Google

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com

REESE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF CALIFORNIA.
Class
v. 8

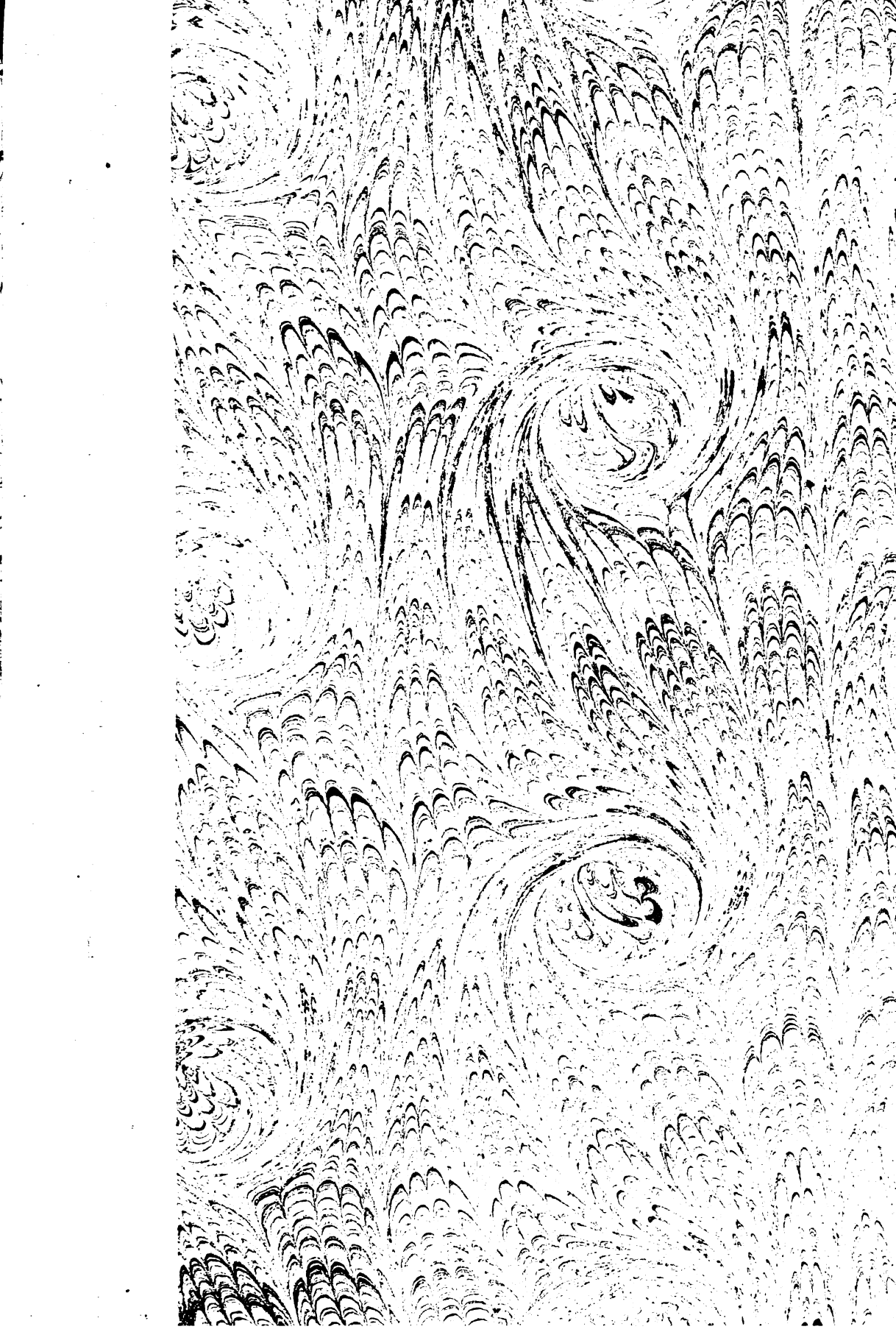

Revue

# *d'Histoire littéraire*

de la France

COULOMMIERS

Imprimerie Paul Brodard.

802 c
R17
v.8

# Revue

# *d'Histoire littéraire*

# de la France

PUBLIÉE

**Par la Société d'Histoire littéraire de la France**

*8e Année. — 1901.*

REESE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF
CALIFORNIA

PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
5, RUE DE MÉZIÈRES
—
1901

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

REESE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

## APRÈS LES « PROVINCIALES »

### Examen de quelques écrits attribués à Pascal.

Pourquoi Pascal a-t-il cessé d'écrire des *Provinciales* après la 18e lettre? Quelle part a-t-il prise aux polémiques qui sont venues se greffer sur celle où il avait tenu le premier rôle, au cours même de la publication des lettres et immédiatement après? Quelle part eut-il dans la rédaction des écrits auxquels donnèrent lieu en particulier la publication en France de la bulle du pape Alexandre VII condamnant Jansénius, et l'apparition de la scandaleuse *Apologie des casuistes* du P. Pirot?

Ce sont là des problèmes qui intéressent à la fois la vie de Pascal et son œuvre, et qui, malgré leur importance, n'ont pas encore été étudiés comme il faut. Il me paraît possible d'en fournir des solutions plus exactes que celles dont on s'est jusqu'ici contenté.

#### I

#### Pourquoi il n'y eut que 18 « Provinciales ».

M. Gazier, qui est en ces matières l'homme bien informé auprès de qui on songe d'abord à aller se renseigner, notant la « brusque interruption des *Provinciales* en 1657 », l'explique ainsi : *Pascal a renoncé à la gloire par principe de religion; il a résisté au démon de*



199895

*l'orgueil. Il a cessé d'écrire pour ne pas faire de peine à la mère Angélique qui ne voulait mettre que la prière ou la charité au service de la vérité. Il avait entendu parler Dieu dans le miracle de la Sainte Épine; l'homme n'avait plus qu'à se taire. Il avait été frappé de l'invitation à lui adressée par un de ses adversaires, un jésuite, d'employer son talent contre les impies et les libertins* [1].

Ces raisons sont fort honorables pour Pascal; mais sont-elles bien bonnes? Pourquoi serait-ce précisément après la 18e lettre que Pascal se serait senti obligé de renoncer à la gloire? N'a-t-il pas cru écrire les *Provinciales* comme il préparera l'Apologie de la Religion, en toute humilité? Ses triomphes étaient les triomphes de Dieu : il ne pouvait avoir de scrupules sur l'usage de son talent. Il n'a pas craint de dire plus tard que s'il avait à refaire les *Provinciales*, il les referait plus fortes : ce n'est pas d'un homme qui n'est pas sûr de la bonté de son action. Pour le Miracle de la Sainte Épine, comme il est du 24 mars 1656, Pascal aurait mis un peu de temps à s'apercevoir qu'il devait se taire, Dieu ayant parlé : la *18e Provinciale* est du 24 mars 1657, un an juste après le miracle. Quant à la troisième raison, Pascal, à supposer qu'il eût lu et remarqué la phrase du jésuite Morel, et que le conseil trop intéressé d'un adversaire l'eût touché, pouvait songer à ruiner les libertins, sans se retirer de la défense du Jansénisme : il avait été un trop ardent champion pour rentrer dans sa tente avant la fin du combat.

Il y a plus d'apparence dans une autre raison donnée par M. Gazier, que Pascal ne voulut pas entraver des négociations entamées auprès de la reine et de Mazarin pour le rétablissement de la paix dans l'Église. Mais la paix ne s'établit pas en effet : pourquoi Pascal ne reprit-il pas la plume? Il avait eu pareille espérance après la 16e lettre, cela retarda la 17e; mais elle parut pourtant quand on désespéra de l'accommodement.

« En outre, dit encore M. Gazier, Pascal voyait les curés de Paris, assemblés en synode, les prédicateurs les plus renommés, comme le P. Senault, et enfin les évêques et l'assemblée générale du clergé en France déclarer la guerre à la morale corrompue des Casuistes, et il se disait que dans ces conditions, un simple laïc doit laisser la parole à l'autorité compétente. »

Les jansénistes ne nous ont pas habitués à ce respect de l'« autorité compétente »; ils ne se sont jamais fait faute de la com-

1. *Hist. de la litt. française* publiée sous la direction de M. Petit de Julleville, t. IV, p. 603. Je résume le passage.

battre, quand elle était contre eux, ni de l'appuyer, quand elle était pour eux. Le silence n'est pas la vertu de ces braves gens.

Il est pourtant vrai que le clergé, curés et évêques, s'était ému : le 12 mai 1656, le curé de Saint Roch avait proposé à ses confrères parisiens de faire examiner les écrits des Casuistes; à Rouen, le curé de Saint-Maclou, soutenu par les autres curés, avait entrepris le même examen; les curés de Paris et les curés de Rouen s'étaient unis, et ceux de Paris avaient adressé le 13 septembre 1656 un appel à leurs confrères de tous les diocèses de France. Cependant Pascal ne se taisait pas. Ils avaient aussi dénoncé la morale relachée à leurs supérieurs, l'archevêque de Rouen et les vicaires généraux qui tenaient la place de l'archevêque de Paris absent [1]; et l'affaire avait été portée devant l'Assemblée générale du clergé, à laquelle furent présentés de nombreux extraits que les curés jugeaient scandaleux. Pascal continuait toujours d'écrire. Le 24 novembre, l'Assemblée nomme une commission de quatre évêques présidée par l'archevêque de Toulouse, pour faire droit à la requête des curés.

C'était le moment pour le « laïc » Montalte de « laisser la parole à l'autorité compétente » : le 25 novembre paraissait la 15e lettre au Provincial, suivie, le 4 décembre, de la 16e, à laquelle s'ajoutaient encore une 17e et une 18e, au début de l'année suivante. Puis Pascal se taisait : à quel moment?

L'Assemblée du clergé n'avait pas voulu condamner les Casuistes; des influences avaient joué. Ne voulant pas les condamner, et ne pouvant les approuver, elle s'en était tirée par une adresse : elle avait, le 1er février, ordonné la réimpression des *Instructions pour les Confesseurs* dressées par Saint Charles Borromée, afin que ce livre pût « servir comme d'une barrière pour arrêter le cours des opinions nouvelles qui vont à la destruction de la morale chrétienne ».

Les Jansénistes firent sonner cette décision comme une victoire : qui ne voit au contraire que la victoire leur avait échappé? Aucune de ces opinions nouvelles si dommageables n'était définie, ni condamnée; aucun livre, aucun auteur n'étaient nommés. En somme les Jésuites avaient paré le coup dont on les menaçait : était-il alors pour Pascal temps de se taire? C'est pourtant quand les choses sont en cet état qu'il interrompt ses *Provinciales*.

Mais la question de la morale relachée n'était pas la seule : les Jansénistes ne devaient pas songer seulement à faire condamner

1. Le cardinal de Retz, en fuite hors du royaume.

leurs adversaires par l'Église, ils devaient aussi aviser à éviter eux-mêmes une condamnation. Ils avaient une justification à faire, et si, très habilement, très légitimement, ils avaient soulevé une partie de l'Église contre la morale des casuistes, ils n'étaient pas dispensés par là de s'expliquer sur leur doctrine et leur insoumission. Justement Pascal, voyant sa polémique sur la morale consommée par l'action des curés de Paris et l'appel à l'Assemblée du clergé, était revenu à la question de dogme dans ses 17e et *18e Provinciales*. Pourquoi ne continua-t-il pas après la lettre du 24 mars 1657?

C'est qu'un fait important s'était produit. La bulle du pape Alexandre VII, qui confirmait la constitution d'Innocent X, avait été donnée le 16 octobre 1656, et affichée dans Rome le 7 novembre. Les Jansénistes avaient bien pu ne pas s'en émouvoir. Mais le 14 mars 1657, Claude de Rebé, archevêque de Narbonne, informa l'Assemblée du clergé dont il était président que le Nonce lui avait remis « une copie et l'original sous plomb » de la nouvelle bulle [1]. Le 17 mars, l'Assemblée avait ordonné : 1° que la bulle serait publiée; 2° qu'il serait procédé avec rigueur contre quiconque contredirait la décision du pape sur le fait de Jansénius aussi bien que contre les apologistes de la doctrine condamnée; 3° que tous les prélats seraient invités à signer et faire signer dans leurs diocèses le formulaire à tous ceux que l'Assemblée de 1655 avait visés [2]. Enfin l'Assemblée dressait le modèle de la souscription en ajoutant à la formule de 1656 [3] une adhésion explicite à la condamnation de Jansénius formellement exprimée dans la nouvelle bulle.

Conformément à la première de ces décisions, la bulle fut publiée à Paris le 12 avril [4].

Voilà le coup qui étourdit Pascal et ses amis, leur fit interrompre les *Provinciales*, et les obligea, lâchant Jésuites et P. Annat, de chercher une autre ligne de défense.

Car ni la 17e, ni la *18e Provinciale*, avec leur logique pressante, ne prévalaient contre ce fait brutal : tous les fidèles pourraient

1. *Procès verbaux des Ass. gén. du clergé*, t. IV, p. 199.

2. C'est-à-dire « à tous les chapitres, et à toutes les communautés tant séculières que régulières, exemptes ou non exemptes, curés et recteurs d'Universités, comme pareillement à ceux qui sont ou seront pourvus de bénéfices en votre diocèse; et généralement à toutes les personnes qui sont sous votre charge, de quelque qualité et condition qu'ils soient. » (Lettre de l'Assemblée du clergé aux prélats, 10 mai 1655. *Procès verbaux*, t. IV, pièces justificatives.)

3. Lettre circulaire à Messeigneurs les Prélats contenant le modèle du formulaire, 1er sept. 1656. (*Procès verbaux*, t. IV, pièces justificatives.)

4. Mandement du 8 juin 1661.

lire les termes nets et décisifs par lesquels le pape, dénonçant l'effort fait pour soustraire Jansénius à la condamnation doctrinale portée par son prédécesseur, spécifiait que « ces cinq propositions ont été tirées du livre du même Cornélius Jansénius évêque d'Ypre, intitulé *Augustinus*, et qu'elles ont été condamnées dans le sens auquel cet auteur les a soutenues. »

Ce n'était plus le temps de discuter spéculativement si les Jansénistes étaient ou non hérétiques : il fallait accepter ou refuser la bulle.

Il y eut un moment d'hésitation dans la tactique : moment qui me paraît indiqué par le fragment d'une *19e Provinciale* adressée comme les deux précédentes au P. Annat. On y lit l'intention de résister à la « nouvelle Constitution », de se mettre en révolte douloureusement, mais résolument, contre l'autorité du pape; et sans doute, s'il avait continué la lettre, Pascal y aurait développé les motifs de cette attitude, et l'aurait justifiée par la raison ou la théologie. Mais on comprit bientôt qu'il y avait une meilleure voie à suivre que d'avouer le refus de se soumettre au pape.

Cette voie, c'était d'empêcher que la décison de Rome eût une autorité légale en France. Cela se pouvait faire en intéressant le Parlement, défenseur jaloux des franchises du royaume, à refuser d'enregistrer la bulle. Une manœuvre habile pouvait détourner le débat du fond sur la forme, et, en plaidant la nullité de la bulle pour la France, abriter la doctrine janséniste derrière les libertés gallicanes.

C'est à cela justement que travailla la *Lettre d'un avocat au Parlement à un de ses amis, touchant l'inquisition que l'on veut établir en France à l'occasion de la nouvelle bulle du pape Alexandre VII.* Cette pièce, datée du premier juin 1657, répond manifestement à la délibération de l'Assemblée du clergé du 17 mars [1]; et elle remplace la *19e Provinciale*, un instant projetée, et abandonnée.

Mais de qui est-elle? « A la vérité, nous dit l'éditeur des *Provinciales* dans la collection des Grands écrivains de la France, il est bien dit dans l'*Histoire littéraire de Port-Royal*, et dans Clémencet, à l'article Antoine Lemaître que « M. Nicole attribuait cette lettre à M. Pascal ». Mais au même endroit, il est dit tout aussitôt et non moins expressément que « M. Périer, *qui pouvait en être mieux informé*, en faisait auteur M. Lemaître. Je laisse au lecteur à choisir entre le témoignage de Nicole et celui de M. Périer.

1. Voyez les allusions aux décisions de l'Assemblée du clergé, dans l'éd. Faugère des *Provinciales*, t. II, p. 330 et 343 (*Coll. des Gr. Écriv.*).

Ces questions d'attribution, toujours délicates, sont aussi toujours douteuses [1]. » C'est bientôt dit : ces questions sont parfois douteuses, parfois elles peuvent se résoudre, et toujours il faut les discuter, poser les indices et les preuves; sans lever tous les doutes, on peut arriver à des conclusions partielles, à des probabilités précisément mesurées. En tout cas la chose vaut d'être examinée avec soin.

M. Faugère, sur la foi de la copie manuscrite qu'il avait découverte, donnait à Pascal la *Lettre d'un avocat*, et comptait l'imprimer comme de lui après les *Provinciales*. « Cette lettre, dit-il, figure dans le manuscrit comme devant être attribuée à Pascal, sous le titre de 19e lettre, et comme faisant suite aux *Provinciales* [2]. » Sans donner au manuscrit de M. Faugère la valeur qu'il lui assigne (surtout pour l'établissement du texte, où les éditions originales donnent en général de bien meilleures leçons), l'auteur de cette copie était bien informé des choses du Jansénisme, quand il considérait la lettre comme continuant les *Provinciales* : je viens d'expliquer comment elle les continuait en les interrompant. Quant à l'attribution, M. Faugère, en une autre partie de son *Introduction* [3], était moins décisif. Il rappelait qu'elle avait été donnée tantôt à Pascal et tantôt à M. Lemaître, et se contentait d'indiquer, « que si Pascal n'en est pas le principal auteur, il y eut du moins... une grande part ».

Sur quels fondements s'appuie l'attribution de la lettre à Pascal? Je mets de côté le manuscrit de Faugère : ce manuscrit est anonyme, et si l'auteur paraît au courant des affaires, il serait fort possible que son attestation eût pour base la déclaration de Nicole et représentât la même source [4]. Nous ne sommes pas sûrs d'être en présence de deux témoignages distincts. Reste donc la parole de Nicole, considérable, mais, comme on le remarquait bien, contrebalancée par l'opinion également considérable de Périer. Aussi, du côté des témoignages et des autorités, incertitude complète, limitée pourtant au choix entre Pascal et Lemaître : car en les nommant tous deux, on exclut tous les autres.

Cherchons des indices dans l'analyse de la pièce.

La lettre est d'un avocat, qui dit : « Je n'ai pas encore oublié tout mon droit canon [5] ». Cela convient à M. Lemaître. Mais cela

1. *Provinciales*, t. II, p. 309-310.
2. *Œuvres de Bl. Pascal*, t. I. p. CXXXIV de l'*Introduction*.
3. T. I, p. III.
4. Pour la même raison, je ne relève pas le témoignage de Mlle de Joncoux, qui intitule aussi la lettre *19e Provinciale* : cela peut venir également de Nicole, dont son édition traduit du latin les notes et éclaircissements aux *Provinciales*.
5. T. II, p. 338.

convient aussi à Pascal, qui peut entrer ici dans le personnage d'un avocat comme il est entré dans la peau de Montalte. Homme du monde, quand il adressait au monde sa défense du Jansénisme, il se fait avocat pour persuader des robins.

L'étalage de science juridique, les citations, références, autorités abondamment employées, cela convient à la réelle figure de Lemaître, mais tout aussi bien à la figure d'emprunt de Pascal. J'ai montré précédemment comment Pascal avait su utiliser la science théologique de MM. de Port Royal : n'a-t-il pas pu utiliser de même la science canonique de M. Lemaître? Il est bien évident que nul ne songea jamais à rendre à Pascal le fond de la lettre, et qu'il a travaillé — si c'est bien lui —, ici comme dans les *Provinciales*, sur des mémoires. Il ne peut-être question que de lui attribuer la façon donnée aux matériaux, la composition, la présentation, le tour, l'expression.

Il y a deux pages au moins dans la lettre qui sont certainement de Pascal : ce qui le prouve, ce sont les notes qui en donnent le canevas, et qui figurent parmi les *Pensées* de Pascal. Voici les deux textes, les notes et la rédaction; la confrontation est probante.

**Pensées**, éd. Michaut, 379,2.

« C'est aussi une faible consolation, que celle des appels comme d'abus, car un grand moyen d'abus, est (outre que la plupart n'auront pas le moyen de venir du fond du Périgord ou d'Anjou plaider au Parlement de Paris) est qu'ils auront à toute heure des arrêts de Conseil pour défendre ces appels comme d'abus.

**Lettre d'un avocat** [1].

« Et ne trouvez-vous pas de même que *c'est une faible consolation* de nous dire que le Parlement sera toujours maître des *appels comme d'abus* : puis qu'en recevant la bulle il ôterait *l'un des plus grands moyens* d'appeler comme d'abus, qu'on aurait si elle avait été refusée? Mais, quoi qu'on pût en appeler, combien persécuterait-on de gens dans les provinces éloignées, qui ne pourraient se servir de ce remède! Car *que ne souffrirait point un pauvre curé du Lyonnais ou du Poitou, plutôt que de venir à Paris?*

Ils sont donc assez forts, si cette bulle est reçue, encore que les appels comme d'abus soient permis. De sorte que je trouve qu'ils ont été mal conseillés de prendre la délibération qui se voit dans leur dernier procès verbal imprimé chez Vitré, page 2 : *Que le roi sera très humblement supplié d'envoyer à tous les Parlements une défense générale de connaître des ap-*

1. *Provinciales*, t. II, p. 334-335.

Cela ne fait donc que mieux connaître leur intention, en la nécessité qu'il y a de ne pas autoriser par un enregistrement la Bulle qu'ils veulent faire servir de base à ce nouvel établissement.

379,3.
Au sortir du Palais....

379,2.
Ce n'est pas ici une Bulle simple mais une base[1].

*pels comme d'abus qu'on pourrait faire à raison de ces signatures ?* Qu'ont-ils gagné par là, sinon de témoigner qu'ils sentent bien eux-mêmes l'injustice de leur dessein, puisqu'ils ont craint les Parlements, ou qu'ils ont pensé à leur lier les mains pour le faire réussir ? Pouvaient-ils mieux marquer la passion qu'ils ont d'agir en maîtres et en souverains inquisiteurs? Ils ne sont donc pas adroits d'*avoir ainsi averti tout le monde de leur intention.* Car ce n'*était pas le moyen d'obtenir l'enregistrment* qu'ils demandent, que de *montrer* ainsi par avance *à quoi ils s'en veulent servir.* Aussi l'ont-ils bien reconnu, mais trop tard. Car, après avoir laissé écrire ce procès-verbal imprimé dont ils ont même envoyé aux évêques des exemplaires en forme, et signés par les agents du clergé, quand ils se sont aperçus que cela leur faisait tort, ils se sont avisés de le supprimer. Ce qui ne fait que montrer de mieux en mieux leur artifice. Cependant ils s'imaginent que, parce qu'ils ne demandent maintenant qu'une simple attache, la plus douce du monde en apparence, le Parlement se prendra à ce piège, et ne s'arrêtera qu'à considérer simplement la Bulle qu'on lui présente, sans prendre garde à la fin à laquelle on la destine, et qu'ils ont fait paraître si à découvert dans des pièces authentiques. Ils sont admirables de vouloir prendre le Parlement pour dupe. Mais je suis trompé, s'ils ne sont trompés eux-mêmes. Je vois assez l'air que cette affaire prend. Je parle tous les matins à des conseillers *au sortir du Palais,* et il n'y en a point qui ne voie clair en cela. Votre Rapporteur me disait encore ce matin qu'il ne regardait pas cette affaire comme une affaire ordinaire, et qu'il ne considérait pas cette Bulle comme *une simple Bulle* qui décide quelque point contesté, ce qui serait de peu de conséquence, mais comme le *fondement* d'une nouvelle inquisition qu'on veut former, et à laquelle il ne manque plus que le consentement du Parlement pour être achevée. »

1. Éd. Faugère, t. II, p, 294-295.

Qui pourra croire que nous n'ayons pas là du Pascal authentique ? Si l'on veut soutenir que Pascal n'a pas utilisé lui-même les notes conservées au manuscrit original des *Pensées*, n'est-ce pas aller contre toute vraisemblance? Si ces notes avaient été utilisées par un autre que Pascal, comment auraient-elles été réintégrées parmi ses papiers? Qui aurait songé à lui rendre ces chiffons? ou, puisqu'ils ne sont pas autographes, à les replacer après sa mort dans ses tiroirs? Je trouve un indice de l'emploi de ces notes par Pascal lui même dans le fait qu'elles sont biffées : procédé habituel à Pascal, et qui signifie évidemment ici qu'il a utilisé le contenu ; supposer un repentir irait contre le fait démontré qu'elles ont servi.

D'un autre point de vue, concevrait-on Pascal livrant ses notes à Lemaître pour la rédaction d'un appel à l'opinion de la magistrature française? N'est-ce pas lui qui est le *Secrétaire de Port Royal*? N'est-ce pas à lui qu'on remet notes et mémoires? Est-ce M. Lemaître qui a besoin d'être averti par Pascal de la difficulté et des frais des appels comme d'abus pour de pauvres curés, et de la liaison d'un enregistrement de bulle avec la suppression de ces appels? Ce sont là choses dont M. Lemaître n'avait pas à être averti par Pascal : il ne pouvait les ignorer. Mais Pascal, s'il était chargé de rédiger la lettre, pouvait noter, dans les conversations de ses amis, ces arguments dont sa science canonique ne lui permettait certes pas l'invention. Lemaître fournissant les matériaux, Pascal rédigeant, cela se conçoit; l'inverse ne se concevrait pas. Quant à se demander, si Lemaître apportant sa science du droit canon, Pascal suggérant des tours de style, un troisième n'aurait pas tenu la plume, c'est un hypothèse gratuite à laquelle on ne peut pas s'arrêter : Nicole et Périer nous autorisent à circonscrire notre recherche entre Pascal et Lemaître.

Nous retrouvons ailleurs dans la *Lettre d'un avocat* des traces des notes de Pascal.

**Michaut**, 379,2.

Ils auront à toute heure des arrêts du Conseil pour défendre ces appels comme d'abus.

**Lettre d'un avocat**, p. 332.

« Il (le curé de Libourne) en appela enfin comme d'abus au Parlement, qui lui donna des défenses, par où il leur allait échapper, *quand ils obtinrent un arrêt du Conseil qui défendit au Parlement de connaître de cette affaire*, et la remit entre les mains de ces premiers commissaires. De sorte qu'ils l'ont maltraité durant plus de six mois, pendant lesquels il a été

372, t.
Après vous avoir bien tourmentés, on vous renverra chez vous.

obligé de quitter sa cure, et de venir à Paris avec beaucoup de peine et de dépense, pour en demander justice au Roi et notre archevêque; d'où j'ai appris qu'*il s'en était retourné* depuis peu de jours dans sa cure après toute cette fatigue, que ses accusateurs ont eu le plaisir de lui causer, sans s'exposer eux-mêmes à aucun péril. »

Voudra-t-on concéder que tout le passage des appels comme d'abus, c'est-à-dire la première moitié de la lettre est de la rédaction de Pascal, et soutenir que le reste, c'est-à-dire la discussion des nullités, est de la rédaction de M. Lemaître? Quelle invraisemblance! Si Pascal a écrit quatre ou cinq pages de la lettre — et il est impossible d'en douter — il a écrit toute la lettre.

C'est ici que les arguments tirés du style et de la mise en œuvre des matériaux, qui ne valent rien quand ils sont seuls, peuvent raisonnablement être invoqués.

S'il y a une page de Pascal dans la lettre, toute la lettre est de Pascal, parce qu'il y a une unité parfaite de ton, de goût, de mouvement.

Et ce ton, ce goût, ce mouvement, sont les mêmes qui caractérisent les *Provinciales;* qu'on les relise, et qu'on lise les *Plaidoyers de M. Antoine Le Maître* : on verra où il faut annexer la lettre d'un avocat. On peut ici se prononcer à coup sûr : car il ne s'agit pas de nuances délicates dont la perception et l'évaluation dépendent de la sensibilité individuelle. Il s'agit d'une méthode personnelle à Pascal et qu'il a inventée, que ses amis du Port-Royal n'employaient pas, par laquelle n'importe quelle matière technique peut être amenée à un état d'évidence et d'agrément où consiste la perfection littéraire : cette façon est celle que la matière théologique a reçue dans les *Provinciales*, et n'avait pas, comme je l'ai montré, dans la *Théologie morale des jésuites*. Or on peut savoir certainement si la *Lettre d'un avocat* est ou n'est pas écrite selon cette méthode.

Ne retrouve-t-on pas la fiction dramatique comme dans les *Provinciales*, employée à traduire les arguments en formes concrètes?

« Monsieur votre fils, qui étudie maintenant en Sorbonne, ne peut-il avoir les bénéfices de son oncle? Et mon fils le Prieur n'y est-il pas intéressé pour lui-même?... Il voit souvent son cousin le docteur... [1] » Nous voici loin de M. Lemaître, qui n'avait pas de fils : et cet avocat a bien l'air d'être de la famille de Montalte.

1. Édit. Faugère, t. II, p. 331.

« Je veux que ce soit un louable dessein de faire croire que ces cinq propositions sont de Jansénius[1]. »

Voilà l'ironie, si habituelle à Pascal, et si étrangère à la gravité triste de MM. de Port-Royal.

« Quand ils ne faisaient que disputer par livres *je les laissais dire sans m'en mêler*[2]. »

Quel est celui de MM. de Port-Royal qui oserait écrire qu'il ne s'est pas mêlé de la dispute sur les cinq propositions, sinon l'homme qui pouvait par la force de l'imagination esthétique entrer de bonne foi dans un personnage fictif, l'homme qui pouvait écrire sans mensonge — parce qu'il le dit au nom de son imaginaire Montalte, homme du monde par définition et sans nul engagement — ce qui, dit en son propre nom, serait un mensonge ou une escobarderie, qu'il *n'est pas de Port-Royal*?

« Je vous dirai ici quelques-unes de ces nullités... *Ne pensez pas rire de la première* qui est le gros solécisme connu de tout le monde dans le mot *imprimantur*[3]. » Ni Lemaître ni aucun juriste ne songerait à trouver ridicule une nullité attachée à une syllabe, une lettre ou une virgule : ce formalisme n'étonnera personne qu'un ignorant du droit civil ou canon. Il n'y a, parmi messieurs de Port-Royal, que Pascal pour juger des choses avec son sens commun, et appréhender que plaider la nullité d'un acte pour un solécisme de rédaction qui ne touche pas le sens, ne paraisse un moyen ridicule.

Examinez encore l'enchaînement logique par lequel l'auteur de la lettre arrive à établir « qu'après les Bulles de Boniface VIII et des semblables, il n'y a point de différence entre dire que le Pape est infaillible et dire que nous sommes ses sujets[4]. » MM. de Port-Royal sont forts pour prouver par allégations de textes : tirer d'un texte des conséquences, et, de conséquence en conséquence, arriver à imposer à l'adversaire quelque bonne proposition absurde ou révoltante, c'est proprement ce que l'art de Pascal ajoute à la science de ses amis.

Et enfin, pour toucher une fois la question de style, soutiendra-t-on que Pascal, après avoir fourni des notes, ou rédigé quelques pages, à laissé à M. Lemaître la rédaction de la page finale? La voici.

« .... Car ne serait-ce pas une chose insupportable que l'Inquisition

1. Édit. Faugère, t. II, p. 230.
2. P. 331.
3. P. 338.
4. P. 342.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

On voit que le ton de mécontentement diffère peu dans les *Provinciales* et dans la lettre à M. Le Maître. L'argument de celle-ci serait facile à réfuter s'il s'agissait de toute autre que Pascal. Mais quand il ne s'agit que de choisir entre M. Le Maître et Pascal, quand d'ailleurs les *Provinciales* n'établissent jusque-là que quelques passages de la lettre, l'induction tirée de la matière et du style prend une valeur très sérieuse. On attribue à Pascal le *Discours sur les passions de l'amour*, je ne le fais pas avec moins de raison, mais sur des preuves moins objectives.

Je sais bien ce qui en nous résiste à l'attribution : c'est que la *Lettre à un provincial* nous intéresse pas autant que les *Provinciales*. Il ne s'agit que d'un point de droit, et d'un droit aboli : les conditions de recevabilité d'une bulle en France, les susceptibilités du Parlement, les périls des bénéficiers et l'indépendance temporelle de la couronne, tout cela n'a d'intérêt que pour un historien. Il n'y a rien là de ce qui rend les *Provinciales* encore brûlantes et pathétiques. Seulement il ne faut pas nous demander quel intérêt le sujet a pour nous, mais plutôt quel intérêt il avait pour Pascal. Si l'on songe combien il importait au Jansénisme que la bulle qui condamnait explicitement Jansénius fût rejetée, on comprendra que la matière n'ait pas paru ingrate à Pascal, et qu'il y ait appliqué, à défaut de passion, qui n'était pas nécessaire, toute la lucidité et la vivacité de son esprit, la force de ses enchaînements logiques, et son art d'intéresser le cœur humain aux raisons par son faible, qui était ici l'intérêt des bénéficiers et le gallicanisme ombrageux des Parlementaires.

La lettre fit son effet. Elle mit en mouvement l'autorité. Elle fut supprimée par arrêt du Conseil du 25 juin qui fut le lendemain « lu et publié à son de trompe et cri public en tous les car-

refours de cette ville et faubourgs de Paris », et dans l'Université « d'icelle », par le « crieur juré du roi », assisté de deux « jurés trompettes », et « affiché en tous lesdits lieux [1] ». M. le Nonce était très « animé » contre la lettre [2]. On l'avait trouvée en perquisitionnant pour un autre sujet chez le libraire Langlois; et elle fut cause qu'on le retint assez longtemps en prison et qu'on inquiéta le sieur de Saint Gilles (Baudry d'Asson), soupçonné à tort d'en être l'auteur.

Le Parlement semble avoir été assez facile à convaincre du danger de la bulle. Il fallut six mois et un lit de justice pour venir à bout de ses répugnances : le roi alla au Parlement le 18 décembre 1657 pour ordonner l'enregistrement, qui eut lieu le lendemain [3].

Les jansénistes étaient bien décidément vaincus sur le terrain doctrinal. Il n'y avait plus pour eux, après la bulle, de moyen raisonnable de soutenir que Jansénius n'avait pas été condamné, ni, après l'enregistrement de la bulle, de moyen légal d'éluder cette condamnation. Mais, juste au même moment, l'occasion s'offrit de renouveler la lutte sur le terrain de la morale, où le triomphe était certain : c'est l'affaire des *Factums* contre l'*Apologie des Casuistes*.

## II

### Les Factums des Curés de Paris.

L'*Apologie des Casuistes* du P. Pirot avait paru à la fin de 1657. Elle détermina un soulèvement des curés de Paris, Rouen, Beauvais, Nevers, Évreux, Amiens et beaucoup d'autres villes. Le 4 février, ceux de Paris adressèrent une requête aux vicaires généraux (en l'absence de l'archevêque cardinal de Retz) et une autre au Parlement contre le livre du P. Pirot. Ils les soutinrent par neuf *Factums*, dont voici les dates :

Le 1er, renvoyé le 4 février 1658 à une commission de huit curés pour l'examiner et le faire imprimer, fut publié avec la Requête aux vicaires généraux entre le 7 février et le 11 mars [4].

Le 2e est daté du 1er avril 1658, quoiqu'il n'ait été décidé que dans l'assemblée du 7, et exécuté peu après [5].

1. Édit. Faugère, p. 347.
2. *Mémoires d'Hermant*, cités dans Faugère, *Introduction* t. I, p. XLIII.
3. *Procès verbaux*, etc., t. IV. Pièces justificatives, p. 71.
4. Cf. 7e *Factum*, Éd. Faugère, t. II, p 480 et 484.
5. *Ibid.*, t. II, p. 488. — La date du 1er est sans doute une faute d'impression.

Le 3e daté du 7 mai, fut *revu* ce jour-là, et publié peu de jours après [1].

Le 4e est du 23 mai.

Le 5e du 11 juin.

Le 6e du 24 juillet.

Le 7e du 8 février 1659.

Le 8e et le 9e, adressés au P. Annat, sont datés du 25 juin 1659.

Un 10e, qui n'a plus de rapport à l'*Apologie des Casuistes*, mais à un livre du P. Thomas Tambourin, jésuite, fut présenté le 10 octobre aux vicaires généraux.

Qu'y a-t-il de Pascal dans ces *Factums*?

Voici d'abord la tradition, sur l'origine et la rédaction de ces écrits.

« Les curés de Paris, dit dom Clémencet, avaient alors coutume de s'assembler tous les mois pour les affaires de leurs paroisses : ils prirent dans ces Assemblées la résolution de demander la condamnation de la morale relâchée. Mais personne d'eux ne paraissait disposé à se charger de la commission d'écrire sur ce sujet. Alors M. Fortin, ami de M. Pascal, engagea M. Mazure, curé de Saint-Paul, à l'accepter, en lui promettant de faire composer les écrits nécessaires par des personnes très habiles. Il s'adressa pour cela à M. Arnauld, M. Nicole et M. Pascal, qui sont auteurs des écrits qui ont paru sous le nom des curés de Paris. Le cinquième, entre autres, est de M. Pascal. Dans la suite, il fut défendu aux Curés de Paris de s'assembler [2]. »

Dom Clémencet, ici, copie à peu près textuellement le *Recueil d'Utrecht* [3], dont le texte est lui-même à peu près identique à un extrait des manuscrits du P. Guerrier que M. Faugère a publiés [4].

Le *Supplément au Nécrologe des plus célèbres défenseurs et confesseurs de la Vérité des* XVIIe *et* XVIIIe *siècles* (1763, in-12) attribue à Pascal le « second écrit des curés de Paris, 1668 (*sic*), et autres écrits avec MM. Arnauld, Nicole, Hermant [5], etc. » M. Hermant est désigné comme l'auteur du *Factum pour les curés de Rouen*, et de la *Requête de 300 curés du diocèse de Beauvais* [6]. A M. Nicole sont donnés les 3e, 4e, 8e, et 9e écrits des curés de Paris, et « le 11e (10?) écrit des curés de Paris, 1659, avec M. Arnauld ».

1. Cf. 7e *Factum*. Éd. Faugère, t. II, p. 493.
2. Dom Clémencet, *Hist. gén. de Port-Royal*, t. III, p. 461, n° 14.
3. P. 280-281, et la note.
4. *Lettres, Opuscules et Mémoires de Madame Périer et de Jacqueline Pascal, et de Marguerite Périer*, p. 469.
5. P. 9-275.
6. P. 246-247.

Enfin il est dit à l'article d'Arnauld [1], qu'il a composé les écrits suivants :

1er et 2e avis des curés de Paris aux curés de Province au sujet de la morale des Casuistes.
M. Arnauld y a eu part avec MM. Nicole et Pascal.
3e écrit des curés de Paris, avec MM. Nicole et Pascal.
7e écrit des curés de Paris, ou Journal, avec M. Pascal.
8e écrit des curés de Paris, avec M. Nicole.
9e écrit des curés de Paris, pour la première partie.
10e écrit des curés de Paris, avec M. Nicole.

Voilà donc Pascal nommé pour les 1er et 2e avis aux curés de Province, et pour les 2e, 3e et 7e *Factums* : le 2e serait tout de lui, ainsi que, selon le *Recueil d'Utrecht*, le 5e.

Sainte-Beuve, si curieux investigateur, nous dit à ce sujet : « Ces écrits des curés étaient concertés avec Messieurs de Port-Royal et même rédigés par eux, par Arnauld, par Nicole, par Hermant : *Pascal prit part à tous*. Le second de ces *Factums* est de lui seul : il le fit en un jour. Le cinquième est tout de lui encore, et il s'en ressentait légitimement auteur et père, au point de regarder cet écrit comme le meilleur qu'il eût fait... Le *sixième écrit*, signé des mêmes curés (24 juillet 1658), est bien mieux de Pascal encore par une éloquente invective qui fait exactement l'effet d'un passage des *Provinciales* égaré dans ces *Factums* [2]. » Ainsi, selon Sainte-Beuve, qui, par son interprétation aggrave un peu le témoignage de Marg. Périer, du *Recueil d'Utrecht* et de dom Clémencet, Pascal eut part à *tous* les *Factums*; par ce mot de *tous*, Sainte-Beuve dépasse ses textes. Dans ses sources, il a trouvé que Pascal avait écrit seul le 2e et le 5e; et il ajoutait le 6e pour une raison de goût.

L'abbé Maynard [3] donne comme un fait notoire que « Pascal tenait la plume » tandis qu'Arnauld, Nicole et Hermant fournissaient la matière des *Factums*. Cependant il ajoute : « Il est difficile de croire qu'il ait travaillé à tous; car quelques-uns ne portent guère le caractère de son style. Une tradition qui remonte au XVIIe siècle lui attribue le 5e et le 6e. » L'abbé Maynard trouve ces attributions confirmées par l'éloquence du style de ces pièces. Il donne encore à Pascal le 1er *Factum*, où il retrouve quelques

1. P. 194. — On notera que ni Arnauld ni Nicole ne sont nommés pour les 1er, 2e, 5e et 6e *Factums*.
2. *Port Royal*, t. III, p. 207-209.
3. *Pascal, sa vie et son caractère, ses écrits et son génie*, 1850, t. I. p. 517.

notes trouvées parmi les *Pensées*, et le 8e « bien évidemment », dont le ton et les expressions rappellent certains passages de la 17e Provinciale.

L'éditeur, qui a pris la suite de M. Faugère pour le *Pascal* de la *Collection des Grands Écrivains*, se contente de dire que « s'il faut en croire la tradition », quatre *Factums* « seraient de Pascal, les 1er, 2e, 4e, et 6e [1] ». Il se refuse à discuter la tradition : elle est impossible à rejeter et à démontrer. Prétendre distinguer le style de Pascal ou de Nicole est chimérique [2]. Il n'y a qu'à enregistrer l'attribution sans la garantir.

Est-il donc vrai qu'aucune preuve intrinsèque ne puisse se trouver pour fonder une discussion. Pourtant le même éditeur, comme l'abbé Maynard, comme accidentellement M. Michaut et M. Braunschwig dans leurs éditions des *Pensées*, signale le rapport de certains *Factums* à certaines notes de Pascal.

Si l'on avait poussé cet examen, on aurait trouvé dans les *Factums* de clairs indices de la part que Pascal y a prise. Faisons ce dépouillement, et le lecteur conclura de lui-même.

| **Notes de Pascal.** | **Premier Factum.** |
|---|---|
| Ceux qui aiment l'Église, se plaignent *de voir corrompre les mœurs; mais au moins les lois subsistent.* Mais ceux-ci *corrompent les lois :* le modèle est gâté. (*Œuvres de Pascal*, éd. Hachette in-8°, t. II, p. 278.) | .... Ce qu'il y a de plus pernicieux dans ces nouvelles morales, est qu'elles ne vont pas seulement à corrompre *les mœurs, mais à corrompre la règle des mœurs*, ce qui est d'une importance tout autrement considérable. Car c'est un mal bien moins dangereux et bien moins général d'introduire des déréglements en laissant subsister les lois qui les défendent, que *de pervertir les lois* et de justifier les déréglements. (Éd. Hachette, in-8°, t. II, p. 353.) |
| *Ils laissent agir la concupiscence* et retiennent le scrupule, *au lieu qu'il faudrait faire le contraire.* (P. 281). | ... *Au lieu que Jésus Christ* est venu pour amortir en nous les concupiscences du vieil homme et y faire régner la charité de l'homme nouveau, *ceux-ci sont venus pour faire revivre les concupiscences....* (P. 355.) |
| Vous abusez de la créance que le peuple a à l'Église et leur faites accroire. (P. 275). (Michaut, 655 : lui en faites.) | .... Afin qu'il n'arrive pas que les personnes simples, entendant publier si hautement ces erreurs par une compagnie si nombreuse, et ne voyant personne s'y opposer, les prennent |

1. *Œuvres de Blaise Pascal*, t. II, p. 311.
2. *Ibid.*, 312.

.... puisque toutes ces choses sont si clairement prédites et qu'il a été annoncé depuis si longtemps que ces tentatives s'élèveraient de la part de ces sortes de personnes.... (P. 302)....

Vous ignorez les prophéties si vous ne savez que tout cela dût arriver... et même les prêtres.... Malheur à ces prêtres! (P. 302.)

Je suis seul contre *trente mille*. (P. 267). Il ne leur suffit pas d'introduire dans nos temples de telles mœurs, *templis inducere mores*. Non seulement ils veulent être soufferts dans l'Église, mais comme s'ils étaient devenus les plus forts, ils en *veulent chasser ceux qui n'en sont pas*.... (P. 281.)

pour des vérités, et s'y laissent insensiblement surprendre; et que le jugement de Dieu s'exerce sur les peuples et sur leurs pasteurs; selon la doctrine des prophètes, qui déclarent contre ces nouvelles opinions que les uns et les autres périront : les uns faute d'avoir reçu les instructions nécessaires, et les autres faute de les avoir données. (P. 362.)

... *Trente mille* bouches qui nous décrient. (P. 364).

.... Après avoir abusé de la modération des ministres de l'Église pour introduire leurs opinions irritées, ils sont aujourd'hui *arrivés à vouloir chasser du ministère de l'Église ceux qui refusent d'y consentir*. (P. 363.)

**15e Provinciale.**

Quoi! mes Pères, un même homme, sans qu'il se passe aucun changement en lui, selon que vous croyez qu'il honore ou qu'il attaque votre compagnie; sera *pieux*, ou *impie*; *irréprehensible*, ou *excommunié*; *digne pasteur de l'Église*, ou *digne d'être mis au feu;* et enfin catholique, ou hérétique. (P. 80.)

... De sorte que *l'innocence de ce père étant la seule chose commune à vos deux réponses*, il est visible aussi que c'est la seule chose que vous y recherchez, et que *vous n'avez pour objet que la défense* de vos Pères, en disant d'une même maxime qu'elle est dans vos livres, et qu'elle n'y est pas; qu'elle est bonne et qu'elle est mauvaise; non pas selon la vérité, qui ne change jamais, mais selon votre intérêt, qui change à toute heure. (P. 84.)

**Second Factum.**

Ainsi ils ont bien changé de langage à notre égard. Dans l'*Apologie des Casuistes*, nous étions de *faux pasteurs*, ici nous sommes de *véritables et dignes pasteurs*. Dans l'*Apologie*, ils nous haïssaient comme *des loups ravissants*; ici ils nous aiment comme *des gens de piété et de vertu* (etc., etc.).

Mais *dans l'un et l'autre ouvrage il y a ceci de commun*, qu'ils défendent comme la vraie morale de l'église, cette morale corrompue. Ce qui fait voir que *leur but n'étant autre que d'introduire leur pernicieuse doctrine, ils emploient indifféremment, pour y arriver, les moyens qu'ils y jugent les plus propres*; et qu'ainsi ils disent de nous que nous sommes des loups ou de légitimes pasteurs, selon qu'ils le jugent plus utile pour autoriser ou pour défendre leurs erreurs; de sorte que le changement de leur style n'est pas l'effet de la conversion de leur cœur, mais une adresse de leur politique, qui leur fait prendre tant de différentes formes en demeurant toujours les mêmes, c'est-à-dire toujours ennemis de la vérité et de ceux qui la soutiennent. (P. 388.)

Il y a dans ces passages du *Factum* et de la *15e Provinciale*, identité de méthode : mais pourrait-on affirmer que les deux morceaux sont de la même main? A la rigueur, il est possible, quoiqu'il n'y ait pas imitation ni emprunt, mais seulement maniement pareil de la méthode, il est possible que ce soit la *Provinciale* qui ait suggéré ce tour de raisonnement à l'auteur du *Factum*. Revenons donc aux notes de Pascal.

**Notes de Pascal.**

... *La paix de l'Église n'a pour objet que de conserver en assurance la vérité.* (P. 286).

C'est une fausse piété de conserver la paix au préjudice de la vérité. (P. 289.)

Et n'est-il pas visible que, comme c'est un crime de troubler la paix où la vérité règne, *c'est aussi un crime de demeurer en paix quand on détruit la vérité?* (P. 287.)

.... Qu'on les a traités aussi humainement qu'il était possible de le faire pour se tenir dans le milieu entre l'amour de la vérité et le devoir de la charité.....

*Que la piété ne consiste pas à ne s'élever jamais contre ses frères; il serait bien facile, etc....* (P. 289.)

Et il est écrit qu'il y a temps de paix et temps de guerre; et c'est *l'intérêt de la vérité qui les discerne.* Mais il *n'y a pas temps de vérité et temps d'erreur*; et il est écrit au contraire que la vérité de Dieu demeure éternellement; et c'est pourquoi *Jésus Christ qui dit qu'il est venu apporter la paix, dit aussi qu'il est venu* apporter la guerre Mais il ne dit pas qu'il est venu apporter la vérité et le mensonge. La vérité est donc la première règle et *la dernière fin* des choses[1]. (P. 287.)

... Mais les vrais enfants de l'Église savent bien discerner la véritable paix que le Sauveur peut seul donner, et qui est inconnue au monde, d'avec cette fausse paix que le monde peut bien donner, mais qui est en horreur au sauveur du monde. Ils savent que la *véritable paix est celle qui conserve la vérité en la possession de la croyance des hommes*: et que la fausse paix est celle qui conserve l'erreur en possession de la crédulité des hommes. Ils savent que la véritable paix est inséparable de la vérité, qu'elle n'est jamais interrompue aux yeux de Dieu par les disputes qui semblent l'interrompre quelquefois aux yeux des hommes, quand l'ordre de Dieu engage à défendre ses vérités injustement attaquées, et *que ce qui serait alors une paix devant les hommes, serait une guerre devant Dieu.* Ils savent aussi que, bien loin de blesser la charité par ces corrections, on blesserait la charité en ne les faisant pas, parce que la fausse charité est celle qui laisse les méchants en repos dans les vices, *au lieu que la véritable charité est celle qui trouble ce malheureux repos.....*

.... Aussi c'est pour cela que l'écriture nous enseigne que *Jésus Christ est venu apporter au monde, non seulement la paix, mais aussi l'épée* et *la division*, parce que toutes ces choses sont nécessaires chacune en leur temps pour le bien de la vérité, qui *est la dernière fin des fidèles*; au lieu que la paix et la guerre n'en sont que les moyens, et *ne sont légitimes qu'à proportion de l'avantage qui en revient à la vérité.* Ils savent que c'est pour cela que l'Écriture dit qu'*il y a un temps de*

1. Michaut, 963 : avec renvoi au 2e *Factum*.

*paix et un temps de guerre*, au lieu qu'*on ne peut pas dire qu'il y a un temps de vérité et un temps de mensonge*. (P. 394.)

... Saint Athanase était un homme appelé Athanase, accusé de plusieurs crimes, condamné en tel ou tel Concile, pour tel et tel crime. Tous les évêques y consentaient et le Pape enfin. Que dit-on à ceux qui y résistent? *Qu'ils troublent la paix, qu'ils font schisme*, etc. (P. 303.)

.... C'est ainsi que Saint-Athanase, Saint-Hilaire, et d'autres évêques de leur temps ont été traités de rebelles, de factieux, d'opiniâtres et d'ennemis de la paix et de l'union; qu'ils ont été déposés, proscrits, et abandonnés de presque tous les fidèles, qui *prenaient pour un violement de la paix le zèle qu'ils avaient pour la vérité*. (P. 395.)

... [qu'ils] appelleraient guerre le refus de ces désordres : *tot et tanta mala pacem*[1]. (P. 282.)

« Ils appellent paix un état si rempli de troubles et de désordres : *in magno viventes inscientiæ bello, tot et tanta mala pacem appellant*. (P. 396.)

**Troisième Factum.**

Aucune trace de Pascal.

**Notes de Pascal.**

Montalte. — Les opinions relâchées plaisent tant aux hommes qu'il est étrange que les leurs déplaisent. C'est qu'ils ont excédé toute borne. Et, de plus, il y a bien des gens qui voient le vrai, et qui n'y peuvent atteindre; mais il y en a peu qui ne sachent que la pureté de la religion est contraire à nos corruptions.

Ridicule de dire qu'une récompense éternelle est offerte à des mœurs escobartines. (P. 278.)

**Quatrième Factum.**

Aveugles! qui ne reconnaissent pas qu'ils n'ont été abandonnés, comme ils sont encore tous les jours, de ceux mêmes qui font profession d'être leurs amis, que parce que les principes les plus communs et les premières notions du christianisme font détester ces opinions sitôt qu'elles sont connues.... (P. 443.)

Je fais ce rapprochement pour être complet. L'idée originale et importante de la note n'est pas dans le *Factum*. Et le titre *Montalte* avertit que la note a été écrite du temps des *Provinciales* et non pour la polémique contre l'*Apologie des Casuistes*. Il est clair qu'on est ici en face d'une coïncidence fortuite.

**Notes de Pascal.**

Il faut faire connaître *aux hérétiques qui se prévalent de la doctrine des Jésuites*, que ce n'est pas la doctrine

**Cinquième Factum.**

Enfin ces hérétiques travaillent de toutes leurs forces depuis plusieurs années à imputer à l'Église ces abo-

1. Michaut, 716 : avec cette note amusante : « La citation latine n'est-elle pas un souvenir du fameux : *Ubi solitudinem faciunt, pacem appellant*? » Les curés disent la source dans leur *Factum*, c'est tiré de la *Sagesse*, XIV, 22.

de l'Église,... la doctrine de l'Église, et que nos divisions ne nous séparent pas d'autel[1]. (P. 285.)

Pour la foule des Casuistes, tant s'en faut que ce soit un sujet d'accusation contre l'église, que c'est au contraire un sujet de gémissement de l'Église. (P. 251.)

Les Jésuites ont voulu joindre Dieu au monde. (P. 283.)

Les Casuistes soumettent la décision à la raison corrompue et le choix des décisions à la volonté corrompue, afin que tout ce qu'il y a de corrompu dans la nature de l'homme ait part à sa conduite. (P. 285.)

*Il faut faire connaître .... que ce n'est pas la doctrine de l'Église* (P. 285.)

... *Faire connaître .... la doctrine de l'Église.* (Ibid.)

De sorte que, s'il est vrai, d'une part, que quelques religieux relâchés et quelques casuistes corrompus, *qui ne sont pas membres de la hiérarchie*, ont trempé dans ces corruptions; il est constant, de l'autre, que les véritables pasteurs de l'Église, qui sont les véritables dépositaires de la parole divine, l'ont conservée immuablement contre les efforts de ceux qui ont entrepris de la ruiner... (P. 301.) L'Église étant proprement dans le *corps de la hiérarchie*. (Ibid.)

Vous abusez de la créance que le peuple a à l'Église et leurs faites accroire. (P. 275.)

.... Les factions qui se font aujourd'hui pour introduires les erreurs les plus capables de *fermer pour jamais* minations des casuistes corrompus.... (P. 445.)

... En voyant cette horrible morale, qui afflige le cœur de l'Église, ils comblent sa douleur, en disant comme ils font tous les jours : *c'est là la doctrine de l'Église romaine*, et que tous les catholiques tiennent, ce qui est la proposition du monde la plus injurieuse à l'Église. (P. 446.)

(Et tout le *Factum* dont ces notes indiquent le thème avec précision.)

Nous savons.... que ce n'est qu'un désir immodéré de flatter les passions des hommes qui les fait agir de la sorte; qu'ils voudraient que l'inclination du monde s'accordât avec la sévérité de l'Évangile, qu'ils ne corrompent que pour s'accommoder à la nature corrompue.... (P. 447.)

*Il est donc d'une extrême importance de justifier l'Église en cette rencontre....* (P. 448.)

Nous ne ferons donc qu'*opposer la véritable règle de l'Église* aux fausses règles qu'ils lui imputent. (P. 448.)

.... Peut-on dire après cela que l'Église consent à ces erreurs? et ne faut-il pas avoir toute la malice des hérétiques pour l'avancer, sous prétexte qu'un corps qui *n'est point de la hiérarchie* demeure opiniâtrément dans quelques sentiments particuliers condamnés par ceux qui ont autorité *dans le corps de la hiérarchie*? (P. 451.)

... Il ne faut pas douter *qu'il ne s'en perde beaucoup parmi les catholiques* dans la pernicieuse conduite de ces Pères : s'imaginant que des religieux soufferts dans l'Église n'ont que des sentiments conformes à ceux de l'É-

1. C'est-à-dire faire connaître : 1° que ce n'est pas la doctrine de l'Église; 2° [quelle est] la doctrine de l'Église; 3° que nos divisions ne nous séparent pas d'autel.

*aux hérétiques l'entrée de notre communion*, et de *corrompre mortellement* ce qui nous reste de personnes pieuses et *catholiques*. (P. 286.)

glise. Et il ne s'en perd pas moins parmi les *hérétiques*, par la vue de cette même *morale*, *qui les confirme dans le schisme*, et *leur fait croire qu'ils doivent demeurer éloignés d'une Eglise* où l'on publie des opinions si éloignés de la pureté évangélique. (P. 452.)

.... Il arriverait tout ensemble et que les hérétiques n'y rentreraient jamais, et que les catholiques s'y pervertiraient tous.... (P. 448.)

... Et ainsi (par cette opposition de l'Église) *ces fidèles n'ont aucun prétexte* de suivre ces relâchements..... Et les impies *et les hérétiques n'ont aucun sujet* de donner ces abus pour des marques du défaut de la providence de Dieu sur son Église.... (P. 301.)

.... Il ne reste que de rendre leur corruption si connue, que personne ne puisse s'y méprendre, afin que ce soit une chose si publique, que l'Église ne les souffre que pour les guérir, que *les fidèles n'en soient plus séduits*, que *les hérétiques n'en soient plus éloignés*.... (P. 453.)

Mais, encore qu'il soit vrai qu'ils sont tous égarés, il est vrai néanmoins que les uns le sont plus que les autres..... Nous ne voulons donc pas que ceux que Dieu nous a commis s'emportent tellement dans la vue des excès des Jésuites, qu'ils oublient qu'ils sont leurs frères, qu'ils sont dans l'unité de l'Église, qu'ils sont membres de notre corps, et qu'ainsi nous avons intérêt à les conserver; au lieu que *les hérétiques sont des membres retranchés* qui composent un corps ennemi du nôtre; ce qui met une distance infinie entre eux; *parce que le schisme est un si grand mal, que non seulement il est le plus grand* des maux, mais qu'il ne peut y avoir aucun bien où il se trouve, selon tous les Pères de l'Église. (P. 453.)

Il faut faire connaître.... que nos divisions ne nous séparent pas d'autel. (P. 285.)

Elle (l'Église) se plaint des deux, mais *bien plus des calvinistes*, à *cause du schisme*.

Que Dieu.... ayant égard *au bien qui est en vous* (P. 268.)

.. On ne saurait nier qu'il n'y ait *au moins un bien dans les Jésuites*, puisqu'ils ont gardé l'unité. (P. 455.)

**Sixième Factum.**

Il importe aux rois et princes d'*être en estime de piété*; et pour cela il faut qu'*ils se confessent à vous*. (P. 276.)

... Car comme ils *conduisent* une infinité de personnes qui veulent vivre dans le relâchement, *et passer néanmoins pour dévôts*, ces maximes leur sont absolument nécessaires, et ainsi

ils sont déterminés à ne jamais les condamner...

Ce n'est pas que je ne voie *combien vous êtes embarrassés*. Car *si vous vouliez vous dédire, cela serait fini*, mais, etc.... (P. 266).

Aussitôt qu'ils voudront renoncer à l'*Apologie*, nous les embrasserons de tout notre cœur. (P. 470.)

Et ainsi nous pourrions dire que tous nos désirs sont accomplis, s'il n'en restait un de ceux qui nous sont les plus chers... Car un de nos principaux souhaits a été que les Jésuites même renonçassent à leurs erreurs.....

On y remarque la même résolution à demeurer dans ces méchantes opinions, quoi qu'ils en parlent avec un peu plus de timidité, se trouvant *embarrassés* dans la manière de s'exprimer. (P. 458.)

Encore n'en désavouent-ils aucune de.... *Ils n'avaient qu'à prendre* l'extrait et le désavouer[2]. (P. 289.)

.... S'ils avaient voulu renoncer aux maximes horribles de l'*Apologie*, *ils n'avaient qu'à dire en deux mots* qu'ils y renoncent. (P. 459.)

Leurs maximes ont leur temps et leur lieu. (Ibid.)

... Par là ils demeurent en pouvoir de contenter tout le monde. Ils disent à ceux qui seront scandalisés de ces maximes, qu'ils ont raison.... Et ils diront à ceux qui voudront vivre selon ces maximes, qu'ils le peuvent.... (P. 459.)

Leur vanité tend à *s'élever* de leurs erreurs. (P. 289.)

Ils osent après cela *s'élever* comme les personnes du monde les plus irréprehensibles.... (P. 459.)

*Nous nous soutenons jusqu'à périr.* (Lamy). (P. 256.)

Ils font profession de défendre tous ensemble les sentiments de chacun d'eux. (P. 462.)

[Puis l'exemple du P. Lamy est développé. (P. 463-465); et on lit à ce sujet cette phrase]?

Car, au lieu que ces Pères doivent être portés, non seulement par piété, mais même par prudence, à supprimer cette doctrine et à en prévenir la censure, bien loin d'agir de la sorte, ils résisteront de toutes leurs forces.... (P. 464.)

[Mais il est probable que la note de

1. *Barré*, c'est-à-dire, comme souvent ailleurs, utilisé.

2. Michaut, 377. M. Michaut a bien vu que c'étaient ici des notes pour les *Factums* des Curés de Paris, et qu'il s'agissait du livre du P. Pirot, mais ce n'est pas au 2e *Factum* qu'il fallait renvoyer.

Pascal est relative particulièrement à la phrase de *Caramuel* citée un peu plus loin dans le *Factum*]?

« Le P. Lamy eût pu omettre cette résolution, mais puisqu'il l'a imprimée, il doit la soutenir, *et nous devons la défendre.* » (P. 467.)

Conformes aux païens par leurs fautes, et aux martyrs par leur supplice. (P. 289.)

Selon un grand Père de l'Église, et grand martyr lui-même, ce n'est pas la peine, mais la cause pour laquelle on endure, qui fait les martyrs, *non pœna, sed causa* (Saint Cypr.) (P. 469.)

[Cf. les notes sur la *paix* citées plus haut, et le 2e *Factum*.]

Ceux qui n'ont point connaissance de ces désordres, et qui regardent seulement en général le bien de la paix, peuvent peut-être s'imaginer qu'elle serait préférable à ces disputes. Mais d'ouvrir les yeux à ces désordres, et en les envisageant en leur entier, vouloir demeurer en repos, sans en arrêter le cours, c'est ce que nous croyons incompatible avec l'amour de la religion et de l'Église.... (P. 469.)

Qui eût dit à vos généraux qu'un temps était proche qu'ils (les docteurs de la morale relâchée) donneraient ces mœurs à l'Église?... (P. 282.)

Plaintes des Généraux. Point de Saint-Ignace. Point de Lainez. Quelques-unes de Borgia et d'Aquaviva. Infinies de Mutius, etc... (P. 259.)

Toutes les choses d'où nos premiers généraux craignaient la perte de la société.... (Ibid.)

*Non è piu quella. Vitellescus.* 180.

Belle lettre d'Aquaviva, 13 juin 1611, contre les opinions probables. (P. 260.)

[Cf. p. 253-256, des notes prises, dit-on, par Arnauld dans les lettres d'Aquaviva et de Vitelleschi, et commentées par Pascal. Si c'est à Pascal qu'on remet les notes, et s'il les commente, n'est-ce pas un signe qu'à lui appartiendra l'usage, c'est-à-dire la rédaction?]

Et leurs propres généraux, qui ont eu tant d'amour pour eux, mais qui ont vu aussi la corruption qui s'y glissait, leur ont écrit d'une telle sorte, que si nous étions jamais obligés de le faire paraître, on verrait ce que la charité sait dire, et comment elle sait soutenir avec vigueur la cause de la vérité blessée.... (P. 470.)

**Septième Factum.**

[Aucune trace dans les notes de Pascal.

Mais comme ce *Factum* est une relation de ce qui s'est fait à propos de l'*Apologie*, il ne faut pas s'étonner s'il rappelle la matière et les pensées des

*Factums* précédents, et s'il touche des points qui, développés dans certains *Factums*, étaient indiqués dans les notes. Ainsi :]

Cinquième *Factum*, et les notes, plus haut, p. 19-20.

C'était peut-être le plus nécessaire de tous leurs écrits, après lequel il y a sujet d'espérer que les hérétiques n'auront plus la hardiesse de prendre aucun prétexte de ces corruptions des Jésuites et de quelques autres auteurs particuliers, pour imposer à l'Église des opinions qu'elle abhorre. (P. 494.)

Cinquième *Factum* (... rendre leur corruption si connue, que personne ne puisse s'y méprendre, etc...), et la note correspondante (et ainsi les fidèles n'ont aucun prétexte de suivre ces relâchements....) Cf. plus haut, p. 21.

.... Messeigneurs les prélats... ont fait tant de censures, que toute la France en est aujourd'hui remplie, et qu'il ne peut plus rester à personne le moindre prétexte de suivre ces impiétés proscrites par tant d'évêques.... (P. 505.)

Deuxième *Factum*, et les notes : cf. p. 18.

[Il y a aussi une allusion (p. 503) à la censure de l'évêque de Nevers, dont nous parlerons plus loin, et à son propos un rappel du dévelpppement sur la *paix*.]

**XVI^e^ Provinciale.**

Je vous dis que vous anéantissez la morale chrétienne en la séparant de l'amour de Dieu....; et vous me dites que le P. Mester est mort, lui que je n'ai vu de ma vie. (Etc.., p. 160.)

**Huitième Factum.**

En vérité, mon révérend Père, nous ne savons quel jugement vous faites du monde, pour croire qu'il est capable de se satisfaire de réponses aussi peu raisonnables. Nous disons aux Jésuites qu'ils empoisonnent les âmes en autorisant la simonie, le meurtre, et la calomnie; et le P. Annat, choisi pour justifier sa compagnie, nous dit que M. le Nonce n'était pas présent lorsque le P. de Lingendes présenta à M. le Chancelier une déclaration sur les erreurs de l'*Apologie*, et qu'il en a un certificat en bonne forme. (Etc, etc.... P. 510.)

Le sens du raisonnement est le même : mais l'auteur du *Factum* a pu s'inspirer de la *Provinciale*, qu'il connaissait. Ce qui ferait croire qu'on a affaire à une imitation, c'est le scrupule sur l'emploi du tour, que laisse voir la phrase suivante :

Nous ne disons pas, mon Révérend Père, que vous opposiez précisément ces réponses à ces reproches, mais

nous vous disons que toute notre accusation consistant dans ces reproches, nous n'y trouvons point d'autre réponse dans votre écrit. (Ibid.)

Il est vrai que ce scrupule d'exactitude a pu venir aux curés qui ont lu et adopté le *Factum* dans leur assemblée, et que la phrase a pu être ajoutée pour y donner satisfaction. De cela, on ne peut rien savoir. Il reste que la rencontre avec une *Provinciale* imprimée et publique ne peut autoriser l'attribution d'un écrit à Pascal.

**XV^e^ Provinciale.**

A quoi songez vous, mes Pères, de témoigner ainsi publiquement que vous ne mesurez la foi et la vertu des hommes que par les sentiments qu'ils ont pour votre société?.... C'est donc une même chose dans votre langage d'attaquer votre société, et d'être hérétiques (etc... p. 80).

**Huitième Factum.**

... Si ce n'est pas cette règle générale, selon laquelle il paraît que vous jugez de tous les hommes, qui est que tous ceux qui parlent à votre avantage sont tellement irréprochables, qu'on doit ajouter une croyance aveugle à tout ce qu'ils disent; et que ceux, au contraire, qui n'approuvent pas vos égarements, ne méritent pas d'être crus, quelque rang qu'ils tiennent dans le monde, et quelque estime qu'ils y aient acquise de sincérité et de vertu. Vous croyez avoir assez repoussé leur témoignage, en disant que ce sont des gens qui ont un zèle réformé, sans craindre que l'on vous dise que votre zèle n'est guère réformé, mais qu'il aurait grand besoin de l'être.

**XVIII^e^ Provinciale.**

D'où apprendrons-nous donc la vérité des faits? Ce *sera des yeux*, mon Père, qui en sont les légitimes juges.... (P. 227.)

... Puis que nous n'avons pas besoin du témoignage de personne, *mais seulement de nos propres yeux*, pour savoir que ces Casuistes sont des Jésuites.... (P. 545.)

Ici encore, on est en présence d'imitations, d'où il n'y a aucune conclusion à tirer. Ce peut être Pascal, qui naturellement applique ses procédés de raisonnement; ce peut être un de ses amis qui les emprunte aux *Provinciales*.

**XV^e^ Provinciale.**

Le passage cité plus haut, dans cette même page.

**Neuvième Factum.**

Car leur amour propre leur persuadant toujours que tous ceux qui décrient leurs méchantes opinions et leur mauvaise conduite, sont de faux et d'injustes accusateurs qui calomnient leur société, il leur est aisé de conclure ensuite, par leur morale

même, qu'il leur est permis de les faire passer pour hérétiques, pour empoisonneurs, pour imposteurs et faussaires.... (P. 557.)

*Ibidem.*

.... Un exemple signalé du procédé ordinaire de votre compagnie contre tous ceux qui s'opposent à ses désordres, qui est de les traiter d'hérétiques.... (P. 575.)

**Dixième Factum.**

Aucune trace dans les notes de Pascal.

Outre les curés de Paris, beaucoup de curés des autres diocèses de France s'émurent contre l'*Apologie*. Port-Royal leur fournit des armes. Pascal dut s'y employer aussi. Les PP. de Backer et Sommervogel, dans leur *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus* (au mot PIROT), attribuent à Pascal les requêtes des curés de Nevers et d'Amiens.

Voici ce que l'examen des pièces m'a fourni.

**Notes de Pascal.**

Comme les deux principaux intérêts de l'Église sont la conservation de la piété des fidèles et la conversion des hérétiques, nous sommes comblés de douleur, de voir les factions qui se font aujourd'hui pour introduire les erreurs les plus capables de fermer pour jamais aux hérétiques l'entrée de notre communion, et de corrompre mortellement ce qui nous reste de personnes pieuses et catholiques. Cette entreprise qu'on fait aujourd'hui si ouvertement contre les vérités de la religion et les plus importantes pour le salut, ne nous remplit pas seulement de déplaisir, mais aussi de frayeur et de crainte, parce que, outre le sentiment que tout chrétien doit avoir de ces désordres, nous avons de plus l'obligation d'y remédier et d'employer l'autorité que Dieu nous a donnée pour faire que les peuples qu'il nous a commis, etc. (P. 286.)

Le cinquième *Factum* : cf. p. 19-20.

**Factum des curés de Nevers.**

Comme les deux principaux intérêts de l'Église sont de conserver les fidèles dans la piété et de rappeler les hérétiques à la vérité qu'ils ont quittée, nous avons été touchés d'une douleur bien sensible, en voyant le méchant livre de l'*Apologie des Casuistes* se répandre dans l'Église, parce que nous avons reconnu qu'il n'y avait rien de plus capable de retirer les fidèles de la sainteté des mœurs et de confirmer les hérétiques dans leur obstination et dans leur schisme.....

... L'entreprise si dangereuse des Casuistes corrompus....

(*Œuvres de Pascal*, éd. Hachette, in-18, t. III, p. 265.)

... Pour le moins cela servira à notre décharge, et à la satisfaction du devoir que Dieu nous a imposé, d'instruire nos peuples.... (T. III, p. 267).

... Ils ont fait voir ensuite dans leur *cinquième écrit* que les hérétiques n'ont aucun fondement dans les calom-

REESE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA



nies dont ils entreprennent de noircir l'Église, en lui imputant des erreurs qui n'appartiennent qu'aux Casuistes et aux Jésuites.... (T. III, p. 265.)

[Et dans toute la page suivante, l'argument du *Cinquième Factum* est repris et retourné.]

Et ainsi les fidèles n'ont *aucun prétexte de suivre ces relâchements* qui ne leur sont offerts que par les mains étrangères de ces Casuistes, au lieu de *la saine* doctrine qui leur est présentée par la main paternelle de leurs propres pasteurs... (P. 301). [Cf. plus haut, p. 21.]

.... Grâce à Dieu, il ne reste plus aujourd'hui *aucun prétexte de suivre leur lâche et pernicieuse conduite*, après qu'elle a été publiquement décriée et condamnée et par les prélats, et par les docteurs, et par tous les pasteurs ordinaires.... (T. III, p. 268).

Le cinquième *Factum* est du 11 juin. Le *Factum* des curés de Nevers, daté du 15 juillet, a pu s'en inspirer. Mais il reprend textuellement dans ses premières lignes une note de Pascal, qui, bien qu'utilisée dans ce même *Factum*, n'y avait pas été aussi soigneusement transcrite. Les deux *Factums* n'auraient-ils pas été faits en même temps par Pascal, sur les mêmes notes ou bien immédiatement l'un après l'autre?

**Notes de Pascal.**

Il est bon de faire l'un; mais il ne faut pas laisser l'autre. *Le même Dieu qui nous a dit, etc.* (P. 291.)

Il est indifférent au cœur de l'homme de croire trois ou quatre personnes en la Trinité, mais non pas, etc. Et de là vient qu'ils s'échauffent pour soutenir l'un et non pas l'autre. (P. 290.)

.... Dont les erreurs sont d'autant plus capables de corrompre les fidèles, qu'elles ne sont pas sur des points de théologie disproportionnés à l'intelligence des peuples, mais sur les points les plus populaires et les plus conformes aux inclinations corrompues

**Factum des curés d'Amiens.**

(15 juillet 1658).

... *Le même Jésus Christ qui a dit* dans l'Évangile : « Celui qui n'aura pas reçu une seconde naissance de l'eau et de l'esprit, n'entrera pas dans le royaume des cieux », *a dit aussi* dans l'Évangile : « Si votre justice n'est pas plus grande que celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. » (T. III, p. 271.)

[Et toute la page précédente explique la nécessité de ne pas se contenter de *l'un* (la foi) en laissant *l'autre* (la bonne vie).]

... Il (Saint Bernard) commence même par les désordres de ce sophiste (Abélard) sur la matière de la morale, plutôt que pour ses égarements sur les questions de la Sainte Trinité, parce que toutes sortes de personnes étaient capables de se corrompre facilement par la doctrine des choses qu'il enseignait touchant les mœurs et les sacrements : au lieu qu'il n'y avait que les curieux et les doctes qui pouvaient se laisser surprendre par les

de la nature.... (*Septième factum*, 8 février 1659.)

*Second Factum*, et *Notes de Pascal*, plus haut, p. 18.

Cf. les pensées sur la vérité et la paix.

**XII^e Provinciale.**

... Suivant cette parole d'un ancien, *Omnia pro tempore, nihil pro veritate*[1]. (T. I, p. 393.)

*Factum des curés de Nevers* : plus haut, p. 26.

*Second Factum des curés de Paris*, plus haut, p. 18.

[Mais les curés de Paris, d'une façon plus hardie distinguent *temps de guerre* et *temps de paix*.]

nouveautés qu'il avançait sur le plus incompréhensible de tous nos mystères.... (T. III, p. 273.)

**Factum des curés d'Évreux.**

(21 septembre 1658.)

... Et jamais nous n'aurions voulu le rompre, afin de conserver la charité et la paix avec tout le monde, selon notre pouvoir, suivant le conseil de Saint Paul; si nous n'apprenions des Saints Pères qu'il y a des temps et des rencontres dans lesquelles on est obligé de troubler son repos, et de s'élever au-dessus de toutes considérations humaines, principalement quand la vérité est attaquée, qu'elle est combattue, et comme détenue captive. (P. 283.)

.... On peut lui approprier (à Pirot) ces paroles d'Optat Milevitain (lib. I, *adv. Parmen*) : *Omnia pro tempore, nihil pro veritate*.

**Censure faite par M. l'évêque de Nevers.**

Du 8 novembre 1658.

L'étroite obligation que Jésus Christ a imposée à ceux qu'il a établis prélats et pasteurs sur son peuple, de conserver tout ensemble, l'unité des esprits dans le sacré lien de la paix, et sa doctrine saine dans tout le corps mystique de son Église, nous a souvent fait gémir..... (T. III, p. 292.)

... Il faut croire avec le sage qu'il y a un temps de se taire, en dissimulant quelque temps des choses répréhensibles, pour éviter de plus grands maux ; et un temps de parler, lorsque, faute de contredire les impies profanateurs de la parole de Dieu, les peuples pourraient donner quelque croyance à leurs sentiments opposés aux plus saintes et plus importantes maximes du christianisme.

1. Faugère met cette note : « Nous inclinons à penser que « cette parole d'un ancien » est une réminiscence d'un passage du *Dialogue* de Cicéron *sur l'amitié*. » En effet, il dit en appendice qu'après avoir *vainement cherché* dans Tacite, Sénèque et Cicéron, il a trouvé ceci : [*vitium*] *levium hominum atque fallacium, ad voluntatem loquentium omnia, nihil ad veritatem.* (*De am.*, 25.) Ce qui prouve qu'Optat imitait Cicéron.

A ce long dépouillement, il faut encore ajouter une confrontation de textes particulièrement importants ici : celle des notes de Pascal avec un projet de mandement contre l'*Apologie des Casuistes*.

**Projet de mandement.**

Et les impies et les hérétiques n'ont aucun sujet de *donner ces abus pour des marques du défaut de la providence de Dieu sur son Église.*

... Il est sans doute que les impies tirent de ces abus des conséquences contre la vérité de notre religion, capables d'ébranler les faibles, en *les donnant pour des marques que Dieu ne règle pas la conduite de l'Église*, puisque, après l'avoir assurée d'une possession éternelle de la vérité, on la voit abandonnée à des erreurs et à des égarements si effroyables. (P. 586.)

Puisque, l'Église étant proprement dans le corps de la hiérarchie, *tant s'en faut* qu'on puisse conclure de l'état présent des choses que Dieu l'ait abandonnée à la corruption, qu'il n'a jamais mieux paru qu'aujourd'hui que Dieu la défend visiblement de la corruption. (P. 301.)

... Car *tant s'en faut* que ces abus qui se glissent dans l'Église, puissent rendre suspecte la vérité des promesses de Jésus Christ, que rien n'en prouve davantage la vérité. (P. 586.)

Et ainsi *les fidèles* n'ont aucun prétexte de suivre ces relâchements.
.... *Et les impies* et les hérétiques n'ont aucun sujet.... (P. 301.)

.. Nous nous sentons obligés de les expliquer si clairement.... que les *personnes pieuses* soient désormais sans péril, *et les impies* sans excuse dans les conséquences qu'ils tirent des égarements des Casuistes. (P. 586.)

De sorte que, s'il est vrai, d'une part que *quelques religieux relâchés et quelques Casuistes relâchés*, qui ne sont pas membres de la hiérarchie, ont trempé dans ces corruptions, il est constant de l'autre, que *les véritables pasteurs de l'Église*, qui sont les véritables dépositaires de la parole divine, l'ont conservée... (P. 301.)
. . *L'Église étant proprement dans le corps de la hiérarchie...* (P. 301.)

Si on a quelque sujet de gémir de voir *quelques religieux relâchés et quelques Casuistes corrompus* qui introduisent ces relâchements, on a sujet de bénir Dieu de ce que *les pasteurs ordinaires de l'Église* leur résistent; et qu'ainsi *le corps de la hiérarchie, en quoi consiste proprement l'Église*, demeure exempt de ce relâchement :

1. Saint Pierre. c. 2. Faux prophètes passés, image des futurs. (P. 303.)

En quoi il n'arrive rien que de conforme à ce que Saint Pierre a prédit (1 Petr. 2, I), en cette sorte : « De la même manière qu'il y a eu des faux prophètes entre les Juifs, aussi il s'en élèvera parmi nous. » (P. 588).

Vous ignorez les prophéties, si vous ne savez que tout cela doit arriver, *princes*, *prophètes*, Pape, et même *les*

L'écriture nous apprend donc que c'est *des faux prophètes* que l'impiété a pris son origine...; que les *grands*

*prêtres*. Et néanmoins l'Église doit subsister. Par la grâce de Dieu, nous n'en sommes pas là! Malheur à ces prêtres! Mais nous espérons que Dieu nous fera la miséricorde que nous n'en serons point. (P. 302.)

Mais est-il probable que la probabilité assure? *Différence entre repos et sûreté de conscience*. Rien ne donne l'assurance que la vérité; rien ne donne le *repos que la recherche sincère de la vérité*. (P. 283.)

*du monde* ont été les premiers suppôts de leurs doctrines flatteuses; que les peuples en ont été infectés ensuite. Mais quand les *prêtres* mêmes s'y sont ployés.... Voilà le dernier des malheurs, où par la grâce de Dieu, l'Église n'est pas encore..... L'autorité de ces docteurs ne les rendra pas excusables devant Dieu. (P. 589-590.)

De sorte que tant s'en faut que cette probabilité des sentiments et cette autorité des docteurs qui les enseignent excusent devant Dieu ceux qui les suivent; que *cette confiance* est, au contraire, le plus grand sujet de la colère de Dieu sur eux; parce qu'elle ne vient en effet que d'*un désir corrompu de chercher du repos* dans ses vices, et *non pas d'une recherche pure et sincère de la vérité de Dieu*...(P. 591.)

Ce projet de mandement fait pour quelque évêque ne fut pas publié. Il resta parmi les papiers de Pascal, et s'est retrouvé dans le recueil de P. Guerrier, sous ce titre : *Écrit de M. Pascal*. Il n'y a pas ici de doute à avoir. Si l'on accepte pour être de Pascal des fragments non autographes de *Pensées* qu'on tire des manuscrits de P. Guerrier, de quel droit rejeter l'attribution qu'il lui fait de ce projet? Et quand on voit le rapport du projet et des notes, et que ce rapport se trouve le même entre d'autres notes et certains *Factums*, peut-on douter, hésiter à rendre ces *Factums* à Pascal?

Peut-on hésiter à le faire, quand on voit dans les mêmes notes des ébauches toutes pareilles de certaines pages des *Provinciales*? Voici un ou deux exemples, qui suffiront :

Je croyais bien qu'on fût damné pour n'avoir pas eu de bonnes pensées, mais pour croire que personne n'en a, cela m'est nouveau. (Barré.) P. 261,[1],

Vous sentirez la force de la vérité[2] et vous lui céderez. (P. 267.)

*Mentiris impudentissime*. (P. 267.)[3]

N'est-il pas tout à fait arbitraire de croire que Pascal ne faisait pas le même usage de ses notes dans les deux cas?

Et quel rôle peut-on se représenter que fût le sien, si ce n'est le

1. Cf. *4e Prov.*, t. I, p. 82.
2. *17e Prov.*, p. 160.
3. *15e Prov.*, p. 93.

rôle de rédacteur? Il n'était bon qu'à cela, parmi ces gens savants et tous théologiens, cet homme qui n'avait pas lu les Pères, ce « ramasseur de coquilles ».

La démonstration que je viens de faire se complète par des arguments d'ordre littéraire, qui dès lors ne sont plus négligeables.

Ce n'est pourtant pas la qualité du style que je veux faire valoir. Il est notable sans doute, que ce soit dans les mêmes *Factums*, dans le 2e, le 5e et le 6e, que nous retrouvons des notes de Pascal, et que Maynard et Sainte-Beuve ont retrouvé l'éloquence de Pascal; il faut bien penser que ce n'est pas de leur part un goût purement subjectif. Cependant il y a dans les autres *Factums* des pages vigoureuses qu'on ne s'étonnerait pas de voir attribuer à Pascal; et ainsi l'argument du style, ainsi que le veut l'éditeur de Pascal dans la *Collection des Grands Écrivains*, est à écarter comme trop peu décisif.

Mais, à part la saveur du style, il y a des marques d'auteur qui sont plus visibles et dépendent moins du goût personnel et de l'appréciation incontrôlable du lecteur : c'est le tour de raisonnement, le traitement logique, la méthode de démonstration.

L'antithèse est chez Pascal plus qu'un effet de style : c'est une demarche de la pensée, qui se rapporte à une conception très particulière du rapport de l'esprit à la vérité. A ce point de vue les deux premiers *Factums* offrent des pages remarquables[1]. Mais je ne m'y arrête pas, cela est encore trop peu décisif.

Mais voici qui est plus particulier. Lisez ce passage :

> Nous demanderons aux calvinistes qui leur a appris à tirer cette bizarre conséquence : les Jésuites sont dans cette opinion; donc l'Église y est aussi; comme si sa règle était de ne suivre que les maximes des Jésuites! Et nous dirons à ces Pères que c'est aussi mal prouver que l'Église est de leur sentiment, de ne faire autre chose que montrer que les Calvinistes les combattent, parce que sa règle n'est pas aussi de dire toujours le contraire des hérétiques. Nous n'avons donc pour règle ni d'être toujours contraires aux hérétiques, ni d'être toujours conformes aux Jésuites. Dieu nous préserve d'une telle règle selon laquelle il faudrait croire mille erreurs, parce que ces Pères les enseignent; et ne pas croire les articles principaux de la foi, comme la Trinité et la Rédemption du monde, parce que les hérétiques les croient![2]

Quiconque a étudié d'un peu près le mécanisme des démonstrations de Pascal reconnaît là un de ses procédés favoris : il consiste à montrer que la vérité est divisée entre deux sectes contraires,

1. 1er *Factum*, p. 364; 2e *Factum*, p. 398 (éd. Faugère).
2. 5e *Factum*, p. 448.

condamnables chacune parce qu'elles ne professent qu'une partie de la vérité, et que le juste parti consiste à réunir les contraires qui s'opposent dans ces deux sectes. Ainsi Jésus-Christ lève la contradiction du dogmatisme et du pyrrhonisme[1]; le jansénisme affirme à la fois « la puissance de la nature contre les luthériens, et l'impuissance de la nature contre les pélagiens[2] ». Dans ses notes, Pascal insiste sur ce que « l'Église a toujours été combattue par des erreurs contraires », qui consistent à ne pas professer toute la vérité. « Tous errent d'autant plus dangereusement qu'ils suivent chacun une vérité; leur faute n'est pas de suivre une fausseté, mais ne pas suivre une autre vérité. »

Par une application nouvelle de ce procédé, Pascal montre ici l'Église entre les Jésuites et les Calvinistes, croyant certaines choses avec les uns et avec les autres, et rejetant une partie de ce que croient les uns et les autres.

Mais au sixième *factum*, dans une admirable page, il va reprocher aux Jésuites précisément l'emploi de cette méthode de profession des contraires, parce qu'il s'agit de deux contraires vraiment inconciliables.

.... Ils n'ont jamais demandé la suppression de l'Évangile. Ils y perdraient : ils en ont affaire pour les gens de bien; ils s'en servent quelquefois aussi utilement que des Casuistes. Mais ils perdraient aussi, si on leur ôtait l'*Apologie* qui leur est si souvent nécessaire. Leur théologie va uniquement à n'exclure ni l'un ni l'autre....

Et ainsi le procédé des Jésuites est une contrefaçon de la vérité qui allie toujours les contraires.

Examinons maintenant la composition. On trouvera que le 1e, le 2e, le 5e et le 6e *Factum*, possèdent, avec une composition organique et vivante, un mouvement continu qui enchaîne les diverses parties et attire les développements successifs : tandis que le 3e, le 8e et le 9e sont des discussions de textes, d'objections et de plaintes qui se succèdent sans art, sans transitions, par un simple et sec numérotage. Il y a la même différence entre ces trois *Factums* et les quatre autres, qu'entre les *Provinciales* et la *Théologie morale des Jésuites*[3].

1. *Entretien avec M. de Saci; Pensées.*

2. *Dissertation sur les commandements* de Dieu, t. III, p. 94, in-18, éd. Hachette. — Cf. la *18e Provinciale*, d'où il résulte que les Jansénistes parlent à la fois comme Calvin et contre Calvin.

3. Je ne dis rien ici du 7e, qui n'est qu'une relation historique, ni du 4e, qui n'est qu'une conclusion du 3e, ni du 10e, qui n'est qu'une dénonciation de l'ouvrage de Tambourin aux vicaires généraux.

Je remarquerai encore dans les *factums* 1, 2, 5, 6, une manière de citer libre et efficace, en traduisant et en resserrant les passages, et en cueillant çà et là les mots expressifs du texte. Au lieu que dans les autres, les longs passages, les passages non traduits, les documents rapportés in extenso abondent. Encore ici, nous avons affaire à deux pratiques distinctes, l'une qui se retrouve dans les *Provinciales*, l'autre familière à tous les Jansénistes, hormis Pascal.

Enfin qu'on veuille bien jeter les yeux sur le tableau qui suit :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Le 1er *Factum*, | attrib. à Pascal, a, | dans l'éd. Hachette, | in-8. | 14 | pages. |
| Le 2e | — | — | — | 12 | — |
| Le 3e et le 4e *Fact.*[1] | non attr. à Pascal, ont, | — | — | 45 | — |
| Le 5e. *Factum*, | attrib. à Pascal, a, | — | — | 13 | — |
| Le 6e | — | — | — | 14 | — |
| Le 7e | — non attr. à Pascal, a | — | — | 37 | — |
| Le 8e | — — — | — | — | 39 | — |
| Le 9e | — — — | — | — | 38 | — |

N'y a-t-il pas là d'une part une brièveté, de l'autre une prolixité bien significatives?

Concluons donc.

Le *Projet de mandement* est de Pascal, parce qu'il a été trouvé dans les papiers de Pascal, parce que le P. Guerrier, par qui nous arrivons à Marguerite Périer, le lui attribue, parce que nous constatons son rapport aux notes de Pascal.

Le *Factum* des curés de Nevers *peut être* de Pascal, pour le rapport du début à un fragment de Pascal.

Le *Factum* des curés d'Amiens présente un rapport étrange à deux notes de Pascal. Mais ce *Factum* a d'ailleurs un caractère si local, et le rapport étant un rapport d'idées plutôt que de style, on serait tenté de croire ici que Pascal trouvant une ou deux idées intéressantes dans le *Factum*, en a pris note. Je remarque qu'il retranche saint Bernard et Abélard dans sa note, et ne garde que l'idée générale, au lieu que le *Factum* étalait une érudition précise et particulière.

Le *Factum* des curés d'Évreux, la censure de l'évêque de Nevers ont pu s'inspirer du 2e *Factum* des curés de Paris; et il n'y a pas de quoi les rapporter à Pascal.

Quant aux *Factums* des curés de Paris, le 3e, le 4e, le 7e, le 8e

1. Je les réunis ici, parce qu'ils ne font qu'un mémoire en deux parties.

et le 9e, que la tradition janséniste attribue à Nicole ou à Arnauld, ne concordent nulle part avec les notes de Pascal, et présentent la composition, la méthode de discussion, la manière de citer, la prolixité qui distinguent les écrits polémiques de Port-Royal. Les factums 1, 2, 5, 6, qui sont attribués à Pascal par des traditions jansénistes, utilisent en beaucoup de passages les notes authentiques de Pascal, offrent une brièveté, une manière de citer, une méthode de discussion, une unité, des procédés logiques qui sont propres à Pascal. N'est-ce pas assez pour conclure qu'ils sont de Pascal? Les caractères intrinsèques qu'on y découvre confirment l'attribution traditionnelle : que faut-il de plus? Qu'a-t-on de plus pour rendre à Pascal le *Discours sur les passions de l'amour?*

Il faudrait donc se résoudre à imprimer ces quatre *Factums* et le *Projet de mandement* avec la *Lettre d'un avocat* parmi les ouvrages authentiques de Pascal, sans s'inquiéter de ce que leur matière nous intéresse moins que celle des *Provinciales*. Le *Factum des curés de Nevers* sera imprimé comme une pièce qui peut être de Pascal, et qui à coup sûr contient du Pascal. Enfin on peut débarrasser les éditions de Pascal de tous les autres *Factums*, mandements et requêtes, ou n'en conserver, comme pièces justificatives, que ce qui pourra être utile à l'intelligence des écrits de Pascal. Le septième *Factum* est la pièce la plus importante à cet égard; on n'est pas forcé d'y joindre les 3e, 4e, 8e, et 9e *Factums*, des curés de Paris, mais surtout il n'y a aucune utilité à retenir le 10e *Factum* qui n'a pas trait à l'*Apologie*, ni les écrits des curés de province, ni les ordonnances épiscopales.

Une dernière remarque. Malgré les beautés de certaines pages, on peut trouver que les quatre *Factums* qui sont de Pascal pâlissent dans l'ensemble à côté des *Provinciales*, et même à côté des notes qui en esquissent les développements : les traits sont moins vifs, moins hardis, il y a moins de flamme. Cela peut tenir à ce que Pascal, sachant qu'il engageait la responsabilité des curés, se contenait, se surveillait, entrait avec sa merveilleuse souplesse dans le caractère prudent et grave de ceux au nom desquels il parlait. Cela peut tenir aussi à ce que ces écrits, comme on voit au 7e *Factum*, ont été revisés dans l'assemblée des curés : certaines retouches, certaines atténuations ont pu être faites. Il se peut que nous ayons là du Pascal qui a passé par la censure : ce n'en est pas moins du Pascal.

GUSTAVE LANSON.

# EST-CE UN MADRIGAL DE BOSSUET?

## I

Voici un document inédit qui, s'il est authentique, modifiera sans doute l'idée qu'on se fait généralement de la vie et du caractère de Bossuet. Aussi croyons-nous devoir le soumettre au jugement et peut-être aux discussions des lecteurs de la *Revue d'histoire littéraire*.

Il fait partie d'un recueil manuscrit de la bibliothèque Sainte-Geneviève, formé vers 1670, et qui appartenait jadis aux génovéfains, ainsi qu'en témoigne une note de l'année 1752. Il est actuellement catalogué sous le numéro 3208.

*Sur l'Espérance, par Monsieur l'évêque de Condom*[1].

De toutes les passions agréables, je n'ai jamais goûté que l'espérance. Ce n'est que par elle que je reconnais les autres, et j'avoue que je lui suis redevable du peu de plaisir que j'ai dans l'âme. Ainsi ayant à me déclarer[2], il faut que ce soit en sa faveur. Je soutiens non seulement qu'elle donne une joie plus solide, mais qu'elle est la seule qui en donne de véritable. On peut dire qu'elle est le printemps des passions. Quoiqu'elle ne fasse voir que des fleurs, elle est mille fois plus agréable que celle qui donne des fruits. Elle avance les plaisirs, elle en fait jouir pendant longtemps, elle est la seule qui en donne de purs et sans aucun mélange, et, ce que j'estime plus que toutes choses, elle a le don de les agrandir, et tel plaisir qui nous paraît petit quand nous le goûtons en lui-même, était un grand plaisir quand nous le recevions par les mains de l'espérance.

On dit qu'il n'y a que l'amour qui sache donner de solides plaisirs. Or je ne trouve que deux biens en son pouvoir : l'espérance et la possession. Il s'agit de savoir laquelle des deux contribue davantage à notre félicité. Il me semble que la première a de quoi nous contenter par elle-même, au lieu que la possession n'est rien quand elle est toute seule, et que, pour être agréable, elle a besoin du secours de l'espérance. Posséder ce qu'on aime, si absolument qu'on ne puisse plus faire aucun progrès, est un plaisir fade qui ne dure pas longtemps, pour peu

1. Sainte-Geneviève, manuscrit 3208, ff. 195 et 196.
2. Ces mots semblent indiquer que nous avons affaire à quelque divertissement de salon.

que l'on soit délicat. Une maîtresse habile n'a garde de se mettre sur ce pied-là; elle donne son cœur, il est vrai; mais de temps en temps elle fait voir dans ce cœur de certains éloignements[1] où l'on veut parvenir, elle découvre certains sentiments délicats qu'on souhaite de lui inspirer. Tantôt c'est un rival qu'elle se fait demander, tantôt c'est une bienséance ou quelqu'un de ses plaisirs qu'on veut qu'elle sacrifie; et il est si vrai qu'en amour l'espérance est reconnue pour le sel et pour l'âme des plaisirs, que celles même qui n'ont point d'amants qu'elles veuillent sacrifier, et que leur peu de vertu[2] et les bornes de leur esprit mettent hors d'état de fournir longtemps à des espérances réelles, ont recours pour se maintenir, aux plaisirs que peut donner une facile espérance. J'en connais qui, lorsqu'elles entretiennent ceux qu'elles aiment, se font des amants qui ne pensent point à elles, maltraitent des gens qui sont hors d'état d'être maltraités et qui ne prennent nulles mesures pour ne l'être point, afin de réjouir leurs amants par ces fantômes supposés, et de leur pouvoir encore donner de l'espérance, lors même qu'elles n'ont plus rien à leur accorder. Le seul art d'éterniser l'amour, c'est de rendre heureux en n'accordant jamais une faveur qu'on n'en montre une autre, en substituant toujours à quelques biens qu'on donne quelque autre bien qu'on peut donner, et en faisant succéder une espérance à une possession, et la science qui a pour objet le gouvernement des hommes consiste particulièrement à connaître les plaisirs où ils sont sensibles, et sur cela à leur ménager des espérances. Quiconque a su trouver ce secret-là, vient aisément à bout de toutes choses.

Qu'on ne dise pas que les plaisirs que donne l'espérance sont des plaisirs en songe, et des plaisirs d'enchantements. C'est le destin de tous les plaisirs de la terre, et on peut dire à l'avantage de l'espérance, qu'elle en fait tout ce que l'on en peut faire, puisqu'elle leur ôte toute leur amertume et qu'elle n'en prend que le bon, semblable aux abeilles qui ne rapportent de dessus les fleurs que ce qu'il y a de pur.

L'espérance sera toujours ma passion favorite, elle est la plus agréable; je la veux préférer à toutes les autres.

Un amant plus ambitieux
Voudrait sans doute avoir une autre récompense :
Pour moi, je sais borner mes vœux.
Faites-moi vivre en espérance,
Iris, et je suis trop heureux.

## II

Si ces vers et la page de prose qui les précède ont bien Bossuet pour auteur, il faut avouer que M. de Condom a payé tribut aux

1. *Éloignements*, lointains, terme emprunté au langage de la peinture.
2. *Vertu*, mérite.

futilités littéraires auxquelles se livraient dans les salons les beaux esprits du temps, et qu'il a parlé par expérience des choses de l'amour. Cette dernière considération empêchera sans doute plus d'un admirateur de ce grand homme de lui attribuer cette composition d'un caractère plutôt profane.

Il est vrai qu'elle s'accorde assez peu avec le témoignage que lui rend la sœur Cornuau, sa pénitente, « qu'il était pur comme un ange »; mais le jugement d'une dévote sur son directeur n'est point parole d'évangile, et ne suffirait pas à nous faire croire que Bossuet ait été pour sa part complètement étranger aux faiblesses humaines, ni qu'à toute époque son cœur n'ait battu que pour Dieu.

Sans ajouter foi aux racontars des protestants et des incrédules incriminant les mœurs du grand évêque, on est bien obligé de reconnaître qu'il a défrayé, plus que d'autres ecclésiastiques de son temps, la chronique scandaleuse. J'irai même plus loin : il y a lieu d'examiner à nouveau le plaidoyer d'A. Floquet contre Voltaire et les autres écrivains qui ont parlé du mariage de l'évêque de Meaux. Car notre reconnaissance pour les rares services du patient historien de Bossuet, ne doit pas nous faire fermer les yeux sur ses nombreuses inexactitudes de détail. Et en particulier sur le point qui nous intéresse, il est manifeste que le vénérable Floquet est beaucoup trop prompt à doter de toutes les qualités de l'esprit et du cœur tous ceux qui déposent en faveur de son client, comme aussi à exagérer la portée de leurs témoignages. Il convient de voir les choses plus froidement.

Floquet a eu raison de soutenir que Bossuet n'a point été marié; mais il n'a pas démontré avec autant d'évidence qu'aucun bruit fâcheux n'a couru sur le compte de son héros au moment de sa mort.

Il soutient que la fable du mariage de Bossuet a été inventée de toutes pièces en 1712 par J.-B. Denis, prêtre de mœurs dissolues qui, chassé de Meaux par l'évêque Bissy, était allé apostasier à Genève, où il avait attiré un ancien valet de chambre de Bossuet, nommé La Salle. Mais le récit de Denis [1], pour le fond sinon pour les détails, reçoit une confirmation singulière des *Mémoires* de Legendre. Car ce Legendre n'est pas un apostat, ni un protestant, ce n'est même pas le premier honnête homme venu : historien de mérite, il a fait une fondation qui est l'origine de la

1. *Mémoires anecdotes de la cour et du clergé de France*, Londres, 1712, in-12, p. 108 et suiv.

distribution des prix au concours général, et, ce qui nous importe surtout, il fut chanoine de Notre-Dame et grand vicaire de Paris sous l'administration de Fr. de Harlay, et par conséquent fort au courant des bruits qui circulaient dans le monde ecclésiastique. Il a laissé des *Mémoires* que Floquet n'a pas connus, du moins avant d'écrire son plaidoyer[1], et où se lisent ces lignes :

« Quelques jours après la mort de M. Bossuet, une demoiselle, sa vieille amie, demanda, se disant sa veuve, son douaire et ses conventions. Quel phénomène dans les conjonctures où l'on était alors! Ce fut sagesse de l'étouffer en ordonnant aux héritiers d'apaiser le scandale et à la demoiselle de se taire. Cette prétendue veuve n'était point une aventurière, loin de là, c'était la fille d'un M. de Mauléon qui tenait un appartement au doyenné de Saint-Thomas-du-Louvre dans le temps que M. Bossuet n'étant que sous-diacre, était en pension chez le doyen de cette église. Le jeune homme était alors beau et bien fait, et la demoiselle avait son mérite. Quoiqu'elle fût sur le retour lorsque j'eus l'occasion d'aller chez elle, en 1700, elle avait encore de grands restes de ce qu'elle avait été dans son printemps. Jeunes tous deux et demeurant en même maison, ils se voyaient commodément; ils s'aimèrent sous promesse de mariage, à la charge de le tenir secret. Ainsi parlait la demoiselle. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans les différents temps de la vie de M. Bossuet, elle a toujours été la maîtresse chez lui, qu'elle y ordonnait de tout et que la recommandation de cette si belle ancienne connaissance était la plus efficace et la plus forte qu'on pût avoir pour obtenir des grâces du prélat[2]. »

Laissons de côté dans ce récit les circonstances que Legendre, né à Rouen en 1655 et venu trop tard à Paris, n'a pu connaître par lui-même, comme la condition sociale de M^lle^ de Mauléon et l'origine de ses rapports avec Bossuet, il n'en reste pas moins acquis que, sur le fond, son témoignage est de ceux qui s'imposent. Or ce témoignage est en contradiction avec la thèse soutenue par A. Floquet à la suite du cardinal de Bausset. Il n'est pas vrai, par exemple, que, comme le soutiennent ces deux historiens, les revendications matrimoniales de M^lle^ de Mauléon soient une invention de l'apostat Denis trop facilement accueillie

1. Cette dissertation se trouve à la fin du tome I^er^ des *Études sur la vie de Bossuet*, publié en 1855; les *Mémoires* de Legendre n'ont paru qu'en 1863, par les soins de M. Roux.

2. *Mémoires*, publiés par M. Roux, Paris, Charpentier, 1863, in-8, p. 265.

par Voltaire. De bons esprits ne manqueront pas de penser que ces revendications, qui motivèrent l'intervention personnelle de Louis XIV, désireux d'étouffer un scandale, supposent autre chose que le contrat de cautionnement consenti en faveur de son amie par l'évêque de Meaux, contrat qui fut l'occasion d'un procès terminé, nous dit-on, seulement en 1706. On se demandera sans doute aussi sur quelles preuves ou sur quels semblants de preuves la demoiselle appuyait ses dires; et surtout son attitude, au moins étrange en cette circonstance, donnera à penser qu'elle fut autre que la femme recommandable par « la plus insigne piété » plus encore que par « son esprit et ses lumières », que nous dépeint le vénérable Floquet.

Le seul document intéressant allégué par cet écrivain à l'appui de ses explications, est un fragment d'une lettre du diacre Fouilloux adressée à son ami et confrère en jansénisme, Jérôme Besoigne. Cette lettre a été publiée en partie par le cardinal de Bausset, qui a négligé d'en donner la date exacte, se bornant à dire qu'elle est « du moment même où parut le libelle de J.-B. Denis », c'est-à-dire de 1712. Et l'excellent Floquet, renchérissant éloquemment sur son auteur, écrit ces lignes qui justifient amplement les doutes que nous émettions tout à l'heure sur son exactitude : « En 1712, lors de l'apparition du libelle de l'apostat Denis et de l'odieuse fable qu'il y avait osé consigner, quelques docteurs s'enquérant du fait que ce pamphlétaire éhonté y avait allégué si impudemment avec tant d'autres non moins mensongers, le chanoine Le Dieu, le grand vicaire Chaperon de Saint-André, tous ceux enfin qui avaient passé leur vie avec Bossuet, indignés à bon droit de ces infamies, donnèrent sur les relations du prélat avec Catherine de Mauléon la plupart des détails qu'on a vus. L'abbé Jacques Fouilloux, licencié de Sorbonne, les ayant entendus de leur bouche, en fit part au docteur Jérôme Besoigne, son ami qui, en voyage pour l'heure, lui avait écrit, l'interrogeant sur ces rumeurs[1]. »

Et l'historien de Bossuet ne songe pas à s'étonner que parmi les parents, amis, ou familiers du grand évêque, qui pourtant intervinrent plusieurs fois pour maintenir la sincérité de ses croyances ou l'authenticité de ses œuvres posthumes, il ne se soit trouvé personne pour élever la voix et protester solennellement contre les allégations du prêtre apostat Denis. Ce silence nous paraît étrange, et, en présence d'une calomnie imprimée et faisant

1. Floquet, *Études sur la vie de Bossuet*, t. I, p. 571.

le tour de la France et de l'étranger, c'était bien peu, on l'avouera, que des conversations recueillies dans une lettre qui devait attendre un siècle avant de voir le jour!

La vérité est que Ledieu, dont le *Journal*[1] se poursuit jusqu'au 24 juin 1713, ne mentionne en aucune façon le libelle de Denis, ce qu'il n'eût pas manqué de faire s'il l'eût connu. Ce n'est donc pas de Ledieu que peuvent venir les renseignements contenus dans la lettre en question. D'autre part, si cette lettre était bien de Fouilloux, elle ne pourrait être que de beaucoup postérieure à la date qu'on lui suppose, car ce célèbre janséniste, réduit à se cacher dans Paris, dès l'année 1703, à cause de ses opinions, alla en 1705 rejoindre Quesnel en Hollande, où il resta jusqu'en 1720; il fut ensuite exilé à Mâcon et ne rentra à Paris qu'en 1724. Quoi qu'il en soit, l'abbé Fouilloux ne serait qu'un écho, car il est venu au monde seulement en 1670, et n'a pu par conséquent savoir par lui-même ce qu'était à ses débuts M^lle^ de Mauléon. Au surplus, voici ce qu'on nous donne de sa lettre. Il importe d'en peser les détails en les rapprochant des autres renseignements fournis par ailleurs.

Parlons maintenant de l'homme illustre que l'on a calomnié après sa mort. Voici ce que j'appris avant-hier d'un vertueux prêtre qui a été plus de vingt ans auprès de lui.

En 1664 ou 1665, la demoiselle Des Vieux[2] n'avait que neuf ou dix ans[3], et l'abbé Bossuet était prêtre. Il fut fait évêque quelques années après, et précepteur de Monseigneur le Dauphin. Il demeurait chez M. de Lameth, alors doyen de Saint-Thomas-du-Louvre, et mort curé de Saint-Eustache, qui logeait et nourrissait cinq ou six abbés du premier mérite, dont le nôtre tenait le premier rang. La demoiselle de Mauléon avait une tante chez feu Madame Henriette d'Angleterre, à laquelle elle fit connaître ce que valait l'abbé Bossuet, qui par ce moyen fut connu à cette cour. La nièce, qui demeurait auprès de M. de Lameth, venait assez souvent chez lui, et on la recevait comme un enfant, la faisant chanter et causer. L'abbé Bossuet, qui avait de l'obligation à sa tante, lui faisait plus d'amitié que les autres, et il l'a

1. *Nécrologe des plus célèbres défenseurs et confesseurs de la vérité, du XVIII^e^ siècle*, S. l, 1760, in-12, t. I, p. 283.

2. Ce nom est celui que Voltaire donne à la prétendue veuve de Bossuet, que J.-B. Denis ne désignait que vaguement. Dans les actes où elle figure, cette personne n'est jamais été appelée que Catherine Garry de Mauléon. Comment a-t-elle pu s'appeler Des Vieux, si elle était fille d'un M. de Mauléon, comme le dit Legendre? M^lle^ Des Vieux serait-elle une autre que M^lle^ de Mauléon? Garry, Des Vieux, de Mauléon, c'est beaucoup de noms pour une seule personne!

3. Ce point est d'une grande importance. M^lle^ de Mauléon nous apparaîtra plus loin soutenant un procès en 1676, avec une entente des affaires bien rare chez une femme qui aurait eu alors tout juste vingt et un ans.

conservée par pure reconnaissance, lui prêtant souvent son carrosse et un laquais, surtout depuis qu'elle eut des affaires d'intérêt à soutenir.

Le contrat qui a fait parler après sa mort était un cautionnement accordé à cette demoiselle pour la somme de quarante mille francs, que M. Pajot lui prêta à la prière de l'abbé Bossuet et sur sa caution. C'était pour recouvrer des étaux à la halle de Paris, dont le revenu, s'il eût été bien gouverné, devait aller à quatre mille francs par an au moins. Mais par le peu de capacité de cette demoiselle, il se réduisait à peu de chose, et M. de Meaux était souvent obligé de payer les intérêts de la somme empruntée. Il en avait toujours tiré de bonnes quittances qui ont servi après sa mort à l'abbé Bossuet d'à-présent, pour ôter à M^lle^ de Mauléon le bien qu'elle avait recouvré avec les quarante mille francs prêtés. MM. Pajot ont ledit bien, et je la crois réduite à l'aumône. Je l'ai vue bien des fois venir chez M^me^ de Caumartin, la prier d'employer son crédit auprès de M^me^ Pajot pour avoir du temps et n'être pas consumée en frais. Comme la famille de feu M. de Meaux était fort tourmentée pour ce cautionnement, ils l'ont pressée, et elle s'en est fort plainte. Ce contrat, ayant par le bruit de l'affaire été fort public, a fait répandre le bruit dont vous me parlez; et comme les hérétiques et les quiétistes avaient fort en butte M. de Meaux, et que les libertins aiment assez à railler sur les personnes les plus distinguées dans l'Église, on a répandu que c'était un contrat de mariage, ce qui est très faux. Cette affaire est pleinement étouffée; et ce que l'on vous a dit ne peut venir que de ce que ce qui est fini à Paris se répand dans les provinces, où les choses reviennent tard. Aussi vois-je avec joie que vous ne demandez pas cet éclaircissement pour vous, mais pour la personne qui vous a parlé[1].

Comment, je vous prie, supposer que la duchesse d'Orléans, élevée à Paris et mariée en 1661, cette princesse d'un esprit si curieux des choses de l'intelligence, ait eu besoin qu'une de ses femmes de chambre lui suggérât le désir d'entendre Bossuet, qui avait déjà prêché devant la reine-mère en 1659? Ce n'est point la tante de M^lle^ de Mauléon qui fit connaître à la cour le futur évêque, comme on nous le dit; c'est la marquise de Sennecey, dame d'honneur d'Anne d'Autriche après avoir été gouvernante du roi et du duc d'Orléans[2].

Il y a plus : on peut nier hardiment que M^lle^ de Mauléon ait eu une tante attachée à Henriette d'Angleterre. En effet, le père de cette demoiselle se nommant Gary, et cette demoiselle étant elle-même cousine germaine, comme nous allons le voir, d'un certain Mélique, dont la mère était Madeleine Robichon, il faut que sa mère, à elle, se soit appelée Mélique ou Robichon et

1. Dans Bausset, *Histoire de Bossuet*, Pièces justificatives du livre I.
2. Ledieu, *Mémoires*, p. 70.

que la tante en question ait porté l'un ou l'autre de ces noms. Or dans la maison de la duchesse d'Orléans, ni parmi les dames ou les filles d'honneur, ni parmi les femmes de chambre, personne ne s'est appelé Mélique ou Robichon. On peut facilement s'en assurer en consultant l'*Estat de la France*[1].

Floquet nous dit que la halle au poisson, au sujet de laquelle M^lle^ de Mauléon eut un long procès avec la veuve et les enfants de l'avocat Pageau, son créancier, faisait partie de l'héritage de son père. Or en cela il se trompe, ainsi qu'on va le voir, et ce point est aussi d'importance[2].

La Bibliothèque Nationale possède un curieux factum *Pour damoiselle Catherine de Mauléon, demanderesse en retrait lignager et défenderesse, contre Messire Omer Champin, doyen de l'Église Saint-Thomas-du-Louvre, défendeur en retrait, Jacques Boutet, marchand bourgeois de Paris, aussi défendeur en retrait, et demandeur en lettres de rescision, et contre M^e^ François Hommets, avocat au Parlement, aussi demandeur en retrait.*

Nous y apprenons que le sieur « Nicolas Melique[3] était propriétaire d'une maison sise rue de la Cossonnerie, à laquelle est jointe la halle au poisson d'eau douce; d'une autre maison sise au cloître de Saint-Thomas-du-Louvre, qu'il tenait à bail emphytéotique. Ces deux maisons ayant été acquises pendant le mariage de Nicolas Melique, son père, et de Madeleine Robichon, sa mère, lui étaient propres, savoir la moitié du côté paternel, et l'autre moitié du côté maternel. Elles ont été saisies réellement et vendues par décret sur lui; le sieur Champin s'est rendu adjudicataire du restant du bail emphytéotique de la maison du cloître Saint-Thomas-du-Louvre, et Boutet s'est rendu adjudicataire de la rue de la Cossonnerie. Incontinent après cette vente faite en justice, damoiselle Catherine Gary de Mauléon a fait assigner en retrait lignager ces deux adjudicataires, ès exploits qui sont du

1. Par exemple, l'édition de 1663 et celle de 1665.

2. Si l'historien de Bossuet a fait erreur ici, il a pu se tromper aussi en disant que le petit fief de Mauléon, près de Saint-Brice et de Montmorency était héréditaire dans la famille de M^lle^ de Mauléon. — La Halle au poisson d'eau douce avait été créée seulement en 1661, dans la rue de la Cossonnerie. Il y eut divers arrêts interdisant aux marchands de poisson d'en vendre ailleurs. Un de ces arrêts, rendu à la requête de Damoiselle Catherine Gary de Mauléon, en avril 1687, est rappelé en faveur de Pierre Delagrange, fermier et exerçant les droits de ladite demoiselle, le 29 septembre 1699. (Nationale, F^3^, 6509.)

3. Ce Mélique était fils d'un conseiller secrétaire du roi et de ses finances, mort avant le 3 décembre 1648; il fut lui-même trésorier des menus plaisirs du roi et il figure encore en cette qualité dans un document de 1683. (Voir à la Nationale, Pièces originales, 1914.)

24 juillet 1676, sont revêtus de toutes formalités nécessaires, etc. »

Catherine Gary, s'autorisant de sa qualité de cousine germaine du côté paternel de Nicolas Melique, le saisi, veut se faire adjuger lesdits immeubles en dédommageant les acquéreurs, et ce, de préférence à François Hommets, qui n'est parent du précédent possesseur que du côté maternel; elle s'appuie pour cela sur les lois concernant le retrait lignager, qui constituaient un droit de préemption en faveur des membres de la famille du vendeur.

Le doyen Champin s'inclina devant la réclamation de M^lle^ de Mauléon; mais il n'en fut pas de même de l'acquéreur de la halle au poisson. Celui-ci répondit aux prétentions de M^lle^ de Mauléon par un *Factum pour Jacques Boutet, marchand bourgeois de Paris, défendeur en retrait et demandeur en lettres, contre M^e^ François Hommets, avocat en Parlememt, demandeur, et contre Catherine Gary, intitulée Damoiselle de Mauléon*[1].

On voit dans ce factum que la Gary[2] et Hommets se sont chamaillés. Hommets dit que la Gary, pauvre, « fille d'un fripier[3], qui n'a qu'une pension viagère de quatre cents livres, charité de parents, ne pouvait retraire pour elle. Il l'a fait interroger, *elle a dévotement affirmé*. La Gary en dit autant de M^e^ François Hommets, qu'il prête son nom. Il est à croire que tous deux disent la vérité, mais l'un l'a cachée sous la robe, l'autre la cache sous un *petit loup noir*, qu'elle porte pour se rendre méconnaissable.... »

Boutet reprend pour son propre compte les imputations de l'avocat Hommets contre M^lle^ de Mauléon, et il les aggrave singulièrement. Qu'on en juge :

Le retrait de la Gary, dit-il, n'a point l'air d'un retrait favorable. On lit assez dans tout ce qui l'environne, qu'elle est une pièce dont les ressorts sont empruntés, et une machine qui se remue par autrui, sans biens de fortune que quatre cents ou cinq cents livres que Melique lui a laissés pour vivre : il faut que ce soit une bourse d'ami qui lui serve; cela n'est pas défendu. Elle en a dans tous les états, parce qu'elle est

1. Nationale, Thoisy, 216, f° 220 seq.

2. Boutet dit : la Gary, comme Ledieu, le secrétaire de Bossuet, dira : la Mauléon.

3. Floquet nous apprend que M^lle^ de Mauléon « était née du mariage de Pierre Gary de Mauléon, notaire au Châtelet de Paris, avec Françoise Crestot de Gironville ». Il y a eu, en effet, un Pierre Gary, qui fut notaire de 1651 à 1679, et qui par conséquent vivait encore au moment du procès. Cela étant, si M^lle^ de Mauléon était bien la fille d'un notaire en exercice, conçoit-on qu'un avocat ait pu dire qu'elle avait pour père un fripier, et cela dans un *factum*, où on a, plus que dans une plaidoirie, l'obligation de peser ses expressions, puisque l'on ne peut s'excuser de ses inexactitudes sur la véhémence de l'improvisation? Ajoutons que Boutet gagna alors le procès engagé, et c'est seulement en 1682, que M^lle^ de Mauléon finit par l'emporter.

bonne à tous. Un laquais caudataire, un écuyer meneur, un carrosse qui voiture partout Catherine Gary, l'équipage du sieur Champin qui la suit partout, l'empressement d'un charitable prélat, redoutable par son crédit, qui, sollicitant, donne à la Gary, *sa blanchisseuse*[1], les heures destinées à faire un maître à l'univers[2]; une dame du premier rang, qui va chez tous messieurs les juges, accompagnant la damoiselle de Mauléon pour leur cacher Catherine Gary[3]. Tout cela refait craindre un acquéreur qui n'a que la justice de son côté. Tout cela parle assez contre la Gary; mais elle parle encore plus haut que tout cela : *juravit, ejeravit lotrix.*

Certes les allégations d'un adversaire ne doivent pas être reçues sans défiance; mais celles-ci, surtout si on les rapproche des paroles du chanoine Legendre, ne doivent pas être écartées *à priori*, et elles sont d'une nature telle, qu'elles réclament, dans l'intérêt de la gloire de Bossuet, un supplément d'informations sur l'état civil, la condition sociale et le caractère de M^lle^ de Mauléon. La tâche est digne du zèle des Bossuétistes. Mais la question n'est pas de celles qu'il convient de décider par des raisons de sentiment; et des tirades oratoires feraient moins notre affaire ici que quelques textes précis établissant l'authenticité de la lettre attribuée au diacre Fouilloux, ou montrant clairement que Catherine Gary était bien la fille d'un notaire, qu'elle n'avait que dix ans lorsque Bossuet la connut, en 1665, qu'elle avait hérité de son père le fief de Mauléon[4], et enfin qu'à l'appui des prétentions élevées par elle à la mort de l'illustre évêque, son ami, elle n'avait qu'un contrat par lequel l'évêque de Meaux s'était porté caution pour elle d'une somme de quarante-cinq mille livres envers l'avocat René Pageau, son créancier.

## III

Quoi qu'il en soit, l'idée d'un mariage secret de Bossuet [5] avait

1. C'est Boutet qui souligne, ici comme plus haut.

2. Ce trait, nous n'avons pas besoin d'en avertir, désigne clairement Bossuet, évêque de Condom et précepteur du Dauphin.

3. Voilà M^lle^ de Mauléon accusée de prendre un nom qui n'est pas le sien.

4. Peut-être quelque chercheur aura-t-il intérêt à savoir que ce fief, au XVIII^e^ siècle, appartenait à la mère du célèbre avocat Loyseau de Mauléon, et que J.-J. Rousseau (*Confessions*, 2^e^ partie, liv. IX) raconte que ce domaine avait été illustré par la présence de Bossuet.

5. M^lle^ de Mauléon n'est pas la seule qu'on ait donnée pour femme à l'évêque de Meaux. On a cité aussi M^lle^ de Duras, qui ne se serait convertie au catholicisme que dans l'espoir d'être épousée secrètement par l'illustre controversiste! (*Mémoires de Maurepas*, Paris, 1792, t. III, p. 321. Voir au tome I, p. 60 seq., une autre version.) Enfin les *Souvenirs* de la marquise de Créqui, parlant des bons contes du duc de Richelieu, assurent qu'il avait inventé un mariage secret de Bossuet avec une des nièces de Bussy-Rabutin, fable que « les prédicants de Genève et de Hollande avaient eu la nigauderie de prendre au sérieux ».

fait son chemin au XVIII^e^ siècle, même avant que Voltaire en eût parlé, et elle provoquait les protestations du président Bouhier : « J'ai toujours regardé cela, écrivait-il à son ami, l'avocat Mathieu Marais, comme une calomnie qui n'avait d'autre fondement, sinon que ce prélat allait à Paris, passer tous les jours deux ou trois heures, pour se délasser, chez une ancienne amie dont j'ai ouï dire le nom autrefois, que j'ai oublié, et qui avait beaucoup d'esprit. Mais il y a de la témérité à en conclure sans autre preuve qu'il était marié[1]. »

Et puisque nous ne sommes pas de ceux qui croient que le témoignage des adversaires doive être tenu pour nul et non avenu, puisque nous estimons, au contraire, que loin de l'écarter systématiquement, il faut l'accepter sous bénéfice d'inventaire, y démêler la part de vérité qu'il peut contenir et chercher ce qui a pu donner prise à la haine ou à la malveillance, pourquoi ne rappellerions-nous pas l'odieuse imputation du ministre Jurieu? Ce fougueux huguenot a imprimé sans hésiter que la rumeur publique attribuait à l'illustre champion de l'Église catholique « neuf enfants et plusieurs concubines[2] »; et Bossuet, protestant avec une gravité tout épiscopale contre ces bruits calomnieux qu'il traite de « discours en l'air », n'en reconnaît pas moins leur existence[3].

Peut-être ces bruits étaient-ils le résultat d'une malveillante et singulièrement déplorable confusion de noms. Il faut savoir que, pendant près de trente ans, un cousin du grand orateur avait été le héros d'un procès scandaleux. Jacques Bossuet, seigneur d'Aizeray, d'abord conseiller au Parlement de Dijon, avait résigné sa charge et était venu se fixer à Paris. Il avait épousé clandestinement une certaine Renée ou Reyne Roussel, de laquelle il avait eu deux filles; puis lassé de cette union, « comme il n'y avait pas d'autre preuve de son mariage qu'un simple certificat de célébration laissé entre les mains de sa femme, il nia qu'il y eût eu mariage entre eux et prétendit que le certificat qui l'attestait, était supposé. De là, un procès qui fut renvoyé au Parlement de Grenoble, où le mariage fut confirmé par arrêt du 1^er^ février 1657. Jacques Bossuet, s'étant pourvu en cassation, fut débouté de sa requête par un arrêt du Conseil du roi en 1694[4]. Il ne serait pas

1. Lettre de Dijon, 4 avril 1735. Nationale, fr. 25,542, p. 289.
2. *Tableau du socinianisme.* La Haye, 1690, p. 300 et 301.
3. *Sixième avertissement aux Protestants*, II^e^ partie, n° CXV.
4. Nationale, Dossiers bleus, vol. 113, n° 2845, f° 5. Cf. *Factum pour Jacques Bossuet, écuyer, sieur d'Aiseray, ci-devant conseiller au Parlement de Dijon, contre Damoiselle Reyne Roussel, veuve du sieur Beaugrand, Marie Élisabeth et Geneviève soi-disantes ses filles, et maître Pierre Fournier, leur curateur.* (Nationale, Thoisy, 187, f° 370 et F^m^, 3671.)

impossible que les « deux jolies filles », que J.-B. Denis dit lui avoir été montrées comme les enfants de M. Bossuet, n'eussent eu pour père Jacques Bossuet, et grâce à la malveillance des adversaires protestants, n'eussent été multipliées jusqu'au nombre de neuf et attribuées à l'évêque de Meaux.

D'autre part, ce prélat n'a-t-il pas, au moins par quelque imprudence ou quelque démarche inconsidérée, prêté le flanc aux mauvais propos? Il semble difficile de le nier si l'on pèse les paroles d'une de ses pénitentes. M^lle^ de La Vallière, qui l'avait vu de près à la cour, confiait en ces termes au maréchal de Bellefonds les inquiétudes que lui donnait, à l'endroit de son père spirituel, la campagne de Franche-Comté, dans laquelle Bossuet devait accompagner son royal élève : « Pour M. de Condom, écrit-elle, c'est un homme admirable par son esprit, sa bonté et son amour de Dieu. Je ne manquerai pas de l'engager à continuer à vous écrire; de votre côté, exhortez-le aussi à n'avoir que le moins de commerce qu'il pourra avec ces gens dangereux... vous m'entendez bien; ses intentions seront toujours dans la dernière pureté, mais il faudrait en avoir autant que lui pour en juger équitablement. C'est le voyage qu'il va faire qui me fait parler ainsi. Vous savez qu'à Tournay, on était obligé de se communiquer plus qu'on n'aurait voulu et l'on ne peut être trop sur ses gardes[1].... »

L'année précédente, la belle-sœur de M. de Condom avait fait beaucoup parler d'elle. C'était, au témoignage de l'abbé Ledieu, une personne « d'une rare beauté et d'un esprit au-dessus de son sexe[2] ». Cet éloge est pleinement confirmé par Bussy-Rabutin, qui paraît avoir connu très particulièrement la dame; mais ce que ne dit pas le dévoué secrétaire de Bossuet, qui alors n'était pas encore à son service, nous le savons par M^me^ de Scudéry, qui avait moins de raisons pour être discrète ou plus d'occasions pour être mieux informée. C'est que M^me^ Bossuet, à la suite d'aventures scabreuses, se tenait cachée à Paris dans la compagnie du fameux abbé de Choisy, son amant[3], parce que son mari la faisait rechercher pour la renfermer, selon l'usage du temps, dans un couvent. A ce propos, M^me^ de Scudéry ajoute : « M. de Condom, son beau-frère, me loua l'autre jour sa beauté et son esprit, mais je vois bien qu'il n'est pas content de sa conduite[4]. » A cela, Bussy-Rabutin répond :

1. Lettre du 19 mars 1674, à la suite des *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*. (Paris, 1767, in-12.)

2. Ledieu, *Mémoires sur la vie de Bossuet*, p. 100-102.

3. Cette circonstance donne plus de piquant à l'éloge de Bossuet prononcé à l'Académie française par l'abbé de Choisy, qui ne manqua pas de rappeler « la liaison étroite et ancienne » de leurs familles et l'amitié dont ce grand homme l'honorait.

4. Lettre du 17 février 1673, dans la Correspondance de Bussy-Rabutin, t. II.

« ... M. de Condom a raison de vous louer la beauté et l'esprit de M^me^ Bossuet, mais surtout son esprit; personne ne l'a plus agréable qu'elle. Pour sa conduite, ce n'est pas la même chose, elle ne plaît à personne, pas même à ses amants, en faveur de qui elle est si mauvaise; et ce n'est pas seulement comme beau-frère ou comme aîné que M. de Condom y trouve à redire ; il en a eu d'autres raisons; je ne sais si elles durent encore, etc.[1]... »

Et, ce qu'il y a de curieux, au lieu de s'indigner de cette insinuation de Bussy contre un évêque avec lequel elle entretient des relations amicales, M^me^ de Scudéry, si excellente personne pourtant, se borne à dire à son correspondant : « Je vois bien que vous avez trouvé M^me^ Bossuet aimable, et que vous lui savez mauvais gré de ce que sa conduite vous a empêché de l'aimer; car après tout vous n'en parlez pas comme d'une indifférente. M. de Condom veut qu'on croie qu'il l'est fort pour tout le sexe[2]. »

Sans doute, Bussy est trop mauvaise langue pour être cru sur parole. Il n'en est pas moins vrai que, de ces différents indices, il ressort qu'on peut sans témérité dire que Bossuet n'était pas insensible, chez les femmes, aux agréments de l'esprit et du visage, et que, devenu célèbre et en butte, comme tous les hommes en vue, aux coquetteries des grandes dames, il a pu se trouver, à une certaine époque de sa vie, dans un état d'âme tel qu'il ait écrit notre fragment *sur l'Espérance*.

Du reste, ce morceau, d'une psychologie fine et profonde, ne paraît pas, même pour la forme, indigne du talent de Bossuet; et c'est une raison de plus de s'en rapporter au contemporain, si instruit des badinages littéraires qui divertissaient alors les salons à la mode, qui, dans le recueil de Sainte-Geneviève où il figure à côté de pièces relatives à Henriette d'Angleterre, nous l'a transcrit sous le nom de M. de Condom.

Quoi qu'il en soit, voilà les arguments qui militent en faveur de son authencité; en tout cas, il était intéressant que le problème fût posé.

CH. BEAUGRAND.

1. Lettre de Bussy, du 22 février 1673.

2. Lettre du 18 mars 1673. — L'éloge de l'esprit et de la beauté de M^me^ Bossuet revient à plusieurs reprises dans la Correspondance de Bussy-Rabutin, jusqu'en 1680. Cette dame est morte en octobre 1689. Il serait intéressant de savoir en quels termes cette galante personne était alors avec son mari et son beau-frère. On sait qu'elle était la cousine du marquis du Mont, qui devint premier écuyer du Dauphin, et on peut voir dans Saint-Simon (à l'année 1711) comment cet honnête serviteur pourvoyait aux plaisirs de son maître. Les infortunes conjugales d'Antoine Bossuet, frère de l'évêque de Meaux, n'expliqueraient-elles pas en une certaine mesure l'âpreté de la censure portée par le prélat contre Molière? (*Maximes et réflexions sur la comédie.*)

# QUELQUES SOURCES DE « NOTRE-DAME DE PARIS »

Victor Hugo, pendant qu'il composait *Notre-Dame de Paris*, écrivait au libraire Gosselin : « C'est une peinture de Paris au quinzième siècle, et du quinzième siècle à propos de Paris. Louis XI y figure dans un chapitre. C'est lui qui détermine le dénoûment. Le livre n'a aucune prétention historique, si ce n'est de peindre peut-être avec quelque science et quelque conscience, mais uniquement par aperçus et par échappées, l'état des mœurs, des croyances, des lois, des arts, de la civilisation enfin, au quinzième siècle. Au reste ce n'est pas là ce qui importe dans le livre. S'il a un mérite, c'est d'être œuvre d'imagination, de caprice et de fantaisie [1]. »

On sait avec quelle rapidité il exécuta son œuvre. Cinq mois après avoir acheté sa bouteille d'encre et être entré « dans son roman comme dans une prison [2] », il arrivait « en même temps à la dernière ligne et à la dernière goutte; ce qui lui donna un moment l'idée de changer son titre et d'intituler son roman : *Ce qu'il y a dans une bouteille d'encre* [3]. » Mais pour représenter le Paris du xv[e] siècle, pour peindre, ne fût-ce que « par aperçus et par échappées, l'état des mœurs, des croyances, des lois, des arts, de la civilisation », l'imagination ne lui aurait pas suffi. Il avait beaucoup lu avant de commencer à écrire. Dans une lettre adressée à Gosselin au commencement d'août 1830, il parlait des notes qu'il avait amassées : « Le péril que courait, le 29 juillet, ma maison aux Champs-Élysées m'avait déterminé à faire évacuer mes effets les plus précieux et mes manuscrits chez mon beau-frère, qui demeure rue du Cherche-Midi et dont le quartier par conséquent était peu menacé. Dans cette opération, qui s'est faite en toute hâte, il a été perdu un cahier tout entier de notes qui m'avaient coûté plus de deux mois de recherches et qui étaient indispensables à l'achèvement de *Notre-Dame de Paris*. Ce cahier n'a pu encore être retrouvé, et je crains maintenant que toutes recherches ne soient inutiles [4]. »

A quelles sources Victor Hugo a-t-il puisé ses renseignements?

1. *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, II, 209. Édition *Ne varietur*, in-8°.
2. *Ibid.*, 306.
3. *Ibid.*, 308.
4. *Ibid.*, 305.

Lui-même nous en indique plusieurs. Il cite assez souvent le grand ouvrage de Sauval pour montrer qu'il le connaît à fond [1]. On voit facilement aussi qu'il a lu attentivement Du Breul [2], Jehan de Troyes [3], Commynes, Pierre Mathieu [4], et encore d'autres. Il n'a pas lu sans doute tous les auteurs qu'il cite, et l'on peut dans certains cas supposer que la citation lui vient de seconde main [5]. Mais en revanche il a dû se servir de beaucoup de livres qu'il ne mentionne pas et qu'il ne serait sans doute pas impossible de découvrir. Il serait intéressant de savoir tout ce qu'il a lu. Il n'est peut-être pas non plus sans intérêt de voir comment il employait ses matériaux. Je bornerai mon étude aux auteurs que je viens de nommer, en ajoutant seulement le *Dictionnaire infernal* de Collin de Plancy [6].

## I

Voyons d'abord les noms des personnages. M. Maigron les trouve avec raison admirablement choisis [7]. Victor Hugo a poussé le scrupule jusqu'à prendre des noms d'une ancienneté authentique, des noms empruntés à des documents qui sont réellement du XV^e^ siècle, ou qui s'en éloignent assez peu. Gentilshommes et bourgeois, artisans, truands même et « femmes amoureuses » se présentent à nous sous des noms qui sont bien de leur époque. Dans beaucoup de cas, il est vrai, le nom est tout aussi bien de la nôtre, mais ce qui montre alors qu'il est cependant emprunté, c'est la concordance du prénom et souvent de la profession. D'ailleurs, en général, Victor Hugo a choisi des noms assez rares pour que l'emprunt ne soit pas douteux.

Il a très réellement existé un Claude Frollo et un Jehan Frollo. Victor Hugo dit : « Comme possesseur de ce fief (Tirechappe), Claude Frollo était un des sept-vingt-un seigneurs prétendant

1. *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris.* Paris, 1724. 3 v. in-f°.

2. *Le Théatre des antiquitez de Paris.* Les citations sont faites d'après l'édition de 1639.

3. Victor Hugo paraissant s'être servi de l'édition de Commynes de Lenglet-Dufresnoy, il est probable aussi qu'il a lu la *Chronique scandaleuse* dans le second volume de cette édition. C'est à ce texte que je renverrai, en ajoutant, entre parenthèses, un renvoi à l'édition B. de Mandrot (Société de l'Histoire de France).

4. *Histoire de Louys XI.* Paris, 1610.

5. C'est d'après Sauval (I, 93) qu'il cite au sujet des armes de Paris l'opinion de Pasquier et de Favyn (*Notre-Dame*, édit. *ne varietur*, in-8°, I, 185). Ailleurs (I, 169), il cite Robert Cenalis comparant Notre-Dame de Paris au temple de Diane à Éphèse. Il ajoute en note l'indication précise du passage. Le tout vient de Du Breul, p. 8.

6. 2^e^ édition, 4 volumes in-8°. Paris, 1826.

7. *Le Roman historique à l'époque romantique.* Paris, 1898. p. 336, note.

censive dans Paris et ses faubourgs; et l'on a pu voir longtemps son nom inscrit en cette qualité, entre l'hôtel de Tancarville, appartenant à maître François le Rez, et le collège de Tours, dans le cartulaire déposé à Saint-Martin-des-Champs. » (I, 219.) La précision du renseignement n'est pas fictive. Du Breul (p. 806) donne une liste dans laquelle le nom de Claude Frollo figure au rang indiqué; et il ajoute : « J'ay eu coppie de ce Catalogue par le moyen de Dom Martin Marrier Religieux de S.-Martin-des-Champs, homme studieux et qui n'espargne aucun travail pour le profit et illustration de sa maison. » Quant au nom de Jehan Frollo, c'est celui d'un auditeur du Châtelet, qui, en 1539, fut condamné « pour l'homicide par lui commis en la personne de Rabet Esmangart, Sergent à verge au Chastelet, à estre pris et apprehendé où il seroit, et par figure à faire amende honorable au parvis dudit Chastelet, ce fait traisné sur une claye depuis le Chastelet jusques devant l'Hotel dudit deffunt, devant lequel avoir le poing coupé, et d'illec traisné jusqu'au Pilori, et avoir la tête coupée, son corps pendu au gibet de Paris. » Les *Comptes de la Prévôté*, qui se trouvent dans le troisième volume de Sauval, nous indiquent (p. 621) toutes les dépenses qui furent faites à cette occasion. Le nom de Châteaupers n'est pas davantage un nom forgé par Victor Hugo. On le trouve au moins deux fois dans les *Comptes de la Prévôté* [1].

Pour les moindres personnages du roman, pour ceux même qui n'ont aucun rôle, dont le nom est seulement prononcé, Victor Hugo a eu le même souci de la vraisemblance historique. Dans le premier chapitre, deux bourgeois ont à subir les quolibets des écoliers : Gilles Lecornu, maître pelletier fourreur des robes du roi, et Andry Musnier, libraire juré de l'Université. On voit plusieurs fois dans les *Comptes de la Prévôté* le nom de Gilles Lecornu, non pas pelletier fourreur, mais « Notaire et secrétaire du Roi notre Sire et Changeur de son Tresor [2] ». Andry Musnier, lui, avait réellement été libraire juré de l'Université, mais il était mort au plus tard en 1476 [3]. L'anachronisme n'a pas grande

1. P. 488 : « Noble homme Ambroise de Chasteaupers, Escuyer, Seigneur de Gressy en France »; — P. 598 : « Mre Pierre de Chasteaupers Prestre, Chanoine de Paris. »

2. P. 415. On trouve aussi dans les *Comptes* (p. 413) Jehan Le Cornu, clerc civil du greffe du Châtelet.

3. *Comptes* de 1476, p. 426 : « Thomas Gobelin, Marchand Bonnetier et Bourgeois de Paris, pour les ventes d'une maison scise à Petit-Pont à l'opposite de l'Hostel-Dieu de Paris, où pend pour enseigne l'Empereur, qu'il acquit de Thomasse, veufve de feu Andry Musnier, en son vivant l'un des quatre Libraires-Jurés en l'Université de Paris... »

importance. Bientôt paraît le cortège universitaire, et les écoliers font pleuvoir sur lui les sarcasmes. Nous entendons interpeller entre autres Joachim de Ladehors, Louis Dahuille, Lambert Hoctement, l'abbé Claude Choart, Simon Sanguin, l'électeur de Picardie. Si ces noms n'étaient pas universitaires, ils étaient du moins connus dans Paris. Joachim de Ladehors fut longtemps prisonnier au Châtelet et au For-l'Évêque[1]. Louis Dahuille, clerc des comptes du roi, figure dans les *Comptes de la Prévôté* en 1491 (p. 499). On y rencontre plusieurs fois les noms de Lambert Hoctement, orfèvre, et de Simon Sanguin, chaussetier[2]. En 1505, on y voit figurer honorable homme Claude Choart, marchand et bourgeois de Paris (p. 536). Les écoliers crient à Claude Choart : « Abbé Claude Choart! docteur Claude Choart! Est-ce que vous cherchez Marie la Giffarde? — Elle est rue de Glatigny. » Marie la Giffarde aurait sans doute été fort déplacée rue de Glatigny. C'était la veuve de messire Pierre des Essars, chevalier. Son nom se trouve très souvent dans les *Comptes de la Prévôté*[3]. Enfin Robin Poussepain, le fidèle camarade de Jehan Frollo, est, en 1484, un mercier dont l'étal est « assis en la galerie du Palais »[4].

Puis viennent les noms de Michel Giborne, qui, dans la moralité, joue le rôle de Jupiter; de Richarde la Garmoise, et de Thomasse la Saillarde, que « ne haïssait pas le cardinal de Bourbon » (p. 50), de Simone Quatrelivres, Agnès la Gadine, Robine Piedebou, ces « folles commères » qui se trouvent dans la foule (p. 51). Tous ces noms, accompagnés ou non des mêmes prénoms, sont dans les *Comptes de la Prévôté*[5]. On annonce les envoyés de *Monsieur le duc d'Autriche*, et parmi les quarante-huit ambassadeurs, Victor Hugo en nomme une douzaine (p. 53). Il a sans doute choisi les noms dans l'édition de Commynes de Lenglet-Dufresnoy, qui, à propos du traité d'Arras, reproduit le texte des pouvoirs donnés par Maximilien à ses ambassadeurs[6].

1. *Comptes*, p. 489. « Joachim de la Dehors prisonnier au For-l'Evesque où il avoit été transféré du Chastelet, pour maladie. »

2. P. 499. « Lambert Hoctement, Orfevre demeurant à Paris... » — Page 437 : « Simon Sanguin, Chaussetier... » On trouve aussi (p. 508) : « Simon Sanguin Gruyer de la Forest de Livry et Lannoy. »

3. P. 406, 422, etc.

4. P. 446. Le nom est écrit *Possepain*. Mais à d'autres endroits le même marchand est appelé Robin Poussepain.

5. Jehan Giborne. p. 511; Marguerite la Garmoise, p. 519; Jehanne la Saillarde, p. 361; Marie Quatre-livres, p. 615 (on trouve aussi Pierre Quatre-livres, p. 373); Agnès la Gadine (p. 438); Marie Piedebou, p. 415.

6. T. IV, p. 118. *Traité entre le Roi Louis XI et Maximilien Duc d'Autriche tant pour lui que pour ses enfans, à Arras, le 23 Décembre 1482.* Dans les pouvoirs de Maxi-

Quant aux personnages dont Gringoire entend avec amertume « les noms et qualités, lancés tout au travers de son dialogue par le cri intermittent de l'huissier » (p. 68), on trouve dans les *Comptes de la Prévôté* leurs noms avec les mêmes titres. Et ces noms et ces titres qui reviennent plusieurs fois au chapitre des *Salaires et pensions*, ont pu facilement attirer l'attention de Victor Hugo [1]. Les noms de Guillemette Maugerepuis et de Perrette Callebotte (p. 71) sont également authentiques. Une Guillemette Maugerepuis fut enterrée vivante sous Louis XI « pour des crimes que je ne sais point », dit Sauval (II, 594). Le nom de Perrette Callebotte figure dans les Comptes de 1479, au chapitre *Rachats, reliefs, et quints deniers* (p. 436). Le consciencieux auditeur de Gringoire, Renault Château, garde du scel du Châtelet de Paris (p. 72), est plusieurs fois mentionné dans les Comptes avec le même titre [2]. Maître Cheneteau qui au contraire cause au lieu d'écouter la pièce (p. 79), est, d'après les *Comptes*, greffier de la Cour de Parlement (p. 345).

Les exemples sont encore plus frappants quand Victor Hugo, pour composer une liste de personnages fictifs, emprunte tout un groupe de noms tirés d'un même passage. Clopin Trouillefou, pour offrir à Gringoire une dernière chance d'éviter la corde, appelle une dizaine de truandes, et demande si l'une d'elles accepterait « ce ribaud » pour mari (I, 142). Les noms de trois d'entre elles, Michelle Genaille, Claude Ronge-oreille, Mathurine Girorou, sont évidemment empruntés à un document cité par Sauval (I, 584). Ce sont les noms de trois religieuses professes du couvent des Filles-Pénitentes, à Paris [3]. Ailleurs (I, 214), Victor Hugo nous montre quatre vieilles femmes penchées sur le bois de lit de Notre-Dame, où l'on expose les enfants trouvés. « Je ne vois point pourquoi l'histoire ne transmettrait point à la postérité les noms de ces quatre discrètes et vénérables demoiselles. C'étaient Agnès la Herme, Jehanne de la Tarme, Henriette la Gaultière, Gauchère la Violette, toutes quatre veuves, toutes quatre bonnes femmes de la chapelle Étienne-Haudry. » Ces

milien nous trouvons les expressions qu'a reproduites Victor Hugo : « ... sçavoir faisons que nous confians à plain ès sens, vaillance, expérience, loyautés et bonne preudommies que connoissons et savons estre es personnes de... »

1. Les noms de Jacques Charmolue, Jehan de Harlay, Galiot de Genoilhac, Dreux Raguier, Louis de Graville, Denis Le Mercier, accompagnés des mêmes titres et dignités que dans *Notre-Dame*, se trouvent, tous rassemblés, en 1487, dans le chapitre *Salaires et pensions à volonté* (p. 479). Mais on les trouve naturellement en beaucoup d'autres endroits.

2. P. 448, 480, etc.

3. Dans ce document on trouve, au lieu de Mathurine Girorou, Jeanne Girorou.

noms ont bien réellement été portés par des haudriettes. Nous lisons dans les Comptes de 1491 : « Sœurs Katherine Turquant, Maistresse, Collette la Charonne, Guillemette Collot, Jaquette de Fromentières, Agnès la Herme, Agnès de la Fontaine, Jehanne de la Tarme, Henriette la Gaultiere, et Gauchere la Violette, toutes Bonnes femmes de la Chapelle Estienne Hauldry à Paris[1]. » Dans un autre chapitre, la provinciale Mahiette énumère les amants de Paquette la Chantefleurie (I, 326) : « Ce fut d'abord le jeune vicomte de Cormontreuil, qui a son clocher à trois quarts de lieue de Reims; puis messire Henri de Triancourt, chevaucheur du roi, puis, moins que cela, Chiart de Beaulion, sergent d'armes; puis, en descendant toujours, Guery Aubergeon, valet tranchant du roi; puis, Macé de Frépus, barbier de M. le Dauphin; puis Thévenin le Moine, queux-le-roi; puis, toujours ainsi de moins jeune en moins noble, elle tomba à Guillaume Racine, ménestrel de vielle, et à Thierry-de-Mer, lanternier. » Ces noms, sauf le premier et le dernier, sont tirés d'un document de beaucoup antérieur à l'époque de Louis XI : *Extrait d'un rouleau en parchemin contenant quatre peaux de parchemin; intitulé. Menues mises du dix-huitième jour de Decembre l'an 1354, que la monnoie fut muée en l'Hostel, jusqu'au premier jour de Juillet ensuivant 1355*[2]. Thierry-de-Mer, lanternier, figure dans un compte de 1487[3].

Quelquefois, les noms s'appliquent si heureusement aux personnages qu'on les croirait forgés pour la circonstance. Tels sont ceux de Pierre l'Assommeur et de Baptiste Croque-Oison, ces noms qui, comme dit l'archidiacre, « vont à une bonne œuvre comme une bombarde sur un maître-autel » (II, 58). Ce ne sont pourtant pas des noms inventés. Sauval (II, 595) parle d'une ordonnance de saint Louis, d'après laquelle tous les voleurs de grands chemins et recéleurs retombant dans la même faute pour la troisième fois, devaient être brûlés sans rémission. Cette ordonnance, renouvelée par Charles VIII et par Louis XII, « fut mise à exécution en 1533, 1545, et 1557, contre les assassins de Pierre Legat *à latere*, contre Pierre l'Assommeur, cuisinier du Capitaine de la Bande des *Bonnets verds*, et en la personne

1. Une de ces haudriettes, Colette la Charonne, devient dans *Notre-Dame* une truande (I, 142).

2. *Comptes de la Prévôté*, p. 529-530.

3. P. 480. Dans le même compte figurent Husson-le-Voir, serrurier, et Jehan Moubon, marchand ferron. Dans *Notre-Dame*, Husson-le-Voir joue de la flûte au banquet donné à l'Hôtel de Ville en l'honneur des Flamands (I, 322), et ailleurs il est question du vieux marchand ferron Eustache Moubon (I, 117).

REESE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de Batiste Croque-oison, Écolier de l'Université, surnommé le *Capitaine des Boute-feux.* »

Victor Hugo a emprunté bien d'autres noms aux *Comptes de la Prévôté* ou à d'autres textes : Andry le Rouge, Philippot Avrillot, oblat des Célestins, Barbedienne, Bellevigne de l'Estoile, mademoiselle la Boudraque, Jeanneton du Buisson, Champchevrier, François Chanteprune (Chanteprime), Robin Chiefdeville, haubergier, Diane de Christeuil (Amelotte de Christeuil), Hennequin Dandèche, Boniface Disome (Antoine Disome), Guillaume Doux-sire (Jean Doubs Sire), Falourdel, Fanouel, Mahé Fedy, lieutenant de Saint-Germain-en-Laye, Thibaut Fernicle, la Gencienne, Gironin, Gilles Godin, notaire au Châtelet, Guichard Grand-Remy, capitaine des pistoliers de la ville, Ambroise Lécuyère, Guillaume Longuejoue, Gieffroy Mabonne (Jehan Mabonne), Guillemette la Mairesse (Catherine la Mairesse), Mistricolle, Michel Noiret, trompette juré du roi notre sire, Isabeau la Paynette, Jehan Pincebourde, Mahiet Pradon, maître dinandinier et chaudronnier à Paris, Isabeau la Thierrye, etc. On voit que tous ces emprunts sont certainement systématiques et se rattachent à une conception générale.

## II

C'est quelque chose d'avoir donné aux personnages des noms de leur époque. Il fallait aussi faire d'eux des gens qui fussent bien de leur temps. Il fallait que tous les détails de leur vie fussent vraisemblables. Pour le principal d'entre eux, Claude Frollo, Victor Hugo a constitué une véritable biographie. Nous savons en quoi consistait son patrimoine, nous le suivons dans ses études à l'Université, nous le voyons devenir prêtre et s'élever à l'un des premiers rangs dans le diocèse de Paris [1]. Sans doute un historien trouverait beaucoup à critiquer. Contentons-nous de voir comment Victor Hugo compose son récit de fragments très adroitement ajustés.

Nous sommes renseignés tout d'abord sur le rang de la famille de Claude et l'histoire du fief de Tirechappe. « Claude Frollo n'était pas un personnage vulgaire. Il appartenait à l'une de ces familles moyennes qu'on appelait indifféremment, dans le langage impertinent du siècle dernier, haute bourgeoisie ou petite

1. Nous verrons plus loin, au sujet des croyances du xv[e] siècle, Claude Frollo alchimiste et magicien.

noblesse. Cette famille avait hérité des frères Paclet le fief de Tirechappe, qui relevait de l'évêque de Paris, et dont les vingt et une maisons avaient été au treizième siècle l'objet de tant de plaidoiries par devant l'official. » (I, 219.) Claude Frollo complète lui-même ces renseignements dans une conversation avec son frère Jehan (II, 57) : « Vous savez, monsieur Jehan, que notre fief de Tirechappe ne rapporte, en mettant en bloc le cens et les rentes des vingt et une maisons, que trente-neuf livres onze sous six deniers parisis. C'est moitié plus que du temps des frères Paclet, mais ce n'est pas beaucoup. » Tous ces détails correspondent très bien à ceux que donne Sauval dans l'énumération des neuf fiefs de l'évêché de Paris (II, 419) : « Le Fief de Tirechappe, ainsi nommé à cause de la rue où il est, en 1285 appartenoit à deux Bourgeois, tous deux freres, appellés Jean et Thibaut Paclet, et consistoit en 21 maisons qui leur raportoient vingt livres onze sols six deniers Parisis de cens et rentes. En ce tems-là ils refusoient d'en faire hommage à l'Evêque Renoul, prétendans que ni eux, ni leurs devanciers ne l'avoient jamais fait à pas un Evêque, et pour cela étoient en procès et plaidoient pardevant l'Official. » Victor Hugo, tenant compte du changement qui avait pu se produire en deux siècles dans la valeur de l'argent, a cru devoir augmenter de dix-neuf livres le revenu indiqué par Sauval. Claude Frollo ajoute : « Vous savez que l'official a décidé que nos vingt et une maisons mouvoient en plein fief de l'évêché, et que nous ne pourrions racheter cet hommage qu'en payant au révérend évêque deux marcs d'argent doré du prix de six livres parisis. Or, ces deux marcs, je n'ai pu encore les amasser, vous le savez. » En continuant la lecture de Sauval, nous trouvons aussi ces indications : « A la fin neanmoins par amis, ils s'obligerent eux et leurs successeurs d'en faire hommage, et reconnurent que leurs 21 maisons mouvoient en plein Fief de l'Evêché, et que l'Evêque y avoit toute sorte de Jurisdiction, de Justice, et de Domaine, à l'exception tant du fonds de terre que des lods et ventes qui leur appartenoient. Mais en ce faisant, ils se reserverent le pouvoir de rachetter cet hommage à leur volonté, et le tout pour deux marcs d'argent doré du prix de six livres Parisis : telle étoit la valeur du marc d'argent doré de ce tems-là, et bien que ce fût mettre un hommage à fort bas prix, toutesfois il me semble qu'on ne l'a point encore racheté. » Les légères différences entre le récit de Sauval et le texte de Victor Hugo ne méritent pas d'être relevées.

Pour montrer comment s'est formé l'esprit de Claude Frollo,

Victor Hugo raconte sa jeunesse laborieuse et austère. « C'était d'ailleurs un enfant triste, grave, sérieux, qui étudiait ardemment et apprenait vite. Il ne jetait pas grand cri dans les récréations, ne savait ce que c'était que *dare alapas et capillos laniare*, et n'avait fait aucune figure dans cette mutinerie de 1463 que les annalistes enregistrent gravement sous le titre de : « Sixième trouble de l'Université. » (I, 220.) L'annaliste auquel Victor Hugo fait allusion est sans doute Du Breul, qui raconte les principaux troubles de l'Université, au nombre de six [1]. Pour l'expression latine que reproduit Victor Hugo, c'est à propos du premier trouble que nous la voyons employée. Du Breul raconte qu'en 1229, le lundi et le mardi précédant les Cendres, certains écoliers se battirent avec des taverniers du bourg Saint-Marcel auxquels ils reprochaient de vendre le vin trop cher (p. 459). Il cite le récit que fait Mathieu Paris en son Histoire d'Angleterre. « Anno Domini M. CC. XXIX. feria secunda et tertia ante cineres (quibus solent diebus Clerici Scholares ludis vacare) exierunt quidam Clerici ab urbe Parisiacensi versus sanctum Marcellum, propter aeris commoditatem : ut ludis impenderent ibi consuetis. Quo cum pervenissent, et in ludis componendis aliquandiu se recreassent, invenerunt ibi casu vinum optimum in taberna quadam et ad bibendum suave. Ubi inter clericos potantes et caupones de pretio vini contentione suborta, cœperunt ad invicem alapas dare et capillos laniare. » Nous retrouverons ailleurs ce récit, auquel Victor Hugo a fait d'autres emprunts.

Du Breul expose très longuement l'organisation des divers collèges de Paris, et c'est à lui que Victor Hugo emprunte les éléments de cette phrase : « Il lui arrivait rarement de railler les pauvres écoliers de Montaigu pour les *cappettes* dont ils tiraient leur nom, ou les boursiers du collège de Dormans pour leur tonsure rase et leur surtout triparti de drap pers, bleu et violet, *azurini coloris et bruni*, comme dit la charte du cardinal des Quatre-Couronnes [2] ». Tout le monde connaît les *capettes* de Montaigu. Il en est question dans Sauval comme dans Du Breul [3]. Mais

1. D'après Du Breul, le cinquième trouble aurait eu lieu en 1407 et le sixième en 1498. Mais Du Breul est bien loin de mentionner tous les troubles de l'Université. Crevier parle de troubles très graves qui eurent lieu en 1453. (*Hist. de l'Université de Paris*, 1761, tome IV, p. 197.)

2. Du Breul (p. 535) raconte que, le 21 septembre 1368, le pape Urbain V « crea huict Cardinaux. Desquels ledit sieur Jehan des Dormans fut un, honoré du tiltre presbyteral des quatre couronnes ». Deux ans après « il fit à Paris la charte de fondation de son College, qui jusques aujour-d'huy s'appelle le College des Dormans, dict de Beauvais.... »

3. Du Breul, 504 ; Sauval, II, 375.

d'après Du Breul et Sauval ces *capettes* ne paraissent pas antérieures à 1480. Le règlement du collège des Dormans ne dit pas que les boursiers doivent porter un surtout triparti. Le fondateur, dit Du Breul, veut « qu'ils ayent la tonsure raze, et soient vestus de drap pers, ou selon les propres dictions de la charte, *azurini coloris*, *bruni*, qui est bleu ou violet couvert, afin qu'ils soient recongnus boursiers dudit collège » (p. 537). Il est probable que ce vêtement était d'une seule couleur qui pouvait être le bleu foncé ou le violet foncé.

Alors vient l'exposé des études universelles auxquelles se livre Claude Frollo. Victor Hugo donne à son récit un air d'authenticité en nommant les écoles auxquelles est assidu le jeune clerc, les maîtres dont il écoute les leçons, les textes qu'il étudie. Il passe en revue la théologie, le décret, la médecine. « En revanche il était assidu aux grandes et petites écoles de la rue Saint-Jean-de-Beauvais. Le premier élève que l'abbé de Saint-Pierre de Val, au moment de commencer sa lecture de droit canon, apercevait toujours collé vis-à-vis de sa chaire à un pilier de l'école Saint-Vendregesile, c'était Claude Frollo, armé de son écritoire de corne, mâchant sa plume, griffonnant sur son genou usé, et, l'hiver, soufflant dans ses doigts. Le premier auditeur que messire Miles d'Isliers, docteur en décret, voyait arriver chaque lundi matin tout essoufflé à l'ouverture des portes de l'école du Chef-Saint-Denis, c'était Claude Frollo. Aussi à seize ans, le jeune clerc eût pu tenir tête, en théologie mystique, à un père de l'église; en théologie canonique à un père des conciles; en théologie scolastique à un docteur de Sorbonne. » Victor Hugo mélange dans ce passage la théologie et le droit canon ou décret. Du Breul, après avoir parlé (p. 449) de la Faculté de droit Canon, consacre un chapitre (p. 560) aux « grandes et petites Escholes, qui ont esté basties en la ruë Sainct Jean de Beauvais, pour l'exercice d'icelle Faculté ». C'est dans ce chapitre qu'il parle « des Escholes de sainct Vendregesile, de l'Abbé de S. Pierre du Val, ou en Vallee », de « Messire Miles d'Isliers, Docteur en Decret à Paris, et es Loix à Orleans, Evesque de Chartres », et aussi « des Escholes qui se tenoient à l'image Sainct Hilaire, à l'image sainct Michel, sainct Pierre, sainct André, sainct Martin, au chef sainct Denys... » La distinction entre les trois théologies est expliquée dans le passage consacré à la Faculté de théologie[1].

1. « La seconde Faculté qui forme le corps de l'Université de Paris, est celle de la Theologie. Sur lequel subject il faut noter que quelques uns font trois especes de Theologie. La premiere qu'ils appellent Theologie Mystique, qui est celle qui a

« La théologie dépassée, il s'était précipité dans le décret. Du *Maître des Sentences*, il était tombé aux *Capitulaires de Charlemagne*. Et successivement il avait dévoré, dans son appétit de science, décrétales sur décrétales, celles de Théodore [1], évêque d'Hispale, celles de Bouchard, évêque de Worms, celles d'Yves, évêque de Chartres; puis le décret de Gratien qui succéda aux capitulaires de Charlemagne; puis le recueil de Grégoire IX; puis l'épître *Super specula* d'Honorius III. Il se fit claire, il se fit familière cette vaste et tumultueuse période du droit civil et du droit canon en lutte et en travail dans le chaos du moyen âge, période que l'évêque Théodore ouvre en 618 et que ferme en 1227 le pape Grégoire. » Cette énumération de noms, de titres, de dates, produit bien l'effet cherché par Victor Hugo. Une page de Du Breul a suffi pour cela. Du Breul écrit, en racontant le développement de la Faculté de décret : « Du temps de ce Pape (Honorius III), on se servoit encores de la collection des Canons, et des epistres Decretales, faictes jadis par Isidore Evesque de Hispale, environ l'an 618. et du Decret de Bouchard Evesque de Wormes, en l'an 1008. et de celuy de Yves Evesque de Chartres, en l'an 1102. Lesquels avec les Capitulaires de Charlemagne, durerent jusques au temps de Gratian, qui vivoit l'an 1130. Et dressa le Decret, duquel on se sert à present. Et en l'an 1227. le pape Gregoire 9. fit faire un diligent recueil des lettres Decretales de tous les Papes qui l'avoient precedé. Ce sont les decretales, second tome du Droict Canon » (p. 150). Nous n'avons qu'à remonter quelques lignes plus haut pour voir mentionnée l'épître *Super specula* d'Honorius III, et nous trouvons en même temps les phrases sur lesquelles s'appuie probablement Victor Hugo pour parler de la lutte du droit civil et du droit canon [2]. Enfin le nom de Pierre Lombard, se trouve aussi dans

esté usitee entre les premiers Chrestiens et Docteurs de l'Église, laquelle a son fondement sur l'Escriture saincte, et sur les revelations. La seconde est dicte Theologie Canonique, qui suivant l'Escriture saincte s'arreste particulierement sur les Constitutions et ordonnances des Papes et Conciles Oecumeniques, et pour ce appellee communement la Faculté de droict Canon ou des saincts Decrets. La troisiesme est dicte Theologie Scholastique, pource qu'à cause des controverses des Latins contre les Grecs, nos peres ont esté contraincts d'adjouster la Philosophie en Theologie, qui est celle qui est plus recherchee pour le present. » (P. 449.)

1. Victor Hugo écrit Théodore pour Isidore. Il s'agit d'Isidore de Seville, *Hispalis* ayant été un des noms de Séville dans l'antiquité.

2. « En ce siecle là il y avoit aussi plusieurs Escholes de droict Canon : esquelles on lisoit aussi le droict civil, jusques au temps de Honorius 3. environ l'an 1216 Lequel pour rendre la profession du droict Canon plus celebre, par son epistre Decretale, commençant par ces mots, *Super specula*, au tiltre *De privilegiis*, fit defense de lire le droict Civil à Paris, et aux lieux proches et circonvoisins de ladite ville ». (P. 450.)

Du Breul, et nous apprenons que les bacheliers en théologie étaient tenus de lire publiquement le *Maître des Sentences* (p. 449 et 450).

Du décret passons à la médecine. « Le décret digéré, il se jeta sur la médecine... Il étudia la science des herbes, la science des onguents. Il devint expert aux fièvres et aux contusions, aux navreures et aux apostumes. Jacques d'Espars l'eût reçu médecin physicien ; Richard Hellain, médecin chirurgien. » Du Breul (p. 451) expose la distinction que l'on faisait entre les médecins physiciens qui anciennement n'allaient point visiter les malades, mais « sans bouger de leurs estudes... occupoient leur art et industrie à cognoistre la nature et qualitez des maladies du corps humain », et les médecins chirurgiens, « les premiers qui estoient appellez par le malade pour avoir leur advis de la qualité du mal, soit qu'il fut interieur et caché, comme fievre, migraine ou apostume, ou bien apparent et en evidence, comme navreure, tumeur ou contusion, dislocation ou rupture de quelque membre ». Jacques d'Espars était à la fois chanoine de Notre-Dame et docteur en la Faculté de médecine (Du Breul, p. 562). C'est lui qui, le 26 novembre 1454, dans une assemblée de la Faculté « faite en l'Eglise de Paris, autour de l'un des grands benoistiers », proposa le premier d'édifier de nouveaux bâtiments dans la rue de la Bucherie. On acheta aux chartreux une vieille maison, moyennant une rente annuelle de dix livres tournois, et, le 24 septembre 1486, Richard Hellain, doyen de la Faculté de médecine, racheta cette rente pour le prix de cent écus d'or.

Pour compléter ce tableau des études de Claude Frollo, nous pouvons prendre une phrase du chapitre suivant (p. 243). « Il avait pris place tour à tour, comme nos lecteurs l'ont vu, aux conférences des théologiens en Sorbonne, aux assemblées des artiens à l'image Saint-Hilaire, aux disputes des décrétistes à l'image Saint-Martin, aux congrégations des médecins au bénitier de Notre-Dame, *ad cupam Nostrae Dominae.* » Du Breul parle, comme nous l'avons vu, des écoles qui se tenaient à l'image Saint-Hilaire et à l'image Saint-Martin. Pour les médecins, le rapprochement s'impose avec plus d'évidence (p. 451) : « Les Congregations se faisoient tantost *apud sanctam Genovefam parvam* (c'est saincte Geneviefve des Ardents), quelques fois *Ad cupam nostrae Dominae*, c'est à dire au tour de l'un des grands benoistiers de pierre, qui sont soubs les tours de nostre Dame de Paris ».

Claude Frollo devient prêtre (p. 224), et nous pouvons voir

alors avec quel souci de la précision Victor Hugo l'installe à Notre-Dame. « A vingt ans, par dispense spéciale du saint-siège, il était prêtre, et desservait, comme le plus jeune des chapelains de Notre-Dame, l'autel qu'on appelle, à cause de la messe tardive qui s'y dit, *altare pigrorum*. » L'autel des paresseux est mentionné par Du Breul, p. 23 : « Outre les susdits Autels, il y a un Autel appellé anciennement, *Altare pigrorum*, l'autel des paresseux : pource qu'en iceluy se disoit (comme il est credible) la Messe à la plus haute heure du matin. » A l'époque où Victor Hugo place son récit, Claude Frollo a vu grandir sa situation dans l'église. Il est devenu archidiacre de Josas, « le second acolyte de l'évêque, ayant sur les bras les deux décanats de Montlhéry et de Châteaufort, et cent soixante-quatorze curés ruraux » (I, 240). Du Breul, exposant l'organisation du diocèse de Paris, indique les fonctions de chacun des trois archidiacres, et les renseignements qu'il donne concordent exactement avec ce que dit Victor Hugo [1]. C'est Du Breul aussi, probablement, qui a fourni les noms des machicots, des confrères de Saint-Augustin, des clercs matutinels de Notre-Dame [2]. Peut-être même est-ce d'après lui que le romancier parle des enfants de chœur en aube et en jaquette, car un *Extraict des Registres de Nostre-Dame, pour les frais et droicts deubs à la reception d'un enfant de chœur*, indique entre autres vêtements « une jacquette ou saye long, de drap bleu, doublé », et « six aulbes neufves garnies de leurs amicts ». (P. 27-28.)

A la fin de ce chapitre, Victor Hugo montre jusqu'où va l'austérité de Claude Frollo. « Il était sur ce point tellement jaloux d'austérité et de réserve que lorsque la dame de Beaujeu, fille du roi, vint, au mois de décembre 1481, visiter le cloître de Notre-Dame, il s'opposa gravement à son entrée, rappelant à l'évêque le statut du Livre Noir, daté de la vigile Saint Barthélemy 1334, qui interdit l'accès du cloître à toute femme « quelconque, vieille ou jeune, maîtresse ou chambrière ». Sur quoi l'évêque avait été contraint de lui citer l'ordonnance du légat Odo, qui excepte certaines grandes dames, *aliquae magnates mulieres, quae sine scandalo*

1. « Il (le diocèse de Paris) est composé de trois principales parties, sçavoir du Parisis et Isle de France, du pays nommé Josas, qui est vers le Midy, et d'une partie du pays de Brie, qui est à l'Orient. Il y a aussi trois Archediacres en l'Eglise de Paris, qui en portent le nom et tiltre : sçavoir celuy de Paris, que l'on nomme autrement le grand Archediacre, celuy de Josas, et celuy de Brie... L'Archediacre de Josas pour son soulagement a deux Doyens Ruraux soubs luy : sçavoir le Curé de Montlehery, et le Curé de Chasteau-fort. Le Doyen Curé de Montlehery a en sa charge 74. Curez Ruraux : et le Doyen Curé de Chasteau fort 100. » (P. 808.)

2. Du Breul parle des machicots à la page 67, des clercs matutinels et des confrères de Saint-Augustin à la page 28.

*evitari non possunt.* Et encore l'archidiacre protesta-t-il, objectant que l'ordonnance du légat, laquelle remontait à 1207, était antérieure de cent vingt-sept ans au Livre Noir, et par conséquent abrogée de fait par lui. Et il avait refusé de paraître devant la princesse. » Il y a dans tout cela un fond de vérité. Les règlements dont parle Victor Hugo interdisaient en effet aux femmes non pas de pénétrer dans le cloître, mais d'y séjourner. Encore les exceptions étaient-elles assez nombreuses. Pour mieux caractériser Claude Frollo, Victor Hugo a modifié un peu les textes, et exagéré la sévérité de la règle, en même temps qu'il diminuait le nombre des exceptions [1].

Aucun des personnages du roman n'a autant d'importance que Claude Frollo. Il n'en est pas non plus dont Victor Hugo expose avec autant de soin les antécédents. Je signalerai plus loin, en passant, certains faits dont il a tiré parti pour la biographie fantaisiste de Gringoire. On peut trouver aussi quelques mots à citer sur la vie d'écolier de Jehan Frollo, le scandale du collège de Torchi. « Tantôt il avait donné le branle à une bande d'écoliers, lesquels s'étaient classiquement [2] jetés sur un cabaret, *quasi classico excitati*, puis avaient battu le tavernier « avec bâtons offensifs », et joyeusement pillé la taverne jusqu'à effondrer les muids de vin dans la cave. Et puis, c'était un beau rapport en latin que le sous-moniteur de Torchi apportait piteusement à dom Claude avec cette douloureuse émargination : *Rixa; prima causa vinum optimum potatum.* » C'est encore au récit du premier trouble de l'Université que sont empruntés ces détails (Du Breul, 459). Les écoliers qui avaient attaqué les taverniers n'étaient pas en force. Ils furent obligés de se retirer. « Le lendemain, *quasi classico excitati*, ils vindrent en plus grand nombre : et avec bastons offensifs, blesserent plusieurs personnes, et pillerent entierement la maison d'un tavernier, jusques à effondrer les muids de vin en la Cave. » Même

1. Du Breul, p. 42 : « Il se trouve au livre noir que l'an 1334. la vigile sainct Barthelemy au chapitre general de Messieurs de nostre Dame de Paris, fut statué et ordonné, que nul demeurant au Cloistre eut à retirer avec soy femme quelconque, vieille ou jeune, maistresse ou chambriere, ny parente, pour y sejourner... Mais l'ordonnance du Legat Odo (qui est plus ancienne de cent vingt-sept ans, c'est à sçavoir de l'an 1207. et qui se trouve au livre 20. du grand Pastoral, Carthe 3.), contient plusieurs exceptions, et est telle. *Districtius inhibemus ne quis Canonicus mulierem aliquam, monialem seu aliam in domo sua in claustro sustineat pernoctare : nisi sit mater, vel soror, vel propinqua, saltem in tertio gradu : vel nisi sint aliquae Magnates mulieres, quae sine scandalo evitari non possunt. Vel nisi urgente necessitate matronas aliquas vocari contigerit ad custodiam infirmorum.* Que si aucuns ont des chambrieres, pour preparer les viandes, et disposer le mesnage, ce n'est sans permission du Chapitre, lequel maturement considere la qualité, preud'hommie et aage des personnes. »

2. Victor Hugo fait sans doute un jeu de mots sur *classico*.

la douloureuse émargination dont parle Victor Hugo est bien en effet une note marginale, mais une note placée en marge du récit de Mathieu Paris, qu'elle sert à résumer [1].

## III

Si Victor Hugo ne s'est pas attaché à composer une biographie pour chacun de ses personnages, il a cherché du moins à les faire parler d'une manière qui convînt d'une part à leur situation et à leur caractère, d'autre part à leur temps. Nous n'avons pas à chercher ici s'il y a toujours réussi, mais à examiner quels moyens il a employés. Laissons de côté l'archidiacre. Il est naturel que pour lui faire exprimer sa passion, ses souffrances morales, Victor Hugo n'ait pas cherché une couleur plus ou moins archaïque [2]. Chez la plupart des autres, l'intention est très facile à reconnaître.

Victor Hugo a pour Jehan Frollo une évidente prédilection. Il a voulu peindre en lui l'écolier spirituel et tapageur, qui, dans sa vie désordonnée, attrape cependant çà et là quelques bribes de latin, des lambeaux de divers enseignements, de belles maximes morales qu'il est plus capable de retenir que de pratiquer. Même quand Jehan Frollo est ivre, nous retrouvons tout cela dans le décousu de ses propos.

Il sort du cabaret de la Pomme d'Ève (II, 80), et dit « avec une langue épaisse » à Phœbus de Châteaupers : « Je vous dis que je ne demeure pas rue des Mauvaises-Paroles, *indignus qui inter*

1. Victor Hugo a très adroitement disposé la ponctuation. Dans l'édition de 1639 il n'y a pas de ponctuation dans la note marginale. Dans une autre on lit : *Rixa prima, causa : vinum optimum potatum.*

2. Je citerai pourtant deux mots de Claude Frollo, dans les remontrances qu'il adresse à son frère (II, 56). « Oui ! poursuivit le prêtre en secouant la tête, voilà où en sont les études et les lettres maintenant. La langue latine est à peine entendue, la syriaque inconnue, la grecque tellement odieuse que ce n'est pas ignorance aux plus savants de sauter un mot grec sans le lire, et qu'on dit : *Graecum est, non legitur.* » P. Mathieu (p. 556) dit, en déplorant la décadence des études libérales : « ... la langue Latine estoit toute barbare, la Syriaque inconnue, la Grecque tellement odieuse que ce n'estoit point ignorance aux plus sçavans de sauter un mot grec sans le lire. » Il ajoute en marge « ... En ce temps là quand on rencontroit un mot grec, on estoit dispensé de s'y arrester, et le liseur disoit, Graecum est, non legitur. » Un peu plus loin (p. 59), Victor Hugo écrit : « Jeune homme, reprit l'archidiacre, il y avait à la dernière entrée du roi un gentilhomme appelé Philippe de Commines, qui portait brodée sur la houssure de son cheval sa devise, que je vous conseille de méditer : *Qui non laborat non manducet.* » Cette devise, d'après P. Mathieu, se lisait en plusieurs endroits dans la chapelle des Augustins de Paris, où était enterré Philippe de Commines (p. 570) : « On void au mesme lieu et en plusieurs endroits de ceste Chapelle sa devise en latin, tirée de la verité mesme *qui ne travaille ne mange point.* » Et en marge : « Devise de Phil. de Commines. *Qui non laborat non manducet.* »

*mala verba habitat.* J'ai logis rue Jean-Pain-Mollet, *in vico Johannis-Pain-Mollet.* » Dans son énumération des rues de Paris, Sauval parle de la rue des Mauvaises-Paroles (I, 155). C'est dans ce passage qu'on trouve, avec une différence de forme et de sens, la phrase latine de Jehan Frollo. « La rue des Mauvaises-Paroles, s'est presque toujours appellée la rue Male-Parole, et n'a été nommée la rue des Mauvaises-Paroles que depuis qu'on a commencé à polir la Langue Françoise; c'est de cette rue là qu'entend parler Barclay, lorsqu'il dit à l'occasion de François Myron Lieutenant Civil, *Indignus qui inter mala verba habitet.* » La rue Jean-Pain-Mollet n'est pas non plus une rue imaginaire, nous la voyons mentionnée dans Sauval, sous son nom français et sous son nom latin [1]. Puis vient un détail sur Platon : « Cela vous plaît à dire, Phœbus, mais il est prouvé que Platon avait le profil d'un chien de chasse. » Il est fort probable que ce détail est emprunté au *Dictionnaire infernal* de Collin de Plancy. A l'article *Physiognomonie* (IV, 284), il est question des ressemblances entre l'homme et les animaux. « Quoiqu'il n'y ait aucune ressemblance proprement dite entre l'homme et les animaux, dit Aristote, il peut arriver que certains traits du visage nous rappellent l'idée de quelque animal. — Porta a été bien plus loin qu'Aristote, puisqu'il a trouvé dans chaque figure humaine la figure d'un animal ou d'un oiseau, et qu'il juge les hommes par le naturel de l'animal dont ils portent les traits. La ressemblance du chien annonce la fidélité, la droiture, un appétit modéré. » Collin de Plancy ajoute en note : « Dans la Physiognomonie de Porta, Platon ressemble à un chien de chasse. » A une question de Phœbus, Jehan répond par cette sentence : « La conscience d'avoir bien dépensé les autres heures est un juste et savoureux condiment de table. » La phrase est de Montaigne (III, XIII). Mais ce n'est pas dans Montaigne que Victor Hugo l'a prise. Il l'a trouvée dans Sauval, qui la cite à propos des festins des docteurs de Sorbonne [2].

1. I, 144 : « La rue Jean-Pain-Mollet, qui a un bout à la rue des Arcis, et l'autre à celle de Jean-de-l'Épine, s'est nommée la rue du Croc; en 1263. étoit-là une maison, qui autrefois avoit appartenu à un Bourgeois nommé Jean-Pain-Mollet. Elle est nommée *Vicus Joannis Pain-mollet* dans un titre de Regitre quarante-neuf du Tresor des Chartes de l'an 1313. titre 104. folio 45. »

2. I, 162-163. « Montagne assure au troisième livre de ses Essais, que de son tems le vin Theologal et Sorbonique étoit passé en proverbe, aussi-bien que les festins des Docteurs de Sorbonne.

Je trouve, dit-il, que c'est raison qu'ils en dînent d'autant plus commodement et plaisamment, qu'ils ont utilement et serieusement employé la matinée à l'exercice de leur Ecole.

La conscience d'avoir bien dispensé les autres heures, est un juste et savoureux condiment de table. »

Pour bien faire de Jehan Frollo un personnage du xv^e^ siècle, Victor Hugo mêle à ces propos qui sentent plus ou moins l'école, quelques plaisanteries populaires, quelques dictons que l'on pouvait réellement entendre à l'époque de Louis XI, ou qui du moins ne paraissent pas invraisemblables quand on les place en ce temps-là. « Chacun sait que qui monte sur un ours n'a jamais peur, mais vous avez le nez tourné à la friandise, comme Saint-Jacques de l'Hôpital. » La première partie de cette phrase rappelle une croyance populaire rapportée par Sauval (I, 154). Sauval veut démontrer que la rue aux Ours s'appelait autrefois la rue aux Oues (aux Oies). Voici une des raisons qui, d'après lui, ont pu contribuer à amener ce changement de nom : « Ce changement si subit et tout à coup de noms d'Os, d'Hoes, et le reste, pour dire Oyes simplement, en celui d'Ours, qui est bien un autre oiseau, et cela il n'y a guere plus de cent ans, se rapporte assés à l'Histoire des Ours à l'égard de Paris, où il ne s'en est point vû qu'en ce tems-là, et que de pauvres gens promenent dans les rues faisant acroire à ceux qui leur prêtent l'oreille, que quiconque monte dessus, n'a jamais peur, et enfin où l'on n'est pas plutôt monté que le chapeau à la main, faisant faire à l'animal quelques pas en tournant, alors ils marmottent certains mots qu'on n'entend point, le tout pour un double. » Continuant sa démonstration Sauval rappelle combien la rue aux Oues, avec ses excellentes rôtisseries, justifie son ancien nom : « Et pour tout dire en un mot, c'est assurement à cause des bons cabarets qui s'y trouvent, aussi bien que des bonnes boutiques de rotisseurs, et de la figure de St Jaques de l'Hopital, dressée au milieu du portail de l'Eglise, vis-à-vis la rue aux Oues, et qui semble tourner la vûe de ce côté-là, qu'on dit en proverbe, parlant à quelque friand ou à un amoureux : Vous avés le nés tourné à la friandise, comme St Jaques de l'Hopital. »

C'est aussi dans Sauval que Victor Hugo a pris cette phrase : « Vous êtes comme le château de Dammartin qui crève de rire. » Sauval (II, 309) nous en explique l'origine : « Quant à Dammartin je ne sai qui l'a fait faire, mais c'est une masse si bien liée, et cimentée que quoiqu'on l'ait voulu faire sauter par la mine, il n'a pourtant pas branlé, et est toujours demeuré ferme comme il est, depuis une longue suite d'années, malgré la violence du feu, et de la poudre ; à la verité il est tout plein de fentes, ce qui a donné lieu au proverbe : C'est le Château de Dammartin, il creve de rire. »

On croira sans peine que les chansons de Jehan Frollo ne sont

pas de Victor Hugo. Du reste ce ne sont pas de vraies chansons. En allant au cabaret, Phœbus et l'écolier chantent à tue-tête :

Les enfants des Petits-Carreaux
Se font pendre comme des veaux.

Sauval nous apprend que c'était un proverbe, dont il ignore l'origine[1]. Avant de tomber « sur le pavé de Philippe-Auguste » et de s'endormir « sur un de ces oreillers du pauvre que la providence tient prêts au coin de toutes les bornes de Paris, et que les riches flétrissent dédaigneusement du nom de *tas d'ordures* », Jehan Frollo chante encore :

Quand les rats mangeront les cas,
Le roi sera seigneur d'Arras;
Quand la mer, qui est grande et lée,
Sera à la Saint-Jean gelée,
On verra, par-dessus la glace,
Sortir ceux d'Arras de leur place.

Ces vers, que firent par bravade les habitants d'Arras quand la ville était assiégée par les troupes royales en 1476, sont cités dans un petit ouvrage intitulé *Le Cabinet du Roy Louys XI*, par Tristan l'Hermite de Soliers. Si Victor Hugo les a reproduits, c'est probablement parce que cet ouvrage est imprimé dans le second volume de l'édition de Commynes de Lenglet-Dufresnoy[2].

Nous retrouvons Jehan Frollo dans la cellule de son frère au cloître Notre-Dame (II, 260). Sa bouche est pleine de citations latines et de sages maximes. Il ne fait d'ailleurs que rappeler les conseils qu'il a reçus de Claude Frollo. « Hélas! mon frère, c'est que vous aviez bien raison quand vous me disiez : — Jehan! Jehan! *cessat doctorum doctrina, discipulorum disciplina.* Jehan, soyez sage, Jehan, soyez docte, Jehan, ne pernoctez pas hors le collège sans occasion légitime et congé du maître. Ne battez pas les Picards, *noli, Joannes, verberare Picardos.* Ne pourrissez pas

1. I, 122. « Il court un proverbe des habitans de la rue des Petits-carreaux, dont je ne sai point l'origine.

Les enfans des petits Carreaux
Se font pendre comme des veaux.

S'il n'y a de la raison, du moins y a-t-il de la rime; mais pour moi je pense qu'il y a plus de rime que de raison. »

2. II, 250. « ... les mesmes Habitans d'Arras avoient composés ces Vers.

*Quand les Rats mingeront les Cas* », etc.

Il est bizarre que Victor Hugo, qui a bien remplacé la forme dialectale *mingeront* par *mangeront*, n'ait pas remplacé *Cas* par *Chats*.

comme un âne illettré, *quasi asinus illitteratus*, sur le feurre de l'école. Jehan, laissez-vous punir à la discrétion du maître. Jehan, allez tous les soirs à la chapelle et chantez-y une antienne avec verset et oraison à madame la glorieuse vierge Marie. — Hélas ! que c'étaient là de très excellents avis ! » Ces recommandations de l'archidiacre, que Jehan Frollo rappelle avec une componction peu sincère, sont prises, au moins en partie, dans Du Breul. Il faut revenir encore au premier trouble de l'Université, et au récit latin de Mathieu Paris. A la suite des désordres causés par les écoliers au bourg Saint-Marcel, le prévôt de Paris intervint violemment, et des écoliers, qui d'ailleurs n'étaient pas les coupables, furent massacrés par les troupes de la prévôté. L'Université tout entière s'émut et demanda justice. Le prévôt de Paris restant impuni, l'Université cessa tout exercice; maîtres et écoliers sortirent de la ville : *Facta est universalis discessio Magistrorum, et Scholarium dispersio, cessante Doctorum doctrina, et discipulorum disciplina* (p. 460). D'autre part, dans le règlement du collège des Dormans, dit de Beauvais, on trouve les deux articles suivants : « Que nul ne pernocte hors le college, sans occasion legitime et congé du Maistre. — Que tous habitans audit college se retirent au soir à la chapelle, ou se chantera un antienne avec verset et oraison à la glorieuse Vierge Marie, et que les absens soient punis à la discretion du Maistre » (p. 537).

Au chapitre suivant, Jehan Frollo s'est fait truand, et c'est à la Cour des Miracles que nous le rencontrons. Sans chercher l'origine de tous ses propos, nous pouvons y remarquer à peu près le même mélange que dans la scène où nous le voyons sortir du cabaret de la Pomme d'Ève. Il s'écrie : « Vive la joie! Je suis un vrai Bicêtre! » Sauval (II, 118), en racontant l'histoire du château de Bicêtre, nous explique cette locution proverbiale : « De nos jours c'étoit un Chateau desert, une retraite de hiboux, effroyables la nuit par leurs cris, et rempli de voleurs qui pilloient les passans. Quoique le peuple, qui juge de tout à sa maniere, eut bien une autre pensee; car il croyoit que tout étoit plein d'esprits, et que les diables y revenoient : ce qui a donné lieu à tant de façons de parler proverbiales, en parlant d'un brise-tout; c'est un vrai Bicestre, il fait le Bicestre, feras-tu le Bicestre? il va faire Bicestre ; es-tu venu ici pour faire Bicestre? et mille autres. »

« Ventre Mahom! camarade! tu as l'air d'un marchand d'esteufs et tu viens t'asseoir auprès de moi! Je suis noble, l'ami. La marchandise est incompatible avec la noblesse. » C'est un axiome bien connu, et que Victor Hugo aurait pu trouver dans plus d'un

endroit. Mais, comme il a beaucoup emprunté à Pierre Mathieu, il est possible qu'il lui doive aussi cette phrase, qui figure comme note marginale à la page 562.

« Holà hée! vous autres! ne vous battez pas! Comment, Baptiste Croque-Oison, toi qui as un si beau nez, tu vas le risquer contre les gros poings de ce butor! Imbécile! *Non cuiquam datum est habere nasum.* » Cette citation latine est sans doute tirée du *Dictionnaire infernal* de Collin de Plancy. Dans l'article *Physiognomonie* sont passés en revue les différents traits du visage. « Les anciens avaient raison d'appeler le nez *honestamentum faciei.* Un beau nez ne s'associe jamais avec un visage difforme. On peut être laid et avoir de beaux yeux, mais un nez régulier exige nécessairement une heureuse analogie des autres traits. Aussi voit-on mille beaux yeux contre un seul nez parfait en beauté et là où il se trouve il suppose toujours un caractère excellent, distingué : *Non cuiquam datum est habere nasum.* »

« En me faisant truand, j'ai renoncé de gaîté de cœur à la moitié d'une maison située dans le paradis, que mon frère m'avait promise. *Dimidiam domum in paradiso.* Je cite le texte. » Ce texte, c'est dans Du Breul que Victor Hugo l'a pris, mais le paradis dont il s'agit est simplement le parvis Notre-Dame. Dans une charte du Grand Pastoral, on trouve « l'octroy d'une moitié de maison aupres le Parvis, fait par le Doyen et Chapitre de nostre-Dame, à un Chapellain de la Chapelle sainct-Augustin : *Dedimus (inquiunt) ei dimidiam domum sitam in Paradiso.* Nous luy avons donné une moitié de maison assise en Paradis [1]. »

« J'ai un fief rue Tirechappe, et toutes les femmes sont amoureuses de moi, aussi vrai qu'il est vrai que saint Éloi était un excellent orfèvre [2], et que les cinq métiers de la bonne ville de Paris sont les tanneurs, les mégissiers, les baudroyeurs, les boursiers et les sueurs... Je vous jure, camarades,

Que je ne beuvrai de piment
Devant un an, si je cy ment. »

Sauval fait plusieurs fois mention des cinq métiers de Paris [3]. Les deux vers que prononce Jehan Frollo sont tirés du *Roman de*

1. Voir Du Breul, p. 41. *Du Parvis de Nostre-Dame.*
2. Peut-être le mot sur saint Éloi a-t-il été suggéré à Victor Hugo par cette mention dans la *Table des matières* du livre de Du Breul : « S. Eloy excellent Orfevre.... »
3. Par exemple, III, 395 : « Les cinq mestiers de la Ville de Paris sont Tenneurs, Megissiers, Baudroyeurs, Boursiers et Sueurs. »

*la Rose*, mais Victor Hugo n'a eu qu'à les prendre dans Sauval[1].

La gaîté de l'écolier et « son intrépide insouciance » ne se démentent pas un instant. Au moment où Quasimodo, après l'avoir dépouillé de son armure, va lui briser la tête, il chante encore :

Elle est bien habillée,
La ville de Cambrai.
Marafin l'a pillée...

Quasimodo ne lui laisse pas le temps d'aller plus loin : à ces trois vers en effet se borne la citation que fait Tristan l'Hermite de Soliers dans *le Cabinet du Roy Louys XI*[2].

Gringoire est bien différent[3]. Gringoire est pédant, bavard, égoïste, poltron, sans que cette riche collection de défauts nous le rende antipathique, tant Victor Hugo a donné à tout cela un air de naïveté. Le naturel de son rôle cache un sérieux travail d'adaptation accompli très habilement.

Gringoire, étendu dans le ruisseau où l'a jeté un coup de poing de Quasimodo, se sentant trop meurtri et trop étourdi pour se relever, emploie ses loisirs à disserter sur la composition chimique de la boue de Paris (I, 116) : « La boue de Paris, pensa-t-il (car il croyait bien être sûr que décidément le ruisseau serait son gîte,

Et que faire en un gîte à moins que l'on ne songe?)

la boue de Paris est particulièrement puante. Elle doit renfermer beaucoup de sel volatil et nitreux. C'est du reste l'opinion de maître Nicolas Flamel et des hermétiques.... » Un chapitre de Sauval est intitulé *Les Boues de Paris*. Nous y lisons les mêmes réflexions que chez Victor Hugo[4].

Devenu le mari de la Esmeralda, Gringoire répond aux ques-

1. II, 643. « Quant au mot de *piement*, s'il vient de *pigmentum*, qui est une drogue composée de vin, de miel et d'épices, au raport de Pierre Abbé de Cluni, Froissard par ce terme entend de l'hypocras, mais tel qu'on le faisoit en ce tems-là; en tout cas quelqu'autre sorte de boisson semblable : et c'est en ce sens-là que le prend l'Auteur du Roman de la Rose, quand il dit :

*Que je ne beuvrai de piment*
*Devant un an, si je cy ment.* »

2. Édition Lenglet-Dufresnoy, II, 254. « Dans cette mesme année 1479. la Ville de Cambray fut prise sur les François, le Sieur de Fiennes y commandant : Ce qui donna lieu à la chanson :

*Elle est bien habillée,...* » etc.

3. Il est inutile de faire remarquer que le Gringoire de Victor Hugo ne ressemble pas du tout au vrai Gringore, qui d'ailleurs n'était qu'un enfant en 1483.

4. I, 186 : « Pour découvrir la cause de cette ténacité et puanteur, il faut savoir que les Salpetriers d'une part y trouvent du souffre, du salpetre, et du sel fixé, et que les Hermetiques d'autre y separent beaucoup de sel volatil et nitreux... »

tions de Claude Frollo sur la jeune fille. Sans doute pour mieux représenter le pédant classique, très ignorant des choses de son temps, Victor Hugo attribue à Gringoire de très bizarres notions sur la géographie. Peut-être aussi a-t-il pensé qu'en général les gens du xv[e] siècle pouvaient avoir des idées géographiques assez vagues, comme Oudarde Musnier, qui n'a jamais pu distinguer « ces trois provinces », Pologne, Catalogne, Valogne (I, 335). Voici comment Gringoire raconte la vie errante de la Esmeralda : « Gringoire était parvenu à savoir que, tout enfant, elle avait parcouru l'Espagne et la Catalogne, jusqu'en Sicile; il croyait même qu'elle avait été emmenée, par la caravane de zingari dont elle faisait partie, dans le royaume d'Alger, pays situé en Achaïe, laquelle Achaïe touche d'un côté à la petite Albanie et à la Grèce, de l'autre à la mer des Siciles, qui est le chemin de Constantinople. Les bohèmes, disait Gringoire, étaient vassaux du roi d'Alger, en sa qualité de chef de la nation des Maures blancs. » L'ignorance de Gringoire était, au siècle suivant, celle d'un certain Regnault Bachelier, dont parle Sauval (II, 92-93). Sauval raconte qu'un ambassadeur du roi d'Alger vint à Paris sous le règne de Henri II. « Au reste, quand la Ville l'alla saluer, il étoit habillé d'une robe de toile d'or figurée à la façon des Turcs, et accompagné de sept ou huit de ses gens tous couverts d'écarlatte. Il parloit bien Italien, entendoit un peu le François, et on disoit qu'il étoit Renegat d'Albanie ou d'Esclavonie, et pour le prouver Regnault Bachelier, greffier de la Ville, qui se croyoit aussi savant en Geographie qu'en son metier, fait une si plaisante carte de l'Albanie et du royaume d'Alger, que je ne veux pas donner la peine de l'aller chercher dans mes preuves. Le Royaume d'Alger, dit-il, est situé en la terre d'Achaïe dite la Morée, laquelle joint d'un côté à la petite Albanie et à la Grèce, et de l'autre à la Mer des Siciles, qui est la voie de Constantinople; et est le Roi d'Alger de cette Nation des Mores blancs, qui est sujet et tributaire du grand Turc, à cause qu'il est prochain de ses terres et limitrophe. »

Dans une autre scène, Claude Frollo voudrait que Gringoire se dévouât pour sauver la Esmeralda[1]; Gringoire accueille très froidement les exhortations de l'archidiacre (II, 250). « Le prêtre se frappa le front. Malgré le calme qu'il affectait, de temps en temps un geste violent révélait ses convulsions intérieures. —

1. Dans cette scène, Gringoire appelle son mariage « un vrai *forismaritagium* ». Il n'y a rien de commun entre l'idée que veut exprimer Gringoire et le sens habituel de ce mot. Mais on peut remarquer que Du Breul (p. 281) parle assez longuement du *forismaritagium*.

Comment la sauver? — Gringoire lui dit : — Mon maître, je vous répondrai : *Il padelt*, ce qui veut dire en turc : *Dieu est notre espérance.* » Si érudit que soit Gringoire, nous avons lieu d'être surpris de trouver cette citation dans sa bouche. C'est à Du Breul qu'il faut en demander l'explication. Il expose longuement la « Fondation du Monastere de Marcoussis, ordre des Celestins, ensemble la genealogie de leur fondateur. » Il termine en décrivant les armes du fondateur de Marcoussis, qui était Jean de Montagu (p. 960). « Ce sont quatre Aigles en champ d'azur, separez d'une Croix avec cette divise au dessous inscripte (*Il padelt*). Sur laquelle devise il y a eu plusieurs interpretations : pour ce que le mot n'est ny Hebreu, Grec, Latin, ny François, ains Syriaque corrompu, qui signifie, *Dieu est mon esperance*, selon le rapport d'un Turc, qui estoit à la suite du Roy François premier, qui estoit de ce temps au Chasteau de Marcoussis. »

Gringoire cède un moment aux instances de Claude Frollo, et appelle au secours de son courage toute son érudition. « Qu'est-ce que la mort, à tout prendre? poursuivit Gringoire avec exaltation. Un mauvais moment, un péage, le passage de peu de chose à rien. Quelqu'un ayant demandé à Cercidas, mégalopolitain, s'il mourrait volontiers : Pourquoi non? répondit-il; car après ma mort je verrai ces grands hommes, Pythagoras entre les philosophes, Hecataeus entre les historiens, Homère entre les poètes, Olympe entre les musiciens. » Ce souvenir de Cercidas convient parfaitement au rôle de Gringoire. C'est pourtant une simple note marginale de Pierre Mathieu (p. 442). L'historien raconte comment Louis XI, torturé par la crainte de la mort, fit venir près de lui François de Paule. Pierre Mathieu, selon son habitude, commente lui-même son récit, en plaçant en marge tantôt une réflexion, tantôt une citation. En regard des exhortations de François de Paule à Louis XI se lit, mot pour mot, la phrase de Gringoire.

Nous retrouvons Gringoire aux pieds de Louis XI (II, 330). Il est menacé d'être pendu. Naturellement bavard, il trouve dans son épouvante une merveilleuse prolixité. Les métaphores abondent sur ses lèvres, mais, comme les métaphores d'un poète contemporain de Louis XI ne pouvaient pas ressembler à celles d'un romantique, Victor Hugo ne s'est pas fié entièrement à son imagination. Beaucoup des phrases de Gringoire sont empruntées à Pierre Mathieu [1].

1. De Gringoire à Pierre Mathieu, il y a un siècle et plus. Mais Victor Hugo se contente de donner l'impression d'archaïsme.

« Hélas ! la rigueur ne fait qu'effaroucher les esprits, les bouffées impétueuses de la bise ne sauraient faire quitter le manteau au passant, le soleil donnant de ses rayons peu à peu l'échauffe de telle sorte qu'il le fera mettre en chemise. » P. Mathieu, au livre XI, examine la façon d'agir de Louis XI relativement à chacune des qualités d'un souverain. Au chapitre de la Clémence, il parle des cages de fer (p. 498) et ajoute : « Il connut à la fin que la rigueur ne fait que d'effaroucher les esprits.... » La suite de la phrase est identique au texte de Victor Hugo.

« La même jalousie qu'a le mari pour l'honneur de sa femme, le ressentiment qu'a le fils pour l'amour de son père, un bon vassal les doit avoir pour la gloire de son roi, il doit sécher sur pied pour le zèle de sa maison, pour l'accroissement de son service. Toute autre passion qui le transporterait ne serait que fureur. » La phrase vient également de Pierre Mathieu, mais il ne s'agit pas chez lui d'un bon vassal et de ses devoirs envers son roi. P. Mathieu parle d'un cordelier, Antoine Fradin, qui usait de son éloquence pour soulever contre Louis XI le mécontentement populaire, et à qui le parlement imposa silence. L'historien blâme cet abus de la prédication, et déclare coupable le prédicateur qui consacre sa parole à autre chose qu'au service de Dieu (p. 476). « La mesme jalousie qu'a le mary pour l'honneur de sa femme, le ressentiment qu'a le fils pour l'amour de son pere, les mesmes mouvemens qu'a le fidele ministre pour le service de son Prince, le predicateur les doit avoir pour la gloire de Dieu, il doit seicher pour le zele de sa maison, pour l'accroissement de son service, toute autre passion qui le transporte n'est que fureur. »

« Chacun sait que les grandes richesses ne se tirent pas des belles-lettres, et que les plus consommés aux bons livres n'ont pas toujours gros feu l'hiver. La seule avocasserie prend tout le grain et ne laisse que la paille aux autres professions scientifiques. » P. Mathieu (p. 553) parle de la décadence des lettres et en indique la cause. « Comme on s'apperceut que les grandes richesses ne se tiroient pas de la profession des bonnes lettres, que les plus consommez aux bons livres avoient consommez inutilement leurs biens et mesprisé leur fortune, que la seule Advocasserie prenoit le grain et ne laissoit que la paille aux autres professions, les hommes ne voulurent plus estudier pour estre doctes et se contenterent d'estre docteurs. »

« La clémence porte le flambeau devant toutes les autres vertus. » Chez Pierre Mathieu, ce n'est pas la clémence, c'est la

prudence qui porte le flambeau devant les autres vertus (p. 509).

« Les grands rois se font une perle à leur couronne de protéger les lettres. Hercules ne dédaignait pas le titre de Musagète. Mathias Corvin favorisait Jean de Monroyal, l'ornement des mathématiques. » P. Mathieu dit en parlant de la clémence (p. 497) : « Ceste belle perle ne paroit point en sa Couronne. » Il est possible que Victor Hugo ait pensé à cette expression. C'est à propos de l'Université de Paris et de ce qu'elle attend de Henri IV que P. Mathieu rappelle Hercule Musagète (p. 557). Le relèvement de l'Université ne serait pas une œuvre indigne d'un roi victorieux. « Hercule après tant de glorieux labeurs n'a desdaigné le tiltre de Musagete. » Quant à Mathias Corvin, P. Mathieu écrit (p. 438) : « La loüange que l'on donne à Matthias de grand Prince et grand Capitaine n'obscurcit pas celle d'avoir fait revivre les sçiences et les bonnes lettres et favorisé ceux qui en faisoient profession et entre autres Jean de Monroyal, l'ornement des Mathématiques. »

« C'est une mauvaise manière de protéger les lettres que de pendre les lettrés. Quelle tache à Alexandre s'il avait fait pendre Aristoteles! Ce trait ne serait pas un petit moucheron sur le visage de sa réputation pour l'embellir, mais bien un malin ulcère pour le défigurer. » Ces deux métaphores bizarres ne sont pas de Victor Hugo. Il les a prises dans Pierre Mathieu. Naturellement, dans Pierre Mathieu, il ne s'agit pas de faire pendre un écrivain; il est question seulement de la haine de Louis XI contre le Parlement (p. 507) : « Mais quand sa vie seroit si pure et si nette que le plus severe Caton n'y trouveroit rien à reprendre, toujours y auroit il bien de la peine d'excuser ce que Philippe de Commines dit *qu'il hayssoit le Parlement de Paris*, et qu'il avoit deliberé de le brider. Ce traict n'est pas un petit moucheron sur le visage de sa reputation pour l'embellir, mais bien un malin ulcere pour le deffigurer [1]. »

Gringoire, gracié par Louis XI, lui garde cependant rancune et parle de lui avec peu de respect (p. 364 et 365) : « Son épargne est la ratelle qui s'enfle de la maigreur de tous les autres membres... Les grands sont dépouillés de leurs dignités, et les petits sans cesse accablés de nouvelles foules. » P. Mathieu écrit

1. Les supplications de Gringoire suggèrent à Guillaume Rym cette réflexion : « Il fait bien de se traîner à terre. Les rois sont comme le Jupiter de Crète, ils n'ont des oreilles qu'aux pieds. » P. Mathieu, p. 512 : « L'oreille du Prince est comme le temple de la Deesse Horta qui estoit ouvert en tout temps, mais les prieres y doivent estre courtes, et conduites par la reverence et l'humilité, car le Juppiter de Crete a des oreilles aux pieds. »

(p. 65-66) : « Ces premieres annees du regne de Louys furent tres rudes, et celles qui les suivirent du tout insupportables. Les grands estoient despoüillés de leurs dignitez, les petits accablés de nouvelles foules... Son Espargne estoit la ratelle qui s'enfloit de la maigresse de tous les autres membres. »

Même parmi les personnages secondaires, il n'en est guère dont la figure soit tout à fait effacée. Chez presque tous Victor Hugo a tenu à dessiner au moins quelques traits convenant à l'âge, au caractère, aux occupations habituelles. Et toujours il a profité très adroitement de ses lectures. La douairière de Gondelaurier aime à parler des choses d'autrefois, ce qui est très naturel, mais ce qui agace prodigieusement Phœbus de Châteaupers. Les jeunes filles qui entourent Fleur-de-Lys cherchent, sans grand succès, à attirer l'attention du « beau gendarme ». Victor Hugo compose sur ce thème un joli dialogue, auquel quatre ou cinq lignes de Sauval, employées à propos, donnent un air d'authenticité. « A ce propos, Colombe de Gaillefontaine, une autre belle blonde à peau blanche, bien colletée de damas bleu, hasarda timidement une parole qu'elle adressa à Fleur-de-Lys, dans l'espoir que le beau capitaine y répondrait : « Ma chère « Gondelaurier, avez-vous vu les tapisseries de l'hôtel de la Roche-« Guyon? — N'est-ce pas l'hôtel où est enclos le jardin de la Lin-« gère du Louvre? » demanda en riant Diane de Christeuil, qui avait de belles dents et par conséquent riait à tout propos. « — Et où « il y a cette grosse vieille tour de l'ancienne muraille de Paris, » ajouta Amelotte de Montmichel, jolie brune bouclée et fraîche, qui avait l'habitude de soupirer comme l'autre riait, sans savoir pourquoi. « — Ma chère Colombe, » reprit dame Aloïse, « voulez-« vous pas parler de l'hôtel qui était à monsieur de Bacqueville sous « le roi Charles VI? Il y a en effet de bien superbes tapisseries « de haute lisse. — Charles VI! le roi Charles VI! » grommela le jeune capitaine en retroussant sa moustache. Mon Dieu! « que la « bonne dame a souvenir de vieilles choses! » (II, 9-10.) Voici, dans toute leur simplicité, les matériaux de cette petite scène (Sauval, II, 234) : « Guillaume Martel, seigneur de Bacqueville, Chambellan de Charles VI, acheta l'Hotel de la Roche-Guion de la rue du Louvre, accompagné d'un jardin de vingt-cinq toises de long, sur dix de large; et pour l'agrandir, le Roi lui donna en 1408, le jardin de la Lingere du Louvre, avec une tour des anciennes murailles pour dix-huit sols parisis de rente. »

L'innocent travers de la douairière s'étale encore mieux dans une autre scène (II, 169). Comme Phœbus ne l'écoute pas, elle

peut raconter à son aise l'entrée du roi Charles VII. « Je me rappelle qu'on riait fort parce qu'à côté d'Amanyon de Garlande, qui était fort bref de taille, il y avait le sire de Matefelon, un chevalier de stature gigantale, qui avait tué des Anglais à tas. C'était bien beau. Une procession de tous les gentilshommes de France avec leurs oriflammes qui rougeoyaient à l'œil. Il y avait ceux à pennon et ceux à bannière. Que sais-je, moi? le sire de Calan, à pennon; Jean de Châteaumorant, à bannière; le sire de Coucy, à bannière, et plus étoffément que nul des autres, excepté le duc de Bourbon. » Une grande partie de ce passage est empruntée à Froissart, par l'intermédiaire de Sauval. Expliquant la distinction que l'on faisait entre les pennons et les bannières (II, 758), Sauval cite à l'appui un passage de Froissart. Victor Hugo a choisi seulement quelques noms : « Là estoient... le Seigneur Matefelon, à Banniere, le sire de Calan, à Pennon... Messire Jean de Chasteaumorant, à Banniere; le sire de Coucy, à Banniere, et plus étofément que nul des autres, excepté le Duc de Bourbon. » Victor Hugo a pris le nom d'Amanyon de Garlande dans les *Comptes de la Prévôté* [1].

Phœbus de Châteaupers a une assez pauvre conversation, une imagination peu fertile. Le plus grand plaisir qu'il promette à la Esmeralda, ce sont les parades où elle le verra dans toute sa gloire, les revues auxquelles il daignera la conduire (II, 97). « Je ferai parader mes archers sous vos fenêtres. Ils sont tous à cheval et font la nargue à ceux du capitaine Mignon. Il y a des voulgiers, des cranequiniers et des coulevriniers à main. Je vous conduirai aux grandes monstres des parisiens à la grange de Rully. C'est très magnifique. Quatre-vingt mille têtes armées; trente mille harnois blancs, jaques ou brigandines; les soixante-sept bannières des métiers; les étendards du parlement, de la chambre des comptes, du trésor, des généraux, des aides, des monnaies; un arroi du diable, enfin! » Le capitaine Mignon existait réellement, ou du moins avait existé, car c'est en l'année 1465 qu'il est mentionné dans la *Chronique scandaleuse*. « Et ce jour arriverent à *Paris* deux cens Archers tous à cheval, dont estoit Capitaine *Mignon* : tous lesquels estoient bien en point, au nombre desquels y avoit plusieurs cranequiniers, voulgiers, et coulevriniers à main [2]. » Il y a dans la *Chronique scandaleuse* plusieurs récits de montres ou revues des

1. Voir, par exemple, p. 436.
2. Lenglet-Dufresnoy, II, 33 (B. de Mandrot, I, 82-83).

Parisiens. Celle dont Victor Hugo a reproduit les détails eut lieu en 1467 [1].

Phœbus de Châteaupers est tout occupé des choses de sa profession. Victor Hugo a voulu au contraire que Jacques Charmolue, procureur du roi en cour d'Église, eût des goûts tout à fait indépendants de ses fonctions. Il est alchimiste et humaniste. Comme nous le verrons plus loin, il est guidé par Claude Frollo dans la recherche de la pierre philosophale. Mais de plus il aime à citer Plaute, et les tortures qu'il fait subir aux accusés lui rappellent certains vers de l'*Asinaria*. Claude Frollo l'interroge au sujet de Marc Cenaine, sommelier de la cour des comptes [2], accusé de magie. Marc Cenaine a-t-il fait des aveux? « Hélas non, répondit maître Jacques, toujours avec son sourire triste. Nous n'avons pas cette consolation. Cet homme est un caillou. Nous le ferons bouillir au Marché aux Pourceaux [3], avant qu'il ait rien dit. Il est déjà tout disloqué. Nous y mettons toutes les herbes de la Saint-Jean, comme dit le vieux comique Plautus :

> Advorsum stimulos, laminas, crucesque, compedesque,
> Nervos, catenas, carceres, numellas, pedicas, boias [4].

Rien n'y fait. Cet homme est terrible. J'y perds mon latin. » Deux pages plus loin, Charmolue cite encore Plaute : « Soyez tranquille, dit en souriant Charmolue. Je vais le faire reboucler sur le lit de cuir [5] en rentrant. Mais c'est un diable d'homme. Il fatigue Pierrat Torterue lui-même, qui a les mains plus grosses que moi. Comme dit ce bon Plautus :

> Nudus vinctus, centum pondo, es quando pendes per pedes. [6] »

1. Lenglet-Dufresnoy, II, 65. « ... estoient bien de soixante à quatre vingt mille testes armées, dont y en avoit bien trente mille tous armez de harnois blancs, jaques ou brigandines... et se trouverent soixante sept banieres des mestiers, sans les estendarts et guidons de la Cour du Parlement, de la Chambre des Comptes, du Tresor, des Generaux, des Aydes, des Monnoyes... ils estoient tous en bataille... au long des murs dudit sainct Anthoine des champs jusques à la grange de Reuilly... » (Voir B. de Mandrot, I, 180-181.)

2. Marc Cenaine, Sommelier de la Chambre des comptes, est nommé dans les *Comptes de la Prévôté* en 1487 (p. 478).

3. Il est plusieurs fois question, soit dans les *Comptes de la Prévôté*, soit dans d'autres passages de Sauval, des malfaiteurs que l'on faisait bouillir au Marché aux Pourceaux. Voir, par exemple, II, 596; III, 266, 362.

4. *Asinaria*, III, II.

5. On trouve dans les *Comptes de la Prévôté*, p. 476, cet article dans les dépenses de 1485 : « Fut fait un lit couvert de cuir, doublé de toille et de bourre; et ledit lit mis en la Chambre de la question du Chastelet, sur lequel sont mis les Patiens que l'on met à la question du Chastelet. »

6. *Asinaria*, II, II. Pour que le vers ait un sens, il faut reporter la seconde virgule après *es*, mais la faute est dans Du Breul.

C'est dans Du Breul et non dans Plaute que Victor Hugo a pris ces deux citations. Du Breul (p. 87), décrivant la chapelle de Saint-Denis de la Chartre, dit que l'on y voit « une grosse pierre de caillou noir eschancree et vuidee par le milieu à la proportion du col d'un homme, et troüee aux costez pour y passer des cordes, et les lier sur les espaules des prisonniers à ce qu'ils demeurassent accroupis sans se pouvoir relever de terre, ny se pouvoir estendre pour prendre quelque repos ». Ce supplice, dit-il, était fort usité chez les anciens, et de plus ils attachaient des poids aux bras et aux jambes des esclaves qu'ils suspendaient pour les fustiger. « Plaute appelle ces poids *Compedes*, *Numellas*, *Pedicas*, *Boias*, *Asinaria perfidiæ* [1].

> Advorsum stimulos, laminas, crucesque, compedesque,
> Nervos, catenas, carceres, numellas, pedicas, boias,

où il faict la description des instruments desquels ces bourreaux se servoient et plus devant il remarque la pesanteur de ces poids.

> Nudus vinctus, centum pondo, es quando pendes per pedes. »

Florian Barbedienne, l'auditeur du Châtelet, est pénétré de l'importance de ses fonctions, et tient à ce que l'on ait pour lui tout le respect dû à sa dignité. Il lance à Quasimodo une véhémente apostrophe, dans laquelle il énumère tous les devoirs de sa charge. « C'est donc à dire, maître pervers et rapinier que vous êtes, que vous vous permettez de manquer à l'auditeur du Châtelet, au magistrat commis à la police populaire de Paris, chargé de faire recherche des crimes, délits et mauvais trains, de contrôler tous métiers et interdire le monopole.... » L'énumération, qui est longue, est empruntée à Du Breul (p. 774). Mais ces attributions sont celles des commissaires du Châtelet et non des auditeurs.

Il n'est pas jusqu'à la Falourdel, la vilotière du pont Saint-Michel, chez qui Victor Hugo n'ait tenu à marquer un trait de caractère. Elle ne veut pas qu'on parle « outrageusement » de sa maison (II, 114). « Femme Falourdel, dit monsieur le président avec majesté, n'avez-vous rien de plus à dire à la justice? — Non, monseigneur, répondit la vieille, sinon que dans le rapport on a traité ma maison de masure tortue et puante, ce qui est outrageu-

1. Le mot *perfidiae* est le premier mot de la scène dans laquelle se trouvent les deux vers.

sement parler. Les maisons du pont n'ont pas grande mine, parce qu'il y a foison de peuple, mais néanmoins les bouchers ne laissent pas d'y demeurer, qui sont gens riches et mariés à de belles femmes fort propres. » Ces derniers mots se trouvent dans Sauval, mais non à propos du pont Saint-Michel. Il s'agit de la Grande Boucherie de Paris (I, 636) : « Sa tuerie et son écorcherie sont près de là, et de même qu'anciennement à la Place-aux-veaux, et autres rues voisines qui tiennent à la riviere, ou y conduisent, rues veritablement à l'ordinaire étroites, tortues, obscures, puantes; les Bouchers neanmoins qui sont gens riches, et mariés à de belles femmes, et propres, ne laissent pas d'y demeurer; mais c'est la plupart du temps dans des maisons claires, propres et bien meublées. »

Même quand il ne cherche pas à donner une physionomie à ses personnages, Victor Hugo veut encore que leurs propos soient vraisemblables. Il ne croit pas inutile de s'appuyer sur des documents. Quoi de plus naturel que cette conversation, à laquelle prennent part des écoliers, un bourgeois, une marchande de marée? « Depuis combien de temps êtes-vous ici? crie un écolier à Jean Frollo. — Par la miséricorde du diable! répondit Joannes Frollo, voilà plus de quatre heures, et j'espère bien qu'elles me seront comptées sur mon temps de purgatoire. J'ai entendu les huit chantres du roi de Sicile entonner le premier verset de la haute messe de sept heures dans la Sainte-Chapelle. — De beaux chantres! reprit l'autre, et qui ont la voix encore plus pointue que leur bonnet! Avant de fonder une messe à monsieur saint Jean, le roi aurait bien dû s'informer si monsieur saint Jean aime le latin psalmodié avec accent provençal. — C'est pour employer ces maudits chantres du roi de Sicile qu'il a fait cela! cria aigrement une vieille femme dans la foule au bas de la fenêtre. Je vous demande un peu! mille livres parisis pour une messe! et sur la ferme du poisson de mer des halles de Paris, encore! — Paix! vieille, reprit un gros et grave personnage qui se bouchait le nez à côté de la marchande de poisson; il fallait bien fonder une messe. Vouliez-vous pas que le roi retombât malade? » (I, 22.) L'auteur de la *Chronique scandaleuse* parle des craintes que Louis XI éprouva pour sa santé à partir de 1481. Il avait été, en septembre, si malade qu'on l'avait cru mort pendant deux heures : « Parquoy et afin de recouvrer sa santé, envoya faire maintes offrandes, et donner de bien grandes sommes de deniers en diverses Eglises de ce Royaume, et fist de grandes fondations, et entre les autres fondations, fonda en la saincte

Chappelle du Palais Royal à *Paris*, une haute Messe pour y estre ditte chascun jour en l'honneur de Mgr Sainct Jehan, à l'heure de sept heures du matin, laquelle il ordonna estre chantee par huit chantres, qui estoient venus du pays de *Provence*, lesquels avoient esté au Roy *René* de *Secille*, et de sa Chappelle, qui s'en vinrent après le trespas dudit feu Roy René, leur maistre devers le Roy, qui les recueillit, comme dit est. Et fonda laditte Messe de mil livres parisis, prises sur la Ferme et coustume du poisson de mer qui se vend ès Halles de *Paris*[1]. »

Un peu plus tard, toujours dans la grande salle du Palais, deux bourgeois parlent de la location de l'hôtel de Navarre et de la cherté des loyers (I, 79) : « Vous savez, maître Cheneteau, l'hôtel de Navarre, qui était à M. de Nemours? — Oui, vis à vis la chapelle de Braque. — Eh bien, le fisc vient de le louer à Guillaume Alixandre, historieur, pour six livres huit sols parisis par an. — Comme les loyers renchérissent! » Tous ces détails sont exacts, sauf la date de la location[2].

Deux vieillards s'abordent dans la rue et parlent du froid qu'il fait. Ils rappellent les grands hivers dont on a gardé le souvenir (I, 109-110). « Maître Thibaut Fernicle, savez-vous qu'il fait froid? — Oui bien, maître Boniface Disome! Est-ce que nous allons avoir un hiver comme il y a trois ans, en 80, que le bois coûtait huit sols le moule? — Bah! ce n'est rien, maître Thibaut, près de l'hiver de 1407, qu'il gela depuis la Saint-Martin jusqu'à la Chandeleur! et avec une telle furie que la plume du greffier du parlement gelait, dans la grande chambre, de trois mots en trois mots, ce qui interrompit l'enregistrement de la justice. » Tout cela se trouve dans Sauval[3].

Les haudriettes qui contemplent l'enfant monstrueux exposé à Notre-Dame se demandent si c'est bien un être humain (I, 215). « Ce n'est pas un enfant, Agnès. — C'est un singe manqué, observait Gauchère. — C'est un miracle, reprenait Henriette la Gaul-

1. Édit. Lenglet-Dufresnoy, II, 162-163 (B. de Mandrot, II, 110).

2. *Comptes de la Prévôté.* Domaine de Paris, 1478. « De Guillaume Alixandre, Historieur, pour un Hostel appellé l'Hostel de Navarre, et ses appartenances, assis à Paris devant et à l'opposite de la Chapelle Braque, qui fut et appartint à feu Mr Jaques d'Armagnac, en son vivant Duc de Nemoux... baillé à titre de louage audit Guillaume Alixandre... pour en jouir de Saint-Remi 1477 jusqu'à quatre ans ensuivant... moyennant le prix et somme de six livres huit sols parisis de loyer pour chacune desdites quatre années... » (Sauval, III, 430.)

3. I, 201 : « En 1407, depuis la St Martin, jusqu'à la veille de la Chandeleur, il fit un froid si apre et si cuisant que les Artisans ne pouvoient travailler : et quoique le Greffier du Parlement eût du feu dans la Grand'Chambre tout contre son cornet, de trois mots en trois mots son encre geloit dans sa plume, et ne pouvoit enregitrer aucun arrêt. » — P. 203 : « (En 1480) comme le bois ne venoit point à Paris, il devint si cher que le moule coûtoit huit sols parisis.... »

tière. — Alors, remarquait Agnès, c'est le troisième depuis le dimanche du *Lætare*. Car il n'y a pas huit jours que nous avons eu le miracle du moqueur de pèlerins puni divinement par Notre-Dame d'Aubervilliers, et c'était le second miracle du mois. » Du Breul (p. 1042) parle des miracles qui se sont accomplis en l'église Saint-Christophe, à Aubervilliers, en la chapelle Notre-Dame. Il reproduit le récit en vers de ces miracles, qui sont au nombre de cinq. Le second, qui eut lieu vers 1338, est celui « d'un moqueur de pèlerins puny divinement ».

Sur la place du Parvis Notre-Dame, des badauds causent en attendant la Esmeralda, qu'on doit amener faire amende honorable (II, 172). « Monsieur, c'est l'usage. Le bailli du Palais est tenu de livrer le malfaiteur tout jugé, pour l'exécution, si c'est un laïc, au prévôt de Paris; si c'est un clerc, à l'official de l'évêché. » Du Breul (p. 151), parlant de l'ancien droit de justice qu'exerçait le bailli du Palais, indique une restriction, pour les cas criminels, « pour lesquels il convenoit faire execution corporelle. Car lors il estoit tenu de rendre le malfaiteur tout jugé, s'il estoit lay, au Prevost de Paris, dehors la porte du Palais sur la chaussee, pour en faire l'execution... Ou s'il estoit Clerc ou Prestre, il devoit estre par luy rendu à l'Official de Paris, ou à autres Juges ordinaires... »

(*A suivre.*) EDMOND HUGUET.

# MÉLANGES

## CHATEAUBRIAND EN AMÉRIQUE

### Réplique à un contradicteur.

M. l'abbé Georges Bertrin a publié dans le *Correspondant*[1] une tentative de réfutation de notre étude sur le voyage de Chateaubriand au Nouveau-Monde. Si cette critique est discourtoise de ton, c'est ce qui n'importe guère. Comme elle est, elle nous comble d'aise, car elle témoignera que notre travail peut supporter sans fléchissement, comme il sied à un ouvrage solidement fondé, toute épreuve de résistance. Elle montrera de plus à quelles opérations d'esprit l'on est acculé dès qu'on essaye de restituer à des récits tout imaginaires la dignité du vrai. Elle prouvera qu'il est impossible, comment qu'on s'y prenne, de sauver la mise du sublime voyageur.

*
* *

Notre dire tenait en cette phrase : il ne se peut pas qu'en trois mois[2] — du 9 septembre au 8 décembre 1791 — Chateaubriand soit descendu du Niagara vers l'Ohio, puis vers le Mississipi, puis ait suivi le cours du Mississipi jusqu'aux Natchez, puis erré par les Florides, puis traversé les Montagnes-Bleues pour gagner Salem, puis repassé ces montagnes pour venir à Chillicothe, puis soit rentré de Chillicothe à Philadelphie. Cela n'est pas invraisemblable : cela est impossible; pour s'en convaincre, il suffit de jeter une fois les yeux sur une carte. Par un scrupule ironique, nous avions tout tenté pour hâter la chevauchée du voyageur : les montagnes s'aplanissaient devant lui, de larges routes perçaient en ligne droite les forêts vierges, des ponts unissaient par sortilège les berges de fleuves encore innommés; des tables magiques surgissaient dans les déserts pour lui offrir à son gré le vin d'érable et la sagamité; pendant des semaines, sous un ciel toujours clément, invulnérable à la maladie comme aux flèches des sauvages, il soutenait l'allure quotidienne de quatre-vingts kilomètres... enfin, il atteignait Philadelphie, fourbu, mais trente-trois jours trop tard.

1. Au numéro du 10 juillet 1900, p. 113-52, sous ce titre : *Le voyage en Amérique de Chateaubriand est-il une fiction?*

2. Chateaubriand passe *cinq* mois en Amérique, mais, comme on verra, les deux premiers sont hors du débat.

M. Bertrin s'attriste de ces calculs, si indulgents pourtant au voyageur, mais il les accepte. Il regrette que « les chiffres aient sur les imaginations d'à présent un empire fascinateur » et déplore que « notre époque professe un tel culte pour l'addition et la soustraction[1] ». Mais quoi! il faut vivre avec son siècle, et donc il s'y résigne. Nulle part il ne se hasarde à discuter nos chiffres. Il proclame bien çà et là les « défaillances de notre arithmétique »; mais ce n'est qu'apparence et impropriété de langage : il veut dire simplement que nous faisons voyager Chateaubriand par des routes qu'il convient de retrancher de son itinéraire, mais non pas à des allures trop lentes; notre topographie seule lui est suspecte, notre arithmétique et notre chronologie sont bonnes[2]. Et ceci demeure donc hors de discussion, accordé par notre adversaire, acquis à jamais : si Chateaubriand a passé par les lieux où nous l'avons mené, il est impossible qu'il les ait parcourus en trois mois; il s'en faut de deux mois encore, ou de trois.

Mais, assure M. Bertrin, Chateaubriand ne dit pas avoir passé par ces lieux.

## I

### Justification de l'itinéraire par nous proposé.

La thèse de M. Bertrin est celle-ci : l'itinéraire par nous proposé est « de fantaisie », « hypothétique », « inexact ». Pour quelles parties du trajet? — Pour toutes, à partir de Pittsbourg. — Quoi! Chateaubriand ne dit pas être descendu jusqu'au village des Natchez? — Il ne le dit pas. — Il ne dit pas avoir parcouru l'Alabama dans les Florides? — Il ne le dit pas. — Ainsi pour le reste du parcours. Je me suis perdu « dans le labyrinthe capricieux des hypothèses », et ce ne sont pas les voyages de Chateaubriand qui sont imaginaires, c'est le tracé que j'en ai dessiné.

Cette découverte m'a surpris. Je me croyais bien sûr — l'avouerai-je à ma honte? — que le Chata-Uchee, Salem, Chillicothe même, m'avaient été révélés d'abord par Chateaubriand, au récit de ses voyages. Je croyais avoir borné mon effort à reconnaître sur la carte l'emplacement de ces lieux, parce qu'il disait y avoir passé, et à les relier par des lignes droites, qui figuraient le vol d'un oiseau. Mais que j'aie interprété à contre-sens tel de ces textes, voire tous ces textes, comme le veut M. Bertrin, ce n'est, hélas! que trop possible. Averti par M. Bertrin, mieux instruit par son exégèse, il n'est que de les revoir. Par bonheur, cette controverse est de celles qu'on peut vider en une fois, et pour toujours. Ce n'est plus un problème d'arithmétique, mais de

1. *Correspondant*, p. 118.

2. Pour un seul tronçon de l'itinéraire (nous en reparlerons plus précisément), M. Bertrin admet (p. 130) un mode de locomotion plus rapide, lequel ferait gagner vingt jours au voyageur. Mais il n'ose par la suite tirer de là nul avantage : il sait bien qu'on peut lui concéder volontiers, outre ces vingt jours, trente autres jours par surcroît.

philologie élémentaire. Les textes sont peu nombreux; la langue du dernier siècle nous reste généralement intelligible et Chateaubriand passe pour l'avoir sue assez bien. Quand il écrit : « Je fus là », veut-il dire qu'il y fut? Il écrivait assez purement pour qu'il y ait chance de le savoir, et quand son texte recélerait çà et là quelque ambiguïté, il y a, dit-on, dans la langue française une telle « probité attachée à son génie » qu'il n'est pas toujours au pouvoir, même d'un grand écrivain, de faire dire à la même phrase blanc et noir.

Jusqu'à l'arrivée à Pittsbourg sur l'Ohio, M. Bertrin veut bien reconnaître que j'ai interprété avec justesse les indications de Chateaubriand et fidèlement marqué ses étapes. La première partie du voyage est donc, d'un commun accord, soustraite à cette discussion. Mais le voyageur parvient-il à l'Ohio? Soudain, par une infélicité singulière, je cesse désormais de jamais le comprendre.

Or, la route chimérique que je proposais va de Pittsbourg aux Natchez — des Natchez vers l'Alabama jusqu'au Chata-Uchee, aller et retour — des Natchez à Salem, puis à Chillicothe et à Philadelphie.

Voici donc le fort de notre débat :

1° Chateaubriand dit-il avoir descendu le Mississipi jusqu'aux Natchez, ou ne le dit-il pas?

2° Chateaubriand dit-il — ou ne dit-il pas — avoir parcouru les Florides et nommément les États actuels de Mississipi, de l'Alabama, de la Georgie?

3° Chateaubriand dit-il avoir été des Natchez à Salem, puis à Chillicothe, puis à Philadelphie, ou ne le dit-il pas?

### A. L'exégèse de M. G. Bertrin.

1° *Chateaubriand dit-il — ou ne dit-il pas — avoir descendu le Mississipi jusqu'aux Natchez?*

Il écrit : « Quand je touchai aux Natchez en 1791, rien n'était encore réglé dans ce pays (1)[1] ».

Mais le dogme fondamental de M. Bertrin est que Chateaubriand ne pouvant pas, faute de temps, être descendu « plus bas que le 35e ou le 34e parallèle », ne peut donc jamais avoir dit qu'il ait dépassé cette limite. Or les Natchez sont situés au-dessous du 32e. Si Chateaubriand s'aventure si bas vers le sud, j'ai cause gagnée, il est perdu. D'abord il ne pourra plus guère, quelque route qu'on choisisse, regagner Philadelphie en temps utile, et surtout des textes qui se commandent et s'enchaînent saisiront le voyageur et l'entraîneront, bon gré mal gré, d'étape en étape, par les routes mêmes, les routes fatales que j'ai tracées. Il ne faut pas. N'existe-t-il nul procédé qui permette de transporter les Natchez à 4 ou 500 kilomètres en amont, du 32e au 35e? Ce procédé, si

1. Cf. *Revue d'hist. litt.*, VI, p. 514, note. — Nous numéroterons quelques-uns de ces textes : on verra bientôt à quelles fins.

M. Bertrin n'avait pas cru le découvrir, je me hasarde à conjecturer qu'il n'eût pas osé produire une ligne de son article. Mais il a cru possible d'opérer ce transfert. C'est ici la poutre maîtresse de sa construction. Pour la faire croûler, il suffit, croyons-nous, de la pichenette que peut donner un texte de deux lignes. Mais, afin qu'elle s'abatte d'une chute plus belle, il sied de faire choir d'abord deux frêles étançons.

On ne saurait, dit en premier lieu M. Bertrin, conduire Chateaubriand jusqu'aux Natchez actuels, c'est-à-dire au-dessous du 32e degré, car Chateaubriand a écrit dans son *Essai sur les Révolutions* que son intention était de ne pas descendre plus bas que le 40e[1]. Or « du 40e au 32e, la distance est énorme », et ce texte est « péremptoire ». — Elle est énorme, en effet, mais grande encore du 40e au 35e, et si ce texte est « péremptoire » pour retenir Chateaubriand au 40e, de quel droit le faites-vous descendre jusqu'au 35e? Si vous pouvez tout ensemble invoquer ce dire pour enchaîner Chateaubriand au 40e et le renier pour entraîner Chateaubriand jusqu'au 35e, pourquoi pas jusqu'au 32e, aux Natchez? Laissez-le sur le 40e, aux environs de Pittsbourg, à merveille : il aura fait la course du Niagara, peut-être se sera promené aux alentours, puis sera rentré chez lui : c'est ce que j'ai toujours soutenu, et nous voilà d'accord. Le vrai, c'est que ce passage ne peut servir de rien en l'occurrence, ni pour ni contre M. Bertrin. Chateaubriand y détaille son merveilleux projet de découvrir « le passage de la mer Polaire » :

« Mon voyage [de 1791] n'était que le prélude d'un autre bien plus important, dont à mon retour j'avais communiqué les plans à M. de Malesherbes, qui devait les présenter au gouvernement... *Si* le gouvernement avait favorisé mon projet, j'*eusse* fait construire deux immenses chariots couverts, traînés par quatre couples de bœufs. Je me *serais* procuré en outre six petits chevaux, pareils à ceux dont je me suis servi dans mon premier voyage. Trois domestiques européens et trois sauvages m'*eussent* accompagné. Enfin, tout étant préparé, je me *serais* mis en route, marchant directement à l'O., en longeant les lacs du Canada, jusqu'à la source du Mississipi, que j'*aurais* reconnue. De là, descendant par les plaines de la haute Louisiane *jusqu'au 40e degré de latitude N.*, j'*eusse* repris ma route à l'Ouest de manière à attaquer la côte de la mer du Sud, un peu au-dessous du golfe de Californie... Je calculais que cet immense et périlleux voyage m'*eût* retenu de cinq à six ans[2]. »

On le voit : tous les verbes de ce récit sont à ce mode que les grammairiens appellent le mode *irréel*. Chateaubriand y décrit non pas la route qu'il a suivie en 1791, ni même celle qu'il voulait suivre en 1791, mais

1. Nous prenons la liberté grande de supplier le lecteur de vouloir bien ouvrir sous ses yeux une carte de l'Amérique, moderne ou ancienne, il n'importe. S'il y consent, nous osons lui promettre que notre discussion, rebutante peut-être, sera claire pourtant.

2. *Essai sur les Révolutions*, II, 22, note.

celle qu'il eût suivie, un jour, s'il fût retourné un jour en Amérique. M. Bertrin sait d'ailleurs, pour l'avoir écrit dans l'exorde lyrique de son article, que Chateaubriand n'avait formé là qu' « un rêve, un rêve généreux et insensé ». Oui, malgré son splendide accoutrement de sauvage, de chasseur et de missionnaire, malgré ses deux peaux d'ours, sa calotte de drap rouge à côtes et sa bandoulière de coureur des bois, le « Christophe Colomb de l'Amérique polaire » n'a attaqué ni la côte de la mer du Sud, ni aucune côte, il n'a reconnu ni la source du Mississipi, ni aucune source. S'il ne rapporte ici rien qu'un projet imaginaire, auquel il n'a jamais donné un commencement d'exécution, de quel droit alléguer la clause de ce projet qui l'aurait retenu au 40e parallèle?

C'est, nous dira justement M. Bertrin, qu'à lire ses écrits postérieurs, on voit que ce projet n'est pas resté tout imaginaire : c'est ce projet qui semble commander et déterminer partiellement le tracé de route du voyageur lors de ses courses réelles de 1791. A la page 3 du *Voyage* en effet, et à la page 364 des *Mémoires d'Outre-Tombe*, Chateaubriand devait reproduire ce même passage de l'*Essai* en ces termes :

« Pour s'expliquer la route qu'on me verra prendre, il faut aussi se souvenir du plan que je m'étais tracé : ce plan est rapidement esquissé dans une note de l'*Essai historique*. Le lecteur verra qu'au lieu de remonter au septentrion, je voulais marcher à l'Ouest, de manière à attaquer la rive occidentale de l'Amérique, un peu au-dessus du golfe de Californie. De là, suivant le profil du continent et toujours en vue de la mer, mon dessein était de me diriger vers le Nord, jusqu'au détroit de Behring, et de doubler le dernier cap de l'Amérique, etc. »

Pourquoi M. Bertrin ne cite-t-il pas son texte sous cette forme dernière, revisée par l'auteur? Pourquoi va-t-il reprendre le vieux texte de l'*Essai*? Parce que ni dans le *Voyage*, ni dans les *Mémoires*, Chateaubriand ne souffle plus mot de son vœu de ne pas descendre au-dessous du 40e. Et plus on observe ce trait de la méthode de M. Bertrin, plus on l'admire.

Ceci a plus d'apparence. « Le village des Natchez, écrit M. Bertrin, n'aurait offert rien d'intéressant à la curiosité de Chateaubriand[1]. » De plus, il dit expressément n'avoir passé que dans l'*en-haut* du Mississipi. « L'en-haut ne peut être évidemment la partie où se trouve la ville qui s'appelle aujourd'hui Natchez, car cette ville se trouve très loin de l'en-haut du fleuve; elle est très nettement dans l'en-bas. » Voici le passage :

« Quand je touchai aux Natchez en 1791, rien n'était encore réglé dans ce pays. Je ne savais plus de quel côté aller. J'étais assez tenté de descendre jusqu'à la Nouvelle-Orléans; j'aurais voulu voir ce marais dépourvu d'arbres, couvert de gros joncs et qui s'étend dans le delta du Mississipi. Je ne sais si j'aurais trouvé affreux, ainsi qu'on le répute, ce désert d'eau dépouillé de ses cyprières et qu'on aperçoit du faite des

1. Pauvre Céluta!

mâts en voguant à la Nouvelle-Orléans. Cet en-bas du fleuve ressemble peu au Mississipi que j'ai décrit; je n'ai peint que l'en-haut où j'avais passé; je n'ai reproduit que le vieux fleuve dont La Salle et Charlevoix nous ont laissé le tableau. »

Je n'ai pas vérifié pour La Salle; mais Charlevoix nous a « laissé le tableau » du Mississipi précisément jusqu'aux Natchez actuels. D'ailleurs, les Natchez sont assurément dans l'en-bas du Mississipi, si l'on considère le fleuve depuis sa jonction avec l'Ohio. Mais 347 kilomètres les séparent encore des embouchures. Valence-sur-Rhône est située à 175 kilomètres environ de la mer, et le Rhône a 800 kilomètres de parcours. Un voyageur qui écrirait : « Je touchai à Valence en 1791; j'aurais voulu voir le marais de la Camargue, mais je n'ai pu visiter l'en-bas du Rhône », voudrait-il nécessairement déclarer qu'il n'a pas touché à Valence? Chateaubriand me paraît dire simplement qu'il s'est arrêté aux Natchez et qu'il y a renoncé à descendre jusqu'à la Nouvelle-Orléans. Et c'est, semble-t-il, comme je l'avais déjà indiqué, pour répondre à ce René de Mersenne qui lui avait reproché de peindre comme un nouvel Eden l'affreux delta du Mississipi.

Mais M. Bertrin sentait que ces deux arguments, si puissants qu'il les ait crus, resteraient inhabiles par eux-mêmes à transférer les Natchez du Sud au Nord. Il n'est que d'ouvrir le roman des *Natchez* pour voir que Chateaubriand localise les amours de René et de Céluta dans certain village situé à une centaine de lieues de la Nouvelle-Orléans, au milieu d'une plaine parsemée de bocages de sassafras, au pied de trois collines, dont l'une est dominée par un fort français, le Fort-Rosalie. Il n'est que d'ouvrir ensuite une vieille carte et un dictionnaire de géographie pour voir que la ville moderne des Natchez est bâtie sur l'emplacement même de cet ancien établissement sauvage et du Fort-Rosalie, au pied de ces trois collines, à 347 kilomètres de la Nouvelle-Orléans. Comment transporter ces trois collines, ce village, ce Fort-Rosalie, à 800 kilomètres de la Nouvelle-Orléans? M. Bertrin ne s'y est pas essayé. Ce qu'il transporte vers le Nord, ce sont simplement les sauvages Natchez. Et c'est là l'idée vraiment ingénieuse, support de tout son travail :

« Pour Chateaubriand, le pays des Natchez n'est pas seulement le village où se trouve leur centre principal, c'est toute la région qu'ils fréquentent successivement dans leurs courses de nomades. C'est la région que la tribu parcourait sans fin, où elle se transportait d'un point à l'autre suivant ses besoins, particulièrement quand la chasse l'obligeait à quitter un canton où le gibier devenait rare[1]. » Ces nomades pouvaient, selon Chateaubriand, étendre leurs courses jusqu'à l'Ohio, et M. Bertrin rappelle fort à propos que c'est dans le lit de l'Ohio que le chef Chactas raconte à René l'histoire d'Atala, « une nuit, à la

1. *Correspondant*, p. 133-4.

clarté de la lune, tandis que tous les Natchez dorment au fond de leurs pirogues et que la flotte indienne, élevant ses voiles de peaux de bêtes, fuit devant une brise légère ».

On voit la portée de l'argument : elle peut être très grande. Puisque Chateaubriand se représentait ces sauvages comme pouvant étendre leurs courses jusqu'à l'Ohio, il n'est plus nécessaire de le faire descendre, pour les rencontrer, jusqu'au-dessous du 35e. Si nulle part Chateaubriand ne s'est expliqué plus clairement qu'aux passages déjà produits, M. Bertrin sera donc autorisé à dire que par les Natchez il n'entendait pas la ville des Natchez, mais tout le territoire de parcours de la tribu. Et l'on n'aura rien à lui répliquer, sinon ceci peut-être : l'expression « Je touchai aux Natchez en 1791 » serait d'une langue singulière, si Chateaubriand avait voulu lui faire dire : « Je rencontrai les sauvages Natchez en expédition de chasse à quelque cent lieues au-dessus de ce village que j'appelle les Natchez dans mes romans, mais auquel en 1791 je ne touchai pas. » N'importe, il y aurait doute, et le doute devrait profiter à la conjecture adroite de M. Bertrin, si Chateaubriand ne disait nulle part plus exactement à quels Natchez il a touché.

Il l'a fait, et M. Bertrin nous avertit lui-même qu'il existe sur la visite de Chateaubriand aux Natchez « d'autres passages, qui pourraient paraître douteux, si on les étudiait isolément ». — Puisqu'il venait précisément de grouper les passages certains, n'était-ce pas l'occasion d'étudier les passages « douteux », non pas isolément, mais conjointement aux autres? — Il nous a laissé ce soin, il passe outre, nous avertissant seulement que dans ces passages « douteux » nous devrons encore entendre par les Natchez non une ville, mais tout le territoire de parcours de la tribu, « si nous voulons rester fidèles aux règles de la critique ». — Une règle élémentaire de critique ne veut-elle pas qu'on cite et qu'on discute de préférence les passages que l'on déclare soi-même « douteux »? — Peut-être. C'est selon les écoles de critique. En tout cas voici ces passages « douteux ».

A la page qui suit immédiatement celle où il écrit : « Je touchai aux Natchez en 1791 », Chateaubriand dit [1] :

« *Nous suivions à peu près des sentiers que lie maintenant la grande route qui va des Natchez à Nashville par Jackson et Florence, et qui rentre en Virginie par Knoxville et Salem* ».

Dans cette phrase, Salem désigne une ville, Knoxville une ville, Nashville une ville, Florence une ville, Jackson une ville ; il ne dépend point du désir de M. Bertrin que les Natchez n'y désignent pas une ville. Il n'a jamais existé, il n'existe pas, il n'existera jamais de grande route qui, pour relier le Mississipi à la hauteur du 35e parallèle à Florence sur le même parallèle, passe absurdement par Jackson sur le 33e. Au contraire, une grande route relie depuis cent ans les deux villes voisines des Natchez et de Jackson, distantes de 149 kilomètres, et cette

1. Cf. *Rev. d'hist. litt.*, VI, p. 514, et *Mém. d'O.-T.*, p. 402.

route se prolonge en ligne droite vers Florence, Nashville, etc. De plus, à quiconque aura bien voulu ouvrir un atlas, il apparaîtra qu'à l'heure où il écrit cette phrase, Chateaubriand n'est pas un poète qui recueille à grand'peine de lointains souvenirs et jette distraitement sur le papier quelques vagues réminiscences topographiques, mais qu'il a sous les yeux une carte *moderne* de l'Amérique et qu'il suit du doigt sur cette carte la route rectiligne qui, du S.-O au N.-E, va des Natchez à Jackson, à Florence, à Nashville.

Le même Chateaubriand écrit, le même jour peut-être, quelques pages plus loin [1] :

« *Si je revoyais aujourd'hui les États-Unis, je ne les reconnaîtrais plus ; là où j'ai laissé des forêts, je trouverais des champs cultivés. Aux Natchez, au lieu de la hutte de Céluta, s'élève une ville de cinq mille habitants* (2). »

Selon M. Bertrin, Chateaubriand dit avoir touché aux Natchez et vu la hutte de Céluta aux Natchez à 4 ou 500 kilomètres en amont de cette ville de cinq mille habitants, bâtie pourtant, selon Chateaubriand, sur l'emplacement de la hutte de Céluta.

M. Bertrin allègue quelque part, en des matières où les jugements d'autorité n'ont que faire, les titres et dignités d'un « professeur en Sorbonne, membre de l'Institut ». S'il se trouve, outre M. Bertrin, un « professeur en Sorbonne, membre de l'Institut », ou à son défaut n'importe qui, illustre ou obscur, grand ou petit, qui soutienne qu'en ces deux passages Chateaubriand ne dit pas être descendu jusqu'aux lieux ou s'élève aujourd'hui la ville des Natchez, comté d'Adams, État de Mississipi, un peu au-dessous du 32e degré, à 149 kilomètres S.-O. de Jackson, qu'il produise ses raisons ; d'autres les discuteront peut-être ; pour moi, les acceptant aussitôt, je fais amende honorable à Chateaubriand, je désavoue mes articles, je les renonce et les renie.

*
* *

2° *Chateaubriand dit-il avoir visité les Florides et spécialement les États actuels de Mississipi, de l'Alabama, de la Georgie, ou ne le dit-il pas?*

Il écrit (*Mém. d'O.-T.*, p. 402) : « Nous nous acheminâmes vers les pays connus alors sous le nom général des Florides, et où s'étendent aujourd'hui les États de l'Alabama, de la Georgie, de la Caroline du Sud, du Tennessee » (3).

M. Bertrin traduit : « Nous nous acheminâmes vers l'État actuel du Tennessee. » De toutes les régions que Chateaubriand prend la peine (on ne sait pourquoi) d'énumérer ici, M. Bertrin ne veut retenir que la plus septentrionale. Il arrête le voyageur sur le Mississipi, comme on a vu, dès qu'il atteint le 35e, et le promène désormais dans l'État du

1. *Mém. d'O.-T.*, p. 418 ; cf. *Voyage*, éd. Pourrat, p. 280.

Tennessee, toujours à cette latitude du 35e, au-dessous de laquelle il lui est *tabou* de s'aventurer.

Il est vrai : cette interprétation serait permise, si Chateaubriand n'avait raconté qu'en cette phrase ses courses vers les Florides. Mais le *Voyage en Amérique* renferme un long chapitre intitulé *Description de quelques sites dans l'intérieur des Florides* (4), lequel nous conduit, à travers maints paysages presque tropicaux, de la couleur chaude des peintures d'*Atala* et des *Natchez*, jusqu'à la ville de Cuscowilla, et jusqu'à celle d'Apalachucla sur le Chata-Uchee. Cuscowilla est en Georgie, Apalachucla est dans l'Alabama; d'où j'avais osé conclure que Chateaubriand disait avoir parcouru la Georgie et l'Alabama.

Mais Chateaubriand a fait précéder ce chapitre de cette phrase : « Ici viennent (dans le manuscrit original de mes voyages) quelques extraits des voyages de Bartram que j'avais traduits avec assez de soin. A ces extraits sont mêlées mes rectifications, mes observations, mes réflexions, mes additions, mes propres descriptions, à peu près comme les notes de M. Ramond à sa traduction du *Voyage de Coxe en Suisse*. Mais, dans mon travail, le tout est beaucoup plus enchevêtré, de sorte qu'il est presque impossible de séparer ce qui est de moi de ce qui est de Bartram. Je laisse donc ce morceau tel qu'il est. »

M. Bertrin s'empare de cette déclaration. Chateaubriand y dit, selon lui, que seul Bartram a visité ces sites de l'intérieur des Florides. Et de fait, il semble d'abord que cette déclaration protège assez bien son auteur[1]. Pourtant ne dit-elle pas que Chateaubriand *rectifie* Bartram, qu'il *observe* après lui? Et si l'on peut rectifier d'après des livres certaines observations d'un explorateur, peut-on *observer* mieux que cet explorateur des régions qu'on n'a pas soi-même explorées? [1]

Quoi qu'il en soit, ce même chapitre, aussitôt après la description d'Apalachucla, se clôt par une autre déclaration de Chateaubriand : « Ici finit, à proprement parler, l'*Itinéraire* ou le *Mémoire des lieux parcourus*. » Voici, *in extenso*, la glose de M. Bertrin :

« Dans le *Voyage*, Chateaubriand établit deux divisions : un récit de

1. Par malheur, le morceau ne renferme pas seulement des descriptions géographiques impersonnelles. « A notre retour dans l'île, j'ai fait un repas excellent, de truites fraîches assaisonnées de cimes de canneberges ». Qui a mangé ces truites et ces cimes de canneberges? Qui a jugé de leur excellence? C'est Bartram, selon M. Bertrin. — « Les maringouins nous tourmentaient affreusement. » Qui donc fut piqué des maringouins? Bartram, croit M. Bertrin. — « Nous nous embarquâmes dans le canot avec des filets et des lignes. » C'étaient, d'après M. Bertrin, le canot, les filets, les lignes de Bartram. — « A notre droite étaient les ruines indiennes, à notre gauche notre camp de chasseurs. » C'étaient, selon M. Bertrin, la droite de Bartram, la gauche de Bartram. — « Nous te chanterons aussi, Dieu de l'Univers!... » Qui chante ainsi et quelle voix s'élève avec la voix du désert? C'est la voix du seul Bartram, pense M. Bertrin. Je le pense aussi, je crois même avoir mis le premier cette singularité tout à fait en lumière, et je ne puis que me réjouir ici de l'adhésion de M. Bertrin. Mais Chateaubriand a-t-il suffisamment exprimé par sa petite déclaration qu'il détaillerait les impressions gastronomiques et les états d'oraison de William Bartram en des pays où lui, Chateaubriand, il n'avait jamais mis les pieds?

voyage proprement dit et un tableau des mœurs, usages, etc. Il appelle la première partie : *Itinéraire* ou *Mémoire des lieux parcourus. Mémoire des lieux parcourus* est ici [1] une simple définition du mot *itinéraire*. Car dans cette partie il donne des détails géographiques sur des lieux où il dit lui-même n'être pas allé [2] et, à propos de cette partie aussi, il avertit que tous ces renseignements ne sont pas de lui et qu'en particulier il publie les notes de Bartram mêlées aux siennes. Il ne suffit pas qu'un lieu soit nommé ici pour conclure qu'il l'a visité, s'il ne dit pas en effet l'avoir vu. »

Je ne conclus pas qu'il a en effet visité tous les lieux par lui nommés, je soutiens même qu'il n'a visité pas un des lieux par lui nommés; mais il me semble qu'il veut laisser entendre qu'il les a visités. Il eût écrit sans doute de façon moins ambiguë, s'il avait mis : « Ici finit *mon* Itinéraire ou le Mémoire des lieux *par moi* parcourus », ou bien : « Ici finit l'Itinéraire *de Bartram* ou le Mémoire des lieux parcourus *par Bartram* ». Mais enfin, la phrase ne peut avoir que l'un de ces deux sens : lequel des deux choisit M. Bertrin? *Ici finit l'Itinéraire* de qui? *ou le Mémoire des lieux parcourus* par qui? Par Bartram, répond M. Bertrin, si du moins j'entends bien son commentaire [3]. Soit. Mais quand on intitule un ouvrage : *Voyage en Amérique* par M. de Chateaubriand, quand l'Itinéraire ou Mémoire des lieux parcourus s'ouvre par une visite de M. de Chateaubriand au général Washington, se poursuit par une promenade au Niagara où M. de Chateaubriand se casse un bras, si c'est M. de Chateaubriand que nous avons suivi d'étape en étape, comment M. de Chateaubriand peut-il clore son récit par cette phrase : « Ici finit l'Itinéraire de Bartram ou le Mémoire des lieux parcourus par Bartram »?

Mais il y a mieux. Ces deux noms d'Apalachucla et de Cuscowilla que, selon M. Bertrin, Chateaubriand reproduit dans son *Voyage* pour les avoir retrouvés en de vagues extraits de Bartram où lui-même ne sait plus se reconnaître, ces deux noms obscurs, Chateaubriand leur avait fait une gloire. Comment M. Bertrin peut-il avoir oublié ce détail : c'est dans ces deux villages d'Apalachucla et de Cuscowilla que se déroule principalement l'action d'*Atala*. Et si l'on se rappelle que toute sa vie Chateaubriand a dit et redit qu'il avait peint *de visu* et sur place « avec une scrupuleuse exactitude » les paysages d'*Atala*, qu'il avait visité la *patrie* d'Atala, comment méconnaître que ce chapitre du *Voyage*, que M. Bertrin voudrait biffer tout entier, a été composé à cette seule fin : montrer le voyageur errant dans la *patrie* d'Atala? Si

1. Comme dans toutes les langues.
2. C'est précisément ce qui est en discussion.
3. A force de méditer sur la glose de M. Bertrin, je me demande s'il n'y propose pas le sens que voici : « Ici s'arrête l'Itinéraire ou Mémoire des lieux parcourus », c'est-à-dire *énumérés*. Je ne m'arrête pas à cette hypothèse, et je suis tenté de m'excuser de l'avoir exprimée, persuadé que Chateaubriand, s'il lui fallait, pour sauver sa mise, convenir qu'il a pu parler un tel baragouin, préférerait avouer qu'il n'a jamais vu les Florides.

l'on en doute, que l'on veuille bien encore lire ce passage du *Voyage*, reproduit dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* [1] :

« Si je revoyais aujourd'hui les Etats-Unis, je ne les reconnaîtrais plus. Aux Natchez, au lieu de la hutte de Céluta, s'élève une ville charmante d'environ cinq mille habitants. Chactas pourrait être député au Congrès et se rendre chez Atala par deux routes, dont l'une mène à Saint-Etienne sur le Tumbec-bee, et l'autre aux Natchitochès ; un livre de poste lui indiquerait les relais, au nombre de onze : Washington, Franklin, Homochitt, etc. Quelques-unes de ces villes, telles que Cahawba, capitale de l'Alabama, conservent leur dénomination sauvage ; mais... il y a chez les Muscogulges, les Siminoles, les Chéroquois et les Chicassais, une cité d'Athènes, une autre de Marathon, une autre de Sparte, une autre de Florence, une autre d'Hampden, des comtés de Colombie et de Marengo ; la gloire de tous les pays a placé un nom dans *ces mêmes déserts où j'ai rencontré* le père Aubry et l'obscure Atala. » (5)

Or, si l'on écrit sur une carte moderne ces anciens noms sauvages, ou réciproquement, on observe une merveilleuse concordance entre *Atala* et la double relation du voyage. Par exemple, Chactas a été fait prisonnier « sur une des branches de la Maubile », et c'est précisément le Tumbec-bee, où il pourrait aujourd'hui se rendre en poste pour gagner la patrie d'Atala, laquelle est une Siminole ; le pays des Siminoles et des Muscogulges, c'est l'Alabama et la Georgie. Les noms sauvages et les noms civilisés se superposent exactement, et Chateaubriand nous apparaît, ici encore, une carte moderne ouverte devant lui, un livre de poste à la main, occupé à préciser en quels lieux il a rencontré Chactas, le P. Aubry, Atala. Or tous ces lieux sont situés sur une bande de territoire limitée par le 33e et par le 29e parallèle. En parcourant cette région de l'ouest à l'est, on rencontre les Natchez entre le 32e et le 31e, Saint-Etienne sur le Tumbec-bee près du 31e, Cahawba dans l'Alabama sur le 32e, Apalachucla entre le 32e et le 31e, Cuscowilla au-dessous du 30e [2]. Les Muscogulges et les Siminoles n'ont jamais habité (selon la géographie même de tous les ouvrages de Chateaubriand) d'autre pays que les régions comprises entre le 33e et le 29e.

Pourtant, selon M. Bertrin, Chateaubriand ne dirait jamais être descendu au-dessous du 35e. Ce qui n'empêche pas le même M. Bertrin

1. Dans le *Voyage*, au début de la *Conclusion* ; dans les *Mémoires*, avec plusieurs modifications, à la page 418.

2. Dans nos précedents articles, nous avions négligé de reconnaître l'emplacement de Cuscowilla. Vérification faite, la Cuscowilla de Chateaubriand, qui est « située à 400 toises d'un lac » est identique à la Cuscowilla portée sur les vieilles cartes aux bords du lac Halwai, en Georgie, sous le 30e, presque à l'entrée de l'Isthme de la Floride. Chateaubriand dit y être allé avant de revenir à Apalachucla « où finit l'itinéraire ». Il faut donc le mener jusque-là, et c'est allonger de plusieurs semaines le temps nécessaire à ses courses. — Florence, Corinthe, Sparte, etc., sont en général situées dans l'État de Tennessee, vers le 35e, et figurent d'autres moments des courses de Chateaubriand.

(p. 115) de féliciter les anciens adversaires de Chateaubriand qui, eux du moins, « n'allaient pas jusqu'à douter que Chateaubriand ait visité la *patrie* d'Atala ».

Il faut que notre éminent contradicteur choisisse.

*
* *

3° *Chateaubriand dit-il — ou ne dit-il pas — avoir suivi la route qui va des Natchez à Jackson, à Florence, à Nashville, à Knoxville, à Salem?* (6)

*Chateaubriand dit-il — ou ne dit-il pas — avoir repassé (et donc passé) les Montagnes-Bleues?* (7)

*Chateaubriand dit-il — ou ne dit-il pas — s'être rapproché des défrichements européens vers Chillicothe pour gagner de là Philadelphie?* (8).

Il le dit aux pages 402 et 414 des *Mémoires* dans les termes mêmes que nous venons de transcrire.

Comment M. Bertrin montrera-t-il qu'il ne le dit pas, bien qu'il le dise?

Pour la ligne Jackson-Salem, nous avons cherché vainement dans tout son article quelle interprétation il voudrait substituer à la nôtre. Par exception, il semble se résigner à laisser toutes ces villes à leur place. Pourtant, il traitera cette phrase si formelle comme si elle n'était pas, et Chateaubriand ne suivra aucunement cette route.

Pour les Montagnes-Bleues, il reconnaît que Chateaubriand dit bien les avoir passées et repassées. Mais il conjecture que Chateaubriand a voulu signifier par Montagnes-Bleues, non les Montagnes-Bleues, mais la chaîne entière des Apalaches, car (p. 141) « ce nom poétique de Montagnes-Bleues devait lui plaire ».

Et Chillicothe? Chateaubriand dit-il y avoir passé? M. Bertrin écrit (p. 140) : « On objecte ce mot des *Mémoires*.... » (On n'*objecte* pas, on *lit*.) « On objecte ce mot des *Mémoires* : « Nous nous rapprochâmes des « défrichements européens vers Chillicothe. » Eh! que m'importe?» — Il importe, hélas! s'il est vrai qu'un haussement d'épaules ne débarrasse pas d'un texte et n'efface point, par exemple, telle page du manuscrit Champion relative au pèlerin de l'Alhambra. Il importe si bien qu'aussitôt M. Bertrin propose jusqu'à quatre conjectures pour écarter cette mention de Chillicothe : ou bien « le passage ne serait pas à sa place dans le récit », — ou bien Chillicothe désignerait ici un autre Chillicothe disparu, qu'on placerait où l'on voudrait, — ou bien Chillicothe ne serait qu'un « gribouillage mal transcrit par distraction », — ou bien « la note relative à Chillicothe ne serait pas de Chateaubriand. » — De qui serait-elle? Encore un faux de Sainte-Beuve, sans doute.

On le voit : M. Bertrin ne critique notre interprétation des textes que pour les Natchez et pour la région de l'Alabama. Quant au reste du parcours, il reconnaît que notre itinéraire est écrit noir sur blanc,

probablement de la main même de Chateaubriand. Il ne nous reproche plus d'avoir mal lu, mais seulement d'avoir cru le témoignage de nos yeux. La méthode va changer.

### B. — D'une autre ressource de M. Bertrin.

Elle consiste à dire : Ce voyage est absurde. « Si Chateaubriand avait été capable de suivre ou de tracer, avec dessein de faire croire qu'il l'avait suivi, un itinéraire si extravagant, il était fou, mais fou à lier. »

Nous ne trouvons pas son trajet si extravagant. Chateaubriand avait tenu à s'aventurer jusqu'au village des Natchez, encore « qu'il ne dût offrir », au gré de M. Bertrin, « rien d'intéressant à sa curiosité ». Là était l'absurdité, et d'errer, n'ayant plus de temps devant lui, au pays d'Atala. Mais, l'absurdité une fois commise, il devait en subir les effets, et puisqu'il fallait sortir des Florides, le trajet par Knoxville et Salem me semble d'une invention pratique et ingénieuse. Il n'y a de vraiment bizarre, comme nous l'avons remarqué dans notre premier article, que le détour vers Chillicothe [1].

Quoi qu'il en soit — comment M. Bertrin ne l'a-t-il pas pressenti? — plus il redira : Ce récit est « ridicule », « insensé », mieux nous triompherons. Plus il s'écriera : « Ceci est d'un « voyageur en démence », plus nous le requerrons de montrer que ceci n'a pas été écrit de la main de Chateaubriand. Plus il répétera : « C'est absurde », plus il donnera de créance à notre dire : « C'est fictif ».

Pourquoi absurde en effet, selon M. Bertrin? Pour deux raisons principales, et si notre thèse est juste, il convient que nous tirions de ces raisons mêmes des indices nouveaux que ces récits sont tout imaginaires.

*
* *

D'abord Chateaubriand nous rapporte qu'aux Natchez il remarqua que « ses ressources commençaient à s'épuiser » et qu'il lui fallait « se rapprocher ». Et donc M. Bertrin trouve incohérent qu'après une telle déclaration il ne revienne pas à la côte par le plus court. Il est bien vrai. Mais, quelques semaines auparavant [*Mém. d'O.-T.*, p. 365], n'avions-nous pas vu notre voyageur partir d'Albany en bel arroi pour « attaquer les Montagnes-Rocheuses, » pour « doter sa patrie d'une colonie sur l'Océan Pacifique, pour enlever aux Anglais l'une des routes des Indes et le commerce des pelleteries? » Tous ces beaux desseins supposaient des ressources considérables. Se peut-il que, quarante ou

1. Nous y avions expliqué ce détour par le désir où était Chateaubriand de visiter à Chillicothe les ruines indiennes du Scioto, par lui décrites dans le *Génie du Christianisme*. M. Bertrin nous oppose fort justement un texte du *Voyage* où Chateaubriand dit « *qu'il y avait des ruines indiennes très vastes à l'embouchure du Scioto* » : donc il lui était inutile de remonter le Scioto jusqu'à Chillicothe. Notre hypothèse ne vaut pas. Reste à en proposer une autre; nous nous bornons à constater que Chateaubriand dit avoir été à Chillicothe, et nous l'y menons.

cinquante jours plus tard, il se trouve si fort appauvri? Se peut-il que la bourse du « Christophe Colomb de l'Amérique du Nord » se soit changée soudain en une pauvre escarcelle de sous-lieutenant? Il faut ou bien renoncer à trouver absurde que, malgré la diminution de ses ressources constatée aux Natchez, il erre à son gré quelques semaines de plus ou de moins par les Florides, ou bien convenir avec nous que son rêve, « son rêve généreux et insensé, » comme dit M. Bertrin, d'attaquer les Montagnes-Rocheuses et de fonder une colonie sur l'Océan Pacifique a été inventé après coup.

*
* *

Mais voici ce que M. Bertrin juge absurde par-dessus toutes choses : c'est que Chateaubriand traîne à sa suite une compagnie de traitants georgiens dont on ne sait comment le débarrasser :

« Il suit [au partir des Natchez], écrit M. Bertrin, une compagnie de trafiquants venus de chez les Creeks, lesquels habitent dans les Florides. Naturellement cette compagnie est une caravane de ces planteurs de la Georgie, dont parle le même paragraphe des *Mémoires*, qui venaient chez les diverses tribus des Creeks acheter des chevaux ou des bestiaux demi-sauvages. Et, en effet, nous voyons un peu plus loin les compagnons de route de Chateaubriand acheter des chevaux à une de ces tribus nomades de Creeks qu'ils ont rencontrée. Or quelqu'un pourra-t-il comprendre comment cette caravane, *arrivant des Florides, s'achemine vers les Florides*, ce qu'elle va faire au Sud du Mississipi, chez les Natchez, quand c'est chez les Creeks que son commerce l'appelle, et enfin par quelle déraison, ses affaires étant finies, elle tourne le dos à la Georgie, vagabonde dans les déserts de Nashville et de Knoxville, dans les montagnes des Apalaches jusqu'à Salem, pour gagner ensuite Chillicothe, justement du côté opposé à son pays? »

Assurément, personne ne pourra le comprendre. Mais, de même, quelqu'un pourra-t-il comprendre (c'est le trajet que M. Bertrin assigne à son tour, p. 114, à ces mêmes trafiquants) comment cette caravane, arrivant de la Georgie ou des Florides maritimes, s'achemine vers le 35e, ce qu'elle va faire sur l'Ohio, quand c'est chez les Creeks que son commerce l'appelle, par quelle déraison elle va chercher des chevaux creeks à des centaines de kilomètres du pays des Creeks, et par quel prodige enfin elle découvre en effet un marché de chevaux creeks et des haras creeks dans une île, au milieu d'un lac formé par l'Ohio, sur le parcours duquel il n'y a d'ailleurs pas un lac?

Oui, ces trafiquants sont absurdes de toutes manières. Ils embarrassent M. Bertrin bien plus que nous, car lui seul est obligé soit de restituer quelque cohérence à leurs actes, soit de renier les pages que Chateaubriand leur consacre. Nous voulons bien lui venir en aide.

Comment Chateaubriand a-t-il pu s'accointer de ces trafiquants georgiens et floridiens? connaître « les passions qui les agitaient », « dé-

mêler leurs rapports avec les femmes creekes », lier connaissance avec « ce métis issu d'un sang mêlé de chéroki et de castillan, » qui lui dispute les sylvaines floridiennes? Ouvrons Bartram. Pourquoi M. Bertrin n'a-t-il pas suivi notre conseil de lire Bartram? Notre thèse était que Chateaubriand n'a jamais rien vu, rien dit, rien su des Florides que par Bartram. Si M. Bertrin avait voulu sincèrement éprouver la vérité de cette thèse, il aurait consulté Bartram. Il aurait cherché ces trafiquants dans le livre de Bartram. Il les aurait rencontrés au tome II de la traduction française, à la page 292, et les aurait pu suivre jusqu'à la page 330, non plus absurdes, mais sensés, raisonnables, comme il sied à des hommes de chair et d'os, et qui vivent de commerce. Il aurait vu comment Bartram, partant de l'embouchure de la Mobile pour se rendre au pays des Creeks sur l'Alabama et le Chata-Uchee, se joint à une compagnie de trafiquants qui va acheter des chevaux creeks au village d'Alabama; comment Bartram rencontre en route une autre compagnie qui vient d'Augusta en Georgie et qui pousse devant elle des centaines de chevaux indompts achetés chez les mêmes Creeks; comment Bartram la suit jusqu'à Apalachucla; il y aurait trouvé, comme chez Chateaubriand, la peinture des passions qui agitaient ces traitants et notamment leur chef, épris de la femme d'un chef creek; il y aurait retrouvé le même métis creek que chez Chateaubriand, « métis né d'une esclave chaktaw et d'un père qui lui-même était issu d'une femme creek et d'un blanc ».

J'ose croire qu'à l'avenir M. Bertrin ne sera pas plus dédaigneux que Chateaubriand : lui aussi, il lira Bartram [1].

## II

### Critique de l'Itinéraire ou des Itinéraires proposés par M. Bertrin.

Si Chateaubriand ne dit pas avoir passé par où j'ai cru, par où, selon M. Bertrin, dit-il avoir passé?

Quel itinéraire assignera-t-il au voyageur?

1. Nous reléguerons en cette note — pour répondre à tout — ce dernier et vain argument par l'absurde. A quel moment, nous demande notre distingué contradicteur, la caravane a-t-elle usé de la navigation sur l'Ohio, dont il est question à la page 402 des *Mémoires*? Comme nous l'avions marqué sur la carte par nous publiée, ce serait en allant de Salem à Chillicothe, et nous avons le droit de le croire, puisque cette navigation est mentionnée après le passage des voyageurs à Salem. — Mais, objecte justement M. Bertrin, il n'est dit que plus tard (p. 414) que la caravane repassa les Montagnes Bleues, et c'est absurde. — Qu'y pouvons-nous? Rien, sinon, comme nous avons fait, épargner à Chateaubriand une course de plus et répéter qu'à notre sens il n'a jamais vogué sur l'Ohio. En voici des preuves nouvelles : 1° il décrit donc une station dans une île située au milieu d'un lac formé par l'Ohio : station surprenante puisqu'il n'y a pas de lacs sur l'Ohio; 2° ce lac de l'Ohio, décrit d'ailleurs d'après Bartram, était primitivement situé, selon le *Voyage en Amérique*, « dans l'intérieur des Florides »; 3° ce même lac de l'Ohio, dans un premier état du texte (cf. Jules Troubat, *Rev. d'hist. litt.*, VII, p. 397), était situé, non sur le cours de l'Ohio, mais « sur le cours du Mississipi ». — Amas d'absurdités, dit M. Bertrin. — Amas de fictions, disons-nous.

***

Aucun, s'il peut. Pourquoi tant d'insistance? « Pourquoi, demande-t-il, ne pas se résigner à ignorer ce qu'on ne peut savoir? »

Et pour frapper de discrédit toute vaine curiosité, il me reproche « d'avoir recueilli avec zèle tout ce que Chateaubriand a pu écrire sur ses voyages où que ce fût, dans l'*Essai*, dans *Atala*, dans le *Génie du Christianisme*, dans l'*Itinéraire*, dans le *Voyage*, dans les *Mémoires*, d'avoir rapproché tous ces fragments sans suite, toutes ces notes tracées à des époques si différentes, parfois en passant et comme d'une plume distraite, et de m'être *armé de cette panoplie* pour m'escrimer contre les récits de l'écrivain ».

J'ai fait précisément le contraire. Prévoyant cette objection possible, je me suis bien donné de garde d'employer pour tracer l'itinéraire de Chateaubriand un seul texte qui ne fût soit dans le *Voyage*, soit dans les *Mémoires*, c'est-à-dire dans une relation régulière et continue de la course de Chateaubriand en Amérique [1]. Où sont, dans mes articles, où, dans la discussion qui précède, les tronçons de route pour lesquels j'invoquerais soit un propos du *Génie du Christianisme*, soit un dire de l'*Essai* ou d'*Atala*, encore que tous ces dires et tous ces propos soient pareillement écrits de la main de Chateaubriand et signés de son nom? Il ne s'agit pas de « mots écrits à des époques très différentes », mais au même jour peut-être; il ne s'agit pas de « fragments sans suite », mais d'un récit cohérent, suivi, qui occupe dix pages du *Voyage en Amérique*, dix pages des *Mémoires*.

Mais, dit M. Bertrin, « plus de trente années s'étaient écoulées depuis ce voyage! » « Il ne faut pas (p. 128) essayer de déterminer avec précision ce que le voyageur a laissé dans le vague. » « Il a le droit peut-être (p. 136), après bien des années, de mêler un peu ses souvenirs et de commettre quelques confusions. » Il peut avoir oublié... — Certes, si on lui demandait de préciser par le menu le détail de ses courses. Mais ce qu'on requiert de sa mémoire, c'est une réponse à cette *unique* question : se rappelle-t-il si, oui ou non, il a descendu l'Ohio et le Mississipi pour s'enfoncer au cœur des Florides? Du Niagara au fleuve

1. L'autre méthode eut été légitime. Il suffisait de dire : « Chateaubriand a écrit partout qu'il s'était rendu des lacs du Canada par l'intérieur des terres jusque dans les Florides; dans l'*Itinéraire*, il a dit avoir vu les lagunes des Florides; dans le *Génie*, la pointe de l'isthme des Florides. En cinq mois, c'était impossible. » Mon article aurait tenu en ces trois lignes. Mais j'ai renoncé à lui opposer ces textes; je ne m'en suis servi que pour expliquer comment au jour où il lui fallut écrire sa double relation, lié par ses dires antérieurs, impuissant à se rétracter, il fut obligé de tracer un itinéraire qui le conduisit à peu près partout où il avait prétendu avoir erré. — Si d'ailleurs on veut voir comment, selon M. Bertrin, cette phrase de l'*Itinéraire* : « Je me suis remémoré *les lagunes des Florides* », doit se lire : « Je me suis remémoré *les lagunes de la Virginie* », je ne puis que conseiller vivement au lecteur de se reporter à l'original, p. 136 du *Correspondant*.

Chata-Uchee, la distance est plus grande que d'Athènes en Galicie et en Podolie; or, M. Bertrin a fait naguère (il veut bien nous l'apprendre, p. 119) à Athènes et à Olympie « une trop courte excursion ». Si on lui demande, dans quelque trente ans, s'il a poussé d'Athènes jusqu'en Podolie, il ne répondra pas, j'imagine, qu'à une telle distance des événements, « il est bien permis de mêler un peu ses souvenirs » et qu'il a oublié. Ou, s'il a tout à fait oublié, il ne publiera pas une double relation de son voyage d'Athènes en Podolie. Il se taira. Mais Chateaubriand, malgré les trente ans écoulés, ne se tait pas : il écrit son récit; chaque étape y est d'abord marquée, chaque impression notée, au jour le jour, avec une merveilleuse précision, jusqu'au Niagara. Quitte-t-il le Niagara, soudain sa mémoire s'offusque, ses notes de voyage se brouillent : « Ici le manuscrit original de mes voyages n'offre plus qu'une masse informe de feuilles volantes, mêlées, déchirées, rongées par l'humidité, sans ordre, sans suite, souvent illisibles. Tout ce pays était alors si inexploré et mon itinéraire est si vague qu'il n'y faut chercher que ce qu'on y trouve : des tableaux à peine esquissés. » Il est déplorable assurément que l'humidité ait rongé précisément la description des régions où, faute de temps, Chateaubriand ne pouvait pénétrer [1]. Mais enfin, il a tenu à réparer l'injure du temps. Il tâche de raviver ses souvenirs. Il s'arme, comme on a vu, d'un livre de poste et d'une carte moderne. Il écrit deux longs récits, qui ne sont point si malhabiles, puisque pendant soixante années chacun les a admirés et tenus pour vrais. Un jour, quelqu'un dénonce la fiction. L'un des plus fervents admirateurs de Chateaubriand s'indigne, y regarde : pour sauver la véracité du voyageur, il lui faut sacrifier telle de ces pages écrites pourtant dans la maturité de l'âge et du génie, il faut annuler cette phrase, il ne faut voir en celle-ci qu'un gribouillage, il faut pardonner ce dire à la distraction, cet autre à l'affaiblissement de la mémoire; et ces pages sont pourtant au plus beau chapitre d'un ouvrage que d'aucuns proclament « le plus grand livre du XIX^e^ siècle ».

Mais M. Bertrin a bien senti qu'il ne s'était préparé là que des refuges illusoires. Il a conduit Chateaubriand jusqu'au Mississipi; comme il voudra, par où il voudra, qu'il le ramène à la côte! La même fatalité saisit le voyageur et son exégète : « Marche! Marche! »

* * *

Donc, à son tour, tout en protestant que « les éléments dont nous disposons ne nous donnent pas le droit de déterminer avec quelque assurance l'itinéraire réel », M. Bertrin dessine un itinéraire de retour. Que dis-je? Il en dessine deux, entre lesquels nous pouvons choisir.

1. Il est admirable qu'en même temps elle ait épargné quinze pages (*Description de quelques sites de l'intérieur des Florides*), si diligemment compilées de Bartram.

Tous deux modestes, tous deux très sages, tous deux bons ménagers du temps, des forces et des deniers du voyageur, ils s'accordent en ceci : Chateaubriand ne se risque jamais au-dessous du 35e parallèle; à grand'peine lui donnera-t-on licence, une fois, de s'aventurer un peu plus bas, vers le 34e. Et donc, pour M. Bertrin comme pour moi, il est bien entendu qu'il n'a jamais visité aucune des régions où se dérouleront ses poèmes.

Voici ces deux itinéraires (p. 143-5) :

*Itinéraire A*. Quittant le Mississipi au 35e pour entrer dans le Tennessee et justifier ainsi sa prétention d'avoir visité les Florides, Chateaubriand remonte aussitôt vers le Nord et se rapproche de Philadelphie : du Mississipi jusqu'aux Florides dans le Tennessee, 250 kilomètres — de là à Chillicothe, 600 kilomètres, — de Chillicothe à Philadelphie, 750 kilomètres.

*Itinéraire B*. « Que si l'on désire (*sic*) lui faire visiter le pays du Chata-Uchee », il faut remarquer que le Chata-Uchee « se glisse entre les Montagnes Bleues » (entendez qu'il prend sa source dans les Apalaches, un peu au-dessous du 35e). Il sera donc permis de conduire Chateaubriand vers cette source, et l'on aura ce tracé : du Mississipi aux sources du Chata-Uchee, en longeant le 35e, 500 kilomètres, — des sources du Chata-Uchee à Philadelphie, par les belles plaines des provinces Atlantiques, 1200 kilomètres.

Il n'y a rien à dire de telles hypothèses. Si l'on fait table rase de toutes les affirmations de Chateaubriand, chacun peut en proposer dix aussi satisfaisantes : pour ce faire, on n'a qu'à promener dix fois son crayon sur une carte, au hasard, de l'Ohio et du Mississipi à Philadelphie, entre le 38e et le 35e : chaque ligne droite, courbe ou brisée obtenue par ce procédé naïf représentera un itinéraire aussi vraisemblable.

Mais la double opération de M. Bertrin est plus subtile : c'est sur des textes qu'il fonde chacun de ces deux itinéraires. Voici le mécanisme : Si l'on appelle

1,2, Deux des textes relatifs aux Natchez, ci-dessus numérotés,

3, La phrase : « Nous nous acheminâmes vers les Florides »,

4, Le chapitre du *Voyage* où Chateaubriand décrit Apalachucla sur le Chata-Uchee,

5, Le passage des *Mémoires* relatif au pays d'Atala,

6, La phrase qui détermine le tracé Jackson-Salem,

7, La mention des Montagnes-Bleues,

8, La mention de Chillicothe,

on s'aperçoit que les deux itinéraires de M. Bertrin sacrifient l'un et l'autre, à jamais, les textes 2, 5, 6 ;

L'itinéraire A est fondé sur les textes 1, 3, 8 ;

L'itinéraire B est fondé sur les textes 1, 3, 4, 7.

Dans l'itinéraire A, le texte 8 (Chillicothe) prend toute valeur, les textes 4, 7 (Chata-Uchee, Montagnes-Bleues) sont déclarés nuls et non avenus.

Dans l'itinéraire B, les textes 4, 7, qui viennent d'être déclarés nuls et non avenus, prennent toute valeur et le texte 8 (Chillicothe), qui naguère valait, est désormais déclaré nul et non avenu.

C'est le même homme pourtant qui au même temps, peut-être au même jour de sa vie, aux mêmes fins, a disposé tous ces textes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8.

Biffez-les tous, soit. Nous tomberons d'accord que Chateaubriand n'a jamais écrit sur son itinéraire de retour une page qui supporte cinq minutes d'examen sans trahir la fiction.

Biffez les uns, sauvez les autres, soit encore. En ce cas, prenez la peine de déterminer vos raisons pour annuler ceux-là, pour conserver ceux-ci.

Mais de vous servir d'un texte pour le déclarer nul ensuite, mais de dresser deux itinéraires dont le premier se fonde sur les textes mêmes que le second annule, dont le second se fonde sur les textes mêmes que le premier annule, comment définir ce procédé ? C'est le dénombrement imparfait, mais renforcé, contrasté, à double détente, qui prétend ingénûment à la dignité d'une méthode critique.

*
* *

Encore convient-il de dénier à M. Bertrin le droit et la vaine gloire de tracer, même selon cette méthode, l'un de ces deux itinéraires.

L'itinéraire B conduit Chateaubriand au Chata-Uchee. Il s'agit d'y utiliser ce chapitre du *Voyage* où Chateaubriand décrit Apalachucla sur le Chata-Uchee. M. Bertrin, on l'a vu, interdit au voyageur de descendre plus bas que le 35e. Mais par bonheur il a observé que le Chata-Uchee prend sa source fort peu au-dessous du 35e. Par bonheur encore, il a observé que nous n'avions pas marqué sur la petite carte par nous dressée l'emplacement d'Apalachucla, et les cartes qu'il a consultées ne l'ont pas mieux renseigné : « ce village ne figure, croit-il, dans aucune carte, ni ancienne ni moderne[1] ». Donc il a fait cette supposition commode et hardie : Apalachucla pouvait être situé aux sources du Chata-Uchee, près de ce 35e parallèle, limite fatale assignée par lui aux courses du voyageur. Ici encore, que n'a-t-il suivi notre conseil? Que n'a-t-il pratiqué l'œuvre de Bartram? Il y aurait trouvé Apalachucla figuré sur une belle carte[2]. Apalachucla est bien sur le Chata-Uchee, mais hélas! fort loin de la source, à 240 kilomètres seulement du golfe du Mexique, et tout comme les Natchez, entre le 31e et le 32e.

Il est donc interdit à M. Bertrin de tracer l'itinéraire B. Il ne lui reste plus que le premier itinéraire : Chateaubriand voit « l'en-haut » du Mississipi, puis rentre à Philadelphie, on ne sait par où ni comment : par Chillicothe, si l'on veut, ou par ailleurs.

1. *Correspondant*, p. 140, note.

2. Cette carte, dressée par J.-B. Poirson, ingénieur-géographe, « pour servir à l'histoire des voyages de Bartram », n'a pas été contrôlée, que je sache, par Bartram. Mais, à suivre les divers parcours décrits par Bartram pour gagner Apalachucla, on voit qu'Apalachucla ne pouvait être placé que là même où Poirson le place.

*
* *

Une brève récapitulation paraît utile.

Pour donner aux récits de Chateaubriand quelque fausse apparence de vérité, il a fallu à M. Bertrin : 1° transférer les Natchez à 400 kilomètres vers le Nord; 2° transférer Apalachucla à 400 kilomètres vers le Nord; 3° déclarer que les Montagnes-Bleues ne sont rien qu'une appellation de poète; 4° soutenir que Chillicothe n'est qu'un « gribouillage » ou désigne une ville disparue; 5° biffer et annuler tous les textes relatifs à l'Alabama, au pays d'Atala, à la route des Natchez à Salem.

*
* *

Toutes ces opérations faites, M. Bertrin tombe d'accord avec nous que Chateaubriand n'a parcouru ni pu parcourir aucune région située plus bas que le 35° parallèle, donc n'a vu ni pu voir aucune des régions méridionales par lui dépeintes dans le *Génie du Christianisme*, dans *Atala*, dans les *Natchez*. Et c'est littérairement tout ce qui importait.

*
* *

De notre accord il résulte ceci : A l'avenir nul ne sera plus autorisé à traiter comme véridiques les récits de l'illustre voyageur, s'il n'a mené à bien un petit travail préalable qui satisfasse à ces trois conditions :

1° Il faudra substituer à notre itinéraire et aux deux itinéraires de M. Bertrin un itinéraire nouveau.

2° Il faudra que ce nouveau tracé de route tienne compte, comme faisait le nôtre, de *toutes* les affirmations de Chateaubriand; ou bien, si l'on annule tel ou tel passage, il faudra dire pourquoi, prendre la peine de montrer que ce passage a été interpolé par un secrétaire, ou altéré ou déplacé par un imprimeur, ou renié par Chateaubriand, ou mal compris, etc.

3° Il faudra montrer que cet itinéraire réduit peut avoir été parcouru en cinq mois. Il faudra renoncer à supputer les distances à vol d'oiseau, le temps au galop d'un cheval. Nous seul pouvions nous permettre ces calculs faciles et dérisoires. Il faudra travailler non pas comme nous sur des cartes scolaires, mais sur les cartes du temps : il y en a d'excellentes, celles que le gouvernement des États-Unis publiait à la fin du XVIII[e] siècle, de cinq en cinq ans environ, pour marquer le progrès des défrichements. Si Chateaubriand se heurte à une forêt vierge, il faudra, comme les simples mortels, qu'il la contourne; s'il rencontre un fleuve, qu'il cherche le gué praticable; une montagne, qu'il la franchisse par des sentiers tracés; s'il s'enfonce dans la brousse non défrichée, qu'il modère l'allure de son coursier, etc. [1].

1. Une courte note du *Journal des Débats* disait récemment que notre thèse, « fondée peut-être en érudition, ne l'était pas en psychologie ». Fondée en érudition? Nous avouons ne pas comprendre. Pour calculer des distances à vol d'oiseau,

## III

### Comment M. Bertrin interprète la nature des obligations que Chateaubriand peut avoir à Charlevoix, Bartram et autres.

« Chateaubriand, écrit M. Bertrin, a fait comme tout homme qui sait voyager : il a préparé son voyage avant de l'entreprendre.... Moi-même, qui ai visité Athènes, avant de partir, j'avais lu, je l'avoue, la *Grèce d'aujourd'hui*, de M. Gaston Deschamps, et quelques autres *Grèce* encore. Si j'avais écrit plus que je ne l'ai fait sur ma trop rapide excursion près de l'Acropole, à moins de me résoudre à ne rien dire qui méritât d'être retenu, j'aurais usé d'autrui sans doute encore plus que de moi-même. » M. Bertrin veut-il dire qu'on pourrait imprimer sur deux colonnes la relation de son voyage en Grèce et en regard la *Grèce d'aujourd'hui* de M. Gaston Deschamps? Non certes, car il ne mentionne nulle part ce détail : notre procédé d'impression sur double colonne[2]. Il apprend seulement à ses lecteurs (p. 120) que nous avons « réuni des passages *analogues* à ceux de Chateaubriand, retrouvés *péniblement* dans les relations de quelques voyageurs » et qu' « il ne voit pas bien à quels résultats ce travail peut conduire ». Il ajoute (p. 122) qu' « entre ces livres et le texte de Chateaubriand on rencontre un certain nombre

nous n'avons pas eu à faire déploiement d'érudition, mais seulement du bon sens le plus ingénu; et d'ailleurs si notre thèse est fondée en érudition, elle est fondée en vérité. Mais elle ne l'est pas, dit on, « en psychologie ». Certes : content de soumettre aux psychologues, voire aux psychiâtres, des faits bruts et bien vérifiés, nous avons déclaré que nous leur laissions le soin de les interpréter. Voici pourtant, puisque nous en sommes requis, une menue indication qui, d'aventure, leur pourra servir. On l'a vu : c'est au partir du Niagara et de l'Erié que soudain, nous dit Chateaubriand, « le manuscrit original de ses voyages n'offre plus qu'une masse informe de feuilles volantes, mêlées, déchirées, rongées par l'humidité, sans ordre, sans suite, souvent illisibles ». Or, dans son premier ouvrage, l'*Essai sur les Révolutions*, écrit en 1796 au retour du Nouveau-Monde, il a raconté par dix fois des épisodes de son voyage. [Voici les références, selon l'ordre des étapes : *Essai*, II, 54; I, 33, note; I, 33, texte; II, 23; I, 70; I, 35; II, 56; II, 57; I, 1; II, 23; I, 46.] Tous ces ressouvenirs concernent *exclusivement* soit des courses à travers les villes des États-Unis (Baltimore, Philadelphie, Lexington, New-York, Albany), soit des voyages « dans l'épaisseur des forêts du Canada », « sur les montagnes du Canada », « parmi les nations indiennes du Canada ». Le terme extrême du trajet, si Chateaubriand n'avait jamais écrit que l'*Essai*, serait le Niagara et le lac Erié, c'est-à-dire précisément le point à partir duquel l'humidité devait plus tard méchamment ronger le manuscrit original de ses voyages. Dans l'*Essai*, nulles nouvelles du Meschacebé, des Natchez, ni des Florides. Plus tard seulement, dans le *Génie*, dans l'*Itinéraire*, partout, il répétera qu'il a vu les lagunes des Florides, le pays des Natchez, des Siminoles, etc. Que s'est-il passé dans l'intervalle? Il a publié *Atala* et fantaisie lui a pris de déclarer qu'il ne peignait que d'après nature « avec une scrupuleuse exactitude ». La vanité de l'homme de lettres pourrait-elle paraître ici un motif « psychologique » suffisant? Oui peut-être, si l'on ne savait de reste que Chateaubriand resta toujours pur de ce vice.

2. A la page 125 pourtant, M. Bertrin dit bien que j'ai *mis en regard* deux passages, l'un de Bartram, l'autre de Chateaubriand, pour chercher dans le premier l'original dont le second *serait* la copie.

d'*analogies*, « même assez prochaines », mais que « c'est rare ». Si le présent article tombe sous les yeux d'un lecteur du *Correspondant*, il apprendra donc avec surprise que, recherchant les emprunts de Chateaubriand au seul P. de Charlevoix, nous avons imprimé sur deux colonnes, comme présentant en effet des « analogies assez prochaines », une dizaine de pages de Chateaubriand et une dizaine de pages de Charlevoix ; que nous nous en sommes tenu là, pour ne pas trop abuser de l'hospitalité de cette Revue, mais que nous avons indiqué certaines références, lesquelles permettraient d'imprimer en outre, partiellement ou en entier, sur deux colonnes (ici Chateaubriand, là Charlevoix), les pages du *Voyage en Amérique* dont voici le relevé : P. 89, (éd. Pourrat), 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103 104, 105, 106, 107, 108, 110, 111, 112, 113, 114, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 134, 146, 151, 152, 153, 154, 155, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 170, 179, 180, 185, 186, 187, 190, 191, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 205, 207, 209, 210, 212, 214, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 227, 228, 231, 232, 233, 235, 236, 237, 238, 240, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259.

***

Quant à Bartram, M. Bertrin écrit (p. 121) : « Tous les rapprochements signalés entre le texte de Chateaubriand et celui de Bartram concernent les pages que Chateaubriand a déclaré d'avance contenir des notes de Bartram confondues avec les siennes. » En effet, M. Bertrin cite la déclaration de Chateaubriand, ci-dessus reproduite par nous (p. 88), selon laquelle, faute de pouvoir reconnaître ce qui est de lui et ce qui est de Bartram dans le chapitre intitulé *Description de quelques sites dans l'Intérieur des Florides*, il laissera donc le *morceau* tel qu'il est. Et M. Bertrin d'ajouter : « Or c'est justement à travers les pages qui suivent cette formelle déclaration que M. Bédier fait sa cueillette. »

Si le présent article tombe sous les yeux d'un lecteur du *Correspondant*, il sera surpris de constater que j'ai fait, il est vrai, ma cueillette à travers les 14 pages de ce morceau (p. 84-98 de l'édition Pourrat du *Voyage*), mais que j'ai relevé aussi des emprunts à Bartram *avant* ce morceau aux pages 57, 72 du *Voyage*, *après* ce morceau aux pages 220, 241, 244, 245, 246, 247, 248, 249.

***

Qu'importent, demande M. Bertrin, tous ces vagues et vains rapprochements? « Même au cours des pages qu'il dit être inspirées, Chateaubriand apporte aussi des *observations personnelles*. Il n'est pas « un simple écho », « il y a une part qui vient de sa propre expérience ». M. Bertrin nous reproche donc de n'avoir pas fait assez « la critique des dissemblances ». « Je n'en veux demander la preuve, dit-il, qu'aux propres citations dont on se fait une arme contre Chateaubriand. » C'est en

effet d'une excellente méthode, et pour l'avoir pratiquée, M. Bertrin nous communique jusqu'à sept observations qui ne se trouvent que dans le texte de Chateaubriand. Voici donc :

### Les sept découvertes de Chateaubriand.

*Première observation personnelle.* « Chateaubriand, écrit M. Bertrin, parle-t-il d'une ruine indienne que Bartram a décrite avant lui, il dit — ce que Bartram ne dit pas — que le monticule où elle se trouve mesure 40 à 45 pieds de haut. »

C'est très exact[1]. Remarquons cependant que ce monticule, mesuré par Chateaubriand, se trouve dans cette région d'Apalachucla où, selon M. Bertrin, Chateaubriand dit qu'il n'a jamais mis les pieds.

*
* *

*Deuxième observation personnelle.* « Dans les deux lignes, écrit M. Bertrin, qu'il consacre à l'arbre pour le mal de dents[2], Chateaubriand ajoute à la description de Charlevoix *que les branches en sont épineuses.* »

Il suffisait d'ouvrir Charlevoix à la page par nous indiquée (p. 22) pour voir que Charlevoix intitule son article : *Arbre pour le mal de dents* : *Zanthoxylum* spinosum.

*
* *

*Troisième observation personnelle.* « Chateaubriand, écrit M. Bertrin, appelle *arctosa* une plante que le P. Jésuite nomme *Atoca.* »

Il n'est que de feuilleter un dictionnaire de botanique quelconque[3] pour y lire sous le mot *Atoca* : « Nom au Canada de l'*oxycoccos palustris.* » Mais de l'*arctosa*, nulles nouvelles. Cette découverte botanique n'est donc qu'une faute de transcription.

*
* *

*Quatrième observation personnelle.* « On rapproche, écrit M. Bertrin, la description que Chateaubriand fait du *poisson d'or*[4] de celle de Bartram. Voyez pourtant ces traits particuliers : il écrit que ce poisson est *carnivore*, ce qui n'est pas dans l'auteur américain.... »

En effet, l'auteur américain disait que ce poisson est *vorace et facile à prendre*, ce qui ne pouvait guère offrir d'intérêt. Chateaubriand, ayant mieux observé, supprime ce renseignement et préfère nous apprendre que le poisson d'or est *carnivore* : découverte inappréciable, car tous les poissons sont carnivores, ou presque.

1. Cf. *Rev. hist. litt.*, VII, p. 67.
2. *Ibid.*, p. 66.
3. Cf., p. ex., H. Baillon, *Dictionnaire de botanique*, 1876, s. v. *Atoca.*
4. Cf. *Rev. hist. litt.*, VII, p. 79. Il y a deux ou trois autres dissemblances : par exemple, l'iris des yeux de ce poisson est d'une *belle couleur rouge*, selon Bartram ; mais Chateaubriand, l'ayant observé de plus près, constate que c'est la couleur de l'*or bruni.*

*
* *

*Cinquième observation personnelle.* « En plaçant l'une à côté de l'autre, écrit M. Bertrin, les deux descriptions des femmes muscogulges, celle de Bartram et celle de Chateaubriand, M. Bédier reconnaît lui-même que le second écrivain rapporte un usage que le premier semble avoir ignoré. »

Quel usage? M. Bertrin ne le dit pas à ses lecteurs. Il s'agit de cette coutume, familière selon Chateaubriand aux femmes muscogulges[1], de composer des « odes » destinées à des concours publics, comme chez « les Hellènes ». — Il est bien vrai : j'ai reconnu moi-même que rien de tel ne se lit chez Bartram ni, je crois, chez aucun écrivain qui ait vu des sauvages.

*
* *

*Sixième observation personnelle.* Bartram décrit[2] certain paysage *à terrasses* et dénombre pêle-mêle les arbres qu'il a rencontrés sur ces plateaux : Chateaubriand reproduit cette page, dénombre les mêmes sortes d'arbres, mais prend soin de distribuer cet arbre sur la première terrasse, cet autre plus haut sur la seconde, etc. Je l'avais noté ironiquement, et M. Bertrin de s'écrier : « M. Bédier, qui met les deux passages de Bartram et de Chateaubriand en regard pour chercher dans le premier l'original dont le second serait (!) la copie, ne peut cependant s'empêcher cette fois de dire : « *les heureuses observations de Chateaubriand* nous apprennent que, sur l'amphithéâtre d'Apalachucla, telles essences d'arbre s'étagent sans se confondre de terrasse en terrasse. » Mais le rare de l'aventure est ici. Donc, selon M. Bertrin, Chateaubriand aurait décrit l'amphithéâtre d'Apalachucla bien plus exactement que Bartram. Mais cet Apalachucla, le lecteur le reconnaît : c'est ce même village dont M. Bertrin soutenait naguère contre nous que Chateaubriand ne disait pas y avoir passé; « que si l'on désirait l'y faire passer », force était de le transférer du 32e au 35e degré.

*
* *

*Septième observation personnelle.* Chateaubriand décrit le « Serpent à deux têtes ». D'après un certain J.-E. Bonnet, à notre avis, M. Bertrin n'en veut pas convenir : « Ce n'est pas dans Bonnet, s'écrie-t-il, que l'auteur du *Voyage en Amérique* a pu apprendre que le serpent à deux têtes ressemble à la vipère; ce n'est pas par son témoignage qu'il a été amené à écrire que les têtes de ce reptile ne sont pas comprimées. » Si M. Bertrin croit à l'existence du serpent à deux têtes et que Chateaubriand a « recueilli sur les lieux mêmes des renseignements » sur ce reptile, je

1. Cf. *Rev. hist. litt.*, VII, p. 102.
2. Cf. *Ibid.*, p. 75-76.

désespère de l'amener à douter jamais que Chateaubriand ait vu à Philadelphie le général Washington [1].

***

### La visite au général Washington.

M. Bertrin fait remarquer que la maison de Washington (fort peu semblable, à vrai dire, aux maisons voisines), dut produire médiocre impression sur un voyageur qui venait en droite ligne de Versailles. L'observation est très juste et nous reconnaîtrons que Chateaubriand a pu et dû voir à Philadelphie la maison de Washington.

Mais qu'il ait vu Washington lui-même, qu'il ait été introduit près du dictateur par « une petite servante », c'est plus malaisé à croire. A toutes les difficultés par nous mises en lumière, à tous les témoignages contemporains qui proclament la magnificence du train de vie de Washington et démentent le récit de Chateaubriand, M. Bertrin n'a rien opposé. Il s'est seulement attaché à confirmer certain dire de Chateaubriand, qui nous avait paru suspect. Chateaubriand arrive à Philadelphie le 13 juillet; il dit que Washington n'y était pas, qu'il dut l'attendre une quinzaine de jours (*alias* une huitaine); Washington revient enfin, le reçoit deux fois et repart, n'ayant séjourné que trois jours ou quatre à Philadelphie. Nous avions contesté toutes ces affirmations. La correspondance de Washington mentionne sa venue à Philadelphie dès le 6 juillet, son départ le 15 septembre seulement; elle se tait sur tout déplacement dans l'intervalle, et *toutes* les lettres conservées, au nombre de onze, qui furent écrites entre ces deux dates, l'ont été à Philadelphie. De cette remarque, M. Bertrin naturellement ne souffle mot. Mais, comme la visite de Chateaubriand au général ne peut se placer que dans le courant de juillet et comme nous n'avions pu prouver la présence de Washington à Philadelphie que pour les 6, 19, 20 et 28 de ce mois, M. Bertrin le fait aller et venir à son gré entre ces dates et conclut triomphalement que la véracité de Chateaubriand

1. M. Bertrin nous dit : « Pour composer vingt-cinq lignes de son chapitre des Serpents, vous nous contez que l'auteur a compulsé six ouvrages différents. Six ouvrages, dont trois en anglais, c'est beaucoup, je vous assure, un peu trop même pour qu'on arrive facilement à le croire. » Si un lecteur du *Correspondant* ouvre d'aventure notre article (t. VII, p. 81), il y verra avec surprise ceci : 1° Je n'ai pas conté que Chateaubriand avait compulsé six ouvrages, dont trois anglais, mais trois ouvrages, dont un anglais; 2° M. Bertrin a négligé de conter à ses lecteurs que ces trois auteurs s'appellent Charlevoix, Bartram et Bonnet, tous auteurs à qui Chateaubriand a emprunté une centaine de pages et des milliers de renseignements. — Plus loin, notre éminent adversaire écrit : « Tout ce qu'il y a de commun entre le serpent à deux têtes de Bonnet et celui de Chateaubriand, c'est que le serpent à deux têtes existe et qu'il est rare. » Il néglige de conter à ses lecteurs qu'ils ont encore ce trait en commun : celui de Bonnet est décrit immédiatement après le serpent à épines, celui de Chateaubriand immédiatement après le serpent à épines; et Chateaubriand décrit le serpent à épines dans les mêmes termes que Bonnet.

ressort des documents mêmes qui prétendent à la ruiner. Par malheur nous avons dernièrement demandé à deux de nos amis d'Amérique, M. W.-H. Schofield et M. Lucien Foulet, de dépouiller pour nous les journaux du temps. Voici la substance des renseignements qu'ils nous transmettent.

Washington était à Philadelphie le 6 juillet; [1]

*Il* y était le 10 juillet; [2]

*Il* y était le 19 juillet; [3]

Il y était le 20 juillet; [4]

Il y était le 28 juillet. [5]

Selon M. Bertrin, Washington rentrerait de voyage le 6 juillet, il repartirait pour un deuxième voyage le 11 juillet, il rentrerait une seconde fois le 19 juillet, recevrait Chateaubriand et repartirait pour un troisième voyage le 23 juillet, rentrerait une troisième fois le 28 juillet. *Credat judaeus Apella.*

Le malheur veut que de tous les journaux dépouillés par mes correspondants, pas un ne mentionne ces voyages ou villégiatures. Et pourtant, m'écrit M. Foulet, « ces journaux rapportent des faits-divers de minime importance ». Et pourtant, m'écrit M. Schofield, « we have information on matters of all kinds, including much of trivial interest ». Et pourtant encore, tous ces journaux, muets sur les prétendus voyages rapportés par Chateaubriand, s'accordent à raconter l'arrivée du Président à Philadelphie le 6 juillet « au son des cloches, au bruit des salves d'artillerie » [6], et son départ le 15 septembre [7].

De plus, il existe un ouvrage sur la vie de Washington contée jour

1. Ainsi qu'il sera montré ci-dessous, note 6.

2. *The Gazette of the United States*, of Wednesday, July 13th, 1791. « Sunday evening [donc le 10], an express arrived from Pittsburg with dispatches from Major General Butler, which were *immediately* laid before the President of the U. S. by the Secretary of the Department of War. » — Même nouvelle dans le *Dunlap's american Daily advertiser* du 14 juillet.

3. *The Federal Gazette* of July 20th, 1791 : « Yesterday the honourable Don Joseph Ignacio de Viar, chargé d'affaires from the Court of Spain and the honourable don Joseph de Gaudenes, had the honour of a private audience with the President of the U. S., to whom they were presented by Th. Jefferson, Esq., Secretary of State. »

4. Lettre à David Humphreys.

5. Lettres à Lafayette et à Gouverneur Morris. — *The Federal Gazette* annonce que le Président a nommé à différents emplois le 16 juillet William Smith, le 18 William Lewis, le 19 William Rawle. Si une nouvelle recherche prouvait que ces nominations ont été signées à Philadelphie, force serait à M. Bertrin de réduire de quinze et de huit jours à deux l'attelte de Washington par Chateaubriand.

6. *Pensylvania Mercury and Universal advertiser*, of July 9th, 1791 : « Wednesday last [donc le 6 juillet] the President of the U. S. arrived in this city from his tourn to the Southern states, in perfect health; which agreable event was immediately announced by the ringing of bells, firing of artillery... etc. » Même annonce dans le *Dunlap's* du 8 juillet, dans le *Pensylvania Journal and the Weekly advertiser* du 13 juillet, etc.

7. *Pensylvania Journal*, of september 21th, 1791 : « Thursday afternoon [donc le 15 septembre] the President of the U. S., his lady and suite left this city on a tour to Mount Vernon. » Même nouvelle dans le *Dunlap's*, dans la *Pensylvania Gazette* du 17 septembre, dans le *Pensylvania Mercury* du 20 septembre.

par jour : *Washington after the War*, by William Spohn Baker, Phila., 1898. C'est fait d'extraits de correspondances ou de *Diairies* des contemporains, ou encore de petits passages découpés dans les journaux du temps. L'auteur constate, comme tout le monde sauf Chateaubriand et M. Bertrin, que Washington n'a pas quitté Philadelphie entre le 6 juillet et le 15 septembre. Mais le plaisant est ici. M. Spohn Baker détenait parmi ses petits papiers le récit de Chateaubriand; il y lisait que Washington avait reçu Chateaubriand à sa table la veille de son départ de Philadelphie. Il écrit donc sans hésiter : « Thursday, september, 15. Washington left Philadelphia. The viscount de Chateaubriand who dined with the President the day before his departure for Mount Vernon.... » M. Spohn Baker n'est pourtant pas suspect de parti-pris dans notre controverse. Il faut choisir : ou bien Chateaubriand a imaginé son récit de toutes pièces, ou bien il a séjourné paisiblement à Philadelphie plus de deux mois, jusqu'au 15 septembre : et ses courses à travers « les royaumes de la solitude » en seront plus gravement compromises.

## IV

### Réponse à trois allégations personnelles.

Je me dois à moi-même, je dois à mes confrères de la Société d'histoire littéraire d'opposer une claire réponse aux trois allégations que voici.

La première s'exprime ainsi (p. 130) : « Chateaubriand s'embarque sur l'Ohio; mais dans quelle sorte d'embarcation? on pouvait alors, dit M. Bédier, descendre l'Ohio et le Mississipi soit en pirogue, soit sur de grands chalands de transport. Il faut remarquer que le voyage en pirogue est deux fois plus rapide que le voyage en chaland. M. Bédier le sait et le dit. Or sa thèse demande que le voyageur avance lentement; sinon, il arriverait peut-être à effectuer son itinéraire en temps voulu, et il n'y aurait plus ni thèse, ni article, ni bruit autour de l'article et de la thèse. Le critique prononce donc avec assurance que Chateaubriand a pris un grand chaland de transport. »

Chateaubriand, à notre avis, n'a vogué sur l'Ohio ni en chaland, ni en pirogue, ni de nulle manière. Mais, s'il y avait vogué, c'eût été, selon nous, en chaland. Nous avons dit nos raisons. Elles valent ce qu'elles valent[1]. Elles ne valent rien, dit M. Bertrin, c'est son droit de e dire. Il ajoute que nous savions qu'elles ne valaient rien : c'est son droit encore de le dire, mais cela, il faut qu'il le prouve. Encore n'est-il

1. M. Bertrin y oppose ceci : Chateaubriand ne peut avoir voyagé qu'en canot; car, muet d'ailleurs sur la façon dont il a descendu l'Ohio et le Mississipi, il dit avoir voyagé en canot sur d'autres fleuves, rivières, ou lacs; même, à son retour vers Philadelphie, il a abordé en canot une île de l'Ohio. A notre tour, nous trouvons ces raisons peu satisfaisantes; mais ce n'est pas ici le point en discussion.

pas nécessaire qu'il le prouve, car il peut arriver à chacun de faire un jugement téméraire. Mais il faut qu'il montre du moins qu'il a cru lui-même à l'accusation qu'il porte. Combien de jours avons-nous par cette habileté fait perdre au voyageur? Vingt jours. M. Bertrin lui a donc rendu, n'est-il pas vrai? ces vingt jours; il a montré que ces vingt jours rendus, Chateaubriand pouvait aisément parfaire l'itinéraire par nous tracé; que par là tombait notre thèse et le bruit soulevé autour d'elle. Cherchez ce simple calcul par tout l'article de M. Bertrin : vous ne l'y trouverez pas. Il se devait de le faire, pourtant. Acceptant provisoirement notre tracé de route, puisque pour ce tracé il nous accuse d'erreur, mais jamais ne réussit à y découvrir trace de fraude, il se devait de montrer que, grâce à la seule addition de ces vingt jours, Chateaubriand rentre à temps à Philadelphie. Mais il savait que ce ne sont pas des semaines qui manquent au voyageur, que ce sont des mois. Aussi il a porté l'accusation, mais il s'est dispensé d'essayer la preuve.

*
* *

Voici le deuxième reproche (p. 141) : « Puisque M. Bédier veut suivre pas à pas le texte des *Mémoires*, il doit supposer que Chateaubriand a passé les monts et s'est rapproché de Chillicothe *avant* d'aller au Chata-Uchee; car le passage où il est question du pays que ce fleuve arrose vient *après* celui où Chillicothe est nommée. Pour ne pas ajouter une invraisemblance de plus à son invraisemblable hypothèse, en mettant à la suite les morceaux où il se fonde, M. Bédier a pris soin de renverser l'ordre que le texte présente. Et comme il était gêné d'en être réduit à cet expédient, qui le condamne, il a oublié d'en avertir le lecteur. Mais voilà son oubli réparé et le lecteur averti. »

Et à la note : « Disons cependant, pour être tout à fait juste, que M. Bédier reproduit la pagination de ces deux passages; ce qui indique au lecteur, *s'il y prend garde*, que l'ordre a été renversé [1]. »

Nous ne nous arrêterons pas à dire qu'il suffisait peut-être de reproduire la pagination des deux passages : des articles comme ceux de M. Bertrin et comme les miens ne s'adressent pas à des lecteurs distraits, mais « qui prennent garde ». Sachant que notre petite trouvaille déplairait à plusieurs, et que certains « prendraient garde », la prudence la plus élémentaire nous eût interdit de fausser nos textes. Peut-être d'autres raisons plus hautes nous l'eussent encore interdit; mais nous ne daignerons pas les expliquer à M. Bertrin : puisqu'il ne les a pas spontanément supposées chez son adversaire, nous nous en tiendrons à la seule raison de prudence, ci-dessus alléguée, qu'il semble plus capable de sentir. Mais voici la citation incriminée.

A la page 516 de notre premier article, nous mettons à la file *in*

1. A la note à notre tour, nous dirons : si M. Bertrin n'avait pas écrit cette note, non seulement il n'aurait pas été « tout à fait juste »; il aurait été tout à fait injuste, et pis encore.

*extenso* les passages où Chateaubriand s'explique sur son itinéraire de retour :

1° *Mém. d'O.-T.*, p. 402. « Une compagnie de trafiquants, venant de chez les Creeks dans les Florides, me permit de la suivre. Nous nous acheminâmes vers les pays connus alors sous le nom général des Florides et où s'étendent aujourd'hui les États de l'Alabama, de la Georgie, de la Caroline du Sud, du Tennessee... »

2° *Mém. d'O.-T.*, p. 418. « Il y a chez les Muscogulges, les Siminoles, les Chikkasas, une cité d'Athènes, une autre de Marathon... La gloire de tous les pays a placé un nom dans ces mêmes régions où j'ai rencontré le P. Aubry et l'obscure Atala. »

3° *Mém. d'O.-T.*, p. 414. « Nous repassâmes les Montagnes-Bleues et nous rapprochâmes des défrichements européens vers Chillicothe. »

Le reproche est donc celui-ci : S'il est vrai que la page 414 précède la page 418, le dernier de ces trois textes devait être cité par nous le second. Nous devions donc, dans notre tracé, mener Chateaubriand à Chillicothe avant de lui faire visiter le pays qu'arrose le Chata-Uchee, et qui est le pays des Muscogulges et des Siminoles, dont il ne sera question que quatre pages plus loin.

Pourquoi, en effet, avons-nous interverti ces textes? Pour deux raisons.

D'abord le pays du Chata-Uchee, ce pays des Muscogulges et des Siminoles, quel est-il? Pour Chateaubriand, pour M. Bertrin au cours de tout son article, pour quiconque aura ouvert une carte, pour tout géographe aussi longtemps que le Chata-Uchee coulera là où il coule, ce sont les États actuels de l'Alabama et de la Georgie. Le texte 3, où il est question du pays des Muscogulges et des Siminoles, ne fait donc que répéter et préciser le texte 1 qui porte : « Nous nous acheminâmes vers les pays où s'étendent aujourd'hui les États de l'Alabama et de la Georgie. » Or cette phrase se lit à la page 402 des *Mémoires*, laquelle précède à l'ordinaire la page 414. Puisque le texte 2 répète simplement le texte 1 et se borne à mettre à la place des noms modernes leurs équivalents sauvages, par quelle aberration malveillante peut-on qualifier de condamnable expédient le rapprochement de ces deux passages? Chateaubriand disait : 1° à la page 402 : « Je me suis acheminé vers l'Alabama; » 2° à la page 414 : « J'ai gagné Chillicothe; » 3° à la page 418 : « J'ai rencontré Atala dans l'Alabama. » N'étions-nous pas en droit de rapprocher la troisième affirmation de la première?

Mais non seulement nous avions ce droit : nous ne pouvions pas faire autrement. En effet le texte 3 *ne fait pas partie du récit de voyage* de Chateaubriand. Quand on arrive à la page 418 des *Mémoires*, déjà Chateaubriand a trouvé ce journal qui lui annonçait la mort de Louis XVI. Déjà il s'est dit : « Retourne en France ». Et alors, son voyage achevé, il se prend, à cette page 418, à philosopher sur l'état actuel des États-Unis. Tandis qu'il philosophe ainsi, il se remémore le père Aubry et l'obscure Atala, et répète qu'il les a rencontrés jadis

au pays des Muscogulges et des Siminoles. Ce texte, pris à une méditation historique, où devions-nous le placer? N'était-ce pas logiquement, nécessairement, auprès du texte dont il n'est que le double, là même où M. Bertrin nous reproche de l'avoir mis « par un expédient qui nous condamne »?

* * *

Enfin, M. Bertrin termine son article par ce jugement d'ensemble : « Il est plus facile de soutenir le paradoxe sans y croire que d'y croire en le soutenant. » Si j'avais soutenu sans y croire un paradoxe de la nature de celui que j'ai proposé, où il ne s'agissait pas d'un jeu inoffensif d'idées, quel nom ne mériterais-je pas? M. Bertrin ajoute : « Je soupçonne M. Bédier de n'être pas disposé à donner tout son sang pour son idée et je l'en félicite. » Je répondrai simplement : Je soupçonne M. Bertrin d'être disposé à donner tout son sang pour son idée, tout son sang pour témoigner que le Serpent à deux têtes existe, puisque Chateaubriand l'affirme.

Joseph Bédier.

# L'ÉNÉIDE BURLESQUE

## TRADUCTION INÉDITE DU SIXIÈME LIVRE PAR LES FRÈRES PERRAULT

Nous avons déjà publié dans la *Revue* (1900, p. 449) un poème burlesque inédit de Claude Perrault : le livre second des *Murs de Troye*. Aujourd'hui une obligeante communication nous permet de revenir sur le même sujet et d'imprimer un autre poème dans le même genre, dont l'existence est bien connue, mais qui n'a jamais été publié. On n'ignore pas, en effet, — et on le tient d'eux-mêmes — que les Perrault succombèrent au moins deux fois à la tentation du burlesque. Ils étaient jeunes alors, et leurs esprits caustiques, assez peu respectueux des hommes et des choses du passé, étaient portés naturellement à la raillerie. C'est au sixième livre de *l'Énéide* qu'ils s'attaquèrent d'abord très irrévérencieusement, et nous allons mettre le corps du délit sous les yeux des lecteurs.

Charles, le futur auteur des *Contes*, qui avait tout juste dépassé les vingt ans, fut séduit le premier par l'idée d'une semblable gaminerie, et il se mit à l'œuvre de concert avec un compagnon de son espèce. Tous deux prirent si bien goût à la besogne qu'ils éclataient de rire aux imaginations folles qui traversaient leurs esprits. On entendit leurs éclats et on voulut en connaître la cause. « Mon frère, dit Charles Perrault dans ses mémoires, celui qui fut depuis docteur de Sorbonne — Nicolas Perrault, alors âgé de vingt-quatre ans — et qui avait son cabinet proche du mien vint savoir de quoi nous riions. Nous le lui dîmes, et, comme il n'était encore que bachelier, il se mit à travailler avec nous, et nous aida beaucoup. Mon frère le médecin, qui sut à quoi nous nous divertissions, en voulut être; il en fit même plus à lui seul, à ses heures de loisir, que nous ensemble. Ainsi la traduction du sixième livre de *l'Énéide* s'acheva, et, l'ayant mise au net le mieux que je pus, il y fit deux estampes à l'encre de la Chine, très belles. Ce manuscrit est parmi les livres de la tablette où il n'y a que ceux de la famille. » Ainsi donc c'est Claude Perrault, le médecin, le futur architecte, qui s'employa le plus à cette besogne de jeunes esprits débridés et qui la mena au bout, bien qu'il eût déjà dépassé les trente-cinq ans, mais il était resté le plus moqueur, le plus *rapin*, dirions-nous maintenant, et ces fantaisies relâchées convenaient parfaitement à sa nature.

Il importe de dire, à l'excuse des frères Perrault, que lorsqu'ils s'amusaient à de pareils passe-temps, la mode du burlesque sévissait dans toute sa fureur au milieu des poètes Français, et c'est surtout Virgile qui est la victime de ce procédé sans façon. A la suite de Scarron, qui mène le branle et met au jour, en 1648, les sept premiers livres de son *Énéide travestie*, nombre de rimeurs plus ou moins en vue, emploient ainsi leur malice et leur verve. Voici, en deux mots, le résultat de cette émulation qui semble presque une gageure :

*L'Énéide de Virgile en vers burlesques par le sieur du Fresnoy. Livre second.* Imprimé à Rouen, se vend à Paris chez Antoine de Sommaville, 1649. In-4, de iv-ff. lim. et 182 p. Dans un avertissement, l'auteur déclare que cette pièce « a été imprimée assez à temps, puisqu'elle l'était avant que le troisième de *l'Énéide* du sieur Scarron eut paru; mais le commerce du pays de France avec la Normandie ayant été interrompu par le malheur des troubles derniers, le marchand libraire de Paris n'a pas retiré plus tôt l'exemplaire de chez l'imprimeur de Rouen. »

*L'Énéide travestie. Livre quatrième, contenant les amours d'Ænée et de Didon* (par Antoine Furetière.) A Paris, chez Augustin Courbé, 1649. In-4, de vii-ff. lim. et 112 p. L'exemplaire que j'ai sous les yeux est précédé d'une gravure assez ingénieuse et assez jolie qui pourrait servir de frontispice à toute cette littérature héroï-comique : elle représente Enée et Didon, en costumes de cavaliers du temps, qui défilent sous l'averse dont les inonde un groupe de petits amours juchés dans les nuages. En l'air se lit cette exclamation : *Gare l'eau, là-bas.*

*Virgile goguenard, ou le douzième livre de l'Énéide travesty (puisque travesty y a).* A Paris, chez Antoine de Sommaville, 1652. In-4, de xix-ff. lim. et 186 p. Le volume débute par une « Épître fort longue » à Henri de Savoie, archevêque de Reims, signée des initiales L. D. L. Comme celui de Furetière, cet ouvrage est précédé d'une gravure du même artiste, signée comme la précédente, F. C. (F. Chauveau) qui représente l'intérieur d'une chambre Louis XIII et la toilette d'un seigneur du temps. Au-dessous se lisent ces vers :

Entre Frizon, Louvard et Floriot Fait Beau,
Fauconnier, Martial, Colin et Bastonneau,
Virgile à la française est reconnu des belles;
Les habits qu'on lui rend n'ont pour lui rien d'exquis,
Il se délatinise et va dans les ruelles
Débiter mots nouveaux, montrer modes nouvelles
Et devient monsieur le marquis.

*L'Énéide de Virgile en vers burlesques. Livre septième.* A Paris, chez Augustin Courbé, 1650, in-4. Cette traduction est de Georges de Brébeuf, dont le nom se lit au bas de l'épître adressée à Mlle de Bellefonds et aussi dans le privilège. Elle est fort rare; nous la citons ici non pas *de visu*, mais d'après le biographe de Brébeuf, M. René Harmand (p. 140 et 464).

En outre de ces poètes français, deux poètes languedociens au moins accommodèrent Virgile à leur langue maternelle et aux façons de leurs temps. Nous allons rapidement signaler leurs ouvrages.

*Virgilo deguisat, o l'Eneido burlesco del sr de Vales, de Mountech.* A Toulouso, de l'imprimario de Françès Boude, 1648, in-4. Le recueil contient quatre livres seulement et chacun d'eux à une pagination séparée : le 1er ii-ff. et 58 p.; le 2e, 74 p.; le 3e, 68 p., et le 4e, 75 p.

*L'Eneido de Virgilo, libre quatrièsme, revestit de naou et habilhat à la Brullesco par le sieur de Bergoing.* A Narbonno, per Dominge le Cuirot, 1652, in-4 de vi-ff. lim. et 62 p. A la suite : *le Retour de Didon*, petit poème du même auteur (4 ff. in-4).

Enfin on ne manqua pas de mêler Virgile aux passions du moment et d'arranger son texte suivant les besoins de l'heure présente. Nous n'aurions pas dû mentionné ici les deux poèmes qui procèdent de ce sentiment, s'ils ne devaient nous ramener, après quelques détours, à l'œuvre même des frères Perrault. Voici le titre de ces deux œuvres de circonstance :

*L'enfer burlesque ou le sixième de l'Énéide travestie, et dediée à Mademoiselle de Chevreuse, le tout accommodé à l'histoire du temps.* Jouxte la copie imprimée à Anvers, à Paris, 1649, in-4° de 6 ff. lim. et 36 p. L'épître dédicatoire est signée C. M. C. P. D. Il y a, paraît-il, une édition dans le même format qui porte : Suivant la copie de Paris, à Anvers. Cette pièce a également été imprimée in-8 sous la même date, et on trouve des exemplaires qui portent : Jouxte la copie imprimée à Anvers, à Paris (1659) petit in-8, de 112 p.; d'autres, au contraire sont sous le nom de Balthasar Moret, à Anvers. Le succès de cette pièce,

attesté, comme on le voit, par quatre éditions fort rapprochées, ne s'expliquerait pas si on ne savait qu'elle abonde en allusions circonstanciées; c'est une véritable mazarinade, et il en est de même du poème qui va suivre.

*La guerre d'Ænée en Italie, appropriée à l'histoire du temps, en vers burlesques dédiée à M. le marquis de Roquelaure.* A Paris, chez François le Cointe, 1650. In-4° de 32 p. La dédicace est signée Barciet. Il y a une édition petit in-8, sous la même date et le même nom de libraire, de iii-ff. lim. et 110 pp.

*L'enfer burlesque* passe communément jusqu'ici pour être l'œuvre des Perrault. Cette attribution s'appuie sur ceci que la traduction anonyme en question du VI^e^ liv. de *l'Énéide* a été publiée en 1649, c'est-à-dire l'année même où Claude Perrault composait le livre. Mais elle a contre elle des raisons tout à fait valables, dont l'une même, décisive, est que le petit poème imprimé ne contient pas les deux vers cités par Charles Perrault dans ses *Mémoires* comme faisant partie de son œuvre et qui s'appliquaient au cocher Tydée,

Qui tenant l'ombre d'une brosse,
Nettoyait l'ombre d'un carrosse.

Ces vers qui, paraît-il, amusaient fort Cyrano, on les retrouvera ci-dessous, dans le poème qui va suivre, et ce détail suffirait à lui seul pour en établir la paternité, s'il en était besoin, et si on ne disposait pour cela d'autres moyens meilleurs encore.

C'est en effet sur un manuscrit autographe de Claude Perrault que nous avons transcrit ce poème. Ce n'est pas, il est vrai, le beau manuscrit dont il a été question plus haut, et qui, mis au net et orné de dessins à l'encre de Chine, représentait l'état définitif de la pensée des auteurs. Mais c'est un brouillon tout à fait authentique et qui donne partout, sauf en quelques endroits, la forme que les jeunes poètes avaient voulu garder à leurs plaisanteries. C'est le premier jet de cette fantaisie audacieuse, et Perrault, en l'émondant de ci de là, y a encore laissé quelques passages incorrects ou obscurs, des longueurs, des traits peu convenables, maints défauts enfin qu'une revision plus scrupuleuse aurait certainement fait disparaître. Quant à nous, nous le donnons ici soigneusement : là où les indications sont précises, nous les avons suivies, et là où les corrections manquent de clarté, nous avons essayé de faire choix de ce qui nous a paru représenter l'expression dernière de l'auteur. Celui-ci a maintes fois écrit en interligne ce qu'il avait modifié, et, de plus, il a porté à la marge et indiqué sommairement les passages de Virgile qu'il avait en vue dans son commentaire bouffon. Mais, à côté des corrections de style et de composition, les changements portent surtout sur des allusions trop apparentes, des comparaisons trop actuelles que le poète a atténuées. Écrivant au beau moment de la Fronde, il était naturel que l'inspiration de Perrault se ressentît des émotions de l'heure présente, mais il était trop prudent pour ne pas effacer, plus tard, les signes de cette effervescence passagère. Il a biffé des passages tels que celui-ci.

Vous à qui la mer fit la guerre
Vous aurez bien pis sur la terre :
Vous trouverez des Mazarins
Plus méchants que monstres marins.

Bien entendu nous avons respecté ces corrections.

En lisant les vers de Perrault, on regrettera assurément qu'il n'ait pas fait d'autres retouches, que le bon goût et la décence commandaient. Mais on ne saurait oublier, en voyant ces vers malencontreux, qu'ils ont été transcrits sur

un brouillon modifié peut-être encore une fois plus tard par les auteurs et que, en tout cas, ce n'est pas eux qui ont mis au jour cette œuvre qu'ils ne jugèrent pas digne d'être publiée. Ce sont là des circonstances fort atténuantes, qu'il convient de faire valoir. Malgré cela, il n'en reste pas moins bon nombre de plaisanteries basses, et même obscènes, bien faites pour scandaliser les délicats. Boileau, qui les connut apparemment, ne dut guère les goûter, et elles contribuèrent sans aucun doute à élargir davantage la distance qui le séparait de Claude Perrault. Nous avons déjà dit pourquoi la raison pondérée du satyrique ne pouvait pas comprendre et admettre les gamineries irrespectueuses, les *blagues*, comme nous pourrions dire maintenant, les irrévérences d'un *rapin* tel que Claude Perrault. Ce qu'on va lire de lui n'est pas fait pour atténuer cette impression. Après ce que nous avons dit des traductions burlesques de Virgile et surtout après celle que les Perrault en firent, il semble qu'on comprenne parfaitement ce que Boileau écrivait dans l'avertissement de son *Lutrin*. « C'est un burlesque nouveau dont je me suis avisé en notre langue : car au lieu que dans l'autre burlesque Didon et Énée parlaient comme des harangères et des crocheteurs, dans celui-ci une horlogère et un horloger parlent comme Didon et Énée. » Tout ceci servira donc à marquer la différence foncière de deux esprits qui ne s'entendirent jamais et dont l'un, dans les lettres, du moins, ne sut jamais accepter et suivre cette bienfaisante contrainte du bon sens et de la règle que l'autre prêchait à tous avec une inlassable conviction.

P. B.

Ce dit-il pleurant comme un veau,
Puis il laisse aller à vau l'eau
Sa flotte qui comme on présume
Par hasard entre au port de Cume.
Incontinent les matelots
Tournant la pointe vers les flots
Jettent l'ancre, et de maint cordage
Ferment leurs bateaux au rivage.
Une infinité de gaillards,
Bien dispos et bien égrillards,
Las de la mer et de la guerre,
Pétillaient de sauter à terre;
Et sans attendre qu'au bateau,
Un peu trop loin du bord de l'eau,
Le petit gars eut mis la planche,
Un d'eux, le plus fort en éclanche,
Épée et manteau fagota
Et sur la rive les jeta;
Puis saute après. Chacun de même
Avec une allégresse extrême
Afin de suivre son abbé
Jusques aux fesses embourbé
S'enfonce aux dépens de ses bottes
Jusques au c.. dedans les crottes
De là secouant le jarret,
Ils courrent tous au cabaret :
Là dedans l'un rit, l'autre chante,
L'autre caresse la servante,
L'un demande l'air d'un fagot,
L'autre dit : « Mangeons ce gigot! »
Ils étaient logés à la Corne,
Au Loup, au Cerf, à la Licorne,
Couchés dans leurs lits trois à trois,
Mais aucun ne fut dans le bois,
Quoique veuille dire l'histoire,
Sinon que pour du meilleur boire
Trois ou quatre des moins nigauds
Furent derrière les fagots
Dans une certaine cachette
Pour y percer une feuillette.
Dans un temple non loin de là
Le bon Æneas s'en alla,
Près duquel dans une carrière
Était logée une sorcière,

Qui maints siècles avait vécu.
Apollon lui soufflait au c...
Lui découvrant en cent postures
Tout à nu les choses futures.
Dédale ce temple bâtit,
Lorsque par adresse il sortit
Dehors de la Conciergerie
Où Minos par supercherie
L'avait mis et constitué,
Quand le grand monstre fut tué
Qui tenait moitié de son père,
Moitié du mari de sa mère.
Savez-vous comme ce matois
Se sauva par dessus les toits?
On dit qu'ayant lu le grimoire
Il alluma sa main de gloire
Et que les gardes endormis
Ne virent jamais goutte, hormis
Une vieille et laide damnée,
Qui dit que par la cheminée
Elle le vit monter à mont
A cheval dessus un ramont.
Icare eut un cheval semblable,
Mais on ajoute que le diable
Leur défendit de lever l'œil
Pour regarder vers le soleil.
Le père ne fit point la bête,
Mais Icare leva la tête,
Et sur l'heure à ce pauvre fou
Le diable vint tordre le cou.
Cependant il est bien à croire
Que Dédale eut belle peur, voire!
Aussi fit-il sur l'heure un vœu
De faire bâtir en ce lieu
A Phébus une belle église
Où son histoire serait mise.
Près de la porte en un tableau
Était le meurtre d'Androgeau;
En un autre la remembrance
Des Athéniens fort en transe,
Car l'on voyait dans le tableau
Comme l'on tirait au chapeau,
A courte paille et à croix pile
De tous les enfants de la ville
Celui-là qui serait mangé
Par un Minotaure enragé.
Vis-à-vis en mer était peinte
L'île de Crète en faible teinte
Qui s'élevait aucunement
Pour mieux feindre l'éloignement.
On voyait ensuite une biche
Qui paraissait être en creviche
Pour l'amour d'un grand jeune veau
Qui s'appelait monsieur Taureau.
Ce nom-là, comme l'on peut croire,
A causé l'erreur de l'histoire
Qui donne à ce beau favori
Les cornes qu'avait le mari.
Pourtant si l'on croit la peinture,
La reine aima contre nature
Un taureau blanc comme un satin,
Car on y voit cette p.....
Qui dedans un coffre se cache
Proprement fait comme une vache,
Qui le taureau si bien déçut
Que la bonne reine en conçut,
A ce qu'en témoigne l'image
De son fils de qui le visage
Est de vrai le roi tout craché,
Mais qui paraît être attaché
Au corps d'un taureau, de la forme
De son père. Chose difforme!
Une autre peinture montrait
Un chemin tortu, long, étroit
De qui la voie embarrassée
Rendait toute jambe lassée
Et brouillait l'esprit et les sens
De tous les malheureux passants
Qui ne trouvaient au coin des rues,
Longues, étroites et tortues,
Ni savetiers ni ravaudeurs
Qui corrigeassent leurs erreurs.
Celui qui fit ce labyrinthe
Eut pitié d'Ariane atteinte
De l'amour d'un de ces passants,
L'un de ces pauvres innocents
Qui devaient être la pâture
De l'ogre dans cette clôture.
Dédale donc ayant pitié
D'une si louable amitié
Lui dit : « Vous voilà bien en peine!
Vous remplissez du point de Gênes :

Donnez lui ce gros peloton
De fil aussi blanc que carton;
Qu'il attache un bout à la porte
Et qu'avec lui toujours il porte
Le ploton qu'il dévidera;
Tout à mesure qu'il ira
Le fil lui servira de guide.
Montrez-lui comme l'on dévide,
Surtout le nœud du tisserand,
S'il rompait le fil en tirant. »
Ensuite de cette aventure
Dédale aurait peint la posture
De son fils tombant dans la mer,
Si dans ce penser trop amer
Il n'eut point perdu le courage
De poursuivre ce triste ouvrage.
Deux fois l'ouvrage il commença,
Deux fois la douleur le força,
En si funeste conjoncture,
De renoncer à la peinture.
De même qu'un jeune pied gris
Dans le Marché Neuf, à Paris,
Voyant passer les douze apôtres,
Qui vont les uns après les autres,
S'imagine être dans les cieux
Et n'a pas trop de ses deux yeux,
A l'heure que l'horloge sonne,
Ænée, ainsi bonne personne,
Le nez levé toujours en haut,
Ravi d'aise à chaque grimaud,
Sans songer à manger ni boire
Eut parcouru toute l'histoire
Qu'il ne voyait pas à demi,
Si Achate, son bon ami,
Ne l'eut secoué par la basque
En lui montrant la vieille masque
Qui devait lui donner l'ébat
D'aller une fois au sabat. [belle
« Vraiment vous nous la donnez
De bayer ainsi, ce dit-elle;
Pour être monsieur l'Amiral
Vous êtes bien provincial.
N'avez-vous jamais vu Jocrisse?
Vous êtes, par ma foi, bien nice
De vous amuser à ceci.
Qu'on envoie vite à Poissy
Et qu'on m'amène une génisse
Pour faire au Diable un sacrifice. »
Aussitôt dit, aussitôt fait,
Et le Diable fut satisfait,
Qui prenant ma vieille sorcière
S'engouffre dedans son derrière,
Et soufflant en diable et demi
La rend aussi grosse qu'un muid.
A voir élargir sa bedaine
Du démon dont elle était pleine,
A la voir souffler et baver
On eut dit qu'elle allait crever.
Alors d'une voix endiablée
Elle étonna fort l'assemblée,
Venant à crier tout d'un coup :
[cou! »
« Aie! Aie! Aie! on me tord le
Il est remarqué dans l'histoire
Qu'Ænée lisait le grimoire,
Pour invoquer tous les démons
[noms,
Par leurs noms et par leurs sur-
Mais qu'ayant vu la possédée
Tirer langue d'une coudée
Et de cet horrible lampard
Se moucher comme un léopard,
Puis faisant très vilaine moue
S'en battre l'une et l'autre joue,
Il fut tellement éperdu
Que s'écriant : « Je suis perdu! »
Il laissa choir des mains son livre,
Dont malheur pensa s'en ensuivre.
Car ne pouvant trouver l'endroit,
Quoiqu'il se mouillât bien le doigt,
Ou bien pour mieux virer le pouce
Qui tournant le feuillet le pousse,
Le Diable qui trop attendait
Et qu'autre part on demandait
Prenait jà ma vieille à la gorge
Pour l'emporter dedans sa forge
C'est-à-dire dedans l'Enfer,
Afin d'en affiner son fer.
Chacun d'eux tapi comme un lièvre
De belle peur avait la fièvre,
Et priant dedans cette peur
Dit tout ce qu'il savait par cœur.

Le Roi fit ainsi sa prière :
« Lucifer ou porte-lumière,
Toi qui jusqu'à l'extrémité
Partout as toujours assisté
La misérable gent troyenne
Quand elle s'est trouvée en peine,
Toi, dis-je, qui jadis appris
Si bien à tirer à Paris,
Qu'en dix ans rendu très habille
A six pieds du vaillant Achille
D'un fusil de sept pieds de long
Il lui donna dans le talon;
Et de plus quand sous ta conduite
Sur mer j'ai gagné la guérite
Où j'ai parcouru presque autant
De pays que l'Orviétan,
Permets qu'après plus de fatigue
Qu'on n'en souffrit durant la Ligue,
Puisque nous avons mis le pied,
Comme l'on dit, sans chausse-pied,
Dedans la botte d'Italie,
Que j'y passe ma fantaisie.
Et vous, ennemis des Troyens,
Diables grands, petits et moyens,
Tant de l'un que de l'autre sexe,
Dit-il d'un accent circonflexe,
Qui plus envieux que des chiens
De l'honneur des pauvres Troyens
Leur avez fait si rude guerre
Que d'avoir renversé par terre
La grande ville d'Ilion
Qui valait Paris et Lyon,
Et vous, mon aimable sorcière,
Veuillez exaucer ma prière :
Faites qu'on m'octroye l'honneur
D'être clerc, quelque jour recteur,
De l'Université vantée
Pour n'être jamais décrottée,
Puisqu'il est vrai que le destin
M'a promis le Pays Latin.
Si jamais, comme je souhaite,
J'ai la ceinture violette,
Je veux employer tout mon bien
A faire bâtir Saint-Julien,
Qui durant la dernière guerre
Par malheur en tombant par terre
Pensa tuer tous nos suppots.
Alors je donnerai campos
Partout jusqu'à la moindre école,
Je vous en donne ma parole.
Pour vous, je vous promets encor
Pour mari quelque Janitor
Qui gagnera bien votre vie
Dedans sa janitorerie,
Pourvu que vous me promettiez
Qu'avant que d'ici vous sortiez,
Vous me direz sans imposture
Le cours de ma bonne aventure,
Sans l'écrire en papier volant
De peur qu'un souffle violent
L'emportant dedans une aisance
Le fît torche-c.., révérence. »
Ænée finit son discours,
Mais la Sibylle allait toujours,
Faisant de plus le diable à quatre,
Et ne cessait de se débattre.
Elle toussait, elle r.....,
Elle v....., elle p.....,
Tâchant d'une mine effroyable
De vomir ou ch... le Diable.
Mais d'autant plus qu'elle y tâchait
A chaque p.. qu'elle lâchait,
Le Diable en augmentait sa rage
Et l'enflait toujours davantage.
Alors de cent endroits divers
L'on entendit hurler ces vers :
« Vous à qui la mer fit la guerre,
Vous aurez bien pis sur la terre,
Car sachez que si le Destin
Vous promet le Pays Latin,
Il ne promet pas poires molles
A vous comme à ces têtes folles
De tous vos braves compagnons
Qui diront, grattant leurs teignons,
[taille! »
De bon cœur : « Foin de la ba-
Si je vous en ments, croix de paille.
Malepeste, que de soudarts,
Que de coquins, que de pendarts
Se jetront sur leur fripperie
Soit à Charenton, soit à Brie.
Je vois déjà couler le sang

Français, Polonais, Allemand,
Qui regorge dedans la plaine
Et rendant les flots de la Seine
De teinture des Gobelins,
Entraîne meuniers et moulins.
Je vois aussi qu'un autre Achille
S'en viendra pour bloquer leur ville.
Pauvres gens, combien je prévois
Qu'il faudra faire de convois!
Convois de Brie et de Gonesse,
Que vous crotterez de jeunesse!
Que j'en vois crotter des miliers
Sur la route d'Aubervilliers!
Et que je vois plier de braves
Sous le faix des choux et des raves!
Un d'eux ira vite à Rouen
Sur la queue d'une jument
Afin que secours il mendie
De haute et basse Normandie;
Mais il reviendra dans Paris
Sur la queue d'une souris.
La cause de tout ce bissestre?
Une étrangère voudrait être
Femme de..... [1].
Mais pourtant ne perdez point cœur:
Le Diable avec sa gueule torte,
N'est pas toujours à même porte. »
Ce galimatias cornu
Du fond de l'antre étant venu.
La Sibylle se mit à faire
Pour l'expliquer un commentaire,
Fort docte, mais qui, pour le sûr,
Plus que le texte était obscur.
Elle grommelait dans son antre
Comme du profond de son ventre,
Et le Diable sans la laisser
La faisait toujours grimacer,
Fichant à sa pauvre prêtresse
Une épingle dans chaque fesse.
Or, quand elle eut assez jasé,
Énée dit tout achazé :
« Ne pensez pas, vieille pucelle,
Que ce ne soit chose nouvelle
De voir les visages divers
Que Fortune a dans l'univers.
Je sais qu'elle change de face;
J'ai vu sa plus laide grimace,
Car tout le temps que j'ai vécu
Je n'ai jamais vu que son c... [joue,
Pour vous montrer que je m'en
Que je lui veux faire la moue,
Je veux affronter Lucifer,
Allant jusque dedans l'enfer.
— L'enfer, mon ami? ce dit-elle.
— Oui, car ma fantaisie est telle :
Je veux, si vous voulez m'ouvrir
Et m'y faire entrer sans mourir,
Aller là, voir mon père Anchise.
Pour lui j'ai fait mainte entreprise,
Le portant dans mon hoqueteau,
Le menant dedans mon bateau;
Le bonhomme avec patience,
Sans béquille, ni sans potence,
Courait tous les dangers divers
Que l'on souffre dessus les mers,
Et comme il était bon et sage
Il me conseilla ce voyage, [dant
Me commandant — en comman-
Comme la reine à son enfant —
De faire de trois choses l'une :
De prendre avec les dents la lune,
Ou de crier trois fois tout haut :
« A mes petits pâtés tout chaud! »
Ou de heurter à votre porte.
L'un ne se peut d'aucune sorte,
Le second serait indécent
A celui dont César descend,
Et je connus bien que lui-même
Était porté pour le troisième.
Vous pouvez exaucer la voix
Du père et du fils à la fois.
C'est en vous que j'ai confiance,
Car vous avez toute puissance
En enfer, et non sans raison
Vous hantez dedans la maison
De la puissante reine Hécate,
Où chacun vous aime et vous flatte.

1. Ce vers est resté incomplet dans le manuscrit.

Si ce renommé vielleur,
Orphée, plaignant le malheur
De sa femme Euridyce morte,
En a bien su trouver la porte;
Si Pollux eut bien le crédit
D'entrer aussi, comme l'on dit,
Sous ombre qu'il avait un frère
Qui fournissait et faisait faire
Pour Pluton de fort bons chapeaux
A la mode et des plus nouveaux;
Si l'entrée en fut tant aisée
A un Hercule, à un Thésée,
Je crois que c'est avec raison,
Étant d'aussi bonne maison
Que pas un de toute la bande,
Que je vous fais cette demande. »
La Sibylle à cette oraison
Répondit : « Sans comparaison,
Il en est d'entrer dans l'Averne
Comme d'entrer dans la taverne;
La porte s'ouvre à tout venant,
De même au prince qu'au manant :
Le Grand More et le Pauvre Diable
Reçoit d'un accueil amiable
Tous ceux qui s'y vont divertir.
Mais le diable c'est d'en sortir.
De même pour sortir d'Averne,
Car je sais comme on s'y gouverne,
Et passer deux fois sur son eau,
Il vous faut avoir un rameau
[peine
Qu'on trouve avec beaucoup de
Dedans cette forêt prochaine.
Or ce beau rameau tout doré
Dedans l'Enfer est adoré
Et fort aimé de Proserpine,
Des diablesses la plus rapine;
L'arbre a cette propriété
Qu'un rameau si tôt n'est ôté
Qu'un autre formé de la masse
Du même métal prend sa place.
Alors que vous l'aurez trouvé,
Si le sort vous a réservé
De mettre à bien cette aventure,
Comme on voit une prune mûre
Tomber et quitter le noyau,
Tout de même ce beau joyau
De son bon gré se viendra rendre
[prendre,
Dans vos mains quand vous l'irez
Car autrement c'est se tromper
De le penser rompre ou couper.
Mais j'ai quelque chose à vous dire
Qui ne vous fera guère rire :
C'est qu'un de vos amis est mort
Et ce trépas trouble bien fort
Tout le monde de votre armée
Et tient votre flotte alarmée;
Songez à son enterrement
Et à préparer promptement
Les torches, le drap et la bière. »
A ces mots se tut la sorcière.
Après ce discours notre preux
Sort tout triste et tout songe-creux;
Achate le suit par derrière
Et vont ensemble hors la carrière
Loger chez Guillot le songeur;
[meur,
Tous deux d'assez mauvaise hu-
Ils sympathisaient de la sorte
Qu'Énée enfonçant dans la crotte
Achate s'en alla tout droit
Ficher ses pieds au même endroit.
Ils rêvaient fort à cette bière
Dont avait parlé la sorcière
Qu'il fallait bientôt préparer
Pour un de leurs gens enterrer.
Étant arrivés sur le hâvre
Ils aperçurent le cadavre
De Misène dessus le bord,
Dont chacun regrettait la mort;
Car depuis Paris jusqu'à Rome
On n'eut pu trouver tête d'homme
Capable de lui rien montrer
Pour ce qui est de faire entrer
Le cœur au ventre par l'oreille,
Sonnant avec tant de merveille
Qu'il pouvait avec son clairon
[tron.
Faire un Mars du plus grand pol-
D'Hector il fut jadis trompette
Et suivit toujours sa cornette

Tout prêt pour la charge sonner
Et non moins prêt à dégainer.
Quand son maître fut mis en terre,
Il suivit Ænée à la guerre,
Qui le mit en son régiment
Avec fort bon appointement.
Mais comme en sa nef il s'amuse
A jouer de sa cornemuse
Et qu'il va cherchant sur le bord
D'où l'écho répond le plus fort,
Un triton jaloux des merveilles
De ses fanfares non pareilles,
Semant des pois sur le bateau
Le fit trébucher dedans l'eau.
Or, les Troyens sur le rivage
Disaient tous : c'est un grand dom-[mage
Mais pas un n'osait y toucher
Ni seulement en approcher
Pour lui rendre un pieux office
Qu'au préalable la justice,
Présent le procureur fiscal,
N'eût dressé son procès verbal.
Là-dessus arrivant Ænée,
Grande tristesse fut menée,
Et pour préparer promptement
Ce qu'il faut à l'enterrement
On va dans la forêt plus proche
Pour couper des bâtons à torche.
Là sous les coups du bûcheron,
Charpentant tout à l'environ,
Maint arbre tombe et les cognées
Dont les racines sont rognées
Font résonner un tique tac
Que le pantelant estomac
Des ouvriers presque hors d'haleine
Et qu'ils ne retirent qu'à peine
Essoufflés et suant d'ahan
Accompagné d'un hin! han! han!
Ænée, à ce que dit Euterpe,
Mit aussi la main à la serpe,
Dont il frappa dessus le pied
D'Achate et l'eût estropié;
Il l'eût rendu boiteux sans doute
Si la botte eût été plus courte,
Mais par grand bonheur, ce dit-on,
Il ne coupa que le paston.
Il n'y pensait pas, le bonhomme,
Mais il songait et rêvait comme
Il pourrait trouver le rameau.
En ce moment sous un ormeau,
Il avise deux tourterelles,
En voulant tirer dessus elles
Il prit, se mettant à l'écart,
Son fusil des mains du Picart
Qui dit : « Ce sont là, sur mon âme,
Les pigeons pattus de Madame.
Oui, par ma foi, ce sont les ceux
Que votre mère aime les mieux.
Si vous pouvez être attrapées,
Les ailes vous seront coupées;
Mesdames les doubles p.....,
Vous avez de trop gros patins
Pour aller si loin et si vite;
Vous n'irez pas coucher au gîte,
Mais Picart vous y va porter,
Dit-il, pensant les arrêter.
Mais les deux p..... s'envolèrent
Et bien loin de là se perchèrent.
Ænéas s'en allant après
Vit qu'elles étaient tout auprès
D'une très puante caverne
Par où l'on descend en Averne,
Et que dessus les arbrisseaux
Où s'étaient perchés les oiseaux
Était cette riche ramée
De Proserpine tant aimée.
Qui vit onc dedans les paniers
Où les femmes des jardiniers
Vont exposant des fleurs vénales
Au Marché Neuf ou bien aux Halles
Lorsque l'hiver le maupiteux
A chassé comme des péteux
Des jardins qu'or il déshonore
Le printemps et la belle Flore,
Un faisceau de laurier tout vert
Malgré l'effort du dit hiver
Montrer parmi cent feuilles vertes
Quelques-unes d'argent couvertes,
Tel à peu près le beau clinquant
Du rameau brillant et craquant
D'Ænéas frappant dans la vue

Pensa lui donner la berlue.
Tout aussitôt il l'arracha
Et sur son chapeau l'attacha,
Puis pompeux en cette manière
L'alla porter chez la sorcière.
Cependant à l'enterrement
On pleurait fort amèrement.
Douze gueux pris dessous le porche
Portant au moins chacun sa torche,
Ensuite douze bonnets blancs
Chacun la pièce de trois blancs
Et le pain d'un sou dans la poche
Se carraient au son d'une cloche
Que brimballait dedans sa main
Un crieur de corps et de vin.
Le poële était semé de larmes,
Ayant en quatre endroits des armes,
Soutenus par les quatre coins
Par Jossier et ses trois adjoints,
Tous trois maîtres jurés trompettes,
Portant d'un grand crêpe couvertes
Leurs trompettes dont les accents
Faisaient pleurer tous les passants.
Quand ils furent au cimetière
Dedans la fosse on mit la bière,
Notu le visage dessous
Pour avoir bu plus que son sou,
De peur qu'il ne but davantage
S'il avait en haut le visage.
Ænée dessus son tombeau
Écrivit avec son couteau
Et pour honorer sa mémoire :
« Çi-gît qui mourut pour trop boire ;
Misène le mont fut nommé
Sur lequel il est inhumé ».
La chose étant ainsi passée
Ailleurs il tourna sa pensée.
Il y avait un certain trou
[ord, par où
Grand, creux, rond, droit, noir,
S'exhalaient toutes les fumées,
Non pas des flammes allumées
Aux cheminées de l'Enfer,
Mais des privés de Lucifer.
Il sortait de cette ouverture
Une si grande pourriture
Que les pauvres petits oiseaux,
Ne pouvant boucher leurs naseaux
Passant dessus cette caverne,
Tombaient étouffés dans l'Averne
Et faute de boucher leur nez
Etaient mangés par les damnés.
Près de ce lieu notre sorcière
Tira hors de sa gibecière
Infinité de vieux tracas
Dont le démon fait fort grand cas :
Cordes de pendus, bouts de cierge,
Gui de chêne, parchemin vierge,
Crâne d'un homme assassiné,
Ossements d'un enfant mort-né.
Puis de son bâton fit un cerne,
Tout à l'entour de la caverne,
Invoquant les malins esprits
Avec d'épouvantables cris,
Ce qui faisait trembler Ænée
Plus fort qu'il ne fit de l'année.
Voilà que sur le point du jour
On vit un grand bruit tout autour
D'ossements et de mainte chaîne
Que rudement sur terre on traîne,
Du cri funeste des hiboux,
Du hurlement des loups-garous,
De plusieurs éclats de tonnerre,
D'horribles tremblements de terre.
Il semblait que tous les démons
Ébranlant les bois et les monts
Allaient dedans cette boutade
Mettre tout en capilotade.
« Loin, loin, profane, de ces lieux »,
Dit-elle d'un ton furieux.
Ænée au cri de la sorcière
Recula trois pas en arrière, [grand!
Disant : « Ah! que le monde est
— Vous êtes un grand conquérant,
Dit-elle, mais vous n'avez mie
La peau du c.. assez hardie
Pour descendre avec moi là-bas. »
Ænée avance quelques pas
Et pour montrer son assurance
Entre dans la circonférence
Du grand cercle qu'on avait fait
Jusqu'au bord de ce creux infect.

UNIVERSITY OF CALIFORNIA



Il regarde et n'y voyant goutte,
Il crache dedans, puis écoute,
Et jette un papier allumé,
Tenant des doigts son nez fermé.
Mais sans faire tant de mystère,
Sa guide la vieille sorcière
Avait-jà mis le brodequin
Bien avant dans le manequin.
C'était un manequin bien ample
Qui servait à housser le temple,
De sorte qu'en cet instrument
On pouvait deux commodément.
Ænéas mit enfin la botte
Courageusement dans la botte
En criant à ses gars : « LÂchez
Vite, vite, et vous dépêchez. »
Cependant descendant grand erre
Ils étaient bien avant sous terre
Et ne voyaient goutte sinon
A la faveur d'un lumignon
Qui faisait un jour aussi terne
Qu'un citron dans une lanterne.
Sortis qu'ils sont de leur taudis,
Ils s'en vont les pieds engourdis,
Leur chemin droit devers les portes
Du pays des morts et des mortes.
Tout à l'entrée était le Deuil,
Qui toujours a la larme à l'œil,
Et les noires Mélancolies,
Avec les pâles Maladies,
La Vieillesse et la male Faim,
La Mort et son cousin germain
Le Désespoir avec sa corde,
La Guerre avecque la Discorde,
Tous officiers qui chaque jour
Ouvrent les portes à leur tour.
Là sous un orme mille Songes
[Mensonges
Dans leurs nids couvaient des
Et sur chaque branche nichés
Comme moineaux étaient juchés.
Dans la basse-cour cent étables
Logeaient cent monstres effroyables.
A main droite, tout en entrant,
Dans une écurie à un rang
On voit se vautrer les Centaures,
Demi-chrétiens, demi-pécores;
Ensuite, de ce côté-là,
L'on voit l'une et l'autre Sylla,
L'une enfermée en une cage
Et l'autre, dans un marécage,
Était d'une étrange façon
Moitié chair et moitié poisson.
Briois au bureau de l'entrée
(On le nomme là Briarée)
Se sert encor de ses cent mains,
Dont il tourmenta les humains
Alors qu'il levait à cent portes
Des impôts de plus de cent sortes.
A gauche, en des toits à pourceaux,
Étaient des monstres à monceaux,
Oisons bridés, cannepetières,
Gorgones et d'autres chimères,
Plus un démon dans les trois corps
D'un sergent et de deux records.
Jusque-là le vaillant Ænée,
D'une façon déterminée
Avait toujours bravé la peur,
Mais le sergent lui fit souleur;
Le galant avait maintes dettes
Qu'il fit durant ses amourettes
Pour entretenir sa dondon,
Que l'on appelait la Didon.
Lopes, les Bons Enfants, le Maire,
Puthome, Toulousain, Beaufrère,
Ladurier, Cormier, Hannibal,
Jephté, Marcassin, Martial,
Tous ces gens qui dedans Carthage.
Lui soulaient fournir du potage,
Du sel, de l'oignon, des cottrets,
Du noir, du tripoli, du grès,
Du charbon, plus de la chandelle,
Et d'autres bijoux pour la belle,
Ces gens, dis-je, qui mainte fois
Lui firent donner des emplois,
A qui pour faire banqueroute
De Rome il avait pris la route
Sans dire adieu même à Didon,
Qui s'en étrangla, ce dit-on,
Se présentant à sa mémoire
Le mirent en grand accessoire,
De peur qu'il eut que le sergent

Ne lui demandât de l'argent.
Soudain ayant tiré l'épée,
Quelque tête il lui eut coupée
Plutôt que pris par le collet
Se voir traîner au Châtelet,
N'eut été le docte Sibylle,
Qui voyant échauffer sa bile
Lui dit : « Mon ami Ænéas,
Rengainez votre coutelas,
Qu'alliez-vous faire? Sainte-Barbe,
Si pour la moitié d'une barbe
Que l'on fit à certain sergent
On a fait compter tant d'argent,
Ce serait bien une autre histoire
Si vous lui coupiez la mâchoire. »
Ils sortent de la basse-cour
Et prennent le chemin plus court
Qui mène droit sur le rivage
D'un noir et bourbeux marécage
Où Caron dedans son bateau
Passe les âmes delà l'eau.
Caron est un petit bonhomme
Plus ridé qu'une vieille pomme;
Un grand crasseux vilain chapeau,
De même couleur que sa peau,
Ne laisse rien voir que sa barbe
Qui fait songer à la Pautharbe,
La voyant si près de ses yeux
Flambant d'un feu très furieux
Ne brûler point, quoique la graisse
Qui la sépare en mainte laisse
Rendre la barbe de ce Dieu
Bien disposée à prendre feu.
Un caleçon de toile blanche
Lui sangle l'une et l'autre hanche,
Caleçon bien encuirassé
Et solennellement poissé.
L'outil dont il boute et accroche
Est fait d'un grand bâton de torche
Et la courtine du bateau,
Faite en pointe comme un tombeau
Est d'un vieux grand drap mortuaire;
Le bateau même est une bière.
Or ce passeur était bien vieux,
Car dès le temps que dans ces lieux
Pluton amena Proserpine
Sa barbe allait jusqu'à sa p...
Il ne laissait pas, le vieillard,
De se montrer vert et gaillard,
Soit à vider une feuillette,
Soit à b..... une fillette.
Vous saurez que dessus ce bord
Était un merveilleux abord
De toutes gens et de tout âge
De tout sexe et de tout visage
Qui sans chausses ni sans souliers
Y venaient sans cesse à milliers.
Figurez-vous la troupe gaie
Du Calin dans une saussaie
Un jour de fête de Saint-Ouin,
Lorsqu'on le voit un peu de loin.
Tel à peu près était le nombre
Du peuple pâlissant et sombre,
C'est-à-dire des trépassés,
Qui sur le rivage amassés
Faisaient à Caron milles plaintes
Et le conjuraient à mains jointes
De les passer de delà l'eau;
Mais l'homme dedans son bateau
Prenait tantôt l'un tantôt l'autre,
Chassait le reste avec sa peautre.
Ænée était fort étonné
Que pour être reçu damné
On s'empressât de cette sorte
Et qu'on y refusât la porte,
Lorsque la Sibylle lui dit :
« Ces gens à qui l'on interdit
De Caron la triste voiture
Sont trépassés sans sépulture;
Il faut qu'ils demeurent cent ans
Dessus ce bord, malgré leurs dents,
Si leurs dents ne trouvent personne
Qui la sépulture leur donne. »
Ce discours à pitié l'émut,
Mais bien plus ce qu'il aperçut :
C'était Leucaspe avec Oronte
Qui crevaient de rage et de honte
A cause qu'Ænée avait vu
Que l'un et l'autre avait reçu
Quelques coups de bâton à torche
Pour s'en être trouvé trop proche.
Ces pauvres gens dernièrement

Périrent misérablement
Dedans le malheureux naufrage
Qu'ils firent proche du rivage.
Quoiqu'on les fit partout chercher
On ne les put jamais pêcher.
Là Palinure son pilote
Se présente aussi, qui grelotte
Pour être nu comme la main.
Vous saurez que sur le chemin
Qui va d'Afrique en Italie
Ce pauvre homme fit la folie
De se laisser tomber dans l'eau,
Lorsque gouvernant son vaisseau
Les yeux fichés sur sa bousolle
Il fit en mer la cabriole.
Énéas l'ayant reconnu
Lui fit ce discours ingénu :
« Étais-tu fou, étais-tu ivre,
Dis donc, étais-tu las de vivre,
De te noyer dedans la mer
Dont le breuvage est tant amer?
Mais dis-nous un peu ton histoire,
Car je me remets en mémoire
Que dernièrement le devin,
Qui ne dit jamais rien en vain,
Chantait qu'une fois en ta vie
Tu te verrais en Italie.
Le diable emporte l'enchanteur,
Ce ne fut jamais qu'un menteur!
— Tout beau, mon maître, je vous
Ne blâmez point tant la magie; [prie
Le devin qui n'était point sot
Ne vous en mentit pas d'un mot,
Répond le pauvre Palinure,
Mettant la main sur sa nature.
Je n'étais ni fou ni demi,
Bien étais-je trop endormi,
De plus ivre comme une soupe,
Tenant le timon sur la pouppe,
Lorsque ce maudit gouvernail
Me donnant dedans le poitrail
M'avertit bien de ma paresse;
Mais ce fut de telle rudesse
Qu'il me fit faire dans la mer
Un saut les quatre fers en l'air.
Or, ne sachant à qui m'en prendre
Dedans ce malheureux esclandre
Au gouvernail je m'accrochai,
Si qu'en tombant je l'arrachai.
Dieu me damne, dans ce rencontre,
S'il n'est vrai que ce malencontre
Ne m'étonna pas tant pour moi,
Comme il me donna de l'effroi
Pour le danger où votre flotte
Se trouvait faute de pilote,
Laissée à la merci des flots
Et des ignorants matelots;
Mais cependant le vent Borée
Trois jours durant sur la marée
Me fit jeûner les Quatre-Temps,
Lorsque sur les sillons flottant
Dansant d'une façon jolie,
De loin j'aperçus l'Italie.
Je nageais déjà vers le bord
Et j'avais échappé la mort,
Sans que des manants au rivage
Me voyant en cet équipage
Un assez horrible minois,
Me prirent pour un Polonois;
Comme je m'agriffais aux roches,
Ces coquins à coups de besoches,
De pierre, d'os, de test, de pot,
M'assommèrent comme un crapeau.
Or, à présent dans le rivage
Mon corps, froid, enflé, crotté, nage
Sans gants, sans rabat, sans cha-
Le jouet du vent et de l'eau. [peau,
Voyant la peine que j'endure,
Je vous prie et je vous conjure,
Autant que je vous puis prier
Et que je vous puis conjurer,
Au nom de Monsieur votre père
Et de Madame votre mère,
Au nom de votre cher enfant
Si pompeux et si triomphant,
D'Iule qui dans son enfance
Est d'une si belle espérance,
Qui si bien apprend le latin
Et se lève si bon matin,
De vouloir jeter une corde
Et vos yeux de miséricorde
Dessus ce misérable corps

Afin de le tirer dehors
De la mer, comme aussi mon âme
De l'état honteux et infame
Où cet accident la réduit;
Ou si vous avez le crédit,
— Que dis-je vous l'avez sans doute,
Car vous n'avez point pris la route
Qui conduit en ces tristes lieux
Sans quelque assistance des Dieux —
Si, dis-je, dans cette contrée
Votre mère vous donne entrée,
Faites que j'aille quant et vous
Et que le sort un peu plus doux
Du moins finisse son envie
Après m'avoir ôté la vie. »
La Sibylle lui répondit :
« A tout ce que vous avez dit
Il ne se trouve point de faute; [hôte :
Mais vous comptez bien sans votre
Cela parmi les trépassés
Ne va pas comme vous pensez.
Le sort n'entend point raillerie :
Toute votre criaillerie
Ne vous servira pas d'un clou.
Vous avez beau tout votre saoul
Crier qu'on vous fasse justice,
Autant vaut parler à un Suisse,
Mais pour un peu vous contenter
Et vous faire patienter,
Je vous dirai que ces canailles
Feront bientôt vos funérailles,
Quand pour nous avoir échigné
Le ciel dépit et rechigné
D'un souffle mortel et funeste
Les fera tous crever de peste,
Les contraignant par ce fléau
A vous faire tirer de l'eau
Pour rendre les devoirs funèbres
A vos os qui seront célèbres
Par le perpétuel renom
D'un village de votre nom,
Dont l'église aura votre litre
Et vos armes dans chaque vitre. »
Ce discours le rendit content
Qu'il reçut pour argent comptant,
Joyeux que la race future
L'appelât sieur de Palinure.
Ils poursuivent donc leur chemin
Et s'entretenant par la main
S'acheminent vers la rivière
Où le passeur dedans sa bière,
C'est-à-dire dans son bateau,
Les voyant du milieu de l'eau
D'une voix rauque et en sa langue
Leur bredouilla cette harangue :
[dart
« Parlez, ho! monsieur le sou-
Atou votre arme et votre dard
Tartigué n'allez pas si vite,
Ou pensez-vous aller au gîte?
Jarnigué dans tout le pays
Si personne vous ouvre l'huys
Avecque votre m.....,
Il ne faudrait plus derrière elle
Que la carogne de p.....
Et le cotillon de satin;
On ne veut point de telles gaupes
Icite au royaume des Taupes
Hé Ribouillau! hé! Tabarin
Qui nous amène ici du train?
Palsanguié, s'il ne se recule,
C'est comme ce diable d'Hercule,
Ce Thésée et ce Pirithou
Que je pastmes l'autre coup;
J'en fûmes parguié bien en peine.
Celui-ci me porte la meine
D'être un de ces godelureaux
Et de ces tondeurs de naseaux
[chienne
Qui venoient pour prendre ma
Et pour débaucher Proserpeine.
— Là, là, maître Caron, tout beau
Approchez-nous votre bateau...
Tredame vos raisons sont bonnes
D'injurier tant les personnes...
Allez, mon bon ami, allez,
Apprenez à qui vous parlez :
Je suis homme de bonne vie
Et, Dieu merci, quoi que l'on die,
On sait bien que dans ma maison
On vit selon Dieu et raison.
Me prendre pour une effrontée

Comme on dit en notre montée,
Je sais bien pour qui l'on me prend;
Il n'est si petit ni si grand
Qui ne m'aime et ne me chérisse.
Mais quoi, pauvreté n'est pas vice.
[peur,
Que nous ne vous fassions point
Ni moi, ni ce brave monsieur,
Qui n'a point fait d'autre entre-
[prise
Que d'aller voir son père Anchise.
Nous ne vous déroberons rien.
Dieu garde de mal votre chien;
C'est un homme avec trois caboches,
[ches,
Fort bien fait pour tourner les bro-
Et Pluton n'a que faire aussi
Pour nous de se mettre en souci;
Que le bon roi ne s'en attriste :
On est un peu trop janséniste
Pour avoir un mauvais dessein
Sur la femme de son prochain.
Que si vous tenez peu de compte
De tout ce que je vous raconte
Et qu'il ne soit point mention
Ici de la dévotion,
C'est de ceci qu'est le triomphe
Et ce qui fait que l'on triomphe
Dit-elle, prenant le rameau
Qu'Énée avait sous son manteau,
Voilà de quoi vous faire rire;
Vous le connaissez, c'est tout dire. »
Caron se rejouit bien fort
Alors qu'il vit briller cet or,
Car le bonhomme en cent années
Ne reçoit des âmes damnées,
Tant en deniers qu'en carolus,
De quoi faire deux quarts d'écus.
« Excusez, da, ma bonne mère,
Si je me suis mis en colère;
Écoutez, on ne conçoit pas
Le monde à le voir de cent pas.
[que,
Vous n'aviez qu'à montrer la mar-
Dit-il en approchant sa barque
Peinte de bleu, car la saison
Était lors de tirer l'oison.
[tre.
Donnez-moi la main, mon doux mis-
Haupegay! gay! j'ai bu du citre!
A vous, ma bonne mère grand
Vous avez le c.. bien pesant.
Allons, mettez-vous là drière
Et vous, retirez-vous arrière;
Qu'on se range un peu sur ces bancs,
Ils sont, Dieu merci, beaux et grands
Et vous avez là prou de place. »
[vasse
Mais l'eau qui par mainte cre-
Entrait comme dans un panier
Fit bien jurer le marinier
Qui perdait quasiment courage,
Ne pouvait sortir du rivage,
Car le bateau faible et crevé
Enfonçant s'était engravé.
Caron trépignant de colère
Pestait et ne savait que faire.
Énée disait froidement :
« J'avoue véritablement
Que je ne saurais pas comprendre
Pourquoi l'on nous fait tant atten-
[dre.
Bonhomme, de grâce apprends-nous
Ce que tu fais dans ces cailloux. »
Caron, de fait, était à terre
Et monté dessus une pierre
Tâchait pour se désengraver
D'ébranler et de soulever
Avecque son croc sa nacelle
Qui rompt comme de la ficelle.
« Cela me ferait devenir,
Dit-il, ne se pouvant tenir
Et sans plus respecter personne,
Foin du bourgeois, Dieu me par-
Morgué de l'ignorant étou
[donne
Et du bourgeois encore un coup;
Palsangué, le monde est bien grue :
Il voit morgué que l'on se tue
Et que l'on sue sang et eau
Pour désengraver un bateau
Et demande à quoi l'on s'amuse! »
Énéas voulait faire excuse,
Mais il le fallut avertir

De se taire sans repartir.
Enfin, non sans beaucoup de peine,
Caron fait si bien qu'il les mène
Sains et saufs dessus l'autre bord,
Au plus vilain endroit du port.
Ænée apercevant ces crottes
Regardait en pitié ses bottes,
Ne voyant point de crocheteurs,
Ni de chaises ni de porteurs
Pour le mener parmi la ville.
« Ce ne sera, dit la Sibylle,
Que de la poudre à la Saint-Jean;
Il vous coûterait trop d'argent
De vous faire porter en chaise
Et vous seriez trop à votre aise. »
Or ce pays retentissait
De Cerbère qui glapissait.
Cerbère est le chien ou la chienne
Qui prend garde que l'on ne vienne
Dedans la loge de Caron
Lui dérober son aviron,
Son bonnet de nuit, son fromage,
Ses courtines et son image,
Son pot, son godet, son flatin,
Sa cuiller et son plat d'étain,
Ses filets, sa hotte, sa cruche
Et tout ce qu'il a dans sa huche,
Dont le chien ne s'éloigne point
Dormant en rond sur son pourpoint.
Or vous saurez que cette bête
Sur un corps a plus d'une tête;
Elle en a trois dont à la fois
Elle fait d'horribles abois.
Ce n'était pas petite affaire
A nos gens de la faire taire;
Déjà son poil se hérissait,
Le pauvre Ænée en frémissait,
Craignant qu'il ne vint par derrière
Lui tirer trop fort sa jartière.
La Sibylle dans ce danger
Eut recours au garde-manger,
Que pour le dîner du voyage
Elle avait empli de potage.
Quelques grammairiens nouveaux
Disent que c'étaient des naveaux;
Servius, dans son commentaire,
Dit qu'au vrai c'était un clystère,
Que le texte fait mention
D'herbes et de décoction
De miel et de quelque autre drogue
Qui n'est point viande pour un dogue,
Mais bien pour certain mal caché
Dont Ænée était entaché;
Qu'enfer dont ils font le voyage
Est Suède, en autre langage,
Et que la Sibylle en un mot
Est la demoiselle Giot.
Mais non, l'opinion contraire
Est plus honnête et plus à croire.
La Sibylle ayant donc jeté
Tout ce qu'elle avait apporté,
La soupe fut bientôt mangée,
Car d'une faim plus qu'enragée
Avec l'un de ses trois naseaux
Le chien mangeait tous les naveaux,
L'autre gueule mangeait la viande
Et la troisième plus friande
Rongeait et cassait tous les os.
Or pendant que tournant le dos
Cerbère couché contre terre
Entre ses grandes pattes serre
Un grand os qu'il vient de saisir
Pour l'étudier à loisir,
Nos gens le voyant de la sorte
Prenant leur temps gagnent la porte.
Aussitôt les cris et la voix
De plusieurs enfants à la fois
Pitoyablement s'élevèrent,
Quand de la porte ils approchèrent.
Ces petits qui manquaient de lait
Apercevant un bavolet
Prenaient sans aucune malice
La Sibylle pour leur nourrice.
Or ces enfants très mal nourris
Aux guerres qu'on fit pour Paris
Étaient tous morts à la mamelle,
Nonobstant les soins et le zèle
Des collèges et des pédants
Pour n'avoir pas toutes leurs dents.
Ceux-là qui par des commissaires,

Plus barbares que janissaires,
Autrefois ont été jugés,
Près ces innocents sont rangés
Par Minos, bailli de l'Averne,
Qui ce peuple juge et gouverne
Selon les voix ou bulletins
Qu'il reçoit des muets lutins.
Ensuite on voit tristes et blêmes
Ceux qui se sont défaits eux-mêmes,
Dont chacun se repend bien fort
Et voudrait bien n'être point mort,
Et souffrir encor sur la terre
Les travaux et la dure guerre
Que leur faisait la pauvreté.
Mais quoi le sort en est jeté,
Cela n'est plus en leur puissance.
Sortir de là, quelle apparence?
Ils sont dans une grosse tour
Dont le Styx fait neuf fois le tour.
Non loin de là sont les vallées
Que l'on appelle désolées,
Où ceux à qui le fol amour
A fait jadis perdre le jour,
C'est-à-dire en une parole
Ceux qui sont morts de la v.....,
Vont ensemble se promenant
Et de leur mal s'entretenant.
Là Phèdre d'abord se présente,
Avec Procris triste et dolente,
Puis Eryphile dont le sein
Fait voir encore tout à plein
Les marques non pas de son vice
Mais de celui d'une nourrice
Qu'elle avait pour emmailloter
Et donner parfois à téter
A son enfant qui, je vous jure,
Était cruel outre mesure,
Car il tétait autant que huit
Et n'avait qu'un cri toute nuit.
Or, vous saurez que la carogne
Donna sa v..... et sa rogne
A l'enfant et de main en main
La mère eut le mal de Saint-Main.
Evadné la mélancolique
Et Pasiphaé la lubrique
Suivaient ces femmes d'assez près;
Léodamie était après
Et Cœnée l'hermaphrodite,
Germain Marie autrement dite,
Car Cœnée était son surnom.
L'histoire est que cette Manon
Un jour dans une promenade
Ayant jà fait mainte gambade,
Ayant couru, ayant dansé,
Voulut sauter un grand fossé.
Qu'arriva-t-il? Chose admirable,
Chose tout à fait incroyable,
Le saut de cette virago
A Manon fit une margo.
Lors chacun prit cette aventure
Pour un vrai monstre de nature
Et dès lors il fut arrêté
Qu'autant en hiver qu'en été
Afin de bien exprimer comme
Elle était femme aussi bien qu'homme,
Elle aurait ordinairement
A mi-jambe son vêtement,
Un chapeau par dessus sa cale
En revendeuse de la halle,
Une botte avec un patin,
Et prenant le nom de Germain,
Germain Marie serait dite.
Didon la pauvre reine ensuite
Sortit d'une grande forêt.
Ænée approchant de plus près
Eut de la peine à la connaître,
Ainsi que quand on voit paraître
Ou que l'on croit voir le croissant
Lorsqu'il est encore naissant.
Or, le bonhomme à cette vue
Pleura sentant son âme émue
Des sentiments de l'amitié
Et lui dit rempli de pitié :
« Il n'est donc que trop vrai, pauvrette,
Ce que j'ai lu dans la gazette
De la nouvelle de ta mort?
Sinon que l'on m'en blâme à tort,
Je crois bien que j'en suis la cause;
Mais on se trompe en une chose
Et le monde est bien médisant

Qui par malice va disant
Que je t'ai donné la v.....,
Car je te donne ma parole
Et je te jure par les Dieux
(Si c'est mal juré dans ces lieux)
Je dis que le diable m'emporte
Si du mal dont Didon est morte
Ænéas n'est plus innocent
Que l'enfant encore naissant.
Si ce n'est comme dit Virgile
Que pour m'avoir vu faire gille
Sans adieu ni sans compliment,
Tu t'en affligeas tellement
Que cet ennui tant tu fus nice
Enfin te donna la jaunisse,
Que pour adoucir tes douleurs
Et guérir tes pâles couleurs
Un charlatan te fit résoudre
De prendre de l'acier en poudre,
Dont avalant à trop grands traits
Tu serais allée *ad patres*,
Et de là vient par aventure
Que par malice ou méprenture
L'on dit que de ta propre main
Tu t'es mis le fer dans le sein.
L'imposture est bien manifeste;
Quoi qu'il en soit, je te proteste
Que c'est par force et malgré moi
Qu'on m'a vu séparer de toi.
Qui te rend si peu sociable,
Didon? Je ne suis pas si diable
Que je suis noir; entends ma voix
Du moins pour la dernière fois. »
Elle à qui ces douces paroles
Passaient pour tout autant de colles
Sans faire le moindre semblant
De s'émouvoir aucunement
Se tenait comme une statue,
Ayant toujours en bas la vue.
Cependant notre pauvre amant
Pleurait très idiotement,
Et Didon presque aussi badine
Faisait une chienne de mine;
Même en lui contant sa douleur
Il allait lui crever le cœur
Si dans un bois toute dépite
Elle n'eut soudain pris la fuite,
Retrouver Siché son mari
Qui ne la voit pas à demi.
Ænée outré de cette niche,
La voyant fuir comme une biche,
S'en courait après comme un faon
Et pleurait ainsi qu'un enfant;
Mais comme il ne pouvait l'atteindre
Tout ce qu'il fit ce fut de plaindre
L'arrêt de son sort inhumain
Et de poursuivre son chemin
Qui le mena dans une plaine
De gens de guerre toute pleine
Qui furent pendant leur vivant
Dans la gazette fort souvent.
Le premier qu'il vit fut Tydée
Et le vaillant Parthénopée,
Ensuite Adraste dont la peau
Était pâle comme un drapeau.
Il vit aussi les Dardanides,
Savoir les trois Antenorides,
Glauque, Thersiloque, Médon,
Qui furent tués à Meudon,
Et le bonhomme Polybute,
Qui fit en bas la culebute
Courant se sauver au clocher.
Il voit Idée le cocher
Qui tenant l'ombre d'une brosse
Nettoyait l'ombre d'un carrosse.
Sitôt qu'il approche près d'eux
Ils courent tous à qui mieux mieux
Pour lui faire la révérence,
Et lui de son côté s'avance.
Lors bras dessus et bras dessous :
« Monsieur, comment vous portez-[vous?
— Mais vous messieurs? — Mais que [de peine? —
Monsieur, quel bonheur vous amène?
Nous parlions à présent de vous
Sans vous croire si près de nous. »
Monsieur, messieurs, peine, service,
Honneur, bonheur, ferveur, justice,
Et d'autres fleurs de compliment
Se dirent amiablement.
Puis d'une façon fort civile

On fut saluer la Sibylle.
Jugez comme l'on écoutait
Énéas lorsqu'il débitait
Comment et de quelle manière
Il avait passé la rivière.
Mais les principaux des Grégeois,
Maires, échevins et bourgeois
Remarquent malgré le temps [sombre
Qu'Énéas n'était pas une ombre,
Ains qu'il était de chair et d'os
De plus allègre et bien dispos,
Et voyant luire la poignée
Du coutelas du dit Énée
Et les deux pommeaux argentés
Des pistolets qu'à ses côtés
On voyait par chacune fente
Des poches de son innocente,
Ils furent tous transis de peur
Et fuyant criaient : Au voleur!
Mais d'une voix grêle et peu forte
Car ils avaient la gueule morte,
Et de crainte du chamaillis,
Ils gagnent vite le taillis.
Tous nos gens partis, il avise
Le grand Deiphobe en chemise,
Cruellement martyrisé,
Le visage cicatrisé,
Les pauvres tempes sans oreilles
Et, chose vilaine à merveilles,
Ressemblant presque au gazetier
Pour n'avoir pas le nez entier.
Un auteur moderne raconte
Qu'il avait la main sur sa honte,
Mais on sait bien qu'il n'avait point
De quoi donner un coup de poing
Et qu'au lieu de ses mains coupées
Il avait aux bras deux poupées.
Ne se pouvant donc bien cacher
D'Énée il n'osait approcher,
Honteux de n'avoir point de robe.
« Qu'est ceci, monsieur Déiphobe,
Dit Énée deux ou trois fois,
Dont il connaissait bien la voix.
Oh! mon Dieu, quelle barbarie,
Quelle rage, quelle furie,
Vous réduisant en cet état
A commis un tel attentat
Par une action si félonne
Dessus votre noble personne?
Je croyais que, selon le bruit
Qui courut la dernière nuit
Que nous fûmes bourgeois de Troie,
Que vous fussiez mort non de joie
Dessus le tas des ennemis
Qu'à mort votre bras avait mis,
Mais parce qu'en ville alarmée
La moindre taverne est fermée,
La soif et le chaud violent
Vous eut fait mourir en Roland.
Quoi qu'il en soit, cette soirée
Votre mort m'étant assurée
Et n'espérant plus de vous voir
Pour vous rendre un dernier devoir,
Je dressai dessus le rivage
De votre sépulcre l'image
Et dans la tombe à l'environ
Je fis écrire votre nom.
Vos armes sont ainsi gravées
Et sont en bosse relevées,
Croyez-moi, depuis plus d'un an. »
Alors Déiphobe Priam
Lui répondit, mais pour tout dire,
Ce ne fut point sans faire rire
Ceux qui l'ouïrent, étonnés
De l'entendre parler du nez
Quoiqu'il n'en eut en nulle sorte.
« Cher ami, dit-il, il n'importe,
Vous n'avez rien fait à demi
De ce que doit faire un ami.
Dans la misérable aventure
Qui me prive de sépulture
Je n'accuse que le Destin
Et la malheureuse p.....
(Vous connaissez bien la vilaine
Sans vous dire que c'est Hélène).
Il vous souvient et je m'attends [temps
Qu'il vous souviendra bien long-
Du dernier jour que dedans Troie
Nous fîmes tant de feux de joie,
Qu'à la ville on donna le bal

Et que ce dangereux cheval
Fit passer dessus nos murailles;
Quand, dis-je, nos gens abusés
Étaient sottement amusés,
Brûlant avec grandes risées
Un espagnol plein de fusées
Et qu'aucun ne s'imaginait
La trahison qu'on machinait.
Cette nuit donc, notre carogne
Parce qu'elle avait belle trogne
Fut, toutefois sans mon aveu,
Prise pour allumér le feu
Qu'on devait tirer à la Grève.
Quand j'y pense, le cœur me crève,
Si bien que tenant un fanal
Elle donne aux gens le signal
Sortant hors de l'hôtel de ville.
Cependant je me déshabille,
Et bien qu'il ne fut pas trop tard
Et que l'on tirât maint pétard,
Je tombai dans un profond somme
[somme.
Tout ainsi qu'un bœuf qu'on as-
Que fait notre bonne p.....
Revenant bien tard du festin,
Sans faire bruit elle s'approche
Et d'auprès de mon lit décroche
Mon coutelas, n'oubliant point
[point;
Mon haut de chausse et mon pour-
Elle fouille dedans ma poche
Et prend mon argent et l'empoche,
Puis fait emporter au grenier
Tous les meubles jusqu'au dernier,
[chambre.
Sans laisser même un pot de
C'était dans le mois de décembre;
Jugez s'il fait bien froid la nuit.
Il fallut me lever du lit
Pour p..... dans la cheminée.
Mais cela n'est rien : la damnée
Par une énorme trahison
Fit entrer dedans la maison,
Le Ménélas dont cette infame
En première noce était femme,
Pensant lui faisant ce plaisir
D'effacer selon son désir
Par une trahison si noire
De ses vieux péchés la mémoire.
Mais à quoi bon tous ces discours?
Les plus briefs sont les plus courts.
Ces bonnes gens avec Ulysse
Qui n'est qu'un vrai songe-malice,
Au reste un très vilain mago,
[go,
Dans ma chambre entrent tout de
Et m'ajustent de cette sorte.
Que le grand Diable les emporte!
Je ne crois point leur souhaiter
Que ce qu'ils peuvent mériter,
Mais vous, dites-nous quelle affaire
Ici voyage vous fait faire?
A force d'errer sur les mers
S'égare-t'on dans les enfers?
Quelque inspiration sacrée,
Pensez, vous a montré l'entrée,
Ou quelque malheur vous suivant
Vous fait descendre ici vivant,
Où la lumière étant damnée
Il fait nuit toute la journée. »
Pendant qu'ainsi l'on raisonnait
En maints endroits midi sonnait
Et l'on raisonnerait encore
Tant l'un et l'autre était candore
Si la vieille ne leur eut dit :
« C'est trop pleurer, voici la nuit
Et nous avons une autre affaire
Plus pressée et plus nécessaire.
Dame, c'est ici, mon enfant,
Où le sentier en deux se fend :
Le droit est celui qui nous mène
Dans la campagne élysienne
Et passe, vous le voyez bien,
Près le palais Plutonien,
Le gauche est pour les misérables
Qui par là vont à tous les diables.
— Vous êtes rude à pauvres gens,
Dit Déiphobe entre ses dents.
Ne vous mettez point en colère,
Je m'en irai, ma bonne mère;
Je retourne, c'est la raison,
Dedans mon obscure prison

Pour être avec ceux de ma bande,
Puisque le Destin le commande.
Adieu, notre unique support
Et notre monsieur Reconfort. »
Cela dit, il tourne la face
Pour s'en retourner en sa place.
Lors Énéas levant les yeux
Vit en un lieu mal gracieux
A main gauche, sur une roche,
Les murs d'une ville assez proche,
Qui paraissaient de toutes parts
Enceinte de triples remparts
Et d'un torrent de feu liquide
De qui le cours est si rapide
Qu'il traîne et roule bruissant
De grosses pierres en passant.
Tout au-devant, la grande porte
De matière solide et forte
A pour magnifique ornement
Deux colonnes de diamant.
Il n'est point d'homme, fut-il prince,
Ni d'instrument, fut-ce une pince,
Ni de Dieu qui puisse arracher
Gros comme un pois de ce rocher.
Une tour s'élève à l'entrée
Faite de fer, haute et carrée.
Tisiphome est tout en entrant
Assise dessus un grand banc.
Là, nuit et jour, cette portière
Se tient sans fermer la paupière.
Elle trousse sur son côté
Son tablier tout ensanglanté
Des tripes de la boucherie
Qu'elle conduit à la voirie.
On oit là les gémissements
De ceux qui souffrent des tourments
Et les fouets horribles qui claquent
Et les chaînes de fer qui craquent.
Énée s'arrête tout court
Au bruit qu'il entend dans la tour
Et dit : « Parlez, vieille pucelle,
Quelle faute étrange et nouvelle
Ont fait ces pauvres criminels
Pour des châtiments si cruels?
Quels bruit fait-on sous ces arcades,
Dites, sont-ce des barricades
Le cliquetis que l'on entend
Semble être des chaînes qu'on tend
Et que tout ce grand bruit se mène
Pour quelque Allemand qu'on emmène. »
Lors la Sibylle répondit :
« Sachez que dans ce lieu maudit
On ne vit onc entrer personne
Dont la conscience soit bonne.
J'ai pourtant vu ce qui s'y fait,
Ce n'est pas que j'aie forfait
Ni commis les énormes crimes
Qui font tomber dans ces abîmes;
Mais c'est qu'Hécate me dit tout
Et me menant de bout en bout
M'en donna connaissance entière
Lorsqu'elle me fit sa portière.
Là le lieutenant criminel
Dont la sentence est sans appel,
Rhadamante, instruit et informe
Sans oublier aucune forme.
Quand il a contre le dit tel
Donné quelque arrêt par lequel
Il a condamné et condamne,
Par exemple que l'on le damne
A cause qu'il aurait emblé
Argent, meuble, bétail ou blé,
Sans avoir eu jamais envie
De le rendre pendant sa vie,
Aussitôt dans un tombereau
Tisiphone, le vrai bourreau,
Met son patient et vous fesse
Ses chevaux de grande vitesse
Pour le patient tourmenter
Le faisant bien fort cahoter;
Elle lui montre aussi la corde
Dont il doit sans miséricorde
Être dans la grève étranglé
Où tout le peuple est assemblé.
Alors cette diablesse appelle
De ses sœurs la troupe cruelle
Dont chacune vaut un archer;
Elles vont là pour empêcher
Le crocheteur de leur méfaire
S'il voulait sauver un libraire. »
Comme la Sibylle parlait

Les portes on dévérouillait
Qui rendaient les dents agacées
[sées.
Pour être un peu trop mal grais-
« Voyez-vous sur ce pont-levis,
Poursuit-elle, tout vis-à-vis
La diablesse qui nous regarde
Comment elle fait bonne garde?
C'est bien autre chose dedans :
L'hydre montre deux mille dents;
A quarante pour chaque tête
Jugez combien en a la bête.
Près de là dans un trou plus creux
[treux
Qui n'est le grand puits des Char-
Ou l'arche du pont Notre-Dame
Est la troupe horrible et infâme
Des maltôtiers et des traitants
Qu'on nommait autrefois Titans.
Ces gens firent au ciel la guerre,
N'étant qu'excrément de la terre
Et venus comme champignons
Voulaient faire les compagnons.
Un d'eux fut un gueux de police,
Un autre est fils de ma nourrice,
Tel d'entre eux est fils de porcher,
Tel fut un maladroit cocher.
Cependant cette engeance vile
Pillant la campagne et la ville
S'enrichissait si puissamment
Et si prodigieusement [princes,
Qu'on prenait leurs gens pour des
Et leurs jardins pour des provinces.
Mais à présent tout est bandé,
Un coup de foudre bien frondé
Les jette dans un précipice
Qu'on nomme Chambre de justice,
Selon qu'on en fait mention
Dedans la déclaration.
Je vis là les deux Aloïdes;
Leurs figures sont rhomboïdes;
Qui pour voler plus hautement,
Voulaient casser le firmament.
Je vis aussi là Salmonée
Souffrir autant qu'une damnée
Pour avoir tâché d'imiter
Jupiter même en son péter.
Il pensait cette tête folle
Par cette sotte babiole
Et ses jeux frivoles et vains
Mériter des honneurs divins;
Mais le ciel juste et sans feintise
Condamna sa vaine entreprise.
En ce même endroit là je vis
Titye qu'on dit être fils
De la grande mère la Terre.
Couché comme on est à la guerre,
On dit qu'il couvre neuf arpents
[champs.
Quand il est couché dans les
Il est vrai que c'est un grand prince
Qui tient sous lui mainte province
Dont il a le gouvernement;
Mais pour le corps assurément
Il n'est pas d'énorme stature.
Un chancre ronge sa fressure
Et cet effroyable tourment
Le bourrèle éternellement,
Je ne parle point des Lapithes
De peur d'user trop de redites;
De Pirithoüs, d'Ixion;
Chacun en sait la fixion.
Une roche pend sur leur tête,
A les écraser toujours prête.
Un grand buffet fort bien paré
De vases de vermeil doré
Jette un éclat fort agréable,
Joignant une fort belle table.
Un grand diable se tient auprès,
Qui lorsque le dîner est prêt
Se lève et se met en furie,
Prend un chandelier et s'écrie,
Jurant qu'il en assommera
Tout le premier qui mangera.
Près de là ceux qui dans leur vie
A leurs frères portaient envie,
Qui père et mère ont mal traité,
Ou qui déloyaux ont été
Envers ceux dont en apparence
Ils entreprenaient la défense;
Et ceux qui sans cesse entassant
Mille sur mille et cent sur cent

Ont serré toute leur richesse
Sans en faire aux pauvres largesse;
Qui devenus riches et grands
Ont abandonné leurs parents,
[sances
Honteux de leurs propres nais-
Sans vouloir dedans les finances
Pousser ou jeter leurs neveux
Lesquels ne juraient que par eux.
[France
Dieu! qu'il est de ces gens en
Et que pour punir leur offense
On consomme dedans l'enfer
De charbon, de bois et de fer.
Ceux qui sont morts pour adultère
Et ceux dont je ne puis me taire
Qui méchamment ont entrepris
De tuer Hector et Paris
Et suivant une armée impie
Envers le ciel et la patrie
Ont réduit à l'extrémité
Priam par son autorité,
Ces gens dedans cette demeure
A tous moments attendent l'heure
Que les arrêts du firmament
Ordonnent de leur châtiment.
Si vous demandez quelles gênes
Et quelles espèces de peines
A ces messieurs on fait souffrir,
Il faudrait longtemps discourir
Pour en conter toute l'histoire
Et j'ai trop mauvaise mémoire.
Les uns sans cesse sur leurs cous
Portent des grès et des cailloux
Pour réparer toutes les rues
Que leurs carrosses ont rompues.
D'autres par leurs bras étendus
Sont éternellement pendus
Au moulinet de quelque grue
(C'est un travail qui beaucoup tue)
Pour tirer les matériaux
Dont on bâtit des hôpitaux
Qui puissent être secourables
A ceux qu'ils ont fait misérables.
Il est assis et le sera
Autant que l'Enfer durera
Le pauvre infortuné Thésée
(Par parenthèse elle est percée
La chaise où le drôle est assis
Depuis des siècles plus de six,
Autrement il n'aurait pu faire
Honnêtement aucune affaire,
Ses deux pieds fagotés en rond
Et ses jambes comme à Scarron
Dedans une sibille plate
Forment très bien un cul de jatte.
C'est pourquoi son sort inhumain
Fait qu'à la foire Saint-Germain
Il n'ira se donner carrière,
Jusque à ce que Soucarrière
Établisse là ses valets
Dont quatre pieds font deux mulets.
Cependant le pauvre Thésée
Trouve sa chaise bien aisée,
Car sa jatte étant dans ce trou
Aisément sans tourner le cou
Ainsi qu'un pivot il se vire
De tous les côtés qu'il désire,
Quand il remontre aux Phlégiens,
Les pires de tous les payens
Que l'on lui donne pour instruire,
Auxquels il ne cessa de dire
Et crier d'un fort estomac :
« Lisez vos quatrains de Pibrac :
[*mère honore*
*Dieu tout premier, puis père et*
*Sois juste et droit et en toute saison*
*De l'innocent prends-en main la raison*
*Car Dieu te doit là haut juger encore.*
Hélas! ces gens ont grand besoin
Que l'on en prenne un peu de soin.
Tel dedans une conférence
Vendit le duché de Florence
Et favorisant l'attentat
De certain ministre d'état
Dit et puis casse la sentence
Qui l'envoyait à la potence
Pour avoir reçu beaucoup d'or
Et la clef même du trésor.
Et tel par un inceste infâme
A de sa fille fait sa femme.
Ces gens-là voulant gâter tout

En sont enfin venus à bout.
J'aurais cent langues acérées,
Cent voix et cent gueules ferrées
Que je ne pourrais raconter
Et par le menu vous conter
Tout ce qu'ils ont fait de malice
Et ce qu'ils souffrent de supplice ».
Ainsi notre vieille parla,
Puis reprit : « Monsieur, c'est par là
Qu'il faut poursuivre le voyage.
J'aperçois déjà le village
Dans lequel est le grand château
Que des Cyclopes le marteau
A maçonné de mainte enclume,
Jointes ensemble avec l'écume
Que l'on appelle machefer,
Pour faire un palais tout de fer.
— C'est donc à cette grande porte
Qu'il faut montrer ce que je porte »,
Dit Ænéas en s'avançant,
Et sur le pont levis passant
Il ficha soudain dans la grille
Du guichet son rameau qui brille.
Mais par malheur le conivert
Du pont-levis étant ouvert,
Il fit dans l'eau la bassecule
Et d'un air assez ridicule
Il s'en alla fort posément
Prendre du rafraîchissement.
Il sortit pourtant grègues nettes
Ayant de l'eau plein ses pochettes;
Il fallut prendre un autre tour
Et passer par la basse-cour
Pour parler à la jardinière,
Qui par la porte de derrière
Le fit entrer dedans le clos
Où les bons esprits sont enclos.
L'air de ce pays n'est pas pire
Que celui qu'ici l'on respire
Et le jour serein, clair et beau
N'y retient plus rien du tombeau.
Il a son soleil et sa lune
Dont l'un tantôt luit tantôt l'une.
Les esprits heureux et contents
Dessus l'herbe passent le temps
A se vautrer, à s'entrebattre,
Par jeu pourtant et pour s'ébattre;
D'autres s'assemblent à grands [ronds
Pour sauter comme des marrons;
L'un chante, l'autre tâche à faire
Des vers sur l'air du *Petit frère*.
Là le poète thracien,
Poète et bon musicien,
Vêtu d'un manteau long et orbe,
Chante en jouant de son théorbe.
C'est là que sont les bons Gaulois,
Les bons observateurs des lois.
Ænée admire et considère
Ces gens et leurs façons de faire.
Il remarque qu'assez loin d'eux,
Tandis qu'ils s'en vont deux à deux,
Leurs carrosses sont là tout vides [brides,
Et leurs chevaux s'en vont sans
Par-ci par-là dedans un pré
Paissant l'herbe verte à leur gré.
Il vit aussi par les portières
Dans le carrosse leurs rapières,
Leurs fusils et leurs pistolets,
En bon ordre et presque aussi nets
Qu'ils furent jamais en leur vie;
Car ils ne perdent point l'envie
Et la passion qu'ils avaient
Lorsque sur la terre ils vivaient :
Par exemple, avoir pour la guerre
Les plus beaux chevaux de la terre,
Des laquais des mieux chamarrés,
Des carrosses des mieux dorés
Et des armes tout des plus belles
Et des façons les plus nouvelles.
Ceux qui pour défendre Paris
Dedans Ilion sont péris;
Les prêtres de vie exemplaire
Et ceux qui sans souci de plaire
En vrais casuistes ont dit
Qui tout maltôtier est maudit;
Les gens d'esprit et de science
Qui par leur soin et vigilance
Ont inventé quelque bel art,
Non pas quelque jeu du hasard,
Ou qui se sont rendus propices

Les gens d'honneur par leurs ser-
[vices,
Tous, dis-je, ont le chef couronné
Et d'un bandeau blanc atourné!
La Sibylle s'étant coulée
Dans cette célèbre assemblée,
S'adressant au plus apparent
(C'était Musée, homme si grand
Qu'il les passait tous de la tête)
Fit en ces termes sa requête :
« Dites-nous bien, heureux esprits,
Et vous que pour devin j'ai pris
A voir seulement votre face,
En quel quartier, en quel place,
En quelle rue, à quelle main,
Allant d'ici le droit chemin,
A quelle porte, à quel étage
Loge un certain bon personnage :
On l'appelle Anchise en son nom;
Dites, le savez-vous, ou non?
Pour lui nous avons pris la peine
De venir jusqu'en cette plaine;
Pour lui nous avons passé l'eau
Dans un assez méchant bateau. »
Alors Musée leur prononce
En peu de mots cette réponse :
« Apprenez que tous les esprits
Qui sont en ce sacré pourpris
N'ont point de certaine demeure,
Car ils la changent d'heure en heure.
Nous habitons près des ruisseaux,
Par les bois, les monts et les vaux,
Et la verdure des prairies
Sert ici de tapisseries.
Mais puisque vous avez désir
Et qu'aussi j'en ai le loisir
Je vais vous mener en la route
Qui vous fera trouver sans doute
Le bonhomme que vous cherchez;
Sans moi vous seriez empêchés;
Il faut passer sur cette côte
Et vous le trouverez sans faute. »
Disant ce mot il s'avança
Et sur le coteau les plaça
Tout vis-à-vis d'une prairie
Bien verdoyante et bien fleurie.

Nos deux pèlerins cependant
Dans la campagne descendant
De loin voyent l'âme d'Anchise,
Dessus un siège vert assise
Et qui dessus un tapis vert
Tenait un grand registre ouvert :
Un nombre d'esprits incroyable
Était à l'entour de la table,
Tous esprits qui doivent un jour
Venir sur la terre à leur tour;
La liste en registre est écrite,
Dans lequel il faisait l'élite
Et prenait le nombre de ceux
Qui doivent être ses neveux.
Il considérait leur posture
Et disait leur bonne aventure,
Jugeant par les traits de leurs mains
Ce qu'ils seraient chez les Romains.
Le bonhomme haussant le visage
Pour regarder le paysage
Son pauvre Ænéas aperçut.
De quoi tant de joie il conçut
Que tendant le bras d'allégresse,
Dansant et pleurant de tendresse,
Il laissa tomber tout joyeux,
Des larmes de ses pauvres yeux
Et du nez ses pauvres lunettes
Qui s'en cassèrent toutes nettes.
« Te voilà donc, mon pauvre fils.
Longtemps y a que ne te vis:
Enfin ta grande prudhomie
Contente aujourd'hui mon envie.
Sans que le travail du chemin
T'ait fait remettre au lendemain
L'entreprise de ton voyage.
Enfin je revois ton visage
Et je puis entendre ta voix.
C'est donc toi-même que je vois!
J'avais toujours en la pensée
Et j'y songeais la nuit passée
Que bientôt ici tu viendrois
Et comptant les jours par mes doigts,
J'ai vu que le temps était proche,
S'il n'arrivait quelque anicroche,
Et j'ai bien dit sans me tromper
Que tu viendrais ici souper.

Las! que je craignais qu'en Lybie
Tu ne fisses quelque folie :
Il aurait fallut l'épouser,
Tu n'eusses pu t'en excuser.
Tu fis bien de faire, ou je meure,
*Excampativos* de bonne heure. »
Ænéas répond : « Quelque fou,
Mon père, aurait manqué son coup.
Tous les jours votre remembrance
Qui revenait en ma présence
M'avertissait qu'il valait mieux
Vous venir voir en ces bas lieux
Que d'épouser une coquette
De qui tout le monde caquette.
Tous mes navires sont à bord
Près de Florence en un bon port.
Mon père, permettez, de grâce,
Permettez que je vous embrasse.
Hélas! ne vous retirez pas! »
Cela dit, il fait un grand pas
Pour sauter au cou de son père
Qui n'était rien qu'une chimère,
Si bien qu'il tombe de son long
Tout étourdi sur le sablon.
Ayant fait un si beau parterre,
Tout honteux il ramasse à terre
Ses gants, son mouchoir, son [manteau,
Sa calotte avec son chapeau.
Ayant donc recouvert sa tête
Le bon Ænéas fut si bête
Qu'il tâcha trois fois coup sur coup
De lui jeter les bras au cou;
Mais par trois fois l'esprit du père
Dit au fils qu'il n'en avait guère
Et qu'il était bien peu savant
De vouloir embrasser du vent.
Ayant donc fait cette bévue
Notre Ænéas jette la vue
Sur un bois de murs entouré
Dedans un vallon retiré.
Il n'est là d'arbrisseau ni d'antre
Où quelque rossignol ne chante;
Tout auprès le fleuve Léthé
En hiver chaud, froid en été,
Passe au pied des hôtelleries
Qui sont dans ces belles prairies.
A l'entour de chaque maison
Fourmillaient des gens à foison.
L'un demande un godet de terre,
L'autre une équerre, l'autre un verre
(Pas un, s'il n'était bien camard
Ne demandait un coquemard.)
[marmites,
Poêlons, chaudrons, flacons,
Cuillers de pot, brocs, lèchefrites,
Pots de chambre tout s'employait
Et n'en avait pas qui voulait
Pour puiser dedans la rivière.
Ils bruissaient de la manière
Que l'on oït à ru d'Enfer
(Où jadis le diable Vauvert
Avait établi sa demeure,
Les Chartreux y sont à cette heure)
Une foule de polissons
Et des gueux de toutes façons
Crier quand on sonne la soupe;
On entend parmi cette troupe
Un tintamarre de sabots,
De culs de jatte, de pieds-bots,
D'écuelles de bois, de béquilles,
Hommes, femmes, garçons et filles
Se font ouir confusément.
Ce fut un grand étonnement
Au sire Ænéas qui demande
Ce que veut dire cette bande,
Quel est ce fleuve et cet étang,
Si c'est bière, ou plutôt vin blanc,
Car courir de cette manière
Pour boire de l'eau de rivière
Semble contre toute raison,
Si ce n'est celle d'un oison.
Alors le bon vieillard Anchise
Lui répond avecque franchise :
« C'est de l'eau, mon fils, et croyez
Que ces âmes que vous voyez
Ne s'amassent là pour en boire
Qu'afin de perdre la mémoire.
— Oh! mon père, que dites-vous?
Ces gens-là seraient-ils si fous
De vouloir retourner au monde
Où rien que misère n'abonde?

De quelle fureur sont épris
Tous ces misérables esprits?
Quoi, ces beaux esprits, ces beaux anges
P..... encor dans leurs langes?
Appelleront papa, maman,
Mangeront bombon et nanan?
Il faut qu'ils aient grande envie
Qu'on leur donne de la bouillie
— Mon fils, je vais vous dire tout
Cet affaire de bout en bout,
Dit se mouchant le bon Anchise
Sur la manche de sa chemise.
Vous saurez donc en premier lieu
Qu'un esprit ou plutôt un Dieu
Anime la masse du monde,
J'entends le ciel, la terre, l'onde
Et les globes dont l'un doré
L'autre d'argent bien écuré
Se nomment en langue commune
L'un le soleil l'autre la lune.
Or cet esprit dans l'univers
Cause les changements divers
Et fait mouvoir les pieds, l'échine
Et les bras de cette machine.
On ne voit ni bêtes ni gens,
Marchants, trottants, volants, nageants,
A qui cette flamme divine
Ne donne l'être et l'origine.
Mais tout corps n'a pas le pouvoir
De le faire également voir,
Car la pesanteur de la terre
Qui ce feu retient et resserre
Rend le corps moins obéissant.
Aux uns ce feu n'est agissant
Que pour danser une courante,
Car leur mâchoire est trop pesante
Pour suivre ce que leur prescrit
Ce sublime et subtil esprit,
Qui sous un gros ventre ne pense
Qu'à ce qui peut emplir la panse.
D'autres ont un si malin corps
Qu'ils font toujours sortir dehors
Quelque impertinence nouvelle
Pour avoir trop peu de cervelle
Et pour avoir dans leur pourpoint
Trop de chair ne raisonnent point.
Or, quoique après l'heure dernière
L'âme ne soit plus prisonnière,
Toutefois en sortant dehors
Des sales cachots de son corps
Elle ne peut quitter la crasse
Qu'elle a de la terrestre masse;
Il faut qu'elle laisse passer
Beaucoup de temps sans se lasser
Afin qu'il efface et déteigne
Sa tache qui tient comme teigne.
Cependant pour mieux effacer
Cette ordure et n'en rien laisser
Les plus puantes et plus ordes
Sont mises au vent sur des cordes,
Après que longtemps dans un trou
Ayant sur le ventre un caillou
Elles ont roui dans la rue
Comme le chanvre ou la morue;
Ou faute d'eaux et de torchons
On les brûle comme cochons.
Enfin toute âme est étrillée
Quand du corps elle est dépouillée;
Encore après cela fort peu
Entrent dans ce bienheureux lieu
Tant il faut de temps et de peine
Pour rendre une âme pure et saine.
Quand donc mille ans sont écoulés,
Ou dix siècles, si vous voulez,
On les assemble à grandes troupes
Et l'on leur donne dans des coupes
De l'eau du fleuve de Léthé,
Qui rend leur esprit hébété
Pour qu'ils puissent avoir envie
De retourner encore en vie. »
Après ce long avant-propos
Et quelque moment de repos,
Prenant son fils avec sa guide,
A gauche il leur fit tourner bride
Vers un lieu fait comme un marché
Où beaucoup de peuple empêché
Tracassait et parlait sans cesse,
Allant et venant dans la presse.
Là, pour lui faire remarquer
Distinctement et sans manquer

Tous ses descendants et sa race,
Il monta sur une terrasse
Et continuant son discours
Il en reprit ainsi le cours : [les,
« Sus, débouchez bien vos oreil-
Je m'en vais vous conter merveilles,
De vos descendants glorieux,
Tant fils, petit-fils que neveux.
Voyez-vous près cette boutique
Celui-là qui tient une pique
Faite d'un fier bois de cormier?
Ce jeune homme est tout le premier
Que le sort pour fils vous destine,
Qui naîtra de mère latine.
Regardez-le bien désormais,
Car vous ne le verrez jamais;
Sa mère, madame Lavègne,
Ayant été longtemps bréhaigne,
Après votre mort un peu tard,
Accouchera de ce poupard,
Qui nourri d'une villageoise
D'auprès la forêt albanoise
Aura nom Monseigneur Dubois
Et sera père de cent rois
Qui dedans Albe Longue-ville
Règneront des ans plus de mille.
Celui qui le suit est Procas
Dont chacun fera si grand cas
Que dessous lui la gent troyenne
Reprendra sa gloire ancienne,
Et puis Capys et Numitor
Et cet autre qui non à tort
Portera votre nom auguste
Puisqu'il sera vaillant et juste,
J'entends cet Ænée Dubois,
Celèbre en armes et en lois,
Si jamais dans Albe il domine.
Considérez leur bonne mine;
Leur taille, leurs yeux, leur couleur
Font bien juger de leur valeur.
Ceux-ci qui d'une branche verte
De chêne ont la tête couverte
Ce sont les nobles jouvenceaux
Qui feront bâtir ces châteaux :
Nomenté, Fidène, Gabie,
Inus, Collatin, Pomérie,
Avec la ville de Bolam
Comme aussi celle de Coram.
Romule, fils du Dieu de Thrace
Et d'Ilie de noble race,
De la maison d'Assaracus,
Ayant au moins cent mille écus
(C'est un assez beau mariage)
Dedans Rome un jour fera rage.
Vous voyez bien sur son bonnet
Deux cornes, cela dit tout net
Qu'il aura cet honneur suprême
Que le grand Jupiter lui-même
Daignera le faire cocu.
Sous lui Rome ayant tout vaincu
Possédera toute la terre,
Même le ciel qui tout enserre
Aura grand peine à contenir
Son haut courage à l'avenir.
Cette ville dans son enceinte,
Comme la mère Bérécynthe
Dans son carrosse a cent neveux
Qui ne sont que petits morveux,
Car pour que dans chaque portière
Au devant et sur le derrière
Vingt-cinq puissent tenir assis,
Il faut qu'ils soient tous bien petits;
Tout ainsi la ville de Rome
Qui semble plutôt femme qu'homme
Portera dedans son giron
Sept chateaux tout à l'environ
Enceints d'une forte muraille.
Or, voyez-vous cette canaille,
[ceaux
Tout ce peuple, ces grands mon-
[ceaux?
D'enfants, d'hommes, de jouvan-
C'est d'eux que Rome tant vantée
Sera quelque jour habitée.
Voyez-vous Auguste César,
Des dieux le glorieux bâtard?
C'est là cette royale tête
Dont on vous a fait tant de fête;
C'est lui qui comme un Alidor
Fera fleurir le siècle d'or,
Mieux que ne fit jamais Saturne
Le vieillard morne et taciturne,

Et réduira dessous ses lois
Les Garamants et les Indois,
Et d'autres terres inconnues
Que le soleil n'a jamais vues,
Par delà les lieux où l'Atlas
Sans dormir ni sans être las
Va portant l'un et l'autre pôle
Gaillardement sur son épaule.
Ainsi qu'un bâton à deux bouts
Deux étoiles comme deux clous
A chaque pointe de la tente
Brillent d'une lueur ardente;
Or le massier adroitement
Le bâton tourne incessamment.
Ce César donc que je vous montre
Promet beaucoup de malencontre
Et fait trembler plusieurs pays;
Déjà le pauvre Thanaïs
Et les grands Palus Méotides
De sueur sont froids et humides,
Même le Nil troublé d'horreur
En p.... dans son lit de peur.
Au reste oncques le grand Hercule
Sur son cheval ni sur sa mule
Ne fit jamais tant de chemin
Lorsque la biche au pied d'airain
Avec le sanglier d'Erymanthe
Et l'hydre toujours renaissante
Lui firent faire tant de tours
Pour le sujet de ses amours;
Ni Bacchus dedans son carrosse
Quand il chassait avec sa crosse
Ses tigres bridés de serpent.
Après cela certainement
Il paraît bien que le mérite
Et la vertu toujours dépite
Les obstacles que le malheur
Peut opposer à sa valeur.
Après cela quelle folie
De craindre encor que l'Italie,
Mon cher enfant, ne vous soit hoc
Et pour tous ceux de votre estoc.
[homme?
Mais pour qui prenez-vous cet
Auparavant que je le nomme
Je veux vous faire deviner.
Voyez-vous pas bien cheminer
Ce bon vieillard dont la barbasse
Et la perruque est de filasse,
Le front ceint d'un royal bandeau
Qui dans sa main porte un rameau
D'olivier saint et pacifique?
Faut-il qu'autrement je m'explique?
C'est Nume, second roi romain
Qui d'une politique main
Établissant la loi romaine
En augmentera le domaine.
Tullus qui lui succédera
Plus turbulent réveillera
Les courages de la jeunesse
Trop apesantis de paresse.
Ancus qui suit plus fanfaron
Sera bien aise à l'environ
D'ouir le peuple un jour de fête
Crier Vivat! à pleine tête,
Vivant et se paissant souvent
De fumée, d'air et de vent.
Voulez-vous voir aussi la race
Des Tarquins qui pour leur audace,
Leur tyrannie et cruauté
Perdront enfin la royauté?
Et cette âme si généreuse,
Cette âme vraiment glorieuse,
Ce Brutus qui les chassera
Et leur orgueil abaissera?
Cet homme sera si sévère
Que de vaincre l'amour de père
Et ses sentiments étouffer
Afin de faire triompher
Le seul amour de sa patrie
Et l'exécrable idolâtrie
Qu'on fait de l'image d'honneur
Où les sots mettent leur bonheur.
En un mot ce grand politique
Pour le bien de la République
A ses fils qui troublaient l'état
Coupra le cou tout ric à rac.
Voyez ensuite les Décies,
Les Druses avec les Manlies,
Dont le dernier la hache en main
Plus que Brutus est inhumain.
Après eux regardez Camille

Chassant les Gaulois de sa ville ;
Il tirera ses étendarts
D'entre les mains de ses pendarts.
Ces deux qui brillant à merveilles
Couverts d'armes toutes pareilles
L'un auprès de l'autre endormis
Semblent être fort bons amis
Feront bien du remue-ménage
Bien du bissestre et du carnage
S'il faut qu'ils viennent à leur tour
Montrer leurs nez sur terre un jour.
César descendant comme un fou-
[dre
Et bien résolu d'en découdre
Du haut des Alpes se ruera
Sur Pompée et le frottera,
Et quoiqu'il ait pour lui les armes
De tous les plus braves gendarmes
Et les victorieuses mains
Des plus nobles bourgeois romains.
Mais modérez votre furie,
Messieurs les bourgeois, je vous prie,
Quittant les armes désormais
Sachez qu'une mauvaise paix
Vaut mieux que la meilleure guerre
Soit sur la mer soit sur la terre.
On ne peut dire combien nuit
Le désordre qu'elle produit :
Personne ne paye la taille,
Ou ne vend point d'huître en écaille,
On ne plaide point au palais,
On ne donne point de ballet.
Ah! quittez cette frénésie
Qui trouble votre fantaisie,
Mes bons Romains, mes bons ba-
[deaux!
N'avez-vous pas de si bons dos?
Votre peau doit être endurcie
Au moins comme cuir de Russie
Depuis l'espace de quinze ans
Que vous sanglent les partisans,
Joint que la divine justice
Par eux châtie votre vice;
Ils sont le bras dont son courroux
S'arme justement contre vous :
Respectez ces verges sacrées
Dont vos fesses sont massacrées,
Surtout respectez l'arbrisseau
Où l'on a cueilli le faisceau
Dont vos fesses l'on assassine;
Ne lui coupez pas la racine.
Celui qu'on voit près de ces deux
Sera célèbre et glorieux
Pour avoir donné quelque atteinte
Au preux régiment de Corinthe.
Cet autre pour venger Priam
Et son père et sa mère grand
Qui furent tués dedans Troie,
Payera de même monnoie
Les Grégeois que comme escargots
Il écrasera dans Argos.
Mais qui pourra taire ton zèle,
Ton esprit, ton conseil fidèle,
Grand Caton, l'unique soutien
Du parlement italien?
Je prévois aussi que ta gloire
Pour une éternelle mémoire
De Styx franchira le fossé,
Généreux prince de Cossé;
Et toi, Gracque, dont la famille
De tant de braves gens fourmille;
Vous aussi les deux Scipions,
Tous les deux vaillants champions,
Les deux puissants foudres de
[guerre
Qui mettrez Carthage par terre;
Et vous Fabrice, et vous Sarran,
Vous aussi Fabie le grand,
Qui par prêcher la patience
N'aspirer qu'à la conférence,
Par amuser le parlement
A haranguer incessamment
Rejeter avis populaires,
Retenir lettres circulaires,
Enfin travaillerez si bien
Que l'Afrique ne fera rien.
Au reste qu'on laisse la gloire
Aux Allemands de savoir boire,
Qu'on souffre l'Anglais se vanter
De savoir fort bien tricoter,
Que l'Espagnol fasse parade
De son art de rodomontade

Et que le Français soit prisé
Pour être galamment frisé.
Peuple italien, ne te pique
Que d'être parfait politique;
Souviens-toi qu'il faut pardonner
A ceux qu'on ne peut ruiner
Et qu'il faut poursuivre à outrance
Quand on implore ta clémence. »
Ainsi le bonhomme disait
A son fils ce qu'il lui plaisait,
Qui pour apprendre ces merveilles
Ouvrait les yeux et les oreilles,
Ravi de cette nouveauté
Comme un procureur transporté
Ouvre la gueule pour entendre
Plaider un qui sera son gendre.
« Voyez-vous ce grand Collatin
Avec ces manches de satin,
Dit-il, qui reluisant de graisse
Paraît au milieu de la presse?
Les Romains un jour par son bras
Démêleront maint embarras
Et feront un cruel carnage
Dans la Gaule et dedans Carthage. »
Énéas alors remarquant
Un manteau couvert de clinquant
Qu'avait un jeune homme fort leste
Et d'un visage assez modeste,
Mais fort triste et dont le regard
A quelque chose de hagard,
Ne se put empêcher de dire :
« Ce jeune homme-là qui retire
Si bien à cet autre homme-ci,
Mon père, me met en souci;
Dites, j'ai peur de me méprendre,
Est-il son filleul ou son gendre?
Pourquoi tant de gens à l'entour
Qui semblent lui faire la cour
Et bourdonnent comme une guêpe?
Et pourquoi porte-t-il un crêpe?
— Oh! mon fils, dit le bon vieillard,
Ce mot est un coup de poignard.
Voulez-vous que je vous raconte
Le malheur, la perte et la honte
Que souffrira notre maison
Quand le Destin par trahison
Nous donnera la tire-laisse
En lui faisant bander sa caisse
Et partir ainsi qu'un éclair
Qui meurt en naissant dedans l'air?
Mais je conçois votre finesse,
Destin, je sais ce qui vous blesse :
Vous craignez le trop grand pou-
[voir
Que son bras nous ferait avoir
Si nous jouissions davantage
Des biens d'un si riche partage.
Que de tristes gémissements
Des Romains et des Allemands
Se feront ouïr dedans Rome,
Et vous, Tibre, pauvre bonhomme,
Qui bordez du cours de votre eau
Le triste lieu de son tombeau
Que vous entendrez sur vos rives
De regrets et de voix plaintives,
Quand la Parque viendra trancher
Les jours de cet enfant si cher?
Jamais notre illustre lignée
Une personne si bien née
Ne verra parmi ses enfants;
On dira jusqu'à deux mille ans
Comme des choses non pareilles,
Ses vertus pleines de merveilles.
Il n'est point dans l'antiquité
Une semblable piété
Et la foi la plus ancienne
N'est point comparable à la sienne.
Jamais bras, main, jambe ni pied
N'ira sans être estropié
Ni tête sans être coupée
Devant le fil de son épée;
Soit qu'il commande un bataillon
Entortillé dans un haillon
Que l'on appelle écharpe blanche,
Autour de l'une et l'autre hanche,
Soit qu'ayant chaussé les éprons
Il commande les escadrons
De toute la cavalerie,
Il n'entendra point raillerie.
Las! de douleur le cœur me fend
Pensant à toi, mon cher enfant,
Hélas! si la rage obstinée,

De la cruelle destinée,
Si les malheurs par les vertus
Se voyent jamais combattus,
Celles que tu feras paraître
Te feront partout reconnaître
Pour le valeureux Marcellus,
Mais si valeureux que rien plus.
Çà, qu'on lui donne des dragées,
Que ses pochettes soient chargées
De conserves, des massepains;
Çà, qu'on lui donne à pleine mains! »
Ainsi le vieux bonhomme Anchise
Leur racontait mainte sottise,
Leur faisant voir dans le château
Ce qu'on estime de plus beau.
Ensuite il ouvrit des armoires
Où sont serrés quelques mémoires
Qu'il donna dans un agenda
Qu'à son fils il recommanda
Pour s'en servir en ses affaires.
C'étaient des avis nécessaires
Pour se conduire sagement
Quand on a le gouvernement :
Comme on peut fuir une disgrâce
Ou la souffrir de bonne grâce
Et plusieurs autres bons avis
Qui bien rarement sont suivis.
Le Sommeil a deux grandes portes
Qui sont de différentes sortes :
L'une est de corne, à ce qu'on dit,
Et le Songe a tant de crédit
Quand il vient par cette ouverture
[jure ;
Qu'on le croit toujours sans qu'il
L'autre est d'ivoire bien poli,
Bien luisant et bien tripoli
Mais qui n'envoie point de songes
Qui ne soient autant de mensonges.
Cette porte-là fut par où
Anchise et son passepartout
Firent sortir le preux Ænée
Avecque sa vieille damnée.
Ainsi notre pieux héros
A son père tournant le dos
S'en alla tout droit à sa flotte
Et fit commander au pilote
De mettre les voiles au vent
Soufflant du côté du levant;
Qui les fit surgir à Gayette,
Port nommé de la bavolette
Dont Ænéas téta le lait,
Qui laissa là son bavolet,
Son corps, son demi-ceint, ses cottes :
D'un homme on aurait dit les bottes.
S'étant ancrés devant le port,
Les mariniers se hâtent fort
D'arrêter au bord chaque pouppe
Pour s'en aller manger leur soupe.

# LETTRES INÉDITES DE VOLTAIRE

Dans les pièces annexées au registre du Conseil de Genève, se trouvent quelques lettres inédites de Voltaire, adressées au premier syndic de la République. Une seule de ces lettres est autographe, la 6e.

J'ai joint à ce petit dossier une septième lettre, sans adresse; je crois qu'elle a dû être envoyée aussi au premier syndic. Elle est conservée aux Archives de Genève, dans le n° 4890 des Portefeuilles de pièces historiques.

## I

*Registre du Conseil de Genève, du 15 août 1763.* — M. le Premier a fait lire deux lettres qui lui ont été adressées, l'une par le sieur de Voltaire, et l'autre par le sieur Budé de Boisy...

Sur quoi opiné, en l'absence des parents des héritiers du feu sieur comte de Montréal, l'avis a été de charger le sieur Cromelin, ministre de la République à Paris, de recommander cette affaire à S. E. le duc de Praslin.

*Lettre de Voltaire à M. Favre, premier syndic.*

A Ferney, 12 auguste 1763.

Monsieur,

M. de Boisy et M. le colonel Pictet ont dû vous écrire pour des intérêts qui regardent l'ancien dénombrement et qui ne sont point étrangers à la République.

Il s'agit d'une dîme dont on revendique les fruits sur MM. de Budé et Pictet; on va attaquer celle de Pregny dont la République a les trois quarts. Cette affaire, qui était au Conseil du roi, en vertu des traités et des promesses de nos rois, est renvoyée au Parlement de Dijon par un arrêt du Conseil, obtenu par défaut contre M. de Budé d'une manière subreptice.

Je sais, à n'en pouvoir douter, que le dessein est pris d'attaquer toutes les dîmes de l'ancien dénombrement; et le Conseil peut compter sur ce que j'ai l'honneur de vous mander.

Si le Magnifique Conseil, monsieur, veut recommander à son résident d'écrire seulement en général à M. le duc de Praslin, qu'il le prie d'avoir pour recommandées les possessions des dîmes de l'ancien dénombrement, M. le duc de Praslin alors sera fondé à faire regarder par le Conseil du roi l'évocation de la dîme de M. de Budé comme une affaire d'État; et la connaissance de toutes ces affaires sera interdite, comme par le passé, aux Parlements du royaume. La République ne

sera point compromise par cette démarche; ses droits et ceux de ses citoyens seront en sûreté.

J'ai trop de respect pour le Conseil de Genève, pour avancer rien dont il puisse douter.

J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE.

Si vous me donnez vos ordres, je vous prie de les adresser chez M. Souchai, aux rues basses.

*Lettre de M. de Budé à M. Favre, premier syndic.*

Je m'adresse à vous, mon cher cousin, pour vous prier de nous obtenir une faveur du Magnifique Conseil, au sujet d'un procès que nous avons avec le curé de Fernex, qui poursuivait précédemment feu mon frère au Parlement de Dijon, pour réclamer la moitié de la dîme dont nous étions en possession par la vente qui en fut faite par MM. de Berne qui possédaient le pays de Gex; et les aliénations, par les traités et surtout par celui d'Arau, devaient rester fermes.

Nous obtînmes, à la mort de M. de Montréal, de faire évoquer l'affaire au Conseil du roi, où elle était pendante lorsque nous vendîmes la terre de Fernex à M. de Voltaire, qui par le contrat se chargea de ce procès à ses périls et risques, sans que nous pussions être recherchés pour cette moitié de dîme, quel que fût l'événement de ce procès. Soit par l'indolence de M. de Voltaire, soit parce que le curé l'avait assuré qu'il ne songeait plus à plaider, ayant fait divers traités avec lui, soit enfin parce que notre avocat au Conseil a eu une grande et longue maladie qui l'a empêché d'agir, le curé a obtenu, subrepticement et par défaut, un arrêt qui renvoie ce procès au Parlement de Dijon, où il a fait assigner M. de Voltaire, M. de Budé mon frère, et Mess. Pictet, pour se voir condamnés non seulement à relâcher la moitié de la dîme de Fernex, mais aussi à lui restituer les arrérages perçus depuis qu'il est curé, tant par feu M. de Montréal et ses héritiers, que par M. de Voltaire, qui prend cette affaire fort à cœur, et qui a de la protection chez MM. les ministres de France. Il nous a engagés à présenter, de concert avec lui, une requête au Conseil du roi, pour y évoquer de nouveau cette affaire. C'est son avocat M. Mariette, au défaut du nôtre, qui doit agir pour lui et pour nous. Il vint nous voir jeudi, pour en conférer ensemble, et nous demeurâmes tous d'accord, que si le Magnifique Conseil avait la bonté d'ordonner au ministre de la République à Paris, d'en parler à M. le duc de Praslin comme d'une affaire d'État, qui intéresse la sûreté des traités, et qui par conséquent doit être décidée par le Conseil de Sa Majesté, nous étions persuadés que cette recommandation nous serait très favorable, et opérerait avec les mesures que prend M. de Voltaire.

Le Magnifique Conseil doit d'autant moins s'en faire de peine, qu'il est fort à craindre qu'après avoir attaqué les dîmes des particuliers, les curés, enflés du succès, n'attaquent ensuite ceux de la Seigneurie : ce qui mérite son attention.

Je vous serai très obligé, mon cher cousin, si vous voulez bien en parler au Magnifique Conseil, je présume qu'il ne nous refusera pas cette recommandation.

Vous connaissez, mon cher ami, les sentiments tendres et sincères avec lesquels je suis votre très humble et très obéissant serviteur,

BUDÉ DE BOISY.

Pregny, ce 13 août 1763.

Je vous ajouterai, mon cher cousin, que cette affaire presse, et que le plus tôt sera le mieux.

## II

### *Lettre de Voltaire à M. Favre, premier syndic.*

Je me hâte, monsieur, de vous envoyer la copie de la lettre que je reçois dans le moment de M. le duc de Praslin. Elle vous fera voir combien il s'intéresse à tout ce que le Magnifique Conseil peut lui recommander. Cette nouvelle marque des bontés dont M. le duc de Praslin m'honore, augmente encore mon respectueux attachement et ma reconnaissance pour le Magnifique Conseil, et particulièrement pour vous, monsieur, aussi bien que pour M. Lullin, secrétaire d'État.

J'envoie à M. de Boisy copie de la lettre, je crois qu'elle lui fera plaisir. Si ma santé me le permettait, je n'aurais pas manqué de venir vous assurer à Genève du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE.

Ferney, 15 octobre 1763.

### *Lettre du duc de Praslin à Voltaire* (copie).

A Fontainebleau, 10 octobre 1763.

Je me fais un plaisir, monsieur, de vous annoncer que je viens de prendre la décision du roi sur les différentes réclamations que les curés du pays de Gex ou autres ecclésiastiques ont faites depuis quelque temps des dîmes inféodées. Sa Majesté, voulant maintenir à cet égard les choses dans l'état où elles ont été jusqu'à présent, m'a ordonné d'écrire au premier président du Parlement de Bourgogne, qu'il ait à ne plus admettre à l'avenir aucune requête à ce sujet. Par ce moyen,

votre curé sera contraint de vous laisser tranquille, et Mme Denis, ainsi que vous, monsieur, jouirez en toute assurance des privilèges qui vous ont été accordés.

Je suis très parfaitement, etc.

(*Signé*) : Le duc de PRASLIN.

III

*Registre du Conseil du 7 novembre 1763.* — On a fait lecture d'une lettre du sieur de Voltaire adressée à M. le Premier, sous la date du 5 de ce mois, à laquelle était jointe une autre lettre, écrite audit sieur de Voltaire par M. de la Marche, premier président du Parlement de Bourgogne...

Dont opiné. L'avis a été de renvoyer d'en délibérer après les féries, et cependant d'envoyer copie de ces deux lettres au sieur Cromelin.

*Lettre de Voltaire à M. Favre, premier syndic.*

5 novembre 1763, à Ferney.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser la lettre que je reçois de M. le premier président de Bourgogne, et de la soumettre à la prudence et à la discrétion du Magnifique Conseil.

Je dois en même temps l'avertir que les curés de Gex prétendent toujours revenir contre toutes les aliénations des dîmes, et que la lettre de M. le duc de Praslin, quoiqu'écrite au nom du roi, ne sera pas reçue par le Parlement de Dijon comme un ordre auquel il doive obéir. Les Parlements du royaume ont des formalités dont ils ne se départent jamais. Vous voyez les deux ouvertures que donne M. le premier président de la Marche. C'est au Magnifique Conseil de peser si le parti de demander que les traités soient enregistrés au Parlement de Dijon, n'est pas le plus convenable. En ce cas, je crois que M. Cromelin obtiendra aisément du ministre cette démarche qui paraît nécessaire, et qui est peut-être la seule qui puisse assurer à Genève et aux seigneurs du pays de Gex la possession des droits et des dîmes dont ils jouissent.

Je n'ai, monsieur, de volonté dans cette affaire, que celle du Conseil de Genève : je me réglerai par ses ordres et par ses lumières.

La terre de Ferney étant toujours de l'ancien dénombrement, elle tombera nécessairement quelque jour entre les mains d'un citoyen de Genève; et il est important qu'elle conserve ses droits.

Je suis trop heureux et trop flatté que mes intérêts dépendent de ceux de votre République.

J'ai l'honneur d'être avec bien du respect, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE.

*Lettre de M. de La Marche, premier président du Parlement de Bourgogne, à Voltaire* (copie).

Il n'est que trop commun, monsieur, qu'avec de mauvais procédés on ait quelquefois un bon procès. Peut-être serait-il à craindre que votre curé de Fernex ne fût dans ce cas; le droit commun lui est favorable : vous en convenez; et les traités que vous opposez à ses prétentions n'ont jamais été enregistrés au Parlement de Dijon : vous en convenez encore.

Je ne vois à cela que deux remèdes : l'un, que je ne puis honnêtement vous conseiller, c'est d'obtenir une seconde fois l'évocation de l'affaire au Conseil; l'autre est de faire enregistrer au Parlement les traités dont il s'agit.

M. le duc de Praslin m'a fait l'honneur de m'écrire à cette occasion; mais vous connaissez les maximes des compagnies : la lettre d'un ministre, toute respectable qu'elle est, ne remplace pas des formalités indispensables.

Recevez, je vous prie, les nouvelles assurances de l'inviolable attachement, etc.

(*Signé*) : LA MARCHE.

## IV

*Registre du Conseil, du 14 novembre 1763.* — On a lu une lettre du sieur de Voltaire, du 11 de ce mois, adressée à M. le Premier, dans laquelle il lui marque, etc.

Sur quoi, on a renvoyé d'en délibérer à un autre jour.

*Lettre de Voltaire à M. Favre, premier syndic.*

11 novembre 1763, à Ferney.

Monsieur,

Comme il n'est nullement vraisemblable que Sa Majesté fasse enregistrer au Parlement de Dijon d'anciens traités, ni même de nouveaux; et qu'on me mande de Paris que l'intention de M. le duc de Praslin n'est pas de prendre ce parti : je m'en remets à la prudence du Magnifique Conseil, qui sûrement prendra la voie la plus convenable pour assurer ses droits. Ils souffriraient peut-être un jour quelques difficultés si, les traités ayant été enregistrés, toutes les affaires concernant les dîmes étaient portées au Parlement de Dijon. Ces enregistrements pourraient bien ne pas empêcher le Parlement d'adjuger les dîmes aux curés, suivant le droit commun qui est sa seule règle. Toutes les

affaires de cette nature ont été jusqu'à présent décidées au Conseil du Roi, qui a maintenu et qui maintiendra vos prérogatives. Ce n'est que par un manque de formalité que le procès de MM. de Budé, concernant la dîme, a été tiré du Conseil pour être renvoyée au Parlement de Dijon. Le curé de Ferney, contre lequel MM. de Budé plaidaient au Conseil du Roi, n'a obtenu son renvoi au Parlement de Dijon que par défaut, et parce que MM. de Budé, ayant perdu de vue cette affaire, n'avaient pas répondu aux sommations du curé.

Il paraît aisé de revenir contre cet arrêt, et je dois croire que Sa Majesté persistera dans l'intention qu'elle a témoignée au Parlement de Dijon, de maintenir les prérogatives de la République de Genève, et celles des seigneurs, qui en dérivent.

Au reste, M. Cromelin pourra facilement connaître les intentions de M. le duc de Praslin sur ce sujet. Quelque parti qu'il prenne, il est sûr qu'il vous sera avantageux; et qu'ayant une fois sa parole comme celle du Roi, vos possessions ne souffriront pas de difficultés à la cour. Pour moi, qui combats sous vos étendards, j'ose me flatter d'un heureux succès.

Je prends la liberté de présenter mon respect au Conseil. Agréez celui avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE.

## V

*Registre du Conseil, du 29 novembre 1763.* — On a lu une lettre du sieur de Voltaire (*arrivée*) du jour d'hier, adressée à M. le Premier concernant la dîme de Fernex; laquelle a été renvoyée à l'examen des seigneurs commis sur cet objet.

### *Lettre de Voltaire à M. Favre, premier syndic.*

26e novembre 1763, à Ferney.

Monsieur,

Je suis obligé d'avoir l'honneur de faire part au Conseil, de ces mots de M. le duc de Praslin, du 19e du présent mois : « Pour statuer en règle, M. de Praslin a besoin d'une demande en forme de la République de Genève. M. Cromelin attend des ordres à ce sujet, et donnera en conséquence un mémoire qui mettra en état de prononcer. » Il est inutile, monsieur, que je vous répète que les Parlements de France n'admettent plus de simples lettres écrites au nom du Roi par les ministres; que l'assurance donnée à la République, au nom du Roi par M. le duc de Praslin, ne sera jamais regardée par les Parlements comme une pièce authentique; que les curés de Gex se préparent tous

à soutenir leurs prétendus droits, et qu'on peut les arrêter pour jamais par une démarche en forme. L'affaire présente regarde d'ailleurs principalement un de vos concitoyens, auquel on redemande près de quinze ans de jouissance. L'intérêt que j'ai à la chose est très peu considérable; mais ce qui m'est infiniment sensible, c'est de recevoir par vous une marque de la bonté du Magnifique Conseil.

J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE.

## VI

*Registre du Conseil, du 20 juillet 1764.* — M. le Premier a rapporté qu'ayant reçu une lettre du sieur de Voltaire, du 18 de ce mois, dans laquelle il le prie de vouloir permettre que l'exécuteur de la haute justice vienne afficher aux poteaux de Fernex la condamation d'un voleur condamné par contumax, il a accordé ladite permission : ce qui a été approuvé.

*Lettre de Voltaire à M. Lullin de Chateauvieux, premier syndic.* (autographe).

a ferney 18 Juillet 1764.

Monsieur

nous vous prions madame denis et moy de vouloir bien permettre que L'exécuteur de votre haute justice vienne afficher aux poteaux de ferney la condamnation d'un voleur qui faisait beaucoup de tort à tout le pays. le procureur fiscal de notre jurisdiction qui aura lhonneur de vous rendre cette lettre, se conformera a vos ordres.

jay l'honneur d'etre avec respect,
Monsieur
votre tres humble et tres obeissant serviteür

VOLTAIRE.

## VII

*Lettre de Voltaire à...? (M. Turrettini, premier syndic?)*

Au château de Ferney, 27 octobre 1765.

Monsieur,

Je dois avoir l'honneur de vous faire part, aussi bien qu'au Conseil, des difficultés qu'un des commissaires nommés par le Roi éleve contre les droits de votre République. Il prétend que les lettres patentes de

Henri IV, enregistrées au Parlement de Dijon, n'ayant été obtenues que sur les représentations de nos États de Gex, elles ne peuvent faire de loi pour les intérêts de la République. Je maintiens au contraire que ces lettres patentes ayant ordonné que tous les seigneurs jouiront de leurs anciennes prérogatives, la Seigneurie, qui en a toujours joui, doit être maintenue dans un droit, fondé d'ailleurs sur les traités.

Je me suis toujours fait, monsieur, un honneur et un devoir de marquer mon zèle pour le Conseil de Genève, et de le servir autant qu'il a dépendu de moi. Je vous prie de l'assurer que ce zèle ne s'est point refroidi, et qu'en toutes les occasions, je lui témoignerai mon attachement respectueux. Ma santé, comme vous le savez, monsieur, ne me permet pas de sortir de chez moi. Si vous pouvez vous échapper quelques moments, et venir dîner à Ferney, je regarderai cette bonté comme une grande grâce. J'aurai l'honneur de vous entretenir, et de vous marquer de vive voix le respect et le dévouement avec lequel je serai toujours, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE.

Il n'est pas question de cette lettre au registre du Conseil.

EUGÈNE RITTER.

# COMPTES RENDUS

HENRI CHAMARD. **Joachim Du Bellay.** 1 vol. in-8° de 545 pages. Lille, 1900, au siège de l'Université. (*Travaux et mémoires de l'Université de Lille*, t. VIII, n° 24.)

Les articles que M. H. Chamard avait donnés à la *Revue d'histoire littéraire de la France* faisaient pressentir où serait le principal intérêt de la thèse qu'il préparait sur Joachim Du Bellay. Ces pressentiments étaient justifiés : si le livre de M. Chamard ne contient pas tout ce que devrait contenir un travail d'ensemble sur Du Bellay, on y trouve du moins une excellente biographie du poète et une étude très neuve sur ses relations soit avec les autres membres de la Pléiade, soit avec l'école de Marot.

Je me fais d'abord un plaisir de signaler ce que M. Chamard nous apprend de plus nouveau.

Il fixe, en s'appuyant sur des témoignages décisifs, la date de la naissance de Joachim en 1522, au lieu de 1524 ou 1525 (p. 18-19), celle de sa rencontre avec Ronsard en 1547, au lieu de 1549 (p. 37). — Il donne pour la première fois quelques renseignements précis sur le milieu où Du Bellay vécut à Poitiers et montre l'influence exercée sur lui par Jacques Peletier du Mans (p. 33-36). — Si dans le tableau qu'il esquisse de la vie menée à Coqueret par les élèves de Dorat, il n'ajoute rien de bien important à ce que Quicherat dit sur les collèges de Paris dans son *Histoire de Sainte-Barbe*, ni à ce que M. Robiquet dit sur Dorat dans sa thèse latine, il indique d'intéressantes relations du poète avec les artistes contemporains, Denisot, Clouet, Pierre Lescot (p. 85-89). — Il prouve que tout l'honneur d'avoir introduit le sonnet en France revient à l'école de Marot, mais que Du Bellay s'avisa le premier chez nous de composer un recueil de sonnets, et il établit définitivement que ce mérite ne doit pas être reporté sur Pontus de Thyard : si Ronsard essaya de le faire, ce fut en effaçant après la mort de Du Bellay, dans un vers de l'*Élégie à Jean de la Péruse*, un éloge qu'il lui avait adressé de son vivant; le chef de la Pléiade commit ainsi à l'égard de son ami une indélicatesse analogue à celle que le chef du romantisme commit à l'égard de Vigny quand il transporta à l'auteur du *Paradis perdu* un éloge qui avait été fait pour l'auteur d'*Éloa* (p. 168-172). — Antérieur à Pontus comme sonnettiste, Du Bellay l'est à Ronsard comme orateur, on pourrait dire comme sermonnaire, et c'est ce que personne avant M. Chamard n'avait fait observer (p. 442). — Se rencontrant sur ce point avec M. Clément, M. Chamard signale à l'attention un curieux problème que soulève le *Poète Courtisan* et qui jusqu'ici avait échappé : est-il vrai que cette pièce vise, comme tout le monde l'affirme, Mellin de Saint-Gelays, que Du Bellay à divers reprises et encore en 1558 au lendemain de sa mort accabla d'éloges hyperboliques? En même temps qu'il pose ce problème, M. Chamard essaie de le résoudre : il avance avec beaucoup de vraisemblance que le *Poète Courtisan* (dont il fixe la composition peu avant 1559, au lieu de le faire contemporain de la *Deffense*) fut comme la rançon d'éloges peu sincères adressés à Mellin du vivant de Henri II et immédiatement après la mort du roi; et peut-être cette satire eut-elle aussi pour objet de discréditer d'avance auprès du nouveau roi quiconque prétendrait recueillir l'héritage de Saint-Gelays au détriment des poètes de la Pléiade (p. 422-429).

L'œuvre de Du Bellay sur laquelle M. Chamard apporte le plus de renseignements nouveaux est justement celle que l'on croyait le mieux connaître : la *Deffense et Illustration de la langue françoise*. — Il montre d'abord que l'*Art Poétique* de Sibilet fut comme l'occasion immédiate de la *Deffense*. Sibilet irrita Ronsard et ses amis non pas tant pour avoir défendu Marot que pour avoir défiguré par avance leurs propres idées en les présentant d'une manière insuffisante et défectueuse; ils lui en voulurent à la fois de ses nouveautés et de ses routines, de ce qu'il y avait dans sa doctrine et de contraire et de conforme à la leur (p. 90-93). — M. Chamard fixe la date de l'ouvrage au 15 février 1549 (nouveau style) pour les dédicaces, aux environs de Pâques (21 avril 1549) pour la publication (p. 96-98). — Il prouve que Du Bellay ne conjurait pas un danger chimérique en suppliant les poètes français d'écrire dans leur langue : il donne en effet une liste de plus de 30 poèmes néo-latins parus entre 1525 et 1549. — Enfin, dans son chapitre V, consacré à l'attaque de la *Deffense* et qui est le plus intéressant de son livre, il fait revivre toute une querelle des anciens et des modernes absolument négligée jusqu'à présent. Tout ce qui est dit de la préface de l'*Iphigénie* de Sibilet, de la *Replique aux furieuses defenses de Louis Meigret* par Guillaume des Autelz, du *Quintil Horatian* par Barthélemy Aneau (et non par Charles Fontaine), de la seconde préface de l'*Olive*, de la *Musagnœomachie*, est neuf et de première importance. M. Chamard a raison de souhaiter que les polémiques soulevées par les premières œuvres de la Pléiade trouvent un jour leur historien. J'ajouterai que ce sujet est encore plus vaste et plus important que M. Chamard ne l'indique. Ce ne fut pas seulement à ses débuts que la Pléiade eut à se défendre contre un parti des modernes; ce fut également à son apogée; ce fut aussi à son déclin; toute l'histoire de notre poésie au XVI^e^ siècle n'est même que celle d'une longue querelle des anciens et des modernes, dont personne n'a jamais conté les phases. Avec l'honneur d'avoir indiqué l'existence de ce sujet et d'en avoir signalé l'intérêt, M. Chamard aura celui d'en avoir traité une des parties capitales.

J'ai insisté assez longuement sur les nouveautés de son livre pour qu'il me pardonne de lui en signaler maintenant très franchement les lacunes. Il me semble que dans ce long ouvrage consacré à un poète qui fut un pétrarquiste, un humaniste, un sonnettiste, l'on n'a suffisamment étudié ni son pétrarquisme, ni son humanisme, ni sa manière de composer le sonnet; que l'on n'a dit ni sur l'*Olive*, ni sur les *Antiquitez de Rome*, ni même sur les *Regrets* tout ce qu'il y avait d'essentiel à dire.

Pour bien marquer la place de Du Bellay parmi les pétrarquistes, il était absolument nécessaire de faire sur ses sources des recherches devant lesquelles a reculé M. Chamard. Assurément de pareilles recherches étaient laborieuses. Mais M. Chamard était sur la voie. Il a remarqué le premier (p. 176) que dans huit sonnets de l'*Olive* Du Bellay avait imité ou traduit des sonnets de l'Arioste. Je m'étonne que cette découverte ne lui ait pas donné l'idée de relire attentivement l'épopée du ferrarais : il aurait constaté que son poète avait mis en sonnets dans l'*Olive* tous les discours amoureux du *Roland furieux*. Du Bellay a découpé en trois morceaux cette fameuse missive de Bradamante à Roger que l'auteur du *Roland* jugea assez belle pour être détachée du poème, mise en tercets et transformée en élégie (*Olive*, 35, 39, 29 = *Furieux*, XLIV, 61-66 = Arioste, *Élégie* VIII). Dans trois autres discours où Bradamante déplore la prétendue infidélité de son amant, il a trouvé la matière d'un sonnet (*Ol.*, 47 = *Fur.*, XXXIII, 63-64; *Ol.*, 31 = *Fur.*, XLV, 37-39; *Ol.*, 37 = *Fur.*, XXXII, 20-21). Il a tiré deux autres sonnets du discours où Roland exhale sa colère quand il apprend par d'irréfutables témoignages qu'Angélique s'est donnée à Médor, et l'un de ces sonnets est précisément celui que M. Chamard cite (p. 188) pour donner un échantillon du mauvais

goût de Du Bellay (*Ol.*, 25, 42 = *Fur.*, XXIII, 125-127). Le joli sonnet 97, que M. Chamard donne comme un souvenir de Catulle, est traduit librement, non de l'épithalame de Catulle, mais de la plainte de Sacripant (*Fur.*, I, 42-43). Enfin c'est la description des beautés d'Alcine enchantant Roger qui est devenue la description des beautés d'Olive enflammant Joachim (*Olive*, 71 = *Fur.*, VIII, 11-14).

L'Arioste n'est pas le seul des modernes italiens que Du Bellay ait mis ainsi à contribution dans ses poésies d'amour. M. Chamard s'en est douté; mais il a pensé qu'on ne pouvait aujourd'hui « parvenir à fixer ces emprunts parmi tant de recueils dont la plupart sont introuvables » (p. 177). Avec un peu de patience M. Chamard aurait reconnu que, parmi ceux de ces recueils qui avaient quelque importance, un seul était antérieur à l'*Olive* et que la Bibliothèque de l'Arsenal en possédait un exemplaire complet; en voici le titre : *Rime diverse di molti eccelentissimi autori* (in Vinetia, appresso Gabriel Giolito di Ferrari). Le premier volume porte la date de 1546; le second, celle de 1548. Le recueil de Giolito est donc antérieur à l'*Olive* de très peu de temps. Peut-être même Du Bellay n'en a-t-il connu le second volume qu'après la première édition de son ouvrage : car parmi les cinquante sonnets primitifs de l'*Olive*, aucun n'est tiré de ce second volume. — Je ne puis donner ici la liste des emprunts que Du Bellay a faits aux pétrarquistes vénitiens. (Je l'ai donnée dans une séance du congrès d'histoire comparée en juillet 1900.) Je me contenterai de dire qu'il a pris des pièces à une trentaine de poètes différents, que le sonnet 2 est littéralement traduit de Sansovino, que le célèbre sonnet 113, le sonnet de l'idée, si justement admiré par M. Chamard, est une simple refonte (mais combien heureuse!) d'un sonnet de Bernardino Daniello.

Si M. Chamard avait constaté tous ces emprunts, il eût été amené aux conclusions suivantes : 1° Du Bellay, entre tous les pétrarquistes français, se distingue, si l'on peut dire, par son modernisme. Ses émules, eux aussi, ont parfois imité des contemporains; ils ont tous puisé plus ou moins dans le recueil de Giolito : par exemple la première pièce de la *Méline* de Baïf est traduite à peu près littéralement d'une chanson d'Ottaviano Salvi (R. de Giolito, t. I^er^, p. 305); le sonnet 172 des *Soupirs* de Magny, que M. Fabre classe parmi les sonnets originaux de son poète, est traduit d'un sonnet que Giolito reproduit sans pouvoir en nommer l'auteur (t. II^e^, p. 133). Mais, parmi les poètes de la Pléiade, c'est incontestablement Du Bellay qui s'est adressé le plus souvent aux poètes italiens du XVI^e^ siècle; et c'est lui qui a le moins imité les classiques du genre : il doit très peu de chose à Pétrarque; il ne doit presque rien à Bembo, un des modèles préférés de Ronsard. — 2° L'auteur de l'*Olive* est de tous les pétrarquistes français celui à qui l'on peut reprocher le plus grand nombre d'imitations indiscrètes. Faute de s'en être aperçu, M. Chamard n'a pas bien compris où était peut-être le principal intérêt de la seconde préface de l'*Olive*. Les textes de Sibilet, de des Autelz, de B. Aneau qu'il cite aux p. 147, 148, 159, prouvent que les plagiats de Du Bellay avaient été reconnus. D'ailleurs, rien qu'en lisant entre les lignes de la seconde préface de l'*Olive*, on devine que l'auteur avait été mis dans l'obligation de défendre son originalité. Il écrivit sa préface dans ce dessein et il y déploya une singulière adresse, affirmant bien haut qu'il avait travaillé surtout « à se ressembler à lui-même », renvoyant ses lecteurs à celles de ses sources où il avait le moins puisé, Pétrarque, Ovide, Virgile, Horace, s'abstenant avec le plus grand soin de désigner les autres d'une façon précise, bref, s'ingéniant à dérouter ceux qui voudraient le prendre en flagrant délit de larcin. Ce qu'il y a de très intéressant à remarquer, c'est que la leçon que Du Bellay reçut de ses ennemis paraît avoir servi à toute son école : dans les œuvres de la Pléiade qui ont suivi l'*Olive*, l'imitation des Italiens est devenue, il me semble, moins directe, jusqu'au jour où avec Desportes elle est redevenue plus servile que jamais. — 3° C'est avec l'*Olive* qu'a commencé vraiment au XVI^e^ siècle l'imitation de l'Arioste. (Mellin s'était déjà un peu ins-

piré de lui.) Il est incroyable jusqu'où elle s'est étendue. Il est tel sonnet d'Arioste que presque tous les poètes de la Pléiade ont voulu refaire. Il est tel de ses vers qui a été l'origine de toute une pièce. A eux seuls, les portraits d'Alcine et d'Olympie, généralement combinés ensemble, ont produit toute une moisson de poèmes : sonnets, épîtres, chansons; on ne peut s'imaginer le nombre de copies que Ronsard et ses amis en ont tiré, ni celui des polissonneries que leur ont suggérées les sous-entendus indécents qu'ils y admiraient. Chez Arioste, ils ne goûtèrent rien plus, en effet, que la volupté de ses peintures; c'est lui qui les encouragea à chanter hardiment l'amour sensuel; c'est sous son influence principalement que leur pétrarquisme s'éloigna si fort de Pétrarque[1].

M. Chamard, qui n'a point recherché les sources italiennes de son poète, ne s'est pas beaucoup soucié non plus de ses sources latines. Il donne celles des *Vers lyriques*, œuvres qui n'ont guère de valeur. Il ne donne point celles des *Antiquitez*, recueil qui marque dans l'histoire de l'humanisme en France une date intéressante. Il cite (p. 291) le sonnet 6, où Rome est comparée à Cybèle, et il oublie de constater que Du Bellay y a traduit Virgile (*Énéide*, VI, 781-787). Il analyse le sonnet 28 (p. 297), où Rome en ruines est comparée à un chêne desséché qui impose encore au populaire par son tronc « nouailleux », et il ne s'avise point que Du Bellay, par une traduction presque littérale, transporte à Rome l'éloge célèbre que Lucain fait de Pompée. Il ne remarque point que le début de la *Pharsale* a fourni à l'auteur des *Antiquitez* la matière des sonnets 21, 22, 31 ; que, d'ailleurs, l'influence de Lucain et de ses contemporains se sent partout dans les *Antiquitez*, même là où ils ne sont pas imités directement. Or, c'est là, je crois, ce qu'il y avait à dire de plus important sur ce recueil. Si l'*Olive* a inauguré dans notre poésie l'imitation de l'Arioste, les *Antiquitez* y ont inauguré l'imitation des poètes de la décadence latine. Du Bellay est le premier en France qui pour chanter la grandeur romaine se soit inspiré de Lucain. C'est donc des *Antiquitez*, presque autant que du *Plutarque* d'Amyot, que dérive toute cette lignée de poèmes romains, oratoires et souvent déclamatoires, que possède notre littérature classique, et en particulier les tragédies de Robert Garnier.

Sur les *Regrets* M. Chamard dit de très bonnes choses. Dans une étude solide sur la vie de Joachim à Rome il nous fait toucher du doigt toute la vérité de ses peintures, tout l'à-propos de ses plaintes. Mais on peut estimer qu'en parlant de l'œuvre la plus personnelle de son poète il aurait pu définir avec plus de précision les qualités de sa sensibilité et de son imagination. Et comme le livre des *Regrets* est le meilleur recueil de sonnets que nous ait laissé le XVI^e^ siècle, comme c'est là que Du Bellay est devenu tout à fait maître de sa manière, on est un peu surpris que le critique n'ait point songé à étudier chez cet excellent sonnettiste la facture du sonnet. M. Chamard se

1. L'histoire du pétrarquisme en France au XVI^e^ siècle reste encore à faire, même après le livre intéressant de M. Piéri. M. P. ne me semble pas avoir lu les pétrarquistes vénitiens. Il ne soupçonne pas l'influence exercée sur la Pléiade par l'Arioste. Il n'a guère étudié que les emprunts faits par elle à Pétrarque et à Bembo; et il a beaucoup exagéré leur influence. Par exemple, il avance (p. 302-307) que pour constituer les longues strophes de ses odes pindariques, Ronsard a imité les longues strophes des chansons de Pétrarque. C'est une erreur. Le modèle de Ronsard a été, non pas Pétrarque, mais Alamanni, qui avait composé en l'honneur de François I^er^ et d'autres grands personnages, huit hymnes pindariques. Les longues strophes de Pétrarque sont composées de vers inégaux; les longues strophes d'Alamanni sont, à une exception près, uniformément composées de vers de sept pieds; or, le vers de sept pieds est justement celui que Ronsard a adopté dans l'ode pindarique; on s'est étonné de sa prédilection pour ce vers impair (voir Faguet, *XVI^e^ siècle*) : Ronsard l'a docilement emprunté à son modèle italien.

réserve peut-être de le faire dans le livre qu'il annonce sur le rythme de la Pléiade. Mais est-ce seulement dans le rythme qu'est l'originalité des sonnets de *Du Bellay*? N'est-ce pas aussi, et surtout, dans la composition? C'est ce que *M. Chamard* aurait bien vu s'il eût comparé les sonnets de l'auteur des *Regrets* soit à ceux des autres poètes de la Pléiade, soit à ceux de Pétrarque, d'Arioste, des sonnettistes vénitiens, des poètes italiens qui avaient fait avant lui de la satire en sonnets. C'est ce qu'il aurait bien vu encore, s'il avait pu examiner la façon dont Du Bellay dans l'*Olive* refond parfois les pièces de ses modèles, resserrant ce qui était diffus, developpant ce qui était grêle, bouleversant tout l'ordre des idées pour amener à la place d'honneur, c'est-à-dire au dernier vers, un joli trait que le poète italien n'avait pas su faire valoir.

*Disons* en terminant que cette nouvelle étude sur Du Bellay est écrite avec la simplicité élégante qui convenait au sujet, que M. Chamard excelle à présenter les problèmes de pure érudition avec une clarté exempte de pédantisme et que, d'ailleurs, il a eu le bon goût de rejeter dans des notes certaines discussions qui auraient alourdi son texte.

JOSEPH VIANEY.

---

**Pascal.** — *L'homme, l'œuvre, l'influence*, par VICTOR GIRAUD, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur de littérature française à l'Université de Fribourg (Suisse). Deuxième édition revue et corrigée. Paris, Fontemoing, 1900, in-16, x-252 pp.

Nous sommes bien en retard avec M. Giraud, et nous éprouvons vraiment quelque honte à signaler seulement sa première œuvre au moment où il nous en donne une seconde non moins remarquable [1]. Nos éloges en auront peut-être plus de prix, confirmés qu'ils sont à l'avance par les éloges de tant d'autres : et cela nous rassure un peu.

M. Giraud avait publié — à trop peu d'exemplaires — les notes d'un cours sur Pascal qu'il avait professé à l'Université de Fribourg durant le semestre d'été 1898. Devant l'accueil que les pascalisants ont fait à cet ouvrage, il s'est décidé à en donner une seconde édition augmentée et plus accessible au grand public. Il faut l'en remercier; car ces 21 leçons, sous leur forme condensée, nous font admirablement connaître la vie, le caractère, les œuvres, les idées, l'influence et les mérites de Pascal. Très bien informé de ce qui a été écrit jusqu'à présent sur son auteur, habile à exposer l'état actuel des questions qui le concernent, M. Giraud nous offre un fidèle résumé et un précieux inventaire de tous les ouvrages qui ont précédé le sien; mais de plus, il abonde en idées personnelles, en réflexions originales toujours intéressantes même si elles peuvent être discutables, et sa sympathie visible pour Pascal donne un attrait de plus à son livre, de la vie à sa science.

Une œuvre pareille, qui apprend tant de choses et suggère tant de pensées, doit être sérieusement discutée et c'est témoigner une haute estime que de présenter à l'auteur quelques observations.

Je n'ai pas le courage de reprocher à M. Giraud la forme qu'il a donnée à son livre, la forme de notes. J'en sais bien les inconvénients : la lecture en est plus aride; les idées parfois restent un peu énigmatiques, trop peu nuancées,

1. Victor Giraud, *Essai sur Taine, son œuvre et son influence*, avec une reproduction du portrait de Bonnat, des extraits de 60 articles de Taine non recueillis dans ses œuvres, des appendices bibliographiques, etc. — 1 vol. in-8°, XXV-322 pages, Collectanea Friburgensia, II[e] série, fasc. I (10[e] de la collection), Fribourg et Hachette, 1901.

et moins vraies peut-être qu'elles ne l'eussent été si l'auteur en les développant y eût apporté les restrictions et les atténuations nécessaires. Mais il a su tirer de cette rédaction austère tous les avantages qu'elle comporte : il y a entassé une masse énorme de faits et d'idées, comprimés pour ainsi dire et réduits à leur plus petit volume; et s'il a fait preuve d'une sorte de dévouement en nous livrant ses notes, j'espère que plus tard il reprendra ce canevas, et nous donnera sur Pascal le livre complet dont il s'est montré capable.

Mais voici d'autres objections que je ferai à M. Giraud au fur et à mesure que son livre m'en offrira l'occasion.

P. 39-40. — Il me semble que M. Giraud exagère un peu la logique et la continuité de la vie de Pascal; il en arrive à présenter la période mondaine de sa vie comme une sorte d'expérience : à l'en croire, « un secret instinct l'avertissait que son expérience de la vie n'était pas complète... qu'il se devait à lui-même et à la logique d'éprouver et d'*épuiser* les diverses conceptions de la vie avant de s'arrêter à une seule »; plus loin (p. 44 et 45), Pascal « veut éprouver... la sagesse purement humaine », il en « prétend faire le tour » et « entre 1652 et 1654, il profite de son court passage dans le monde pour se livrer à une vaste *enquête sur l'homme* ». Que Pascal, pendant son passage dans le monde, ait en effet observé les choses et les hommes, qu'il ait profité plus tard dans son *Apologie* des remarques qu'il avait ainsi amassées, cela est certain. Mais qu'il se soit livré au monde *pour* en tirer ce profit, qu'il ait eu ce « *dessein* plus ou moins conscient » (p. 45) j'en doute fort; M. Giraud lui-même me fournit des arguments contre sa thèse : ne met-il pas en lumière l' « esprit tout séculier » dont Pascal était alors animé (p. 42), et sa « tiédeur » religieuse (p. 46) et la « satiété », les « scrupules de conscience » (p. 48) qu'il n'a pu avoir que s'il s'était vraiment abandonné au monde? Ce sont les Restifs de la Bretonne qui font des *expériences* de ce genre — ou qui le prétendent [1].

P. 52. — En comparant la « conversion » sentimentale de Pascal à la « conversion » sentimentale de Chateaubriand, n'y aurait-il pas lieu de rappeler expressément la différence essentielle qu'il y a eue entre elles? La conversion de Chateaubriand, sentimentale dans son mobile, a été *intellectuelle* dans ses résultats, puisqu'il avait été disciple des philosophes et qu'il a dû revenir à la foi. Pascal, lui, n'a dû revenir qu'à la ferveur, comme le note M. Giraud.

P. 57. — « Pascal *aurait pu aisément* découvrir le calcul des probabilités. » Peut-être; mais ne suffit-il pas de louer Pascal des mérites qu'il a eus sans le louer encore des mérites qu'il aurait pu avoir?

Même page. — On sait que Pascal n'a pas inventé la brouette.

P. 65. — En quel sens M. Giraud entend-il sa phrase que « le Cid est tout imprégné de romantisme comme au reste l'œuvre entière de Corneille »? Accepte-t-il la thèse qu'a soutenue M. Deschanel dans le *Romantisme des Classiques*? Veut-il peut-être parler seulement de « romanesque »? Voilà un cas où il eût été bon de développer sa pensée.

P. 72. — Pascal a-t-il « considéré la polémique des *Provinciales* comme un excellent moyen de préparer et d'intéresser l'opinion » à son *Apologie*? M. Giraud le soutient parce qu'il a toujours ce désir de retrouver la « conti-

1. Je ne comprends pas très bien le parti que M. Giraud prétend tirer du passage qu'il cite de la préface d'Etienne Perier (page 40, note). Après avoir remarqué que Etienne Perier a « atténué » ce qu'il avait à dire sur la période mondaine, M. Giraud soutient qu'il a eu le « sentiment de la continuité » de la vie de Pascal. — Mais Etienne Perier avoue pourtant que Pascal « a été détourné quelque temps de son dessin » apologétique et c'est là précisement ce que M. Giraud tendrait à nier; et si encore cet aveu même est un aveu « atténué », alors Etienne Perier contredit formellement M. Giraud.

auité » et l'unité de la vie de Pascal. Pour moi, sans nier le lien qui rattache la doctrine des *Provinciales* à la doctrine des *Pensées*, je croirais que Pascal a *momentanément renoncé* à son *Apologie* pour combattre les jésuites; il se disposait à lutter contre les ennemis du dehors (impies, juifs, protestants) quand il lui a paru qu'un ennemi intérieur le menaçait, et il a tout quitté pour réduire celui-là : il fallait sauver la maison avant de songer à l'agrandir. Et M. Giraud lui-même me paraît ailleurs (p. 74-75 et 116-117) démontrer qu'il y a un lien moins étroit entre les *Provinciales* et les *Pensées*.

P. 73. — Pascal a-t-il lu deux fois Escobar avant d'écrire les *Provinciales* ou même celles des *Provinciales* qui sont dirigées contre la casuistique? Ou l'a-t-il lu au cours même de la polémique? C'est, je crois, la dernière alternative qui est vraie et il aurait été bon de l'indiquer.

P. 84 et 99. — M. Giraud n'exagère-t-il pas un peu le rôle de Pascal comme « fondateur de la prose et de la littérature classiques »? Jadis, M. Krantz avait ainsi loué — et peut-être surfait — Descartes. Ne pourrait-on pas partager ce mérite entre ces deux écrivains et un certain nombre d'autres bien inférieurs du reste, comme Balzac? Ce sont là, me semble-t-il, des tâches collectives dont nul ne saurait avoir le mérite exclusif.

P. 85. — M. Giraud est-il sûr que les « persécutés » soient toujours et nécessairement jusqu'à la fin de bonne foi? Ne leur arrive-t-il pas, à eux aussi, de s'aigrir, de se laisser aller à la passion, de s'enfoncer dans l'entêtement?

P. 100. — En parlant des *Provinciales*, M. Giraud dit : par elles, « dans le monde, durant un demi-siècle, ont été paralysés les efforts des « libertins »; il y faudra d'ailleurs aussi les *Pensées*. » — Cela est-il vrai des *Provinciales*? N'ont-elles pas au contraire favorisé les libertins, puisque (c'est M. Giraud qui le dit) Pascal y a, « sans s'en douter, fourni des armes, des prétextes et des arguments contre la religion elle-même » (même page, voir aussi les pages 204-205)?

P. 103. — « Ce qui aurait pu arriver si Pascal avait vécu et connu Bossuet. » N'est-ce pas là une question chimérique, insoluble et partant oiseuse?

P. 139. — « S'il a écrit son *Apologie*, c'est presque autant peut-être pour se satisfaire lui-même que pour convertir les autres. » Satisfaire aux exigences de sa charité pour les âmes? sans doute; mais les deux motifs sont inséparables. A les distinguer ainsi, et à les opposer, M. Giraud me paraît enlever aux *Pensées* une partie de leur caractère propre; ce qui domine en elles c'est l'ardeur du prosélytisme. Si Pascal avait voulu « se satisfaire » il eût écrit des méditations, ou même il n'eût rien écrit et se fût livré à des actes de piété, de mortification, etc.

P. 137-140. — N'y a-t-il pas quelque abus dans ces comparaisons entassées de Pascal écrivain avec Taine, Rembrandt, Shakespeare, Milton, Dante, Sainte Thérèse, l'auteur de l'*Imitation*, Bossuet et Hugo? Ce sont de bien grands noms et il y en a beaucoup.

P. 142. — Je ne crois pas que la doctrine janséniste et le dogme de la Prédestination soient incompatibles avec l'idée d'écrire une *Apologie*. Une apologie peut toujours être utile, ne fût-ce que pour préparer les voies et inspirer au lecteur le désir de la grâce; elle peut être précisément le moyen dont Dieu se servira pour ouvrir les yeux à ceux qu'il aura choisis (cf. M. Giraud lui-même, p. 143-144 et les notes, et p. 175 et 177). Si le raisonnement de M. Giraud était exact, le janséniste n'aurait eu que faire de la Bible et de l'Évangile, puisque les impies les lisent sans être convaincus si Dieu ne les éclaire, et que les élus eux-mêmes n'en tirent pas leur lumière mais l'ont reçue par un don gratuit. (Cf la citation de la page 129-130 : « Si ce discours vous plaît. »)

157. Note. — M. Giraud a-t-il vérifié si ce M. de la Mothe-Fénelon « qui n'était pas un théologien » était bien le futur archevêque de Cambrai? En 1670, Fénelon n'avait que dix-huit ans : c'est bien jeune pour un homme

« très habile », au jugement de qui l'archevêque de Paris accorde tant d'importance; et il devait être au moins étudiant en théologie et un peu « du métier ». Il me paraîtrait intéressant de résoudre sûrement la question.

P. 171. — Il me semble que la conception de la nature qu'expose M. Giraud est plus cartésienne que pascalienne. Pascal n'admet pas que Dieu « ait donné une chiquenaude pour mettre le monde en mouvement »; il croit son action toujours présente et toujours nécessaire pour maintenir les lois fixes de la nature; et c'est ainsi que la croyance au miracle s'accorde en lui avec les conceptions du savant : il n'y a pas contradiction entre la permanence des lois de la nature et la possibilité du miracle, puisque cette permanence elle-même est un miracle continu.

P. 206. — Assurément Bossuet, Bourdaloue, Racine, Boileau et La Bruyère, etc., ont cru à la perversité de l'homme; mais ils y auraient cru sans Pascal et je ne crois pas qu'on puisse lui attribuer à ce point de vue la moindre influence; ce n'est pas lui qui a inventé le dogme du péché originel, ce n'est même pas lui qui le leur a fait accepter.

P. 236. — Est-il exact que l'œuvre de Pascal « oriente tout un siècle de notre littérature »? Je crains qu'il n'y ait encore là un excès d'admiration.

Mais si je ne suis pas toujours de l'avis de M. Giraud, et si, comme on l'a vu, je lui cherche des querelles, je suis d'autant moins suspect quand je lui fais les éloges qu'il mérite. Je m'associe sans réserve à ceux que lui a adressés un pascalisant aussi autorisé que M. Boutroux : après avoir directement félicité l'auteur, M. Boutroux présentant le livre à l'Académie des sciences morales en a dit : « Ce sera l'auxiliaire presque indispensable de quiconque voudra s'occuper de Pascal. » Comme nous serions aises et reconnaissants si nous possédions un ouvrage aussi complet, aussi sérieux, aussi remarquable sur tous nos grands écrivains!

G. MICHAUT.

# PÉRIODIQUES

**Amateur d'autographes.** — 15 octobre : Paul Bonnefon, *Les experts en écriture et le procès de Jean-Baptiste Rousseau.* — Félix Chambon, *Les correspondants de Victor Cousin.* — *Lettre de Buffon à Mme Necker.* — 15 novembre : Charles Ma herbe, *Mme de Beaumarchais et Mme de La Marinaie*; *une lettre de Mme de Beaumarchais.* — Félix Chambon, *Les correspondants de Victor Cousin.* — 15 décembre : *Les autographes à l'Exposition de 1900.*

**Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen.** — CV, 1,2 : Mackel, *Beiträge zur franz. Stilistik und Syntax.* — Fr. Lotsch, *Wörterbuch zu modernen französischen Schriftstellern* (Lamprecht). — H. Tardel, *Das englische Fremdwort in der modernen franz. Sprache* (R. Tobler). — Lené, *Des substantifs postverbaux dans la langue française* (A. Tobler).

**Berichte des freien Deutschen Hochstifts zu Frankfurt am Main.** — XVI, 2 : Caro, *Edmond Rostands Cyrano von Bergerac.*

**Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire.** — 15 octobre : Louis Morin, *Les Garnier imprimeurs et libraires à Troyes.* — L'abbé Tougard, *Un débris de la bibliothèque de Napoléon.* — Gaston Duval, *Le musée centennal de la reliure à l'Exposition universelle* (suite). — J.C Wiggishoff, *Imprimeurs et libraires parisiens, correcteurs, graveurs, fondeurs; particularités oubliées ou peu connues* (1470-1600) (suite). — 15 octobre : Ernest Courbet, *Recherches sur Mlle de Gournay* (2e article). — Louis Morin, *Les Garnier imprimeurs et libraires à Troyes* (fin). — Henri Cordier, *Notules sur Chateaubriand.* — J. C. Wiggishoff, *Imprimeurs et libraires parisiens, correcteurs, graveurs et fondeurs; particularités oubliées ou peu connues* (1460-1600) (fin). — Georges Vicaire Revue *de publications nouvelles.* — 15 décembre : le vicomte de Spoelberch de Louvenjol, *Une pièce de vers de M. de Latouche adressée à Mme Desbordes-Valmore.* — Frédéric Lachèvre, *La Lune parlante, poème nocturne de Saint-Amant.* — Gaston Duval, *Le musée centennal de la reliure à l'Exposition universelle* (fin). — *Les Mazarinades de la bibliothèque Mazarine.* — Georges Vicaire, Revue *de publications nouvelles.*

**Le Correspondant.** — 10 septembre : Henri Chantavoine, *Le roman français au XIXe siècle.* — 25 septembre : *Le journal intime de Mgr. Dupanloup.* I. — L. de Lanzac, *Les souvenirs du comte de Salaberry sur la Restauration.* — *Les œuvres et les hommes, courrier mensuel de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 octobre : L. Dufougeray, *Lettres inédites du duc de Bourgogne.* — L. Dulot, *La critique catholique en Belgique*; *M. Eugène Gilbert.* — 25 octobre : Fr. Marie-Léon Serrant, *L'abbé de Rancé et Jacques II d'Angleterre, d'après des lettres inédites.* — *Les œuvres et les hommes, courrier mensuel de la littérature, des arts et du théâtre.* — 25 novembre : E. Lecanuet, *Montalembert et les préliminaires du coup d'état du 2 décembre.* — 10 décembre : E. Lecanuet, *Montalembert et le coup d'état du 2 décembre*, II. — François Carry, *Les Pensées de Léopardi, d'après une publication posthume.* — Denys Cochin, *La vie et l'œuvre de Pasteur.* — 25 décembre : E. Lecanuet, *Montalembert.* III. *Le lendemain du coup d'état.* — *Les œuvres et les hommes, courrier mensuel de la littérature, des arts et du théâtre*; *Le XIXe siècle.*

**Cultura.** XVIII, 20 : Pinvert, *Grévin* (A. Chialvo). — Filon, *De Dumas à Rostand* (C. Calisse). — XIX, 3 : Champion, *Introduction aux Essais de Montaigne* (Ebi).

**Der Katholik.** — XXI, 10 : Boutié, *Fénelon* (Bellesheim).

**Deutsche Literaturzeitung.** — N° 32 : Ritter, *Notes sur M^me^ de Staël* (Becker). N° 34 : *Vauvenargues* (Ronsohoff). — N° 35 : Kugel, *Untersuchungen zu Molieres Medecin malgré lui und seine Hauptquellen* (Mahrenholtz).

**Die neueren Sprachen.** — VIII, 5 : K. Meier, *Die Behandlung des Textes von* M^lle^ de la Seiglière *in drei verschiederen Schulausgaben.*

**Journal des débats politiques et littéraires.** — 17 septembre : René Doumic, *La semaine dramatique.* — 20 septembre : Émile Gebhart, *A propos d'un roman sur l'éducation des jeunes filles.* — 22 septembre : Maurice Muret, *Une opinion allemande sur la réforme de l'ortographe.* — Henri Guerlin, *Le théâtre populaire poitevin.* — 24 septembre : René Doumic, *La semaine dramatique*; *le théâtre de Ponsard.* — 1^er^ octobre : René Doumic, *La semaine dramatique.* — 2 octobre : *Une préfaee de M. Paul Bourget.* — 2 octobre : Maurice Muret, *Entretiens avec Tolstoi.* — 5 octobre : Ernest Seillière, *Un roman politique en Allemagne.* — 7 octobre : André Beaunier, *Poètes nouveaux*; *Francis Jammes.* — 8 octobre : René Doumic, *La semaine dramatique.* — 10 octobre : Émile Gebhart, *Un Juvénal espagnol* (Jovellanos). — 12 octobre : André Beaunier, *Poètes nouveaux*; *Max Elskamp.* — 15 octobre : René Doumic, *La semaine dramatique.* — 17 octobre : André Beaunier, *Poètes nouveaux*; *Thomas Braun.* — 22 octobre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 24 octobre : *Alfred de Musset au café de la Régence.* — 27 octobre : Henri Bidou, *La séance publique des cinq Académies.* — 29 octobre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 30 octobre : Henri Chantavoine, *La Réverie.* — 31 octobre : Maurice Muret, *Une pièce nouvelle de M. Sudermann.* — Henri Welschinger, *La caisse des théâtres* (1804-1814). — 5 novembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — Maurice Spronck, *Les lettres à la fiancée* (Victor-Hugo à Adèle Foucher). — 7 novembre : Michel Bréal, *Max Muller.* — 12 novembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — S., *M. Albert Mérat.* — 18 novembre : Henri Bidou, *La vente des Charmettes.* — 19 novembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 20 novembre : A.B., *M. Renouvier.* — 21 novembre : J. Bourdeau, *L'imagination créatrice.* — 24 novembre : Henri Chantavoine, *A l'Académie française* (séance publique annuelle). — 26 novembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 30 novembre : Albert-Émile Sorel, *Auteurs et amateurs d'authographes.* — 1^er^ décembre : André Lichtenberger, *A propos de critique d'art.* — 2 décembre : Henri Welschinger, *La caisse des théâtres* (1804-1814) (2^e^ article). — Georges Picot, *Séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques*; *notice historique sur la vie et les travaux de M. Léon Say.* — 3 décembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — Francis Charmes, *M. Léon Say.* — 10 décembre : S.. *Nouvelles* (par M. Paul Bourget). — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 14 décembre : Albert-Émile Sorel, *L'amour du feuilleton.* — 16 décembre : Maurice Demaison, *Une œuvre inédite de Flaubert.* — 17 décembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — S., « *L'heureux ménage* » (par M. Marcel Prévost). — 20 décembre : Henry Welschinger, *Napoléon et Tacite.* — 24 décembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 27 décembre : A. Albert-Petit, *La simplification de l'orthographe.* — Maurice Demaison, *L'histoire par l'image.* — 26 décembre : Francisque Rochez, *Carlat et la reine Margot.* — 29 décembre : *Le rapport de M. Hanotaux sur l'ortographe.* — 31 décembre : Émile Faguet, *La semaine dramatique.*

**Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte der romanischen Philologie.** — IV, 1896, 6 : *Romanische Kulturgeschichte,* 1891-1896 (Alwin Schultz). — *Romanische Kunstgeschichte, Bildende Künste* 1881-1896 (Alwin Schultz). *Musikgeschichte* (B. Röttgers). — *Französische Literatur seit circa 1630*

(R. Mahrenholtz). — *Rousseau* (E. Ritter). — *Französische Literatur der gegenwart* (Heller).

**Literarisches Centralblatt.** — N° 31 : Garrison, *Théophile et Paul de Viau.* N° 34 : Betz, *La littérature comparée.* — N° 36 : Hatzfeld, Darmesteter, Thomas, *Dictionnaire général de la langue française.*

**Literaturblatt für germanische und romanische Philologie.** — N° 10 : Ledieux, *Glossaire du patois de Démuin* (Horning). — Fertiault, *Dictionnaire du langage populaire verduno-chalonais* (Horning). — *Glossaire des parlers du Bas-Maine* (Horning). — Texier, *Virgilo Limouzi, Poèmes en vers limousins* (Koschwitz). — N° 11 : Beyer, *Französische Phonetik* (Sütterlin). — J.J. Olivier, *Voltaire et les comédiens interprètes de son théâtre* (Schneegans). — N° 12 : Thierkopf, *Swifts Gulliver und seine französischen Vorgaenger* (Glöde). — Alain Chartier, *Le Curial, p. Heuckenkamp* (Söderhjelm). — Plattner, *Grammatik der französischen Sprache* (von Sallwürk).

**Neue philologische Rundschau.** — N° 20 : Ploetz, *Voyage à Paris* (H. Bahrs).

**Neuphilologisches Centralblatt.** — XIV, 9 : Lotsch, *Zum Sprachgebrauch moderner franz. Schriftsteller.*

**Mercure de France.** — Janvier 1900 : Rémy de Gourmont, *Les mots et les idées.* — Jules de Gaultier, *Frédéric Nietzsche.* — Février : Peer Eketrae, *Le génie et le bonheur dans l'œuvre d'Ibsen.* — Mars : Gabriel de Lautrec, *Définition de l'humour.* — Rémy de Gourmont, *La destinée des langues.* — Jean Otokar, *La poésie moderne tchèque.* — Mars : M. Savarit, *La poésie et les poètes polonais contemporains.* — Juin : R. de Bury, *Les amours de Chopin et de George Sand.* — Août : Henri de Régnier, *Poètes d'aujourd'hui et poésie de demain.* — Septembre : Alfred Vallette, *Albert Samain.* — L.-R. Richard, *Le roman expérimental.* — Zrinyi Janos, *Le récent rapprochement intellectuel entre la Hongrie et la France.* — Alphonse Germain, *Botticelli et la Divine Comédie.*

**Nouvelle Revue.** — 1er octobre : Léon Charpentier, *Le théâtre et la littérature dramatique chez les Chinois.* — Léo Claretie, *Paul Verlaine.* — Eugène Morel, *Oberammergau.* — Charles M. Limousin, *La réforme de l'orthographe.* — Jules Case, *Revue dramatique.* — 15 octobre : Gustave Kahn, *Gabriel Vicaire.* — Charles Hastings, *Le théâtre moderne en Angleterre.* — Jules Case, *Revue dramatique.* — 1er novembre : Jules Case, *A l'Odéon.* — 15 novembre : Edmond Lemaigre, « *Quo vadis?* » (par Henrik Sienkiewicz). — Charles Méré, *Le classicisme de Balzac.* — 15 novembre, 1er et 15 décembre : Jules Case, *Revue dramatique.*

**La Quinzaine.** — 1er août : Fernand Farjenel, *L'esprit philosophique des lettrés chinois.* — Jean Lionnel, *Chronique littéraire : De « Sous l'œil des barbares » à « l'Appel au soldat ».* — 16 août : Victor Giraud, *Essai sur Taine, son œuvre et son influence* : II. *Le logicien.* — Abbé L. Follioley, *Une nouvelle édition classique des sermons de Bossuet.* — 16 septembre : Victor Giraud, *Essai sur Taine, son œuvre et son influence : Le poète.* — 1er octobre : Henri Joly, *Louis Petit de Julleville.* — Hippolyte Parigot, *Stendhal.* — 16 octobre : Gustave Le Poittevin, *La liberté de la Presse depuis la Révolution.* VI. — Hippolyte Parigot, *Stendhal* (fin). — Jean Lionnel, *Chronique littéraire : Poésie moderne.* — 16 novembre : Eugène Tavernier, *Vladimir Soloviev.* — Victor Giraud, *Essai sur Taine, son œuvre et son influence* (fin).

**Rassegna nazionale.** — CXII, : V. Grimaldi, *André Chenier et Giuseppe Parini.*

**Revue blanche.** — 1er février 1900 : Michel Arnauld, *Sur quelques idées de M. Paul Bourget.* — 15 mars : *Lettres de Sophie Arnould à Madame Verniquet.* — 1er mai : Adrien Souberbielle, *Comment on traduit Tolstoï.* — 1er juin : J.-L. de Janasz, *L'auteur de « Quo vadis? »* (Henrik Sienkiewicz). — 15 août : Raoul Chélard, *Le style hongrois et les nationalités.* — 1er septembre : Saint-Pol. Roux, *Verlaine le pâtre.* — 15 septembre : Michel Arnauld, *Frédéric Nietzsche*

**Revue bleue.** (Revue politique et littéraire). — 22 septembre : Georges Grappe, *Portraits contemporains : Albert Samain.* — Barzellotti, *Taine et le réalisme.* — Ernest-Charles, *La Presse.* — 29 septembre; Émile Faguet, *Montaigne, d'après un ouvrage récent* (par M. Edme Champion). — 6 octobre : Léon Séché, *La famille maternelle d'Alfred de Vigny.* — Ernest-Charles, *Les critiques d'art et les critiques artistes.* — 13 octobre : Émile Faguet, *Michelet et Quinet.* — André Beaunier, *Poètes contemporains : Émile Verhaeren.* — 20 octobre : Paul Stappfer, *Agrippa d'Aubigné et Victor Hugo.* — Maurice Henriet, *La première d' « Iphigénie ».* — 27 octobre ; Ernest-Charles, *Silhouettes parisiennes : M. Pierre Veber.* — 3 novembre : Zadig, *Silhouettes parisiennes : M. Jean Jullien.* — 10 novembre : R. Vallery-Radot, *La vie de Pasteur, enfance et jeunesse.* — Victor Barrucand, *Portraits contemporains : Madame Jean Bertheroy.* — 17 novembre : Gustave Lanson, *Les débuts de l'imprimerie à Paris.* — J. du Tillet, *Théâtres : Gymnase, « la Poigne »* (par M. Jean Jullien). — 24 novembre : Pierre Barbera, *Le rôle de la presse dans l'affranchissement de l'Italie.* — 1er décembre : le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, *La genèse d'un roman de Balzac, « les Paysans, » lettres et fragments inédits* (2e partie). — Paul Stappfer, *Agrippa d'Aubigné et Victor Hugo* (fin). — J. du Tillet, *Théâtres : Théâtre Antoine, « Sur la foi des étoiles »* (par M. Gabriel Trarieux). — 8 décembre : le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, *La genèse d'un roman de Balzac « les Paysans, » lettres et fragments inédits* (suite). — Zadig, *Silhouettes parisiennes : M. Maurice Montégut.* — J. de Tillet, *Théâtres : Comédie-Française, « Alkestis »* (par M. Georges Rivollet). — 15 décembre : le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, *La genèse d'un roman de Balzac, « les Paysans, » lettres et fragments inédits* (suite). — J. du Tillet, *Théâtres : Gymnase, « la Bourse ou la vie »* (par M. Alfred Capus). — 22 décembre : le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, *La genèse d'un roman de Balzac, « les Paysans, » lettres et fragments inédits* (fin). — J. du Tillet, *Théâtres : Odéon, « Château historique »* (par MM. Alexandre Bisson et Berr de Turique). — 29 décembre : Ernest-Charles, *Les comédiens.*

**Revue Bossuet.** — 25 juillet; E. Levesque, *Examen d'une nouvelle explication du mystère de l'Eucharistie, opuscule inédit de Bossuet précédé d'une introduction.* — A. M. P. Ingold, *Bossuet et l'édition bénédictine de Saint-Augustin.* — Ernest Jovy, *Bossuet et la Visitation de Meaux.* — 25 octobre; E. Levesque, *Lettres de Bossuet tirées des archives du Vatican.* — Le P. E. Griselle, *Bossuet abbé de Saint-Lucien-les-Beauvais, d'après sa correspondance inédite* (suite). — *Pièces relatives à la Sorbonnique de Bossuet.* — *Extraits des procès-verbaux des visites pastorales faites par Bossuet* (suite).

**Revue critique d'histoire et de littérature.** — N° 40 : P. Brun, *Henry Beyle-Stendhal* (A.-C.) — N° 41 : Windenberger, *La république fédérative de Rousseau* (A. Espinas). — N° 43 : Pinvert, *Lazare de Baïf* (R. Rosières). — Ritter, *Victor Cherbuliez* (A.-C.). — N° 44 : G. de Beaumont, *Paroles d'un vivant* (E.). — N° 45 : Du Bled, *La société française du XVIe au XXe siècle* (R. Rosières.) — Saint-Simon, *Mémoires*, p. Boislisle, XIV (Lacour-Gayet). — Godefroy, *La lettre P du complément du dictionnaire* (A. Delboulle). — N° 49 : Raoul Rosières (*Notice nécrologique*). — N° 50 : *Comment a vécu Stendhal*, par Stryienski (P. Brun). — Boulanger, *Clemangis et Jacques de Nouvion* (A. C.).

**Revue de Paris.** — 1er octobre; Henri Lichtenberger, *La France et l'Allemagne jugées par Nietzsche.* — 1er novembre; Mary-James Darmesteter, *Thackeray.* I. — 15 novembre; J. Lemoine, *Les évêques de France et les protestants* (1698). — Mary-James Darmesteter, *Thackeray.* II. — 15 décembre; Emile Bréal, *Un nouveau dictionnaire de la langue française* (par Adolphe Hatzfeld, Arsène Darmesteter et Antoine Thomas).

**Revue des Deux Mondes.** — 1er octobre; Léon Séché, *Un poète breton : Emile Péhant.* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : à propos de la mort de Nietzsche.* — 15 octobre; Ferdinand Brunetière, *L'œuvre littéraire de Calvin.*

— René Doumic, *Revue littéraire : Trois poètes* (Louis Ratisbonne, Gabriel Vicaire, Albert Samain). — 15 novembre; René Doumic, *Revue littéraire : une biographie de savant* (La vie de Pasteur). — 1er décembre; Ferdinand Brunetière, *L'âme américaine, d'après un livre canadien.* — René Doumic, *Revue dramatique : Alkestis* (par M. G. Rivollet); *La guerre en dentelles* (par M. Georges d'Esparbès); *Sylvie ou la curieuse d'amour* (par M. Abel Hermant); *La Poigne* (par M. Jean-Jullien); *La main gauche* (par M. Pierre Veber). — 15 décembre; Ferdinand Brunetière, *La Pléiade française.* I.

**Revue encyclopédique.** — 22 septembre; B.-H. Gausseron, Casimir Stryienski, A. Bonneau, L. Coquelin, *Revue littéraire.* — 6 octobre; Marcel Ruedel, Pierre Brun, Albert Pingaud, G. Silvestre de Sacy, Gustave Regelsperger, Félix Bouvier, Henri Welschinger, *Revue historique.* — 13 octobre; Gustave Geffroy, *Revue dramatique.* — Charles Le Goffic et B.-H. Gausseron, *Revue littéraire.* — 3 novembre; *L'Université de Paris* (numéro spécial). — 10 novembre; André Le Glay, Gustave Lejeal, Abel Rigault, Albert Pingaud, Louis Farges, Henri Welschinger, *Revue historique.* — 17 novembre; M. Quellien, *Gabriel Vicaire.* — B.-H. Gausseron, *Robert-Louis Stevenson.* — 8 décembre; Ch. Le Goffic, B.-H. Gausseron, Hugues Rebell, *Revue littéraire.* — Gustave Geffroy, *Revue dramatique.* — 15 décembre; Maurice Wolff, *Le Mystère de la Passion à Oberammergau.* — 22 décembre; B.-H. Gausseron, Georges Pellissier, Louis Coquelin, *Revue littéraire.* — Gustave Geffroy, *Revue dramatique.*

**Revue hebdomadaire.** — 1er septembre; Fernand Calmettes, *Leconte de Lisle et ses amis* (Deuxième partie, IV). — Henri Bordeaux, *Les livres et les mœurs : romanciers et conteurs.* — 8 septembre; Fernand Calmettes, *Leconte de Lisle et ses amis* (Deuxième partie, V, fin). — Maurice Talmeyr, *La question de l'orthographe.* — 22 septembre; Rémy de Gourmont, *La question de l'orthographe.* — 29 septembre; Henry Bordeaux, *Les livres et les mœurs : poètes d'aujourd'hui.* — 27 octobre; R.-P. Didon, *Lettres de Corbara.* I. — Henry Bordeaux, *Les livres et les mœurs : les premiers romans de M. Paul Bourget.* — 3 novembre; R.-P. Didon, *Lettres de Corbara.* II (fin). — 10 novembre; R.-M. Ferry, *Chronique dramatique* : « *La guerre en dentelles* »; « *la Poigne* ». — 24 novembre; Jules Auffray, *La « Divine comédie » : traducteurs anciens et modernes.* — 8 décembre; R.-M. Ferry, *Chronique dramatique : « Alkestis »; « Sylvie ou la curieuse d'amour ».* — Henry Bordeaux, *Les livres et les mœurs : essais de critique et romans.* — 15 décembre; Rémy de Gourmont, *Quelle est la valeur de l'instruction?* — 22 décembre; Henry Bordeaux, *Les livres et les mœurs* : « *Dominique* ».

**Rivista d'Italia.** — III, 3 : *Lettere inedite di G. Mazzini a Giorgio Sand.*

**Le Temps.** — 16 septembre; Gustave Deschamps, *La vie littéraire : commentaire de « la Chanson de Roland ».* — 17 septembre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 23 septembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : au pays de « Ramuntcho ».* — 24 septembre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 26 septembre; *Louis Ratisbonne.* — 30 septembre, Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les collaborateurs de Loti.* — 1er octobre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 5 octobre; *Une thèse française en Finlande* (sur la langue de Flaubert). — 7 octobre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Victor Hugo en voyage.* — 8 octobre, Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 13 octobre, Adolphe Brisson, *Promenades et visites : Deux chansonniers, Gustave Nadaud et Eugène Pottier* (documents inédits). — *Maison à vendre* (les Charmettes). — 14 octobre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Victor Hugo en Espagne.* — *Les gloires du théâtre au XIX siècle : une exposition de portraits d'artistes.* — 15 octobre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 20 octobre; Adolphe Brisson, *Portraits intimes : M. Georges d'Esparbès.* — Gaston Jougla, *La vie de Pasteur.* — 21 octobre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la rentrée des livres.* — 25 octobre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 28 octobre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : une nouvelle*

« *Henriade* ». — 27 octobre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — *Le prix des livres.* — 2 novembre; *Lettres à la fiancée* (de Victor Hugo). — 4 novembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : l'ironie de M. Pierre Veber.* — 5 novembre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 11 novembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : revue rétrospective du roman français.* — 12 novembre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 16 novembre; *Un collège d'esthétique.* — 18 novembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : une étude de femme.* — 19 novembre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 21 novembre; Léon Cléry, *Charles Desmaze.* — 24 novembre; Henry Michel, *Académie francaise : le discours de M. Jules Lemaitre* (sur les prix de vertu). — 25 novembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : au siècle passé* (Garat). — 26 novembre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 2 décembre ; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Tristan et Yseult en la langue française.* — 3 décembre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 4 décembre; Eugène Lautier, *Victor Hugo et Adèle Foucher.* — 6 décembre; Adolphe Brisson, *Portraits intimes : Antoine.* — 9 décembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : causerie sur le mouvement de la librairie.* — 10 décembre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 26 décembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les femmes et la beauté.* — 17 décembre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — Albert Sorel, *Pascal, par Emile Boutroux.* — 19 décembre; Adolphe Brisson, *Portraits intimes : Alexandre Brisson.* — 23 décembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : fin de siècle.* — 24 décembre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale. — Et la réforme de l'orthographe?* — 30 décembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les ancêtres de Pasteur.* — 31 décembre; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.*

**Vom Fels zum Meer.** — XIX, 22 : Ertl, *Mistral.*

**Zeitschrift für das Realschulwesen.** — XXV, 9 : Ferd. Wawra, *Etymologische Bemerkungen zu Körting's Formenbau des französischen Nomens.*

**Zeitschrift für französische Sprache und Literatur.** — XXII, 5 7 : E. Dannheisser, *Alexandre Dumas fils und die Frauenemancipation.* — M. V. Young, *Molieres Stegreifkomödien im bes. Le médecin volant.* — Haas, *Die Justine und Juliette des Marquis von Sade.*

**Zeitschrift für Gymnasialwesen.** — LIV, 7 : Welter, *Federi Mistral* (Krause).

**Zeitschrift für Realschulwesen.** — XXV, 8 : Welter, *Federi Mistral, der Dichter der Provence* (Frank).

# LIVRES NOUVEAUX

**Amphoux** (Henri). *Michel de l'Hôpital et la liberté de conscience au* XVI^e^ *siècle. Paris, Fischbacher.* In-8, de 440 p.

**Aubery**, S.-J. (Le P. J.-H.). *Barbotan en Armagnac*, poème latin publié pour la première fois avec traduction française et notice préliminaire par Léonce Couture. *Auch, Foix.* In-8, de 28 p. (Extrait de *la Revue de Gascogne.*)

**Avenel** (Henri). *Histoire de la presse française depuis 1789 jusqu'à nos jours.* Rapport au ministre du commerce. (Exposition universelle de 1900.) *Paris, Flammarion.* In-8, de 892 p. Prix : 25 fr.

**Banti** (Ch.). *George Sand et son théâtre ideal. Milan, Magnaghi.* In-8°, de 30 p. 2 fr.

**Barnaud** (Jean). *Jacques Lefèvre d'Etaples, son influence sur les origines de la Réformation française.* Thèse. *Cahors, Constant.* In-8, de 124 p.

**Barzellotti** (Giacomo). *La philosophie de H. Taine* Traduit de l'italien par Auguste Dietrich. *Paris, Alcan.* In-8, de XXVII-449 p.

**Bayle** (Gustave). *La question de l'imprimerie à Avignon en 1444 et 1446. Nîmes, Chastanier.* In-8, de 90 p. (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Nîmes*).

**Bellaigue** (Camille). *Impressions musicales et littéraires. Paris, Delagrave.* In-18 jésus, de 451 p.

**Biré** (Edmond). *Etudes d'histoire et de littérature. Lyon, Vitte.* In-8, de 356 p.

**Boileau**. *Le Lutrin*, poème héroï-comique publié avec une notice et des notes par Ferdinand Brunetière. *Paris, Hachette.* Petit in-16, de 51 p.

**Bourdaloue**. *Sermons inédits*, d'après des recueils contemporains, publiés et annotés par le P. Griselle, S.-J. IV : In die Annuntiationis. *Paris Sueur-Charruey.* In-8, de 24 p.

**Bourdaloue**. *Sermons inédits*, d'après des recueils contemporains, publiés et annotés par le P. Griselle, S.-J. VIII : Discours pour une profession religieuse. *Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 24 p.

**Bourget** (Paul). *Pages choisies*, avec introduction par Gustave Toudouze. *Paris, Armand Colin.* In-16, de XXVI-332 p. Prix : 3 fr. 50.

**Boutroux** (Emile). *Pascal. Paris, Hachette.* In-16, de 207 p. et portrait. Prix : 2 fr. (Les grands écrivains français.)

**Catalogue** *général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.* (Auteurs) Tome III. *Paris, Imprimerie nationale.* In-8, de 1224 p.

**Cazac** (H.-P.). *Lamartine au lycée national de Mâcon.* Inauguration du buste du poète, le 27 mai 1900. *Mâcon, Gerbaud.* In-8, de 133 p. et 1 p. (Extrait des *Annales de l'Académie de Mâcon.*)

**Chateaubriand**. *Œuvres choisies : le Génie du christianisme. Paris, la Bonne Presse.* 2 vol. in-8 : t. I, XXXII-467 p.; t. II, 412 p. Prix : 1 fr. le vol.

**Chateaubriand**. *Les Martyrs.* Livres VI, publié avec une notice biographique, une introduction et des notes par L. Mabilleau. *Paris, Hachette.* In-16, de 63 p. Prix : 0. 75.

**Claudin** (A.). *Histoire de l'imprimerie en France au* XV^e^ *et au* XVI^e^ *siècle.* Tome Ier. *Paris, Imprimerie nationale.* Grand in-4°, de XXIV-490 p.

**Clouzot** (Henri). *Les représentations dramatiques dans les collèges poitevins. Niort, Lafolye.* Petit in-4° de 33 p. (Extrait de *la Revue du Bas-Poitou.*)

**Comment** *a vécu Stendhal.* Préface de Casimir Stryienski. *Paris, Villerelle.* Grand in-12, de XIII-215 p. et portrait inédit en héliogravure. Prix : 3 fr. 50.

**Corneille.** *Polyeucte, martyr.* Tragédie chrétienne publiée conformément au texte de l'édition des grands écrivains de la France, avec notices, analyses et notes philologiques et littéraires par L. Petit de Julleville. *Paris, Hachette.* Petit in-16, de 183 p. Prix : 1 fr.

**Coudere** (Camille). *Œuvres inédites de Pierre de Blarru et documents sur sa famille. Besançon, Jacquin.* In-8, de 22 p. (Extrait du *Bibliographe moderne.*)

**Courteault** (Henri). *Une idylle au* XVIII^e^ *siècle : Mademoiselle Aissé et le chevalier d'Aydie. Mâcon, Protat.* In-8, de 38 p.

**Daudet** (Alphonse). *Pages choisies*, avec une introduction par Gustave Toudouze. *Paris, Armand Colin.* In-16, de 420 p. Prix : 3 f. 50.

**Decombe** (Lucien). *Les comédiens italiens à Rennes au* XVIII^e^ *siècle. Rennes Prost.* In-8, de 11 p. (Extrait du *Bulletin de la société archéologique d'Ille-et-Vilaine*).

**Degenhardt** (E). *Die Metapher in den Dramen Victor Hugo's.* II. *Programme de Wiesbaden.* In-4°, de 47 p.

**Delmont** (l'abbé Th.). *Le dernier historien de Bossuet. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 110 p. (Extrait de *la Revue de Lille.*)

**De Rosa** (Lu.). *Shakespeare, Voltaire e Alfieri e la tragedia Cesare. I. Camerino, Savini.* In 8° de 389 p. 5 fr.

**Desazars de Montgailhard** (le baron). *Le Père Didon.* Notes biographiques et souvenirs intimes. *Toulouse, Privat.* In-16, de 61 p. Prix : 0. 50.

**Diederich** (B). *Alphonse Daudet, sein Leben und seine Werke. Berlin, Schwetschke.* In-8° de 527 p. 6 fr. 25.

**Dumas** (Louis). *Victor Cousin et le mysticisme. Cahors, Constant.* In-8, de 48 p.

**Dumoulin** (Joseph). *Vie et œuvre de Fédéric Morel, imprimeur à Paris depuis 1557 jusqu'à 1583. Paris, Picard.* In-8, de 292 p. et grav. dans le texte et hors texte. Prix : 10 fr.

**Ernst** (K.). *Die Evolutions theorie des französischen Literatur-historikers Ferdinand Brunetière.* Programme de Lubeck. In-4°, de 28 p.

**Froissart** (Jean). *Meliador*, roman comprenant les poésies lyriques de Wenceslas de Bohême, duc de Luxembourg et de Brabant, publié pour la première fois par Auguste Longnon. *Paris, Firmin-Didot.* Tome III. In-8, de 389 p. (Société des anciens textes français).

**Garsou** (Jules). *L'évolution napoléonienne de Victor-Hugo sous la Restauration. Paris, Paul.* In-8, de 14 p.

**Ginot** (Emile). *Une satire anonyme du Poitevin Jean de Sainte-Marthe. Niort, Clouzot.* In-8, de 16 p. (Bibliothèque du Mercure poitevin.)

**Glachant** (Paul et Victor). *Une comédie anonyme et inédite de 1846.* Olympe Dunoyer ou la Jeunesse de Voltaire, comédie en deux actes et en vers libres, publiée avec une introduction et des notes. *Paris, Ollendorff.* In-16, de XVII-123 p. Prix : 3 fr.

**Gosse** (Edmund). *Littérature anglaise.* Traduction d'Henry D. Devray. *Paris, Armand Colin.* In-8, de XIV-428 p.

**Gragger** (J.). *Le français comparé à l'allemand par rapport à la brièveté de l'expression.* I. Programme de Graz, In-8° de 43 p.

**Griselle**, S.-J. (Le P. E.). *Les phases du sermon de Bourdaloue pour le jour des morts. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, 31 p. (Extrait de *la Revue de Lille.*)

**Guesnon** (A.). *La satire à Arras au* XIII^e^ *siècle. Paris, Bouillon.* In-8, de 123 p. (Extrait du *Moyen-Age.*)

**Hastings** (Charles). *Le Théâtre français et anglais, ses origines grecques et latines* (drame, comédie, scène et acteurs). Lettre préface de M. Victorien Sardou. *Paris, Firmin-Didot.* In-8, de XX-281 p. Prix : 7 fr. 50.

**Heilgenfeld.** (Bernh.). *La correspondance entre Racine et Boileau*, I. Programme de Wohlau. In-4° de 18 p.

**Jacquet** (René). *Notre maître Maurice Barrès. Paris, Per Lamm.* In-16, de 269 p. et portrait. Prix : 3 fr. 50.

**Johanet** (A.). *Le barreau d'Orléans au* XIX^e^ *siècle* (1800-1900). *Orléans, Michen.* In-8, de x-205 p.

**Joly-Lambert** (A.). *Préface de « Melænis » et notice sur les variantes manuscrites de Bouilhet et sur les corrections de Flaubert. Evreux, Hérissey.* In-8, de 40 p.

**Jovy** (Ernest). *Bossuet et la visitation de Meaux*, d'après quelques lettres circulaires de ce monastère. *Vitry-le-François, Tavernier.* In-8, de 20 p.

**Jovy** (Ernest). *François Tissart et Jérôme Aléandre.* Contribution à l'histoire des origines des études grecques en France. 2^e^ fascicule : Premier séjour d'Aléandre à Paris (1508-1510) ; Aléandre à Orléans (1510-1511). *Vitry-le-François, Tavernier.* In-8, de 143 p.

**Kohler** (G.). *Die Alliteration bei Ronsard. Leipzig, Deichert.* 4 f. 50.

**Lacreille** (C.). *Pierre de Boissat (1603-1662) et le mouvement littéraire en Dauphiné, Grenoble, Allier.* In-8, de 158 p. (Extrait du *Bulletin de l'Académie delphinale*).

**Lebrun** (C.). *Souvenirs intimes du P. Gratry, Henri Lasserre. Paris, Téqui.* In-8, de 63 p.

**Lecigne** (l'abbé C.). *H. de Bornier. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 44 p. (Extrait de la *Revue de Lille*).

**Lee Neft** (Théodore). *La Satire des femmes dans la poésie lyrique française du moyen-âge*, Thèse. *Paris, Girard et Brière.* In-8, de x-122 p.

**Leopardi** (Giacomo). *Pensées choisies.* Traduction française par L. CARAMELLI. *Grenoble, Gratier.* In-16, de 70 p.

**Lettres** *choisies du XVII^e^ siècle*, par MM. E. HERRIOT et M. ROUSTAN. *Paris, Delagrave.* In-18 jésus, de 535 p.

**L'Hermite** (Tristan). *Le Parasite*, comédie (1^re^ partie). Texte collationné sur l'exemplaire de la Bibliothèque nationale par Edmond GIRARD. *Paris, Girard.* Petit in-8, de 16 p. et p. 1 à 68. (*Les cahiers d'un bibliophile*, 1^er^ fascicule).

**Longhaye**, S. J. (Le P. G.). *XIX^e^ siècle, esquisses littéraires et morales.* Première période (1800-1830) : Renouveau chrétien (Introduction ; les « Causes » de la littérature moderne ; Chateaubriand ; M^me^ de Staël ; J. de Maistre ; Bonald ; Lamennais ; Lamartine). *Paris, Retaux.* In-18 jésus, de 426 p.

**Mandrot** (B. de). *L'autorité historique de Philippe de Commynes. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 56 p. (Extrait de *la Revue historique.*)

**Maze** (Daniel). *Le droit de réponse* (thèse). *Paris, Pédone.* In-8 de 183 p.

**Mehring** (S. F. *Die französische Lyrik im XIX Jahrhundert. Grossenhain, Baumert et Rouge.* 2 fr. 50.

**Molière.** *Les Femmes savantes*, comédie, publiée conformément au texte des Grands écrivains de la France avec une vie de Molière, une notice, une analyse et des notes par G. LANSON. *Paris, Hachette.* Petit in-16, de 192 p. Prix : 1 fr.

**Monnier** (Elie). *Etude sur les idées sociales de Vinet. Cahors, Constant* In-8, de 84 p.

**Montaigne.** *Les Essais*, accompagnés d'une notice sur sa vie et ses ouvrages, d'une étude bibliographique, de variantes, de notes, de tables et d'un glossaire par E. COURBET et Ch. ROYER. Tome V. *Paris, Lemerre.* In-8, de cc. 375 p. et portrait. Prix : 10 fr.

**Morel** (Eugène). *Le congrès de l'art théâtral. Versailles, Cerf.* In-8, de 12 p. (Extrait de *la Revue d'art dramatique.*)

**Morel Fatio** (A.). *Études sur le théâtre de Tirso de Molina.* I. La Prudencia en la mujer. *Paris, Fontemoing.* In-8, de 54 p. (Extrait du *Bulletin hispanique.*)

**Mouravit** (Gustave). *Edouard Tricotel et ses variétés bibliographiques. Paris, revue biblio-iconographique.* In-8, de 47 p.

**Orgeval-Dubouchet** (G. d'). *Le P. Gratry. Paris, Levé.* In-8, de 12 p. (Extrait du *Bulletin de la Société générale d'éducation et d'enseignement.*)

**Ossip-Lourié.** *La philosophie sociale dans le théâtre d'Ibsen. Paris, Alcan.* In-18 jésus, de 188 p. Prix : 2 fr. 50.

**Panthier** (H. et J.). *Notions d'histoire littéraire* (Littératures anciennes; Littérature française; Littératures étrangères). *Paris, Armand Colin.* In-16, de VI-448 p.

**Pellissier** (George). *Études de littérature contemporaine. Paris, Perrin.* In-16, de 367 p.

**Perraud** (le cardinal). *Le P. Gratry, sa vie et ses œuvres. Paris, Téqui.* In-8, VIII-316 p.

**Picot** (Emile). *Farce inédite du XVI^e siècle*, publiée d'après un manuscrit des archives de la Nièvre. *Paris, Leclerc.* In-8, de 16 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile.*)

**Polignac** (Melchior de). *Notes sur la littérature hongroise. Paris, Ollendorff.* In-18, jésus, de 292 p. Prix : 3 fr. 50.

**Proudhon** (P. J.). *Napoléon III*, manuscrits inédits publiés par Clément ROCHEL. *Paris, Ollendorff.* In-8, de 450 p. Prix : 7 fr. 50.

**Renard** (G.). *La méthode scientifique de l'histoire littéraire. Paris, Alcan.* In-8, de 508 p. Prix 10 fr. (Bibliothèque de philosophie contemporaine.)

**Sales** (Saint François de). *Œuvres*, édition complète, d'après les autographes et les éditions originales, enrichie de nombreuses pièces inédites. Tome XI : Lettres (1^er volume). *Annecy, Niérat.* In-8, de XXXI-485 p. et fac-simile d'autographe. Prix : 8 fr.

**Saulnier** (P.). *Chateaubriand et sa foi religieuse. Vannes, Lafolye.* In-8, de 28 p. (Extrait de la *Revue de la Bretagne, de Vendée et d'Anjou.*)

**Stange** (E.). *Beitraege zur Kenntnis der französischen Umgangssprache des XVI Jahrhunderts.* Dissertation de Kiel. In-8° de 77 p.

**Touriet** (E. H.). *Contribution à l'histoire de l'imprimerie à Loudéac et à Châtellerault. Tours, Péricat.* In-8 de 20 p. (Extrait de la *Revue poitevine et saumuroise*).

**Troubat** (Jules). *Discours lu le 17 août 1899, à l'inauguration du portrait de Sainte-Beuve peint par M. Marius Barthold pour l'hôtel de ville de Boulogne-sur-Mer. Boulogne-sur-Mer, Hamain.* In-8, de 27 p. (Extrait des *Mémoires de la Société académique de Boulogne-sur-Mer.*)

**Verlaine** (Paul). *Les Poètes maudits* (Tristan Corbière, Arthur Rimbaud Stéphane Mallarmé, Marcelline Desbordes-Valmore, Villiers de l'Isle-Adam, Pauvre Lélian). *Paris, Vanier.* In-16 de 92 p. et six portraits. Prix : 3 fr. 50.

**Vogüé** (le marquis de). *Le duc de Bourgogne et le duc de Beauvillier.* Lettres inédites (1700-1708) *Paris, Plon.* In-8, de XVI-436). Prix : 7 fr. 50.

**Vuilhorgne** (L.). *Le poète Simon de Bullandre, sa famille, son œuvre, d'après des documents inédits.* (1545-1614). *Beauvais, Avocat et Bachelier.* In-8, de 28 p. (Extrait des *Mémoires de la société académique de l'Oise.*)

**Wimmer** (K.). *Spracheigentümlichkeiten des modernsten Französisch erwiesen an Erckmann Chatrian.* Dissertation de Heidelber In-8° de 82 p.

# CHRONIQUE

— M. Joseph Bédier vient de faire paraître une restauration très savante et très pieuse du *Roman de Tristan et Yseult*, qui mérite d'être signalée ici. Elle a d'abord été publiée dans un volume de grand luxe, avec des illustrations de Robert Engels. Mais les bourses modestes retrouveront l'œuvre même de M. Bédier dans un petit volume abordable à leurs ressources. Il fallait beaucoup de savoir et de tact pour ne pas faire ainsi un insupportable pastiche de la fameuse légende et garder en l'adaptant la véritable couleur de l'original. M. Bédier y a réussi à force d'amour et de goût et le lecteur est charmé en ouvrant son volume par l'introduction pleine de science gracieuse que M. Gaston Paris y a mise et qui est le digne prologue de l'épopée de l'amour de Tristan et Yseult.

— La Société des anciens textes français a distribué à ses membres le troisième volume du *Méliador* de Froissart que publie sous ses auspices pour la première fois M. Auguste Longnon. Ce volume complète et achève la mise au jour du poème et il se termine par un glossaire et un index de l'œuvre entière.

— Nous lisons la note suivante dans la *Correspondance historique et archéologique* de décembre 1900 :

« M. Rosenthal, le libraire bien connu de Munich, écrit au *Times* qu'il vient d'acquérir un exemplaire de la première édition, jusqu'ici inconnue, du Ve livre de Rabelais. M. Delisle a fait savoir à M. Rosenthal qu'elle n'avait jamais été signalée. Cette édition, qui porte la date de 1549, a été très probablement imprimée à Lyon. Ce qui fait l'intérêt de cette découverte, c'est que le texte de cette édition diffère notablement de celui de l'édition de 1564, la plus ancienne que l'on connût jusqu'ici.

» On sait que l'attribution à Rabelais du Ve livre de *Pantagruel* avait soulevé de grandes objections. Plusieurs passages de ce livre n'étaient que la reproduction de passages des livres précédents; d'autres faisaient allusion à des événements certainement postérieurs à la mort de Rabelais. La découverte de M. Rosenthal établit que l'édition de 1564 n'était qu'un remaniement de l'œuvre originale de Rabelais, dû peut-être à « l'écolier de Valence » auquel Du Verdier attribuait la rédaction du Ve livre. Elle poursuit donc la solution d'un très intéressant problème d'histoire littéraire. »

— Le travail de M. Alfred Cartier sur *les Idées politiques de Théodore de Bèze, d'après le traité « Du droit des magistrats sur leurs sujets »*, apporte un renseignement nouveau et fort important : il restitue, de façon irréfragable, la paternité de ce livre fameux à Théodore de Bèze. Jusqu'alors on n'en connaissait pas l'auteur, tant les contemporains avaient été discrets sur ce point; mais les registres du conseil de Genève permettent de résoudre le problème avec certitude. C'est donc de Bèze qui prit le premier la parole et exprima le véritable sentiment des esprits libéraux du temps dans la délicate question

des limites du droit des magistrats et des bornes de l'obéissance qui leur est due. En couvrant de son autorité incontestée la hardiesse des idées qu'il émettait ainsi, il leur donnait une vitalité particulière et, de fait, elles ne tardèrent pas à passer dans de nombreux écrits qui les propagèrent avec plus ou moins de talent, mais réussirent à les faire pénétrer assez avant dans les esprits pour qu'elles y produisissent de salutaires effets.

— M. H. Chamard a consacré sa thèse latine de doctorat ès lettres à Jacques Peletier, du Mans : *De Jacobi Peletarii Cenomanensis arte poetica* (1555). C'est une excellente monographie d'une œuvre et d'un homme qui méritent également d'être étudiés de près, car tous deux expriment des idées nouvelles et des aspirations intéressantes. Marquer ce que fut la nouveauté de ces idées sur la plupart des formes de poèmes que Peletier examina successivement, dégager ce qu'il pense sur ce que la poésie avait été auparavant et sur ce qu'elle devait être par la suite, tel est l'objet principal du travail de M. Chamard. Il aboutit lui-même sur ces différents points à des conclusions très judicieuses : on n'a pas assez étudié jusqu'ici l'œuvre de Peletier et c'est dommage, car elle abonde en remarques sensées et en maximes pleines de jugement sur tout ce qui touche à *l'Art poétique*. M. Chamard les a dégagées de ce qui les entoure avec beaucoup de soin et il a eu raison : il les met ainsi mieux à la portée de tous ceux qui ont quelque intérêt à les connaître.

— Sous ce titre : *Le sacré Hymen du berger Dorothéon et de la belle Florénée et autres poésies par Jean de Larcher, poète « avranchinois »*, M. Armand Gasté analyse le très rare recueil publié à Nantes en 1602 par Jean de Larcher. Ce sont là des compositions indigestes et prétentieuses qui n'ont d'autre avantage que celui de nous renseigner sur les relations d'un auteur dont on ignore à peu près tout — et cela sans grand dommage.

— M. F. Lachèvre a restitué à Saint-Amant la paternité de *la Lune parlante*, un « poème nocturne » qui fut, paraît-il, son dernier ouvrage et à l'existence duquel les biographes ne voulaient pas croire. M. Lachèvre a eu la bonne fortune de trouver un exemplaire de cette production qu'il analyse dans le *Bulletin du Bibliophile* de décembre dernier. Elle date de 1661 et fut composée à l'occasion de la naissance prochaine du Dauphin, fils de Louis XIV. Par suite, la trouvaille de ce petit poème confirme la véritable date du décès de Saint-Amant, qui trépassa le 29 décembre 1661, et non 1660, comme d'aucuns l'ont supposé.

— La Société rouennaise des bibliophiles a publié récemment et mis en distribution à ses membres trois comédies anciennes qui méritent d'être rapprochées ici et signalées.

La première est la réimpression d'une comédie, *les Eaux d'Eauplet*, publiée avec une introduction par M. J. Félix. C'était un lieu de villégiature où les Rouennais de jadis se rendaient en foule et dont l'auteur comique retrace le tableau. Sa pièce d'ailleurs ne passa pas inaperçue, car elle fut suivie de *la Critique des eaux d'Eauplet*, imprimée en 1717 et également rééditée par M. J. Félix.

La troisième pièce est à la fois plus ancienne et moins locale. C'est l'*Avaricieux, comédie traduite librement de « l'Aulularia » de Plaute par Jacques de Cahaigne* (1588), publiée d'après le manuscrit original de la bibliothèque de Caen, par M. Armand Gasté. Cette adaptation a été inspirée manifestement par l'imitation publiée peu auparavant par Pierre de Larivey, mais elle ne manque pas d'originalité.

— M. l'abbé E. Levesque publie dans la *Revue Bossuet* qu'il dirige un opuscule inédit du prélat, intitulé *Examen d'une nouvelle explication du mystère de*

l'*Eucharistie* (numéro de juillet). C'est la doctrine de Descartes qui est visée et combattue dans cette réfutation. L'argumentation de Bossuet est trop spéciale pour que nous puissions l'analyser ici sommairement : il faut se reporter au texte même et aux explications que l'éditeur a données en le mettant au jour pour en saisir nettement toute la portée. On y verra les divergences qui séparaient Bossuet et Descartes et pourquoi le théologien n'admettait pas les raisonnements du philosophe.

Nous signalerons également sans y insister trop longtemps l'article publié par M. l'abbé Ch. Urbain dans la *Revue du Clergé français* (15 janvier), sur *Bossuet apologiste du P. Quesnel, nouvelles recherches sur le jansénisme de Bossuet*. Il résulte de ces recherches que celui-ci est bien véritablement l'auteur de la *Justification des réflexions morales* et qu'il ne changea pas d'avis sur le compte de son ouvrage, qui demeura inédit par suite de circonstances indépendantes de sa volonté. Il n'en faut pas conclure autre chose sinon que Bossuet garda toujours des idées communes sur la morale avec les jansénistes qu'il combattit, même au point de vue du dogme, avec une indulgence qui n'était pas dans ses habitudes de réfutation.

— M. Brunetière n'est pas le seul à « voyager » pour la gloire de Bossuet. L'évêque de Dijon, monseigneur Le Nordez, faisait, le 16 novembre, à l'école Massillon, une intéressante conférence avec projections sur les *portraits* et sur les principales *résidences* de Bossuet. Déjà, il y a une vingtaine d'années, monseigneur Le Nordez s'était donné pour tâche, dans des causeries au cercle catholique du Luxembourg, de révéler à ses auditeurs la « bonhomie » de son grand homme préféré. Évêque de Dijon, il s'est mis à collaborer à la célébration du prochain centenaire de 1904, en fondant un « musée Bossuet », que ses trouvailles de collectionneur enrichissent sans cesse, et où sont accueillis avec reconnaissance tous les documents intéressant la vie ou les œuvres du grand orateur.

— Le type consacré de la physionomie de Bourdaloue est bien connu : le corps raide avec un crucifix sur la poitrine est surmonté d'une tête émaciée dont les yeux sont clos. Le P. Chérot a voulu tracer, dans une iconographie de Bourdaloue, l'histoire de ce « type aux yeux fermés » et suivre l'influence qu'il a eue sur la tradition. L'origine est un dessin que le peintre Jean Jouvenet fit du célèbre prédicateur le lendemain de sa mort. L'artiste, au lieu de représenter Bourdaloue étendu sur sa couche funèbre, s'avisa assez inopinément de le dessiner assis devant une table, mais sans donner au corps ni au visage l'apparence complète de la vie. L'original du dessin de Jouvenet a fait partie des collections du marquis de Ph. de Chennevières, et a été acquis par l'abbé Lemonnier, curé de Saint-Ferdinand-des-Ternes.

Plus tard, Jouvenet fit d'après son dessin une peinture qui n'est guère plus naturelle et garde encore les yeux clos à Bourdaloue. — Elle est conservée à l'*Alte Pinakothek* de Munich. C'est encore sous cet aspect que l'illustre Jésuite fut représenté dans le portrait gravé par Simonneau qui précède l'édition de ses sermons par le P. Bretonneau. Et propagé par des imitations ou des reproductions, ce type caractérisque contribua à répandre la légende que Bourdaloue prêchait les yeux fermés.

Signalons encore la *Bibliographie critique de Bourdaloue* publiée par le R. P. Griselle dans *la Revue des études historiques* (novembre 1900) et qui ne peut que rendre des services aux chercheurs.

— L'opuscule que M. Émile Bonnet vient de publier sur *les Ouvrages de Jean Plantavit de la Pause, évêque de Lodève*, n'est pas seulement une description bibliographique, dressée avec la précision coutumière de l'auteur, des ouvrages du prélat, mais encore une véritable biographie très neuve sur bien

des points. Né huguenot, Plantavit de la Pause se convertit au catholicisme, ce qui lui valut d'être en butte à des attaques et à des libelles que M. Bonnet énumère soigneusement. Plus tard, devenu prêtre et même évêque, il ne cessa de faire preuve, en des livres fort doctes, d'un savoir aussi solide que varié comme exégète et hébraïsant. Un moment réfugié à Avignon, hors des atteintes du pouvoir de Richelieu dont il avait encouru la colère, l'évêque put rentrer dans son diocèse où il eut l'honneur d'établir l'art de l'imprimerie, ce qui lui permit de faire imprimer sous ses yeux trois ouvrages considérables.

— Sous ce titre : *Pierre de Boissat (1603-1662) et le mouvement littéraire en Dauphiné*, M. C. Latreille a consacré une intéressante monographie à ce membre fort oublié de l'Académie française. Ainsi que le titre l'indique, cette étude est divisée en deux parties : la première est une vie de Boissat et la deuxième un tableau du mouvement littéraire en Dauphiné à cette époque. L'existence de Boissat est assez inconnue et ses œuvres sont assez négligées pour qu'il ne soit pas inutile de reconstituer l'une et d'analyser les autres. On apprend ainsi des particularités intéressantes sur un homme qui se tint volontairement à l'écart du mouvement intellectuel parisien et fut un humaniste estimable. Boissat sert de centre et de prétexte à l'étude des érudits dauphinois dont il fut l'ami. L'état des esprits dans cette province à cette époque, les relations des savants régionaux avec leurs confrères français ou étrangers, enfin l'opinion qu'on avait alors dans cette partie de la France des grands écrivains contemporains, tous ces points ont été examinés avec soin par M. Latreille et lui ont fourni matière à d'utiles conclusions.

— M. Paul Dupont, professeur de littérature française à la faculté des lettres de l'Université de Lille, annonce la mise en souscription d'une reproduction fac-similé, en deux volumes in-8, de la première édition (1694) du Dictionnaire de l'Académie française. Chaque page est la réduction photographique de l'original, dont le texte est ainsi parfaitement respecté. Si l'on en juge par le prospectus, cette réduction sera à la fois lisible, exacte et commode. Les deux volumes tirés seulement à 1000 exemplaires, avec l'autorisation de l'Académie française, sont du prix total de 20 francs pour les souscripteurs, qui devront adresser leurs adhésions à la librairie Leleu, à Lille, 11, rue Neuve, avant la fin de mars.

— Dans son étude sur *le Courtisan dans la littérature française et ses rapports avec l'œuvre du Castiglione* (*Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen*, vol. CIV et CV), M. Pietro Toldo énumère et analyse toutes les compositions qui, dans notre littérature, procèdent plus ou moins directement de l'œuvre fameuse de son compatriote depuis François Ier jusqu'au XVIIIe siècle. Cette analyse est minutieuse et abonde en détails précis, car il ne fallait pas craindre de faire de nombreux rapprochements entre des œuvres souvent assez dissemblables pour montrer ce qu'elles se devaient les unes aux autres. C'est là un chapitre instructif de l'histoire des relations intellectuelles entre la France et l'Italie aux siècles passés. Peut-être M. Toldo a-t-il exagéré un peu l'action de Castiglione et surtout donné trop de portée morale à un enseignement qui tendait surtout à accroître l'habileté des hommes de cour et à les rendre plus aimables sinon plus vertueux. Mais les raisons mises en avant par M. Toldo pour appuyer son opinion sont toujours tirées des ouvrages qu'il a étudiés ainsi, et la contribution qu'il a apportée de la sorte à la formation du personnage du *Courtisan* en deçà comme au delà des monts lui méritera les actions de grâces de ceux qui prennent goût à ces confrontations et qui sont de plus en plus nombreux, en Italie et en France.

— Dans la *Revue savoisienne*, année 1900, pages 241 et suivantes, M. Joseph

Serand a publié de nouveaux documents sur Mme de Warens, Claude Anet, et le musicien Le Maître. M. Serand restitue à ce dernier le nom de famille : Le Maître, qui n'aurait été « que le titre abrégé de sa charge » d'après M. Théophile Dufour (*Jean-Jacques Rousseau et Mme de Warens, notes sur leur séjour à Annecy*, 1878, page 15.)

Le musicien d'Annecy, Jacques-Louis-Nicolas Le Maître, natif de Paris, maître de la musique de la cathédrale de Saint-Pierre, était fils de René Le Maître, receveur des fermes du roi très chrétien; en sorte que Rousseau, au livre III des *Confessions*, n'a pas eu tort de dire : « C'était un Parisien, nommé M. Le Maître. »

— Sous ce titre, qui dès l'abord prête à la confusion : *Alexandre Dumas auteur de préfaces* (*Bulletin de la société académique de Laon*, t. XXX; Laon, 1899, in-8°; pp. 15 à 44), M. Charles Glinel énumère et décrit les préfaces et avant-propos mis par Dumas père soit à ses propres ouvrages soit à ceux d'autrui : la liste en comprend trente numéros, dont le dernier aurait dû ne pas figurer ici, car les « deux histoires » d'Alexandre Dumas jointes à l'ouvrage de B.-H. Révoil sur *La vie des bois et du désert*, ne peuvent être considérées comme « préfaces ». — A propos des *Mémoires de Talma*, M. Glinel reproduit (pp. 21 à 25) une lettre inédite d'un fils du tragédien, intéressante en ce qu'elle précise la part d'invention de Dumas dans ces mémoires, qu'il a, comme en sait [1], rédigés en entier d'après les papiers laissés par Talma : « Avez-vous jamais lu de mon père une notice sur Lekain? Vous auriez pu.... tirer bon parti de sa manière de penser et d'écrire, afin de donner plus de vraisemblance aux Mémoires, puisque vous écriviez des Mémoires. » Et, ailleurs : « J'aurais désiré voir faire une œuvre sérieuse comme la pensée que j'y attachais. Des mémoires remplissaient-ils le but? Je ne le pense pas. J'eusse mieux aimé une sorte de causerie, un récit attachant [2]... »

— La Société normande du livre illustré vient de publier une édition de luxe de *Melænis*, le conte romain de Louis Bouilhet, ornée d'aquarelles de Paul Gervais. Mais ce livre ne s'adresse pas seulement aux amateurs de raretés; il intéresse encore ceux qui s'occupent aux recherches d'histoire littéraire, car, outre qu'il est précédé d'une préface très documentée par M. A. Join-Lambert, il est suivi d'une notice par le même sur les variantes manuscrites de Bouilhet et sur les corrections de Flaubert au texte de son ami. Il a été fait un tirage à part (Évreux, Hérissey, in-8, de XXIV et XVI p.) de cette préface et de cette notice qui contiennent quelques vers inédits de Bouilhet et des indications précieuses sur la revision à laquelle il soumit son œuvre, de concert avec Gustave Flaubert.

— M. Kr. Nyrop a consacré une étude très complète à *la Formation du pluriel en français : les noms en l*. C'est un délicat problème de philologie que cette création de formes dans lesquelles les exceptions abondent et les formations régulières sont, au contraire, moins généralisées qu'il conviendrait. Ces anomalies déroutent les étrangers et les Français les appliquent sans se

1. Le titre en est celui-ci : « Mémoires de J.-F. Talma écrits par lui-même et recueillis et mis en ordre sur les papiers de sa famille par Alexandre Dumas » (Paris, H. Souverain, 1849 à 1850, 4 vol. in-8), et Dumas écrit dans sa préface (p. 25, t. I) : « Les deux fils de Talma... vinrent m'offrir de mettre de l'ordre dans les papiers de leur père... ».

2. V. Fournel a donc, en somme, eu raison d'écrire dans une note de ses *Curiosités théâtrales* (éd. de 1855, page 239, note 1) : « *Mémoires de Talma*, par A. Dumas ». Il semble toutefois être revenu plus tard sur cette attribution, car, dans l'édit. de 1878, cette note a disparu.

rendre compte des raisons pour lesquelles elles existent. M. Nyrop les passe en revue une à une dans son étude et il explique chaque cas en résumant son origine et son histoire. La nomenclature dressée ainsi avec beaucoup de soin est un chapitre instructif de grammaire historique et une preuve de plus du zèle que le savant professeur de Copenhague ne cesse d'apporter à l'examen de notre langue et à sa diffusion.

— Les *Essais d'explication pour trois questions de philologie romane*, par M. Paul Marchol, concernent : l'étymologie *andar* (*e*) = *antedare*; l'explication d'un vers roman sur l'aube; l'examen du thème roman *flautare*, primitif *fautlare*, jouer sur la mélodie *fa ut la*.

— Les ventes de livres ou d'autographes qui ont lieu à Paris chaque saison contiennent fréquemment des documents concernant l'histoire littéraire et il pourrait être utile aux chercheurs d'en connaître au moins l'analyse. Pour cette raison et pour être utile à nos lecteurs, nous voudrions mettre ici sous leurs yeux la mention telle que le catalogue la donne de quelques pièces, plus ou moins importantes, qui ont figuré dans une vente aux enchères, faite le jeudi 21 mars 1901, par M. Noël Charavay, expert en autographes. Nous reproduisons les parties du catalogue qui nous ont paru concerner nos études communes soit par l'objet des pièces, soit par la personnalité de leurs auteurs.

2. About (Edmond), membre de l'Académie française, n. 1828, m. 1885.
L. a. s. à Léon Duval; Saverne, 24 février 1860, 3 p. in-12.

Spirituelle épître. Il lui demande de se charger de le défendre. « M. de Villemessant, entrepreneur du *Figaro*, prétend que je suis parvenu à le diffamer. » About veut non seulement se défendre mais encore intenter une demande reconventionnelle, car il est diffamé et injurié depuis deux ans, par les « faquins du *Figaro* ». Il serait heureux d'avoir Léon Duval pour défenseur. « Votre éloquence a des dents qui emportent le morceau et il est impossible d'avoir raison plus terriblement que vous. Voulez-vous m'aider à prendre un morceau de Villemessant? »

7. Barbey d'Aurévilly (Jules), le célèbre romancier, n. 1808, m. 1889.
L. a. s. à Poupart-Davyl; Paris, mercredi, 3 p. in-4.

Précieuse lettre, une des plus curieuses que l'on connaisse de Barbey d'Aurévilly. Il lui envoie des renseignements sur ses œuvres : « Voici l'étincelle pour allumer votre cigare. » C'est une occasion pour Barbey d'Aurévilly de passer ses œuvres en revue; sur chacune il donne son appréciation, et nous ne surprendrons personne en disant que ce n'est pas par la modestie que Barbey se distingue; il se montre orgueilleux, mais avec franchise. Il parle de l'*Amour impossible*, de la *Vieille maîtresse* : « Cette machine infernale par laquelle j'ai commencé mon petit règne littéraire — comme Bonaparte — et qui a fait sauter pas mal de femmes », des *Prophètes du Passé*, de l'*Ensorcelée*. « Franchement je crois ceci *grand*, et que si Michel-Ange et Shakspeare revenaient au monde et lisaient cela, ils m'appelleraient... peut-être après boire, *mon cousin*, comme le roi le disait aux maréchaux. » Le *Prêtre marié* est, selon lui, plus fort que l'*Ensorcelée*. Calixta est une mystique catholique, comme il n'y en a pas une seconde dans Balzac. Il parle ensuite de ses autres œuvres : les *Médaillons de l'Académie*, *les Œuvres et les Hommes*, de son talent de journaliste, etc. Il recommande de ne s'occuper de lui qu'au point de vue littéraire et de ne pas donner de détails sur sa vie personnelle. « C'est la seule fatuité que je n'aime pas, de tous les genres de fatuité. »

11. Béranger (Pierre-Jean de), le célèbre chansonnier, n. 1780, m. 1857.
6 l. a. s. à M. Tugnot de Lanoye; 1830-1848, 16 p. in-8.

Intéressantes lettres littéraires où Béranger s'entretient avec son correspondant au sujet de ses œuvres poétiques. Il lui reproche de ne pas assez soigner ses vers

et lui conseille de les revoir avant de les publier. « Il n'y a que ceux qui ne doivent vivre qu'un jour à qui il est permis de se presser de briller. » Il est d'avis que sa muse ne devrait chanter que ses affections personnelles. « Peut-être avez-vous cette ressemblance avec Lamartine qui s'arrache rarement à lui-même sans causer des regrets à ses lecteurs. » Dans une superbe lettre, du style le plus élevé, il le réconforte et trace le tableau des maux qu'il a endurés dans sa jeunesse. « J'ai été malade, j'ai été profondément triste, et, de plus, j'étais bien pauvre et je n'avais pas reçu d'éducation. Mais je faisais des vers, mais j'avais des amours. Surtout (voulez-vous que je vous le dise?), j'avais confiance en Dieu. Cette confiance ne m'a jamais abandonné et j'espère qu'elle sera mon oreiller de mort. Ah! Monsieur, si cette confiance est en vous, cramponnez-vous après elle. Vous voyez, elle a sauvé un pauvre chansonnier, fort mauvais sujet au dire de nos dévots, qui font du christianisme et même du catholicisme, sans croire à grand'chose. Moi, j'avais le déisme dans le cœur et j'ai vécu! »

36. Courier (Paul-Louis), le grand écrivain, n. 1772, m. 1825.
1° L. aut. à Madame Sœhne; Veretz, 3 janvier 1824, 2 p. 1/2 in-4.

Curieuse lettre dont la plus grande partie est relative à l'illustration de sa *Chloé* par Hersent. « Elle sera plus décente cette fois que dans l'autre peinture. On l'habillera proprement, d'une peau de faon tachetée, qui pourra couvrir bien des choses. Ainsi nous ne verrons à nud que sa gorge, ses bras, ses jambes, ses cuisses, etc. C'est la mise de rigueur dans les scènes pastorales. » Il donne des nouvelles sur la santé de sa femme, pour laquelle il témoigne une vive amitié. Il demande des notes pour servir à une histoire ecclésiastique qu'il prépare.

2° L. a. s. à la même: 6 novembre 1824, 1 p. in-4.

Curieuse lettre relative à la vente de ses bois; il trouve qu'il les a vendus à vil prix. « Soyez assurée, Madame, que je n'ai jamais trompé personne, pas même les femmes. Depuis quelque temps aussi elles ne me trompent plus, dont je suis bien fâché, je vous assure. »

45. Fénelon (François de Salignac de la Motte), archevêque de Cambrai, l'illustre auteur de *Télémaque*, n. 1651, m. 1715.
L. aut. (au duc de Chevreuse); Cambrai, 22 juin 1702, 8 p. in-4.

Précieuse lettre en partie inédite. La première partie, qui est publiée, est consacrée par Fénelon à prouver au duc de Chevreuse, qu'il y aurait avantage pour lui à correspondre avec M. de Bagnols, dont les avis seraient précieux au duc de Chevreuse. — La seconde partie de la lettre est une ligne de conduite à faire adopter par le duc de Bourgogne vis-à-vis de la duchesse, sa femme, de Madame de Maintenon et du roi : 1° Modérer la passion du duc de Bourgogne envers sa femme, non en lui inspirant aucun refroidissement, mais en lui représentant ce que Dieu demande dans les amitiés les plus légitimes et ce qui est nécessaire à la santé du duc, à son repos, à sa réputation, à la jeunesse de sa femme, etc. 2° Il faudrait trouver un juste milieu pour sa conduite vis-à-vis de Madame de Maintenon. De l'attention et des égards par respect pour la confiance que le roi a en elle, mais *plus* le duc montrera d'égalité et de raison, plus Madame de Maintenon changera pour le bien traiter. « Il deviendra le maître de sa femme et tous les autres compteront avec lui. Sinon tout ce qu'il vient de faire à l'armée se perdra dans l'antichambre de Mad. de M. et on l'avilira de plus en plus. » — 3° Ligne de conduite envers les courtisans. — 4° Conseils pour s'attirer la bienveillance du roi au cas où Madame de Maintenon viendrait à mourir ou à languir d'une manière qui la mît hors des affaires. « Je crois que M. le D. de B. devrait sans empressement accoutumer le Roi à lui et se tenir à portée d'attirer sa confiance, soit pour entrer dans le conseil, soit pour soulager un homme âgé. Sa piété, sa modération, son respect, son esprit réservé et secret pourront faciliter ce progrez dans des tems, où le Roi ne sauroit où reposer sa teste. » La lettre de Fénelon est du plus haut intérêt; elle montre avec quel soin il s'occupait à parfaire l'éducation de son élève et à lui assurer un avenir politique.

60. La Mennais (Félicité de), l'illustre auteur des *Paroles d'un croyant*, n. 1782, m. 1854.

5. l. aut. à son frère J.-M. de La Mennais; Londres, août-octobre 1815, 12 p. in-4.

Précieuses lettres écrites de Londres, où La Mennais était allé faire une retraite avant de prononcer ses vœux. La Mennais s'intéresse vivement aux événements qui suivirent Waterloo. Il réprouve avec vigueur la conduite des Alliés. « Ils travaillent comme de concert à détrôner le monarque qu'ils nous ont rapporté sur leurs sanglantes baïonnettes. Cet homme désormais ne peut plus être vu de la nation que comme l'instrument ou le prétexte de sa honte ou de ses malheurs L'acte de son rétablissement a été signé avec du sang français, à la lueur de nos villes et de nos hameaux incendiés. » Une armée étrangère peut seule le maintenir sur le trône, mais s'ils traitent la France comme Bonaparte a traité l'Espagne, il faudra suivre l'exemple des Espagnols, « car il n'y a point de maux, pour un peuple, qui ne soient préférables à la perte de l'honneur et de l'indépendance. » Aussi, au milieu de cet écroulement de tout, ce serait une folie que de vouloir se bâtir une demeure stable : « Heureux qui, détaché de tout et de lui-même, ne voit, ne cherche, ne désire que la volonté de Dieu! Hâtons-nous donc de travailler à sa gloire, à la construction de son Église, au salut des âmes qui se perdent en si grand nombre. » La Mennais attend une décision qui le fixera et il demande à son frère de prier pour lui. Les séparations terrestres sont de courte durée, à peine si on peut leur donner ce nom. « Il n'y a qu'une séparation réelle, une seule, mais terrible, sans retour et sans espérance. Le reste n'est rien, et trop au-dessous de l'attention des chrétiens. Sursum, Sursum corda! » Le 27 août La Mennais écrit à son frère qu'il vient de terminer sa retraite. Il est maintenant, grâce au bon père Carron, complètement décidé. Il remercie Dieu avec transport, de l'avoir conduit, par un enchaînement de grâces admirable, aux pieds de son ministre pour y confesser ses égarements et entendre les volontés de Dieu. « Gloire à Dieu, gloire à son ineffable tendresse, à son incompréhensible bonté, à cet amour adorable qui, entre toutes ses créatures, lui fait choisir la plus indigne, pour en faire un ministre de son Eglise, pour l'associer au sacerdoce de son fils! » Ces lettres sont certainement parmi les plus belles que l'on connaisse de La Mennais. Elles sont écrites à une époque particulièrement intéressante de la vie de La Mennais et l'on y sent combien il lutta pour triompher de ses hésitations avant de prononcer ses vœux. Rien ne le prouve mieux que la citation suivante : « En me décidant, ou plutôt en me laissant décider pour le parti que l'on m'a conseillé de prendre, je ne suis assurément ni ma volonté, ni mon inclination. Je crois au contraire que rien au monde n'y saurait être plus opposé. Mais je m'attends dans l'avenir à bien d'autres contradictions. »

Si ces quelques indications ont présenté de l'intérêt pour nos lecteurs, nous pourrons continuer à relever, à leur intention, les principaux résultats des ventes de livres ou d'autographes et leur en faire part à l'occasion, pour les tenir au courant de ce qui touche à l'histoire littéraire de la France.

*Le Gérant :* **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. P. BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

## FRAGMENTS INÉDITS D'ANDRÉ CHÉNIER

On sait que les manuscrits d'André Chénier sont restés pendant un siècle entier — à quelques mois près — la propriété de sa famille et qu'ils n'ont été que tout récemment rendus accessibles au public lettré. C'est par suite d'un legs fait par M^me^ veuve Gabriel de Chénier, sous la réserve que le carton où ils se trouvaient renfermés ne serait point ouvert pendant sept années, que les manuscrits laissés par le poète sont entrés, en 1892, au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale[1]. A l'expiration du délai prescrit, je me suis présenté à la Bibliothèque nationale et j'ai pu obtenir aussitôt communication des précieux papiers. Après en avoir fait une revision générale, j'ai pris une copie complète des parties inédites et je me suis appliqué à en poursuivre le classement. Si l'on songe que Chénier avait pour habitude de confier tout ce qu'il écrivait à des feuillets détachés, parfois fort petits, sans aucune numérotation, et que la famille avait rangé ces feuillets dans un ordre très défectueux, on

1. L'entrée du carton dans ces collections fut enregistrée de la manière suivante : « Carton renfermant les manuscrits d'André Chénier tels que les a publiés son neveu Gabriel de Chénier. Les manuscrits inédits sont également renfermés dans ce même carton. Ni les uns ni les autres ne devront être dérangés de la place qu'ils y occupent. On ne brisera pas les cachets pour en faire l'inventaire; je ne le veux point. Le directeur de la Bibliothèque Nationale, à qui ce carton sera remis tel qu'on le trouvera après ma mort, aura seul le droit de l'ouvrir et d'en briser les cachets. Telle est ma volonté. » Signé : « Elisa, Veuve de Chénier. »

« M. l'administrateur a transmis ce carton, aujourd'hui 10 mai 1892, au département des manuscrits, avec cette mention : *Papiers de Chénier*. A ne pas communiquer pendant sept ans. »

comprendra que ce travail exigeait d'assez longues réflexions et qu'il offrait de réelles difficultés.

La *Revue de Paris* (nos du 15 octobre, pp. 669-710, et du 1er novembre 1899, pp. 33-58) a publié l'ouvrage intitulé : *Sur la perfection des Arts*, étude d'histoire et de critique littéraires, qui forme assurément l'ensemble le plus important et le plus homogène que l'étude des fragments inédits m'ait permis de reconstituer.

La *Revue bleue* a donné ensuite l'*Apologie* (n° du 5 mai 1900, pp. 545-551 [1]). Aujourd'hui, je présente aux lecteurs de la *Revue d'histoire littéraire* un certain nombre de fragments qui m'ont paru susceptibles de les intéresser plus particulièrement. Avant de formuler quelques observations au sujet de ces morceaux, je ferai une rapide esquisse de l'histoire des manuscrits d'André Chénier, travail qui ne sera point superflu dans un recueil du genre de celui-ci.

Après la fin tragique d'André, ses manuscrits restèrent chez son père jusqu'à la mort de celui-ci, survenue le 25 mai 1795. Ensuite, de 1795 jusqu'en 1811, ils furent en la possession tantôt de la mère du poète, qui demeurait avec son plus jeune fils Marie-Joseph, tantôt de Constantin, son fils aîné, lorsqu'il habitait Paris [2]. A la suite de la mort de Marie-Joseph, en 1811, les manuscrits furent déposés entre les mains de Daunou, son exécuteur testamentaire. Ce dernier en communiqua différents fragments à Chênedollé et à Fayolle, qui publia une grande partie du *Mendiant*. M. Becq de Fouquières a suffisamment élucidé [3] la question délicate de la dispersion des manuscrits, laquelle se produisit vers 1819, avant le moment où parut la première édition des *Poésies d'André Chénier*, publiée en août, chez Beaudoin frères, par les soins de H. de Latouche. Sans entrer dans le détail des discussions qui ont été soulevées au sujet de cette dispersion, je dégage simplement deux faits essentiels et je constate : 1° qu'une partie des manuscrits, celle qui comprenait la majorité des pièces publiées dans le volume de 1819 et qui correspondait au groupe des morceaux primitivement choisis par Daunou pour figurer dans cette

1. Je prends la liberté de renvoyer aux avant-propos que j'ai insérés dans la *Revue de Paris*, et dans la *Revue bleue*. On y trouvera un certain nombre de renseignements et de détails que je ne puis reproduire ici, préférant insister sur d'autres points.

2. M. Gabriel de Chenier dit à ce propos (Edition des *Poésies* de 1874, t. I, p. CXLIV) : « Lorsque Constantin, l'aîné des quatre frères, était à Paris, il avait, pendant son séjour, le dépôt des manuscrits d'André; mais personne, excepté les membres de la famille, *ne pouvait même* les voir. » On sait que Millevoye connut alors les autographes de Chénier et que la lecture lui en fut singulièrement profitable.

3. *Documents nouveaux sur André Chenier*, p. 131 et suiv. (Charpentier, 1875).

édition originale, fut remise à H. de Latouche que les libraires avaient chargé de la préparer, et resta depuis lors en sa possession; 2° que le reste, c'est-à-dire ce que Daunou ne jugeait point susceptible d'entrer dans la publication projetée (en réalité une quantité considérable de manuscrits), fit définitivement retour à la famille et demeura la propriété de Sauveur Chénier, le seul survivant des frères du poète. Toutefois, il arriva que M. de Latouche, avant l'impression du volume, parvint à avoir communication des autographes conservés par Sauveur. Il obtint des copies d'un certain nombre des pièces comprises dans ce groupe, mais il n'osa pas tout donner en août 1819. Il crut sans doute, observe Becq de Fouquières, quelque discrétion nécessaire; et ce ne fut qu'en 1829 et 1830, dans la *Revue de Paris*, qu'il mit au jour les copies non employées dix ans auparavant. Telle est évidemment la véritable origine des imputations fâcheuses dirigées plus tard contre lui par M. Gabriel de Chénier, fils de Sauveur. Latouche n'avait point dérobé au père de ce dernier les autographes qu'il avait entre les mains; il les tenait simplement des frères Baudouin et de Daunou qui, en sa qualité d'exécuteur testamentaire de Marie-Joseph, avait eu la totalité des manuscrits en sa possession.

Occupons-nous tout d'abord du groupe des manuscrits autographes détenus par H. de Latouche. On peut en suivre la trace jusqu'en 1870; mais, depuis, leur sort est resté mystérieux, et aucun indice, après plus de trente ans, ne permet d'entrevoir la solution de cette énigme assez étrange. Latouche vécut de nombreuses années dans les environs de Paris, au hameau d'Aulnay, près de Sceaux, dans une maison de la *Vallée aux Loups*, (aujourd'hui occupée par M. Sully-Prudhomme), non loin de celle qu'habita l'auteur de *René*. Il y mourut en 1851, laissant tout ce qu'il possédait: maison, manuscrits, papiers et bibliothèque, à M^lle^ Pauline de Flaugergues, qui l'avait soigné avec un dévouement remarquable pendant ses dernières épreuves, l'entourant d'une affection presque filiale et « maintenant par la douce persuasion une raison qui s'échappait parfois en accès terribles ».

M^lle^ de Flaugergues continua de vivre à Aulnay, au sein de la plus profonde retraite, fidèle au souvenir de son ami, vouée uniquement au culte de son œuvre littéraire. En septembre 1870, devant l'invasion allemande, le jour même où parurent à Aulnay les premiers éclaireurs de l'armée ennemie, elle quitta sa petite maison de la *Vallée aux Loups*, entraînée par une amie. Quand elle y revint, quelques mois plus tard, au printemps de 1871, elle trouva la demeure où elle avait passé tant d'années paisibles,

complètement saccagée, ouverte à tout venant, et vide de tous les souvenirs qu'elle y conservait pieusement. Les cinq mille volumes de Latouche avaient disparu; pas un feuillet manuscrit n'avait été épargné ou oublié. Comme on peut le penser, les autographes de l'auteur de l'*Hermès* avaient été compris dans ce pillage systématique. Aucun fragment ne put en être retrouvé. En vain, le consciencieux Becq de Fouquières, en avril 1878, alla-t-il frapper à la porte de l'habitation d'Aulnay, espérant obtenir de M^lle^ de Flaugergues quelque indice révélateur, quelque donnée précise sur les événements de septembre 1870, il ne put arracher aucun renseignement à sa mémoire affaiblie[1]. Il parvint seulement à apprendre qu'un certain nombre de feuillets autographes d'André Chénier étaient restés longtemps roulés sous le globe d'une pendule, et, en outre, que douze à quinze autres feuillets avaient été placés entre les pages d'un exemplaire de l'édition in-octavo de 1819; mais il devait en exister d'autres.

Deux lettres de George Sand, récemment publiées dans la *Revue de Paris*[2], nous apportent de curieux renseignements sur le sort de M^lle^ de Flaugergues, à la suite du désastre qu'elle avait subi, et confirment utilement l'exactitude des faits qui viennent d'être rapportés. L'illustre écrivain mandait en effet, de Nohant, à la date du 19 novembre 1871, à Edouard Rodrigues : « Mon ami, voulez-vous me donner deux cents francs? — et avec ce que j'ai donné et recueilli, nous aurons sauvé une vieille demoiselle bonne, intelligente, sainte et respectable, qui ne veut pas demander et qui ne veut pas qu'on dise son nom en demandant pour elle. Je vous la nommerai tout de même. C'est M^lle^ de F..., qui a fait de belles poésies et soigné les dernières années de Delatouche. Il lui a légué sa maisonnette d'Aulnay, que les derniers événements l'ont forcée de quitter précipitamment. *Au retour, elle n'a trouvé qu'une ruine*, où elle couche sur un vieux banc de jardin, rimant quand même et n'ayant pas une plainte, pas un moment de découragement, ni de colère, mais on peut la trouver là un beau matin morte de froid et de faim. — Nulle infortune n'est plus digne de respect et de pitié. »

Quelques jours plus tard (Nohant, 1^er^ décembre 1871), George

1. Il paraît probable que Latouche avait donné à divers amis un certain nombre d'autographes d'André Chenier, mais ce qui restait entre les mains de son amie devait être encore relativement considérable. Voy. Becq de Fouquières, *Lettres critiques sur la vie, les œuvres, les manuscrits d'André Chénier* (Paris, Charavay, 1881), lettre I à Antoine de Latour.

2. *Autour d'un enfant*, n° du 1^er^ décembre 1899, p. 551-552 et 554-555. Voy. aussi les *Lettres critiques* de B. de Fouquières, p. 31.

Sand adresse au même correspondant une nouvelle lettre, pleine de souvenirs intéressants sur le sujet qui nous occupe : « Cher ami, je vous envoie le seul exemplaire que possédât M^lle^ de F.... Elle ne le possédait même pas, une de ses amies le lui a rendu pour qu'elle pût vous l'offrir. Elle me demande votre adresse pour vous remercier, car je lui ai dit qu'avec vous j'avais trahi son *incognito*, et, sachant qui vous êtes et quel brave cœur vous avez, elle n'en est point humiliée.

« La seconde partie du recueil, celle écrite après la mort de Delatouche ou dans ses dernières années, est beaucoup meilleure que la première, un peu enfantine et trop classique. Tout cela n'est pas de premier ordre ni d'un souffle à tout renverser, mais c'est pur et touchant et on sent l'élévation du cœur à chaque ligne.

« C'est cette pauvre petite maison d'Aulnay, où tant de jeunes poètes de 1830 ont été en pèlerinage demander à Delatouche ses excellents conseils, que les Prussiens ont mise en miettes. J'en étais, de ces demandeurs de conseils, et l'ermitage est un de mes doux souvenirs. Delatouche y vivait à la Jean-Jacques, mais, au lieu d'une Thérèse ignoble, il a eu durant ses dernières années cette vieille fille noble de cœur, dévouée, pure et douce comme un ange, qui n'était point du tout sa maîtresse (ils n'y ont songé ni l'un ni l'autre), mais qu'il appelait son bon ange et qui l'aimait avec passion. Depuis sa mort (1851, je crois), elle a toujours vécu là, chantant ses regrets un peu dévots, mais si tendres et si vrais qu'on s'y intéresse. La voilà sauvée, sauf la perte de tous ses chers souvenirs. Le ministre de l'Instruction publique vient, sur une lettre de moi que Charles Blanc lui a montrée, de porter à mille francs sa pension de huit cents francs. C'est du pain. Et notre argent lui sert à racheter les meubles et vêtements nécessaires. Voilà la bonne action que vous avez faite et pour une digne créature très reconnaissante.

« Je vous embrasse de cœur et vous remercie encore. »

Entre quelles mains sont parvenues aujourd'hui les précieuses reliques disparues en 1870? Sont-elles restées en France, sont-elles passées en Allemagne, gisent-elles ailleurs? C'est ce qu'il m'a été impossible de savoir jusqu'à présent et ce que je souhaiterais infiniment de connaître. Lorsque parut dans le *Temps*, il y a plus de vingt ans, la première lettre à M. Antoine de Latour, on put lire à la fin une note de la Rédaction ainsi conçue : « Nous avons des raisons de croire que les manuscrits enlevés à la maison de la Vallée aux Loups n'ont pas péri, mais qu'ils ont passé en

Allemagne, et qu'il y a quelque espoir de les en tirer. » Depuis que cette note a été insérée, rien n'est venu la confirmer. Qu'il me soit permis d'adresser au collectionneur inconnu un nouvel et pressant appel. Puisse-t-il lui tomber quelque jour sous les yeux et puisse-t-il le toucher! En tout cas, j'accueillerai avec une vive reconnaissance toute communication sur ce sujet, que trente années écoulées rendent peut-être moins délicat. J'ose ajouter, sans certainement rien préjuger de téméraire, que la gratitude des lecteurs de la *Revue d'histoire littéraire* et, d'une façon générale, de tous les amis des lettres françaises, sera acquise au mystérieux amateur, et qu'une telle récompense vaut bien sans doute le plaisir de posséder des autographes, fussent-ils d'un des grands poètes de notre pays.

Je reste persuadé [1], en effet, ainsi que le pensait l'auteur de l'édition des *Poésies* parue en 1872, que ces manuscrits nous rendraient bien des vers négligés d'abord, probablement aussi des fragments nouveaux, et qu'ils pourraient nous mettre sur la trace d'autres feuillets depuis longtemps perdus [2].

Nous en arrivons au second groupe des manuscrits, de beaucoup le plus considérable, c'est-à-dire à celui qui demeura, à partir de 1819, la propriété, jalousement conservée et surveillée, de la famille de Chénier. Pour quels motifs ce groupe resta-t-il ainsi, pendant près de trois quarts de siècle, quasi interdit à tous les regards, sauf à ceux de deux ou trois privilégiés, et encore avec quelles précautions et quelles restrictions? C'est ce qu'il n'est pas aisé d'apercevoir. Au reste, nous n'avons pas ici à deviner des causes, mais simplement à établir des faits, laissant également de côté des légendes telles que celle de trois portefeuilles, dont il a été fait bonne justice.

Le premier, parmi les chercheurs, qui obtint de compulser les autographes d'André fut Sainte-Beuve. Par le culte très sincère qu'il avait voué à la mémoire du poète autant que par l'action profonde qu'il exerça pour le développement de sa gloire littéraire, le grand critique méritait à tous égards cette bonne fortune. Admis

1. Je crois savoir qu'un de nos poètes les plus aimés prépare actuellement une édition des *Eglogues* d'André Chénier. Nul n'était plus hautement qualifié pour mener à bien une telle entreprise. Je n'ai pas besoin d'ajouter que je me ferais un devoir de lui transmettre toute communication qui me parviendrait sur les manuscrits de H. de Latouche.

2. Il est à remarquer, en ce qui concerne les copies prises par Latouche sur les originaux possédés par Sauveur Chénier, que le regrettable événement de la Vallée aux Loups n'a pas eu de conséquences aussi fâcheuses, puisque tous les originaux de ces pièces sont maintenant déposés à la Bibliothèque Nationale, grâce au legs de M^me^ de Chénier.

à consulter les manuscrits chez M. Gabriel de Chénier, qui, dans l'intervalle, en était devenu possesseur par suite de la mort de son père Louis-Sauveur, il publia, le 1er février 1839, un article intitulé : *Quelques documents inédits sur André Chénier*, qui a été reproduit dans les *Portraits littéraires* (t. III, p. 176 et suiv.) et dans l'édition des *Poésies* donnée par Louis Moland (t. I, XIII et suiv.). Voici ce que Sainte-Beuve, qui caressait, on le sait, le projet d'une édition de Chénier, a conté lui-même au sujet de cette communication :

« L'obligeante complaisance et la confiance du neveu d'André, M. Gabriel de Chénier, nous ont permis de rechercher et de transcrire ce qui nous a paru convenable dans le précieux résidu de manuscrits qu'il possède; c'est à lui donc que nous devons d'avoir pénétré à fond dans le cabinet de travail d'André, d'être entré dans cet *atelier de fondeur* dont il nous parle, d'avoir exploré les ébauches du peintre, et d'en pouvoir sauver quelques pages de plus, moins inachevées qu'il n'avait semblé jusqu'ici; heureux d'apporter à notre tour aujourd'hui un nouveau petit affluent à cette pure gloire! » Il donne ensuite d'importants passages de l'*Hermès*, et divers autres morceaux, notamment un petit nombre d'extraits de lectures et de notes littéraires. J'ai la conviction que Sainte-Beuve, comme il l'avoue lui-même, n'a fait que « glaner rapidement » dans les papiers d'André, et que M. Gabriel de Chénier ne lui a livré qu'incomplètement les papiers du poète. C'est ce qui explique que les notes si curieuses et si abondantes que l'on trouvera plus loin, n'aient été ni reproduites ni même signalées par le critique.

En 1840, M. Paul Lacroix publia également quelques fragments littéraires et politiques, grâce à une communication exceptionnelle faite par la famille. Lorsque l'auteur de l'édition critique de 1862, Becq de Fouquières, soucieux d'entourer son travail de toutes les garanties désirables du côté du texte et de le rendre aussi achevé que possible, se présenta chez M. Gabriel de Chénier, celui-ci lui mit entre les mains plusieurs manuscrits d'André, entre autres les ïambes composés à Saint-Lazare et les fragments de l'*Hermès*. L'éminent érudit crut d'abord qu'il lui serait loisible dans une seconde visite de les relire avec attention et de les déchiffrer, et il sortit avec l'espoir de révéler un jour ces trésors au public. Mais quand il revint, toutes ses espérances durent s'évanouir devant un refus formel dont il ignora toujours le motif. Ce lui fut une rude désillusion, dont ses diverses publications portèrent par la suite la trace profonde. L'homme qui pouvait le

mieux peut-être, entre tous les savants de son temps, mener à bien l'œuvre si complexe, si délicate, d'une édition définitive de Chénier, — dont il restera malgré tout le commentateur par excellence, — se voyant interdire l'accès des papiers qui pouvaient lui procurer tant de matières nouvelles et lui ouvrir des horizons inconnus : quelle amère ironie! Comme on comprend sans peine que celui qui fut l'objet d'une telle mesure ne l'ait jamais pardonnée, tout en constatant parfois que ses regrets l'ont entraîné à des attaques un peu trop vives.

Il en fut de même lorsqu'il prépara la seconde édition de 1872 : il dut se borner à profiter des parcelles conquises par Sainte-Beuve et un peu plus tard par Guillaume Guizot.

Cependant vingt-huit ans s'écoulèrent, pendant lesquels nul ne fut autorisé à fouiller dans les cartons si bien gardés de M. Gabriel de Chénier. En 1867, M. Egger put y faire une timide et partielle exploration à la suite de laquelle il publia, dans le numéro du 7 décembre 1867 de la *Revue des cours et conférences*, une étude sur l'*Hermès*, enrichie de plusieurs fragments nouveaux. A la fin de 1869, cette étude reparut dans son *Histoire de l'hellénisme* (t. II), mais on n'y relève qu'une ou deux notes littéraires inédites; M. Egger n'avait rien connu des notes philologiques laissées par le poète.

Peu après, le 3 février 1869, M. Guillaume Guizot consacra, au Collège de France, une leçon à André Chénier, dans laquelle il analysa le génie du poète et présenta d'assez nombreux détails sur l'ensemble de son œuvre et sur les manuscrits encore inédits[1]. Cette leçon eut un grand retentissement; Francisque Sarcey en rendit compte dans le *Journal de Paris* du mardi 9 février suivant. L'attente du public lettré était alors singulièrement excitée; on parlait sans cesse de véritables trésors dissimulés par la famille, de papiers infiniment curieux. On comprend que chacun des regards, plutôt furtifs, jetés sur la mystérieuse cachette, devait être suivi avec une religieuse émotion et allumer encore davantage les convoitises. Une seule leçon non publiée, dont on ne pouvait user qu'en s'aidant de souvenirs recueillis par les auditeurs : c'était bien peu encore.

Enfin vit le jour, après une si longue préparation, l'édition des *Œuvres poétiques* donnée par M. Gabriel de Chénier (Lemerre, 3 vol.), cause probable de tant de refus opposés à M. de Fouquières et à ses émules. Elle apporta une quantité surprenante

1. M. G. Guizot avait pris pour sujet de cours : la Poésie française au XIX^e^ siècle.

de poésies inédites : on peut dire qu'elle fut une véritable révélation. L'œuvre de l'auteur de l'*Hermès* apparaissait encore plus riche, plus variée, plus grande qu'on ne l'eût imaginée. Mais des critiques multiples furent dirigées contre le texte et la disposition de ces trois volumes. En vain supplia-t-on M. de Chénier de montrer ses manuscrits pour permettre aux érudits de se prononcer en connaissance de cause sur les points contestés. Le neveu du poète se refusa constamment, et avec une obstination plus irréductible que jamais, à communiquer à M. de Fouquières, son pénétrant contradicteur, aussi bien qu'à tout autre, les manuscrits originaux qui eussent rendu possibles les vérifications et les contrôles proclamés nécessaires. Nombre de questions contestées restèrent ainsi sans solution. Le fils de Sauveur Chénier eut grand tort en cela; car, ainsi qu'il m'a été donné de le constater avec surprise sur les manuscrits si longtemps tenus cachés, plusieurs de ces vérifications, et non des moins importantes, eussent tourné avec éclat à son avantage. Devant le refus absolu de son adversaire d'entr'ouvrir, ne fût-ce qu'une seule fois, son trésor d'originaux, M. Becq de Fouquières crut devoir l'adjurer, dans la conclusion de son *Examen critique*, paru en 1875, de se résigner à faire à la Bibliothèque nationale le dépôt de tous les manuscrits qu'il possédait.

M. Gabriel de Chénier, né avec le siècle, mourut au commencement de 1880. Son contradicteur le suivit quelques années plus tard, en 1887[1], après avoir donné, en manière de testament littéraire, une dernière édition du poète aimé, petit volume charmant, dégagé de tout savant appareil. Son vœu le plus cher n'allait pas tarder à être réalisé. En mai 1892, grâce au legs fait par la veuve de M. de Chénier, tous les manuscrits du poète conservés par la famille depuis l'an II — sauf une courte interruption — vinrent avec ceux de Marie-Joseph, trouver sur les rayons du cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, un asile que l'on peut espérer être définitif.

Les papiers d'André Chénier, aujourd'hui reliés, forment quatre volumes des *Nouvelles acquisitions françaises*. Chacun des trois premiers correspond exactement aux trois volumes de l'édition donnée par Gabriel de Chénier. Tous les éditeurs des *Œuvres poétiques* d'André devront désormais les consulter. Sans doute, il ne n'y rencontre plus rien d'inédit, mais ils seront d'une utilité

1. Voir Anatole France, *La vie littéraire*, t. I, 301 et suiv. Dans ces pages consacrées à Becq de Fouquières, M. France caractérise M. de Chénier avec une singulière justesse.

inappréciable pour la constitution du texte des poésies, suivant les exigences scientifiques de notre époque, et accessoirement pour le groupement des pièces selon leur nature. Le quatrième volume contient, dans ses 379 feuillets, la totalité des pièces et ouvrages inédits d'André Chénier, tous autographes, formant la partie la plus étendue — les quatre cinquièmes environ — du volume. Il comprend, en outre, les manuscrits originaux de divers morceaux politiques publiés par le poète lui-même, au cours de la Révolution, puis quelques essais poétiques de sa jeunesse, insérés dans l'introduction de l'édition de 1874, et enfin les fragments publiés par Paul Lacroix en 1840.

M. Gabriel de Chénier avait annoncé, à la fin de la notice qui ouvre le premier volume des poésies d'André Chénier, un autre volume comprenant les œuvres en prose, et il avait donné (pp. CLIV-CLVI) une énumération sommaire des compositions qui devaient former la matière de ce volume. Cette liste piqua beaucoup la curiosité, mais rien ne parut : « Il est regrettable, — dit à ce propos l'éditeur de 1872, gêné une fois de plus dans ses travaux par l'absence d'éléments d'études qu'il savait exister et qu'il ne pouvait atteindre, — que M. G. de Chénier n'ait pas eu le temps de publier l'édition des *Œuvres en prose* qu'il avait annoncée... Il nous promettait en effet plusieurs morceaux et fragments en prose inédits, qui doivent être du plus grand intérêt, et des notes sur Voltaire et sur les auteurs grecs, parmi lesquelles on signale de curieux commentaires sur Aristophane. »

Ce sont ces notes et ces canevas si longtemps attendus que l'on trouvera plus loin. Les notes philologiques et littéraires qui constituent le premier groupe ont été choisies parmi les plus caractéristiques. Elles apportent de curieuses indications sur les travaux du poète. Il est infiniment probable que Sainte-Beuve, qui en publia quelques-unes du même genre en 1839, a ignoré celles qu'on va lire. Aucune, parmi celles qu'il donne, ne peut soutenir la comparaison, au point de vue de l'importance et de l'intérêt, avec les notes sur Homère, Aristophane, Théocrite et Callimaque, sur diverses institutions ou coutumes antiques, le culte d'Apollon Delien, les idées innées, etc. Toutes ces notes, prises sur des fiches presque semblables, sont le résultat de lectures grecques et latines susceptibles de fournir d'utiles commentaires aux poésies de l'auteur des *Élégies*. André Chénier n'a jamais mis l'accentuation sur les textes grecs qu'il transcrivait. Plusieurs personnes des plus compétentes que j'ai consultées à ce sujet ont été d'avis

qu'il n'y avait qu'à respecter purement et simplement cette habitude. C'est pourquoi je n'ai pas ajouté les accents. J'ai laissé à ces textes, dont l'intérêt réside surtout dans les souvenirs d'études qu'ils évoquent, l'aspect même que leur avait donné le poète. Comme Chénier apportait le plus grand soin à la rédaction de ses notes, il va de soi que s'il n'a jamais accentué les textes grecs qui y figuraient, c'est qu'il le jugeait inutile[1]. Une telle opinion, assez surprenante au demeurant, fait donc partie de sa conception particulière des études grecques. Remarquons, en outre, que les célèbres éditions de Bodoni de Parme, contemporaines de Chénier, donnent de même les textes grecs sans accentuation.

L'existence des observations relatives à la littérature chinoise, qui forment le second groupe de nos extraits, avait intrigué les critiques. On ne les connaissait jusqu'à présent que par deux courtes citations de Sainte-Beuve et une allusion faite par M. de Chénier. Le poète avait admirablement compris tout ce que les littératures orientales — chinoise et persane notamment — pouvaient apporter à la nôtre d'inspirations nouvelles et de thèmes imprévus. Ici encore, il devance son époque. Ce classique avait entrevu les horizons que le romantisme allait ouvrir un peu plus tard.

Les fragments sur le Christianisme forment le troisième groupe. Ils ne sont pas les seuls qu'ait écrits Chénier. Daus ces pages, l'auteur apparaît comme un véritable précurseur de Strauss et de l'auteur de l'*Histoire des origines du Christianisme*; il réagit avec vivacité contre les théories et les plaisanteries de Voltaire. En cela aussi, il se rapproche de notre époque et des conceptions qu'elle admet généralement en matière d'histoire religieuse. N'oublions pas que Chénier, familier avec les écrivains de la période alexandrine et des premiers siècles chrétiens, voire de l'époque byzantine, aussi bien qu'avec ceux de l'antiquité classique, se trouvait exceptionnellement préparé, entre tous ses contemporains, à aborder l'étude des commencements du christianisme. Il avait compris avec une grande perspicacité la portée des problèmes historiques qui se posaient touchant les origines de cette histoire, et il les avait résolument agités dans son esprit. Ces pages, et d'autres encore, montreront avec quelle ardeur il s'était associé aux préoccupations philosophiques de son temps, en même temps qu'elles prouveront la variété de sa culture scientifique.

1. Les cas très rares où Chénier a mis par hasard quelques accents isolés ont été fidèlement indiqués.

Les projets et plans de poésie forment le quatrième groupe. Il est à propos de rapprocher les quatre premiers morceaux de cette série des autres souvenirs de jeunesse que l'auteur a évoqués par ailleurs (la fontaine près de Limoux[1], le curé et les *Lettres persanes*, la laitière de Catillon près Forges-les-Eaux, la Chapelle[2] et l'admirable morceau final des *Bucoliques*). Leur prix est d'autant plus grand qu'ils sont plus rares dans l'œuvre d'André.

Le cinquième et dernier groupe est formé de ce que le poète appelait ses *Quadri*, mot assez énigmatique et dont on ne saurait dire au juste s'il désigne des projets de peintures ou des projets de compositions descriptives. Sainte-Beuve a remarqué qu'André emploie dans ses notes, à diverses reprises, cette expression : *J'en pourrai faire un quadro.* « Cela, ajoute le critique, paraît vouloir dire un petit tableau peint; car il était peintre aussi, comme il nous l'a appris dans une élégie :

Tantôt de mon pinceau les timides essais
Avec d'autres couleurs cherchent d'autres succès.

1. Je signale une correction à faire au texte reproduit partout de cette charmante page. Toutes les éditions portent à la fin : « Si jamais j'ai, dans un pays qui me plaise, un asile à ma fantaisie, je veux y arranger, s'il est possible, une fontaine de la même manière, avec une statue aux nymphes, et imiter ces inscriptions rustiques : *De Fontibus sacris*, etc. » Il faut lire, comme je m'en suis assuré sur le manuscrit : *D.* c'est-à-dire *Dicatum Fontibus sacris.*

2. Je crois devoir reproduire ici cet intéressant morceau que j'ai publié naguère dans *La perfection des Arts* et qui y est un peu perdu (le signe ω que porte le manuscrit de cette page caractéristique imposait en effet son insertion dans cette œuvre); il est utile de le signaler comme un précieux document biographique :

« Quand j'étais bien enfant, je faisais de belles chapelles... beaucoup de bougies... Je furetais partout pour m'emparer de quelques petits morceaux de satin, rouges, bleus, pour en faire une belle chasuble galonnée de papier doré. Je chantais la messe, je prêchais, on m'écoutait, on se signait; et, quand, le soir, au salut, à la lueur de cent petites bougies, après bien des génuflexions et des antiennes, j'élevais un petit Saint-Sacrement de plomb, mon vieux père nourricier, ôtant son chapeau, et ma tante Juliette et ses amis se mettaient à genoux. Je croyais qu'à un certain âge on ne faisait plus de chapelles... mais... je vis... Partout ce que je voyais faire me rappelait ma petite chapelle... : un orateur au barreau... faisait des pathos (exemple)... et alors je me rappelais mon sermon... et les vieux magistrats le trouvaient sublime... et alors mon vieux père nourricier ôtait son chapeau... et les femmes le cajolaient et l'admiraient... et alors ma tante Juliette me revenait en mémoire. Cette chapelle m'ennuya bientôt... un guerrier... un prêtre... mais celui-là, je ne l'examinais guère, il faisait la même chapelle que j'avais faite autrefois... un ministre dans sa maison... « J'ai beaucoup d'affaires; il faut que j'aille au conseil » O la belle chasuble ! « L'intention du roi... » O le joli morceau de satin ! « La confiance dont le roi m'honore... » O le beau galon de papier doré ! « ... Le bonheur d'une nation entière remis entre nos mains... » Je l'écoutais, j'ouvrais la bouche, je le regardais élever son petit Saint-Sacrement de plomb: et alors chacun autour de lui : « Oh ! oui, monseigneur, quel travail ! Accablé d'affaires, vous êtes bien à plaindre ! le bienfaiteur de l'humanité... » Et bon, et bon me disais-je toujours ma tante Juliette qui se met à genoux... Un poète... Une acad[émie]... O la ridicule chapelle !

. . . . . .

Les hommes qui devraient être sages et qui... imaginent de faire la roue et d'aller à cheval sur un bâton. »

« Et quel plus charmant motif de tableau que cet enfant nu, sous l'ombrage, au fond d'une mer étincelante, et les dauphins arrivant aux sons de sa double flûte divine! En l'indiquant, j'y vois comme un défi que quelqu'un de nos jeunes peintres relèvera. — Peut-être aussi le poète n'emploie-t-il, en certains cas, cette expression de *quadro* que métaphoriquement et par allusion à son petit cadre poétique. » Il est possible que le mot *quadro* ait pu avoir ces deux acceptions dans l'esprit de Chénier, mais je crois que les *quadri* qu'on trouvera plus loin rentrent tous dans le premier sens et qu'il s'agit ici d'« idées » pour de petits tableaux peints. Que l'auteur des *Bucoliques* ait eu pour les arts du dessin un goût très vif, rien de plus certain. Une telle aptitude s'accordait fort bien avec son génie littéraire et ses dons d'observation visuelle. Nous savons, par exemple, qu'il avait fait, à Londres, plusieurs portraits de jeunes Anglaises. Que ne donnerions-nous pas, pour retrouver certains de ces dessins amoureusement tracés des « Vierges et nymphes britanniques, au visage et au port de déesse »! Faut-il espérer que le même destin qui vient de rendre aux amis du poète les autographes dissimulés pendant si longtemps, leur restituera, quelque jour, des spécimens de ces précieuses esquisses où le crayon d'André sut fixer les beautés que sa lyre a si magnifiquement chantées?

ABEL LEFRANC.

## I

### NOTES PHILOLOGIQUES ET LITTÉRAIRES.

I. Αἰδως pudeur; sans doute parce que c'est là son dernier asile. Cette dénomination a perdu de sa grâce, tant elle est devenue commune dans la langue grecque. Ce mot s'emploie en ce sens pour les hommes et pour les femmes. Les exemples sont si fréquents qu'il est inutile d'en citer aucun. Il en est de même de Αἰδοιον, αἰδοια, *les choses de la pudeur*. On croit bien traduire par *les parties honteuses*, et on traduit fort mal. Le mot αἰδοιος exprime une idée de respect, et n'a rien de commun avec le mot *honteux*. On le dit des époux : αἰδοιη παραχοιτις, des parents, des Dieux, principalement de Junon, etc.

II. Ακμη : son sens propre est *pointe*, et au figuré jeunesse, vigueur de l'âge, fleur de l'âge. Ce mot n'est jamais employé dans le sens qui seul devrait lui donner place ici, à moins que quelqu'un ne crût ajouter encore à l'exquise propriété de l'expression, en l'entendant précisé-

ment ainsi dans ce vers d'une inexprimable beauté, tiré de l'épigr[amme] de Léonidas de Tarente sur la Vénus d'Apelle :

Και μαζος ακμης αγγελος, κυδωνιᾶ.

Aucune autre langue ne peut exprimer ce verbe; l'épigr[amme] entière est une des plus jolies de ce poète élégant et ingénieux. *Anal*[*ecta*], t. I, p. 231.

III. *Alcée.*

Ἄνδρες πολῆος πυργοι αρηιοι.

C'est ainsi qu'il faut lire pour rendre à Alcée un de ses plus beaux vers dans la mesure qui lui est propre. Ce vers fait à lui seul une sentence noble et grande comme :

Dulce et decorum pro patriâ mori.

Ceux qui ont un tact fin à discerner le style des poètes, verront par le peu de fragments que nous avons d'Alcée, ce qu'ils savaient d'ailleurs, savoir que ce poète fier et belliqueux a été le modèle d'Horace, et principalement dans les premières odes du 3e livre. Photius fait allusion à ce vers d'Alcée quand il remarque, p. 1289, combien est vrai le discours ὃν πάλαι αλκαιος ὁ ποιητὴς εἶπεν... ὡς ἄρα οὐ λιθοι, οὐ δὲ ξυλα, οὐ δὲ τέχνη τεκτόνων αἱ πόλεις εἶεν, ἀλλ' ὅπου ποτ' ἂν ὦσιν ἄνδρες αὐτοὺς σώζειν εἰδότες, ἐνταῦθα τείχη καὶ πόλεις [1].

IV. *Apollon Délien*, à l'autel duquel on n'offrait que des fruits, et on ne versait point de sang. Laërce dit que Pythagore se prosterna pour cette raison devant ce seul autel, très antique, suivant Clément d'Alexandrie, qui ajoute avec noblesse et élégance : Ιρος ον δη μονον και Πυθαγοραν προσελθειν φασι φονῳ και θανατῳ μη μιανθεντα. Cet Apollon était surnommé ΓΕΝΕΤΩ'Ρ. Son autel est élégamment appelé αναιμακτός par Jamblique. V. Davies sur la *Nature des Dieux*, p. 317, et Spanh[eim] sur le vers 278 de l'hymne à Délos. Mais au grand autel, devant l'Apoll[on] proprement appelé *Délien*, on immolait des victimes. Ainsi je me suis mal exprimé au commencement.

V. *Aristophane.*

[Remarques diverses.]

1. — Ce début de Praxagora [dans l'*Assemblée des femmes*] me paraît être d'une gravité bouffonne et affectée pour faire rire. Je croirais que c'est la parodie de quelque morceau de tragédie. Le premier hémistiche pourrait être tiré mot pour mot de quelque discours pathétique où un personnage, en apostrophant le soleil, lui aurait dit : ω λαμπρον ομμα.... la suite de la période semble faite dans le même esprit. Les vers 3, 4

1. L'accentuation n'a pas été mise par Chénier; elle a été ajoutée après coup.

et 5, amenés là exprès sans être attendus et avec une sorte d'emphase, paraissent être une imitation grotesque de quelque morceau pareil à celui d'Homère, imité par Virgile, où il décrit le sceptre d'Agamemnon, son origine et par quelles mains il a passé. Cette parodie, qui est peut-être continuée jusqu'au 18e vers, semble ouvrir la pièce d'une manière plaisante et surtout bien dans le goût d'Aristophane.

2. V. 209 [des *Grenouilles*]. — J'avais imaginé que ce chœur de grenouilles qui sortent des marais de l'enfer pourrait être la parodie du chœur de Néréïdes sortant de la mer, dans le *Prométhée* d'Eschyle. Cependant, je ne le crois pas : parce que d'ordinaire Aristophane suit, *et* suit de plus près, les endroits qu'il veut contrefaire. Cependant, je suis très persuadé que c'est toujours la parodie de quelque chœur de tragédie perdue, soit de Nereïdes accueillant les Argaunotes (sic), ou telle autre chose semblable. Peut-être ce morceau que je suppose qu'il parodie renfermait quelque bizarrerie de style; peut-être l'impatience de Bacchus, et ses efforts inutiles pour faire taire les grenouilles, désignent plaisamment la longueur fastidieuse et importune du chœur que le poète tourne en ridicule. Si les scoliastes n'en disent rien, cela n'est pas une raison. D'abord, il est probable que plusieurs tragédies anciennes n'existaient plus de leur temps. De plus, les critiques modernes ont découvert dans Aristophane plusieurs allusions à des passages de tragédies encore existantes que les anciens interprètes n'avaient pas indiquées.

3. V. 231 [de *Lysistrata*]. — Τυροκνηστις est un couteau à râper le fromage, de τυρος fromage et κνηστις couteau. C'est un des très nombreux dérivés du verbe κναω, raser, râper, piquer, etc. Ce verbe a produit une infinité de verbes et de noms de toute espèce de formes, κνεω, κνημι, κνιζω, κνυζω, etc..., κνησμος, κνισμος, κνιδη (ortie), κνυζηθμος, le cri caressant des chiens dans Homère, enfin un nombre immense de mots pittoresques, destinés à représenter toute espèce de piqûre, chatouillement, prurit, désir, *pointure*, etc., et qui reviennent souvent aussi dans une signification amoureuse et lubrique. Le mot composé employé par Aristophane, et par conséquent alors familier à Athènes, a peut-être dû sa naissance à un passage d'Homère, qui du moins l'explique[1] parfaitement, c'est-à-dire, ιλ. Λ, où Ecamède... femme égale aux déesses, préparant le Cyceon dans la coupe de Nestor, επι δ'αιγειον κνῆ τυρον κνηστι χαλκειη, y râpe du fromage de chèvre avec un couteau d'airain.

Plutarque dans la vie de Pompée traduit le « digito caput uno scalpit », de Calvus par ενι δακτυλω κνᾶται την κεφαλην.

4. V. 323 [des *Guêpes*]. — Allusion à la mort d'Ajax, qui, ayant été *vaincu par l'éloquence* d'Ulysse dans la dispute à qui hériterait des armes d'Achille, devient fou, et, revenu à lui, *se laisse tomber sur son épée*. Sa folie, et ensuite sa honte, son désespoir et sa mort font le sujet d'une

1. Ou *l'exprime*. Ms. *explime*.

REESE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

belle tragédie de Sophocle. Ce jugement de l'armée, et peut-être aussi la mort du héros vaincu, faisaient le sujet d'une tragédie d'Eschyle, Οπλων κρισις, l'adjudication des armes. Ennius ou Pacuvius en avait fait une tragédie latine : *Armorum judicium*. Varron avait donné le même titre à une de ses *Ménippées*. Ces tragédies grecques et le cycle épique d'où elles étaient tirées ont été la source du beau morceau d'Ovide. César Auguste avait travaillé à une tragédie d'Ajax, qu'il avait ensuite effacée avec l'éponge, et ses amis lui demandant où en était son Ajax : « *Il est tombé sur l'éponge* », dit-il.

5. V. 881 et suiv. [des *Acharniens*]. — Le changement notable de style, le ton plaisamment emphatique et solennel de ces apostrophes, la tournure des phrases et le choix des expressions, ne permettent pas de douter que ces 14 vers ne soient une parodie de quelque morceau tragique. Cela est certain pour le 883e vers, dont le scholiaste a conservé l'original d'Eschyle. Mais il est évident que tout le reste est du même genre. Si nous ne trouvons pas dans les scholies tous les morceaux tragiques qu'il est probable que le comique a parodiés, c'est que nous n'avons pas tous les scholiastes et qu'eux-mêmes n'avaient pas toutes les tragédies antiques.

VI. *Beauté*, chose relative suivant ces vers ingénieux et élégants du Sicilien philosophe et poète comique Epicharme, conservés par Diogène Laërce, l. 3, 16 :

Θαυμαστον ουδεν εστι με ταυτ' ουτω λεγειν,
Και ανδανειν αυτοισιν αυτους, και δοκειν
Καλως πεφυεναι και γαρ α κυων κυνι
Καλλιστον ειμεν φαινεται, και βους βοι,
Ονος δ' ονῳ καλλιστον εστιν, υς δ' υί.

Davies qui a cité ces vers dans ses notes sur Cicéron, *De la nature des Dieux*, l. 1, p. 63, a fort bien corrigé au 3e vers πεφυκεναι en πεφυεναι, mais il a laissé beaucoup d'autres choses à faire pour qu'ils soient lus tels que le poète les avait écrits. Au premier vers et au dernier, le dialecte dorique des Siciliens veut qu'on lise εντι au lieu d'εστι. Au même premier vers, il faut supprimer le pronom με qui met un anapæsta au quatrième pied, et dont l'absence laisse le sens dans son entier. Au 2e vers, la syllabe και, suivie d'une voyelle, n'aurait pas été tolérée sur la scène attique, et je doute bien fort qu'elle le fût sur la scène dorique sicilienne. On pourrait lire, au lieu de και, ηδ' ανδανειν, mais je soupçonne qu'il pouvait y avoir un autre vers moins connu, dont ανδανειν est l'explication. Au même vers, le dialecte veut αυτως pour αυτους, à ce que je crois; au 4e vers, ειμεν pour ειναι est bien dorique, mais je croirais qu'Epicharme a écrit ημες; il écrivait dans l'ancien Dorique plus âpre que celui des poètes Bucoliques, quoique le même mot ημες soit dans Théocrite.

## VII. *Callimaque.*

Il avait écrit en vers dans toute sorte de mètres, et en prose sur tous les sujets. Tous les lecteurs qui font cas d'une élocution élégante et pure et de la grâce et du goût dans la composition, doivent regretter la perte de ses Elégies, qui ont principalement servi de modèle à Properce, poète plus grec que latin. J'ai vu, il y a longtemps, que plusieurs de ses épigrammes sont des fragments de ses Elégies. L'illustre Valkenaer croyait en avoir découvert un grand nombre. Il était très mécontent du travail ou plutôt de la précipitation d'Ernesti en cette partie. Son fils m'a dit qu'Ernesti, avant de publier son édition, lui écrivit pour le prier de lui envoyer ce qu'il pourrait avoir observé sur Callimaque, que Valkenaer lui envoya un travail sur une seule hymne, rempli de son savoir et de sa critique ordinaire, dont Ernesti fut atterré, et ne lui écrivit plus qu'en lui envoyant son édition, où il n'avait fait aucun usage des observations de Valkenaer. Ce dernier en dit un mot dans un livre qu'il fit dans sa vieillesse, peu avant sa mort, et affaibli par la maladie. Il l'avait intitulé : *Callimachi Elegiarum fragmenta* (sub hoc nomine nunc primum edita) paulo forte copiosius quam oportuerat illustrata, a L. C. V. m. c. En effet, ce livre est rempli à chaque page de longues digressions; il l'avait fait imprimer. Il mourut avant que l'impression fût achevée. Son fils l'arrêta, reprit chez l'imprimeur tout ce qu'il y avait de fait et n'en garda qu'un exemplaire qu'il m'a prêté. Ce livre contient 128 pages, au bout desquelles le recueil des fragments élégiaques n'est pas encore commencé. D'abord il commente les témoignages de Properce, Ovide et Stace sur ces élégies. C'est là que, dans ses digressions, il mêle quantité de choses bonnes et curieuses, avec plusieurs corrections de poètes latins, et principalement de Properce, dont la plupart ne me plaisent point; ensuite vient l'élégie de Catulle, traduite de Callimaque, sur la chevelure de Bérénice, précédée des témoignages des anciens sur l'ouvrage et sur le sujet. C'est au milieu d'une note sur les vers 49 et 50 de ce poème que l'ouvrage est interrompu. J'en vais extraire ce qui m'a paru bon :

P. 9, il corrige très bien dans Athénée, 3, p. 84 E, απασι τοις ζωοις en αποσιτοις ζωοις παραβληθηναι, être jeté aux bêtes affamées; « aliquot dierum abstinentia cruciati dicuntur αποσιτοι », apud Athen. 6, p. 247 E; *Plut*[arque], t. 2, p. 635 C, 687 D.

*Il* lit dans Properce, Elégie 25, v. 31 :

Tu potius Mimnermum et Musam imitere Philetæ,

ce qui au moins forme un sens raisonnable.

Il croit que le poème des *Causes*, Αιτια, était écrit en vers hexamètres; je continue à le croire élégiaque et qu'Ovide l'a imité dans les fastes « Tempora cum *caussis* »; il est de la même opinion, quoiqu'il ne

cite point ce début. Il croit que plusieurs vers hexamètres anonymes dans l'Etymologue sont de ce poème. Pour prouver qu'il était en vers héroïques, il cite trois exemples, le 1er et le 3e d'un vers et demi. Ces deux exemples ne prouvent rien, car αστυρον εισεκβαινε, et αιγυπτω κατεπηξε, par l'élision peuvent très bien commencer un vers pentamètre. Pour le second exemple, qui est de 3 hexamètres de suite, T. H. l'assigne à l'Hecale.

P. 17, dans le frag. 126) d'une élégie faite pour sa mère qui retournait à Cyrène et adressée aux nymphes de Lybie, Valkenaer lit très bien : μητερα μοι ζωουσαν οφειλετε (*debes* Virgilium . au lieu d'οφελλετε qui signifie *augete*.

Dans l'épitaphe du poète, dans les *Analecta* de Brunck, I, p. 475, il lit au 2e vers : εν δ'οινω, inter pocula, au lieu de ευ δ'οινω. — P. 25, dans l'épigr. 32, il conserve ηρατε θριμων ουμος εχει, et avant, il lit ingénieusement : οστεα σοι και ρινος ετ' ου τριχες. ossa tibi adhuc et pellis non amplius capilli; il croit que la leçon commune ο. σ. κ μουνον επτ. est une réminiscence du 94e vers de l'hymne à Cérès où il lit très bien à mon avis : δειξαιμ ρινος τε και οστεα μουνον ελειφθεν. Là, il se plaint d'Ernesti qui a corrompu le texte en lisant μωνον ελιφθεν. Il dit de lui : « qui vel duo nobis loca valde corrupta Callim[achi] vellem emendasset »; il dit, p. 27, beaucoup de bonnes choses sur l'usage de couper ses cheveux dans le deuil, sur quoi il lit très bien ainsi ces vers qu'il croit d'Eup[olis] ou de Cratinus, dans le discours 64 de Dion Chrysostome :

Δεσποινα δ'απασων, ποτνι' Αθηναιων πολις,
Ως δη καλον σου φαινεται το νεωριον;
Καλος δ'ο Πειραιευς.
Αλση δε τις πω τοια δ' εσχ' αλλη γυη;
Και τουρανου γ', ως φασιν, εστιν εν καλῳ.

Au 4e vers, l'orateur, après avoir parlé de la ruine d'Athènes par Lysander, ajoute : ειχε μεν. δηωθεισα δε ως επι συμφορας απεκειρατο; c'est ainsi que Valkenaer corrige admirablement pour ειχε μεν δη, σωθεισα δε, qui n'a point de sens; ce qui lui donne occasion de s'étendre sur ce verbe δηϊοῦν, δηοῦν, δηῶσαι, δηωθηναι, δηωσαγην, etc.

VIII. *Cannibales.* Il y a dans le discours divin qu'Ovide met dans la bouche de Pythagore quelques vers :

Alteriusque animantem animantis vivere tello,

qu'on pourrait mettre dans la bouche d'un de ces sages missionnaires qui ont fait tant de bien au Brésil et au Paraguay, dont les habitants mangeaient leurs prisonniers[1].

1. Je donne cette note comme un spécimen infiniment rare dans Chénier d'un témoignage favorable au christianisme.

IX. *Dieux*. Quelques anciens et même des philosophes (v. Cic. *de nat. deorum*, l. 1), assuraient que la forme humaine seule leur convenait, parce qu'elle est la plus belle possible. Sur quoi, Xenophanes fit ces vers élégants et judicieux cités par Clément d'Alexandrie, *Stromata*, l. 5.

Αλλ ειτοι χειρας τ' ειχον βοες ηε λεοντες,
Η γραψαι χειρεσσι, και εργα τελειν απερ ανδρες,
Ιπποι μεν δ' ἱπποισι, βοες δε τε βουσιν ομοιας
Και κε θεων ιδεας εργαφον, και σωματ' εποιουν
Τοιαυθ', οἱον περ χ'αυτοι δεμας ειχον ομοιον.

Je ne crois pas à la parole de Cicéron[1], lorsqu'il dit lui-même à la fin de ses dialogues *De la nature des Dieux*, et qu'il se fait rappeler par son frère dans ceux *De la divination*, l. 1, c. 3, que l'opinion de Lucilius Balbus le stoïcien, développée dans le second livre de la *Nature des Dieux*, lui paraît plus voisine de la vraisemblance que celle de l'académicien Cotta, approuvée de l'epicurien Velleius, le troisième interlocuteur. Il suffit de lire avec soin ces admirables dialogues pour voir combien il a mis dans les réfutations de Cotta de cette force de raisons, de cette cohérence d'idées, de cette véhémence dans les interrogations et dans les sarcasmes, et de cette rapidité d'élocution, qui décèlent toujours l'opinion d'un auteur qui fait parler des personnages. On sait d'ailleurs par tous ses écrits qu'il était de la même secte philosophique que ce même Cotta, la secte Académique, qui faisait profession de *ne rien savoir*, qui ne décidait rien et se bornait à faire voir que les décisions des autres sectes sur la nature des choses n'étaient point fondées sur des preuves. Il a développé dans cet écrit, avec cette facilité qui lui est propre, une érudition immense dans la philosophie grecque; il n'a point oublié de mettre dans la bouche de Balbus toutes les puériles subtilités que les stoïciens débitaient sur l'âme et sur la *sensibilité* du monde, et sur les allégories poétiques et sur les étymologies des noms, etc. Il est certain que Cicéron regardait tout cela comme absurde, et, en général, il s'est toujours moqué des stoïciens lorsqu'il ne s'agissait point de morale, et même quelquefois des exagérations de leur morale. Je pense donc qu'il a voulu par ces paroles qui terminent son livre prévenir les discours ennemis; il a craint que l'on ne trouvât point séant à un homme de son âge et de sa dignité de partager l'opinion du philosophe qui, dans tout le dernier livre de cet ouvrage, quoiqu'il soit souverain pontife et qu'il témoigne le plus profond respect pour les religions de son pays, renverse néanmoins toutes les religions, comme le remarque Lactance, l. 1, ch. 17. C'est aussi pour cette raison que Cicéron a donné à Balbus un langage grave, sententieux et austère, très convenable d'ailleurs à la personne d'un stoïcien, et c'est dans le même esprit et par la même précaution

1. Il est intéressant de rapprocher cette discussion du jugement si personnel exprimé par Chénier sur Cicéron dans les pages que nous avons précédemment publiées (*Revue de Paris*, 1899, 1er novembre, p. 705-708).

qu'il introduit Cotta au commencement du troisième livre, distinguant avec beaucoup de soin le langage et la croyance et, pour ainsi dire, la *foi* d'un citoyen et d'un pontife d'avec les recherches, les questions et l'indocilité d'un philosophe qui veut des raisons et des preuves. Bayle, et Voltaire quand il voulait lire, en ont souvent usé de la sorte. Ce troisième livre a malheureusement deux lacunes. Dans la première, à la fin du chapitre V, Cotta continuait de réfuter comme puériles et vaines les observations naturelles que les stoïciens donnaient pour des démonstrations de l'existence des Dieux. Dans la seconde, il niait que l'univers et ses mouvements soient conduits par une providence divine. Ce morceau devait être long, car Cotta dit : *accuratius disserendum puto*. Il était suivi de la réponse à l'autre assertion que les dieux veillent aux choses humaines, et le commencement de cette réponse est perdu aussi.

IX. *Homère*. [Porphyre] rejette comme étrangers 13 vers du 18ᵉ chant de l'Iliade, c'est le 356ᵉ et les 12 suivants... il se fonde sur d'assez bonnes raisons. (Tout ce que j'ai cité de Porphyre est tiré d'une dissertation de Walkenarius sur le manuscrit de Leyde des scolies d'Homère.) Il y a même des endroits où l'interpolation est évidente, par exemple, tout lecteur intelligent verra que les 506ᵉ vers du 23ᵉ chant de l'Iliade interrompt les plaintes éloquentes et sublimes d'Andromaque d'une manière absurde, et reconnaîtra que c'est un vers d'Homère ou de quelque autre dont on ne savait que faire, et qu'on l'a mis là parce qu'on ne savait où le mettre.

X. *Helvétius* n'est pas l'inventeur de cette flagornerie pour les sots, par laquelle il soutient que tous les hommes sont nés avec la même dose de bon sens, de talents et de capacité. Il aurait eu bien du chagrin s'il avait appris que cette découverte lui avait été ravie d'avance par les premiers auteurs du christianisme, qui n'étant alors suivis que de la populace, n'oubliaient rien de ce qui pouvait la flatter. Minutius Félix, dans son dialogue, p. 122 : « Sciat omnes homines sine delectu aetatis, sexus, dignitatis, rationis et sensus capaces et habiles procreatos; nec fortuna nactos, sed natura insitos esse sapientiam »; et Lactance, homme éloquent et quelquefois sage, l. 2, c. 7 : « Dedit omnibus Deus pro virili portione sapientiam, nec quia nos illi temporibus antecesserunt, sapientia quoque antecesserunt; quæ si *omnibus æqualiter datur*, occupari ab antecedentibus non potest. »

XI. *Idées innées*. Ce système semble appartenir à Platon, à moins qu'on ne le revendique pour Pythagore, sur ce fondement qu'il avait soutenu avant l'autre que ce n'était pas les hommes qui avaient nommé les choses, mais qu'ils en avaient reçu les noms donnés par celui qui les avait faites elles-mêmes. Cette opinion étant conforme à la cosmogonie hébraïque fut soutenue par les Pères de l'Eglise, qui étaient bons platoniciens en beaucoup de choses; et c'est ce mélange d'autorités, les unes imposantes, les autres sacrées, qui a fait durer les *idées innées*

jusqu'à nos jours, où les métaphysiciens ont enfin rappelé et démontré ce qu'enseignait l'école d'Épicure : que toutes nos idées viennent des sens. Platon admettant les idées innées les faisait entrer avec raison parmi ses preuves de l'existence de l'âme, qu'il supposait arriver dans le corps instruite de toutes les vérités, qu'elle retrouvait peu à peu quoique imparfaitement, lorsque par la méditation et l'étude de la philosophie elle était parvenue à se débarrasser de ce fardeau terrestre et à remonter vers son origine. Par une suite naturelle, il assurait que toute notion nouvelle n'était qu'un souvenir et qu'*apprendre* n'était que retrouver dans sa mémoire des choses déjà connues. Cicéron ne combat point cette opinion et l'expose même avec une sorte de faveur au 1^er^ livre des *Tusculanes* c. 24; il cite le *Ménon* et le *Phédon* qui sont en effet les ouvrages où Platon l'a soutenue. Socrate observe qu'un homme sans lettres ou un enfant, interrogé d'une manière précise, claire, et par des questions bien suivies et qui naissent l'une de l'autre, parvient à voir et à sentir des vérités même géométriques, en très peu de temps; d'où il conclut que c'est dans sa mémoire que celui qu'on interroge retrouve toutes ces connaissances presque effacées. Un philosophe, de ceux qui pensent que toutes les idées viennent des sens, employerait les mêmes expressions d'une manière raisonnable et juste. Il observerait que la plupart des hommes ne font aucune attention à une multitude d'objets qui ont mille fois frappé leurs organes, qu'ils ne réfléchissent point à leurs sensations, qu'ils ne les comparent point, qu'un homme éclairé et d'un esprit droit qui les interroge et qui les dirige les remet sur la trace des sensations fugitives qu'ils avaient oubliées, les leur rappelle successivement, en leur faisant saisir les rapports qu'elles ont soit entre elles, soit avec d'autres qu'ils avaient retenues; et qu'ainsi il leur fait retrouver dans leur mémoire un fond de science et d'instruction; mais Platon ni son école ne l'entendaient pas ainsi. Au reste, ce système, que Platon met dans la bouche de Socrate, suivant son usage, ne paraît pas avoir été connu de ce philosophe. Du moins, ces paroles que Xénophon lui fait dire au c. 3 du l. IV des *Mémorables* ont beaucoup plus de ressemblance avec ce que nous dirions aujourd'hui, où personne ne conteste plus que les idées nous viennent par les sens. Socrate parle des soins que les Dieux se sont donnés pour le bien-être des hommes (conf. l. I c. 4), il en cite plusieurs exemples, puis il ajoute : Το δ', επειδη πολλα μεν καλα και ωφελιμα, διαφεροντα δε αλληλων εστι, προσθειναι τοις ανθρωποις αισθησεις αρμοττουσας προς εκαστα (des sens adaptés à recevoir les impressions de chacun de ces objets) δι' ων (par lesquels) απολαυομεν παντων τῶν αγαθων, το δε και λογισμον (le raisonnement, la réflexion) ημιν εμφῦσαι ῷ περι ων αισθανομεθα (sur les sensations que nous éprouvons) λογιζομενοι τε και μνημονευοντες καταμανθανομεν (réfléchissant et nous ressouvenant, nous apprenons) οπη εκαστα συμφερει, και πολλα μηχανωμεθα, δι' ῶν των τε αγαθων απολαυομεν, και τα κακα αλεξομεθα.

XII. *Théocrite.* [Sur la IXe idylle.]

... Cette traduction de ces vers charmants (6 et 7) est plus élégante que celle d'Heinsius, mais je voudrais qu'on eût essayé de rendre la tournure du grec, la forme des vers, l'arrangement des mots, et le mot ἁδυ quatre fois répété. Depuis mon enfance, la douceur et la simplicité de ces deux vers ont eu pour moi un charme qui m'attendrit et que je ne puis expliquer. Si j'avais eu l'habitude d'écrire en latin, j'aurais tâché de la rendre à peu près ainsi :

[*Daphnis*]

Dulce quidem vitulæ spirant, et dulce juvenca;
Dulce sonora syrinx, et pastor, nos quoque dulce.
Propter aquas thorus est gelidus mihi, pellibus albis
Vaccarum stratus, qua dum sua gramina tondent
Africus heu! cunctas scopulo dejecit ab alto.
Æstas hic tantum cura est mihi torrida quantum
Patris amatori vel matris anilia verba.

Sic Daphnis cecinit nobis, sic deinde Menalcas :

[*Menalcas*]

Ætna mihi mater, sunt et pulcherrima saxo
Antra mihi, tum quæ monstrare insomnia votis
Vana solent, multas pecudes multasque capellas,
Quarum ego sub capite et pedibus mihi vellera fundo.

(*Theocriti decem idyllia*, p. 127.)

## II

### Notes sur la littérature chinoise.

**Extraits des Mémoires sur les Chinois par les Missionnaires de Pékin et de la Description générale de la Chine, du jésuite du Halde [1].**

V. *Mém.* t. 3. p. 248, la remontrance des lettrés au Néron de la Chine... *lorsque les sages empereurs de la vertueuse antiquité allaient offrir des sacrifices sur quelqu'une des fameuses montagnes de leurs provinces*, etc.

P. 259. *J'ai parcouru la mer pour chercher, suivant les ordres que*

1. Il s'agit ici 1° des célèbres *Mémoires concernant l'Histoire, les Sciences, les Arts, les Mœurs, les Usages, etc., des Chinois* : par les Missionnaires de Pékin. A Paris, 1776-1814, 16 vol. in-4°. Les quinze premiers volumes furent publiés de 1776 à 1791; 2° de la *Description géographique, historique, chronologique, politique de l'empire de la Chine*, etc., par le P. J. B. du Halde de la Compagnie de Jésus. A Paris, chez Lemercier, 1735. 4 vol. in-f°. On trouvera dans le *Dictionnaire bibliographique des ouvrages relatifs à l'Empire chinois*, par Henri Cordier, t. I, col. 29-39, toutes les indications désirables sur le contenu des volumes si soigneusement étudiées par André Chénier. Le poète connut également l'*Histoire générale de la Chine*, en 13 volumes, du P. de Mailla (1777-1785).

*vous aviez donnés la précieuse recette de l'immortalité. J'ai découvert une île... un manuscrit..., de la composition apparemment des esprits, s'est offert à mes yeux...*, etc. Il faudra observer fortement in Δ 2[1] combien la crainte de la mort a rendu les hommes crédules Ils ont cherché et cru trouver des moyens de ne pas mourir... charlatans empiriques, souffleurs...

(Souvenons-nous de parler de cette multitude de femmes, d'eunuques, d'esclaves qu'on égorgeait sur la tombe des monarques d'Asie pour qu'ils allassent continuer de les servir.)

*On cite comme très extraordinaire l'exemple du célèbre Tseng-nan-fong qui n'a jamais fait de vers. On le compare pour cette raison à la fleur haï-tang qui serait la plus belle et la plus parfaite des fleurs, si elle n'était sans odeur. Descript. génér. ou hist. de la Chine*, v. 13. p. 702.

« Le *Chi-King* est divisé en trois parties : la 1ère intitulée Koue-fong *mœurs des royaumes*, contenant les poésies et chansons qui avaient cours parmi le peuple, et *que les empereurs, lorsqu'ils faisaient la visite de leur empire, ordonnaient de recueillir pour juger par elles de l'état des mœurs publiques.* »

P. 706. « L'empereur Kien-long, qui depuis cinquante ans occupe le trône de la Chine (il est mort depuis peu), est un des plus grands poètes de son empire. La grande collection chinoise sur l'agriculture renferme plusieurs pièces de ce monarque *sur divers sujets champêtres, sur un champ nouvellement défriché, sur une sécheresse, sur les travaux de l'été, sur une pluie qui a sauvé les riz, sur une plaine bien ensemencée, sur une belle maison, sur une grêle, un éloge du thé*, etc. *ibid.*, p. 710, et mem. t. 8 p. 257 (il faut observer que ce volume, intitulé *Descript. génér. de la Chine*, est presque entièrement copié des *Mémoires sur les Chinois* faits en grande partie par le père Amiot).

Voici les pièces en vers traduites dans les *Mémoires chinois*, t. 4. p. 172-193 :

*Le fils affligé* : il y a de belles choses ; *la jeune veuve* : c'est une chanson du peuple tirée du *Chi-King* ; elle est charmante, il faut la traduire in βουχ ; *le général d'armée.*

*Le frère* : c'est une des plus belles odes chinoises, elle est admirable, elle est dans la *Descript. gén.* p. 709, et répétée encore dans les *Mémoires*, t. 8, p. 241. Au même endroit, on trouve le commencement d'une ode sur une peste, dont voici un morceau : *On passe à travers les cadavres pour courir à des festins ; tremblez, impies, tremblez : la mort entre dans votre sein avec l'air que vous respirez. Ces yeux pleins d'adultères et d'incestes vont se fermer pour jamais.*

La *bergère* : c'est une chanson populaire ; elle est excellente à traduire in βουχ.

1. Chénier indique ici qu'il se proposait de développer cette idée dans le 2e chant de l'*Hermès*.

*Louanges de ouen-ouang* } elles ont des beautés.
*Louanges de Tai-gin* }

L'*hirondelle* : une hirondelle se donne bien des soins pour nourrir ses petits. Quand ils sont assez forts, ils s'enfuyent, *la pauvre mère fait retentir l'air de ses cris, elle voltige çà et là, approche du nid vide, puis s'en éloigne; elle passe le jour sans manger et la nuit à gémir. Hirondelle affligée, comment quittas-tu ta mère au sortir de ton nid? Tu ne songeas pas alors à sa tendresse. Souviens-toi aujourd'hui de ton ingratitude.*

*Vaudeville sur l'appartement des femmes.*

*Le laboureur* : c'est une pièce dans le goût de l'ode *Beatus ille*; il y a des naïvetés délicieuses.

*Les Contrastes* : ηθικον.

*Le tigre* : c'est une belle pièce; on y raconte comment une mère délivra son fils d'un tigre.

*Les plaintes* : c'est une très belle élégie où une femme déplore le sort des femmes mariées et le sien en particulier.

*Chants funèbres* : ils sont dignes d'être lus.

*L'éloge de la fleur Mei-hoa* est une des plus belles poésies des Chinois. *Mem.* t. 5. p. 380. On aurait bien dû la traduire; elle fut faite, à la fin du VII^e^ siècle, par Soan-King.

Le père Amiot a donné t. 6, p. 179, la traduction (mais par quelle diable d'idée l'a-t-il donnée en vers?) de l'hymne chantée en l'honneur des ancêtres dans la salle des ancêtres. On la chantait déjà du temps des Tcheou, dont la dynastie finit 255 ans avant J. C., après avoir duré 835 ans.

Il a aussi traduit en vers, t. 8, p. 53, l'épitaphe qu'un lettré se compose avant de mourir au II^e^ siècle.

L'*élégie* d'une épouse répudiée et l'ode champêtre et prophétique, toutes deux tirées de *Chi-King*, sont pleines de choses délicieuses. On les trouve dans les *Mémoires*, t. 8, p. 198-9, et dans la *Description gén.*, p. 707-8.

Les hommes sensés n'ont pas besoin qu'on leur prouve par de nouveaux exemples combien les mœurs, les usages, la vie privée, la nourriture, le climat d'une nation influent sur le génie de sa langue. En voici pourtant un exemple remarquable; t. 8, p. 235, dans la 34^e^ ode du *Chi-King*, le poète dit d'une nouvelle épouse qu'il célèbre : *ses mains sont comme les tendres rejetons d'une plante, la peau de son visage comme la surface de la graisse fondue, son cou comme le ver blanc qui se forme dans le bois, ses dents comme des grains de melon; elle a les tempes comme la cigale, les sourcils comme le papillon; qu'elle sourit agréablement...!*

Je veux copier ici entièrement une pièce d'un poète philosophe. C'est Horace en Chinois :

« Mon palais est une petite chambre qui a trois fois ma longueur. La magnificence n'y est jamais entrée, mais la propreté n'en sort jamais. Une natte est mon lit, une toile doublée ma couverture : cela suffit

pour m'asseoir le jour et pour dormir la nuit; d'un côté est une lampe, de l'autre un vase d'odeurs. Le chant des oiseaux, le sifflement du vent, le murmure d'une fontaine sont le seul bruit que j'entends; ma fenêtre peut se fermer et ma porte s'ouvrir : mais ce n'est que pour les sages; les méchants la fuyent. Je ne me rase point comme un bonze, je ne jeune point comme un Tao-sé; la vérité habite dans mon cœur, l'innocence guide mes actions. Sans maître et sans disciple, je n'use point ma vie à rêver des riens et à écrire des mots; encore moins à esquisser des traits de satire ou à farder des louanges. Je n'ai ni vues ni projets : la gloire me touche aussi peu que les richesses, et toutes les voluptés ne me coûtent pas un désir. Jouir de ma solitude et de mon repos est ma grande affaire. Le loisir me vient de tous côtés et le fracas me fuit. Je considère le ciel et je m'encourage; je regarde la terre et je me console. Je suis dans le monde, sans y être. Un jour m'amène un jour; une année est suivie d'une année; la dernière me conduira au port et j'aurai vécu pour moi. » (*Mem.* t. VIII, p. 258, *Descript. gén.* p. 710.)

V. *Mem.* t. 8, p. 211, quelques chansons populaires tirées du Chi-King qu'il est bon de connaître.

V. *ibid.* t. 9, p. 414, un morceau très poétique où un lettré expose que les phénomènes de la nature physique ont fait trouver la poésie, et un autre morceau plus simple, tiré de la préface du *Chi-King*.

T. 8, [et] *Descript. gén.* p. 711, un morceau du poème de Moukden de l'empereur Kien-long... comme ce poème a été traduit en français, je veux tâcher de me le procurer.

Il y a une fable ésopienne, t. 8, p. 265 : un bonhomme se promène dans la forêt, il demande au bûcheron pourquoi il n'abat point tel arbre : c'est qu'il n'est bon à rien. Il dit qu'on tue et cuise un oiseau. Il y en a deux : l'un est muet, l'autre chante. Lequel faut-il tuer? Celui qui est muet. Ainsi, l'un vit parce qu'il n'est bon à rien, l'autre meurt pour la même raison, etc.

(Celui qui a fait la table des matières des *Mémoires chinois* fait deux articles, l'un *Chi-King* et l'autre *Ché-King*, et dans le cours de l'ouvrage il emploie l'un et l'autre de ces deux mots qui ne désignent pourtant que le même livre. Il était bien aisé de ne pas se permettre une distraction aussi embarrassante pour le lecteur.)

Il existe dans la *Description générale* une chanson du temps d'Yao, et la même avec une autre, t. 8 des *Mémoires* p. 192. J'ai copié sur un autre papier celle qui se trouve dans la *Description générale*, c'est à la page 693.

Dara-shekoo, fils du mogol Schajehan, a traduit en persan un ouvrage écrit en langue shanscrite que l'on croyait perdu. On a traduit cette traduction persane en anglais (j'en voudrais bien avoir un exemplaire). M. D'Ancarville, dans ses *Recherches sur les monuments indiens*, p. 75 et suiv., en a mis en français deux morceaux. Le premier est bien du ton des livres de Zoroastre, qui sont bien postérieurs. M. D'Ancarville

croit qu'on peut le regarder comme un morceau de l'ancienne théologie sept. que Brouma apporta de Scythie dans l'Inde. Le second morceau est une très belle hymne, semblable à celles qu'on attribue à Orphée, et d'un ton peut-être plus magnifique. Elle est adressée à Ruder (*Rudra*). C'est le nom de dieu qui fut donné aussi à Brouma et bien après à Chiven et à Vichenou.

Lactance et plusieurs pères grecs se sont appuyés, en faveur de Jésus-Christ et du christianisme, des témoignages d'Orphée, des Sybilles, etc., et les ont regardés comme des prophéties. La peinture que fait Platon des supplices de l'homme juste a fait regarder Platon comme un prophète. Yao et les auteurs du *Chou-King* ont été bien près de passer pour tels aussi aux yeux de nos missionnaires; mais ils n'ont pas pu douter que le sage Coung-Tsée, que nous nommons Confucius, ne fût certainement un prophète, puisqu'il a dit et écrit *que le Saint viendrait de l'Occident*. Ils ont démontré que les Chinois, qui, sur la foi de ce passage, ont été chercher le culte du dieu Fo dans l'Inde, crurent trop tôt avoir trouvé leur fait, et que la prédiction du philosophe ne regardait autre que Jésus-Christ, ou peut-être aux missionnaires. On voit par là que les livres des Hébreux ne sont pas seuls, malgré les railleries de Pascal, à avoir prophétisé des Jésuites.

Je trouve, *Mém.* t. 1, p. 311, que *le Chi-King et le Li-Ki ont été traduits par le père de la Charme*. On ajoute que les manuscrits du *Chou-King* et du *Chi-King* sont en Europe. Sont-ce les manuscrits de l'original ou de la traduction? La traduction du *Chou-King* a été publiée.

On lit *là même* ces mots : *ces cinq Kin sont je crois, les livres profanes les plus anciens du monde*. Il faut examiner, et je ne crois pas impossible de s'assurer, si les anciens livres des Indiens et des Parses, et entre autres cet ouvrage en langue shanscrite traduit en persan et depuis en anglais, et publié aujourd'hui en Angleterre, ne sont pas aussi anciens que les plus anciens des cinq *King*. Quoiqu'il en soit, le *Tchunt tsieou*, le dernier des *King*, est un ouvrage de Coung-tsée que nous nommons Confucius. Ce philosophe naquit cinq cent cinquante ans avant J.-C. Il est certain que les écrits d'Homère, d'Hésiode, d'Orphée, ou même d'Onomocrite, étaient alors publiés, et l'histoire d'Hérodote venait de paraître.

## III

### Fragments en prose sur l'histoire du christianisme.

**I. — Sur la résurrection de Jésus-Christ. — Note adressée à M. d'Éprémesnil touchant les principes de la critique historique.**

On a accepté la proposition qu'a faite Mr D'Éprémesnil[1] d'établir la certitude de la résurrection de Jésus-Christ sur toutes les preuves

1. Chénier écrit *Déprémesnil*.

que l'on peut demander pour établir un fait quelconque. On ne s'est point engagé dans ce défi par envie d'étaler de l'esprit ni de l'érudition, mais seulement pour s'éclairer et s'instruire par une discussion paisible et utile. On exposera les principes que l'on admet et les raisons que l'on a de douter ou de croire, avec méthode de brièveté; et l'on ne cherchera d'autre éloquence que celle qui naît de la clarté, de la simplicité, de la précision et de la justesse des termes.

Pour qu'un fait soit prouvé, c'est-à-dire pour qu'aucun homme raisonnable ne puisse raisonnablement se refuser à le croire, il faut :

1° Que ce fait ne soit point contraire à l'ordre des choses naturelles; car si un fait était absurde, c'est-à-dire contraire à l'ordre des choses naturelles, toutes les générations passées et présentes éléveraient ensemble la voix pour l'attester, qu'un homme sage n'en serait pas moins irrépréhensible de ne vouloir point le croire, et même de le nier absolument.

Mais, comme il se peut faire que l'on ne soit point d'accord sur ce qui est ou n'est point contraire à l'ordre des choses naturelles, pour que le fait mis en question soit prouvé, il faut :

2° Que si ce fait n'a pas été vu par ceux à qui l'on veut persuader de le croire, au moins il leur soit raconté par des témoins contemporains et oculaires.

Si le fait est important, il faut :

3° Que les témoins aient été en grand nombre.

Il faut, dans tous les cas possibles :

4° Être assuré, sans en pouvoir douter, de la capacité de ces témoins;

5° De leur véracité et de leur désintéressement.

Si le fait s'est passé il y a longtemps, et si l'on n'en a que des témoignages écrits, il faut :

6° Se bien assurer que les auteurs qui ont écrit ces témoignages étaient indubitablement contemporains, que les copies de leurs écrits sont fidèles, et qu'ils ont dit en effet ce qu'on leur fait dire.

Si ces auteurs ont écrit d'autres faits, et si l'on a d'eux des ouvrages entiers, il faut :

7° Examiner tous ces ouvrages avec une critique impartiale et sévère, et voir s'ils décèlent dans leurs auteurs une raison assez saine et un jugement assez droit pour inspirer la confiance.

Si le fait en question est assez important pour que tout le genre humain ait intérêt de s'assurer s'il est vrai, et si de plus il est de telle nature que, de l'aveu de tous les partis, il semble absolument contraire à l'ordre des choses naturelles, on sent que l'examen des preuves doit être plus sévère que jamais, et par conséquent il faut alors :

8° Que la moindre contradiction dans les circonstances[1] de la part des témoins qui l'attestent, diminue la confiance qu'on leur porte.

Si le fait en question est dit s'être passé dans une ville peuplée, s'il

1. Le mot *principales* qui suivait d'abord le mot *circonstances* a été raturé.

a dû frapper et étonner tous les humains, si beaucoup d'hommes ont intérêt à le nier, il faut :

9° Que l'on soit certain qu'en effet on en a été frappé et étonné en beaucoup d'endroits, qu'il a fait beaucoup de bruit, et que ceux qui ont intérêt à le nier ont avoué au moins, en le niant et en l'attaquant, qu'en effet beaucoup d'hommes contemporains en ont parlé.

Si le fait en question était, par hasard, la résurrection d'un mort, on serait en droit d'exiger encore que ceux qui l'auraient vu après sa résurrection, fussent-ils en très grand nombre, l'eussent vu non pas en cachette, mais au grand jour, non pas une, deux ou trois fois, mais bien souvent et bien longtemps; qu'ils l'eussent examiné, questionné, interrogé, sans enthousiasme, sans amour, sans haine; et qu'enfin on ne pût absolument former aucun doute sur l'identité des personnes.

Si, avant et après le temps où l'on prétend que s'est passé un événement qui semble révolter la raison humaine, par exemple la résurrection d'un mort, dans le même pays, chez la même nation, on a souvent raconté de la même manière plusieurs événements du même genre faut-il les croire tous afin de croire aussi celui-là? Ou bien ne faut-il croire que celui-là? Et alors, pourquoi celui-là plutôt que les autres? Ou bien ne vaudrait-il pas mieux ne croire ni celui-là ni les autres?

Il est bon d'ajouter qu'il ne suffit pas d'avoir démontré la vérité des faits accessoires et naturels d'où l'on prétend conclure un fait surnaturel et invraisemblable, tel que la résurrection d'un mort : il faut encore démontrer que ce dernier fait est la conséquence très nécessaire des autres, qu'on ne peut les expliquer sans lui, qu'ils n'ont absolument pu exister sans lui; il faut enfin prouver invinciblement non seulement qu'il est possible qu'un fait aussi incroyable soit arrivé, mais encore qu'il est décidément impossible qu'il ne soit point arrivé.

Ces additions ne renferment aucun raisonnement nouveau; elles ne font que développer avec plus de force et de clarté quelques articles énoncés ci-dessus.

On croit ces principes incontestables, et on prie M. D'Éprémesnil de vouloir bien les appliquer à la question présente. On le prie aussi d'excuser les fautes qui doivent se trouver dans cet écrit, fait trop à la hâte. On est disposé à écouter la raison, à se rendre dès qu'on sera convaincu; à énoncer ses objections avec sang-froid et politesse, sans jamais quitter l'état de la question, sans digression, sans personnalité. On est persuadé que M. D'Éprémesnil est dans les mêmes sentiments. L'auteur de ces réflexions le prie d'agréer l'assurance de sa tendre et sincère estime.

Signé (*sic.*)

## II. — Socrate et Jésus-Christ[1].

*Les faits de Socrate dont personne ne doute sont moins attestés que ceux de Jésus-Christ.* On a peine à croire ses yeux quand on lit cette décision tranchante et magistrale. La vie de Socrate n'est remarquable que par son extrême simplicité; elle n'est ni d'un sectaire, ni d'un chef de parti, mais d'un homme, d'un citoyen, et d'un sage. Il cherche paisiblement, humainement, la vérité; il cherche quel est le bonheur dont notre nature est susceptible : il ne le trouve que dans la pratique de la vertu. Ses discours n'ont ni mystères, ni prophéties; ses actions, ni prodiges, ni victoires surnaturelles; il guérit les maux de l'âme par la raison, et non les maux du corps par la parole ou l'attouchement. Et tous les faits qui composent son histoire sont de nature à n'inspirer par eux-mêmes aucun doute, pour peu qu'ils soient appuyés sur des monuments de quelque authenticité. Or, ces monuments, quels sont-ils? La voix de toute l'antiquité contemporaine, les fastes du peuple repentant qui l'avait condamné, les écrits originaux de ses amis et de ses ennemis qui avaient vu sa vie et sa mort, les mémoires de ses propres disciples, qui, dans les lettres ou dans les emplois publics, se montrèrent les plus beaux génies de la Grèce.

Les faits de Jésus-Christ sont d'une nature hors de l'humanité. Il ne marche qu'entouré d'anges et de démons; sa voix, son geste n'opèrent que des miracles; il ressuscite les morts, calme les tempêtes, consolide les eaux sous ses pieds, fait trembler la terre, obscurcir le soleil. Enfin son histoire entière est telle que fût-elle composée avec méthode, et fût-elle bien liée aux monuments historiques contemporains, tout homme de bon sens aimerait mieux admirer l'adresse et l'érudition des faussaires qui l'auraient écrite que d'ajouter foi aux faits dont elle est remplie. Mais bien loin de là, tous ces faits miraculeux et universels, qui devaient frapper d'étonnement et de terreur toute l'espèce humaine, restent inconnus à tout l'empire, alors peuplé d'hommes lettrés et curieux. Les auteurs romains parlent de la mort de Christ, et ils n'ont jamais ouï dire un mot de tant de prodiges; les Juifs amis ou ennemis s'en taisent également; et ce n'est qu'après la destruction de Jérusalem même qu'il sort de terre une foule d'histoires écrites on ne sait dans quelle langue, ni où, ni quand, ni par qui, mais certes par des hommes dont l'ignorance et la rusticité débordent à chaque ligne en narrations incohérentes, en contradictions absurdes, en réflexions puériles, en inextricables anachronismes, lorsque les années des empereurs et les fastes consulaires ne laissaient point d'obscurité dans la chronologie romaine.

1. Ce morceau est évidemment la contre-partie de la page célèbre de la *Confession du vicaire savoyard* dans l'*Emile*.

### III. — L'Octavius de Minutius Felix.

Le même orgueil dans tous [1]... un des premiers auteurs chrétiens, un Minutius Felix, dans un dialogue qui ne manque ni de savoir ni d'éloquence, introduit un chrétien disputant contre un payen. Voici le langage qu'il prête avec vérité à ce dernier : que le plus grand nombre, lassés des efforts qu'il faut faire pour trouver la vérité, embrassent au hasard une opinion quelconque plutôt que de persévérer dans cette recherche pénible; qu'on peut s'indigner que des hommes souvent sans lettres et sans étude osent décider sur l'essence divine et sur la nature des choses; que dans ces matières on peut trouver des opinions vraisemblables, mais non évidemment vraies; que la médiocrité humaine est trop loin de ces découvertes, et que les hommes seront assez heureux si, d'après l'oracle d'un sage, ils se bornent à se connaître eux-mêmes. Ce langage, qui est la raison même, attire du chrétien cette réponse : « Celui qui n'a point un sentiment juste du vrai est promené de doute en doute et de soupçon en soupçon; il n'est donc pas étonnant que Cecilius soit agité par des idées contraires et incohérentes, mais pour qu'il ne soit plus dans cet état, je vais le confondre et le convaincre par la vérité bien prouvée. » De là il part pour se moquer des superstitions payennes, et puis des opinions et des doutes des philosophes. Il dit que les Démons se cachaient dans les statues des divinités payennes et de là prédisaient véritablement l'avenir, et qu'eux-mêmes l'avouaient quand ils étaient chassés et contraints de parler par les chrétiens. Il dit qu'il faut honorer le signe de la croix, ne fut-ce que par ce qu'un vaisseau à voiles et à rames, et la forme d'un joug, et celle d'un homme qui adore Dieu en étendant les mains, représente[nt], selon lui, une croix. Pour preuve de la résurrection des corps, il dit que le soleil et les astres se couchent et se lèvent, que les fleurs meurent et renaissent, que les arbres reverdissent, etc., et Cecilius convaincu par de si belles raisons ne manque pas de se faire chrétien à la fin du dialogue.

Je me serais moins étendu sur cet auteur s'il n'avait pas été le copiste de tous ceux qui avant lui, et le modèle de tous ceux qui après lui, ont fait l'apologie du christianisme contre les payens. (Voir Sénèque dans Lactance, l. 6, c. 25.) Car tous ces premiers chrétiens faisaient un mélange du platonisme, etc., et Justin Martyr, dans sa seconde Apologie, dit expressément que Socrate avait en partie connu le Christ.

Si je n'étais point borné dans mon sujet, il pourrait être curieux d'examiner les idées des anciens philosophes sur la nature divine, et si les auteurs chrétiens sont aussi fondés qu'ils le croient à les insulter sur cette matière, mais je me contenterai de dire que, etc. Les chré-

1. Il faut suppléer évidemment : *dans tous les auteurs chrétiens.*

tiens des deux premiers siècles n'étant pas maîtres et puissants n'avaient pas encore un si superbe dédain pour les philosophes; au contraire, ils les louaient, ils se disaient presque confrères : ils étaient Platoniciens...

### IV. — La morale chrétienne et la morale antique.

Et s'il est vrai que la morale enseigne aux hommes leurs devoirs les uns envers les autres, etc. (le bien développer...), examinons les effets... : on verra le christianisme ne produire dans sa première ferveur que des solitaires contemplatifs qui ne cherchaient que les déserts... et qui usaient dans des bizarreries effrayantes une vie qui eût pu être utile, avec une constance et un courage qui eussent été la vertu, s'ils avaient [eu] un but plus sage...; et les écoles des philosophes avaient parsemé dans toutes les républiques des magistrats, des généraux, des législateurs... et s'il y avait des écoles qui éloignaient leurs disciples de se mêler du gouvernement, celles-là même s'occupaient de l'éducation... et leur mettaient constamment sous les yeux la... et les délices de la vertu..., remplissaient la société de modèles de frugalité, de justice, de désintéressement et de toutes les vertus humaines et civiles.

Ils outragent les vertus qu'ils appellent humaines... mais en est-il d'autres pour les hommes [1]?

## IV

### Projets et plans de poésies.

#### Mes souvenirs.

I

Si jamais je deviens riche, il faut faire une pièce intitulée : *Mes souvenirs*.

... Jadis je ne souhaitais qu'une fortune médiocre, un toit socratique...; je suis riche..., mais je me rappelle avec plaisir le temps où quoique pauvre et mal aisé je n'étais pas malheureux.... Mais vous tous hommes de bien... qui souffrez..., qui pleurez dans l'indigence... venez, ne pleurez plus; nous avons fait fortune... venez... Autrefois, jeune, sans mes amis (qu'il faut nommer), j'aurais souvent pleuré comme vous...

Et vous, mes utiles souvenirs, ne souffrez pas que la richesse endurcisse mon cœur...; et si elle m'inspirait un peu d'orgueil, rappelez-moi le temps où...

1. A la suite de ces morceaux se placent naturellement un certain nombre de passages empruntés aux auteurs grecs et latins et renfermant des préceptes analogues à ceux qui sont considérés, d'ordinaire, comme appartenant en propre au christianisme. Ce relevé est particulièrement intéressant.

II

A l'heure (pendant la nuit) où seul, retiré chez lui, l'honnête jeune homme... se promet de bien vivre. . et se rappelle quelque moment d'oubli de soi-même et de la vertu... ses réflexions. Un mot d'une lecture, un mot qu'il a entendu dire lui rappellent un de ses égarements inconnu de tout le monde; la rougeur monte à ses joues, son front se trempe de sueur, il baisse les yeux comme s'il craignait d'être vu; il pleure un instant, il regrette avec amertume que la jeunesse, un moment de folie, une passion violente ou la pauvreté l'aient égaré dans une erreur dont il faut rougir en silence, qu'il faut cacher, et qui n'est point du nombre de celles qu'on avoue pour les faire excuser, et même pour les rendre aimables.

III

Il arrange ses projets, il les dispose... dans tant d'années tout cela sera fait... alors dans son lit, se retournant ne pouvant dormir... il sue[1], il s'élance dans l'avenir... il voudrait que ces années fussent déjà écoulées où il jouira...

IV

O mon père, je profit[erai] de vos leçons... je serai... je ferai... Mon fils, la vertu parfaite est dangereuse... son éclat peut lui nuire... pour apaiser l'envie, il faut souvent qu'elle se cache et se déguise presque sous l'apparence des faiblesses humaines, et qu'elle emprunte leurs termes... ainsi le soleil se couvre lui-même... et attire des exhalaisons grasses et fangeuses de la Terre pour en composer un nuage qui le couvre... écoute... (et l'histoire que j'ai en tête...)

V

O retraite du cabinet... qui consoles... solitude chérie non pour s'envelopper d'une hauteur colère... atrabilaire et vanter son grand amour pour toute la race humaine afin de pouvoir haïr et dénigrer chaque homme en particulier, mais pour, etc.

VI

Damasippe, ce manteau, cette longue barbe annoncent que tu es un grand philosophe, mais quoi tu es toujours en colère... Tu détestes tout le genre humain... c'est ton système habituel... Tu outrages philosophiquement tous tes amis... Tes soupçons, ton orgueil, ton inquiétude troublent sans cesse leur repos et le tien... et allons, on peut être sage sans tout cela... va, dépouille ton manteau cynique. Fais venir un barbier, aime, ris, mange, bois; grand fou, sois indulgent pour de moins fous que toi.

Le philosophe barbu doit commencer ce dialogue par : Tous les hommes sont comme cela.. et toi, poète qui écris... — Dans le cours du

1. Ce mot peut surprendre à cette place, mais il est très nettement écrit.

Dialogue, comme il témoignera sa colère sur les perfidies littéraires qu'il essuie, le poète lui dira : As-tu vu au microscope les animaux qui sont dans la poussière de fromage comme ils font des efforts, nouveaux Sisyphes, pour pousser ces masses énormes.. Tels que les Titans...

VII

Qui voyage beaucoup voit beaucoup de choses.. j'allai voir un groupe de marbre digne de Polyclète ou Scopas. Il était d'un peuple de figures. J'ignorais ce qu'il représentait : on me dit que c'étaient les muses, mais je ne pus le croire. Je vis bien neuf sœurs avec [la] lyre.. et tous les attributs que les peintres et [les] poètes donnent aux muses, mais elles avaient un air effronté! Les unes couronnaient d'or et habillaient de pourpre des hommes qui, à pleines mains, leur versaient de l'or, mais dont la figure ignoble, basse, infâme, contrastait ridiculement avec les ornemens dont ces sœurs les décoraient. D'autres sœurs repoussaient avec dédain et outrages d'autres hommes couverts de haillons, mais au travers de ces haillons poudreux,

Un calme auguste et fier gravait [1] sur leur visage
Des plus nobles vertus la belle et sainte image.

Les autres sœurs, avec des regards caressans, appelaient, en leur tendant des couronnes de laurier diverses en grandeur, une troupe de gens qui se consultaient entre eux,

Et, la bourse à la main, ils calculaient d'avance
Combien chaque laurier valait de récompense.

Aux pieds de ces neuf sœurs on lisait ces vers :

Venez, accourez tous : nous vendons de la gloire;
C'est par nous que les noms vivent dans la mémoire.
Accourez tous : payez, car la gloire est sans prix;
Voyez quels plats mortels de leurs [2] vices flétris
Par nos savantes mains ceints d'un beau diadème.....

Voilà ce que j'ai vu dans mes voyages. A mon retour, mes amis à qui je l'ai conté m'ont dit que j'avais fait comme ceux qui vont chercher bien loin ce qui dort à leur porte,

Que si j'avais voulu, de ces groupes fidèles
Au milieu de Paris j'aurais vu les modèles.

VIII

... Offre une voix de vingt ans, de beaux yeux et des lèvres de rose,...

On écoute et, bien loin de vouloir échapper,
Avec quelque plaisir on se laisse tromper,
Mais qu'un épais sophiste au front lourd et stupide

1. *Gravait* est raturé, mais n'a pas été remplacé.
2. *Leurs* est peu distinct; il y a peut-être *cent*.

enfle son style de grands mots et me dise... je laisse autour de lui la foule

> A grands flots accourue, et la bouche béante,
> Debout, le cou tendu, l'écouter, l'adorer,
> Ouvrir un grand œil bête et croire l'admirer.

Et je viens avec toi, dans un vers plaisant, te faire rire à ses dépens. Ami sage, garde donc ces vers et ne les montre point, de peur que l'Arabe ne m'envoye à sa place aux murs de Trébisonde et que M. Mesmer, en bien mauvais français, ne prouve à ses.. que mes vers sont mauvais.

## IX

L'or prend soin lui-même de punir les forfaits dont il est cause. — « Eh bien, Clive, ministre sanguinaire de l'Angleterre, toi qui, sur les bords du Gange, as pris soin de faire haïr ta patrie.. Eh bien, as-tu assez bu de flots d'or et de sang? Tâche maintenant, si tu le peux, de vivre avec toi-même. Tu fuis l'approche des hommes; tu cours dans ton palais qu'habitent les Furies; tu veux être seul, mais tu restes avec toi, avec ton souvenir tout peuplé de tes crimes. A la nuit, tu fais allumer mille bougies; tu trembles de voir les ténèbres; tu crois voir des spectres menaçants; mais dans ton cœur est une nuit épaisse, impénétrable, où tu entends gémir les ombres des huit cens mille Indiens que tu as fais périr. Tu cherches le repos, mais ce sang que tu as dévoré te dévore à ton tour... les valets accourent près de toi et reculent d'horreur en voyant ton sommeil effroyable... ils te voyent t'agiter, suer, crier, implorer un pardon, gémir, trembler, prier. Nabab, ce n'est point moi : ce n'est point toi, barbare; ce n'est point toi qui... Ce n'est point toi qui... mais vous, remords, rage, terreur, désespoir, accourez, jetez-vous en foule dans le cœur de ce coupable. Retracez-lui tous ses forfaits; tonnez-lui sa condamnation; et alors les morts seront vengés, les vivants sécheront leurs larmes et n'accuseront plus les dieux; les concussionnaires pâliront de crainte et sauront qu'avant le trépas,

> .... Dans le cœur des pervers
> Le crime et les remords allument des enfers.

## X

Chante-nous, ô nymphe toscane, l'histoire du groupe sous lequel nous sommes assis... Vois comme elle avance la tête pour l'embrasser, comme ses lèvres entrouvertes.. comme ses yeux en pleurs regardent... Chante.. : tous les arts sont à toi.. tu touches la lyre... une voix coule de ta bouche...

> Moins pures mille fois, dans ta belle Patrie
> Coulent ces larmes d'ambre honneur de l'Etrurie,
> Qu'aux bords de l'Eridan pleurent de leurs rameaux
> Les sœurs de Phaeton.....

Elle venait, elle lui portait des fleurs, des fruits. Souvent elle lui chantait des chansons... souvent elle le caressait, l'embrassait... elle croyait quelquefois qu'il lui rendait ses baisers... qu'il s'échauffait... que la chair bondissait sous ses doigts...

Enfin, le dernier soir elle vint... la lune... elle entra dans ce bocage... « Te voilà! toujours beau... mais n'as-tu rien à me dire..? Chaque jour, j'attends le moment de te voir avec impatience; je trouve le soleil trop lent; j'espère te trouver changé... j'arrive, et tu es toujours le même... tu détournes toujours ta belle tête de la même manière... toujours tes belles lèvres semblent vouloir me parler et gardent le silence... toujours les fleurs, les fruits que je cueillis pour toi languissent à tes pieds et meurent comme moi [1], sans que tu y fasses attention... Je n'ose plus chercher mes compagnes : je les fuis, parce qu'elles disent en me voyant et me montrant au doigt : « Voilà l'amante d'une pierre »... Ne suis-je plus assez belle pour toi?.. J'étais belle autrefois... toi seul es cause.... pour toi je suis devenue pâle comme toi... puissai-je comme toi devenir froide.. L'insomnie... mais si quelquefois le sommeil... alors seulement je suis heureuse... tu n'es plus une pierre... tu marches.. tu vois, tu touches.. tu n'as conservé que tes traits et ta beauté, ta voix est douce comme... Je me réveille dans de douces extases... Faut-il que tout mon bonheur ne soit qu'un songe!... Tu ne veux pas m'aimer? Tu me verras mourir sans pitié?... Va, tu n'es qu'une pierre, une pierre insensible, dure, froide, sans âme... La mer en ce moment se tait... O Lune! Etoiles... O Lune, tes doux rayons traversent les feuillages pour venir se reposer sur lui... tu lui souris avec complaisance... car tes yeux n'ont jamais rien vu de si beau... ce visage si doux... cette poitrine pure et belle comme toi... Astres... tel est Apollon, tel est Bacchus. Ah! faudra-t-il mourir sans entendre sa voix! Parle, bel enfant, parle, dis-moi que tu m'aimes, que mes bras qui te pressent... O dieux, qui pouvez tout... animez-le, ou vous ne pouvez rien. O dieux, si... si de Pygmalion la statue adorée respira,

leva les yeux
Et vit au même instant son amant et les cieux...
Souffrirez vous qu'ici votre plus bel ouvrage
Ne soit qu'un vain fantôme et qu'une froide image?

Mais vous m'entendez... Je sens, certes, que je ne me trompe pas... je sens le marbre qui s'échauffe... du sang coule dans ses veines... C'est moi qui l'ai animé... Mes baisers lui ont donné la moitié de mon âme... O dieux, qu'il soit toujours avec moi, qu'il vive de ma vie et qu'unis aujourd'hui je vive et meure auprès de lui!

Que même après la mort... » Sa prière exaucée,
(Malheureuse!..) s'éteint sur sa lèvre glacée,

sa langue immobile n'articule plus... Les dieux ont mal exaucé tes

1. Var. : *que je l'apporte languissent, se sèchent, se flétrissent à tes pieds comme moi.*

vœux, malheureuse!.. Sa tête ne peut plus remuer... le sang se durcit et s'épaissit en marbre... ses pieds s'attachent à la terre... Ses yeux étaient en pleurs, une larme de pierre se durcit sur sa joue... son cœur aimé devient une pierre dure et froide... Et voilà : tu vis comme lui auprès de lui, tu meurs avec lui. Après sa mort, tu n'en es point séparée, mais ce n'est pas ainsi que tu le désirais.

XI

βουκ. Imiter ces vers de Shakespeare[1] dans la première scène des deux gentilshommes de Vérone :

as the most forward bud
Is eaten by the canker ere it blow,
Even so by love the young and tender wit
Is turned to folly, blasting in the bud,
Losing his verdure even in the prime,
And all [the] fair effects of future hopes.

V

QUADRI.

Homère chantant dans un village et des hommes et des femmes et des enfants lui donnant des fruits, et d'autres hommes et d'autres femmes accourant pour l'entendre.

Penthée dans Euripide *et solem geminum...*

Mahomet composant le Coran dans les grottes du mont Hara.

Une composition dans la manière de l'*École d'Athènes*, où seraient tous les législateurs et grands sectaires connus, avec des attributs reconnaissables.

Achille à la cour de Lycomède : il est vêtu en fille. Ulysse découvre les armes... Achille est prêt à s'élancer dessus... Ulysse le saisit sur le

1. Chénier a emprunté divers motifs à l'auteur de *Roméo et Juliette*. (Voir notamment dans l'édition G. de Chénier, t. I, p. 105 et 234.) Dans la *Perfection des Arts* (voy. *Revue de Paris*, 1er nov. 1897, p. 35), il se rencontre une page de notre poète très agressive à l'égard de Shakespeare. Il faut croire qu'il revint, au sujet du poète anglais, à un jugement plus favorable, car je relève dans une lettre de Marie-Joseph à André le passage suivant (13 février 1788) : « Vous vous plaisez à Londres, et je m'y attendais. Je voudrais bien un jour pouvoir aller vous embrasser dans cette belle ville, avant de vous revoir à Paris. C'est de tous les ouvrages celui qui me plairait davantage; mais jusqu'ici mon espérance à cet égard est un peu éloignée. *Vous me paraissez indulgent pour Shakespeare*; vous trouvez qu'il a des scènes admirables. J'avoue que, dans tous ses drames, je n'en connais qu'une seule qui mérite à mon gré ce nom, du moins d'un bout à l'autre : c'est l'entretien de Henri IV mourant, avec son fils, le prince de Galles, etc. »

Cette lettre nous montre, en outre, que le poète ne se déplaisait pas tant à Londres que certains passages de ses œuvres pourraient le faire supposer. Le charme qu'il éprouvait dans la société des belles Anglaises fut sans doute pour beaucoup dans les sentiments favorables dont on trouve ici l'indication.

moment, et son bras et ses yeux et son air de tête signifient : « Ah ! je savais bien que c'était vous. » Deidamie à côté d'Achille baisse les yeux, et la tête rouge comme le feu, et ne sachant où se cacher... Lycomède étonné jette un coup d'œil sévère, non pas sur Achille, mais sur elle... Une petite fille avance la tête avec curiosité et contemple Achille..; d'autres lèvent les mains avec surprise et effroi du danger qu'elles couraient. D'autres regardent et se montrent Deidamie en ricanant; deux autres derrière, sans qu'on les voie, se regardent l'une l'autre avec un sourire qui signifie qu'elles en savaient bien quelque chose.

Clair de lune. Un camp. Dans une tente, des soldats romains par différentes expressions naïves et vraies paraissent faire avec amour l'éloge de quelqu'un : c'est celui du grand Germanicus, qui, couvert d'une peau de bête sauvage, écoute en dehors de la tente sans qu'ils s'en doutent. Il baisse sa belle tête avec noblesse, en les écoutant dire, et ses joues sont colorées de modestie et de joie... L'homme qui l'accompagne le regarde avec une complaisance respectueuse, et sa main a l'air de lui dire : « Vous voyez ce que chacun dit de vous. »

Sainte Thérèse vue presque de face, à genoux, les yeux au ciel, avec une expression d'amour heureux. On doit lire dans ses regards, dans sa poitrine, dans l'inflexion de son col, qu'elle aime le bon Dieu... mais qu'elle l'aime ! Tout ce qu'il est possible d'aimer !

Dans un vaste et montueux paysage où l'on voit dans le lointain des cascades blanchissantes, Ossian à gauche, assis sur un rocher, au pied d'un arbre. Vieux, colossal, les cheveux et la barbe blanche[1], aveugle, vêtu d'un saie qui ne le couvre que jusqu'aux genoux, vu le corps de profil et la tête de trois quarts, ou plutôt tout entier de trois quarts et presque de face, la jambe droite étendue, une lyre de forme brute appuyée sur la cuisse gauche, jouant de la lyre, et chantant avec une vieille figure d'inspiré et fortement tournée vers le ciel, ses cheveux blancs presque hérissés sur sa tête. Malvina, belle, grande, blanche, les cheveux noirs, assise devant lui sur un tronc d'arbre, au pied d'un autre grand arbre, vêtue d'un saie, les bras nus depuis l'épaule, penchant un peu sur sa tête et écoutant Ossian avec une admiration mêlée d'intérêt, sa main gauche[2] élevée et s'attachant à la racine d'une des branches basses de l'arbre auprès duquel elle est assise, sa main droite appuyée sur le front d'un dogue, assis sur ses quatre pattes et dans le même sens, et tirant la langue pour lui lécher les doigts. Je voudrais mettre dans ce paysage du ton de Salvator de ces ponts jetés d'un pic à l'autre comme en Suisse.

1. *Sic.*
2. Le manuscrit porte deux fois : *main droite*, mais il est évident, par le contexte, qu'il faut lire ici : *main gauche.*

# ANTOINE DE GUEVARA
# SES LECTEURS ET SES IMITATEURS FRANÇAIS AU XVI[E] SIÈCLE[1]

## II. — Les *Épistres dorées* de Guevara comparées aux *Diverses leçons* de Pierre Messie, a la *Suite* d'Antoine du Verdier, au *Recueil d'aucuns cas merveilleux* de Jean de Marcouville, et aux *Essais* de Montaigne.

Au delà du cercle un peu étroit de la cour, c'est un monde plus divers et plus ample et c'est déjà, avec un degré supérieur de généralisation, la nature humaine qui apparaissent dans les Épîtres de Guevara[2]. Toutefois, en étendant son horizon, l'écrivain devient moins vif et moins pénétrant. Il ne cherche pas à coordonner ses réflexions; il a bien une doctrine religieuse qui lui tient lieu de système philosophique; mais la méthode lui manque, et ses lettres, tout en affectant la forme de la dissertation, sont encore loin de représenter l'essai sur l'homme que tenteront après lui d'autres moralistes. On sait assez qu'un seul y a réussi au XVI[e] siècle. Mais son œuvre a été précédée de tâtonnements et d'ébauches dont les lettres de Guevara, malgré leur insuffisance, furent le point de départ.

On a déjà signalé[3] comme l'un des devanciers immédiats de Montaigne l'Espagnol Pierre Messie, qui lui aurait peut-être suggéré le plan ou du moins le dessein primitif des *Essais*; c'est une question qu'il vaudra la peine d'éclaircir : pour l'instant nous montrerons que Messie a beaucoup pris, tout le premier, à son

1. Voyez *Revue d'histoire littéraire de la France*, t. VII (1900), p. 590.

2. Les *Epistolas familiares* parurent pour la première fois à Valladolid en 1539, in-f°; autres éditions : *ibid.*, 1545, in-f°; Madrid, 1573, in-4°; Anvers, 1594, in-8° : c'est cette édition d'Anvers à laquelle je me suis reporté pour le texte espagnol. La traduction française par de Guterry parut à Lyon, en 1556, in-4°, chez Macé Bonhomme (d'après Brunet), mais ne contenait que le 1[er] livre; elle fut complétée dans les impressions de Paris, de 1565 à 1573 (v. Brunet), par le 2[e] livre dû sans doute au même de Guterry, et par le 3[e] livre suivi du traité des galères traduits sur la version italienne d'Ulloa par Antoine du Pinet (1[re] impression à Lyon, 1560, d'après Lacroix du Maine). Je cite l'édition de 1573 : « *Les Épistres dorées et discours salutaires*, de *don Antoine de Guevara*... traduites d'Espaignol en François par le seigneur de Guterry, docteur en médecine... à Paris, de l'imprimerie d'Olivier de Harsy, 1573. »

3. M. Lanson; voir *Revue Universitaire*, 15 févr. 1900, p. 173.

compatriote Guevara pour composer les *Diverses leçons*. Quelques années avant la publication des *Essais*, Antoine du Verdier se faisait en France le continuateur de Messie, et dans cette *Suite*, il mettait au pillage les *Épistres dorées*[1]. D'autre part, Jean de Marcouville donnait l'exemple à Montaigne, en insérant dans son *Recueil d'aucuns cas merveilleux*[2] une foule de traits qu'il avait lus chez Messie; de Marcouville se souvenait aussi de Guevara.

On aperçoit la filiation de ces différents livres de morale anecdotique; ils n'ont pas été d'ailleurs les seuls produits d'une littérature qui comprend plus d'une province, et qui touche au conte et à la satire. Jean de Marcouville qui avait passablement de lectures, nous renverrait encore aux *Histoires prodigieuses* de P. Boaistuau[3], et aux *Singularités* d'André Thevet, Angoumoisin[4]. Les « cas merveilleux » tenaient une place importante dans la psychologie de cette époque. On en demandait à l'histoire moderne, grossie de la tradition orale ou défigurée par les compilateurs : c'était un fonds assez riche pour alimenter la curiosité. Mais l'histoire grecque et latine avait pour elle le prestige de l'antiquité, quoiqu'il s'y trouvât souvent autant de fiction; on y puisait plus largement. Ces deux courants inégaux se mêlent partout dans l'œuvre littéraire de la Renaissance. Rien de plus significatif que la tentative d'Henri Estienne, s'évertuant à démontrer dans l'*Apologie pour Hérodote*[5] « la conformité des merveilles anciennes avec les modernes » et appuyant sa thèse de récits tirés du grec, et de nouvelles empruntées aux conteurs français et italiens, ou refaites par lui sur une donnée populaire. — Plus qu'Hérodote, Plutarque s'imposait aux nouveaux moralistes; c'est Plutarque qui a été leur maître à tous.

1. Pour la traduction française de P. Messie comme pour la *Suite* d'A. du Verdier, je cite l'édition de 1580 « à Lyon, par Estienne Michel » (2 vol.). « Les *Diverses leçons* de Pierre Messie.... mises en françois par Claude Gruget parisien, augmentées outre les précédentes impressions de la suite d'icelles, faite par Antoine Du Verdier, sieur de Vauprivaz.. » C'est ici la 2e édition de la *Suite*, comme l'indique le titre du second tome.

2. « Recueil mémorable d'aucuns cas merveilleux advenuz de noz ans, Et d'aucunes choses estranges et monstrueuses advenues es siècles passez, par Jean de Marcouville, gentilhomme Percheron. A Paris, pour Jean Dallier, 1564. »

3. « Histoires prodigieuses et mémorables, extraites de plusieurs fameux autheurs grecs et latins, sacrez et prophanes, divisées en six livres. Le premier composé par P. Boaistuau; le IIe par C. de Tesserant; le IIIe par F. de Belleforest; le IVe par Rod. Hoyer; le Ve traduit du latin de M. Arnauld Sorbin evesque de Nevers par F. de Belleforest. Y est adjousté le VIe contenant plusieurs histoires, la pluspart advenues de nostre temps, avec leurs portraits et figures convenables. » A Lyon par Jean Pillehote, 1598. (Arsenal, 3 vol. in-16.) — La 1re édition du recueil est de 1560.

4. Le recueil de Thevet est de 1558.

5. 1566 (1re édition).

Montaigne l'a déclaré pour sa part; retenons que d'autres l'avaient précédé dans la voie de l'imitation, et qu'ils avaient aussi les premiers exploité l'histoire moderne, produit des anecdotes ou « des cas », développé des lieux communs que Montaigne devait reprendre pour les frapper à sa marque.

Commençons par rapprocher Messie et Montaigne de Guevara. Les *Epistolas familiares* datent de 1539; la *Silva de varia Leccion* de 1542 [1]. Voici l'indication d'un certain nombre de passages caractéristiques qui du premier recueil ont passé dans le second, plus ou moins textuellement.

« La lettre du philosophe Plutarque à l'empereur Trajan », forgée par Guevara, est résumée par Messie qui en fait le titre de l'un de ses chapitres [2]. Le récit sur la mort du grand Pan, d'après Plutarque, est, dans la forme et avec les réflexions qui y sont ajoutées, sensiblement le même chez nos deux auteurs. Messie, par exemple, reproduit le jugement de Guevara sur Plutaque « excellent homme, bien qu'il fust payen, lequel sans croire ces choses, ny sçavoir pourquoy elles estoient advenues, a faict un particulier traité de la défectuosité des oracles [3] ». Il voit aussi, comme Guevara, dans ce grand Pan « qu'ils disoient estre mort... quelque maistre diable qui à lors perdit son empire » par la victoire du Christ. Messie s'est encore servi de cette même lettre de Guevara sur « les tesmoignages des auteurs payens, servans à l'approbation de la religion chrestienne [4] ». Des *Épistres dorées* il a extrait toute une dissertation « sur la distinction de l'age des hommes », et il ne suffit point qu'il cite en marge les mêmes témoignages que Guevara, pour que le plagiat disparaisse; il s'étend seulement plus longuement sur « la doctrine des astrologues [5] ». Mais, par contre, il a omis certaine réflexion de Guevara qui semble n'avoir pas échappé à Montaigne, c'est que passé l'âge de la jeunesse, c'est-à-dire trente ou trente-cinq ans, la déchéance physique et intellectuelle commence déjà pour l'homme [6].

1. Contrairement à l'assertion de Brunet les *Epistolas familiares*, dans l'édition de 1539, comprenaient déjà les 3 livres qui ont été traduits en français; le traité des galères est aussi de 1539, v. Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*.

2. *Épistres dorées*, livre II, p. 247. — *Diverses leçons* (édit. de 1580), 1re partie, chap. 6, p. 25. — Cf. *Horloge des Princes* (trad. de 1565), 1er livre, chap. 36, p. 53.

3. *Diverses leçons*, 2e partie, chap. 32, p. 291 et sq. — Cf. *Épistres dorées*, III, p. 159 et sq.

4. *Épistres dorées*, III, p. 155 et sq. — *Div. lec.*, 2e partie, chap. 33 et 34.

5. *Épistres dor.*, III, p. 166 à 183 — *Div. lec.*, 1re partie, chap. 40.

6. Du moins Montaigne prétend confirmer cette opinion par sa propre expérience : « Quant à moy, je tien pour certain que depuis cet aage et mon esprit et mon corps ont plus diminué qu'augmenté, et plus reculé que avancé. » *Essais*, t. II, p. 306 (édit. Jouaust); cf. *Ep. dor.*, III, p. 179.

L'histoire d'Androclus et de son lion, rapportée par Aulu-Gelle, d'après Appien, a été reprise à la fois par Guevara, Messie et Montaigne. Mais le premier a gâté ce récit touchant en l'amplifiant outre mesure. Messie suit de plus près l'auteur latin; seul Montaigne le traduit avec une exactitude élégante; et cependant un lapsus nous avertit qu'il avait aussi lu les versions de ses deux devanciers [1].

Ce n'est point Guevara qui aurait trouvé gros le Plutarque : il y ajoutait volontiers. Si nous l'en croyons, Caton le censeur, à l'article de la mort, se serait repenti de trois choses : « premièrement en ce qu'il auroit passé plusieurs jours sans faire aucun profit à la République; secondement en ce qu'il auroit descouvert son secret à une femme; tiercement en ce qu'il auroit esté par eau, où il pouvoit aller par terre. » Ces trois repentirs dont le second était peut-être le plus grave, ont été notés soigneusement par Messie et par de Marcouville [2].

Anecdotes et sentences — qu'on empruntait à l'antiquité ou qu'on lui prêtait — devenaient aussi une monnaie courante, et nous voyons les mêmes sujets et les mêmes thèmes passer successivement en différentes mains.

C'est encore à Guevara que revient l'honneur d'avoir illustré le premier la vie des trois courtisanes, Lamie, Lays et Flora — et c'est bien dans les *Épistres dorées* que Brantôme, Du Verdier et Montaigne ont été la recueillir [3]. « Lamie rendoit les hommes amoureux d'elle avec son gentil regard, la Flore avec son beau parler, et Lays avec la douceur et grace de son chant [4]. » Toutes les trois avaient beaucoup d'esprit et dissertaient agréablement

1. Sinon, comment Montaigne aurait-il écrit : « un Androdus, de Dace, qui estoit à un seigneur romain, de qualité consulaire »? — Aulu-Gelle n'avait désigné ni le pays de l'esclave ni le nom du maître. Mais Guevara, fidèle à sa manie de corriger l'histoire en la précisant, nous apprend « qu'Andronique (?) estoit du pays d'Esclavonie, d'une ville appelée Mantuca », et qu'il était devenu l'esclave « du consul Dacus ». C'est ce mot *Dacus* qui sera sans doute resté dans la mémoire de Montaigne, en se confondant avec le pays d'Esclavonie. D'autre part, la traduction française de Messie donne *Androde* (adopté par Montaigne) au lieu d'Androclus — v. *Épistres dorées*, I, 120 et sq. — *Diverses leçons*, 2e partie, chap. II.

*Essais*, t. III, p. 237 et sq. — Cf. Aulu-Gelle, livre V, chap. XIV, — et Elien, *De natura animalium*, VII, 48.

2. *Épistres dorées*, III, 233. — Cf. *Horloge des Princes*, IIe livre, chap. 16. — *Div. lec.*, 1re partie, chap. 4. — *De la Bonté et mauvaistié des femmes*, par de Marcouville, Paris, 1566, p. 52.

3. Ils ont cependant négligé Lamie; mais ce qu'ils ont dit des deux autres a été pris textuellement de Guevara. — *Ép. dor.*, I, 309, « histoire notable de trois dames amoureuses ». — V. Brantôme, édit. Lalanne, t. IX, 300, 329, 350, 578, 647 (sur Laïs et Flora); — Du Verdier, *Suite aux div. leçons d. Messie* (1580), 3e livre, chap. 6 (histoire de Laïs); — Montaigne, t. V, p. 226, sur Flora, — et t. VI. p. 195, sur Laïs.

4. *Ép. dor.*, I, 309.

sur l'amour qui les enrichissait. « Je ne scay quel grand sçavoir ils ont, disait Lays, ne la science en laquelle ils estudient, ne quels livres lisent nos Philosophes, pour ce que moi estant femme, et sans avoir esté à Athènes, je les vois venir icy, et de Philosophes deviennent amoureux[1]. » — « Ceste amoureuse Flore avoit un escriteau à sa porte qui disoit : « Roy, Prince, Dictateur, Consul, Censeur, Pontife et Questeur pourront hurter et entrer céans[2] », et « prenoit, ajoute Montaigne, son déduit en la dignité de ses amoureux ». Elle n'y perdait point d'ailleurs; mais Lays, moins glorieuse, « se faisoit payer avant la main », comme le traduit Brantôme[3].

Celui-ci savait assez l'espagnol pour goûter le texte des *Epistolas*; il y a pris encore l'aventure de Donna Maria de Padilla, s'agenouillant dévotement dans la cathédrale de Tolède et pleurant le sacrilège qu'elle allait commettre, avant de dérober l'or et l'argent des reliques pour solder ses troupes[4]. Brantôme trouve le trait plaisant; Guevara s'en indigne, ce qui est son droit. On lui voudrait cependant moins de gravité dans la raillerie.

Par contre l'autre s'amuse trop souvent aux dépens de la morale. Dans les *Épistres*, la reine Zénobie repousse avec noblesse, quoique dans un langage trop pompeux, les propositions de l'empereur Aurelien; Brantôme n'est point touché de ces grands sentiments et il pousse le cynisme jusqu'à reprocher à cette malheureuse femme de n'avoir pas su éviter, par un peu de complaisance, ce grand mal de la pauvreté[5].

Voulant rester sérieux, l'évêque eût mieux fait de glisser plus légèrement sur certaines matières scabreuses; il est vrai que le goût de cette époque n'en était pas choqué. Mais qu'il ait pris de haut le sujet du mariage, et qu'il ait parlé chrétiennement des passions de l'amour[6], on ne saurait que l'en féliciter, s'il y avait mis moins de mépris ascétique, moins aussi de déclamation convenue à l'adresse de la nature féminine. « Je ne porte point envie, dit son Marc-Aurèle, aux dieux vivants, ni aux hommes décédés, sinon pour deux choses, qui sont pour ce que les dieux vivent sans crainte des malicieux, et les morts sans nécessité des femmes :

1. *Ép. dor.*, I, 313.
2. *Ibid.*, I, 314.
3. « Layda primero se hazia pagar que se dexasse gozar, y la Flora sin hazer mencion de la paga, se dexava tractar la persona. » *Epistolas familiares* (édit. d'Anvers, 1603), 1re partie, p. 504. — Cf. *Ép. dor.*, I, 315.
4. Brantôme, I, 164, — *Ép. dor.*, III, 27.
5. Epistres, II, 221 et 222. Brantôme, *ibid.*
6. *Horloge des Princes*, IIe livre, chap. 1, p. 89 et sq. (sur le mariage sanctifié par les enfants). — Cf. *Épistres dorées*, I, 245 (sur les devoirs des nouveaux mariés).

car ces deux choses sont tant corrompues qu'elles corrompent tout[1]. » Il reproche aux femmes leur indiscrétion et leur humeur contredisante : d'autres l'ont dit et d'autres le diront encore. Mais Guevara les déclare toutes « paresseuses et oysives », en sorte qu'on se demande quel miracle de grâce fera surgir l'épouse diligente et vertueuse qu'il nous engage à choisir.

Montaigne a parlé des femmes en païen, mais du moins avec humanité; il ne les méprisait pas, tout en les jugeant incapables d'une vraie amitié[2]; il leur témoignait de l'indulgence, estimant que l'inconstance leur est plus pardonnable qu'à nous[3].

Toutefois, sur plus d'un point touchant au thème de l'amour et du mariage, Montaigne s'est rencontré avec Guevara; je dis plus : en écrivant, il avait présente à l'esprit la lettre sur les devoirs des jeunes époux. Il est bien vrai qu'il l'a transcrite à sa façon, et qu'il assaisonne l'honnête morale de Guevara de réflexions piquantes et de mots plus vifs; mais les conseils de l'un et de l'autre sont au fond identiques; malgré la différence du point de vue, ils aboutissent aux mêmes conclusions pratiques qui ne sont pas toutes banales.

Avec Guevara, Montaigne pense qu'il n'est pas bon de se marier trop tôt, pas avant la trentaine[4]; que les maris doivent se garder de tenir leurs femmes dans une trop grande contrainte : « Regardons aussi que cette grande et violente aspreté d'obligation que nous leur enjoignons, ne produise deux effets contraires à notre fin, asçavoir qu'elle esguise les poursuyvants et face les femmes plus faciles à se rendre[5]. » Comparez Guevara qui est ici plus profond que d'habitude : « Il n'y a chose qu'elles aiment et désirent plus avoir que ce qu'on leur deffend.. et il n'y a en ce monde si grande force qui fasse une femme estre bonne par force[6]. » — Donc, que les maris ne soient « ni trop rigoureux... ni trop jaloux »; la jalousie « c'est la plus vaine et tempestueuse maladie qui afflige les âmes humaines », ajoute Montaigne[7]. — Guevara conseille aux deux époux de tenir pour eux le secret de leurs malentendus, au lieu de se confier à un tiers qui « possible se mettra à rire ou à se moquer ». Montaigne avertit seulement le mari, de peur que l'ami, « s'il ne s'en rit, ne s'en serve d'achemi-

1. *Horloge des Princes*, II[e] livre, chap. 14, p. 116.
2. *Essais*, livre I, chap. 28 (t. II, p. 88).
3. *Ibid.*, livre III, chap. v (t. VI, p. 23).
4. *Ibid.*, livre II, chap. VIII (t. III, p. 87). — *Épistres dorées*, I, 245.
5. *Essais*, livre III, chap. v (t. V, p. 296).
6 *Ep. dor.*, I, 258-259.
7. *Ibid.*, I, 255 et 257. — *Essais*, t. V, p. 284.

nement et d'instruction pour prendre luy-mesme sa part à la curée »[1].

« La forteresse que nature a donnée à une femme pour défendre sa réputation, sa chasteté et son honneur, ça esté la honte » : la *verguença*. Le traducteur français des *Epistolas* ne connaît pas encore le mot *pudeur*[2]. Aux yeux de Montaigne, cette chasteté est d'une nature fragile; il se plaint qu'on en présente une image ridicule, et il n'admire pas autant que Guevara le mot de la femme de Hiéron « qui ne sentoit pas son mari punais, estimant que ce fust une commune qualité à tous hommes[3] ». Il pense que c'est au mari surtout qu'il appartient de défendre et de fortifier la vertu de sa femme, par le respect dont il l'entoure. « C'est une religieuse liaison et dévote que le mariage »[4], tandis que « l'amour se fonde au seul plaisir... il y faut de la piqueure et de la cuison[5] ». Montaigne élève donc une barrière entre l'amour conjugal... et l'amour. Sa morale n'en est pas plus chrétienne : il semble approuver la réponse d'Ælius Vérus à sa femme se plaignant de ce qu'il fréquentait d'autres femmes : « il le faisoit par occasion consciencieuse, d'autant que le mariage estoit un nom d'honneur et de dignité, non de folastre et de lascive concupiscence. » Il est plus singulier d'entendre Guevara alléguer cet exemple[6].

Dans plusieurs lettres, l'évêque raille et persifle avec entrain les vieux barbons qui se mêlent encore de ces choses : « pourquoy ne suffit pas que vous soyez content d'elle, mais il faut qu'elle soit contente de vous. » — Même trait chez Montaigne : « celuy n'a rien de généreux qui peut recevoir plaisir où il n'en donne point[7]. »

Sur les renoncements nécessaires de la vieillesse, il y a dans les *Essais* toute une page dont Guevara a fourni le canevas, dans son « discours sur les maladies et incommoditez que la vieillesse ameine[8] ». Guevara réfute la thèse de Cicéron; il ne s'incline pas devant la sagesse des vieillards; car ils n'usent « de ceste tempérance à faute de vouloir, mais à faute de pouvoir »; certains..., « s'ils eussent esté aussi verts, comme ils estoient volontaires, ils

1. *Ep. dor.*, I, 261. — *Essais*, t. V, p. 295.
2. *Ep. dor.*, I, 251.
3. *Essais*, t. V, p. 291. — *Ep. dor.*, I. 253.
4. *Essais*, t. II, p. 119.
5. *Ibid.*, t. V, p. 269.
6. *Ibid.*, t. II, p. 121. — *Horloge des Princes*, II[e] livre, chap. III, p. 92.
7. *Ep. dor.*, I. 280. — Cf. I, 157 et 337. — *Essais*, t. VI, p. 37.
8. *Essais*, livre III, chap. II (t. V, p. 407 et sq.). « Au demeurant, je hay cest accidental repentir que l'aage apporte », etc. — *Ep. dor.*, III, p. 61 et sq.

eussent esté aussi addonnés à volupté qu'ils furent onc. Et par ainsi *je ne sais comment on pourrait faire cas de la tempérance d'une personne qui ne peut estre tempérée.* » Cicéron vantait la vieillesse « à cause de sa gravité et conseil ». Guevara a vu « beaucoup de vieillards chargés d'ans, qui néanmoins estoient bien légers de sens », et il les plaint aussi « de manger avec peine, d'être fascheux », etc.

Montaigne a repris ces idées et ces traits, en les ramassant avec vigueur : « je hay cest accidental repentir que l'aage apporte... Nos appetits sont rares en la vieillesse; une profonde satiété nous saisit après : en cela je ne voy rien de conscience; le chagrin et la faiblesse nous impriment une vertu lasche et catarreuse... pour voir ma raison hors de combat, je ne l'estime pas plus valeureuse... qu'on luy remette en teste cette ancienne concupiscence, je crains qu'elle auroit moins de force à la soustenir qu'elle n'avoit autrefois... On doibt aymer la tempérance par elle mesme et pour le respect de Dieu, qui nous l'a ordonnée, et la chasteté, celle que les catarres nous prestent et que je doibs au bénéfice de ma cholique, ce n'est ny chasteté ni tempérance. » Montaigne ne se vante pas de cette sagesse qui est à présent la sienne « cassée, grondeuse, laborieuse : elle nous attache plus de rides en l'esprit qu'au visage ». Seulement il comprend mieux que Guevara la loi de la nature, et il s'y résigne : « j'en ay vu l'herbe et les fleurs et le fruit, et en voy la sécheresse : heureusement, puisque c'est naturellement [1]. »

Une autre lettre du recueil de Guevara sur les médecins a été encore utilisée par Montaigne qui a consacré à la corporation presque tout un chapitre [2]. Tous les deux admettent l'efficacité des remèdes naturels, tirés de la vertu des eaux, plantes, herbes et pierres. Guevara consent à ce que la médecine aide la nature; Montaigne a moins de confiance dans cet art; il en juge par la façon dont on l'exerce. Tous deux s'élèvent contre l'ignorance, la présomption ou le charlatanisme des médecins de leur temps. Ils s'attribuent toujours la guérison qui est l'œuvre de la nature; ils rejettent sur la faute du patient les mauvais accidents. Ils rédigent leurs ordonnances en un latin obscur, un vrai jargon; ils imaginent des mixtures invraisemblables : « fiente de soris », dit Guevara; « crottes de rat pulvérisées », dit Montaigne. Ils se jalousent férocement entre eux, et leurs disputes éclatent au chevet

1. Ces dernières lignes ont été ajoutées dans l'édit. de 1594 (t. V, p. 209, note 2).

2. *Ep. dor.*, I, 229 et sq. — *Essais*, livre II, chap. xxxvii (t. V, p. 122 et sq.).

des moribonds. Le mot d'Adrien « perii turba medicorum » est rappelé par Guevara et par Montaigne. Ces traits de satire prendront une forme dramatique chez Molière; mais Montaigne aurait pu se dispenser de reproduire une fastidieuse histoire de la médecine, faite par Guevara d'après Pline et Celsus. Du moins sa conclusion est-elle ici encore personnelle : « Je ne dy pas que je ne puisse me laisser emporter un jour à cette opinion ridicule de remettre ma vie et ma santé à la mercy et gouvernement des médecins : je pourray tomber en cette resverie; je ne me puis respondre de ma fermeté future[1]. »

Voilà trois lettres importantes des *Epistres dorées* dont nous avons retrouvé la trace certaine dans les *Essais*. Citons encore un passage sur les dieux des païens où Montaigne paraît s'être souvenu de l'*Horloge des princes* : « Il en est de si chétifs et populaires... quatre à un enfant, protecteur de son maillot, de son boire, de son manger, de son tetter. » Mais tandis que Guevara s'étend longuement sur « les dieux plus naturels et particuliers », Montaigne résume en une ligne : « Il en est de physiciens, de poétiques, de civils »[2].

Dans cet exposé forcément discursif des imitations françaises de Guevara, j'ai été amené à parler de Montaigne en même temps que de Messie; si j'avais suivi l'ordre chronologique, et non l'analogie des thèmes et des idées, j'aurais placé entre eux deux Antoine du Verdier, qui, pour continuer Messie, s'est avisé de remonter à son tour aux *Epistres dorées*[3].

Nous l'avons déjà vu reproduire avec d'autres l'histoire de la courtisane Laïs. Ailleurs il disserte longuement sur les premiers inventeurs « de l'art de naviguer »; il ne manque pas de citer Diodore, Plinè, Polybe, Plutarque, etc., et renvoie son lecteur au livre « que Lazare de Baïf a fait de la chose navale ». En réalité, c'est le traité des galères, placé à la suite du 3e livre des *Épistres dorées*, dont il ne parle point, qui lui a fourni cette matière... et son texte; qu'on en juge par ce passage :

1. *Essais*, t. V, p. 162.
2. *Horloge*, 1er livre, chap. XI. — *Essais*, t. IV, p. 41-42.
3. L'abbé Reure, dans son ouvrage d'ailleurs utile et intéressant sur « *Le bibliographe Antoine Du Verdier* » (Paris, A. Picard, 1897), ne dit rien sur les sources de la *Suite aux Diverses leçons*.

**Guevara :**

Isidore..dit que les Lydiens furent les premiers inventeurs de l'art de naviger. Et de fait ils attachoient seulement plusieurs pièces de bois ensemble, ainsi qu'on fait un radeau, ou un flot de Marrain.

Après les Lydiens, les Sidoniens inventèrent une sorte de vaisseaux faits d'oziers, de roseaux, de cuyr et de bitume, avec lesquels non seulement ils alloient pescher; mais aussi ne cragnoient point s'hazarder sur la haute mer. Long temps après, ceux de l'isle de Corinthe [1] se hazardèrent de faire quelques barquerolles et gondoles de bois seul, sans y mettre ny oziers, ni cuyr [2].

**Du Verdier :**

Ceux de Mysie et les Troyens trouvèrent les nasselles faites de plusieurs pièces de bois attachées ensemble, comme on fait un radeau.

Les Sydoniens en bastirent d'oziers et de roseaux et avec icelles n'alloyent non seulement pescher, mais aussi ne doutoient de voguer dessus en haute mer. Long espace de temps après, les habitants de l'isle de Coronte se hazardèrent de construire des gondoles de bois seul sans y mettre ny cuir ny ozier.

Tout un autre chapitre de Du Verdier : « D'où est venu le nom de Roy et d'empereur », est composé avec des phrases d'un discours de Guevara à Charles-Quint.

**Guevara :**

Quant à ce nom de roy, il nous convient entendre que selon la variété des nations, les princes avoient aussi divers noms. Les Egyptiens les appeloient Pharaons; les Bithiniens Ptolémées; les Parthes Arsacides; les Siciliens Tyrans; les Latins murrans; les Albanois Sylviens; et les Argives les nommoient Rois.

... Nous devons sçavoir que ès siècles passés, estre Roy n'estoit point dignité comme est à présent, mais seulement estat ou office, ainsi qu'en ostre temps est un Baillif, ou gouverneur de la République, etc., etc. [3].

**Du Verdier :**

Les anciens selon la diversité des nations appeloient de divers noms leurs princes. Les Egyptiens les appellèrent Pharaons; les Bythiniens Ptolomées; les Parthes, Arsacides; les Albans, Sylvies; les Siciliens, Tyrans et les Argives, Roys. Et faut sçavoir que jadis estre Roy n'estoit pas dignité ains un office seulement, comme est maintenant entre nous un gouverneur d'une République... etc., etc.

Dans une de ses épîtres, Guevara condamnait « la façon de saluer espagnole qui dit *Beso os las manos* »; c'est encore le titre d'un chapitre de Du Verdier, qui répète à peu près le commentaire [4]. — Pour donner un pendant à une « leçon » de Messie sur l'ordre et chevalerie des Templiers, Du Verdier expose l'origine

1. *Sic.* « L'isle de Corinthe » est devenue chez Du Verdier « l'isle de Coronte »?
2. *Ep. dorées*, III, p. 230. — *Suite aux Div. leçons*, p. 110 (II[e] livre, chap. XVIII).
3. *Ep. dorées*, I, 1. — *Suite aux Div. leçons*, p. 228 (III[e] livre, chap. XXXII).
4. *Ep. dorées*, II, p. 37 et sq. — *Suite aux Div. leçons*, p. 97 (II[e] livre, chap. X).

des chevaliers de Rhodes, et il ajoute tout ce qu'a dit Guevara sur l'ordre espagnol des chevaliers de la Bande[1].

Scaliger a traité Du Verdier de demi-savant (semi-doctus); non sans raison : sa science était de seconde main. Il ne s'en cachait pas sans doute, puisqu'il déclare « qu'il a recueilli son livre de plusieurs bons auteurs grecs, latins et italiens ». Que n'ajoutait-il *espagnols*[2]?

Voilà donc la part de Guevara dans les *Diverses leçons* grossies d'autant par leur suite. Il reste à nous demander ce que Montaigne doit à son tour aux auteurs de ce recueil, à Messie et à Du Verdier — à le rapprocher aussi d'un autre émule de Guevara, Jean de Marcouville. C'est à cette question que notre enquête sur l'influence des *Epistres dorées* nous amène nécessairement, et c'est en y répondant que nous donnerons à notre étude la conclusion historique que Guevara ne saurait à lui seul nous fournir; car le succès des *Epistres* a été supérieur à leur valeur propre : elles ne conservent d'importance à nos yeux que par le mouvement littéraire qui en est sorti et qui aboutit à un chef-d'œuvre[3].

## III. — Ce que Montaigne doit aux continuateurs de Guevara.

En succédant aux « Epistres dorées », les *Diverses leçons* de Pierre Messie offraient à la morale anecdotique un cadre commode, toujours facile à remplir : différents lieux communs rangés sous autant de chapitres; les uns très généraux sur Dieu, l'homme, la société; les autres plus particuliers, mais rentrant dans les premiers, sur telle coutume ou telle croyance d'aujourd'hui ou d'autrefois. La comparaison entre l'antiquité et les temps modernes, dont nous avons signalé l'importance dans la littérature de la

1. *Ep. dorées*, I, p. 179 et sq. — *Suite*, p. 102 (II[e] livre, chap. xv). — *Messie*, 2[e] partie, chap. iv, p. 185.

2. *Suite aux Div. leçons*; dédicace à Anne d'Urfé, datée de 1577. — Si Du Verdier savait l'espagnol, comme le dit l'abbé Reure, il ne s'est évidemment pas contenté pour les *Epistolas* de Guevara de la traduction italienne qui n'avait paru qu'en 1575. En tout cas, il avait certainement en mains la traduction française, très répandue, faite par de Guterry.

3. Il est donc inutile, à ce point de vue, que nous descendions jusqu'aux « *Diverses leçons* de Loys Guyon, Dolois, sieur de la Nauche... suyvans celles de Pierre Messie, et du sieur de Vauprivaz; divisées en cinq livres... » Lyon, Claude Morillon, 1610 (2[e] édit.); l'épître dédicatoire est datée de 1603. Si elles continuent le genre qui nous occupe ici, elles ont le grave tort d'être venues après les Essais; elles ne sont donc que la suite d'une suite, et, malgré les cas inédits qui s'y peuvent rencontrer, elles n'en sont pas moins, dans l'histoire littéraire, une redit superflue.

Renaissance, devenait aussi plus nette et plus systématique chez Messie.

A travers son érudition bavarde on entrevoit même comme une tentative de psychologie morale. Il est vrai que cela ressort d'autant plus qu'on s'en tient aux titres des chapitres; le développement trahit les promesses de l'annonce. Parcourez d'abord la table des matières : Messie vous dira « que la mort se doit juger bonne ou mauvaise, selon l'estat auquel on meurt »[1]; il se fait fort de vous entretenir « des variables natures des hommes outre les naturelles inclinations[2] »; il traitera « de l'imagination, qui est une des principales puissances intérieures[3] », et vous prouvera « pourquoy les hommes ne peuvent connaître la vérité des choses pendant qu'ils vivent[4] ». Prenez maintenant la table des *Essais* : vous y lisez ces titres; et ce sont en effet des sujets chers à Montaigne, et sur lesquels il s'étend. C'est encore Messie qui propose aux hommes l'exemple des bêtes; Montaigne y revient et il y insiste[5].

Par ce côté extérieur, la ressemblance entre les deux ouvrages est assez frappante; et cela n'est pas négligeable. Si Messie a seulesuggéré à Montaigne des sujets, il a par cela même contribué à la préparation des *Essais*.

Je ne parlerai point du plan général ou d'ensemble : je l'ai vainement cherché chez l'un et chez l'autre. Il est trop certain qu'à son tour Du Verdier se flatte, quand il prétend avoir mis un « lien et une disposition » entre les diverses matières qu'il étale. Tous les trois se contentent de superposer des chapitres qui n'ont point de liaison; qu'ils partagent leur livre en cinq parties, ou en cinq livres ou en trois, la division est de pur hasard; en fait, elle a été plutôt une addition : Messie et Du Verdier vidant leurs cartons dans leurs derniers chapitres; Montaigne reprenant trois fois le travail de sa pensée, et prêt encore à le poursuivre quand la mort est venue l'interrompre.

J'ajouterai que le désordre de l'exposition est encore plus apparent dans les *Essais*; cela tient peut-être à ce que les chapitres y sont moins coupés; trop souvent nous ne savons pas en lisant une page ce que la suivante nous réserve; cet imprévu est, si l'on

1. *Div. leçons* : 1re partie, chap. XVII.
2. *Ibid.*, *ibid.*, chap. XXVI.
3. *Ibid.*, 2e partie, chap. VII.
4. *Ibid.*, 4e partie, chap. VII.
5. *Ibid.*, 2e partie, chap. XL et XLI. Cf. 3e partie, chap. XIV et chap. XXVII : « que les hommes peuvent prendre exemple des oiseaux et autres animaux, pour vertueusement vivre. »

veut, un charme de plus. Mais le mot de *Diverses leçons* convient singulièrement aux *Essais* : la diversité étant aussi bien le caractère essentiel et la forme naturelle du genre où Montaigne s'est produit.

Ce n'est pas tout : dans ce cadre, il a fait entrer nombre de traits historiques, d'anecdotes et de « cas » déjà racontés par Messie. Voilà qui étend encore sa dette, sans cependant l'aggraver beaucoup. Nous avons constaté que ce fonds d'érudition, tiré pour la majeure partie de l'antiquité, appartenait à tout le monde. A ce point de vue, il est permis de dire que les *Essais* replacés dans la littérature du siècle, et venant après tant de traductions et d'adaptations, n'ont pas été aussi nouveaux qu'on l'a cru et répété depuis. Mais Montaigne lui-même était loin de s'attribuer sur ce domaine historique un droit de premier occupant; il s'y promenait librement, pour y satisfaire sa curiosité, y penser à sa guise, et sous les aspects variés des temps et des pays, découvrir la nature humaine qu'il ne voyait pas sans doute aussi mobile ni aussi changeante qu'il se plaisait à le dire.

Tout lui est matière à réflexion; il raconte moins qu'il ne discute; il est grand analyste de caractères. S'il reprend après Messie le portrait de Diogène le cynique, il y ajoute un mot qui est à lui, et qui est profond : « Diogène, juge plus aigre et plus piquant, et par conséquent plus juste à mon humeur que Timon, celuy qui fut surnommé le haisseur des hommes : car ce qu'on hait, on le prend à cœur »[1]. C'est ainsi qu'il préfère l'humeur de Démocrite qui riait toujours à celle d'Héraclite : « elle est plus desdaigneuse et nous accuse plus que l'autre[2]. »

L'emploi même des exemples allégués à l'appui de la leçon et pour l'illustrer distingue encore Montaigne de son devancier. Souvent il les met à une autre place, et il en tire une autre conclusion. Traitant « de l'excellence du secret » Messie avait cité la réponse du poète Philippides au roi Lysimachus : « le plus grand bien que tu me pourrois faire, est que je n'aye point la communication de ton secret ». Montaigne reprend le mot incidemment pour justifier une règle de conduite toute personnelle : « Ce qui a esté fié à mon silence, je le cèle religieusement; mais je prends à celer le moins que je puis : c'est une importune garde du secret des princes à qui n'en a que faire[3]. » Dans le même chapitre,

1. *Div. leçons*, 1re partie, chap. xxv. — *Essais*, t. II, p. 271. Cf. II, 95; IV, 132; VI, 232 et sq.
2. *Div. leçons*, 1re partie, chap. xxxvi. *Essais*, II, 270.
3. *Div. leçons*, 1re partie, chap. iv, p. 17. — *Essais*, t. V, p. 173; cf. Plutarque : *De la curiosité*, chap. iv.

Messie raconte, entre autres anecdotes, que la femme de Fulvius, familier d'Auguste, ayant causé la disgrâce de son mari par son indiscrétion, voulut du moins mourir devant lui. Cette conduite « délicate » n'est pas rapportée par Montaigne à l'excellence du secret, mais à un développement sur « la mort volontaire » et le dévouement de certaines femmes[1].

Par contre, au même lieu commun Montaigne rattache d'autres exemples et d'autres idées que Messie. Ainsi le chapitre « de la cruauté » figure à la fois dans les *Diverses leçons* et dans les *Essais*. Messie se borne à définir la cruauté « le contraire de la bonté » et il nomme une série de rois ou de tyrans fameux dans l'histoire par leur férocité. Montaigne, après avoir philosophé sur la fermeté de certains hommes devant la mort, se souvient à la fin du titre de son chapitre; mais s'il parle de la cruauté, il n'en fait point comme Messie, une exception, il constate qu'elle est malheureusement plus naturelle à l'homme qu'on ne veut bien le dire[2].

Le chapitre sur l'imagination est un des moins insignifiants de Messie; et Montaigne paraît l'avoir lu d'assez près; mais il ne lui a pas été difficile de faire mieux, quoiqu'il soit ici tombé dans le défaut de l'autre, d'accorder trop d'attention a des faits extraordinaires, et souvent controuvés. Il l'a d'ailleurs senti lui-même, et il s'en est excusé dans une note : « Et aux diverses leçons qu'ont souvent les histoires, je pense à me servir de celle qui est la plus rare et mémorable. Il y a des auteurs desquels la fin c'est dire les événements. La mienne, si j'y scavoye advenir, seroit dire sur ce qui peut advenir[3]. »

Ces faits divers et ces racontars l'amusaient en passant; mais il y démêlait vite ce qu'il fallait en retenir, ce qui appartenait à l'histoire de l'homme. Prenons encore le chapitre de Messie sur « les variables natures des hommes », c'est-à-dire sur les variétés infinies de caractères individuels. C'est bien le chapitre type des histoires prodigieuses à la façon de Boaistuau et de Belleforest. Il est très remarquable que Montaigne n'a pas fait ce chapitre; il s'est borné à faire ressortir les différences entre nations; or les

1. *Div. leçons*, p. 20. — *Essais*, III, p. 39; cf. Plutarque, « *Du trop parler* », chap. IX; ce titre de Plutarque est aussi celui de l'un des chapitres de Messie : 1re partie, chap. V.

2. *Div. leçons*, 1re partie, chap. XXXI. — « Combien est détestable le vice de cruauté, avec plusieurs exemples à ce propos. » — *Essais*, livre II, chap. XI : « De la cruauté », — t. III, p. 144 et sq.

3. *Essais*, t. I, p. 147. Addition de l'édit. de 1594. — Livre I, chap. XXI : « De la force de l'imagination ». — Cf. *Div. leçons*, 2e partie, chap. VII. Montaigne n'a pris ici qu'un seul des cas racontés par Messie : Cyppus, roi d'Italie, auquel la force de l'imagination fit pousser des cornes de taureau.

caractères ethnographiques n'ont pas l'inconvénient d'être trop particuliers ni trop accidentels. « J'estime qu'il ne tombe en l'imagination humaine aucune fantasie si forcenée qui ne rencontre l'exemple de quelque usage public... » A l'appui de cette assertion il cite aussi quelques faits extraordinaires, mais c'est pour nous faire sentir combien est impérieux le joug de la coutume, et pour nous avertir de ne pas prendre nos usages et nos manies pour norme de la raison, celle-ci pouvant être chez les autres aussi bien et plus que chez nous. « Il trouvera plusieurs choses reçues d'une resolution indubitable, qui n'ont appuy qu'en la barbe chenue et rides de l'usage qui les accompaigne; mais, ce masque arraché, rapportant les choses à la vérité et à la raison, il sentira son jugement comme tout bouleversé, et remis pourtant en bien plus seur estat[1]. »

Voilà une méthode d'examen critique dont il n'y a point trace chez Messie. De la diversité celui-ci passe à la ressemblance qui se rencontre chez certains individus, frères Siamois ou Sosies[2]. Ce ne sont encore ici que des coïncidences fortuites dont un esprit sérieux ne saurait dégager aucune loi. En notant la ressemblance des enfants aux pères, Montaigne se borne à constater la force de l'hérédité; Messie y ajoute niaisement l'influence des astres[3].

Parle-t-il de la mort, il entasse des cas de « morts curieuses », depuis celle de Milon de Crotone, en passant par Philémon qui trépassa de rire en voyant un âne manger des figues, jusqu'à l'archevêque de Mayence dévoré par les rats[4]. Autre chapitre obligatoire que Boaistuau et de Marcouville ont refait, chacun à son tour, en enrichissant la collection : Arnoul, empereur, fut rongé par les poux[5], etc. Henri Estienne, dans l'Apologie pour Hérodote, a repris aussi plusieurs de ces exemples, mais pour les rapporter expressément à sa thèse sur la perversité de l'homme, et pour montrer les coups terribles dont Dieu frappe brusquement les impies[6]. Montaigne, qui ne soutient point de thèse, passe plus sèchement qu'Estienne sur ces faits mémorables; il y ajoute la mort tragique d'Henri II. Mais, ce qui vaut mieux que des

1. *Essais*, I, chap. XXIII, t. I, p. 154 et 164. *Div. leç.*, 1re partie, chap. XXVI.
2. *Div. leçons*, 1re partie, chap. XXXVII et XXXVIII.
3. *Div. leçons*, *ibid.* — *Essais*, t. V, p. 120 et sq.
4. *Div. leçons*, 1re partie, chap. XVII.
5. *Recueil mémorable*, chap. VII : « Des estranges morts d'aucuns roys et seigneurs ». — Cf. *Histoires prodigieuses* (citées d'ailleurs par de Marcouville), livre I, chap. III.
6. *Apol. pour Hérodote*, édit. Ristelhuber, t. II, chap. XXVI, p. 98 et sq. — Cf. t. II, chap. XXIV, p. 65.

anecdotes, en commentant à sa manière une pensée de Cicéron il écrit l'un de ses plus beaux chapitres : « que philosopher, c'est apprendre à mourir[1] ».

L'indépendance de Montaigne (ou si vous préférez, l'indifférence — cela revient au même) — à l'égard de la tradition biblique et des dogmes de l'Église, ses préférences marquées pour une philosophie de la nature, si opposée à l'esprit chrétien — le séparent encore de Messie, comme de Guevara. Il ne s'attarde point à l'âge des patriarches et ne remonte point au déluge[2]. Il laisse Messie prononcer sur l'origine du langage que Dieu aurait donné tout fait à l'homme. Il dit franchement son ignorance sur ce problème (et sur d'autres); il pense seulement que l'enfant qui vivrait et grandirait dans l'isolement, aurait cependant quelque parole analogue au langage des animaux[3].

Dans les *Diverses leçons* je n'ai rencontré qu'un seul chapitre où il y ait quelque esprit philosophique : sur les causes qui empêchent les hommes de connaître la vérité[4]. Messie en a compté cinq : l'ignorance où sont les hommes de leur fin; la domination des sens sur la raison; l'influence du climat; la difficulté des sciences, et « la plus forte de toutes » l'habitude qui les retient dans leurs préjugés. Mais Messie croit fermement qu'il existe une vérité; et il fait cette concession qu'il n'est pas impossible d'y atteindre « en chassant des cœurs ces empeschements ». Il ne veut point priver l'homme de sa fin qui est « de consentir à la raison ». On voit le cercle dans lequel il tourne, pour échapper au doute. Or, la démonstration de l'impuissance de l'homme à connaître la vérité remplit le livre des *Essais*; mais Montaigne ne s'est point embarrassé des conséquences théologiques[5].

Reprenons le thème sur l'amour et le mariage : ici encore le contraste entre les deux auteurs nous frappe beaucoup plus que la ressemblance. Chez Guevara, Montaigne avait au moins glané des idées morales, des traits de satire. Messie n'a pu lui fournir ici comme ailleurs que des exemples tirés de l'histoire ancienne. Si l'énumération des héroïnes de l'amour conjugal tient plus de place chez Messie, elle est froide, sans cette grâce qui vient

1. *Essais*, t. I, p. 109 et sq.
2. *Div. leçons*, 1re partie, chap. I.
3. *Essais*, t. III, 207 et sq. — *Div. leçons*, 1re partie, chap. XXXIII : « Si le parler est naturel à l'homme, et si l'homme seul a la parole »; cf. 1re partie, chap. XXIII : « Ce que feraient deux enfants nourris ensemble ».
4. *Div. Leçons*, 4e partie, chap. VII.
5. *Essais*, t. III, p. 279.

s'ajouter aux figures évoquées par Montaigne; celui-ci remonte à la source antique; c'est en s'inspirant de Tacite qu'il raconte avec émotion le dévouement de Pauline, la femme de Sénèque[1]; il relit Pline le jeune pour raconter le suicide romanesque de deux êtres obscurs, un pêcheur et sa femme[2].

Montaigne n'a pas reculé devant le côté physiologique de la question de l'amour; mais il faut reconnaître que la recherche de l'extraordinaire l'a entraîné avec les autres en dehors du domaine de l'observation scientifique. Le cas de la femme mariée douze fois, qui se remaria avec un homme qui avait eu déjà vingt épouses, est exposé en deux longues pages par Messie. De Marcouville et Du Verdier donnent des exemples analogues, et après eux Montaigne ne manque pas de rappeler « la prodigieuse luxure de Messaline » et la lubricité de l'empereur Procule. Passons sur le cas de l'homme de Catalogne et sur l'arrêt de la reine d'Aragon, pris par Du Verdier et Montaigne dans les *Decisiones* de Nicolas Boyer[3].

Le chapitre de Messie sur les diverses coutumes des anciens aux mariages a été principalement exploité par De Marcouville dans son traité de *Heur et Malheur du mariage*; plusieurs des mêmes anecdotes se lisent dans l'*Apologie pour Hérodote*, entre autres cette coutume des Babyloniens d'exposer leurs filles en public et de les donner en mariage au plus offrant, en commençant par les plus belles. Mais ce qui est vrai de Montaigne, l'est tout autant d'Henri Estienne : celui-ci revient aux textes, et il traduit Hérodote avec la double supériorité de son savoir d'helléniste et de son talent si français[4].

Ce n'est pas que De Marcouville soit entièrement dénué d'esprit; *l'Heur et malheur du mariage*, et le traité qui en est comme la préface : *Bonté et mauvaistié des femmes*, sont d'une lecture assez agréable, parfois piquante : c'est du Plutarque adapté au goût français[5]. De Marcouville imite aussi Rabelais; il pose le même problème que Panurge, quoique d'une manière moins amusante :

1. *Essais*, t. V, p. 93 et sq. — *Div. leçons*, 2e partie, chap. XIV.
2. *Essais*, t. V, p. 88. — *Div. leçons, ibid.* — Cf. Pline le jeune, VI, 24.
3. *Div. leç.*, 1re partie, chap. XXXIV, et 3e partie, chap. XIV. — Du Verdier, *Suite*, IVe livre, chap. XXXIII et XXXIV. — *Essais*, V, 270 et 297.
4. *Div. leçons*, 2e partie, chap. XV. — *Apologie pour Hérodote*, t. I, p. 27.
5. « *De l'Heur et malheur du mariage; ensemble des lois connubiales de Plutarque*, traduit en françois par Jehan de Marconville. Paris, 1564. » — La lettre dédicatoire de « Bonté et mauvaistié des femmes » est du 25 déc. 1563 (autre édition en 1566; à la Bibl. Nat.). — V. *Heur et malheur*, p. 18, 23, 43, 57, 70; — *Bonté*, etc., p. 52. Ici le nom de l'auteur est écrit : *de Marconville* (par *N*); mais le *Recueil d'aucuns cas merveilleux* porte *de Marcouville* (par *u*).

vaut-il mieux être marié, ou se passer de femme? et il invoque à son tour les opinions des philosophes, notamment Théophraste. De Rabelais, il cite lui-même la requête de l'abbesse de Fontevrault au pape Jean XXII, réclamant pour sa communauté la permission de se confesser entre femmes, et le moyen dont le bon pape se servit pour éprouver leur invincible curiosité.

De ces continuateurs de Guevara, celui dont la manière — sinon le talent (ce qui serait trop dire) — est le moins éloignée du style des *Essais*, c'est Antoine du Verdier. Il a le mérite qu'on ne lui a pas assez reconnu, d'écrire avec une certaine fermeté et d'employer un français pris à la bonne source, abondant en métaphores, semé de mots populaires et pittoresques. Lisez, par exemple, son chapitre sur « l'origine de se masquer et de nostre caresme entrant ». Il réprouve l'usage du masque « comme si par tel moyen il fust licite d'estre vicieux, ou bien qu'on creust n'estre péché quand c'est que la face de l'homme n'est point veue, et comme si Dieu ne vous voyoit point ». Mais « la masque ne rougit point ». — « Et pour ce que le caresme suit bien tost apres le caresme prenant, nos chrestiens par tout le monde sont curieux de manger les viandes les plus friandes et délicates, et adonnez beaucoup plus au soin de leur ventre... tellement que c'est à lors qu'ils bauffrent à coupe bonnet et à bander et racler, et diroit on qu'ils veulent célébrer leurs crevailles [1]. » Soit encore cette phrase à propos du proverbe de Salomon : « qui espargne sa verge, il hayt son fils. » — « Le père doit avoir soin d'apprendre à son fils bonnes mœurs et à ensuyvre vertu en sa tendre jeunesse qu'il est facile à ployer, comme font les nouvelles branches d'un jeune arbre [2]. » — Notez que cette page a été écrite en 1577, c'est-à-dire trois ans avant les *Essais*. Montaigne a dû la lire avec d'autant plus d'attention que Du Verdier prône les avantages d'une éducation donnée par le père, et non par des précepteurs.

Messie lui-même n'écrivait pas toujours sèchement, et Montaigne a glané chez lui quelques images, tout en les développant avec cette richesse verbale dont il avait le secret : « Comme nous voyons des terres oysives, si elles sont grasses et fertiles, qu'elles ne cessent de foisonner en cent mille sortes d'herbes sauvages et inutiles, et que pour les tenir en office, il les faut assubjectir et

1. *Suite aux div. leç.*, II[e] livre, chap. XIX, p. 113 et sq.
2. *Ibid.*, livre V, chap. III, p. 344. — « Et que l'enfant comprend beaucoup mieux l'instruction de son père qu'il ne faict de tout autre. »

employer à certaines semences pour nostre service..., ainsi est-il des esprits. » Voilà une comparaison extraite par Montaigne d'un long chapitre des *Diverses leçons* « sur le dommage qu'engendre oisiveté », chapitre qu'il résume en deux pages, en y ajoutant le résultat de sa propre expérience [1].

On voit donc le triple profit que Montaigne a su tirer de ce vaste recueil des *Diverses leçons*, et nous y comprenons la suite d'Antoine du Verdier : pour le cadre de son livre, pour les matériaux de ses chapitres, et parfois aussi pour la contexture de sa phrase. Qu'il ait encore puisé chez d'autres parmi les modernes, ses lectures étendues et sa méthode de travail le laissent supposer — et quant aux anciens, si nous avons surtout parlé de Plutarque, n'oublions pas combien Sénèque lui plaisait [2]. Mais suivre dans les directions les plus diverses les sources multiples, souvent cachées, de Montaigne, serait une entreprise difficile; et ce serait cependant l'*introduction* nécessaire à l'intelligence complète de l'œuvre. Notre dessein, beaucoup plus restreint et plus modeste, était de montrer qu'au XVI[e] siècle, bien avant l'apparition des *Essais*, en Espagne et en France, la morale anecdotique était devenue un vrai genre littéraire, et en poursuivant les traces de l'influence des *Épistres dorées*, de reconnaître après Guevara les précurseurs immédiats de Montaigne.

Nous sommes loin de prétendre que sans ces premiers essais Montaigne n'aurait pas fait les siens. Tout en marquant une transition historique, nous avons assez reconnu la distance qui le sépare de Messie comme de Guevara. Mais précisément, à mesure que se découvrent les dettes de Montaigne, on aperçoit mieux ce qu'il a mis de personnel et de nouveau dans son livre.

Nous avons constaté que des deux éléments constitutifs du genre, la morale et l'anecdote, c'est le second que Montaigne a sagement laissé à l'arrière-plan; il a subordonné les accidents individuels aux traits généraux, il s'est efforcé de sortir des cas extraordinaires pour considérer surtout les caractères essentiels de la nature humaine. C'est par là qu'il a mérité — par cette méthode même (son génie d'écrivain mis à part) — le titre de moraliste. Il y a déjà chez lui de l'esprit scientifique, et non plus comme chez les autres de la vaine curiosité; cela compense les excès de

1. *Div. leçons*, 1re partie, chap. XXIX. — *Essais*, t. I, p. 37.

2. Nous renvoyons sur ce point, et en général sur les lectures de Montaigne, au chapitre très pénétrant de M. Paul Bonnefon, dans son excellent ouvrage : *Montaigne et ses amis* (t. I, p. 284 et sq).

individualisme, cette façon de ramener tout à soi et de se prendre pour la mesure des choses. On disputera sur le scepticisme ou sur l'indifférence dogmatique de Montaigne; mais ce qu'on aurait mauvaise grâce à lui contester, c'est la franchise et l'impartialité de son observation, son aversion du préjugé, et l'hommage qu'il a voulu rendre à la raison, juge en dernier ressort de toutes les opinions et de toutes les doctrines.

LOUIS CLÉMENT.

# LES ORIGINES DE LA REVUE AU THÉATRE

Il semble qu'avec ses personnages symbolisant une qualité ou un défaut, caractérisant un progrès ingénieux ou une invention ridicule, fixant au jour le jour la chronique de l'histoire ou les annales des coulisses, la *Revue de théâtre* constitue une forme dramatique essentiellement moderne. Elle n'est, en réalité, que la synthèse, hâtive et superficielle, des manifestations de la critique à travers les âges : synthèse trop souvent banale et fastidieuse, et qui néanmoins, avivée d'un éclair d'observation ou aiguisée d'une pointe d'esprit, peut encore occuper une place honorable au-dessous de la comédie de mœurs.

Le théâtre grec et son successeur, le théâtre latin, avaient déjà forgé ces deux armes familières à la Revue, la Satire et la Parodie. Aristophane les a maniées en maître dans presque toutes ses pièces et principalement dans les *Nuées*, où il s'acharne, avec quels raffinements de haine féroce, à la personnalité de Socrate. Les procédés du premier des comiques grecs sont encore si fidèlement imités de nos jours, que la langue courante traite volontiers d'*aristophanesques* certaines Revues auxquelles il ne manque que le génie d'Aristophane.

Notons, en passant, que les tragiques grecs introduisaient assez fréquemment dans leurs actions scéniques un genre de satire qui répondait au goût du jour. Les *Phéniciennes* d'Euripide ne sont-elles pas, en certaines parties de leurs lignes, une parodie très vive du théâtre contemporain?

## I

### Les premières comédies de mœurs en France.

Mais, sans nous attarder plus longtemps aux classiques grecs et latins, demandons de préférence au berceau même de notre littérature dramatique les origines d'un genre qu'on pourrait qualifier, modestie à part, d' « éminemment national ».

Nous en surprenons, pour ainsi dire, le premier bégaiement dans ces embryons de comédie de mœurs qui portent le nom de *farces*, *soties* et *moralités*.

Ces dialogues facétieux et satiriques, à trois ou quatre per-

sonnages, sacrifient presque toujours à l'actualité et s'escriment le plus effrontément du monde contre les prêtres, les moines, les marchands, les usuriers, les bourgeoises, les courtisanes, voire les grandes dames et les grands seigneurs, dont ils font autant de caricatures plus souvent grossières que spirituelles. Il est telle de nos Revues en chambre — c'est la mode depuis dix ans — qui se contente d'un aussi modeste cadre.

Ces primitifs, aux lignes indécises et aux horizons mal arrêtés, deviennent plus nets avec la transformation que fait subir à notre théâtre la fin du XV^e^ siècle.

Voyez par exemple l'œuvre si intéressant de Pierre Larivey[1] que l'auteur a dénommé lui-même *Comédies facétieuses à l'imitation des Grecs, Latins et modernes Italiens*. Combien de documents recueillis au jour le jour sur les veuves, les écoliers et les laquais!

Tournebu, dans ses *Contents* (1584), esquisse le portrait d'un personnage à qui nos luttes alors incessantes contre l'Espagne donnaient une sorte d'actualité : j'ai nommé *le Capitan*.

Les *Pastorelles*, ou comédies villageoises fort en vogue dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle et dans la première moitié du XVII^e^, nous initient aux mœurs et au langage des habitants de la campagne.

La *Comédie des Proverbes* et plus tard la *Comédie des Chansons*, dont le titre seul explique le sujet, méritent une place d'honneur dans cette nomenclature. Quelle est donc la revue de fin d'année qui ne consacre pas aujourd'hui une ou plusieurs scènes aux chansons à la mode?

Les parades tabariniques, où les admirateurs enthousiastes de Molière veulent découvrir la source des premières inspirations du grand comique, ces farces cyniques, renforcées plus tard des coqs-à-l'âne de Bruscambille, de Gratelard et de Verboquet rappelaient aux badauds qui se pressaient devant les tréteaux de Mondor, l'anecdote de la semaine, le scandale du jour et les ridicules de tout le monde.

L'Hôtel de Bourgogne, le Théâtre du Marais et d'autres scènes du même genre, riches en bouffons et en turlupins, encourageaient leurs fournisseurs attitrés à grossir leur répertoire de ces comédies épisodiques si chères aux mauvaises langues. Louis XIII venait de lancer contre le luxe une de ces ordonnances destinées à périr comme toutes les lois somptuaires que la mode n'a pas sanction-

1. Rappelons ici l'étude magistrale que M. Pierre Toldo a consacrée, dans la *Revue d'histoire littéraire*, à l'œuvre de Larivey et à la Comédie française de la Renaissance.

nées. Je ne sais plus quel auteur s'empara de l'idée et en fit une comédie en trois actes qu'il intitula *Murmure des femmes, filles et servantes* : cette critique, non pas de la loi, mais de ses victimes, est une revue curieuse et piquante des ajustements féminins de l'époque.

Nous trouvons plus tard des renseignements analogues dans *Champagne le Coiffeur* et dans la *Coiffeuse à la mode* de Fitelieu.

La *Comédie des Comédiens* de Gougenot (1633) nous conduit dans l'intérieur des coulisses et le *Duelliste malheureux*, tragi-comédie en cinq actes et en vers (Rouen, 1636), indique suffisamment par son sous-titre que cette merveille dramatique présente plus d'un point de ressemblance avec nos revues de fin d'année : « pièce nouvelle, plaine (sic) d'intrigues à la mode suivant le temps non jamais vues ni imprimées ».

Les *Visionnaires* de Desmarets, l'*Hôpital des Fous* de Beys, la *Comédie des Tuileries* par les cinq auteurs — lisez les poètes gagistes et les teinturiers du cardinal de Richelieu — sont autant de galeries de portraits, dont les contemporains reconnaissaient et nommaient, entre deux éclats de rire, les originaux.

Dans une pièce, signée du pseudonyme de *Discret*, *Alizon*, « comédie dédiée ci-devant aux jeunes veuves, aux vieilles filles et à présent aux beurrières de Paris », nous trouvons une facétie que nos faiseurs de revues ont maintes fois exploitée. Un colporteur vient annoncer, en tronquant, amplifiant ou défigurant à plaisir leur titre, les livres en vogue ou les canards populaires qu'il porte dans sa balle :

J'ai des livres ici tant en rime qu'en prose,
Les *Duels de deux gueux dedans le Pré aux Clercs*,
J'ai les *Nouveaux Edits*, les *Nouvelles Gazettes*,
J'ai les *Commodités des bottes et garsettes*;
J'ai le *Remède aussi pour les pâles couleurs*,
J'ai l'*Amour des sergents*, la *Pitié des voleurs*;
J'ai tous les *Compliments de la langue françoise*;
La perte depuis peu d'une jeune bourgeoise
Au quartier que chacun nomme des Gravilliers;
J'ai le contrat passé dedans Hautbervilliers
Entre Guillot Grand-Jean et Gillette Ventrue;
J'ai le cruel combat d'un singe et d'une grue;
J'ai grande quantité de bons livres nouveaux;
J'ai la manière aussi dont on sèvre les veaux,
Avec le *Testament du bon Gauthier Garguille*;
J'ai le galant qu'il faut à une belle fille.

Voici l'invention pour prendre à toutes mains,
Utile aux procureurs autant qu'aux médecins.
J'ai le pouvoir qu'on donne à chacune suivante
De coucher au grand lit quand madame est absente;
J'ai les perfections de la dame Alizon
Pour captiver chacun dans sa belle prison.
Dans un petit cahier j'ai la *Bonté des femmes*,
J'ai toute leur *Malice* en trois ou quatre rames.

Les grands seigneurs eux-mêmes avaient fini par servir de cible à la malignité comique qui passait en revue les travers et les extravagances du siècle. Mareschal donnait en 1640 ses *Railleries de la Cour* ou *Satyres du Temps*; et Bois-Robert faisait représenter en 1655 son *Marquis ridicule*, luttant ainsi de vitesse et de raillerie avec Molière qui allait porter de si terribles coups aux petits crevés du grand règne.

Le Palladium de la langue, le Panthéon des beaux-esprits, l'Académie Française, puisqu'il faut l'appeler par son nom, ne devait pas être épargnée davantage. Son illustre fondateur avait à peine fermé les yeux que Saint-Evremont la vilipendait, à tour de plume, dans sa *Comédie des Académistes*. Et il faut voir avec quelle verve l'écrivain exécute la charge de cette galerie grotesque! Molière a certainement emprunté sa fameuse scène des *Femmes savantes* à la querelle de Godeau et de Colletet dans les *Académistes*; mais il a eu du moins cet avantage sur son prédécesseur qu'il a pu faire jouer sa pièce.

## II

### Les Ballets et Mascarades.

On n'a prêté jusqu'alors qu'une médiocre attention aux mascarades et ballets de Cour qui jouirent d'une vogue continue pendant la seconde moitié du XVI^e^ siècle et pendant toute la durée du XVII^e^. Les curieux qui ont feuilleté les collections de ces divertissements, dont la plus intéressante et la moins incomplète est assurément celle de Paul Lacroix, n'ont voulu y voir que des jeux d'esprit uniquement imaginés pour amuser des oisifs ou pour pour mettre en relief les grâces chorégraphiques de la Cour.

A notre avis, un autre enseignement se dégage de ces compositions dramatiques en apparence si futiles.

Outre qu'elles peuvent fournir de précieux documents à l'art héraldique ou à la science de l'histoire, elles préparèrent insensi-

blement l'avènement d'un genre qui obtint les honneurs de Versailles et dont le théâtre moderne a vu l'éblouissante apothéose sur bien des scènes : *le ballet-féerie*.

Même à son apparition, ce divertissement se tient volontiers dans les régions de la fantaisie. On croit y entendre comme un écho affaibli des chansons de geste ou des romans de chevalerie ; et qui sait si, à la fin du XVI^e^ siècle ou dans les premières années du XVII^e^, l'influence de Shakespeare, ce premier *féeriste* de l'art dramatique, ne s'est pas glissée, par une sorte d'imprégnation secrète, dans cette littérature *ad usum nobilitatis*?

Cependant le ballet n'est pas un genre fermé : et ses habiles faiseurs ne tardent pas à comprendre que, s'ils ne varient pas les tons de leur palette, leurs tableaux cesseront de plaire. C'est alors qu'ils s'ingénient à chercher des sujets nouveaux ; et c'est grâce aux surprises de la chronique quotidienne qu'ils parviennent à distraire leur noble clientèle.

Aussi cette préoccupation constante du spectacle idéal se traduit-elle par des productions originales, qui peuvent revendiquer le titre de *Ballets-Revues* et qui se recommandent par des qualités exceptionnelles d'élégance et de grâce. Ce n'est pas qu'elles n'effleurent l'actualité dont, tout au contraire, nos revues modernes épuisent le suc ; mais elles en retiennent l'essence, c'est-à-dire la critique de telle ou telle mode, de telle ou telle œuvre, de tel ou tel fait contemporain. L'auteur veut-il parler d'une fête publique ou d'une institution privée, traiter du mouvement littéraire ou du développement industriel, ses acteurs viennent en symboliser l'expression sous une forme humaine et dans une suite de tableaux animés.

Prenons comme exemple un de ces ballets, celui du *Landy*, qui date de 1627. La fête ou foire du Landy se tenait, de temps immémorial, à Saint-Denis, et ses plaisirs étaient avidement recherchés de la population parisienne ; aujourd'hui encore elle a des fidèles qui la célèbrent très assidûment. Or, en 1627, elle jetait son plus vif éclat, et l'auteur du ballet le sait si bien qu'il y fait défiler, comme dans une lanterne magique, tous les originaux qu'il a rencontrés à la fête. Au milieu d'une foule compacte, à travers aquelle se faufilent des tire-laines, des écoliers, voire des pédants, apparaissent tour à tour des pâtissiers, des charretiers, des vendeurs de cornets à oublies, les valets de fête et le maître de l'hôtellerie l'*Épée royale de Saint-Denis*, des tireurs d'armes, des vendeuses de pain d'épice, des banquiers, Turlupin et ses enfants, un meneur d'ours et une nourrice qui, par tradition, met son poupon sur la

lourde bête, des tambours de basque, des charlatans avec leurs singes et le porte-enseigne de marionnettes qui fait danser les chiens.

Il fut donné au père du journalisme en France d'être un des inspirateurs du ballet-revue, avant même que le premier numéro de sa *Gazette* fût publié.

Depuis longtemps, Théophraste Renaudot, patronné par Richelieu, méditait la création d'un office de publicité, dont il préconisait les avantages, au commencement de 1629, dans une brochure intitulée :

« Inventaire des Adresses du Bureau de Rencontre, où chacun peut donner et recevoir avis de toutes les nécessités et commodités de la vie et société humaine; par permission du Roi contenue en ses brevets, etc. Dédié à Mgr le commandeur de la Porte par T. Renaudot, médecin du Roi, à Paris, à l'enseigne du Coq, rue de la Calandre, sortant au Marché-Neuf où l'un desdits bureaux d'adresses est établi. »

Le privilège ne vint qu'ensuite; il date du 8 juin 1629; et la machine industrielle, dont il autorise le fonctionnement, n'entra en mouvement qu'à la fin de cette même année.

L'esprit d'à-propos s'éveille vite en France; et c'est lui, généralement, qui assaisonne de sel plus ou moins gros nos revues parisiennes. Dès l'an 1630, le *Ballet du Bureau de Rencontre* était dansé au Louvre devant Sa Majesté.

Le *Maître du Bureau d'Adresses*, c'est-à-dire Renaudot, annonçait ainsi les débuts de son œuvre :

> Filles qui cherchez maris,
> Beaux garçons qui cherchez femmes,
> Voici l'unique à Paris
> Pour satisfaire vos âmes.
> Donnez trois sols tant seulement
> Et vous aurez contentement.

Et tout aussitôt la troupe de cavaliers qui s'est rendue rue de la Calandre pour se recommander aux bons offices du propriétaire de l'établissement, défile devant lui. Chacun expose ses *postulata*, se fait inscrire sur les registres de Renaudot et reçoit places et emplois suivant ses aptitudes particulières.

Le *Ballet du Bureau d'adresses*, qui fut dansé en 1631, et qui ressemble beaucoup au précédent, tient également à la revue par ses couplets : *Aux curieux*.

Un autre ballet du *Bureau d'adresses* fut composé, en 1640, pour

le duc d'Enghien, qui le dansa, le 20 décembre, à Dijon, devant son père, avec plusieurs de ses amis.

Ce ballet fort curieux, parce qu'il touche par certains côtés à la politique, est une sorte de revue satirique des peuples étrangers : Espagnols, Allemands, Piémontais y sont singulièrement maltraités ; on comprend l'importance de ce divertissement mené par le duc d'Enghien presque à la veille de Rocroy.

Cependant l'auteur, pour justifier le titre de son ballet, d'ailleurs très compliqué, y fait paraître des personnages qui viennent, comme ceux de 1631, recourir à la publicité du bureau d'Adresses.

Toutes les demandes étant à peu près identiques, nous ne citerons, parmi les 26 entrées composant le ballet, que la 22e et la 23e dont l'argument, peut-être moins banal, évoque le souvenir de faits-divers et de personnages assez connus.

VINGT-DEUXIÈME ENTRÉE.

« Un cul-de-jatte et un perclus demandent remède....

Je ne croirais pas superflus
Au cul-de-jatte et au perclus
Les remèdes du duc d'Olone ;
Mais ils leur coûteraient trop cher... »

Il faut se rappeler que ce grand seigneur affichait alors, dans les rues de Paris, l'annonce de remèdes plus ou moins efficaces, et qu'il ne donnait pas, contre les maladies secrètes.

VINGT-TROISIÈME ENTRÉE.

Conférence d'un ingénieur et d'un médecin par messieurs de Montpézat et *Bossuet* l'aîné.

L'ingénieur et médecin
Ont quasi un même dessein ;
Tous deux aiment plaies et bosses :
La guerre l'un, l'autre l'excès :
Et si l'un fait faire des fosses,
L'autre fait faire des fossés.

Plus nous descendons le cours du XVIIe siècle, à la rencontre de ces chefs-d'œuvre qui vont constituer le cycle moliéresque, plus nous voyons le ballet se rapprocher de la comédie de mœurs.

A partir de 1633, il prend déjà une allure plus vive et moins apprêtée ; ce n'est plus une *brunette*, ni même un *rigodon*, c'est un

galop endiablé où tourbillonnent d'innombrables fantoches, figurant tant bien que mal les acteurs illustres ou inconnus de la Comédie humaine à travers les âges.

Le « Ballet des modes, tant des habits que des danses depuis Charles VII jusqu'à présent (1633) », perpétré par Guillaume Colletet, est une succession de tableaux historiques, où nous remarquons entre autres entrées, celle de la Pucelle d'Orléans, escortée de son père et de sa mère, suivie de la belle Féronnière.

Plus intéressant, le ballet des *Métiers* se termine par « le trio palefongeois de la musique grotesque » qui débite un turc de fantaisie et se confond en « Salamalecs », dont les traditions seront reprises par les baladins du *Bourgeois gentilhomme*.

Le ballet de l'*Ile Louviers* mérite une mention spéciale. C'est un croquis pris sur le vif des scènes qui se passaient à cette époque (1637) dans un quartier, disparu aujourd'hui, du vieux Paris; ce quartier était très voisin du Port Saint-Paul qui vit la seconde étape de cet Illustre Théâtre où débuta Molière.

Les ridicules et les manies du temps servent également de prétexte au ballet aristophanesque qui porte le titre des *Grippés à la mode* et qui fut dansé en 1640. Tous les originaux ainsi dénommés sont *grippés* ou *toqués*, comme nous dirions aujourd'hui, d'une fantaisie quelconque. Les tulipes, le jeu de dés, la chimie (lisez la pierre philosophale), le cabaret, la peinture, la chasse, les violons (la danse), les courtisanes, les bâtiments (la construction), le tabac trouvent des amateurs témoignant, en vers plus ou moins heureux, d'un goût qui dégénère en passion désordonnée.

Les réjouissances carnavalesques du XVII^e^ siècle nous sont révélées par une mascarade de 1642, le « Ballet pour le mardi gras ».

L'histoire du livre tient, elle aussi, sa place, dans cette suite de pièces épisodiques. Deux cents ans plus tard, nos revuistes mettront en scène les *Trois Mousquetaires* ou les *Mystères de Paris*; et aujourd'hui encore, les romans célèbres reçoivent au théâtre, en raison d'amitiés ou de haines plus tenaces souvent que raisonnées, des coups d'encensoir ou des volées de bois vert. Mais n'oublions pas que nous sommes en 1643 seulement et que les éditeurs du bon vieux temps ne sont pas de hauts et puissants seigneurs ayant pignon sur rue, mais tout simplement d'humbles étalagistes du Pont-Neuf, fort empêchés la plupart du temps d'écouler leur marchandise : préoccupation d'ailleurs très légitime — et de tous les siècles — que traduit, en termes plaisants, le ballet intitulé *Le libraire du Pont-Neuf* ou *les Romans*. En effet, sous la conduite d'un libraire et de deux pédants, seize romans, choisis par les plus

estimés, viennent danser, à tour de rôle, un pas qui n'est peut-être qu'une réclame déguisée.

Après le livre, la pièce de théâtre. Le ballet, connu sous le nom de *Boutades des Comédiens* (1646), nous présente les œuvres dramatiques que le public d'alors accueillait avec faveur. N'est-ce pas — en germe — l'acte des théâtres?

La Ville de Paris n'est pas oubliée non plus par les auteurs qui se sont fait une spécialité des livrets chorégraphiques. Le ballet des *Rues de Paris* (1647), un indicateur d'un genre particulier, a été réédité bien des fois en couplets et en rondeaux, de 1800 à 1900.

La mascarade des *Vrais Moyens de parvenir* (1659) vient clore la liste des ballets-revues. L'auteur expose dans ce cadre, qui n'a de commun que le nom avec la satire sociale et politique de Béroalde de Verville, toute une série de métiers parisiens.

## III

### Corneille, Molière et leurs Contemporains.

Cette succession de tableaux, variés à l'infini, qui parlaient beaucoup plus aux yeux qu'à l'esprit, devait être fort goûtée du public, puisque nous voyons les maîtres du théâtre fixer dans leurs œuvres quelques-unes de ces scènes épisodiques.

Les premières pièces de Corneille leur demandent la faveur et les bénéfices d'une publicité aussi nécessaire en ce temps-là qu'aujourd'hui. La *Galerie du Palais* nous en fournit la meilleure preuve.

« J'ai pris, dit Corneille, dans l'*Examen* de sa comédie, ce titre de la *Galerie du Palais*, parce que la promesse de ce spectacle extraordinaire et agréable pour sa naïveté, devait exciter vraisemblablement la curiosité des auditeurs; et ç'a été pour leur plaire plus d'une fois, que j'ai fait paraître ce même spectacle à la fin du quatrième acte, où il est entièrement inutile et n'est renoué avec celui du premier que par des valets qui viennent prendre dans la boutique ce que leurs maîtres y avaient acheté ou voir si les marchands ont reçu les nippes qu'ils attendaient. »

Dans son argumentation, Corneille est de la meilleure foi du monde. Le décor de la Galerie du Palais, où il fait mouvoir ses personnages, n'est pour lui qu'un vulgaire accessoire; combien il préfère à ce hors-d'œuvre qui amuse, à son grand étonnement, les spectateurs, le développement scénique de la double intrigue qui remplit les cinq actes de sa comédie! En ce qui me concerne, je suis pour le public contre Corneille : la pièce est assommante, et je

trouve bien autrement curieux l'aspect varié de cette manière de bazar qui s'est implanté dans le temple de Thémis, comme on disait alors, et qui donne asile à tout un monde de coquettes et d'aigrefins, de petits-maîtres et de lettrés.

Tel est en effet le spectacle que nous offrent le premier et le quatrième acte de la *Galerie du Palais*. C'est une revue, mais en quelques traits seulement, des modes et des nouveautés littéraires de l'année.

La lingère vend à sa clientèle des *toiles de soie*, mais n'entend pas qu'on discute la valeur de son point d'esprit de Gênes et d'Espagne qui ne résisterait pas, lui dit une acheteuse, à trois savons (*savonnages*). Le libraire étale romans et pièces de théâtre; et le mercier

> Des gants, des baudriers, des rubans, des castors.

A vrai dire, ces honnêtes gens qui, au premier acte, s'étaient fait réciproquement les compliments les plus flatteurs, se gourment, au quatrième : Du moins, dit le mercier à sa voisine la lingère,

> Du moins si je vends peu, je vends loyalement;
> Et je n'attire point, avec une promesse,
> De servante qui m'aide à tromper sa maîtresse.

Et toutes ces scènes, que Pierre Corneille avait prises sur le vif, étaient saluées au passage par les applaudissements de spectateurs qui avaient peut-être tenu, eux aussi, leur rôle sur un des mille théâtres de la vie parisienne au XVII^e^ siècle.

Dans cet ordre d'idées, Corneille continuait les traditions de son époque; et ce culte de l'actualité, non pas dans son ensemble, mais par tranches, si l'on veut bien nous passer le mot, n'était pas près de s'éteindre.

Molière le comprenait autrement.

A la rigueur, en partant de ce principe que son œuvre contient *ab ovo* le germe de la Comédie passée, présente et future, on pourrait dire que Molière avait l'intuition de notre revue moderne et qu'il en a esquissé d'instinct les grandes lignes. Certes, dans l'*Etourdi*, les *Fâcheux*, les *Précieuses ridicules*, *Monsieur de Pourceaugnac*, la *Comtesse d'Escarbagnas*, le *Bourgeois gentilhomme*, le *Malade imaginaire*, Molière a fait passer sous les fourches caudines de sa verve impitoyable, la tribu des gêneurs, des pédants et des grimaciers, des provinciaux à Paris et des provinciaux en province, des parvenus affolés de noblesse, des faux savants et des sots authentiques. Mais, en y regardant de plus près, ne voit-

on pas que le maître entend corriger non pas tant les sottises d'une époque et d'un peuple, que celles de tous les siècles et de tous les pays? Le regard du « grand contemplateur » s'élève au-dessus de ces marionnettes qui ont posé devant lui : il embrasse l'humanité tout entière; et le pinceau du peintre, comme l'appelait si amèrement Boursault, ne ferme pas l'horizon : il ouvre au contraire à l'imagination des perspectives infinies. Et cette idée que le théâtre de Molière est l'œuvre d'un esprit essentiellement généralisateur, se dégage si naturellement de chacune de ses pièces, que certains impresarii ont pu, sans trop choquer leur public, représenter sous n'importe quel costume, le répertoire de notre premier comique. J'avoue cependant que je le vois mieux en perruque, en rabat et en canons.

Mais, ne croyez pas que Molière ait un parti pris contre l'actualité. Il n'a garde de la négliger, le cas échéant; et il sait même en tirer des effets imprévus. A ce titre seul, il mérite une place d'honneur dans le livre d'or de la Revue.

En effet, il vit un des côtés du genre qui échappa non seulement à ses contemporains, mais encore à ses successeurs. Ce n'est guère que vers le milieu du XVIII^e^ siècle, que les ancêtres de nos *revuistes* crurent devoir compléter une de leurs créations nouvelles, l'acte des théâtres, par l'imitation des interprètes de la pièce qu'ils parodiaient. Or, bien avant eux, Molière avait considéré comme un spectacle digne d'intérêt cette copie exacte de la diction, des gestes, du jeu des comédiens; et il l'avait enchâssée dans une de ses plus spirituelles bluettes, l'*In-promptu de Versailles*.

« C'est une idée qui m'avait passé une fois par la tête, dit-il à sa troupe, et que j'ai laissée là comme une bagatelle, une badinerie qui peut-être n'aurait pas fait rire. »

La recherche obstinée de l'anecdote courante, l'amour du fait-divers, et, pour tout dire, le sentiment de l'actualité à la cour, à la ville et au théâtre, s'accusent très vivement chez les auteurs dramatiques du XVII^e^ siècle. Ces contemporains de Molière ont pris pour sujet de leurs comédies tel ou tel épisode de la vie parisienne, tel ou tel type d'individu, tel ou tel groupe de personnages. De cet ensemble de particularités naquit la pièce *épisodique*, si largement exploitée, comme nous allons le voir, par Boursault. Elle lui survécut, se fortifia, pendant toute la durée du XVIII^e^ siècle, des vaudevilles du théâtre forain ou de la comédie italienne, et, après avoir traversé les orages de la Révolution, prit définitivement avec le Directoire la forme et le nom de la Revue.

Avant d'arriver à l'auteur que nous pourrions appeler le créa-

teur du genre, à Boursault, il convient de signaler ceux qui furent ses précurseurs inconscients.

Les premières scènes de l'*Amant indiscret* ou le *Maistre étourdy*, comédie de Quinault, jouée en 1654 à l'hôtel de Bourgogne, mettent en présence, sous des noms supposés bien entendu, deux des plus fameux traiteurs de Paris à cette époque. Ces messieurs sortent chacun de leur hôtellerie respective, pour aller à la rencontre du consommateur et leur offrir les trésors de leur répertoire culinaire. Il va sans dire que, tout à l'heure, ils se renverront les épithètes les moins choisies : dans leur bouche, le nom de *gargotier* sera la plus douce des injures.

Ecoutons l'un de ces illustres hôteliers, Carpalin, qui détaille ainsi son menu du jour :

> Nous pourrions vous donner pour le premier service
> Potage de santé, potage d'écrevisse,
> Potage de pois verts, d'éperlans, de navets,
> D'oignons, de tailladins, de riz et de panais,
> Saumon, brochet, turbot, alose, truite et sole,
> Soit frits, en court-bouillon, en ragoût, en castrole,
> Saumonnés ou rôtis....
> . . . . . .
> Nous y pourrions mêler quelques pièces de four,
> Œufs filés, œufs mignons, champignons à la crème,
> Laitances en ragouts....
> . . . . . .
> Ramequins et beignets, artichauts fricassés,
> Gelée et blanc manger.

Nous ne ferons pas descendre le lecteur dans la cave de ces honnêtes industriels : disons seulement que le Chablis, l'Arbois, le Beaune, le Condrieu, le Malaguet (Malaga), le Muscat, le Malvoisie, le vin de la Ciotat, etc., etc., tiennent le premier rang parmi les grands crus des cabarets à la mode. Déjà le *Parasite* de Tristan l'Hermite (acte V) nous avait donné, par l'organe de Fripesauce, la nomenclature de ces maisons hospitalières :

> Tantôt aux *Deux Faisans*, tantôt à la *Croix Blanche*,
> Au *Broc*, à la *Bastille*, à la *Cage*, au *Daufin*,
> A la *Table Roland*, à la *Pomme de Pin*,
> A *Saint Roch*, au *Poirier* et dans *la Magdelaine*
> D'où je ne sortais point qu'avec la panse pleine!
> Mais nous étions traités encor d'autre façon,
> Quand nous allions chez *Guille* ou bien chez *Meneçon*...

Plus tard, en 1665, dans sa comédie des *Costeaux*, de classique mémoire, Villiers rendra le même office aux marchands de vin du temps : il vantera l'hypocras de Renier et le vin d'Espagne de ce Boucingo que Despréaux appelait tout uniment un empoisonneur.

Paris et ses habitants, ses mœurs et ses ridicules, n'étaient pas seuls justiciables de la verve comique : la province avait sa bonne part de ces épigrammes à fleur de peau. Longtemps avant la *Comtesse d'Escarbagnas*, Gillet de la Tessonnerie dessinait dans le *Campagnard* (1657) toute une galerie de hobereaux de village dont les originaux devaient être connus.

Nous rentrons à Paris avec l'*Intrigue des carrosses à cinq sous*, par Chevalier (1660). Pascal, personne ne l'ignore, était intéressé dans cette entreprise de voitures publiques dont un grand seigneur avait obtenu le privilège. Les respectables ancêtres de nos omnibus modernes, dont chaque place coûtait cinq sous, ne suivaient que deux itinéraires : le premier de la Place Royale à la Porte Saint-Denis, le second de la Porte Saint-Denis à la Place Royale. Chevalier fait défiler, sous les yeux du spectateur, les voyageurs des carrosses à cinq sous, procédé dramatique des plus primitifs et des moins compliqués, que nos chansonniers et nos auteurs du XIX^e^ siècle ont reproduit maintes fois, à propos des omnibus, des chemins de fer, des tramways, voire des automobiles.

L'*Académie des femmes*, par Chappuzeau (1661), semble s'être inspirée des *Précieuses ridicules*, mais peut bien, en revanche, avoir donné à Molière l'idée de ses *Femmes savantes*. L'amour de la science n'exclut pas le culte de la parure. Aussi l'*Académie des femmes* est-elle un peu l'Académie des modes, dont le coiffeur Perdrigeon, cité déjà par Molière, est le secrétaire perpétuel.

Après la galerie des Bélise et des Philaminte, nous visitons le cercle des journalistes avec les *Nouvellistes* d'Hauteroche (1668), sans doute une comédie à clef — mais à clef introuvable, d'autant qu'elle n'a jamais été imprimée.

Les pièces de circonstance sont encore une variété de la comédie épisodique; et pour mémoire seulement, nous signalons, comme un des plus anciens, sinon des meilleurs modèles du genre, les *Faux Moscovites* de Poisson. La préface ne laisse pas que d'être instructive.

« Les Moscovites étant à Paris, dit le comédien-auteur, promirent de venir en nostre hostel (l'hôtel de Bourgogne). Nos annonces et nos affiches donnèrent avis du jour qu'ils avaient pris pour s'y rendre; mais ayant été mandés ce mesme jour à Saint-

Germain pour leur audience de congé, ils manquèrent à leur promesse et nous par conséquent à la nôtre. »

Nos théâtres de féerie et nos cafés-concerts, quand ils annoncent la présence dans leur salle des représentants de toutes les nations du globe, n'organisent pas mieux leur service de réclame.

## IV

### Boursault [1].

Il appartenait à un ennemi de Molière, digne cependant de faire commerce d'amitié avec le maître de notre théâtre comique, d'entrer plus résolument encore dans une voie où bien peu d'auteurs dramatiques l'ont dépassé.

Si Boursaut vit pâlir son nom devant celui de Molière, il eut du moins la gloire de fixer définitivement le genre épisodique qu'avait pressenti le ballet, que le théâtre forain adopta et que devait perfectionner la Comédie Italienne.

Arrêtons-nous donc quelque temps à l'œuvre de Boursault pour établir nettement le rôle essentiel joué par notre auteur dans la série des transformations qui préparèrent l'avènement de la Revue.

Ce fut Boursault qui introduisit au théâtre le type d'Ésope, exploité depuis sur les scènes du XVIII[e] siècle, comme le seront plus tard Polichinelle, Arlequin, Jocrisse, Janot, Bobèche, M[me] Angot, Mayeux, Joseph Prudhomme et tant d'autres personnages populaires, dont les diverses incarnations deviennent, sous l'influence de la vogue ou du *snobisme*, autant de ... *scies*. Seulement la figure d'Ésope, telle que l'a comprise Boursault, présente un caractère tout différent. Ésope est l'homme de bon sens et d'esprit agréablement railleur, à la conscience pure et au cœur généreux, qui n'épargnera aucun travers, aucun ridicule, aucun vice. C'est, en un mot, le *raisonneur*, relégué au second plan dans la Comédie de Molière, mais retenu comme premier rôle par nos auteurs du XIX[e] siècle sous le terme générique de Desgenais.

Que les pièces de Boursault soient intitulées les *Fables d'Ésope* ou *Ésope à la Cour*, le procédé de l'auteur ne varie pas. Sous le voile transparent d'une action antique, l'esclave de Phrygie fait comparaître devant son tribunal des originaux de la Cour du grand Roi dont le travestissement ne dissimulait pas alors la véritable

1. Après le livre, déjà ancien, de Saint-René Taillandier, il importe de citer l'étude, plus récente, très documentée et très substantielle de M. Révillout sur Boursault.

identité. Gentilshommes et bourgeois, ministres et paysans, pédantes et courtisanes, soldats et financiers, huissiers, comédiens, voire généalogistes — pour ne citer, comme actualité, que l'allusion à l'enquête sur les titres de noblesse prescrite par Louis XIV — tous enfin justiciables d'Ésope, défilent devant lui et reçoivent, soit par un apologue, soit par quelque épigramme bien affilée, la leçon qui leur convient. Je recommande plus spécialement dans « Ésope à la cour, comédie héroïque » la scène topique entre M. Griffet et l'impitoyable fabuliste.

Une autre pièce qu'il importe de détacher du théâtre de Boursault pour la faire entrer dans le cadre de notre travail, c'est la *Comédie sans titre* ou *le Mercure Galant* « représentée pour la première fois par les Comédiens français ordinaires du Roi en 1683 ».

La *Comédie sans titre* en a pourtant un qui la recommande plus particulièrement à notre attention. Si Théophraste Renaudot avait fondé, avec *la Gazette*, le premier journal politique, Donneau de Visé avait créé en 1672, sous le titre de *Mercure Galant*, la première revue littéraire et mondaine. Mais, à l'inverse de son confrère qui avait établi, parallèlement à son journal, un *bureau d'adresses* ou de renseignements, Donneau de Visé avait ouvert, dans le *Mercure* même, sinon un cabinet d'affaires, du moins une sorte d'agence de publicité où la réclame laissait parfois passer le bout de l'oreille.

Le ballet de Cour s'était emparé du bureau d'adresses : Boursault s'offrit la satisfaction de mettre sur la scène *le Mercure Galant*; et, sans le moindre scrupule, il s'appropria pour la comédie le cadre du ballet : c'est-à-dire que, pendant cinq actes, le spectateur voit se succéder comme dans une revue, tous les personnages qui croient devoir recourir aux bons offices du *Mercure*.

Pour bien définir l'esprit de la pièce en même temps que la portée industrielle de l'œuvre de Visé, nous ferons à sa *Comédie sans titre* deux emprunts suffisamment caractéristiques.

Un imprimeur de génie vient solliciter, dans les bureaux du *Mercure*, quelques lignes de réclame en faveur de sa dernière invention; et cette prétendue découverte, c'est l'*illustration* des billets d'enterrement, telle que l'adopta le XVIII^e^ siècle.

Voici comment notre imprimeur fait valoir son chef-d'œuvre :

> ... Monsieur, jusqu'ici les billets nécessaires
> Pour inviter le monde aux convois mortuaires,
> Ont été si mal faits qu'on souffrait à les voir,
> Et pour le bien public j'ai tâché d'y pourvoir.

J'ai fait graver exprès, avec des soins extrêmes,
De petits ornements de devises, d'emblèmes,
Pour égayer la vue et servir d'agrément
Aux billets destinés pour les enterrements.
Vous jugez bien, Monsieur, qu'embellis de la sorte,
Ils feront plus d'honneur à la personne morte;
Et que les curieux, amateurs de beaux arts,
Au convoi de son corps viendront de toutes parts...
Je vendrai mes billets trois louis d'or le mille;
Et si l'année est bonne et fertile en trépas,
Je crois gagner assez pour ne me plaindre pas.
La grâce que j'espère, et qui m'est importante,
C'est un peu de secours d'une plume savante;
Et la vôtre, aujourd'hui, par son invention,
Met ce que bon lui semble en réputation.
Pour être dans le monde illustre à juste titre
Il faut dans le Mercure occuper un chapitre.

Boniface, l'imprimeur, en prend fort à son aise avec « les fables » et « les aventures » du *Mercure*; il semble ignorer que c'était là peut-être le plus grand attrait de la Gazette de Visé. Une autre source de gloire et de profit pour le journal, était encore la complaisance extrême avec laquelle le rédacteur insérait dans sa feuille les énigmes proposées par les abonnés et surtout les noms des chercheurs assez heureux pour en découvrir la clef. Cette attention délicate de la Rédaction pour la vanité de sa clientèle a trouvé depuis nombre d'imitateurs. Elle n'a rencontré dans Boursault qu'un malin critique qui s'empresse de lui décocher, sous forme d'énigme, cette épigramme bien connue, empruntée en partie aux œuvres de l'abbé Cotin :

Je suis un invisible corps
Qui de bas lieu tire mon être
Et je n'ose faire connaître
Ni qui je suis, ni d'où je sors.
Quand on m'ôte la liberté.
Pour m'échapper, j'use d'adresse;
Et deviens femelle traîtresse
De mâle que j'avais été.

Mais, de toutes les comédies écrites par Boursault, celle qui se rapproche le plus du genre de la Revue, est encore celle des *Mots à la Mode*, où nous relevons, habilement enchâssée dans l'action scénique, la liste toujours trop longue des termes imposés à la langue par les beaux esprits et des modes adoptées par la coquetterie féminine, vers la fin du XVII^e^ siècle.

C'est, en effet, en 1694 que Boursault, s'inspirant d'un livre paru chez Barbin, donna sa comédie des *Mots à la Mode*. Toujours avec ce sans-gêne qui caractérise sa manière, Boursault marche hardiment dans les plates-bandes de Molière : seulement, à l'encontre de l'illustre comique, génie essentiellement généralisateur, comme nous l'avons déjà démontré, Boursault borne ses recherches à l'examen de quelques cas particuliers. L'auteur du *Misanthrope* s'occupe de tous les hommes et de tous les temps : l'auteur de la *Comédie sans titre* n'étudie que son époque et ses contemporains.

Encore paraît-il se soucier fort peu du sujet qu'il choisit; ce n'est pas le thème, mais bien les variations qui exercent son talent de virtuose. Ainsi procèdent les spécialistes de notre siècle à qui incombe la tâche, plus agréable que difficile, de confectionner les revues de fin d'année.

L'intrigue des *Mots à la Mode* tient en effet dans deux lignes. Un bon bourgeois se prétend trompé par sa femme et confie au commissaire du quartier le document mystérieux où il croit avoir surpris la cause de son infortune. C'est une tête d'épingle, mais comme elle est singulièrement ouvragée!

Voici d'abord le mari qui se dit malheureux, comme plus tard le héros de certain roman de Paul de Kock. C'est une de nos anciennes connaissances, M. Josse l'orfèvre, qui, non moins vaniteux, mais plus téméraire que M. Jourdain, s'est acheté des lettres de noblesse. Bien entendu, il aura pour partners d'autres gentilshommes de même farine, d'anciens parfumeurs, les frères Du Rus et De Lorme. Il trouvera ce même appétit pour la particule dans sa propre famille, chez sa femme et ses filles dignes de figurer plus tard dans la galerie satyrique du Chevalier Nisard, *des Bourgeoises qui veulent être appelées Madames*. Cette frénésie de noblesse est évidemment un signe des temps; elle se complique, dans le cas qui nous occupe, d'un autre ridicule qui nous ramène aux *Précieuses* et aux *Femmes savantes*. M^me^ Josse ne veut plus employer dans sa conversation que les mots à la mode, les termes admis par les gens de qualité. Il est de bon ton de dire *gros* au lieu de *grand*; et M^me^ Josse n'appelle plus le vainqueur de Darius qu'*Alexandre le Gros*. A son mari qui se permet de lui parler le langage des bons bourgois elle répond sévèrement :

A moins d'être du *peuple* on ne dit pas ma *femme*.

Les filles de M. et de M^me^ Josse, Babet et Nanette, partagent les sentiments de leur mère. Leurs prénoms les offusquent; et les

*époux* que leur destine leur père, de misérables roturiers, leur déplaisent souverainement. Il leur faut des gens d'une agréable *allure*, ajoute Babet, des partis d'une autre *tournure* (toujours les mots à la mode).

De leur côté, les parfumeurs nobles vont renouveler avec ces dames les scènes de Mascarille dans les *Précieuses ridicules* et de Trissotin dans les *Femmes savantes*.

« *Hé quelqu'un!* des fauteuils! » crie Mme Josse : c'était ainsi qu'on appelait alors ses domestiques pour ne pas laisser voir qu'on en avait seulement un ou deux.

L'analogie des procédés de Boursault avec ceux de Molière se continue pendant toute la scène. L'assemblée s'extasie sur les *Cœurs isolés*, comme le cénacle des *Femmes savantes* se pâme sur *quoi qu'on die*. Le mot *joli* est encore en faveur : on dit de feu M. de Turenne et de feu M. le Prince qu'ils sont de *jolis officiers*.

Entre temps, à une amie de ses filles, Marotte Poussineau, une autre Nicole, qui va s'asseoir dans un fauteuil, Mme Josse fait donner un petit tabouret.

> Car je ne pense pas que votre orgueil vous porte
> A vous *équipoller* aux gens de notre sorte.

Enfin, Monsieur Griffet, le commissaire, vient lire le document qui a si fort épouvanté M. Josse.

> *Mémoire de la dépense que j'ai faite en galanteries.*
> Premièrement vingt francs pour une *Culebute*
> . . . . . .
> Pour une *Culebute* avec un *Mousquetaire*
> . . . . . .
> Plus pour un *Boute-en-train* et pour un *Tatez-y*
> Huit cents francs
> . . . . . .
> Plus pour la *Jardinière* et pour des *Engageantes*
> Trois cents livres
> . . . . . .
> Plus pour des *Papillons*, des *Guêpes*, des *Chenilles*
> Huit cents écus
> . . . . . .
> Plus quatre louis d'or pour un *Laisse tout faire*
> . . . . . .
> Plus pour une *Effrontée* et pour deux *Gourgandines*
> Quinze louis
> . . . . . .
> Plus pour une *Innocente* onze louis

Devant l'indignation générale, Nanette et Babet donnent l'explication de ces noms bizarres, prêtant à l'équivoque, comme dit M. Brice, l'homme raisonnable, ou raisonneur de la pièce... Ce sont articles de toilette.

Peut-être nous sommes-nous trop longuement étendu sur l'œuvre de Boursault et sur son caractère d'actualité, plus prononcé que ne le comportait alors la Comédie de mœurs. Mais il nous a paru que nous devions cet hommage à la mémoire d'un des précurseurs les plus autorisés de nos modernes *Revuistes*.

## V

### Regnard, Dufresny, Dancourt et leur suite.

Les premiers parmi les auteurs comiques de second ordre — j'ai nommé Regnard, Dufresny et Dancourt — ne suivirent pas l'exemple de Boursault. Ils ne voulurent pas porter au Théâtre Français leurs comédies épisodiques, de circonstance ou d'actualité : ils les réservèrent pour les spectacles de la Foire où nous les retrouverons tout à l'heure.

Nous relevons bien dans l'œuvre de Dancourt des pièces telles que le *Chevalier à la Mode*, les *Bourgeoises à la Mode*, les *Agioteurs*, dont le titre semblerait promettre une sorte de galerie de portraits contemporains. Malheureusement cette étiquette est un leurre. Sauf de rares échappées sur le domaine de l'actualité, signalées avec infiniment d'à-propos par d'éminents biographes du père de Mimi, les originaux de Dancourt sont un peu de tous les siècles et n'offrent aucune de ces particularités typiques qui permettent de leur assigner une date plutôt qu'une autre.

Les *Grisettes* et le *Parisien* de Champmeslé, l'ami intime, par sa femme, de Racine, sont taillés sur le même patron que les comédies de Dancourt et furent joués comme elles au Théâtre Français. Par contre, nous classons parmi les pièces épisodiques, une comédie du même répertoire, la *Rue Saint-Denis* (1682), portant pareillement la signature de Champmeslé. Nous nous rappelons avoir lu des études de mœurs parisiennes, écrites par Paul de Koch, qui se recommandaient de ce titre, la *Rue Saint-Denis*. Or, on attribuerait à l'auteur de la *Maison Blanche* la comédie de Champmeslé, que le critique le plus érudit y serait trompé. Mêmes procédés de composition, mêmes choix et mêmes dénominations de personnages, même jovialité dans la plaisanterie et mêmes négligences dans le style; on ne saurait trouver des liens plus

étroits de parenté littéraire entre ces deux représentants de notre gauloiserie faubourienne.

La *Rue Saint-Denis*, la pièce s'entend, est le tableau fidèle de la société bourgeoise qui résidait alors dans ce quartier. Champmeslé en était un des hôtes les plus assidus et il dut croquer *de visu* les fantoches grotesques de la cité marchande. Retenons, à titre de caricatures, les principaux bonshommes de la série.

L'un d'eux ne connaît, en matière de conversation, que son jargon de boutique accompagné d'un perpétuel frottement de mains. L'autre oublie sans cesse le nom des gens : il les appelle *Chose*. M. Nifle est le compliment fait homme; et « son gros bilboquet de femme » ne peut dire un mot sans l'appuyer d'une profonde révérence. M. Boisdouillet ne parle qu'en vers et M. Poulaillier par quolibets. Tout ce bouquet de fleurs s'est réuni pour souper dans une des maisons de la rue à l'enseigne du Chathuant; et chaque dame tient à la main une orange du Portugal, une mode du temps.

Cette petite fête de famille est interrompue par l'arrivée imprévue du propriétaire de la maison qui avait quitté la France depuis longtemps. Je ne puis résister au plaisir de citer une partie du monologue que débite le brave homme en se retrouvant devant sa porte, dans cette rue Saint-Denis qui lui représente la patrie absente. Le *Parisien* de M. Gondinet a de ces phrases émues quand il parle de sa ville natale :

« Eh bien! grâces au ciel, ô mon pauvre Armosin, te voilà de retour dans ta chère patrie! Je revois encore une fois cette bienheureuse rue Saint-Denis, où, il y aura soixante-trois ans, vienne la nuit du mardi gras, bon jour, bonne œuvre, que je pris naissance. J'ai pensé mourir de joie en voyant la fontaine des Saints-Innocents dont la sculpture est admirable, à ce qu'on dit, car pour moi je ne m'y connais pas; et je n'ai pu retenir mes larmes, quand j'ai vu, à la lueur des lanternes, le gros poteau qui est au milieu de la rue... Me voici justement devant ma maison... »

*La Rapinière* ou l'*Intéressé*, comédie en cinq actes et en vers par M. de Barquebois (1682), nous conduit hors de France, en Italie, à l'une des portes de Gênes. Mais qu'on ne s'y trompe pas : Gênes ici veut dire Paris; et c'est évidemment, pour échapper à de fâcheuses représailles, que l'auteur a dépaysé ses personnages qui n'en restent pas moins des Parisiens pur-sang, fermiers et sous-fermiers, intéressés, gabelous et fraudeurs.

M. de Barquebois, le plus inconnu des auteurs dramatiques et le plus médiocre des poètes, consacre en effet cinq longs actes à

cette revue du monde des octrois vers la fin du XVII^e^ siècle. La pièce est intéressante seulement au point de vue documentaire. Elle donne une idée assez exacte des fraudes qui se commettaient chaque jour aux portes de Paris. Dans l'espèce, il s'agit de frustrer la caisse de M. de la Rapinière, fermier général des droits de la « République de Gênes ». Un Scapin, un Crispin, un Jasmin quelconque s'acquittera consciencieusement de cette tâche, grâce à ses nombreux travestissements : il est vrai qu'il a fort à faire avec le personnel des bureaux dont la capacité n'a d'égale que la mauvaise foi ou la vénalité.

L'acteur Legrand fit représenter, en 1709, aux Français, la *Foire Saint-Laurent*, une comédie en un acte et en vers, avec divertissement, qui, elle aussi, est une pièce épisodique parfaitement caractérisée. L'auteur avait imaginé cette fantaisie pour mettre sur la scène un montreur de curiosités et de « tableaux changeants » à la foire Saint-Laurent, nommé Lerat, qui était l'homme le plus emperruqué et le plus divertissant du monde. Le comédien La Thorillière faisait pâmer d'aise toute la salle, quand il répétait le *boniment* bien connu de Lerat, annonçant aux badauds son spectacle du jour :

« Oui, messieurs, vous serez extrêmement contents et si vous n'êtes pas contents, on vous rendra votre argent. Mais vous serez contents, très contents, extrêmement contents. »

Lerat se piqua au jeu; et, le lendemain du jour où il avait été bouffonné sur la scène de la Comédie-Française, il annonçait ainsi à sa clientèle ordinaire son changement de spectacle :

« Vous y verrez La Thorillière ivre, Baron avec la Desmarets, Poisson qui tient un jeu, M^lle^ Dancourt et ses filles. Toute la cour les a vus; tout Paris les a vus; on n'attend point : cela se voit dans le moment et cela n'est pas cher. Vous serez contents, très contents, extrêmement contents. »

Les Comédiens Français, eux, ne furent pas contents, ni Lerat par contre-coup; car, sur leur plainte, le lieutenant de police fit enfermer le bateleur jusqu'à la fin de la Foire.

La pièce de Legrand, une intrigue d'ailleurs insignifiante, se termine par une exhibition des curiosités de la Foire, analogue à celle que nous verrons dans la *Foire de Saint-Germain* de Regnard et de Dufresny.

Ces sortes de spectacles devaient convenir à Legrand, auteur bizarre et fort épris d'actualité — il a écrit une pièce sur Cartouche — car dans une autre comédie, la *Française italienne*, il passe en revue ce fameux régiment de la Calotte que nous retrouverons bientôt.

## VI

### La Comédie italienne : première époque.

L'ancien théâtre italien, celui qui fit les délices de la cour efféminée d'Henri III, qui dérida les fronts moroses de Louis XIII et de Richelieu, qui fut enfin le spectacle de prédilection *del Signor Facchino*, ne saurait trouver sa place dans une histoire de la Revue.

Ses personnages étaient des types légendaires, venus, avec leurs informes imbroglios, de Venise, de Florence, de Rome et de Naples. Ils amusaient par leurs lazzis, par leurs bouffonneries grossières, par leurs cabrioles et par les coups de bâton qu'ils se distribuaient réciproquement et généreusement. La trame du canevas confiée à leur interprétation est des plus primitives; et c'est tout au plus si l'imagination de l'auteur vient y dessiner, par intermittences, l'esquisse d'une pièce à tiroir.

Quand Louis XIV devint, après la mort de Mazarin, le seul maître de l'État, la comédie italienne se modifia et surtout s'épura. Le prince lui continua ses faveurs et Molière, qui avait déjà fait quelques emprunts à la Muse de Scaramouche et de Dominique, dut compter avec une rivale qui lui imposa bientôt les ennuis d'une étroite communauté.

Fut-ce la conséquence de cette même communauté ou l'influence de l'air ambiant, mais le théâtre italien subit encore un nouvel avatar qui s'accentua bien davantage après la mort de Molière. Devenue dès lors indépendante, maîtresse dans ses coulisses et libre de jouer à son heure tel répertoire qui lui conviendra, il semble que la comédie italienne doive revenir à des traditions qui ont fait jadis sa gloire et sa fortune.

Pas du tout, elle se francise. C'est Paris qui lui fournira désormais ses pièces, ses auteurs et parfois même ses comédiens. Si elle conserve encore quelqu'un de ses personnages traditionnels, c'est pour ne pas rompre tout à fait avec le passé. Arlequin aujourd'hui et demain Polichinelle restent là au même titre que le compère obligé de nos revues contemporaines. Mais ce n'est pas seulement pour relever une ressemblance, d'ailleurs très fugitive, que nous consacrons un chapitre spécial à la comédie italienne de la fin du XVII^e^ siècle. Nous tenons surtout à constater qu'avec la sève française commençant à monter dans le théâtre de Gherardi, apparaît un des éléments essentiels, le plus ancien peut-être, de nos revues de fin d'année. Je veux parler de la parodie, cette protestation sou-

vent inoffensive de l'esprit français contre les engouements, justifiés ou non, de l'amateur de théâtre. Elle se produisit fatalement après le premier grand succès scénique : exemple la parodie du *Cid*, écrite par Boisrobert et jouée par les marmitons de Richelieu. Mais elle ne devait trouver sa voie et sa forme définitives que dans les dernières années du XVII^e^ siècle, précisément avec la comédie italienne renouvelée.

Delosme de Montchenay et Dufresny en furent les initiateurs. Le titre seul des pièces parues sur la scène italienne après l'ordonnance royale de 1680 indique assez le chemin parcouru :

*Arlequin Mercure galant*, 1682;

*Arlequin lingère du Palais*, 1682, avec une parodie du *Cid*;

*Arlequin Jason*, 1684. C'est une parodie de la *Toison d'or*.

Le public prit goût à ces bouffonneries qui avaient une saveur d'actualité. Cette tendance s'accentua bien davantage le jour où Regnard devint le fournisseur attitré de la comédie italienne (1689).

La *Coquette* ou l'*Académie des Dames*, qu'il fit représenter en 1691, est à proprement parler un tableau de mœurs; mais, la revue, telle que nous la connaissons aujourd'hui, n'est-elle pas toute une galerie de tableaux de mœurs? Dans la *Coquette*, Regnard met en scène, avec ce brio étincelant qui est la moitié de son génie, les laquais et les bassesses de cette sotte engeance, les femmes faisant la roue sous leurs superbes ajustements et les chevaliers à la mode, ces successeurs des marquis de Molière, râpant avec frénésie leurs carottes de tabac.

Le gazetier Lenoble, ce prédécesseur effronté de Théveneau de Morande et autres spadassins de plume, travaillait, lui aussi, dans les *Ésopes*. Il était bien capable d'avoir volé l'idée et le personnage à Boursault. L'*Ésope* qu'il donna en 1691, à la Comédie italienne, nous montre l'esclave phrygien métamorphosé en juge : sous un masque rétrospectif, les ridicules et les vices du temps défilent devant le tribunal du malicieux fabuliste.

De loin en loin, du fond de ce répertoire injustement enfoui dans la poussière des bibliothèques, jaillit un rayon de flamme qui éclaire d'une vive lueur les coutumes, les mœurs, les modes et les travers de nos bons aïeux.

Comment saurions-nous, par exemple, sans la *Fausse Coquette*, que parmi les tailleurs pour dames (les couturiers ne sont pas une invention du XIX^e^ siècle), il existait des spécialistes « pour les jupons de noces »?

Mais les vues d'ensemble, auxquelles se complaît la Revue moderne, ne s'accusent nettement dans la comédie italienne qu'avec

l'œuvre d'un inconnu, les *Promenades de Paris*, qui mérite les honneurs de l'analyse.

Cette comédie en trois actes du « sieur Mongin » fut représentée le 6 juin 1695.

Le premier acte se passe au bois de Boulogne. L'officieux Scaramouche, soucieux de débarrasser le bel Octavè de M. Calmar, un rival odieux, apprend à son protégé le rôle qu'il lui destine dans cette entreprise contre un barbon amoureux. Scaramouche dresse Octave au métier de garçon de cabaret : « Criez, lui dit-il, criez bien : Duquel, messieurs? Du Champagne, du Bourgogne, à huit, à dix, à quinze, à trente?... Holà! on y va... Savez-vous courir, mentir, et vous enivrer au buffet? Voilà un garçon de cabaret depuis les pieds jusqu'à la tête. »

Sur ces entrefaites, Arlequin arrive en *fiacre*, c'est-à-dire en cocher de fiacre, verre et bouteille à la main, — car il n'entend pas boire du « sirop de grenouille » — et il passe en revue toutes les « donzelles » qu'il voiture des Quinze-Vingts, ou de l'Arsenal à Chaillot ou à Passy et qui vont « faire leur digestion au Bois de Boulogne ».

Le deuxième acte nous conduit aux Tuileries.

Mezzetin, le valet de Calmar, prétend « décalmarder » son maître, autrement dit le métamorphoser en homme à la mode : « Là, lui dit-il, mettez-moi ce chapeau sous le bras par exemple, le peigne à la main, barbouillez-vous le nez de tabac, faites plisser votre juste-au-corps. L'estomac débraillé. Allons, l'air brusque, vif et dissipé. Bon, il ne vous manque plus qu'une moustache, un ton de fausset, et des créanciers à vos trousses, pour avoir toutes les parties d'un galant homme. »

Bien entendu, cet acte des Tuileries comporte l'exhibition du public qui les fréquente. Arlequin s'y montre en soldat, avec « une épée et des cheveux dans la bourse », cherchant des Iris « qui capitulent au moulin de Javelle ». Il attend, avec Colombine, M. Calmar qui s'est offert

> De nous donner aux Thuilleries,
> Au clair de lune, un fort joli concert.

Il est rejoint par Scaramouche « gesticulant comme un poète faisant des vers », puis par Elise, la belle dont M. Calmar est épris et à qui Colombine donne, en plein jardin public, les leçons de maintien qui conviennent en pareil cas.

« Etes-vous avec moi dans la grande allée? lui dit-elle, il me faut parler toujours sans rien dire, pour paraître enjouée; se

redresser à tous moments pour étaler sa gorge, ouvrir les yeux pour les agrandir, se mordre les lèvres pour les rougir; parler de la tête à l'un, de l'éventail à l'autre; donner une louange à celle-ci, un lardon à celle-là. Enfin, radoucissez-vous, badinez, gesticulez, minaudez et soutenez tout cela d'un air pénétré : vous voilà à peindre aux Tuileries. »

Jeanneton, la bouquetière de la promenade, les aborde et leur montre les poulets dont elle est chargée : c'était, paraît-il, une des attributions de ces industrielles de la voie publique en l'an de grâce 1695.

Mais, avec le troisième acte, la nuit tombe sur les Tuileries : l'heure de la sérénade approche; et nous voyons d'autres promeneurs se répandre dans les jardins; d'abord les *Nouvellistes* : elles viennent

Ces figures extravagantes
Et ces gazettes ambulantes
Par escouade, par peloton,
Perdre ou gagner victoire en Flandre, en Allemagne,
Faire des châteaux en Espagne,
Et battre l'ennemi seulement en discours.
Ces foux, criant comme des sourds,
Par leurs dits et leurs rêveries,
Leurs hurlements et leurs sottes raisons,
Ne vous feraient-ils pas prendre les Tuilleries
Pour les Petites-Maisons?

Puis arrivent successivement les damoiseaux « en fard, en mouches, en dentelles », les petits collets, etc., etc. Tout ce monde se presse et se heurte dans la grande allée. Sur les côtés, nous remarquons l'allée « de la fronde ou du contrôle » garnie de bancs; celle des rendez-vous « sombre et touffue », enfin celle des esprits chagrins où « l'on ne se promène que seul à seul ».

Au delà s'étend le Cours où circulent seulement les chevaux et les carrosses, « carrosses à deux fonds » ou « carrosses à trois places avec six chevaux croupés ».

Peu de temps après les *Promenades de Paris*, la Comédie italienne donnait une farce du même genre, non moins vive et non moins animée, le *Retour de la foire de Bezons*, composée par Gherardi.

« La scène est au Roule, sur le chemin de Beson », dit la légende; et la gravure, qui sert de frontispice à la pièce, en offre un croquis des mieux réussis. Pendant l'action, une toile de fond se lève; et l'on voit le retour d'une quantité de masques, revenant qui à

pied, qui à cheval, qui en charrette, qui sur des ânes. Arlequin leur vend, avec son entrain habituel, des tabatières et des éventails, qui représentent autant d'anecdotes parisiennes du temps.

La note suivante, imprimée à la fin de la pièce et signée par Dancourt, nous en fait connaître la genèse :

« Une petite comédie d'un acte que messieurs les Comédiens Français jouaient dans ce temps-là, sous le titre de la *Foire de Bezons*, qui fut universellement connue et applaudie de tout le monde, et où une des petites demoiselles Dancourt faisait des merveilles, donna lieu à la petite pièce qu'on vient de voir, qui ne fut l'ouvrage que d'un après-souper, et à la scène des Tabatières, dont un illustre dans la République des lettres avait fait présent à l'auteur. »

La *Thèse des Dames* par M. B... (1695), nous rappelle, dans une scène épisodique, une industrie parisienne que nous avait déjà révélée une comédie du commencement du siècle et qui est, à l'heure présente, plus florissante que jamais. Je veux parler de la vente quotidienne d'almanachs, recueils de chansons, gaudrioles, calembours et canards de toute espèce, que nos camelots débitent, d'une voix non moins assourdissante qu'éraillée, sur les boulevards et dans les carrefours.

Ici, c'est Mezzetin « en crieur d'almanach » qui dresse, comme suit, l'inventaire de sa balle :

*Relation véritable de la proportion des membres du géant découvert* — par — *Arrêt du parlement donné en faveur des maris qui ont des femmes, enregistré au greffe* — du — *Mercure galant* — et — de l'*Almanach nouveau de Milan* — commandé par — l'*Armée du grand Kham de Tartarie* — et de — la *Satyre nouvelle contre les femmes* — augmentée du — *Pour et Contre* — d'une — *Chanson plaisante et récréative d'un homme qui a été pendu tout vif en place de Grève*, — en présence des — *Petits tarifs pour les monnaies pour compter, jetter, et calculer* — et de la — *Désolation des femmes pendant l'été* — et du — *Médecin indien* — d'une — *Nouvelle composition pour ôter les taches d'huile, les taches de cambouis, les taches de graisse.*

« Mezzetin, contrefaisant les cris de Paris, change de ton à chaque différente chose qu'il crie. »

Comme si elle eût pressenti sa fin prochaine, la Comédie italienne voulut donner, dans cette même année 1695, la mesure de tout ce que le public était en droit d'attendre de son esprit d'initiative. Elle représenta, le 26 décembre, la *Foire Saint-Germain*, comédie en trois actes par Regnard et Du Fresny, qui tient à la fois de la revue et de la pièce à tiroirs.

Les mêmes personnages y changent plusieurs fois de costume, et sur la scène qui se passe « dans l'enclos de la foire Saint-Germain » apparaissent toutes les curiosités de cette attraction essentiellement parisienne. Elles tiennent plus de place que le sujet lui-même qui est d'ailleurs d'une rare simplicité. Angélique est menacée d'épouser le docteur, son tuteur, ou M. Nigaudinet de Pont-Lévêque, et elle ne veut d'autre mari que son amant Octave. Tout le personnel classique de la Comédie italienne, sous des travestissements variés, défendra ou combattra la cause de ce couple amoureux : inutile d'ajouter qu'Angélique deviendra la femme d'Octave. Ce qui nous paraît autrement intéressant que ce dénouement prévu, c'est le coup d'œil de la foire Saint-Germain auquel cette intrigue insignifiante sert de prétexte.

Les marchands sont sur la porte de leurs loges, invitant du geste et de la voix les promeneurs à leur réserver la faveur de leurs emplettes... Ils crient à tour de rôle :

« Des robes de chambre de Marseille. Venez voir ici de très belles chemises de toile de Hollande. Des robes de chambre à la mode. Des bonnets à la Siamoise. Du fromage de Milan, messieurs; venez voir chez nous; toutes sortes de vins d'Italie, de la Verdée, du Grec, du Malvoisie... »

D'autres industriels, les ambulants, c'est-à-dire les pâtissiers, les marchands de tisane, les diseurs de bonne aventure et, en général, tous ceux que nous appelons aujourd'hui *camelots*, circulent au milieu de la foule et la fatiguent de leurs offres incessantes.

Voici, par exemple, Mezettin, sous la veste du garçon pâtissier, qui fait ses offres de service « en tenant sur sa tête un clayon plein de ratons ».

« Des ratons tout chauds, messieurs, des ratons à deux liards... » Mais comme Mezettin est venu à la foire, moins pour vendre que pour intriguer (il se travestira tout à l'heure en Nigaudinet), il se passe la fantaisie de contrefaire la voix des marchands forains. Il chante et change d'intonation « à chaque différent cri », comme le Mezettin de la *Thèse des Dames* :

Oranges de la Chine, Oranges,
Des rubans, des fontanges,
Fayence à bon marché,
Thé, chocolat, café.
Vous faut-il rien du nôtre?
L'on va commencer, venez tôt.
Des peignes, des couteaux,

Des étuis, des ciseaux :
Ne prenez rien à d'autres,
J'ai tout ce qu'il vous faut.

Voici maintenant des *porteurs*, qui, pour mener leurs clients en chaise, demandent « un écu pour le principal et quatre francs pour boire ». Si le client regimbe, les porteurs se payent, comme ceux de Mascarille, avec le bâton.

Vient ensuite Pierrot, portant une échelle et des affiches qu'il va poser dans les cafés, dans les cabarets et dans les chambres garnies : c'était alors un des meilleurs modes de publicité.

En même temps, Arlequin ouvre son magasin; nous assistons alors à un changement à vue. « Le théâtre représente la *Bouche de la Vérité*. Ce sont trois bustes posés sur trois tables différentes, au milieu du théâtre », que viennent consulter tour à tour les différents personnages de la pièce. Les accessoires de la *Bouche de la Vérité* comprennent encore un bonnet qui « ne trompe jamais », lorsqu'il est sur la tête du consultant, et un miroir qui n'est pas moins sincère. Je trouve dans ce tableau un joli dialogue entre Arlequin et Colombine, qui nous donne l'origine d'un terme d'argot demi-mondain, usité encore il y quelque cinquante ans.

ARLEQUIN

Mettez votre main dans la Bouche de la Vérité. Si vous êtes aussi fille que vous le dites, elle répondra à votre demande : mais si vous n'êtes que demi-fille, elle vous mordra si fort qu'elle ne vous lâchera peut-être pas de dix ans.

COLOMBINE

Qu'est-ce que c'est, s'il vous plaît, qu'une demi-fille?

ARLEQUIN

Mais une demi-fille, c'est une fille qui... dans l'occasion... Avez-vous jamais vu les castors?

COLOMBINE

Oui, monsieur.

ARLEQUIN

Eh bien! il y a des castors et des demi-castors[1]. Une demi-fille c'est comme qui dirait un demi-castor; il y entre un mélange qui fait... que... tout le monde vous dira cela. Mettez, mettez sûrement votre main dans la bouche de la vérité.

1. Le terme de *demi-monde* n'était pas encore connu; on le trouve pour la première fois dans une correspondance de Benjamin Constant. — Le mot *demi-fille* vaut bien celui de *demi-vierge* si fort à la mode aujourd'hui.

Après une série de scènes, où les manœuvres des marchandes à la toilette, des filous et des académies de jeu en plein vent laissent entrevoir les périls de la Foire Saint-Germain pour les âmes candides et pour les naïfs, de nouveaux changements à vue nous amènent à la parodie d'*Acis et Galathée* et à la tragédie de *Lucrèce*, qui est elle-même une parodie fort gaie du drame antique.

La pièce se termine par une exhibition de monstres fantastiques, par le tirage d'une loterie et par quelques scènes de prestidigitation. Enfin « une scène ajoutée » rappelle une historiette du temps qui fit alors sensation.

« Deux femmes, chacune dans son carrosse, s'étant rencontrées dans une petite rue de Paris trop étroite pour donner place à deux carrosses de front, ne voulurent reculer ni l'une ni l'autre et ne cessèrent point d'embarrasser la rue jusqu'à l'arrivée d'un commissaire, qui, pour les mettre d'accord, les fit reculer toutes deux en même temps chacune de son côté. »

Nous ne trouvons, l'année suivante, dans le répertoire de la Comédie Italienne, qu'une pièce offrant quelque intérêt d'actualité : les *Bains de la Porte Saint-Bernard* (1696); et encore cette impression ne nous est-elle donnée que par un tableau très parisien, mais très court, au commencement du troisième acte.

« Le théâtre représente la rivière de la Seine au-dessus de la Porte Saint-Bernard. On y voit plusieurs bateaux couverts et des tentes pour les bains, avec une longue file de carrosses sur les bords de la rivière. Plusieurs bateliers se disent des injures à leur manière et tiennent quelque temps la scène. »

En effet, pendant les chaleurs de l'été, la Cour et la Ville se donnaient rendez-vous à la Porte Saint-Bernard (aujourd'hui quai de la Tournelle), pour assister aux ébats des nageurs qui s'y jouaient en pleine eau. Les dames descendaient de carrosse pour se promener sur la berge au bras de leur cavalier. Les plus réservées se voilaient les yeux de leurs éventails; il faut ajouter toutefois que ces porte-respects étaient criblés, le long de leurs lames, de mille petits trous ou garnis à leur extrémité de lunettes microscopiques qui permettaient de voir sans être vu.

Quant aux baigneurs, leurs satisfactions particulières étaient moins platoniques encore. Les dames avaient le long de la Seine des *Cabines* [les tentes pour les bains] où s'introduisaient, sous des habits de femmes, les jeunes gens à la mode : c'est du moins ce que raconte le chevalier Nisard dans ses satires qui parurent quelques années plus tard.

Puis, à la tombée de la nuit, tout ce monde brillant et bruyant

remontait en barque pour aller terminer la soirée au Port-à-l'Anglais, dans un cabaret bien connu des viveurs du temps.

Pour en finir avec les *Bains de la Porte Saint-Bernard*, j'entends la pièce, il n'est peut-être pas inutile de rappeler qu'Arlequin s'y présente sous les habits de la *marquise de la Fredindaillerie*; nous voilà bien près, n'est-ce pas, de *la marquise de la Pretintaille*?

## VII

### La Comédie italienne : deuxième époque.

L'année 1697 devait être une année de deuil pour la Comédie Italienne.

Un arrêt du roi en ordonna la fermeture. On s'est perdu en conjectures sur le motif réel de cette disgrâce. On assure que M^me^ de Maintenon ne voulut pas pardonner aux comédiens de l'avoir jouée sous les traits de la *Fausse Prude*.

Toujours est-il qu'ils ne purent reprendre le cours de leurs représentations qu'après la mort de Louis XIV.

L'accueil enthousiaste qu'ils reçurent alors de la population parisienne dut les consoler de leur infortune. Mais la vieille Comédie Italienne était bien morte avec l'ordonnance du grand Roi. La métamorphose, dont nous avons signalé les premières phases en 1680, s'était complètement opérée; et le répertoire de la nouvelle Comédie Italienne n'était ni plus ni moins qu'une série de pièces françaises ressemblant à celles de la maison de Molière. C'est ainsi que, de nos jours, la comédie à l'Odéon, au Gymnase, au Vaudeville et même au Palais-Royal s'inspire parfois des traditions chères au Théâtre Français, quand elle ne lui donne pas, à l'exemple du Théâtre Antoine, l'indication d'une esthétique moins banale.

Toutefois, la Comédie Italienne ne renonça pas absolument au genre épisodique qui lui avait si bien réussi. Elle lui dut même, en 1728, la première *Revue des Théâtres*. Ce fut, en effet, sous ce nom, qu'elle donna une pièce de Dominique et de Romagnési, qui mérite de fixer notre attention. Je souhaiterais à telle de nos revues contemporaines de trousser aussi agréablement l'acte des théâtres; car les deux auteurs ne se sont pas contentés d'être les premiers à user d'un terme générique, passé aujourd'hui dans notre langue courante : ils ont tenu à le justifier par l'introduction de personnages représentant avec un rare à-propos les pièces du jour ou des années précédentes.

C'est Momus qui se charge de les juger : Apollon lui a délégué ses pouvoirs.

Momus vient donc à Paris, établir son tribunal sur la butte Montmartre qui lui tiendra lieu de Mont Parnasse. Et deux valets, en guise d'huissiers, amènent successivement devant lui les intéressés.

Les premiers arrivés et non les premiers venus sont les *Surprises de l'Amour*, l'aînée et la cadette, toutes deux filles de Marivaux. L'une avait été jouée au Théâtre Français, c'était la plus délicate; l'autre, écrite pour les Italiens, l'emportait par sa gaîté. Momus, invité à se prononcer sur leur mérite respectif, est fort embarrassé; il se tire, en Normand, de ce cas difficile; il formule son jugement par ce refrain de Vaudeville :

Jean danse mieux que Pierre,
Pierre danse mieux que Jean.

L'apparition de l'*Amant Protée*, sous la forme de Crispin, le laisse moins perplexe : « il ne m'ennuiera pas longtemps, dit-il, si sa visite ne dure pas plus que ses représentations ».

Mais l'*Amant Protée* est ce qu'on appelle vulgairement un *crampon*. Il se complaît à énumérer ses qualités personnelles, d'autant qu'il voit venir l'*Amant déguisé* et qu'il prétend avoir le pas sur lui. N'a-t-il pas été « célébré par une symphonie des plus mélodieuses »? Et le parterre ne lui a-t-il pas rendu « les mêmes honneurs qu'à *Don Ramire* »? Au reste la musique est de l'auteur de l'*Amour des Dieux* et quel ballet que cet *Amour des Dieux*! « Il n'y a point d'opéra, dit Crispin, qui fasse plus de fracas que celui-là! Est-ce que vous ne vous remettez pas cette chacone de timbales et de trompettes? Il faut avouer que la musique est à son plus haut période; et j'espère qu'au premier jour nous n'entendrons plus que des ritournelles à coups de canon. »

Hâtons-nous de dire que ce bruyant compositeur était Mouret, et que l'*Amour des Dieux*, ballet de quatre entrées et un prologue, avait été représenté en 1727.

Crispin, de plus en plus caustique et persifleur, reproche à l'*Amant déguisé* d'avoir pris son sujet un peu à tout le monde et ses déguisements à l'*Épreuve réciproque* et au *Galant Coureur*.

Ces deux pièces étaient de date plus ancienne. La première, jouée en 1711 aux Français, était due à la triple collaboration de Legrand, Alain et Thierry. La seconde, une assez agréable comédie en un acte et en prose, malgré l'abus des déguisements et des valets, était signée par Legrand seul (1722).

Momus, fatigué des récriminations de l'*Amant Protée* et de l'*Amant déguisé*, les condamne tous deux à se faire imprimer à leurs dépens, etc., en Suisse, où ils trouveront peut-être « un peu plus de débit ». Il n'entend recevoir les *Amants réunis*, un succès des Italiens, qu'après leur impression.

Quel est ce grand seigneur qui entre avec fracas et sans se faire annoncer? C'est l'Opéra, le protecteur de la Foire, singulier protecteur, en vérité, qui se fait payer fort cher l'autorisation de chanter une partie de son répertoire et qui, après avoir empoché l'argent, ne veut plus entendre parler de rien. Aussi la Foire se présente-t-elle au tribunal de Momus pour demander justice : que l'Opéra, dit-elle, me laisse jouir en paix des droits qu'il m'a récemment accordés et qu'il me dénie aujourd'hui; ou qu'il me restitue les sommes que j'ai versées pour obtenir ce privilège; mais

L'avare Opéra ne lâche point sa proie.

Après la gloire et la puissance, la beauté. C'est dire que l'*Ile de la Folie* vient se faire juger en dernier ressort par le Minos de Montmartre. Cette pièce, comédie-ballet de Romagnési et Riccoboni fils (1727), était elle-même une critique des ouvrages du temps. Le parterre l'avait bien accueillie : mais Momus plus sévère (Romagnési n'épargnait même pas les enfants de sa veine) défend qu'on achète, lorsqu'elle sera imprimée, une pièce dans laquelle on fait l'apologie des chats.

*Arlequin-Roland*, parodie de l'Opéra de *Roland* par Dominique et Romagnési (1727), fait son entrée « à cheval sur un âne ». C'est le frère de l'*Ile de la Folie*, il demande un picotin en plâtre pour sa monture. Mais il semble être plutôt venu pour se quereller avec sa sœur.

Momus, ne sachant comment se prononcer entre deux pièces qui ont obtenu le suffrage du public, malgré leur insignifiance, tranche le différend un peu à la façon de Sancho-Pança : il les *appointe* du même coup; c'est-à-dire qu'il les remet à huitaine. Si nous avons donné une aussi longue analyse de la *Revue des Théâtres*, c'est que la pièce de Dominique et de Romagnési sort quelque peu des habitudes de la maison. Elle fut peut-être unique dans cette période trentenaire qui fut assurément une des plus brillantes de la Comédie Italienne : car elle vit débuter la plupart des auteurs qui furent plus tard l'honneur de notre première scène française. Et, en dépit de la malveillance que celle-ci lui témoignait, faute de mieux, la Comédie Italienne vécut assez pour compter à son actif de grands succès et de véritables chefs-d'œuvre. Elle n'acquit

pas moins de gloire, ni de profit, lorsqu'elle se voua entièrement au culte de l'Opéra-Comique. Le genre, elle ... l'empruntait (soyons poli) au Théâtre de la Foire; il est vrai que ce prêteur malgré lui, au moment où la Comédie Italienne avait reçu un coup mortel, s'était empressé d'en continuer les traditions sur ses tréteaux; et c'est là aussi que nous allons retrouver la filière interrompue de ces scènes et de ces actualités parisiennes qu'avec le temps et ... le bon vouloir de M. le lieutenant de police, le Théâtre des Gherardi, de Montchenay, des Du Fresny et des Regnard serait peut-être parvenu à condenser sous forme de *Revues*.

## VIII

### Le Théatre de la Foire.

Ce Théâtre de la Foire, comme on l'appelle d'ordinaire, qui comprend en grande partie le répertoire de tous les spectacles forains, mais de préférence encore celui de la Foire Saint-Laurent, est trop injustement dédaigné aujourd'hui. Outre qu'il compte, dès la première heure, parmi ses fondateurs et fournisseurs attitrés, les Lesage, les d'Orneval, les Fuzelier, les Piron et les Marivaux, il occupe encore dans la littérature dramatique une place des plus honorables, je devrais dire des plus importantes. A côté de bluettes sans valeur, de parades enfantines et d'allégories mythologiques usées jusqu'à la trame, on trouve dans le Théâtre de la Foire de véritables opéras-comiques, des comédies d'une observation profonde et de jolies scènes de mœurs contemporaines, dont l'agencement offre de frappantes analogies avec le mécanisme de nos revues.

C'est même un miracle qu'en dépit des persécutions suscitées sans trêve ni merci par des rivaux puissants et jaloux contre le Théâtre de la Foire, celui-ci ait eu encore assez de liberté d'esprit pour continuer ses joyeuses chansons et assez de vitalité pour résister à d'aussi formidables attaques.

Il n'entre pas dans notre plan de raconter par le menu l'histoire des luttes épiques où l'Académie royale de Musique, le Théâtre Français et la Comédie Italienne ne jouèrent pas toujours le plus beau rôle. Nous ne voulons demander au panorama le plus animé peut-être de la vie parisienne au XVIII^e^ siècle, que les scènes les plus propres à démontrer la parenté littéraire du Théâtre forain avec la Revue moderne.

C'est seulement à partir de 1714 qu'on peut déterminer cette

filiation entre les sauts périlleux d'un acrobate émérite et les exercices d'animaux savants, indigènes ou exotiques.

Les entrepreneurs de spectacles forains étaient enfin parvenus à passer avec l'Académie royale de Musique un traité qui, dans leur pensée, les mettait à l'abri des revendications incessantes de la Comédie Française. Les pièces que ce contrat les autorisait à représenter étaient d'un genre nouveau, quoique assez mal défini : elles se composaient de musique de vaudevilles, coupée de dialogues très courts, presque toujours rimés ; c'était en un mot l'Opéra-Comique, tel que le dénommèrent d'ailleurs Lesage et d'Orneval, et tel qu'il existe encore aujourd'hui, après avoir traversé les épreuves les plus difficiles et s'être couronné de toutes les gloires.

Les premiers essais de cette Muse naissante se placèrent sous l'égide d'un personnage qui avait survécu à la Comédie Italienne disparue.

En même temps qu'il était resté l'idole du public, ce type, qui avait gagné sur les planches ses lettres de grande naturalisation française, devint la clef de voûte de la Comédie foraine. Et d'ores et déjà on peut l'en considérer comme le premier compère.

Nous voulons parler de l'illustre Arlequin. Arlequin fait tous les métiers, mène toutes les intrigues et critique tout le monde ; il est vrai qu'à l'occasion il est, comme le bouc d'Israël, chargé de toutes les iniquités. Ainsi le voilà caricaturé sous les traits d'*Arlequin traitant*. La veille, il s'appelait *Arlequin Mahomet*. Le prologue de cet opéra-comique est intitulé la *Foire de Guibray*, tableau vivant d'un des plus forts marchés de la Normandie à cette époque.

Les premières lignes du *Jugement de Pâris*, joué deux ans plus tard (1708) à la foire Saint-Laurent, nous donnent la note dominante de cette nouveauté :

« Le théâtre représente la *Chasse Royale* du Pont-aux-Choux, avec cette inscription : *ici l'on fait noces et festins*.

« *Mercure* entrant : « Serviteur à M. Gargot » (c'est le nom du propriétaire de la *Chasse Royale*).

Et nous voilà avec le Seigneur Mercure dans la place, c'est-à-dire sous les berceaux de la guinguette. Remarquons, à ce propos, que la parodie irrespecteuse du vieil Olympe ne date pas, comme on l'a trop souvent prétendu, d'*Orphée aux enfers* et de la *Belle Hélène*, cette suite du *Jugement de Pâris*, mais des premières heures de notre théâtre. Quel autre nom donner à l'*Amphitryon* de Molière, par exemple?

Signalons encore d'autres pièces épisodiques telles que le *Monde*

*renversé* (1718) et le *Diable d'Argent*, féerie-prologue d'*Arlequin roi des Ogres* (1721).

Nous apprenons les démêlés des forains avec la Comédie-Française et leur triomphe définitif par les *Funérailles de la Foire* (1718) et le *Rappel de la Foire à la vie* (1721), doubles prologues du *Régiment de la Calotte*, une autre actualité qu'un récent travail a si bien su faire revivre. Un officier de la Cour, nommé Aymon, d'humeur facétieuse et satyrique, avait fondé un ordre burlesque dont les membres, non moins malicieux que leur grand-maître, s'ingéniaient à « donner des calottes » à tous les personnages, si éminents qu'ils fussent, qui prêtaient le flanc à la critique.

Ces *calottes*, qui n'épargnèrent même pas Voltaire, étaient des épîtres frondeuses, dont la collection est encore à faire; et personne ne saurait se plaindre d'une telle lacune dans l'histoire de notre littérature; car la lecture n'en serait guère plus variée que celle de cette formidable poussée d'épigrammes jansénistes et jésuitiques appartenant à la même époque, dont les pointes nous laissent si indifférents aujourd'hui.

L'actualité, ce condiment indispensable des meilleures revues, sera dès lors avidement recherchée par les auteurs qui travaillent pour les théâtres forains. La *Tête Noire*, qui fut représentée en 1721, indique bien cette tendance du goût public. Le bruit courait alors à Paris que, dans une communauté religieuse, nommée en toutes lettres, vivait une fille, dont la tête ressemblait à celle d'un squelette et dont la main, garnie d'une dot considérable, appartiendrait au premier garçon qui voudrait l'épouser. Une foule de prétendants se ruèrent aux portes de ce couvent et voulurent y pénétrer de vive force. Il fallut le faire garder par des exempts pour le préserver de l'escalade. Bien entendu cette fille à la tête de mort n'avait jamais existé que dans l'imagination populaire; mais les fournisseurs des spectacles forains mirent à profit cette idée saugrenue pour faire défiler sous les yeux du public nombre de personnages épisodiques; et ce fut encore à l'ami Arlequin qu'échut le rôle de la Tête Noire.

Nous assistons à une autre manière de revue avec l'*Ombre du Cocher-Poète*; mais celle-ci se présente dans des conditions tout à fait exceptionnelles. Les pauvres entrepreneurs de spectacles forains avaient eu encore maille à partir avec leur implacable ennemie, la Comédie-Française. Ils avaient dû fermer leurs salles et transporter leurs pénates dans un théâtre de marionnettes. Pendant que cette troupe de fantoccini s'agitait sous les yeux du public, Polichinelle chantant et dansant sur la corde expliquait la

UNIVERSITY OF CALIFORNIA



pièce : le bouffon napolitain devenait, comme on dit aujourd'hui dans les concerts classiques, le *récitant*. Certes, le malheureux Opéra-comique se trouvait réduit ainsi à sa plus simple expression, mais il n'en était pas moins intéressant. Avec l'*Ombre du Cocher-Poète*, cet ancien virtuose du Pont-Neuf, qui a sauvé de l'oubli le nom de son maître, M. de Verthamont, et qui trouve aujourd'hui encore des imitateurs, nous vivons en plein cœur de Paris : la scène se passe au milieu de cette foire perpétuelle que semblait protéger la statue du Béarnais. Polichinelle chante ou plutôt... procède sous le nez de son confrère, le savetier Gervais, avec les éclats de... voix qui caractériseront plus tard l'attitude d'un des héros de M. Zola, l'inoubliable Jésus-Christ de la *Terre*. Quant à Gervais, il se préoccupe peu de ces tempêtes : il chante, comme tous les savetiers avant et depuis le bon La Fontaine, il « siffle la linotte » et demande, entre temps, à Polichinelle, quels sont ses acteurs.

C'est alors que commence, avec des couplets appropriés, la procession des marionnettes, c'est-à-dire de tous les virtuoses du pavé ou bohèmes du grand chemin campés sur le Pont-Neuf : l'opérateur, la crieuse de vieux chapeaux, le tisanier (marchand de coco), la petite trompette et le chansonnier, vêtu de son habit de plumes et le chef surmonté d'un jeune coq.

Cependant la lutte continue : la Comédie Française fourbit de nouveau ses plus terribles armes, mais Lesage et d'Orneval, qui dirigent la résistance, ne quittent pas non plus le champ de bataille. Ils prennent même l'offensive dans les *Spectacles malades*, prologue qu'ils donnent à la foire Saint-Laurent en 1729. Leur malignité profite de toutes les circonstances. Un médecin de Paris faisait annoncer, par les mille voix de la réclame, qu'à la seule inspection des yeux de ses clients, il savait reconnaître leurs maladies ou celles dont ils étaient menacés. Lesage et d'Orneval battent aussitôt monnaie avec cette actualité et ils en tirent ce que nous appelons aujourd'hui l'acte des théâtres. Ils donnent une consultation en règle à toutes les entreprises scéniques de la capitale, l'Opéra, la Comédie Française, la Comédie Italienne et comme de juste, ils tâtent le pouls aux diverses pièces de ce triple répertoire.

Déjà, en 1724, un autre à-propos forain, écrit par Fuzelier, les *Vacances des Théâtres*, qui malheureusement n'a pas été imprimé, s'était singulièrement égayé aux dépens des grands confrères. C'était une parodie d'*Inès de Castro*, la tragédie applaudie de Houdard de la Motte, parodie dans laquelle Fuzelier cinglait de la belle

manière toutes les pièces de théâtre représentées l'année précédente.

En 1730, la situation est plus tendue encore, mais le résultat reste toujours incertain; d'où l'*Opéra-Comique assiégé*, où nous relevons la critique, très aimable d'ailleurs, des *Jeux de l'Amour et du Hasard*. N'oublions pas que Marivaux avait débuté dans les coulisses de la Comédie Italienne et s'était même égaré deux ou trois fois sur les théâtres forains.

Malgré l'avalanche de papier timbré dont les accablaient messieurs les sociétaires, leurs pauvres petits camarades, les fantoches de la Foire, gambadaient encore et toujours en 1730, mais cette fois pour la gloire. Il s'agissait de célébrer la naissance du Dauphin. A l'exemple de la Comédie Française et de l'Académie Royale de musique, le théâtre de la foire Saint-Laurent donna au peuple une représentation gratis dont l'*Impromptu du Pont-Neuf* fit tous les frais. La scène se passait « au bout du Pont-Neuf, du côté de la Samaritaine, sur le quai de l'École ». Nous y reconnaissons nos personnages du *Cocher-Poète*; et encore leurs rangs se sont-ils accrus de la Savoyarde qui montre gratis la marmotte en vie et surtout du Grand Thomas, le célèbre arracheur de dents, dont la réputation était légendaire. Les poètes l'ont chanté et les artistes ont reproduit son auguste visage. Ne fut-il pas un jour mandé à Versailles pour donner ses soins au jeune Roi? Une gravure a consacré le souvenir de la pompe triomphale qui accompagna ce libérateur des mâchoires endolories jusqu'aux portes du palais. Mais Grand Thomas n'était pas moins généreux que superbe. Aussi l'*Impromptu du Pont-Neuf* nous le montre-t-il arrachant *gratis*, trois jours de suite, les molaires les plus récalcitrantes.

Cette idée de grouper autour d'un fait-divers ou d'un scandale du temps, comme au foyer même d'une lanterne magique, les grotesques de l'heure présente, que chacun se désignait du doigt, cette idée devait être accueillie avec transport par une foule toujours avide d'allusions et curieuse de rapprochements.

Ainsi s'explique le franc succès de l'opéra-comique si original des *Enragés*. En ce temps-là les théories pastoriennes n'étaient même pas soupçonnées et tous les médecins de l'école ridiculisée par Molière n'étaient pas encore allés rendre leurs comptes au divin Esculape. Donc le traitement de la rage était, comme le traitement des autres maladies, livré aux incohérences d'un empirisme sans vergogne. Il était admis par les sommités médicales de l'époque (et cette opinion datait au moins d'un siècle) que les immersions prolongées dans l'eau de mer étaient un remède

héroïque contre la rage. Nous engageons nos lecteurs à savourer, dans la correspondance de Mme de Sévigné, le récit de ce traitement, tel qu'il fut pratiqué sur la chanoinesse de Ludres.

L'auteur des *Enragés* transporte donc son auditoire à Dieppe, la station balnéaire choisie alors par la Faculté pour cette cure hydrothérapique. La mise en scène ne laisse pas que d'être fort bien ordonnée : au premier plan le rivage et au second la mer. Puis « dans les ailes » le faubourg de Dieppe avec l'hôtellerie du *Chien-Vert* : la couleur locale ne manque pas, comme on voit; et, comme on pense bien, les *enragés* ne manqueront pas non plus. Parmi les patients, nous remarquons un poète, enfermé dans une cage de fer à roulettes, qu'on accueille par le couplet « perroquet mignon ». Évidemment l'auteur des *Enragés* visait dans ce personnage un cher confrère qui lui était fort peu sympathique.

Une chanson à la mode, un refrain répété dans les guinguettes suffisent pour éveiller la verve des auteurs forains. Combien n'avons-nous pas aujourd'hui de Revues s'abritant sous le vocable d'une *scie* de café-concert! Et voici précisément qu'en 1732, M. C.... fait représenter sur le théâtre de la foire Saint-Laurent, un opéra-comique l'*Allure* « dédiée à l'Allure » (chanson grivoise du temps) qui a tout à fait... l'Allure d'une Revue.

Une comédienne de province, une procureuse, un cocher de fiacre, un maître à danser gascon, viennent successivement rendre hommage à l'Allure qui joue pour la circonstance le rôle de commère :

L'ALLURE

Qui es-tu? parle si tu peux.

LE FIACRE (Le cocher de fiacre)

Sur l'Air : *Ne m'entendez-vous pas?*

Je mène dans Paris
Très commode voiture :
C'est vous, charmante Allure,
Qui seule m'avez mis
Dans le Poste où je suis.

Je suis, par votre moyen, un fiacre très renommé; et ma place est le Palais-Royal.

La pièce se termine sur un divertissement que donnent les clercs du maître à danser en l'honneur de l'Allure. Nous retrouvons là le vaudeville final si cher à toute Revue qui se respecte.

En voici un des couplets les mieux venus, sur l'air de *l'Allure courante* :

Chez Fanchon, le Robin
Est badin,
Le Plumet fait figure,
L'abbé leste et poupin
Joue au fin.
Le traitant paye et va toujours son train.
Voilà de Paris
L'allure, mes amis;
De Paris
C'est l'allure.

Mais, à mesure que l'opéra-comique se développe, se fortifie et s'enracine plus profondément dans les coulisses du théâtre forain, il prend une forme plus littéraire et tend à concentrer tous les efforts de sa critique sur la situation économique de ses grands confrères et sur le mouvement dramatique de leur répertoire.

Ainsi dans le prologue des *Désespérés* (1732) nous lisons les noms de plusieurs pièces contemporaines, entre autres celui de *Gustave Wasa*, la tragédie de Piron.

Le *Retour de l'Opéra-Comique au faubourg Saint-Germain* — un chant de triomphe, n'est-ce pas? — se joue dans un décor qu'on pourrait croire de notre siècle. Le théâtre représente un jeu de paume que des ouvriers convertissent en salle de spectacle sous l'œil vigilant de l'entrepreneur (l'*impresario* d'aujourd'hui). L'Opéra, l'Opéra-Comique et la Comédie-Française apparaissent successivement sur la scène.

Triomphe, hélas! bien précaire, car une autre pièce de la même année, les *Audiences de Thalie*, nous donne « une description fidèle de l'état où se trouve l'Opéra-Comique », et ma foi! cette situation est loin d'être brillante. Au dire des auteurs de la pièce, le directeur est mal conseillé; son programme de spectacles est pitoyable et sa troupe plus lamentable encore.

Cependant, en dépit des bourrasques qui les assaillaient de tous côtés, la plupart de ces entreprises tenaient bon. Quelques-unes survécurent même au grand incendie de la foire Saint-Germain. Et il fallut, pour les extirper du sol parisien, un cataclysme bien autrement formidable, la tempête de 89.

Malheureusement, les collections de leur répertoire ont beaucoup moins de consistance. Le seul recueil un peu complet que nous en possédions ne s'étend guère au-delà de 1740. Les pièces représentées depuis cette époque, j'entends les pièces imprimées,

sont en petit nombre et n'ont guère été rassemblées que par M. de Soleinne. Depuis longtemps elles ont été dispersées au vent des enchères. Quant aux pièces manuscrites, fort nombreuses celles-là, elles sont introuvables : la Bibliothèque Nationale n'en possède que de rares exemplaires.

Bien que le mot puisse paraître excessif, nous considérons cette perte comme infiniment regrettable : car, s'il faut en croire les Mémoires du temps, nous aurions enfin découvert, dans une de ces farces à jamais disparues, le type accompli de nos revues de fin d'année.

Ce serait à Contant d'Orville, un bon faiseur, que reviendrait l'honneur d'avoir inventé le genre et de l'avoir fixé dans le cadre de son *Polichinelle distributeur de renommées*.

Cette parade passait, paraît-il, au crible de sa grosse et mordante critique, tous les faits, toutes les inventions, toutes les nouveautés littéraires, scientifiques, théâtrales et autres de l'année écoulée.

## IX

### Italiens et Forains.

Au reste, le sentiment et le goût de l'actualité s'accentuent plus encore vers le milieu du XVIII^e^ siècle. Désormais, la Comédie Italienne, qui n'a plus à lutter pour la vie et le Théâtre Forain qui se débat vaillamment contre la mort, cultiveront concurremment, avec des alternatives de succès et de revers, le genre épisodique, cette manifestation toujours renaissante de l'actualité.

Nous avons vu, dans un précédent chapitre, que la Comédie Italienne pouvait revendiquer l'honneur d'avoir créé l'*acte des théâtres*. Elle eut également l'initiative de l'*acte du salon* adopté par nos revues du XIX^e^ siècle.

En 1747, un de ses auteurs favoris, Panard, qui était déjà très apprécié du grand public, fit représenter à la Comédie Italienne, un acte en vers, qui avait pour titre *les Tableaux* et qui était un véritable compte rendu de l'Exposition du Louvre. Nous en détachons cet éloge sur le portrait de Marie Leczinska.

On applaudit avec ardeur
Le Portrait d'une Reine Auguste
Dont les tendres regards s'attachent sur le Buste
Du héros qui fixe son cœur.
Quel port majestueux ! quelle noble attitude !
Non, non, je ne crois pas que l'Art joint à l'étude

Puisse jamais la rendre mieux.
Une bonté qui flatte, une douceur qui touche
Donnent à sa Grandeur l'air le plus gracieux.
L'aimable vérité se montre sur sa bouche,
Et l'on voit son cœur dans ses yeux.

L'année suivante, la Comédie Italienne jouait une autre pièce en vers, que nous retenons, surtout à cause de son titre; car elle n'affecte que d'assez loin l'allure d'une revue. C'est l'*Année Merveilleuse*, due à la plume d'un illustre inconnu, Rousseau. Le titre, comme nous l'avons remarqué, était excellent; mais l'auteur n'en tira qu'un médiocre parti. En effet, dans sa pièce, qui aurait dû être toute de fantaisie, l'esprit philosophique, déjà si fort à la mode, régente la société avec sa pédanterie coutumière. L'*Année Merveilleuse* ne se distingue de ses sœurs que par son extravagance; aussi, lorsque la *Folie* s'écrie :

Le bon sens reviendra, je me verrai bannie,

*Mercure* lui répond :

Non, il ne reviendra jamais.

Et, comme autant d'ennemis du bon sens, défilent sous les yeux de la Folie, les nouveaux sujets que lui a recrutés l'*Année Merveilleuse*, celle de 1748, c'est-à-dire la *petite-maîtresse*, le *maître à danser*, le *Robin*, le *Petit-Maître*, et *Arlequin sous les traits d'une revendeuse à la toilette*.

Malheureusement, cette critique se perd dans les généralités; elle pourrait s'appliquer à tous les pays : substituez aux types précités, ceux de la cocodette, du gommeux, du petit-crevé ou de l'horizontale, et la scène se passera aussi bien de nos jours que sous le règne de Louis XV.

Plus précise est la note donnée par Fagan, note unique, mais qui n'est pas perdue pour l'harmonie de notre histoire littéraire.

En effet, la pièce des *Almanachs*, représentée en 1759 sur le théâtre de la Comédie-Italienne, est une revue de toutes les productions d'un genre bâtard, si fort répandu à cette époque qu'un auteur du XVIII^e^ siècle a pu consacrer deux volumes à la bibliographie des Almanachs. Ceux que Fagan met en scène sont l'*Almanach de Mathieu Laensberg*, l'*Almanach des Dames*, l'*Almanach des Beaux-Arts*, l'*Almanach de Finance*, l'*Almanach du Cœur et de l'Esprit*, l'*Almanach de Cour* « vêtu d'une mante bleue, garnie de fleurs de lys ou d'étoiles d'or », l'*Almanach Boiteux ou Suisse*, les *Étrennes Mignonnes*, l'*Almanach du Plaisir*, l'*Almanach de Raison*,

l'*Almanach de Prudence*, l'*Almanach de Médecine*, l'*Almanach de Thalie* chargé du couplet au public; et enfin ce terrible *Almanach du Diable* « qui a des griffes étonnantes, qui vous pince sans rire » et qui eut, pour sa part, de fâcheux démêlés avec la justice.

Cette année 1753 doit compter dans l'histoire rétrospective de la Revue.

Un autre acte, opéra-comique et ballet tout à la fois, joué à la foire Saint-Laurent, offre, sous ce titre *Le Boulevard*, un croquis très vif et très animé de cette promenade extra muros, en plein XVIII^e^ siècle. Nous citons le scenario du prologue qui précise en quelques lignes bien arrêtées l'aspect général du tableau.

« Le théâtre représente le boulevard. D'un côté sont les boutiques d'un limonadier et d'un pâtissier avec une loge de danseurs de corde. De l'autre, on voit un jeu de marionnettes, avec une boutique de limonadier et l'Académie des singes. Pendant l'ouverture, les sauteurs et les marionnettes font leurs parades, ce qui arrête nombre de curieux. Les limonadiers donnent cependant ordre à leurs garçons de servir exactement et promptement les personnes qui demanderont quelque chose; et ceux-ci, en attendant pratique, s'amusent avec des petites grisettes et dansent avec elles. Leur danse est interrompue par l'arrivée de l'arroseur des remparts conduisant son arrosoir. L'arroseur chante un vaudeville, puis « toute la danse se retire, sur le même air, pour faire place à la Comédie. »

Et bientôt nous voyons circuler, entre autres curieux ou industriels, habitués du boulevard, tailleur, droguiste, marchande de plaisir, savoyard montrant la lanterne magique et savoyarde avec la marmotte en vie.

Enfin, nous retrouvons, en 1753, une nouvelle *Revue des Théâtres* dans la comédie épisodique, en un acte et en vers, que le cynique Chevrier fit jouer sous ce titre aux Italiens.

Quoique cette pièce ne sorte guère des généralités, elle donne néanmoins une idée assez exacte du marasme et du discrédit dans lesquels étaient tombés à cette époque l'art dramatique et l'art musical. Chevrier ne nomme personne; mais il fait le procès de tout le monde.

Ce n'est plus Momus, c'est la Critique qui évoque à la barre de son tribunal ses justiciables. La Mode, la Comédie Moderne, la Tragédie personnifiée par un acteur, l'Opéra, la Comédie Italienne, une danseuse et une cantatrice viennent lui rendre compte des nouveautés lyriques et dramatiques de l'année. La Critique n'est pas tendre à leur égard. Elle reproche à la Comédie Française l'in-

suffisance et la platitude de ses auteurs, ses prétentions et ses sophismes, l'outrecuidance et l'exagération scénique de ses acteurs. Aux Italiens, les bouffons abusent des lazzis. Mais c'est encore l'Opéra, — question de boutique — qui reçoit les plus mauvais compliments. N'est-ce pas lui qui n'imagine plus aujourd'hui ses ballets que pour allonger le spectacle et tirer ses auteurs d'embarras? La Critique se fait un malin plaisir de lui rappeler le succès des *Troqueurs*, la pièce de Vadé et d'Auvergne, si chaudement applaudie à la Foire Saint-Laurent. Oui, murmure l'Opéra,

> Paris, égarant son suffrage,
> Désertait, pour les voir, le *Devin du Village*,

c'est-à-dire l'idylle sentimentale de Jean-Jacques.

Survient M^lle^ Ballarini, un premier sujet, qui danse à la mode française ou italienne au choix. On connaissait déja ces distinctions, il y a plus d'un siècle. La Critique, qui me paraît un peu poncive, pour ne pas dire vieux jeu, n'a d'éloges que pour la musique de Lulli.

Mais alors interrompt *la Mode*, en se tournant vers l'Opéra :

> Vous devez, en ce cas, donner la Pantomime.

Et M^lle^ Ballarini de répondre à *la Mode*, en maudissant la vogue de ce nouveau caprice parisien qui la rend à sa chère patrie :

> C'est là que, minaudant de la bouche et des yeux,
> Vous pourrez imiter ces danseurs merveilleux,
> Dont le visage sombre et le geste comique
> Font tomber en langueur le Théâtre Lyrique.
> Ah! qu'il fera beau voir un sauteur important
> Nous rendre avec gaieté les fureurs de Roland,
> Ou l'actrice à l'œil fixe, au maintien de Pompée,
> Jouer d'un air dolent la rage de Médée.
> Pour moi, lasse à la fin de votre dignité,
> Sans attendre à Paris le retour de l'été,
> Pour ne plus applaudir à tout ce qui m'ennuie,
> Je revole à l'instant au sein de ma patrie.

Le *Procès des Ariettes et des Vaudevilles*, « pièce en un acte, représentée pour la première fois sur le théâtre de l'Opéra Comique de la foire Saint-Laurent, le 28 juin 1760 », peut être considéré comme une Revue de la chanson populaire au XVIII^e^ siècle.

La *Commère Voire* et *Flonflon*, qui ne porte pas le nom de compère, mais qui en remplit effectivement les fonctions, demandent à maître *Grossel*, l'avocat, de soutenir leur procès contre les

*Ariettes* qui veulent déposséder les *Vaudevilles* et « tous les anciens airs du Pont-Neuf » d'une « boutique » (lisez le *théâtre de l'Opéra Comique de la foire Saint-Laurent*) qu'ils occupent depuis cinquante ans.

*Grossel* prie la Commère de lui présenter ces joyeux couplets qui se pressent à la porte de son cabinet. C'est alors qu'apparaissent successivement *le Mitron de Gonesse*, *Pierre Bagnolet*, *Marguerite* « qui ratisse des navets »; la *Verdrillon*, *la Verdrille*; le *Cousin l'Allure*; la *Bonne Aventure ô gué; Hélène du Bas Pont*, *Mirliton Mirlitaine*, *le Joli petit Corbillon nouveau...* et enfin

Ce Couplet nouveau?

FLONFLON

C'est *M. Ramponneau.*

LA COMMÈRE

C'est *M. Ramponneau.*

(Tous en saluant M. Ramponneau.)

C'est M. *Ramponneau.*

Voilà déjà la coupe de certaines scènes de nos Revues modernes où Compère et Commère font défiler devant le public les refrains du jour.

Les *Ariettes*, représentées par *Maître Goufin*, amènent à leur tour sur la scène l'*Éternelle Ritournelle*, les *Duo*, *Trio*, *Quatuors*, *Quinto* (sic), que la commère *Voire* avait tout d'abord tournés en ridicule.

Cette amusante bouffonnerie, où chacun des avocats vient exalter le mérite de ses clients et flétrir l'indignité de ses adversaires, rappelle d'abord le conflit à peine apaisé entre la Comédie Italienne et le Théâtre Forain, mais surtout la lutte, alors très ardente, de la Musique française contre la Musique italienne qui passionna pendant quelques années la Cour et la Ville.

Ici, toutefois, l'affaire traîne moins en longueur. Elle se termine sur la décision du président qui met les plaideurs « hors de cour et de procès », et sur cette observation malicieuse de *Grossel*, bonne à méditer aujourd'hui encore :

Couplets de nouvelle fabrique,
Qui vouliez chasser vos papas,
S'ils vous abandonnent, hélas!
Vous fermeriez bientôt boutique.

Pour achever le cycle de la revue avant 1789, il nous reste à parler d'une pièce qui peut être considérée comme une revue faite et

parfaite, l'agréable vaudeville que Pujoulx fit représenter en 1784 sur le théâtre des Variétés Amusantes, sous le titre des *Caprices de Proserpine* ou les *Enfers à la Moderne*.

Cet écrivain, fort injustement oublié aujourd'hui, car il ne manque ni d'esprit, ni de gaîté, a su dégager un genre, resté jusqu'alors à l'état embryonnaire dans les essais dramatiques de ses contemporains ou de ses prédécesseurs. Ceux-ci avaient trouvé des scènes et même des actes de revue : lui a créé la revue même. Son essai est un coup de maître et il serait à souhaiter qu'aujourd'hui encore il servît de modèle à nos professionnels.

En effet, l'idée qui a présidé à la composition des *Caprices de Proserpine* est fort ingénieuse. Proserpine devant, aux termes de l'arrêt de Jupiter, passer six mois dans le Tartare, et six mois sur la Terre, va directement à Paris pour y rester pendant le premier semestre; mais quand elle revient dans le domaine de Pluton, elle y rapporte les modes, les caprices et les travers des Parisiennes. Voilà un cadre charmant dont nos faiseurs d'opérettes pourraient bien se servir pour une féerie ou *Revue infernale*, qui serait peut-être plus intéressante que toutes les *filles* ou *femmes*, *châteaux*, *carnets* et autres objets mobiliers du diable dont nous souffrons à l'heure présente.

A la place de Cerbère, Proserpine veut un Suisse avec son baudrier; Caron n'aura plus de barque; il montera sur un char ou dans un ballon. Les parcs et les jardins seront à l'anglaise; les vêtements seront coupés suivant les règles adoptées par l'élégance française : Demain, dit-elle à son royal époux,

> . . . . Je te fais faire un surtout Carmélite.
> Minos ne rendra plus ses arrêts qu'en lévite.

Un changement à vue laisse entrevoir les allées sinueuses d'un parc anglais dessiné d'après le *Poème des jardins* de l'émule de Virgile, lisez l'abbé Delille. Proserpine s'y montre *en chemise* (habit de femme à la mode), avec *un chapeau en ballon* et un anneau portant ces mots : *j'appartiens à Pluton*.

Puis Rhadamante, organisateur des spectacles de la Cour, annonce qu'il va donner à la Reine une représentation à laquelle devront concourir les ombres de *Baron*, de *Lekain*, de *Dufresne*, de *Gaussin*... Pluton, lui, préfère

> Le naïf, le charmant *Carlin*.

L'illustre Bertinazzi, le dernier arlequin de la Comédie Italienne, était mort à Paris en 1783. Et l'ombre de *Carlin* apparaît, précédée

d'un diable en costume de *Jocquet* (sic). Proserpine, toujours coquette, lui demande des nouvelles de la terre; et elle apprend, non sans surprise, que ses ajustements ne sont déjà plus à la mode.

Les marchandes emploient encore des fleurs champêtres comme garniture, mais leurs bonnets sont à la *Caravane* (l'opéra de Grétry).

Bientôt Pluton n'aura plus de clients; car les médecins, suivant la méthode de Mesmer, à raison de cent louis par consultation, guériront tous leurs malades.

Quant aux ballons, ils continuent à être en vogue.

N'est-il pas piquant de constater le charme et l'ingéniosité de cette fable, qui sert d'action à la Revue naissante, alors qu'au commencement du XX^e^ siècle les maîtres du genre ne se donnent même plus la peine de fixer leurs mots, leurs couplets, leurs tableaux dans un soupçon d'intrigue, si banal et si vulgaire qu'il puisse être?

## X

### Le Théatre Français et la Revue.

Notre travail nous semblerait incomplet, si nous ne signalions cette particularité curieuse que, pendant le XVIII^e^ siècle jusqu'à 1787, le Théâtre Français donna fort peu, pour ne pas dire le moins possible, de comédies épisodiques. C'était renier par trop lestement le passé; c'était dédaigneusement oublier que Molière n'avait pas cru abaisser sa Muse en écrivant *les Fâcheux*. D'ailleurs, jusqu'à la fin du XVII^e^ siècle — nous croyons l'avoir suffisamment démontré — d'autres pièces de la Comédie Française n'avaient-elles pas continué avec succès ces magistrales traditions?

MM. les Sociétaires furent-ils bien inspirés en y renonçant et trouvèrent-ils de plus grandes satisfactions dans l'exploitation de leur nouveau répertoire? Je l'ignore; mais il me semble qu'en bannissant de leur théâtre le genre épisodique, ils lui enlevaient le montant et l'imprévu qui font le charme de toute actualité. Et de fait, ce n'est pas précisément par la gaîté ni par l'entrain que brille la grande Comédie au XVIII^e^ siècle : j'appelle ainsi la Comédie représentée sur le Théâtre Français, comédie qui, après avoir été de caractère et d'intrigue, devint bientôt larmoyante et philosophique. Car, entre *Turcaret* et *le Mariage de Figaro*, ces deux pôles extrêmes qui déterminent l'orientation de la maison de Molière à cette époque, et exception faite du répertoire précieux de Marivaux et de son école, de la *Métromanie* de Piron, du *Méchant* de Gresset et de deux ou trois pièces de Destouches, la Muse comique est assez médiocrement représentée au Théâtre Français. Voltaire ne

savait pas la courtiser; La Chaussée la noyait de larmes et Diderot l'encombrait de paradoxes.

En somme ce répertoire était mortellement ennuyeux; et si MM. les Sociétaires, au lieu de houspiller la comédie épisodique dans la personne des Forains, l'avaient accueillie, après qu'elle eut fait, pour répondre à un tel honneur, un brin de toilette, la « première scène du monde » — on le disait déjà en ce temps-là — se serait approprié d'agréables bluettes qui auraient déridé ses contemporains et qui nous feraient encore sourire.

Je n'en veux pour preuve que le succès obtenu par les trois ou quatre pièces qui forcèrent au XVIII^e^ siècle les portes de la Comédie-Française.

Le *Cercle*, ou la *Soirée à la Mode*, tint fort longtemps l'affiche; et les jours où l'œuvre de Poinsinet était représentée, la salle était comble. L'auteur avait pris ses personnages sur le vif : « il faut, disait un grand seigneur, que ce coquin ait écouté aux portes ».

Les *Philosophes* de Palissot durent leur vogue au scandale, je le sais, mais cette comédie satyrique n'en était pas moins une revue véridique des encyclopédistes faux-bonshommes du temps. Les *Courtisanes* du même auteur flagellaient une autre plaie sociale : sous chaque portrait la voix publique mettait un nom.

Le *Mariage de Figaro*, cette critique audacieuse, sous un voile transparent, des turpitudes d'un siècle en pleine décomposition, généralise trop ces attaques et les amalgame trop intimement à l'action scénique, comme l'a fait d'ailleurs Le Sage avec *Turcaret*, pour que nous retrouvions dans l'œuvre de Beaumarchais le caractère particulier de la pièce épisodique. Mais elle prépare la venue d'une comédie qu'on pourrait appeler une revue politique et qui parut au lendemain de 1789. Ce fut précisément le même Théâtre Français, que l'actualité avait trouvé dédaigneux ou indifférent, qui représenta le *Réveil d'Épiménide*, cette comédie épisodique embrassant dans un croquis très léger, très vif et très exact l'histoire des premières heures de la Révolution.

Mais l'analyse de la revue de Carbon de Flins dépasse les limites du travail où nous avons voulu nous renfermer. Notre tâche sera remplie et notre but atteint, si nous avons suffisamment démontré que le plus modeste et le moins estimé des genres dramatiques a trouvé, à son berceau du moins, de glorieux parrains et que même en cet état embryonnaire, la Revue peut fournir non seulement à l'histoire du Théâtre, mais encore au théâtre de l'Histoire des documents d'une certaine valeur.

PAUL D'ESTRÉE.

# MÉLANGES

## UN PROJET D'ENCOURAGEMENT AUX LETTRES ET AUX SCIENCES SOUS LOUIS XVI

Étienne Charavay avait durant longtemps promis à notre *Revue* le travail posthume qu'elle publie aujourd'hui et qui nous a été gracieusement communiqué par sa famille. Il en avait achevé, ou peu s'en faut, l'annotation, et je n'ai eu à y introduire que de légères additions et corrections; mais il n'avait pas eu le loisir de rédiger l'introduction qui devait précéder ce tableau.

Le document en lui-même n'est pas inédit, au sens rigoureux du mot. Entré à une date que j'ignore dans la collection d'autographes de M. Fossé-Darcosse [1], il avait été communiqué par cet amateur à son parent, Charles Asselineau, et celui-ci en fit l'objet d'un article qui, publié d'abord dans l'*Athenæum français* du 20 octobre 1855, fut réimprimé dans le *Bulletin du bibliophile* de septembre 1861. Asselineau s'était contenté d'ailleurs de choisir dans cette liste les noms et les apostilles qui lui avaient paru les plus dignes d'intérêt et il avait négligé les personnages oubliés ou obscurs qu'il importait cependant de ne point laisser dans l'ombre, encore que l'identification n'en fût pas toujours facile. Étienne Charavay n'avait pas reculé devant cette tâche, et il était parvenu à retrouver la trace de presque tous ces solliciteurs; mais, pas plus qu'Asselineau, quoique beaucoup plus familier pourtant que lui avec les écritures du siècle dernier, il n'avait pu réussir à déterminer de qui émanaient les remarques et les décisions qui font de ce travail administratif une contribution précieuse à l'histoire littéraire du règne de Louis XVI.

Asselineau supposait que ces annotations, en raison de leur forme très personnelle et le plus souvent épigrammatique, sortaient de la plume de quelque lettré de profession attaché au cabinet du ministre; mais quel était ce ministre? Diverses allusions permettent de croire que ce tableau fut dressé à la fin de 1785 ou au commencement de 1786. A cette époque le baron de Breteuil était ministre de la maison du Roi et comme les pensions et gratifications dépendaient de son département, il paraît plausible d'admettre que le travail fut préparé dans son cabinet. « Le manuscrit, dit Asselineau, est, comme tous les états ministériels, divisé en deux colonnes : dans la première les noms des impétrants sont écrits en lettres majuscules, dans la seconde leurs titres trans-

1. Elle a été dispersée aux enchères du 18 au 27 janvier 1862, après avoir été vainement proposée pour une acquisition amiable en bloc. Le catalogue porte ce titre inaccoutumé, visiblement inspiré de celui d'un des meilleurs livres de Nodier : *Mélanges curieux et anecdotiques tirés d'une collection de lettres autographes et de documents historiques ayant appartenu à* M. Fossé-Darcosse, *conseiller référendaire à la Cour des Comptes, publiés avec des notes du collecteur et précédés d'une notice par* Ch. Asselineau. Paris, J. Techener, 1861, in-8°, 2 ff. et XVI-504 p.; 1298 numéros. Le document publié ici porte le n° 514.

crits uniformément par la plume d'un expéditionnaire. Au-dessous de chaque nom, dans la première colonne, une main inconnue a tracé, d'une écriture fine et couchée, l'appréciation des titres de chacun. Au-dessous le ministre, ou son représentant, a inscrit la décision à intervenir et qui est reproduite ici en italiques [1]. »

Pour résumer d'après les intéressés eux-mêmes les motifs qu'ils invoquaient à l'appui de leurs requêtes, le commis chargé de ce travail avait certainement leurs lettres sous les yeux et il a dû le plus souvent se borner à en condenser la substance. Où sont ces lettres? Elles devraient se retrouver aux Archives nationales, dans l'immense et, pour ainsi dire, inépuisable série O. [1]; mais, à une certaine époque, déjà lointaine, les documents de cette nature avaient excité les convoitises d'un employé indélicat et si, depuis sa mort, une partie des pièces soustraites a pu être récupérée, d'autres manquent et manqueront toujours à l'appel. Il est à craindre que parmi ces dernières ne figurent celles dont nous avons sans doute ici l'essentiel, mais dont les développements devaient offrir plus d'un détail profitable aux recherches biographiques et bibliographiques.

MAURICE TOURNEUX.

## GENS DE LETTRES QUI DEMANDENT DES PENSIONS

### 1. M. BEAUZÉE [2].

L'homme le plus modeste, qui n'a jamais rien demandé, et à qui l'on avait donné trois mille livres sur la demande de l'Académie. Son travail l'a fait vivre. Son âge avancé le prive de cette ressource, et l'Académie demande qu'on lui rende la pension de 3000 livres qu'il avait eue et qu'il n'a plus.

*Ce qu'il avait : 3000 livres.*

De l'Académie française, s'est occupé de plusieurs ouvrages utiles sur la grammaire et sur d'autres objets d'instruction publique.

Il est âgé de soixante-huit ans, très pauvre et demande une pension de 3000 livres.

### 2. M. DE SAINT-LAMBERT [3].

Son poème des *Saisons* est un des poèmes didactiques les plus estimés. Son enthousiasme pour

De l'Académie française, demande une pension de 1 053 livres, 12 sols, comme homme de lettres,

1. Cette décision conclut le plus souvent, comme il sera facile de s'en assurer, à un refus. Pour les demandes qui ont été favorablement accueillies j'ai consulté le précieux, mais très incommode *Etat nominatif des pensions sur le trésor royal, imprimé par ordre de l'Assemblée nationale* (Paris, impr. royale, 1790-1791, 5 vol. in-4°), ainsi que son *Supplément* (16 parties in-8°), et j'y ai retrouvé diverses mentions dont j'ai fait bénéficier l'annotation du présent document.

2. Nicolas Beauzée, né à Verdun en 1717, mort à Paris en 1789. Il avait été élu à l'Académie français en 1772.

3. Jean-François de Saint-Lambert, né à Nancy en 1716, mort à Paris en 1803. Il avait été élu à l'Académie française en 1770.

Voltaire lui a fait prendre son parti trop vivement. Il voulait terminer militairement avec M. Clément[1], qui n'a pas ménagé le poète, la querelle que le zèle de sa défense avait engagée.

*Attendre.*

pour, avec 2 546 livres, 8 sols dont il jouit comme militaire, lui compléter un traitement de 3 600 livres, que son grand âge lui rend nécessaire.

3. M. Imbert[2].

C'est un auteur infatigable, mais qu'a-t-il fait pour les mœurs ou pour le gouvernement? C'est un des manœuvres le mieux payés du *Mercure*[3].

*Attendre.*

Rédacteur du *Mercure de France*, auteur de la comédie du *Jaloux sans amour*, de plusieurs contes et fables, du poème du *Jugement de Paris*, etc.

4. M. le Comte de Rivarol[4].

Le ton de philosophie qui règne dans son discours a été fortement relevé par l'*Année littéraire*. Il a beaucoup d'esprit, et un encouragement qu'on lui continuerait chaque année, s'il se dévouait aux bons principes, serait une considération pour l'empêcher de trop suivre son inclination vers ceux qui sont dangereux[5].

*Rien*[6].

Auteur du *Discours sur l'universalité de la langue française*; il prépare d'autres ouvrages. Il est sans fortune.

1. Jean-Marie-Bernard Clément, né à Dijon en 1742, mort à Paris en 1812. Il avait publié, en 1770, des *Observations critiques sur la traduction des* Géorgiques *de Delille, sur le poème des* Saisons *de Saint-Lambert, la* Peinture *de Lemierre*, etc., et Saint-Lambert, irrité, avait obtenu qu'on envoyât l'auteur au For-l'Évêque; mais, sur les protestations de J.-J. Rousseau, Clément avait été remis en liberté.

2. Barthélemy Imbert, né à Nîmes en 1747, mort à Paris en 1790.

3. Imbert y rendait compte des spectacles.

4. Antoine, comte de Rivarol, né à Bagnols (Gard) en 1753, mort à Berlin en 1801. Son *Discours sur l'universalité de la langue française* avait paru en 1784 et avait été couronné par l'Académie de Berlin. La même année il avait publié une traduction de l'*Enfer* du Dante.

5. On sait que Rivarol fut un des ennemis les plus acharnés de la Révolution française.

6. Suivant le propre frère de Rivarol, éditeur de ses *Pensées inédites*, à qui M. de Breteuil lui-même l'aurait assuré, Louis XVI aurait fait secrètement tenir à Rivarol une pension de 4 000 livres pour le récompenser de son *Discours*. M. de Lescure, qui a cité l'anecdote dans son livre sur *Rivarol et la société française* (Plon, 1883, in-8), et qui connaissait la présente liste par l'article d'Asselineau, suppose que la sèche décision inscrite ici avait pour but d'éviter un double emploi dans la répartition des faveurs royales.

5. M. DE ROCHEFORT[1].

Il est intéressant d'encourager ceux qui se livrent encore à la littérature grecque.

*Lui faire 3000 livres, en comprenant ce qu'il a.*

A donné de bonnes traductions des principaux auteurs grecs; ce travail, auquel il se livre, l'a détourné d'autres occupations lucratives. Il est de l'Académie des Inscriptions.

6. M. DE SAINT-PIERRE[2].

Son ouvrage est excellent. C'est un des meilleurs qui ait paru dans ce siècle et les contrefaçons multipliées ont fait perdre à l'auteur une partie de son produit.

*1000 livres, et lettre honorable.*

Auteur des *Etudes de la nature*, est absolument sans fortune et chargé de famille.

7. M. DE FONTANES[3].

Il satisfait son goût pour la poésie.

*Rien.*

Auteur d'une traduction en vers de l'*Essai sur l'homme*, de Pope. Travaille à d'autres ouvrages, n'a d'autre ressource que les lettres et l'espoir des grâces du Roi.

8. M. LEBLANC[4].

Chaque représentation lui vaut encore une rétribution.

*Gratification de 600 livres, avec lettre.*

Auteur de plusieurs tragédies qui ont eu du succès, des *Druides*, *de Manco-Capac*, d'*Albert I^er^*, etc.

9. M. NAIGEON[5].

Beaucoup de personnes ont recommandé ce littérateur payé

Coopérateur de l'*Encyclopédie*, auteur de la traduction de *Lucrèce*

1. Guillaume Dubois de Rochefort, né à Lyon en 1731, mort à Paris en 1788. Il avait traduit Homère en vers et il appartenait à l'Académie des inscriptions depuis 1767.

2. Bernardin de Saint-Pierre, né au Havre en 1737, mort en 1814. Ses *Etudes de la nature* avaient paru en 1784.

3. Louis de Fontanes, né à Niort en 1757, mort à Paris en 1821. Il était un des collaborateurs les plus actifs de l'*Almanach des muses* et sa traduction en vers de l'*Essai sur l'homme*, de Pope, publiée en 1783, n'avait obtenu qu'un succès d'estime.

4. Antoine Leblanc de Guillet, né à Marseille en 1730, mort à Paris en 1799. Il avait donné au théâtre *Manco-Capac* en 1763, les *Druides* en 1772, *Albert I^er^ ou Adeline*, en 1775. Il fut admis à l'Institut en 1798.

5. Jacques-André Naigeon, né à Paris en 1738, mort à Paris en 1810. Le disciple du baron d'Holbach n'avait pas encore la réputation philosophique qui est restée attachée à son nom. Il se bornait à collaborer à l'*Encyclopédie* et à traduire Lucrèce et Sénèque.

par Panckoucke et par les auteurs de la collection des Moralistes.

*Attendre.*

et de *Senèque*, est à la tête de la collection des Moralistes.

10. M. POINSINET DE SIVRY[1].

Lui faut-il absolument un dédommagement des critiques amères que Voltaire et d'autres à sa suite en ont fait?

*Gratification de 600 livres, sans lettre.*

Auteur de la tragédie de *Briséis*, de la traduction d'Anacréon, de celle de Pline, le naturaliste.

11. M. DE SAVERIEN[2].

Il a occupé utilement sa vie. Les départements de la guerre et de la marine auraient dû lui donner des récompenses.

*En écrire à M. de Castries.*

Auteur de l'*Histoire des philosophes anciens et des philosophes modernes*, et de presque tous les livres élémentaires de la marine et des mathématiques. Il est pauvre, infirme et très âgé.

12. M. ANQUETIL[3], génovéfain.

Auteur estimable, à qui l'on peut donner une gratification pour marque de reconnaissance. Il n'a pas de besoins dans le corps dont il est membre.

*600 livres, et une lettre.*

Auteur de l'*Esprit de la Ligue*, de l'*Intrigue du Cabinet*, de la *Vie du Maréchal de Villars*; il prépare d'autres ouvrages.

13. M. FEUTRY[4].

Il a un titre de plus; celui d'avoir

Auteur de plusieurs ouvrages en

1. Louis Poinsinet de Sivry, né à Versailles en 1733, mort à Paris en 1804. Beau-frère de Palissot, il s'exerça avec médiocrité dans tous les genres. Sa tragédie de *Briséis*, représentée en 1759, avait réussi, grâce au talent de Lekain. Sa traduction de l'*Histoire naturelle* de Pline parut de 1771 à 1781, et celle du *Théâtre d'Aristophane* en 1784.

2. Alexandre Saverien, né à Arles en 1720, mort à Paris en 1805. Parmi ses nombreux ouvrages on peut citer le *Dictionnaire universel de mathématiques et de physique* (1752), le *Dictionnaire historique théorique et pratique de marine* (1758), l'*Histoire des philosophes modernes*, 4 vol. (1760-1773), l'*Histoire des progrès de l'esprit humain dans les sciences exactes*, 4 vol. (1766-1778), *Histoire des philosophes anciens*, 5 vol. (1770-1783).

3. Louis-Pierre Anquetil, né à Paris en 1723, mort en 1806. Son *Esprit de la Ligue* datait de 1767, l'*Intrigue du cabinet sous Henri IV et Louis XIII, terminée par la Fronde*, de 1780, et les *Mémoires du maréchal de Villars*, de 1784.

4. Aimé-Ambroise-Joseph Feutry, né à Lille en 1720, mort à Douai en 1789. Ses poésies, son *Temple de la mort*, paru en 1753, sont oubliés. Son *Robinson Crusoé*, imité de l'anglais, avait, en 1766, obtenu un immense succès. Le *Manuel tironien, ou Recueil d'abréviations faciles et intelligibles de la plus grande partie des mots de la langue française*, avait été publié en 1775.

inventé un canon qui se démonte. Les expériences fréquentes qu'il en a faites, les frais de transport, etc., lui ont coûté fort cher; il n'a pas été dédommagé. Tous ses ouvrages respirent la décence et les bonnes mœurs.

*600 livres, sans lettre.*

prose et en vers; M. Turgot lui avait commandé le *Manuel tironien*. Il est pauvre et âgé.

14. M. LE MARQUIS DE CARACCIOLI[1].

C'est l'écrivain le plus intrépide contre les nouveaux philosophes et le plus abondant. Il a fait preuve de courage et ses lecteurs de patience.

*Rien.*

Auteur de plusieurs ouvrages de morale très connus, est dans la plus grande détresse. Les secours du gouvernement lui sont nécessaires pour subsister.

15. M. BUCHOZ[2].

Il n'a peut-être pas existé un homme plus laborieux, mais il fait un livre comme un maçon fait un bâtiment. Il n'épargne rien pour les épreuves des planches, et il est très vrai que ses ouvrages l'ont ruiné. Je doute qu'ils aient enrichi ses libraires. Mais ils ont donné lieu à en faire de meilleurs et c'est toujours un service qui mérite récompense, surtout chez un vieillard.

*1000 livres, sauf à renouveler. Avec une lettre.*

Médecin de Monsieur; a entrepris des ouvrages nombreux et dispendieux sur l'histoire naturelle, sur la botanique et sur l'économie. Les dépenses qu'il a faites l'ont ruiné, et les ressources de ses livres sont pour ses libraires. Il a un arrêt de surséance.

16. M. MUSTEL[3].

Ces sortes de travaux sont réellement utiles et peuvent mériter

De l'Académie de Rouen; a fait un traité sur la culture des arbres

1. Louis-Antoine, marquis de Caraccioli, né à Paris en 1721, mort à Paris en 1803. Sa publication des *Lettres intéressantes du pape Clément XIV*, reconnues plus tard apocryphes, avait paru en 1777.

2. Pierre-Joseph Buc'hoz, né à Metz en 1731, mort à Paris en 1807. Ce médecin a publié plus de 300 volumes, parmi lesquels on peut citer l'*Histoire naturelle de la Lorraine*, l'*Histoire naturelle de la France* et l'*Histoire universelle du règne végétal*.

3. Mustel, ancien capitaine de dragons, membre des Académies de Rouen, Dijon, Châlons, de la Société des Arts de Londres, a publié, d'après Quérard, un *Mémoire sur les pommes de terre*, en 1768, et un *Traité théorique et pratique de l'agriculture*, qui parut de 1781 à 1784 et forme 4 volumes in-12.

une gratification annuelle, attendu l'âge avancé de l'auteur.

*1000 livres, avec lettre.*

et plusieurs travaux sur l'agriculture qui ont eu des effets utiles. Il est sans fortune et avancé en âge.

17. M. DE SALLES[1].

Son nom est Delisle; il est auteur du *Système* ou de la *Philosophie de la nature*, qui a été condamné au feu. Il a été, pour raison de cet ouvrage, décrété et emprisonné, raison pour laquelle il se déguise.

*Rien.*

Auteur d'une *Histoire des hommes* et d'une *Histoire complète de la Grèce* en 13 volumes, ornés de gravures. Les soins qu'il y a donnés pendant vingt ans l'ont détourné de travailler à sa fortune, qui est insuffisante pour le faire subsister avec sa famille.

18. M. FOURNIER, bénédictin[2].

Il semble que ce soit à la ville de Paris qui l'emploie à payer son travail. Il appartient à un corps qui ne le laissera pas manquer.

*Renvoyé à la ville.*

Travaille à une nouvelle histoire de la ville de Paris; a besoin de secours pour payer des copistes, faire faire des gravures, etc. Le corps de la ville appuie sa demande.

19. M. MENTELLE[3].

Le plus estimable géographe du siècle. Les avances qu'il a été obligé de faire pour graver ses cartes l'ont ruiné. Il a fait des emprunts usuraires. Il demanderait une somme de 20 000 livres, dont la moitié en pur don pour payer ses dettes, l'autre moitié remboursable en cinq ans, deux mille livres par année. Les dix mille francs seraient l'avance dont il a indispensablement besoin.

*Souscription pour 12 000 livres. En faire l'avance.*

Auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire et sur la géographie, et de l'atlas en 138 cartes. Demande une pension ou une avance pour soutenir son entreprise ou qu'on souscrive pour 220 Exemplaires de l'Atlas.

1. Jean-Claude Izouard, dit Delisle de Sales, né à Lyon en 1741, mort à Paris en 1816. Sa *Philosophie de la nature*, parue en 1769, lui avait valu un emprisonnement et la célébrité. Son *Histoire des hommes*, qui avait commencé à voir le jour en 1781, compte 52 volumes.

2. Dom Achille Fournier, né à Paris le 9 novembre 1727, entré dans la congrégation le 6 mars 1755, secrétaire des assemblées capitulaires le 30 décembre 1783, rentra dans la vie civile en 1790 (cf. l'abbé Vanel, *Les Bénédictins de Saint-Maur à Saint-Germain-des-Prés*, 1630-1792, H. Champion, 1896, in-4). Ses travaux sur Paris sont demeurés inédits et leur sort est inconnu.

3. Edme Mentelle, né à Paris en 1730, mort à Paris en 1815. Il professait la géographie et l'histoire à l'École militaire. Son *Atlas* fut longtemps classique. Il entra à l'Institut dès sa création.

20. M. LE CHEVALIER DE POUGENS[1].

J'ai peine à croire que sa *Bibliothèque analytique* s'accrût beaucoup pendant les voyages.

*Attendre.*

S'occupe d'une bibliothèque analytique de nos anciens auteurs; demande des secours pour continuer ses recherches et pour voyager.

21. M. L'ABBÉ DE VANIÈRE[2].

J'ignore s'il a les talents de son père pour continuer un ouvrage excellent en lui-même. Il fait solliciter par beaucoup de monde un traitement.

*Attendre.*

Continue un ouvrage élémentaire commencé par son père, et intitulé l'*Art de former l'homme*; il demande une pension de 6000 livres.

22. M. REQUIER[3].

Son âge et ses longs travaux peuvent mériter un secours.

*Rien.*

Traducteur de 43 volumes des mémoires de Vittorio Siri; y a employé trente ans de travail, est âgé de soixante-dix ans, et demande une pension de 4000 livres.

23. M. DE MEUNIER[4].

Les coopérateurs de l'*Encyclopédie* sont payés. Les voyages de Cook ont eu un succès qui a dû donner au traducteur un profit assuré.

*2000 livres de pension.*

Traducteur du troisième voyage de Cook, coopérateur de l'*Encyclopédie méthodique*, pour l'économie politique et pour la diplomatique, secrétaire ordinaire de Monsieur.

1. Marie-Charles-Joseph de Pougens, né à Paris en 1755, mort en 1833.

2. Ignace Vanière, neveu de l'auteur du *Prædium rusticum*, né à Causse, près Béziers, mort en 1768, auteur d'un *Cours de latinité* (1759), plusieurs fois réimp. Son fils, P.-A. Vanière, a publié divers travaux pédagogiques oubliés.

3. Jean-Baptiste Requier, né à Pignans (Var) en 1715, mort en 1799. On lui doit une *Vie de Peiresc*, trad. de Gassendi (1770, in-12).

4. Jean-Nicolas Démeunier, né à Nozeroy (Jura) en 1751, mort à Paris en 1814. Secrétaire du comte de Provence et censeur royal, il avait fait de nombreuses traductions de l'anglais et il venait de publier en 18 volumes les trois voyages du capitaine Cook. Il devint député du Tiers-État de Paris aux États-Généraux, puis membre du Tribunat, sénateur et comte de l'Empire. Il fut, à ces deux derniers titres, inhumé au Panthéon. La pension qui lui fut attribuée en 1786 figure en 1790 à la 4e classe de l'*État nominatif*.

24. M. Boyer[1].

C'est à la gazette à le récompenser.

*Rien.*

A fait les quatre premières années du *Courrier de l'Europe*; travaille à présent aux gazettes étrangères; il vient d'être ruiné par une banqueroute.

25. M. l'abbé Viellot de la Chapelle[2].

C'est un bon géomètre, qui a fait des ouvrages utiles et dont les infirmités plus encore que l'âge avancé, peuvent mériter un traitement. Il a été ruiné par la cessation des payements de M. le Prince de Guéménée, sur lequel il a placé 24 000 livres.

*Rien.*

Auteur de l'art de construire le Scaphandre, de l'art du ventriloque, de plusieurs livres de géométrie, traductions, etc. Est sans fortune et âgé de soixante-quinze ans.

26. M. l'abbé Desmonceaux[3].

Se croit de grands talents pour les maux d'yeux. Les chirurgiens ne sont pas de son avis. Il a imprimé une brochure de 3 à 4 feuilles d'impression.

*Rien.*

Voudrait faire imprimer un traité qu'il a fait sur les maladies des yeux et des oreilles; demande une gratification une fois payée de 6000 livres pour subvenir aux frais de l'impression.

27. M. Muyart de Vouglans[4].

Auteur laborieux, qui a déjà été récompensé par sa charge de conseiller au grand Conseil.

*Rien.*

Auteur de la collection des lois criminelles de France et de plusieurs livres utiles à la législation et à la religion. Il est fort âgé.

1. Il s'agit très probablement de Pascal Boyer, né à Tarascon en 1743, décapité le 19 messidor an II (7 juillet 1794).

2. L'abbé Viellot de la Chapelle, né en 1710, mort à Paris en 1792. Censeur royal, il avait fait beaucoup d'ouvrages de mathématiques, entre autres des *Institutions de geométrie* (1746). *Le Ventriloque* avait paru en 1772 et le *Traité de la construction du scaphandre*, en 1774.

3. L'abbé Desmonceaux, né en 1734, mort en 1806. Il fit imprimer, en 1786, son *Traité des maladies des yeux et des oreilles considérées sous le rapport des quatre âges de la vie de l'homme*, qui forme 2 volumes in-8.

4. Pierre-François Muyart de Vouglans, né à Moirans (Jura) en 1723, mort à Paris en 1791. Il était conseiller au grand Conseil depuis 1774. Son livre de jurisprudence le plus estimé, *les Lois criminelles de la France dans leur ordre naturel*, avait paru en 1780. Il avait publié deux ouvrages utiles à la religion : *Motifs de ma foi en Jésus-Christ* (1776), et *Preuves de l'authenticité de nos Évangiles* (1785).

28. M. DUMONT[1].

Il a écrit pour lui; et tous les nouveaux systèmes en ce genre mériteraient des encouragements, s'ils étaient faits pour être connus du gouvernement et non du public, qu'on veut plutôt révolter contre les lois faites qu'éclairer sur les moyens de mieux faire.

*Rien.*

Auteur du *Style criminel*, d'un *Plan de législation criminelle*, du *Style universel civil*, sous presse, d'un *Plan de législation criminelle.*

29. M. DE FAVANNE[2].

Peut mériter encouragement. C'est une branche d'histoire naturelle très intéressante.

*600 livres, sans lettre.*

Continuateur de la Conchyliologie; ouvrage qu'il est seul capable de pousser à sa plus grande perfection et pour lequel il a besoin des secours du gouvernement.

30. M. DE GRACE[3].

Son âge peut mériter des égards.

*Lui faire 2400 livres, avec ce qu'il a, non compris la pension de censeur.*

Secrétaire de l'Académie des belle-lettres; est auteur d'une *Histoire universelle* en 8 vol. in-4°; il est âgé de soixante et onze ans; il est fort pauvre.

31. M. DE BASTIDE[4].

Grand compilateur, qui s'est ruiné à force d'entreprendre et de dépenser sans avoir achevé. Ses créanciers sont plus à plaindre que lui[5].

Auteur de la *Bibliothèque des romans*, de plusieurs journaux anciens, et de celui intitulé *Variétés littéraires* au profit de la rédemption des captifs.

1. Jean-Charles-Nicolas Dumont de Sainte-Croix, né à Oisemont (Somme) le 23 septembre 1730, mort le 17 mai 1788. Son principal ouvrage. *Nouveau style civil et universel de toutes les cours et juridictions du royaume*, parut en 1787, il forme 5 volumes in-12.

2. C'est peut-être le Favanne de Montcervelle, mentionné par Quérard, et qui publia, en 1784, le *Catalogue systématique et raisonné, ou description du magnifique cabinet appartenant ci-devant à M. de C de**** (le comte de la Tour d'Auvergne), *ouvrage intéressant pour les naturalistes.*

3. Thomas-François de Grace, né en 1743, mort le 28 novembre 1798. Censeur royal, sous-secrétaire de l'Académie des Inscriptions, il avait publié, de 1753 à 1759, une continuation de *l'Introduction à l'histoire générale de l'univers*, de Pufendorf. Deux de ses élèves, François de Neufchâteau et Benezech, lui donnèrent une pension sous la Révolution.

4. Jean-François de Bastide, né à Marseille le 15 juillet 1724, mort à Milan le 4 juillet 1798.

5. En effet, aucune de ses nombreuses publications n'a survécu.

32. M. CARRA[1]. — Auteur de nouveaux principes de physique en 4 volumes, d'une *Histoire de Moldavie et de Valaquie.*

33. M. L'ABBÉ ROBIN[2]. — Auteur d'un traité des initiations, d'un voyage à l'*Amérique septentrionale*, de la *Campagne de l'armée de Rochambeau.* Il prépare la *Vie des grands hommes du christianisme*, pour laquelle le Roi a souscrit.

34. M. DE LA CROIX, avocat[3]. — Auteur du *Spectateur français*, des *Réflexions philosophiques sur la civilisation*, de plusieurs discours sur des objets d'administration qui ont fait réformer des abus.

35. M. CHAS[4], avocat. — Auteur d'une lettre sur les secrétaires des juges, prépare l'histoire d'Angleterre et le tableau de l'administration de Monseigneur.

36. M. LOISEAU[5], avocat. — A fait plusieurs mémoires utiles à l'administration, est saisi par ses créanciers, demande une pension de 3000 livres.

37. M. GIRAUD, avocat[6]. — Auteur d'un plan de fête pour le

1. Jean-Louis Carra, né à Pont-de-Veyle (Ain) le 11 mars 1742, décapité à Paris le 31 octobre 1793. Le futur publiciste et conventionnel avait été secrétaire d'un hospodar de Moldavie et, à ce titre, avait publié en 1778 une *Histoire de la Moldavie et de la Valachie.*

2. L'abbé Robin avait été aumônier du corps expéditionnaire de Rochambeau en Amérique et avait contribué à la fondation de la célèbre loge maçonnique *les Neuf sœurs.*

3. Jacques-Vincent Delacroix, né à Paris le 10 mai 1743, mort à Versailles le 9 mars 1832. Avocat brillant, littérateur fécond, il avait entrepris, en 1770, la publication du *Spectateur français*, maintes fois abandonné, puis repris par l'auteur (cf. Hatin, p. 56).

4. J. Chas, avocat, né à Nîmes vers 1750, mort dans la misère vers 1830 (sur ses très nombreux ouvrages, cf. Quérard).

5. Il ne faut pas confondre cet avocat inconnu avec son homonyme Jean-Simon Loiseau (1776-1822), avocat à la Cour de cassation, qui a publié de nombreux ouvrages spéciaux.

6. Ces travaux sont demeurés inédits; leur auteur est très probablement le même que celui d'une *Place patriotique, avec un palais pour la permanence de l'auguste Assemblée nationale* (Paris, 1790, in-8, 31 p.). Cf. *Annonces de bibliographie moderne*, 1790, t. II, p. 265, et Maurice Tourneux, *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution*, I, n° 1845.

mariage du Roi, d'un plan de place publique, de 17 jeux d'éducation pour Monseigneur le Dauphin.

38. M. LE CHEVALIER DES LANDES[1].

Auteur de l'*Histoire du siège de Gibraltar*, d'un *Discours sur la révolution de l'Amérique*.

39. M. DE SACY[2].

Il est donné aux auteurs qui portent ce nom d'être abondants.

Auteur de *l'Honneur français* en 12 volumes, d'une *Histoire de Hongrie*, coopérateur de l'*Encyclopédie*, censeur royal.

40. M. L'ABBÉ HENRIQUEZ[3].

C'est à la province de Lorraine à lui donner une gratification.

Auteur d'une *Histoire de Lorraine* en 3 volumes. Demande une pension ou une gratification.

41. M. ALLEMAND[4].

Homme de bonne maison du Dauphiné, souvent employé par le gouvernement, d'abord en Corse, ensuite en France, où il a toujours été contrarié par les ingénieurs. Il n'est pas ici à sa place. Il s'agit de lui assurer un traitement relatif à l'emploi que l'administration peut faire de ses talents.

Auteur de plusieurs ouvrages sur la navigation intérieure du royaume, se propose d'en donner un traité complet, avec des cartes hydrographiques et des dessins de machines.

42. M. MAUDUIT.

Il faut prendre le moins possible des engagements pour des pensions. On lui doit la justice qu'il n'est pas charlatan et qu'il fait ses expé-

Docteur en médecine, chargé des expériences à faire sur l'électricité médicale, demande que le traitement de 1200 livres qui lui est

1. François-Sylvestre-Denis Deslandes de Houdan, né à Vernou (Indre-et-Loire), le 5 juin 1754, mort en 1807. Son *Histoire du siège de Gibraltar* avait paru à Lyon en 1783.

2. Claude-Michel de Sacy, né à Fécamp en 1746, mort à Paris en 1790. Il n'était nullement parent des deux familles qui ont illustré ce nom.

3. Il publia, en 1775, un *Abrégé chronologique de l'histoire de Lorraine* en 2 volumes in-8. (Cf. Quérard.)

4. Allemand, d'après Quérard, a publié les ouvrages suivants : *Introduction et plan d'un traité de navigation intérieure, et spécialement de celle de France*, 1779; — *Mémoire sur la navigation intérieure*, 1785; — *Traité des péages*, 1787.

riences en homme éclairé qui ne se trompe pas sur l'insuffisance du remède.

*800 livres de pension, avec une lettre.*

accordé pour ce travail, lui soit assuré comme pension.

43. M. DE HORNE[1].

Ce traitement est considérable, mais ce n'est pas le cas de le diminuer.

A été nommé médecin au rapport, pour la salubrité de la Ville de Paris, aux appointements de 4 400 livres; demande que le Ministre des finances confirme ce traitement.

44. L'ÉDITEUR DU JOURNAL DE MÉDECINE[2].

Il assure que M. le Contrôleur général le lui a promis, parce qu'il a augmenté son ouvrage d'un quart sans en augmenter le prix, et qu'il y renferme toutes les observations des médecins des provinces.

Demande qu'on lui accorde annuellement en gratification ce qu'il est obligé de donner à la poste pour le port des journaux.

45. M. BAYEN[3].

Il semble que l'administration pour ce genre de services ne doit pas confondre le traitement qu'il peut mériter avec celui des gens de lettres.

Chimiste, a été employé à l'examen des eaux minérales du royaume, a détrompé le public par des mémoires sur les prétendus dangers des vases d'étain.

46. M. DE LA BOVE, Intendant du Dauphiné.

C'est un nouvel établissement qui mérite encouragement dans

Demande pour la Société des sciences, arts et agriculture de Gre-

1. D.-R. de Horne, médecin du duc d'Orléans et de la comtesse d'Artois, censeur royal, auteur de *Traités sur les maladies vénériennes.*
2. Le *Journal de médecine, de chirurgie et de pharmacie*, rédigé par Bacher, Vandermonde et Roux, parut sous ce titre de 1758 à 1793 (cf. Hatin, p. 579).
3. Pierre Bayen, né à Châlons (Marne) le 7 février 1725, membre de l'Académie des Sciences en 1785 et de la 1re classe de l'Institut en 1795, mort à Paris le 15 février 1798.

une province aussi riche en plantes et en minéraux.

noble, un secours de 14 000 livres payable en trois ans[1].

47. L'Académie de Chalons-sur-Marne.

43 000 volumes ont été acquis à Grenoble par une souscription et le gouvernement n'y a pas contribué[2].

Demande un secours pour acquérir, en rente viagère, une bibliothèque[3].

48. M. Hennique de Chenilly[4].

C'est bien mettre tout en dictionnaire.

Auteur d'un *Dictionnaire historique des bénéfices et des établissements religieux de France.*

49. Mlle Monnet[5].

C'est un début. Les encouragements ne sont dus qu'à la persévérance et plus aux ouvrages utiles qu'aux romans, quelque moraux qu'ils soient.

*Attendre.*

Auteur de deux volumes des *Contes orientaux* ou *Récits du sage Caleb.*

50. M. Berthelot[6].

Ce sont des arts utiles qui peuvent mériter des encouragements, mais des pensions? Non.

Mécanicien; a fait deux volumes de nouvelles machines dont il a obtenu le privilège. Demande que ce privilège soit changé en pension.

1. Cette société, fondée en 1772, a eu trois phases distinctes; elle prit d'abord le nom de *Société littéraire* ou *Académie delphinale* (1772-1789), puis, en l'an VIII, de *Société des arts et sciences de Grenoble.* Après sa réunion à une autre société dite le *Lycée*, en 1844, elle reprit le titre d'*Académie delphinale* qu'elle n'a plus quitté depuis.

2. En 1772, à la mort de Jean de Caulet, évêque de Grenoble, un groupe de citoyens prit l'initiative d'une souscription qui produisit près de 68 000 livres et permit d'acquérir les 34 000 volumes (et non 43 000) formant la bibliothèque du défunt. Les avocats offrirent la leur, comportant 6 000 volumes. Telle fut l'origine d'un fond qui n'a depuis cessé de s'accroître et de s'enrichir.

3. Cette velléité d'acquisition est mentionnée par M. Henri Menu dans ses *Notes sur la Société littéraire et l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Châlons-sur-Marne*, 1750-1792 (Châlons, imp. J. L. Le Roy, 1869, in-8); mais il ne semble pas qu'il y ait été donné suite.

4. Hennique de Chenilly entreprit en 1779, un *Dictionnaire historique, critique et moral des bénéfices*, mais le premier volume, concernant le diocèse de Paris, a seul paru. L'auteur fut assassiné à Versailles le 21 août 1787.

5. Marie Moreau, femme Monnet, née à la Rochelle, morte à Paris le 12 novembre 1798. Ses *Contes orientaux* avaient paru en 1779. Elle adressa des *Stances* à Voltaire, qui la remercia par une lettre (cf. Quérard).

6. Claude-François Berthelot, né à Château-Chalon (Jura) le 19 avril 1718, mort à Nonilles (Oise) en 1800. Il avait publié, en 1781 et 1782, deux volumes intitulés *La mécanique appliquée aux arts, aux manufactures et à la guerre.*

51. M. LE COMTE DE BACON[1].

Il fait valoir le nom du célèbre chancelier d'Angleterre. Les ouvrages de son auteur avaient une tout autre importance.

Auteur d'un *Traité sur l'équitation* et du *Manuel du jeune officier*.

52. M. LE BARON DE GONNEVILLE[2].

Cette récompense n'est pas coûteuse.

A fait des mémoires sur la découverte des terres australes. Demande le cordon de Saint-Michel.

53. M. DESMARETZ[3].

Cette entreprise, bien exécutée, sera d'une très grande utilité pour l'histoire et la législation. Mais je n'ai pu être à portée d'apprécier ce qu'il a fait jusqu'à présent.

*1200 livres, sans lettre.*

Travaille à une collection des anciens sceaux et monogrammes pour le comité de l'histoire et du droit public de France.

54. M. GUYS[4].

Sa patrie a des moyens pour le récompenser s'il a été utile à son commerce.

*Attendre.*

De l'Académie de Marseille, est auteur d'un *Voyage littéraire de Grèce*, et de plusieurs mémoires utiles sur le commerce du Levant.

55. M. RICHER[5].

L'Imprimerie royale est un grand honneur pour l'auteur et une grande charge pour le trésor royal.

Auteur d'une *Histoire des Empereurs romains*, du *Théâtre du monde*, demande que la suite de cet ouvrage soit imprimée à l'Imprimerie royale.

1. Pierre-Jean-Jacques Bacon-Tacon, né à Oyonnax (Ain) en 1738, mort à Paris en 1817. Son *Traité d'équitation et des maladies hippiatriques, d'après les principes de Bourgelat*, avait paru en 1776, et son *Manuel du jeune officier* en 1782.

2. Les Archives de la Marine renferment de nombreuses pétitions du baron de Gonneville qui n'a rien publié.

3. Desmaretz, ancien officier du génie, était en 1780 président de l'élection de Senlis. Il avait mis à profit sa résidence pour reproduire les sceaux des abbayes et autres fondations ecclésiastiques de la région. En 1786, il obtint le titre de dessinateur du cabinet (cf. X. Charmes, *le Comité des travaux historiques*, I, 173).

4. Pierre-Augustin Guys, né à Marseille en 1721, mort à Zante en 1799. Son *Voyage littéraire en Grèce*, publié en 1771, avait eu deux nouvelles éditions en 1776 et en 1783, cette dernière en quatre volumes.

5. Adrien Richer, né à Avranches (Manche) en 1720, mort à Paris en 1798. Son *Théâtre du monde* avait paru en 1775; il eut une nouvelle édition en 1789. Son principal ouvrage est : *Vies des plus célèbres marins* (1780-1786, 13 vol. in-12).

56. M. JANIN[1], oculiste à Lyon.

Il ne faut pas que les charlatans figurent avec les gens de lettres vraiment utiles.

Inventeur du secret de neutraliser tout air méphitique, dit qu'il a confondu ceux qui ont révoqué ce secret en doute, demande à jouir des grâces qu'il avait obtenues et qu'on a arrêtées.

57. M. GAUTIER D'AGOTY[2].

Cette faveur peut être accordée à un homme qui a fait une découverte utile.

Inventeur de l'*Art d'imprimer les tableaux en couleur*, ainsi que les pièces d'anatomie.

Auteur d'un *Journal d'histoire naturelle*; demande qu'on lui paie 1391 livres, 12 sols portés en décompte dans son brevet de pension.

58. M. L'ABBÉ BERTHIER[3].

Auteur d'un projet de pompe publique pour la pointe de l'isle Saint-Louis, demande des secours pour faire imprimer un traité qu'il a fait sur les marbres.

59. ANONYME.

Si on établissait une place semblable, elle pourrait être donnée à M. Chenu[4], qui s'en occupe depuis longtemps, à la charge de continuer son ouvrage et d'en donner un volume dans un temps déterminé.

Propose l'établissement d'une place d'historiographe des monnaies.

1. Jean Janin de Combe-Blanche, né à Carcassonne (Aude) le 11 janvier 1730, mort en 1790. Son ouvrage l'*Antiméphitique, ou Moyen de détruire les exhalaisons pernicieuses et mortelles des fosses d'aisance, l'odeur infecte des égoûts, celle des hôpitaux, des prisons, des vaisseaux de guerre*, avait été imprimé, en 1781, par ordre du gouvernement.

2. Jacques Gautier d'Agoty, né à Marseille, publia en 1749 une *Lettre concernant le nouvel art d'imprimer les tableaux avec quatre couleurs*. Il mourut, disent les biographies, en 1785, et de ses fils un seul, Jean-Baptiste, lui aurait survécu une année. Il y a évidemment ici confusion entre le père et le fils.

3. L'abbé Pierre-Antoine Berthier, né à Paris en 1722, mort en 1784, avait publié son *Projet* en 1769. Diderot en a rendu compte dans la *Correspondance littéraire* de Grimm, t. VIII, p. 377. Le traité des marbres, du même auteur, est resté inédit.

4. Je n'ai trouvé nulle part un renseignement qui me permette de dire quel était ce M. Chenu et l'ouvrage qu'il avait entrepris.

60. M. SAVARY[1].

Cet objet ne paraît concerner que le département de la Marine.

*En parler à M. de Castries*[2].

Auteur d'une grammaire et d'un dictionnaire français et arabe; jouit à la Marine d'un traitement de 1200 livres qu'il demande qu'on lui assure en pension.

61. M. DEVIENNE[3], bénédictin.

On peut inviter[4]. Au surplus c'est un assez mauvais sujet, et un auteur médiocre.

Auteur d'une *Histoire d'Artois* et d'une *Histoire de Bordeaux*, demande que le Ministre force cette ville à l'indemniser.

62. M. MORENAS.

Ce n'est pas le premier qui ait eu cette prétention. M. de l'Horte dit avoir dépensé 50 000 écus pour cette découverte dont tous les géomètres se moquent.

Présente au Ministre un ouvrage qu'il prétend contenir les preuves de la quadrature du cercle.

63. M. EIDOUS[5].

Il a travaillé pour lui.

Auteur de nombreuses traductions de livres anglais et allemands, et d'*Agathocle* et d'*Arminius ou la Germanie délivrée*.

64. M. LOTTIN[6].

Il a depuis fait très mal ses affaires. Ses biens sont abandonnés à ses créanciers, mais ils ont assez de confiance en son honnêteté pour lui en laisser l'administration.

Imprimeur, a montré l'art typographique à Sa Majesté, est auteur de la *France littéraire*, prépare un autre ouvrage sur la Bibliographie.

1. Claude-Etienne Savary, né à Vitré (Ille-et-Vilaine) en 1750, mort à Paris en 1788. Pour la liste de ses travaux, cf. Quérard.

2. Le maréchal de Castries fut ministre de la marine de 1780 à 1787.

3. Charles-Jean-Baptiste d'Agneaux Devienne, né à Paris en 1728, mort en 1792. Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, il avait publié, en 1771, le premier volume d'une *Histoire de la ville de Bordeaux*, et, en 1785, une *Histoire d'Artois*, qui lui valut des démêlés avec les États de cette province.

4. La phrase restée inachevée devait être sans doute : « On peut inviter la ville de Bordeaux à acquitter cette dette ».

5. Marc-Antoine Eidous, né à Marseille, collaborateur de l'*Encyclopédie*. Quérard a établi la liste de ses nombreuses traductions.

6. Augustin-Martin Lottin, né à Paris le 8 août 1726, mort dans la même ville le 6 juin 1793. Sa collaboration à la *France littéraire* de l'abbé de La Porte n'avait pas été signalée. L'ouvrage dont il s'occupait était sans doute son *Catalogue chronologique des libraires et imprimeurs de Paris* (1789, 2 vol. in-8). Lottin avait entrepris aussi une *Bibliographie parisienne*, ou liste de tous les livres imprimés à Paris, dont les matériaux ont été détruits ou dispersés.

65. M. NYON L'AINÉ[1], libraire.

C'est un ouvrage très utile et bien fait.

*On a souscrit.*

Demande que le roi souscrive pour les *Établissements de saint Louis* mis en langage moderne par M. l'abbé de Saint-Martin.

66. M. LE COMTE DE LA PLATIÈRE.

J'ignore si elle est bien exécutée.

Demande que le Roi souscrive pour la *Galerie universelle*[2].

67. M. DUBOIS.

Point de rapport à notre objet.

Demande que le Ministre approuve ses observations sur le livre de M. Necker et sur le *Compte Rendu*.

68. M. L'ABBÉ DE SOULAVIE[3].

Facile à accorder, mais est-elle bien méritée? Il a vu partout des volcans éteints et beaucoup de physiciens ne sont pas d'accord avec lui. Il est un de ceux qui commencent par écrire et s'instruisent ensuite.

Auteur d'une *Histoire physique de la France* et de plusieurs recherches utiles sur les propriétés du sol en différents lieux. Demande une pension pour continuer ses recherches.

69. M. RETZ[4].

Docteur en médecine, auteur de plusieurs ouvrages sur la physique et sur différentes maladies, demande que le Ministre fasse distribuer dans les provinces 500 exemplaires d'un précis sur les maladies épidémiques qu'il a dédié à Monseigneur.

70. LES ÉDITEURS DE LA COLLECTION UNIVERSELLE DES MÉMOIRES RELATIFS A L'HISTOIRE DE FRANCE[5].

Cette collection est très bien

Exp sent que le débit de cet

1. Jean-Luc Nyon, mort à Paris en 1799.

2. Elle forme cinq volumes in-4.

3. Jean-Louis Giraud, abbé de Soulavie, né à Largentière (Ardèche) en 1752, mort à Paris en 1813. Il avait publié, en 1780, une *Géographie de la nature*, et de 1780 à 1783, une *Histoire naturelle de la France méridionale* en 8 volumes.

4. Retz, né à Arras, avait publié, en 1786, un *Précis d'observation sur les maladies épidémiques qui règnent tous les ans à Rochefort*.

5. La *Collection universelle des mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France* forme 70 volumes, dont les soixante-cinq premiers parurent de 1785 à 1789 et les cinq derniers de 1806 à 1807. Les éditeurs littéraires furent Roucher, Perrin et d'Ussieux. Sur le détail de cette collection, voir le *Catalogue de l'histoire de France* de la Bibliothèque nationale, t. I, pp. 107-108.

faite et sera fort utile pour l'histoire.

*Proposer de souscrire.*

ouvrage ne sera point proportionné à son utilité; ils supplient le Ministre de proposer au Roi de souscrire pour 200 exemplaires.

71. M. CAILHAVA[1].

Un encouragement serait suffisant. Son dernier ouvrage sur les règles de la tragédie, comédie et drame, est d'un bon littérateur.

*1000 livres et une lettre.*

Est auteur de plusieurs comédies estimées, a éprouvé des pertes dans un petit domaine, le seul bien qu'il possède; demande une pension.

72. M. DE PIIS[2].

Il ne met point de bornes à ses demandes. Il voudrait en tout un sort de 12 000 livres de rente. Je doute que le gouvernement, ni la Comédie italienne y contribue. Il pourrait employer ses talents à la Bibliothèque du Roi.

Est auteur de plusieurs pièces, qui ont eu du succès à la Comédie italienne, et d'un poème sur l'harmonie imitative de la langue française; demande une pension sur la Comédie italienne et une place à la Bibliothèque du Roi.

73. M. DES ESSARTS[3].

Le *Dictionnaire de la police* peut mériter un encouragement.

*Le roi a souscrit.*

Auteur de l'*Histoire des tribunaux*, du *Journal des causes célèbres*, etc. Prépare un *Dictionnaire de la police*[4]; demande une pension.

74. M. DE LA HARPE[5].

On a oublié que le Lycée lui donne mille écus par an pour professer les Belles-Lettres, et il faut

De l'Académie française, a peu de fortune. N'a qu'un traitement de 600 livres sur le *Mercure de*

1. Jean-François Cailhava, né à Toulouse le 28 avril 1730, mort à Sceaux (Seine) le 21 juin 1813. Il fut élu, en 1798, membre de la 3e classe de l'Institut.
2. Antoine-Pierre-Augustin de Piis, né à Paris le 17 septembre 1755, mort dans la même ville le 22 mai 1832.
3. Nicolas-Toussaint Le Moyne, dit Desessarts, né à Coutances (Manche) le 1er novembre 1744, mort le 5 octobre 1810. Les *Causes célèbres de toutes les cours criminelles du royaume*, parues de 1773 à 1789, forment 196 vol. in-12. L'*Essai sur l'histoire générale des tribunaux des peuples anciens et modernes* fut publié, en 9 volumes, de 1778 à 1784.
4. Cet ouvrage n'a pas été achevé. Les huit premiers volumes in-4, parus de 1786 à 1791, s'arrêtent précisément au mot *Police*.
5. Jean-François de la Harpe, né à Paris le 20 novembre 1739, mort dans la même ville le 11 février 1803. Il faisait partie de l'Académie française depuis 1776.

convenir qu'il y a plus de succès qu'au Théâtre-Français.

*Augmentation de 1500 livres de pension.*

*France.* M. le maréchal de Beauvau demande pour lui une pension de 1500 livres.

75. M. Ducis[1].

Il faut craindre que le titre d'académicien ne devienne synonyme de pensionnaire du Roi. Cependant M. Ducis est un homme estimable, qui n'a travaillé que dans le bon genre.

*1200 livres de pension.*

De l'Académie française, est peu fortuné et a de la famille. M. le duc de Nivernois demande pour lui une pension de 1200 livres.

76. Une petite-fille de La Fontaine[2].

Tout le monde s'intéressera toujours à tout ce qui tient au bon La Fontaine.

*C'est fait.*

M. le duc de Nivernois annonce que l'Académie veut solliciter les grâces du Roi pour une petite-fille de La Fontaine; il demande à cet égard l'agrément du Ministre.

77. M. Palissot[3].

M. de Calonne lui a promis une pension de 2000 livres. Il serait intéressant de changer au moins le mot en gratification, car la foule des littérateurs se prévaudra de cet exemple.

*2000 livres de pension.*

Auteur de plusieurs bonnes comédies et littérateur estimable par le bon goût qu'il a maintenu; demande une marque de bonté.

78. M. De La Lande[4].

On prétend que le plus grand astronome du globe a voulu em-

De l'Académie des sciences; demande d'être indemnisé des

1. Jean-François Ducis, né à Versailles le 22 août 1733, mort dans la même ville le 31 mars 1816. Il appartenait à l'Académie française depuis 1778.

2. Charles-Louis de La Fontaine, petit-fils du fabuliste, avait laissé trois enfants, Hugues-Charles, mort célibataire; Marie-Françoise Claire, mariée au comte de Marson, garde du corps du Roi, et Marie-Claire, morte en 1820, à soixante-quatre ans, veuve de P.-L. Despotz, ancien magistrat (cf. appendices de la notice biographique de l'édition H. Regnier).

3. Charles Palissot de Montenoy, né à Nancy le 3 janvier 1730, mort à Paris le 15 juin 1814.

4. Joseph Jérôme Le François de La Lande, né à Bourg (Ain) le 11 juillet 1732, mort à Paris le 4 avril 1807. Il appartenait à l'Académie des sciences depuis 1753. Son *Traité des canaux de navigation* avait paru en 1778.

brasser beaucoup d'autres genres dans lesquels il n'a pas si bien réussi. Mais, quelque traitement qu'on lui fasse, il sera sans conséquence.

*1200 livres de pension.*

dépenses que lui a causées l'entreprise d'un traité in-folio sur les canaux de navigation.

79. M. DE FOUCHY[1].

Tout le monde se réunit à faire l'éloge de son honnêteté.

*Attendre.*

Secrétaire honoraire et doyen de l'Académie des Sciences; déclare qu'il a un traitement de 4462 livres, 10 sols net. En expose l'insuffisance, vu son grand âge.

80. M. LE TOURNEUR[2].

Il est vieux et si mal à son aise qu'il vit à Montrouge, retiré dans une petite maison avec sa famille.

*Gratification de 1000 livres avec lettre.*

Auteur de plusieurs traductions estimées d'ouvrages anglais; demande des secours.

81. M. L'ABBÉ LEMONNIER[3].

Tous ces titres ne lui ont pas fait un grand nom.

Auteur d'un recueil de *Fables*, d'une traduction de Térence, d'une traduction de Perse. M. Esmangart demande pour lui une pension.

82. M. GIN[4].

Peut-être mériterait-il un encouragement pour la superbe édition d'Homère en grec et en français des presses de Didot. Cette édition fera honneur à la nation. Il demande que le Roi souscrive pour 50 exemplaires.

*Attendre.*

Auteur d'une traduction complète d'Homère, de plusieurs ouvrages de jurisprudence et de philosophie, demande une pension.

1. Jean-Paul Grandjean de Fouchy, né à Paris le 17 mars 1707, mort dans la même ville le 15 avril 1788. Il était membre de l'Académie des sciences depuis 1731 et secrétaire perpétuel depuis 1743.

2. Pierre Le Tourneur, né à Valognes (Manche) en 1736, mort à Paris le 24 janvier 1788. Sa traduction de Shakespeare, la première faite en France, parut, de 1776 à 1782, en 20 volumes.

3. Guillaume-Antoine Lemonnier, né à Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche) en 1721, mort à Paris en 1797. Ses traductions de Térence et de Perse avaient paru en 1770 et 1771 et ses *Fables* en 1773.

4. Pierre-Louis-Charles Gin, né à Paris en 1726, mort en 1827, arrière-petit-neveu de Boileau par sa mère et avocat. Il publia, en 1784, sa traduction des *Œuvres complètes d'Homère* en 8 volumes, continua jusqu'en 1789 le *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet et mourut centenaire.

### 83. M. Godefroy[1].

Cet homme, aussi modeste que savant, succède à son père et à son aïeul dans cette place, avec les appointements fixés sous le règne de Louis XIV. Il demande une augmentation qui le mette au niveau des autres gardes des Archives.

*Augmentation de traitement.*

Garde des Archives de la chambre des comptes de Lille, a fait un inventaire des Chartes de ce dépôt que M. le Garde des Sceaux regarde comme un modèle, demande les grâces du Roi.

### 84. M. l'abbé Roubaud[2].

Une infinité de personnes recommandables s'intéressent à l'abbé Roubaud, que le gouvernement a souvent employé et qui vient de faire un ouvrage plus estimable peut-être que celui de l'abbé Girard.

*Attendre et savoir ce qu'il a.*

Travaille depuis vingt ans pour l'administration, a fait quatre volumes de *Synonymes français*, demande des secours.

### 85. M. Béguillet[3], avocat.

C'est un bon citoyen.

*Attendre.*

A fait un *Traité général des grains et subsistances*, un autre sur l'art de moudre les grains, une description générale de la France, etc.; il est sans ressource; il demande une pension.

### 86. M. Parmentier[4].

Les travaux de M. Parmentier n'ont été que dans le genre le plus utile, et il mérite un traitement.

A fait des écrits et des expériences utiles sur la préparation des farines, etc. Demande un traitement.

1. Denis-Joseph Godefroy, né à Lille le 5 juillet 1740, mort dans la même ville le 14 mai 1819.

2. Pierre-Joseph-André Roubaud, né à Avignon en juin 1730, mort à Paris le 20 septembre 1791. Il a publié : *Histoire générale de l'Asie* (1770-1775, 5 volumes); *Nouveaux synonymes français* (1785, 4 volumes).

3. Edme Béguillet, né à Auxonne, mort en mai 1786. Son *Traité général des subsistances et des grains* venait de paraître en 3 volumes. Son *Discours sur les moyens les plus convenables de moudre les grains nécessaires à la subsistance de la ville de Lyon*, datait de 1769. La *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, à laquelle avait collaboré Courtépée, forme 7 vol. in-12 (Dijon, 1775-1785). Béguillet a encore donné, entre autres travaux, une *Histoire de Paris* (1780, 3 vol. in-8° ou in-4°), avec figures de F. N. Martinet. Elle forme la tête de la *Description générale de la France* entreprise par J. B. de Laborde et est restée inachevée.

4. Antoine-Augustin Parmentier, né à Montdidier (Somme) le 17 août 1737, mort à Paris le 13 décembre 1813.

87. L'Académie des Sciences.

Le suffrage de l'Académie est d'un grand poids.

Demande un fonds pour s'attacher M. Fontallard [1] qu'elle occuperait à faire les extraits des ouvrages qui paraissent en allemand sur les sciences exactes.

88. M. Moulinié.

Qui peut remplacer M. Court de Gébelin?

Continuateur du *Monde primitif* de M. Court de Gébelin [2], demande des secours pour retirer des mains des créanciers de M. de Gébelin les manuscrits qui sont sous les scellés.

89. M. de Grandmaison [3].

Est auteur de *Mélanges de littérature étrangère*; est savant dans les langues, demande des encouragements.

90. M. Monnet [4].

C'est dans le département des Mines que son travail doit être apprécié.

Inspecteur des mines, demande un secours de 3000 livres pour continuer les cartes minéralogiques de la France, et que son traitement de 1500 livres soit reporté à 2000 livres.

91. M. Laureau [5].

J'ai bien peur qu'il n'y ait plus de conjectures et de systèmes que

Auteur de l'*Histoire de France avant Clovis*; annonce un ouvrage

1. Jean-François de Fontallard, auteur d'un *Manuel grammatical ou Abrégé des éléments de la langue allemande* (Metz, 1778, in-12) et de nombreuses traductions dont Quérard donne la liste.

2. Antoine Court de Gébelin était mort à Paris le 12 mai 1784. Charles-Étienne-François Moulinié, né à Genève le 23 juillet 1757, mort à la Grange-Colomb, près de Carouge, le 3 août 1836, a laissé de nombreux écrits dont on trouvera la liste dans Quérard et dans le *Dictionnaire des Genevois et des Vaudois...* de A. de Montet (Lausanne, 1878, 2 volumes in-8).

3. Ce M. de Grandmaison n'est autre qu'Aubin-Louis Millin de Grandmaison qui, avant de s'adonner à l'histoire naturelle et à l'archéologie, avait publié en 1775 six volumes de *Mélanges de littérature étrangère*.

4. Antoine-Grimoald Monnet, né à Champeix (Puy-de-Dôme), en 1734, mort en 1817. Il avait publié en 1780 l'*Atlas et description minéralogique de la France*.

5. Laureau, historiographe du comte d'Artois, avait publié en 1785 l'*Histoire de France avant Clovis, pour servir d'introduction à celle de MM. Vély, Villaret et Garnier*.

de vérités, dans l'ouvrage projeté. Le volume de l'histoire avant Clovis renferme de bonnes choses.

*Attendre.*

sur le dépérissement du sol, demande des secours.

92. Dom Cajot[1], bénédictin.

S'il est bon et jugé tel par un censeur, il n'a pas besoin d'appui.

A fait un ouvrage sur l'emploi des biens des bénédictins, demande l'appui du gouvernement pour le publier.

93. M. Brisson[2], de Beauvais.

C'est à Messieurs les intendants du commerce à juger de l'utilité de cette compilation.

Demande des secours pour faire une compilation des règlements relatifs aux manufactures.

94. M. de Marville.

Il faut avouer que le titre qu'il invoque ne paraît pas suffisant.

Demande justice contre M. Desgranges, qui veut lui disputer les *Lettres d'un propriétaire français à M. Necker*[3]. Réclame des secours.

95. M. Andry[4], médecin.

N'est pas de notre ressort.

Demande que le gouvernement le charge du traitement des personnes mordues par des animaux enragés.

96. M. Gardanne[5], médecin.

La tête a tourné.

A fait plusieurs écrits sur le traitement de diverses maladies par ordre de l'administration, sollicite un traitement.

97. M. Barthez[6].

C'est sans doute à Monsieur le

Demande une pension de 6000

1. Dom Charles Cajot, né à Verdun en 1731, mort en 1807, publia, en 1787, des *Recherches historiques sur l'esprit primitif et les anciens collèges de l'ordre de Saint-Benoît.*

2. Antoine-François Brisson, né en 1728, mort en 1795, inspecteur du commerce et des manufactures de la généralité de Lyon, avait publié, en 1770, des *Mémoires historiques et économiques sur le Beaujolais.*

3. Ces *Lettres*, par M. le baron de..., forment trois tomes ou parties in-8 (1785-1786). Aucun des deux auteurs qui se les disputaient n'a été mentionné par les bibliographes.

4. Charles-Louis-François Andry, né à Paris en 1741, mort le 8 avril 1829. Il avait publié, en 1779, des *Recherches sur la rage.* Il fut médecin consultant de Napoléon Ier et un des propagateurs de la vaccine.

5. Joseph-Jacques Gardanne, né à la Ciotat, a publié des écrits sur l'électricité médicale et les maladies vénériennes (cf. Quérard).

6. Paul-Joseph-Barthez, né à Montpellier le 11 décembre 1734, mort le 15 décembre 1806.

duc d'Orléans que cette demande est adressée.

*Attendre et proposer à la Reine 2400 livres.*

livres pour indemnité de la place de premier médecin de M. le duc d'Orléans, qu'il vient de perdre.

98. M. LAUGIER[1], médecin.

Marseille doit le récompenser.

Sollicite une pension pour avoir fait cesser la peste à Marseille; demande qu'un ouvrage qu'il a composé relativement à ce fléau, soit imprimé à l'Imprimerie royale.

99. M. CARRÈRE[2], médecin.

La pratique lui sera plus utile que la théorie.

Est auteur d'un traité sur l'usage de la douce-amère dans les maladies dartreuses et de plusieurs ouvrages utiles sur la médecine; demande une pension.

100. M. DE LORTHE[3].

Il a donc fait de fort mauvais calculs, et en effet il prétend avoir dépensé 50 mille écus à la découverte de la quadrature du cercle.

S'est ruiné en cherchant à perfectionner la géométrie, dont il a donné des traités; demande une place pour subsister.

101. MADAME ALLETZ[4].

Son fils, secrétaire de M. Chardon, est en état de secourir sa mère.

Veuve d'un écrivain qui ne subsistait que du produit de ses ouvrages. M. Chardon sollicite pour elle une pension.

1. Esaïe-Michel Laugier a publié de très curieux ouvrages : *L'art de faire cesser la peste ou les épidémies les plus terribles dans tel temps et dans tel lieu que ce soit, ainsi qu'il a été prouvé par celle de 1769 à Marseille*, 1784; *Nouvelle découverte pour l'humanité ou Essai sur la maladie de Cythère*, 1784; *Hydrographie nouvelle ou Description des bains hydrauliques médicinaux de toutes les espèces*, 1785; *Tyrannie que les hommes ont exercée dans presque tous les temps et pays contre les femmes*, 1789.

2. Joseph-Barthélemy-François Carrère, né à Perpignan le 24 août 1740, mort à Barcelone le 20 décembre 1802. Il publia, en 1780, un *Mémoire sur les vertus et les effets de la douce-amère*, et, en 1785, un *Catalogue raisonné des ouvrages qui ont été publiés sur les eaux minérales en général et sur celles de France en particulier.*

3. Gabriel-Antoine de Lorthe a publié, en 1782, l'*Art de faire tourner la baguette divinatoire*, et, en 1785, des *Mélanges d'opuscules mathématiques.* Il fit, en 1791, un *Éloge de J.-J. Rousseau.*

4. Veuve de P.-A. Alletz (1703-1785), polygraphe infatigable dont Quérard a énuméré les ouvrages.

102. MADAME DE BEAUNOIR.

Elle est encore plus jolie que Fanfan.

Auteur de *Fanfan et Colas*[1], est peu fortunée, demande une pension.

103. M. LEMIERRE[2].

A peine est-il assis sur le docte fauteuil[3].

*Attendre. Avec une lettre.*

De l'Académie française; n'a qu'une pension de 1000 livres; sollicite une augmentation.

104. M. DUSAULX[4].

C'est sa première demande. Sa traduction est estimée. Son traité est d'un bon citoyen.

*Gratification de 600 livres avec lettre.*

De l'Académie des belles-lettres, auteur d'une traduction de Juvénal, et d'un traité sur la passion du jeu; demande une pension.

105. M. D'ARNAUD[5].

C'est l'auteur le plus fécond en ouvrages de sentiments, dans lesquels il a toujours respecté les mœurs.

*600 livres avec lettre.*

Auteur de plusieurs ouvrages de sentiment, est dans la plus grande détresse, sollicite instamment des secours.

106. M. LÉVESQUE[6]..... SA FILLE.

On conteste l'exactitude de son histoire de Russie. Les idylles de M^lle^ sa fille ont beaucoup de naturel. C'est la piété filiale en action. Ils sont bien pauvres.

*Attendre.*

Auteur d'une *Histoire de Russie*, d'une traduction des dits mémorables de Socrate, et d'autres ouvrages; demande une pension.

1. *Fanfan et Colas*, qui parut en 1784, est l'œuvre d'Alexandre-Louis-Bertrand Robineau, dit Beaunoir, né à Paris le 4 avril 1746, mort dans la même ville le 5 août 1823.

2. Antoine-Marie Lemierre, né à Paris le 12 janvier 1723, mort à Saint-Germain-en-Laye le 29 juin 1793.

3. Il avait été élu en 1781.

4. Jean Dusaulx, né à Chartres le 28 novembre 1728, mort à Paris le 17 mars 1799. Il était membre de l'Académie des Inscriptions depuis 1773. Sa traduction de Juvénal avait paru en 1779.

5. François-Thomas de Baculard d'Arnauld, né à Paris le 8 septembre 1718, mort dans la même ville le 8 novembre 1805.

6. Pierre-Charles-Lévesque, né à Paris le 28 mars 1736, mort dans la même ville le 12 mars 1812. Son *Histoire de Russie* parut en 1782 et forme 6 volumes in-8.

107. M. LECLERC[1].

Il a déjà eu une grande récompense, puisqu'il est chevalier de Saint-Michel et par conséquent noble. Il n'a pas achevé son *Grand Yu*, qui devait avoir deux volumes in-quarto.

*Attendre; avec une lettre.*

Médecin, chevalier de l'ordre du Roi, auteur d'une *Histoire de Russie*, de l'*Histoire d'Yu le Grand et de Confucius*, d'un atlas de commerce; demande une pension.

108. M. ROUSSEAU[2].

C'est à MM. les intendants du commerce à l'apprécier.

Travaille à un traité sur le commerce; demande une pension pour le publier.

109. M. LE MARQUIS DE XIMENES[3].

A titre d'homme de lettres, il est récompensé. Comme gentilhomme, qui a son état à soutenir, on dit qu'il est fort mal à son aise.

Auteur de plusieurs pièces de théâtre, jouit d'une pension de 4000 livres; demande une augmentation, et la reversion sur la tête de Madame de Ximenès.

110. M. ROMÉ DE LISLE[4].

C'est un savant que sa pauvreté invite à soulager.

*Rien.*

Auteur de la *Cristallographie*, est pauvre, âgé et infirme. M. le duc de La Rochefoucauld sollicite pour lui une pension à titre de subsistance.

111. L'ACADÉMIE D'ÉCRITURE.

L'administration, qui y prend assez d'intérêt pour donner des prix d'encouragement aux élèves, doit mieux connaître ses besoins.

N'a que 150 livres de revenu; demande qu'on lui assigne annuellement une somme à titre d'encouragement et de secours.

1. Nicolas-Gabriel Clerc, dit Le Clerc, né à Baume-les-Dames (Doubs) en 1726, mort en 1798. Il avait publié, de 1783 à 1785, une *Histoire physique, morale, civique et politique de la Russie ancienne et de la Russie moderne*, qui forme 6 volumes in-4.

2. Peut-être s'agit-il de Jean-Joseph Rousseau (1748-1837), notable commerçant à Paris, auteur d'un mémoire (non imprimé) sur le monopole de la compagnie des Indes, et qui devint pair de France sous la monarchie de Juillet.

3. Augustin-Marie, marquis de Ximenès, né à Paris le 26 février 1726, mort dans la même ville le 31 mai 1817.

4. Jean-Baptiste-Louis Romé de Lisle, physicien et minéralogiste, né à Gray (Haute-Saône) en 1736, mort le 7 mars 1790.

112. M. BRUNCK[1].

L'un des savants du siècle qui méritent peut-être le plus des encouragements.

*1000 livres de pension, avec une lettre.*

## AUTEURS QUI DÉCLARENT LEURS TRAITEMENTS SANS FAIRE DE NOUVELLES DEMANDES

113. M. DE BRÉQUIGNY[2].

Jamais traitement ne fut ni mieux appliqué, ni plus mérité par un travail assidu, utile et profond.

Jouit de 17 400 livres de traitement, en quatre parties, pour des travaux relatifs à l'histoire, aux chartes et à la collection des ordonnances.

114. M. DE MARMONTEL[3].

On connaît plus ses opéras et ses contes que ses travaux sur l'histoire de France.

Jouit d'un traitement de 3000 livres, comme historiographe de France, et d'une pension de 2000 livres comme secrétaire perpétuel de l'Académie française. Total : 5000 livres.

115. M. LEMONNIER[4].

Ce sont des sciences exactes qu'il est important d'encourager.

Jouit de 4 500 livres pour des travaux relatifs à l'astronomie, et aux progrès de la navigation.

1. Richard-François-Philippe Brunck, né à Strasbourg le 30 décembre 1729, mort dans la même ville le 12 juin 1803. Il appartenait à l'Académie des Inscriptions depuis 1777.

2. Louis-Georges Oudart-Feudix de Bréquigny, né à Montivilliers (Seine-Inférieure) le 22 février 1714, mort le 3 juillet 1794. Il appartenait à l'Académie des Inscriptions depuis 1759 et à l'Académie française depuis 1772.

3. Jean-François Marmontel, né à Bort (Corrèze) le 11 juillet 1723, mort à Ablonville (Eure) le 31 décembre 1799. Il avait été élu en 1763 à l'Académie française, dont il était devenu secrétaire perpétuel en 1784.

4. Pierre-Charles Lemonnier, né à Paris le 23 novembre 1715, mort à Hérils Calvados), le 31 mai 1799. Il appartenait à l'Académie des sciences depuis 1736.

116. M. DACIER[1].

3000 livres en 1777; 1000 livres en 1781.

Rien n'a encore paru. On assure qu'une partie du manuscrit est entre les mains du directeur de l'Imprimerie royale.

A obtenu 4000 livres de traitement pour faire une nouvelle édition de Froissart, Monstrelet, et d'autres auteurs qui font titre pour l'histoire de France.

117. M. DESORMEAUX[2].

Comme il continue avec succès son *Histoire de la maison de Bourbon*, dont il a déjà donné 4 vol. in-8°, il parait que son traitement doit lui être continué.

A été chargé de faire l'*Histoire de la maison de Bourbon*, et celle des colonies européennes en Asie, en Afrique et en Amérique. Il a un traitement de 3600 livres.

118. M. L'ABBÉ MORELLET[3].

La préface de ce dictionnaire est faite et l'on prétend que c'est tout ce que l'abbé Morellet en a fait.

Est chargé de la confection d'un nouveau dictionnaire de commerce. Il a un traitement de 6000 livres en deux parties sur la caisse de commerce.

119. M. LE BRUN[4]

ci-devant attaché à la Chancellerie.

Jouit d'un traitement annuel de 2000 livres pour un travail dont il est chargé au trésor des Chartes.

120. M. D'ASPECT[5].

Est historiographe de l'ordre de Saint-Louis et jouit en cette qualité d'une pension de 1800 livres sur le trésor royal.

1. Bon-Joseph Dacier, né à Valognes (Manche) le 1er avril 1742, mort à Paris le 4 février 1833. Il était membre de l'Académie des Inscriptions depuis 1772 et secrétaire perpétuel depuis 1783.

2. Joseph-Louis Ripault Desormeaux, né à Orléans le 3 novembre 1724, mort à Paris le 21 mars 1793. Il était historiographe de la maison de Bourbon et appartenait à l'Académie des Inscriptions depuis 1772.

3. André Morellet, né à Lyon le 7 mars 1727, mort à Paris le 12 janvier 1819. Il appartenait à l'Académie française depuis 1785. Il n'a publié en effet que le *Prospectus* (1769, in-8) de ce dictionnaire; mais les matériaux qu'il avait réunis ont été mis en œuvre par Peuchet dans son *Dictionnaire universel de géographie commerçante* (Paris, an VIII, 5 vol. in-4).

4. C'est vraisemblablement Charles-François Le Brun, né à Saint-Sauveur (Manche) le 19 mars 1739, qui avait été attaché à la chancellerie sous Maupeou et qui devint troisième consul, archi-trésorier de l'Empire et duc de Plaisance; il mourut en 1824.

5. Il avait publié, en 1780, une *Histoire de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis*, qui forme trois vol. in-8. Sa pension figure sur l'*État nominatif*.

| | |
|---|---|
| 121. M. Godin Des Odonais[1], géographe. | |
| Une pension n'est pas susceptible d'être retirée. Elle est la récompense des travaux d'un voyage long et pénible. | A obtenu une pension de 700 livres, réduite par les retenues à 630 livres, pour avoir accompagné les Académiciens qui ont été mesurer en Amérique les degrés voisins de l'Équateur. |
| 122. M. de Beauménil[2]. | A remis à l'Académie des Belles-Lettres de Paris un recueil des anciens monuments de la France; il est chargé de continuer ses recherches à cet égard et jouit, en conséquence, sur les fonds libres de la généralité de Limoges, d'un traitement annuel de 1500 livres. |

## GENS DE LETTRES A QUI LE MINISTRE A PROMIS DES TRAITEMENTS

| | |
|---|---|
| 123. M. Lebrun[3]. *2000 livres de pension.* | Auteur de plusieurs odes, d'autres pièces de poésie, et d'un poème sur la nature. M. le comte de Vaudreuil rappelle au Ministre qu'il a promis de proposer au Roi une pension de 2000 livres pour M. Lebrun. |
| 124. M. de Chamfort[4]. *2000 livres de pension.* | Auteur de *Mustapha et Zéangis*, tragédie, et de plusieurs autres |

1. Jean Godin des Odonais, né à Saint-Amand (Cher) en 1712, mort dans la même ville en 1792. Parent de l'astronome Godin, il l'avait, en 1735, accompagné en Amérique, où il séjourna trente-huit ans. Sa femme avait bravé les plus grands périls pour le rejoindre à Cayenne et tous deux étaient revenus en France en 1773.

2. Pierre de Beaumesnil était correspondant de l'Académie des Inscriptions. Quelques-uns de ses manuscrits sont conservés à la Bibliothèque Mazarine, à Paris, et à celle de Poitiers. Il mourut à Limoges. Ses recherches archéologiques et épigraphiques sont sans valeur.

3. Ponce-Denis Écouchard Le Brun, né à Paris le 11 août 1729, mort dans la même ville le 2 septembre 1807. L'*État nominatif des pensions* ajoute à la mention de sa pension de 2000 livres ces mots : « En considération de ses travaux littéraires particulièrement connus de Sa Majesté ».

4. Sébastien-Roch Nicolas, dit Chamfort, né à Clermont-Ferrand le 6 avril 1740, mort à Paris le 13 avril 1794. Il appartenait à l'Académie française depuis 1781. Sa tragédie de *Mustapha et Zéangir*, représentée le 1er novembre 1776 à Fontainebleau, devant Louis XVI et Marie-Antoinette, lui avait valu une gratification de 1200 livres. Sa pension de 2000 livres ne figure pas sur l'*État nominatif* publié par ordre de l'Assemblée constituante.

ouvrages de mérite; espère que le Ministre voudra bien proposer pour lui au Roi une pension de 3000 livres.

**125.** M. DE SAINT-PATERNE[1].

*600 livres de gratification, avec une lettre.*

Savant dans les langues orientales, auteur de plusieurs traductions utiles, secrétaire de M. le comte de Vaudreuil. Le Ministre a bien voulu lui faire espérer une pension de 1200 livres.

**126.** M. ANGELUCCI[2].

A fait des recherches utiles sur l'histoire et sur le droit public de la Corse. Au mois de février 1785, le Ministre lui a réglé pour récompense une pension de 600 livres et a promis de la faire confirmer par Sa Majesté.

1. Pigeon de Saint-Paterne, sous-bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Victor. En 1782, l'Académie des Inscriptions lui décerna un prix pour un *Mémoire sur l'état des sciences, lettres et arts sous les califats d'Haroun al Raschid et de son fils Al Mamoun, comparé avec celui où ils étaient en Occident.* Ce mémoire est demeuré inédit. On a, sans la moindre certitude, attribué à Pigeon de Saint-Paterne un roman libre : *l'Odalisque*, ouvrage traduit du turc (1779, in-12), qu'on a également voulu porter au compte de Voltaire, d'Andréa de Nerciat et de Mayeur de Saint-Paul. Pendant la Révolution Pigeon de Saint-Paterne se rendit en Prusse et devint un des favoris de Frédéric-Guillaume.

2. Quel est ce savant dont les recherches n'ont, ce me semble, jamais vu le jour et dont la pension ne fut pas sans doute « confirmée » par le Roi, car elle ne figure pas sur l'*État nominatif*? Il ne peut être question ici de Guillaume Angelucci, se disant vénitien de naissance et juif de religion », avec qui Beaumarchais prétendit avoir eu un combat corps à corps dans le bois de Neustadt pour récupérer le seul exemplaire subsistant d'un libelle contre les Bourbons et que Louis XVI avait prescrit de détruire (cf. l'*Histoire de Beaumarchais*, par Gudin de la Brenellerie, publiée par Maurice Tourneux [Plon-Nourrit et Cie, 1888, in-12], et les travaux de MM. de Loménie, Paul Huot, Bettelheim, Eug. Lintilhac, sur Beaumarchais).

# JEAN RACINE
# ET PIERRE BARDOU, PRIEUR DE LAVOUX (1694)

## I

Si sincèrement pieux que fût l'auteur d'*Athalie*, si nourrie que fût son âme des Saintes Écritures, c'est sans enthousiasme, on pourrait même dire c'est avec une certaine répugnance, qu'il composa les *Cantiques* que le roi ou plus vraisemblablement Mme de Maintenon lui avait commandés pour l'édification des demoiselles de Saint-Cyr.

En veut-on la preuve? Qu'on lise le début d'une de ses lettres à Boileau, en date du 28 septembre 1694. En soumettant à la censure du « sage ami, toujours rigoureux, inflexible » son troisième cantique *sur le bonheur des justes et sur le malheur des reprouvés*, Racine lui dit confidentiellement : « Je voudrais bien qu'on ne m'eût point engagé *dans un embarras de cette nature* », et il ajoute : « *Mais j'espère m'en tirer, en substituant à ma place ce M. Bardou que vous avez vu à Paris* ».

Quel est ce M. Bardou que Boileau « a vu à Paris » et que Racine songe à se substituer pour la composition des autres cantiques qu'on pourrait bien encore lui imposer? Tous les éditeurs de Racine[1] s'accordent pour voir dans ce « remplaçant » possible du grand poète l'auteur assez obscur, confondu dans le tas des *froids rimeurs* à qui Boileau donne un coup de griffe dans sa VIIe Satire :

> Faut-il d'un froid rimeur dépeindre la manie?
> Mes vers comme un torrent coulent sur le papier :
> Je rencontre à la fois Perrin et Pelletier,
> Bardou, Mauroy, Boursaut, Colletet, Titreville,
> Et pour un que je veux j'en trouve plus de mille.

A n'en pas douter, le *Bardou* de la VIIe Satire de Boileau, est comme nous l'avons démontré récemment[2], Jean Bardou, curé de Cormelles le Royal, près Caen, né en 1621 et mort en 1668. Ce Jean Bardou, qui avait d'abord débuté par des poésies légères, insérées dans le *Recueil de Sercy*, méritait à coup sûr, du moins pour ses péchés de jeunesse, les rigueurs de Boileau. N'est-ce pas lui qui disait *à une Beauté qui avait donné de l'amour à un M* (*oine*) :

> Celuy que vostre aimable veüe
> Par les traits dont elle est pourveüe
> Jette en une extrême langueur,
> Malgré la règle qu'il a prise,
> Aime mieux estre en vostre *cœur*
> Que dans *celuy* de vostre église.

1. Y compris M. P. Mesnard, Racine, éd. des *Grands Écrivains fr.*, t. VII. *Lettres de Racine*, 28 septembre 1694 (notes).

2. *Une demi-victime de Boileau. Les poésies de Jean Bardou, curé de Cormelles le Royal*, Caen, H. Delesques, 1899.

Mais nous devons ajouter que Jean Bardou, « en quittant le siècle pour se faire d'Eglise [1] » et en devenant, grâce à la protection du célèbre hébraïsant, Samuel Bochart, curé de Cormelles le Royal, changea complètement de style. Il laissa de côté les pointes et les *concetti* imités de Voiture, pour paraphraser d'une plume élégamment sévère les *Lamentations de Jérémie* et le *Manuel de Saint Augustin*. Boileau a-t-il lu ces paraphrases? C'est possible, c'est probable même. On peut donc supposer, sans trop d'invraisemblance, que désarmé par la double conversion — religieuse et littéraire — de Jean Bardou, le sévère Aristarque a cru devoir effacer son nom de la VII[e] satire [2].

Le savant archéologue normand, Arcisse de Caumont, donne [3] une autre raison de cette « amnistie ». « Boileau, nous dit-il, retira Bardou de la satire VII, *d'après l'avis de Racine. Ce dernier, chargé de composer plusieurs cantiques, en donna le soin à Bardou.* » Malheureusement Arcisse de Caumont n'appuie son dire d'aucune preuve. Où donc a-t-il vu que Racine ait prié Boileau d'enlever de la satire VII le nom de Bardou? Et, d'un autre côté, si Racine a songé — ce qui est certain — lors de la composition de son troisième cantique, à « substituer à sa place » pour la composition de cantiques futurs, « ce M. Bardou que Boileau a vu à Paris », rien ne nous indique que l'auteur d'*Athalie* ait donné suite à son idée, et que le quatrième et dernier cantique ne soit pas de lui. Donc, jusqu'à preuve du contraire, nous continuerons d'attribuer à Racine le cantique *sur les vaines occupations des gens du siècle*, où l'on trouve des images poétiques comme celles-ci :

Quel charme vainqueur du monde
Vers Dieu m'élève aujourd'hui?
Malheureux l'homme qui fonde
Sur les hommes son appui!
*Leur gloire fuit et s'efface,*
*En moins de temps que la trace*
*Du vaisseau qui fend les mers,*
*Ou de la flèche rapide*
*Qui, loin de l'œil qui la guide,*
*Cherche l'oiseau dans les airs.*

Ce qui est certain, indubitable, c'est que, même si l'on arrivait à prouver que le quatrième cantique n'est pas de Racine, on ne pourrait pas le moins du monde en faire honneur à Jean Bardou, curé de Cormelles le Royal, par la raison très simple — qui nous dispensera d'en chercher d'autres — que ce poète bas-normand [4] était mort vingt-six ans auparavant. P.-D. Huet, le savant évêque d'Avranches, qui l'avait connu à Caen, nous dit en termes formels : « Il (Bardou) travaillait à la traduction du poème de Sannazar *sur l'Enfantement de la Vierge*, quand la mort le surprit, étant curé de Cormelles, le 16 novembre 1668, âgé de quarante-sept ans. »

1. P. D. Huet, *Orig. de Caen*, 2[e] édit., p. 381.

2. A moins que Boileau, qui avait à se venger de Bonnecorse et de Pradon, n'ait supprimé Bardou, Mauroy et Boursault, tout simplement parce que ces trois rimeurs lui donnaient la demi-douzaine de syllabes dont il avait besoin.

3. *Statistique monumentale du Calvados*, cantons de Caen, p. 59.

4. Bien qu'il fût né à Paris, Huet le mettait au nombre des « citoyens de Caen », parce qu'il en était originaire, « toute sa famille étant établie dans la paroisse de Saint-Nicolas du Bourg-l'Abbé » (*Orig. de Caen*, 2[e] éd., p. 381).

## II

Il nous faut donc chercher un autre Bardou, celui-là vivant en 1694. Le trouverons-nous?

Nous l'avons trouvé.

En effet, au bas d'une épître en vers *sur la condamnation du théâtre* [1], adressée à M. Racine et publiée à Paris chez la veuve de J.-B. Coignard, imprimeur ordinaire du Roy, en 1694, on lit : « P. Bardov, *prieur de la Voux.* »

Avant de chercher à connaître quel était ce P. Bardou et dans quel diocèse se trouvait son prieuré, il est bon, croyons-nous, de dire à quelle occasion il a écrit son « Épître à Racine ».

On sait que pendant le carême de 1694 parut, en tête des œuvres dramatiques de Boursault, un opuscule intitulé : *Lettre d'un théologien illustre par sa qualité et par son mérite, consulté par l'auteur pour savoir si la comédie peut être permise ou doit être absolument défendue.* Inutile de donner ici l'analyse de cette lettre, laquelle, du reste, a été faite et bien faite par M. Gazier, professeur en Sorbonne, en tête de sa réimpression des *Maximes et réflexions sur la comédie* de Bossuet [2]. Contentons-nous de dire que tout le monde attribuait la *Lettre d'un théologien* à un religieux italien, le théatin Caffaro. Personne non plus n'ignore en quels termes aussi éloquents que sévères lui répondit Bossuet, d'abord dans sa lettre en date du 9 mai 1694, et surtout dans ses *Maximes et réflexions sur la comédie*, qui parurent la même année.

Le P. Caffaro n'était pas aussi coupable qu'on le croyait tout d'abord. Il s'empressa de répondre à Bossuet ainsi qu'à l'archevêque de Paris, Harlay de Chanvallon, qu'il n'était pas l'auteur de la lettre en question. « Ce qui, ajoutait-il, a donné lieu au public de m'en croire l'auteur, c'est parce qu'il y a onze ou douze ans qu'à mon particulier [3] j'ai fait un écrit en latin sur la matière de la comédie, d'où véritablement semble être tirée toute la doctrine qui se trouve dans cette lettre. »

A qui donc faut-il attribuer la « *Lettre d'un théologien illustre* », adressée à Boursault? L'auteur d'*Esope à la Cour* avait (ne l'oublions pas) un fils, dom Chrysostome Boursault, théatin comme Caffaro. Qui nous empêche de supposer et même d'admettre que dom Chrysostome, qui, en 1694, n'avait guère que vingt-huit ans et qui, comme le dit fort bien M. Gazier, « n'avait pas dépassé l'âge des imprudences », se soit amusé à justifier son père. en développant — avec beaucoup d'esprit d'ailleurs — la lettre du P. Caffaro, lettre « particulière », je le veux bien, et inconnue du grand public, mais qu'un théatin français, en relations suivies avec les théatins d'Italie [4], devait certainement avoir lue, et en laissant courir le bruit qu'elle émanait d'un « théologien illustre par sa piété et par son mérite »?

Mais peu importe! Que la lettre, parue en tête des œuvres de Boursault, soit du P. Caffaro ou de dom Chrysostome Boursault, fils du poète, une chose reste certaine, c'est qu'elle excita un *tolle* général. Longue serait la liste des réponses qui furent faites à la « Lettre d'un théologien » en cette seule année 1694. Contentons-nous de citer la *Lettre sur la comédie* du P. Le Brun, de l'Oratoire [5]; la *Lettre d'un docteur de Sorbonne à une personne de qualité*,

1. In-4°, 8 pages. Je dois la communication de cette curieuse plaquette à M. Raymond Toinet, avocat à Tulle, l'auteur des savantes *Recherches autour des poèmes héroïques-épiques français du XVII^e siècle.* Tulle, imp. Chauffon, 1899. — Je le prie de recevoir ici mes bien sincères remerciements.

2. Paris, Eug. Belin, 1881.

3. Le P. Caffaro nous dira : « Je ne suis pas si bon Français dans la plume et dans la langue comme je le suis dans le cœur ». Cela se voit sans peine.

4. L'ordre des Théatins avait été fondé vers 1524, à Chiezi (autrefois Theate).

5. Paris, 1694, réédition en 1730.

par J. Gerbais [1]; la *Réfutation d'un écrit favorisant la comédie*, par le P. de la Grange, chanoine de Saint-Victor [2]; la *Réponse à la lettre d'un théologien défenseur de la comédie*, par le sieur de le Leval [3]; la *Décision faite en Sorbonne contre la comédie*, par L. Pégurier [4]; la *Réfutation des sentiments relâchés d'un nouveau théologien touchant la comédie*, par l'abbé L. P. [5].

La Sorbonne s'en mêla, elle aussi, et censura (c'était à prévoir, du reste) la lettre coupable. Des prédicateurs n'hésitèrent pas à vouer au feu le prétendu théologien [6]. Enfin l'archevêque de Paris, Harlay de Chanvallon, dont la conduite privée était loin, comme on sait, d'être irréprochable, mais qui peut-être voulait se faire pardonner le dérèglement de ses mœurs en se montrant inflexible sur les questions de doctrine et de morale, non content d'avoir, onze ans auparavant, refusé la sépulture chrétienne à Molière, prescrivit une enquête sévère et censura quelques ecclésiastiques assez indulgents pour avoir osé approuver le P. Caffaro ou celui qui avait, jusqu'à un certain point, abusé du nom du P. Caffaro pour écrire à Boursault.

Comme on le voit, la *Lettre d'un religieux, etc.*, déchaîna une véritable tempête à laquelle mit fin la grande voix de Bossuet. Qui aurait osé parler encore, quand le lion avait rugi?

## III

Dans quelle catégorie faut-il ranger l'auteur de l'Épître en vers à Racine « sur la Condamnation du théâtre »?

P. Bardou, prieur de la Voux, est un admirateur de Racine; mais comme Harlay de Chanvallon, — à plus juste titre, espérons-le, — défenseur de la bonne doctrine et de la morale, il n'approuve du théâtre de Racine que ses deux dernières pièces, *Esther* et *Athalie*, et, comme les théologiens de la Sorbonne et d'ailleurs, comme l'archevêque de Paris, comme Bossuet, il condamne absolument le théâtre, ses pompes « païennes » et ses œuvres « criminelles ».

Cette pièce rarissime [7] mérite, ce nous semble, les honneurs de la réimpression : aussi, au lieu de l'analyser, nous la donnons ici tout entière :

EPISTRE SUR LA CONDAMNATION DU THEATRE [8].

Le Theâtre est proscrit, Racine, il va cesser,
L'Eglise, sur ce point, commence à prononcer.
Contre le T*** [9], et son hardi volume
Je voy de toutes parts son zèle qui s'allume.

1. Paris, Mazuel, 1694.
2. Paris, Couterot, 1694.
3. Paris, 1694.
4. Paris, J.-B. Coignard, 1694.
5. Paris, J.-B. Coignard, 1694. Dans cette *Réfutation*, on lit, p. 166, au sujet de la mort de Molière : « On dit qu'il avait demandé un confesseur avant de mourir ». Voir Gazier, *op. cit. Introd.*, p. v, note 2.
6. Voir Gazier, *op. cit. Introd.*, p. v et suiv.
7. M. Richard, archiviste de la Vienne, me signale une autre édition de cette Épître imprimée à Poitiers par la veuve de Jean-Baptiste Braud, 1694. In-8° de huit pages.
8. Voici le titre exact de cette plaquette — EPISTRE | SUR | LA CONDAMNATION | DU THEATRE | A MONSIEUR RACINE. | A Paris, | chez la Veuve de Jean-Baptiste Coignard, imprimeur ordinaire | du Roy et de l'Académie Françoise, rüe S.-Jacques, devant la rüe | des Noyers, à la Bible-d'Or. | MDCLXXXXIV. | AVEC PERMISSION.
9. Le « Théatin », sans aucun doute.

Le Prelat[1] a fait bruit; et la chaire a tonné[2].
Sous le poids des écrits, dont il est condamné[3],
Déjà plus d'un Docteur a fait gemir la presse[4].
En vain, pour l'appuyer, la volupté s'empresse;
La Comedie expire, et son vain defenseur
Ne sert qu'à reveiller le couroux du Censeur.
Et qui peut, parmi nous, approuver une Scene
Où regne avec éclat l'impiété payenne?
Où l'on voit châque jour les Demons encensez
Rétablir, par nos mains, leurs autels renversez.
Quelle école, en ces lieux, pour la foible jeunesse,
Que celle, où l'on enseigne à sentir la tendresse?
Où pour toucher d'exemple, et suborner un cœur,
Par les yeux d'une femme on enchaîne un vainqueur :
Où l'on fait aux héros un devoir ridicule
De se soumettre au Dieu qui fait filer Hercule.
Aux payens, il est vray, l'on pardonne aisément
Qu'un héros courageux devienne un lâche amant.
D'une Venus infame adorateurs fideles,
Leurs flammes n'estoient point honteuses, criminelles :
L'amour le plus indigne et le plus vicieux
Avoit, pour s'excuser, l'exemple de leurs Dieux.
Mais nous, que l'Evangile instruit de ses maximes,
Nous verra-t-on ainsi diviniser les crimes?
En donner au public des préceptes pompeux,
Consacrer à l'amour des hymnes et des jeux;
Sur la terre et le ciel luy donner la victoire,
Et charmez de nos fers, applaudir à sa gloire?
Cet amour, nous dit-on, que l'on peint si puissant,
Dans ses plus grands transports n'a rien que d'innocent.
Du theâtre, aujourd'huy, les douces impostures
N'en font aux spectateurs que de sages peintures;
Par l'austère devoir le crime est combattu;
Et l'on y voit toujours triompher la vertu.
Racine, c'est ainsi que tes doctes ouvrages
N'offrirent de ton cœur que de nobles images.
L'amour, dans tes écrits, honneste, genereux,
Dès qu'il fut dereglé, se trouva malheureux.
Mais toy-même, bien-tost, en te rendant justice,
N'as-tu pas du Demon reconnu l'artifice,
Qui pour mieux preparer son funeste poison,
Sçait donner à l'erreur un faux air de raison :
Content que l'on affecte un dehors de sagesse,
Plonge insensiblement les cœurs dans la mollesse;

1. Bossuet.
2, 3, et 4, voir pages 314 et 315.

Et fait du fol amour de si charmants portraits,
Qu'on cesse d'éviter et de craindre ses traits?
Tu voulus dans les vers d'Esther et d'Athalie,
Donner un nouveau lustre à la Scene avilie;
Et par toy, dans Saint-Cyr, le theâtre ennobli
Offre du vray sublime un modele accompli.
On ne voit pas regner, dans ce nouveau tragique,
Tout le faux merveilleux de la vertu stoïque.
Tes héros ne sont pas de ces audacieux
Qui ravagent la terre, et menacent les cieux.
Icy, l'amour masqué d'une sage apparence,
Ne tend point en secret de piège à l'innocence.
De plus grands intérêts, de plus beaux sentimens
N'excitent dans l'esprit que d'heureux mouvemens.
On y voit, dès l'abord, s'emparer de la Scene
Du véritable Dieu la grandeur souveraine.
De sa gloire invisible on voit la majesté;
On y craint sa justice, on chérit sa bonté.
Mon ame, qui se sent de sa grandeur premiere,
Vole vers cet objet, s'y livre toute entiere;
Et goûtant, à longs traits, l'aimable verité,
Conçoit pour tout le reste une illustre fierté?
Mieux que dans les écrits du sçavant paganisme,
Tu m'y fais admirer le parfait héroïsme.
Une vertu sublime, où n'entre point l'orgueil,
De la vertu payenne inévitable écüeil,
Un courage indomté, conduit par la sagesse;
Nul mélange honteux de force et de foiblesse.
Si de la belle Esther un Prince est enchanté,
C'est sa vertu qu'il vante et non pas sa beauté.
Rien du profane amour n'y ressent la licence;
Tout respire en Esther la paix et l'innocence[1].
Quel plaisir d'ecouter tes aimables Acteurs,
Des plus hautes vertus nouveaux Predicateurs!
Des poëmes si beaux, châque fois qu'on les joüe,
Exercent sur nos cœurs les droits de Bourdaloüe :
Celuy qui de son Dieu tendoit à s'éloigner,
S'y peut, par le plaisir, doucement ramener.
Et quand, des saints écrits magnifique interprète,
Tu prens entre tes mains la harpe du prophète;
Est-il quelque demon, dans l'ame des méchants,
Qui puisse resister à des sons si touchants?
C'est là que la vertu peut tenir son école.
L'acteur innocemment y peut jouer son rôle.

1. Est-ce que dans ces quatre vers P. Bardou ferait une allusion discrète à M^me^ de Maintenon?

Là, mettant à profit les heures du loisir,
Le parterre chrétien s'instruit avec plaisir.
C'est dans ces vers sacrez, meslez de simphonie,
Qu'il sied bien aux autheurs d'exercer leur genie.
S'ils ont de leur talent autrement disposé,
C'est un present du Ciel dont ils ont abusé.
Pour donner à son culte un air plus magnifique,
Dieu sans doute inspira les vers et la musique.
Faut-il que pour la fable il se soit consumé,
Tout ce beau feu d'esprit, parmi nous allumé!
Mensonges seducteurs, pompeuses bagatelles,
Meritiez-vous d'user nos plumes les plus belles!
Falloit-il, pour chanter l'amour et ses erreurs,
Profaner d'un Lully les divines fureurs!
Loin de nous l'appareil de tous ces vains spectacles,
Qui doivent leur éclat aux fabuleux miracles;
Et dont tout l'art consiste à sçavoir ranimer
D'aveugles passions qu'il nous faut reprimer.
Gardons-nous d'ecouter d'amoureuses chimeres;
D'honorer de nos pleurs des maux imaginaires,
Ou, s'il est à pleurer certaine volupté,
Pleurons des saints heros la mort, l'adversité.
Qu'on vienne, à ton exemple, en de sçavantes veilles,
Des volumes sacrez étaler les merveilles.
De Joseph, dans les fers, partageons les douleurs;
Pour Jonathas mourant laissons couler nos pleurs.
Que du ferme Abraham l'auguste sacrifice,
Prepare des dangers dont nôtre cœur fremisse.
Allons, avec Jephté, soupirer à l'autel,
Où sa fille innocente attend le coup mortel[1].
Dieu qui verra nos cœurs touchez par ces images,
Jusque dans nos plaisirs recevra nos hommages.
Mais, qu'il rentre à jamais dans l'éternelle nuit,
Ce phantôme d'amour, que la Scene a produit!
Qui sçait presque toujours allumer dans nos veines
Le feu dont il brula les Phedres, les Chimenes.

1. Hélas, trois fois hélas, le vœu de l'imprudent P. Bardou n'a été que trop exaucé. Après *Esther* et *Athalie*, on osa jouer à Saint-Cyr la *Judith* et la *Jephté* de Boyer, et le *Jonathas* de Duché. Racine se vengea de Boyer par l'épigramme bien connue :

A sa *Judith*, Boyer, par aventure,
Était assis près d'un riche caissier;
Bien aise était; car le bon financier
S'attendrissait et pleurait sans mesure.
« Bon gré vous sais, lui dit le vieux rimeur;
« Le beau vous touche, et ne seriez d'humeur
« A vous saisir pour une baliverne ».
Lors le richard, en larmoyant, lui dit :
« Je pleure, hélas! pour ce pauvre Holopherne
Si méchamment mis à mort par *Judith* ».

Malheur à nôtre esprit, s'il goûte des plaisirs
Qui peuvent contre Dieu revolter nos desirs!
Mais je le voy tomber, ce dangereux theâtre,
Qu'anima si long-temps un genie idolâtre.
Ses poëtes rampants, et ses mauvais acteurs
Rebutent, châque jour, les doctes spectateurs.
Pour charmer dans ses jeux, l'esprit avec l'oreille
Il n'a plus son Molière, il a perdu Corneille.
Et lorsque par toy seul soutenu, rassuré,
Il voit monter sa gloire au supréme degré;
Tu disparais, tu veux faire un plus noble usage
Des talents que le ciel t'a donnez en partage.
RACINE, c'en est fait. Tout son lustre a passé,
Depuis qu'à l'embellir ta muse a renoncé.
Et ta sage retraite est un coup qui l'etonne
Plus que tous les Censeurs que luy fait la Sorbonne.

P. BARDOV, Prieur de la Voux

## IV

Revenons maintenant à notre point de départ. Les futurs commentateurs de Racine après avoir biffé, comme il convient, dans les notes de la lettre du 28 septembre 1694, le nom de Jean Bardou, curé de Cormelles le Royal, feront bien, je crois, de mettre en son lieu et place l'admirateur de Racine, ce P. Bardou, prieur de la Voux, qui en 1694, c'est-à-dire l'année même où Racine composait ses *Cantiques*, lui adressait dans son épître en vers des compliments mérités. C'est lui, sans aucun doute, que Boileau avait vu, récemment peut-être, à Paris; c'est lui à qui songeait Racine pour lui passer la pieuse, mais « embarrassante » corvée dont l'avait chargé Mme de Maintenon.

Avons-nous des renseignements sur P. Bardou?

Sa signature, au bas de son *Épître à Racine*, ne nous fournit que de très vagues indications.

« *P. Bardou, prieur de la Voux* »??

En cherchant bien, j'ai fini par trouver Lavoux, au diocèse de Poitiers. Et le *Dictionnaire topographique de la Vienne* nous dira qu' « avant 1790, la paroisse de Lavoux faisait partie de l'archiprêtré de Mortemer, de la Chatellenie de Touffou, de la sénéchaussée et de l'élection de Poitiers », que « le prieuré-cure de Saint-Martin de Lavoux dépendait de l'abbaye de Saint-Hilaire de la Celle de Poitiers »; enfin que « Saint-Hilaire de la Celle, ancien prieuré de l'ordre de Saint-Augustin, à Poitiers, fut fondé avant 962 et érigé en abbaye à la fin du XIVe siècle [1] ».

Ne serait-ce point là ce « la Voux » dont l'auteur de l'Épître à Racine se dit le prieur? Cela nous semble plus que probable.

Dans sa *Bibliothèque historique et critique du Poitou* [2], Dreux du Radier [3] a consacré une notice à un poète de cette province, nommé Pierre Bardou.

1. Je remercie vivement MM. Th. Raulin et Tony Genty, mes confrères de la Société des Antiquaires de Normandie, d'avoir bien voulu m'aider dans ces recherches.

2. Tome IV, pages 410 à 417.

3. Dreux du Radier nous dit qu'il tenait ses renseignements sur P. Bardou de l'abbé Poisnin, curé de Saint-Pière le Puelliers de Poitiers (*Mémoire manuscrit, en*

Ce Pierre Bardou est assurément l'auteur de l'Épître à Racine.

C'était le fils d'un menuisier de Poitiers. Il avait, paraît-il, un œil de verre « pour ôter le choquant de celui qui lui manquait ». Cette infirmité lui attira, de la part d'un misérable rimeur, d'ignobles couplets que Dreux du Radier dédaigne avec raison de citer. « Du côté du cœur et de la probité, ajoute son biographe, Bardou était extrêmement estimable et on rendit à ce vrai mérite l'hommage qu'on lui devait. M. Rousseau de la Parisière, évêque de Nismes, qui l'aimait, voulut se l'attacher, lorsqu'il alla, en 1710, à son évêché. Bardou se refusa aux bontés du prélat. Le motif était bien noble; il avait une mère dont il avait éprouvé la tendresse dans les soins et la dépense de son éducation : il ne put se résoudre à la quitter. Pour éviter la séparation, il se contenta de la petite cure de Saint-Cybard de Poitiers. »

Dreux du Radier oublie de nous dire que P. Bardou *fut d'abord en possession du prieuré-cure de Lavoux, de 1692 à 1694.* M. Alfred Richard, l'érudit archiviste de la Vienne, à qui je dois ce précieux renseignement, me communique également les suivants : « Le premier acte signé par Bardou, curé de Saint-Cybard, est du 24 septembre 1719 [1] et porte cette note de sa main : *Bardoux* (sic) *curé qui ay pris possession de la cure de Saint-Cibard le vint et un septembre 1719.* Le dernier acte qu'il ait signé est du 3 mai 1724. C'est la sépulture d'*un pauvre enfant de deux ans.* »

D'après Dreux du Radier, P. Bardou serait mort à Poitiers le 21 mai 1724. Il faut lire le 20 mai. Voici, en effet, l'acte de décès de P. Bardou, tel qu'on peut le lire aux archives municipales de Poitiers [2] :

Aujourd'huy vingt may mille sept cent vingt quatre est décédé Messire Pierre Bardoux, curé de Saint-Cybard, agé de soixante et deux an [s], après avoir receu dans sa maladie tous les sacrements de l'Eglise, et le lendemain a esté inhumé dans le cimetière près la petite porte de l'église, l'office fait par Messire Bignon, prestre, curé de N. D. la Petite, doyen de Messieurs les curés de cette ville.

(Signé). F. Buignon (*sic*), curé de N. D. la Petite.

Les renseignements fournis par l'abbé Poisnin n'étaient pas tous très exacts. En effet, Dreux du Radier dans sa notice confond le curé de Saint-Cybard, anciennement prieur de Lavoux, avec Jean Bardou, curé de Cormelles le Royal, celui que Boileau avait classé parmi les *froids rimeurs* dans sa satire VII, et il attribue au curé poitevin les petits vers du « Recueil de Sercy » et notamment les stances *sur la Beauté qui avait donné de l'amour à un M(oine)* [3]. Avec un peu de réflexion, l'abbé Poisnin et Dreux du Radier se seraient gardés de mettre sur le compte de Pierre Bardou, né en 1662, des vers dont Boileau se moque en 1663, date probable de la composition de la septième satire. Mais c'est un peu, il faut en convenir, la faute de Pierre Bardou s'il a été confondu par son biographe avec Jean Bardou. Pourquoi lui qui écrit son nom avec un x (Bardoux), signe-t-il Bardou au bas de son *Epître* à Racine?

Nous savons encore, toujours d'après Dreux du Radier, que P. Bardou

*date du 5 septembre 1753*). Comme on le verra, l'abbé Poisnin n'était pas toujours très bien informé.

1. Qu'est devenu Bardou pendant les vingt-cinq années qui séparent les deux dates 1694 et 1719? Il y a là une lacune regrettable, que nous ne nous chargeons pas de combler. Faudrait-il chercher un troisième Bardou? C'est peu vraisemblable.

2. État civil. Reg. n° 63, communiqué par M. A. Richard.

3. Voir p. 312.

obtint le prix de poésie à l'Académie d'Angers, pour une pièce de vers sur la victoire remportée à la Marsaille [1], par Catinat. On lit, en effet, dans le registre des délibérations de l'Académie des Belles-Lettres d'Angers [2], à la date du 14 mai 1694 : « Les prix donnés par M. l'Évesque d'Angers ont esté ajuger (*sic*), savoir celuy d'éloquence à M. Gervais, et celuy de poésie à M. l'abbé Bardoul (*sic*) [3]. » C'est bien de Pierre Bardou et de la pièce de vers sur la victoire de la Marsaille, qu'il s'agit dans cette note manuscrite. Le *Mercure galant*, du mois de juillet 1694 [4], donne la pièce couronnée, en la faisant précéder des lignes suivantes [5] : « Je vous ay souvent parlé de l'Académie d'Angers. Elle continue à se distinguer et s'appliquer à tout ce qui regarde les Belles-Lettres avec un soin très particulier. Elle vient de distribuer les prix donnez par M. Le Pelletier, évesque d'Angers, qui est de ce corps illustre. Celuy de vers a esté remporté par M. l'abbé Bardou. Vous jugerez de la beauté de la pièce en la lisant. »

En voici deux fragments :

. . . . . .

Dans ses retranchements profonds, inaccessibles,
Nassau voit pénétrer nos escadrons terribles ;
Ses bataillons rompus dans l'onde renversez,
Les morts et les mourants l'un sur l'autre entassez,
Sur le fleuve grossi du sang et du carnage,
Luy font dans sa déroute un horrible passage.

. . . . . .

Tout s'émeut, tout s'ébranle et du choc le plus rude
Le salpêtre allumé devient l'affreux prélude.
Mais le François d'abord, pour assurer ses coups,
Du fer étincelant veut armer son courroux.
En vain du plomb mortel l'effroyable tempeste
Dans son abord affreux semble luy dire : Arreste.
Fidelle à son devoir son invincible cœur
Ainsi qu'à la pitié devient sourd à la peur.
D'un air impétueux et d'un air intrepide,
Il porte dans les rangs le tranchant homicide.
Qui le fuit sur ses pas sent voler le poignard ;
Qui luy veut résister périt un peu plus tard.
Le sage général [6], parmy le fer, la flamme,
Dans un noble sang froid sçait maintenir son âme :
Tel, en butte aux fureurs des Aquilons divers,
L'Aigle, tranquille et fier, plane au milieu des airs.
Bien tost sous ses efforts, tout s'enfonce, tout plie [7]....

1. Le 4 octobre 1693.
2. Ms. 1032 de la Bibl. publ. d'Angers.
3. Note communiquée par le savant et très regretté archiviste du département de Maine-et-Loire, M. Célestin Port.
4. P. 43-54.
5. Je dois cette communication au R.-P. Griselle, bien connu par ses savants travaux sur Bossuet et sur Bourdaloue.
6. Catinat.
7. Le *Mercure galant* avait déjà publié (octobre 1690), sur la défaite de l'armée du

Un des concurrents de P. Bardou, l'ennemi de Jean-Baptiste Rousseau, le fameux Gacon [1], fut d'autant moins satisfait du jugement rendu par les académiciens d'Angers, que Rousseau profita de l'occasion pour décocher à son zoïle une de ses terribles épigrammes :

O Catinat, quelle voix enrhumée
De te chanter ose usurper l'emploi, etc. [2].

Gacon avait-il raison d'être furieux contre ses juges [3] et contre Rousseau? La question est ici d'un mince intérêt. L'important pour nous est d'avoir constaté que P. Bardou, prieur de Lavoux, ne doit plus être confondu avec Jean Bardou, curé de Cormelles le Royal au diocèse de Bayeux; qu'il fut un admirateur sincère de Racine [4], qu'il était, en 1694, en relations avec lui et avec Boileau, et qu'enfin l'auteur d'*Athalie* (à moins que le début de la lettre du 28 septembre ne soit ironique, ce qui nous semble peu probable) estimait assez son talent poétique pour avoir songé à le prendre comme collaborateur... du moins pour les *Cantiques spirituels* qu'on lui avait imposés, et qu'il considérait un peu comme des *pensums*.

ARMAND GASTÉ.

duc de Savoie, à Staffarde, par Catinat, une pièce allégorique de P. Bardou, intitulée *le Trébuchement de Phaéton*.

Citons-en les derniers vers :

Sur ce mesme rivage (le Pô), où l'on tient qu'autrefois
Jupiter foudroya le jeune téméraire,
Qui profita si mal des tendresses d'un père,
Louis, le plus terrible et le plus doux des rois,
A de justes rigueurs forcé de se résoudre*,
Sur un vray Phaéton vient de lancer la foudre.
Le feu d'un beau courroux vient d'éteindre les feux**
Qu'allumoit une fausse gloire,
Et le Pô, que la Fable avait rendu fameux,
Va devenir encor plus fameux dans l'Histoire.

A l'occasion de cette pièce, le *Mercure galant* disait : « M. Bardou, de Poitiers, que ses emplois avaient empêché depuis longtemps de s'appliquer à aucun ouvrage de poésie, a senti rouvrir sa veine comme malgré luy, et il n'a pû s'empêcher de mêler sa voix avec celle de tous les honnestes gens qui aiment à chanter la gloire de notre illustre monarque. »

1. *Anti-Rousseau*, 2e partie, p. 206.

2. J.-B. Rousseau, *Epig.*, II, 27.

3. En tout cas, Gacon aurait eu le droit de se moquer d'un des derniers vers de P. Bardou : « Mais enfin dans le Pô cette flamme est éteinte ».

4. Il y avait quelque mérite à manifester cette admiration à l'heure où les trop nombreux ennemis de Racine faisaient courir des épigrammes ou des chansons dans le genre de celle-ci :

Gentilhomme extraordinaire,
Poète missionnaire,
Transfuge de Lucifer,
Comment diable as-tu pu faire
Pour renchérir sur *Esther*? (*Attribuée à Fontenelle.*)

Racine, de ton *Athalie*
Le public fait bien peu de cas.
Ta famille est anoblie,
Mais ton nom ne le sera pas.

Cf. Deltour, *Les ennemis de Racine au XVIIe siècle*, ch. IX.

* En effet, Victor-Amédée II avait épousé la fille de Philippe d'Orléans : il était par conséquent le propre neveu de Louis XIV.

** Racine, s'il a lu ce vers, a dû se souvenir du sien : « Brûlé de plus de feux que je n'en allumai. »

# LE SONNET LXXXIV DE L'OLIVE

Dans une communication faite au *Congrès de Littérature comparée* en juillet 1900, j'ai indiqué les principales sources italiennes de l'*Olive*. Une des plus intéressantes m'avait échappé, comme elle avait échappé à M. Torraca lorsqu'il étudiait les imitateurs étrangers de Sannazar[1]. Le célèbre sonnet LXXXIV est imité d'un passage de l'*Arcadie*. Il me suffira de rapprocher le texte de Sannazar du texte de Du Bellay pour faire voir, que si le mouvement et les images du sonnet français sont déjà dans la page italienne, il y a dans la pièce de l'*Olive* des beautés de style et de versification dont le poète n'est redevable qu'à lui-même.

*Tra i quali alcuna volta trovandomi io, e mirando i fronzuti Olmi, circondati dalle pampinose viti, mi corre amaramente nell'animo, con angoscia incomportabile, quanto sia lo stato mio difforme da quello de gli insensati alberi : i quali, dalle care viti amati, dimorano continuamente con quelle in gratiosi abbracciamenti : e io per tanto spatio di cielo, per tanta longinquita di terra, per tanti seni di mare, dal mio desio dilungato, in continuo dolore e lagrime mi consumo. O quante volte mi ricorda, che vedendo per li soli boschi gli affettuosi colombi con soave mormorio baciarsi e poi andare desiderosi cercando lo amato nido, quasi da invidia vinto ne piansi cotali parole dicendo : o felici voi, a i quali senza sospetto alcuno di gelosia è concesso dormire e vegghiare con secura pace : lungo sia il vostro diletto, lunghi siano i vostri amori : accioche io solo di dolore spectacolo possa a viventi rimanere.* (ARCADIA, Prosa settima.)

Seul et pensif par la deserte plaine
Resvant au bien qui me faict doloreux,
Les longs baisers des collombs amoureux
Par leur plaisir firent croitre ma peine.
Heureux oiseaux, que vostre vie est pleine
De grand'doulceur! ô baisers savoureux!
O moy deux fois et trois fois malheureux,
Qui n'ay plaisir que d'esperance vaine!
Voyant encor' sur les bords de mon fleuve
Du cep lascif les longs embrassements,
De mes vieulx maulx je fy' nouvelle epreuve.
Suis-je donc veuf de mes sacrez rameaux?
O vigne heureuse! heureux enlacements!
O bord heureux! ô bien heureux ormeaux!

Je ferai remarquer que les mots *per li soli boschi* ont suggéré à Du Bellay l'idée de traduire dans son premier vers un vers fameux de Pétrarque :

*Solo e pensoso i piu deserti campi*
*Vo misurando a passi tardi e lenti.*

1. *Gl'imitatori stranieri di Jacopo Sannazaro*, ricerche di Francesco Torraca; Roma, 1882, Ermanno Loescher.

J'ajoute que si c'est le rapprochement des deux images des colombes et de la vigne mariée à l'orme qui forme la principale originalité de la page de Sannazar et du sonnet de Du Bellay, deux images analogues sont rapprochées de la même façon dans un passage du *Roland furieux*, et j'ai montré dans ma communication au *Congrès de la littérature comparée* que le poème d'Arioste était une des sources principales de l'*Olive* :

*Non rumor di tamburi o suon di trombe*
*Furon principio all'amoroso assalto ;*
*Ma baci ch' imitavan le colombe.....*
*Non con piu nodi i flessuosi acanti*
*Le colonne circondano e le travi,*
*Di quelli con che noi legammo stretti*
*E colli e fianchi e braccia e gambe e petti.*

(XXV, 68-69.)

JOSEPH VIANEY.

# LETTRE INÉDITE DE LA BRUYÈRE A SANTEUL

Nous ne possédons qu'un petit nombre de lettres de La Bruyère. On peut les lire dans la belle édition donnée par M. Servois. L'une d'elles[1] est adressée à Santeul. En voici une autre, écrite au même personnage, que j'ai retrouvée dans un manuscrit provenant de l'abbaye de Saint-Victor[2]. Elle n'est pas datée, il est vrai; mais on verra qu'elle a dû être écrite vers le milieu de l'année 1691, car la sixième édition des *Caractères*, dont il y est parlé, fut achevée d'imprimer le premier juin de cette même année.

On sait que dans cette sixième édition, Santeul avait été représenté sous les traits de *Théodas*. Sans doute, ce portrait avait déjà circulé en manuscrit et avait été mis sous les yeux du poète de Saint-Victor. Celui-ci, qui ne se trouvait jamais loué suivant son mérite, et qui s'affligeait de la moindre critique, écrivit à La Bruyère pour se plaindre d'avoir été ainsi dépeint. Voici la réponse qui fut faite à sa lettre. (Ch. Urbain.)

Que parlez-vous, Monsieur, de haine et de jalousie? Suis-je un Rapin ou un Commire? Je vais terre à terre avec ma prose lourde et massive, et vous vous élevez comme un aigle sur les ailes de la poésie. Qu'aurions-nous ensemble à démêler? D'ailleurs, n'ai-je pas courageusement défendu Aréthuse contre M. le Prince, c'est-à-dire contre le plus fin et le plus redoutable critique de l'univers? Que j'aie été vaincu ou non, me suis-je exposé à toute la raison de M. le Prince? Qu'un autre s'y joue. Je n'ai donc eu en vue dans cette peinture que de vous faire ressembler, et tout ce qu'il y a de connaisseurs qui l'ont lue, disent que je l'ai fait. Que nous importe après cela, à tous deux, de ce que peuvent dire certaines gens qui n'en sont encore qu'à épeler, et qui ne savent point lire les ouvrages? Vouliez-vous être flatté? Cela est impossible; on est toujours au-dessous des grandes beautés que l'on veut peindre, et d'ailleurs ressembleriez-vous à ces femmes qui se croient même plus belles que les portraits qui les flattent? Ainsi, Monsieur, toute ma défense est de vous prier de relire votre caractère, où il faut qu'un homme habile et pénétrant comme vous trouve son compte. C'est, encore une fois, le sentiment de tout Versailles, qui me trouve heureux d'avoir eu à travailler d'après un si excellent original, et j'ose penser que vous-même n'êtes pas aussi fâché que quelques censeurs le voudraient bien, puisqu'avec toute la gronderie qui est dans votre lettre, vous ne laissez pas de m'envoyer vos hymnes, les plus belles hymnes, les plus latines, les plus pieuses et les plus élégantes qui soient encore sorties de votre esprit. Que ne donnerais-je pas pour avoir dit quelque

1. Tome II, p. 514.
2. Nationale fr. 24,081, f° 272, copie.

part en mon patois, en parlant de la grande Chartreuse : *Nil sui perdit sacra solitudo* [1]?

Je suis, Monsieur, avec toute l'estime et toute l'admiration que vous méritez, et, si vous le voulez, même avec respect, etc.

LA BRUYÈRE.

J'attends que je sois à Paris pour vous porter moi-même en remerciement de vos admirables poésies ma sixième édition, qui est beaucoup augmentée.

1. Ces mots sont tirés de la seconde hymne composée par Santeul en l'honneur de saint Bruno, fondateur de la Chartreuse, dont la fête se célèbre le 6 octobre.

*Nil sui perdit sacra solitudo;*
*Nulla vox sedes agitat quietas.*
*Solus auditur Deus; hic gementes*
*Solus et audit.*

Au lieu de *sacra*, notre manuscrit donne, à tort, *vaga*. La lettre par laquelle Dom Innocent Le Masson, général des Chartreux, remercie Santeul des hymnes destinées à l'office de saint Bruno, est datée du 14 juillet 1691. (La voir dans le *Santoliana* de l'abbé Dinouart, p. 288).

# LA « ROMANCE MAURESQUE » DES ORIENTALES

M. Gaston Paris, en étudiant récemment dans cette revue (6e année, p. 333-342) la romance mauresque des *Orientales*, a essayé d'expliquer comment la pensée est venue à Victor Hugo de faire porter à Mudarra une dague nue jusqu'à ce qu'il ait trouvé comme fourreau la gorge de Rodrigue. M. Paris ajoute : « Ce trait est si original, si frappant dans sa bizarrerie, si bien d'accord avec le ton général de la poésie héroïque castillane, que je n'ai pu croire, pendant longtemps, qu'il fût sorti de l'imagination du poète français. Mais il ne se trouve dans aucun texte espagnol... et je ne pense pas non plus que Hugo l'ait pris ailleurs; au moins ni moi ni aucun des savants que j'ai consultés ne l'avons rencontré nulle part. »

M. Paris regarde le trait comme inventé par Hugo, et il suppose que nous avons ici un nouvel exemple de l'influence des rimes et de leur pouvoir créateur.

Cette explication, quelque ingénieuse qu'elle soit, me paraît très peu satisfaisante, et mes études sur Victor Hugo m'ont amené à un tout autre résultat.

Je ne crois pas que ce soit la rime qui ait inspiré au poète l'idée de la dague nue, je crois au contraire que toute la romance n'existe qu'en vertu de cette même idée.

Pourquoi Hugo, en parcourant le *Romancero*, a-t-il choisi justement la romance de don Rodrigue, qui est en effet assez incompréhensible pour qui ne connaît pas tout le cycle des sept enfants de Lara, et qui contient moins de traits poétiques que les autres. S'il l'a choisie c'est qu'elle était la seule dans laquelle il pût employer le trait romantique du poignard, qu'il n'a pas inventé, mais *qu'il a emprunté à Shakespeare*.

Il me paraît hors de doute que nous avons ici à faire à un emprunt. Dans *Choses vues* (nouvelle série, p. 11) Hugo décrit le séjour qu'il fit à Reims avec Nodier en 1825, et après avoir raconté que son ami avait une édition anglaise du *Roi Jean* de Shakespeare qu'il s'amusait à lui traduire à livre ouvert, il ajoute : « Dans les intervalles, quand il se reposait, je prenais l'autre bouquin conquis sur le chiffonnier de Soissons et je lisais du *Romancero*. Comme Nodier je traduisais en lisant. Nous comparions le livre anglais au livre castillan; nous confrontions le dramatique avec l'épique. Chacun vantait son livre.... *Nous mettions en présence, lui le bâtard Falconbridge, moi le bâtard Mudarra.* Et peu à peu, en nous contredisant, nous nous convainquions et l'enthousiasme du Romancero gagnait Nodier et l'admiration de Shakespeare me gagnait. »

Eh bien, dans cette même tragédie de Shakespeare on trouve le passage suivant :

THE BASTARD.

Your sword is bright, sir : put it up again.

SALISBURY.

Not till I sheath it in a murderer's skin.

(IV, sc. III.)

Ces vers me paraissent clairs et décisifs. Je me contente de les citer sans ajouter aucun commentaire; mes observations auraient peut-être peu de chance d'intéresser les lecteurs de cette revue qui compte parmi ses collaborateurs et rédacteurs beaucoup des hommes les plus distingués de la France littéraire moderne.

Copenhague, janvier 1901.

POUL LEVIN.

# COMPTES RENDUS

**Le théâtre français avant la période classique** (*fin du XVI^e^ et commencement du XVII^e^ siècle*), par EUGÈNE RIGAL, professeur de littérature française à l'Université de Montpellier, lauréat de l'Académie française. Librairie Hachette et C^ie^, in-18, 1901.

M. Rigal a réuni dans ce volume, en les revisant scrupuleusement, l'*Esquisse d'une histoire des théâtres de Paris*, qu'il a publiée en 1887, et les chapitres de sa thèse sur *Alexandre Hardy* relatifs à l'organisation matérielle du théâtre français. Il paraîtra à quiconque a étudié d'un peu près notre poésie dramatique, qu'il est superflu d'insister sur la valeur de cette publication. Les travaux de M. Rigal ont, à la lettre, renouvelé l'histoire d'une époque de notre théâtre, et d'une époque très importante, puisque c'est celle où s'organisent à la fois les conditions matérielles de la scène et les règles techniques du drame. Tous ceux en France ou en Allemagne qui depuis dix ans ont travaillé sur la période qui va de 1600 à 1636 et, pour certaines questions, sur la période antérieure à 1600, ont rencontré les études de M. Rigal et lui sont considérablement redevables : tous se sont plu à le reconnaître. S'il y a quelque livre où, pour cette partie de notre histoire littéraire, on ne demande pas une base à M. Rigal, il est arriéré et démodé en naissant; il n'est pas permis de l'ignorer ni de n'en pas tenir compte. Pour longtemps — puisque rien ne peut se dire définitif — pour longtemps le volume dont je m'occupe ici, où sont condensées les recherches de M. Rigal, demeurera l'ouvrage essentiel auquel il faudra recourir d'abord dès qu'on voudra parler du second demi-siècle de la tragédie française. Je me plais d'autant plus à reconnaître la valeur de l'ouvrage que son mérite n'est pas, pour ainsi dire, un mérite individuel : c'est le triomphe de la méthode, d'une méthode scrupuleuse et patiente, que tout le monde a le devoir et le pouvoir d'appliquer aux études de littérature. On comprendra, j'espère, que cette réflexion, dans ma pensée, ne diminue pas le mérite de l'auteur, bien au contraire; et je l'estime d'autant plus qu'il a plus dédaigné le jeu brillant de l'esprit, les décisions arbitraires du goût, et les aventureuses combinaisons de la logique subjective.

L'ouvrage, dans sa forme actuelle, se compose de six chapitres. Le premier nous expose la condition des troupes de comédiens qui couraient la campagne à la fin du XVI^e^ et au début du XVII^e^ siècle, et les rapports des comédiens et des poètes : il fait suite tout justement au livre de notre regretté confrère M. Petit de Julleville sur *les comédiens en France au moyen âge*.

Le second chapitre, où est reprise l'ancienne *Esquisse*, est un des plus importants et nouveaux du livre. M. Rigal y fait l'histoire des théâtres de Paris de 1548 à 1635. Par un examen minutieux des documents, il nous fait voir comment les comédiens se sont substitués aux Confrères de la Passion dans le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne; il nous fait suivre la troupe de Valleran et de Hardy, la troupe des comédiens du Roi dans leurs pérégrinations à travers Paris et parfois la province, et dans leur lutte contre les Confrères et les troupes rivales, depuis le premier bail qu'ils font en 1599 pour la location de

l'Hôtel de Bourgogne jusqu'à leur établissement définitif en 1628. Il détruit toutes les fables de l'existence d'un second théâtre au Marais depuis l'an 1600 et nous prouve qu'il n'y eut pas de seconde troupe fixée à demeure à Paris avant 1629, que cette troupe ne s'installa au Marais qu'en 1634. Ce chapitre si instructif, si nourri, si décisif, peut être considéré comme fermant actuellement toute discussion sur la matière qui y est traitée.

Le chapitre III, se reliant au chapitre Ier par-dessus le précédent, étudie la condition des poètes aux gages des comédiens, Hardy, Théophile, Rotrou.

Très important est le chapitre IV. M. Rigal signale une erreur que plusieurs travaux, quelques-uns très réputés, avaient accréditée sur des témoignages sans valeur. Il nous fournit une fois de plus la démonstration, qui, je l'espère, finira par n'être plus ignorée de personne, des mensonges du chevalier de Mouhy : quand cet homme-là ne copie pas, il invente. Il faut aller aux sources de ses plagiats et ne rien croire de ce qu'il ajoute à ses sources. M. Rigal a mis hors de doute ce fait que jusqu'aux dernières années du siècle et dans toute sa brillante période qui va de la *Cléopâtre captive* de Jodelle (1552) à l'édition complète de Garnier (1585), le théâtre de la Renaissance a eu une existence tout à fait séparée du théâtre populaire, que les pièces de l'école de Ronsard n'ont pas paru à l'Hôtel de Bourgogne, ni en général sur une scène publique, qu'elles ont été jouées dans les palais ou dans les collèges pour un public restreint, noble ou lettré, ou bien qu'elles n'ont pas été jouées du tout. La démonstration est définitive.

Au chapitre V est le tableau de l'organisation de l'Hôtel de Bourgogne. Dépenses, recettes, vie et moralité des comédiens, représentations, leur périodicité, la composition des spectacles, la salle et le public : toute une étude étonnamment substantielle, riche de faits nouveaux et précis. M. Rigal a contrôlé et complété les renseignements qui nous étaient parvenus sur ces premiers acteurs de la troupe royale : c'est chez lui qu'il faudra désormais aller s'enquérir de ce que furent Gros Guillaume, Gaultier Garguille, Turlupin et dame Perrine, etc. Un point très important qu'il a mis en lumière, c'est la vogue de la farce qui terminait la représentation et pour laquelle le grossier public se résignait à la pièce littéraire, tragédie, tragicomédie, pastorale ou comédie : entre le facétieux prologue et la farce joyeuse, le spectateur l'avalait à peu près patiemment.

Enfin le chapitre VI contient la grande découverte de M. Rigal. Il a le premier (sauf une indication superficielle d'Alphonse Royer) révélé au public que les changements de décoration auxquels les unités classiques s'opposaient n'étaient pas ceux auxquels nous sommes habitués : au lieu de nos décorations successives, le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, celui de Hardy et des premières œuvres de Rotrou, Scudéry, du Ryer, Corneille, usait du *décor simultané*, c'est-à-dire du décor des mystères transmis par les Confrères de la Passion aux comédiens. Tous les lieux où l'action devait *successivement* se porter étaient *simultanément* figurés (souvent en raccourci ou par un échantillon incomplet) sur la scène : exception faite pour certaines décorations que l'action même obligeait de dérober aux yeux jusqu'à un certain moment; d'où l'emploi, restreint d'ailleurs, de fermetures mobiles et de rideaux. Cette constatation éclaire toute l'histoire de l'établissement des unités en France.

Parmi les appendices aussi fort instructifs que M. Rigal a ajoutés à son étude, je signalerai l'analyse ou inventaire du précieux manuscrit de Laurent Mahelot.

Et maintenant n'aurais-je pas quelques réserves, quelques critiques à présenter? L'ouvrage de M. Rigal touche à un trop grand nombre de sujets, manie trop de faits et d'idées pour qu'il en soit autrement. Voici quelques-unes de mes observations.

P. 98 suiv. Un curieux passage du *Page disgracié* de Tristan nous présente un poète aux gages des comédiens. Dans ce poète on a voulu longtemps

reconnaître Hardy : M. Rigal et M. Bernardin y reconnaissent Théophile, avec bien de la vraisemblance. Cependant une difficulté reste dont il ne me paraît pas que M. Rigal se soit avisé : si les comédiens dont il est question sont ceux, comme il l'admet, de la troupe royale, à laquelle Hardy était attaché, que faut-il croire? que vers 1610 (avant ou après, selon la date à laquelle on place le récit de Tristan, qui offre quelque incertitude chronologique), vers 1610 donc, les comédiens avaient à leurs gages deux poètes, Hardy et Théophile? ou que pendant un temps Hardy avait quitté les comédiens? ou enfin que Hardy n'entra à leur solde qu'après que Théophile les eut quittés? Il me paraît fort peu vraisemblable que la troupe ait payé à la fois deux poètes. Il faut donc ou que Hardy ait un temps rejeté, ou n'ait pris qu'après 1610 ou 1613 la servitude dans laquelle les témoins de ses dernières années, les Corneille et les poètes de sa génération, l'ont connu. Ce n'est qu'un point de détail : mais la question qu'il implique est fort grave. Fontenelle, écho sans doute de Corneille et de ses contemporains, nous informe du fait que Hardy fut aux gages des comédiens. Là-dessus et sur quelques témoignages peu précis et fort élastiques de Sorel et Tallemant, M. Rigal a édifié toute la biographie de Hardy, et, d'un certain point de vue, toute la partie critique de sa thèse, sur l'hypothèse que depuis ses premiers essais, et en tout cas dès la première mention qui nous est faite de la troupe de Valleran Lecomte et Vautray, jusqu'à sa mort, Hardy est attaché à cette troupe et en suit les destinées. Mais si Hardy ne s'était mis aux gages des comédiens du roi qu'après 1610, quand il avait déjà quinze ans et plus peut-être de pratique et 200 ou 300 pièces à son actif, que deviendraient les vues de M. Rigal sur le rapport de la technique de Hardy et du *décor* des Confrères? elles ne subsisteraient qu'à condition de reculer toutes les pièces de Hardy qui nous sont connues après son introduction à l'Hôtel de Bourgogne, c'est-à-dire à une date qui ne permettrait plus de le donner comme réformateur du théâtre. On voit la portée de l'anecdote de Tristan : elle remet en question le postulat de M. Rigal et nécessite une nouvelle étude du problème.

Ch. IV. J'ai dit que M. Rigal a détruit l'opinion qui faisait représenter les pièces de l'école de Ronsard sur le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne et en général devant le grand public populaire. Ce n'est qu'à la fin du siècle que les comédiens s'emparent de ces pièces et en composent et enrichissent leur répertoire. Mais en démontrant fort bien cela, M. Rigal me paraît avoir étendu ses conclusions au-delà de sa démonstration. Il considère les tragédies du XVI^e^ siècle comme des pièces injouables et uniquement *faites pour* la lecture. (Voir aussi le chapitre sur le *Théâtre de la Renaissance*, au t. III de l'*Histoire de la littérature française* publiée sous la direction de Petit de Julleville.) Mais il y a ici des distinctions à faire. Jodelle écrit pour être joué : car il ne publie pas ses tragédies, et il garde sa *Didon* en portefeuille jusqu'à sa mort, espérant toujours de la faire représenter. Jean de la Taille écrit aussi pour être joué : il garda dix ans son *Saül* que, dès 1563, il suppliait Charles IX de faire représenter, et ne le publia que de guerre lasse, désespérant d'obtenir des rois cette faveur. Nos premiers poètes tragiques, à l'imitation des Italiens chez qui la tragédie était une décoration de la vie de cour ou un divertissement des académies savantes, ne la concevaient pas sans la représentation : on le voit bien par Du Bellay qui exhortait les rois et les républiques à faire renaître la tragédie et la comédie; s'il avait cru l'impression suffisante sans la représentation, il lui suffisait de recommander ces genres aux lettrés. Il y eut en effet des représentations dans les palais et les collèges pendant une quinzaine ou une vingtaine d'années : puis les rois et les princes, pour diverses raisons, se détournèrent de la tragédie, qu'on ne trouve plus guère que dans les collèges. Alors paraît Garnier, qui ne semble pas avoir été joué, mais qui pense parfois à être joué : l'argument de sa *Bradamante* en fait foi. Je crois qu'on peut conclure que si nos poètes ont renoncé à faire jouer leurs pièces c'est qu'ils ne

pouvaient pas faire autrement. Ils se sont adressés au lecteur, faute de pouvoir s'adresser aux spectateurs. Mais la rareté des représentations a fait que, jouées, ou non jouées, c'est par l'impression et la lecture que les pièces faisaient leur effet, et que les poètes étaient privés du moyen d'apprendre leur métier à la scène et par la fréquentation de spectacle. Quant à considérer leurs pièces comme injouables, elles le sont si peu qu'elles ont été jouées (du moins un certain nombre) à la fin du XVI^e^ siècle et dans les premières années du XVII^e^ siècle. Il faut bien comprendre aussi qu'il n'y a pas, entre le décor simultané de Hardy et les unités classiques des tragédies savantes du XVI^e^ siècle, une séparation aussi tranchée que M. Rigal me paraît le supposer. L'unité du XVI^e^ siècle n'est pas celle du XVII^e^, celle où sont arrivés à force de réflexions et de discussions les Chapelain, les d'Aubignac et les comédiens du temps de Racine. L'unité de lieu, pour Castelvetro, est l'unité d'un palais ou d'une ville, et il suffit de regarder la décoration italienne — la décoration tragique, une place bordée de portiques et de façades monumentales, la décoration comique, un carrefour avec deux ou trois rues et plusieurs maisons, la décoration pastorale, un lieu champêtre avec bois, fontaine, rochers — pour comprendre que l'unité du XVI^e^ est contiguë à l'irrégularité du XVII^e^ siècle. Mairet, dans *Sylvanire* ou dans *Sophonisbe*, quoi qu'en semble croire M. Rigal (p. 282 et 286), ne subit pas l'influence de l'irrégularité française, mais est tout à fait dans la régularité scénique de la Renaissance italienne.

P. 238. « Ce qui est certain, c'est que les préférences de Hardy étaient pour la tragédie, et que cependant la plupart de ses tragédies datent de sa jeunesse et de la province. » Ceci n'est pas certain du tout. C'est une conjecture de M. Rigal fondée sur son jugement du caractère esthétique des tragédies et sur son idée des habitudes et du goût du public parisien. La conjecture me paraît tout arbitraire. Il n'y a pas un indice sûr qui nous permette de dater les tragédies de Hardy. On n'a pas de raison d'affirmer ni de nier qu'il y en ait aucune antérieure à 1600, à 1610. *On n'en sait rien.* Mais ceci sera à discuter plus amplement quand M. Rigal nous rendra, dans une nouvelle édition, son étude sur Hardy.

P. 233 suiv. Que le décor simultané tel que Mahelot nous le montre à l'Hôtel de Bourgogne soit le décor des mystères transmis par les Confrères de la Passion, cela me paraît fort probable. Faut-il en conclure que l'irrégularité ne s'est introduite, dans la tragédie et la tragicomédie, que par cette voie, par l'intermédiaire de la troupe royale et de Hardy? j'en doute fort. Dès la fin du XVI^e^ siècle, avant que la troupe de Valleran Lecomte fût locataire des Confrères et en dehors de toute influence possible de Hardy, on voit apparaître des pièces irrégulières qui supposent la *décoration* simultanée. Le goût croissant du public pour les romans explique qu'on porte à la scène des sujets pleins d'aventures et d'incidents; mais il est difficile de supposer que les auteurs retrouvent par la contrainte seule de leurs sujets la décoration simultanée. Il est à peu près certain qu'en plus d'un endroit de la province comme sur le théâtre des Confrères de la Passion, une fusion ou un compromis se fit entre la tradition française (celle des mystères et moralités), et la tradition italo-antique (celle de la tragédie de l'école de Ronsard). L'évolution se fait simultanément un peu partout, non sur un point seulement et par une seule troupe, ou un seul homme. J'en donnerai bientôt les preuves.

Au reste ces rectifications ou compléments que j'apporte aux travaux de M. Rigal, je les lui dois : c'est lui qui, par sa discussion serrée, par la position originale ou la solution neuve des questions, m'a suggéré les recherches et m'a fourni les éléments qui me permettent d'établir sur quelques points des conclusions différentes des siennes. Il ne sera donc que juste de répéter en terminant que nous devons à M. Rigal l'œuvre la plus considérable qui ait été faite depuis bien des années sur l'histoire du théâtre français.

GUSTAVE LANSON.

**La comédie espagnole en France de Hardy à Racine.** Thèse présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, par E. MARTINENCHE, ancien élève de l'École Normale supérieure, Professeur de rhétorique au lycée de Nîmes. — Paris, librairie Hachette et Cie, 1900, in-8°.

D'abord il y a dans cet ouvrage ce qui fait spécialement le mérite d'une thèse : il y a des recherches personnelles, une collection de faits nouveaux qui enrichissent l'histoire littéraire : on y apprend quelque chose. Puis il y a une idée générale, personnelle aussi, qui lie les faits recueillis par l'auteur, et qui s'offre à la discussion.

Les recherches de M. Martinenche ont fait apparaître un certain nombre de rapports nouveaux entre des pièces françaises et des comédies espagnoles. On a déjà beaucoup recherché ces sources : M. Reynier, M. Vianey, M. Stiefel, M. Steffens, M. Morillot nous ont dit d'où venaient nombre de comédies, tragicomédies et tragédies de notre théâtre. M. Martinenche nous offre des sources non signalées encore. Je regrette que, pour le *Cosroès* de Rotrou, il ait laissé à M. Stiefel l'honneur de retrouver, à côté de la pièce du P. Cellot, une comédie de Lope de Vega dans l'œuvre française. Sur certains rapprochements qu'il fait je garde des doutes. On savait depuis longtemps qu'il existait un *Honrado hermano* de Lope : M. Martinenche veut que cette pièce ait suggéré à Corneille sa tragédie d'*Horace*. Les preuves qu'il en donne ne sont pas du tout concluantes. Il est tout aussi aventureux d'insinuer que pour écrire *Polyeucte* ou *Théodore*, Corneille a pu connaître *Los dos amantes del cielo* : des possibilités ne suffisent pas. Dire que les *Morts vivants* de d'Ouville viennent *certainement* d'Espagne, sans pouvoir dire de quelle pièce ils viennent, est téméraire : sur quoi cette certitude se fonde-t-elle? Il y a une comédie italienne de Sforza d'Oddi (Perugia, 1576), intitulée *I morti vivi*. M. Martinenche s'est-il assuré que la pièce de d'Ouville n'en venait pas? Je l'ignore, n'ayant pas eu la comédie italienne entre les mains : mais aucune certitude *a priori* ne dispenserait d'examiner la question.

L'idée maîtresse de la thèse, c'est que la comédie espagnole a fourni au théâtre français l'élément principal de la définition de la tragédie classique, l'idée de prendre pour matière du drame les passions *actives* et d'en faire les ressorts de l'intrigue. On est habitué à considérer l'Espagne comme enseignant le mépris des règles, et l'imitation de l'irrégularité espagnole comme un des obstacles que l'établissement de la tragédie classique a rencontrés. Voici — paradoxale constatation — que l'âme du drame classique viendrait de cette Espagne qui résistait à la forme du drame classique. Il y a certainement du vrai dans cette idée, et beaucoup de vrai. Ce n'est pas un pur hasard si Corneille a trouvé le type de la tragédie classique dans la tragicomédie du *Cid*, qu'il prenait à Guillen de Castro. Si nous nous en tenons aux grandes lignes et aux faits généraux, les tragédies italienne et française nous montraient surtout les passions *passives*, les souffrances qui ne savent que se lamenter et mourir, les agonies des victimes. La violente Espagne, dans sa *comedia*, nous fait voir des passions *actives*, les réactions rapides et folles de la jalousie et de la vengeance, de l'amour et de l'honneur : elle campait au premier plan le furieux ou l'enthousiaste qui agissait, non le malheureux ou le faible qui souffrait. Cela pouvait conduire à placer dans les caractères les ressorts de l'action, à faire consister l'intérêt dramatique dans le jeu précis d'un mécanisme psychologique. Mais il faut bien remarquer que cette conséquence l'Espagne ne l'avait pas elle-même tirée, et si elle l'a suggérée à Pierre Corneille, c'est peut-être parce qu'il en portait en lui-même l'idée. C'est qu'en effet dans ses premières comédies, où il n'y a rien de l'Espagne, son plaisir est déjà de mettre des volontés aux prises, et de conduire son intrigue au dénouement à l'aide des réactions psychologiques que rendent ses personnages. Et ce que

Corneille a dégagé, tiré au clair, amené à une précision puissante, c'est une tendance confuse de ses devanciers, une tendance que dans l'irrégularité du théâtre romanesque ou la boursouflure de la tragédie poétique, on saisit un peu partout, depuis le commencement du XVIIe siècle, chez le vieux Hardy, chez Mairet, chez Rotrou, une tendance enfin qui n'est peut-être pas sans rapport avec le tour donné par d'Urfé au roman pastoral dans l'*Astrée*. En faisant la part de l'Espagne aussi grande que l'on voudra, il faut pourtant introduire des réserves que M. Martinenche oublie de faire.

De plus, avant la *comédie*, il fallait tenir compte de la *novela*, qui déjà chez Hardy et chez d'autres introduisait quelque chose de l'Espagne. C'était un petit chapitre préliminaire qu'il fallait écrire.

Puis M. Martinenche a vraiment faussé l'idée qu'on doit se faire de Corneille et *Horace*, de son œuvre par un effort systématique pour retrouver partout l'Espagne. *Cinna*, *Polyeucte* même sont des réactions contre l'Espagne, qui avait fourni le *Cid*; et si Corneille a des rechutes dans *Don Sanche* ou *Heraclius*, ce n'est pas une raison pour que *Nicomède* soit espagnol : le *panache espagnol* de *Nicomède* est une pure phrase, comme de rappeler que *Polyeucte* est dédié à l'*Espagnole* Anne d'Autriche. Il faut soigneusement distinguer dans le théâtre de Corneille ce qui est emprunt, adaptation, suggestion, et ce qui est le développement normal et nécessaire des conceptions originales de Corneille.

On a reproché à M. Martinenche de n'avoir pas donné place à Molière dans son étude : et il paraît qu'il a l'intention de nous offrir ce complément. Je ne puis que l'engager à ne pas nous le faire trop attendre. Mais le peu qu'il dit de Molière et du comique dans sa thèse ne me satisfait pas du tout. J'ai dit ailleurs pourquoi je ne pouvais admettre que le *burlesque* fût une réaction contre le *précieux* : le burlesque, c'est le précieux en belle humeur. Les faits l'attestent. Un des maîtres du burlesque, en Espagne, c'est Gongora, ce Gongora dont M. Martinenche fait trop peu de cas, et qui est, en vérité, un grand artiste. Un des maîtres du burlesque, en France, c'est Saint-Amant, l'auteur également goûté de *Moïse sauvé* et de *Rome ridicule*.

Je ne comprends pas non plus comment Scarron, qui n'a pas composé de farces, aurait pu provoquer Molière à en écrire. Les farces de Molière (je parle du genre, non de la matière des pièces) sont d'origine française et italienne. Appeler le farceur enfariné Jodelet une « image gauloise du gracioso espagnol », c'est prendre une formule pour un fait : le farceur enfariné Jodelet continue la tradition nullement espagnole des Gros Guillaume et des Turlupin. Voir dans Molière le successeur de Scarron, est une erreur complète : tout le comique de Molière est en réaction contre le comique de Scarron, parce que le principe du comique de Molière, c'est la vérité, et celui du comique de Scarron, c'est l'esprit. Quant à dire que Molière se dégage grâce à l'Espagne de l'imitation italienne, c'est avancer ce qu'on n'est pas en mesure de prouver. *L'Étourdi* et *le Dépit*, voilà l'italianisme de Molière : il s'en dégage dans les *Précieuses ridicules*, où l'Espagne n'a rien à voir.

Quelques menues remarques, pour finir. Je ne relève pas les fautes d'impression ou les inadvertances qui sont nombreuses, ni les détails que j'ai repris dans la *Revue Universitaire*. — P. 17. Jodelle n'est pas allé chercher au delà des Alpes sa *Cléopâtre* et sa *Didon*; du moins on n'en a pas trouvé trace jusqu'ici. Parmi les *Cléopâtre* italiennes, j'ai lu celle de Spinello, le sujet en est tout autre, et il ne s'agit pas de la maîtresse de Marc-Antoine. — P. 23. C'est une erreur de croire que la *Poétique* d'Aristote contienne la tragédie de Racine : Sarcey aurait été plus dans son droit d'y trouver les *Deux Orphelines*. — Dans tout son premier chapitre M. Martinenche a trop sévèrement condamné la rhétorique de la tragédie du XVIe siècle. Par ces lieux communs oratoires et moraux, l'étude de l'homme intérieur commençait : en ce sens, les tirades de Garnier et de Montchrestien marquent un progrès sur la sécheresse active des mystères et sur la raideur figée des allégories. — P. 150. M. Martinenche ne

montre pas les raisons profondes de la disparition de la pastorale. Si l'amour tendre entrait dans la tragédie, dans la tragicomédie et dans la comédie, que restait-il de propre à la pastorale? La pastorale qui n'était pas soutenue par la *Poétique* d'Aristote, se réserba dans la tragédie, la tragicomédie et la comédie, toutes chargées de galanterie précieuse. Plusieurs sujets de *comédie*, chez Rotrou, viennent de *pastorales* italiennes. — P. 422. Je ne vois pas comment, au XVIII^e^ siècle, l'histoire du théâtre français se réduit à un duel entre l'esprit classique et l'influence espagnole. Italie, Angleterre, Allemagne, on peut nommer tous les pays qu'on veut comme ayant aidé nos auteurs dramatiques, au temps de Voltaire et de Ducis, à défaire l'art classique : mais justement pas l'Espagne, malgré Figaro. — P. 424. Si peu que l'on goûte Ibsen, il n'est pas permis d'opposer au *Canard sauvage El gran Galeotto*, vulgaire application de l'art de Scribe, un peu teintée de Dumas fils.

Avec toutes ces réserves et corrections, le livre de M. Martinenche est un travail estimable et utile, que l'on consultera avec fruit, et qui prendra une bonne place dans la série déjà nombreuse des ouvrages consacrés au théâtre du XVII^e^ siècle.

GUSTAVE LANSON.

---

J. PAQUIER. — **L'humanisme et la Réforme. — Jérôme Aléandre, de sa naissance à la fin de son séjour à Brindes** (1480-1529). LXXIII-392 pp. in-8°. Paris, Leroux, 1900.

C'est un titre un peu ambitieux que M. J. Paquier a choisi pour sa biographie d'Aléandre; « de l'humanisme à la Réforme » [1] était l'appellation qui convenait le mieux pour donner tout de suite une idée de l'intérêt particulier que présente l'ouvrage. L'Italien Jérôme Aléandre fit d'abord partie, à Venise, de l'Académie d'Alde Manuce; il y connut Érasme et se lia d'amitié avec lui; en 1508, il arrive à Paris et, pendant près de cinq ans, il y enseigne les belles-lettres avec un grand éclat. Puis il entre en 1514 au service de l'évêque de Liège, part à Rome pour y représenter son patron et s'y fait si bien apprécier qu'il est chargé, en 1520, de porter au nouvel empereur la bulle de Léon X qui condamnait Luther; ainsi c'est lui qui eut la plus grande part dans la promulgation de l'important édit de Worms. On voit de quels contrastes est remplie cette première partie de la vie d'Aléandre; le « cas » de cet humaniste qui se met aveuglément au service de l'Église romaine valait la peine d'être élucidé, et il faut remercier M. J. Paquier de la contribution qu'il apporte à l'histoire des idées au XVI^e^ siècle. Il a d'ailleurs établi les bases de sa biographie avec une conscience admirable, et l'on ne saurait reprocher à sa documentation que d'être trop abondante. On sent que la marche de l'auteur est entravée par les matériaux trop nombreux qu'il a ressemblés; il ne sait pas choisir les faits les plus importants ni les mettre suffisamment en lumière; son récit est haché en menus chapitres dont le grand nombre éparpille l'intérêt; presque jamais il ne se permet ces considérations générales qui reposeraient le lecteur tout en lui faisant saisir le sens des événements qui viennent d'être racontés. La physionomie d'Aléandre n'est pas assez nettement dessinée; les grandes phases du drame qui se joue à Worms n'apparaissent pas non plus bien clairement.

En somme, c'est l'ambition qui dirige Aléandre dans cette première partie de sa vie. De convictions fermes, il n'en a point encore; il est de ces humanistes italiens que la forme seule intéresse dans les œuvres des littératures

1. C'est ainsi qu'il a désigné le livre III de l'ouvrage; mais cela pouvait servir de titre général.

anciennes. De même, il n'est professeur que par occasion et en attendant un moment favorable pour entrer dans la vie active. Il avait appris par Érasme qu'à Paris on manquait de maîtres habiles pour enseigner les belles-lettres; tout de suite, il s'y rend pour tenter la fortune; mais son zèle n'est pas désintéressé; dans la lettre à Alde Manuce où il raconte ses débuts à l'Université parisienne, il se montre fort inquiet des bénéfices qu'il y pourra faire et tout de suite il arrange avec son ami une opération commerciale pour la vente à Paris des éditions manutiennes (p. 40). Un peu plus tard, dans les difficiles fonctions de recteur qu'on lui avait décernées par acclamation, Aléandre sut faire apprécier sa science précoce des affaires, mais il s'arrangea aussi pour ne mécontenter personne. Il se tint le plus possible à l'écart des discussions que soulevait dans l'Université la question de l'autorité du concile de Pise (p. 61); cela ne l'empêchait pas d'écrire plus tard au pape Paul III (p. 63) qu'il s'était alors montré le défenseur zélé du siège apostolique. A Rome enfin il fut tout de suite à l'aise dans ce monde de diplomates et d'intrigants; on recherche ses services, il devient le serviteur du cardinal Jules de Médicis, au moment où il était encore celui de l'évêque de Liège; pour excuser aux yeux de ce dernier un pareil procédé, il lui fallut, M. Paquier le dit lui-même (p. 130), « toute l'habileté de l'Italien qui sait se plier aux hommes et aux circonstances plutôt que de se raidir contre eux » [1].

La souplesse et la persévérance, tels semblent bien avoir été les traits essentiels du caractère d'Aléandre [2]; ce n'est pas à dire qu'il se soit montré un grand diplomate [3]. Il n'a pas soupçonné la force immense des influences occultes qui concouraient toutes en Allemagne au triomphe final de Luther. Rien n'est instructif comme le spectacle de ses efforts sans cesse répétés pour obtenir la condamnation de l'hérésiarque. L'empereur est bien disposé pour la cause de l'Église romaine; mais autour de lui, conseillers privés, électeurs de l'empire ne secondent que mollement la persévérance du nonce; chaque fois que celui-ci fait prendre à Charles-Quint une décision énergique, leurs tergiversations en suspendent l'exécution ou bien en neutralisent l'effet. C'est que derrière Luther, derrière son protecteur Frédéric le Sage, il y a l'Allemagne tout entière, impatiente du joug de Rome et qui salue en Luther l'homme qui a revendiqué ses libertés. « Les arbres et les pierres elles-mêmes l'acclamaient » (p. 267). « Pour arriver à son but, Aléandre avait cru qu'il suffirait d'extorquer un édit à un prince jeune et de brûler publiquement des livres [4]. » Mais un édit est impuissant contre l'élan unanime d'un peuple; si l'on considère que le nonce avait pour mission d'anéantir l'hérésie, c'est lui,

1. On pourrait chicaner M. Paquier sur les arguments qu'il lui arrive d'employer pour défendre la réputation d'Aléandre; voyez, par exemple, comment, à la p. 245, il justifie celui-ci d'avoir poussé l'archevêque de Trèves à violer le secret de la confession promis à Luther; à la p. 294, n. 1, M. Paquier écrit en parlant des différends d'Érasme et d'Aléandre : « De plus n'ayant écrit contre Érasme que dans des dépêches officielles, il [Aléandre] crut pouvoir nier des dénonciations qu'il regardait comme un devoir de sa charge. » Au reste, toute la partie relative à ces différends est traitée sans la finesse psychologique qui convenait en pareille matière, et ne marque pas une connaissance suffisante de l'esprit et du rôle d'Érasme.

2. On peut y ajouter sa vanité; partout où il est passé, il a fait sonner bien haut sa noblesse; Salmon Macrin dit de lui (*S. M. Epigrammatum Libri duo,* Poitiers, 1548; f. b iiij v°) :

> Ille domus iactans et censum et stemma paternae
> Alebat multum ditibus esse parem.

Cette épigramme permet en outre d'ajouter le nom de Macrin à ceux des principaux élèves français d'Aléandre.

3. Cf., p. 161, l'aveu de M. Paquier sur son manque de perspicacité.

4. Ce sont là les propres paroles d'Ulrich de Hutten; M. Paquier les rapporte à la p. 220.

on peut le dire, qui a été vaincu à Worms, et vaincu par le peuple allemand : j'aurais voulu que M. Paquier nous rendit plus sensibles les péripéties de cette lutte et sa haute signification historique.

Il me reste à parler de la partie de l'ouvrage qui est de nature à intéresser davantage les lecteurs de la *Revue*; celle qui est relative au professorat d'Aléandre à Paris. M. Paquier y a rassemblé et mis en œuvre tous les renseignements que l'on possède sur l'histoire de l'humanisme français à cette époque; à ce titre, il a bien mérité de tous ceux qui s'occupent de ces sujets et son travail leur sera très précieux. On y peut seulement relever quelques légères inexactitudes dont le résultat est de grossir l'influence du professorat d'Aléandre. Ainsi Guillaume Budé ne recourut jamais aux leçons de l'humaniste italien [1] : il n'en avait nul besoin, ayant déjà, à cette époque, publié ses traductions latines de plusieurs opuscules de Plutarque [2]. Aussi bien il n'était pas alors le seul humaniste français qui pratiquât l'étude, sinon l'enseignement du grec. Germain de Brie l'avait appris à Venise [3]; le médecin Guillaume Cop en avait commencé l'étude avec Lascaris et Érasme, avant de suivre les leçons d'Aléandre [4]. On pourrait citer d'autres faits pour montrer qu'au moment où celui-ci arrivait à Paris, la haute société française était conquise à la cause des études nouvelles. Les hommes manquaient pour en instaurer l'enseignement; mais, qu'il en parût un seulement, il était sûr de réunir autour de sa chaire tous ces prélats grands seigneurs, tous ces bourgeois du Parlement qui assurèrent à Paris la renaissance de l'humanisme en devenant les Mécènes de ses meilleurs représentants [5]. Malheureusement Aléandre y resta trop peu de temps pour fonder une tradition; lui parti, les hommes de la génération nouvelle durent se chercher d'autres maîtres; ils émigrèrent à l'étranger, comme Longueil; ils demandèrent des leçons à Budé [6], jusqu'au jour où François Ier devait instituer le Collège royal. Il aurait convenu d'insister sur cet état d'esprit qui favorisa le succès d'Aléandre; mais ici encore, ce qui manque le plus à M. J. Paquier, c'est le sentiment des nuances et l'aptitude à voir les choses d'assez haut. Doué d'un sens historique plus aigu, il eût fait un ouvrage excellent d'un livre qui est, tel quel, très estimable.

Louis Delaruelle.

1. M. Paquier affirme le contraire à la p. 86, sans donner, il est vrai, la moindre référence. Or, Budé a longuement raconté, dans une de ses lettres, comment il apprit le grec (cf. le recueil de ses *Lucubrationes variae*, Bâle, 1557, pp. 362-363); très franchement il dit ce qu'il doit à Hermonyme et à Lascaris; pourquoi n'aurait-il pas nommé en même temps Aléandre, si celui-ci avait été jadis au nombre de ses maîtres ?

2. Il suffit de voir, dans les *Lucubrationes variae* les dates des lettres de dédicace; elles sont de 1502, 1503 et de 1505; ce témoignage est d'ailleurs confirmé par l'examen des éditions originales. La traduction de la lettre de saint Basile sur la vie solitaire avait aussi paru en 1505; cf. G. Knod, *Aus der Bibliotek des Beatus Rhenanus*, p. 69, Leipzig, 1889.

3. Cf. J. Paquier, p. 88, et Erasme, *Opera* (1703), t. III, col. 194 B.

4. M. J. Paquier le rapporte lui-même à la p. 87; pourquoi donc, à la p. 36, ne cite-t-il pas le témoignage de Cop, en parlant des leçons privées que Lascaris donna à Paris; pourquoi surtout ne dit-il rien de celles d'Érasme ?

5. Pour développer l'idée que j'indique, il faudrait citer les personnages à qui les humanistes de l'époque dédient le plus souvent leurs ouvrages; mais on pourra, en feuilletant les lettres de Budé, voir comment est composé le cercle lettré qui l'entoure : on y trouvera notamment Louis Ruzé, lieutenant civil au Châtelet, dont M. J. Paquier a fait, je ne sais sur la foi de quel témoignage, un élève d'Aléandre, et un helléniste célèbre (p. 93).

6. La préface de Josse Bade à l'édition annotée du traité de Budé *de Contemptu rerum fortuitarum* est adressée *Iacobo Tusano et Ioanni Gyo Casletano D. Gulielmi Budaei domesticis auditoribus* (1526).

**Un romancier français au XVIII^e siècle. L'abbé Prévost.** — *Sa vie, Ses romans.* Par V. SCHRŒDER, docteur ès lettres. Paris, Hachette, 1898.

Un retentissant article de M. Brunetière avait appelé l'attention sur l'abbé Prévost. On inclinait désormais à lui donner une place importante dans le développement de notre littérature du XVIII^e siècle. Il devenait plus que l'heureux auteur de *Manon Lescaut*. Donner une image vraie de son caractère et de sa destinée; préciser la qualité et la portée de son œuvre; en dire exactement l'originalité, la nouveauté, c'était une tâche qui pouvait attirer les historiens littéraires. Déjà M. Harrisse avait renouvelé la biographie de Prévost, fait justice de bien des mensonges et des erreurs. Et je conçois un peu l'ennui que M. Schrœder a pu éprouver en se voyant devancer de ce côté. En effet, lorsque le livre de M. Harrisse parut, les recherches de M. Schrœder l'avaient amené aux mêmes découvertes curieuses et inédites jusque-là. Mais M. Schrœder préparait une thèse de doctorat, et, par suite, était exposé à tous les retardements que pareille besogne implique.

M. Schrœder a cependant de quoi se consoler. L'estimable travail de M. Harrisse n'était qu'une suite de documents. A l'aide des mêmes documents et d'autres encore, trop peu nombreux par la faute même des héritiers de Prévost, M. Schrœder a reconstruit avec beaucoup de finesse et de pénétration l'âme ondoyante et souple, faible, naïve et sensible de l'aventureux romancier. Vous trouverez par exemple, page 23, une excellente description de Prévost à la veille de quitter les Bénédictins; il y a là, admirablement vue, une phase décisive d'une vie intérieure qui fut bien agitée et tourmentée. Bien que les relations de Prévost avec l'Angleterre, ses jugements sur le peuple anglais, sur Shakespeare n'entrassent point directement dans le sujet que M. Schrœder s'était proposé, il nous a cependant sur ces points dit l'essentiel. Enfin, s'il n'a point eu la joie de faire justice d'une mélodramatique légende, M. Harrisse l'ayant devancé, il a écrit sur la mort de Prévost une page exquise, qui, dans sa touchante vérité, ne nous permet plus de regretter le tragique scalpel sous lequel l'agonisant se serait ranimé un instant avant de mourir. En somme, nous avons désormais un très bon portrait biographique de Prévost, un portrait surtout vu par le dedans, à la fois très nuancé et très vivant.

M. Schrœder étudie ensuite le romancier. Il constate, au début de son étude, que l'abbé Prévost n'évolue pas plus dans son œuvre que dans sa vie. *Qualis ab incepto...* Cela lui permet de prendre l'auteur dans son ensemble et de l'interroger sur ses principaux sentiments et ses procédés essentiels. Et nous aurons ainsi, après le portrait de l'auteur, une description de l'œuvre, et nous en connaîtrons le contenu et les limites, et nous saurons quel rapport elle soutient avec les œuvres contemporaines. On ne saurait trop louer M. Schrœder d'avoir ainsi procédé. Une thèse est souvent une interminable et fastidieuse série d'analyses. Si vous me parlez de Rotrou, par exemple, avez-vous besoin de me résumer acte par acte chacune de ses tragédies, comédies et tragi-comédies? Et n'en saurai-je pas plus, après avoir lu seulement le *Saint Genest* et le *Wenceslas*, qu'après avoir subi votre in-octavo? M. Schrœder n'a eu garde d'encourir un pareil reproche. Il a dégagé de son immense lecture les éléments d'une intéressante synthèse, nette et lucide; c'est cette synthèse qu'il nous offre. Il étudie successivement, chez son auteur, le *romanesque*; il en montre les faiblesses, mais aussi loue Prévost [1] d'avoir introduit dans le roman historique plus de sérieux, d'exactitude, de connaissance des pays et des mœurs; — l'*amour*; Prévost met en scène l'amour-passion, en montre les dérèglements, les folies, la tyrannie, la fatalité, la toute-puissance, en quoi il annonce J.-J. Rousseau, mais l'excuse et ne le magnifie pas, en quoi il se dis-

1. Comme le fait ailleurs M. Maigron.

tingue de Saint-Preux ; — le *pessimisme* et la *sensibilité* ; Cleveland, par exemple, est déjà l'homme fatal, mais sans grand sérieux dans son attitude, car son caractère est trop versatile. Le pessimisme de Prévost est moins aigu que celui d'Obermann, de Saint-Preux ou de René. C'est que Prévost, sociable, vit dans un temps gai, n'a subi ni l'influence germanique ni le grand choc de la Révolution. Il est avant tout *sensible*. C'est lui qui inaugure l'homme sensible en littérature, l'homme sur qui fondent des malheurs exceptionnels, qui est la victime désignée de l'amour, qui étale ses souffrances, s'en repent, se pleure dans les autres et considère son don des larmes comme une rare vertu ; — la *morale* ; Prévost a déjà la manie du XVIII^e^ siècle : peu moral en actions, il l'est extrêmement en paroles. Dans les *Mémoires d'un homme de qualité*, il s'occupe d'éducation comme J.-J. Rousseau le fera dans l'*Émile*. Il imagine de bons sauvages, ses Abaquis, et par là annonce encore Rousseau. Il est, comme Rousseau, déiste. Comme tant d'écrivains laïques de ce siècle sans prédicateurs, il aime à sermonner ; — la *composition* et le *style*. La composition chez Prévost est lâche, mais le style est souvent merveilleux de souplesse, de fluidité et d'harmonie, sans la rythmique artificielle de la *Nouvelle Héloïse*, trop voisine des vers.

Après un chapitre excellent où M. Schrœder retrouve dans *Manon Lescaut* les principaux traits de l'invention de Prévost — amour soudain et irrésistible — multiplicité, quelquefois extrême, des incidents, — besoin de moraliser (Tiberge) — goût de l'exotisme (Nouveau-Monde), nous voyons une confrontation du romancier avec ses contemporains. Il emprunte à Fénelon sa moralisation du roman, son déisme, son goût des choses primitives. Comme Lesage et Marivaux, il ne compose guère. Il soutient l'intérêt plus qu'ils ne le font. Lesage et Marivaux peignent le peuple, professent la morale du succès, ont un style l'un trop apprêté, l'autre trop continument comique. Prévost peint la noblesse de province chez qui les sentiments sont plus sérieux, a plus d'élévation morale, un vrai style de romancier. Il est moins réaliste que Defoë, moins bon observateur et moins moral que Richardson qui toutefois est plus cru dans le détail réaliste. Surtout Rousseau lui ressemblera avec ses héros romanesques, sa croyance à la force irrésistible de la passion, à la bonté des êtres primitifs, son déisme, ses tendances à moraliser.

Prévost inaugure donc le pessimisme, exalte, avant La Chaussée, le rôle de la sensibilité, remet en honneur la peinture des passions exceptionnelles, en les encadrant dans le décor de la vie contemporaine. Il montre le chemin à Rousseau, à Chateaubriand, à M^me^ de Staël, à George Sand. Dans l'histoire du roman, son rôle est des plus considérables.

Voilà donc l'œuvre de Prévost nettement délimitée, définie et située ; c'est là un travail de précision qui exigeait un tact extrême, et il faut louer M. Schrœder de l'avoir mené à bonne fin. En même temps qu'une excellente contribution à l'histoire du roman français, ce livre, très agréable, et beaucoup plus maniable par ses dimensions mêmes que ne le sont d'ordinaire les thèses de doctorat, constitue une parfaite introduction à une lecture renouvelée de *Manon Lescaut*.

HENRI POTEZ.

# PÉRIODIQUES

**Allgemeines Litteraturblatt.** — X, 1 : Lotsch, *Wörterbuch zu modernen franz. Schriftstellern* (J. Ellinger).

**L'amateur d'autographes.** — 15 janvier; *Les lettres de Mérimée devant le Tribunal correctionnel : compte rendu du procès Calmann Lévy-F. Chambon.* — 15 mars; Raoul Bonnet, *Lamartine et les amateurs d'autographes.*

**Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen.** — CV, 3-4 : W. Mangold, *Jugendgedichte Friedrichs des Grossen aus der Rheinsberger Zeit, 1736-1738, nach Manuskripten der Kön. Archive zum ersten Mal hrsg.* — H. Weber, *Die comedie rosse in Frankreich.* — Nyrop, *Grammaire historique de la langue française*, I (A. Risop). — E. Ritter, *Notes sur M^me^ de Staël, ses ancêtres, sa vie et sa correspondance* (H. Morf). — V. Giraud, *Pascal, l'homme, l'œuvre, l'influence*, 2^e^ éd., revue et corrigée (F. Heuckenkamp). — L. Favre, *Dictionnaire de la prononciation française* (H. Berni). — Plattner, *Ausf. Grammatik der franz. Sprache*, II, 1 (Pariselle). — Eggert, *Phonet. und method. Studien in Paris zur Praxis des neuspr. Unterrichts* (A. Tobler).

**Bulletin du Bibliophile.** — Janvier 1901; Émile Picot, *Moralité nouvelle de Pyramus et de Thisbé.* — Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles.* — Février; Ch. Urbain, *Supplément au Santoliana.* — Louis Morin, *Les Oudot imprimeurs et libraires à Troyes, à Paris, à Sens et à Tours.* — Georges Vicaire, *Nécrologie : Henri de Bornier; Eugène Asse.* — *Revue de publications nouvelles.* — Mars; Abel Lefranc, *Le Platon de Rabelais.* — Lorédan Larchey, *Eugène Asse : souvenirs personnels.* — H. Vuilleumier, *Le séjour de F. Hotman à Lausanne* (1549-1555). — Ch. Urbain, *Supplément au Santoliana* (suite). — Louis Morin, *Les Oudot imprimeurs et libraires à Troyes, à Paris, à Sens et à Tours* (suite).

**Le Correspondant.** — 25 janvier; le marquis de Vogüé, *Le duc de Broglie.* — Georges Goyau, *Un philosophe chrétien : Léon Ollé-Laprune.* — André Baudrillart, *Le roman de « Quo vadis? » et l'histoire.* — *Les œuvres et les hommes, courrier mensuel de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 février; Paul Allard, *Le duc de Broglie historien de l'Église.* — Pierre Morane, *Le duc de Broglie dans la retraite.* — H. de Lacombe, *Le P. Gratry et le cardinal Perraud.* — A. Lair, *Lettres inédites de Théodore Jouffroy*, I. — Edmond Biré, *Une amie de M^me^ de Chateaubriand, avec des lettres inédites.* — Augustin Léger, *Une renaissance dramatique en Angleterre : M. Stephen Phillips.* — 25 février; L. de Lanzac de Laborie, *Les dernières années du baron de Barante : l'opposition académique sous le second Empire.* — A. Lair, *Lettres inédites de Théodore Jouffroy* (fin). — Henri Joly, *Les universités populaires.* — *Les œuvres et les hommes, courrier mensuel de la littérature, des arts et du théâtre.*

**Deutsche Literaturzeitung.** — N° 40 : Montaigne, *Ausgewählte Essays, übers. von Kuhn* (Ph.-Aug. Becker). — N° 42 : Boutroux, *Pascal* (Ph.-Aug. Becker). — N° 47 : Maigron, *Le roman historique à l'époque romantique, essai sur l'influence de Walter Scott* (Walzel). — N° 48 : Spingarn, *A history of literary criticism in the Renaissance* (Ph.-A. Becker).

**Die neueren Sprachen.** — VIII, 6 : A. Brunemann, *Les Grandidier*; Sou-

vestre, *Au bord du lac*; Perrault, *Contes de ma mère l'Oie*; Sand, *La mare au diable*; *Epoques principales de la littérature française*, p. R. Ackermann; P. et V. Margueritte, *Le désastre* (H. Paris). — Mme de Gagnebin, *Sœur Vic*; Mérimée, *Colomba* (Lehmann); — autres livres d'exercices. — VIII, 7 : H. Heine, *Die Reform der franz. Syntax und Orthographie*. — J. Hübscher, *De l'enseignement des langues vivantes* (H. Klinghardt). — Zergiebel, *Die Formenbildung des fr. Zeitwortes*. — Plattner, *Wörterbuch der Schwierigkeiten der fr. Aussprache und Rechtschreibung*. — De Vogüé, *Cœurs russes*, p. Eug. Pelissier. — F. Baumann, *Franz. Dictat und Uebersetzung in das Deutsche*. — *Les beautés de la grammaire*.

**Gymnasium**. — XVIII, 22 : Kron, *Zur Reform der französischen Rechtschreibung*.

**Journal des débats politiques et littéraires**. — 1er janvier; Dr G. Daremberg, *La vie de Pasteur*. — 7 janvier; Émile Faguet, *La semaine dramatique* : *Voltaire et ses comédiens*. — S., *Tristan et Iseut* (adaptation de M. Bédier). — 9 janvier; Georges Maze-Sensier, *Charles Read*. — 11 janvier; Albert-Émile Sorel, *La retraite de M. Worms*. — 12 janvier; Maurice Spronck, *Comment on fait un roman*. — 14 janvier; Émile Faguet, *La semaine dramatique*. — S., *A l'École normale*. — 16 janvier; Emile Gebhart, *Raymond Lulle*. — 21 janvier; Albert Vandal, *Le duc de Broglie*. — Émile Faguet, *La semaine dramatique*. — 22 janvier; H. Taine, *L'association* (fragment inédit). — 25 janvier; André Hallays, *La comédie, les comédiens et le public*. — 27 janvier; René Doumic, *L'usure d'un genre* (le roman historique). — 28 janvier; Émile Faguet, *La semaine dramatique*. — 30 janvier; Henry Bidou, *M. Henri de Bornier*. — Augustin Filon, *Le Théâtre anglais en 1900*. — 1er février; Maurice Spronck, *La séparation de l'Académie et de l'État*. — André Hallays, *La comédie, les comédiens et le public* (deuxième article). — 4 février; Émile Faguet, *La semaine dramatique*. — 8 février; Albert-Emile Sorel, *Testament poétique* (par M. Sully-Prudhomme). — 10 février; Maurice Spronck, *Le droit de réforme*. — 11 février; Émile Faguet, *La semaine dramatique*. — 13 février; Maurice Demaison, *Louis Ménard*. — 18 février; Émile Faguet, *La semaine dramatique*. — 21 février; Maurice Demaison, *Armand Silvestre*. — 25 février; S., *Un vieux livre* (le dictionnaire de l'Académie). — Émile Faguet, *La semaine dramatique*. — 27 février; Augustin Filon, *Le théâtre anglais en 1900* (deuxième article). — 1er mars; Maurice Muret, *Le testament artistique de Mme Adélaïde Ristori*. — 3 mars; Alfred Fouillée, *Les classiques et les modernes en Allemagne et en France*. — 4 mars; Émile Faguet, *La semaine dramatique*. — 6 mars; Z., *La mort du Capoulié* (Félix Gras). — 8 mars; André Hallays, *Le diocèse de Godeau*. — 11 mars; Émile Faguet, *La semaine dramatique*. — H. Fiérens-Gevaërt, *A propos de la reprise de « Patrie! »*. — 12 mars; André Beaunier, *La simplification de l'orthographe*. — 18 mars; Émile Faguet, *La semaine dramatique*. — 22 mars; Albert-Émile Sorel, *Edmond Got*. — André Hallays, *Bossuet à Meaux et à Germigny*. — 23 mars; Émile Fouillée, *L'histoire et l'éducation*. — 25 mars; Émile Faguet, *La semaine dramatique*. — 27 mars; Augustin Filon, *Le « Cromwell » de M. John Morley*.

**Literarisches Echo**. — III, 3 : Betz, *La littérature comparée* (Jellinek).

**Literarisches Centralblatt**. — N° 51-52 : Bourget, *Œuvres complètes* (J. Wychgram).

**Literaturblatt für germanische und romanische Philologie**. — N° 1 : Pinvert, *Jacques Grévin* (Schneegans). — N° 2 : Draeger, *Molières don Juan* (Mahrenholtz).

**Mercure de France**. — Octobre; Louis Denise, *Albert Samain*. — Henri Albert, *Frédéric Nietzsche*. — Novembre; Rémy de Gourmont, *La gloire et l'idée de l'immortalité*. — Archag Tchobanian, *Littérature arménienne : Grégoire de Narek*. — Tristan Klingsor, *Les musiciens et les poètes contemporains*. — Décembre; Dr Cabanès, *Une tentative de conversion d'Alfred de Vigny, d'après*

*une correspondance inédite.* — Paul Léautaud et Ad. van Beyer, *Les Poètes d'aujourd'hui et la critique.* — Janvier 1901; André Beaunier, *Stuart Merrill.* — Alfred de Vigny, *Lettres inédites* (publiées par Paul Lafond). — Février; Pierre Quillard, *Jean Moréas.* — André Beaunier, *Les Parnassiens et les Symbolistes.* — Edmond Barthélemy, *Thomas Carlyle et la démocratie.* — Mars; André Beaunier, *Le vers libre.* — M. Prozor, *Nietzsche en Russie.*

**Modern Language Notes.** — XV, 8 : Schinz, *The reform of orthography.* — Kron, *Die Methode Gouin* (Grandgent).

**La Nouvelle Revue.** — 1er janvier 1901; Jule Case, *Revue dramatique.* — Gustave Kahn, *Revue critique.* — 15 janvier; Hector Depasse, *A propos de John Ruskin.* — Jules Case, *Revue dramatique.* — 1er février; Masson-Forestier, « *Les tronçons du glaive* », *par MM. Paul et Victor Margueritte.* — Jules Case, *Revue dramatique.* — 15 février; E. M., *Le duc de Broglie.* — Eugène Lintilhac, *Revue dramatique.* — 1er mars; Eugène Lintilhac, *La théorie du théâtre en France.*

**La Quinzaine.** — 1er décembre; G. Le Poittevin, *La liberté de la Presse depuis la Révolution.* — 16 décembre; C. Vergniol, *François Fabié.* — A. Lair, *Problèmes d'histoire littéraire : un document inédit sur le voyage de Chateaubriand en Amérique.* — 16 janvier 1901; Emmanuel des Essarts, *Un universitaire libéral : Dubois.* — L. Follioley, *Montalembert et Mgr Parisis* (1847-1848). — 1er février; G. Le Poittevin, *La liberté de la Presse depuis la Révolution* (suite). — Paul Thirion, *Le duc de Broglie.* — Charles-Marc Desgranges, *L'évolution d'un critique : M. Ferdinand Brunetière.* — 1er mars; Émile de Saint-Auban, *Chronique dramatique.* — 16 mars; Emmanuel des Essarts, *Henri de Bornier, l'homme et le poète lyrique.* — L. Follioley, *Montalembert et Mgr Parisis* (1847-1848) (suite). — G. Le Poittevin, *La liberté de la Presse depuis la Révolution* (fin). — Jean Lionnel, *Chronique littéraire.*

**Rassegna nazionale.** — N° 113 : E. Bertolini, *Il sentimento religioso del Manzoni e dello Chateaubriand.*

**Revue bleue** (Revue politique et littéraire). — 3 janvier 1901; J. du Tillet, *Théâtres : réouverture de la Comédie-Française.* — 12 janvier; Roger Alexandre, *Les mots qui restent.* — J. du Tillet, *Théâtre de Meilhac et Halévy.* — 19 janvier; Emile Faguet, *Sur Taine.* — Léon Séché, *Chateaubriand et la tombe de Pauline de Beaumont.* — J. du Tillet, *Théâtres : Nouveautés*, « *Le coup de fouet* ». — 26 janvier; J. du Tillet, *Théâtres : Théâtre-Antoine*, « *La petite Paroisse* ». — 9 février; Fernand Gregh, *Portraits contemporains : Henri de Bornier.* — 16 février; Emile Faguet, *Au temps de Louis XVI* (Souvenirs de Nicolas Moreau). — 23 février; Fernand Gregh, *M. Anatole France.* — Ernest-Charles, *Verlaine et les poètes bourgeois.* — J. du Tillet, *Théâtres : Théâtre-Antoine*, « *les Remplaçantes* ». — 2 mars; Emmanuel des Essarts, *Portraits contemporains : Armand Silvestre.* — J. du Tillet, *Théâtres : Variétés*, « *les Médicis* ». — 9 mars; Th. Jouffroy, *Deux lettres inédites.* — Marcel Louis, « *Les tronçons du glaive* », *de MM. Paul et Victor Margueritte.* — 16 mars; Fernand Gregh, *Victor Hugo fiancé.* — J. du Tillet, *Théâtres : Comédie-Française*, « *Patrie* ». — 23 et 30 mars; le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, *La genèse d'un roman de Balzac, les Paysans : lettres et fragments inédits* (Troisième partie). — 30 mars; Léon Séché, *Les idées religieuses d'Alfred de Vigny.* — Emile Faguet, *Le* « *Fantôme* », *de M. Paul Bourget.* — J. du Tillet, *Théâtres : Vaudeville*, « *la Pente douce* ».

**Revue critique d'histoire et de littérature.** — N° 52-53 : Pascal, *Opuscules et pensées*, P. Brunschvicg (A. Gazier). — Rohde, *La nouvelle réforme de l'orthographe* (E. Bourciez). — N° 1 : Lacour-Gayet, *L'éducation politique de Louis XIV* (A. G.). — N° 2 : Godefroy, *Complément du Dictionnaire*, lettre Q (A. Delboulle). — N° 3 : Nyrop, *Grammaire historique de la langue française* (A. Jeanroy). — Bourciez, *Précis historique de phonétique française* (A. Jeanro — N° 5 : Veselovsky, *Esquisses littéraires* (L. Léger). — N° 6 : Schlœsser,

*Le neveu de Rameau* (L. Roustan). — *Conférences faites à Oxford sur la littérature européenne* (F. Baldensperger). — N° 9 : Boutroux, *Pascal* (R. Rosières). — N° 10 : R. Graffin, *L'abbé Testu* (A. C.).

**Revue de Paris.** — 15 janvier 1901; J. Lemoine et André Lichtenberger, *Frédéric II poète et la Censure française.* — Ivan Strannik, *Un nouveau romancier russe : Maxime Gorki.* — 15 février; Mme Bartet, *Causerie sur l'art dramatique.* — Georges Dessommes, *Un poète heureux : Tennyson.* — 1er mars; Jean Psichari, *La bataille littéraire en Grèce.* — Anatole Le Braz, *Au pays de Chateaubriand.* — 15 mars; Pierre de Ségur, *Un héros de roman au grand siècle* (le marquis de Lassay).

**Revue des Deux Mondes.** — 1er janvier 1901; Ferdinand Brunetière, *La Pléiade française.* II. — 15 janvier; René Doumic, *Revue littéraire : les œuvres complètes de Paul Verlaine.* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : le nouveau roman de Mme Humphry Ward.* — 1er février; Alfred Fouillée, *La religion de Nietzsche.* — Ferdinand Brunetière, *La Pléiade française.* III. *Joachim Du Bellay.* — *Le duc de Broglie.* — 15 février; Emile Faguet, *L'Encyclopédie.* — René Doumic, *Revue littéraire : Le drame espagnol et notre théâtre classique.* — 15 mars; ***, *Le théâtre de M. Max Halbe.* — René Doumic, *Revue dramatique : « Patrie » à la Comédie-Française; « la Bourse ou la Vie » au Gymnase; « Les Remplaçantes » au Théâtre-Antoine.* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : Le comte Tolstoï et la critique russe.*

**Revue universelle** (Revue encyclopédique). — 5 janvier 1901; Casimir Stryienski, *Henryk Sienkiewicz.* — Augustin Filon, *Le théâtre en Angleterre.* — Camille Mauclair, *Types littéraires du XIXe siècle : René.* — 12 janvier; Julien Sermet, *Cabarets Montmartrois.* — 19 janvier; Camille Mauclair, *Types littéraires du XIXe siècle : Obermann.* — 26 janvier; Ernest Gaubert, *Emmanuel Signoret.* — 2 février; Marie Krysinska, *L'évolution poétique devant l'Académie.* — 9 février; Albert Lefort, *Le duc de Broglie.* — 23 février; Féli Gautier, *Björnsterne Bjornson.* — Georges Pellissier, *Types littéraires du XIXe siècle : Corinne.* — 2 et 9 mars; Camille Mauclair, *Le jeune homme littéraire à travers le siècle.* — 16 mars; Le Marchand, « *Les tronçons du glaive* », *par MM. Paul et Victor Margueritte.* — Ernest Gaubert, *Armand Silvestre.* — 23 mars; Gustave Kahn, *L'idéal féminin au XIXe siècle.* — 30 mars; Gustave Geffroy, *Types littéraires du XIXe siècle : Adolphe.*

**Südwestdeutsche Schulblatter.** — N° 11 : J. Haas, *Ueber die Redeutung des Konjunktios im Neufranzösischen.*

**Le Temps.** — 2 janvier 1901; *L'Orthographe.* — 5 janvier; *Le microbe des théâtres.* — 6 janvier; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les débuts d'Alphonse Daudet.* — 7 janvier; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale. — Pour la langue et pour l'esprit français.* — 11 janvier; *Ruskin en Sorbonne.* — 13 janvier; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Bel ami » au XVIe siècle.* — 14 janvier; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 16 janvier; *Une visite à M. Rudyard Kipling.* — 20 janvier; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les Tronçons du glaive* (par Paul et Victor Margueritte). — 21 janvier; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — Alfred Mézières, *Le duc de Broglie.* — 22 janvier; Cl. Perroud, *Lettres inédites de Mme Roland.* — 27 janvier; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le Feu* (par Gabriel d'Annunzio). — 28 janvier; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 30 janvier; Gaston Deschamps, *Henri de Bornier.* — *Une causerie de Mme Bartet* (sur l'art dramatique). — 3 février; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Vingt ans de poésie.* — 4 février; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 10 février; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : histoire et biographie.* — 11 février; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 16 février; Jules Claretie, *Victorien Sardou à la répétition.* — 17 février; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Louis XIV et la duchesse de Bourgogne.* — 18 février; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 20 février; Adolphe Brisson, *Portraits intimes : Jeanne Granier.* — 21 février;

Henry Roujon, *Ingres*. — 24 février; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Joséphine et Napoléon*. — 25 février; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale*. — 26 février; Adolphe Aderer, *Les origines de « Patrie »* (par Victorien Sardou). — 1er mars; *La magistrature et le roman russe*. — 2 mars; Jules Claretie, *Victor Hugo et sa fiancée*. — 3 mars; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : conférences d'Amérique*. — 4 mars; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale*. — 6 mars; *Félix Gras, « capoulié » du Félibrige*. — 10 mars; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la littérature française outre-mer*. — 11 mars; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale*. — 12 mars; *La réforme de l'orthographe et la syntaxe*. — 17 mars; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : ce qu'apprennent les jeunes filles en Amérique*. — 18 mars; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale*. — 19 mars; Jules Claretie, *La jeunesse de Michelet*. — 22 mars; *Got, fonctionnaire de l'Université*. — Gustave Larroumet, *Got et Croizette*. — 24 mars; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Adèle Foucher et Victor Hugo*. — 25 mars; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale*. — 28 mars; Arvède Barine, *Thomas Diafoirus : comment on essaya de le dégourdir*. — 30 mars; Jules Claretie, *Souvenirs de M. Got*. — 31 mars; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : La littérature française et les Universités d'Amérique*.

**Württembergische Vierteljahrshefte für Landesgeschichte**. — IX, 4-2 : Sakmann, *Die Voltairedokumente des Fonds Montbeliard der Archives nationales zu Paris*.

**Zeitschrift für französische Sprache und Literatur**. — XXIX, 6-8 : Clément, *Henri Estienne et son œuvre française* (M. J. Minckwitz). — A. Rauber, *Die Don Juansage im Lichte biologischer Forschung* (R. Mahrenholtz). — Pascal, *Discours sur les passions de l'amour*, p. Michaut (R. Mahrenholtz). — Rebelliau, *Bossuet* (R. Mahrenholtz). — Carel, *Voltaire und Gœthe*, III et IV (R. Mahrenholtz). — Sakmann, *Die Voltaire-Documente des Fonds Montbéliard der Archives Nationales zu Paris* (R. Mahrenholtz). — Harkensee, *Beiträge zur Gesch. der Emigranten in Hamburg*. II. Mme *de Genlis* (R. Mahrenholtz). — Jules Troubat, *Champfleury* (E. Ritter). — R. de Gourmont, *Esthétique de la langue française* (K. Morgenroth). — Haase, *Syntaxe française du XVIIe siècle*, traduit par M. Obert (C. This). — H. Tardel, *Das englische Fremdwort in der modernen franz. Sprache* (W. Horn). — Niederländer, *Die Mundart von Namur* (P. Marchov). — Ehrbart und Planck, *Syntax der franz. Sprache* (W. Ricken). — Editions scolaires, *Hist. de la Révol. française*, par Wershoven (A. Sturmfels), *Franz. engl. Klassikerbibliothek*, par Bauer et Kink, 29-30 (A. Sturmfels). — Lacomble, *Hist. de la litt. française avec complément* (Kiessmaun); *Molière, l'Avare*, par Humbert (R. Mahrenholtz). — P. Mael, *Pour l'amour*; Maizeroy, *La chair en joie, le cœur en peine*; Mirbeau, *Le jardin des supplices*; Delpit, *Le Talion* (H. Heller). — P. Seiges, *Das Elend der franz. Schullektüre und Vorschläge zur Abhilfe*.

# LIVRES NOUVEAUX

**Arnould** (Louis). *Un gentilhomme de lettres au XVII^e siècle : Honorat de Bueil, seigneur de Racan.* Nouvelle édition, entièrement revue et abrégée. *Paris, Colin.* In-8, de XLIII-565 p. et gravures.

**Arréat** (Lucien). *Dix années de philosophie.* Études critiques sur les principaux travaux publiés de 1891 à 1900 (sociologie, psychologie, esthétique, morale et religion). Les doctrines. *Paris, Alcan.* In-8, de 184 p. Prix : 2 fr. 50.

**Bardoux** (Jacques). *Le mouvement idéaliste et social dans la littérature anglaise au XIX^e siècle : John Ruskin. Coulommiers, Brodard.* In-8, de XII-351 p.

**Bayard** (Émile). *La Caricature et les caricaturistes. Paris, Delagrave.* In-4, de 399 p. et nombreuses gravures.

**Beauvais** (Arsène). *La place des mots; les erreurs de l'Académie. Bordeaux, Gounouilhou.* In-8, de 505 p. Prix : 4 fr.

**Boborykine** (P.). *L'Évolution du roman russe. Paris, l'Humanité nouvelle.* In-8, de 15 p.

**Bohn** (Max). *George Sand's Sprache in dem Roman les Maîtres sonneurs.* Dissertation de Berlin. In-8° de 51 p.

**Bouchet** (Émile). *André Chénier. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 32 p. (Extrait de *La Revue de Lille*).

**Boulay-Paty** (Evariste) et **Lucas** (Hippolyte). *Le Corsaire,* poème dramatique en cinq actes et en vers, d'après Byron. Notice historique par L. HIPPOLYTE LUCAS. *Paris, Lemerre.* In-8, de 108 p.

**Bourdaloue.** *Sermons inédits,* d'après des recueils contemporains, publiés et annotés par le P. GRISELLE, S. J. IX. Sermon pour le dimanche des Rameaux. *Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 27 p. (Extrait du *Prêtre*).

**Boutroux** (Émile). *Pascal. Paris, Hachette.* In-16, de 216 p. et portrait. Prix : 2 fr. (Les Grands Écrivains français.)

**Brand** (Barthélemy). *Pages lointaines.* Histoire anecdotique du théâtre de Saint-Étienne, de 1764 à 1853. *Saint-Étienne, imp. de la Loire républicaine.* In-8, de 149 p.

**Broussais** (le D^r Maxence). *Ambroise Paré, sa vie, son œuvre* (1509-1590), thèse. *Paris, Rousset.* In-8, de 59 p.

**Brunetière** (Ferdinand). *Discours académiques. Paris, Perrin.* In-8, de 340 p.

**Brunhes** (H.-J.). *Ruskin et la Bible.* (Pour servir à l'histoire d'une pensée.) *Paris, Perrin.* In-16, de X-270 p.

**Buffenoir** (Hippolyte). *Les femmes du XVIII^e siècle : la comtesse d'Houdetot* (Souvenirs, documents, portraits). *Paris, Revue de la France moderne.* In-8, de VII-171 p. et grav. Prix : 10 fr.

**Castets** (V.). *Bourdaloue. Montpellier, Delord-Boehm et Martial.* In-8, de 366 p. (Académie des sciences et lettres de Montpellier. Mémoires de la section des lettres.)

**Caujole** (le D^r P.). *La médecine et les médecins dans l'œuvre de H. de Balzac,* thèse. *Lyon, Storck.* In-8, de 71 p.

**Chateaubriand.** *Extraits,* publiés, avec une introduction, des notices et des

notes, par F. Brunetière. *Paris, Hachette.* Petit in-8, de xvi-208 p. Prix : 1 fr. 50

**Chateaubriand.** *Mémoires d'outre-tombe.* Nouvelle édition avec une introduction, des notes et des appendices, par Edmond Biré, t. VI. *Paris, Garnier.* In-8, de 635 p. Prix : 3 fr. 50.

**Chérot**, S. J. (Le P. Henri). *Iconographie de Bourdaloue.* Le type aux yeux fermés; son histoire; son influence. *Paris, Retaux.* In-4, de 38 p. et 3 portraits en héliogravure.

**Coquerelle** (le D. Jules). *Xavier Bichat* (1771-1802), ses ancêtres et ses arrière-neveux, d'après les archives paroissiales de Poncin (Ain), avec reconstitution de la généalogie de Bichat. La maison natale et la maison mortuaire de Xavier Bichat. Sa vie, ses travaux, son apothéose. *Paris, Maloine.* Grand in-8, de 267 p.

**David** (F.). *Les littérateurs, leurs démêlés avec la justice, leurs appréciations sur les magistrats*, discours prononcé le 16 octobre 1900, à l'audience solennelle de rentrée de la Cour d'appel de Grenoble. *Grenoble, Allier.* In-8, de 45 p.

**Delisle** (Léopold). *Traductions d'auteurs grecs et latins offertes à François Ier et à Anne de Montmorency, par Etienne Leblanc et Antoine Macault. Paris, Imprimerie nationale.* In-4, de 32 p. (Extrait du *Journal des savants.*)

**Delmont** (l'abbé Théodore). *Autour de Bossuet.* Études historiques, critiques et littéraires. *Paris, Tricou.* In-8, de vii-483 p.

**Delmont** (l'abbé Th.). *Le meilleur poète épique du XVIIe siècle. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 21 p. (Extrait de la *Revue de Lille.*)

**Deprat** (Amédée). *Le poète Gilbert* (1751-1780), *élève du collège de l'Arc* (vers). *Dôle, Bernin.* In-8, de 7 p.

**Doumic** (René). *Études sur la littérature française.* 4e série (La carrière diplomatique de Voltaire; le Journal de Sainte-Hélène; George Sand; Balzac; Michelet, etc.). *Paris, Perrin.* In-16, de 319 p. Prix : 3 fr. 50.

**Dubourg** (Clément). *Chez Achille Millien.* Notes intimes pour servir à la biobibliographie du poète. *Nevers, Vallière.* Petit in-8, de 78 p. avec gravures et portraits.

**Frommel** (Gaston). *Vinet théologien. Dôle, Bernin.* In-8, de 15 p. (Extrait de *La Revue chrétienne.*)

**Fromond** (l'abbé E.). *Le voyage de Brillat-Savarin dans le Jura* (octobre 1793). *Lons-le-Saunier, Declume.* In-8, de 12 p. (Extrait de la *Revue viticole de Franche-Comté et de Bourgogne.*)

**Ganser** (Fr.). *Beiträge zur Beurtheilung des Verhältnisses von Victor Hugo zu Chateaubriand.* Dissertation de Heidelberg. In-8° de 114 p.

**Gilbert** (Eugène). *Le mouvement littéraire en Belgique. Paris, Imprim. Davy.* In-8, de 24 p. (Extrait de *La Revue des revues.*)

**Glaesener** (H.). *Le génie de Paul Féval. Liège, Demarteau.* In-8°, de 8 p.

**Godefroy** (Frédéric). *Lexique de l'ancien français*, publié par MM. J. Bonnard et A. Salmon. *Paris, Welter.* In-8, de 548 p. à 3 colonnes. Prix : 20 fr.

**Graffin** (Roger). *Jacques Testu, abbé de Belval, membre de l'Académie française* (1626-1706). *Paris, Picard.* In-8, de 71 p. (Extrait de la *Revue historique ardennaise.*)

**Griselle** S.-J. (Le P.). *Le plagiat dans la prédication ancienne. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 48 p. (Extrait de *la Revue de Lille.*)

**Hémon** (Félix). *Cours de littérature*, XVI : Voltaire. In-18 jésus de 317 p. — XVII : Buffon. In-18 jésus de 34 p. *Paris, Delagrave.*

**Hugo** (Victor). *Morceaux choisis : Théâtre*, avec études et analyses par Hippolyte Parigot. *Paris, Delagrave.* In-18, de 453 p.

**Jaccacl** (Auguste F.). *Au pays de Don Quichotte.* Souvenirs. Préface d'Arsène Alexandre. Illustrations de Daniel Vierge. *Paris, Hachette.* In-8, de iii-260 p.

**Jaouën** (J.). *De l'esprit littéraire. Du talent et des nécessités entraînant sa consécration; journalisme et actualité. Paris, Chamerot.* In-18 jésus, de 58 p.

**Jeanroy-Félix** (V.). *Études de littérature étrangère. Écrivains célèbres de l'Europe contemporaine* (Carmen Silva, Ibsen, Léon Tolstoï, Rudyard Kipling, Frédéric Nietszche, Théodore Mommsen, Paraschos, Typaldos, etc., J.-M. de Pereda, Gabriel d'Annunzio). *Paris, Bloud et Barral.* In-8, de 425 p.

**Jouffroy** (Théodore). *Correspondance*, publiée, avec une étude sur Jouffroy, par Adolphe LAIR. *Paris, Perrin.* In-16, de 430 p.

**Labadie** (Ernest). *Notices biographiques sur les imprimeurs et libraires bordelais des XVI^e^, XVII^e^ et XVIII siècles, suivies de la liste des imprimeurs et libraires de Bordeaux et du département de la Gironde au XIX^e^ siècle.* Documents pour servir à l'histoire de l'imprimerie et de la librairie. *Bordeaux, Mounastre-Picamilh.* In-8, de LIII-187 p. avec 7 planches et vignettes. Prix : 15 fr.

**Lachèvre** (F.). *La lune parlante, poème nocturne de Saint-Amant. Paris, Leclerc.* In-8, de 19 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile.*)

**Lafon du Cluzeau** (Alexis). *François Rabelais et la justice civile de son temps*, discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée de la Cour d'appel d'Aix, le 16 octobre 1900. *Aix, Pourcel.* In-8, de 48 p.

**Laubarède** (Étienne). *Henri Lasserre* : l'homme, l'écrivain, l'œuvre, *Paris, Dentu.* In-16, de XVI-449 p. et 1 portrait. Prix : 3 fr. 50.

**Le Bidois** (Georges). *La vie dans les tragédies de Racine. Paris, Poussielgue.* In-16, de VIII-336 p.

**Lechartier** (G.). *David Hume moraliste et sociologue. Paris, Alcan.* In-8, de 283 p. Prix : 5 fr.

**Lecigne** (l'abbé C.). *Théodore Botrel. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 31 p. (Extrait de *La Revue de Lille.*)

**Lecomte** (L. Henry). *Le Panorama dramatique* (1821-1823). *Paris*, 10, rue du Dôme. In-8, de 85 p. et grav.

**Lyonnet** (Henry). *Le théâtre hors de France.* IV^e^ série : Pulcinella et C^ie^ (le Théâtre napolitain). Préface de Gustave LARROUMET. *Paris, Ollendorff.* In-18 jésus de XIII-374 p. et 50 photogravures. Prix : 3 fr. 50.

**Manin** (Joseph). *Jean Sarrazin, poète lyonnais, dit le poète aux olives. Fécamp, Durand.* In-18 jésus, de 33 p.

**Matteucci** (I.). *Madame de Staël e un suo studio sull' Italia al principio del secolo XIX* (conférence). *Sienne, imp. des sourds et muets.* In-8°, de 37 p.

**Molière.** *Œuvres.* Nouvelle édition, revue sur les plus anciennes impressions et augmentée de variantes, de notices, de notes, d'un lexique des mots et locutions remarquables, de portraits, de fac-similés, etc., par MM. Eugène DESPOIS et Paul MESNARD. (Lexique de la langue de Molière. 2 vol in-8, tome XII, A-F, CCXXXI-516 p.; t. XIII, G-Z, 657 p.) *Paris, Hachette.* Prix : 7 fr. 50 le vol. (Les Grands Écrivains de la France.)

**Monod** (Wilfrid). *Vinet douteur. Dôle, Bernin.* In-8, de 72 p. (Extrait de *La Revue chrétienne.*)

**Montaigne.** *Ausgewählte Essays, aus dem Französischen übersetzt von* E. Kührs, vol. III et IV. *Strasbourg, Heitz et Mündel.* In-8° de 148 et 168 p. : 2 mark 50 le volume.

**Montesquieu.** *Lettres persanes.* Édition revue et annotée d'après les manuscrits du château de La Brède, avec un avant-propos et un index, par M. H. BARCKHAUSEN. *Paris, Imprimerie nationale.* In-4, de XXVIII-422 p.

**Moreau** (Jacob-Nicolas). *Mes souvenirs.* Collationnés, annotés et publiés par Camille HERMELIN. Deuxième partie : 1774-1797. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8 de VII-629 p. et 1 portrait. Prix : 7 fr. 50.

**Morel** (Eugène). *Projet de théâtres populaires. Paris, Ollendorff.* In-8, de 78 p.

**Omont** (Henri). *Catalogue général des manuscrits français de la Bibliothèque nationale.* Nouvelles acquisitions françaises. III (N^os^ 6501-10 000). *Paris, Leroux.* In-8, de XXII-382 p. Prix : 7 fr. 50.

**Racine.** *Athalie*, tragédie. Nouvelle édition avec une étude et un commentaire par Joseph VIANEY. *Paris, Lecoffre.* In-16, de 169 p.

**Racine**. *Esther*, tragédie. Nouvelle édition avec une étude et un commentaire par Joseph VIANEY. *Paris, Lecoffre*. In-18, de 153 p.

**Régnier** (Mathurin). *Macette* (satire XIII). Publiée et commentée par Ferdinand BRUNOT et P. BLOUME, L. FOURNIOLS, G. PEYRÉ et Amand WEIL. *Paris, Bellais*. In-8, de XLIII-52 p. Prix : 2 fr. 50.

**Ribot** (Th.). *Essai sur l'imagination créatrice. Paris, Alcan*. In-8, de VII-305 p. Prix : 5 fr.

**Roberto** (Diego de). *Poeti francesi contemporanei* (Coppée, Heredia, Mallarmé, Verlaine, Rimbaud, Moréas, de Régnier). *Milan, Gogliati*. In-16 de 181 p. Prix : 2 fr.

**Roland** (Mme). *Lettres* publiées par Claude PERROUD. Tome Ier (1780-1787). *Paris, Imprimerie nationale*. In-8, de LXXXIII-724 p.

**Roman (le)** *de Flamenca*, publié d'après le manuscrit unique de Carcassonne, traduit et accompagné d'un vocabulaire par Paul MEYER. 2e édition, entièrement refondue. Tome Ier. *Paris, Bouillon*. In-16 de V-425 p.

**Roman (le)** *de Tristan et Iseut*. Traduit et restauré par Joseph BÉDIER. Préface de Gaston PARIS. *Paris, Piazza*. In-18 jésus, de 285 p.

**Sarcey** (Francisque). *Quarante ans de théâtre, feuilletons dramatiques*. II. Molière et la comédie classique. *Paris, Bibliothèque des Annales*. In-18 jésus, de 406 p. et 1 portrait. Prix : 3 fr. 50.

**Schenk** (A.). *Études sur la rime dans le Cyrano de Bergerac, de Rostand. Kiel, Cordes*. In-8, 2 fr. 50.

**Sévigné** (Mme de). *Pages choisies*, avec une introduction et des notes, par René DOUMIC et L. LEVRAULT. *Paris, Armand Colin*. In-16, de 416 p.

**Spanheim** (Ezéchiel). *Relation de la cour de France en 1690*. Nouvelle édition établie sur les manuscrits originaux de Berlin, accompagnée d'un commentaire critique, de fac-similés, et suivie de la « Relation de la cour d'Angleterre en 1704 », par le même auteur, publiée avec un index analytique par Émile BOURGEOIS. *Paris, Picard*. Grand-in-8, de 663 p. Prix : 10 fr.

**Stoullig** (Edmond). *Les Annales du théâtre et de la musique* (1899, 25e année). Préface par Albert CARRÉ. *Paris, Ollendorff*. In-16, de XXIX-424 p. Prix : 3 fr. 50.

**Talbot** (E.). *Extraits de la Chanson de Roland et des Mémoires de Joinville*, avec introduction historique et littéraire, notes philologiques et glossaire. *Paris, Delalain*. In-16, de VIII-208 p.

**Tourneux** (Maurice). *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution française*. Tome III : monuments, mœurs et institutions. *Paris, Mangeot*. Grand in-8, de LX-991 p. à 2 colonnes. Prix : 10 fr.

**Trolliet** (Émile). *Médaillons des poètes* (1800-1900). La génération romantique; la génération parnassienne; la génération contemporaine. *Paris, Lemerre*. In-16, de XVI-428 p.

**Vallery-Radot** (René). *La vie de Pasteur. Paris, Hachette*. In-8, de 696 p. et portrait. Prix : 7 fr. 50.

**Verdunoy** (l'abbé). *Histoire de la littérature française. Paris, Briguet*. In-18 jésus, de VII-309 p.

**Ward** (Wilfrid). *Le cardinal Wiseman, sa vie et son temps* (1802-1865), traduit de l'anglais par l'abbé Joseph CARDON. Tome II. *Paris, Lecoffre*. In-8, de 604 p.

**Yve-Plessis** (R.). *Petit essai de biblio-thérapeutique*, ou l'art de soigner et restaurer les livres vieux ou malades. *Paris, Daragon*. In-18 jésus, de 103 p.

# CHRONIQUE

— La Société d'histoire littéraire de la France a tenu sa séance générale annuelle le jeudi 30 mai 1901, à 5 heures, dans une des salles du Collège de France, sous la présidence de M. Gaston Paris.

En ouvrant la séance, le Président a prononcé une allocution, au cours de laquelle il a exprimé les regrets de la Société pour la perte qu'elle avait faite durant l'année écoulée de MM. Armand Colin, Petit de Julleville, Joseph Texte et Raoul Rosières. Ces paroles, qui exprimaient avec émotion les sentiments unanimes de l'assistance, ont été accueillies par des applaudissements.

Puis, M. Paul Bonnefon a donné lecture du rapport suivant :

« Messieurs,

« J'ai aujourd'hui un double devoir à remplir envers vous. Avant de vous présenter le rapport ordinaire sur les travaux de la Société pendant l'exercice écoulé, il me faut vous faire l'exposé de nos finances en qualité de trésorier intérimaire. J'ai dit intérimaire et je m'explique aussitôt. Tout à l'heure, en payant à ceux que nous avons perdus l'an passé le juste tribut de nos regrets, M. le Président n'a pas manqué de rappeler tout ce que notre société naissante dut à l'activité de son premier trésorier, M. Armand Colin. Le conseil d'administration qui le voyait à l'œuvre a pu juger ainsi combien nous fut profitable l'esprit d'initiative, l'intelligente activité de M. Armand Colin. Et quand sa mort est venue nous surprendre, quelques jours seulement après la réunion générale de l'année dernière, en même temps que le comité faisait porter au procès-verbal de ses séances l'expression de ses regrets, il décidait qu'il ne serait momentanément pas désigné de nouveau trésorier et que le secrétaire serait chargé provisoirement de ces fonctions. Voilà par quel concours de circonstances j'ai à vous soumettre dans cette séance les chiffres de notre très modeste budget. Je m'empresse de vous dire que je me serais récusé devant un pareil honneur, pour lequel j'estime que je ne suis pas très propre, si je n'avais été assuré de trouver nos comptes en excellent état et que la collaboration des auxiliaires de M. Colin ne me ferait pas défaut. Grâce à leur empressement et à leur bonne volonté j'espère n'avoir pas été si fort au-dessous de ma tâche que je l'aurais pu craindre et je me trouve en mesure de vous soumettre un budget établi avec un soin scrupuleux. Ceci est plus nécessaire encore chez nous que partout ailleurs, car le peu de ressources dont nous disposons commande une prudence extrême à celui qui est chargé de leur gestion. Ainsi que vous l'allez voir, les chiffres de cette année ne diffèrent pas très sensiblement des précédents : avant de les énoncer je tiens seulement à répondre par avance à une observation qui pourrait être faite avec raison. Vous serez sans doute frappés d'apprendre que le total de nos économies en réserve est moindre qu'il ne l'était l'année dernière. Faut-il vous rappeler que nos dépenses furent, elles aussi, un peu supérieures à ce qu'elles sont durant un exercice ordinaire et que les frais d'impression de la table quinquennale que vous avez maintenant en mains et dont vous avez apprécié assurément plus d'une fois les avantages, représentent l'écart qui existe entre le budget de cette année et celui de l'an dernier?

« Au surplus vous allez juger vous-mêmes en pleine connaissance de cause à l'aide des chiffres que j'ai l'honneur de vous soumettre et qui sont les suivants :

RECETTES

| | | |
|---|---|---|
| Excédent de recettes au 31 décembre 1900 | 1505 | 66 |
| 238 cotisations à 20 francs | 4760 | » |
| 91 abonnements à 19 francs net | 1729 | » |
| Plus 12 abonnements réservés sur le compte de 1899 | 228 | » |
| 70 numéros à 4 fr. 75 | 332 | 50 |
| 18 années au prix réduit de 15 francs (net 12 francs) | 216 | » |
| 11 tables à 3 francs | 33 | » |
| Coupons encaissés | 30 | » |
| Montant total des recettes | 8834 | 16 |

DÉPENSES

| | | |
|---|---|---|
| Travaux divers (frais accessoires de bureau) | 279 | » |
| Papeterie | 26 | 70 |
| Publicité | 31 | 15 |
| Dessins, clichés | 45 | 10 |
| Affranchissement | 338 | 43 |
| Papier | 735 | 75 |
| Impression et brochage | 3929 | 75 |
| Collaboration | 2362 | 70 |
| Frais de recouvrement de 240 cotisations | 119 | » |
| | 7867 | 58 |
| Excédent de recettes | 966 | 58 |
| | 8834 | 16 |

« Tels sont, Messieurs, les résultats que j'avais pour premier devoir aujourd'hui de vous faire connaître et que je demande à M. le Président de vouloir bien soumettre à votre approbation, à moins que vous ne désiriez auparavant de plus amples explications sur tel ou tel point, auquel cas je suis tout à votre disposition pour vous les donner. (Ces chiffres sont mis aux voix et approuvés à l'unanimité.)

« Et maintenant que vous avez sanctionné par un vote, dont je vous remercie, le montant de nos recettes et celui de nos dépenses, la première partie de ma tâche est accomplie et je passe à la seconde. J'y passe sans changer d'habit, ce qui serait pourtant un jeu de scène parfaitement en situation dans une société vouée comme la nôtre au culte des chefs-d'œuvre de la littérature française. Vous voudrez bien me pardonner, je l'espère, de méconnaître ainsi la tradition et, désormais en paix avec vous comme avec moi-même, j'aborde sans plus de façons l'objet de notre entretien annuel.

« Nous vivons et tous les trimestres un fascicule nouveau de la *Revue* va apporter à chacun de nos adhérents des nouvelles des études qui nous sont chères à tous et quelque dissertation instructive sur un homme ou sur une œuvre qui valent d'être examinés de plus près. Certainement nous pourrions trouver sans chercher longtemps un moyen plus rapide et plus bruyant de nous tenir en communication les uns avec les autres. Mais vous savez aussi bien que moi que ce n'est pas pour cela que nous nous sommes groupés et que nous n'avons pas combiné nos efforts pour faire du bruit ou gagner de vitesse ceux qui sont toujours pressés de courir. Modestes avant tout et patients, trop amoureux de la vérité pour jamais la violenter parce que nous

savons qu'elle finit par parler à qui l'écoute avec recueillement, notre principale ambition est de faire œuvre utile et qui se suffise à elle-même, trop heureux si à l'austère plaisir d'avoir pu acquérir la certitude vient se joindre par surcroît la joie d'avoir convaincu d'autres esprits indépendants et réfléchis. Autant l'isolement complet et farouche est défavorable aux chercheurs qui ne peuvent pas sans de graves inconvénients s'abstraire du monde et s'enfermer en eux-mêmes, autant l'action de la foule impatiente et bruyante par nature est funeste à celui qui veut garder son libre arbitre et ne pas laisser influencer trop fortement ses jugements par l'opinion du dehors. C'est pour cela qu'une association restreinte comme la nôtre peut faire beaucoup de bien, et plus encore qu'il n'y paraît. En rapprochant entre elles des aspirations communes, elle fait cesser l'isolement, mais sans laisser le champ ouvert aux visées téméraires; bien plus, contenu par le voisinage d'esprits critiques et sans parti pris, l'érudit sait alors se montrer plus sévère pour lui-même parce qu'il n'ignore pas que ses efforts lui seront comptés à leur juste valeur par un petit nombre de confrères dont le jugement deviendra d'autant plus précieux pour lui qu'il sera moins banal et plus réfléchi.

« C'est là assurément qu'il faut chercher, avec la raison de notre existence, le motif de la sympathie discrète qui nous reste fidèle et va même en s'accentuant chaque jour davantage. En effet, malgré les pertes inévitables et toujours trop nombreuses qui jalonnent notre route comme celle de toute société humaine, nous ne cessons pas d'avancer d'un progrès lent mais ferme et sans doute définitif. Cette année encore j'ai à porter à votre connaissance des constatations qu'il ne vous sera pas désagréable d'entendre. Malgré les décès et en dépit des démissions, le nombre de nos adhérents a augmenté encore, faiblement à la vérité, mais dans une proportion qui semble vouloir rester constante et qui devrait bien demeurer définitive. Je m'empresse encore de vous apporter des chiffres sur ce point pour vous mieux édifier. L'an passé, à pareille époque, la société comprenait 238 sociétaires et 86 abonnés à la revue. Aujourd'hui, c'est-à-dire au 1er mai 1901, nous sommes 233 sociétaires et 100 abonnés et ces deux chiffres additionnés forment un total de 333 adhérents au lieu de 324 que nous étions l'année dernière à pareil jour. C'est par conséquent un gain de 9 adhérents nouveaux que j'ai le plaisir de constater devant vous.

« Mais ce nombre total appelle de ma part un petit commentaire : nous avons perdu pendant l'exercice écoulé 12 sociétaires, tandis que nous en recueillions seulement 7 nouveaux : notre gain ne vient donc pas de ce côté. Il provient encore une fois de l'accroissement du nombre des abonnés à la revue qui est passé de 86 à 100, compensant ainsi les cinq vides qui nous restaient à remplir parmi les sociétaires et nous ménageant encore un gain final de 9 adhérents nouveaux. Nous serions donc mal venus à nous plaindre de ce résultat, puisque au total il nous apporte des ressources plus amples; la somme en est faible, il est vrai, mais le résultat est incontestable et ne fait que confirmer le léger mouvement ascensionnel que nous signalions déjà l'an passé.

« A ce point de vue nous ne pouvons que nous en féliciter, en regrettant seulement qu'il ne soit pas plus rapide ni plus marqué; mais il y a un autre point de vue auquel nous devons nous placer et déjà j'en faisais la remarque dans notre dernière séance générale. Certainement il y a un inconvénient très réel, presque un danger, pour la société et pour ceux qui y adhèrent à choisir ainsi la forme d'un abonnement à la revue au lieu de se faire inscrire purement et simplement en qualité de membres ordinaires. Je me suis attardé l'an dernier à montrer cet inconvénient et je me suis efforcé d'en faire sentir la réalité; si je ne m'étends pas cette année encore sur ce danger, ce n'est pas qu'il ait pris fin ou même qu'il se soit atténué — au contraire il a augmenté et il semble devoir persister — c'est pour n'avoir pas à vous

redire toujours les mêmes choses et pour ne pas paraître rabâcher. Je me bornerai donc à renvoyer nos abonnés nouveaux qui se trouvent dans le cas que je viens de signaler à ce que je disais il y a un an; ils verront les désavantages de leur situation et je souhaite qu'ils en soient convaincus.

« Sans doute les adhésions qui nous arrivent sous cette forme ne nous sont pas moins agréables et elles nous touchent parce qu'elles sont un tribut à l'utilité de notre revue. Il ne nous fâche pas d'apprendre, tant s'en faut, que notre besogne n'est pas superflue et qu'on s'y intéresse, car c'est à la publication de la revue que nous donnons surtout nos soins depuis la fondation de la société. Mais il n'est pas dit, et nous espérons même que le contraire adviendra, que nous bornerons toujours ainsi nos efforts à la publication d'un simple recueil périodique trimestriel. Et alors une adhésion limitée de la sorte ne peut que réserver des mécomptes à ceux qui ont voulu seulement encourager la revue de leurs souscriptions. Il fallait le redire nettement puisqu'on paraît ne pas l'avoir compris une première fois et remettre en garde ceux qui n'auraient pas saisi d'abord cette situation défavorable. Il n'est certes pas étonnant qu'on se sente porté naturellement vers ce qui témoigne le mieux de notre activité, vers ce qui a été le meilleur moyen de notre propagande, l'article le plus nouveau de notre programme, l'objet principal de notre entreprise. C'est d'ailleurs vers l'amélioration de la revue que tendent surtout nos préoccupations et nos efforts, mais ils ne tendent pas seulement vers ce but restreint. D'autres visées doivent nous tenter, d'autres projets peuvent nous séduire et nous entraîner autre part. Assurément la revue n'en restera pas moins pour cela notre moyen de communication par excellence, notre trait d'union le plus solide et le plus ancien. C'est elle qui servira, en maintenant le contact entre nous tous et en nous groupant chaque jour davantage, à établir et à renforcer ces traditions qui sont l'objet même des sociétés, leur patrimoine et leur honneur.

« Notre association est encore trop jeune pour qu'on puisse déjà invoquer ici ces traditions. Pourtant quelques usages s'établirent dès son berceau que nous voudrions continuer autant qu'il est en nous. A l'origine, le conseil d'administration avait été établi de telle sorte que toutes les branches de l'histoire littéraire y fussent représentées dans une juste proportion. Une part avait été réservée aussi dans son sein à quelques-uns de nos confrères habitant la province. Ce dosage savant et pondéré avait été respecté depuis lors, car la destinée a épargné jusqu'à ce jour notre conseil d'administration et l'a laissé à peu près tel qu'il était au début. Mais cette clémence du sort n'a pas persisté jusqu'au bout et cette année sur les quatre confrères que la mort nous a pris trois faisaient partie du conseil. Je n'ai pas à vous dire ce que fut cette perte ni comment nous l'avons ressentie. Mais il a fallu songer à remplir ces trois vides et les bulletins de vote que nous avons la coutume de vous adresser à chaque renouvellement mentionnent cette fois trois noms nouveaux. Ce sont les noms de ceux qui nous ont paru devoir continuer le mieux les bons offices que nous rendirent leurs prédécesseurs, poursuivre les traditions dont je parlais tout à l'heure de loyauté scientifique et de bonne gestion administrative. C'est à vous qu'il appartient de ratifier ce choix et de le rendre définitif. Si votre vote l'approuve vous nous prouverez par là que nous restons d'accord et vous continuerez, en agissant de la sorte, à montrer que nous sommes tous résolus à maintenir notre société dans la voie qui lui a été tracée au début et de laquelle elle n'a pas varié depuis lors.

« Je devrais peut-être, tandis que j'ai la parole pour vous dire ce que nous avons fait, en profiter pour vous exposer ce que nous voudrions faire. Mais sur ce point encore je ne saurais que vous dire ce que je vous ai déjà dit plus d'une fois déjà, à savoir, que si nos ressources ne diminuent pas, si elles augmentent même graduellement, cette progression n'est pas suffisante pour autoriser les desseins ambitieux ni même pour nous permettre de faire face

aux entreprises nouvelles dans lesquelles nous aimerions tant à nous lancer. Il faut nous résigner à attendre et la meilleure preuve de sagesse que nous puissions donner à la société dans une pareille circonstance, c'est de ne pas nous montrer impatients. Sachons être modérés dans nos vœux et ne pas murmurer si le manque de fortune borne nos tentatives et entrave nos projets. Vous pouvez être assurés que, dès que l'état de nos finances nous permettra d'aller de l'avant, nous ne manquerons pas de saisir l'occasion, et les desseins à exécuter alors ne nous feront pas défaut. Bornons-nous, en attendant, à user de notre mieux des moyens dont nous disposons; quoique restreints et beaucoup moindres que nous les souhaiterions, ils suffisent pour servir utilement l'histoire des lettres françaises et, en enseignant à les mieux connaître, apprendre à les admirer davantage. »

Il est procédé ensuite au dépouillement du scrutin pour l'élection de six membres sortants du Conseil d'administration de la Société d'histoire littéraire de la France. Sont proclamés élus pour cinq ans : MM. Clédat, E. Courbet, Crouslé, Doumic, d'Eichthal et Rébelliau, membres sortants.

Sont également élus : MM. J.-J. Jusserand, en remplacement de M. Joseph Texte, décédé; Max-Leclerc, en remplacement de M. Armand Colin, décédé; Gustave Lanson, en remplacement de M. Petit de Julleville, décédé.

La séance est levée à six heures.

— M. Abel Lefranc consacre une importante étude à un exemplaire de Platon qui a appartenu à Rabelais (*Bulletin du Bibliophile*, 15 mars et 15 avril 1901). C'est un exemplaire de l'édition princeps du texte grec publié par Alde Manuce et Marcus Musurus (Venise, 1513, in-folio), qui fait aujourd'hui partie des livres de la bibliothèque municipale de Montpellier, où il est venu échouer après maintes péripéties. Son examen a donné occasion à M. Lefranc de faire de nombreuses constatations sur le platonisme de Rabelais et sur la manière dont celui-ci avait pratiqué le philosophe grec.

— L'enquête entreprise par M. Auguste Pawlowski sur les plus anciens hydrographes français (xv$^{e}$ et xvi$^{e}$ siècle) a donné des résultats techniques et historiques dont il a fait part au public dans une notice sur *Pierre Garcie dit Ferrand et ses imitateurs*, insérée au *Bulletin de géographie historique et descriptive* (1900, p. 135-173). Les résultats historiques nous intéressent seuls ici. Ce sont des renseignements sur la vie du pilote vendéen, sur la composition de ses ouvrages, *le Routier de la mer* (Rouen, s. d., 1502-1510), et *le Grand Routier*, dont la bibliographie dressée par M. Auguste Pawlowski est très intéressante et très neuve.

— M. G. Barbaud a communiqué au Comité des travaux historiques et scientifiques, qui l'a insérée dans le *Bulletin historique et philologique* (1901, p. 49), une Notice sur *Philippe de Commines et la principauté de Talmon*. Cette notice précède et explique un acte très important qui constitue la pièce principale et la conclusion des longs démêlés de Philippe de Commines avec la famille de La Trémoïlle, au sujet de la principauté de Talmon, dans le dernier quart du xv$^{e}$ siècle. Ce n'est pas que cet arrêt soit inconnu, car il a été souvent cité par les historiens locaux et les biographes de Philippe de Commines, notamment par M$^{lle}$ Dupont, par M. Kervyn de Lettenhove, etc. Mais il n'avait pas été imprimé, ni même analysé comme l'a fait M. Barbaud.

— Les recherches sur les origines du théâtre français continuent à provoquer la curiosité des érudits qui ne cessent de faire sur ce sujet des trouvailles intéressantes. Nous allons en signaler quelques-unes ici.

M. Edmond Pouré a communiqué au Comité des travaux historiques et scientifiques, qui les a insérés dans le *Bulletin historique et philologique* (1901,

p. 95), des *Documents relatifs à des représentations scéniques à Corens* (commune de l'arrondissement de Brignoles, dans le département du Var) *au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle*. Il résulte de ces documents, tirés des archives locales, qu'en 1576, on jouait à Correns une *Histoire d'Abraham*, qui n'était sans doute qu'un remaniement d'un mystère plus ancien; qu'en 1645, on y représentait une *Passion*, qui devait être également l'adaptation d'un vieux mystère; et qu'enfin en 1667 on y jouait *le Cid*, la propre tragédie de Pierre Corneille. Cette dernière constatation est fort intéressante. On n'a pas pu déterminer si la représentation fut donnée par des acteurs ambulants ou par des amateurs locaux; malgré cela, c'est une preuve frappante de l'intérêt qu'excitait la tragédie de Corneille même dans un milieu assez humble.

M. Emile Picot a publié dans le *Bulletin du bibliophile* du 15 janvier une *Moralité nouvelle de Pyramus et Tisbée*, réimprimée d'après l'exemplaire unique de la bibliothèque royale de Dresde. Cette petite pièce, où le sacré se mêle assez singulièrement au profane, semble avoir été composée vers 1535. M. Emile Picot pense qu'on peut l'attribuer à Jehan Daniel, dit maître Mitou, organiste d'Angers, qui prit une part active à la publication de *la Légende joyeuse de maître Pierre Faifeu* et qui est lui-même l'auteur d'un monologue dramatique récité à Angers en 1524, *le Pionnier de Seurdre*.

— M. Paul Meurice a fait don à la Bibliothèque nationale d'une importante collection de documents graphiques concernant Victor Hugo. Cette collection qui se compose de 936 portraits, fac-similés d'éditions, caricatures, charges, décors, costumes, vignettes romantiques ou gravures pour la plupart découpées dans les journaux de l'époque, a été offerte au Cabinet des estampes, où l'on est en train de procéder à son classement.

— Les lettres inédites de Théodore Jouffroy publiées par M. A. Lair dans *le Correspondant* du 10 et du 25 février, sont pleines de verve, d'impétuosité et d'abandon. Elles sont adressées à des camarades de l'École normale, principalement à Damiron, que Jouffroy entretient longuement de ce qu'il pense, de ce qu'il fait, de ce qu'il voit. Si le ton en est déjà sceptique, il diffère cependant profondément de ce que sera plus tard le langage douloureux et grave du philosophe. Pétulant et exubérant, confiant en la vie et en la philosophie, quoiqu'il sente déjà les défaillances de l'une et de l'autre, il s'échappe en saillies pleines de fougue, en plaisanteries, en facéties qui donnent un accent de jeunesse studieuse et fantaisiste à ces pages qui méritaient assurément d'être tirées de l'oubli. Elles doivent, paraît-il, faire partie d'un recueil plus complet qui paraîtra bientôt en un volume.

— L'exposition militaire rétrospective réunie l'an passé contenait quelques documents que nous pouvons signaler ici parce qu'ils touchent aussi à l'objet de nos études. Nous citerons en particulier un portrait du maréchal de Monluc, appartenant au duc de Montesquiou-Fesensac et reproduit par le *Carnet de la Sabretache* (février 1901, p. 79), et un crayon du maréchal de Vauban, attribué à Lebrun, appartenant au Comité du génie et reproduit également par le même recueil (novembre 1900, p. 642).

— M. Jean Psichari a publié, en les commentant, dans *la Grande Revue* de février 1901, des lettres inédites de Béranger à Ary Scheffer et à son frère Arnold. Toutes ces lettres, sauf deux, ont été écrites pendant la Restauration et apportent des renseignements intéressants sur les idées de Béranger à cette époque, sur son portrait peint par Ary Scheffer et aussi sur son séjour à la prison de La Force.

— Sous le titre suivant, qui n'indique qu'assez mal le sujet de l'article : *Une tentative de conversion d'Alfred de Vigny, d'après une correspondance inc-*

*dite*, M. le docteur Cabanès publie, dans le *Mercure de France* de décembre dernier, des lettres ou billets échangés entre Alfred de Vigny et le P. Gratry. Vigny s'y montre, à son ordinaire, poli et incrédule; le prêtre, au contraire, essaie, comme c'est son rôle, d'amener le poète à partager ses idées ou tout au moins à les considérer d'un œil moins prévenu. Comme on le voit, ce n'est pas là, à proprement parler, une tentative de conversion, mais bien un échange de propos philosophiques et religieux entre deux intelligences de haute portée bien faites pour traiter avec convenance de pareils sujets. Ce sont des documents intéressants pour la biographie intime de ces deux hommes qui vécurent le même temps sans en tirer le même enseignement.

Dans la même revue (*Mercure de France*, janvier 1901), M. Paul Lafond a publié d'autres *Lettres inédites d'Alfred de Vigny*. Ces lettres, au nombre de 15, sont adressées par le poète à son cousin et à sa cousine, M. et Mme du Pré de Saint-Maur. Ce sont des épaves d'une correspondance beaucoup plus étendue assurément et qui eût été, en son entier, un document bien précieux pour la psychologie du poète. Ce qui en subsiste et ce qui est publié suffit à montrer le ton d'abandon et de confiance amicale qui régnait dans ce commerce épistolaire.

— M. Léon Séché a publié dans la *Revue politique et parlementaire* du 10 avril un article sur *Prévost-Paradol candidat député*. Outre qu'elle fournit quelques renseignements précis sur cet épisode qui influa grandement sur la vie du polémiste, cette étude contient quelques lettres inédites de Prévost-Paradol qui montrent dans quel état d'esprit il affrontait la lutte électorale, en 1869, à Nantes, où il se présenta et où il fut battu.

— La *Chronique des livres* a publié l'acte de naissance de Baudelaire. Il est daté du 11 avril 1821. Ce jour-là, par devant l'adjoint au maire du IIe arrondissement, a comparu M. Jacques-François Baudelaire, âgé de soixante et un ans, ancien chef du bureau de la Chambre des Pairs, demeurant à Paris, rue Hautefeuille, 13. Et il a présenté au dit adjoint un enfant du sexe masculin qui était né le 9 à trois heures de relevée. L'acte nous apprend que Jacques-François Baudelaire s'était marié en 1819, c'est-à-dire à cinquante-neuf ans. Il était chef de bureau de la préture au Palais du Sénat depuis 1805. Il quitta son emploi dans les premiers jours de la Restauration, on ne sait trop à quelle date. Les témoins qui signèrent l'acte de naissance du futur poète étaient aussi des personnages décoratifs et âgés. L'un était le statuaire Ramey, âgé de soixante-cinq ans et membre de l'Institut; l'autre était Jean Naigeon, peintre, âgé de soixante-deux ans, conservateur du musée royal du Luxembourg. La maison de la rue Hautefeuille dans laquelle Charles Baudelaire vint au monde n'existe plus : elle a été démolie au moment du percement du boulevard Saint-Germain, qui passe sur l'emplacement où elle s'éleva.

— M. Émile Boutmy, membre de l'Institut, a réuni en un petit volume trois études de dimensions variées qu'il consacra, en des circonstances diverses, à Taine, à Schérer et à Laboulaye. Ce sont là des articles nécrologiques, mais dans lesquels la douleur, très sincère cependant et très vraie, ne trouble pas le jugement, pas plus que la sympathie très vive ne fait tort à l'équité. L'étude sur Taine est, comme il convient, la plus longue et la plus fouillée. M. Boutmy, qui vécut dans l'intimité de l'homme et vit jour à jour s'élever son œuvre, sait trouver pour parler de l'un et de l'autre des accents pénétrants et justes. Ces quelques pages embrassent parfaitement l'ensemble d'un caractère très complexe et la suite d'une production abondante. C'est un raccourci complet et judicieux d'une physionomie puissante retracée par une plume sympathique, mais maîtresse d'elle-même.

L'étude sur Schérer se borne au contraire à analyser et à expliquer la lutte intime et douloureuse qui fit passer insensiblement le critique de la foi au

scepticisme rationnel. C'est de la psychologie discrète et fine, passionnante, certes, s'il est vrai que les drames les plus poignants sont ceux qui se déroulent dans une âme consciente de ses déchirements. Mais l'influence extérieure du critique, le rayonnement de ses idées, a été volontairement négligé par M. Boutmy et c'est dommage, car il y avait matière à nombre de constatations intéressantes et l'occasion de marquer l'action de Schérer sur les esprits de son temps, action contenue, sans doute, mais réelle et qui mérite de n'être pas négligée.

Le nom de Laboulaye n'a pas, en histoire littéraire, la même autorité que celui des deux penseurs précédemment étudiés par M. Boutmy. Son influence, qui fut incontestable, fut aussi momentanée que forte, et, pour s'être fait sentir trop immédiatement, elle n'a pas gardé cette puissance d'expansion qui est le propre des organismes longuement comprimés et qui se développent lentement. Laboulaye n'en mérite pas moins qu'on mette ses traits sous les yeux des générations actuelles et qu'on leur montre ce qui, dans ses œuvres, marqua quelque détail de l'évolution de l'esprit public, il y a quarante ans.

— Sous ce titre : *les Genres littéraires*, M. Léon Levrault, professeur de rhétorique au lycée d'Angers, vient d'entreprendre une collection de courtes monographies qui doivent exposer brièvement et clairement la suite du développement historique d'une sorte de productions, ou, comme on dit maintenant, l'évolution d'un genre, dans la littérature française. Cette collection, qui comprendra une douzaine de ces petits travaux, formera donc, lorsqu'elle sera achevée, une histoire de notre littérature composée sur un plan nouveau, c'est-à-dire que chaque sorte de produit sera étudiée dans la suite chronologique de son développement et en dehors du cadre d'œuvres étrangères dans lequel on est accoutumé à la voir. Cette série de brochures formera donc, à la fin, une histoire de notre littérature conçue et exécutée différemment de celles dont on se sert d'ordinaire et il sera temps alors de chercher à dégager ce que cette façon personnelle de procéder peut avoir d'avantages ou d'inconvénients. Bornons-nous à signaler maintenant les deux premières brochures de la série, dont l'une est consacrée à l'*Épopée* et l'autre au *Roman*. Ces deux opuscules sont suffisants pour donner une idée exacte de l'esprit et de la méthode de la composition. L'auteur n'a voulu, et il nous en prévient, que présenter sous un format commode et mettre à la portée de tous sous des dimensions abordables ce qui a trait au genre qu'il étudie. Il a réussi à remplir ce programme; on ne trouvera pas dans ces légers petits volumes des points de vue rares ou des développements ingénieux et subtils; mais on y rencontrera méthodiquement exposé ce qui a marqué dans l'enchaînement des faits qui composent l'histoire du genre analysé.

— Ce n'est jamais chose facile qu'essayer de donner, dans notre langue, l'impression d'un chef-d'œuvre étranger et de l'accommoder à notre tour d'esprit national sans trahir ses beautés originelles. M. Eugène d'Eichthal, si familier avec la littérature et la pensée allemande, a voulu tenter l'aventure et s'est efforcé de faire passer dans des vers français le charme si ingénieusement pénétrant de l'*Iphigénie en Tauride*, de Gœthe. L'ambition était hardie, mais elle n'a pas été déçue, car on trouvera dans les vers de M. d'Eichthal un parfum véritable de la poésie de Gœthe et qui suffit à embaumer encore ce chef-d'œuvre si antique et si moderne à la fois.

— Les ouvrages de bibliographie sont toujours bons à connaître et il arrive que les chercheurs avisés trouvent à glaner dans les livres en apparence les plus éloignés de l'objet de leurs études. Signalons donc divers ouvrages utiles à des titres variés.

M. Frédéric Lachèvre a entrepris et commencé la publication d'une *Biblio-*

*graphie des recueils collectifs de poésies de 1597 à 1700.* C'est un travail très soigné et très important dont l'un de nos confrères entretiendra bientôt nos lecteurs avec toute la compétence désirable. En attendant, nous nous bornons à mentionner l'apparition du premier volume de cet intéressant relevé.

M. Georges Vicaire poursuit avec un zèle qui ne se dément pas la mise au jour de son très complet *Manuel de l'amateur de livres du XIX^e^ siècle*, couronné l'an passé par l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres (Prix Brunet). Le douzième fascicule vient de paraître et s'étend du nom de La Mésangère au nom de Lemercier de Neuville. Comme on le voit, l'œuvre avance et touche maintenant à sa fin, ou du moins il est possible de l'entrevoir dans un avenir pas trop éloigné. Lorsqu'il sera achevé, ce répertoire rendra de bien grands services à l'histoire littéraire, en attendant que la production du XIX^e^ siècle soit inventoriée complètement, comme elle devrait l'être.

M. Maurice Tourneux vient de donner une seconde édition, suivant la formule, revue, très augmentée et ornée de gravures, de son essai bibliographique *Marie-Antoinette devant l'histoire*. Elégant d'aspect et luxueux, ce livre p'aira encore davantage par la aux bibliophiles. Les historiens et les chercheurs seront plus heureux d'y rencontrer un savoir abondant et sûr qui leur sera d'un grand secours à l'occasion.

L'opuscule intitulé *Books of reference for students and teachers of french* que vient de publier M. E.-G.-W. Braunholtz, professeur à l'Université de Cambridge, rendra bien des services au public spécial auquel il s'adresse, car il est composé avec critique et avec goût. C'est une indication analytique et raisonnée de tous les livres que doivent connaître les jeunes gens qui se consacrent à l'étude du français, pour être au courant des travaux modernes les plus importants. De pareils essais supposent beaucoup de savoir et évitent beaucoup de tâtonnements aux débutants. Celui de M. Braunholtz est excellent et sera fort apprécié.

*Le Gérant :* **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. P. BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

## NOTE SUR UN PASSAGE DE MADAME DE SÉVIGNÉ

Dans une lettre datée des Rochers, le « mercredi 13e novembre 1675 », Mme de Sévigné écrivait à Mme de Grignan :

« Hélas! ma fille, vous avez eu trop bonne opinion de moi à la Toussaint; ce fut ce jour-là que M. Boucherat et son gendre vinrent dîner ici, de sorte que je ne fis point mes dévotions. La princesse étoit à l'oraison funèbre de Scaramouche, faisant honte aux catholiques : cette vision est fort plaisante [1]. »

Boucherat, le futur chancelier, et son gendre Nicolas-Auguste de Harlay, commissaires du roi aux États de Bretagne qui devaient s'ouvrir à Dinan le 9 novembre, s'étaient arrêtés aux Rochers. Leur arrivée, le jour même de la Toussaint, avait empêché Mme de Sévigné d'observer pour cette fois une habitude que sa fille lui connaissait bien, celle de communier, comme régulièrement aux cinq grandes fêtes. Elle ne manque donc pas de signaler cette dérogation et le cas de force majeure qui en est la cause.

Pour recevoir dignement ses deux notables visiteurs, elle n'aurait pu mieux faire, semble-t-il, que de leur offrir la compagnie de sa voisine la châtelaine de Vitré, la princesse de Tarente, la « bonne princesse », veuve de Henri-Charles de la Trémouille, née Amélie de Hesse, tante de Madame [2], unie par le sang et l'alliance à diverses cours du Nord, et dont sa spirituelle amie, quand par

1. Édition des *Grands Écrivains*, IV, 233.
2. D'Élisabeth-Charlotte de Bavière, la *Palatine*, seconde duchesse d'Orléans, mère du régent.

hasard elle la voit « sans deuil », dit que cela prouve « la santé de l'Europe ». Or il paraît que la princesse, protestante zélée, avait décliné l'invitation pour assister à son culte; par où elle « faisait honte aux catholiques », — à M^me^ de Sévigné, cela s'entend, qui donnait à dîner un pareil jour au lieu de suivre les offices, les vêpres, sinon la messe.

Mais que signifie : elle « étoit à l'oraison funèbre de Scaramouche », et qu'est-ce que cette « vision » si « plaisante »? C'est là le point à éclaircir. Cette explication, comme on le verra, donne lieu à quelques remarques intéressantes en fait d'histoire littéraire et peut même conduire à une connaissance plus précise de M^me^ de Sévigné dans une partie généralement peu étudiée de sa vie morale et religieuse.

## I

Sa correspondance contient des allusions très fréquentes aux drôleries, aux *lazzi*, suivant le terme consacré, — arlequinades et trivelinades, — dont elle s'est divertie à la comédie italienne[1]. Elle cite à tout propos, surtout dans les premiers volumes, Scaramouche, Arlequin, Trivelin, qu'elle appelle gentiment quelque part « notre petit ami ».

« Notre », c'est de sa fille comme d'elle-même. Ses allusions, en effet, n'auront de sel, ni même de sens, que si M^me^ de Grignan est familière, elle aussi, avec le répertoire, par conséquent avec les représentations mêmes; car, à cette date, les Italiens ne font pas encore imprimer leurs pièces, simples canevas, *scénarios*, en langue italienne, dont tout l'agrément consiste dans les libres fantaisies qu'ils suggèrent aux acteurs : l'accessoire ainsi devient le principal, ce dont le public garde et entretient le souvenir. Telles, il y a cinquante ans, les improvisations dont Ravel et Grassot émaillaient le vaudeville du jour, et que les survivants d'entre les spectateurs continuent de se remémorer si joyeusement. L' « oraison funèbre de Scaramouche » est un de ces hors-d'œuvre, bien connus de la mère et de la fille, et dont par exception nous possédons le texte exact.

1. Ce sont les représentations de la troupe qui avait fait une première apparition à Paris en 1645, la seconde en 1653, et qui depuis lors, graduellement modifiée dans sa composition, était demeurée « presque toujours sédentaire » jusqu'en 1660. Elle le devint tout à fait de 1660 à 1697. « De la salle du Petit-Bourbon,... elle passa, par ordre du roi, avec la troupe de Molière, au théâtre du Palais-Royal. » En 1673, toujours avec la troupe de Molière, elle s'installa rue Mazarine, et enfin, de 1680 à 1697, occupa seule la salle devenue vacante de l'Hôtel de Bourgogne. — Voy. frères Parfait, *Histoire de l'ancien théâtre italien* (1767), p. 7, 29, 54, 80, 82.

Le *scénario* dont il fait partie nous a été conservé dans le manuscrit de Dominique, traduit en français par Gueullette au commencement du XVIII[e] siècle[1]. Dominique était l'Arlequin de la troupe, et le manuscrit son aide-mémoire[2]. Les frères Parfait ont reçu communication de la traduction française et en ont extrait les canevas de trente-huit pièces pour les insérer dans leur *Histoire du théâtre italien*[3]. L'« oraison funèbre » figure dans *le Théâtre sans comédie et les comédiens juges et partie*[4]. Ce scénario en trois actes, ouvrage de Cinthio, l'un des comédiens de la troupe[5], fut mis au théâtre dans les premiers jours de juillet 1668. M[lle] de Sévigné avait alors près de vingt-deux ans. Elle dut en voir la représentation dans sa primeur, ou tout au moins dans sa nouveauté, un peu avant ou après son mariage, qui est du 29 janvier suivant. La fiction de Cinthio, même comparée à celles du même recueil, paraît extrêmement faible; mais, nous l'avons dit, les hors-d'œuvre sont ici l'essentiel, et la pièce en contenait deux, dont l'« oraison funèbre », qui firent merveille. L'autre était un certain « testament » d'Arlequin, auquel cet acteur, « qui n'a rien de fade », si l'on en croit Robinet, pouvait seul, par son geste et son débit, donner quelque agrément. Quant à l'« oraison funèbre », elle n'était pas de Cinthio. Gueullette l'attribue à « M. de Fatouville, conseiller au parlement de Rouen, qui a beaucoup travaillé pour l'ancien théâtre italien ». C'était un de ces intermèdes en français qui, après avoir conquis de plus en plus de place dans le *scénario* italien, finiront par l'évincer complètement. Dans le recueil de scènes françaises, dit de Gherardi[6], celles de quinze pièces sont du magistrat normand. Nous ignorons si l'« oraison funèbre » fut le premier échantillon de son talent. Ce fut du moins, au témoignage de Gueullette, le premier morceau d'une certaine étendue que Dominique prononça en français, et cela déjà fut un élément de curiosité.

Voici, telle quelle, et fort en abrégé, la fable saugrenue dont l'« oraison funèbre » est l'aboutissement. — Scaramouche, ivre-mort, s'est blessé en tombant d'un escalier. Le Docteur de la

1. Bibl. Nat., manuscr. Coll. Soleinne, fr. 9328. — Ce sont des *scénarios* joués entre 1660 et 1680.

2. Tout y est à la première personne pour le rôle d'Arlequin : (« J'ouvre la scène..., je dis... » —) « Dominique, comme dit Gueullette, se raconte toujours ce qu'il fait. »

3. Les frères Parfait, pour faciliter la lecture, ont substitué le tour narratif, la troisième personne, partout où Dominique employait la première.

4. Frères Parfait, p. 325 et suiv.

5. Indications tirées par les frères Parfait de la *Gazette* de Robinet. — Cinthio est de son vrai nom Marie-Antoine Romagnesi (Frères Parfait, p. 69).

6. 6 vol. in-12, 1717.

comédie, pour le remettre, lui donne un plein gobelet de vin émétique, et le remède tue le malade. Après divers incidents, les uns bouffons, les autres féeriques (car il y a un rôle de magicienne), Arlequin reçoit mission de « prononcer en françois un discours qui serve de panégyrique à Scaramouche ». Il prépare ce discours tout en débitant d'énormes charges, puis reparaît en robe d'avocat. L' « oraison funèbre » en effet (comme dit Mme de Sévigné), ou le « panégyrique » (suivant le terme du *scénario*), est en réalité un « grotesque plaidoyer » (c'est le mot de Robinet), un réquisitoire contre l'ignorant Docteur, meurtrier de Scaramouche, prononcé devant la troupe qui forme le tribunal. D'où le titre : *Les Comédiens juges et partie.*

*Panégyrique de Scaramouche* [1].

Messieurs (Arlequin ôte son bonnet), je suis en cette cause, messieurs, je conclus... Messieurs, je parle pour... (il feint de ne plus se souvenir pour qui il parle). Je vous (M) [2] représente ce qu'Esculape au chapitre I du nombre 2 de la section 9e, a dit *de Natura Deorum*, que (M) plaidant la cause des Dieux, il ne devoit rien craindre. *Causas Deorum agitur, nihil timeatur.* Beau et docte trait de l'antiquité, rare et magnifique pensée de ce grand homme, *quo quaereris casu, tu respondebis eodem.* La mort de Scaramouche m'afflige, mais cette même mort devient une lardoire, dont je prétens percer vos cœurs (M) en appliquant ces maximes au fait de la contestation. Je dis, de toutes les forces de mon mésentère, que le vin (E) émétique est un monstre gorgé du sang de Scaramouche. Ah! Scaramouche! (en ôtant son bonnet). La troupe, à ce mot de Scaramouche, me permettra de faire ici une antithèse, et une périphrase de son mérite et de son malheur : et pour en venir plus commodément à bout, messieurs, je vais rafraîchir mes poulmons altérés. (En cet endroit, Arlequin tire une grande bouteille, boit, et ensuite continue.)

Présentement que j'ai repris mes forces, il faut que je m'écrie avec Diogène, *virtutem etiamnum absentis colimus.* Scaramouche, l'honneur de notre troupe, Scaramouche la joie de Paris, Scaramouche amant, Scaramouche aimé, Scaramouche maître, Scaramouche valet, Scaramouche brave, Scaramouche poltron, enfin, messieurs, Scaramouche une selle à tout cheval : je m'explique, et ceci est pour les doctes.

Philon (M) juif, dans la vie d'Appollinarius, parlant des simples, a expressément remarqué que... (E) et je vous prie, messieurs, de l'ob-

1. Je reproduis le texte imprimé par les frères Parfait, en y introduisant quelques menues corrections après collation sur le manuscrit de Gueullette.

2. Note de Gueullette : « Dans ce panégyrique, (M) signifie mutation de voix, (E) marque que cet endroit doit être prononcé avec énergie et (I) veut dire qu'Arlequin fait ici un imbroglio. » — *Imbroglio*, c'est prononciation confuse et bredouillante.

server, *Nefas erat mulieribus viduis...* (I) *id est si quem, et post nunquam ad qualitatem substantiarum tangeret, ne pariens maleficium patiatur.* (Ici Arlequin bat des mains.) La troupe (il ôte son bonnet) voit par ce texte que les armes à feu ont été de tout tems défendues. Je viens au fait, et je supplie instament la troupe de considérer que je suis fondé en pièces et en raison.

En pièces. Voici, messieurs, un contrat en lettres rouges, passé pardevant notre imprimeur, qui justifie le mérite et les qualités éminentes de Scaramouche [1]. Le mérite : Scaramouche excellent comédien (E). Les qualités : vous les avez entendues, c'est assez vous dire que le mois d'avril dernier, comme il appert par cette affiche, Scaramouche escalada deux maisons; en voici une autre par laquelle (et ceci vaut mieux que tout le reste)... (I)... C'est que quand Scaramouche n'auroit pas suffisamment de titres autentiques fort pertinents, admissibles et éloquens, voici donc, messieurs... voici... voici... (il feint de chercher ce titre). Mais je pense l'avoir oublié. N'importe, venons aux raisons.

*Ratio* (E) *ab Aristotele est mentis lagena ex qua pendulae cadunt mentis operationes.* Après (M) une armée de raisons, un escadron de pièces, un bataillon de moyens, ne puis-je pas attendre de vos bouches, comme d'une artillerie impétueuse, la foudre de vos justices? jugez, jugez (E), messieurs, jugez ce docteur charlatan, ce scélérat, ce meurtrier du théâtre; jugez cet assassin de l'intrigue; jugez ce bourreau de la comédie, et de vos chastes plaisirs. Jugez... le dirai-je, messieurs, eh! non, il vaut mieux que je laisse parler le grand Platon mon compagnon d'étude. *Esto fœmineum domus.* C'est-à-dire que les honnêtes femmes ne doivent jamais sortir de leurs maisons. Et après cela douterez-vous sur votre jugement? Quoi! la troupe languira dans le silence, qui diffame et dévisage le droit de camaradité? *non potest in hunc vestrum errare fulmen.* Vous devez cette satisfaction au public; vous vous devez cette réparation : vous devez cette justice à la docte, à la seignante, et enfin à la consultante faculté de Paris. Il (M) semble déjà que je vous entens, comme autant de Jupiter, lancer sur le vin émétique les éclats foudroyans de vos tonnerres. Pauvre vin émétique! Qui t'a appris à te commettre aux mains d'un Charlatan? tu aurois regné parmi les sages et prudens Médecins. Mais ta prostitution m'irrite, et je m'emporte avec notre digeste, qui dit précisément, *paragrapho 17 codice,* nonante-trois degrés de l'altitude : *si malesanus Doctor emetico abutatur, emetico obruatur.* Et j'ai raison de dire, avec feu monsieur Scarron, *procul este profani. Pares cum comparibus. Odi profanum vulgus.* Il est de votre prudence, messieurs, de précipiter l'affaire. Ah! trêve, trêve (il se bat

1. L'affiche qu'il exhibe est celle de la comédie italienne. Cela répond en partie à la question posée par Despois (*Le théâtre français sous Louis XIV*, p. 141) : « Au temps de Chappuzeau (dont le livre parut en 1674), les affiches sont rouges pour l'Hôtel de Bourgogne, vertes pour le théâtre Guénégaud, jaunes pour l'Opéra. Chappuzeau ne dit pas quelle couleur on a laissée aux Italiens. » Nous voyons tout au moins que leur affiche était, à cette date, imprimée en caractères rouges.

la tête sur le barreau), encore une fois trêve du fatras de la procédure. *Mors in mora, ergo moriatur.*

*Nota.* (Ici Scaramouche, c'est-à-dire Giangurgolo, dort et tousse)...

Une note de Gueullette, que les frères Parfaict ont négligé de reproduire, donne cette explication :

Giangurgolo est un acteur calabrais, dont le rôle est de contrefaire le capitan. Par ce qui suit dans le Panégyrique (dans le passage même que nous venons de citer), on connoît que c'étoit le Scaramouche nouveau, qui, sous le déguisement convenable, jouoit le rôle.

En effet, à la date de juillet 1668, le personnage de Scaramouche n'était pas tenu par le chef d'emploi, le fameux Tiberio Fiurelli. Le vrai Scaramouche, « ayant obtenu un congé de la cour », venait de partir pour l'Italie et n'en revint qu'au bout de deux ans, en mars 1670. En son absence, son rôle fut doublé par un « nouveau Scaramouche » dont le vrai nom nous est inconnu, et qui, après le retour de Fiurelli, représenta les capitans sous le nom de Spezzafer[1]. Dans notre pièce, le futur Spezzafer paraît donc, d'abord en Scaramouche, puis en Giangurgolo ou capitan calabrais.

... Quoi, messieurs, vous dormez au plus bel endroit de ma pièce? Ah! de grâce, souffrez que je donne un camoufflet à vos attentions, avec une pensée du sçavant Épictète. Ce grand homme, dans son *Enchiridion*, réfléchissant sur les prérogatives de Scaramouche, laissa cheoir de sa plume ce docte et incomparable proverbe : *Enea ton pandon Scaramouchias massacrine eis de mangar olla doctorias impie audon.* Je (M) pourrois faire encore plein un tombereau de réflexions sur ce magnifique sujet, mais Cicéron me ferme la bouche, quand il dit, dans *de Oratore*, *Clavus clavum pellit.* Cela étant, sortons, messieurs, sortons de ce tribunal de doctrine, de peur que ma science échauffée ne me fasse tomber dans quelque sçavante pleurésie. Je sens déjà que mon éloquence s'enrhume, je sens que ma mémoire se constipe, enfin je sens que ma capacité rétive me veut, malgré moi, ramener au logis.

Donc, pour me recueillir (Arlequin descend ici de dessus son banc), j'allègue, par forme d'épisode et de parenthèse (E) que la mort fait périr, que Scaramouche, que vous, que moi, que Paris, que la nature... (il feint de ne pouvoir plus trouver la suite de son discours)... Je soutiens donc qu'il y a lieu de s'inscrire en faux, et de déclarer le vin émétique impérieux, déraisonnable et tortionnaire. C'est à quoi je conclus, et sans dépens. *Dixi.*

« Il falloit que le spectateur fût bien indulgent pour entendre

1. Frères Parfaict, *l. c.*, p. 73-76.

d'un bout à l'autre ce panégyrique », pense Gueullette, qui n'est pourtant pas très exigeant pour ces sortes d'ouvrages. Il aurait voulu celui-ci plus court et beaucoup plus comique, sans doute d'une extravagance moins laborieuse. Il suppose que le plaisir d'entendre pour la première fois du français débité par Dominique en a fait tout le succès. « Apparemment, conclut-il, que cela étoit bon pour le tems. » Mais comme, à tout prendre, ce temps n'était pas plus sot qu'un autre, peut-être trouverait-on que l'auteur de ce piètre morceau n'avait pas trop mal, à un moment donné, très fugitif, confectionné le genre de facétie propre à trouver grâce.

Le réquisitoire d'Arlequin aurait sans doute eu beaucoup à souffrir d'une comparaison avec le plaidoyer de l'Intimé. Les frères Parfait disent avec étonnement : « Le plaidoyer de l'Intimé, qui est l'excellent original de cette faible copie-ci, n'a pas cependant reçu un accueil aussi favorable des mêmes spectateurs[1]. » Tout s'expliquera par ce fait que le discours de l'Intimé est le second en date, mais cela ne veut peut-être pas dire que l'auteur du « Panégyrique » ne doive rien à celui des *Plaideurs*. Voyons, en effet, ce que nous apprend Racine dans l'*Avis au lecteur* :

« Quand je lus *les Guêpes* d'Aristophane, je ne songeois guère que j'en dusse faire *les Plaideurs*. J'avoue qu'elles me divertirent beaucoup, et que j'y trouvai quantité de plaisanteries qui me tentèrent d'en faire part au public; mais c'étoit en les mettant dans la bouche des Italiens, à qui je les avois destinées comme une chose qui leur appartenoit de plein droit. Le juge qui saute par les fenêtres, le chien criminel et les larmes de sa famille, me sembloient autant d'incidents dignes de la gravité de Scaramouche. *Le départ de cet acteur interrompit mon dessein*, et fit naître l'envie à quelques-uns de mes amis de voir sur notre théâtre un échantillon d'Aristophane. *Je ne me rendis pas à la première proposition qu'ils m'en firent...* Moitié en m'encourageant, moitié en mettant eux-mêmes la main à l'œuvre, mes amis firent commencer une pièce qui ne tarda guère à être achevée. »

Ainsi Racine, après une lecture des *Guêpes*, est frappé de certains « incidents » grotesques qu'il y a rencontrés, et caresse l'idée d'en faire une application aux mœurs judiciaires de son temps. Ce sera matière, se dit-il, à l'une de ces pochades qui sont le lot des Italiens et qui même, chez eux, peuvent se permettre plus de liberté satirique qu'ailleurs. Mais Racine voudrait pour interprète le plus brillant sujet de la troupe, l'illustre Scara-

1. *L. c.* p. 336.

mouche, qui justement, sur ces entrefaites, quitte Paris avec un congé. De là partie manquée, « dessein interrompu ». Mais le secret est éventé, connu dans les coulisses mêmes des Italiens, avec qui des pourparlers étaient engagés. Un « plaidoyer grotesque », c'est une donnée inédite, très favorable au jeu débridé de ces fantoches. Cinthio, l'un d'eux, broche un *scénario*; et un ami de la maison, — un magistrat, nous dit-on, un magistrat normand, — se charge d'écrire le discours. La pièce est jouée dès juillet, tandis que Racine en est encore à se demander s'il donnera suite ou non à son projet. Sa comédie, une vraie comédie en jolis vers, et destinée à l'Hôtel de Bourgogne, un vrai théâtre, n'est prête qu'en octobre ou novembre [1]. Il nous a conté par quelle ridicule pédanterie le public lui tint rigueur, jusqu'à ce que le roi, et la cour à l'imitation du maître, missent à l'aise ceux qui « avoient peur de n'avoir pas ri dans les règles ». Mais que pouvait alors l'Intimé contre Arlequin? Arlequin avait su prendre son temps, avait fait son temps.

Si le « plaidoyer grotesque » est une parodie de l'emphase alors requise au barreau, les médecins, comme on l'a pu voir, n'y sont pas moins ridiculisés que les avocats. *Le Médecin malgré lui*, très fréquemment joué depuis deux ans [2], avait remis en pleine vogue, et précisément contre le pédantisme de la Faculté, ce gros moyen comique déjà si florissant dans Rabelais, — la déclamation d'un galimatias gréco-latin et son attribution fantaisiste à quelque auteur de l'antiquité. Qu'on relise la consultation de Sganarelle [3], on verra, je le crois, entre cette fameuse scène et le « panégyrique de Scaramouche », certaines analogies qu'il est impossible d'imputer au hasard. Hippocrate et le chapitre des Chapeaux ne sont-ils pas pour quelque chose dans Esculape et son *De Natura Deorum*, Philon juif et la vie d'Appollinarius, Cicéron, *de Oratore*, source prétendue du dicton *Clavus clavum pellit*, un clou chasse l'autre? — *Enea ton pandon Scaramouchias*, etc., soi-disant tiré de l'*Enchiridion* d'Epictète, n'a-t-il pas quelque parenté avec *Ossabundus*, *nequeis*, *nequer*, *potarinum*..., « le poumon, que nous appelons en latin *armyan* », et « le cerveau, que nous nommons en grec *nasmus* »? — *Est ne oratio latinas?* n'est-il pour rien dans *causas deorum agitur*? — Enfin la règle de rudiment

1. Voy. la Notice de M. Paul Mesnard en tête des *Plaideurs* (*Grands Ecrivains*, II, 127).
2. Depuis le 9 août 1666.
3. Acte II, sc. 6.

plus ou moins écorchée, *Quo quaereris casu tu respondebis eodem*[1], ne rappelle-t-elle pas celle-ci, de Despautères, si triomphalement défigurée par Sganarelle : *Quia substantivo, et adjectivum, concordat in generi, numerum, et casus*? Réminiscences gauches, sans doute, et qui se trahissent d'elles-mêmes. Mais quoi! le public n'étant pas encore blasé sur l'original, la contrefaçon même conservait une certaine force comique. Dans une diatribe grotesque contre le vin émétique, ce n'est pas l'usage d'une plaisanterie consacrée qui pouvait choquer, c'en est plutôt l'omission qui aurait surpris.

En 1668, la querelle entre les médecins partisans de la saignée et leurs adversaires, favorables à l'antimoine et au vin émétique[2], cette querelle épique était apaisée officiellement, non effectivement. C'est le 29 mars 1666 que la Faculté de Paris avait rendu le décret sur le vu duquel le Parlement révoqua l'interdiction séculaire de l'antimoine *inter purgantia medicamenta*. Molière avait ridiculisé les combattants dans *Don Juan* et *l'Amour médecin*[3] au moment décisif, en 1665. Le vin émétique triomphait donc, ou semblait triompher; mais dix voix opposantes, sur cent-deux, avaient tenu bon jusqu'au bout dans les délibérations de la Faculté. Les effets de l'antimoine, mal expliqués, restaient suspects; son emploi, sujet à bien des mécomptes. *Si malesanus doctor emetico abutatur*... était le mot de la situation. Vaincue par certaines cures éclatantes, la Faculté de Paris tolérait l'émétique, mais sa doctrine traditionnelle et chère, celle de Gui Patin, trouvait en M. Tomès, chez Molière, son fidèle interprète : « Je conclus à la saigner le plus tôt que vous pourrez. » « La docte, la saignante, et enfin la consultante Faculté de Paris » est donc tout à fait dans son rôle, quand Arlequin la fait protester contre la « prostitution » du vin émétique aux mains d'un charlatan. Scaramouche, le précieux Scaramouche, tué par le vin émétique, que fallait-il plus pour tout remettre en question?

1. Ce doit être une règle de rudiment, mnémonique et versifiée, comme par exemple : *Et quo* || *Quaereris casu tu respondebis eodem.* Ce serait la règle qui, dans Despautères (Paris, 1584, p. 180 verso), est ainsi conçue : « *Interrogativum et responsivum casu convenire debent... Exempla de casu. Qualis est praeceptor? Non indoctus... Cujus est liber? Joannis...* » Parmi les autres phrases latines du Panégyrique, il en est plusieurs dont je n'ai pu trouver la source, sauf, bien entendu, les fameux hémistiches de Virgile et d'Horace mis au compte de « monsieur Scarron ». En tout cas ces phrases, même quand elles sont intelligibles, n'ont aucun rapport appréciable avec le français qui les précède et qui les suit.

2. Voy. Maurice Raynaud, *Les Médecins au temps de Molière*, Paris, 1862.

3. *Don Juan*, acte III, sc. 1. SGANARELLE : « Vous avez l'âme bien mécréante. Cependant vous voyez depuis un temps, que le vin émétique fait bruire ses fuseaux. Ses miracles ont converti les plus incrédules esprits... » — Cf. *Amour médecin* acte II, sc. 4.

Essayons-nous de réhabiliter le *Panégyrique*, d'y faire trouver de l'esprit par raison démonstrative? Non certes. Mais puisque Mme de Sévigné l'a trouvé de son goût, — sans doute aussi Mlle de Sévigné, sans compter le gros public, dont la *Gazette* de Robinet enregistre au jour le jour les impressions; puisqu'une femme si intelligente garde de cette scène, après sept ans, un souvenir si agréable, et en évoque la « vision » pour réaliser l'idée moqueuse qui lui passe par la tête, n'est-ce pas que le débit et la gesticulation d'Arlequin lui avaient paru traduire, dans l'exécution de ce morceau, certaines intentions — je ne dis pas fines — mais tout au moins réjouissantes?

## II

Maintenant que nous connaissons « l'oraison funèbre de Scaramouche », reste à déterminer l'application qu'en faisait Mme de Sévigné.

Pour être ainsi comprise au vol, à demi-mot, il fallait que cette allusion plaisante lui fût familière et rappelât à Mme de Grignan le souvenir de conversations récentes. On en peut fixer la date avec grande vraisemblance entre mars 1674 et mai 1675. Alors avait eu lieu le dernier séjour à Paris de Mme de Grignan; et c'est alors également que la princesse de Tarente, elle aussi présente à Paris, avait pris pour la fille de son amie ce goût si déclaré dont Mme de Sévigné se plaît à reparler pendant les années qui suivent.

La princesse était pour sa voisine des Rochers une personne très sympathique, mais singulière, avec son esprit, ses sentiments, toutes ses manières d'Altesse allemande. Mme de Sévigné, dans ses longues causeries avec sa fille, avait dû souvent la lui détailler, elle, sa maison, sa vie de famille, alors troublée par des incidents notables où les affaires de religion jouaient un grand rôle. Or nous venons de voir que la plaisanterie dont nous cherchons le sens se rapporte à une des pratiques pieuses de la princesse, calviniste zélée et même militante.

Mme de Grignan regagne sa Provence en mai 1675; en septembre, Mme de Sévigné se rend en Bretagne. La princesse de Tarente était dans son château de Vitré. Les deux amies, la catholique et la huguenote, se retrouvent en présence et reprennent leurs petites controverses sur la religion; car c'est leur habitude de ne pas réserver ce sujet, qui pourrait sans doute devenir irritant, mais qui ne paraît pas l'avoir jamais été entre ces deux

femmes unies par une réciprocité d'intimes confidences, toutes deux expansives et de belle humeur. La princesse n'a pas la raideur puritaine. C'est une protestante très dévote, mais *bonne enfant*, bien allemande en cela et digne tante de la Palatine. Elle a des faiblesses de cœur, dont elle ne fait pas mystère, et conte volontiers des historiettes assez gaillardes[1]. Tout en badinant, on fait valoir de part et d'autre « ses dévotions » et l'excellence de son église: c'est une émulation pour la gloire de Dieu[2]. La discussion s'étend parfois à certains points de doctrine, par exemple au culte des saints, sur lequel M^me^ de Sévigné se défend avec mollesse, car c'est là-dessus qu'en bonne janséniste elle serait le plus accommodante[3]. Sans être une grande dévote, ce que Saint-Simon appellerait une « dévote à directeurs », — et même en s'avouant un peu tiède, — elle se tient pour assurée, se pique presque de « savoir bien sa religion ». « Je sais ce qui est bon, dit-elle, et ce qui n'en a que l'apparence. » C'est qu'elle est, autant qu'on peut le dire d'une femme restée du monde à ce degré, une fidèle de cette communauté janséniste où les femmes mêmes sont des théologiennes informées, tenaces, irréductibles. Sur ces matières-là, « je fais toujours, avoue-t-elle, la résolution de me taire, et je ne cesse de parler : c'est le cours des esprits que je ne puis arrêter[4]. » Heureuse, quand, dans sa solitude bretonne, elle se trouve avec des gens qui pensent comme elle. « Nous ne disputâmes point du tout, nous étions d'accord », dit-elle à propos d'une visite que lui ont faite deux jansénistes « de bonne compagnie ». Mais la conversation n'en va pas moins son train : « Nous eûmes le plaisir de parler, de célébrer en liberté les plus grandes et les plus anciennes vérités de notre religion[5]. » Plus heureuse encore peut-être, quand elle tombe sur des contradicteurs, tant elle se sent bien munie pour la défense du bon parti. « Je vous admire, en vérité, d'être deux heures avec un jésuite sans disputer... Je n'aurois jamais cette tranquillité avec un bon père. J'en trouvai un à Vichy; dès la première visite, nous fûmes brouillés[6]. » Elle n'était pas d'humeur moins batailleuse avec les protestants. Elle raconte qu'on a amené chez elle, aux Rochers, « une petite huguenote » contre qui elle a fort argumenté, notamment sur la nécessité du baptême pour le salut. « Je

1. A M^me^ de Grignan, 11 décembre 1675 (IV, 272); 21 août 1680 (VII, 35).
2. A M^me^ de Grignan, 18 août 1680 (VII, 29).
3. A M^me^ de Grignan, 4 août 1680 (VII, 3). — Cf. *Notice biographique*, I, 175.
4. A M^me^ de Grignan, 4 août 1680 (VII, 7).
5. A M^me^ de Grignan, 4 janvier 1690 (IX, 388).
6. A M^me^ de Grignan, 6 octobre 1680 (VII, 98).

m'amuse à disputer contre cette fille, et cela me réveille. » Elle l'entreprend aussi sur les saints, mais en se faisant modérée, discrète, insinuante, comme si tout de bon elle avait dessein de la convertir : « J'étonnai un peu ma petite huguenote; je lui abandonnai les abus et les superstitions, je ne la poussai point sur le Saint-Sacrement[1]. » C'est sa manière de prêcher la réunion. Et elle aime à se figurer que ce n'est pas toujours dans le désert. Elle parle quelque part de M. de Sainte-Marie, lieutenant de roi à Saint-Malo, qui lui fait honneur de son retour à l'orthodoxie[2]. La princesse de Tarente venant elle-même l'appeler sur ce terrain, mettre en parallèle les deux cultes, louer les exigences et les austérités du sien, qu'elle s'attachait à pratiquer de façon exemplaire, on peut penser si M^me^ de Sévigné se livrait de bon cœur à ces passes d'armes. C'était à la fois pour elle plaisir et œuvre pie.

Or, en 1675, la princesse de Tarente n'était pas seulement une protestante dévote. Sa fidélité pouvait s'appeler de la constance, et l'église calviniste de Vitré trouvait alors en elle son unique sauvegarde. Depuis une dizaine d'années, la famille de la Trémouille, où la princesse était entrée par le mariage, se voyait l'objet de tentatives pressantes, réitérées, pour en extirper l'hérésie[3]. La cour poursuivait ce but avec une opiniâtreté déjà payée de succès éclatants. La première conversion, celle du vieux duc, datait de loin : c'est devant la Rochelle et entre les mains de Richelieu qu'il avait fait son abjuration. Mais la duchesse, sa femme, née La Tour d'Auvergne, n'avait pas fléchi. Au mois d'octobre 1663, nous voyons la reine-mère, Anne d'Autriche, la presser de mettre à profit la maladie pour revenir de son erreur, et lui envoyer « le sieur abbé de Moissy », son propre aumônier. Quoique cet aumônier parût à la reine posséder « toutes les parties qu'il fault avoir pour conduire une âme à la voye du salut », la duchesse mourut deux ans après, inébranlable dans le culte où elle avait vécu. Aussitôt Louis XIV enjoint au vieux duc de faire cesser dans son château de Thouars l'exercice public du culte protestant, en vertu de l'Édit de Nantes qui ne l'autorise que dans l'étendue des fiefs appartenant à un seigneur professant la religion. Cinq ans après, en 1670, Henri de la Trémouille, l'époux de notre princesse, se convertit, lui et ses enfants, à l'exception de sa fille aînée, qui

1. A M^me^ de Grignan, 21 juin 1680 (VI, 478, 480).
2. A M^me^ de Grignan, 6 novembre 1689 (IX, 302).
3. Sur les faits qui suivent, voy. les documents originaux dans le *Chartrier de Thouars* (Paris, 1879, in-f°), p. 151, 152, 157, 165-167. — Cf. Walckenaër, *Mémoires sur M^me^ de Sévigné*, 1852, 5^e^ partie, ch. XIII.

demeure inflexible, comme la princesse sa mère, comme auparavant son aïeule, sous la direction de qui s'était faite son éducation religieuse. La famille était dès lors en proie à d'irrémédiables divisions. Inquiétée dans sa conscience, cette jeune fille de dix-huit ans quitta la France et se rendit en pays protestant, à la cour de Danemark. De concert, de compagnie avec sa mère, Charlotte-Amélie recourut à une véritable évasion[1]. Il est souvent question, dans les lettres de M^me^ de Sévigné, de cette séduisante personne et des orageuses amours qui précédèrent son mariage avec le duc d'Altenbourg. La princesse de Tarente, séparée de sa fille par la moitié de l'Europe, ressentait à son sujet des troubles dont M^me^ de Sévigné, cette autre mère passionnée, recevait confidence avec un vif intérêt. Rentrée en France en 1673, après la mort de son mari, la veuve d'Henri de la Trémouille voyait son pouvoir de tutrice sur ses deux fils et sa seconde fille à peu près annulé par lettres patentes, où le motif de religion était expressément spécifié. Dans le contrat qui intervint entre elle et son fils aîné, le nouveau prince de Tarente, pour le règlement de ses droits matrimoniaux, elle fut reconnue usufruitière du domaine de Vitré, avec droit d'habitation dans le château, les pouvoirs seigneuriaux attachés à ce fief demeurant à l'héritier du nom. A la rigueur, comme on va le voir, comme on l'a déjà vu par le précédent de Thouars, la conséquence de cette situation nouvelle aurait été pour les protestants de Vitré l'interdiction absolue de leur culte, et dès l'abjuration du feu prince de Tarente un arrêt du conseil avait ordonné, dans le délai de quinze jours, la fermeture du temple jusqu'alors toléré dans le faubourg de la ville. La princesse, comme si le droit d'habiter le château impliquait pour elle celui d'y célébrer son culte, l'y établit, en permit l'accès à ses coreligionnaires, et offrit ainsi un dernier refuge, bien précaire, à cette église protestante de Vitré qui, depuis la Ligue, était restée la plus importante de la Bretagne. Encore lui fallut-il défendre ce simple état de fait contre une hostilité particulièrement active en cette province, et dont le principal instigateur était, semble-t-il, un de ses proches. Son beau-frère, l'abbé de Charroux, comte de Laval, nous est désigné comme « la plus ardente partie » des protestants de Vitré[2]. Et voici qu'en 1675 l'Assemblée du clergé, réunie à Saint-Germain, en son article XXI concernant la religion, sup-

1. Voy. le troisième chapitre de ses *Mémoires*, publ. par Ed. de Barthélemy, Paris, 1873.

2. E. Benoit, *Histoire de l'Edit de Nantes*, IV, 210. — Cf. Vaurigaud, *Essai sur l'histoire des églises réformées de Bretagne* (Paris, 1870), II, 321.

plie très humblement Sa Majesté « de faire deffenses à madame la Princesse de Tarente de faire faire le presche ny autre exercice public de la Religion prétendue réformée dans le château de Vitré, lorsqu'elle y est ny en son absence ». La requête est d'ailleurs motivée avec grande précision par les termes de l'arrangement conclu entre le fils et la mère, d'où il résulte que la princesse, simplement domiciliée au château, tombe en fait de religion sous le régime commun. Ce sont là des doléances qui semblent bien trahir leur origine. Si elles restèrent sans effet (car la tolérance à laquelle on s'attaquait dura jusqu'à l'Édit de 1685), ne faut-il pas l'attribuer à une influence de cour fort puissante, à celle de la nouvelle duchesse d'Orléans[1], nièce très dévouée de la princesse de Tarente, et qui même, sans l'obstacle de la religion, l'aurait faite surintendante de sa maison[2]?

Telle est la situation où Mme de Sévigné vit réduite l'église protestante de Vitré pendant ses trois voyages de 1675, 1680 et 1684. Ne fût-ce que par amitié pour la princesse, soumise personnellement à de si rudes épreuves, il semble qu'une femme comme elle, avec le beau don de sympathie qu'on lui connaît, aurait dû n'y pas être indifférente, à plus forte raison n'y pas trouver de quoi rire. Mais par une inconséquence que notre conscience moderne s'explique malaisément, elle qui s'indigne de la persécution religieuse quand ses « frères » jansénistes y sont en butte, ne paraît pas soupçonner que les protestants, en pareil cas, méritent également compassion et respect. Il est vrai qu'elle ne se pique guère de logique vis-à-vis d'elle-même, ni de combattre les préjugés de son entourage. Peut-être aussi faut-il faire la part de la verve enjouée qui chez elle n'abdique jamais et finalement l'emporte sur toute autre impression. Mais ses plaisanteries ont ici quelque chose de méprisant et d'acrimonieux, ce qui de sa part n'est pas l'ordinaire. Le culte protestant de Vitré a pour prêtre un nommé Pierre Bély. Précédemment ministre à la Roche-Bernard, puis au Croisic, et chassé de cette paroisse quand le temple en a été fermé, Bély est devenu « ministre de la princesse de Tarente » : c'est sous le titre de cette fonction, en quelque sorte privée et domestique, que s'abrite son office pastoral. Or il est visible que Bély, dans son caractère et son rôle de pasteur, — non par aucun défaut personnel, — cause à Mme de Sévigné une certaine irrita-

1. Depuis octobre 1671. — Élisabeth-Charlotte de Bavière était fille de Charlotte de Hesse-Cassel, propre sœur de la princesse de Tarente. Elle avait abjuré le protestantisme au moment de son mariage.

2. A Mme de Grignan, 23 octobre 1675 (IV, 197).

tion; et cette sourde malveillance se traduit, même directement avec lui, par des traits qui ne sont pas d'inoffensif badinage. Elle était allée, avec son fils, faire visite à leur voisine de Vitré le dimanche 22 novembre 1675.

« La bonne princesse alla à son prêche; je les entendois tous qui *chantoient des oreilles*, car je n'ai jamais entendu des tons comme ceux-là : je sentis un plaisir sensible d'aller à la messe; il y avoit longtemps que je n'avois senti de la joie d'être catholique. Je dînai avec le ministre; mon fils disputa comme un démon. J'allai à vêpres pour le contrecarrer; enfin je compris la sainte opiniâtreté du martyre [1]. »

Elle connaît son Rabelais. Mais ici s'en sert-elle bien à propos? Appliquer aux ouailles de Bély, marmottant leurs psaumes, les termes qui dans *Pantagruel* désignent le chant silencieux et « entre les dents » des « frères Fredons », si peu canoniques [2]; cette réminiscence est ici d'une gaîté un peu forte, et qui jure avec l'intention trop réelle qu'ils ont eue, elle et son fils, de pousser à bout, de « contrecarrer » le pauvre pasteur. Disons-le : l'aimable femme est cette fois ce qu'on ne la voit guère, sarcastique plutôt que gaie. « La sainte opiniâtreté du martyre », même en l'état des choses et avant l'impitoyable proscription, est déjà d'une ironie un peu violente.

La lettre où M^me^ de Sévigné se livre à ces écarts n'est que de six semaines postérieure à celle dont un passage nous a paru comporter cette longue explication. Elles traduisent l'une et l'autre le même état d'esprit. Qu'on relise le passage qui nous arrête : « La princesse était à l'oraison funèbre de Scaramouche, faisant honte aux catholiques ». Voici la paraphrase que j'en proposerais :

1. A M^me^ de Grignan, jour de Noël 1675 (IV, 296).

2. L'expression *chanter des aureilles*, se trouve à deux reprises avec le sens que nous disons, — chanter sans produire de son, — au livre V, ch. XXVII de *Pantagruel*. L'indication des textes a été fournie par M. Capmas, *Lettres inédites de M^me^ de Sévigné*, t. I, p. 393 (note 1 de la lettre 45). Perrin avait reconnu l'expression pour être de Rabelais, mais la référence restait à donner. — Dans l'édition des *Grands écrivains* (note 1 de la lettre 482), nous lisons à propos des mots, *La bonne princesse alla à son prêche* : « Après la destruction du temple protestant de Vitré, qui eut lieu en 1671, en vertu d'un arrêt du Conseil, l'église Notre-Dame fut partagée entre les catholiques et les réformés; les premiers se réunissaient dans le chœur et les protestants dans la nef. On voit encore une immense cloison qui partage en deux l'édifice, et une chaire en pierre sculptée, extérieure et destinée aux prédications des ministres, de laquelle ils s'adressaient à leurs sectateurs réunis dans le cimetière. » Il est inutile sans doute de faire remarquer que, s'il y a dans cette tradition quelque chose de vrai, les faits qu'elle concerne seraient en tout cas fort antérieurs, antérieurs notamment à l'ouverture d'un temple dans le faubourg, qui déjà marque pour les protestants un commencement d'interdiction. Ce temple fermé, il n'y avait plus de prêche possible que dans le château. C'est dans son château que « la bonne princesse alla à *son* prêche », et c'est parce qu'elle avait dîné dans le château que M^me^ de Sévigné put entendre ces « tons » de psalmodie qui éveillèrent en elle de si étranges réminiscences.

Le jour de la Toussaint, tandis que moi, très indigne catholique, je manquais les offices pour recevoir des hôtes de marque, la princesse, cette huguenote, pour qui la Toussaint n'est pas même jour de fête consacré, m'humiliait en assistant au prêche de Bély. C'est qu'elle est grande dévote, multiplie ses jeûnes et ses retraites, et ne se contente pas du dimanche comme jour de service divin et de prêche[1]. Elle écoutait donc Bély le vendredi 1er novembre. Or Bély prêchant en robe, peut-être exubérant dans son geste, et de voix discordante, rappelle à Mme de Sévigné l'Arlequin de la comédie; elle le *voit* en Arlequin et trouve cette *vision* « fort plaisante ». Et même, comme entre Mme de Grignan et elle cette allusion est manifestement courante, on est amené à se demander si l' « oraison funèbre de Scaramouche » n'est pas la locution par laquelle elle désigne habituellement le service protestant en général, ce service où le ministre prêche, prie et chante sous une défroque d'avocat. Rions-en donc, j'y consens. Mais nous ne pourrons vraiment pas trouver mauvais qu'un railleur plein d'irrévérence, quelque jour, nous décrive d'autres prêtres « vêtus de robes noires avec une chemise par-dessus leur robe, et deux pendants d'étoffe bigarrée par-dessus leur chemise »[2]. Et c'est ce que Mme de Sévigné, sans doute, aurait trouvé fort impertinent, car c'est un genre de plaisanterie, ou mieux de dérision, qu'à l'égard du catholicisme et de ses cérémonies, même dans le laisser-aller de l'intimité, elle ne se permet jamais.

Prévoyait-elle que pour cette église protestante de Vitré, comme pour toutes les autres en France, le coup de grâce était prochain? Rien ne l'indique, et si elle a une excuse, c'est celle-là. L'opinion était si peu préparée à l'acte d'octobre 1685, qu'il fut salué par un soulèvement d'admiration.

L'Édit de révocation, en son article IV, donnait quinze jours pour quitter le royaume aux ministres qui ne se convertiraient pas; les galères, passé ce délai. Pour le pauvre Bély les choses prirent une tournure tragique. Déjà pasteur en 1644, il devait avoir plus de soixante-cinq ans. Il gagna Saint-Malo sans retard pour s'y embarquer. Les commissaires du Parlement firent traîner en longueur certaines formalités relatives aux passeports. « Mais

1. Voy. de Felice, *Les protestants d'autrefois*, 1re partie, les Temples, etc., Paris, 1897, p. 96. (A propos du culte protestant en France au XVIIe siècle) : « Il n'est pas une église où il n'y eût au moins un service par semaine avec prédication. Dans plusieurs, il y en a deux ou trois. A Nimes, et pas là seulement, un service complet chaque jour. »

2. Voltaire, *Lettres d'Amabed* (Moland, XXI, 443). Ce thème, chez Voltaire, donne lieu à d'innombrables variations.

pendant que les trois ministres (le nôtre et deux de ses confrères) étoient là dans l'attente d'un ordre,... ils apprirent qu'on avoit enlevé la femme et les enfants de Bély avec une extrême violence. Ils jugèrent par ce coup imprévu qu'on les amusoit à mauvais dessein, et ils reconnurent enfin à plusieurs marques, qu'on vouloit seulement laisser passer les quinze jours portés par l'Édit du Roi, après quoi on leur diroit qu'il n'étoit plus temps de sortir... Cette fourbe des commissaires leur fit prendre la résolution de s'embarquer d'une manière précipitée, sans avoir le loisir de pourvoir à la retraite de leurs familles[1]. » Bély trouva aide pécuniaire et sécurité pour sa personne à Amsterdam[2]. Mais combien de temps ce vieillard resta-t-il loin des siens, et même les revit-il jamais? Nous l'ignorons.

Fallut-il à la princesse de Tarente elle-même, pour obtenir de quitter la France, « le crédit de la sérénissime maison de Hesse »? C'est ce qu'affirme l'historien protestant. Ce qu'il nous apprend aussi, c'est que grâce à elle la Hesse offrit une large hospitalité aux fugitifs. Elle mourut à Francfort en 1693[3]. Après les événements de 1685, quand il arrive à M^me^ de Sévigné de citer le nom de cette amie, c'est à propos d'anciens souvenirs. Nulle expression, nulle trace de chagrin, de regret; on dirait que rien de nouveau ne s'est passé. Il y a grande apparence que la « bonne princesse » lui paraissait alors plus à blâmer qu'à plaindre.

Sur le sujet de la révocation, on ne voit pas qu'elle ait vu rien à reprendre. On a souvent cité ce qu'elle dit du départ de Bourdaloue pour le Languedoc : « Il s'en va, par ordre du Roi, prêcher à Montpellier, et dans ces provinces où tant de gens se sont convertis sans savoir pourquoi. Le P. Bourdaloue le leur apprendra, et en fera de bons catholiques. Les dragons ont été de très bons missionnaires jusques ici : les prédicateurs qu'on envoie présentement rendront l'ouvrage parfait[4]. » Pour voir là « quelque ironie », il faut que M. Paul Mesnard l'ait bien voulu, ce dont au reste il ne se cache guère[5]. Mais non. Elle entend bien parler d'une conversion à deux degrés : les dragons intimident, et c'est leur affaire, comme au roi de les envoyer pour cela; viendra par là-dessus la démonstration de la vérité, mais combien certaine et efficace, les voies bien préparées! Ceux qui ne se rendent pas ne peuvent être que de « misérables huguenots », des « démons »,

1. E. Benoit, op. c., v, 933.
2. Bulletin de la commission pour l'Histoire des Églises wallonnes, i, 121.
3. E. Benoit, v, 898, 959.
4. A Bussy-Rabutin, 28 octobre 1685 (vii, 469).
5. Notice biographique, p. 175.

comme ceux que M. de Grignan s'occupera de disperser et de « punir », en Dauphiné[1]. La contrainte, en pareille matière, est à ses yeux un droit, mieux encore, un devoir du souverain catholique[2] : tolérer l'hérésie, ce serait « laisser la liberté de se damner[3] ». Quand donc, en 1675, elle voyait la « bonne Tarente » procurer une sauvegarde et un pasteur à l'église protestante de Vitré, Mme de Sévigné aurait appuyé de bon cœur les remontrances de l'assemblée du Clergé. La preuve en est dans l'approbation sans réserve qu'elle exprime au sujet de la harangue adressée au roi par l'orateur de cette assemblée, le coadjuteur d'Arles, propre frère de M. de Grignan. Cette harangue contient une invective contre « l'hydre monstrueuse », mais une invective où tout n'est pas de style, et qui contient un désaveu très explicite des édits et déclarations « que les catholiques ont toujours trouvés odieux[4]. »

Cette attitude envers les protestants est donc fort dure. Elle surprend chez Mme de Sévigné, mais on voit qu'elle ne saurait être révoquée en doute. J'ajouterai même qu'elle me paraît trouver en grande partie son explication dans les lectures favorites que nous savons être celles de cette femme si vraiment femme, par suite si docile aux influences. Sainte-Beuve constate cette même dureté chez Nicole, « si doux, si simple et modeste en sa conversation et dans toute sa personne ». Dans leurs polémiques avec les Protestants, en particulier contre Claude, dans cette série d'ouvrages où Arnauld a mis la main, mais qui sont proprement du « doux » Nicole, — dans les deux *Perpétuité de la foi*, dans les *Préjugés légitimes contre les Calvinistes*, dans les *Prétendus Réformés convaincus de schisme*, — la controverse des jansénistes est hautaine, implicitement favorable aux voies de contrainte. Bossuet l'approuve et l'adoptera. La méthode est, non de *discussion*, mais de *prescription*, dit Nicole; d'*autorité*, dit à son tour Sainte-Beuve, et c'est bien le mot. Discuter avec les Protestants, passe; mais cela est surabondant. A eux qui n'ont pas le caractère d'une église, les jansénistes ne reconnaissent pas le droit de demander des comptes à l'Église. C'est exactement, en style parlementaire, la question préalable. Un pouvoir politique est fondé à traduire ainsi : cessez

1. A M. de Grignan, 14 mars 1689; à Bussy-Rabutin, 16 mars (VIII, 523, 532).
2. Ainsi pour Jacques II partant à la conquête de l'Irlande : « Il a une bonne cause, il protège la bonne religion » (VIII, 500).
3. A Mme de Grignan, 17 juin 1685, quatre mois avant l'Édit de révocation (VII, 407).
4. Procès-verbaux de l'Assemblée du clergé de 1675, 17 août. — Cf. Lettre à Mme de Grignan, 19 août 1675 (IV, 65).

avant tout de former un corps, et qu'ensuite chaque âme cherche la vérité où elle brille; on accordera, s'il le faut, un peu de temps aux particuliers pour se désaveugler. Les Jansénistes, dont ce n'était pas l'habitude, jouissaient d'être en cette occasion des orthodoxes avérés et agissants, et donnaient ainsi des gages à la paix de l'Église. « Les calvinistes, comme dit Sainte-Beuve, en payaient les frais[1]. »

Mais au fond, malgré l'attachement que, comme ses maîtres, elle a, qu'elle veut avoir surtout, pour le catholicisme, M^me^ de Sévigné n'est pas, en esprit, fort loin des Protestants. Si elle est orthodoxe, c'est bien à sa manière; elle est étrangère, hostile presque, aux menues pratiques de dévotion, pénétrée de certains dogmes, comme celui de la Providence, au point de négliger la plupart des autres, très raisonneuse et très particulière dans sa croyance. Elle juge volontiers qui l'enseigne et ne se rend pas d'emblée. Elle a ses livres à elle, puisés à la bonne source, qui n'est pas toujours la plus autorisée. Or il arriva qu'en ses dernières années un de ces livres où se retrempait sa foi, où s'épurait sa morale, fut l'ouvrage d'un pasteur, le *Traité de la vérité de la religion chrétienne,* d'Abbadie[2]. Fut-elle attirée par une certaine conformité de méthode avec l'Apologie de Pascal, qu'Abbadie ne se fait pas faute de citer[3], et, sur certains points, semble prendre à tâche de compléter[4]? Ce ne peut être auprès d'elle qu'une excellente recommandation. Mais si elle s'exagère la beauté de ce livre, monotone par la forme et lourdement didactique, elle en a bien, en revanche, discerné l'intention et le mérite propre, qui est la rigueur des preuves, scrupuleusement amenées au point où il ne semble pas que l'incrédulité la plus résolue en puisse contester l'évidence. La dialectique en est merveilleusement loyale; la foi ne saurait combattre plus à découvert. Aussi M^me^ de Sévigné voit-elle en cet apologiste hérétique un grand serviteur de la religion; elle le lit, le relit avec « transport ». « C'est une grande obligation que nous avons à cet homme-là, dit-elle... Après lui, tout est aplani. On est honteux de n'avoir pas pensé ce qu'il a dit. » Abbadie est « un homme admirable[5] », et pour la doctrine elle le compare à saint Augus-

1. Voy. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, liv. V, ch. VII.
2. Rotterdam, 1684, 2 vol.
3. I, 113, 139, 514. — Abbadie entre fort bien dans « la règle des partis » et dans son « véritable usage, qui est non de convaincre l'esprit, mais d'ôter au cœur l'éloignement qu'il a pour cette vérité » (celle de la religion).
4. Ainsi sur les preuves du christianisme à tirer des prophéties.
5. A Bussy-Rabutin, 26 août 1688 (VIII, 176).

tin[1], simplement. Elle l'avait fort prôné à Bussy. Bussy fut persuadé, charmé, transporté comme sa cousine et tira tout droit cette conséquence : Abbadie ne mourra point huguenot, ou bien (ce qui devient grave) « je dis que si Abbadie meurt dans sa religion, cela me feroit croire qu'on se peut sauver dans les deux[2] ». Sur ce dernier point M^me^ de Sévigné, l'on s'en souvient, n'était pas facile à convaincre. Aussi l'enthousiasme de Bussy, d'abord encouragé par elle, l'embarrassa-t-il sans l'ébranler. Elle s'en tira par un faux-fuyant, trouva que c'était « fort bien dit », mais s'en tint aux termes dont elle s'était elle-même servie, qui ne garantissaient ni l'abjuration future d'Abbadie, ni son admission d'office au nombre des élus : « Quoique différemment, nous avons dit les mêmes choses. » Non pas; il y avait plus qu'une nuance. Elle admettait qu'un ministre professât une excellente doctrine sur les points du christianisme qui ne touchaient à aucune communion particulière, non que la doctrine du ministre pût faire passer sur sa communion. Rien de plus correct, et elle savait fort bien ce qu'elle était en toute rigueur tenue de croire. Mais nous pouvons ajouter : rien de plus conforme à l'un de ses partis-pris les plus enracinés. Il y a chez elle un fond d'antipathie contre le huguenot. Elle, d'une gaîté généralement si franche, le bafoue plus qu'elle n'en plaisante, et les violences exercées contre lui aux approches et au moment de la Révocation sont une des rares circonstances où cette femme charmante se montre à nous sans générosité pour des malheureux, dont quelques-uns, on a pu le voir, la touchaient d'assez près.

1. A Coulanges, 26 juillet 1691 (x, 47).
2. 15 août 1688 (VIII, 170).

L. BRUNEL.

# LA RÉSISTANCE A WERTHER DANS LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

L'étude comparée des littératures se borne souvent à considérer l'action positive exercée par un livre au delà des frontières, les imitations suscitées, les nuances de pensée et d'expression révélées ou confirmées. Mais il n'est pas moins intéressant, dans bien des cas, d'étudier « l'influence négative », si l'on peut dire, et de noter, à propos d'une manifestation retentissante de la pensée étrangère, les objections et les répugnances, les symptômes de sourde hostilité ou les épisodes de guerre ouverte qui s'opposent à sa fortune absolue ou trop rapide. Toutes ces marques de résistance sont le plus souvent significatives de préférences ou de préjugés qu'elles accusent nettement, et qui tiennent à une doctrine littéraire, à des prédilections nationales, au goût d'une époque ou aux préoccupations d'un parti. Ce sont les objections et les réserves qu'a rencontrées *Werther* en France qu'il a paru intéressant de rassembler ici — alors que l'adhésion que le roman de Gœthe trouva dans notre pays, surtout à certaines époques, a été souvent étudiée, et que son influence, imitations de forme ou plagiats de sentiments, a suscité toute une littérature [1].

## I

Les premières objections furent surtout d'ordre esthétique; et, si les « âmes sensibles », en France comme ailleurs, se laissaient prendre au charme de la simple et mélancolique histoire, les « têtes froides », en revanche, ne manquaient pas de remarquer que le goût et les règles ne trouvaient guère leur compte à ce roman trop peu romanesque, semblait-il, pauvre d'événements et peu singulier d'aventures et de personnages. Surtout lorsqu'ils signalaient le succès qui accueillait en Allemagne ce petit livre,

1. Citons, outre les ouvrages généraux de Süpfle et de M. V. Rossel : Appell, *Werther und seine Zeit*, 1855; Gross, *Werther in Frankreich*; Hermenjat, *Werther et les frères de Werther*, 1892; Texte, *Werther en France au XVIII^e siècle* (*Revue des Cours et Conférences*, 9 juillet 1896); Süpfle, *Gœthes literarischer Einfluss auf Frankreich* (*Gœthe-Jhrb.*, 1887).

les critiques de l'ancienne doctrine faisaient des réserves. L'*Année littéraire*[1] rappelle qu'au delà du Rhin « la voix publique a proclamé son auteur, M. Gœthe, le digne émule de Klopstock pour l'énergie pittoresque du style, la chaleur des mouvements, et la hardiesse de l'imagination »; elle consent à reconnaître à *Werther* « le naturel, la naïveté de l'Odyssée; le charme de la vie patriarcale; de grands tableaux; des élans d'imagination; une chaleur soutenue; deux ou trois lettres qui sont de main de maître ». Mais que d'imperfections, au gré des lois traditionnelles, dans l'intrigue et dans les caractères! « M. Goethe se pique de travailler sur des sujets véritables... j'aurais préféré moins de scrupule et plus d'action. C'est l'action qui anime, qui vivifie les romans comme les pièces de théâtre... On dira que M. Gœthe s'est proposé de peindre les passions, et non pas une passion du jeune Werther. Eh bien! le chef-d'œuvre du génie eût été de les faire éclore d'un seul événement, et ressortir par le contraste et le choc des caractères. » Et l'auteur de l'article passe à l'examen de ces caractères eux-mêmes : Albert, « froid discoureur, amant insipide, ami imprudent, cerveau des plus étroits »; Lolotte, « fille et sœur vertueuse et bienfaisante, j'en conviens; mais douée d'un esprit et d'un goût fort communs... »; Werther enfin, qui n'a pas « un caractère aussi bien dessiné qu'il pouvait l'être. Ses penchants le portent à des excès puérils, ses passions dégénèrent en frénésie, et paraissent impliquer contradiction. Concevez-vous qu'avec cette fougue d'imagination, ce naturel impétueux, cet amour poussé jusqu'à l'idolâtrie, il n'ait pas en horreur un rival heureux, ne cherche point à l'écarter, et se contente de la présence et des entretiens de Lolotte? » Puis, Werther aime pour la seconde fois; ce cœur a déjà passé par un premier amour : « sa ferveur est-elle probable? » La conclusion, c'est que « ce roman, dont l'Allemagne se glorifie, doit être placé infiniment au-dessous de la *Nouvelle Héloïse*. Point d'intrigue; point de plan; caractères manqués ou exagérés; détails minutieux et multipliés à l'excès; peu de philosophie; des pensées vagues et décousues; un ton de déclamation; des écarts fréquents; le but principal souvent perdu de vue, et souvent un mauvais choix d'images, de métaphores et de tours... »

La *Correspondance littéraire* de Grimm ne fait guère que rapporter le jugement moyen qui accueille *Werther* dans les milieux littéraires parisiens. Le numéro de mars 1778 — celui-là même

1. *L'Année littéraire*, 1778, tome I, lettre XI (sur la trad. Aubry); l'article est attribué à Geoffroy par M. Des Granges.

qui rendait compte du triomphe de Voltaire et de la mémorable représentation d'*Irène* — rejette sur la médiocrité de la traduction la responsabilité presque entière; mais « il s'en faut bien que ce roman ait eu en France le succès qu'il doit avoir eu en Allemagne. On n'y a trouvé que des événements communs et préparés sans art, des mœurs sauvages, un ton bourgeois, et l'héroïne de l'histoire a paru d'une simplicité tout à fait grossière, tout à fait provinciale. Ce jugement est peut-être assez ridicule, mais il faut avouer que le fond de l'ouvrage n'est pas d'une invention fort ingénieuse, fort attachante[1].... »

Le *Mercure de France*[2] est plus indulgent, et pour la traduction « pleine de chaleur, d'intérêt et d'une sorte de désordre », et pour l'original lui-même, « qui étincelle de plusieurs traits sublimes ». Cependant il ne s'inscrit point en faux contre les réserves communément formulées : « Les critiques de ce pays ont soutenu que cet ouvrage manquait d'action. Ils n'ont pu comprendre comment Werther avait pu perdre la tête pour une personne aussi peu séduisante que Charlotte. Le style de *Werther*, où l'on trouve des images trop souvent accumulées, des pensées gigantesques, et un ton de frénésie, se ressent du désordre de la passion du héros du roman, qui est trop souvent en délire. »

La critique de La Harpe est particulièrement significative[3]; bien qu'elle n'ait été publiée que plus tard, c'est la traduction de 1776 qui l'avait suscitée, et c'est dans cette première période des destinées de *Werther* qu'il la faut placer. En réponse à une lettre qui se trouvait en tête de la traduction Aubry, La Harpe signalait l'accueil que divers écrivains allemands avaient trouvé en France..« Il est vrai que nous avons reproché aux Allemands une prolixité de style, une surabondance de détails minutieux, qui produit la monotonie et prouve le défaut d'invention. Leurs descriptions éternelles sont un peu ennuyeuses... Le roman de M. Gœthe a les défauts et les beautés des écrivains de sa nation... ». Et après une analyse du livre : « L'intérêt de ce roman ne peut consister, comme on le voit, que dans le développement d'une passion malheureuse, puisque d'ailleurs il est absolument dénué de situations et d'événements. Il est en forme de lettres. Ces lettres parlent de tout, et la passion y tient peu de place. Le style d'ailleurs en est vague et décousu. Il y a quelques traits

1. *Corresp. littér.*, éd. Tourneux, XII, p. 74.
2. *Mercure de France*, avril 1778, p. 80 et suiv.
3. La Harpe, *Lycée, ou Cours de littérature ancienne et moderne*, tome XIV de l'éd. de 1822, p. 403 et suiv.

de vérité perdus dans une multitude de détails indifférents et froids... ».

On pourrait suivre jusqu'à la fin du XVIIIe siècle les marques de cette répugnance classique pour une œuvre dont la construction et la facture ne répondaient point à d'anciennes exigences. Trop peu d'action, surtout. Est-ce un effet, en littérature, des conditions sociales de l'Allemagne? « Le peu de romans que l'Allemagne a vus sortir de la plume de ses écrivains se ressentent pour la plupart du petit cercle où les auteurs avaient vécu lorsqu'ils les composèrent. Quelque intéressantes, quelque agréables, quelque bien écrites que soient les *Souffrances de Werther*, etc., ces romans ne sont que de petites pièces en comparaison de ceux qu'ont les autres nations[1]. » L'intrigue, en tout cas, est si mince, si ténue, que c'est miracle qu'elle puisse attacher l'attention; on peut « .... imiter le *Werther* de Gœthe, être fort sobre de faits et d'incidents, et fort prodigue de détails de passion et de moralité; mais d'abord un plan de cette nature est extrêmement difficile à soutenir; il est trop près de l'abus et de l'ennui... Il fallait à Gœthe un talent particulier pour se faire lire jusqu'au bout. L'imagination et la curiosité du lecteur vont toujours très vite au but; et quand vous vous dispensez de mettre des obstacles sur la route, il faut bien des ressources pour qu'il consente à vous suivre lentement vers un terme qu'il aperçoit dès les premiers pas[2] ».

Quant à « l'apologie du suicide » qu'on se plaira bientôt à découvrir dans *Werther*, elle ne semble nullement évidente à la critique, même hostile, du XVIIIe siècle. Le premier périodique de langue française qui ait signalé, en 1777, le roman de Gœthe, s'est bien écrié : « Quand cessera-t-on de s'occuper de cette production singulière qui a causé la fermentation la plus générale?... La manie du suicide n'est déjà que trop commune; l'accréditer, c'est répandre le plus meurtrier de tous les poisons »; mais la *Gazette universelle de littérature publiée aux Deux Ponts*[3] semble s'inquiéter surtout du succès trop complet que *Werther* a trouvé auprès de germaniques « chevaliers de la mort ». Au contraire, il apparaît au *Mercure de France*[4] que la lecture de *Werther* est le meilleur remède contre le désespoir et ses suites possibles : « Le héros... est un fou bien à plaindre. L'ivresse de sa passion le

1. Abbé Denina, *la Prusse littéraire sous Frédéric II*; Berlin, 1790, t. I, p. 114.
2. *Mercure français*, 27 juillet 1793, p. 147.
3. Année 1777, p. 236.
4. *Loc. cit.*

fait déraisonner d'une manière... qui, par les excès où il l'a portée, est bien capable d'inspirer l'horreur de ses excès, et de mettre en garde contre les suites d'une passion si violente, quand on s'y livre tout entier... ».

Plus tard, en 1788, le *Mercure de France* reviendra sur cette question; sa conclusion sera la même : « La morale mise en action n'eut jamais d'exemple plus frappant et plus terrible. *Werther* est donc un de nos bons Livres en ce genre d'écrire, et les émotions vives qu'il cause peuvent et doivent tourner au profit des mœurs et de la vertu [1].... »

On sait que, malgré les réserves que formulait la critique classique, les « tableaux à peine ébauchés », l'insuffisante « complication d'événements », la « sensibilité fougueuse et presque délirante », le grand public fut vite et longtemps sous le charme. Et, si peu « d'action » qu'il y eût dans *Werther*, beaucoup trouvaient sans doute, avec Napoléon, qu'il y en avait encore trop, ou du moins qu'au Werther amoureux sans issue n'aurait pas dû s'ajouter un Werther ambitieux sans espérance. Si médiocre que fût « Lolotte », ménagère attentive et provinciale un peu sotte, on l'aima pour sa candeur et sa simplicité même. Les plus affinés, parmi les hommes de la jeune génération de la fin du siècle, enchantèrent leur rêverie des effusions du pathétique amoureux d'Outre-Rhin; et la mélancolie, aux confins des deux siècles, apparut aux cœurs inquiets, qu'allait soulever bientôt la grande passion élégiaque,

Un cyprès devant elle, et *Werther* à la main [2].

## II

« Sait-on combien il est près de s'ouvrir au crime, le cœur impétueux qui s'est ouvert à l'ennui? Je le déclare avec amertume, avec effroi : le pistolet de Werther et la hache des bourreaux nous ont déjà décimés! » Ainsi s'écriait Charles Nodier, dès 1803 [3], et cette exclamation désolée d'un des écrivains pour qui *Werther* fut, par excellence, le « livre mystique », donne la note des objections plus profondes auxquelles le livre de Gœthe est désormais en butte. Nodier témoigne ailleurs de l'attirance

1. *Mercure de France*, 12 janvier 1788.
2. G. Legouvé, *La Mélancolie* (publié en 1798).
3. *Les Méditations du Cloître.*

morbide qu'a pu exercer sur son imagination adolescente le dénouement de *Werther*, lorsqu'il évoque

..... la sombre avenue
Où je plaignais Werther que j'aurais imité[1]...

Il ne s'agit plus désormais de contester la valeur esthétique, la régularité ou la correction du roman, la façon dont il se dérobe aux règles ordinaires du genre : c'est sa portée morale et sociale qui se trouve incriminée, et son indifférence aux lois divines et humaines qui réprouvent le suicide; et c'est l'exemple séduisant et néfaste qu'il offre aux êtres fragiles, aux fervents du sentimentalisme, qu'on juge nécessaire de signaler et de combattre. Bien que Chateaubriand reconnaisse[2] que, « dans sa première jeunesse », *Werther*, parmi d'autres œuvres analogues, ait pu « s'apparenter à ses idées », et qu'il regrette à l'occasion de « chercher en vain l'auteur de *Werther* le long des rives du Tibre[3] », l'auteur du *Génie du Christianisme* rend le petit livre de 1774 responsable d'une partie des maux que lui-même prétend désormais conjurer. Quelle est, à son gré, la moralité principale de *René*? ... L'auteur y combat « le travers particulier des jeunes gens du siècle, le travers qui mène directement au suicide. C'est J.-J. Rousseau qui introduisit le premier parmi nous ces rêveries si désastreuses et si coupables.... Le roman de *Werther* a développé depuis ce germe de poison. L'auteur du *Génie du Christianisme*... a voulu dénoncer cette espèce de vice nouveau[4] ». Et, bien que la tristesse de René ait doublé, si l'on peut dire, l'inquiétude de Werther plutôt qu'elle ne l'écartait des imaginations trop dociles, la critique affecte assez volontiers de juger *Werther* et son influence tenus en échec par *René*. « La moralité en est tout à fait neuve, écrit le *Mercure* reconstitué, et malheureusement d'une application très étendue. Elle s'adresse à ces nombreuses victimes de l'exemple du jeune Werther, de Rousseau, qui ont cherché le bonheur loin des affections naturelles et des voies communes de la société. La brusque réprimande du missionnaire donne un grand effet à cette moralité[5]... »

Il est à présumer que la « brusque réprimande » du P. Aubry touchait les âmes atteintes du mal du siècle beaucoup moins que ne les charmait la rêverie de René assis au bord des flots. Mais il

1. *Poésies diverses, Souvenir de Quintigny* (Leopoldsruhe, 1811).
2. *Mém. d'Outre-Tombe*, édit. Biré, t. II, p. 208.
3. *Ibid.*, éd. Biré, t. V, p. 52.
4. *Défense du Génie du Christianisme*, paragr. VIII.
5. *Mercure de France*, an IX.

est certain que le suicide « par contagion littéraire » préoccupait vivement les écrivains des premières années du siècle. Millevoye, dans sa *Satire des romans du jour*[1], mettait en scène une Célimène, lectrice enthousiaste de romans :

> Peut-être méditant l'horreur d'un suicide,
> Elle gagne à pas lents une rive homicide,
> Frissonne, mais s'armant d'un courage nouveau,
> Prend la mort pour refuge et l'onde pour tombeau ;

et, dans les *Notes* qui suivaient ce poème, s'étonnant du nombre des « jeunes infortunées » pour qui « le Pont Neuf devient le rocher de Leucate », il écrivait : « Ne serait-ce point que leur imagination, frappée de l'exemple de quelque héros de roman, placé dans une situation à peu près semblable à la leur, aura adopté leur délire et voulu mourir comme eux d'un trépas héroïque? » *Werther* semble assez nettement mis en cause dans cette note : de fait, il est désormais, et ne cessera point d'être, pour les critiques les mieux pensants de la Restauration, le livre dangereux par excellence, le bréviaire du suicide. « Nos premières lectures, écrit Aimé Martin[2], ne font que trop souvent le destin de notre vie. Combien d'infortunés ont dû leur perte aux pages licencieuses des Louvet et des Laclos. *J'ai vu les feuilles d'un Werther* couvertes du sang de son lecteur! Livres infâmes, qui... embellissent les vices des charmes qui n'appartiennent qu'à la vertu, et qui, en flétrissant les plus doux sentiments de la nature, nous apprennent à mépriser tous les hommes, lorsqu'ils devraient nous apprendre à ne mépriser que leurs auteurs. » La fréquence des suicides dans les classes cultivées semble, en effet, avoir inquiété particulièrement, dans cette deuxième décade du siècle, ceux qui se penchaient sur la vie contemporaine « ... Il n'est point de jour, écrivait Lamennais en 1819[3], où le récit de quelque suicide ne vienne consterner l'âme, et nous éclairer sur la profondeur de la plaie que la philosophie a faite aux mœurs publiques... On s'adore réellement dans ses passions, dans ses désirs; on y sacrifie tout, et soi-même s'il le faut; et le suicide, terrible et dernier acte du culte de soi, n'est en effet que le sacrifice de tout l'homme à lui-même. » *Werther* avait, selon l'expression de Gœthe lui-même, dépeint la faiblesse avec toutes les séductions de la

1. Paris, 1802.
2. *Journ. des Débats*, 26 juillet 1818.
3. *Le Conservateur*, 1819, tome IV, p. 57 : *Sur le Suicide.*

force : on rendait *Werther* responsable des défaillances de mainte faiblesse égoïste et désespérée.

Mais, contre l'espèce d'attirance morbide que pouvait exercer le tragique dénouement du roman, le ridicule n'était-il point aussi efficace que la prédication? « C'est une idée originale, écrivait Hoffman dans les *Débats*, en 1817[1], à propos d'une parodie de *Werther* à la scène, d'avoir représenté le vaporeux Werther sous les traits burlesques de Potier, et d'avoir associé le langage trivial des Jocrisse et des Cadet-Roussel au pathos sentimental et à la prose nébuleuse de l'école romantique... Le suicide a passé des grandes villes jusque dans les campagnes... C'est donc une chose utile que de tourner en ridicule aux yeux du peuple cette détestable frénésie; et sous ce rapport, il faut louer l'auteur de la pièce nouvelle. »

Nul doute d'ailleurs que la raillerie ait de bonne heure joué son rôle dans cette « résistance » à ce qu'il pouvait y avoir de contagieux dans le dénouement tragique de *Werther*. Très vraisemblablement, une intention parodique et railleuse a imaginé le groupe de masques aperçu, en 1809, par un Allemand qui passait le Carnaval à Paris. « Un amoureux désespéré fuyait sur un mulet placide, un pistolet de bois à la main, poursuivi par son amante cruelle, qui lui arrachait l'arme meurtrière... La Philosophie, vêtue d'une robe brune à plis, venait ensuite, sans doute pour réconforter, des conseils de la sagesse, l'amoureux désespéré[2]. »

La pièce des Variétés dont le critique des *Débats* louait l'intention et la moralité avec une indulgence et des éloges significatifs, s'intitulait *Werther ou les égarements d'un cœur sensible*, drame historique en un acte, mêlé de couplets. Il va sans dire que ni le drame ni l'histoire n'avaient grande part dans cette bouffonnerie, dont les auteurs, G. Duval et Rochefort, avaient préparé à Potier, le célèbre comique, des effets de burlesque à foison. Werther attendri faisait la joie du public. « Rien n'est plus comique que ses larmes, écrivent les *Débats*, rien n'est plus bouffon que son désespoir : « Ah! mon cher, dit-il à son ami, tu ne sais pas tout ce que renferme de larmes l'œil d'un personnage sentimental ». Quant à Charlotte, — femme de l'aubergiste Albert, le meilleur ami de Werther, — l'actrice qui remplissait ce rôle, Mme Vautrin, était une duègne d'au moins « sept à huit pieds

1. Le 6 octobre 1817.
2. *Ansichten von Paris im Jahr 1810, vom Verfasser der einsamen Wanderungen in der Schweiz*, etc. Berlin, 1810, t. II, p. 266.

de circonférence » : le moyen d'invoquer Klopstock lorsqu'on étale un pareil embonpoint! Mais le dénouement surtout était directement opposé à toute émotion sentimentale. Werther a emprunté à Albert un pistolet, que Charlotte a nettoyé elle-même de sa main amicale. Werther s'enferme dans sa chambre; on entend un coup de feu : tout le monde s'effare. Mais on apprend que ce n'était que le fracas d'une boîte d'artifice; quant à Werther, il s'est enivré silencieusement. Une voiture s'avance, et on l'enlève, à son grand désespoir, à la chère présence de Charlotte. Il adresse de la portière un dernier couplet au public :

Cœurs sensibles, cœurs fidèles
Que l'amour a fait gémir!
Par mes souffrances cruelles
Puissé-je vous attendrir!
Werther ne demande aux belles,
Pour prix de tous ses malheurs,
Que des larmes ou des pleurs.

Cette parodie eut, dès la première représentation, le 29 septembre 1817, un très vif succès, dû en partie à la drôlerie de Potier : et elle tint très longtemps, avec cet acteur, l'affiche des Variétés[1]. On raconte que Mme Catalani, la grande cantatrice, rencontrant Gœthe à Carlsbad en 1818, et sachant qu'il était l'auteur de *Werther*, déplora qu'il ne fût jamais allé à Paris; « car vous auriez été charmé de la manière dont Potier joue votre *Werther*[2] ».

Il n'est pas impossible que cette transposition dans le mode bouffon des situations du dangereux roman ait, comme le souhaitait Hoffman, déprécié et avili, en quelque sorte, le romanesque sentimental de *Werther*. Encore cette charge parisienne était-elle inconnue à des provinciaux pensifs qui s'appelaient Lamartine ou E. Quinet, et pour qui le languissant et malheureux héros de Gœthe restait un modèle d'élection[3]; l'eussent-ils connue, qu'ils auraient sans doute crié au sacrilège. Et cette année 1818 est celle où Ampère, Sautelet, Jules Bastide, A. Stapfer se réunissaient pour lire *Werther* en commun. D'autre part, il est curieux de noter qu'un peu plus tard un chroniqueur paraît faire un titre

1. Cf. le *Courrier des Théâtres*, 27 juillet 1826 : « Les Variétés ont repris hier l'amusante parade de *Werther*, où Brunet est d'un si étonnant naturel, Potier si grotesque, et Mme Vautrin aussi. La réussite a été complète, c'est-à-dire qu'on a ri; entendons-nous ». Cf. aussi le *Moniteur Universel*, 21-22 mai 1830, annonçant un *jeune Werther* à la Porte Saint-Martin, pour la rentrée de Potier, de retour de Londres.
2. *Journ. des Débats*, 21 décembre 1818.
3. Cf. Lamartine. *Correspondance*, passim ; E. Quinet, *Hist. de mes idées*, p. 251.

de gloire à l'Allemagne seule de l'épidémie de suicides dont *Werther* avait été rendu responsable, et dont un public français restait, lui semble-t-il, prosaïquement indemne : « C'est en Allemagne, écrit le vicomte de Nogent, que l'on a vu des hommes devenir brigands pour avoir vu jouer les *Brigands* de Schiller; c'est en Allemagne que d'autres se sont tués pour avoir lu *Werther* : en France, on en a fait une parade qu'on joue aux Variétés[1] ».

## III

On sait de reste en quel honneur la période la plus féconde du romantisme tint *Werther*. La génération qui arriva à la vie littéraire de 1825 à 1835 avait fait sa lecture favorite d'un livre dont l'enthousiasme et la mélancolie s'apparentaient — pour reprendre l'expression de Chateaubriand — à sa propre inquiétude : l'inventaire des œuvres où la trace de *Werther* est discernable a été souvent fait, et ce sont quelques-unes des productions les plus émouvantes de la littérature romantique. 1830, de fait, marque bien l'apogée, sinon de l'influence du livre de Gœthe, du moins de sa notoriété et de la familiarité dans laquelle l'esprit français a pu vivre avec ce héros exotique. C'est l'époque où ce personnage issu d'une époque antérieure et d'une littérature étrangère semble le plus décidément adopté, chez nous, par la plus grande partie du public et des écrivains, comme un type permanent et absolument représentatif. Il est l'amoureux par excellence, l'amant exalté et éloquent, plutôt délicat et respectueux, d'ailleurs, qu'entreprenant et fougueux : il s'oppose, au gré de Stendhal, au don Juan de Mozart, et « l'amour à la Werther ouvre l'âme à tous les arts, à toutes les impressions douces et romantiques, au clair de lune, à la beauté des bois, à celle de la peinture, en un mot au sentiment et à la jouissance du *beau*[2]. » Notez que les nuances de tristesse vague et sans cause, l'aptitude à souffrir du contact de la vie réelle, tout ce qui dans *Werther* procède du *Weltschmerz* et y ramène la pensée du lecteur, semblent s'effacer peu à peu, aux yeux de beaucoup de ses admirateurs : le héros de Gœthe, s'il est encore cher pour sa mélancolie à l'auteur de *Chatterton* ou à celui de *Joseph Delorme*, n'est plus, pour d'autres, que le séduisant modèle des cœurs qui sont tout à l'amour, qui vivent de lui et pour lui, et à qui répugne la façon bourgeoise de considérer les

1. *Journal des Débats*, feuilleton du 12 janvier 1830.
2. *Physiologie de l'amour*, LIX.

choses du sentiment. Son histoire, dit Th. Gautier, a déterminé toute une variété de littérature, « le roman de cœur, le roman ardent et passionné, qui a pour père Werther l'Allemand, et pour mère Manon Lescaut la Française[1] ».

C'est ce représentant de l'amour romanesque, ce type d'une espèce d'âmes que le sens commun estime dangereuses et décevantes, que déprécie la littérature « anti-werthérienne » autour de 1830. Elle démontre que ce séduisant personnage n'est, en définitive, qu'un héros de roman, et qu'une femme s'expose aux plus cruelles déceptions ou aux égarements les plus fâcheux en se laissant impressionner par Werther au point de chercher son équivalent dans la vie réelle. La « sensible Clémence » d'une pièce de vers de 1827 est la victime de cette illusion, suscitée par Werther en même temps que par d'autres protagonistes de la littérature romanesque :

> Elle a lu son *album*, où la mélancolie
> Traça les noms touchants de Werther, de Julie,
> Se croit une Héloïse, et pleure chaque amant,
> L'un près du précipice, et l'autre au monument;
> Se pâme en un chalet, dans un cloître soupire,
> Se mire au bord du lac, tombe dans le délire;
> Et, suppliant l'amour de couronner ses feux,
> Dans son maître à danser voit un autre Saint-Preux[2].

Le théâtre s'inquiète, de même, de l'influence néfaste exercée sur les imaginations féminines par cet amoureux idéal issu des pages d'un roman et qu'il n'est guère prudent de prétendre rencontrer dans la vie réelle. Dans un drame donné à l'Ambigu-Comique en mars 1834, *Juliette*, trois actes et six tableaux d'Albert, Labrousse et Brot, une lecture trop assidue de *Werther* avait les conséquences les plus tragiques pour une jeune fille rêveuse : Juliette de Lamarre, hantée par le roman de Gœthe, voyait, nouvelle Charlotte, un autre Werther dans la personne d'un jeune officier, M. de Lasalle, qui la séduisait pendant un voyage de son père, et qui ne l'épousait qu'après une série de catastrophes lamentables. Le chroniqueur théâtral du *Moniteur Universel* écrivait à propos de ce drame : « *Werther*, dit M^me^ de « Staël, est un livre qui rappelle à la vertu la nécessité de la « raison ». Soit. Il paraît néanmoins que le roman de Gœthe a exercé une tout autre influence sur l'héroïne de la pièce nou-

1. *Préface de M^lle^ de Maupin*, mai 1834.
2. Randon du Theil, *Nouvelles rêveries poétiques*, second recueil; Paris, 1827. La pièce est intitulée : *Je voudrais me marier*.

velle[1] ». Le même charme dangereux émané de *Werther* agissait, dans une comédie de Scribe et Dumanoir, *Aimer ou mourir*, donnée au Gymnase, sur Clotilde, la jeune femme du notaire Bonnivet : mariée au sortir du couvent, sans nulle idée du monde réel, impatiente de rencontrer un homme qui, mieux que son mari, répondît au héros de ses lectures, elle finissait heureusement par comprendre que les grandes phrases des amants sont de purs moyens de séduction, et non l'expression d'une âme supérieure. Une petite pièce en un acte, donnée en 1837 au même théâtre, *Sans nom, ou drames et romans*, par Théaulon et de Biéville, marquait assez par son sous-titre une intention de satire littéraire : et c'était une vieille fille, cette fois, qui se trouvait dupe, en effet, du mirage de ses romanesques lectures...

Ces pièces mettaient en garde contre la séduction de l'idéal werthérien plutôt qu'elles ne marquaient une décadence du principe même du werthérisme. De même, des ouvrages de morale tels que le livre d'Édouard Alletz intitulé *les Maladies du Siècle*[2], composé d'une série de nouvelles à thèse, précédées d'un discours préliminaire, se contentaient de dénoncer, chez Rousseau, Werther, René, Byron et autres « sublimes solitaires de l'âme », un égoïsme foncier, exacerbé et morbide. En revanche, le recul de la notion werthérienne de l'amour, sa déchéance au profit d'autres préoccupations sont discernables, à partir de 1830, dans d'autres œuvres qui, si elles ne nomment point *Werther*, le sous-entendent en quelque sorte, et le désignent presque, pourrait-on dire, par omission.

Malgré ce qu'il y a encore de maladif et de frémissant chez Julien Sorel, il est bien certain que *le Rouge et le Noir*, paru en 1830, marque une nouveauté dans la psychologie de la jeunesse contemporaine. L'amour ramené, en quelque sorte, à une forme de l'ambition, un idéal de conquête et de proie préféré aux délices du sentiment, il y avait là l'indice d'une orientation nouvelle des énergies juvéniles. Et ce n'est pas sans raison que Stendhal, qui avait pourtant considéré jadis Werther comme suffisamment énergique[3], met entre les mains de son inquiet adolescent un tout autre livre que la correspondance de l'amant de Charlotte et alimente son « âme de feu » par la lecture dévotieuse du *Mémorial*. Ce détail significatif n'échappa point aux contemporains. J. Janin,

1. 10 mars 1834, *Spectacles*.
2. Paris, 1835.
3. Cf. par exemple, dans *Rome, Naples et Florence*, le 28 janvier 1817.

qui avait, peu de temps auparavant, rappelé ses propres lectures werthériennes d'écolier[1], écrivait, après avoir noté les principaux ouvrages que dévore, en province, « tout jeune homme qui se croit de l'avenir » : « A son héros, M. de Stendhal n'a donné ni Rousseau, ni Voltaire, ni Gœthe, il lui a donné Napoléon : le *Mémorial de Sainte-Hélène* est le livre favori de Julien[2]. »

La volonté tendue et ambitieuse du Rastignac de Balzac est bien exclusive, elle aussi, de toute sentimentalité werthérienne. Écoutons-le railler, dans un récit qui se place en 1830, tout ce qu'avait aimé la génération antérieure. « Elle (la jolie petite veuve qu'il doit épouser) lit Kant, Schiller, Jean-Paul, et une foule de livres hydrauliques. Elle a la manie de toujours me demander mon opinion, je suis obligé d'avoir l'air de comprendre toute cette sensiblerie allemande, de connaître un tas de ballades, toutes drogues qui me sont défendues par le médecin. Je n'ai pas encore pu la déshabituer de son enthousiasme littéraire : *elle pleure des averses à la lecture de Gœthe*, et je suis obligé de pleurer un peu, par complaisance, car il y a cinquante mille livres de rente, mon cher, et le plus joli petit pied, la plus jolie petite main de la terre[3] ! »

Peut-on, du reste, imaginer une condamnation plus expresse du principe même, de la cause foncière de la psychologie werthérienne, que cette pensée de Balzac dans *César Birotteau*? « Oublier est le grand secret des existences fortes et créatrices : oublier à la manière de la nature, qui ne se connaît point de passé, qui recommence à toute heure les mystères de ses infatigables enfantements. Les existences faibles... vivent dans les douleurs, au lieu de les changer en apophtegmes d'expérience; elles s'en saturent, et s'usent en rétrogradant chaque jour dans les malheurs consommés. » C'est à peine si Gœthe a donné une formule plus nette du mal incurable dont souffre Werther et de son inguérissable lassitude...

C'est, en somme, l'énergie des individus doués pour l'action qui proteste, dans Stendhal et Balzac, contre la mélancolie passive de Werther. Chez un autre romancier de la même génération, que l'oubli où il est tombé ne doit pas empêcher de consulter, c'est une autre notion, dont le roman de Gœthe avait assuré l'implicite triomphe, le goût des larmes mêlé aux choses de l'amour, qui

1. « Quand j'étais un jeune écolier stéphanois, rêvant aux paysages de Virgile..., il n'y avait dans la ville que deux endroits où l'écolier pût lire à son aise *les passions du jeune Werther...* » (*Contes fantastiques : la ville de Saint-Étienne*, 1828.)

2. *Journ. des Débats*, 26 déc. 1830, *Variétés*.

3. *La Peau de chagrin*.

subit de rudes attaques. Charles de Bernard est fort représentatif d'un épisode de la « résistance à *Werther* » dont Balzac ni Stendhal ne fourniraient l'équivalent : la mélancolie en amour combattue au nom de l'esprit; la galanterie légère, longtemps dépossédée dans le roman d'amour, remise en honneur; une certaine frivolité de bon ton remplaçant, dans les aventures sentimentales, l'émotion et l'attendrissement. « ... Les ennuis qui accompagnent une rupture? s'écrie, dans la *Femme de quarante ans*, l'oncle d'Édouard de Mornac. Eh! qui vous parle de rupture? Je ne vous comprends pas, vous autres jeunes gens; vous apportez dans toutes vos liaisons quelque chose de cassant et de brusque. C'est votre littérature romantique qui vous fausse l'esprit. Il vous faut du mélodrame en amour; de mon temps, nous nous contentions de la comédie. C'était plus amusant et de meilleur goût. J'ai aimé plus d'une femme, je n'ai rompu avec aucune, et j'ai conservé pour amies toutes celles dont j'avais été l'adorateur. » Et ailleurs, dans *la Peine du Talion*, n'est-ce pas une pointe directe à l'adresse d'un passage célèbre de *Werther* que cette exclamation d'un des personnages : « M^me^ Javerval ne m'a-t-elle pas demandé hier si j'aimais Klopstock? Klopstock! Comment diantre voulez-vous qu'une passion résiste à cela? »

Cette façon de divorce prononcé entre l'amour et la pensée triste, il ne serait pas malaisé d'en retrouver ailleurs d'autres indices : on en découvrirait difficilement qui soient plus directement tournés contre tout ce que *Werther* avait signifié et révélé aux « âmes sensibles ». Nodier notait en 1829 que *Werther* avait été « un de ces livres nécessaires, qui sont l'expression attendue et infaillible d'une époque sociale », même en France, « où *l'idée de la mort et celle de l'amour ne s'étaient jamais alliées que dans les froides hyperboles du madrigal* [1] ». Le divorce de ces deux idées, du moins telles que *Werther* les exprimait, se consomme insensiblement de 1830 à 1840.

## IV

L'influence et le souvenir de *Werther*, nullement absents des œuvres de l'époque suivante, ne s'y trouvent plus qu'atténués ou nuancés d'éléments nouveaux. Comme écrivait Sainte-Beuve à propos de l'*Arthur* d'U. Guttinguer, « le *Werther* s'y montre

1. Notice placée en tête de la réédition des *Dernières aventures du jeune d'Olban* (par Ramond).

par instant, mais avec une certaine pudeur ». Il faudra l'éternelle jeunesse poétique de Lamartine pour « faire du Werther », comme il le disait lui-même, en 1847, dans son *Raphaël*. Le plus souvent, les poètes de cet âge se plaisent à ajouter à leur lyre une corde qui domine le frémissement de la plainte werthérienne. « Après 1830, la mélancolie fut remplacée par l'ambition. Les poètes, devenus humanitaires, affichèrent la prétention de gouverner le monde... Vers 1838, une réaction très vive s'opéra. Soudainement illuminés par la grâce, les poètes se mirent à chanter la foi... Mais bientôt la mode changea de nouveau. Les jeunes Muses... se mirent à courir le monde, à chanter sinon l'amour, qui semble pour le moment passé de mode, du moins les galanteries faciles[1].... »

Et Werther redevient ce qu'il avait certainement cessé d'être pendant quelque temps : un type tout allemand de sensibilité. Les plus perspicaces discernent toujours ce que le roman de Gœthe contient d'universel et d'humain, et continuent d'y trouver un document psychologique de premier ordre. *Werther* est cité par Balzac parmi les œuvres qui « vous donnent la clé de presque toutes les situations du cœur humain en amour [2] ». Mais il n'est plus possible qu'à des jeunes hommes d'outre-Rhin de réaliser encore le mélange de dispositions hétérogènes dont le héros de Gœthe est le type. Le Fritz Brunner du *Cousin Pons* est « un de ces Allemands dont la figure contient à la fois la raillerie sombre du Méphistophèles de Gœthe et la bonhomie des romans d'Auguste Lafontaine, de pacifique mémoire; ... mais surtout le dégoût qui met le pistolet à la main de Werther, beaucoup plus ennuyé des princes allemands que de Charlotte. C'était véritablement une figure typique de l'Allemagne [3] ». Et il faut que Modeste Mignon soit « une jeune personne très exaltée » qui ait, d'ailleurs, du sang allemand dans les veines, pour qu'elle se passionne pour « les comtes d'Egmont, Werther, Schiller et autres Err [4] ». La critique remarquera aussi que, dans le livre d'A. Karr, *Sous les tilleuls*, « les héros sont les compatriotes de Werther. C'est une passion allemande à qui nous allons en avoir, et depuis l'ouvrage si remarquable de Gœthe, nous avons une grande idée des passions allemandes, et surtout de l'amour d'Outre-Rhin [5] ».

De plus en plus replacé dans son milieu et dans son époque, le

1. Ch. Louandre, *Statistique littéraire* (*Rev. des Deux Mondes*, 1847, IV, p. 680).
2. *Revue Parisienne*, 25 sept. 1840, p. 345.
3. Écrit en 1846-7.
4. Écrit en 1844.
5. Feuilleton des *Débats*, 8 août 1832.

roman de Gœthe ne suscite plus d'autres objections que celles que la critique peut faire à la conception ou à l'exécution d'une œuvre d'art. Nous sommes loin des dédains de la critique classique au moment de l'apparition de *Werther*, loin aussi des anathèmes chrétiens de 1818 et des railleries bourgeoises de 1830. Champfleury note, en 1853, que « les œuvres et les hommes appartiennent à une époque, sont ses enfants et ses reflets... Gœthe n'a pas fait *Werther*, M. de Sénancourt n'a pas écrit *Obermann*, Benjamin Constant n'est pour rien dans *Adolphe*. Déjà nous voyons dans ces livres l'expression des passions d'une époque, et dans ces hommes les instruments intelligents qui ont classé ces passions[1] ». Émile Montégut dégage, en 1855, la signification historique de Werther, un des premiers « types » de la société moderne[2]. Sainte-Beuve s'avise, en 1855, du vice organique du roman de Gœthe. « La vraie conclusion de *Werther* pour les artistes (car Werther est un artiste ou veut l'être) ce serait la conclusion qu'a choisie Gœthe lui-même, s'occuper, produire, se guérir en s'appliquant ne fût-ce qu'à se peindre; et si tous, dans cette tâche, n'atteignaient pas aussi haut qu'un Gœthe le peut faire, ils y gagneraient du moins de sortir de leur mal, de le traverser, et de se rattacher bientôt derechef aux attraits puissants de la vie.... Aujourd'hui, par le jugement définitif du livre et le rang qui lui est dû dans l'ordre des œuvres de l'art, cette fin de *Werther* nuit aux parties principales, et quand on considère le caractère si opposé de l'auteur, et ses destinées en un sens si inverse, elle a peine à ne pas nous faire l'effet d'une mystification[3]. »

Comme d'ailleurs la France littéraire de 1860 est surtout hantée par l'image d'un Gœthe Olympien dont elle semble s'exagérer à plaisir l'impassibilité — le « grand marmoréen », le « Jupiter — Mansuetus de la poésie allemande », dira Th. Gautier —, il n'est pas rare que *Werther*, jadis livre de chevet de toutes les âmes sensibles, prototype et symbole, naguère, du roman passionné et de l'effusion spontanément jaillie aux sources vives du cœur, apparaisse à présent comme l'œuvre artificielle d'un talent habile et froid. « *Werther* est tout Gœthe en germe, écrit Barbey d'Aurevilly[4], avec toutes ses facultés et tous ses défauts en puissance. C'était Gœthe avec son absence de passion vraie et sa puissance de déclamation fausse. » Ad. Desbarolles, dans sa bizarre enquête

1. *Le Réalisme : la littérature en Suisse.*
2. *Revue des Deux Mondes*, 1855, III, p. 333 : *Types modernes en littérature.*
3. *Revue contemporaine*, juin 1855, et *Caus. du lundi*, XI, p. 250.
4. *Gœthe et Diderot*, p. 72.

sur le caractère allemand [1], déclare que « ses œuvres les plus enthousiastes en apparence, comme par exemple son *Werther*, sont des productions nerveuses qui viennent bien plus de la tête que du cœur, et telle est la puissance de son talent qu'il fait croire à sa tendresse ». Et c'est, de même, à Gœthe l'Olympien qu'en ont presque toujours, aux alentours de 1870, les écrivains français hostiles à sa personnalité et à son œuvre.

Étudier, dans Edmond Scherer et dans l'*Essai sur Gœthe* de M. Ed. Rod, les principales objections faites à *Werther* par la critique moderne en France, ce serait retrouver, plus précises et plus fortes, quelques-unes des réserves formulées antérieurement contre la tendance ou la moralité du livre. Elles se trouveraient assez bien résumées par l'exclamation de M. Brunetière [2] : « ... ce qui m'empêche aussi de goûter pleinement *Werther* : que Werther se soit tué, mais que Gœthe ait vécu! » Elles n'ont plus, en somme, la portée sociale qu'a souvent prise — et dans tous les pays — la « résistance » à *Werther* : ce sont des jugements de goût ou des appréciations de moralité portés désormais sur un ouvrage considéré historiquement, dont on connaît l'auteur, dont on sait la genèse; ce ne sont plus les témoignages d'une répugnance littéraire ou psychologique, religieuse ou nationale. Et même la réprobation vouée par MM. Eug. Mouton [3] et Louis Proal [4] à un ouvrage qui jadis détermina une épidémie de suicides, semble plutôt rétrospective que vraiment justifiée par un danger actuel...

## V

Une œuvre littéraire — la remarque en a été souvent faite — n'est point la même à quelques années de distance. Surtout si l'inspiration de l'ouvrage, son rythme, en quelque sorte, et sa tonalité paraissent engager toute une conception de la vie, toute une psychologie de l'amour, ces destinées d'un livre qui, également connu, ne semble jamais longtemps équivalent à lui-même, sont infiniment plus curieuses à suivre que les alternatives de notoriété et d'oubli qui sont le plus souvent les *fata libelli*. Sans doute fallait-il les diverses phases de cette résistance à *Werther* pour balancer l'engouement prolongé dont il a été parfois l'objet chez nous, pour rendre à ce petit livre la valeur qu'il ne peut manquer

1. *Le Caractère allemand expliqué par la physiologie*, Paris, 1866, p. 91.
2. *L'Évolution de la poésie lyrique*, tome I, p. 252, note.
3. *L'Art d'écrire un livre, de l'imprimer et de le publier.*
4. *Le crime et le suicide passionnels*, p. 322 et suiv.

de garder longtemps : une œuvre qui porte la marque d'une époque et le cachet d'origine d'un pays, mais qui contient son inaliénable part d'humanité. « Il y a en tout temps assez de douleurs inexprimées, assez de secret mécontentement, de dégoût de la vie, et, chez quelques-uns, assez d'incompatibilités avec le monde, de conflits avec la nature et les institutions sociales, pour que *Werther* fît encore sensation s'il paraissait aujourd'hui. » C'est ainsi que Gœthe résumait en 1804, selon Eckermann, les chances de durée qu'il attribuait à son livre, à l'intérêt et à la signification de celui-ci ; sans doute conviendrait-il — surtout s'il s'agissait de la destinée de *Werther* en France — de ne pas oublier non plus quel charme une passion si entière exerce sur des cœurs ingénus, et de rappeler ce passage d'une lettre de Latouche à George Sand [1] : « *Werther*, voyez-vous, est une médaille frappée dans l'imagination de dix-huit ans : on ne la veut voir changée, ni pour être éclaircie, ni pour être dorée. On la porte sur son cœur avec superstition.... Il ne s'agit, dans ce livre, que du destin de ceux qui s'aiment.... »

1. *Notice* placée en tête de la *Vallée aux Loups*.

F. BALDENSPERGER.

# ÉTUDES
# SUR LES RAPPORTS DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE ET DE LA LITTÉRATURE ESPAGNOLE AU XVII^e SIÈCLE [1]

## POÈTES ESPAGNOLS ET POÈTES FRANÇAIS

### SARASIN.

Ménage dédiant à M^lle de Scudéry le recueil des « Œuvres de M. Sarasin », écrivait : « Elles brillent de tous côtés d'esprit et d'invention; on y voit une variété agréable; on y voit de la prose et des vers en tout genre, et *en toutes langues.* » Cette dernière affirmation n'est pas sans exagération : il est vrai du moins que Sarasin savait plusieurs langues, le grec, le latin, l'italien, l'espagnol, qu'il les entendait, les parlait, et se hasardait même parfois à les écrire.

Les œuvres en prose font foi de sa connaissance de la langue et de la littérature espagnoles. Citations et allusions s'y rencontrent abondamment eu égard au petit volume de ces œuvres. Nous pouvons ainsi nous rendre compte aisément de ses lectures et de sa culture espagnoles.

Naturellement il a lu Perez de Hita et ses *Guerres civiles de Grenade* : après l'étude de M. Morel Fatio et nos précédentes recherches, c'est bien le premier livre dont nous pouvons nous attendre à trouver la trace à cette époque. Le passage de Sarasin est curieux : il nous montre bien l'opinion qu'on avait alors en France du roman de Perez de Hita et du *Romancero moresque*, la foi qu'on avait en la valeur historique de l'un et de l'autre.

« A ce propos, écrit Sarasin, il me souvient qu'entre quantité de Romancés, que j'entendois quelquefois chanter à M. de La Lane [2] lorsqu'il revint d'Espagne, et qu'il nous débitoit agréablement comme il a accoutumé de débiter les galanteries de Madrid. Il me souvient, dis-je, qu'entre ces chansons il y en avoit une que j'ay leuë depuis dans l'Histoire des guerres civiles de Grenade et qui

1. Voir les précédents articles, t. III, p. 65 et 321; t. IV, p. 61 et 180.
2. Le poète Pierre de La Lane, le correspondant de Chapelain, et le mari de la belle Mademoiselle de Roche (cf. Tallemant, *Madame de La Lane*).

commence : *Muy rebuelto anda Jaën*[1]. Ce Romancé parle d'une sortie que les Chrestiens firent sur les Mores, ces Chrestiens pouvoient estre douze ou quinze cens, tous gentilhommes d'honneur, et tous amoureux à bon escient; ce sont les termes de la Chanson[2], ou bien plutost de l'Histoire; car ces chansons servoient alors de Croniques. Or le Poëte, sans se souvenir de la Religion ni de la patrie pour lesquelles les plus timides deviennent vaillans, attribuë au seul Amour la victoire que ces Espagnols remportèrent. Ils sortent, dit-il, après avoir solennellement juré entre les mains des Dames de ne point retourner à Jaën sans ramener chacun un More captif, et ce qui me semble joly, ceux qui ont de belles Maistresses s'engagent à leur présenter chacun quatre prisonniers[3]....

« Or ces tournois, dit Sarasin un peu plus loin, qui pendant la paix estoient une image de la guerre, n'ont eu jamais pour objet que l'Amour des Dames, et comme ils sont passez en Europe avec les Mores, aussi chez les Mores l'amour les avoit-il inventez; c'estoit le lieu où les amants se signaloient et où ceux qui n'avoient point encore de Maistresse, en faisoient une. Il est vray que pour ce qui regarde ces festes, le reste des Européens fut longtemps avant que de pouvoir arriver à la politesse des Mores, avant que le bal, les sérénades, les courses de bagues, les combats à la barrière et le reste de la gallanterie éclatante, fust venuë au point où nostre Cour l'a veuë du temps de la duchesse de Valentinois[4]. »

Au souvenir des *Guerres civiles de Grenade* se mêle le souvenir de la *Diane* de Montemayor, cet illustre modèle de d'Urfé qui, même après l'*Astrée*, continuait d'être lu en France. Sarasin complète l'information historique qu'il devait à Perez de Hita par une citation d'un fameux épisode de la *Diane*, qui était tout à fait dans la couleur des *Guerres civiles de Grenade* et ne lui paraissait pas moins digne de créance.

« J'achèverai cet endroit après avoir dit que Ferdinand et Isabelle ne conquirent le royaume de Grenade que lorsque le roy Chico en eut chassé les Abencerrages, c'est-à-dire l'Amour; les

1. *Guerras civiles de Granada*, capitulo treze : que cuenta lo que al Rey chico y su gente sucedió yendo á entrar á Jaen; y la gran traycion que los Zegris y Gomeles levantaron á la Reyna Mora y á los cavalleros Abencerrages; y muerte dellos. — « Jaën est tout en tumulte ».

2. Todos son hidalgos de honra,
Y enamorados de veras.

3. Y juramentados salen
De manos de las dõuzellas
De no bolver á Jaen
Sin dar Moro por empresa,
Y el que linda Dama tiene
Quatro le promete en cuerda.

4. *S'il faut qu'un jeune homme soit amoureux*, Dialogue (*Les œuvres de Monsieur Sarasin*, 1663, in-12, p. 229 et 230).

Cavaliers de cette race estant les plus braves et les plus amoureux des Afriquains, et la renommée les ayant élevés à une si haute estime de galanterie, qu'on publiait que jamais Abencerrage n'avait servy de Dame à Grenade sans en estre favorisé, et que jamais Dame ne s'était creuë digne de ce nom, qu'elle n'eust eu un Abencerrage pour serviteur[1]. C'est ce qu'en dit le More Abindarasse dans la *Diane* de Montemayor, où l'histoire de cet Amant me semble si naïvement traitée, que si on la sépare du corps du Roman, ce que la Grèce a de mieux écrit dans ce genre n'aura aucun avantage sur cette petite aventure, que celuy de l'Antiquité. »

On remarquera la réserve contenue dans ces mots : *si on la sépare du corps du Roman*. Quel qu'en soit le sens, soit que Sarasin trouve que l'Histoire d'Abindarasse n'est pas à sa place dans un roman pastoral, et voie là un défaut de composition, soit qu'il goûte moins l'invention romanesque que ce qu'il imagine être une narration historique, il apparaît qu'il n'admire pas aveuglément le chef-d'œuvre espagnol, que son goût français résiste et juge.

En un autre passage du même dialogue [2], *s'il faut qu'un jeune homme soit amoureux*, Sarasin fait cette déclaration à Chapelain : « Je pourrais sans faire le discret vous répondre en riant comme vous, que jamais je n'ai été assez heureux pour avoir ce que vous appelez bonne fortune, et vous protester avec l'Espagnol que

*Amador fui, mas nunca fui amado.*

« L'Espagnol » est encore Montemayor, au livre I de la *Diane*[3].

Faut-il croire que Sarasin avait lu le poème de Nicolás de Espinosa, *Segunda parte del Orlando con el verdadero suceso de la batalla de Roncesvalles, fin y muerte de los dou pares* (Zaragoza, 1555)? Est-ce de lui qu'il parle quand il oppose aux chroniques françaises les « Romans Espagnols » qui affirment « que Bernard del Carpio étouffa ce paladin (Roland) en la bataille de Roncevaux [4] ». Sans lui supposer tant d'érudition, on peut croire qu'il a pris cette indication tout simplement dans *don Quichotte*[5].

1. « Nunca Abencerrage sirvió Dama de quien no fuesse favorecido, ni donna se tuvó por digna de este nombre, que no tuviese Abencerrage por servidor ». (*Los siete libros de la Diana de George de Montemayor, où sous le nom de Bergers et de Bergères sont compris les amours des plus signalez d'Espagne.* A Paris, à l'imprimerie d'Anthoine du Brueil, 1613.) C'est à ce passage que fait précisément allusion Voiture dans le début de lettre que j'ai cité (t. IV, p. 181), où il se plaint qu'on lui préfère de prétendus Abencerrages.

2. *Œuvres*, 1663, in-12, p. 143.

3. Le texte porte :

*Amador soy, mas nunca fuy amado.*

(Éd. 1613, p. 9, v°.)

4. Sarasin, *Œuvres*, p. 208.

5. *Don Quijote*, P. I, c. 2; P. II, c. 32. Cf. Miláy Fontanals, *De la poesía heroico-popular*

REESE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Pour les poètes, outre Montemayor, le premier dont Sarasin se souvienne, est le comte de Villamediana; j'ai dit déjà comment le rôle historique et la réputation galante dé ce seigneur avaient recommandé ses vers à notre société aristocratique. Sarasin emprunte à Villamediana une maxime du code d'amour, qu'il commente en l'accompagnant de réflexions sur la vie du personnage :

« Il n'y a pas mesme de loy qui ne cède à ses traits (aux traits de l'amour) au dire du comte de Villamediana, qui devoit bien se connoistre à ces fleches, puis qu'après beaucoup de désordres qu'elles lui causèrent dans sa fortune et dans sa vie, il en fut enfin la victime; car vous sçavez assez quel Jupiter foudroya cet Ixion [1], puisque c'est une Histoire de nos temps. Il semble mesme qu'il eut plus de joye en recevant ce trait de la mort, que toutes les flèches dont nous parlons ne luy en avoient donné pendant sa vie : au moins celuy qui estoit auprès de luy au fond du Carrosse où il fut tué, a raconté depuis qu'en sentant la blessure, dont il expira à l'heure mesme, il ne dit rien sinon *c'en est fait*, comme s'il fust sorty d'une très fascheuse affaire. Ce comte donc qui estoit l'honneur de la galanterie et le bel esprit de la cour d'Espagne, qui avoit de grandes richesses, et beaucoup de naissance et de mérite, et duquel la bourse n'estoit liée qu'à une peau d'oignon, comme un Ancien veut que soient celles des amants; parmy les Poësies qui nous restent de luy, nous a laissé ces deux vers :

De tus flechas por ser d'oro,
Ninguna lei se defflende [2].

Voulant témoigner après les expériences que sa libéralité luy en avoit fait faire que les présents sont d'estranges corrupteurs [3]. »

Ces vers, qui ne se trouvent pas parmi les poésies de Villamediana publiées dans la collection Rivadeneyra, appartiennent à une pièce en *redondillas* commençant par ces mots : *Que me quieres enemigo*

*castellana*, p. 156 (n. 3) et 157 (n. 2). — Je note comme un témoignage curieux du goût du XVIIe siècle sur notre ancienne littérature la suite de la phrase de Sarasin : « ou [jurer] avec *nos plus mauvais romans* qu'il se rompit la maîtresse veine du cœur en cornant trop fort, et qu'en cet état, avant qu'il mourût, l'archevêque Turpin le communia d'un brin d'herbe. » *Nos plus mauvais romans*, c'est la chanson de Roland; et à la même page, *les romans de bon temps*, c'est Lancelot du Lac, ou Perceforet, « que Vigenère a trouvé si ingénieux qu'il n'a point fait difficulté de prononcer qu'on le pouvait nommer notre Homere ».

1. Il était amoureux de la reine. Le roi Philippe IV et le comte duc d'Olivarès le firent assassiner le 21 août 1622, tandis qu'il passait en carrosse avec don Luis de Haro dans la « Calle mayor, cerca de la callejuela de san Gines ».

2. De tes flèches, comme elles sont d'or,
Aucune loi ne se défend.

3. *Dialogue*, p. 157.

*Tirano, Dios poderoso*, « Que me veux-tu, ennemi tyrannique, Dieu puissant [1] ?

Nous avons vu antérieurement que Castillejo avait été l'un des lyriques espagnols les plus goûtés de Voiture et de ses contemporains. Aussi n'hésiterons-nous pas à le reconnaître dans ce « Cristoval de Castilene » que nous cite l'édition des *œuvres* de Sarasin [2]. « Je vous fournirai un Cristoval de Castilène qui s'efforce de montrer dans ses vers que l'amour est entièrement fait comme le Grand Turc [3]. » Et en effet nous trouvons dans une pièce *contre l'amour* un long passage où Castillejo poursuit ce parallèle avec une inépuisable subtilité d'imagination pendant huit strophes de dix vers. En voici quelques échantillons :

Grand ribaldo eres, Amor;
El Turco no se te iguala;
No quieres, por ser señor,
Que ningun tu servidor
Tenga fuerza que le vala;
Y si alguno
De pesado e d'importuno
Y grave de soportar,
Se te puede comparar,
El gran Turco es solo uno:..
Ambos tratais con desden
A los malos y á los buenos;
El tirano y tu tambien;
El tiene á Jérusalem,
Y tu á Roma, que no es menos,
Tuya es.
De là haz y del envés
Sois una misma sustancia;
El tiene liga con Francia
Y tu das el mal francés.

Tu es un grand coquin, Amour :
Le Turc ne t'égale pas;
Tu ne veux pas, étant souverain,
Qu'aucun de tes serviteurs
Ait force qui le défende;
Et si quelqu'un,
Comme fâcheux ou tyrannique
Ou insupportable,
Se peut comparer à toi,
C'est seulement le grand Turc...
Tous les deux vous traitez dédaigneuse-
Les mauvais et les bons; [ment
Il est tyran, tu l'es aussi.
Il possède Jérusalem
Et toi Rome, qui n'est pas moins :
Elle est tienne.
A l'endroit et à l'envers
Vous êtes la même substance;
Il est ligué avec la France,
Et tu donnes le mal français [4].

On peut juger si Ménage, dans le *Dialogue*, a raison de répliquer : « Cette ressemblance est bien extraordinaire. »

Je ne vois pas que Sarasin cite d'autres poètes que Montemayor, Villemediana et Castillejo. Cependant voici encore un passage qu'il faut noter : « Et si nous voyons un moderne Espagnol qui conseille en chantant sur sa guitare de faire sonner pour les trépassés toutes les fois que Minguille s'armera de ses deux soleils, tenons pourtant pour tout assuré que cet Espagnol craint plus la fièvre et les écrouelles que la rencontre d'un tel basilic [5]. »

J'ignore à quel poète Sarasin fait allusion ici. Le nom de *Min-*

1. *Obras de don Juan de Tarsis, conde de Villamediana y correo mayor de su Majestad, recogidos por el licenciado Dionisio Hipolito de los Valles.* En Madrid, por Diego Diaz de la Carrera. Año 1643. In-8°, p. 369.
2. T. IV, p. 185.
3. *Œuvres*, p. 194.
4. *Poetas liricos de los siglos XVI et XVII*, t. I, p. 142.
5. *Œuvres*, 1663, p. 214.

*guille* (ou *Menguilla*) se rencontre dans Gongora [1]. L'image des deux soleils est commune dans la poésie espagnole ainsi que celle du basilic [2]. Mais je n'ai pas retrouvé le passage précis que résume le texte français, avec l'ingénieuse, trop ingénieuse idée de faire sonner le glas des morts, à l'apparition de la belle aux yeux irrésistibles.

Dans une dissertation qu'il adresse au mestre de camp des carabins Arnauld, et qu'il intitule *Opinion du nom et du jeu des eschets*, Sarasin s'arrête à considérer les noms que les Espagnols ont donné aux pièces du jeu et aux divers coups de la partie. Avec une copieuse érudition il allègue entre Dion Chrysostome et Pierre Buoninsegni, entre Ctesias et M. Bochard, « Tixeira auteur espagnol », « dans la chronique qu'il a faite des rois de Perse et d'Ormus ». Il résume le récit de Tixeira sur l'introduction du jeu des échecs en Perse, et il en cite une assez longue phrase où sont les termes du jeu dont usent les Persans [3]. Il emprunte aussi aux Espagnols l'idée et la formule de l'effet que peut avoir ce jeu des échecs sur le caractère d'un homme. « Pour moi, qui ne le sais point, ce n'est pas par là que je me console, mais par ce que dit Montagne : *Que ce jeu n'est pas assez jeu, et qu'il exerce trop sérieusement* : et puis, me trouvant naturellement bilieux, je ne peux pas avoir grand besoin d'un divertissement que les Espagnols ne pensent avoir été fait que *para deflegmar un hombre* [4]. »

Une fois, Sarasin s'est risqué à écrire des vers espagnols : c'est dans la *pompe funèbre de Voiture*. Après que les latins ont déploré en latin la mort de Vetturius, les Italiens en italien la mort de Vetturetto, les Espagnols apportent leur tribut d'honneur au señor Vettura.

« Les Espagnols passaient les troisièmes et disoient en chemin faisant *unas Decimas* que Voiture avait composées en castillan [5].

1. Letrilla XI; Romance C; éd. Rivadeneyra.

2. Pour les deux soleils, Gongora, sonnet XIV; et pour le basilic, Romance XXXIV : « Gardez-vous mille fois, je vous le dis, d'un basilic meurtrier, dont le plus mortel poison est dans son plus doux regard ».

Guardáos mil veces, os digo,
De un basilisco mortal,
Que está su mayor ponzoña
En su mas dulce mirar.

3. *Œuvres*, 1663, p. 248 et 250. — Ce Tixeira est Pedro Teixeira, voyageur portugais, qui publia sa relation en langue espagnole : *Relaciones de Pedro Teixeira del origen, descendencia y succession de los Reyes de Persia y de Hormuz y de un viaje hecho por el mismo autor desde la India oriental hasta Italia*, Anvers, 1610, 2 vol. in-8.

4. « Pour ôter le sang-froid à un homme ». — *Œuvres*, 1663, p. 251.

5. On ne connaît pas de *decimas* de Voiture. J'ai cité la seule poésie espagnole qui nous soit parvenue de lui, une *romance* en quatrains.

Ces gens ravis de la beauté
De ces vers pleins de majesté,
Admiraient un si noble ouvrage,
Et chacun au stile trompé
Criait tout haut en son langage
Ès dé Lopé, ès dé Lopé.

Lopé qui se voyait flatter
Pour oster tout lieu de douter
Qu'il n'eust fait ce divin Poème,
D'une fausse gloire pippé,
Criait comme un diable luy-mesme,
Ès dé Lopé, ès dé Lopé.

Y los echos de Parnasso
Per[1] favorescer Vettura
Otro Narcisso moderno,
Aunque ès dé Lopé oieron,
Ès de Vettura dixeron [2].

Les vers ne sont pas merveilleux, et le thème en est fort banal. On connaît cette locution proverbiale : *es de Lope*, par laquelle se désignaient les choses excellentes : Lope en avait plaisanté lui-même :

Es adagio provincial
Que todas las cosas son
De Lope : extraño caudal;
Mas por la misma razon,
Vuestras, con aplauso igual :
Que yo siempre vuestro fui [3].

C'est un dicton provincial
Que toutes les choses sont
De Lope : merveilleuse richesse;
Mais pour la même raison,
Elles sont vôtres, du même consentement
Car j'ai toujours été vôtre. [unanime :

Ce n'était pas se mettre en grands frais d'invention, ni prouver une profonde culture que de faire de ce dicton le motif d'une chanson. Voiture faisait mieux, assurément.

Voilà ce que nous révèle la prose de Sarasin : interrogeons ses vers.

Il y a un livre espagnol qu'on peut s'étonner de ne pas avoir vu encore cité, sauf par conjecture : c'est le roman de Cervantes. Notre auteur ne le mentionne pas dans ses *œuvres en prose* : mais deux fois il introduit « dom Quichot » dans ses poésies [4]. Et cela suffit pour nous faire comprendre qu'il n'a pas plus résisté qu'un autre à la gaieté de l'immortel manchot.

Mais dans les vers, ce sont moins des noms [5] et des citations qu'il faut chercher que des imitations, des adaptations, et des reflets. Or on est ici extrêmement embarrassé. Je n'ai retrouvé chez les Espagnols l'original certain d'aucune pièce de Sarasin :

1. *Por.*
2. *Œuvres*, p. 264. Dans cette éd. de 1663, les poésies sont paginées à part, mais la *Pompe Funèbre de Voiture*, mêlée de prose et de vers, est parmi les œuvres en prose dans la 1re partie du volume.
3. *Obras no dramaticas*, coll. Rivadeneyra, p. 234.
4. P. 102, dans la pièce *le Mélancolique*, et p. 127, au chant second de *Dulot vaincu.*
5. Avec don Quichotte, le seul nom espagnol cité dans les vers de Sarasin est celui de Rojas, à propos de *Jodelet maître et valet* :

Don Francesco de Rojas est l'auteur,
Et Paul Scarron, comme ai dit, translateur.

(P. 43. Épître à M. le comte de Fiesque.)

s'il a traduit, ou adapté, ou imité d'un peu près des modèles espagnols, s'il est redevable à Montemayor, Gongora, Castillejo ou Lope, cela a échappé à ma recherche. Çà et là quelques rapprochements s'imposent à l'esprit, sans qu'il soit facile de dire si l'on tient la source réelle de l'invention de Sarasin, ou s'il y a ailleurs dans la poésie espagnole une expression plus voisine de la même idée, ou enfin si Sarasin et le poète espagnol ont seulement puisé tous les deux dans le fonds banal de la poésie italienne ou italianisée.

Lorsque Sarasin écrit :

> Je n'ai pu voir vos yeux sans sentir leur atteinte,
> Ni la sentir aussi sans en faire ma plainte [1];

est-ce une réminiscence arrangée de Castillejo?

| | |
|---|---|
| Porque quien supo miraros | Car qui vous a regardée |
| No puede sino quereros, | N'a pu que vous aimer, |
| Y queriendoos, contemplaros, | Et vous aimant, vous regarder, |
| Contemplandoos, adoraros [2]... | Vous regardant, vous adorer. |

Évidemment le rapport est très fugitif et libre, peut-être purement accidentel.

Est-ce Lope, en écrivant :

| | |
|---|---|
| Amar sin osar decir | Aimer, sans oser dire |
| Tanto amor [3]... | Tant d'amour... |

qui a suggéré le trait final et la chanson de Sarazin :

> Et que l'on souffre de martyre
> D'aimer et ne l'oser dire [4]!

Mais l'idée est si banale, que le rapport des expressions ici encore peut être fortuit.

Le sonnet à M. de Charleval est ce que Sarasin a écrit de plus joli et de plus connu : c'est par cette pièce que le public lettré juge son talent de poète et sa qualité d'homme d'esprit.

> Lors qu'Adam vit cette jeune beauté
> Faite pour luy d'une main immortelle,
> S'il l'aima fort, elle de son costé
> (Dont bien nous prend) ne luy fut pas cruelle.
>
> Cher Charleval, alors en vérité
> Je croy qu'il fut une femme fidelle;
> Mais comme quoy ne l'aurait-elle esté,
> Elle n'avait qu'un seul homme avec elle.

1. Sarasin, *Poésies*, p. 11 (Élégie).
2. *Poetas liricos*, éd. Rivadeneyra, t. I, p. 113.
3. *Obras no dramaticas*, p. 20, dans *El desdichado por la honra*.
4. *Poésies*, p. 63.

Or en cela nous nous trompons tous deux,
Car bien qu'Adam fust jeune et vigoureux,
Bien fait de corps et d'esprit agréable;

Elle aima mieux pour s'en faire conter
Prester l'oreille aux fleurettes du diable,
Que d'estre femme et ne pas coqueter [1].

Faut-il croire que l'idée lui en a été fournie par Castillejo, dans le poème intitulé *Dialogo que habla de las condiciones de las mujeres* (*Dialogue sur les caractères des femmes*) : *son interlocutores Aletio que dice mal de los mujeres, y Fileno que les defiende* (*Interlocuteurs : Aletio qui dit du mal des femmes, Filène qui les défend*)? Voici le morceau de Castillejo.

AL. Locura seria dañosa
Fundar el placer en cosa
En que no hay seguridad.
FIL. ¿Como no?
AL. Pórque luego que crió
Dios la primera mujer,
Por su culpa aquel placer
Ya veis cuán poco duró.
FIL. Fué engañada.
AL. Es verdad, mas no forzada,
Y ella se dejó engañar;
De donde para burlar
Y mentir quedó vezada.
FIL. La serpiente
Con astucia diligente
La hizó ser pecadora.
AL. Ella fué consentidera,
Y cobró subitamente
Mal siniestro
Para mal y daño nuestro;
Y pues fraude entre ellos hubó,
¿Que se espera de quien tuvó
Al diablo por maestro?
FIL. Si el callara,
Ella nunca le buscara.
AL. Puede ser; mas si el no viera
Primero quién ella era,
Por dicha no la tentara
Para mal.

Ce serait une folie funeste
de fonder son plaisir sur une chose
où il n'y a pas de sûreté.
— Comment donc?
— Parce que, sitôt que Dieu eut créé
la première femme,
par sa faute ce plaisir
dura bien peu, vous le savez.
— Elle fut trompée.
— C'est vrai, mais non forcée,
et elle se laissa tromper :
c'est de là que pour tromper
et mentir elle resta savante.
— Le serpent,
par sa diligence et sa ruse,
la fit devenir pécheresse.
— Elle fut consentante,
et prit soudain
un mauvais vice
pour notre mal et dommage;
et après qu'entre eux ils eurent fait ce crime,
que peut-on espérer de qui eut
le diable pour maître?
— S'il s'était tu,
elle ne l'aurait jamais cherché.
— Cela peut être; mais s'il n'avait vu
d'abord ce qu'elle était,
peut-être ne l'eût-il pas tentée
de mal faire.

Non seulement le français est plus court, plus vif, plus mordant, plus spirituel enfin que l'espagnol; mais on ne peut pas même dire que notre sonnet ait pris expressément tel ou tel trait. Qu'y a-t-il donc là de commun? Uniquement ceci, de symboliser la fragilité féminine par la tentation d'Ève, d'appuyer malicieusement sur le peu de durée de la fidélité conjugale depuis la création, et sur ce que, dans la première séduction, la femme avait pour partenaire le diable. Évidemment il est possible, sans être du tout certain, que le passage satirique de Castillejo ait suggéré

1. *Poésies*, p. 61.

le sonnet piquant de Sarasin : mais si cela était, quel triomphe pour Sarasin! et que d'originalité dans cet emprunt! quelle distance de ce sec *cuán poco duró* au charmant quatrain :

Cher Charleval, alors en vérité
Je crois qu'il fut une femme fidèle :
Mais comme quoi ne l'aurait-elle été,
Elle n'avait qu'un seul homme avec elle.

Quelle distance de ce dur *¿ que se espera de quien tuvo al diablo por maestro*? à ce tercet malin :

Elle aima mieux pour s'en faire conter,
Prêter l'oreille aux fleurettes du diable
Qu'être femme et ne pas coqueter.

Tout ce qui fait le prix du sonnet est à Sarasin. Et fallait-il vraiment l'indication de Castillejo pour le faire songer à Ève comme figure de la coquetterie des femmes? L'idée se présente d'elle-même à l'esprit en pays chrétien, et rien ne révèle encore ici si nous sommes en présence d'une source véritable ou d'un rapprochement fortuit.

Je pourrais multiplier les exemples de coïncidences aussi peu démonstratives; mais à quoi bon? Il me suffira de m'arrêter encore aux « stances du marquis[1] » dans la pièce intitulée *le Mauvais Poète*.

Êtes-vous un soleil, bel astre de ma vie?
Vos yeux comme les siens embrasent l'horizon :
Mais par vostre inconstance on a juste raison
De vous dire une Lune, adorable Sylvie;
Ainsi je doute encor, bel objet sans pareil,
Si je vous dois nommer la Lune ou le Soleil.

Vos lèvres de corail et vos jouës pourprines
Vous font estre une rose, aimable et douce fleur;
Mais quoy, vostre rigueur, cause de mon malheur,
Vous compare au rosier qui porte des espines;
Ainsi je doute encore, source de mon brasier,
Si je vous dois nommer la Rose ou le Rosier.

Enfin vous estes feu, vous estes enfin onde,
Rocher où l'or se perd, très agréable Port;
Et pour conclusion, Arbitre de mon sort,
Mes vers vous nommeront par tous les coins du monde,
Le Rocher et le Port, l'Onde avec le Brasier,
La Lune et le Soleil, la Rose et le Rosier.

Ces vers ridicules sont une parodie très reconnaissable d'un procédé très familier aux Espagnols. Lope de Véga s'en sert avec une prédilection marquée : voici un sonnet de son Arcadie qui peut servir de type[2].

1. *Œuvres*, p. 77.
2. *Arcadie*, III. *Obras no dramaticas*, p. 92.

Si la grana del labio Celia move,
Ambar parece que su olor respira;
Cesa el jazmin y allí la envidia admira
Las perlas que entre rosa y cristal llueve.

¿Que vid en olmo ó flor del sol se atreve
A competir con lo que enlaza y mira?
La voz es de angel, la aura, si suspira,
Como azahar de abril su aliento bebe.

Puede ser sol, si le faltara al cielo,
Con una luz tan viva y amorosa,
Que el alma y los sentidos tiene en calma.

Finalmente se ven cubrir de un velo
Grana, ambar, jazmin, cristal y rosa,
Vid, flor, voz, aura, abril, sol, luz, cielo, alma.

Si Célie remue l'écarlate de sa lèvre, [odeur :
Il semble que ce soit de l'ambre qui exhale son
Le jasmin lui cède, et l'envie même admire
Les perles — cristal ou rose? — qui pleuvent de ses [yeux.
Quel vigne autour de l'orme, quelle fleur du [soleil osent
Rivaliser avec sa souplesse enlaçante et son regard [brillant.
La voix est d'un ange; l'air, si elle soupire,
Boit son haleine comme un parfum d'orange en [avril.
Elle peut être un soleil, s'il en manquait au ciel;
Avec une lumière si vive et amoureuse,
Qu'elle répand la paix dans l'âme et dans les sens.
Enfin (devant elle) se couvrent d'un voile (s'ob- [scurcissent).
Écarlate, ambre, jasmin, cristal et rose,
Vigne, fleur, voix, air, avril, soleil, lumière, [ciel, âme.

On trouverait des effets analogues en maint passage de Lope[1]. Quoique les Italiens n'aient pas dédaigné ce procédé, et l'aient même enseigné aux Espagnols, ceux-ci se le sont si bien approprié que je croirais volontiers que c'est à eux que s'adresse la parodie de Sarasin.

Il n'y a pas ici imitation d'un modèle particulier, mais imitation d'un style, d'un certain genre d'effet.

Enfin, on devrait marquer un rapport analogue entre la fameuse *glose* du sonnet de Benserade sur Job et la poésie espagnole : Sarasin a pris des Espagnols, non l'idée particulière, mais le genre de l'ouvrage. Les *gloses* sont très communes dans la poésie espagnole des XVI[e] et XVII[e] siècle. Castillejo[2] et Lope de Vega[3] nous en fourniraient aisément des exemples. C'est un genre bien espagnol[4].

On trouvera sans doute qu'il n'y a rien dans tout cela de bien concluant : c'est vrai; mais c'est précisément de ce résultat presque négatif qu'une conclusion peut se dégager pour nous.

La couleur espagnole, si sensible chez Voiture, qui pourtant était nourri d'Horace et des Latins, s'efface chez Sarasin.

Il y a un contraste curieux entre les œuvres en prose de celui-ci, où nous n'avons pas eu de peine à trouver les traces de la culture espagnole, et les œuvres en vers, où cette culture se dérobe à peu près complètement. Mais dans les œuvres en prose même, c'est le dialogue : *s'il faut qu'un jeune homme soit amoureux*, qui nous

1. *Obras no dramaticas*, p. 51, et p. 374 (sonnet 152), et surtout p. 55-56, au chant I de l'*Arcadie*, le chant burlesque du géant, avec ses exercices de récapitulation.

2. Cf. le tome I des *Poetas liricos*, coll. Rivadeneyra : p. 121, *Glosa del romance* Tiempo bueno; p. 126, *Villancicos y glosas*; p. 130, *Glosa de la Bella mal maridada*.

3. *Obras no dramaticas*, p. 233, *Al dia que una niña cumplió trece años*; p. 238, les pièces 12 à 15; p. 270, pièce 49; p. 274-276, les pièces 58, 59, 61 à 65, etc.

4. Lancelot (*Quatre traités de poésies latine, françoise, italienne ou espagnole*, Paris, 1663) cite les *gloses* avec les séguédilles, les romances, les *villancicos* et les *redondillas*, comme les genres indigènes en Espagne et non empruntés à l'Italie.

fournit la plupart des rapprochements. Or, Pellisson, dans son *Discours sur les œuvres de M. Sarasin*, nous dit au sujet de ce dialogue qu'on a reproché à l'auteur, que de tant de choses savantes, ingénieuses, galantes, délicates qu'il y a mises, « il y en a trop peu qui soient tout à fait à lui, qu'on y voit moins d'esprit que de lecture, plus de mémoire que d'invention ». Et voici comment Pellisson défend son ami : « Et certes, il reconnaissait bien lui-même qu'ayant eu beaucoup d'autres occasions de faire paraître son génie, celle-ci, où il faisait parler des personnes de grand savoir (Chapelain, Ménage), lui avait semblé favorable pour étaler et pour répandre ces riches moissons qu'il avait faites dans tous les beaux livres de plusieurs langues[1]. » Au contraire, dans ses vers, il y avait plus d'invention que de mémoire; Pellisson nous le dit encore : « Ses poésies n'ont elles pas toujours quelque chose d'ingénieux, de nouveau, de particulier, qu'il n'a point pris d'ailleurs, et qu'il ne doit qu'à lui-même? »

Sarasin s'était servi des Espagnols pour la culture générale de son esprit. Son dialogue nous avertit qu'il savait leur langue, qu'il avait lu de leurs livres : mais dans ses vers, il ne cherchait pas à tourner en français leurs pensées. Il tirait les siennes de la circonstance et de la personne, des rapports délicats ou plaisants qu'il apercevait. Les Espagnols l'avaient aidé à affiner son esprit, à polir son style : il les avait pratiqués pour se rendre maître de l'art de la galanterie ingénieuse, de la conversation enjouée, de la pointe railleuse, pour apprendre à assaisonner les douceurs d'un peu de ce sel espagnol qui pique et qui plaît. Il leur avait demandé des qualités générales, qu'il avait fait entrer dans la composition de son originalité, les tempérant, les atténuant, les modifiant selon l'exigence de ce public dont le plaisir et la faveur étaient son but. Voilà pourquoi, dans ses vers, il ne nous apparaît guère espagnol : il est français, et il est lui. Il a digéré toute la substance qu'il a tirée de Montemayor ou Castillejo : ce qu'il y a d'eux en lui est méconnaissable.

On dirait, je crois, la même chose de l'influence des Italiens sur Sarasin. Celle de Marot et Regnier, et des auteurs plaisants et satiriques de notre littérature, est à peine plus marquée; et c'est toujours un ton plaisant que les sujets et les formes qu'il emprunte. Il n'y a que l'épître à laquelle il fasse l'honneur d'une imitation plus directe. Quand Chapelain et Ménage, dans le *Dialogue*, viennent le voir, les livres qu'ils trouvent sur sa table, sont avec

1. Discours, dans ses œuvres, p. [illegible].

un de ces vieux romans français qu'on venait de remettre à la mode[1], Lucrèce et Salluste. C'est sur les anciens qu'il a modelé ses principales œuvres. Il a regardé Salluste en écrivant son *Siège de Dunkerque* et sa *Conspiration de Valstein*; Platon, Xénophon et Cicéron, en composant son *Dialogue*; l'*Apocoloquintosis* de Sénèque en faisant sa *Pompe funèbre de Voiture*. Il a traduit la *Vie d'Atticus* de Cornelius Nepos. Son églogue d'*Orphée* n'est qu'une traduction en vers de l'épisode fameux du IV^e livre des *Géorgiques*. Le poème héroïque de *Dulot vaincu* est sur un plan dressé à l'image de l'*Iliade* et de l'*Énéide*; et les vers imités de Virgile n'y sont pas rares. Dans les fragments que Pellisson nous fait connaître[2], on trouve deux ou trois imitations de Virgile, et, sauf un morceau pris au Tasse, tous les autres trahissent l'étude du style épique de l'*Énéide*. Çà et là, dans ses poésies, des traces, des souvenirs des poètes latins, surtout de Virgile, se laissent discerner[3].

Voilà donc un précieux, un mondain en qui la culture antique tend manifestement à prévaloir sur la culture moderne, espagnole ou italienne; Sarasin nous achemine vers le goût classique.

Cela apparaît même dans ses réminiscences de la littérature espagnole. Il la juge; il ne s'engoue pas; il marque des réserves. Comme du reste Chapelain, il est trop sage, trop raisonnable, trop homme de goût, pour approuver la fougue d'imagination et l'audace de figures qui caractérisent souvent le bel esprit espagnol. En citant la comparaison que fait Castillejo de l'amour avec le grand Turc, il ne peut se tenir de qualifier « les conceptions bizarres des modernes Espagnols[4] ». Elles l'amusent sans le séduire; elles indigneront Boileau : cette différence nous marque bien la distance qu'il y a encore de Sarasin aux vrais classiques.

1. Cf. Chapelain, *De la lecture des vieux romans*, 1870.
2. *Discours*, p. 24-27.
3. Je n'ai pas parlé des *Nouvelles œuvres de M. Sarasin*, Claude Barbin, 1674, 2 vol in-12. C'est que je n'ai rien à en dire. Les seules influences appréciables qui s'y découvrent sont celles d'écrivains latins ou grecs. Dans les poésies galantes, que ce second recueil contient, on retrouve, comme dans le premier, les thèmes de la Renaissance transformés par la préciosité : je n'ai rien remarqué qu'on pût rendre formellement à une source espagnole.
4. *Œuvres*, p. 194.

GUSTAVE LANSON.

# UN POÈTE DU PREMIER CÉNACLE ROMANTIQUE
## MICHEL PICHAT

En 1823, le poète Jules de Rességuier, énumérant les gloires récentes dont s'honoraient les lettres françaises, citait[1] : Guiraud, Soumet, Lamartine, Ancelot, Casimir Delavigne, Victor Hugo, Charles Nodier, Alfred de Vigny, Pichald[2]. Parmi ces écrivains, il en est un absolument ignoré, Michel Pichat; et pourtant il appartint au premier Cénacle Romantique; il y marchait de pair avec ses glorieux amis, et même, un jour, avec sa tragédie de *Léonidas*, il eut le droit de se croire célèbre. Alexandre Dumas, au cours de ses *Mémoires*, a signalé la grande soirée de la représentation de *Léonidas* : « La toile tombée, dit-il, je vis passer, à travers le corridor et le foyer, un groupe bruyant, plein de joyeuses clameurs et de fraternelles félicitations. Un beau jeune homme, au visage radieux, comme celui d'Apollon vainqueur, faisait le centre et était le héros de ce groupe. C'était l'auteur de *Léonidas*[3]. » Peu de temps après, irrité qu'un critique, Lireux, eût parlé avec dédain de Pichat, Dumas revendiqua l'honneur de défendre ce « beau et pur génie », et il écrivit de verve un long article, *Pichat et son Léonidas*[4]. C'était le plaidoyer chaleureux d'un ami. Mais la postérité, qui n'a pas le loisir de s'arrêter aux œuvres secondaires, avait déjà oublié Pichat. Cependant l'histoire littéraire doit, il nous semble, accorder quelque attention à ce poète, dont l'étude nous aidera à juger combien fut timide, au théâtre, l'idéal du premier Cénacle Romantique[5].

1. Article de la *Muse Française*, t. II, p. 97.

2. Ce nom doit s'écrire Pichat. La médaille qui fut décernée au poète en 1822 par l'Académie française, portait *Pichald*; le nom ainsi travesti fut inscrit sur les registres de l'Institut, et le monde littéraire s'en empara. Peu s'en fallut même que cette erreur persistât en tête de la première tragédie imprimée du poète, *Léonidas*; deux mille exemplaires étaient déjà tirés sous le nom de Pichald, quand il intervint pour faire rétablir la véritable orthographe de son nom. — Delaforest, critique de la *Gazette de France*, écrit *Pichaldt*.

3. *Mémoires*, t. IV, p. 161.

4. *Souvenirs dramatiques*, t. I, p. 127-179.

5. Un compatriote du poète, M. Savigné, eut l'heureuse idée, en 1870, de publier *Léonidas* et *Guillaume Tell* de Pichat, avec une notice sur l'auteur (Vienne, in-8°, 147 p.). M. E. Biré, dans son livre sur *Victor Hugo avant 1830*, a rencontré le nom de Pichat, et a consacré au poète une page généralement exacte.

## I

Michel Pichat naquit à Vienne, en Dauphiné, le 13 août 1786[1]. Son père, Jean Pichat, *voyturier sur eau par le Rhône*, comme le qualifient les actes de l'état civil, avait une certaine situation, puisqu'il exerça dans sa ville les fonctions de *Juge du commerce*[2]. Chargé d'une nombreuse famille, il fit donner à ses enfants une bonne éducation. Le jeune Michel, à l'âge de douze ans, fut mis en pension à Sainte-Colombe-lez-Vienne, et là il se lia avec un futur auteur dramatique, Hyacinthe de Comberousse, né, lui aussi, en 1786.

Les compatriotes du poète n'ont conservé aucun souvenir de son enfance; mais où l'histoire fait défaut, l'imagination d'Alexandre Dumas retrouve sa liberté : « A dix ans, dit-il, l'enfant, de son bras robuste, avait franchi le Rhône, comme César et Cassius franchissaient le Tibre. A dix ans, l'enfant avait, de son pied montagnard, escaladé des passages où le chamois hésitait, où les contrebandiers avaient le vertige. Comment avez-vous fait pour traverser ce pas? lui demandait un de ses amis, arrêté comme lui devant un col infranchissable, qu'il avait franchi un jour, mais que ni l'un ni l'autre n'osaient plus franchir. Un aigle planait sur ma tête, répondit Pichat. Au lieu de regarder à mes pieds, j'ai regardé l'aigle[3]. » On dirait le bon géant Porthos! Mais laissons la légende.

En 1802, un incident heureux traversa la destinée de Michel Pichat. Un de ses oncles, fort riche, possédait à Paris la Rotonde du Temple; il obtint qu'on fît suivre à son neveu les cours du Prytanée français, qui allait devenir le Lycée Impérial. Pichat y eut pour professeur Luce de Lancival. Celui-ci, dit-on, donnait à ses élèves « non seulement le goût, mais l'enthousiasme des bonnes études[4] ». Malheureusement, il se faisait de la poésie une

1. Cf. l'acte de naissance publié par M. Savigné, d'après les registres de la paroisse de N.-D. de la Vie.

2. Un de ses frères sauva, en lui faisant traverser le Rhône sur sa barque, le dernier évêque de Vienne, Mgr. Daviau, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire. Les poètes locaux ont célébré cet acte de dévouement : cf. J. Guillemaud, *Épaves du Matin* (Lyon, 1861), p. 52, et le *Cycle poétique viennois* (Vienne, 1869), p. 28.

3. *Souvenirs dram.*, I, 159.

4. Discours prononcé par l'Académicien Roger sur la tombe de Luce de Lancival, dans les *Œuvres de Luce de Lancival* (2 vol., 1826), t. I, p. xxvj. — Il faut en rabattre, en effet, des attaques dirigées contre Luce par son ennemi Geoffroy, qui lui conseillait « de se renfermer dans l'obscurité de sa classe, de ne point lire ses vers à ses écoliers, de peur de leur gâter le goût et surtout d'apprendre à penser et à écrire avant de parler en public. » (*Journal des Débats*, 16 fructidor, an XIII.

conception purement formelle : à ses yeux, elle consistait moins dans l'inspiration que dans la mise en œuvre d'un certain nombre de procédés; pour les vers français comme pour les vers latins, l'habileté du tour de main lui paraissait suffire. Il avait composé plusieurs tragédies, *Mutius Scævola* (1793), *Périandre* (1798), *Hector* (1809), dans lesquelles il respectait les anciennes règles du genre. C'est sous la direction d'un tel maître que Pichat obtint, à la distribution des prix du 30 thermidor an XII, le premier prix de vers français[1].

Était-ce l'indice d'une vocation? Quelque temps après, notre lauréat envoyait à son frère malade deux longues épîtres en vers, « qui lui ont fait tant de plaisir qu'il les a apprises par cœur », et ses amis jugèrent « qu'il avait beaucoup d'imagination et de mérite[2] ». Le voilà maintenant qui s'inspire de Virgile, pour écrire une tragédie de *Turnus* : « Il faut, dit-il, que je traduise plus de deux chants du poème inimitable de ce grand poète romain; que je me pénètre bien des sublimes beautés qu'ils renferment pour traiter cette tragédie que j'ai commencée avec toute la pompe et la grandeur que les héros que j'y fais paraître exigent[3] ».

Mais la poésie ne lui était qu'un passe-temps d'écolier. En effet, quand il lui fallut choisir une profession, Pichat écrivit à son père une lettre si curieuse, que nous n'hésitons pas à en donner un long extrait : « Vous avez paru vous inquiéter sur la condition de vie que mon frère veut que j'embrasse, je m'empresse de vous rassurer sur ce point. Il me conseille de me faire poète!... Je lui réponds avec développement (*sic*) que je ne veux pas mourir de faim; et comme il m'a dit qu'il valait mieux être un bon poète qu'un bon avocat, je lui ai répondu qu'il valait mieux être un faible avocat qu'un médiocre et même un bon poète. Ce n'est pas pour cela que je méprise la poésie et tous les savants mortels qui s'y sont illustrés; mais de tous ces grands écrivains, si les divins ouvrages me charment et me transportent, leur sort aussi m'épouvante »; et il cite pêle-mêle les disgrâces qui atteignirent Camoëns, Homère, Gilbert, Malfilâtre; puis il continue : « Ces exemples sont terribles, et certes, je crois qu'on ne doit pas être fort tenté de les suivre; me répondra-t-on que si tous ces grands auteurs ont été enlevés par une mort prématurée, ils ont aussi l'avantage

1. La jeune université impériale prodiguait les faveurs à ses élèves; Pichat, dans une lettre à son père, décrit avec enthousiasme la cérémonie de la distribution des prix, les récompenses décernées par le ministre lui-même qui embrassait l'élève vainqueur et quelques jours après l'invitait à dîner.

2. *Lettre inédite* de Michel Pichat, 29 pluviôse an XIII.

3. *Id.*, germinal an XIII.

de vivre éternellement par leurs écrits dans la postérité; bonne raison, vraiment, et bien consolante pour un homme! Quelle sottise de commencer à mourir pour vivre à jamais. Songeons bien plutôt à bien vivre ici-bas; songeons au moyen de n'être pas exilé de la société. Embrassons une condition de vie qui soit lucrative : ce n'est pas celle de poète; ainsi laissons-la bien loin de côté[1] ». Si Dumas eût connu de pareils aveux, il aurait peut-être moins admiré Pichat : horreur! son *fier et beau poète* avait tout au plus une âme de notaire!

Loin de nous la pensée de jeter le ridicule sur le futur auteur de *Léonidas* : la critique parfois cède à l'entraînement de l'éloge, en revanche elle n'est pas sensible au plaisir de médire. Nous avons voulu seulement éclairer les origines d'un poète qui compta parmi les promoteurs de la révolution romantique.

Donc Pichat fit son droit, et pendant une période de plus de dix années, l'histoire littéraire perd complètement sa trace. Enfin, lorsque notre avocat fut assuré de « ne pas mourir de faim » comme il disait, il ambitionna la gloire des lettres.

## II

En 1818, Pichat écrivit un pamphlet politique sous ce titre : *L'Indépendant à M. le comte Decazes*[2]. Cette brochure contient deux lettres, dans lesquelles l'éloquence, le raisonnement et l'ironie se mêlent de la plus heureuse façon. On sait que le ministre duc Decazes voulait soumettre les délits de presse à des juges correctionnels; l'*Indépendant* prend la défense de la liberté de la presse contre les royalistes exagérés qui veulent abattre cette liberté, et contre les ministériels qui la démembrent : « La liberté de la presse, dit-il, est un droit de surveillance que la charte accorde à la nation; dénaturer ce droit, en paralyser l'exercice, en mettre le ressort, pour ainsi dire, dans la main d'un ministre, c'est renverser par la base toute l'économie du système représentatif[3] ». Un ferme bon sens politique dictait à l'*Indépendant* des formules qu'aurait signées Montesquieu, comme celle-ci : « Le mépris de l'opinion est la maxime et la ruine des tyrans[4] »; ou encore des

1. *Lettre inédite*, 1805.
2. Paris, 59 p. — Avenel fut, dit-on, son collaborateur. Le livre porte en épigraphe cette pensée de Montesquieu : « Le bonheur des peuples se fonde sur la sainte alliance des lois et de la liberté ». Decazes fut nommé duc quand il quitta le ministère (1820).
3. P. 15.
4. P. 8.

apostrophes véhémentes qu'un Royer-Collard eût pu lancer du haut de la tribune : « D'où vient, s'écrie-t-il, cette obstination des ministres à faire recueillir à la légitimité cet héritage du despotisme? Ne savent-ils pas que la nation l'a frappé d'une réprobation unanime, et que si ce peuple, qui dans son amour ne donne à la liberté d'autre rivale que la gloire, n'a pu supporter des fers cachés sous des palmes, il souffrirait impatiemment sans doute des chaînes toutes nues[1] ».

Quand parut cette brochure, le duc Decazes avait déjà triomphé; par le prestige de son talent, il avait séduit tour à tour le côté droit, le côté gauche et le centre de l'assemblée; mais l'*Indépendant* ne lui cache point combien ce succès est de mauvais aloi : « Je ne finirai point, Monsieur le comte, sans vous dire que votre discours a semblé très beau à tout le monde. On y trouve presque à chaque phrase ce ton d'assurance, cette confiance parfaite en soi-même qui annonce l'homme destiné aux grandes choses; ce profond mépris de l'opinion des autres, marque certaine d'une infaillible supériorité; un talent historique qui sait rapprocher et comparer des époques où un esprit vulgaire ne verrait aucune ressemblance; des pensées qui surprennent d'abord par leur nouveauté; des périodes bien académiques, même des mots heureusement créés; enfin tout, excepté ce que vos honorables ennemis appellent de bonnes raisons[2] ».

Cependant Pichat se souvint qu'il avait été, au lycée, lauréat de poésie française; comme son *Turnus* était arrêté par la censure, il travailla pour les concours de l'Académie française. En 1822, il obtint un second accessit avec une pièce de vers intitulée : *Aux mânes de Mazet, ou le dévouement des médecins français à Barcelone*[3]. Ces vers parurent en 1823 dans la *Muse française*[4] : ils ne se distinguent par aucune qualité romantique; on y chercherait même vainement une description précise du mal dont souffraient les habitants de Barcelone. Nous en détachons ce joli épisode, qui dut valoir au poète les suffrages de l'Académie :

> L'un de ces malheureux, sur sa couche de mort,
> Mêlait au mal cruel les tourments du remord :
> « O Delmance ! ô Français ! que ma fureur impie
> Massacra sans pitié, c'est ta mort que j'expie »,

1. P. 40.
2. P. 51.
3. V. Hugo, lui aussi, s'était exercé sur ce sujet, qu'il avait traité d'une façon plus générale : c'est l'ode intitulée par lui *Barcelone*, puis, sur les conseils de J. de Rességuier, *Le Dévouement*, et qu'il envoya en 1822 à l'Académie des Jeux Floraux; cf. Biré, *Victor Hugo avant 1830*, p. 131.
4. T. I, p. 67.

Disait-il, et ces mots, et ce nom répété,
De la sœur qui le sert troublant la charité,
Font trembler dans ses mains la coupe salutaire.
Mais bientôt de son Dieu baisant le signe austère,
Elle poursuit sa tâche, et, d'un zèle obstiné,
Veille pieusement près de l'infortuné,
Lui parle d'espérance et d'avenir prospère,
Lui dérobe ses pleurs : — Delmance était son père! —

Il suffira de citer sans les analyser, les deux mélodrames que Pichat écrivit ensuite en collaboration : *Ali-Pacha* (1822), la première pièce de théâtre inspirée par les événements de la guerre de l'indépendance grecque[1]; et *Louise ou le Père juge* (1823)[2] : dans ces œuvres, l'intérêt dramatique est faible, le style incolore, et rien ne fait pressentir l'auteur de *Léonidas*[3].

En 1824, un fragment de *Turnus* arrive à la scène. Cettre tragédie, achevée depuis longtemps, avait été lue par son auteur dans plusieurs salons de Paris. Présentée à la Comédie-Française, elle y fut reçue à corrections le 3 septembre 1819, et à l'unanimité à la seconde lecture le 1er octobre suivant. Mais après les morcellements de la censure, l'auteur renonça à la faire représenter[4]. Cependant, le 27 avril 1824, l'Odéon ayant rouvert ses portes avec solennité, inaugura ses représentations par une œuvre mixte, comprenant des scènes de tragédie, de comédie et d'opéra-comique[5]; le *Turnus* de Pichat fournit la partie tragique. Le poète avait choisi les scènes d'exposition de sa tragédie[6] : elles sont écrites dans le style pompeux de la tragédie post-classique. Il est cependant une tirade que nous citerons, parce qu'Émile Des-

1. Mélodrame en 3 actes et à grand spectacle, par MM. Hyacinthe (de Comberousse) et Alfred (pseudonyme de Pichat), représenté au Panorama dramatique, le 9 juillet 1822. Goizet (*Dictionn. de la collaboration au théâtre*) dit que le baron Taylor y mit la main.

2. Mélodrame en 3 actes, à spectacle, par Saint-Hilaire et Hyacinthe (de Comberousse), représenté à l'Ambigu-Comique, le 24 mai 1823. Quérard dit que Pichat fut un des auteurs.

3. Le 17 juillet 1824, le Théâtre-Français représenta une tragédie, *Eudore et Cymodocée*, composée par Gary, ancien principal du collège de Carcassonne, et à laquelle Pichat a collaboré. C'est par l'intermédiaire de Soumet et de Guiraud, anciens élèves de Gary, que Pichat avait été mis en relations avec celui-ci. La pièce, dont l'intrigue était empruntée aux *Martyrs* de Chateaubriand, réussit, bien qu'elle fût lente en sa marche et écrite dans un style incolore.

4. Je dois ces renseignements à l'obligeance érudite de M. Monval. Le manuscrit de *Turnus* est aux archives de la Comédie-Française.

5. La pièce s'appelait *les Trois genres*; elle a été publiée dans les *Œuvres complètes* de Scribe (qui en avait composé le prologue et les scènes d'opéra-comique), éd. Dentu, 1877, série II, t. 12.

6. Une entrevue d'Énée et de Lavinie ayant dû être coupée au théâtre, la *Muse française* s'empressa de publier ce fragment, pour « réparer, disait-elle, le tort involontaire qu'on a fait au public », t. II, p. 255.

champs la présentait aux lecteurs de la *Muse française*[1], comme un modèle de « fort beaux vers », de « beaux vers romantiques » :

Bannissons de nos maux l'affligeant souvenir,
Et d'un œil consolé regardons l'avenir.
Le Tibre est à mes fils promis par la victoire,
Et les enfers déjà m'ont raconté leur gloire;
Oui je les ai comptés ces futurs conquérans
Qu'Anchise me montrait aux bords du Styx errans!
Déjà, de ces héros, j'ai, sur les rives sombres,
Vers les portes du jour vu se presser les ombres!
La terre attend ses rois, et créant des autels,
A l'Olympe agrandi promet des immortels.
Les voilà ces sept monts, où ma race féconde
Doit asseoir la cité conquérante du monde,
Mère d'un peuple-roi, dont les champs orgueilleux
Auront des laboureurs aussi grands que leurs dieux!
Leurs fils empruntant l'aigle au maître du tonnerre,
La verront, s'élançant aux deux bouts de la terre,
Aux peuples étonnés porter Rome et ses lois,
Planer d'un vol altier sur la tête des rois,
Briser leur diadème, et des cités tremblantes
Rapporter, à grands cris, les dépouilles sanglantes.

En ce temps-là, Pichat était donc, au même titre que Soumet et Guiraud, le représentant de la jeune école au théâtre. Il fréquentait assidûment le premier Cénacle, où il fut introduit par les deux frères Deschamps; Antony, faisant plus tard le tableau des réunions qui se tenaient dans le salon de son père, administrateur de l'enregistrement et des domaines, évoquait en vers gracieux le souvenir de Pichat :

C'était là mon bon temps, c'était mon âge d'or,
Où, pour se faire aimer, Pichat vivait encor,
Cygne du paradis, qui traversa le monde,
Sans s'abattre un moment sur cette fange immonde[2].

C'est dans la même maison qu'il fit la connaissance d'Alfred de Vigny, qui lui dédia son élégie de *Symétha*[3]. Il assistait encore

1. T. II, p. 298.
2. *Dernières paroles*, XIX, cité par E. Biré, *id.*, p. 350.
3. *Poésies complètes*, édit. C. Lévy, 1892, p. 97. — En 1835, Vigny écrivant à son ami Émile Péhant, ajoutait en post-scriptum : « Le marbre de Pichat m'a fait bien plaisir »; cf. *Jeanne la Flamme*, par E. Péhant, 1872, introd. p. VI; Péhant venait d'être nommé professeur de rhétorique au collège de Vienne, et il avait sans doute signalé à Vigny la plaque de marbre, placée par les compatriotes du poète, en 1831, sur la maison où était né Pichat.

aux soirées dans lesquelles Mme Ancelot réunissait alors l'élite du monde lettré : ayant peint, en 1824, un tableau qui représentait Parceval de Grandmaison lisant des vers de son poème de *Philippe-Auguste*, elle y plaça « la belle figure inspirée » de Pichat[1].

## III

Émile Deschamps, continuant son rôle de héraut d'armes, annonçait dans la *Muse française* en ces termes le *Léonidas* de Pichat : « Nous ne pouvons pas prononcer le nom de M. Pichald sans témoigner avec quelle impatience le monde littéraire attend son *Léonidas*. Outre les grands tableaux dramatiques et les beaux développements de passions et d'héroïsme que renferme cette tragédie, elle présente encore une double leçon morale et politique : le bannissement d'un usurpateur et la fuite d'un conquérant[2] ».

*Léonidas* avait été reçu à la Comédie-Française le 12 novembre 1822; peu s'en fallut qu'il n'eût le même sort que *Turnus*. A cette époque, en effet, la censure se montrait intransigeante à l'égard des allusions politiques, et l'imagination des censeurs en mettait dans les vers les plus inoffensifs. Une lutte violente était engagée dans la presse, contre le principe même du gouvernement monarchique, et le théâtre, plus d'une fois, s'était fait l'écho de ces attaques passionnées. Aussi les censeurs avaient-ils écarté de la scène le *Cid d'Andalousie* de Lebrun, parce que le roi Don Sanche y jouait un rôle de suborneur; *Julien dans les Gaules* de Jouy, sous prétexte que le sujet invitait aux déclamations contre le pouvoir politique et religieux; et enfin *Léonidas* : « On redoute, nous dit-on, l'effet des maximes républicaines, dont cette œuvre est remplie, on désapprouve le rôle de Xerxès et de Démarate, la royauté avilie et bafouée[3] ». En vain Chateaubriand, durant son passage au ministère, avait-il pris en main la cause de *Léonidas*, il n'avait pu triompher des timidités d'un pouvoir qui se sentait ébranlé dans l'opinion publique[4]. Heureusement la

1. Cf. *Un salon de Paris, 1824 à 1864*, par Mme Ancelot, p. 36.

2. T. II, p. 298. — Victor Hugo avait déjà dit, dans le *Conservateur littéraire* : « Convient-il de traduire éternellement sur la scène le *delirant reges*? Non, sans doute; aussi allons-nous bientôt applaudir, grâce à M. Pichat, Énée, roi fondateur; Léonidas, roi libérateur; grâce à M. Guiraud, Pélage, roi libérateur et fondateur tout ensemble », cité par M. Souriau, *La préface de Cromwell*, p. 66.

3. Cf. Hallays-Dabot, *La censure théâtrale en France*, ch. VIII.

4. La tragédie de Pichat faillit avoir le même sort que le poème de *Léonidas*, composé en 1737 par le célèbre Glover; l'Angleterre était alors sous le despotisme de Robert Walpole, et l'opposition trouvait dans ce poème un appui pour la défense de la liberté.

mort de Louis XVIII fut le signal d'une détente dans les rapports du pouvoir et de l'opposition; Charles X, qui abolissait la censure de la presse, ordonna aux censeurs du théâtre d'être plus tolérants, et *Léonidas* put enfin paraître sur la scène du Théâtre-Français le 26 novembre 1825.

Le nouveau commissaire de la Comédie, le baron Taylor, se dévoua tout entier à *Léonidas*, il communiqua le manuscrit à Talma, et le grand acteur accepta le rôle qu'on lui offrait [1].

L'heure était favorable pour une œuvre qui mettait en scène la mort héroïque des Spartiates aux Thermopyles. Depuis 1821, les Grecs combattaient pour secouer le joug des Turcs. La France, après avoir supporté quelque temps l'égoïsme politique de ses gouvernants, avait tressailli d'enthousiasme à la magnifique défense de Missolonghi par Botzaris (1822); dès lors, son imagination et son cœur étaient conquis à la cause sacrée des Grecs, et la noble nation allait forcer toutes les résistances d'un pouvoir fondé sur les principes rétrogrades de la Sainte-Alliance. Les écrivains et les poètes offrirent à la cause de l'indépendance des livres et des vers, en attendant que la France lui donnât son sang. Avant Pichat, déjà, G. de Pons, A. Guiraud, A. de Vigny, C. Delavigne, Béranger, N. Lemercier, Lamartine, M^lle^ Delphine Gay, et combien d'autres, avaient célébré l'héroïsme des modernes Hellènes ou redit les chants populaires de la Grèce, que Fauriel venait de révéler en France [2]. Sur la scène, les allusions aux Grecs transportaient les spectateurs : deux tragédies médiocres, *Arthur de Bretagne* par Chauvet, *Eudore et Cymodocée*, par Gary, faillirent réussir, parce qu'elles contenaient une tirade sur les Grecs; à la veille même de *Léonidas*, N. Lemercier, incapable d'attendre les lenteurs de la représentation, publiait (octobre 1825) une tragédie, *les Martyrs de Souli*, dont la préface était un appel éloquent en faveur des Grecs « nos instituteurs en civilisation, en arts et en vertus publiques ». L'effervescence de l'esprit public était à son comble quand *Léonidas* parut.

Le succès fut grand; le *Journal des Débats* le constatait en ces termes : « Ce n'est qu'au bout de cinq minutes d'applaudissements que Talma a pu parvenir à faire entendre le nom de M. Pichald.

1. Au témoignage d'A. Guiraud, Talma disait qu'il avait « fait remanier souvent le *Léonidas* de Pichat » : cf. Th. Muret, *L'histoire par le théâtre*, t. II, p. 371.

2. Sur l'enthousiasme que la littérature de la Restauration apporta à défendre l'indépendance de la Grèce, on peut consulter un article de A. Babeau, dans le *Monde moderne*, avril 1897, et surtout l'étude publiée par M. Eugène Asse dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1897, p. 593-606 et 661-676.

qui a été accueilli par de nouveaux bravos [1] ». A la seconde représentation, on vit dans la loge du duc d'Orléans les deux jeunes fils de Canaris et de Miaulis que le comité des Hellènes faisait élever en France; en présence de ces fugitifs, symbole de nos grandes et généreuses traditions d'hospitalité, comment une fièvre de chaude sympathie ne se serait-elle pas allumée dans les cœurs, quand Léonidas chantait ce bel hymne à sa patrie :

Notre exemple en héros va féconder la Grèce.
Un cri vengeur succède au cri de sa détresse.
Patrie! indépendance : à ce cri tout répond
Des monts de Messénie aux mers de l'Hellespont,
Et cent mille héros, qu'un saint accord anime,
S'arment, en attestant notre mort unanime....
Oui, nous nous emparons d'une immortalité
Où nulle gloire humaine encor n'est parvenue;
Et, quand de Sparte enfin l'heure sera venue,
De ses débris sacrés, qui ne se tairont pas,
Les tyrans effrayés détourneront leur pas.
Alors, des temps fameux levant les voiles sombres,
Le voyageur sur Sparte évoquera nos ombres,
Et de Léonidas et de ses compagnons
Les échos n'auront pas oublié les grands noms [2].

Le sujet de *Léonidas*, d'une grandeur épique, ne fournissait au poète qu'une seule situation, et reposait tout entier sur ce sentiment de l'admiration, qui, tragique en soi, doit être mêlé, pour soutenir l'intérêt, à la *pitié* et à la *terreur*. Pichat s'applaudit d'avoir triomphé d'une pareille difficulté : « S'il y a quelque mérite, dit-il, dans mon ouvrage, c'est précisément parce que j'ai trouvé moyen d'étendre aux grandes proportions dramatiques, un sujet qui semblait ne fournir que trois ou quatre scènes [3] ».

Pour obvier à la stérilité de l'action, il a d'abord renoncé à l'unité de lieu : deux actes (I et V) se passent au camp de Xerxès, alors que le reste de l'action se déroule au camp des Spartiates. Duvicquet, le critique des *Débats*, acceptait cette licence roman-

1. Numéro du 28 novembre. — « Je commence par vous répéter, disent les *Annales de la Littérature*, ce que toutes les feuilles quotidiennes vous ont appris déjà, c'est que la première représentation de *Léonidas* a obtenu un véritable succès d'enthousiasme »; t. XI, p. 388. C'est donc à tort que dans *Victor Hugo raconté* (t. II, p. 54), le *Témoin* de la vie du poète a mentionné cette note dédaigneuse : « Le *Léonidas* de M. Pichald réussit froidement ».

2. Acte III, sc. 6. — A l'issue de la deuxième représentation, on apprit la mort du général Foy, qui avait honoré de son amitié l'auteur de *Léonidas*, et qui avait applaudi d'avance aux sentiments exprimés dans la pièce.

3. Préface de *Léonidas*.

tique, « parce que, disait-il, l'on peut passer aisément en vingt-quatre heures d'un de ces lieux dans l'autre ». Nous n'avons pas les mêmes scrupules aujourd'hui; mais nous condamnons le changement de lieu de l'acte V, parce que l'auteur nous a montré Léonidas mourant sous la tente de son ennemi. Si Pichat ne s'était pas arrêté au milieu de ses audaces, il aurait, comme, dit-on, l'intention lui en était venue [1], transporté la scène à Sparte; quel beau dénouement! Les Spartiates sont là, plongés dans une angoisse mortelle, tels les vieillards perses et Atossa dans la tragédie d'Eschyle; tout à coup arrive un guerrier, exténué par la poussière du chemin et par ses blessures; il ouvre la bouche, dit : « Ils sont tous morts, je meurs », et tombe.

Pour donner à l'action l'étendue nécessaire, Pichat a inventé plusieurs personnages : Démarate, Cléomène, Alcée, Agis et Archidamie. La figure de Démarate est indécise : roi exilé de Sparte, il sauve les trois cents d'une vengeance honteuse méditée par Xerxès, mais tout à coup, par un revirement imprévu, il veut déshonorer ses fils, et il les arracherait du milieu de la bataille, si leur mère, témoin de l'affront, ne venait les rendre au combat. Cléomène a la passion, disons mieux la folie du patriotisme : au moment même où les Dieux punissent sur les Grecs la mort criminelle de deux ambassadeurs perses, il demande la tête d'Artapherne, le nouvel ambassadeur qui vient sommer les Grecs de se rendre. Les deux frères, Alcée et Agis, s'offrent, victimes volontaires, à Xerxès, pour expier le crime de leurs compatriotes; comme ils sont touchants, par leur jeunesse, par leur tendresse mutuelle, par un héroïsme si pur qu'il provoque l'admiration de Léonidas lui-même. Celui-ci veut-il les préserver de la mort, supplie-t-il Agis de vivre pour régner un jour, Agis répond fièrement :

> Recevez mon tombeau, rochers des Thermopyles!
> Au sang de ces héros, je viens mêler mon sang;
> Je te rends ta couronne et je reprends mon rang [2].

Leur mère, Archidamie, représente le patriotisme intraitable des femmes spartiates, les sentiments humains sont étouffés dans son cœur, elle ne songe qu'à la patrie. Lorsque Léonidas, sous un faux prétexte, écarte Agis du camp, pour le sauver, c'est Archidamie qui le ramène au poste de mort : « Agis, lui dit-elle, on meurt sans toi! » Au dénouement, elle assiste Léonidas mou-

1. Le *Globe*, 14 janvier 1826.
2. Acte IV, sc. 6.

rant; près d'eux, les trois cents luttent en désespérés, et ce dialogue étrange s'engage :

LÉONIDAS.

Vous tremblez?

ARCHIDAMIE.

Qui? moi?... Je regarde.

Ainsi cette mère farouche fait à la patrie le sacrifice de ses fils, avec une sérénité qui dépasse les forces humaines.

Léonidas, lui aussi, a, dans son intrépidité, quelque chose de théâtral. Ces beaux mots héroïques, qui vibrent encore dans l'air des Thermopyles, au pied de son tombeau, s'enchâssent péniblement dans l'alexandrin, et perdent beaucoup de leur fière simplicité; il n'y a qu'une nuance pour séparer la grandeur de l'emphase, et cette nuance, Pichat ne l'a pas toujours observée. Léonidas devrait-il parler sur ce ton de matamore :

Et moi, vers cet autel qui sur le camp domine,
Tombant, et présidant votre auguste ruine,
Voilà, voilà mon poste[1]!

Talma, par la simplicité de son jeu, mit en relief l'héroïsme, qui, en fin de compte, soutenait ces déclamations retentissantes; mais tout son talent ne put masquer la froideur du rôle. Aussi bien, pour qui trembler dans cette tragédie? Léonidas et ceux qui l'entourent n'ont d'autre ambition que de courir au devant de la mort; tous, ils sont, comme le disait avec esprit le rédacteur du *Globe*, des « gladiateurs d'héroïsme ».

Quelquefois pourtant Pichat a su trouver des accents, dont la vérité n'est pas altérée par l'exagération, et dont la grandeur dénote une inspiration sincère : ici, une apostrophe vigoureuse flagelle les suppôts du despotisme; là, une tirade respire un amour profond de la gloire; ailleurs, un dithyrambe chaleureux s'échappe des lèvres de Léonidas en l'honneur des Grecs :

.....Écoutez! leur gloire vengeresse
Dans l'avenir encor ressuscite la Grèce.
Oui, vaincus, opprimés dans les siècles lointains,
Les Grecs ne seront pas déchus de leurs destins,
Tant que, de notre gloire entretenant leurs villes,
Vous resterez debout, rochers des Thermopyles[2]!

La magie de ces grands souvenirs, évoqués à l'heure où la

1. Acte IV, sc. 5.
2. Acte III, sc. 6.

Grèce luttait pour l'existence contre de nouveaux barbares, séduisit l'âme des spectateurs. « Le succès, écrivait Pichat à l'un de ses amis, a surpassé mon espérance; il n'y a pas eu un seul moment d'hésitation ou de langueur... La dernière scène, lorsque Agis vient tomber mort aux pieds de Léonidas, a produit un effet terrible; plusieurs femmes se sont évanouies. A la porte du théâtre où la foule se presse, on parle en sus de quelques côtes enfoncées, ce qui est toujours fort agréable pour un auteur tragique [1] ».

Le baron Taylor avait fait exécuter de beaux décors sous la direction habile et ingénieuse de Cicéri, pendant que lui-même surveillait les détails de la mise en scène et y portait le souci de la vérité historique. L'élite des acteurs de la comédie était chargée de l'interprétation : « Talma, disait Pichat, est constamment sublime. Mlle Duchesnois a de beaux mouvements maternels; elle est nulle dans la partie de l'austère citoyenne. La Garonne domine de la manière la plus déplaisante dans tout le rôle de Lafon : il a complètement manqué Démarate. On a cru revoir Castor et Pollux, ces deux modèles des amitiés antiques, dans Alcée et Agis; David et Firmin y sont charmants; dans toutes les scènes où ils paraissent, ils font couler des larmes [2] ».

Jusqu'à la fin de 1825, la tragédie de *Léonidas* eut 16 représentations; elle fut encore jouée 10 fois en 1826, 10 fois en 1827; elle ne devait disparaître de l'affiche qu'en 1830, après avoir obtenu 42 représentations à Paris [3].

Le succès de *Léonidas* eut des échos en province, la pièce devint populaire, comme au XVIIIe siècle le *Siège de Calais*, d'infortunée mémoire; on croyait remplir un devoir patriotique en applaudissant aux vers de Pichat. La société philharmonique de Montargis organisa, au profit des Grecs, une représentation de la tragédie [4]; et dans les premiers mois de 1826, Vienne, la patrie du poète, eut sa représentation de *Léonidas* : « Le succès, écrit Pichat, en a retenti jusqu'à Paris [5] »; Lagardère tenait le rôle principal, et les amis du poète firent de cette soirée un véritable triomphe.

## IV

Mais déjà la mort guettait Pichat. En rentrant chez lui, le soir même de *Léonidas*, il fut pris d'un vomissement de sang. Cepen-

1. *Lettre inédite* du 14 décembre 1825 au Viennois Chollier.
2. *Lettre inédite, id.*
3. *Léonidas* fut aussi un succès de librairie; 3 éditions furent enlevées le même mois. Pichat avait vendu son manuscrit 13 500 francs au libraire Ponthieu.
4. Cf. G. Deschamps, le *Temps*, 15 avril 1900.
5. *Lettre inédite* du 18 mars 1826.

dant la santé lui revint pour quelques mois, et il put achever la tragédie de *Guillaume Tell* à laquelle il travaillait.

On sait quelle vogue la fameuse conspiration du Rutly eut sur nos théâtres en l'année 1828. A la Gaîté, on joua un *Guillaume Tell* de Pixérécourt et Benjamin, dont l'action était vive, mais le style étrangement déclamatoire. A Feydeau, on reprit l'opéra comique de Grétry et Sedaine; la musique et le drame avaient été retouchés et l'œuvre eut des débuts brillants. Bientôt le Vaudeville mettait sur son affiche *les Trois Cantons ou la Confédération Suisse*, et l'exiguïté de la scène obligeait les auteurs, Villeneuve et Dupeuty, à figurer les trois cantons par quinze conjurés, l'armée de Gessler par dix soldats, et à montrer Tell abattant la pomme à quatre pas. Quelques jours après, les acteurs anglais représentèrent le *Guillaume Tell* de Knowles, pièce abrégée, gâtée par des incidents d'opéra-comique, mais dans laquelle la figure de Tell, grâce au jeu de l'acteur Macready, prenait un relief puissant [1]. Enfin l'Opéra donnait en 1829 le *Guillaume Tell* de Rossini, la seule de toutes ces créations que dût consacrer la postérité.

C'est à Pichat qu'il faut faire honneur de la résurrection de ce sujet. Il avait pris pour modèle Schiller, et la fidélité de sa traduction satisfaisait tous ceux qui, au Cénacle, connaissaient les littératures étrangères : « Nous pouvons affirmer, s'écriera bientôt É. Deschamps, que le ton, la couleur, toute la poésie du poète allemand ont passé dans l'œuvre du poète français [2] ».

Cependant le travail avançait lentement, car la santé de Pichat s'altérait de jour en jour. Il faut lire dans les *Souvenirs dramatiques* d'Alexandre Dumas, le récit touchant des derniers mois vécus par le poète : « Là, dit-il, autour de ce lit qui se métamorphosait peu à peu en tombeau, comme autour de la couche de Socrate, on parlait art, religion, poésie. Émile Deschamps, Soumet, Soulié, Jules Lefèvre, Belmontet disaient des vers, et de temps en temps, le malade se soulevait sur son lit et disait, lui aussi, son fiévreux travail de la journée [3] ». Au cours d'une de ces soirées, Pichat lut à ses amis un beau poème, le *Serment des trois Suisses*, qui parut dans les *Annales romantiques*. En voici les derniers vers :

.... Des trois héros l'âme vers Dieu s'élève ;
D'une sainte révolte ils ont tiré le glaive,
Dans leurs rustiques mains, des cantons fraternels
La liberté reçoit des serments solennels,

1. Cf. Ch. Magnin, *Causeries et Méditations*, t. II, p. 239.
2. *Études françaises et étrangères*, préface, p. XLI.
3. T. I, p. 171.

Et déjà des tyrans tombent les forteresses;
Déjà sur les sommets des Alpes vengeresses
La flamme du signal brille, et Guillaume Tell,
Au chemin de Kusnach tend son arc immortel [1].

Pichat mourut le 26 janvier 1828. Soumet et ses anciens amis du Cénacle lui firent cortège jusqu'au cimetière de l'Est; de Pongerville, Jules Lefèvre, Coffinières et Émile Deschamps prononcèrent des discours touchants sur la tombe du poète mort prématurément [2].

Qu'allait devenir son *Guillaume Tell*? La pièce avait été reçue par acclamation au Théâtre-Français, mais la censure l'arrêtait. Le ministre de l'Intérieur intervint personnellement, et l'interdiction fut levée. Au lendemain de la mort de Pichat, les journaux demandèrent la représentation immédiate de *Guillaume Tell*. Mais la Comédie-Française hésita devant les frais de la décoration et de la mise en scène; et puis, Talma était mort, Talma, qui, s'essayant après Macready dans le même rôle, eût passionné les amateurs de théâtre. É. Deschamps ne réussit pas à secouer l'apathie de la Comédie-Française, qu'il apostrophait en ces termes : « On ne peut s'expliquer que par l'esprit *d'imprudence et d'erreur*, la négligence ou l'oubli du Théâtre-Français, à l'égard d'un tel ouvrage... Espérons que le Théâtre-Français se souviendra enfin que ses cartons renferment une belle tragédie d'un poète trop tôt pleuré, et que le public l'attend [3] ».

La pièce fut enfin jouée sur le théâtre de l'Odéon, le 22 juillet 1830.

Le moment n'était pas favorable : d'abord Guillaume Tell avait déjà paru sur les diverses scènes de Paris; et surtout, les esprits étaient travaillés de la fièvre de la révolution.

Néanmoins la tragédie posthume de Pichat remporta un vif succès : les belles tirades patriotiques déchaînèrent les applaudissements; la scène de l'enfant parut fort jolie dans sa naïveté poétique et dans sa simplicité naturelle et vraie; enfin, la scène de la conspiration renfermait à elle seule des beautés de premier ordre. Certes, ce n'était plus la soirée inoubliable de *Léonidas*, mais la pièce pouvait fournir une longue carrière, si les cris de l'émeute n'avaient soudain éclaté [4]. Jouée les 9, 15, 16, 19, 26 août, elle fut définitivement abandonnée le 8 septembre.

1. *Annales Romantiques*, 1827-1828, p. 323.
2. Quelques jours avant sa mort, Pichat avait reçu du ministère de l'Intérieur un brevet de pension; sa veuve en obtint la survivance. Mme Pichat ne mourut que le 17 mai 1868.
3. *Op. cit.*, p. XLII.
4. La troisième représentation fut arrêtée par la Révolution. Harel, regardant

Cette tragédie a été publiée en 1870 par les soins intelligents d'un Viennois, M. Savigné; nous pouvons donc porter sur elle un jugement.

« Pichat, disait É. Deschamps, avait débuté avec un grand éclat dans *Léonidas*, et le pas qu'il a fait de *Léonidas* à *Guillaume Tell* est immense [1] ». Il nous paraît impossible d'accepter cette opinion. Pichat a retranché de la pièce allemande beaucoup d'incidents, d'épisodes secondaires, que Schiller avait très heureusement mêlés à l'action principale, mais qui déroutent nos habitudes françaises; dans la traduction de Pichat, si le tableau a perdu en largeur, du moins les lignes essentielles ont pris plus de relief, elles frappent plus directement les yeux, et l'unité d'impression gagne en netteté.

Mais ces suppressions entraînent des inconvénients : car si Pichat a conservé au personnage de Tell toute sa force d'âme et son ardent patriotisme, il lui a fait perdre ses traits de simplicité rustique, pleins de saveur et de poésie. Les héros de Schiller sont frappants de vérité; ceux de Pichat trop souvent déclament, parlent en héros de théâtre, et non plus en bergers, en ouvriers, ou en petits bourgeois.

Le défaut capital de cette composition dramatique, c'est qu'elle ne trahit aucune originalité. Qu'Émile Deschamps mît une traduction au rang des chefs-d'œuvre, quoi d'étonnant! Ne croyait-il pas régénérer le théâtre français, quand il traduisait *Roméo et Juliette*? Il est plus juste de faire remarquer que les beautés du *Guillaume Tell* de Pichat viennent en droite ligne de Schiller.

Reconnaissons toutefois que l'auteur apporte à sa tâche de traducteur un réel talent de poète; la versification de Pichat est harmonieuse, souvent hardie et élevée. Par exemple, écoutez Melchthal épancher le flot de son indignation contre le tyran :

> Et si tous nos seigneurs, tremblants pour leurs troupeaux,
> Restent sourds à ma voix; si d'un lâche repos
> Je ne puis arracher l'habitant des campagnes,
> Ma trompe éveillera les échos des montagnes.
> Là, des pasteurs errants la sauvage fierté,
> Respire près des cieux l'air de la liberté!
> Ils n'ont point, dans leurs cœurs, fait mentir la nature :
> Je leur raconterai mon horrible aventure
> Et leurs cœurs répondront aux cris de mes douleurs [2].

mélancoliquement par l'œil du rideau à la seconde, dit à son régisseur : « On pourrait retourner le proverbe : Point d'argent, point de Suisses. Ce soir nous avons plus de Suisses que d'argent. » (Porel et Monval, *Hist. de l'Odéon*, p. 136.)

1. *Id.*, p. XLII.
2. Acte II, sc. 6.

## V

*Guillaume Tell* et même *Léonidas* n'ont laissé aucune trace dans l'histoire dramatique. La raison en est que Pichat, malgré ses dons de poète, ne fut pas un créateur. Pendant toute sa carrière, il est resté l'écolier du lycée Impérial, qui copiait Virgile pour écrire *Turnus*. Dans *Guillaume Tell*, l'invention de l'auteur ne se manifeste que par quelques retranchements, et c'est une entreprise stérile de corriger les chefs-d'œuvre. Une fois, avec *Léonidas*, Pichat, bien qu'il traitât un sujet considérablement enrichi par l'histoire et par les arts, a fait un effort d'invention personnelle, et parce que les circonstances le servirent merveilleusement, il fut comme porté au-dessus de lui-même, et mis sur le rang de Lemercier, de Casimir Delavigne, de Lebrun et de Soumet. L'histoire littéraire a laissé tomber son nom; du poète cher aux romantiques de 1825, il ne reste même plus un souvenir. Nous voudrions avoir fait comprendre les raisons de la pieuse admiration avec laquelle les poètes du premier Cénacle veillèrent sur sa gloire d'un jour.

C. Latreille.

# QUELQUES SOURCES DE « NOTRE-DAME DE PARIS »

(*Suite* [1].)

## IV

Les personnages historiques étaient un peu embarrassants. Louis XI est trop connu pour qu'il soit facile de le représenter d'une manière originale. Il était d'ailleurs difficile d'oublier *Quentin Durward*. Victor Hugo a pourtant réussi à faire un Louis XI qui est bien à lui. On peut critiquer la façon dont il le fait parler et agir. Mais s'il n'a pas toujours réussi à obtenir la vraisemblance, il faut reconnaître qu'il l'a cherchée avec beaucoup de soin. Dans la plus longue des scènes [2] où figure le roi, presque chaque détail répond à un texte [3].

Olivier le Daim lit un long mémoire et Louis XI écoute avec attention. Le roi s'écrie tout à coup : « Cinquante sols les robes de nos valets, et douze livres les manteaux des clercs de notre couronne! C'est cela! versez l'or à tonnes! Êtes-vous fou, Olivier? » P. Mathieu mentionne cette dépense, mais parce qu'il la trouve très modique (p. 493) : « On ne donnoit que cinquante sols pour les robbes de valets, et douze livres pour les manteaux des clercs, Notaires et Secretaires de la Maison et Couronne de France. » Louis XI arrache le cahier des mains d'Olivier, et continue lui-même la lecture en s'indignant des frais « d'une si prodi-

1. Voir *Revue d'histoire littéraire*, 1901, p. 48.

2. L'autre chapitre est intitulé *Abbas Beati Martini*. Louis XI, en sortant, dit à Claude Frollo : « Venez demain au palais des Tournelles, et demandez l'abbé de Saint-Martin de Tours. » — L'archidiacre rentra chez lui stupéfait, comprenant enfin quel personnage c'était que le compère Tourangeau, et se rappelant ce passage du cartulaire de Saint-Martin de Tours : *Abbas Beati Martini*, SCILICET REX FRANCIAE, *est canonicus de consuetudine et habet parvam praebendam quam habet sanctus Venantius et debet sedere in sede thesaurarii.* » (I, 269.) Sauval consacre un chapitre à la *Chappe de St Martin* (II, 732-734), et parle des honneurs spéciaux qui, en France, ont toujours été rendus à ce saint. « Pour ce même respect, nos Rois ont retenu le nom et titre d'Abbé et Chanoine de l'Abbayie de Saint-Martin de Tours. Il se voit des Patentes de Louis XI, en la qualité d'Abbé de Saint-Martin. Au livre des Statuts et Recueil de l'Eglise Saint-Martin de Tours, au chapitre *De potestate Abbatis, Regis Franciae*, il dit que l'Abbé de Saint-Martin, à savoir le Roi de France, est Chanoine de la dite Eglise, et a une petite Prebende, et doit seoir au siege du Tresorier : *Abbas Beati Martini....* » Le texte latin est, comme dans *Notre-Dame*, imprimé en italique, et *Rex Franciae* est en petites capitales.

3. II, 304. Nous étudierons plus loin la description de la chambre où se passe la plus grande partie de cette scène.

gieuse maison ». La liste des serviteurs, avec l'indication des gages de chacun d'eux, est en entier empruntée à P. Mathieu [1].

« C'est comme cette requête en latin de la seigneurie de France, pour que nous ayons à rétablir ce qu'ils appellent les grandes charges de la couronne! Charges en effet! charges qui écrasent! Ah! messieurs! vous dites que nous ne sommes pas un roi, pour régner *dapifero nullo, buticulario nullo*! Nous vous le ferons voir, Pasque-Dieu! si nous ne sommes pas un roi! » On lit dans Sauval (II, 744) : « En un titre de l'an 1223, ès Antiquités de St Denys, *Dapifero nullo, Buticulario nullo, vacante Cancellaria*; c'étoient seulement des suspensions et treves, suivies, peu après, de continuation d'exercice. » Peut-être est-ce de là que provient la phrase de Louis XI.

La mauvaise humeur du roi se détend par une plaisanterie. Il s'adresse aux Flamands : « Voyez-vous, compère Guillaume? le grand pannetier, le grand bouteiller, le grand chambellan, le grand sénéchal ne valent pas le moindre valet. — Retenez ceci, compère Coppenole; — ils ne servent à rien. A se tenir ainsi inutiles autour du roi, ils me font l'effet des quatre évangélistes qui environnent le cadran de la grande horloge du Palais, et que Philippe Brille vient de remettre à neuf. Ils sont dorés, mais ils ne marquent pas l'heure; et l'aiguille peut se passer d'eux. » Cette comparaison repose sur un fait exact. Les *Comptes de la Prévôté* (p. 407) nous apprennent même combien avait coûté cette réparation, qui datait de 1472. « A Philippe Brille, pour avoir peint et doré la table du caré du Cadran de l'Orloge du Palais avec les quatre Evangelistes qui sont autour du Cadran, et pour ce faire avoir quis et livré or, azur et autres étoffes qu'il y a convenu, dont il a eu par marché à lui fait la somme de douze livres écus d'or. »

Olivier reprend sa lecture. Presque tous les articles du mémoire correspondent à des dépenses réelles. La dépense faite pour les sceaux de la prévôté de Paris, la nourriture des colombes de l'hôtel des Tournelles, les quatre sols parisis donnés à un cordelier pour la confession d'un criminel, les cinquante-six cris faits à son de trompe par les carrefours de Paris, l'argent perdu à chercher « de la finance qu'on disait avoir été cachée », les panneaux de verre blanc, les écussons enchapessés de chapeaux de roses, l'étable pour les pourceaux noirs du roi, les cloisons, planches et

1. P. 492. Quelques lignes plus haut, P. Mathieu indique aussi les accroissements de la dépense, qui, jusqu'à 1480, n'avait pas dépassé trente-six mille livres. Victor Hugo a reproduit très exactement tous ces chiffres.

trappes faites pour enfermer les lions d'emprès Saint-Paul, l'achat d'une grande épée de justice et la réparation de « la vieille épée qui s'était éclatée et ébréchée en faisant la justice de messire Louis de Luxembourg, » tout cela est mentionné dans les mêmes termes, à diverses dates, dans les *Comptes de la Prévôté*[1]. La seule différence, c'est qu'en général le chiffre de la dépense n'est pas indiqué.

Deux détails sont empruntés à P. Mathieu : « Pour deux manches neuves au vieil pourpoint du roi, vingt sols. — Pour une boîte de graisse à graisser les bottes du roi, quinze deniers. » P. Mathieu (p. 492) : « Bodin dit, que par mocquerie il portoit un chappeau gras et du plus meschant drap[2] : et mesme on trouve en la Chambre des Comptes un article de sa despence portant vingt sols pour deux manches neufves à son viel pourpoint, et un autre article de quinze deniers pour une boite de graisse pour graisser ses bottes. »

Un seul article est de pure fantaisie. Aussi n'est-il mis là que pour amener un mot authentique de Louis XI. « Pour nourriture d'un maraud piéton enverrouillé depuis six mois dans la logette de l'écorcherie en attendant qu'on sache qu'en faire. Six livres quatre sols. — Qu'est cela? interrompit le roi. Nourrir ce qu'il faut pendre! Pasque-Dieu! je ne donnerai plus un sol pour cette nourriture. Olivier, entendez-vous de la chose avec monsieur d'Estouville, et dès ce soir faites-moi le préparatif des noces du galant avec une potence. » Nous retrouverons ailleurs la logette de l'écorcherie. C'était, du moins en 1383, la prison dont se servaient le prévôt des marchands et les échevins. Mais la dernière phrase de Louis XI se trouve dans une lettre citée par Lenglet-Dufresnoy (II, 280-81). Le roi écrit à M. de Bressuire. « J'ay receu les Lettres que vous m'escrivez, qui font mention d'un nommé Huisson, que vous dites qui a fait plusieurs maux en une commission qu'il dit avoir euë de moy, et pour ce que je veux sçavoir qui est ce Huisson, et les abus qu'il a fait touchant cette commission. Je vous prie qu'incontinent ces Lettres veuës vous me l'envoyiez si bien lié et garrotté et si seurement accompagné, qu'il ne s'échappe point, ensemble les informations, qui ont esté faites à l'encontre de luy, et qu'il n'y ait point de faute : et me faites

1. Sceaux, 423; — Colombes, *id.*; — Cordelier, 362; — Cris, 423; — Finance cherchée, 364; — Panneaux de verre blanc, chapeaux de roses, 417; — Pourceaux noirs, *id.*; — Lions, 480; — Épée de justice, 429.

1. Victor Hugo a reproduit cette expression en décrivant le costume de Louis X (p. 307).

soudain sçavoir de vos nouvelles, pour faire les préparatifs des nopces du galand avec une potence. »

A propos des lions d'emprès Saint-Paul, Louis XI fait cette réflexion : « Il faut que les princes aient de ces animaux mirifiques. A nous autres rois, nos chiens doivent être des lions, et nos chats des tigres. Le grand va aux couronnes. Du temps des païens de Jupiter, quand le peuple offrait aux églises cent bœufs et cent brebis, les empereurs donnaient cent lions et cent aigles. » Cette antithèse est de P. Mathieu (p. 494) : « Quand les peuples voüent des Hecatombes de cent bœufs et de cent brebis, les Empereurs offrent cent Aigles et cent Lyons. »

Quand Olivier, dans la lecture du mémoire, arrive à la cage de fer, Louis XI veut examiner le travail, et montrer la cage aux ambassadeurs flamands. On se rend donc dans la salle où elle se trouve. La description de la cage, l'indication des matériaux dont elle se compose, du travail exécuté pour la construction, le tout, avec la mention des prix, est emprunté textuellement aux *Comptes* de 1476 [1]. Cette lecture est entrecoupée par les supplications du prisonnier, qui laissent le roi parfaitement insensible [2]. Louis XI

1. P. 428. Dans la description de la cage de fer, il n'est pas question de maçonnerie, et Victor Hugo, quand il parle de maçonnerie, de fenêtres, de vitres, a peut-être, dans la rapidité de son travail, confondu certaines indications relatives à la salle avec celles qui concernent la cage. — De plus il emploie à contre-sens cette expression : les *fillettes du roi*, qui ne désignait nullement les cages de fer. Une citation de Commynes, dans Pierre Mathieu (497-498) nous permet de rectifier : « Quand Commines eut voulu pourtraire un Prince cruel, il n'eut employé que les couleurs dont il faict les descriptions de ces rigoureuses prisons, ces cages de fer, et ses fillettes. Il dit *qu'elles estoient de bois couvertes de pattes de fer, qu'il avoit fait faire à des Allemans des fers tres-pesans et terribles pour mettre au pied, et y estoit un anneau pour mettre un pied, fort malaisé à ouvrir comme un carquant, la chaîne grosse et pesante, et une grosse boulle de fer au bout, beaucoup plus pesante que n'estoit de raison, et les appeloit on les fillettes du Roy.* »

2. Le prisonnier dit : « Faites grâce, sire! n'est-ce donc pas assez qu'on ait donné tous mes biens à mes juges, ma vaisselle à monsieur de Torcy, ma librairie à maître Pierre Doriolle, ma tapisserie au gouverneur du Roussillon? » Victor Hugo a trouvé cette indication dans la *Chronique scandaleuse*, mais il s'agit de l'évêque d'Angers et non de celui de Verdun. Il y a d'ailleurs d'autres inexactitudes de moindre importance. « Et en apres le Roy donna et distribua des biens dudit Cardinal à son plaisir, c'est assavoir la vaisselle d'argent fut vendue et l'argent baillé au Tresorier des guerres, pour les affaires du Roy, la tapisserie fut baillée audit Gouverneur de *Roussillon*, et la Librairie audit maistre Pierre *Doriolle* ... » Lenglet-Dufresnoy, II, 81 (B. de Mandrot, I, 229).

Un peu plus loin : « Grâce, sire! Soyez miséricordieux. La clémence est une belle vertu royale qui rompt les courantes de la colère. Croit-elle, votre majesté, que ce soit à l'heure de la mort un grand contentement pour un roi de n'avoir laissé aucune offense impunie?... Et j'ai au pied une bien lourde chaîne, et une grosse boulle de fer au bout, beaucoup plus pesante qu'il n'est de raison. » Pierre Mathieu dit en parlant de la clémence (p. 497) : « Cette grande et royale vertu qui pardonne aux affligés, releve les abbatus, rompt les courantes de la colere, luy estoit incognuë. Jamais Prince ne trouva pourtant plus d'occasion de s'en faire honneur, mais ceste trompeuse maxime que la Justice du Prince peut tousjours et en tout cas esquiver, gauchir et coudre à la peau du renard celle de Lyon, remplit son

fait même une observation qui montre son indifférence et son calme. « Olivier, dit le roi en hochant la tête, je remarque qu'on me compte le muid de plâtre à vingt sols, qui n'en vaut que douze. Vous referez ce mémoire. » Pour donner à cette phrase son tour archaïque, Victor Hugo a utilisé une phrase de Sauval, à la fin du mémoire relatif à la cage de fer. « Ainsi monte la dépense, tant de la chambre que de la Cage, à la somme de trois cens soixante-sept livres huit sols trois deniers parisis, qui étoit une somme considerable alors, puisque le muid de plastre n'est compté qu'à vingt sols parisis, qui aujourd'hui vaut sept livres tournois. »

« Le roi remontait en silence à son retrait... Tout à coup sa majesté se tourna vers le gouverneur de la Bastille. — A propos, dit-elle, n'y avait-il pas quelqu'un dans cette cage? — Pardieu, sire, répondit le gouverneur, stupéfait de la question. — Et qui donc? — Monsieur l'évêque de Verdun... — Ah! dit-il avec l'air naïf d'y songer pour la première fois, Guillaume de Harancourt [1], l'ami de monsieur le cardinal Balue : un bon diable d'évêque! » Cette expression familière, *un bon diable d'évêque!* Victor Hugo ne l'a pas forgée. Lenglet-Dufresnoy (II, 279) cite une lettre de Louis XI dans laquelle l'expression s'applique à l'évêque d'Evreux, qui était alors Balue. Le roi prie M. de Bressuire de prendre les intérêts de Balue relativement à l'abbaye de Bourgueil dont Balue vient d'être pourvu, mais dont il n'a pas encore la jouissance. « Je vous prie de tenir la main que le tout soit rendu, car il est bon diable d'Evesque pour à cette heure, je ne sçay ce qu'il sera à l'avenir. »

Louis XI prend connaissance des dépêches qu'on a apportées en son absence et dicte à Olivier le Daim les réponses. « Le roi parlait si bas, que les Flamands n'entendaient rien de sa dictée, si ce n'est çà et là quelques lambeaux isolés et peu intelligibles, comme : —

regne de tragiques exemples de severité, et luy donna en mourant ce contentement de n'avoir laissé aucune offence impunie. » Quant à la boule de fer, nous venons de la voir mentionnée dans les mêmes termes par Commynes.

L'évêque s'aperçoit avec désespoir que le roi s'en va sans paraître l'avoir entendu. « La porte se referma. Il ne vit plus rien, et n'entendit plus que la voix rauque du guichetier, qui lui chantait aux oreilles la chanson :

Maître Jean Balue
A perdu la vue
De ses évêchés,
Monsieur de Verdun
N'en a plus pas un,
Tous sont dépêchés. »

Cette chanson est citée en note dans l'édition de Commynes de Lenglet-Dufresnoy (I, 132). Elle se trouve aussi dans l'ouvrage de Tristan L'Hermite de Soliers. (Lenglet-Dufresnoy, II, 231.)

1. Le nom est *Haraucourt*. Mais dans la description de la cage de fer (*Comptes de la Prévôté*), le nom du prisonnier est écrit *Harancourt*.

... Maintenir les lieux fertiles par le commerce, et les stériles par les manufactures... — Faire voir aux seigneurs anglais nos quatre bombardes, la Londres, la Brabant, la Bourg-en-Bresse, la Saint-Omer... — L'artillerie est cause que la guerre se fait maintenant plus judicieusement... — A M. de Bressuire, notre ami... — Les armées ne s'entretiennent sans les tributs... — etc. » Tous ces lambeaux de phrases se trouvent dans les textes auxquels Victor Hugo a l'habitude de faire des emprunts. Le premier, maxime chez lui bien connue, se trouve chez P. Mathieu, dans l'éloge qu'il fait de l'œuvre de Henri IV et de Sully [1]. Les quatre bombardes dont parle Louis XI sont mentionnées dans la *Chronique scandaleuse* [2]. La phrase sur l'artillerie est une remarque que P. Mathieu met en marge de son texte [3]. En tête de la lettre que je viens de citer se trouvent ces mots : A M. de Bressuire, mon ami. Enfin cette phrase : Les armées ne s'entretiennent sans les tributs, est encore une note marginale de P. Mathieu, destinée, cette fois, à résumer un développement [4].

« Une fois il haussa la voix. « Pasque Dieu! monsieur le roi de Sicile scelle ses lettres sur cire jaune, comme un roi de France. Nous avons peut-être tort de le lui permettre. Mon beau cousin de Bourgogne ne donnait pas d'armoiries à champ de gueules. » C'est Pierre Mathieu qui fournit à Victor Hugo ces deux détails. P. 486 : « L'un des preceptes de la Majesté porte que les marques de souveraineté ne soient communiquées. Il permit toutesfois au Prince d'Orange de se dire *Prince par la grace de Dieu*, et au Roy René de Sicile de seeller en cire jaulne l'an 1469 [5], ce qui n'appartient qu'aux Roys de France, les autres princes de la Chrestienté seellent en cire de diverses couleurs... » Deux pages plus loin, P. Mathieu expose en quoi consiste le rôle des rois d'armes : « Ils tenoient registres des devises et couleurs des maisons souveraines, comme du blanc pour *France*, du noir pour *Angleterre*, du rouge pour *Bourgogne*, du bleu pour *Savoye*, du jaulne pour *Lorraine*, du vert pour *Anjou*. Le Roy d'armes en la maison des Ducs de Bourgogne

1. P. 497. « ... il a mis sa practique le premier en ceste grande maxime de la science politique, *Maintenir les lieux fertiles par le commerce, les steriles par les manufactures.* »

2. L'auteur dit qu'en 1475 on conduisit à Pont-Sainte-Maxence une grande quantité d'artillerie... « entre lesquelles y avoit cinq bombardes, dont les quatre avoient nom : c'est assavoir l'une *Londres*, l'autre *Brabant*, la tierce *Bourg en Bresse*. et la quarte *sainct Omer*. » Lenglet-Dufresnoy, II, 115. (B. de Mandrot, I, 329.)

3. P. 361. P. Mathieu expose dans ce passage combien l'usage du canon a changé les conditions de la guerre.

4. P. 360. P. Mathieu parle de la façon dont Louis XI a organisé les armées et des lourds impôts qu'il a établis pour subvenir à ces dépenses.

5. Le roi René de Sicile mourut en 1480.

prenoit garde qu'aux anoblissements on ne donna le rouge pour le champ des armoiries, parce que c'estoit la couleur reservée pour le Prince. »

« Une autre fois : Oh! oh! dit-il, le gros message! Que nous réclame notre frère l'empereur? — Et parcourant des yeux la missive en coupant sa lecture d'interjections : — Certes! les Allemagnes sont si grandes et puissantes qu'il est à peine croyable. » P. Mathieu (p. 588) cite cette phrase de Commynes : « Les Allemagnes sont si grandes et puissantes qu'il est presque incroyable. »

« Une dernière dépêche fit froncer le sourcil à Louis XI. — Qu'est cela? s'écria-t-il. Des plaintes et quérimonies contre nos garnisons de Picardie! Olivier, écrivez en diligence à M. le maréchal de Rouault. — Que les disciplines se relâchent. — Que les gendarmes des ordonnances, les nobles de ban, les francs archers, les suisses, font des maux infinis aux manants. — Que l'homme de guerre, ne se contentant pas des biens qu'il trouve en la maison des laboureurs, les contraint à grands coups de bâton ou de voulge à aller quérir du vin à la ville, du poisson, des épiceries et autres choses excessives. — Que monsieur le roi sait cela. — Que nous entendons garder notre peuple des inconvénients, larcins et pilleries. — Que c'est notre volonté, par Notre-Dame. — Qu'en outre il ne nous agrée pas qu'aucun ménétrier, barbier ou valet de guerre, soit vêtu comme prince, de velours, de drap de soie, et d'anneaux d'or. — Que ces vanités sont haineuses à Dieu. — Que nous nous contentons, nous qui sommes gentilhomme, d'un pourpoint de drap à seize sols l'aune de Paris. — Que messieurs les goujats peuvent bien se rabaisser jusque-là eux aussi. » La plupart des éléments de cette lettre peuvent être facilement retrouvés en divers endroits. P. Mathieu (547-548) dit que Louis XI eut de plus puissantes armées qu'aucun de ses prédécesseurs, mais que les gens de guerre étaient fort mal disciplinés. « Ceux de son temps vivoient fort licencieusement. Les plaintes que l'on fit incontinent apres sa mort aux Estats de Blois furent fort vehementes et affectionnées sur ce subjet, et fut dit particulierement que *les gensdarmes des ordonnances, les nobles de ban, les francs Archers, les Suisses avoient faict des maux infinis au peuple, que l'homme de guerre ne se contentant des biens qu'il trouvoit en la maison des laboureurs, les contraignoit à grands coups de baston ou de voulge à aller querir du vin à la ville, du poisson, espiceries et autres choses excessives*[1]. » Quelques lignes plus loin

1. L'irritation de Louis XI n'est pas non plus une invention de Victor Hugo. P. Mathieu (p. 548) parle des efforts inutiles du roi pour mettre fin à ce désordre.

P. Mathieu parle de la somptuosité excessive des costumes et des inconvénients qui en résultaient. Il cite les plaintes des États de France à Tours, dans lesquelles « fut dit que chacun *estoit vestu de veloux et de drap de soye, et n'y avoit menestrier, valet de chambre, barbier ny gens de guerre qui ne s'en parast, n'eut collier ou anneau d'or aux doigts comme les Princes, et n'y avoit trahison ne mal qu'ils ne fissent pour continuer cette desreglee somptuosité d'habits.* » Dans une *Chronique* reproduite au second volume de Lenglet-Dufresnoy se trouve cette phrase (p. 189) : « Les valets mesmement, à l'imitation des maîtres, et les petites gens indifferemment portoient des pourpoints de soye ou de velours, choses trop vaines et sans doute haineuses à Dieu. » Peut-être est-ce de là que Victor Hugo a tiré ce mot : *Toutes ces vanités sont haineuses à Dieu.* Quant au pourpoint de drap à seize sols l'aune de Paris, ce détail est probablement suggéré par une note marginale de P. Mathieu, note qui commente le passage relatif au désordre des draps de soie[1].

Au moment où Louis XI termine la dictée de cette lettre, Coictier lui annonce qu'une émotion de populaire vient de se déclarer dans Paris, et menace le bailli du Palais[2]. Louis XI est heureux de tout ce qui peut nuire à une autorité autre que la sienne. Aussi, malgré sa dissimulation habituelle, laisse-t-il apercevoir sa satisfaction. Mais la prudence reprend bien vite le dessus. « Ici il s'interrompit brusquement, se mordit la lèvre comme pour rattraper sa pensée à demi échappée, appuya tour-à-tour son œil perçant sur chacun des cinq personnages qui l'entouraient, et tout à coup, saisissant son chapeau à deux mains et le regardant en face, il lui dit : — Oh! je te brûlerais si tu savais ce qu'il y a dans ma tête! » C'était d'après P. Mathieu (p. 550-551) un des mots habituels de Louis XI : « Et considerant que le secret estoit l'ame et l'esprit de toutes sortes de desseins, il disoit quelquefois : *Je bruslerois mon chapeau s'il sçavoit ce qui est en ma teste.* »

Quand le roi, jugeant Gringoire inoffensif, se décide à lui rendre la liberté, Tristan l'Hermite, mécontent, voudrait au moins qu'on le retînt quelque temps en cage. « Compère, repartit

Il parle de l'édit de Creil, qui, en 1474, tendit à discipliner les gens d'armes. Louis XI voulait réprimer en particulier la dépense faite pour les vêtements et défendait de vendre aux gens de guerre « aucun drap de laine plus de trente-deux sols parisis l'aune ».

1. « Philippe le Bel fit une ordonnance pour le reglement des habits selon la condition et difference des personnes. » Cette ordonnance « deffend aux gens de robbe longue et clercs qui ne sont pas en dignité de faire robbes pour leur corps de drap de plus de seize sols l'aune de Paris. »

2. Le bailli du Palais n'était autre que Coictier. Victor Hugo l'a oublié.

Louis XI, crois-tu que ce soit pour de pareils oiseaux que nous faisons faire des cages de trois cent soixante-sept livres huit sous trois deniers? Lâchez-moi incontinent le paillard (Louis XI affectionnait ce mot, qui faisait avec *Pasque Dieu* le fond de sa jovialité), et mettez le hors avec une bourrade! » L'affection de Louis XI pour le mot *paillard* nous est attestée au tome II de Lenglet-Dufresnoy (p. 276). Nous y voyons comment Louis XI, charmé de la réponse spirituelle d'un jeune scribe, le prit aussitôt à son service. « Viens çà, dit le roy, tu es un gentil paillard (il usoit souvent de ce mot), tu es à moy, et le prit à son service. Car le bon prince aimoit fort les bons mots et les esprits subtils. »

Laissons de côté, pour le moment, les sollicitations qu'adressent au roi, avec un inégal succès, Coictier et Olivier le Daim. La réponse de Louis XI à son barbier se termine par ces mots : « L'orgueil vous perdra, mon compère. L'orgueil est toujours talonné de la ruine et de la honte. » D'après P. Mathieu (p. 550), le mot de Louis XI était un peu différent. « Quand orgueil chevauche devant, honte et dommage le suivent de bien pres. » P. Mathieu ajoute en marge cette note, que Victor Hugo préfère au texte : « L'orgueil est tousjours talonné de la ruine et de la honte. »

Louis XI console « avec une bonhomie singulière » Olivier le Daim, jaloux de Coictier. « Va, mon pauvre barbier, cela se retrouvera. Que dirais-tu donc et que deviendrait ta charge, si j'étais un roi comme le roi Chilpéric, qui avait pour geste de tenir sa barbe dans sa main? » C'est du Breul qui, dans la description de Saint-Germain-des-Prés, parle du geste habituel de Chilpéric (p. 225). « En la mesme Eglise du costé de septentrion, on voit une autre tombe de pierre, sur laquelle une statue de roy est couchée avec ces mots gravez à l'entour en lettres anciennes. *Rex Chilpericus hoc tegitur lapide.* Belleforest, tome I, des *Annales*, livre I, chap. 23, suivant l'erreur de Nicolas Gilles, escrit qu'en memoire du forfait il tient la main en sa gorge, comme signifiant qu'il mourut de mort violente. Mais il s'abuse. C'estoit son geste ordinaire de tenir sa barbe d'une main : Et l'ay veu ainsi insculpé en son grand seel, que me monstra (il y a près de soixante ans) Philippe de Lantier, general des monnoyes et grand Antiquaire. »

Louis XI, décidément de bonne humeur, plaisante avec Coppenole, dont Rym trouve la franchise un peu audacieuse. « Laissez-le dire, monsieur Rym mon ami, dit le roi. J'aime ce franc-parler. Mon père Charles septième disait que la vérité était malade. Je croyais, moi, qu'elle était morte et qu'elle n'avait point trouvé de

confesseur. Maître Coppenole me détrompe. » Cette plaisanterie de Charles VII et de Louis XI est rapportée par P. Mathieu (p. 551). « Il se souvenoit d'avoir ouy dire au Roy Charles VII, son pere, que la verité estoit malade, et adjoustoit, je croy que depuis elle est morte et qu'elle n'a point trouvé de confesseur [1]. »

Il s'en faut de beaucoup que Victor Hugo ait dessiné avec autant de soin la physionomie des personnages qui entourent Louis XI. Chez Coictier et Olivier le Daim, ce qu'il a voulu indiquer surtout, c'est l'avidité insatiable, accompagnée chez le médecin d'une habileté rusée qui arrive toujours à son but, chez le barbier d'une vanité qui parfois dépasse la mesure. Mais si Victor Hugo montre cette avidité à l'œuvre, il montre surtout les résultats qu'elle a obtenus. On sait comment il s'y prend pour Coictier. Claude Frollo, avec une ironie que son interlocuteur ne comprend pas, félicite le médecin des « nombreux avantages temporels » qu'il a su « extraire, dans le cours de sa carrière si enviée de chaque maladie du roi » (I, 257). La charge de vice-président en la chambre des comptes, les revenus de la geôle et du bailliage du Palais, avec la rente de toutes les maisons, étaux, loges, échoppes de la clôture, le revenu de la châtellenie de Poissy, Triel, Saint-James et Saint-Germain-en-Laye, tout cela est mentionné dans les *Comptes de la Prévôté* [2]. Quant au reste, l'évêché de Pierre Versé, la seigneurie de Poligny, peut-être Victor Hugo en aurait-il pris tout simplement l'idée dans la *Biographie Michaud*, où il est question aussi du jeu de mots : *à l'abricotier* [3].

Dans la conversation qui s'est engagée entre Claude Frollo, Coictier et le compère Tourangeau, l'archidiacre montre un grand mépris pour la médecine et l'astrologie (I, 263) : « C'est mener grand train Epidaurus et la Chaldée, répliqua le médecin en ricanant. — Ecoutez, messire Jacques. Ceci est dit de bonne foi. Je ne suis pas médecin du roi, et sa majesté ne m'a pas donné le jardin Dédalus pour y observer les constellations [4]... » C'était

1. Le roi, un peu plus loin, jure par la croix de Saint-Lô, et Victor Hugo dit : « Le serment était formidable. Louis XI n'avait juré que deux fois dans sa vie sur la croix de Saint-Lô. » Commynes (IV, VI) parle du respect particulier de Louis XI pour ce serment.

2. Voir p. 445, 451, 649.

3. Il est possible que V. Hugo ait très souvent consulté la *Biographie Michaud*. On y trouve certaines particularités qui figurent dans *Notre-Dame*, comme les balustrades d'argent vouées à saint Martin de Tours (II, 335).

4. Victor Hugo avait déjà parlé du jardin Dedalus, I, 196 : « ... on reconnaissait à son labyrinthe d'arbres et d'allées le fameux jardin Dédalus que Louis XI avait donné à Coictier. L'observatoire du docteur s'élevait au-dessus du dédale comme une grosse colonne isolée ayant une maisonnette pour chapiteau. Il s'est fait dans cette officine de terribles astrologies. Là est aujourd'hui la place Royale. » Cette indication se trouve aussi dans Sauval (II, 186).

seulement à titre viager que Coictier avait reçu ce don. Sauval dit dans la description de l'Hôtel des Tournelles (II, 186) : « En 1467, Louis XI donna à Jaques Coictier, son Conseiller, Medecin, et Astrologue, tous les jardins plantés derriere cet Hotel, avec la tour de Dedalus, qui en faisoit partie, pour en jouir son vivant. »

Pour Olivier le Daim, c'est Louis XI lui-même qui se charge d'énumérer les bienfaits dont il a comblé le barbier (II, 338). Nous trouvons presque tous les détails de cette liste dans les *Comptes de la Prévôté*, où sont mentionnés même les prédécesseurs d'Olivier dans ses différentes charges [1]. Le don de la capitainerie de Loches et du gouvernement de Saint-Quentin est indiqué dans l'édition de Commynes de Lenglet-Dufresnoy [2]. Une note de cette édition (I, 301) nous apprend aussi qu'Olivier le Daim, capitaine du pont de Meulan, se faisait appeler comte de Meulan, et nous donne la description de ses armoiries, que Victor Hugo a reproduite au commencement du chapitre. « Ses armes se voient encore maintenant audit Fort de Meulant sur la porte du Corps de Garde, et sur deux petites pièces de Campagne (ou de Batterie); elles sont d'un Chevron accompagné en pointe d'un Dain passant, l'Ecusson au côté droit et d'un Rameau d'Olive, et au gauche une Corne de Daim; l'Ecusson couronné d'une Couronne Comtale. » Tous les historiens ont parlé de l'ambassade d'Olivier le Daim. Enfin, si le barbier du roi recevait la plus grande partie des amendes auxquelles on condamnait les barbiers qui travaillaient les jours de fêtes, ce n'est pas pour lui qu'avait été institué cet usage. Il existait déjà au moins en 1445 [3].

Victor Hugo s'est plu à faire revivre un personnage beaucoup moins connu aujourd'hui que Coictier et Olivier le Daim : le prévôt de Paris, Robert d'Estouteville. Il nous le présente d'une façon volontairement emphatique (I, 295). « C'était un fort heu-

1. Varlet de chambre du roi, p. 401; — Garde du châtel du pont de Saint-Cloud, p. 418; — Concierge du bois de Vincennes, p. 417; — Gruyer de la forêt de Rouvray, p. 416; — Rente de dix livres parisis, p. 401; — Gruyer de la forêt de Senart, p. 439. Victor Hugo emploie cette expression : lettres patentes scellées sur *double queue de cire verte*. Il faut lire *et cire verte*. Ce terme des chancellerie se trouve, par exemple, dans Sauval, III, 381.

2. III, 343. « ... Louys onziesme du nom... luy avoit donné la Capitainerie du Chasteau de Loches, qui estoit, et est encore à present, un bel estat, et le Gouvernement de Saint-Quentin en Picardie... » Deux pages avant, se trouve un document intitulé : *Lettres Patentes, par lesquelles le Roy Loys XI annoblit Olivier le Dain, et luy change le nom qu'il portoit de Mauvais, en luy baillant celuy de Dain, et luy donne des Armoiries* (1474).

3. Sauval, III, 344. « Il étoit pareillement deffendu aux Barbiers de travailler les jours de Fêtes, et y en a un condamné en l'amende de cinq sols parisis envers le Roi et le Maistre Barbier du Roi ou son Lieutenant, pour avoir fait la barbe le jour de l'Annonciation de Notre-Dame en mars 1445... desquels cinq sols parisis il y a trois sols pour le Maistre Barbier, et deux sols pour le Roi. »

reux personnage, en l'an de grâce 1482, que noble homme Robert d'Estouteville, chevalier, sieur de Beyne, baron d'Yvri et Saint-Andry en la Marche, conseiller et chambellan du roi, et garde de la prévôté de Paris. » Cette énumération des titres de Robert d'Estouteville se trouve plusieurs fois, à peu près dans les mêmes termes, dans les *Comptes de la Prévôté*. Mais on la trouve, absolument identique, dans l'édition de Commynes de Lenglet-Dufresnoy en tête du contrat de mariage entre dame Jeanne, fille naturelle du roi Louis XI, et Louis, bâtard de Bourbon, le 7 novembre 1465. Quelques lignes plus bas, justement, Victor Hugo parle du mariage de la fille naturelle de Louis XI. Il est donc permis de penser à ce document[1].

Victor Hugo a fait un anachronisme en mettant en scène Robert d'Estouteville à cette date, car il était mort depuis plus de trois ans[2]. Il avait eu pour successeur son fils, Jacques d'Estouteville, que Victor Hugo nomme un peu plus loin. « Il y a plus, le brave chevalier avait obtenu pour son fils la survivance de sa charge, et il y avait déjà deux ans que le nom de noble homme Jacques d'Estouteville, écuyer, figurait à côté du sien en tête du registre de l'ordinaire de la prévôté de Paris. » Ce qui a pu tromper Victor Hugo, c'est qu'on lit dans les *Comptes de la Prévôté*, sous ce titre, *Gages d'officiers*, en 1479 : « Mre Robert d'Estouteville, Chevalier et Jaques d'Estouteville son fils, Garde de la Prevosté de Paris. » Cette mention signifie sans doute que, dans le cours de l'année, Robert d'Estouteville a été remplacé par son fils.

Robert d'Estouteville nous est représenté comme solidement attaché à sa charge, dont les avantages de tout ordre lui sont chers, et qu'il a d'ailleurs méritée en servant vaillamment le roi. « Elle lui avait été baillée en garde, disaient les lettres patentes, et certes, il la gardait bien. » Sauval, dans les *Preuves* réunies dans son troisième volume, cite divers historiens dont le témoignage nous montre l'exactitude de cette expression, *bailler en garde*[3]. Victor Hugo énumère ceux qui, institués en même temps que Robert d'Estouteville, furent moins stables que lui dans leurs

1. Il est vrai que le même rapprochement existe dans la *Chronique scandaleuse*. Lenglet-Dufresnoy, II, 51. (B. de Mandrot, I, 138.)

2. *Chronique scandaleuse*, Lenglet-Dufresnoy, II, 136. « Au mois de juin ensuivant (1479) messire Robert *d'Estouteville*, Chevalier Seigneur de *Beine*, qui avoit esté Prevost de Paris par l'espace de 43 ans, ala de vie à trespas audit lieu de *Paris*. Et en son lieu le Roy donna ledit office de Prevost de Paris à Jacques *d'Estouteville*, fils dudit deffunct Prevost, en faveur de ce qu'il disoit que ledit deffunct l'avoit bien et loyaulment servy à la rencontre de Montlehery et autres divers lieux. » (B. de Mandrot, II, 87.)

3. P. 244. « *Successores Ludovici sancti* baillerent tantôt cette dignité Prévôtale de Paris aussi bien que celles des autres Villes à ferme à certains tems au plus

fonctions. Tous ses renseignements lui viennent de la *Chronique scandaleuse*, dont il a reproduit même en partie les expressions [1].

C'est en effet une charge très désirable que celle de prévôt de Paris, pour les prérogatives qu'elle confère, le haut rang qu'elle donne dans l'État, et aussi les profits dont elle est accompagnée. Et Victor Hugo énumère tout cela pour montrer que réellement Robert d'Estouteville était un fort heureux personnage. Il met en lumière l'importance de « cette belle charge de prévôt de Paris, qui était réputée plutôt seigneurie qu'office, *dignitas*, dit Johannes Lemnœus, *quae cum non exigua potestate politiam concernente, atque praerogativis multis et juribus conjuncta est.* » Un texte cité par Sauval nous montre qu'en effet les prévôtés étaient bien réputées plutôt seigneuries qu'offices [2]. Quant à la citation latine, elle est exacte ; seulement, dans l'original, elle s'applique non pas au prévôt de Paris, mais au prévôt des marchands [3].

Les *Comptes de la Prévôté* nous attestent que Robert d'Estouteville avait bien, comme le dit Victor Hugo, la jouissance des revenus civils et criminels de la prévôté, ainsi que des revenus des auditoires d'Embas du Châtelet [4]. Mais le plaisir d'exercer une si haute autorité semble égaler celui de percevoir de larges profits. « N'était-ce rien que d'avoir toute suprématie sur les sergents de la douzaine, le concierge et guette du Châtelet, les deux auditeurs du Châtelet, *auditores Castelleti*, les seize commissaires des seize quartiers, le geôlier du Châtelet, les quatre sergents

offrant et dernier encherisseur ; tantôt en garde, selon l'opinion de ceux qui gouvernoient leurs affaires. » Voir aussi la citation suivante. — Cf. p. 230 : « ... commissa in custodiam, *baillée en garde...* »

1. Edition Lenglet-Dufresnoy, II, 51-52. (B. de Mandrot, I, 138-140.)

2. Sauval, III, 244-245 : « Ce que nous disons maintenant conferer par commission, les anciennes Ordonnances l'appellent donner en garde, n'appellant jamais les Prevôtés Offices, parce que c'étoient plutot Seigneuries qu'Offices, attendu qu'elles avoient le domaine et les émolumens de la Justice annexés ainsi que les Seigneuries, mais pourtant n'étoient-elles non plus appellées Seigneuries, pource qu'elles n'étoient pas données en fief ni en proprieté, ainsi en garde ou depôt revocable seulement. »

3. Sauval, III, 230. « Est praeterea Civium Magistratus cui nomen datum Praepositi Mercatorum, *Prevôt des Marchands*, quo distinguitur à Praeposito Justitiae... adjunctique Assessores quatuor Scabini Civitatis ; utrique cum aliquando potestate sua abuterentur, populusque rebellioni studeret, à Carolo VI anno 1387 aboliti. Quinto tamen anno post iterum restituti fuerunt ad hanc dignitatem, quae cum non exigua potestate politiam concernente atque praerogativis multis et juribus conjuncta est. »

4. Sauval, III, 383. « Copie des Lettres Patentes par lesquelles le Roi donne à Mre Robert d'Estouteville, Chevalier, Prevost de Paris, le revenu des Greffes et des Auditoires d'Embas du Chastelet de Paris, pour en jouir sa vie durant, dattées de Paris le penultiesme Octobre 1465. » Nous voyons aussi dans les *Comptes* postérieurs à la mort de Louis XI (p. 451) que Jacques d'Estouteville avait succédé à son père dans la jouissance de ces revenus, ainsi que dans celle des revenus des greffes civils et criminels de la prévôté de Paris.

fieffés, les cent vingt sergents à cheval, les cent vingt sergents à verge, le chevalier du guet avec son sous-guet, son contre-guet et son arrière-guet? N'était-ce rien que d'exercer haute et basse justice, droit de tourner, de pendre et de traîner, sans compter la menue juridiction en premier ressort (*in prima instantia*, comme disent les chartes)[1], sur cette vicomté de Paris, si glorieusement apanagée de sept nobles bailliages? » Dans les *Preuves* de Sauval nous trouvons énumérés (p. 244) tous les magistrats et officiers de la prévôté de Paris et du Châtelet, et parmi eux tous ceux que cite Victor Hugo, à l'exception des auditeurs. Mais à la même page un autre texte définit les attributions judiciaires du prévôt de Paris et des auditeurs du Châtelet[2]. Les expressions pompeuses qui terminent la phrase sont empruntées aussi aux *Preuves* de Sauval[3].

Robert d'Estouteville trouve donc dans ses fonctions une grande félicité, que complète le bonheur domestique. « Peut-on rien imaginer de plus suave que de rendre arrêts et jugements, comme faisait quotidiennement messire Robert d'Estouteville dans le Grand-Châtelet, sous les ogives larges et écrasées de Philippe-Auguste, et d'aller, comme il avait coutume chaque soir, en cette charmante maison sise rue Galilée, dans le pourpris du palais royal, qu'il tenait du chef de sa femme, madame Ambroise de Loré, se reposer de la fatigue d'avoir envoyé quelque pauvre diable passer la nuit de son côté dans « cette petite logette de la rue de l'Escorcherie, en laquelle les prévôts et échevins de Paris soulaient faire leur prison; contenant icelle onze pieds de long, sept pieds et quatre pouces de lez et onze pieds de haut. » Les *Comptes de la Prévôté*, en 1476, mentionnent la maison de la rue Galilée et citent les noms de Robert d'Estouteville et d'Ambroise de Loré[4]. Mais Ambroise de Loré était morte en 1468, à ce que nous apprend l'auteur de la *Chronique scandaleuse*[5]. Quant à la

1. *Preuves*, 230 : « Praepositus hujus caput est *le Prévôt*, qui jus dicit populo in Castelleto magno, *au grand Chastelet* in prima instantia. »

2. *Preuves*, 244. « Praepositus Parisiensium cognoscit de causis quidem civilibus et criminalibus; unde et duo Vicarii sunt civilium et criminalium notionum, habetque delegatos quos vocant Auditores Castelleti, *Auditeurs du Chastelet*, qui de minutis et levioribus causis judicant... »

3. *Preuves*, 244. « Le Prevôt de Paris est le chef de la Justice et Police de cette grande Ville en premier ressort, et de toute la Prevôté et Vicomté d'icelle Ville, autant et plus remplie de peuple que la plus belle et plus grande Province du Royaume; Vicomté glorieusement apanagée de sept nobles Bailliages, sans le nombre infini des Bourgs et Villages qu'elle regit. »

4. P. 425 : « Mre Robert d'Estouteville, Chevalier, Prevost de Paris, et Dame Ambroise de Loré sa femme, pour une maison scise dans le pourpris du Palais-Royal à Paris, en la rue appellée Gallilée, qu'ils tiennent à leurs vies. »

5. « Après ces choses le lundy 5. May 1468. Dame Ambroise de Loré, en son vivant femme de Messire Robert *Destouteville*, Chevalier Prevost de *Paris*, ala de vie à

logette de la rue de l'Escorcherie, le prévôt qui y « soulait faire sa prison » était le prévôt des marchands et non le prévôt de Paris, comme l'indiquent les *Comptes de la Prévôté*, auxquels renvoie une note de Victor Hugo (p. 261).

M. d'Estouteville a des plaisirs encore plus vifs. « Il n'y avait pas de tête un peu haute qui ne lui eût passé par les mains avant d'échoir au bourreau. C'était lui qui avait été quérir à la Bastille Saint-Antoine, pour le mener aux Halles, M. de Nemours; pour le mener en Grève, M. de Saint-Pol, lequel rechignait et se récriait, à la grande joie de M. le prévôt, qui n'aimait pas M. le connétable. » La *Chronique scandaleuse* dit en effet qu'en apprenant que le prévôt de Paris l'accompagnerait au Parlement pour la lecture de sa sentence, le connétable « fut un peu espouvanté, pour deux choses que lors il declara. La premiere, pource qu'il cuidoit que on le voulsit mettre hors de la possession dudit Philippe *l'Huillier*, Capitaine d'icelle Bastille, avec lequel il s'estoit bien trouvé, et l'avoit fort agreable, pour le mettre ès mains dudit *d'Estouteville*, qu'il reputoit estre son ennemy, et que s'il y estoit doutoit qu'il luy fist desplaisir, et aussi qu'il craignoit le populaire de Paris, et de passer parmy eux [1]. » — Lenglet-Dufresnoy, II, 124. (B. de Mandrot, I, 356.)

Cependant Robert d'Estouteville s'est éveillé « fort bourru et de massacrante humeur ». Victor Hugo se demande d'où peut venir cette humeur. « Était-ce qu'il avait vu passer dans la rue sous sa fenêtre des ribauds lui faisant nargue, allant quatre de bande, pourpoint sans chemise, chapeau sans fond, bissac et bouteille au côté? » La vue d'une pareille bande pouvait bien nuire à la bonne humeur d'un prévôt de Paris. Les vauriens auxquels s'applique ce signalement étaient ceux qu'à la Cour des Miracles on appelait les *polissons* [2]. « Était-ce pressentiment vague des trois cent soixante-dix livres seize sols huit deniers que le futur roi Charles VIII devait, l'année suivante [3], retrancher des revenus

trespas ce jour environ une heure après minuict, laquelle fut fort plainte, pource qu'elle estoit noble Dame, bonne et honneste, et en l'hostel de laquelle toutes nobles et honnestes personnes estoient honorablement receuës. » Lenglet-Dufresnoy, II, 72. (B. de Mandrot, I, 201.)

1. Un autre plaisir de M. d'Estouteville, c'est la perspective de figurer dans « cette intéressante histoire des prévôts de Paris, où l'on apprend que Oudard de Villeneuve avait une maison rue des Boucheries.... » Ce détail et les autres que cite Victor Hugo se trouvent dans Sauval, qui parle des maisons de divers prévôts de Paris (II, 154).

2. Sauval, I, 515. « Les Polissons alloient quatre de bande, avec un pourpoint sans chemise, un chapeau sans fonds, le bissac et la bouteille sur le côté. »

3. En réalité, c'est la même année. Les événements que Victor Hugo raconte sont de 1483. Il a pu voir que les ambassadeurs flamands étaient venus à Paris en janvier 1482, mais c'est que l'année commençait alors à Pâques.

de la prévôté? » Nous voyons en effet dans les *Comptes* qu'en 1483 cette somme, déduite des revenus des greffes civil et criminel de la prévôté de Paris, fut donnée « au procureur des doyen et chapitre de l'Eglise St Jehan de Montils lès Tours », au détriment de Jacques d'Estouteville. Ces deux traits contribuent donc assez heureusement à former la physionomie que Victor Hugo a voulu donner au prévôt de Paris, ce vieux soldat peu patient et très intéressé, qui ne permet pas qu'on « nargue la prévôté » et qui ne tient pas moins aux profits matériels de sa charge qu'aux pouvoirs qu'elle lui confère.

## V

Ce qu'on admire le plus dans *Notre-Dame*, ce sont les descriptions. M. Maigron cite, pour l'éclat des couleurs et la profusion des détails, la description de la grande salle du Palais [1]. L'exemple est très bien choisi. Il n'en est pas dans tout le roman un plus caractéristique. Mais cette description si détaillée est aussi très documentée. A l'appui de chaque phrase on peut citer un texte. Cette description est en même temps une histoire du Palais de Justice, et tous les détails historiques, comme la plupart des détails descriptifs, sont empruntés à Sauval. Quelques-uns se trouvent dans Du Breul.

« Au-dessus de nos têtes une double voûte en ogive, lambrissée en sculptures de bois, peinte d'azur, fleurdelysée en or; sous nos pieds, un pavé alternatif de marbre blanc et noir. » — Sauval, II, 3 : « Le dessous de la grande salle est bâti avec beaucoup de solidité, et portoit une salle qui passoit pour l'une des plus grandes et des plus superbes du monde [2]; elle étoit pavée de marbre blanc et noir, lambrissée et voûtée de bois, accompagnée dans le milieu de piliers de même tous rehaussés d'or et d'azur... »

« A quelques pas de nous, un énorme pilier, puis un autre, puis un autre; en tout sept piliers dans la longueur de la salle, soutenant au milieu de sa largeur les retombées de la double voûte. Autour des quatre premiers piliers des boutiques de marchands,

1. *Le Roman historique*, p. 346.

2. V. Hugo disait deux pages plus haut : « Ce n'était pas chose aisée de pénétrer ce jour-là dans cette grande salle, réputée cependant alors la plus grande enceinte couverte qui fût au monde. (Il est vrai que Sauval n'avait pas encore mesuré la grande salle du château de Montargis.) » Sauval compare en effet les deux salles : II, 307 : « La salle (du château de Montargis) m'a surpris tant elle est spacieuse; je l'ai trouvée plus longue que la grande salle du Palais de Paris, et même elle m'a semblé plus large que n'est l'une de ses deux allées. »

tout étincelantes de verre et de clinquants, autour des trois derniers, des bancs de bois de chêne, usés et polis par le haut-de-chausses des plaideurs et la robe des procureurs. » Du Breul, 170-171 : « Il y a particulierement une salle en ce Palais, fort admirable pour sa hauteur, longueur et largeur dans œuvre, autour des quatre premiers pilliers de laquelle y a des boutiques de marchands... et autour des trois autres, et de toute ladite salle, des bancs que les Procureurs de la Cour acheptent ou loüent du Baillif du Palais, pour y assigner lieu à leurs parties. »

« A l'entour de la salle, le long de la haute muraille, entre les portes, entre les croisées, entre les piliers, l'interminable rangée des statues de tous les rois de France depuis Pharamond; les rois fainéants, les bras pendants et les yeux baissés ; les rois vaillants et bataillards, la tête et les mains hardiment levées au ciel. » — Du Breul, 171 : « On voit autour de ceste salle les statuës de tous nos anciens Roys depuis Pharamond jusques à Charles 9. Desquelles les unes sont representées ayans les mains hautes, et les autres comme les ayans basses ou pendantes : pour diversifier et faire cognoistre (selon plusieurs) celles qui effigient les infortunez et fayneants, d'avec les autres valeureux et vertueux qui ont eu tousjours les mains et ames tenduës au Ciel [1]. »

«... le tout, voûtes, piliers, murailles, chambranles, lambris, portes, statues, recouvert du haut en bas d'une splendide enluminure bleu et or, qui déjà un peu ternie à l'époque où nous la voyons, avait presque entièrement disparu sous la poussière et les toiles d'araignée en l'an de grâce 1549, où Du Breul l'admirait encore par tradition. » — Du Breul, 171 : « Ces stauës et tout le lambris de ladite salle, ont esté peincts d'or et d'azur : mais la poussière a tellement mangé et la peinture et l'or ensemble, qu'à peine on peut recognoistre quelques remarques. »

« Il est certain que si Ravaillac n'avait point assassiné Henri IV, il n'y aurait point eu de pièces du procès de Ravaillac déposées au greffe du Palais de Justice; point de complices intéressés à faire disparaître lesdites pièces : partant point d'incendiaires obligés, faute de meilleur moyen, à brûler le greffe pour brûler les pièces et à brûler le Palais de Justice pour brûler le greffe; par conséquent, enfin, point d'incendie de 1618... Il en existe deux autres explications très plausibles. Premièrement la grande étoile enflammée, large d'un pied, haute d'une coudée, qui tomba,

1. Le même détail se trouve dans Sauval, mais le texte de Victor Hugo ressemble plutôt à celui de Du Breul.

comme chacun sait, du ciel sur le Palais, le 7 mars après minuit. Deuxièmement le quatrain de Théophile :

Certes ce fut un triste jeu
Quand à Paris dame Justice,
Pour avoir mangé trop d'épice,
Se mit tout le palais en feu. »

— Sauval, II, 3 : « Tout cela fut consumé en 1618; les uns disent que le septième mars après minuit, une étoile enflammée, large d'un pied et haute d'une coudée, descendit du ciel, qui y mit le feu; d'autres en accusent les complices de la mort d'Henri IV, qui prétendoient par ce moyen brûler le Greffe, et le procès de Ravaillac qui les chargeoit; chacun en jugea à sa fantaisie. Un bon compagnon [1] qui n'étoit pas si grand politique et qui songeoit plus à faire rire, et à rire lui-même qu'à toute autre chose, fit les vers suivants :

*Certes ce fut un triste jeu....* », etc.

« ... il reste bien peu de chose de cette première demeure des rois de France, de ce palais aîné du Louvre, déjà si vieux du temps de Philippe le Bel qu'on y cherchait les traces de ces magnifiques bâtiments élevés par le roi Robert et décrits par Helgaldus. Presque tout a disparu. Qu'est devenue la chambre de la chancellerie où saint Louis *consomma son mariage*? » — Sauval, 3 : « Pour ce qui est du Palais où se tient le Parlement, je ne pense pas non plus qu'il y soit rien demeuré des bâtimens que fit faire le Roi Robert avec cette magnificence que rapporte Helgaldus : si ce n'est peut-être la Chambre de la Chancellerie, où l'on tient par tradition que St Louis consomma son mariage... »

« ... le jardin où il rendait la justice, *vêtu d'une cotte de camelot, d'un surcot de tiretaine sans manches, et d'un manteau par dessus de sandal noir, couché sur des tapis avec Joinville?* » Victor Hugo met entre guillemets tout ce qui est ici en italique. C'est en effet, à peu près textuellement, une citation de Sauval (p. 5).

« Où est la chambre de l'empereur Sigismond? » — Sauval, 5 : « En 1415, non seulement l'Empereur Sigismond logea au Palais; mais de plus alla dans la Grand'Chambre y tenir l'audiance. »

« ... celle de Charles IV? » — Sauval, 5 : « En 1378, Charles IV, Empereur logea au Palais. »

« ... celle de Jean-sans-Terre? » — Sauval, 5 : « Jean-sans-Terre, Henri II et Henri III, Rois d'Angleterre, y logerent. »

1. Sauval met en note : Theophile.

« Où est l'escalier d'où Charles VI promulgua son édit de grâce? » — Sauval, 5 : « En 1383. Charles VI, victorieux des Flamans, fit élever un haut dais sur le perron du grand escalier. Là tout le Peuple lui vint crier misericorde, les hommes têtes nues et les femmes échevelées. Et enfin après une longue harangue que leur fit le Chancelier d'Orgemont, le Roi à la priere de ses oncles, changea la peine criminelle à laquelle étoient condamnés les Parisiens, à une pecuniaire, et qui fut exigée de ceux qui pendant son voyage avoient excité des seditions. »

« ... la dalle où Marcel égorgea, en présence du dauphin, Robert de Clermont et le maréchal de Champagne? » — Sauval, 5 : « En 1357, Marcel, Prevôt des Marchands, y assassina en presence du Dauphin, Robert de Clermont, Maréchal de France, et Jean de Conflans, Maréchal de Champagne. »

« ... le guichet où furent lacérées les bulles de l'antipape Bénédict, et d'où repartirent ceux qui les avaient apportées, chapés et mitrés en dérision, et faisant amende honorable par tout Paris? » — Sauval, 5 : « On déchira au Palais en 1401, les Bulles de l'Antipape Benedict : et ceux qui les avoient apportées y firent amende honorable, mitrés et vêtus d'une tunique de toile, où ces Bulles et les armes de Benedict étoient peintes, renversées; et de là furent traînez dans un tombereau par les rues et les carrefours de Paris. »

« ... et la chambre dorée? et le lion de pierre qui se tenoit à la porte, à genoux, la tête baissée, la queue entre les jambes, comme les lions du trône de Salomon, dans l'attitude humiliée qui convient à la force devant la justice? » — Sauval, 4 : « Le lion de pierre dorée, qu'on voit au-dessus de la porte, à genoux, la tête baissée, la queue entre les jambes, n'est là qu'afin de faire entendre que tout ce qu'il y a de grand doit s'humilier en entrant : aussi tient-on que les lions du Trône de Salomon signifioient la même chose. »

« ... et les délicates menuiseries de Du Hancy? » — Sauval, 4 : « Du Hancy, celebre menuisier sous Louis XII, apporta d'Italie cette maniere de placage que les gens du métier appellent moderne, pour la distinguer de la gothique. »

« Que nous a-t-on donné pour tout cela, pour toute cette histoire gauloise, pour tout cet art gothique? les lourds cintres surbaissés de M. de Brosse, ce gauche architecte du portail Saint-Gervais, voilà pour l'art... » — Sauval, 3-4 : « Depuis, cette salle a été rebâtie sous la conduite de Brosse, l'Architecte du portail St Gervais et du Palais d'Orleans. »

« ... et quant à l'histoire, nous avons les souvenirs bavards du gros pilier, encore tout retentissant des commérages des Patrus. » — Sauval, 4 : « Touchant les piliers qui soutiennent la voûte, il y en a un qu'on appelle le gros pilier, non pas pour être plus gros que les autres, mais à cause que depuis une longue suite d'années, et même avant l'embrasement, il servoit de rendés-vous à un petit nombre choisi de personnes celebres : et de presentement on y trouve d'ordinaire encore les Patrus, et autres de grand merite que leurs ouvrages ont mis en reputation. »

« Les deux extrémités de ce gigantesque parallélogramme étaient occupées l'une par la fameuse table de marbre, si longue, si large et si épaisse que jamais on ne vit, disent les vieux papiers terriers dans un style qui eût donné appétit à Gargantua, *pareille tranche de marbre au monde...* » — Sauval, 3 : « A l'autre bout de la salle étoit dressée une table, qui en occupoit presque toute la largeur, et qui de plus portoit tant de longueur, de largeur, et d'épaisseur, qu'on tient que jamais il n'y a eu de tranches de marbre plus épaisses, plus larges, ni plus longues. »

« ... l'autre par la chapelle où Louis XI s'était fait sculpter à genoux devant la Vierge, et où il avait fait transporter, sans se soucier de laisser deux niches vides dans la file des statues royales, les statues de Charlemagne et de saint Louis, deux saints qu'il supposait fort en crédit au ciel comme rois de France. » — Du Breul, 171 : « En l'an 1477, le Roy Louis unziesme ayant une devotion particuliere aux saincts Charlemagne et Louys jadis Roys de France, voulut que les statuës ou images, qui estoient eslevees en ladite grand salle selon leur ordre, et les temps de leurs regnes, fussent transportees et eslevees sur deux colonnes aux deux costez de la chapelle dudit Palais, laquelle (selon Corrozet) il avoit fait faire. Et voulut aussi que sa statuë le representast à genoux devant l'image de la Vierge Marie, ainsi comme on la voit encore. »

Pour faire cette description à demi historique du Palais de Justice, Victor Hugo n'a eu qu'à prendre dans un seul chapitre de Sauval, à une seule page de Du Breul, les détails qui lui convenaient. Ce qu'il a su faire de ces matériaux est assurément merveilleux. Mais son procédé n'est pas toujours aussi simple. Il lui arrive de rapprocher des détails qui n'étaient pas destinés à se réunir. Il le faut bien quand il veut décrire ce qui n'a jamais existé, comme « le Retrait où dit ses heures Monsieur Louis de France ». (II, 304.)

C'est probablement dans Sauval que Victor Hugo a trouvé le nom même de cette chambre. Mais ce n'est pas à propos de

Louis XI que Sauval cite l'expression. Il s'agit de Louis, duc d'Orléans, second fils de Charles V, qui, avec d'autres princes de la famille royale, habita l'hôtel Saint-Maur (II, 276). Sauval parle de la grandeur des appartements qui leur étaient attribués. « Ces appartements étoient proportionnés chacun à la dignité et au rang des personnes. Et afin de faire voir qu'ils contenoient même des lieux superflus, le Duc d'Orleans avoit pres de sa chambre jusqu'à des bains et des étuves, et de plus un cabinet qui lui servoit simplement à dire ses heures, qu'on appelloit le retrait où dit ses heures Monsieur Louis de France. »

Avant de décrire ce *retrait*, Victor Hugo dit un mot de la chambre que Louis XI avait au Louvre, et dont la somptuosité effrayait ce roi bon bourgeois. « La grande chambre de cinq toises carrées qu'il avait au Louvre, avec sa grande cheminée chargée de douze grosses bêtes et de treize grands prophètes, et son grand lit de onze pieds sur douze, lui agréaient peu. Il se perdait dans toutes ces grandeurs. Ce roi bon bourgeois aimait mieux la Bastille avec une chambrette et une couchette. » Sauval indique les dimensions de la chambre du roi au Louvre (II, 275) : « Sa chambre avoit cinq toises et demie de longueur sur cinq de largeur. » Plus loin (279), décrivant « les dedans des maisons royales », il dit : « La cheminée de sa chambre (du roi) à l'Hôtel St Pol, avoit pour ornement de grands chevaux de Pierre; celle de sa chambre au Louvre, en 1365, étoit chargée de douze grosses bêtes et des treize grands Prophetes, qui tenoient chacun un rouleau. » A la page suivante, il parle des lits : « Les lits que l'on nommoit couches et couchettes, étoient extraordinairement grands : quand ils ne portoient que six pieds de long sur autant de large, on leur donnoit tout simplement le nom de couchettes; mais lorsqu'ils étoient de huit pieds et demi sur sept et demi, ou bien de onze sur dix, ou de onze sur douze, en ce cas là on les appelloit des couches. »

Alors vient la description de la *chambrette* de la Bastille : « C'était un réduit de forme ronde, tapissé de nattes en paille luisante, plafonné à poutres rehaussées de fleurs de lys d'étain doré avec les entrevoues de couleur, lambrissé à riches boiseries semées de rosettes d'étain blanc et peintes de beau vert-gai, fait d'orpin et de florée fine. » Sauval (II, 279) nous apprend qu'en effet les chambres des maisons royales étaient nattées et richement lambrissées. « Les chambres, les salles, les galleries, et même les chapelles, étoient nattées, lambrissées de bois le plus rare qu'on pouvoit trouver... » Les fleurs de lys d'étain doré se voyaient dans

les chambres du roi et de la reine (II, 279) : « Les poutres et les solives des chambres du Roi et de la Reine étoient rehaussées de Fleurs-de-lis d'étain doré, et les entrevoues de couleur en détrempe. » Pour les rosettes d'étain blanc nous trouvons une indication plus précise. « En 1365, les lambris de la chambre de parade du Roi, au Louvre, où il tenoit ses requêtes, étoit peint de rouge, et de rosettes d'étain blanc. » C'est à l'hôtel Saint-Pol qu'on voyait le beau vert-gai fait d'orpin et de florée fine (II, 281). Sauval décrit une galerie que fit achever Charles V dans l'appartement de la reine. « Depuis le lambris jusques dans la voute, étoit représenté sur un fond vert, et dessus une longue terrasse qui régnoit tout au tour, une grande forêt, pleine d'arbres, et d'arbrisseaux... le tout étoit de beau vert-gai fait d'orpin et de florée fine. »

« Il n'y avait qu'une fenêtre, une longue ogive treillissée de fil d'archal et de barreaux de fer, d'ailleurs obscurcie de belles vitres coloriées aux armes du roi et de la reine, dont le panneau revenait à vingt-deux sols. » C'est par de semblables croisées qu'étaient éclairées, d'après Sauval, les chambres du roi et de la reine (II, 279) : « ... les croisées treillissées de fil d'archal, et de barreaux de fer; d'ailleurs obscurcies de vitres pleines d'images de Saints et de Saintes, ou bien des devises du Roi et de la Reine, dont le panneau revenoit à vingt-deux sols ».

« Il n'y avait qu'une entrée, une porte moderne à cintre surbaissé, garnie d'une tapisserie en dedans, et, au dehors, d'un de ces porches de bois d'Irlande, frêles édifices de menuiserie curieusement ouvrée, qu'on voyait encore en quantité de vieux logis il y a cent cinquante ans. Quoiqu'ils défigurent et embarrassent les lieux, dit Sauval avec désespoir, nos vieillards pourtant ne s'en veulent point défaire et les conservent en dépit d'un chacun. » Sauval décrit en effet ces porches de bois d'Irlande, et sa description se termine par la phrase que cite Victor Hugo (II, 278) :

« On ne trouvait dans cette chambre rien de ce qui meublait les appartements ordinaires, ni bancs, ni tréteaux, ni formes, ni escabelles communes en forme de caisse, ni belles escabelles, soutenues de piliers et de contre-piliers à quatre sols la pièce. » Tous ces détails sont dans Sauval (II, 279). « Les sieges ordinaires des chambres, et même de la chambre du Roi, aussi bien que de celle de la Reine, depuis St Louis jusqu'à François I, étoient des escabelles, des bancs, des formes, des tréteaux; et il n'y avoit que la Reine qui eut des chaises de bois pliantes. On usoit alors de deux sortes d'escabelles : les communes étoient pleines, garnies

de panneaux de bois des quatre côtés, comme un coffre ou une caisse, et coutoient trois sols la piece ; les belles étoient soutenues sur des piliers et contre-piliers, celles-ci valoient quatre sols. »

« On n'y voyait qu'une chaise pliante à bras fort magnifique; le bois en était peint de roses sur fond rouge, le siège de cordouan vermeil, garni de longues franges de soie et piqué de mille clous d'or. » C'est exactement ainsi que Sauval décrit les chaises pliantes dont il a parlé un peu plus haut (II, 279) : « Les chaises pliantes étoient à bras, le bois peint de roses rehaussées d'or sur un fond rouge, le siege de cordouen vermeil, c'est-à-dire de cuir de Cordoue rouge et toutes garnies de longues franges de soie, attachées avec des cloux dorés. »

« Enfin au fond un simple lit de damas jaune et incarnat, sans clinquant ni passement; les franges sans façon. C'est ce lit, fameux pour avoir porté le sommeil ou l'insomnie de Louis XI, qu'on pouvait encore contempler, il y a deux cents ans, chez un conseiller d'État, où il a été vu par la vieille madame Pilou, célèbre dans le *Cyrus* sous le nom d'*Arricidie* et de la *Morale vivante.* » C'est dans Pierre Mathieu (p. 492) que Victor Hugo a trouvé la description du lit de Louis XI. « On void aujourd'huy à Paris en la maison d'un Conseiller d'Estat le lict où il couchoit, et on ne le peut voir sans s'estonner du luxe de ce siecle et de la simplicité de celuy-là. Il est de damas jaulne et incarnat sans clinquant ni passement, les franges sans façon. » Quant à la vieille madame Pilou, elle est nommée plus d'une fois par Sauval, et même, dans un passage, avec les détails qu'ajoute Victor Hugo, mais il ne s'agit pas du tout du lit de Louis XI. Sauval (I, 189) dit combien était générale autrefois l'habitude d'aller à cheval dans Paris. « La vieille madame Pilou, celebre dans le Cirus, sous le nom d'Arricidie, et de la Morale vivante, m'a dit qu'en sa jeunesse les Grands de France... alloient ainsi par la Ville[1]. »

Les adaptations sont très fréquentes dans *Notre-Dame* de Paris. Gringoire, passionné pour l'architecture, veut faire admirer à Claude Frollo la chapelle du logis qu'on appelle le For-l'Évêque (II, 245-46). « Est-ce que vous ne trouvez pas, par exemple, cette métamorphose de basse-taille exécutée avec beaucoup d'adresse, de mignardise et de patience? » Cette phrase de Gringoire paraît bien avoir été empruntée à Sauval. Elle s'applique, chez lui, à un édifice qui n'existait pas encore au temps de Gringoire, le château

1. Victor Hugo place dans le retrait de Louis XI un chauffe-doux. Nous lisons dans Sauval (II, 279) : « Jusques dans les galleries et les chapelles il y avoit des cheminées et des poëlles, qu'ils appelloient chauffe-doux. »

de Madrid, construit au bois de Boulogne par François Ier et Henri II. (II, 308.) « Le plus grand des escaliers y est admiré à cause de son noyau creux, et que son rampant est enrichi de metamorphoses de basses-tailles executees avec beaucoup d'adresse, de tendresse [1] et de patience. » Puis Gringoire fait entrer l'archidiacre sous la tourelle de l'escalier du For-l'Évêque. « Voilà un escalier! chaque fois que je le vois, je suis heureux. C'est le degré de la manière la plus simple et la plus rare de Paris. Toutes les marches sont par dessous délardées. Sa beauté et sa simplicité consistent dans les girons de l'une et de l'autre, portant un pied ou environ, qui sont entrelacés, enclavés, emboîtés, enchaînés, enchâssés, entretaillés l'un dans l'autre, et s'entremordent d'une façon vraiment ferme et gentille. » Cette description est prise mot pour mot dans Sauval [2] (I, 436). Mais dans Sauval, elle s'applique à un escalier du couvent des Bernardins [3].

Quand Gringoire traverse la Seine avec l'archidiacre et la Esmeralda, il leur décrit le logis Barbeau qu'on aperçoit près de la rive (II, 366) : « C'est un beau logis. Il y a une chapelle couronnée d'une petite voûte pleine d'enrichissements bien coupés. Au-dessus vous pouvez voir le clocher très délicatement percé. Il y a aussi un jardin plaisant qui consiste en un étang, une volière, un écho, un mail, un labyrinthe, une maison pour les bêtes farouches, et quantité d'allées touffues fort agréables à Vénus. Il y a encore un coquin d'arbre qu'on appelle *le luxurieux*, pour avoir servi aux plaisirs d'une princesse fameuse et d'un connétable de France galant et bel esprit. » La petite voûte pleine d'enrichissements bien coupés, nous la retrouvons dans Sauval, mais au lieu d'être une voûte de chapelle c'est une voûte d'alcôve. Il s'agit encore du château de Madrid (II, 308) : « On y voit des alcoves couronnées d'une petite voute pleine d'enrichissemens bien coupés. » Le jardin plaisant, avec l'étang, la volière, etc., est aussi, dans Sauval, un jardin qui n'existait pas au xve siècle. C'est tout simplement le jardin des Tuileries (II, 286) : « Derriere le Louvre est le Jardin des Tuilleries, long de trois cens toises ou environ, et fait par Catherine de Medicis pour accompagner son Palais. Il consiste en un étang, une volliere, un bois, une oran-

1. Victor Hugo a remplacé *tendresse* par *mignardise*. Sauval (II, 172) parle du balcon du Palais-Cardinal « ciselé avec plus de tendresse, de mignardise et de patience que ne pourroit estre l'argent... »

2. La seule différence c'est que Sauval dit : *d'une façon aussi ferme que gentille.*

3 C'est sans doute parce que Victor Hugo a dans l'esprit le nom de ce couvent que l'archidiacre entraîne Gringoire dans la rue des Bernardins.

gerie, un écho, un labyrinthe, un mail, une maison pour les bêtes farouches, et quantité d'allées couvertes d'arbres touffus que la fraicheur de l'ombre rend tout à fait delicieuses. » Enfin le « coquin d'arbre » se trouvait dans le jardin de l'hôtel de Guise. Il en est question à la même page de Sauval. « Le Jardin de l'Hotel de Guise, Fêtes et Dimanches, regorge de petit peuple l'après-dîné; pour les autres jours, il ne s'y trouve que d'honnêtes gens le soir. On y a fait voir un arbre qu'on appelle le luxurieux, pour avoir servi aux plaisirs d'un Maréchal de France, galant et bel esprit, et d'une Princesse autant fameuse par sa beauté que par ses amours. »

Une autre adaptation assez curieuse, c'est la description des peintures qui ornent la maison de Coictier, rue Saint-André-des-Arcs[1]. Coictier les décrit à Louis XI en lui demandant de l'aider un peu en la bâtisse de sa maison. « Je suis au bout de ma finance, poursuivit le docteur, et il serait vraiment dommage que la maison n'eût pas de toit. Non pour la maison, qui est simple et toute bourgeoise, mais pour les peintures de Jehan Fourbault[1], qui en égayent le lambris. Il y a une Diane en l'air qui vole, mais si excellente, si tendre, si délicate, d'une action si ingénue, la tête si bien coiffée et couronnée d'un croissant, la chair si blanche qu'elle donne de la tentation à ceux qui la regardent trop curieusement. Il y a aussi une Cérès. C'est encore une très belle divinité. Elle est assise sur des gerbes de blé et coiffée d'une guirlande galante d'épis entrelacés de salsifis et autres fleurs. Il ne se peut rien voir de plus amoureux que ses yeux, de plus rond que ses jambes, de plus noble que son air, de mieux drapé que sa jupe. C'est une des beautés les plus innocentes et les plus parfaites

1. Cette maison ne fut construite qu'après la mort de Louis XI.

2. Victor Hugo parle ailleurs de Jehan Fourbault (I, 87). « On avait attaché aux maisons de la tête du pont (au Change) trois drapels représentant le roi, le dauphin et Marguerite de Flandre, et six petits drapelets où étaient *pourtraicts* le duc d'Autriche, le cardinal de Bourbon, et M. de Beaujeu, et madame Jeanne de France, et M. le bâtard de Bourbon, et je ne sais qui encore; le tout éclairé de torches. La cohue admirait. — Heureux peintre Jehan Fourbault! dit Gringoire avec un gros soupir. » Telle parait avoir été en effet la spécialité de Jehan Fourbault, qui est mentionné dans les *Comptes de la Prévôté*. P. 442 (1481) : « A Jehan Fourbault peintre demeurant à Paris, la somme de six livres parisis, qui due lui étoit pour avoir besogné de son mestier, à avoir pourtrait en six petits Drapelets le Prince d'Orange, seigneur d'Argueul et le sieur de Fiennes, contenant huit Drappels environ trois pieds en quarré, qui mis et attachés ont été par l'Ordonnance dudit Seigneur, tant à l'Hostel de la Ville, le Palais et Chastelet, dont les deux furent dessirés au prix de vingt sols parisis chacun Drapelet, par marché fait, etc. » — P. 475 (1485) : « A Jehan Fourbault peintre, demeurant à Paris, la somme de quatorze livres quatre sols parisis, pour ses peines et salaires d'avoir fait plusieurs ouvrages de son métier ou ministere qui a été fait devant le Chastelet à la premiere entrée du Roi notredit Seigneur en cette ville de Paris. »

qu'ait produites le pinceau. » Cette Diane et cette Cérès ne sont pas des figures imaginaires. Mais c'est seulement sous Louis XIII qu'elles furent peintes. C'est à cette époque que Jacques Blanchard orna la galerie basse de l'hôtel de Bullion de peintures allégoriques représentant les douze mois. Sauval les décrit longuement, et s'arrête surtout aux deux mois dans lesquels sont représentées Diane et Cérès (II, 194). « Mais surtout je ne saurois me taire d'une Diane sur une nue qu'on voit dans son mois de Novembre... ses yeux gracieux et bien fendus, ses joues fraîches et vermeilles, ses bras ronds, sa gorge blanche, son air noble, sa tête bien coéffée et couronnée d'un Croissant, donnent de la tentation à ceux qui la regardent trop curieusement. » Sauval admire en particulier le mois d'août, où Flore et Cérès assistent au défi de Pan et d'Apollon. « A la vérité Flore est une très belle Déesse, la beauté de Cerès neanmoins est toute autre. Cette Divinité est assise sur des gerbes de bled, et coéffée d'une guirlande d'épics, entrelassée de salsifies, et de ces autres fleurettes, dont les bleds d'ordinaire sont entremelés; qu'une coéffure si simple est galante, et qu'elle accompagne bien son beau visage! Il ne se peut rien voir de plus gracieux que sa tête, de plus amoureux que ses yeux, de plus doux, ni de plus noble que son air, rien enfin de plus rond que son sein, ses bras, ses mains et ses jambes : sa juppe est si bien drappée; en un mot c'est une des beautés les plus innocentes et les plus parfaites qu'ait produit le pinceau. »

Si nous revenons à des descriptions plus réelles, nous n'en trouverons pas dont les détails coïncident aussi exactement avec un texte que ceux de la description de la Grand'Salle, même quand Victor Hugo décrit l'Hôtel de Ville, Notre-Dame, l'hôtel Saint-Pol ou Montfaucon. Cependant beaucoup de traits encore nous permettent de voir combien il a suivi de près les textes qu'il a consultés. Les trois noms de l'Hôtel de Ville, la maison au Dauphin, la Marchandise, la maison aux Piliers, *domus ad piloria*, ses trois parties essentielles, la chapelle, le plaidoyer, l'arsenal, les fleurs de lis de Mathieu Biterne, le nouveau bâtiment construit d'après les plans et sous la direction de Dominique Bocador, tout cela se trouve dans Sauval comme dans Victor Hugo[1]. Pour Notre-Dame, c'est sans doute à Du Breul qu'il doit la citation latine résumant l'aspect imposant de la cathédrale, *quae mole sua terrorem incutit spectantibus*[2]. C'est d'après Du Breul aussi qu'il

1. *Notre-Dame*, I, 91-92, 100; Sauval, II, 325, 480-83. — Victor Hugo parle de la *fièvre de Saint-Vallier*. Il en est question dans Sauval, II, 591.
2. *Notre-Dame*, I, 165; Du Breul, 5.

parle des portes de l'édifice[1], des statues de rois ornant le premier étage de la façade[2], des innombrables statues qui peuplaient autrefois les entrecolonnements de la nef et du chœur[3], du pavé carlovingien de Hercandus[4]. C'est peut-être dans Sauval qu'il a trouvé le nom de Biscornette[5]. Ailleurs (I, 213) il montre « ce *grand image* de saint Christophe, que la figure sculptée en pierre de messire Antoine des Essarts, chevalier, regardait à genoux depuis 1413 lorsqu'on s'est avisé de jeter bas et le saint et le fidèle. » C'est Du Breul qui l'a renseigné (p. 10). Du Breul indique le nombre de cloches que contiennent respectivement les deux tours et le petit clocher. Il donne les noms des huit grosses cloches et mentionne même la cloche de bois « laquelle on ne sonne que depuis l'apres dinee du Jeudy absolut jusques au matin de la vigile de Pasques » (p. 9). Dans un autre passage (p. 952), racontant la vie et la mort de Jean de Montagu, fondateur de l'abbaye de Marcoussis, il nous apprend que le dit seigneur « donna à l'Eglise nostre Dame de Paris l'une des plus grosses cloches nommée Jacqueline, comme avoit nom la femme dudit de Montagu. » Victor Hugo a tiré parti de tout cela dans les chapitres où il montre la passion de Quasimodo pour ses cloches[6]. Dans la description de l'hôtel Saint-Pol, plusieurs détails pourraient être reconnus dans Sauval à propos de plusieurs palais différents, l'hôtel Saint-Maur, l'hôtel Saint-Pol, le Louvre, le Palais[7]. La

1. *Notre-Dame*, II, 40. « ... les portes de l'église, lesquelles étaient alors d'énormes panneaux de fort bois couverts de cuir, bordés de clous de fer doré, et encadrés de sculptures *fort artificiellement élabourées*. » Du Breul, 8-9 : « La closture d'icelles (portes) est de fort bois couvert de cuir. Au-dessus duquel y a une infinité de belles figures, et des clous de fer doré qui joignent le cuir au-dessus du bois. » Un peu plus loin Du Breul parle des « arcades, canaux et tuiaux en forme de plusieurs animaux fort artificiellement elabourez pour couler l'eau. »

2. *Notre-Dame*, I, 165. Du Breul, 8. C'est d'après Du Breul que Victor Hugo dit que ces rois, qu'on n'avait pas encore remplacés, étaient les rois de France. Pour Du Breul les vingt-huit statues représentaient les rois depuis Childebert jusqu'à Philippe-Auguste « tenant la pomme Impériale à la main ».

3. *Notre-Dame*, I, 166; Du Breul, p. 10 et suivantes.

4. *Notre-Dame*, I, 166; Du Breul, p. 7; voir aussi Sauval, I, 372.

5. *Notre-Dame*, I, 166; Sauval, I, 371.

6. *Notre-Dame*, I, 233-234; II, 41. — Du Breul énumère encore divers dons faits par Jean de Montagu à l'abbaye des Célestins de Marcoussis (p. 954) : « Entre lesquels estoient deux images, l'une de sainct Jean-Baptiste, l'autre de sainct Antoine, toutes d'or, pesants ensemble dix sept marcs d'or et quinze estellins, et les sous pieds d'argent doré dix-sept marcs cinq onces. » Victor Hugo a transporté ces deux images à Notre-Dame. Il en est question à la cour des Miracles, au moment où les truands vont commencer leur expédition (II, 270) : « Eh bien! camarades, s'écriait le marcandier, à Notre-Dame! D'autant mieux qu'il y a à la chapelle des saints Feréol et Ferrution deux statues, l'une de saint Jean-Baptiste, l'autre de saint Antoine, toutes d'or, pesant ensemble sept marcs d'or et quinze estellins, et les sous pieds d'argent doré dix-sept marcs cinq onces. » Du Breul, p. 23, mentionne l'autel des saints Fereol et Ferrution.

7. *Notre-Dame*, I, 193-95. Voir Sauval, II, 276 et 278.

description de Montfaucon est faite d'après Sauval, que Victor Hugo d'ailleurs cite dès les premières lignes et dont plusieurs fois dans ce passage il reproduit exactement le texte [1].

Dans le vieux Paris que Victor Hugo nous montre du haut des tours de Notre-Dame, dans lequel il nous promène à la suite de ses personnages, et aussi dans les détails cités pour une raison quelconque, on reconnaît toujours son extrême souci de l'exactitude. Il nous montre l'excellent pavé de Philippe-Auguste, « magnifique dallage rayé pour les pieds des chevaux au milieu de la voie et si mal remplacé au seizième siècle par le misérable cailloutage dit *pavé de la Ligue* » (I, 186). Sauval (I, 21, 185) parle des pavés carrés de Philippe-Auguste et des cailloux longs et pointus de la Ligue. La maison de la Tour-Roland, que nous apercevons à un coin de rue sur la place de Grève, a bien réellement existé sur cet emplacement, d'après les *Comptes de la Prévôté* [2]. En montrant le clocher de Saint-Jacques-la-Boucherie (I, 197), Victor Hugo fait remarquer qu'il n'était pas terminé au xv[e] siècle. « Il lui manquait en particulier ces quatre monstres qui, aujourd'hui encore, perchés aux encoignures de son toit, ont l'air de quatre sphinx qui donnent à deviner au nouveau Paris l'énigme de l'ancien; Rault, le sculpteur, ne les posa qu'en 1526, et il eut vingt francs pour sa peine. » Sauval (III, 56) nous donne le même renseignement. La rôtisserie de la rue de la Huchette qui arrachait au cordelier Calatagirone une exclamation si admirative [3], la statue de Perinet Le Clerc, toujours insultée par les Parisiens [4], la statue du cardinal Pierre Bertrand à droite du portail du collège d'Autun [5], et bien

1. *Notre-Dame*, II, 421; Sauval, II, 585, 612, 349. Les autres *lieux patibulaires* de Paris, dont parle Victor Hugo, sont aussi indiqués dans Sauval.

2. *Notre-Dame*, I, 91. *Comptes de la Prévôté*, 398. « Maison de la Tour-Rolland, contenant trois corps de maisons... scise en la place de Grève, faisant le coin de la riviere de Seine par devers la rue de la Tennerie. »

3. *Notre-Dame*, II, 44. Sauval, I, 142 : « A l'égard de la rotisserie qui y est (dans la rue de la Huchette), dont les broches tournent presque incessamment depuis une longue suite d'années, il ne faut pas oublier, ni l'étonnement qu'elle causa au Patriarche F. Bonaventure Calatagironne, General des Cordeliers et Negotiateur de la paix de Vervins, dont il n'étoit pas encore revenu lorsqu'il fut de retour en Italie ne parlant d'autre beauté de Paris que de la rotisserie de la rue de la Huchette, et de celle de la rue aux Ouës. *Veramente*, disoit-il, *queste Rotisserie sono cosa stupenda.* »

4. *Notre-Dame*, II, 44. Sauval, II, 348 : « On prétend que les Bourguignons, après avoir emporté Paris d'emblée en 1418, par le moyen de Perinet le Clerc, fils du Quartenier de la Cité, lui erigerent une Statue devant le Pont Saint Michel, au coin de la rue Saint André et celle de la Bouclerie; mais que depuis ayant été chassés, les Parisiens la mutilerent en plusieurs endroits, et l'auroient cassée s'ils eussent pu en approcher. »

5. *Notre-Dame*, II, 84. Du Breul, 525. — Phœbus de Châteaupers, prenant Claude Frollo pour un voleur, lui dit : « Adressez-vous à côté. Il y a dans la chapelle de ce collège du bois de la vraie croix, qui est dans de l'argenterie. » Ce détail est aussi

d'autres détails qui viennent s'encadrer dans le récit, contribuent à dessiner le plus exactement possible, et toujours d'après un document, la physionomie du vieux Paris.

## VI

Les costumes ne sont pas moins authentiques. Il serait sans doute excessif de dire que Victor Hugo a pour règle constante de se conformer à un texte, mais c'est au moins une habitude. Je ne parle pas des noms généraux, surcot, hoqueton, cotte-hardie, manche mahoitre, bicoquet, que Victor Hugo trouvait à chaque instant dans ses lectures. Certains détails sont plus précis et nous permettent de remonter à peu près sûrement à une source.

Dès le commencement du premier chapitre (p. 12) nous savons que les réjouissances du 6 janvier ont été annoncées « à son de trompe dans les carrefours par les gens de M. le prévôt, en beaux hoquetons de camelot violet, avec de grandes croix blanches sur la poitrine [1] ». Nous voyons dans la *Chronique scandaleuse*, en 1465, des hoquetons semblables portés par vingt hommes d'armes de la compagnie de Jean de Salazac : « Tous lesquels vingt hommes d'armes estoient vestus et habillez de hocquetons de camelot violet à grans crois blanches, et avoient belles chesnes d'or autour du col, et en leurs testes cramignolles de veloux noir à grosses houppes de fil d'or de chippre dessus... [2] » Je cite la phrase presque entière parce que nous y trouvons du même coup la coiffure des ambassadeurs flamands que nous voyons entrer dans la salle « encapuchonnés de cramignoles de velours noir à grosses houppes de fil d'or de Chypre [3] ».

Les écoliers, qui, des fenêtres de la grand'salle, voient défiler le cortège universitaire, nous renseignent sur quelques costumes (p. 27). « Et les chapelains de la Sainte-Chapelle, avec leurs aumusses grises; *cum tunicis grisis! — Seu de pellibus grisis fourratis.* — Holà hé! les maîtres-ès-arts! Toutes les belles chapes noires! toutes les belles chapes rouges! » C'était depuis 1371, par ordonnance de Charles V, que le trésorier et les chanoines de la

dans Du Breul, 522-23 : « En ce College il y a une belle Chapelle dediee en l'honneur de la Vierge Marie : en laquelle ledit fondateur mit du bois de la vraye Croix, avec plusieurs autres reliques, et argenteries, comme Croix, Calices, ancensier, livres et paremens d'autel. »

1. Cf. I, 300; II, 173.

2. Lenglet-Dufresnoy, II, 48. (B. de Mandrot, I, 126-127.)

3. I, 54. D'après J. Quicherat (*Histoire du costume*, 298), la cramignole, sorte de toque, était au moins à son apparition, portée surtout par les jeunes gens.

Sainte-Chapelle portaient des aumusses grises. Du Breul, 117, : « L'an 1371, en Janvier, le Roy Charles 5. par ses lettres patentes en lacs de soye et cire verde, statua et ordonna, que les Thresorier et Chanoines de la saincte Chapelle usacent de là en avant d'Aulmuces grises, *seu de pellibus grisis fourratis*, à la difference des autres Ecclesiastiques de Paris qui en portent de noires. » Du Breul parle aussi p. 456) des chapes noires et des chapes rouges, mais ce n'est pas aux maitres ès arts qu'il les attribue [1]. Dans le même passage de Du Breul, nous voyons la procession mensuelle de l'Université, recteur en tête, comparée à celle du sénat vénitien accompagnant son duc aux épousailles de la mer. C'est d'ailleurs une comparaison qui a été souvent répétée.

Puis, quand le public s'impatiente, apparait sur la table de marbre le seigneur Jupiter dont le beau costume suffit à calmer un instant la foule (p. 31). « Jupiter était vêtu d'une brigandine couverte de velours noir à clous dorés : il était coiffé d'un bicoquet garni de boutons d'argent doré. » Sans quelques détails qui conviennent à son rôle, il pourrait « supporter la comparaison, pour la sévérité de sa tenue, avec un archer breton du corps de monsieur de Berry ». C'est dans la *Chronique scandaleuse* que Victor Hugo a trouvé le costume de Jupiter, et le passage nous explique tout naturellement la comparaison avec un archer breton du corps de M. de Berry [2] : « Le Jeudy 22 Aoust (1465) lesdits *Bretons* et *Bourguignons* vinrent escarmoucher, et il yssit de *Paris* plusieurs gens de guerre aux champs, et là y eut un *Breton* archer du corps de Monsieur de *Berry*, qui estoit habillé d'une brigandine couverte de veloux noir à cloux dorez, qui vint frapper un cheval sur quoy estoit monté un homme d'armes de l'ordonnance du Roy... » Lenglet-Dufresnoy, II, 35 (B. de Mandrot, I, 86-87).

A propos de Robert d'Estouteville, Victor Hugo parle du costume des échevins et des quarteniers (I, 297) : « Ajoutez à cela le plaisir d'étaler dans les chevauchées de la ville et de faire ressortir sur les robes mi-parties rouge et tanné des échevins et des quarteniers son bel habit de guerre que vous pouvez encore admirer aujourd'hui sculpté sur son tombeau, à l'abbaye de Valmont en Normandie, et son morion tout bosselé à Montlhéry. » Il est probable que cette phrase lui a été suggérée par Du Breul, qui décrit ainsi le costume du prévôt des marchands et des échevins

1. P. 455 : « A la suitte dudit Recteur, on voit les Docteurs et Bacheliers en Theologie et Medecine, tous en Chappes ou noires ou rouges : puis les Maistres ès Arts... »

2. On peut remarquer toutefois que M. de Berry mourut en 1472.

(p. 749) : « Es assemblees et processions generalles et publiques, lesdits Magistrats sont revestus de robbes miparties de rouge et tanné; le Prevost des Marchands (ainsi appellé à la difference du Prevost de Paris) de la sienne de satin, et les quatre Eschevins des leurs de drap. » A la même page Du Breul mentionne le costume rouge et bleu des sergents du Parloir-aux-Bourgeois, dont Victor Hugo parle dans un autre passage (p. 300), mais les termes sont un peu différents.

Enfin, quand Coictier entre dans le retrait de Louis XI (II, 324), Guillaume Rym fait remarquer à Coppenole les signes qui annoncent sa dignité : « sa capuce fourrée, *caputia forrata*, son épitoge courte, *epitogia curta*, sa robe de velours noir, qui annonçait un président de la cour des Comptes ». La robe de velours noir était, d'après Sauval, l'habit de cérémonie des présidents de la Chambre des Comptes (II, 396). « Les Habits de ceremonie de la Chambre des Comptes sont, sçavoir : Pour les Présidens, la Robe de velours noir. Pour les Maîtres des Comptes, la Robe de satin noir... » Quant aux mots *caputia forrata*, *epitogia curta*, on les trouve dans une ordonnance en latin, du 4 juillet 1373, que cite Du Breul, (p. 165). Il n'est pas question dans cette ordonnance du costume des présidents : elle règle seulement le costume des petits clercs, ou secrétaires des maîtres des comptes.

(*A suivre.*) EDMOND HUGUET.

# MÉLANGES

## COMMENT LA SCÈNE DU THÉATRE DU XVIIIe SIÈCLE A ÉTÉ DÉBARRASSÉE DE LA PRÉSENCE DES GENTILSHOMMES

Le livre de M. Olivier sur *Voltaire et ses comédiens*, deux articles de M. Faguet, qu'il a provoqués, et, précédemment, une thèse de M. Lion ont attiré l'attention du public sur le théâtre de Voltaire.

A ce qu'on a dit de fort intéressant sur la question de savoir comment disparurent les fauteuils qui encombraient le pourtour des décorations de la scène, et où s'assirent les grands seigneurs et les grandes dames du XVIIe et du XVIIIe siècles, je voudrais ajouter ici le souvenir d'un événement qui ne me paraît pas avoir été sans connexion avec cette importance réforme.

Sauvé-Delanoue, auteur apprécié et avantageusement connu au XVIIIe siècle par sa tragédie de *Mahomet II* et sa comédie de la *Coquette corrigée*, Sauvé-Delanoue, qui monta à Lille le *Mahomet* de Voltaire et fut un des assidus conseillers du poète pour toutes les questions de mise en scène et de déclamation, Sauvé-Delanoue, cet « honnête homme » comédien, à qui les acteurs de la Comédie-Française confièrent l'administration et la défense de leurs intérêts, fut, peut-être sans le savoir, l'un des initiateurs et des promoteurs du fameux *changement de scène* : ce sont les termes du temps.

En réalité ni Voltaire ni le duc de Lauraguais n'auraient réussi, s'il n'avait été fait précédemment dans la salle du théâtre un aménagement, dû à Sauvé-Delanoue, et auquel on dut revenir, en désespoir de cause.

A le prendre de ce biais, ni Voltaire, ni le duc de Lauraguais n'ont été les véritables initiateurs.

*
* *

Il est vrai que Voltaire, lorsqu'il apprit la nouvelle de la transformation de la scène, se fit de fête, comme c'était son habitude, et ne ménagea point les expressions de son enthousiasme. Mais pendant l'année qui précède l'installation nouvelle, la correspondance de Voltaire ne porte aucune trace d'une préoccupation quelconque à cet égard. Ce n'est d'ailleurs pas, on le sait, une tragédie de Voltaire qui fut représentée la première sur la scène débarrassée des gentilshommes, mais bien les *Troyennes*, aujourd'hui bien oubliées, de l'obscur Chateaubrun.

L'influence de Voltaire fut toute indirecte : il composa des tragédies qui exigeaient une scène libre, il se plaignit quelquefois, mais il n'agit pas.

Le duc de Lauraguais fit plus. Ce mondain, épris de théâtre, et que le désir de faire recevoir ses pièces rendait libéral, fournit une somme de 12 000 livres

pour décider les comédiens à une nouvelle installation et les indemniser des frais qu'allait coûter le *changement de scène* (*Mercure* de mai 1759).

C'était, semble-t-il, une généreuse initiative.

La vérité est que son projet était désastreux pour les recettes de la comédie.

Le nouvel aménagement qu'on fit, et qui consista à diminuer le parterre et l'amphithéâtre pour créer un parquet de 180 personnes (cf. les plans de la salle conservés aux archives de la Comédie-Française) coûta 20 000 livres d'après Lekain et 60 000 d'après Talma, qui dit avoir vu le détail des comptes.

Rien ne prouve absolument (cf. Adolphe Jullien. *Les Spectateurs sur le Théâtre*, Paris, 1875) que la générosité du duc de Lauraguais soit allée plus loin qu'à verser cette première indemnité de 1200 livres, qui est la seule somme sur laquelle les mémoires du temps se trouvent d'accord. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à partir de ce moment la part des comédiens diminue beaucoup. Il y a sans doute augmentation de dépense, à coup sûr baisse de recette. Les places sur scène se louaient fort cher et les comédiens se voyaient, par la nouvelle installation, privés de la meilleure partie des ressources de la salle.

C'est alors qu'ils en revinrent au plan de Sauvé-Delanoue[1], qui, dès 1751, avait eu l'idée de loger les gentilshommes dans des *Petites Loges* à quatre places, construites de chaque côté de la scène à la suite de l'enfoncement des premières coulisses.

Au reste, l'affaire des *Petites Loges* fit au XVIII[e] siècle assez de bruit, pour qu'on ne l'oublie point aujourd'hui.

Au mois d'avril 1751, le maréchal de Richelieu se trouvait être le gentilhomme de la Chambre chargé de la surveillance de la Comédie-Française, et Sauvé-Delanoue était le directeur temporaire à qui les acteurs avaient confié la maigre part d'autorité administrative que laissaient aux acteurs les quatre gentilshommes préposés à l'administration du théâtre, sous le contrôle de l'intendant des Menus-Plaisirs[2].

Sauvé-Delanoue, pour la construction de ses *Petites Loges*, eut la maladresse de traiter directement avec les abonnés : le duc de Chartres, le duc de La Vallière et d'autres. Il les croyait suffisamment bien en cour pour lui épargner tout désagrément, et il ne prévint ni le maréchal de Richelieu, gentilhomme de la Chambre, ni Cury, intendant des Menus-Plaisirs.

L'affaire tourna mal.

Voici ce que nous en rapporte Collé :

« La veille de la rentrée des spectacles, les gentilshommes de la Chambre firent détruire les *Petites Loges* que les comédiens français avaient fait construire dans l'enfoncement de la première coulisse de chaque côté du Théâtre. Ces loges n'avaient que quatre places, et devaient être louées à l'année, de même que les petites loges de l'Opéra. M. le duc de Chartres en avait retenu une, M. le duc de La Vallière une autre, et plusieurs seigneurs encore. Les comédiens s'étaient flattés d'être les maîtres de leur hôtel et de pouvoir bâtir sur leur terrain sans être obligé d'en demander la permission à personne. Mais leurs seigneurs, les gentilshommes de la Chambre, leur ont fait voir qu'ils s'étaient trompés. Outrés de ce qu'on ne leur avait pas demandé leur

1. J'ai eu l'occasion d'établir la biographie de Sauvé-Delanoue et de dire quelques mots des tragédies et des comédies de l'auteur-comédien dans une étude sur sa vie et ses œuvres, publiée en 1895 par la *Revue d'Art dramatique* (30 mars, 6 avril, 20 avril, 27 avril et juin 1895).

2. Benassies. *Hist. administrative de la Comédie-Française*, 1658-1757, Paris, 1874, in-12.

agrément pour un arrangement qui ne les regardait ni directement ni indirectement, ils ont obtenu du roi, à force de le tourmenter, un ordre pour faire jeter bas ces *Petites Loges*. Le maréchal de Richelieu vint lui-même à la Comédie; en sortant de souper, entre deux et trois heures du matin, la nuit du 25 au 26, avec Cury, intendant des Menus, qui lui servait d'aide de camp, pour s'assurer que ces loges étaient détruites.

Il est superflu de remarquer combien cette action des gentilshommes de la Chambre est tyrannique. Leur action sur les comédiens ne devait s'étendre que sur ce qui regarde le service du roi et de la cour, soit directement, soit indirectement; mais vouloir disposer despotiquement de leurs biens et de leurs intérêts pécuniaires, c'est le comble de l'injustice et de l'oppression. »

« L'injustice et l'oppression ne s'arrêtèrent point là, continue Collé. Delanoue, le comédien, a été mis en prison le 10 de ce mois (mai 1751); il n'en est sorti qu'aujourd'hui 27. Les gentilshommes de la Chambre ont prétendu qu'il avait tenu, au sujet des *Petites Loges* abattues, des propos indécents et même insolents. Les comédiens, Delanoue surtout, soutiennent qu'il n'en est rien : qu'au contraire, ce qui a piqué le plus les gentilshommes, c'est qu'il n'ait pas manqué au respect qu'il leur devait, comme à ses supérieurs, et qu'il ne leur ait pas donné par là un véritable motif de punition; ils ajoutent que le Mémoire que Delanoue a fait pour prouver le droit qu'ont les comédiens de faire dans leur salle les changements qui leur conviennent est dans des termes si mesurés, mais en même temps d'une si grande évidence, qu'il a dû mettre en fureur les gentilshommes et leur faire chercher un prétexte pour faire emprisonner ce pauvre diable, et ils n'en ont pu trouver un plus plausible que de supposer qu'il avait mal parlé de leurs augustes personnes. Le motif secret de leur rage contre Delanoue, est, à ce qu'il m'a dit lui-même, celles qu'ils ont contre M. le duc de La Vallière, qui a empiété sur leurs charges en se faisant donner la direction des spectacles des Petits Cabinets; ils sont furieux contre lui de ce tour-là. Le maréchal de Richelieu était à Gênes, quand il le leur a joué. Ce dernier ne l'aurait pas souffert, et eût été soutenu du Roi, à ce qu'on prétend. Or, M. de La Vallière, comme je l'ai dit plus haut, avait retenu une de ces petites loges, et Delanoue s'imaginait qu'il le protégerait à cet égard, ainsi que M^me^ de Pompadour, mais l'un et l'autre l'ont abandonné, et l'ont laissé dix-sept jours au Fort-l'Évêque. Quant aux propos, ce comédien m'a juré n'en n'avoir tenu aucun; et je le crois sincère; d'ailleurs, ce n'est pas une bête, et il aurait fallu l'être pour en avoir hasardé [1]. »

Le même récit se retrouve dans les *Mémoires* du duc de Luynes, t. XI, p. 133 :

« Jeudi 13 mai 1751, Delanoue, comédien, a été mis en prison par ordre de MM. les premiers gentilshommes de la Chambre, à l'occasion de la

1. *Journal et Mémoires* de Ch. Collé, t. I, p. 309-310.

*construction des Loges* à la Comédie, dont j'ai parlé; c'est Delanoue qui les avait fait construire, sur une simple réponse verbale de M. de La Vallière; M. de La Vallière n'est point nommé dans toute cette affaire. »

Et le duc de Luynes constate une fois de plus avec quelle facilité les grands seigneurs désavouèrent le comédien, une fois qu'il eut provoqué la colère du maréchal de Richelieu.

Ainsi, en 1751, Sauvé-Delanoue payait de dix-sept jours de prison cette tentative de construction des *Petites Loges* demandées par les seigneurs de la Cour qui avaient eux-mêmes désiré n'être plus sous les regards du public, mais rester sur la scène et dans le voisinage le plus proche possible des acteurs et des actrices.

Et cependant, Delanoue avait trouvé la seule solution pratique. Une fois les *Petites Loges* détruites et, tant qu'on se contenta des 180 places de parquet et des loges du fond de la salle, ou loges dites du troisième rang, les recettes furent inquiétantes; elles ne se relèvent que le jour où les registres de la Comédie portent la mention *Petites Loges* (c'est-à-dire à partir du registre de 1760).

Malheureusement, ni les archives de la Comédie-Française, ni ce que nous possédons de la correspondance de Sauvé-Delanoue [1] ne nous renseignent sur ses intentions.

Rien n'autorise à affirmer qu'il ait voulu débarrasser la scène au profit de l'art.

Peut-être vit-il seulement dans le nouvel aménagement, qu'il faisait exécuter, un moyen de plaire aux gentilshommes et d'augmenter les recettes.

Il n'en est pas moins vrai que sa tentative de 1751 et son emprisonnement constituent un des épisodes les plus curieux et les plus importants dans cette période de transition où s'élabora le départ des gentilshommes qui jusque-là avaient encombré la scène, et que, consciemment ou inconsciemment, Delanoue travailla au succès d'une réforme, dont le mérite est aujourd'hui trop exclusivement attribué à Voltaire.

1. Voy. *Revue d'Art dramatique*, op. cit., juin 1895, p. 317-324, pièces justificatives

PAUL BERRET.

# SUR UN PASSAGE OBSCUR DE LA DIVINE COMÉDIE : LE « VELTRE ».

La *Divine Comédie* a donné lieu, déjà, à des études si attentives, si bien informées, tellement contrôlées aux lumières de l'histoire et des idées philosophiques du moyen âge italien, qu'il peut paraître prétentieux d'en vouloir encore éclaircir quelque passage. Il faut dire tout d'abord que l'effort des commentateurs a à peu près épuisé la question, et qu'ils sont bien rares les vers qui cachent une idée que l'on n'aurait point pénétrée sous son symbole apparent. Mais il en est, cependant, et parmi ces passages, le plus obscur peut-être est celui que je me flatte d'éclaircir.

Il apparaît dès les premières pages du poème, au chant premier, vers 101 à 105 :

> ...E più saranno ancora, infin che 'l Veltro
> Verrà, che la farà morir di doglia.
> Questi non ciberà terra nè peltro,
> Ma sapïenza ed amore e virtute,
> E sua nazion sarà tra Feltro e Feltro.

soit : « ... Et ils seront plus nombreux encore jusqu'à ce que vienne le Chien qui la fera mourir de deuil. Celui-là ne se nourrira ni de terres ni d'or, mais de science, d'amour et de vertu, et sa nation sera entre Feltre et Feltre. »

*Veltro* correspond ici au vieux mot français *viautre* qui trouve son équivalent dans le latin du moyen âge par les mots *véltraza*, *véltraha*, *véltrahus*, et qui signifie *chien de chasse*, lévrier. Le même mot *Veltro* est employé par Dante au sens propre dans le chant XIII de l'Enfer (v. 126) : *come veltri ch'uscisser di catena*. C'est sur les mots *tra Feltro e Feltro* que porte l'obscurité.

Boccace examine les interprétations avancées de son temps, les discute et les repousse avec juste raison, mais confesse, en définitive, n'y rien entendre [1]. Velutello fut, je crois, le premier à suggérer l'idée de retrouver, sous le nom du *Veltro*, Can Grande della Scala, à qui Dante dédia le Paradis. *Veltro* serait alors, en quelque sorte, un calembour. *Tra Feltro e Feltro* devrait se comprendre comme disant : entre Feltre (du Frioul) et Montefeltro (des Romagnes), et désignerait la vallée du Pô sur laquelle s'étendait la domination de Can Grande après qu'il eut vaincu les Padouans en 1314. On a aussi proposé de voir dans le *Veltre* le capitaine gibelin Uguccione della Faggiuola; on a proposé d'y voir même l'Empereur, tout ceci sans raisons plausibles.

Mais, maintenant que, grâce aux commentateurs, on a mieux pénétré dans l'esprit de la *Divine Comédie*, il existe une tendance à découvrir sous l'allégorie du *Veltre*, le poète lui-même [2], tendance qui semble avoir ébranlé le savant Scartazzini. Les termes *questi non ciberà terra ne peltro, ma sapïenza ed amore e virtute* se rapprochent en effet singulièrement de certains termes du *Banquet* par lesquels Dante fait allusion soit directement à lui-même, soit au philosophe en général.

1. Voy. Il Commento di Giovanni Boccacio Allegorie del capitolo primo della prima cantica della Commedia di Dante Alighieri; Fraticelli, Florence, 1844.

2. Voy. della Torre, Poeta-Veltro, Cividale, 1887; Scaetta, La Fama della Divina Commedia, Citta di Castello, Rome, 1896.

Je propose, de plus, de traduire *Feltro*, non pas par *Feltro* ou *Feltri* ou *Montefeltro*, mais de le considérer comme un nom commun : *feltro*, *feutre*, *bure*, linge grossier, vêtement grossier. Boccace, dans ses Commentaires, admet cette interprétation sans même la discuter, en examinant l'opinion, courante de son temps, qui identifiait le *Veltre* au Christ. « E il feltro, dit-il, vilissima spezie di panno come ciascun sa manifestamente [1] », et : « Altri dicono... il che paiono voler quelle parole da *feltro* e *feltro* in quanto questa spezie di panno è oltre ad ogni altra vilissima [2] ». Dans ce cas, il faut supprimer la majuscule et le vers

*e sua nazion sarà tra feltro e feltro*

voudrait dire : « et sa nation sera entre bure et bure; entre les deux pans de son grossier vêtement. » Or, je le demande, quelle est la définition qui conviendrait mieux à Dante lui-même, à Dante philosophe et poète, qui, comme il l'a dit dans le *Banquet*, se nourrit seulement du pain de science; à Dante pauvre, privé de terres et d'or; à Dante le banni, dont la nation était bien réellement en lui-même et en lui seul, qui portait, dans les plis de son pauvre vêtement, sa seule patrie ?

Mais on peut aller plus loin encore et donner à ce vers une signification plus exacte. On sait que Dante appartenait au tiers-ordre de Saint-François et son corps était revêtu de la robe franciscaine lorsqu'il fut scellé dans son tombeau. Certains passages (entre autres les vers 106-111 du chant XVI de l'*Enfer*) conduisent à penser que Dante était revêtu de l'habit franciscain lorsqu'il accomplit son voyage à travers l'Enfer, le Purgatoire et le Paradis. Dès lors, le vers *e sua nazion sara tra feltro e feltro* s'applique à un détail du costume de bure que portait le poète et prend un sens des plus précis. Il semble faire allusion à une patrie purement idéale et céleste : l'Ordre de Saint-François.

Point n'est besoin de recourir dans le cas présent aux voyages de Dante exilé pour torturer le sens du vers où l'on veut maintenir à Feltro une valeur géographique. Le poème a pour sujet, au sens littéral : « status animarum post mortem, non contractus, sed simpliciter acceptus » (Épître à Can Grande), et, au sens philosophique : « Subjectum est homo prout merendo aut demerendo per arbitrii libertatem est Justitiae praemienti aut punienti obnoxius » (*Id.*). Le sujet, c'est donc l'Humanité. Dante se propose de dresser le monument impérissable du monde chrétien comme Virgile et Homère dressèrent celui du monde païen. Sa vie, que domine la mystique des nombres et qui lui paraît prédestinée, coïncidant pour le moment de son développement supérieur au début d'un siècle, l'amène à en choisir la date fatidique et le Veltre qui fera mourir dans la douleur les bêtes des passions déchaînées, le Veltre qui dressera la splendeur du système chrétien, c'est le Poète et le Philosophe; c'est Dante Alighieri. On doit abandonner le sens politique qui a soulevé tant de discussions; ce passage, demeuré l'un des plus obscurs de la *Divine Comédie*, devient singulièrement clair et expressif. Cette interprétation est trop dans le même ordre d'idées que le poème tout entier, elle lui donne trop une valeur systématique pour n'être pas retenue comme la seule exacte. Elle se rapporte au sens moral de l'allégorie des Trois Bêtes et de la sombre forêt et ne comporte pas, à mon avis, de sens politique.

1. Commentaires, édit. Fraticelli, 1844, t. I, p. 68.
2. *Id.*, *ibid.*, t. I, p. 119.

RAPHAEL PETRUCCI.

# A TRAVERS LES AUTOGRAPHES

## Les papiers de Boissonade [1].

Le célèbre helléniste J.-F. Boissonade (1774-1857) avait été en relations avec tous les érudits de son époque : son intelligence, la vivacité de son esprit, son obligeance, lui avaient attiré de profondes sympathies, et les lettres qui lui ont été adressées [2] sont du plus grand intérêt. Réunies en deux fortes liasses, elles ont été, il y a quelques années, données à la Bibliothèque de l'Université par son fils, M. G. Boissonade, l'éminent jurisconsulte. Il nous a semblé utile de faire connaître quelques-unes des lettres de ce dossier.

Toutes n'ont pas, pour nous, le même intérêt.

Il y a d'abord, comme dans toutes les correspondances de membres de l'Institut, des sollicitations pour des prix [3], des recommandations [4], des lettres administratives ou billets insignifiants de confrères [5], des lettres de candidats [6]. Puis, on trouve des demandes de places : Berger de Xivrey demande, le 2 novembre 1832, la place de bibliothécaire de Rouen; tel autre (Boyer), professeur de rhétorique au collège Stanislas, qui fut plus tard inspecteur d'Académie, désirerait une chaire à Paris. « Ma vie a été si inquiète, écrit-il [7], et si agitée, ma position est si précaire que j'ai grand besoin d'un peu de repos et de sécurité pour l'avenir »; de Sinner désire entrer comme bibliothécaire à la Sorbonne [8], etc. Des collègues demandent des renseignements, comme Victor Cousin, Mérimée; d'autres envoient des communications (Biot envoie une longue note sur l'hydroscope); ou des explications sur des querelles archéologiques (Berger de Xivrey et Letronne sur le cœur de saint Louis, Letronne

1. Sur Boissonade, consulter sa *Critique littéraire sous le premier Empire*, publiée par Colincamp, *Paris*, Didier, 1863, 2 vol. in-8°. La bibliographie de ses travaux se trouve p. XCVII-CIII du tome I.

2. Dans l'ouvrage cité à la note ci-dessus, ont été publiées (II, 589-615) des lettres de Boissonade à Barbier, Bétolaud, Beuchot, Courier, Didot, Egger, J.-Victor Leclerc, Letronne, Sainte-Beuve, Thurot, Mme Thurot, Valpy.

3. Lettre d'Ampère du 12 mai 1834. Envoi de son *Histoire littéraire de la France avant le XIIe siècle*, « ouvrage dans lequel on a tenté l'alliance de l'érudition et de la littérature »; lettre de Chateaubriand en faveur d'Ampère.

4. Lettre de Beuchot du 25 avril 1836, pour lui faire connaître M. Boullée; lettre d'H. Royer-Collard en faveur de Mérimée (citée plus loin), etc. Voici, comme modèle, la lettre écrite par Bertin l'aîné en faveur de Michel Chevalier, qui désirait la chaire de Rossi au Collège de France : « Aux Roches, 16 juillet 1840. — Monsieur, vous n'avez pas tout à fait oublié, du moins je m'en flatte, nos anciennes relations. Pour moi, j'en ai gardé soigneusement le souvenir, ainsi que le regret de leur trop courte durée. C'est en leur nom que je vous recommande aujourd'hui mon ami M. Michel Chevalier. Je vous prie de lui prêter votre puissante intervention. Je suis certain que son mérite, ses immenses connaissances, son rare talent, son noble caractère seront auprès de vous une recommandation encore plus forte. — *Bertin l'aîné.* »

5. Lettres ou billets de Dureau de La Malle, Mollevaut, Palissot, Pougens, Villemain, etc.

6. Lettres de candidature de Caussin de Perceval, Fortoul, Francisque Michel, Garcin de Tassy, Gindre de Mancy, Jal, Laboulaye, Mary Lafon, Miot de Mélito (publiée ci-après), Rosseuw Saint-Hilaire, etc.

7. 25 août 1845.

8. Lettre du 10 octobre 1842. Il entra à la bibliothèque en décembre de la même année.

et Raoul Rochette sur les peintures antiques, etc.), enfin des érudits français ou étrangers échangent quelques lettres intéressantes.

Ainsi, Collombet (de Lyon), Egger[1], comte de Marcellus[2], Minervini, Schneidewin[3], Visconti, etc. Sans parler, bien entendu, de lettres occasionnelles[4], dont nous publions quelques-unes plus loin.

Une mention spéciale doit être faite pour deux points : la correspondance avec Ambroise Firmin-Didot et Dübner relativement au *Thesaurus*, et aux éditions d'auteurs grecs (nous ne nous en occuperons pas ici), et les lettres relatives aux fleurs.

Boissonade avait la passion du jardinage; dans beaucoup de lettres de ses correspondants (par exemple Mérimée), il en est parlé. Il y a dans ses papiers un billet de Jussieu, du 28 fructidor an IX; un autre du directeur des domaines de la Couronne l'informant, le 4 décembre 1843, que « M. Massey, directeur des pépinières royales à Versailles, est autorisé à tenir à sa disposition les trois jeunes plants qu'il a témoigné le désir d'obtenir ».

Enfin il avait une affection spéciale pour les plantes grasses, ses amis lui en envoyaient, ou lui en portaient jusqu'à l'Académie, ce qui arriva un jour (en janvier 1839) à Berger de Xivrey, qui lui écrivit en même temps : « Je suis là-dessus d'une ignorance absolue et je me suis borné à étiqueter les boutures contenues dans la boîte en carton par les noms des personnes chez qui je les ai recueillies. »

Telle est l'analyse sommaire de cette intéressante correspondance. Nous allons maintenant laisser la parole aux amis de Boissonade eux-mêmes.

FÉLIX CHAMBON.

## Auger.

### I

[29 septembre 1817.]

Mon cher confrère, permettez-moi d'avoir recours à vos lumières et à vos bontés. Je vais tout de suite au fait. Je m'occupe avec beaucoup d'ardeur et de soin d'un commentaire sur les œuvres de Molière. Il se trouve dans le *Dépit amoureux*, acte II, scène 7, un rôle de Métaphraste dont plusieurs passages ont besoin d'éclaircissement. Je vais les placer par ordre :

1° Ce Métaphraste dit en entrant : *Mandatum tuum curo diligenter.*

1. Dans les lettres d'Egger des 26 mai, 26 juin et 18 novembre 1844, il est question de la candidature éventuelle de Boissonade (refusée par lui) à la direction de la bibliothèque de l'Université de Paris. Cf. une lettre de Sinner du 24 mai 1844. « ... L'espérance que vous m'avez donnée aujourd'hui que vous pourriez devenir mon chef m'a fait un grand plaisir... »

2. Lettre relative à quelques auteurs grecs (1855).

3. Ces lettres sont en latin.

4. Voici, par exemple, un billet de Geoffroy, le célèbre auteur des feuilletons. « *Théâtre de la Gayeté.* — Je vous prie, M^r^ (*sic*), d'ouvrir ma loge aux personnes qui vous remettront ce billet, ce mercredy 13 février 1811. — Geoffroy. » De même, Chardon de la Rochette lui écrit, le 19 mai 1809 : « J'ai appris, Monsieur, avec un très grand plaisir, que vous étiez l'heureux et digne suppléant de notre respectable ancien et maître, M. Larcher. A la bonne heure! que je voie, au moins quelquefois, un homme occuper le poste qu'il est en état de remplir. Cependant, soit dit sans vous fâcher, comme vous êtes jeune, Monsieur, et que par conséquent vous pouvez attendre, je souhaite pour ma satisfaction et le bien des lettres que votre survivance dure longtemps... »

Il n'y a nulle obscurité dans cette phrase; mais est-ce une phrase que Molière a faite, comme il en était fort capable? ou bien est-ce un emprunt fait à quelque auteur de l'ancienne latinité, à Cicéron, par exemple[1]?

2° Ce Métaphraste dit ensuite que *magister* vient de *ter magis*. Vous souvenez-vous d'avoir vu quelque part[2] cette ridicule étymologie.

3° *Filio non potest praeferri nisi filius*. J'ai cru d'abord que ce pouvoit bien être un axiome de droit. J'étais dans l'erreur. Un de mes amis pense que c'est un vers de Plaute. Je le lis pour cela et pour mon travail, en général; mais je n'ai pas encore trouvé mon affaire. Me direz-vous où est cette phrase?

4° Voici la question la plus épineuse. L'interlocuteur de Métaphraste lui dit qu'il pousse son fils au mariage, mais que

Pour un pareil lien il est froid et recule,

à quoi le pédant répond :

Peut-être a-t-il l'humeur du frère de Marc Tulle,
Dont avec Atticus le même fait sermon[3],
Et comme aussi les Grecs disent *Atanaton*.

Vous rappelez-vous d'avoir vu que Quintus Cicéron eût une humeur contraire au mariage? Je sais qu'il faisait mauvais ménage avec sa femme, fille ou sœur[4] d'Atticus (je ne me souviens plus lequel); mais je ne sache pas qu'il ait eu des répugnances pour le lien conjugal. En savez-vous plus que moi sur ce point?

*Atanaton* me semble venir d'α, privatif, et de τεινῶ, et signifier *non arrigens*. Le sens, d'ailleurs, l'indique. Marquez-moi, je vous prie, si je me trompe[5].

J'ai trouvé dans Despautère le vers :

*Tu vivendo bonos, scribendo sequere peritos.*

1. Note de la main de M. Boissonade : *Cicero, ad Att.*, 5, 7; *Corn. Nep., Eum.*, 9, 5. Dans la note de son édition (1819-1825), Auger cite seulement la première référence, en ajoutant : « C'est une phrase bien latine qui se trouve dans les meilleurs auteurs. »

2. La note suivante mise par Auger dans son édition nous semble émaner de Boissonade. Cette étymologie qui a l'air d'une mauvaise pointe, et que Molière a peut-être empruntée à quelque auteur de facéties, a été donnée très sérieusement par l'abbé Roubaud, dans son livre des *Synonymes*; voici le passage : « *Ter* en « latin, *tre* en celte, *très* en français, marquent la multitude, l'élévation, l'étendue « indéfinie, le superlatif : ainsi le latin *magister*, en français, maître, signifie, « littéralement *trois fois grand, trois fois savant*, c'est-à-dire, *très grand, très savant*. »

3. *Id.*, *Cic., ad Att.*, I, 6.

4. Sœur d'Atticus. Cf. *Ad Att.*, 1, 1, *init.*; *Corn. Nepos, Atticus*, 5, 3.

5. Voici la note qu'Auger a mise dans son édition : « *Atanaton*. Ce mot n'a que l'apparence d'un mot grec; il faudrait le changer beaucoup pour le rendre correct et en même temps conforme au sens de la phrase. De nouveaux éditeurs ont pris le parti d'y substituer *Athanaton*, qui signifie *immortel*. Ce mot d'*Athanaton* ne pourrait être alors qu'un sens suspendu, le commencement d'une phrase interrompue aussitôt par Albert. J'ai cru devoir conserver le mot tel que Molière l'a écrit, quoique, en cet état, ce soit un mot forgé et dénué de sens. » (Paris, Desoer, 1819, t. I.)

5° Quelle est, au juste, selon vous, la signification du nom de *Métaphraste*?

6° Pensez-vous, comme moi, que le nom de *Caritidès* signifie *enfant, fils des Grecs*, et que Molière l'a donné, par antiphrase, à un personnage ridicule des *Fâcheux*? Dans ce cas, ne faut-il pas écrire Charitidès?

Voilà tout, et c'en est bien assez. C'en est trop, si je ne consulte que la peur de vous importuner; mais votre obligeance me rassure et je me persuade que vous ne refuserez pas de m'aider de vos avis dans une entreprise qui ne peut manquer de vous intéresser. Je compte aussi pour quelque chose la bienveillance amicale dont vous m'avez donné des marques. Adieu, mon cher confrère; agréez, je vous prie, l'assurance bien sincère de mon attachement et de ma profonde estime.

L.-J. AUGER.
Rue Neuve-des-Bons-Enfans, n° 7.

Dimanche.

*Monsieur, Monsieur Boissonade, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, rue Hauteville, n° 35.*

## II

Je suis très reconnaissant, Monsieur et cher confrère, de la lettre que vous avez bien voulu m'écrire. J'y trouve une foule d'observations utiles dont je compte bien faire mon profit pour une seconde édition, si l'ouvrage obtient cet honneur. Vous avez deux ou trois fois justifié Molière par des ponctuations fort ingénieuses. Je ne demande pas mieux que de vous donner gain de cause; mais j'ai suivi, comme je le devois faire, le texte des éditions originales et j'ai dû juger ce que je lisais. Il n'en est pas de nos auteurs modernes, dont les ouvrages ont presque toujours été imprimés par leurs soins et sous leurs yeux, comme des ouvrages des anciens, dont les copies, toujours plus ou moins fautives, ne peuvent avoir ce caractère d'authenticité. — Vous me parlez de Bret. C'est, je vous assure, un fort pauvre commentateur. Sa critique est nulle, ou, quand elle est bonne, elle ne lui appartient pas. Les notes grammaticales sont celles de l'Académie, dont il paroît que d'Alembert lui avoit fait présent : du reste, ces notes sont courtes, impérieuses; elles décident, mais n'expliquent point, ne prouvent point. Quant aux citations, aux imitations, aux rapprochemens, aux anecdotes, en un mot quant à la partie philologique, Bret a tout bonnement puisé dans les *ana* et dans les ouvrages les plus vulgaires. Ayant à ma disposition les mêmes sources et d'autres encore que Bret n'avait pas découvert, je n'étois pas, je crois, dans l'obligation de lui faire honneur d'une chose qu'il ne m'apprenoit pas, et qu'il m'auroit souvent mal apprise, si je m'en fusse rapporté à lui seul.

Je vous prie en grâce, Monsieur et cher confrère, si vous prenez la

peine de lire mes quatre volumes suivants, de tenir note des observations que cette lecture vous aura suggérées, et de me les communiquer. J'aurais bien quelques doutes à opposer aux vôtres; mais j'aime mieux reconnaître que le plus souvent vous avez raison, et me corriger en conséquence.

Agréez l'assurance de mon tendre et sincère dévouement,

L.-J. AUGER.

Ce lundi [6 février 1821].

**Casimir Bonjour.**

Voici une des lettres les plus curieuses du dossier :

Monsieur,

Vous avez certainement oublié un élève de l'École normale qui, vers la fin de 1813, suivait votre cours avec assiduité, et qui fournit alors à votre critique une traduction *en vers grecs* des deux premières Élégies d'Ovide. Cet élève, qui sortit de l'école l'année suivante pour professer le grec et la rhétorique au collège de Louis-le-Grand, est devenu plus tard auteur dramatique, et le souvenir de vos savantes leçons lui a porté bonheur dans sa nouvelle carrière.

Un événement récent et triste lui fait naître aujourd'hui la pensée de renouer avec vous des rapports longtemps interrompus, et le décide à briguer encore votre suffrage. Vous devinez peut-être, Monsieur, qu'il s'agit de la chaire maintenant vacante au Collège de France. J'ai la témérité de me mettre au nombre des candidats qui la sollicitent. Depuis seize ans, j'ai cessé, il est vrai, d'appartenir à l'Université, mais je ne suis resté étranger ni à l'enseignement ni à la critique. La Comédie de mœurs, la seule dont je me sois occupé, est un enseignement aussi, et un professorat d'un genre particulier. En l'exerçant on apprend nécessairement à chercher, pour s'exprimer, le mot qui entre le mieux dans la généralité des intelligences; on apprend à rendre claire sa pensée et à agir sur les esprits. Cette qualité, je n'ose pas dire que je la possède, mais j'ai été à même de l'acquérir. Les travaux sévères auxquels vous vous livrez, Monsieur, vous absorbent tout entier, et vous n'avez sûrement vu jouer aucun de mes ouvrages. Prenez la peine de consulter MM. Lacretelle, Villemain, Burnouf, et quelques autres de vos collègues, qui sont moins retirés du monde; ils vous diront j'aime à le croire, que, si j'ai obtenu plusieurs succès à la scène, je le dois principalement à ma fidélité aux saines doctrines que j'ai puisées à vos leçons et aux leurs.

M. Andrieux, qui m'honorait de son amitié, avait, depuis quelques années, manifesté l'intention de me prendre pour suppléant; et la mort seule l'a empêché de réaliser ce projet. Cette circonstance, Monsieur, sera peut-être de quelque poids à vos yeux.

Je terminerai par une considération toute personnelle. J'ai toujours eu le goût le plus prononcé pour l'enseignement; et si, en remplissant son devoir avec amour, on a quelque chance de le remplir avec succès, j'ose espérer que je ne serais point tout à fait indigne de votre suffrage.

Agréez, Monsieur et cher Professeur, l'assurance sincère de mon respectueux dévouement et de ma vive reconnaissance.

CASIMIR BONJOUR.

Ce 12 mai 1833.

Casimir Bonjour, né le 15 mars 1795, fut, à sa sortie de l'École normale, nommé professeur en province, puis répétiteur à Paris. Il entra au ministère des Finances, d'où il sortit pour devenir inspecteur des études à l'École de la Flèche, puis bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève. Il mourut le 24 juin 1856, laissant de nombreuses pièces de théâtre, — mais sans avoir été professeur au Collège de France.

**Édouard Carteron.**

La lettre suivante émane du successeur de Mignet aux archives des Affaires étrangères :

Monsieur et illustre maître,

La dernière fois que j'eus l'honneur de vous voir à l'Institut, vous m'avez marqué votre bienveillance par des paroles qui m'ont trop touché pour que je les oublie jamais. C'est pourquoi je prends la liberté de vous dérober quelques instants.

Je croirais manquer à ce que je vous dois, si je différais plus longtemps de vous dire quels changements sont survenus dans ma situation.

M. le Ministre des Affaires étrangères m'a nommé garde des archives de son département. Elles ont été *dirigées* pendant dix-huit ans, on sait avec quelle distinction, par un académicien illustre (*Mignet*), dont l'activité puissante suffisait, sans effort, à plusieurs tâches. Il s'est retiré au moment même que j'allais prendre possession de la Préfecture de l'Ain. Le grand écrivain, l'historien éminent ne pouvait être remplacé. Aussi, n'est-ce point à lui que je succède; c'est seulement à l'Administrateur vigilant, laborieux et honnête.

Vous, Monsieur et illustre maître, qui savez l'ardeur sincère et persévérante que j'ai portée dans mes études sur l'antiquité, trouverez-vous que j'ai trop présumé de mes forces? Je me persuade que dans certaines fonctions publiques la bonne volonté est la moitié de la capacité; quelqu'un des *grands anciens*, comme vous nous disiez, a dû exprimer cela en beau langage. C'est ma bonne volonté qui est le fondement de ma confiance. Bien loin de prendre pour devise ces paroles tristement mémorables : « Surtout pas de zèle! » je veux avoir du zèle,

et beaucoup. La République a besoin qu'on la serve ainsi. Jamais, si je reste digne de mes intentions, je ne dirai que j'ai fait assez, surtout que j'ai fait *trop*.

Me voilà bien loin du μηδὲν ἄγαν, que vous avez illustré avec une complaisance marquée dans une de vos exquises notules (*Ad Hippolyt.*, 265)! Excusez ma jeunesse, et pardonnez si j'oublie un peu mon grec, pour ne me souvenir que de vos exemples.

La maxime antique n'imposait guère à votre dévouement, quand vous nous dispensiez les trésors de votre science, sans autre mesure que nos forces et le goût. Je ne souhaite rien tant que de pouvoir à mon tour éviter tout ensemble la tiédeur et le zèle à outrance, montrer que j'aime mon devoir, et pourtant ne pas donner dans le σεμνὸν καὶ πεφροντικώς (*Plut., Præcl. Pol.*, c. 4). A cet heureux et aimable équilibre, on reconnaîtrait que je suis bien votre élève.

Agréez, Monsieur et illustre Maître, l'hommage de mon respect profond. Je suis votre très humble et très obéissant serviteur.

EDOUARD CARTERON,
12, rue Neuve-des-Capucines.

Paris, le 28 septembre 1848.

Sur papier à en-tête du *Ministère des Affaires Étrangères, Direction des Archives.*

Le 7 novembre 1848, nouvelle lettre : « Vous ne pouviez pas répondre d'une manière qui me fût plus sensible à la lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser le 28 septembre dernier, à l'Institut. Je vous remercie de m'avoir donné le moyen de faire quelque chose qui vous fût agréable. »

Les relations semblent en être restées là. M. Carteron mourut le 22 juillet 1863.

### Chateaubriand.

Les relations de Chateaubriand avec Boissonade commencèrent par une lettre de l'helléniste sur le *Génie du christianisme*, du 18 mars 1808 [1]. L'année suivante, Chateaubriand le consulta pour les *Martyrs* [2], mais oublia de le remercier, ce qui ne l'empêcha pas, du reste, de lui faire demander quelques mois après, par un tiers, de vouloir bien revoir les épreuves de l'*Itinéraire* [3]. Cette fois, Boissonade fut un peu piqué. « .... Il ne me suffit pas, écrit-il à Beuchot, que ce superbe écrivain me fasse demander un service : il faut qu'il le demande lui-même. Il a oublié de me remercier de la peine que je me suis donnée pour ses *Martyrs*; je ne me soucie pas de l'accoutumer avec moi à ces façons cavalières. Vous me trouverez bien formaliste, bien exigeant, bien

1. Cette lettre, qui se trouve en tête de l'exemplaire qu'avait de cet ouvrage Victor Cousin, a été publiée par M. Victor Giraud. (*Revue d'hist. litt. de la France*, V, 280-3.)

2. Cf. *Mémoires d'outre-tombe*, et lettre de Boissonade à Beuchot, du 20 novembre 1809, dans *Critique littéraire sous le Ier Empire*, p. LXVI, note.

3. Cf. *Crit. litt.*, etc., p. LXVII, note. Lettres à Beuchot des 23, 25 et 26 juillet 1810.

pointilleux; il faut l'être quelquefois. M. de Chateaubriand s'imagine apparemment que je suis fort heureux de parcourir le premier ses belles productions. Avec les auteurs de cette nature qui sont vains, enflés, glorieux, qui ne mettent dans le commerce ni simplicité, ni abandon, ni bonté, on est bien forcé d'être soi-même raide et gourmé, comme ils le sont [1]. » La commission fut faite, et, le 8 août Chateaubriand lui écrivit « une lettre fort honnête » que nous ne connaissons pas.

Il ne se trouve plus dans les papiers de Boissonade que deux billets. Le premier est relatif à la candidature de Berger de Xivrey à l'Académie des Inscriptions.

Celui-ci avait écrit à ce sujet à Boissonade, le 28 avril 1839, et il craignait Lenormant, qui subissait, à son avis, l'influence de M. Guizot.

« J'ai pensé à le faire préparer, ajoutait-il, avant qu'il ne soit censé avoir vu M. Guizot, par une autre personne qui ait également sur lui un grand ascendant, mais non pas un ascendant d'autorité, ce qui sauvera son amour-propre. Or cette personne n'est pas moins que M. de Chateaubriand. Vous savez, Monsieur, que Lenormant a épousé la nièce de Madame Récamier, la grande amie de M. de Chateaubriand. Je n'ai pas le bonheur de connaître ce grand écrivain, mais M. de Féletz vient de me donner une lettre pour lui. J'allais la porter quand je me suis rappelé la manière dont il vous cite dans la préface de l'*Itinéraire*, et j'ai pensé que, si à la recommandation de M. de Féletz je pouvais joindre un mot de vous, je serais sûr que son appui auprès de Lenormant sortirait de la banalité... »

La démarche fut faite, ainsi que le prouve le billet suivant :

Mercredi, 1er mai 1839.

Votre recommandation, Monsieur, est un ordre. Qui ne sait vos lumières? moi je connois depuis longtemps votre admirable complaisance et votre politesse. Je ferai ce que je pourrai; malheureusement quelques-uns de mes amis m'avoient déjà prié, avant que vous m'eussiez fait l'honneur de m'écrire, de m'intéresser à une autre candidature.

Recevez, je vous prie, la nouvelle assurance de mon dévouement et l'hommage de mon admiration.

CHATEAUBRIAND.

La goutte à la main droite m'empêche de tenir la plume; j'ai été obligé de dicter cette lettre à mon secrétaire, vous voudrez bien m'excuser.

Voici le second billet :

Paris, 4 août 1840.

J'espère, Monsieur, ne pas trop abuser de l'intérêt que vous vouliez bien me porter autrefois, en sollicitant votre suffrage (si vous n'avez pas d'opinion encore arrêtée) pour l'ouvrage de M. Ampère. Ce que vaut cet ouvrage, vous le savez mieux que moi : il me semble qu'on ne sauroit trop encourager un homme qui porte si bien un nom que son père a déjà rendu si illustre. Vous ajouteriez beaucoup, Monsieur, en accordant votre voix à mon client, à toute la reconnoissance que je vous dois déjà.

1. *Crit. litt.*, p. LXVIII, note.

La goutte me prive de l'honneur de vous écrire de ma propre main : je suis obligé de dicter cette lettre ; vous voudrez bien me le pardonner. Croyez, je vous prie, Monsieur, à mon dévouement sincère et à ma constante admiration.

CHATEAUBRIAND.

**Victor Cousin.**

En 1821, Cousin dédiait le 4e volume de son *Proclus* à Boissonade, en même temps qu'à Hegel et Schelling, mais ce fut surtout pendant son ministère, et après, que leurs relations furent plus fréquentes.

Le 4 avril 1840, le ministre lui demande de « vouloir bien désigner pour le concours d'agrégation, en ce qui concerne la littérature grecque, quelques passages difficiles et controversés d'auteurs en prose ou en vers, dont les candidats auront à faire l'interprétation grammaticale et littéraire ».

Un mois après, il lui écrivait la lettre suivante :

CABINET DU MINISTRE

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Paris, le 5 mai 1840.

Monsieur et cher confrère, j'ai l'honneur de vous annoncer que, sur mon rapport, Sa Majesté a bien voulu vous conférer le grade d'officier de l'ordre royal de la Légion d'honneur. Vos publications qui ont enrichi de tant de monuments inédits la littérature grecque, vos précieuses éditions qui ont répandu dans nos écoles les textes épurés des principaux classiques grecs, vos cours au Collège de France qui entretiennent parmi nous le goût de la saine philologie, tels sont les titres que j'ai fait valoir auprès de Sa Majesté. Elle s'est plu à les reconnaître, en vous accordant ce témoignage de l'estime qu'elle fait de ceux qui, comme vous, servent et honorent le pays.

Agréez, Monsieur et cher confrère, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

*Le pair de France,*
*Ministre de l'Instruction publique,*
V. COUSIN.

Voici la réponse [1] de Boissonade :

Paris, 8 mai 1840.

Monsieur le Ministre,

La faveur que vous avez obtenue pour moi de Sa Majesté m'est d'autant plus précieuse et chère que j'en suis redevable uniquement à vous, et qu'elle m'est une grande preuve de votre bon souvenir et, je l'ose dire, de votre amitié. En effet, je ne la sollicitais pas : j'étais bien loin

1. Bibl. Victor Cousin. Publiée par Barthélemy Saint-Hilaire, *M. Victor Cousin, sa vie et sa correspondance*, Paris, Hachette, 1895, III, 376.

de l'espérer, et je n'aurais jamais cru que, dans l'isolement où je vis, et des hommes et des choses, une telle distinction pût me parvenir. Pour témoigner ma reconnaissance, je voudrais faire quelque bon et utile volume qui fût digne de vous et de vos études, et que j'ornerais de votre nom. Je deviens un peu vieux; et, ce qui est pire, avec les années les maux sont arrivés. Toutefois, le courage ne me manque pas encore. Mais hélas! vous savez quelles décourageantes difficultés mettent ici trop souvent obstacle aux publications érudites.

Daignez, en attendant, accueillir avec bonté cette faible expression de ma profonde et respectueuse gratitude.

BOISSONADE.

La lettre suivante de Cousin montre dans quelle estime il tenait l'helléniste :

J'ai mille regrets de la sotte exactitude qui m'a fait rester hier jusqu'à deux heures à l'Académie des sciences morales et politiques. Mais je n'osais pas espérer vous voir en personne : je n'avois compté que sur une note. La vôtre est celle d'un ami et d'un maître. J'y défère volontiers, et j'accepte presque tous vos *peut-être*, deux exceptés, sur lesquels je résiste encore et viens vous demander conseil.

1. *Idque incertus an perficiam.* Oui, cette forme est bonne. Elle est grecque, elle est française, elle est latine; mais il faut qu'elle soit bien claire, et ici on pourra fort bien croire que *id* se rapporte à *perficiam*, et ce serait alors tout le contraire d'une locution élégante et délicate.

2. *Editoris, Victoris Cousin, praefatio,* me sourit peu. Il me semble que vendredi vous m'aviez suggéré quelque chose d'un peu différent, et je m'avise de *Lectori* Victor Cousin; ce qui me permettrait de supprimer à la fin de cette préfationcule le V. C. qui vous choque avec raison. Par là encore on éviteroit le mot de *Praefatio,* qui est un peu fort pour quelques pages.

Conseillez-moi, ou plutôt décidez. Je suis chez notre confrère, M. Lebrun, où j'attends votre réponse, par discrétion, ne voulant pas troubler votre docte solitude.

A vous de cœur,

V. COUSIN.

Dimanche [14 oct. 1849?].

**Lamartine** [1].

Monsieur,

Merci de votre bienveillante censure. L'inspiration n'a pas le temps d'être érudite, mais elle serait trop heureuse qu'une érudition [2] magis-

1. Papier au chiffre A. L. Lettre sans date. En tête, de la main de M. Boissonade : reçue samedi soir [16 février 1850].
2. *Mot biffé* : science.

trale et délicate comme la vôtre vînt passer sur ses fautes cet ongle de finesse et de correction dont parle Horace. Si je revois jamais une nouvelle édition des *Méditations*, je rectifierai les vers soulignés par vous et je vous demanderai la permission d'y perpétuer le remerciement que je vous envoie ici d'avance.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée,

LAMARTINE.

**Letronne.**

Letronne échangea de nombreuses lettres avec Boissonade, mais elles sont presque toutes relatives à des démêlés avec ses collègues (Berger de Xivrey, Raoul Rochette, Rossignol, etc.). La lettre suivante nous apprend que l'on avait pensé à l'helléniste pour succéder à Van Praët dans la direction de la bibliothèque royale.

[16 avril 1835.]

Mon cher et savant confrère,

Je ne vous ai pas parlé hier de la maladie de M. V[AN] P[RAET] et des éventualités auxquelles elle peut donner lieu, parce que je vous sais de caractère à n'aimer pas songer à la place d'un homme qui vit encore. Mais si je ne vous ai rien dit, je n'en pense pas moins; et dans mes conversations avec plusieurs collègues, la chose a été arrêtée, et elle ne doit recevoir d'obstacles que de votre volonté. Permettez-moi de la combattre, et de persister à croire que la place vous convient, autant que vous convenez à la place. A moins de défense formelle de votre part, vous courrez le risque d'être conservateur malgré vous. A votre défaut, ce serait, je l'espère, Naudet; mais après vous.

A présent, je vous dirai qu'il n'y a peut-être pas imminence[1]. V. P. déchoit; mais il tombe doucement, et sa chute peut être longue. Il est homme à nous jouer le tour du Père Dacier; aussi nous aurons, en tous cas, le temps de nous reconnaître.

Mais, maintenant, comme plus tard, vous me trouverez toujours disposé à faire tout ce qui vous sera agréable, et à resserrer, de plus en plus, les liens d'affection et d'estime qui nous unissent depuis si longtemps.

Tout à vous.

LETRONNE.

Ce jeudi.

**Libri.**

Boissonade compta parmi les défenseurs de Libri. Dès 1841, il avait été en relations avec lui, ainsi que le prouve le billet suivant, daté de février 1841 :

Je remercie vivement mon illustre maître de l'intérêt qu'il veut bien

1. Van Praët ne mourut, en effet, qu'en 1837.

me témoigner, et je le prie d'agréer l'hommage de ma reconnaissance et de mon admiration.

G. LIBRI.

Monsieur, monsieur Boissonade, Membre de l'Institut, *etc.*, *etc.* (sic).

Lorsqu'éclatèrent les poursuites contre Libri, l'helléniste ne craignit pas — de même que Cousin et Mérimée, — de prendre parti pour lui.

Paul Lacroix, défenseur, lui aussi, de Libri lui écrivait le 15 octobre :

Monsieur,

J'ai bien vivement regretté de ne m'être point trouvé chez moi, quand vous avez pris la peine d'y venir. J'aurais été si heureux de me mettre en rapport avec un des rares savants que possède la France et surtout le meilleur juge que nous ayons en fait de choses littéraires, et en matière de goût, d'esprit et d'érudition! Mes sentiments à votre égard sont le reflet de ceux de mon ami Sainte-Beuve, qui sait bien que votre réputation européenne n'est encore que la moitié de ce qui vous est dû.

Certes, Monsieur, je me fusse gardé de vous attribuer un barbarisme que j'avais remarqué déjà en relisant ce qu'on nomme les bonnes feuilles et ce qui ne sert souvent qu'à mettre les fautes en relief. J'avais compté sans le compositeur et sans le correcteur, en ajoutant cette fatale note sur l'épreuve. Vous avez écrit *bibliatrique*, comme il fallait l'écrire, et pour faire un nouveau mot moins juste que le vôtre j'aurais peut-être hasardé *bibliolatrique* et non pas *biblialatrique*. J'ai mis mon erratum dans la seconde série des Lettres à M. Naudet qui vont continuer à paraître. J'aurai grand soin de vous faire tout à fait étranger au barbarisme que je laisse au compte de l'imprimeur.

J'espère qu'une occasion se présentera de vous renouveler de vive voix l'assurance de mes sympathies pour le savant illustre que je suis incapable de suivre dans les régions de la science, mais peut-être de rencontrer quelquefois dans celles moins vastes et moins hautes de l'esprit.

Agréez, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée et de mon dévouement,

PAUL LACROIX
(bibliophile Jacob).

15 octobre 1849.

Boissonade lui répondit, ainsi que le prouve la lettre suivante, que Libri lui écrivit de Londres où il s'était réfugié :

Monsieur et illustre confrère,

Londres, le 24 octobre 1849.

J'ai appris indirectement le témoignage d'intérêt, si précieux et si honorable pour moi, que vous avez bien voulu me donner dans une lettre que vous avez adressée à M. P. Lacroix, et je vous demande la

permission de vous exprimer ma reconnaissance pour le bienveillant souvenir que vous avez bien voulu m'accorder. Vous ne sauriez croire, Monsieur, combien j'ai été touché de cette démarche, et je vous prie de croire qu'il n'existe pas dans toute l'Europe un homme qui m'ait inspiré une vénération et (permettez-moi d'ajouter) un attachement plus vifs que ceux que je vous ai voués. Je serai bien heureux, Monsieur, si vous pouviez faire partager aux magistrats (à ceux du moins avec lesquels vous avez des relations) l'opinion favorable et *vraie*[1] que vous avez conçue de mon affaire. Les magistrats ne sont pas des *bibliophiles*[2] et après avoir reçu les impressions que des ennemis acharnés après moi ont pu leur inspirer, ils seraient sans doute heureux de pouvoir appuyer sur votre autorité, Monsieur, l'opinion plus équitable qu'ils commencent à prendre de moi. Mon affaire est à présent en meilleur état et si tous mes amis s'efforcent de faire arriver la vérité aux magistrats, je ne doute pas d'une prompte victoire. Ne pourriez-vous pas, Monsieur, avoir la bonté d'engager M. Monmerqué à dire un mot à ses collègues et particulièrement à M. Hatton et à M. V. Fourtier? Je vous en aurais, Monsieur, une grande obligation et je lui en serais très reconnaissant.

Je viens d'écrire à l'Académie des *Inscriptions et Belles-Lettres*[3] pour redemander trois caisses de *livres*, etc., à *estampille*, que j'ai fait remettre il y a *six mois* à M. Walkenaer, et qu'on n'a pas encore examinées. Ces livres sont nécessaires à ma défense.

Veuillez me permettre de m'acquitter d'une pieuse et pénible commission. Peu de jours avant sa mort, M^me^ Guizot, qui avait pour vous, Monsieur, une profonde estime, m'a chargé, dans le cas où elle ne vous verrait plus, de vous exprimer ses sentiments dès que j'aurais l'honneur de vous voir. Veuillez recevoir par écrit cette commmunication que je ne puis pas encore avoir l'honneur de vous faire de vive voix.

Agréez, Monsieur, l'hommage affectueux de ma haute considération,

G. Libri.

*En travers, dans l'intérieur de la lettre* : Cette lettre vous sera remise par mon excellent ami M. P..., qui pourra vous donner sur mon affaire tous les renseignements que vous désirez.

Je ne sais ce que devinrent ces papiers *utiles à sa défense*, mais voici les quelques renseignements que j'ai pu trouver sur eux.

« Quand Libri sentit qu'il était frappé à mort, il pria sa femme de réunir sous ses yeux tous les livres, tous les anciens manuscrits, tous les documents écrits ou imprimés, toutes les lettres autographes qu'il avait rassemblés de longue main pour sa défense : le tout fut emballé soigneusement dans vingt

1. Souligné dans l'original.
2. *Id.*
3. *Id.*

caisses et adressé par le chemin de fer, avec son testament, à M. Guizot, qui l'avait toujours honoré de son amitié et qui n'avait jamais douté de son innocence. M. Guizot était alors trop âgé pour se constituer le défenseur public de Libri; il ne fit donc aucun usage des matériaux documentaires et des pièces probantes que le défunt lui avait envoyés. M. Guizot a-t-il reçu les 20 caisses, comme l'affirme la veuve de Libri? les a-t-il remises en mains sûres? les a-t-il confiées, sous scellé, à un dépôt public? La veuve de Libri les a-t-elle depuis réclamées[1]? » Il n'a jamais été répondu à ces questions.

### Prosper Mérimée[2].

Ce fut Hippolyte Royer-Collard qui mit en relations Mérimée avec Boissonade[3], lors de la candidature du premier à l'Académie des Inscriptions. Il écrivit à l'illustre helléniste, le 4 septembre 1843, une très belle lettre[4] en faveur de Mérimée qui, avec les plus grandes chances de réussir, « tiendrait par-dessus tout à obtenir en cette circonstance quelques-uns de ces suffrages qui valent mieux que le succès même ».

Les deux savants étaient faits pour s'entendre, et s'entendirent[5] en effet. Quelques années plus tard, Boissonade écrivait sur ses *Ephémérides*, en les appliquant à Mérimée, les vers suivants :

> Mon amitié pour vous ne saurait s'augmenter,
> Clitandre; j'aime en vous cet heureux caractère
> Qui vous rend agréable à la fois et sévère,
> Cet esprit dont le ton plaît à tous les états,
> Que la science éclaire et ne surcharge pas,
> Qui badine avec goût et raisonne avec grâce.

Il ne semble pas que les relations épistolaires aient commencé de suite. La première lettre que nous ayons de Mérimée est du 9 juin 1846. Cependant, Boissonade lui avait écrit au mois de février la lettre inédite[6] suivante :

J'ai oublié de dire à mon savant confrère que sa traduction des mots *phanérogame* et *cryptogame* n'est peut-être pas complètement exacte. Il les a rendus, si je me souviens bien, par « mariage public » et « mariage secret ». Mais ce sont deux adjectifs. Une plante *phanérogame* est celle dont la fécondation est visible. Le Dahlia (*Dahlia variabilis*) est une plante phanérogame. La Truffe (« *qui dit truffe prononce un grand mot* »; c'est un aphorisme du professeur Savarin), la truffe (*tuber cibarium*) est une plante cryptogame. Les substantifs grecs francisés sont phanérogamie et cryptogamie. Ainsi σύγγαμος, c'est

1. *Intermédiaire des chercheurs et curieux* du 10 janvier 1884 (XVII, 12).
2. Les dix lettres de Mérimée à Boissonade ont été publiées par nous dans nos *Lettres inédites de Prosper Mérimée* (1900), mais le tirage très restreint de cette publication (42 ex.) nous permet de republier sans scrupule quelques fragments de cette correspondance, en indiquant exactement la page de notre volume où chaque lettre se trouve en entier.
3. Ces relations ont été exposées par nous, *loc. cit.*, p. LVIII-LXIII.
4. Bibl. de l'Université de Paris. Publiée in extenso, *op. cit.*, p. LVIII-LX.
5. *Lettres inédites de P. M.*, p. LXI.
6. Copie à la Bibl. de l'Université de Paris (*Papiers de Boissonade*). L'original se retrouve au musée Calvet, d'Avignon, dans le fonds des autographes de Requien, à qui il avait été donné par Mérimée lui-même.

l'épouse; συγγαμία, c'est le mariage, *connubium*. Le galant maréchal de Richelieu était κλεψίγαμος; ses larcins amoureux se pourraient nommer κλεψιγαμία.

Ὁ σός κατὰ πάντα

BOISSONNADE.

21 février 1846.

Le vers d'Eschyle dans les *Sept Chefs* : Ὦ Ζεῦ, γυναικῶν οἷον ὤπασας γένος, est, je le crois toujours, quoique adressé au chœur des femmes thébaines, une pensée générale. Pompignan et Dutheil l'entendent ainsi : « O Jupiter, qu'est-ce donc que les femmes! » s'écrie l'Etéocle de Pompignan. C'est dans un autre français qu'il écrivait sa belle strophe : « Le Nil a vu sur ses rivages... ». Dutheil n'est pas non plus irréprochable peut-être, mais il entend parfaitement bien : « O Jupiter! quel présent que les femmes! quel sexe! » L'ancien scoliaste a de même généralisé le sens. Il rend ὤπασας par παρέσχεστῷ βιῷ. J'ouvre Potter, et j'y trouve, ce qui confirme encore l'idée que je vous ai soumise : « *Hear'rs of what quality are women formid!* » Et pour épuiser les autorités, M. Pierron a dit, améliorant Dutheil : « O Jupiter, quel présent tu nous as fait! Les femmes! quelle race! »

*Monsieur Mérimée, de l'Académie française, etc., rue des Beaux-Arts, 10.*

Mérimée avait beaucoup de respect pour Boissonade, dont il semble avoir suivi les cours au Collège de France. Voici ce qu'il lui disait, par exemple, dans une lettre [1] du 2 décembre [1850] :

Souffrez que je me glorifie d'avoir été votre élève, même quand je me montre bien indigne de vos doctes leçons. Vous avez raison comme toujours...

... Adieu, mon cher maître, je vous remercie beaucoup des choses aimables que vous me dites. Je ne vous crois pas trop quand vous me faites des compliments, mais je crois à quelque chose qui m'est bien plus précieux, c'est à votre indulgence et votre bonté pour votre ἀναξίοτατος μαθητῆς.

Il essayait même de lutter contre son amour de la solitude pour l'amener chez Mme Delessert. Il spéculait pour cela sur sa passion pour les fleurs. Il s'offrait comme « génie *visitopompe* », et lui faisait entrevoir le don de « lierre d'Ecosse vert-pois, plante très rare, dit-on, et qui n'est naturalisée que depuis peu [2] ». Il semble n'avoir, du reste, pas eu plus de succès que Mme Delessert elle-même [3].

Il demandait souvent des renseignements à son maître, soit pour lui person-

1. Publ. *loc. cit.*, p. 26-8. Dans une autre lettre du 14 juin 1852 (*id.*, p. 37) il désirait lui voir accepter la place de secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions.
2. Lettre du 22 novembre 1851. Publ. *op. cit.*, p. 35-6.
3. Cf. le billet du 3 avril 1850, *loc. cit.*, p. LXI.

nellement[1], soit pour ses amis[2], et se rendait toujours à ses avis. Il y en a un exemple dans la lettre (dont nous avons cité un fragment plus haut) du 2 décembre 1850, relativement à un passage de Plutarque sur César; en voici un autre emprunté à une lettre[3] du 9 juin 1846 :

Mon cher Maître,

Vous jetez *margaritas ante porcos*. Vous me traitez comme un savant helléniste, moi qui n'ai jamais pu savoir tous les temps du verbe λύω. Vos exemples convaincraient M. Zoïle lui-même. Pour moi, j'étais convaincu d'avance, et j'aurais défendu le δὶ long à la manière des Pythagoriciens, en disant : « le maître l'a dit »...

Je ne sais pourquoi je vous envoie tout ce verbiage, mais j'ai tant de plaisir à causer avec vous que j'oublie que vous avez autre chose à faire qu'à lire mon bavardage. Ἔρρωσο.

Il lui écrivait, quelques mois après, le 7 septembre :

*Mea culpa, mea maxima culpa*, mon cher Maître, d'autant plus maxima que je suis auteur d'une tartine insérée dans le *Globe* ou ailleurs. Il y a quelque quinze ans où je *prouvais* qu'Eschyle était le plus grand tragique du monde et qu'entre lui et Shakespeare il n'y avait pas la moindre différence.

... Je relis ce billet et je crains que vous ne sachiez pas, tant vous êtes de votre XVII[e] siècle, ce que c'est qu'une *tartine*. Vous devriez être honteux, vraiment, de n'écrire que la langue de feu Bossuet et autres auteurs peu connus aujourd'hui. On appelle *tartine* un article de journal où l'on *pose* des principes, où l'auteur prennant (*sic*) en pitié ses contemporains leur dit gravement : Pauvres gens! vous l'ignoriez, je veux bien vous l'apprendre. L'habitude est une seconde nature. Et autres vérités non moins abstruses. Nous faisions des tartines en 1829 et 1830 qui levaient la paille, comme dit Brantôme. Je donnerais une récompense honnête à qui m'apprendrait que toutes les miennes ont péri par le feu du ciel. Adieu, mon cher Maître, je pars pour Cologne et Bonn et je vais voir des archéologues allemands.

Boissonade recommanda à son ami Marino Vrèto, qui, en le remerciant, lui parlait de Mérimée avec reconnaissance[4].

Prosper Mérimée (tous ceux qui ont lu sa correspondance le savent) était très obligeant. Lors d'un voyage en Hollande, Boissonade le chargea de remettre à son ami Van Lennep un exemplaire du *Tzetzes*. Mérimée produisit une très bonne impression[5], mais de son côté en rapporta une excellente des collections artistiques :

1. Lettre du 25 février 1847 (*op. cit.*, p. 14) sur le mérite d'un traducteur d'Eschyle en vers français, candidat à un prix de l'Académie.
2. 8 mars 1851 (*id.*, p. 30). Demande d'inscriptions, pour Duban, destinées au grand salon du Louvre.
3. Publ. *loc. cit.*, p. 8-10.
4. Cf. lettre de Marino Vrèto, 4 déc. 1855, *op. cit.*, p. LXII.
5. Cf. lettre de Van Lennep à Boissonade, du 30 octobre 1851, publiée *op. cit.*, p. 33, à la note.

« Les cousins de M. Van Lennep... ont des Rembrandt et des Metzu admirables, outre des laques du Japon et des coupes d'argent du XVI^e^ siècle qui m'ont rendu très communiste. Je ne rêve que le partage entre moi et les gros bourgeois d'Amsterdam [1]... »

Deux ans après, se disposant à partir pour l'Espagne, il faisait en ces termes ses offres de service à son maître :

« ... J'irai à l'Escurial, où il y a du grec qui peut-être vous intéressera [2]...

« ... Il y a peu de grec en Espagne, mais il y a peut-être des graines de plantes qui vous seraient agréables. Seulement marquez-moi ce qu'il vous faut. Pour moi je ne distingue pas le bled de l'orge [3]. »

C'est de Madrid que Mérimée adressait quelque temps après une très longue lettre [4] à Boissonade, la dernière que nous ayons de lui, et dont nous allons reproduire la plus grande partie.

Madrid, 10 nov. 1853.

Mon cher Maître,

Il pleut et j'en profite pour me rappeler à votre bon souvenir. A Madrid quand il pleut c'est une consternation générale, personne n'ose mettre le nez dehors. On ne fait pas de visites. Cela me donne du loisir, car je suis fort occupé, à la mode du pays. Occupé à quoi? direz-vous. Je serais bien embarrassé pour vous le dire...

Quand j'éprouve le besoin d'émotions intellectuelles, je vais au Musée ou bien je me fais chanter des chansons andalouses par des demoiselles dont les yeux sont grands comme des portes cochères. Je dors beaucoup, je mange de même et je me tais du reste. Votre ami, feu Lucien, ne dit-il pas quelque part qu'il n'y a pas de métier plus beau, plus héroïque que la παρασιτική, et il avait bien raison. C'est la vie que je mène chez les gens les plus aimables du monde qui me choyent à l'envi, comme j'aime à être choyé, c'est-à-dire me laissant libre comme un moineau. Le bon de ce pays, c'est que sans scandale et le plus naturellement du monde on peut jouir de la meilleure compagnie et de la plus mauvaise. Observez, mon cher maître, que les grands philosophes, comme Socrate et moi, nous trouvons à philosopher dans l'une et dans l'autre, et à preuve ouvrez les ἀπομνημονεύματα de votre ami Xénophon, et lisez les jolies choses que disait Socrate à une Lorette ionienne qui faisait ses débuts à Athènes. Dieu merci, les loniennes ne manquent pas à Madrid, et elles n'ont pas encore adopté le costume et les façons d'outre-Pyrénées. C'est là qu'on trouve encore l'Espagne d'autrefois avec sa grâce, ses superstitions et sa sauvagerie politique. Les gens du peuple mâles et femelles en sont

1. Lettre du 4 novembre 1851, p. 32-4.

2. Boissonade avait déjà des renseignements sur ces mss. Dès le 27 juillet 1843, Miller lui écrivait : « J'ai trouvé à l'Escurial de bien beaux mss., malheureusement je suis obligé de faire le rôle de copiste et, malgré mon activité et ma promptitude, il me serait impossible de tout recueillir. M. Villemain n'approuvait pas mon projet de cataloguer tous les mss. grecs qui me passeraient par les mains; j'ai persisté néanmoins parce que j'ai cru la chose très utile... »

3. 29 août 1853, p. 40.

4. Publ. *op. cit.*, p. 42-47.

encore au XVI[e] siècle, tandis que la bonne compagnie ne vaut pas mieux que la nôtre. Il y a parmi la canaille une élévation de sentiments et une politesse naturelle qui me ravit et qui m'attire autant que les conventions des salons me répugnent et m'ennuient. N'allez pas croire cependant que je ne hante que les ἑταῖραι de Madrid. Je cherche à connaître le cèdre et l'hysope, et je vois les villes et je tâche de connaître le caractère des gens à la manière du prudent Ulysse, évitant les sirènes et ne voyant les Lestrigons que de loin...

On hait et l'on méprise avec la *furia* propre au pays la βασιλισσα et toute sa famille, aînés et cadets. Décidément cette graine ne vaut rien; il faut essayer du grain étranger. Cette haine est étrange... Pour moi, il me semble qu'on fait grand bruit pour quelques écarts d'imagination. Souper, en costume léger, dans un pays où il fait très chaud, est recommandé par les médecins et ne fait de mal à personne...

Je suis membre honoraire de l'Académie de l'histoire, qui ne diffère de la nôtre que parce qu'il y a beaucoup d'intrigues et de petites haines et que l'habit est puce. Outre cela on y fume avant la séance, et on récite avant la lecture du procès-verbal un *Veni Sancte Spiritus*, ce qui est une fort bonne précaution. Ce gouvernement a fait cadeau à la compagnie de tous les parchemins des couvents supprimés par Mendizabal. Il y a là des choses très curieuses que l'on s'occupe à classer, mais *despacito*, lentement. J'avais essayé de mettre le nez dans ces vieilleries, mais je me suis abstenu en remarquant qu'au sortir de l'antre je voyais les réverbères doubles. J'ai vu aussi de bien beaux mss. grecs à l'Escurial, mais ils m'ont inspiré trop de respect pour que j'osasse en secouer la poussière. Le bibliothécaire lit la lettre moulée tout au plus, et m'a pris pour un savant lorsqu'en mettant mes lunettes j'ai déchiffré un titre en majuscules. Mon cher Maître, il n'y a pas de grec digne de vous à Madrid, mais peut-être y a-t-il quelque chose que j'en pourrais rapporter à votre usage, comme graines de plantes? Parlez. Je crains que ma paresse se prolonge jusqu'au mois prochain. Vous auriez encore le temps de m'envoyer vos ordres : *casa de la Exma condesa del Montijo*. Veuillez me rappeler au souvenir de M. Villemain, Saulcy, Laborde, et agréer l'expression de tous mes sentiments respectueux et dévoués,

P. M.

**Miot de Mélito.**

Relative à sa candidature à l'Académie des Inscriptions.

Paris, 15 décembre 1834.

Monsieur,

M. Feuillet ne m'a pas laissé ignorer l'intérêt que vous lui avés témoigné pour moi et m'a fait espérer que vous voudrés bien appuyer de votre influence la démarche que je fais en ce moment près des membres de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres. Je vous en

remercie sincèrement, et je vois, avec grand plaisir, que vous avés conservé le souvenir des anciennes relations que nous avons eues ensemble à une époque de douloureuse mémoire. Je ne l'ai pas perdu non plus ce souvenir et je me regarderai, si je réussis, comme doublement heureux puisque ce succès me donnera pour collègue un homme dont j'ai toujours autant apprécié le talent qu'honoré le caractère.

Recevés, Monsieur, les assurances de ma haute considération et de mon ancien attachement.

Le Comte MIOT DE MELITO,
Rue de l'Université, n° 94.

Il y entra en 1835.

**Charles Nodier.**

10 o[ctobre] 1828.

Monsieur et illustre Maître,

Les démarches que je me suis empressé de faire sur l'objet de votre lettre n'ont produit, comme je m'y attendais, aucun résultat avantageux. La vente du mobilier du chevalier Croft[1] s'est faite très précipitamment et très obscurément. Je n'étais pas à Paris. Je n'ai jamais rien vu reparoître du peu qu'il possédoit en curiosités littéraires, pas même un de ses livres si faciles à reconnaître à certains signes particuliers dont il chargeait leurs marges. Ses lettres et ses signatures autographes étaient renfermées dans une espèce de boîte de jeu, comme celles où l'on place les fiches du boston, et il y attachoit une grande importance; mais il n'en a probablement pas été de même de l'acquéreur. Il seroit à souhaiter que ce petit trésor inconnu fût resté dans les mains de M. Froment, son secrétaire, mais je ne connois pas M. Froment, je ne l'ai jamais vu et je ne saurois où le trouver.

Recevez donc l'expression de tous mes regrets, et agréez l'assurance des inviolables sentiments d'admiration, de respect et d'attachement avec lesquels je suis,

Monsieur et illustre Maître,
Votre dévoué,
CHARLES NODIER.

**Quérard.**

Le célèbre bibliographe pour les notices de sa *France littéraire* aimait à soumettre les épreuves aux personnes qu'elles intéressaient. En voici la preuve :

Monsieur,

A mon grand regret je ne puis communiquer aujourd'hui qu'une partie de votre article pour mon livre. Mes imprimeurs me font damner;

1. Herbert Croft, mort en 1828, auteur d'*Horace éclairci par la ponctuation*, et d'une traduction de *Télémaque* en vers anglais. Voir la notice qui lui est consacrée dans le *Dictionary of National Biography* de *S. Lee*. La correspondance de Boissonade contient dix lettres de lui, en anglais, de 1807 à 1813.

je devrais avoir cet article depuis quinze jours, et j'attends encore la fin ; mais si je l'ai, jusqu'à demain je la remettrai à l'Institut ; dans le cas contraire j'aurai l'honneur de vous la porter dimanche, puisque vous avez bien voulu me permettre, Monsieur, d'aller ce jour m'entretenir avec vous de cette notice.

Je suis, Monsieur, avec la plus parfaite estime,

Votre très humble serviteur.

J.-M. QUÉRARD.

15 avril 1843.

Je suis assez heureux pour remettre à Monsieur Boissonade la fin avec le commencement.

**Raoul Rochette.**

L'on avait tellement confiance dans l'impartialité et le bon sens de Boissonade, que ses collègues soumettaient leurs travaux à son opinion personnelle : on le faisait aussi juger des différends qui éclataient — bien souvent alors — dans le sein de l'Académie des Inscriptions. Raoul Rochette, l'un des acteurs, lui écrivait à ce sujet.

Je prie mon équitable et savant confrère, monsieur Boissonade, de vouloir bien considérer que j'ai attendu *deux attaques consécutives*[1], rendues publiques, avant de me permettre *un seul acte* de représailles.

RAOUL ROCHETTE.

Ce 30 janvier 1836.

Et quelques années après :

[9 avril 1840.]

Mon respectable et savant confrère,

Permettez-moi de vous offrir un livre[2] que je désire bien que vous trouviez digne un peu de votre attention. Je sais combien tout écrit polémique répugne à votre caractère et aux habitudes de votre esprit, mais je sais aussi combien vous êtes équitable envers et contre tous : et ce n'est pas vous qui me feriez un tort de ce qui était devenu pour moi une nécessité.

J'avais été attaqué[3] ; je devais me défendre ; en me défendant, comme c'était mon droit et mon devoir, je crois l'avoir fait du moins avec plus de mesure et de modération qu'on n'en avait usé envers moi.

Enfin, mon respectable confrère, vous avez été témoin de la provocation ; vous ne pouvez pas refuser d'être juge de la défense : vous lirez donc cet écrit que je recommande à votre impartialité ; et si, à part de la controverse, que je n'avais point cherchée, mais que j'ai

1. *Peintures antiques inédites précédées des recherches sur l'emploi de la peinture dans la décoration des édifices chez les Grecs et les Romains*, 1836.
2. *Lettres archéologiques sur la peinture des Grecs.*
3. Latronne, *Lettres d'un artiste sur la peinture murale.*

dû accepter, vous y trouvez une question de l'histoire de l'art traitée aussi sérieusement que le sujet le comporte, j'aurai reçu le prix de mon travail.

Recevez l'hommage de mon respectueux dévouement.

RAOUL ROCHETTE.

### Sainte-Beuve.

Il semble que les relations avec Sainte-Beuve ont commencé d'une manière indirecte, grâce aux demandes faites à Boissonade par Ch. Labitte. Celui-ci, en effet, avait écrit la lettre suivante :

[22 août 1845.]

Monsieur,

En vous remerciant de l'indulgence marquée avec laquelle vous avez bien voulu accueillir l'édition des Poésies de *Marie-Joseph Chénier*, permettez-moi de déposer entre vos mains le volume de son frère André. Je prépare depuis longtemps sur les œuvres de l'aîné un travail analogue à celui que j'ai tenté sur le cadet. Cette notice, composée sur des documents en partie inédits, est destinée à la *Revue des Deux Mondes* et paraîtra ensuite en tête d'une réimpression des *Poésies d'André Chénier*. Je profiterai de l'occasion pour rétablir sur les mss. autographes le texte souvent altéré de cet écrivain et pour indiquer autant que possible ses fréquentes imitations des anciens. Ces sources quelquefois sont marquées en marge de l'original (quand l'original existe); mais le plus souvent le poète a négligé de noter ses emprunts. Ainsi réduit à mes propres forces, je sens toute mon insuffisance.

Pourtant vous avouerai-je, Monsieur, qu'en parcourant les *Idylles* et les *Élégies*, l'idée bien souvent m'est venue qu'un texte d'André Chénier au bas duquel figureraient les fragments imités serait un vrai trésor pour les curieux comme pour les délicats. Assurément ce n'est pas le projet que je viens vous prier d'accomplir : vous avez mieux à faire; les modèles pour vous passent avant les copies. Mais cependant si, dans vos lectures et aux heures de loisir que vous peuvent laisser les Grecs, le plus grec de nos poètes pouvait çà et là vous dérober un instant, nous en serions très heureux. Je sais bien qui André Chénier, pouvant choisir, désignerait comme éditeur; mais je n'aurai pas l'indiscrétion de vous le dire. Ce serait trop exiger. Seulement serait-il par trop importun de vous demander et d'espérer que dans la petite édition *Variorum* qui se prépare, vos indications et vos conseils aient quelque part? Des notes signées ω seraient d'un bien grand prix; mais là-dessus, comme sur tout le reste, vos intentions seraient strictement respectées comme celles d'un maître aimé de tous ceux qui l'ont lu, même sans avoir l'honneur de le connaître.

Je suis bien respectueusement, Monsieur, votre très humble et empressé serviteur.

CHARLES LABITTE,
Rue des Beaux-Arts, n° 11.

Boissonade lui envoya les renseignements désirés, et en fut remercié en ces termes :

Monsieur,

Je viens vous témoigner toute ma gratitude pour les charmantes notes dont j'espère la continuation. Ce sera un vrai trésor pour l'édition projetée. Si vous me permettiez d'en signer quelques-unes ω et de vous soumettre les épreuves, vous mettriez le comble à votre gracieuse obligeance; nous n'imprimerons qu'après l'hiver.

Je profiterai de l'occasion, Monsieur, pour vous consulter humblement sur deux ou trois points de philologie latine qui m'arrêtent en ce moment. Il s'agit des fragments des Satires d'Ennius que je me trouve amené à examiner dans un article sur *Lucile et l'ancienne satire latine* destiné au prochain numéro de la *Revue des Deux Mondes* (15 septembre)...

... Puisque je suis dans les bavardages latins, permettez-moi encore de vous soumettre une correction tentée par un amateur de mes amis sur les deux vers de Turnus, cités par le scoliaste de Juvénal...

... Mille excuses, Monsieur, pour mon importunité; les médiocres élèves lassent la patience des meilleurs maîtres.

CHARLES LABITTE.

4 septembre [18]45.

Quelques semaines plus tard, Labitte mourait subitement, et, dans une lettre inédite à Victor Cousin, Sainte-Beuve donnait tous les renseignements qu'il avait sur cette fin imprévue :

Ce dimanche.

Cher Monsieur Cousin,

Vous avez su déjà peut-être l'affreux malheur : ce pauvre Labitte, dont nous causions à votre dernier voyage à Paris et que vous aviez vu si plein de vie et d'espérances, est tombé malade mercredi ou jeudi d'une grosse fièvre. Ce n'était qu'une fièvre sans aucun caractère bien déterminé, mais c'était pourtant alarmant. On a mandé aussitôt M. Chomel (M. Andral étant absent), il a jugé le mal comme vague encore et non suffisamment dessiné; sauf une saignée faite dans le premier moment et un purgatif, on a attendu. J'ai vu Labitte le second jour de sa maladie, il était bien pris, bien absorbé, se plaignant de partout sans rien de particulier encore. Le lendemain, c'est-à-dire vendredi, M. Chomel ne le trouva pas plus mal, crut toujours prudent d'attendre, pensa que c'était une fièvre qui durerait quelque huit jours, et dit qu'il reviendrait lundi, allant à la campagne dans l'intervalle. Le *vendredi toujours*, à *3 heures*, Veyne vit Labitte, causa avec lui et il lui arriva même de plaisanter, le malade se sentait plutôt un peu mieux. On défendit de laisser monter personne le reste du jour, de peur de le fatiguer; le portier se tenait habituellement près de lui. Vers *6 heures*, cet

homme descendit dîner laissant Labitte assez bien. M. Magne (un médecin) arriva à *7 heures*, prit un bougeoir et monta seul : il trouva notre pauvre ami endormi, à ce qu'il lui parut, mais en y regardant mieux, mort dans l'attitude du repos. Que s'était-il passé? qu'a-t-il ressenti? a-t-il rien senti? Il est affreux d'ignorer tout cela. Nous sommes tous accourus, consternés, ne pouvant comprendre ni croire. M. Magne et Veyne ne peuvent s'expliquer cet accident soudain d'après l'état du malade quelques heures auparavant : M. Chomel n'est pas de retour. La famille est absente, on a écrit à M. de Pongerville pour qu'il écrivît, pour qu'il prévînt le père, avant les journaux; on a prié ceux-ci de ne rien dire. L'enterrement se fera probablement demain lundi, mais il y a eu des formalités de justice et de procureur du roi, à cause de cette mort subite. Voilà, cher Monsieur Cousin, une grande perte que nous fesons, un des meilleurs parmi les plus jeunes : tant de projets sont en allés avec lui; ce *Corneille*, que votre bienveillance méditait pour lui, il ne l'exécutera pas. Ironie des choses! M. Tissot qu'il devait remplacer lui survit.

Adieu, j'ai voulu vous donner ces quelques détails; nous reparlerons sans fin de tout cela; perte sur perte, douleur sur douleur; celui qui n'avait pas trente ans avec celui qui s'en va comblé de jours!

Je suis à vous, cher Monsieur Cousin, bien respectueusement et douloureusement.

SAINTE-BEUVE.

Sainte-Beuve écrivit peu après à Boissonade au sujet des lettres adressées par lui à leur ami, et il nous paraît que ce fut la première lettre qu'il lui envoya :

Ce dimanche, 14 décembre 1845.

Monsieur,

M. Mohl a eu la bonté de se charger déjà auprès de vous de quelques paroles au sujet du commentaire sur André Chénier que vous aviez commencé d'écrire pour mon excellent ami M. Ch. Labitte. Les scellés qui avaient été mis sur une partie de ses papiers viennent seulement d'être levés depuis quelques jours, et je me trouve avoir entier (*sic*) à ma disposition les pages qu'il devait à votre aimable et délicate érudition. Qu'en dois-je faire, Monsieur? Je n'ai pas le droit de vous prier de continuer pour nous cette lecture que vous faisiez plume en main et qui nous promettait de si bons résultats. Pourtant, si vous le faisiez, Monsieur, ces pages si faciles pour vous seraient bien précieuses pour d'autres et trouveraient un jour leur emploi dans une édition du charmant poète auquel je m'étais déjà permis de rattacher par un vœu votre nom. Que ce me soit du moins une caution aujourd'hui, Monsieur, en venant vous demander vos intentions sur ces papiers, de vous exprimer directement les sentiments de reconnaissance et de respect que vous ont voués tous ceux qui, comme moi, chérissent surtout, ne

fût-ce que de bien loin, ces noms antiques dont le goût se personnifie si bien en vous.

SAINTE-BEUVE.

*Au bas de la page* : Adresse — à la Bibliothèque Mazarine.

Le 1er juin 1846, Boissonade écrivait à Sainte-Beuve en lui envoyant des notes sur A. Chénier : « Je ne trouve plus rien, mes souvenirs sont épuisés. Acceptez, Monsieur, ces dernières pages; si l'indication s'y rencontre de quelques passages qui, par impossible, vous auraient échappé, mettez-les en œuvre avec cet art élégant où vous êtes maître. Vous lire sera ma récompense... Ne dites rien au public, je vous en prie, de ces petits services rendus à votre charmant poète. Ce sont des misères qu'il n'a que faire de savoir. Se souvenir à propos d'un vers latin ou grec, quelquefois le rencontrer par hasard, y a-t-il là un mérite qui vaille la peine d'être loué[1]?... »

Le remerciement ne se fit pas attendre :

Ce 3 juin [1846].

Monsieur,

C'est avec une vive reconnaissance que je reçois vos pages sur André Chénier. Indépendamment du fruit que j'en tirerai, elles sont pour moi un précieux témoignage. Si je n'étais retenu pour quelques jours encore par un mal de jambe, je m'arrangerais pour vous aller remercier avant la séance de vendredi à l'Institut; mais je me ménagerai ce plaisir une autre fois. Je ne sais, Monsieur, si c'est un mérite de se souvenir ainsi d'un vers antique à propos d'un vers moderne, mais je sais bien que c'est une grande douceur de repasser par ces sentiers et de sentir surtout qu'on y marche à la suite d'excellents guides. Il est tel vers d'un ancien qui, nous revenant en mémoire, suffit à charmer tout un jour. Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués.

SAINTE-BEUVE.

Dès lors, les relations sont engagées, et se continuèrent, très cordiales. Sainte-Beuve donne son appréciation sur la poésie grecque :

Ce 26 septembre 1846.

Monsieur,

Je reçois avec une nouvelle reconnaissance ce témoignage de vos aimables attentions. A mon premier moment de loisir, je reverrai cette traduction et dans le sens de vos remarques. Je n'aurais jamais osé traduire ce qui demande tant de connaissances précises que je n'ai pas, si je ne trouvais dans un Grec de mes amis un *Thesaurus* vivant que je consulte à mon gré. Ce qui me frappe est l'espèce de problème qui se pose dans mon esprit à la suite de vos observations, c'est le caractère à la fois *artificiel et naturel* de la poésie grecque : d'une part elle ne

1. *Critique littér.*, II, 602.

ressemblait *nullement* à la prose, et de l'autre, elle osait rendre la nature avec des traits vifs, *réels*. En français, Voltaire veut qu'on juge la poésie à peu près au même pied que la prose, et d'autre part on ne s'y permet guère rien de réel et de tout naturel. C'est du moins le caractère qui trop souvent m'a frappé chez nous et qui me semble tout le contraire de la poésie grecque sur les deux points essentiels. Je m'imagine que chez les Grecs, à part les Attiques et ceux qui se conformaient à cette pure langue d'élite, il y avait une certaine liberté à la faveur des autres dialectes, et que chaque poète se faisait une langue composite, — un peu comme Montaigne s'est fait dans sa prose — un peu (pour prendre un exemple bien moindre, mais qui me vient à l'esprit en ce moment) comme Töpffer de Genève fait dans le style de ses romans et nouvelles. C'est en causant avec vous, Monsieur, qu'il faudrait essayer et rectifier ces idées : je tâcherai de me procurer ce plaisir.

Agréez, en attendant, Monsieur, l'expression bien sincère de mes plus dévoués respects.

SAINTE-BEUVE.

La correspondance s'interrompt : on a probablement occasion de se voir. Elle ne reprend que huit ans plus tard, et les deux dernières lettres sont relatives à la chaire du Collège de France.

[Ce 5 novembre 1854.]

Monsieur,

Je me permets de vous écrire ce que j'aimerais mieux vous dire de vive voix si j'espérais avoir l'honneur de vous rencontrer. J'ai été amené depuis peu à l'idée que je pourrais remplacer M. Tissot dans la chaire vacante de poésie latine au Collège de France. Les objections qui se présentent tout naturellement, croyez que je me les suis faites tout le premier : je ne suis point un latiniste, et je n'ai traversé jusqu'ici le champ de l'antiquité que comme un jardin dont les possesseurs légitimes vous laissent tout au plus cueillir en passant quelques fleurs. Pourtant j'ai toujours fait des vers latins; j'ai eu en rhétorique au concours le 1er prix de vers latins parmi les vétérans, et je crois, en vérité, qu'avec deux ou trois mois d'exercice je pourrais encore en faire d'autres passables. Enfin j'aime l'antiquité, vous le savez, Monsieur, et en y portant l'effort de mon esprit et de mon travail, je parviendrais peut-être à faire ce cours assez bien, puis mieux, puis bien. Mais comment dire cela et le persuader à d'autres qu'à vous? Je n'ose achever toute ma pensée : mais si, dans les réunions du collège de France, où les mérites de ceux qu'on propose seront discutés, M. Boissonade voulait bien juger que je ne serais point impropre à la chaire, ce serait pour moi un grand appui et une autorité qui entraînerait bien des suffrages.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de mon dévouement et de mon respect.

SAINTE-BEUVE.

Il est bien entendu que cette lettre ne demande de vous aucune réponse.

Boissonade appuya la candidature de Sainte-Beuve, ainsi qu'en fait foi la lettre qu'il reçut :

Paris, 26 novembre 1854.

Monsieur et cher maître,

Laissez-moi vous remercier de tout ce que je vous ai dû dans cette présentation si flatteuse. Quoique je ne me sois point permis d'écouter aux portes, il y a eu cependant des échos amis qui m'ont rapporté combien vous aviez été tout particulièrement indulgent pour moi et combien vos paroles sur des points qui étaient précisément les moins éclaircis aux yeux de plusieurs avaient été décisives en ma faveur. Je ferai tout, croyez-le bien, pour me rendre digne d'un tel suffrage et de l'honneur d'être votre collègue.

Agréez, je vous prie, l'expression de ma reconnaissance et de mes respects.

SAINTE-BEUVE.

Boissonade mourut trois ans après.

## NOTES LEXICOLOGIQUES

(*Suite* [1])

*Consolateur* :

XIII[e] s. C'est paraclist, c'est esperit,
En qui garde riens ne perit,
Qui a nom de *consolateur*.
(Jean de Meung, dans Littré, sub v° Paraclet.)

Vers 1415. O mon vray Dieu, mon createur,
Mon souverain *consolateur*.
(*Myst. de la Passion d'Arras*, 4373, J. Richard.)

*Consolider* :

Vers 1330. Apres fort *consolidé* en la foy bailla son royaulme a son filz et se rendit moyne.
(Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*, XXV, 38, édit. 1531.)

*Consonner*, être en rapport, en harmonie avec :

Le bouvreuil à tête noire fait son nid dans l'épine blanche; et cet aimable oiseau *consonne* et contraste encore très agréablement avec cet arbrisseau épineux par son poitrail ensanglanté et par la douceur de son chant.
(Bern. de Saint-Pierre, *Études de la Nature*, 204, édit. Didot.)

Ce verbe, auquel Bernardin donne un sens tout particulier, a été en usage du XIII[e] au XVI[e] s. Littré le cite sans ex. avec cette définition : « former une consonnance ».

*Conspirer* :

XIII[e] s. Et afin dé luy nuyre en *conspirant* et machinant a la destruction ou deshonneur du filz, induit le pere a la mander.
(*Les Sept Sages*, 2, A. T.)

*Constant* :

XIII[e] s. Soies *constans*, non mie pertinaces.
(Brun Latino, *Trésors*, 385, Chabaille.)

Le *constans* est mieudres que li muables.
(Id., 309.)

*Constatation* :

1586. Je n'ai retenu copie de mes responses a Messieurs de Geneve... Si tost que je les aurai receues, vous les aurés, et ne vous soulciés de leurs articles. Car il n'est besoing de les avoir, veu qu'ils sont assés évidents par les *constatations* que j'en fai.
(Joseph Scaliger, *Lettres inédites*, 184, Tam. de Larroque.)

1. Voir t. I, p. 178 et 486; t. II, p. 108 et 256; t. IV, p. 127; t. V, p. 287; t. VI, p. 285 et 452.

*Consteller* :

1519. Les dieux d'enfer et les ames privees
Voyent tousjours ses courses *constellees*.
(Guill. Michel, *Géorg. de Virgile*, 36 v°.)

L'invention et le gouvernement
Des oysillons bien *constellez* du ciel
Que nous nommons sainces mouches a miel.
(Id., 32 r°.)

*Constituant, ante* :

1572. La multitude de ses elemens *constituans* (du dodécaèdre).
(Amyot, *Œuv. mor. de Plutarque*, II, 593, édit. 1616.)

La distribution de ses parties *constituantes*.
(Id., 593.)

1550. Ame raisonnable, immortelle, qui est la seule difference *constitutive* de l'homme.
(Hervé Fierabras, *Méth. chirurgicale*, sans pagination.)

*Constitutif* :

1568. Lesquelles (democratie et oligarchies) estans de plusieurs sortes, sont diversifiees selon que leurs parties *constitutives*.
(Loys Le Roy, *Polit. d'Aristote*, 811.)

*Consubstantiation* :

1578. Les deux susdites opinions de la transubstantiation et *consubstantiation*.
(Jean de Léry, *Voy. au Brésil*, I, 97, Gaffarel.)

1580. Je dy le semblable de la seconde opinion qui est de la *consubstantiation*.
(Théodore de Bèze, *Hist. eccles.*, I, 573, édit. 1883.

*Consultant* :

1584. Advocat *consultant* ou plaidant.
(Jean Duret, *Cout. du Bourbonnais*, 387.)

*Consulter* :

XIV^e^ s. Les evesques et princes de l'empire... *consulterent* de eslire roy a eulx.
(Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*, XXVIII, 1, édit. 1531.)

1410. Et si en aucun des diz lieux... il y a quelcun des gens des comptes, il sera prealablement convocqué et appellé pour *consulter* et deliberer des dittes ventes et pris.
(Cité dans la *Chronique du bon duc Loys de Bourbon*, 324, Chazaud.)

*Contagion* :

Vers 1330. Franc de l'humaine *contagion* de la corruption humaine.
(J. de Vignay, *Mir. hist.*, XXXII, 67, édit. 1531.)

XIV^e^ s. Celle ordure ou *contagion* terrienne.
(Raoul de Presles, *Cité de Dieu*, X, Esp. sur le chap. 9, édit. 1531.)

Mortelle *contagion* ou venin.
(Id., XX, 27.)

*Contenter* :

1314. De lequele terre en ai saisi la dite Nicole... et le tenra le devant dite Nicole et si hoyr de mi et de mes hoyrs de quelconques lieu que il vauront *contemter* et en pais par deus deniers parisis de reconnaissant.

(*Charte picarde*, ap. Raynaud, Étude sur le dial. picard, 32.)

1329. Nous nous tenons pour *contenté* et bien apaïé.

(*Hist. de Saint-Omer*, 464, Giry.)

*Contention* :

1208. Sachiés que de la *contention* qui est entre vous et nostre chier et feel l'evesque d'Amiens... avons diligiaument enquis.

(Cité ap. Prarond, *Hist. d'Abbeville*, 72.)

1305. Sur les *contentions* et debas dessus diz.

(Cité ap. Giry, *Hist. de Saint-Omer*, 445.)

*Contestation* :

1411. Jusqu'ad ce que *contestacion* soit faicte en cause.

(*Cout. d'Anjou et du Maine*, I, 403, B-B.)

1464. Jusques a la *contestation* du plet.

(Id., IV, 162.)

*Contester* :

1338. Mes dis oncles metoit a ce et *contestoit* que les dittes religieuses ne peuissent faire rejet au liu que on dist a le Tuillerie.

(*Cart. de Flines*, II, 573, Hautcœur.)

* *Contexte*, adj. :

XVII^e^ s. On croit en justice deux témoins *contextes*, c'est-à-dire qui déposent tous deux constamment le même fait.

(Bossuet, *Logique*, III, 22.)

*Contexture* :

1552. La *contexture* et composition ou graveure du bouclier.

(Ch. Estienne, *Dict. latin*, sub v° Textum.)

1565. Estant ces corps entre eux de diverse nature,
Diversement ourdis, d'air et de *contexture*.

(Remi Belleau, III, 53, Gouverneur.)

*Contractuel* :

1596. Donations à cause de mort... n'aneantissent l'institution d'heritier *contractuelle*.

(J. de Basmaison, *Cont. d'Auvergne*, 144).

*Contracture* :

XIII^e^ s. Tantost apres elle se senti alegiee et delivree de cele *contreture* et des bras et de la jambe et de la cuisse senestres.

(Mir. de S. Louis, *Rec. des hist. de France*, t. XX.)

*Contraignable* :

1382. Et les ditz troys ans passez sont *contraignables* a poyer la dicte somme.

(Cité ap. Joubert, *Hist. de la baronnie de Craon*, 325.)

*Contrebande* :

1512. Ceulx-cy (les Juifs) emportant par chascun an ès infidelles et hors du royaulme grande robe de *contrebande*, mesmement d'argent blanc.

(Thénaud, *Voy. d'outremer*, 7, Schefer.)

*Contrebandé* :

1613. Armes d'argent a la bande de sable, *contrebandée* d'or.

(César Nostradamus. *Chron. de Provence*, 448, édit. 1624.)

*Contrebasse* :

1512. Et Lygia la tierce fait la *contrebasse* des fluttes doubles.

(J. Le Maire, *Illust.*, I, 219, Stecher.)

1530. Counterbase in song, *contrebasse*.

(Palsgrave, 209, Génin.)

*Contrebretêche* :

1647. Quelques herauts nomment les crenaux bretesses et les bastilles des *contrebretesses*.

(Vulson de la Colombière, *Science héroïque*, 205, édit. 1669.)

*Contrecharge* :

1613. Il fit faire une soudaine et furieuse *contrecharge* a ses gens.

(César Nostradamus, *Chron. de Provence*, 889, édit. 1624.)

Resté dans le fr. moderne avec un sens technique.

*Contre-critiqueur* :

A ce piquant propos du *contre-critiqueur*
Cléante l'orgueilleuse entra presque en fureur.

(L. Petit, *Satires*, 86, Jouaust.)

Manque dans les dictionnaires.

*Contredéfense* :

1556. Ilz se depescheront de parvenir ès murailles, et la *contredefense* sera appareillée.

(*Bible*, Nahum, chap. 2.)

*Contredigue* :

1585. Vous avez desja veu par experience ce qu'ils peuvent attendre de nostre *contredicque*, qui est plus forte que jamais.

(Marnix de Sainte-Aldegonde, *Écrits polit. et litt.*, 308, Lacroix.)

*Contrefascé* :

XV^e^ s. Les anciennes armes de Pressigny que les hereaulx blasonnent d'or et d'azur, faissié, *contrefaissié*.

(Ant. de La Sale, *Anciens tournois*, 217, Prost.)

*Contre-maître* :

1425. Quatre *contremaistres*, .I. charpentier de nef.

(*Chron. du Mont Saint-Michel*, I, 187, A. T.)

*Contre-miner* :

1416. Se aulcun te veult par envie miner,
Pance de luy *contraminer*.

(Le livre Caumont, 34, Galy.)

1428. Ceux d'Orleans... prirent alors a *contreminer*.

(Cousinot, *Chron. de la Pucelle*, 261, Viriville.)

*Contre-mur* :

1371. Sy esconvient que le dît Nicaise faice faire le *contre-mur* ylecques en droit.

(Cité ap. Fagniez, *L'industrie aux XIII^e^ et XIV^e^ s.*, 356.)

*Contre-partie* :

1262. Et doivent recevoir en lor garde les *contre-parties* des cyrographes et des chartres.

(Cité ap. Finot, *Relations commerciales entre la France et la Flandre au moyen âge*, 348.)

*Contrepal* :

1551. Pour faire paulx et lymandes, traverses et *contrepaulx*.

(Comptes de Diane de Poitiers, 129, Chevalier.)

*Contrepas* :

XIV^e^ s. Oysive cher a mal s'allie...
Plusieurs fois l'ay voulu retraire
En luy monstrant bon exemplaire;
Mais elle va le *contrepas*.

(*Procès formal d'ung povre humain*, Anc. poés. fr., VIII, 42.)

1613. L'an ensuivant le comte presta jurement de fidelité a Raymond comte de Tholose quatrieme du nom, fils de la royne Constance, et selon l'histoire d'Aquitaine (voicy un autre *contrepas*) de Henry roy d'Angleterre, tant des terres qu'il avoit et possédoit que de celles qu'il pourroit acquerir.

(César Nostredame, *Hist. et chron. de Provence*, 160.)

*Contrepeser* :

XII^e^ s. Sachiés que a envis le *contrepesera*.

(*Rom. d'Alexandre*, Romania, XI, 234.)

*Contrepoison* :

XV-XVI^e^ s. Mais luy (Mithridate)... ne pouoit mourir, pour tant qu'il avoit dès sa jeunesse usé de *contrepoison*.

(Seyssel, *Appian, Guerres civiles*, 227, édit. 1544.)

*Contre-porte* :

1582. Toutes lesquelles portes ont au dehors des pontz de tres belle pierre, et iceux de grande longueur, avec leurs *contre-portes*, culates et pont levis qui servent de garde et deffences a iceulx.

(Belleforest, *Description des Pays-Bas*, 105.)

*Contre-protestation* :

1746. Une sorte de *contre-protestation*... qui ne retractoit rien.

(Marquis d'Argenson, *Mém.*, III, 87, bibl. elz.)

*Contrevent* :

XV^e^ s. Pour les *contrevens* du comble de la grant salle du dit pignon.

(Cité ap. Coyecque, *Hôtel-Dieu de Paris*, I, 272.)

*Contre-vérité* :

1620. Les *contre-veritez* de la court, avec le dragon à trois testes.

(*Variétés hist. et litt.* IV, 335, Bibl. elz.)

*Contrôle* :

1367. Les parties passées ou compte de l'ostel et y celles escriptes en l'un des dessus dis *contrerooulles*.

(*Recettes et dépenses du roi de Navarre*, 63, Izarn.)

Id. Soubz le seel des *controls* d'Angiers.

(Comptes de Macé Darne, 1, Joubert.)

*Controverse* :

1236. Nos faisons a savoir ke con ihl owist *controversie* entre nostre Glise et sangeor Gilon et sa mere par conselh de proidomes est formee la pais.

(*Charte liégoise*, Romania, XVII, 568.)

1311. Comme *controverse* fust mute entre noble homme et sage mon sire Jehan del Ausnoi... et nous d'autre part.

(Ctié ap. Praroud, *Hist. d'Abbeville*, 295.)

*Contusion* :

1314. La manière de curer ceste *contusion* et froisseure.

(H. de Mondeville, *Chirurgie*, I, 227, Bos.)

*Convexité* :

XV-XVI^e^ s. Voyans la fermeté des batailles, la *convexité* des armes, et la vertu et constance des hommes se retirerent par bandes çà et là.

(Seyssel, *Appien*, 132, édit. 1544.)

*Conviction* :

1579. Par tant de confessions, les unes volontaires, les autres forcees, par tant de jugemens, de *convictions*.

(Bodin, *Démonomanie*, 543, édit. 1598.)

Par confessions sans tortures et par *convictions*.

(Id., 551.)

*Convier* :

XII^e^ s. S'om a alcun en suspeciun,
De venin ou d'altre poisun,
A manger le *conviera*,
Dessuz le manger la (pierre) metra.

(*Lapidaire de Marbode*, XXV, Pannier.)

Id. Et Normant les menacent e de mort les defient,
Traiturs les apelent, et de Dieu les maldient,
N'osent entrer en l'eve, n'en batel ne se fient,
Mais d'assembler bataille demaneis les *convient*.

(Wace, *Rou.*, t. I, p. III, Andresen.)

*Convive* :

XV^e^ s. Moy mesme fais par ma demeure
Que les *convives* a ceste heure
Ne sont pieça assis à table.

(Terence en françoys, f^et^ 163 r°, édit. 1539.)

1526. Apres ce faict, a certain bon festaige...
Le pelerin fut mené pour esbatre

Les *convivez* : dont sans a nul debattre
Plusieurs gayetez fist-il et passe-temps.

(Bourdigné, *Faifeu*, 50, Jouaust.)

1556. Apres que Agathon eut dit ce propos..., tous les *convives* ont pris grand plaisir, et fort bien receu son oraison.

(Héret, *Banquet de Platon*, 53.)

1564. Il (Héliogabale) faisoit des banquetz ou il y avoit de vingt-deux sortes de metz, et faisoit jurer ses *convivés* qu'a chascun metz ilz accompliroient ceste volupté venerienne.

(Marcouville, *Traité mémorable*, 112 v°.)

1582. Les *convives* estoient assis en habits de dieux et déesses.

(Robert et Ant. d'Aigneaux, *Trad. de Virgile*, Préface.)

1670. Les *convives* dans un festin portent meilleur jugement de l'apprest des viandes qui s'y trouvent que le cuisinier qui les a assaisonnées.

(La Mothe Le Vayer, *Soliloques*, 18, Liseux.)

*Convulsif* :

1602. Rotement convulsif.

(J. Lavardin, *Épist. de S. Hierosme*, 235 v°.)

1609. Le catherre fluant, le spasme *convulsif*.

(Sonnet de Courval, *Satyres*, III, 122, Jouaust.)

*Convulsionnaire* :

1735. Le naturalisme des convulsions dans les maladies de l'épidémie *convulsionnaire*.

(Hecquet, *Titre de l'un de ses ouvrages*.)

1736. Lettre sur la *convulsionnaire* en extase, ou la vaporeuse en rêve.

(Id.)

*Coopératif* :

1550. Cause adjutrice ou *coopérative* est laquelle sans aide d'une aultre ne pourrait faire maladie.

(Hervé Fierabras, *Méth. chirurgicale*, 3e livre.)

*Coopération* :

XIVe s. L'instigation et *coopération* du diable.

(J. de Vignay, *Mor. hist.*, XXXII, 108, édit. 1531.)

XVe s. Nostre Seigneur point ne l'a donné (la grâce) sans la preparation de l'homme à la recevoir par le moyen d'humiliation du liberal arbitre et de *coopération* de vouloir.

(Alain Chartier, *Œuvres*, 371, édit. 1617.)

*Copermutant* :

1599. La nature de la permutation est telle qu'elle desire qu'un chacun des *compermutans* soit fait seigneur des choses compermutées.

(*Cout. de Normandie*, 139 r°.)

*Copiste* :

XVe s. Ung prothocolle a bons *copistes*.

(Coquillart, *Droits nouveaux*, 99, Bibl. elz.)

*Coriandre* :

1318. Deux quartiers de *coriandre* batus.

(Cité ap. J. Richard, *Comtesse Mahaut*, 141.)

*Corinthien* :

1566. Chappiteaux richement taillez et faictz a la *corinthienne*.

(Chaumeau, *Hist. du Berry*, 227.)

Sepulchre..., garni de plusieurs colonnes *corinthiennes*.

(Id., 228.)

*Corneter* :

1552. Admovere cucurbitulam, *corneter*, ventouser.

(Ch. Estienne, *Dict. latin.*)

*Corniche* :

1539. Il y avoit continuellement une couronne de ces lauriers sur la *cornisse* des maisons des empereurs.

(Gruget, *Trad. de Pierre Messie*, De la palme et du laurier.)

*Corporation* :

1530. Corporation, *corporation*.

(Palsgrave, *Grammaire*, 209, Génin.)

Assemblée, *corporation*.

(Id., 224.)

*Corpulence* :

Vers 1330. Et façoit que par une naturelle *corpulence*, il fust pressé d'une griefve et continuelle maladie en oyant les confessions..., il n'estoit grevé en nulle maniere.

(Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*, XXXI, 133, édit. 1531.)

*Corpulent* :

XIV-XV^e^. Trouve-moy une belle femme et *corpulente*.

(*Yst. des sept sages*, 127, A. T.)

*Correct* :

1512. Lesquelz (livres) nous avons maintenant bien *corrects*.

(Jean Le Maire, *Illust.*, II, 244, Stecher.)

*Coruscation* :

XIV-XV^e^ s. Envoie fouldre et *choruscations*, et tu les dissiperas.

(*Psaumes de David*, édit. 1872.)

*Corybante* :

XIV^e^ s. Et ces Galles ou *corybans* en maniere de furieux... se demenoient tres laydement.

(Raoul de Presles, *Cité de Dieu*, VII, Exp. sur le chap. 24, édit. 1531.)

XV^e^ s. La se tenoit la desse Cibelle...
Bien obeye de tous ses *coribantes*.

(Oct. de Saint-Gelays, *Énéide*, 22 r°, édit. 1540.)

1512. Gens appelez Corybantes.

(J. Le Maire, *Illust.*, I, 208, Stecker.)

*Coseigneur* :

1463. Roquecorn et Boyssieres, lesquels en estoient *coseigneurs*.

(Cité ap. Tam. de Larroque, *Robert de Balzac*, 37.)

1556. Aimar autre *conseigneur* du dit Montolieu.

(Noguier, *Hist. tolosaine*, 3e partie, 62.)

1566. Le duc de Brabant..., vray evesque et *conseigneur* de la dite ville.

(Paradin, *Annales de Bourgogne*, 487.)

*Cosmologie* :

1582. *Cosmologie*, c'est celle science qui explique les vertus des choses créées, naturelles et célestes.

(*De l'Incertitude et Vanité des sciences*, 174.)

*Cosmologique* :

1582. Interpretations... mystiques, *cosmologiques*, typiques, anagogiques.

(*Incert. et Vanité des sciences*, 524.)

*Cosmopolitisme* :

Le marquis d'Argenson a employé *cosmopolisme* :

1739. Ce parfait *cosmopolisme* qui rechercheroit également le bonheur de tout le monde.

(*Mém.*, IV, 367, Bibl. elz.)

*Cothurne* :

XVe s. Lyer la chasse de beau vermeil *cothurne*.

(Oct. de Saint-Gelays, *Enéide*, 6 ro, édit. 1540.)

*Cotisation* :

1515. Lesquelles *cottisations*, contraintes et executions tourneront a tr s grande consequence.

(*Déclar. de la reine régente*, du 22 nov., 1515.)

*Cotiser* :

1513. Les prevotz des marchans de nostre ville de Paris de leur autorité indue les ont assis, tauxez et *cotisez*.

(*Ordr. de Louis XII sur le privilège des libraires.*)

1513. Supposé qu'ils fassent mention d'imposer, taxer et *cottiser*.

(*Déclar. de la reine régente*, du 22 nov., 1515.)

*Cotonnade* :

1615. Les charpis, *cotonnades*, estoupades imbibées en oxicrat.

(Loys Guyon, *Mir. de la beauté*, II, 289.)

*Cotonner* :

XIVe s. De grans baligans armoyez de leurs armes et de mites de toile *cotonnées*.

(Jeh. Le Bel, *Chron.*, I, 154, Polain.)

*Cotonneux* :

1552. Lanuginosus, qui ha comme du poil follet au tronc, ou en ses fueilles, *cotonneuse*, mousseuse.

(Ch. Estienne, *Dict. latin.*)

*Cotret* :

1332. Le dit Jehannin confesse avoir emporté une douzaine de *costerez*.

(*Reg. criminel de Saint-Martin-des-Champs*, 464, Tanon.)

*Cotylédon* :

1314. Lequel fruit est liés par liens qui de lui viennent a la matrique, dis *cotillidones*.

(Mondeville, *Chirurgie*, I, 114, Bos.)

*Coudrier* :

1512. Vignettes et *couldriers* pour faire umbrages aux dieux.

(J. Le Maire, *Illust.*, I, 215, Stecher.)

*Couet* :

1382. Item .I. *couet* pour .I. bastel.

(*Comptes du clos des galées de Rouen*, 138, Bréard.)

*Coulage* :

1614. Point tant ne nous attristent les gresles ni les gelees de may, ny les *coulages* de juing.

(*Var. hist. et littéraires*, VII, 299, Bibl. elz.)

Vers 1640. La biere est o *coulage*.

(*Muse Normande*, V, 50, Héron.)

*Coulure* :

1315. Pour .III. ciros, une once de dyaciconiton lassatif, une *couleure*.

(Cité ap. J. Richard, *Comtesse Mahaut*, 155.)

*Coupe-bourse* :

XII^e^ s. Ja n'est la presse tant espesse
Ke *coupebourse* de li gat.

(Renclus de Moiliens, *Carité*, CLVI, Van Hamel.)

*Couperet* :

1328. A Symonnet le clotier, pour claus, *couperès*, espees, fers a royer torches.

(*Arc. administ. de Reims*, II, 486, Varin.)

*Courreau* :

XIII^e^-XIV^e^ s. Engins ront d'une part et d'autre
De fust parfait et achevez
En nés et en *couraux* levez.

(Guiart, *Roy. lignages*, 4216, Buchon).

1331. Nous otrions aus devant dis bourgeois et marchans... que leurs vins et marchandises ils puissent vendre soit en nefs, en *couraulx*, en escoutes ou aultre vaisseaulx.

(Cité ap. Finot, *Rel. comm. entre la France et la Flandre*, 353.)

*Courir* :

1307. Il avoient pluseurs hommes de leur enseigne liquel devoient *courir* par devers eux a aidier a paier le foier de Tormont.

(Cité ap. Prarond, *Hist. d'Abbeville*, 269.)

1350. On le voit (l'envie) en moult de coers florir
Et partout le pays tempester et *courir*.

(Gilles Li Muisis, *Podier*, II, 13, Kervyn.)

*Courrier* :

XIII-XIV^e^ s. Si lor menderent par .I. *courier* quy ala de Poille...

(*Gestes des Chyprois*, 285, Raynaud.)

1329. Pour un *courrier* **envoié de** Paris a Bruges devers Monsgr de Flandre, par marchié fait, III l.

(Cité ap. Jules Richard, *Comtesse Mahaut*, 378.)

1510. Lettres qu'il lui a envoyees par un propre *courier*.

(Lettres du roi Louis XII, t. II, 78, édit. 1702.)

*Courte-haleine* :

1545. On la boit aussi (la décoction de rue) contre la toux, *courte-haleine*.

(Guill. Guéroult, *Hist. des plantes*, 424.)

1549. Elle (la flambe) desenyvre et appaise la *courte-haleine*.

(Maignan, *Hist. des plantes*, chap. 119.)

1566. Les escargots... a ceux qui ont *courte-haleine* sont singuliers a resserrer le ventre.

(Du Pinet, *Pline*, XXX, 7.)

*Court-vêtu* :

XV^e^ s. L'ung est long, l'autre *court-vestu*.

(Charles d'Orléans, *Poésies*, II, 151, D'Héricault.)

*Id.* Quant a moy je n'y serai plus (en Normandie),
Car on n'y a point d'agrement
Par la crainte des *court-vestus*.

(*Olivier Basselin et le vau de Vire*, 102, Gasté.)

1566. Qui estoit aujourd'hui haire et *court-vestu*, demain estoit accoustré de robe traînant en terre.

(Paradin, *Annales de Bourgogne*, 918.)

*Coussin* :

XI^e^ s. La sist li emperere sor un *coissin* vaillant.

(*Voy. de Charl. à Jérus.*, 289, Koschwitz.)

*Couvée* :

Vers 1219. Quant la traison est provee
Qui couve malvese *couvee*,
Il ne peut estre à la parclose
Qu'el ne seit laidement desclose.

(*Guill. Le Maréchal*, 5327, P. Meyer.)

Le mot est encore employé au vers 8087.

*Couvain* :

XIV^e^ s. Pour ydropisie prenez le *couvin* de freumys plaine une boîte, et fetes .I. baing, si i metez le couvin ovec frès sein de porc.

(*Recettes médicales*, Romania, XVIII, 575.)

1579. Le *couvin* et seminaire d'autres petites mouches.

(Feu-Ardent, *Opuscules de S. Efrem*, 279 v°.)

*Crachat* :

XIII^e^ s. Les *crachaz* d'ome jeun.

(Brun. Latini, *Trésors*, 190, Chabaille.)

*Craintivement* :

XIV-XV^e^ s. Dont conclus, et *craintivement* je m'en hardiz luy raconter mon fait.

(Beauvau, *Rom. de Troïlus*, 118, Bibl. elz.)

*Crapuleux* :

XIV^e^ s. Les *crapuleux* a cause du superfluement boire et manger ont l'estomac fastidieux.

(Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*, XX, 88, édit. 1531.)

XV^e^ s. *Crapuleux* et paillart.

(Tardif, *Facécies de Poge*, 130, Montaiglon.)

1513. *Crapuleus* de gulositez.

(*L'Estoille du monde*, chap. 7.)

*Craqueur* :

Vers 1640. Su chais *craqueux* et contens dais nouviautais de la Gazette.

(David Ferrand, *Muse Normande*, IV, 200, Héron.)

*Craqueux*...
Delogais vite et sans tarder.

(Id., IV, 201.)

*Crasse*, adj. fém. :

XIII^e^ s. Li jaspes est ver de coulor,
Si est d'une *crasse* verdour.

(*Lapid. en vers*, 267, Pannier.)

XIV^e^ s. .... Sanz nape pure,
Mais *crasse* et noire que housiaux.

(Eust. Deschamps, VII, 89, A. T.)

*Crasseux* :

XIII^e^ s. N'aflert pas a homme qui vaille
Qui lave les piez un truant,
Quar *craseus* sont, ort et puant.

(Gautier de Coincy, *Mir. de la Vierge*, 41, Poquet.)

*Cratère* :

XV^e^ s. Autres faisoient brusler et consumer
Les dons thurrés, viandes et *crateres*
Avec olive.

(Oct. de Saint-Gelays, *Énéide*, f° 51 r°, édit. 1540.)

Potz et *crateres* souvent fois versoient.

(Id., 82 r°.)

1570. Comme si en Ethna se fussent rompues les ouvertures qu'on appelle *crateres*.

(Gentian Hervet, *Cité de Dieu*, I, 108.)

*Cravan* :

1535. Pluviers, francolys, *cravans*, tyransons.

(Rabelais, *Gargantua*, I, 37, Burgaud.)

*Crayonner* :

1604. .... Le subtil coton
Commence a *crayonner* seulement le menton.
(Salomon Certon, *Odyssée*, 145.)

*Création* :

XIII[e] s. La premiere partie est la *creacion* et la nativité dou poulain.
(*Trad. française du traité de Jordan Rous*, Romania, XXIII, 355.)

*Créature* :

XI[e] s. Plus vos amai que nule *creature*.
(*S. Alexis*, St., 97, G. Paris.)

*Créditer* :

1671. Si le marchand n'a pas d'argent pour payer au comptant, et que le maître ne le veuille pas *créditer*, le dit maître doit prendre en payement de la marchandise au prix que le reste sera vendu.
(*Us et coutumes de la mer*, 14.)

*Créditeur* :

1342. Des biens de leur *crediteur*.
(*Cart. de Flines*, II, 582, Hautcœur.)

XIV[e] s. Aux *crediteurs* dient communement.
Riens ne doivent.
(Eust. Deschamps, IV, 341, A. T.)

1396. Que le debteur chevisse a son *crediteur*.
(*Cout. de Dieppe*, 39, Coppinger.)

1405. Fera tout son effort pour contenter ses *crediteurs*.
(Nic. de Baye, *Journal*, I, 137, Tuetey.)

*Crémier, ère* :

1583. La Picarde *cresmiere*, yvrongnesse tousjours.
(*L'enfer de la mère Cardine*, Anc. Poés. fr., III, 319, bibl. elz.)

*Crêpe* :

XIII[e] s. On a commandie que nuls coriers ne hom de mestier ki est en office de le vile envoiche pour *crespes* ne pour canestiaus ne pour presens la u femes gisent en gesine.
(*Reg. aux bans de Saint-Omer*, ap. Giry, *Hist. de Saint-Omer*, 533.)

*Crépine* :

1248. En apres li merciers nomma qu'il avoit en sa male *crespine* par dozaines.
(Cité ap. Finot, *Relations commerciales entre la France et la Flandre*.)

*Crépiter* :

XV[e] s. Par vent souef en ce point *crepitoit*
La lame d'or qui la dedans estoit.
(Oct. de Sainct-Gelays, *Eneide*, f° 51 v°, édit. 1540.)

1519. Lors et adonc la gresle *crespitant*...
Dessus les tectz si tres fort tombera.
(Guill. Michel, *Géorgiques*, 40 r°, édit. 1540.)

*Crêté* :

1235. ..... Li or (de l'escu)
Estoient bendé de valor...
Au lion d'or *cresté* d'argent.
(Huon de Mery, *Tornoiement de l'Antechrist*, 51, Tarbé.)

*Creteler* :

XIV^e^ s. La geline qui encuse son œuf par son *creteler*, quant ele a pus.
(*Mirouer du monde*, 62, Chavannes.)

Au fig. :

*Id.* Et avec ce plouvinoit, tonnoit et esclistroit fort, et *creteloit*, et faisoit moult horrible tamps.
(*Récits d'un bourgeois de Valenciennes*, 232, Kervyn.)

*Crevette* :

1532. Shrumps, *crevettes*.
(Du Guez, *Grammaire*, 913, Génin.)

1559. Et mengerent de la *crevette* crue.
(Journal du sire de Gouberville, 142, Tollemer.)

*Criard* :

XIV^e^ s. Hantement de vin fait la personne moqueur et *criart*.
(Jeh. de Vignay, *Mor. hist.*, XVII, 37, édit. 1531.)

1526. Ce grand *criard*, qui tant la gueule tort,
Pour le grand gain tient du riche le tort.
(Cl. Marot, *L'Enfer*.)

*Cribration* :

XV^e^ s. La *cribellation* des poudres doit estre prinse en deux manieres.
(*Antidotaire Nicolas*, 103, Dorveaux.)

*Cric crac* :

1552. Crepitus crispans, Ung bruit et son qui ne s'entretient, et ne continue point longuement d'une tencue, ains se fait par coups drus et soudains, par tic tac, *cric crac* ou ung son tremblant.
(Ch. Estienne, *Dict. latin*.)

*Crid* :

1529. Les manches de leurs *cris* ouvrés d'or.
(Jean et Raoul Parmentier, *Disc. de la navigation*, 74, Schefer.)

1652. Une certaine espèce de poignards empoisonnez et faits en ondes qu'ils appellent *criz*.
(Hist. de Pierre Berthelot, 98, Bréard.)

*Crinière* :

1536. Les *crinieres* de leurs chevaux.
(Saliat, *Hérodote*, IX, 24.)

1582. Une espesse *criniere*.
(Robert et Ant. d'Aigneaux, *Virgile*, 56 v°.)

*Cristallier* :

1260. Des *cristalliers* et des pierriers de pierres natureus.
(*Us des mestiers*, dans de Laborde, *Gloss. fr.*, 442.)

*Critique*, s. f. :

1580. Les petitz grammatics seront cause que non seullement les critiques, mais aussi la *critique* mesme sera exposée en risée.

(J. Scaliger, *Lettres*, 109, T. de Larroque.)

1645. Son grand Pline qui est un œuvre de sa *critique*.

(Guy Patin, *Lettres choisies*, 20, édit. 1689.)

*Crocus* :

1372. Le jus d'une herbe qui est *crocus* qui reluyst comme feu.

(Corbichon, *Propr. des choses*, XIX, 27, édit. 1522.)

*Croisade* :

XV^e^ s. Comment le duc alla en Hollande pour le fait de sa *croisade*.

(Chastellain, *Chron.*, III, 69, Kervyn.)

XV-XVI^e^ s. Ilz obtindrent la *croisade* contre les Candiots.

(J. Le Maire, *Œuvres*, III, 372, Scheler.)

*Croisière* :

1435. En recompensation des ouvrages ci après declairés, par lui fais a l'orloge et au cadran d'icelle ville, est assavoir a la reuwe de la grande sonnerie rencauchiet l'arbre et renforciet la *croisiere* qui est toute brisiée.

(Cité ap. Houdoy, *La halle échevinale de Lille*, 52.)

1567. Les *croisieres* tirées au liveau.

(Meigret, *Quatre livres d'Albert Durer.*)

*Croquer*, au sens propre et au figuré :

1413. On y oyoit *crocquer* les arbres et fendre du hault en bas de froit.

(Ghill. de Launoy, *Voy. et Ambass.*, 34, Potvin.)

1415. L'ay je assis (le coup) bien secquement?
L'as-tu pas bien oy *crocquier*?

(*Myst. de la Passion d'Arras*, 17537, J. Richard.)

XV^e^ s. Combien qu'elle ne peust *croquier* noisettes, car elle n'avoit que un seul dent.

(*Évang. des quenouilles*, 72, bibl. elz.)

1517. Qui sans besoing les biens du peuple *crocque*
Avec malheur son bon eur change et trocque.

(J. Bouchet, *Chapelet des princes*, 46 v°.)

*Crossé* :

1461. En moult grant reverence des XIII prelas mittrez et *crossez*.

(Jean Maupoint, *Journal*, 41, Fagniez.)

*Crotale* :

1596. Les nobles enfans et jeusnes filles de bonnes maisons de Rome dançaient avec *crotales*.

(Jeh. Tabourot, *Orchesographie*, f° 94.)

*Croulant, ante* :

XVI^e^ s. Mon staphier attendoit tousjours l'escheutte de ceste teste *crollante*.

(Bonivard, *Source de l'idolatrie*, 22, Fick.)

*Croulière*, s. f. :

XII[e] s. Si hurtent a la tor que ce lor est a viere
A cels qui sont la sus, qu'il soient en *crolliere*
De pret u de marois.

(*Naiss. du Chev. au Cygne*, 1059, Tood.)

*Croupiat* :

1382. Une meulle de neufve corde pour faire un *groupiail* contenant LX braches.

(*Compte du clos des galées de Rouen*, 93, Bréard.)

1683. *Croupial* ou croupière.

(Le Cordier, *Hist. des pilotes*, 271, édit. 1761.)

*Cru*, s. m. :

1414. En toute celle année ne fut trouvé du *creu* d'icelle vin qui devenist gras, ne bouté, ne puant.

(*Journal d'un bourgeois de Paris*, 55, Tuetey.)

1415. Les vins... du creu d'environ Paris.

(*Ord. royaulx*, f° 7 r°, édit. 1527.)

*Crypte* :

XIV[e] s. De la *cripte* fut-il son tresorier faisans.

(Jeh. des Preis, *Geste de Liège*, 5054.)

1573. Les sainctes reliques gysoient en une mesme eglise ou *cripte*, soubs l'autel.

(Paradin, *Hist. de Lyon*, 114.)

*Cryptographie* :

1625. Gustave Selenus... au troisieme livre des neuf qu'il a mis en lumiere de la *cryptographie*.

(Naudé, *Apol. pour les grands hommes*, chap. 17.)

*Cuiratier* :

XV-XVI[e] s. La comitive des *coiratiers* et sabbatiers.

(Médicis, *Chron.*, I, 439, Chassaing.)

XVI[e] s. Les *cuyratiers*, le jour du corps de Dieu, firent travalher a fere des fossés au four de Rivier.

(Jean Burel, *Mémoires*, 17, Chassaing.)

Jehan Pandrau, *cuyratier* de la dite ville.

(Id., 36.)

*Cuivre* :

XI[e] s. N'i remaindrat ja porte ne postiz en estant,
De *cuivre* ou d'acier.

(*Voy. de Charl. à Jérus.*, 475, Koschwitz.)

*Culotte* :

XVI[e] s. En ceste année (1515) on commence a porter le hault de chausses qu'on appelloit à la *culote*, et aultremont rondes, avec les bas y attachés.

(*Chron. bordeloise*, I, 45, Delpit.)

*Culte* :

1570. Le *culte* n'est deu sinon a Dieu.

(Gentian Hervet, *Cité de Dieu*, I, 276.)

1603. Opinions contraires et absurdes, pour le moins non vrajes, de Dieu, de la divine nature, du vray *cult* et de la religion.

(Chavigny, *Pléiades*, 82.)

*Culture* :

1420. La noble *culture*
De justice et de ses suppos.

(*Complaincte des bons Françoys*, 103, Héron.)

XV^e^ s. Lors laboureurs champs et *cultures* laissent.

(Octavien de Sainct-Gelays, *Énéide*, 101 r°, édit. 1540.)

*Cuniculaire* :

1550. A la taulpe *cuniculaire* et subterranée nature n'a donné la veue.

(Hervé Fierabras, *Méthode chirurgicale*, chap. des Actions.)

*Cupidité* :

XIV^e^ s. Ne avarice de biens temporieus, ne *cupidité*.

(*Mir. de Notre-Dame*, VI, 229, A. T.)

Elle s'appelle mere de grandeur ou de force contre pusillanimité et mere de toute espérance contre avarice et *cupidité*.

(Ibid., III, 308.)

*Curatelle* :

1426. Chastellains ne doivent donner procuracions par non puissance, ne tutellez ne *curatellez*.

(*Cout. d'Anjou et du Maine*, IV, 76, B. B.)

1440. Et ce durant la dite *curatelle* et bail.

(*Doc. inédits sur Commynes*, 50, en note, Fierville.)

*Curatif* :

XIV^e^ s. L'autre (cause) est *curative*, non pas incontinent, mais paulativement.

(Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*, IX, 18, édit. 1531.)

1425. Choses qui défensives
Sont de la boce et *curatives*.

(Oliv. de la Haye, *Poème sur la grande peste*, p. 122, Guigue.)

*Curedent* :

1416. Une fourchette, une poinçon, une cureoreille et une *curedent*.

(Cité ap. de Laborde, *Emaux*, 323.)

*Cure-oreilles* :

(Voir l'article précédent.)

*Cutané* :

XVI^e^ s. Ceux qui sont tourmentez des affections *cutanées*.

(Liébaut, *Mais. rust.*, VI, 22.)

*Cuveau* :

XIII^e^ s. Cuves ou *cuveaux*, ou coites, ou bestes, ou huges.

(*Cout. d'Anjou et du Maine*, I, 160, B. B.)

*Cuveau :* La dame emprunte grant vaisselement,
Tunels e *cuvels* voidz, e grant calderes.
(*Fragment d'une trad. de la Bible*, Romania, XVI, 196.)

1328. Cruches de terre, *cuveaulx*.
(*Arch. administ. de Reims*, II, 561, Varin.)

*Cuver* :

1373. Quant il (le vin) est encore creu en son commencement, sa première couleur sera aussi comme blanche, s'il *n'est cuvé*.
(Trad. de P. des Crescens, *4e liv. des prouffictz champ.*, 81, Fleurot.)

*Cyclope* :

1372. Les autres (satires) sont appellez *ciclopes*.
(Corbichon, *Propriét. des choses*, XVIII, 46, édit. 1522.)

XVe s. Larges fournaises et hautes cheminées
Où les *cyclopes* martellent sans séjour.
(Oct. de Sainct-Gelays, *Enéide*, 76 ro, édit. 1540.)

XV-XVIe s. Les *ciclopes* mareschaux des Avernes.
(Jeh. d'Auton, *Hist. de Louis XII*, 320, édit. 1615.)

*Cylindrer* :

Le participe passé de ce verbe se rencontre comme adjectif au sens de « en forme de cylindre » :

1549. La cosse longue et *cylindrée*.
(Maignan, *Hist. des plantes*, chap. 240.)

*Cymbale* :

XIIe s. E David et tuz ces de Israel juerent devant notre Seigneur...
od harpes e lires e tympans, e fretels e *cymbals*.
(*Rois*, II, 6, Ler. de Lincy.)

XIIIe s. *Cymbales*, rotes, timpanons.
(Adenet, *Cleomadès*.)

*Cynique* :

XIVe s. Les philosophes *ciniques* estoient divisez des aultres.
(Raoul de Presles, *Cité de Dieu*, XIX, 1, édit. 1531.)

*Cynisme* :

Vers 1750. Des traits de *cynisme* tellement singuliers que je les rapporterois ici s'ils n'étoient plus dégoûtans que risibles.
(D'Argenson, *Mém.*, I, 129, Bibl. elz.)

*Cynocéphale* :

XIVe s. Bestes qui sont appellée *cynocefales*.
(Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*, V, 55, édit. 1531.)

1372. *Senocephales* qui ont teste de chien.
(Corbichon, *Propriét. des choses*, XVIII, 36, édit. 1522.)

A. Delboulle.

# COMPTES RENDUS

**Bossuet**, par ALFRED RÉBELLIAU. Paris, Hachette, 1900, in-12, 208 p. (*Collection des Grands Écrivains français.*)

Je viens de faire subir au *Bossuet* de M. Rébelliau une épreuve d'où peu d'ouvrages du même genre seraient, je crois, sortis aussi pleinement triomphants. J'ai professé un cours de toute une année, soit vingt-cinq leçons, sur *Bossuet et son temps*. J'ai dû refaire pour cela — dans la mesure du possible — le travail auquel s'est certainement livré M. Rébelliau pour écrire son livre. J'avais de plus entre les mains les notes d'un cours fort remarquable qui fut professé à l'Ecole normale en 1890-91 par M. Brunetière sur le même sujet. A chaque instant, je confrontais les résultats de mon enquête avec les fines et savantes analyses de M. Rébelliau; et, neuf fois sur dix, il m'arrivait de lui donner raison. Je voudrais noter ici les quelques points sur lesquels j'ai cru trouver sa critique un peu trop sommaire, et ceux aussi sur lesquels il m'est difficile d'accepter ses conclusions.

Tout d'abord, est-ce que je me trompe? Mais il m'a paru que M. Rébelliau était aujourd'hui moins favorable à son auteur que lorsqu'il écrivait son beau livre sur *Bossuet historien du protestantisme*, ou encore l'excellent chapitre, si suggestif et si plein, qu'il consacrait à Bossuet dans l'*Histoire de la langue et de la littérature française* publiée sous la direction du regretté M. Petit de Julleville. Par exemple (p. 21), il nous parle de « cette philosophie de l'histoire universelle, *étroite*, mais imposante, dont les *Oraisons funèbres* et le *Discours sur l'histoire universelle* offrent tant de magnifiques formules ». Or, si nous rapprochons de ce jugement cette autre déclaration de M. Rébelliau, que je crois très juste, d'après laquelle le *Discours sur l'histoire universelle* « nous montre avec la plus grande loyauté quelle conception des destinées de l'humanité ancienne et moderne peut et doit se faire un chrétien convaincu et conséquent[1] », il suivrait de là que la conception chrétienne de l'histoire mériterait d'être accusée d' « étroitesse ». J'ai peine à croire, je l'avoue, qu'on puisse tenir ce langage de la haute conception providentialiste qui a été, qui est encore celle des chrétiens, et qui, dans l'antiquité, notons-le, a été aussi celle des nobles stoïciens. Evidemment, l'expression de M. Rébelliau a dépassé ici sa pensée. Il a voulu dire, j'imagine, et sur ce point je serais entièrement de son avis, que les applications que Bossuet a faites de son idée de la Providence sont parfois un peu étroites et arbitraires : encore y a-t-il lieu de noter — et M. Rébelliau en a fait lui-même l'observation quelque part — que ce défaut est bien plus sensible dans les *Oraisons funèbres* que dans le *Discours*. Dans le *Discours*, Bossuet « étudie les causes secondes avec la conscience et la pénétration d'un historien dégagé de toute prévention religieuse ». Et quant à la conception qui domine l'ouvrage — je continue à citer M. Rébelliau — « encore que toute mystique, elle mérite autre chose que les dédains inconsidérés dont l'ont accablée cèrtains penseurs qui étaient plus dignes de la

1. *Hist. de la langue et de la litt. franç.*, A. Colin, 1898, t. V, p. 317.

comprendre[1] ». — Rien de plus juste, selon moi : mais je crains qu'aujourd'hui, dans son nouveau livre, M. Rébelliau ne donne trop aisément raison à ces mêmes penseurs, quand il écrit encore (p. 93) : « Si l'on pouvait creuser jusqu'au fond l'histoire des *âmes*, qui sait s'il n'apparaîtrait pas plus de distance entre Bossuet et Malebranche ou Leibniz, qu'entre Bossuet et Locke ou Auguste Comte même? » S'il s'agit des *âmes*, je crois pouvoir répondre hardiment non, et je ne serais pas très embarrassé pour en emprunter l'aveu à M. Rébelliau lui-même (voyez les dernières pages de son étude). Mais s'il s'agit des *esprits* (et il me semble que c'est bien ce qu'a voulu dire ici M. Rébelliau), je ne puis m'empêcher de protester encore. Non certes qu'à mes yeux ce soit rabaisser Bossuet que de le rapprocher d'Auguste Comte; et même, à mon gré, ce serait bien plutôt le surfaire. « Comte, a dit M. Faguet dans une mémorable étude[2], est le plus grand penseur, à mon avis, que la France ait eu depuis Descartes » : j'ajouterais volontiers : et depuis Pascal, et je serais tout prêt à souscrire à ce jugement. Mais si, au seul point de vue philosophique, Bossuet est assez loin de valoir Comte, n'est-ce pas lui faire tort que de le comparer à Locke? Locke, je crois bien, que tous les philosophes de profession de nos jours en conviennent, est l'un des penseurs les moins originaux que l'on connaisse : sa réputation a été inventée, si l'on peut dire, par les « philosophes » français du XVIII^e^ siècle qui, à cet égard, ont donné leur mesure en adorant « le sage Locke » et en ignorant ou méconnaissant Berkeley; et il y a sans doute plus de vigueur de pensée, plus de vues originales et profondes sur l'homme et sur le monde dans dix sermons de Bossuet que dans l'œuvre tout entière de l'auteur de l'*Essai sur l'entendement humain*. — Ailleurs enfin (p. 198), toujours à propos de Bossuet, M. Rébelliau nous signale « les inconvénients intellectuels d'une *robustesse* morale insuffisamment *affinée* ». La formule est bien joliment ironique; mais est-elle aussi respectueuse qu'on pourrait le souhaiter? est-elle juste surtout? et ce qu'il peut y avoir de vrai dans cette observation ne gagnerait-il pas à être exprimé d'une façon qui ressemblât moins à une épigramme?

M. Rébelliau a conçu son travail comme étant non pas uniquement, mais surtout une biographie psychologique, ou, pour mieux dire, une biographie intellectuelle et morale de Bossuet. Les ouvrages du grand écrivain y sont moins étudiés en eux-mêmes et pour eux-mêmes que par rapport à l'homme qui s'y est peint. Le dessein était à coup sûr parfaitement légitime; en un certain sens, il était même très nouveau; et il a été excellemment réalisé. Mais s'il présente de grands avantages, il comporte aussi un inconvénient. L'œuvre de Bossuet — qui est presque tout Bossuet — ne nous apparaît plus dans sa masse imposante; on perd un peu de vue les trente ou quarante gros volumes qu'il a laissés derrière lui; et je ne sais si lui-même n'aurait pas été tenté de reprocher à son historien d'accorder trop d'attention à sa personne, et pas assez à ses écrits. En revanche, la personnalité de Bossuet, et ses alentours, les influences qu'il a subies ou acceptées, les époques de sa vie et de sa pensée, tout ce qui contribue en un mot à rendre un portrait plus ressemblant et plus vivant, tout cela ressort en pleine lumière, dessiné d'un trait net et fin, dans le livre de M. Rébelliau; et l'image qu'on finit par en emporter est d'une rare et originale précision. M. Rébelliau avait promis de

1. *Hist.*, etc., *id.*, *ibid.* Les penseurs dont il est ici question sont surtout Scherer et Renan. — M. Rébelliau relève en note les divers passages où « ces critiques dédaigneux » se sont expliqués sur le compte de Bossuet. Il faut joindre à ces textes une lettre bien curieuse de Renan à Alphonse Peyrat sur, ou plutôt contre Bossuet : elle est datée du 8 avril 1856, et elle a été publiée par *le Figaro* du 14 octobre 1892 : « La *Politique tirée de l'Ecriture*, y lit-on entre autres choses, ignoble parodie de la Bible au profit de Louis XIV. » Pourquoi faut-il que de grands esprits soient parfois aussi inintelligents les uns des autres? »

2. *Politiques et moralistes du XIX^e^ siècle*, 2^e^ série, Lecène et Oudin, 1898, p. 369.

nous peindre « le Bossuet vrai, qui a changé, lutté, qui a vécu » : il a bien tenu sa promesse.

Sur les origines, l'éducation, la « formation religieuse » de Bossuet, M. Rébelliau a dit tout ce qu'il y avait à dire, et il l'a dit avec l'ingénieuse et alerte concision qui est la marque propre de son talent d'écrivain. Toujours habile à démêler ce qui, dans le développement du génie de Bossuet, doit être rapporté au « moment » et au « milieu », M. Rébelliau néglige de faire appel à la « race », cette autre notion que la critique de Taine a mise si fortement en relief. Je me rappelle à ce propos une amusante boutade de M. Brunetière. Constatant quelque part, et le déplorant d'ailleurs, qu'on a fait en ce siècle, — je me trompe, au siècle dernier, — un singulier abus de l'idée de race, il s'écriait : « Combien de Bourguignons ne sont pas Lamartine ou Bossuet, mais Piron, par exemple [1] ! » Et, en effet, Bossuet est un compatriote de Piron, à qui, sans contredit, il ne ressemble guère. Mais il est aussi le compatriote de saint Bernard et de Lacordaire, de Mme de Sévigné et de Buffon, de Lamartine enfin; et s'il y a un « génie bourguignon » comme il y a un « génie breton », j'aurais aimé qu'à propos de Bossuet M. Rébelliau en esquissât une définition, analysât comme il aurait su le faire ce savoureux mélange de ferme bon sens et d'idéalisme généreux qui me paraît composer à ces divers écrivains comme un commun air de famille. Et j'aurais voulu aussi qu'il nous donnât son avis motivé sur une question qui, je crois, a été posée pour la première fois par M. Brunetière : « Bossuet a-t-il eu des doutes? » s'est demandé ce dernier [2]. La question est intéressante, quoique probablement insoluble, et elle ne saurait surprendre que ceux qui sont un peu novices en matière de psychologie religieuse. Pareille chose est bien arrivée pendant quatre ans à celui pour lequel Bossuet professait une si vive admiration, à saint Vincent de Paul lui-même [3]. On se rappelle d'autre part la célèbre apostrophe de l'*Oraison funèbre d'Anne de Gonzague* : « Qu'ont-ils vu ces rares génies, qu'ont-ils vu *plus que les autres*?... Pensent-ils avoir mieux vu les difficultés à cause qu'ils y succombent, et que *les autres, qui les ont vues, les ont méprisées*? » Pour ma part, j'inclinerais à penser (et c'est à peu près la solution à laquelle semble s'être arrêté M. Brunetière) que les perplexités de Bossuet — s'il en a eu — ont dû être surtout d'ordre intellectuel, qu'elles n'ont d'ailleurs jamais ruiné ou même ébranlé dans son âme ce qu'il appelle lui-même « le fondement de la foi », et qu'elles provenaient surtout de l'embarras provisoire où il s'est peut-être trouvé parfois pour répondre victorieusement et sur-le-champ à telle objection qu'on lui adressait, à telle « difficulté » qu'il entendait soulever. Enfin, s'il fallait dater ce qu'on pourrait appeler ses inquiétudes d'apologiste ou de « convertisseur », peut-être y aurait-il lieu de les rapporter principalement à l'époque de Metz.

Les pages que M. Rébelliau consacre à Bossuet orateur sont excellentes, pleines de vigueur, de finesse et de mesure. Je regrette pourtant un peu de n'y point trouver un développement sur la composition dans les sermons, cette partie si originale de l'art du grand prédicateur. Et il me semble aussi que M. Rébelliau exagère quelque peu quand il nous représente la haute société du temps comme si pleinement croyante, encore que très dépravée, et Bossuet lui prêchant presque exclusivement la réforme des mœurs et, « comme la presque totalité des orateurs de sa génération, insistant peu sur le dogme ». Il y avait, si je ne me trompe, plus d'incroyance et d'incroyants qu'on ne le dit bien souvent à la cour même de Louis XIV; et Bossuet là-dessus devait savoir à quoi s'en tenir mieux que personne : n'a-t-il pas eu à prononcer

1. *Études critiques sur l'histoire de la littérature française*, 6e série, p. 291.
2. *Manuel de l'histoire de la littérature française*, p. 190. — Cf. *Études critiques*, 6e série, p. 200-201.
3. Emmanuel de Broglie, *Saint Vincent de Paul*, 1898, p. 27-28.

l'oraison funèbre de Condé et celle de la Palatine? « Qui sait, disait-il dans l'oraison funèbre de cette dernière, qui sait si la Providence *n'aura pas amené ici quelque âme égarée*, qui doive être touchée de ce récit? » Et ailleurs, dans le *Sermon sur l'Unité de l'Église* : « On veut de la morale dans les sermons, et on a raison, pourvu qu'on entende que la morale chrétienne est fondée sur les mystères du christianisme. » Je crois que ce fut toujours sa devise, même à partir de 1660. Il a prêché la morale, mais il n'a point négligé le dogme, ce qu'on faisait trop souvent autour de lui. En même temps qu'aux croyants qu'il s'agit d'affermir dans leur foi et d'améliorer dans leur conduite, il s'adresse aux incroyants qui peut-être se sont glissés dans son auditoire et qu'il ambitionne de convertir; il discute avec eux, il leur parle leur langage : « Je le vois bien, leur dit-il, votre esprit est rempli de tant de belles sentences, qu'un Montaigne, *je le nomme*, vous a débitées [1]. » Il a en un mot le désir de justifier sa foi à leurs yeux; et de son œuvre oratoire on pourrait dégager toute une apologétique, toute une « philosophie » même qui, du reste, est justement celle qu'il a développée dans ses autres ouvrages.

Je passe sur les chapitres où M. Rébelliau étudie avec une grande abondance d'information précise, de vues justes et neuves, la controverse avec les protestants, l'instruction du Dauphin et le « renouveau » de la culture classique de Bossuet, les influences profanes dans les ouvrages de philosophie et de politique que nous a laissés le grand écrivain; et j'en arrive au chapitre qu'il a consacré à Bossuet historien. M. Rébelliau m'a paru un peu sévère pour le *Discours sur l'histoire universelle*; et lui qui invoque quelque part contre Bossuet l'autorité d'un éminent historien contemporain, Mgr Duchesne, je ne sais s'il souscrirait à cet intéressant jugement que le même historien portait récemment sur le *Discours* : « Après Tacite, les circonstances devinrent de moins en moins favorables à la production des belles œuvres historiques. Le christianisme introduisit, il est vrai, avec des vues générales sur l'origine et la destinée de l'humanité, un cadre chronologique où se classait commodément tout ce que l'on savait, au temps des empereurs romains, sur le passé du monde connu. Mais la décadence littéraire et scientifique était déjà telle et se prolongea si bien, que ces facilités nouvelles n'aboutirent qu'aux chétives compilations d'Eusèbe de Césarée, et qu'*il fallut attendre quatorze siècles* avant que Bossuet en tirât le *Discours sur l'histoire universelle* [2]. » En tout cas, y a-t-il bien lieu de reprocher à Bossuet dans son *Discours* « *l'oubli* des arts de la Grèce, *le silence* sur Mahomet et les Arabes »? — D'abord (et M. Rébelliau l'a lui-même noté ailleurs [3]), Bossuet a bien parlé « en passant », il est vrai, mais il a parlé de ces « incomparables statues ». Avouerai-je d'autre part que, bien loin de le blâmer d'avoir insuffisamment insisté sur la splendeur de la civilisation hellénique, je serais plutôt tenté de trouver qu'il en a parlé avec trop d'enthousiasme, et que peut-être a-t-il trop aisément fermé les yeux sur les réels défauts d'une société que nous avons trop souvent le tort de voir à travers les admirables œuvres de ses philosophes et de ses poètes? Et quant à Mahomet et aux

1. *Sermon pour la Toussaint*, 1669. Voir à ce sujet les pénétrantes *Études critiques et morales sur Bossuet* de M. F. Strowski dans les *Annales de philosophie chrétienne* de décembre 1900, février et mars 1901. M. Strowski, à qui nous devons une thèse si remarquable sur *Saint François de Sales*, vient de nous donner un livre sur *Bossuet et les Extraits de ses œuvres diverses* (Paris, Lecoffre) qui, sous sa forme presque trop modeste de livre « classique », constitue à la fois le meilleur « abrégé » que nous ayons encore de l'œuvre entière de Bossuet, et peut-être la meilleure « introduction » que l'on puisse trouver à l'étude personnelle des livres du grand écrivain. Au reste, il suffit d'un mot pour faire l'éloge de ce petit volume : c'est le digne pendant de l'excellente édition classique des *Opuscules et Pensées de Pascal*, par M. Brunschvicg (Paris, Hachette, 1897).

2. *Un siècle. Mouvement du monde de 1800 à 1900* (Paris, H. Oudin, 1901, p. 552).

3. *Hist. de la langue*, etc., t. V, p. 315.

Arabes, si Bossuet n'en a dit que fort peu de chose[1], voici les raisons qu'il nous en donne lui-même. Parlant du « second Discours » où il se propose de donner une suite à « la première partie de l'Histoire universelle », il écrit, s'adressant au Dauphin : « Ce même Discours vous découvrira les causes des prodigieux succès de Mahomet et de ses successeurs. Cet empire, qui a commencé deux cents ans avant Charlemagne, pouvait trouver sa place dans ce Discours (celui que nous avons); mais j'ai cru *qu'il valait mieux vous faire voir dans une même suite ses commencements et sa décadence.* » Ce sont là presque les dernières lignes de l'*Histoire universelle* : évidemment, M. Rébelliau ne les avait plus présentes à la mémoire, quand il a écrit son livre. Le célèbre ouvrage de Bossuet n'est assurément pas sans défauts; mais il ne faut pas lui en prêter d'imaginaires[2]. Et, pour ma part, je suis bien convaincu que si quelqu'un voulait en faire une étude aussi complète et aussi approfondie que celle que M. Rébelliau a jadis consacrée aux *Variations*, il n'aurait pas de peine à montrer que le *Discours*, même aujourd'hui, n'a pas beaucoup perdu de sa valeur, et qu'il est au total l'une des grandes œuvres de la littérature historique. Telle était, à n'en pas douter, l'opinion de Michelet lui-même, — du premier Michelet, tout au moins : « Michelet, écrivait il y a deux ans M. Gabriel Monod, Michelet avait profondément étudié le *Discours sur l'histoire universelle...*, et il a certainement eu l'idée qu'il écrivait lui aussi (en composant son *Précis d'histoire moderne*) son *Discours sur l'histoire moderne* : il est plus d'un passage où il rappelle Bossuet par la grandeur, la force et l'autorité de son langage comme par la vigueur concentrée de ses jugements[3] ». On voudra rapprocher ces lignes de celles-ci où le même écrivain, notant dans la thèse de M. Rébelliau un point que celui-ci avait négligé de développer, s'exprimait ainsi[4] : « M. Rébelliau aurait pu ajouter que nulle part les qualités d'historien de Bossuet, son goût pour la vérité exacte puisée aux bonnes sources, son aptitude à voir la réalité, don distinctif du génie, n'apparaissent aussi complètement que dans les oraisons funèbres, c'est-à-dire dans les œuvres où il semble permis sinon nécessaire de voiler ou de farder la vérité. » On ne saurait mieux dire, ni, je crois, plus juste. Et j'ai été étonné, je l'avoue, qu'aujourd'hui encore, dans sa nouvelle étude, M. Rébelliau, à qui nous devons une si bonne édition des *Oraisons funèbres*, n'ait pas cru devoir indiquer rapidement tout ce que, dans ces discours d'apparat, il y a de réalité historique directement étudiée et longtemps insoupçonnée des regards modernes sous la discrétion voulue des allusions que, sans aucun doute, les contemporains avaient vite fait de percer à jour[5].

Et pourtant, cette justesse et cette bravoure de sens historique ont eu leurs

1. Car, en dépit de la déclaration qu'on va lire, Bossuet en a parlé à plusieurs reprises dans la première partie de son *Discours* (*Onzième époque*, éd. Jacquinet, p. 157, 158, 159, etc.).

2. Je ne sais pourquoi, le *Discours sur l'histoire universelle* est, de tous les ouvrages de Bossuet, celui qui a provoqué les méprises les plus singulières. C'est ainsi que dans son *Romantisme des classiques* (t. III, p. 279), M. Emile Deschanel lui reproche de n'avoir pas « soufflé mot »... de l'Amérique. Pour un *Discours* qui s'arrête — le titre même en témoigne — à la mort de Charlemagne, la critique est au moins bizarre.

3. *Préface* du *Précis de l'histoire moderne* de Michelet (édition C. Lévy, 1898, p. XXXIII).

4. G. Monod, *Revue historique*, mai 1892, p. 104.

5. A tous les exemples qu'on a donnés de cette remarquable probité historique de Bossuet même dans les *Oraisons funèbres*, j'en voudrais joindre un que je crois n'avoir vu noté nulle part. L'un des jugements les plus justes qui aient été portés sur Henriette d'Angleterre est assurément celui-ci, qui est de Mme de Motteville : « Les mouvements de son cœur la portaient à suivre *âprement* tout ce qui ne lui paraissait pas criminel ni entièrement contraire à son devoir, et qui, d'ailleurs, pouvait la divertir. » Or, ce jugement est confirmé par Bossuet lui-même. A-t-on remarqué

limites, M. Rébelliau l'a très bien montré dans les chapitres où il étudie les dernières années et les dernières polémiques de Bossuet. N'a-t-il pas d'ailleurs ici encore été quelque peu sévère pour l'éloquent adversaire de Jurieu et de Richard Simon? A-t-il suffisamment plaidé en sa faveur les circonstances atténuantes? N'a-t-il pas un peu trop écouté le dernier, savant et ingénieux biographe du subtil oratorien [1]? Je me contenterai de poser ces questions, étant moi-même trop incompétent en ces difficiles matières d'exégèse et d'histoire ecclésiastique pour avoir le droit d'émettre un avis personnel. J'ai l'impression cependant que le dernier mot n'a pas encore été dit sur ce point, et qu'il nous reste à entendre une des deux parties. Quelle que soit l'opinion qui finisse par triompher, il est peu probable, à dire vrai, qu'elle bouleverse entièrement l'idée que dès maintenant, et grâce en partie à M. Rébelliau, nous pouvons nous faire de Bossuet, et le jugement d'ensemble que nous avons à porter sur son œuvre. — Génie essentiellement *traditionnaliste*, Bossuet s'est attaché à l'idée de tradition d'une prise si forte et d'un mouvement si impérieux qu'il a failli ne pas voir tout ce que cette idée comportait de souplesse et de vivante complexité. Non content de tenir fermement « les deux bouts » de cette chaîne aux multiples et flexibles anneaux, il a voulu sentir aussi solides dans sa main tous les chaînons intermédiaires, et il leur a trop libéralement prêté la rigidité métallique qu'il aurait voulu leur voir. Affaire d'éducation intellectuelle sans doute; affaire aussi de tempérament personnel et de tendance invincible d'esprit. Dans la célèbre méditation *sur la brièveté de la vie*, Bossuet tout jeune s'était solennellement promis de toujours « penser non pas à ce qui passe, mais à ce qui demeure ». Il a presque trop bien tenu parole. Il n'a pas toujours su distinguer assez nettement en histoire entre l'essentiel et l'accessoire, entre le contingent et l'absolu. M. Rébelliau quelque part l'oppose justement à Newman [2]. Il est bien certain que Newman s'est fait de la tradition une conception plus large, plus souple, moins littérale en un mot, et, partant, plus « logeable » aux acquisitions et aux découvertes ultérieures. Trop disposé à concevoir toutes choses « sous l'aspect de l'éternité », Bossuet, lui, aurait volontiers, s'il l'avait pu, arrêté l'évolution historique au point précis où elle était parvenue de son temps; et je ne sais si à tout prendre, sa pensée n'a pas été plus orientée vers le passé que vers l'avenir. En revanche, il a exprimé avec une vigueur et une plénitude singulières les tendances générales et l'esprit de son époque; son œuvre a si bien résumé tous les aspects du XVII[e] siècle français, elle s'y est encadrée si parfaitement, qu'elle en est devenue comme inséparable. Et c'est pourquoi la réaction que le siècle suivant a tentée contre son aîné s'est exactement confondue avec la réaction contre l'œuvre de Bossuet. Ni Fénelon, ni Voltaire, ni Montesquieu, ni Rousseau, ni Buffon peut-être n'ont pu abriter leur pensée dans le vaste et puissant édifice aux formes trop arrêtées et trop sévères que Bossuet avait construit de ses fortes mains, —

combien de fois le mot *gloire* appliqué à Henriette revient dans l'oraison funèbre de Madame (je l'ai trouvé *huit* fois en moins de *trois* pages; et le discours en a quarante-trois)? Et ce qu'il entend par ce mot, Bossuet nous le dit (éd. Rébelliau, p. 183) : « N'est-ce pas là qu'on apprend à faire servir *à l'ambition, à la grandeur, à la politique*, et la vertu, et la religion et le nom de Dieu? » L'allusion est, je pense, assez transparente.

1. Henry Margival, *Richard Simon et la critique biblique au XVII[e] siècle* (Paris, 1900).

2. « Il ne pouvait, tout de même, écrit M. Rébelliau (p. 152), deviner ni Hegel, ni le cardinal Newman, ni les appropriations théologiques de la théorie de l'évolution. » Sans doute. Pourtant, s'il est vrai, comme le dit ailleurs M. Rébelliau (p. 102), que « c'est précisément l'affaire des grands hommes d'avoir plus de clairvoyance que le commun », Bossuet aurait pu avoir quelques pressentiments des conceptions newmaniennes : un de ses contemporains, et même de ses devanciers, le jésuite Pétau, les avait bien fort nettement entrevues.

et dont M. Rébelliau nous a si bien montré la haute signification historique.

Je crois bien que la plupart des critiques que j'ai cru devoir présenter à M. Rébelliau se ramènent en somme à ceci. Soit qu'il ait été gêné — et qui ne l'aurait été? — de faire tenir tout Bossuet en deux cents pages, soit qu'il ait été peut-être trop préoccupé de ne pas répéter ici ce qu'il avait dit ailleurs, il n'a pas toujours été aussi complet qu'on aurait pu le souhaiter : mais, encore une fois, pouvait-il l'être en deux cents pages? On aimerait maintenant que M. Rébelliau rassemblât et développât en un ou deux gros volumes tout ce qu'il a déjà écrit sur Bossuet, et nous donnât l'ample monographie détaillée que nous n'avons pas encore, et qu'il est l'un des rares hommes de France à pouvoir écrire. Car je n'ai pas assez dit toutes les qualités de fond et de forme dont témoigne son dernier livre. Je ne veux pas louer après tant d'autres la précision et l'étendue de son information, la finesse pénétrante de sa critique. Mais ce qui est plus rare peut-être encore, M. Rébelliau a un *style* : un style ramassé, nerveux, riche en heureuses trouvailles, en vives et saisissantes formules qui sont comme assénées d'une main rapide et légère; un style qui garde je ne sais quel air d'élégante distinction jusque dans ses familiarités et ses hardiesses; un style enfin qui est capable de rendre jusqu'aux plus fines nuances de la pensée, et qui, si je ne me trompe, n'est pas sans devoir quelques-uns de ses dons au contact prolongé de Bossuet, ce « demi-dieu de la prose française », comme l'a appelé un jour M. Paul Bourget. — Dans ce vaste domaine, encore si mal défriché, que constitue l'histoire des idées religieuses et morales dans ses rapports avec l'histoire littéraire, la modestie de M. Rébelliau m'en voudrait si je déclarais qu'il est sans rival et sans maître. Mais ce que j'ose bien affirmer, c'est qu'il n'a pas beaucoup de rivaux.

VICTOR GIRAUD.

---

*Bibliotheque espagnole.* — I. **Ambrosio de Salazar et l'étude de l'espagnol en France sous Louis XIII**, par ALFRED MOREL-FATIO; Paris et Toulouse, 1901, in-12.

Ce petit livre est un modèle d'érudition précise et sobre. Ambrosio de Salazar, né à Murcie vers 1575, fit la guerre en France, devint maître d'école, et enfin, tout gueux et déguenillé, échoua à Rouen, où il se mit à enseigner « la langue de la Castille ». Il l'enseigna plus de trente ans, et mit une douzaine d'ouvrages en lumière. On n'aimait guère les Espagnols à la fin du XVI^e^ siècle, et l'on étendait l'antipathie jusqu'à leur langue. Peu à peu le préjugé céda, et le bon Salazar vécut, s'il ne s'enrichit pas. Il composa divers ouvrages pour faire connaître l'Espagne aux Français, et Paris aux Espagnols; mais il s'appliqua surtout à vulgariser la connaissance de sa langue. Ses *Œillets de récréation* (*Clavellinas de recreacion*), recueil d'historiettes, sentences, etc., furent publiés en 1614, dans les deux langues. La même année vit aussi paraître son *Miroir général de la Grammaire en dialogues*, *Espejo general de la grammatica en dialogos*. C'est l'ouvrage capital de Salazar, l'honneur et le tourment de sa vie, car il le mit aux prises avec des rivaux et concurrents. Il avait paru en Flandre et en Italie, au cours du XVI^e^ siècle, plus d'un manuel de langue espagnole. En France il y avait eu une Grammaire anonyme imprimée en 1596, dont M. Morel-Fatio nous dit l'auteur. C'est un fils de l'ennemi de Ramus, un certain N. Charpentier « qui fut roué en place publique, nous dit Oudin, parce qu'il enseignait la langue espagnole ». Oudin exagère : à l'enseignement de l'espagnol Charpentier avait uni la trahison au profit de l'Espagne; même alors le patriotisme n'était pas assez chatouilleux pour rouer les professeurs de langues vivantes. Le roué ne portait pas ombrage à Salazar; mais dès 1597 avait

paru la Grammaire de César Oudin « secrétaire-interprète du Roy ès langues Germanicque, Italienne et Espagnole »; en 1607, son *Thrésor des langues françoise et espagnolle*, puis en 1614 la traduction de la première partie de *Don Quichotte*. M. Morel-Fatio nous fait connaître d'autres auteurs de dictionnaires et de grammaires, professeurs et interprètes : Jean Pallet, Lorenzo de Robles, Juan de Luna, Alejandro de Luna, Gerónimo de Texeda. Mais ce fut à Oudin que le pauvre Salazar eut affaire. Le Français prit ombrage de cet Espagnol qui se mêlait d'enseigner sa langue. Il critiqua vivement le *Miroir* de ce concurrent. Celui-ci répondit rageusement « au libelle d'un nommé Oudin ». Oudin est plus lettré, mieux instruit. Salazar n'a sans doute pas hanté l'Université : il écrit mal le français, et l'espagnol même médiocrement; mais il est « Espagnol naturel ». Chacun d'eux prend l'autre en faute à son tour. Malgré le libelle de César Oudin, Salazar, peut-être par la recommandation d'un noble élève, fut choisi pour enseigner l'espagnol au jeune roi, lorsqu'il dut épouser une infante; il l'accompagna dans le voyage de Bayonne, pour aller chercher la jeune Anne. Il était sans doute nécessaire que le roi apprît l'espagnol, car la jeune reine savait peu ou point de français. C'était en espagnol qu'elle répondait aux saluts que le roi et sa mère lui envoyaient à Bayonne par Luynes, peu avant leur rencontre. Voici la lettre qu'elle écrivit, nous dit-on, sur ses genoux, n'ayant pas de table à portée; je l'ai rencontrée récemment :

Señor,

Mucho me he holgado con Luynes con las buenas nuevas que me la dado de la salud de V. M. Yo vengo con ella, y muy deseosa de llegar donde pueda servir á mi madre. Y ansi me doy mucha priessa à caminar por la soledad que me haye, y bezar á V. M. la mano, á quien Dios guarde comme (*sic*) deseo. Beza (*sic*) las manos á V. M.

Anna [1].

J'espère que Salazar avait mis son royal écolier en état de comprendre ce castillan-là. Ce fut la gloire de sa vie que cette fonction. Elle ne l'enrichit pas. On le voit plus tard toujours besogneux fabriquer pour les curieux des notices manuscrites sur les grandes familles d'Espagne, leurs généalogies, leurs blasons : petit commerce qui paraît avoir été assez actif. Puis il s'enfonce dans l'oubli vers le temps où meurt Louis XIII : on perd sa trace après 1642. En faisant revivre cette figure oubliée et curieuse, M. Morel-Fatio nous instruit chemin faisant de toutes sortes de particularités sur les maîtres d'espagnol et sur la diffusion de cette langue en France au début du XVII[e] siècle : il éclaire toute cette partie si mal connue avant lui des rapports intellectuels de la France et de l'Espagne. Et par là sa monographie, d'une si magistrale exactitude, prend un intérêt général qui dépasse de beaucoup l'humble personne de Salazar. Cette question de la diffusion de la langue espagnole en France est délicate : voici deux ou trois faits qui s'y rapportent, et qui peuvent être intéressants. En dépouillant (pour une autre recherche) tout ce que j'ai pu trouver de tragédies et de tragi-comédies françaises depuis 1552, je n'ai pas rencontré un mot d'espagnol dans les dédicaces ni dans les pièces liminaires avant 1577. A cette date, deux petits poèmes qui sont joints à l'*Adonis* de Le Breton, sont suivis de la devise : *Mas honra que vida* [2]. En 1582, Du Monin éditant ses *nouvelles œuvres*, y met des vers espagnols en son honneur composés par *Pero Vicente Hernandez Hispano*, et en 1585, on trouve aussi des vers espagnols en tête de son *Phénix*. En 1596, Laudun d'Aigaliers se fait célébrer en tête de ses *Poésies* par un quatrain catalan signé de Capo. En 1612,

1. *La royalle réception de Leurs Majestez très chrestiennes en la ville de Bordeaux, ou le Siècle d'or ramené par les alliances de France et d'Espaigne.* A Bourdeaux, par Simon Millanges, 1615.

2. Je n'ai vu pourtant que l'édition de 1597.

la langue espagnole est assez à la mode, pour que, dans le *Camp de la Place Royale*, aux fêtes des 5, 6 et 7 avril, une partie des cartels et des devises des chevaliers lui fussent empruntés. Et en 1613, dans la *Tragi-comédie Pastorelle* de l'*Heureux désespéré*, l'espagnol fait son entrée, non plus dans les pièces liminaires, mais dans la pièce même : Angeralde ayant perdu Phémie, porte à son chapeau « une teste de mort d'yvoire entre deux branches de mirthe et de ciprès », et au-dessous ces paroles espagnoles : *No quiero mas*. Je ne tire pas de conclusions de ces faits trop peu nombreux : je les apporte seulement pour être joints à la masse dont l'examen permettra de conclure. Disons avant de terminer que la *Bibliothèque espagnole* que les éditeurs Picard (de Paris) et Privat (de Toulouse) entreprennent par une très rare et d'autant plus louable initiative, ne pouvait plus dignement s'ouvrir que par l'essai et sous les auspices de M. Morel-Fatio.

GUSTAVE LANSON.

---

*Bibliothèque espagnole.* — II. **Le Diable prédicateur**, comédie espagnole du XVII^e^ siècle, traduite pour la première fois en français, avec une notice et des notes, par Léo ROUANET. — Paris et Toulouse, 1901, in-12.

Curieuse légende que celle qui sert de base à la comédie fameuse dont M. Léo Rouanet nous donne une très bonne traduction. Le diable se présente un jour dans un couvent de Franciscains. Dieu lui a imposé une pénitence. Il ira mendier en ville pour le couvent, en punition de son orgueil. Pendant deux ans, il alla donc récolter les aumônes : il s'adressait chaque jour à la porte d'un riche marchand, avare et sans pitié, qu'il avertissait de la part de Dieu de se repentir; et c'était en vain. Au bout de deux ans, le diable disparut; une grande tempête s'éleva, et le marchand mourut : le diable avait emporté son âme. Tout le couvent loua Dieu. Voilà ce que Lope de Vega lut dans le livre du frère Cristobal Moreno, *Las Jornadas para el cielo* (les Étapes vers le Ciel), et il en fit sa comédie, encore inédite, de *Frère le Diable* (Fray Diable). Un anonyme reprit le sujet et fit le *Diable prédicateur* qui, dans sa nouveauté, fut joué le dimanche 26 février 1623 devant Philippe IV et Élisabeth de Bourbon. Depuis ce temps la pièce est restée populaire, sans que la refonte du Dr. Fr. de Malaspina, faite vers le milieu du XVII^e^ siècle, ait réussi à la supplanter. Elle glorifiait l'ordre des Franciscains, et l'on nous dit que, si quelque part en Espagne les aumônes diminuaient, une reprise de la comédie réveillait la piété des fidèles, et ramenait l'abondance au couvent de Saint-François. La pièce respire une dévotion sincère sans doute, mais d'assez médiocre qualité : les éléments romanesques ont été développés. Le frère Antolin, un moine bouffonnement goinfre, tenant lieu de *gracioso*, est devenu le principal personnage de la pièce. Le Diable n'a rien de terrible : c'est un bon petit diable, qui fait plutôt rire dans la sotte position où il se trouve pour un diable. Je retrouve là une note semblable à celle que donnent quelques-uns de nos derniers mystères. Mais la piété des bonnes gens n'était pas difficile. Il leur fallait une religion rapetissée à la mesure de leurs âmes prosaïques et bonasses. La vulgarité même de la dévotion présentée dans la pièce en faisait l'efficacité. La sommation de faire l'aumône aux frères est nette, directe, appuyée d'une perpétuelle menace de l'enfer. On s'explique la puissance de la pièce sur l'imagination populaire.

G. L.

JOSEPH DUMOULIN. — **Vie et œuvres de Frédéric Morel, imprimeur à Paris, depuis 1557 jusqu'à 1583.** Paris, A. Picard, 288 pp., 1901.

Les lecteurs de la *Revue* qui s'intéressent à l'histoire littéraire de notre XVI^e^ siècle, ont sans doute déploré bien des fois l'absence de bibliographies où seraient relevées et décrites toutes les impressions de cette époque. Ils trouveront plaisir et profit dans le livre que M. Dumoulin vient de consacrer à Frédéric Morel l'Ancien. La bibliographie des éditions de Morel ne forme, il est vrai, que la dernière partie du volume; la première est consacrée à la biographie; puis vient une excellente étude sur Morel imprimeur, et qu'on sent écrite par un homme du métier; on y trouvera sur l'imprimerie au XVI^e^ siècle des détails fort intéressants. Je ne saurais donner les mêmes éloges à la vie de Morel qui ouvre le volume. Très exacte dans ses grandes lignes, elle est on le sent bien, l'œuvre d'un homme peu familier avec l'histoire littéraire du temps; elle ne nous apprend rien de nouveau sur les écrivains qui furent les clients de Morel et qui ont une place dans le récit de M. Dumoulin [1]. On y voudrait aussi des conclusions plus développées; et il importait de caractériser l'œuvre de Morel par rapport à celle de ses confrères les plus célèbres.

La bibliographie qui termine le volume est le résultat de recherches considérables et témoigne d'une grande conscience. Les descriptions que M. Dumoulin donne de chaque livre sont très exactes et très complètes [2]. Une œuvre de ce genre ne saurait, il est vrai, atteindre du premier coup à la perfection; l'auteur doit donc nous mettre à même de reprendre et de pousser plus loin ses recherches. Il est des impressions de Morel que Dumoulin connaît seulement pour les avoir vues mentionnées en divers recueils bibliographiques : il devait indiquer, pour chaque volume, le nom et le titre des recueils. De même on voudrait savoir quelles bibliothèques il a méthodiquement explorées pour établir sa bibliographie; il nous serait alors plus facile de la compléter au hasard de nos explorations dans d'autres bibliothèques.

Pour ma part, je ne connais que deux impressions de Morel dont on ne trouve aucune trace dans le livre de M. Dumoulin; le titre seul, que je transcris, en montrera le caractère et l'intérêt : 1. *Ioannis Veteris orationes in medicinae commendationem, et in gratiam octodecim Medicae laureae Candidatorum institutae*, 1560; 2. *Iacobi Marii Ambosii philosophiae doctoris, eiusdemque in Graecis regii Professoris, de publico docendi munere sibi a Rege delato Oratio*, 1577. Ces volumes sont tous les deux à la Bibliothèque Nationale. Peut-être y

1. On rencontre trop souvent des expressions comme celles-ci : « un certain Hélie André; un nommé François Béraud » (p. 18); « un certain Jacques Corbinelli » (p. 65). Il était facile à M. Dumoulin de se renseigner sur chacun de ces personnages qui eurent de leur temps une certaine notoriété. A la page 32, il est dit que Du Bellay mourut « au moment où son oncle, le cardinal Jean du Bellay, le désignait pour successeur »; la phrase renferme une double inexactitude. A la page 73, la *République* de Bodin est qualifiée d' « opuscule huguenot et antimonarchique qui fit du bruit à l'époque »; évidemment, M. Dumoulin en parle d'après le libelle de de la Serre que Morel avait imprimé (p. 229). Enfin il n'a pas su découvrir ce que représente au juste le titre d'interprète du roi dans les langues grecque et latine (p. 52), qui fut décerné à Morel.

2. Il aurait fallu indiquer les livres qui avaient été imprimés antérieurement par le beau-père de Morel, Michel de Vascosan; car il ne suffit pas de dire, comme fait M. Dumoulin, page 26, que « tous deux éditèrent des ouvrages dans le même ordre d'idées ». Morel ne fit souvent que réimprimer des livres édités d'abord par Vascosan; c'est le cas pour les deux opuscules de Pierre du Val, évêque de Séez (M. Dumoulin l'appelle à tort Philibert), qui figurent dans la bibliographie, pages 191 et 196; les vers intitulés : *de la grandeur de Dieu, et de la cognoissance qu'on peult avoir de luy par ses œuvres* avaient paru chez Vascosan en 1557, et le *Psalme de la puissance, sapience et bonté de Dieu* en 1559.

aurait-il moyen de retrouver aussi bon nombre des impressions que M. Dumoulin connaît seulement par le témoignage d'autrui. On peut voir à l'Arsenal le *Tombeau* latin de Maclou Pompon [1] et l'Eglogue d'Estienne Valancier sur les misères de la France [2]. Je possède les poésies latines de Scévole de Sainte-Marthe que Morel imprima en 1575 [3], et la Bibliothèque Nationale nous a conservé les deux premières éditions du *Pour la Monarchie* de Vauquelin de la Fresnaye; c'est à celles-là qu'il fallait d'abord recourir au lieu de décrire cet opuscule d'après l'édition de 1570 [4].

Le nom de Vauquelin de la Fresnaye n'est pas le seul qui intéresse l'histoire littéraire dans la liste des clients de Morel. Presque tous les ouvrages de Louis Le Roy et de Du Bellay furent imprimés ou réimprimés chez lui, si bien que les descriptions de M. Dumoulin peuvent servir à dresser une bibliographie partielle de chacun de ces écrivains. Voici, en attendant, quelques observations sur les articles qui les concernent. La Bibliothèque Nationale fournissait à M. Dumoulin plusieurs opuscules de Le Roy dont il n'a vu lui-même aucun exemplaire. La *Consideration sur l'histoire françoise* s'y trouve dans toutes les éditions successives que Morel ait données de ce petit traité [5]; il valait la peine de les décrire en détail, car elles ne sont pas toutes identiques; M. Dumoulin y pouvait consulter aussi l'opuscule *des Changemens, ruines et conservations des Estats publics* (1566), dont il a donné un titre incomplet [6]; la Mazarine, enfin, lui fournissait un exemplaire de la Harangue de Jean de Zamoscie [7]. Ce ne sont pas là tous les ouvrages de Louis Le Roy que M. Dumoulin mentionne sans les avoir vus; mais on observera que le livre intitulé *les Monarchiques* et celui *de la Monarchie*, qui auraient paru l'un et l'autre en 1570, forment évidemment un seul et même ouvrage; et cet ouvrage, c'est tout simplement le *Sommaire des Monarchiques* qui se trouve à la suite de l'*Exhortation aux François*; l'on trouvera de même, juste à la suite de cette *Exhortation*, le *Project ou dessein du royaume de France*, qui forme un article à part de la bibliographie [8].

Pour Du Bellay je signalerai une seule omission. On sait que Morel eut l'honneur d'imprimer le premier le recueil des œuvres du poète, d'abord en 1569, puis en 1573 [9]; il faudra ajouter à sa bibliographie l'édition de 1569 qui n'y est même pas mentionnée [10].

1. *Maculi Pomponii senatoris Diuionensis monumentum. A Musis Burgundicis erectum et consecratum*, 1580; 95 pp. in-8; n° 323 de la Bibliographie Dumoulin.

2. *Eglogue, présentée au Roy et à la Royne, pour Estrenes. Laquelle contient une Deploration des Miseres de la France, ensemble une Exhortation à leurs Majestez, Princes, Seigneurs, et autres leurs Subiects, pour, de tout leur pouuoir, s'employer à la pacification des Troubles et Guerres ciuiles de leur Royaume, et y establir une bonne et saincte Paix, pour le commun Bien et Salut de tous... Par Estienne Valancier, Foresien*; 1576; 20 ffs. in-8; n° 271 de Dumoulin.

3. N° 264 de Dumoulin; certaines pièces de vers contiennent des détails intéressants sur les personnages à qui elles sont adressées.

4. Cf. les n°s 91, 135 et 180. Au n° 91 je trouve bien une indication qui me renvoie au n° 180; mais pour la deuxième édition (n° 135), rien n'avertit que l'ouvrage a déjà été imprimé ou qu'il sera décrit en sa troisième édition; en général, M. Dumoulin est trop sobre de ces renvois pour les ouvrages que Morel a fréquemment réimprimés.

5. N°s 126, 140 avec description, 173, 185.

6. N° 177.

7. N° 229.

8. Pour tous ces opuscules, voir aux pages 198 et 199, les n°s 175, 177, 179 et 181.

9. Cf. H. Chamard, *Joachim du Bellay*, p. 490, n° 3. Je note aussi (Dumoulin, p. 201) une légère erreur sur la date du privilège relatif à cette édition; il est du 30 et non du 1er avril 1568; M. Chamard, qui, dans la note citée plus haut, donne bien la date du 30 avril, se trompe sur l'année en disant 1567.

10. Je signale à M. Dumoulin l'hypothèse de M. Clément d'après laquelle l'édition

Je souhaite que les observations précédentes puissent être utiles à ceux qui liront le livre de M. Dumoulin; c'est dans cette intention que je les ai faites, et nullement pour diminuer la valeur de son travail. Il serait injuste, en terminant, de passer sous silence l'exécution matérielle du livre, qui est parfaite. Les titres des plus belles impressions de Morel, les diverses marques et les types principaux des caractères qu'il a employés ont été fidèlement reproduits; l'ensemble compose un volume qui fait grand honneur à M. Dumoulin, à l'imprimeur comme au chartiste.

*princeps* du *Poète courtisan*, qui se donne comme parue à Poitiers, aurait été imprimée à Paris même, et par Fédéric Morel (H. Chamard, *J. d. B.*, p. 413, n. 3). Nul, mieux que lui, n'est à même de la vérifier.

Louis Delaruelle.

# PÉRIODIQUES

**Academy.** — N° 1495 : Saintsbury, *A history of criticism and literary taste in Europe.*

**Allgemeine Zeitung, Beilage.** — N° 287 : F. Friedrich, *Eine neue franz. Literaturgeschichte* (Suchier et Birch-Hirschfeld). — N$^{os}$ 36-37 : Voretzsch, *Die altfr. Literatur und ihre Behandlung in neueren Darstellungen.*

**L'Amateur d'autographes.** — 15 avril : Paul Bonnefon, *Quelques signatures d'Honoré de Balzac.* — 15 mai : Th. Lhuillier, *Les ancêtres d'Alexandre Dumas dans la Brie.* — 15 juin : Abel Lefranc, *Deux « Plutarque » inconnus de la bibliothèque de Rabelais.* — Th. Dufour, *Une fausse lettre de Calvin.*

**Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen.** — VI, 1-2 : W. Mangold, *Jugendgedichte Friedrichs des Grossen aus der Rheinsberger Zeit.* — G. Körting, *Der Formenbau des franz. Nomens in seiner geschichtl. Entwicklung* (G. Ebeling). — M. Welter, *Frederi Mistral, der Dichter der Provence* (C. Appel). — Brunetière, *Manuel de l'histoire de la littérature française* (H. Morf). — Fr. Wulff, *La rhytmicité de l'alexandrin* (A. Tobler). — Cam. Flammarion, *Lectures choisies*, A. Elsässer; Conteurs contemporains, p. Hengesbach (W. Mangold). — Rossmann, *Ein Studienaufenthalt in Paris* (Th. Engwer).

**Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire.** — 15 avril : Ph. Renouard, *les « Grecs » du roi.* — Abel Lefranc, *Le Platon de Rabelais* (fin). — Louis Morin, *les Oudot imprimeurs et libraires à Troyes, à Paris, à Sens et à Tours* (fin). — Ch. Urbain, *Supplément au Santoliana* (suite). — Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles.* — 15 mai; Antoine Guillois, *A propos de quelques ouvrages ayant appartenu au poète Roucher et annotés par lui.* — Ch. Urbain, *Supplément au Santoliana* (suite). — Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles.* — 15 juin : G. V. *Un livre rarissime sur Molière.* — Ch. Urbain, *Supplément au Santoliana* (fin). — Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles.*

**Le Correspondant.** — 10 avril : Eugène de Ribier, *La poésie chrétienne contemporaine, à propos de quelques ouvrages récents.* — 25 avril : Edmond Biré, *La fièvre verte : M. de Pontmartin et l'Académie Française.* — Augustin Léger, *Esquisses littéraires : le Poète de l'amour, Coventry Patmore, à propos d'une nouvelle publication.* — 25 avril, 10 et 25 mai, 25 juin : Louis Joubert, *Les œuvres et les hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre.*

**Deutsche Literatur-Zeitung.** — N$^{os}$ 51-52 : Rigal, *Victor Hugo, poète épique* (L. Tobler). — N° 7 : Beaujon, *L'école symboliste* (Niedermann). — N° 8 : Helmbold, *Die Sprache in den Werken Richelieus* (P. A. Becker).

**Deutsche Zeitschrift.** — XIV, 8 : M. Welter, *Frederi Mistral.*

**Die neueren Sprachen.** — VIII, 8 : R. Lenz, *Ursprung und Entwicklung der Sprache.* — K.-A.-M. Hartmann, *Wie haben sich die Lehrer der franz. Sprache in Deutschland zum Erlasse des franz. Unterrichtsministers Leygues vom 31 Juli betreffend Vereinfachung des Unterrichts in der franz. Sprache zu stellen?* — Rossmann, *Ein Studienaufenthalt in Paris*, 2$^{e}$ éd.; Lacomblé, *Hist. de la litt. française* (H. Bornecque). — Wolter, *Frankreich, Geschichte, Land und Leute*; Lüdecking, *Franz. Lesebuch*; Wingerath, *Franz. Lesebuch*; Gassner et Werr, *Franz. Lesebuch* (Elfes). — VIII, 9 : R. Lenz, *Ursprung und Entwicklung der Sprache.* — O.-F. Schmidt, *Rhein. Neuphilologentag in Köln am 20 October 1 900.* — H. Heim, *Die Reform der franz. Syntax und Orthographie.* — H. Klinghardt,

*Die Akademie und die Reform der franz. Grammatik*; *Das participe passé vor hundert Jahren.* — W. Knörich, *Literarischgesellige Bestrebungen, besonders der Damen, und ihr Vorbild, sowie die Frauenemanzipation in Frankreich während der ersten Hälfte des XVII Jahrh.* (Fr. Bothe). — Koken, *Franz. Sprechübungen* et *Franz. Verben* (Eggert).

**Flegrea,, Rivista di lettere, scienze ed arti.** — IV, 2 : E. Mele, *Monzù Molière* (les imitations de Molière dans la comédie napolitaine du XVIII[e] siècle).

**Journal des débats politiques et littéraires.** — 1[er] avril; Emile Faguet, *la Semaine dramatique.* — 2 avril : Maurice Muret, *Sienkiewicz et Bulwer-Litton.* 3 et 7 avril : J. Bourdeau, *Le pessimisme de Challemel-Lacour.* — 8 avril : Émile Faguet, *la Semaine dramatique.* — 10 avril : Émile Gebhart, *L'Italie du XV[e] siècle* (second article). — 15 avril : Émile Faguet, *la Semaine dramatique.* — André Beaunier, *François Villon* (d'après M. Gaston Paris). — 18 avril : Maurice Muret, *le Théatre Japonais.* — 19 avril : L., *La France et M. Bjoernstierne-Bjœrnson.* — 20 avril : Chantavoine, *A l'Académie française* (réception de M. Émile Faguet). — 22 et 29 avril : Émile Faguet, *la Semaine dramatique.* — 4 mai : Henri Chantavoine *A l'Académie Française* (réception de M. Berthelot) — 6 mai : Émile Faguet, *la Semaine dramatique.* — 9 mai : Michel Salomon, *La Seine et les quais* (par M. Gabriel Hanotaux). — 13 mai : Émile Faguet, *la Semaine dramatique.* — 17 mai : André Le Breton, *Les romans de Mme Cottin.* — 20 mai : Émile Faguet, *la Semaine dramatique.* — 27 mai : S., *Congrès des poètes.* — Émile Faguet, *la Semaine dramatique.* — 29 mai : Augustin Filon, *La politique de Shakespeare.* — 1[er] juin : Maurice Muret, *Le jubilé de M. Carducci.* — 3 juin : Émile Faguet, *la Semaine dramatique.* — 5 juin : E.-M. de Vogüé, *Chansons de geste.* — 10 juin : S., « *Le semeur de cendres* » (par M. Charles Guérin). — 10 et 17 juin : Émile Faguet, *la Semaine dramatique.* — 19 juin : Maurice Demaison, *La question du Théatre-Français.* — 24 juin : Émile Faguet, *la Semaine dramatique.* — 25 juin : Augustin Filon, *La politique de Shakespeare.* II.

**Literarisches Centralblatt.** — N° 3 : Fischer, *Gœthe und Napoleon.* — N° 4 : Diederich, *Alphonse Daudet.* — N° 13 : Welter, *Fr. Mistral* et *Mireio*, p. Koschwitz et Hennicke (E. W).

**Literaturblatt für germanische und romanische Philologie.** — N[os] 3-4 : Dauzat, *Morphologie du patois de Vincelles* (OH). — N° 5 : Rohde, *La nouvelle réforme de l'orthographe et de la syntaxe françaises* (OH).

**Modern Language Notes.** — XVI, 1 : Bowen, *Inaccuracies in Eugénie Grandet.* — Grandgent, *The essentials of French grammar* (Lewis). — Koschwitz, *Anleitung zum Studium der franz. Philologie* (Keidel). — Toy, *Molière's Précieuses Ridicules*; Fontaine, *id.* (Batchelder). — XVI, 2 : Davidson, *The origin of the french alexandrine.* — Schinz, *A new Rabelais edition.* — XVI, 3 : Schinz, *The reform of French orthography.* — Lewis, *La tulipe noire* (François).

**Nederl. Spectator.** — N° 4 : Salverda de Grave, *Twee bestrijders der vereenvouding van het onderwijs in de Fransche syntaxis* (il s'agit de Brunetière et de Bourciez).

**Neuphilologische Mitteilungen.** — 15-11, 15-12 (1900) : Poirot, *La théorie de la création poétique chez André Chénier et les romantiques.* — 15-1, 15-3 (1901) : Bourciez, *Précis hist. de phonétique française*, 2[e] éd. (A. Wallenskiöld). — Al. von Kraemer, *Villiers de l'Isle-Adam* (W. Söderhjelm). — W. S. Kron, *Die méthode Gouin.* — W. S. Boerner und Schmitz, *Lehrbuch der franz. Sprache.*

**Neue philologische Rundschau.** — N° 26 : Fest, *Der Miles gloriosus in der franz. Komödie* (C. Friesland). — Ulrich, *Ch. de Villers* (M. Ewert). — N° 1 : Bourciez, *Précis historique de phonétique française* (K. Beckmann). — N° 3 : Lotsch, *Hist de la litt. française* (L. Klinger). — N° 4 : Diederich, *Alph. Daudet* (O. Thoene). — Reger, *Das franz. Zeitwort* (Kiessmann).

**Neuphilologisches Centralblatt.** — XIV, 12 : Lotsch, *Zur neuen franz. Rechtschreibung.* — Schmidt, *Beiträge zur franz. Lexikographie* (suite). —

XV, 2 : *Simplification de l'enseignement de la syntaxe française.* — Schmidt, *Beiträge zur franz. Lexikographie* (fin).

**La Nouvelle Revue.** — 1er avril : Ange Galdemar, *Le théâtre de Victorien Sardou.* — 15 avril : Jean Madeline, *Le voyage de M. Anatole France.* — 1er mai : Camille Mauclair, *Léon Daudet.* — Jules Case, *Le théâtre de Dumas fils.* — 15 mai : E. de Saint-Auban, *Le théâtre anti-social.*

**La Quinzaine.** — 1er avril : abbé L. Follioley, *Montalembert et Mgr Parisis, d'après des documents inédits* (1847-1848). — Georges Dumesnil, *L'Évolution de la littérature au moyen âge.* — 16 avril : Georges Dumesnil, *L'Évolution de la littérature au moyen âge.* II. — Abbé L. Follioley, *Montalembert et Mgr Parisis, d'après des documents inédits* (fin). — Emile de Saint-Auban, *Chronique dramatique.* — 1er mai : Emile Faguet, *La « Sophie » de Rousseau.* — R.-P.-A. Chauvin, *Fondation de l'Oratoire : l'Idéal du P. Gratry.* — Jean Lionnet, *Chronique littéraire : A propos du « Fantôme »* (par M. Paul Bourget). — 16 mai : Georges Dumesnil, *L'Évolution de la littérature au moyen âge.* III. — Émile de Saint-Auban, *Chronique dramatique.* — 1er juin : Gabriel Audiat, *L'Ame d'une chanson : à propos de Théodore Botrel.*

**Revue Bossuet.** — 25 janvier 1901 : E. Levesque, *Sept lettres inédites de Bossuet à M. de Valbelle, évêque de Saint-Omer, relatives à la condamnation des « Maximes des saints ».* — *Notes de Bossuet pour un sermon sur l'Ascension.* — A. Ingold, *Lettres inédites ou revisées.* — *Extrait des procès-verbaux des visites pastorales faites par Bossuet* (suite). — *Variétés bibliographiques.* — 25 avril : Léon Le Monnier, *Un manuscrit de Bossuet : sermon de vêture de Mlle de Bouillon. Deux difficultés proposées à M. de Cambray : premier écrit de Bossuet contre les « Maximes des saints ».* — Fortunat Strowski, *Les années d'enfance et de jeunesse de Bossuet : histoire de son éducation, d'après des documents inédits.* — *Lettres inédites ou revisées.* — *Variétés bibliographiques.*

**Revue critique d'histoire et de littérature.** — N° 12 : G. Pellissier, *Études de littérature contemporaine.* II (A.-C.). — *Réimpression du premier dictionnaire de l'Académie.* — Biré, *Les Mémoires d'outre-tombe* (A.-C.). — N° 13 : Godefroy, *Complément du dictionnaire, lettre R* (A. Delboulle). — N° 14 : Koschwitz, *Guide de philologie française* (E. Bourciez). — Le Bidois, *La vie dans la tragédie de Racine* (P. Brun). — N° 15 : Martinenche, *La comédie espagnole en France* (P. Brun). — N° 16 : Regnier, *Macette,* M. Brunot, etc. (H. Chamard). — P. Boutroux, *L'imagination et les mathématiques selon Descartes* (P. Tannery). Molière, *Précieuses,* p. IV. Mangold (A.-C.). — Parigot, *Pages choisies de Stendhal* (A. C.). — N° 19 : Ducros, *Les encyclopédistes* (P. Brun). — N° 21 : *Chantilly, Le cabinet des livres manuscrits* (S. R.). — Taine, *Nouveaux essais de critique et d'histoire,* 7e éd. (V. Giraud).

**Revue de Paris.** — 15 avril : André Le Breton, *Les Origines du roman populaire.* — 1er mai : Gustave Lanson, *Molière et la Farce.* — 15 mai : François Ponsard, *Lettres à la duchesse Decazes.* I. — 1er juin : Philippe Berthelot, *Louis Ménard.* — 1er juin : François Ponsard, *Lettres à la duchesse Decazes.* II.

**Revue des Deux Mondes.** — 15 avril : Augustin Filon, *Les Sonnets de Shakespeare.* — René Doumic, *Revue littéraire : Deux essais sur l'œuvre de Taine.* — *Revue dramatique : « la Veine », aux Variétés; « la Pente douce », au Vaudeville.* — 1er mai : Paul-Louis Chouchoud, *la Doctrine religieuse de Spinoza.* — Le vicomte Eugène Melchior de Vogüé, *La littérature impérialiste, Disraëli et Rudyard Kipling.* — 15 mai : René Doumic, *Revue dramatique : « la Course au flambeau », de M. Paul Hervieu, au Vaudeville.* — Théodor de Wyzewa, *L'œuvre poétique d'Adam Mickiewicz.* — 15 juin : René Doumic, *Revue littéraire : Trois précurseurs du féminisme.*

**Revue hebdomadaire.** — 5 janvier 1901 : Henry Bordeaux, *Les rééditions de Balzac.* — 19 janvier : Henry Bordeaux, « *Les tronçons du glaive* » (par Paul et Victor Margueritte). — 26 janvier : Henri d'Almeras, *Le premier empire raconté par l'épigramme.* — 2 février : Charles Maurras, *Le duc Albert de Bro-*

*glie, esquisse du libéralisme parlementaire.* — 9 février : Félix Jeantet, *Le droit de critique et le droit de réponse.* — 2 mars : Henry Bordeaux « *Le Fantôme* » (par M. Paul Bourget). — 9 et 16 mars : Victor du Bled, *La comédie de société.* I et II. — 16 mars : Henry Bordeaux, *Sainte-Beuve inconnu.* — 23 et 30 mars : Victor du Bled, *La comédie de société.* III et IV. — 30 mars : M. de Malarce, *Journal de ma vie : Odilon Barrot; Victor Duruy.* — Henry Bordeaux, *Victor Hugo fiancé.* — 6 avril : Victor du Bled, *La comédie de société.* V (fin). — 4 mai : Joseph Ageorges, *George Sand paysan.* — A. de Malarce, *Journal de ma vie : Berryer, Michelet.* — 18 mai : Félicien Pascal, *M. Maurice Talmeyr.* — 22 et 29 juin : Charles Esquier, *Les comédiens à la ville.* I et II. — 6 juillet : Charles Esquier, *Les comédiens à la ville.* III. — Henry Bordeaux, *Le roman romanesque.*

**Revue des langues romanes.** — Mai-juin 1900 : Grammont, *Le vers romantique.* — Martinenche, *Les sources espagnoles d'Horace et d'Héraclius.* — Septembre-octobre : J. Vianey, *Le modèle de Ronsard dans l'ode pindarique.* — L.-G. Pélissier, *La jeunesse d'un félibre arlésien : Amédée Pichot à Paris* (1818-1820). — E. Rigal, *Le « Glaive » de Victor Hugo et sa source.* — Novembre-décembre : L.-G. Pélissier, *La jeunesse d'un félibre arlésien : Amédée Pichot à Paris* (1818-1820) (suite et fin). — Janvier-février 1901 : V.-L. Bourrilly, *Les Français en Piémont, Guillaume du Bellay et le maréchal de Montejehan* (juillet-août 1538). — F. Guizot, *Trois lettres inédites.* — Mars-avril : Grammont, *Onomatopées et mots expressifs.* — Mai-juin : Armand Gasté, *Voltaire et l'abbé Asselin : une première célèbre au collège d'Harcourt* (*la Mort de César*, 11 août 1755).

**Revue universelle** (Revue encyclopédique). — 13 avril : C. Striyenski, *Dessins de gens de lettres* (avec des fac-similés de dessins de Victor Hugo, d'Alfred de Musset, de George Sand, de Stendhal, de Mérimée, de Beaudelaire). — 20 avril : Julien Sermet, *Napoléon sur les tréteaux.* — 27 avril : *Type de la comédie italienne : Francisquine.* — 18 mai : Gustave Coquiot, *H. Daumier (1808-1879).* — 1er juin : Raoul Deberdt, *Types littéraires du XIXe siècle : M. Dumollet.* — 22 juin : Jules Vallès, *Un article inédit : le champ de bataille de Waterloo.* — 29 juin : Georges Pellissier, « *Travail* », *par Emile Zola.*

**Rivista delle biblioteche e degli archivi.** — XI, 7-9 : A. Scafi, *Voltaire, Pezzana, Pecis.*

**Studien zur vergleichenden Literaturgeschichte.** — I, 1 : Tomo Matic, *Molière's Tartuffe und die italien. Stegreifkomödie.* — K. Reuschel, *Friedrich Hebbel und Theophile Gautier.* — Lebermann, *Belisar in der Literatur der roman. u. german. Nationen* (A.-L. Stiefel). — I, 2 : Suchier und Birch-Hirschfeld, *Gesch. der franz. Literatur* (K. Vossler).

**Le Temps.** — 1er avril : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 6 avril : Arvède Barine, *Thomas Diafoirus : où Thomas achève de s'émanciper.* — 7 avril : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : l'histoire de France à West-Point.* — 8 avril : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 13 avril : Jules Claretie, *Réceptions académiques.* — 14 avril : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la réputation de la France.* — 15 avril : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 18 avril : Adolphe Brisson, *Portraits intimes : Auguste Dorchain.* — 20 avril : Henry Michel, *Académie française : réception de M. Emile Faguet.* — 21 avril : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : France d'outre-mer.* — 22 avril : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 23 avril : A. Mézières, *Jules Simon.* — 27 avril : Jules Claretie, *Joseph Bertrand.* — 28 avril : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la république d'Aurora.* — *Mommsen à Paris.* — 29 avril : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 2 mai : *Une Conférence posthume de Renan.* — 4 mai : Henry Michel, *Académie française : réception de M. Berthelot.* — 5 mai : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : l'école française d'Athènes à Cincinnati.* — 6 mai : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 12 mai : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : l'Université de Chicago et l'Alliance française.* —

13 mai : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 14 mai : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : l'optimisme de M. Alfred Capus.* — 19 mai : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : l'Université de Californie.* — 20 mai; Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 23 mai : Paul Stapfer, *Les Encyclopédistes.* — 26 mai : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les deux France.* — 27 mai : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — *Andrieux.* — 28 mai : *Le congrès des poètes.* — 31 mai : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : Marie Laurent, Dorval, Frédéric Lemaître, documents inédits.* — 2 juin : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les poètes et leurs princes* (Léon Dierx et Jean Moréas). — 3 juin, Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 8 juin : Jules Claretie, *Victor Hugo, ses bustes et ses statues.* — 9 juin : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le dossier des fonctionnaires.* — 10 juin : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 11 juin : Jules Claretie, *La Comédie Française.* — 14 juin : *Les Pseudonymes.* — 16 juin : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : de quelques livres nouveaux.* — 17 juin : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 23 juin : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Travail », par Emile Zola.* — 24 juin : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale.* — 28 et 29 juin : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : l'auberge natale de Rachel.* — 30 juin : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : quelques livres nouveaux.*

**Zeitschrift für das Realschulwesen.** — XXVI, 1 : Koschwitz, *Anleitung zum Studium der franz. Philologie* (Scribak).

**Zeitschrift für franz. Sprache und Literatur.** — XXIII, 1-3 : L. Köhler, *Die Einheiten des Ortes und der Zeit in den Trauerspielen Voltaires.* — C. Sachs, *Gœthes Beschäfsigung mit franz. Sprache und Literatur.* — A.-L. Stiefel, *Jean Rotrou's Cosroes und seine Quellen.*

# LIVRES NOUVEAUX

**Avenel** (Henri). *La Presse française au XX^e siècle.* Préface de Jules Claretie. *Paris, Flammarion.* In-8, de xx-632 p. et portraits et biographies. Prix : 6 fr.

**Barante** (Le baron de). *Souvenirs* (1782-1866), publiés par son petit-fils Claude de Barante. Tome VIII, comprenant une table générale des correspondances et un index alphabétique. *Paris, Calmann Lévy.* In-8, de 547 p. Prix : 7 fr. 50.

**Barbaud.** *Notice sur Philippe de Commines et la principauté de Talmond. Paris, Imprimerie Nationale.* In-8, de 19 p. (Extrait du *Bulletin historique et philologique*).

**Baurepaire** (Ch. de). *L'affaire Saint-Ange*, épisode de la vie de Blaise Pascal à Rouen (1647). *Rouen, Gy.* In-8, de 27 p. (Extrait des actes de l'*Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.*)

**Bertheroy** (Jean). *Éloge d'André Chénier. Paris, Armand Colin.* Petit in-8, de 76 p.

**Bode** (H.). *Syntactische Studien zu Eustache Deschamps.* Dissertation de Leipzig. In-8, de 90 p.

**Borde** (J.). *La « robe rouge », de M. Brieux* (essai de critique), discours. *Marseille, Barlatier.* In-8, de 88 p.

**Boulenger** (Abbé Fernand). *La critique littéraire en France au XIX^e siècle. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 89 p. (Extrait de *la Science catholique.*)

**Bourdaloue.** *Sermons inédits*, d'après des recueils contemporains, publiés et annotés par le P. Griselle, S. J., X. : Sermon sur l'amour de Dieu. *Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 31 p. (Extrait du *Prêtre.*)

**Boutmy** (Émile). *Taine, Scherer, Laboulaye. Paris, Armand Colin.* In-16, de III-132 p. Prix : 2 fr.

**Broc** (Le vicomte de). *Le style épisolaire* (Cicéron, Pline le Jeune, saint François de Sales, Balzac, Boileau, M^me^ de Sévigné, M^me^ de Maintenon, M^me^ du Deffand, Voltaire.). *Paris, Plon.* In-16, de 295 p. Prix : 3 fr. 50.

**Bruant** (Aristide). *L'argot au XX^e siècle.* Dictionnaire français-argot. *Paris, Flammarion.* In-8 à 2 col., de 464 p. et portrait. Prix : 10 fr.

**Catalogue** *général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.* (Auteurs.) *Paris, Imprimerie Nationale.* Tome IV : Aristote-Aubrun. In-8, à 2 col., de 1229 col. — Tome V : Aubry-Azzoni. In-8, à 2 col., de 1039 col.

**Chantilly.** *Le cabinet de livres. Manuscrits. Paris, Plon.* In-4, 2 vol. Tome I^er^ (Théologie; Jurisprudence; Sciences et Arts), de XIV-369 p.; t. II (Belles-Lettres), de 442 p. Prix : 40 fr. le vol.

**Chérot** (Le P. Henri), S. J. *Autour de Bossuet.* Le quiétisme en Bourgogne et à Paris en 1698, d'après des correspondances inédites. *Paris, Retaux.* In-8, de 115 p. (Extrait des *Études.*)

**Chevin** (L'abbé Jules). *Saint François de Sales et les épîtres spirituelles. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 51 p. (Extrait de *la Science catholique.*)

**Claudin** (A). *Pierre César et Jean Stoll, imprimeurs parisiens du XV^e siècle.* Documents inédits. *Paris, Claudin.* In-8, de 13 p. avec fig. (Extrait du *Bibliographe moderne.*)

**Colligmon** (Albert). *Notes sur l' « Euphormion », de Jean Barclay. Nancy, Berger-Levrault.* In-8, de 79 p. et portrait (Extrait des *Annales de l'Est.*)

**Continuateurs** (Les) *de Loret. Lettres en vers de La Gravette de Mayolas, Robinet, Boursault, Perdou de Subligny, Laurent et autres* (1665-1689), recueillies par le baron James de Rothschild et publiées par Émile Picot T. III (janvier 1668-décembre 1669). *Paris, Rahir.* In-8, 2 col., xli-1 309 p. Prix : 15 fr.

**Crégut** (L'abbé Régis). *Le sourire de saint François de Sales*, allocution. *Riom, Jouvet.* In-8, de 15 p.

**Davidson** (T. J. A). *Ueber den Ursprung und die Geschichte der franz. Ballade.* Dissertation de Leipzig. In-8, de 89 p.

**Delaporte** (Louis). *Quelques-uns.* 1re série : Anatole France, Arthur Giry, Henry Fouquier, Louis Havet, Maurice Bouchor, Gustave de Molinari, Abel Hermant, Alexandre Bertrand, Paul Hervieu, etc. *Paris, Fontemoing.* In-18 jésus, de viii-364 p. Prix : 3 fr. 50.

**Delaporte** (Louis). *Anatole France*, conférence. *Paris, Fontemoing.* In-16, de 36 p. Prix : 1 fr.

**Denis** (Hector). *L'œuvre d'Auguste Comte et son influence sur la pensée contemporaine*, discours. *Paris, Société positiviste.* In-8, de 40 p.

**Descartes.** *Œuvres*, publiées par Charles Adam et Paul Tannery, sous les auspices du ministère de l'Instruction publique. Correspondance. IV (juillet 1643-avril 1647). *Paris, Cerf.* In-4, de 713 p.

**Dessaix** (Paul). *Montchrétien et l'économie politique nationale. Paris, Pédone.* In-8, de 128 p.

**Diable prédicateur** (Le), comédie espagnole du xviiie siècle, traduite pour la première fois en français, avec une notice et des notes, par Léo Rouanet. *Paris, Picard.* In-16, de 275 p. Prix : 4 fr.

**Dictionnaire** (Le) *de l'Académie française*, dédié au roi (1694), publié par P. Dupont. *Lille, Danel.* Deux vol. in-8, à 2 col. T. Ier (A.-L.), de iii-757 p. t. II (M.-L.), de 717 p.

**Dienne** (Le comte de). *Bibliographie des hommages rendus à la mémoire de Ph. Tamizey de Larroque, correspondant de l'Institut*, précédée de notes intimes. *Agen, Impr. agenaise.* In-8, de 67 p. et portrait.

**Duclaux** (Mary). (Mary James Darmesteter.) *Grands écrivains d'outre-Manche* (Les Brontë; Thackeray; les Browning; Rossetti). *Paris, Calmann Lévy.* In-18 jésus, de iii-342 p. Prix : 3 fr. 50.

**Ducros** (Louis). *Les Encyclopédistes. Paris, Champion.* In-8, de viii-376 p.

**Dühren** (E). *Der marquis de Sade und seine Zeit, ein Beitrag zur Kultur-und Sittengeschichte des XVIII. Jahrhunderts. Mit besonderer Beziehung auf die Lehre der Psychopathie sexualis. Charlottenburg, Barsdorf*, 3e édition, x et 537 p. 25 francs. — *Le marquis de Sade et son temps, études relatives à l'histoire de la civilisation et des mœurs du XVIIIe siècle, traduit de l'allemand par A. Weber, avec une préface : l'idée de sadisme et l'érotologie scientifique*, par O. Uzanne, *Charlottenbourg, A. Barsdorf.* In-8 de xxiii et 501 p. 10 fr.

**Dupanloup** (Mgr). *Mgr Dupanloup à la tribune* (à l'Académie française, à la Chapelle-Saint-Mesmin, à la Cour de Paris, au Congrès de Malines, à l'Assemblée nationale, au Sénat). *Lyon, Vitte.* In-8, de 418 p. et portrait.

**Dupont** (A la mémoire de Pierre) (1821-1870), *Lyon, Storck.* In-8 carré, de xx-111 p. et grav.

**Florian** (J. P. Claris de). *Kédar et Améla.* Préface par A. de Claye. Illustration de L. Faubet. *Paris, Ferrand.* In-16, de xii-33 p.

**Gautier** (Théophile). *Celle-ci et celle-là, ou la Jeune France passionnée.* Avant-propos de Maurice Tourneux. Illustration de François Courboin. *Paris, Rouquette.* In-8, de x-163 p.

**Goblot** (Edmond). *Le vocabulaire philosophique. Paris, Armand Colin.* In-16, de xiii-489 p.

**Gombert de La Garde** (L.). *Chateaubriand, sa vie, son œuvre. Lille, Desclée, de Brouwer.* In-4, de 326 p. et grav.

**Greban** (Arnoul). *Le Vray Mistère de la Passion*, composé l'an 1452, leque

a été nouvellement adapté par Gailly de Taurines et de La Tourasse. Préface par Émile Faguet. *Paris, Belin.* In-8, de xvi-144 p.

**Guillaume Alexis**, prieur de Bucy. *Œuvres poétiques*, publiées par Arthur Piaget et Émile Picot. T. II. *Paris, Firmin-Didot.* In-8, de 365 p. (Société des anciens textes français.)

**Harmand-Dammien.** *Une soirée chez La Fontaine. Abbeville, Paillard.* In-18 jésus, de 190 p. et 180 grav. Prix : 2 fr. 50.

**Hémon** (Félix). *Cours de littérature* : t. XVIII, J.-J. Rousseau. *Paris, Delagrave.* In-18 jésus, de 92 p.

**Hugo** (Victor). *Œuvres posthumes. Lettres à la fiancée* (1820-1822). *Paris, Fasquelle.* In-16, de 348 p., avec 2 portraits et un autographe. Prix : 3 fr. 50.

**Hugo** (Victor). *Eviradnus*, avec 26 compositions de P. M. Ruty. *Paris, May.* In-8, de 76 p.

**Inauguration** *du monument élevé à la mémoire de Victor Duruy* (Villeneuve-Saint-Georges, le 27 mai 1900). *Paris, Hachette.* In-8, de 75 p. et 2 planches.

**Jaurès** (Jean) et **Lafargue** (Pablo). *Idéalisme et matérialisme dans la conception de l'histoire*, conférence. *Paris, 5, rue Rodier.* In-18, de 46 p. Prix : 0 fr. 20.

**Koehler** (L.). *Die Einheiten des Ortes und der Zeit in den Trauerspielen Voltaires.* Dissertation d'Iéna. In-8, de 33 p.

**Koehler** (W.). *Marie-Joseph Chéniers dramatische und lyrische Dichtung.* Dissertation de Leipzig. In-8, de 122 p.

**Lamouche** (Capitaine Léon). *Note sur la classification des dialectes de la langue d'oc. Montpellier, Hamelin.* In-8, de 16 p. (Extrait de *la Revue des langues romanes.*)

**Langlois** (Ch.-V.) *Manuel de bibliographie historique.* 1er fascicule. *Paris, Hachette.* In-16, de xi-240 p. Prix : 4 fr.

**Lavalley** (Gaston). *Études sur la presse en Normandie.* 1re série : Journal de l'armée des côtes de Cherbourg (du 28 juillet 1793 au 25 frimaire an II); l'Observateur neustrien (25 août 1819-31 juillet 1830); l'Ami de la vérité (3 mars 1831-2 octobre 1835). *Paris, Picard.* In-8, de 169 p.

**Lecigne** (l'abbé C.). *Panégyrique de Saint François de Sales* : comment se fait une renaissance chrétienne. *Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 11 p. (Extrait du *Prêtre.*)

**Lecomte** (Edmond). *Fénelon en Picardie. Amiens, Jeunet.* In-8, de 40 p.

**Le Poittevin** (Gaston). *La liberté de la presse depuis la Révolution* (1789-1815). *Paris, Rousseau.* In-18, de 334 p. Prix : 3 fr. 50.

**Maistre** (Joseph de). *Pages choisies*, avec une introduction par Henri Potez. *Paris, Armand Colin.* In-16, de xli-275 p.

**Mattig** (J.). *Ueber den Einfluss der heimischen volkstümlichen und literarischen Literatur auf Rabelais.* Dissertation de Leipzig. In-8, de 56 p.

**Monlaur** (M. R.). *Angélique Arnaud. Paris, Plon.* In-8, de viii-410 p. Prix : 7 fr. 50.

**Morel-Fatio** (Alfred). *Ambrosio de Salazar et l'étude de l'espagnol en France sous Louis XIII. Paris, Picard.* In-16, de 237 p. et portrait. Prix : 4 fr.

**Morillot** (Paul). *Emile Augier* (1820-1889), étude biographique et critique. *Grenoble, Grattier.* In-8, de 145 p. et 25 grav. en autotypie. Prix : 6 fr.

**Mugnier** (François). *Antoine Govéan, professeur de droit; sa famille; son biographe, Étienne Catini. Paris, Champion.* In-8, de 80 p.

**Omont** (Henri). *Succession de Pierre de Bourdeille, sieur de Brantôme.* Inventaire du partage de ses biens (1614-1615). *Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur.* In-8, 24 p. (Extrait de l'*Annuaire-Bulletin de la société de l'Histoire de France.*)

**Paris** (Gaston). *François Villon. Paris, Hachette.* In-16, de 191 p. et grav. (Les Grands Écrivains français.)

**Picot** (Georges). *Leon Say*, notice historique, lue en séance publique de

l'Institut de France, le 1er décembre 1900, avec une bibliographie complète. *Paris, Hachette.* In-18 de 129 p.

**Pougin** (Arthur). *Jean-Jacques Rousseau musicien. Paris, Fischbacher.* In-8 de 144 p. avec 3 grav. et 1 portrait.

**Reinhardt** (G.). *Saint-Evremonds Urteile und Gedanken über die alten Griechen und Römer.* Dissertation de Leipzig. In-8 de 70 p.

**Ribier** (Eugène de). *La poésie chrétienne contemporaine. Paris, De Soye.* In-8 de 20 p. (Extrait du *Correspondant.*)

**Ricault d'Héricault** (Charles de). *Ceux que j'ai connus; ceux que j'ai aimés.* Préface par Eugène GILBERT. *Paris, Delhomme et Briguet.* In-18 jésus, de XV-361 p. et portraits.

**Rigal** (Eugène). *Le théâtre français avant la période classique* (fin du XVIe siècle et commencement du XVIIe siècle). *Paris, Hachette.* In-16, de VIII-363 p. et grav. Prix : 3 fr. 50.

**Saint-Simon.** *Mémoires.* Nouvelle édition, collationnée sur le manuscrit autographe, augmentée des additions de Saint-Simon au Journal de Dangeau et de notes et appendices par A. de BOISLISLE, membre de l'Institut, avec la collaboration de L. LECESTRE. T. XV. *Paris, Hachette.* In-8 de 671 p. Prix : 7 fr. 50. (Les Grands Écrivains de la France.)

**Salomon** (Michel). *Art et littérature.* (E. M. de Vogüé, P. Loti, P. de Nolhac, M. Maeterlinck, H. Ouvré, F. Plessis, L. de Launay, A. Fogazzaro, J. Capperon, Mgr. d'Hulst, J. Jaurès, H. Becque, A. Le Goffic, B. de Lacombe, E. Rod, T. de Wyzewa. E. Gebhart, A. Mithouard, J. Lemaître, A. Hallays, J.-K. Huysmans, P. Arène, M. Bouchor, M. Emmanuel, F. Coppée.) *Paris, Plon.* In-16 de 386 p.

**Sarcey** (Francisque). *Quarante ans de théâtre.* Feuilletons dramatiques (Corneille, Racine, Shakespeare et la Tragédie). *Paris, impr. des Annales.* In-18 jésus, de 408 p. Prix : 3 fr. 50.

**Spoelberch de Lovenjoul** (le vicomte de). *Sainte-Beuve inconnu. Paris, Plon.* In-16, de VIII-248 p. Prix : 3 fr. 50.

**Stendhal.** *La Chartreuse de Parme.* Édition augmentée de deux chapitres inédits publiés par M. STRYIENSKI. *Paris, Villerelle.* 4 vol. in-32. T. I, de III-263 p.; t. II, de 227 p.; t. III, de 259 p.; t. IV, de 317 p.

**Stendhal.** *Pages choisies,* avec une introduction par Hippolyte PARIGOT. *Paris, Armand Colin.* In-16, de XLII-335 p. Prix : 3 fr. 50.

**Strauss** (Émile). *Le théâtre alsacien. Paris, bibliothèque de la Critique.* In-18 jésus, de 20 p.

**Véga.** *La mère d'un grand homme d'État : Mme Guizot. Paris, Hachette.* In-16 de 155 p. Prix : 2 fr.

**Warnuth** (K.). *Das religiös-ethische Ideal Pascal's. Leipzig, Wigand.* In-8 de VI et 77 p.

**Wetzig** (R.). *Studie über die Tragödien Casimir Delavigne's.* Dissertation de Leipzig. In-8, de 102 p.

**Yve-Plessis** (R.). *Bibliographie raisonnée de l'argot et de la langue verte en France du XVe siècle au XXe siècle.* Préface de Gaston ESNAULT. *Paris, Daragon.* In-8 de 175 p. et 8 pl. Prix : 7 fr. 50.

# CHRONIQUE

— Dans ses *Observations sur quelques vers de la Farce de Maître Pierre Patelin* (*Bulletin de l'Académie royale des Sciences et des Lettres de Danemark*, 1900, n° 5), M. Kr. Nyrop a essayé d'expliquer non seulement les passages intéressants au point de vue philologique, mais aussi tout ce qui a trait aux mœurs et à la vie intime. Le commentaire qu'il donne ainsi est abondant et varié et les futurs éditeurs de la *Farce de Maître Patelin* devront y avoir recours, ne serait-ce que pour y trouver un ensemble de références et de citations qu'on chercherait en vain ailleurs pour faire valoir les facéties du vieux comique français.

— Vers la fin de l'année 1900, plusieurs journaux français et étrangers annonçaient qu'un libraire allemand, M. Rosenthal, de Munich, avait en sa possession le texte authentique, et jusqu'ici inconnu, du V^e^ livre de Rabelais. Nous avons, après eux, mentionné cette découverte, sans avoir pu encore en examiner l'importance. D'un sérieux examen du livre, fait depuis par M. Henri Stein, il résulte que ce prétendu V^e^ livre est l'œuvre d'un moraliste réformateur, sans autorité ni talent. L'ouvrage est sans doute un de ces « livres scandaleux » que Rabelais a « totalement désavoués comme faux et supposés » ainsi qu'en font foi les lettres patentes de Henri II, du 6 août 1550. La protestation de Rabelais nous explique la rareté de cette contrefaçon, peut-être condamnée et poursuivie, réduite en tout cas à se dissimuler. L'auteur appartenait-il à la religion réformée? M. Stein n'ose se prononcer sur ce point, car le livre paraît appeler non pas seulement la réforme religieuse, mais plutôt une réforme générale de la société. Cette publication apocryphe a son intérêt pour l'histoire littéraire, car elle nous montre quelle était l'importance de Rabelais dans la société de son temps, et quelles idées on croyait pouvoir abriter sous son nom.

— M. Abel Lefranc, continuant ses études sur les livres annotés par l'auteur de Gargantua, a publié dans l'*Amateur d'Autographes* (15 juin 1901), un article sur *Deux « Plutarque » inconnus de la bibliothèque de Rabelais*. Ces deux *Plutarque* se trouvent dans un recueil comprenant six opuscules dont deux au moins, peut-être trois, ont appartenu à Rabelais. Le troisième de ces opuscules (Πλουτάρχου πῶς ἄν τις ὑπ' ἐχθρῶν ὠφελοῖτο, — Περὶ πογυφιλίας, — Περὶ δεισιδαιμονίας, édit. de G. Aleandro, vers 1512) contient des annotations dont la plupart paraissent être de sa main. Le quatrième (ΤΑ ΤΗΣ ΒΙΒΛΩΣ ΠΕΡΙΕΙΛΗΜΜΕΝΑ, édit. de G. Aleandro, 1509) porte son ex-libris autographe : *F. Francisci Rabelaisi Chinonensis*. La lettre *F* (*fratris*) est particulièrement intéressante, car elle nous montre que Rabelais possédait ce livre quand il était encore moine. C'est un de ces livres grecs pour lesquels il fut persécuté.

— M. Joseph Vianey a consacré récemment deux études aux sources italiennes de Joachim Du Bellay. L'une, sur les *Sources italiennes de « l'Olive »*, a été communiquée au Congrès d'histoire comparée de Paris en 1900; l'autre,

sur *Les « Antiquités de Rome », leurs sources latines et italiennes*, a paru dans le *Bulletin italien* des Universités du Midi (1901, n° 3).

Pour *l'Olive*, M. Vianey constate le premier que Du Bellay a mis en sonnet tous les plus beaux discours amoureux du *Roland furieux*; qu'il a fait ainsi dix-huit sonnets qui ne sont pas autre chose que des « pièces rapportées » du poème de l'Arioste. Quant aux autres poètes italiens auxquels Du Bellay a pris quelque chose pour former son recueil, M. Vianey en compte une trentaine et il les énumère, en montrant, par des citations probantes, ce que furent les emprunts de Du Bellay à chacun d'eux.

Pour *Les Antiquités de Rome*, M. Vianey estime que Du Bellay « n'a guère fait qu'y réunir ce qu'avaient dit de plus intéressant sur la majesté de Rome et sur la mélancolie de ses ruines quelques poètes anciens et modernes ». Aux noms déjà connus de ces poètes imités par Du Bellay, M. Vianey ajoute d'autres noms que ses lectures lui ont fait rencontrer : ce sont Horace, Virgile, Buchanan, Ovide, et encore l'Arioste. Après cela, M. Vianey a raison de penser et de dire que cette imitation recherchée et continuelle contribua former le génie propre de Du Bellay; assurément c'est à cet effort de demeurer personnel, tout en essayant d'égaler des modèles étrangers, que le poète a gagné cette fermeté du vers si remarquable dans les sonnets des *Antiquités de Rome*.

— Sous ce titre : *Succession de Pierre de Bourdeille, sieur de Brantôme, inventaire et partage de ses biens* (1614-1615), M. Henri Omont a publié, intégralement ou en partie, dans l'*Annuaire-bulletin de la Société de l'histoire de France* (1900), l'inventaire après décès des meubles qui se trouvaient dans le château de Brantôme, dressé le surlendemain de la mort du propriétaire, le 7 juillet 1614; l'inventaire, fait peu après, de tous les objets qui meublaient le château de la Tour-Blanche; le procès-verbal de l'ouverture du testament solennel de Brantôme, le 10 novembre 1614, avec le texte d'un codicille daté des 12 et 14 octobre 1612, et resté inédit jusqu'ici; enfin le partage de la succession entre ses différents héritiers, à la date du 1er septembre 1615. Ces documents font aujourd'hui partie d'un recueil de pièces originales conservées à la Bibliothèque Nationale sous le n° 6891 des nouvelles acquisitions françaises.

On trouve, dans l'inventaire du château de Brantôme, à côté du détail des armes, bijoux et autres objets mobiliers, la mention des manuscrits des œuvres de Brantôme en neuf volumes de diverses couleurs, et aussi les titres d'une centaine de livres trouvés sur sa table, dans son cabinet, qui peuvent nous renseigner exactement sur ses goûts littéraires. Voici l'indication des principaux : Mémoires de Martin Du Bellay, les Décades de Tite-Live, la Cosmographie de Gérard Mercator, l'Histoire de France, Ronsard, l'Histoire de Paul-Émile de Vérone, Amadis de Grèce, la Bibliothèque de La Croix du Maine, le Songe de Polyphile, Philippe de Commines, Fiametta en espagnol, Térence, Tacite, César, le *Mercure françois*, Palma Cayet, l'*Énéide*, les Contes de la reine de Navarre, l'*Odyssée* en espagnol, les *Novelle* de Sansovino, les *Marguerites de la Marguerite*, Jean Marot, Straparole, Joachim du Bellay, Robert Gaguin, Hésiode en grec, Amadis de Gaule, Cicéron, Josèphe, Hérodote, un manuscrit des commentaires de Monluc.

— La Bibliothèque nationale s'est enrichie, il y a peu de temps, d'un nouveau manuscrit des *Mémoires-journaux de Pierre de l'Estoile*, portant des corrections et des additions autographes de l'auteur (Nouvelles acquisitions françaises n° 6 888). M. Henri Omont a relevé tous ces détails nouveaux et les a fait connaître dans une communication insérée au recueil des *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XXVII (1900), p. 1-38. Ces extraits présentent des variantes et des additions notables, qui ne figurent

pas dans la dernière édition du chroniqueur parisien, et nous signalerons tout particulièrement ici le récit qui y est fait de l'emprisonnement de Bernard Palissy.

— Généralement, quand on a fini et soutenu une thèse de doctorat, on la laisse de côté pour passer à de nouvelles études. Tel n'est pas le cas de M. Louis Arnould, qui, après avoir écrit une thèse copieuse sur Racan dont il a été parlé ici, en son temps, avec tous les développements nécessaires, vient d'en tirer un nouveau livre intéressant, allégé de près de deux cents pages d'appareil critique et fortifié par les résultats des recherches que M. Arnould a continuées depuis quatre ans sur son auteur de prédilection. Les gravures qui se dissimulaient à la fin de la thèse sont réparties maintenant à leur vraie place dans le volume qu'elles illustrent et qu'elles égaient. On s'aperçoit vite en l'ouvrant qu'on a devant soi une étude sérieuse, d'un auteur qui connaît bien son sujet et qui n'omet rien pour en parler congrûment.

— M. Gaston Paris a publié une dissertation sur *la Source italienne de « la Courtisane amoureuse » de La Fontaine*, dans la *Raccolta di studii critici dedicata ad Alessandro d'Ancona festeggiandosi il XL anniversario del suo insegnamento* (Florence, Barbéra, in-4°). On n'avait pas jusqu'ici signalé à qui La Fontaine était redevable de l'idée de ce délicieux récit, qu'on supposait lui appartenir en propre. M. Gaston Paris montre qu'elle provient d'une nouvelle de Girolamo Brusoni, *La cortigiana inamorata*, insérée dans un recueil d'où La Fontaine a tiré également son conte de *Nicaise*. Cette constatation une fois faite, M. Gaston Paris établit une comparaison pleine de finesse et de tact entre l'œuvre exquise du poète français et la nouvelle moins achevée du conteur italien, sur la personne de qui il donne d'intéressants renseignements.

— Sous ce titre : *Molière et la farce*, M. Gustave Lanson étudie dans *la Revue de Paris* du 1er mai ce que Molière doit à la farce et comment celle-ci s'est insinuée dans les pièces les plus achevées du grand comique, là où on s'attendrait le moins à la rencontrer. Tout d'ailleurs avait porté Molière vers elle, son éducation dramatique et son tempérament propre, et si la farce tendait à disparaître à Paris, il n'en était pas de même en province. Molière avait donc eu tout loisir de donner carrière à ses goûts quand il revint dans la capitale et fut admis à jouer à la cour. S'il abandonna assez vite les effets scéniques de la farce pour n'y revenir qu'à l'occasion, il garda au contraire le principe même de la farce, ses tendances, son esthétique, pour ainsi dire, et il en usa à peu près constamment. Aux *masques* de la farce italienne, sortes de caractères généraux, immuables et invariables, Molière a pris en partie la conception de ses personnages, natures unifiées et régies par une passion unique ou obéissant à un seul défaut. Mais il eut l'art, semblable en cela à la vieille farce française, de mettre ces caractères dans leurs conditions sociales, de tirer une partie de son comique de la peinture de personnages vrais, se montrant parmi les rapports de la société, localisés, pour ainsi dire, et encadrés dans la hiérarchie sociale. Aussi la leçon qui découle de leurs aventures est toujours directe et forte; elle contribue grandement à la saveur d'un ensemble fait de verve et de réalité.

— Les quinze *Lettres inédites de Mme de Maintenon* publiées par M. Henri Courteault, dans la *Revue des études historiques*, sont adressées à l'abbé de Madot, plus tard évêque de Belley et de Chalon-sur-Saône. Quelques-unes d'entre elles avaient été insérées par Lavallée dans le tome V de la *Correspondance générale* de Mme de Maintenon, qui fut mis au pilon, à la mort de l'éditeur, et dont un seul exemplaire semble avoir été sauvé. Ce sont donc bien des lettres inédites que celles-ci et elles rendront quelques services à ceux

qui voudront connaître de près les embarras dans lesquels Mme de Maintenon se trouvait à cause de la mauvaise conduite de son frère.

— Il a été fait un tirage à part du *Supplément au Santoliana* publié par M. Ch. Urbain dans le *Bulletin du bibliophile* (janvier-juin 1901), et qui ajoute d'utiles compléments au recueil dont on connaît trois éditions sous ce titre. Nous signalerons spécialement des lettres de Mlle de La Vallière, du duc du Maine, du P. Jouvency et de Santeuil lui-même que contient l'opuscule de M. Ch. Urbain, d'autant qu'elles ont été annotées avec beaucoup de soin.

— M. Henri Courteault a conté, avec une délicatesse qui convient à un pareil sujet, le roman de Mlle Aïssé et du chevalier d'Aydie, qu'il appelle *Une idylle au XVIIIe siècle : Mlle Aïssé et le chevalier d'Aydie*. Pour tracer le portrait d'Aïssé — dont, par parenthèse, il cite un pastel inconnu de La Tour, gardé « au fond d'un vieux château de province », — M. Courteault a résumé et mis en œuvre les traits déjà connus de la vie et du caractère de la jeune étrangère. Mais il cite deux lettres jusqu'ici inédites d'Aïssé au chevalier d'Aydie, et ces charmants billets ne sont pas faits pour démentir la réputation de souriante bonne grâce que la postérité lui a reconnue. Le chevalier survécut à Aïssé, ainsi qu'une fille née de cette union en 1721. On conserve, paraît-il, encore une correspondance complète du père à son enfant, correspondance charmante, dit M. Courteault, ce qui ne surprendra point ceux qui connaissent les qualités épistolaires du chevalier.

— On connaissait deux portraits de Jean-Jacques Rousseau au pastel par La Tour : le premier, *la préparation*, est conservé au musée de Saint-Quentin ; le second, une *réplique*, fait partie du musée Rath, à Genève. M. Élie Fleury en a rencontré un autre, dont on ignorait la trace, qui est actuellement en la possession de M. Desormes, directeur de l'école Gutenberg. C'est, paraît-il, le portrait qui figura au salon de 1753 et que Rousseau abandonna au maréchal de Luxembourg. On en trouvera une excellente gravure, par M. Frédéric Barré, dans *l'Artiste* de décembre 1899, accompagnant l'article de M. Élie Fleury.

— Le capitaine Patrice Mahon retrace, dans le *Carnet de la Sabretache* du 30 avril 1901, *les Services de Choderlos de Laclos* (1792-1803), comme artilleur. Né en 1741, élève d'artillerie en 1760, capitaine en 1777, chevalier de Saint-Louis en 1787, il s'était retiré en 1791, avec une pension de 1 800 livres. Entre temps, il avait publié son trop fameux roman, *les Liaisons dangereuses*, composé à Besançon ou plus vraisemblablement à la Rochelle. Il reprit du service en 1792, fut successivement employé à Reims comme délégué à la guerre, puis à l'armée des Pyrénées-Orientales; il paraissait occupé à des projets de balistique, lorsque le Comité de salut public le fit incarcérer comme suspect. Le 9 thermidor délivra Laclos, qui essaya quelque temps après de reprendre du service et qui finit par y réussir, car Bonaparte avait, dans on ne sait quelles circonstances, eu recours à sa plume. Il est successivement employé comme général à l'armée du Rhin, à celle d'Italie, présente un projet d'affût au comité d'artillerie et est finalement désigné pour commander l'artillerie du corps d'observation de Naples. C'est dans ce poste que la mort vient le surprendre, à Tarente. On l'inhuma dans un des ouvrages fortifiés de l'île Saint-Paul.

— L'étude de M. L. Morel sur *Gœthe et les Français de passage en Allemagne* ; *Gœthe et Napoléon* (Zurich, Schulthess, in-8, de 35 p.) est brève et substantielle. L'auteur passe successivement en revue tous les écrivains français qui eurent des rapports avec Gœthe au commencement du XIXe siècle, et, en particulier, Charles de Villiers, Benjamin Constant, Victor Cousin, Stapfer, Ampère, Mme de Staël et Mme d'Agoult. M. Morel marque d'un trait précis et net ce

que ces divers personnages durent à leur commerce avec l'Allemagne d'alors et avec Gœthe, ce qui forme une esquisse assez juste de ton et assez complète du mouvement ainsi envisagé.

Le récit de l'entrevue de Gœthe avec Napoléon, à Erfurt, le 2 octobre 1808, nous intéresse moins ici. M. Morel en a fait, dans son opuscule, une reconstitution aussi bien informée que possible, dans laquelle les véritables sentiments du grand poète sont finement analysés et mis en lumière.

— M. Maurice Souriau nous conte, preuves en main, *Une aventure de Bernardin de Saint-Pierre à l'île de France*. Elle n'est pas absolument à l'avantage de l'écrivain. Parti amoureux pour l'île de France, celui-ci essaya de s'inoculer là-bas une nouvelle passion, pensant, sans doute, qu'un amour chasserait l'autre. Mais il jeta son dévolu sur une femme de tête et de cœur, la femme de l'intendant, Mme Poivre, qui résista à toutes les intrigues, les déjoua, et finalement renvoya son soupirant avec une fermeté tout à fait digne de respect. Bernardin n'était pas après cela dans une posture bien brillante; il a eu le tort de l'aggraver en rayant du manuscrit de son *Voyage* les éloges qu'il y avait mis pour l'intendant et sa femme et que celle-ci, tout au moins, aurait si bien mérités.

— Plusieurs poèmes de Victor Hugo sont portés sur les programmes des agrégations des lettres et de grammaire, et leur texte a fait l'objet, à cette occasion, d'une étude plus attentive. Nous signalerons ici les *Notes critiques* publiées par MM. Paul et Victor Glachant dans la *Revue universitaire* du 15 avril (note complémentaire dans le n° du 15 mai) sur *le Mariage de Roland*, *les Pauvres gens*, *Ibo* et *les Mages*. Suivant la méthode qu'ils ont déjà suivie dans l'étude d'autres poèmes, MM. Glachant se sont reportés aux manuscrits autographes de Victor Hugo, déposés à la Bibliothèque nationale; ils en ont suivi de près les formes, noté les variantes et souligné les intentions.

Au contraire, *le Brouillon de « l'Aigle du casque »*, un autre poème de Victor Hugo que M. Mario Roque a examiné dans la même revue (15 juin) et aux mêmes intentions, n'est pas encore remis à la Bibliothèque Nationale. C'est M. Paul Maurice qui l'a communiqué et a permis ainsi de mener à bonne fin une petite enquête tout particulièrement instructive.

— M. Hippolyte Lucas fils vient de donner une seconde édition d'un poème dramatique en cinq actes et en vers, *le Corsaire*, d'après Byron, publié, en 1829, par Evariste Boulay-Paty et Hippolyte Lucas, son père. Cette œuvre, qui n'est pas sans mérite, l'un des premiers en date des drames romantiques, présente une idée assez juste de la conception poétique de l'école nouvelle et de la manière dont elle entendait pratiquer la scène. Un peu trop lyrique, honnêtement versifié et conçu, plein de beaux sentiments rendus dans un langage qui manque trop souvent de force, sinon d'enthousiasme, ce poème dramatique méritait d'être réimprimé, car il sert à faire comprendre ce qu'on pensait, un peu avant 1830, de la vérité de la mise en scène et du dialogue et comment deux jeunes poètes, connaissant déjà leur art, s'efforçaient de le pratiquer.

— *La Revue de Paris* a publié (15 mai, 15 juin et 15 juillet) des lettres de François Ponsard à la duchesse Decazes, qui datent de la dernière année du règne de Louis-Philippe et de la seconde république, c'est-à-dire d'une période particulièrement mouvementée et intéressante à connaître en détail. Libéral et ami de Lamartine, Ponsard a trop d'admiration envers le poète pour ne pas partager les idées de l'homme politique. On trouve sous sa plume nombre de renseignements curieux sur l'action que Lamartine avait alors sur la France et que Ponsard subissait comme tout le monde. Ponsard rêva, après cela, d'être député de la Drôme, mais s'il échoua, il ne fut pas long à se consoler

de son insuccès. D'ailleurs il avait en tête des projets littéraires, indécis entre une *Frédégonde* qu'il n'acheva jamais et une *Charlotte Corday* qu'il ne devait terminer que plus tard. Et il fait part de ses desseins avec bonne grâce à sa correspondante, qui savait apprécier ces confidences pleines d'abandon et d'entrain.

— M. Armand Bénet a publié, dans *la Correspondance historique et archéologique* d'avril-mai, deux lettres d'Eugène Labiche, écrites pendant la Commune (22 mars et 8 mai 1871), et qui, tout en donnant des renseignements sur les projets et sur les travaux de l'auteur dramatique, montrent avec quelles appréhensions il voyait surgir un nouvel état de choses qu'il redoutait vivement. « Je ne renonce pas à mon idée de me faire naturaliser Suisse, écrivait-il alors, à moitié sérieusement; c'est un petit peuple, mais il aime son pays et respecte les lois. Si je pouvais y transporter la Sologne, la chose serait faite. » Heureusement que le temps se rasséréna; les théâtres rouvrirent leurs portes et Labiche demeura Parisien et Solognot.

— M. F. Baldensperger a tenté, dans sa leçon d'ouverture du cours de littérature comparée à l'Université de Lyon, une définition de l'*humour* qui n'est pas sans originalité. Selon lui, l'humour est comme en suspension dans le courant des littératures occidentales, plus ou moins visible, plus ou moins proche, toujours sensible pourtant à qui sait l'observer et le discerner. C'est ce à quoi M. Baldensperger s'est employé en traitant de la tradition de l'humour, et, en étudiant les humoristes à partir du XVIII^e^ siècle, il s'est efforcé de mettre en valeur « cette indépendance de personnalité, ce refus d'être comme tous les autres, cette liberté d'*humeur*, en un mot, qui sans faire d'eux des élégiaques ou des révoltés, a si vigoureusement sauvegardé leur caractère individuel ».

— Notons encore ici quelques publications qu'il peut être utile aux travailleurs de connaître.

Le *Répertoire bibliographique des principales revues françaises*, rédigé par D. Jordell, poursuit sa série. La troisième année vient de paraître et elle contient le relevé des articles parus en 1899. Dressé sur le même plan que les précédents, cet utile volume rendra les mêmes services.

L'*Inventaire sommaire des archives historiques du ministère de la Guerre* continue également à être mis au jour. Le premier fascicule du second volume a paru récemment, et rédigé, comme les autres, par M. Félix Brun, il offre des avantages réels de conscience et de précision qui en font un bon instrument d'information.

*Le Gérant :* **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. P. BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

# LES PROFESSIONS ET L'OPINION PUBLIQUE DANS LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

## I

Le premier homme de lettres qui ait pris la peine de regarder à l'œuvre les artisans et tenté d'intéresser le grand public à leurs métiers, ce n'est pas Diderot, c'est Homère. Tout émerveillé des plus humbles inventions qui lui semblent, dirait-on, dater de la veille, le vieil aède interrompt ses récits pour décrire le labeur des artisans avec une concision et une simplicité qui s'ignorent. Néanmoins la littérature de l'antiquité après Homère, sans proscrire de ses fictions aucune classe de la société, n'y admit plus en général personne qu'à titre d'homme. La comédie même, qu'aucune obligation ne gênait, évita autant qu'elle le put de considérer autre chose que les passions et les caractères, ou quelquefois les opinions politiques. A peine les successeurs d'Aristophane admirent-ils quelques conditions sociales qui forment l'accompagnement obligé de la vie de plaisir que mènent presque invariablement leurs jeunes premiers.

Même après les grandes époques, on s'essaya plutôt, dans les mimes, à peindre le langage des classes populaires que les habitudes engendrées par l'habitude d'un métier; seuls, les paysans et les pêcheurs fixèrent l'attention de quelques poètes; encore dépeignit-on plutôt leurs divertissements. Quelle petite place tiennent les laboureurs dans les Géorgiques! L'étude des diverses

professions ne gagna rien à l'avènement du roman, qui s'y prête pourtant mieux qu'un autre. A travers les aventures galantes, lascives ou tragiques qui remplissent leurs compositions, les romanciers antiques notèrent incidemment quelques détails curieux sur les divers métiers, mais ne s'avisèrent jamais d'en peindre un seul.

Ce n'est pas un scrupule de goût qui les arrêtait; car nos classiques, imbus cependant des principes d'Athènes et de Rome, mirent sur la scène des conditions déterminées. Cherchons donc les vrais motifs.

Tout d'abord, c'est que beaucoup de professions, et notamment celles qui de nos jours attirent davantage l'attention des écrivains, n'étaient pas encore régulièrement constituées. Sans doute la plupart formaient des corporations pourvues de rites spéciaux et soucieuses de l'intérêt commun; mais certaines qui nous paraissent exiger des garanties de savoir et de capacité, celle des avocats, celle des médecins s'ouvraient au premier venu : l'homme qu'on n'avait pas guéri, dont on n'avait pas gagné la cause, se sentait moins fondé à réclamer contre la confrérie. Les maîtres de lettres et de sciences n'avaient pas davantage de brevets; il n'existait pas de savants en *us*, puisqu'il n'y avait pas encore de langues mortes à enseigner. Les prêtres recevaient une initiation régulière; mais la plupart ne s'attribuaient aucun pouvoir surnaturel, ne faisaient vœu ni de chasteté, ni de pauvreté, ni même d'obéissance; ils se distinguaient donc peu du reste des hommes.

Souvent, de plus, une profession n'était qu'un attribut d'une autre. A Rome surtout, le même personnage pouvait être tout à la fois homme d'État, pontife, juge, avocat, administrateur, général, agronome, industriel, banquier, armateur.

Pour les petites gens, outre que le service militaire les arrachait souvent à leurs occupations rurales ou urbaines, ils participaient bien plus qu'aujourd'hui à la vie politique. Tout d'ailleurs contribuait à atténuer, non pas l'originalité native de l'individu, mais les différences qui résultent des professions : à Rome, la pensée constante de l'intérêt de la patrie, en Grèce un commun sentiment de l'art, partout une religion unique pour tous les citoyens. Aussi d'une façon générale, nulle part on ne trouvait un tour d'esprit propre à une corporation.

Le moyen âge, à cet égard comme à bien d'autres, modifia la société. Insoucieux, ennemi même de l'ordre et de la proportion en matière de littérature, il les aimait passionnément en matière de science, ou du moins l'Église, à qui sur ce point il s'en rap-

portait, les aimait pour lui. Elle organisa, dans toute la mesure de son influence, la société sur la base de la science, des capacités reconnues. Le monde féodal s'y prêtait, puisque lui-même il se subdivisait en classes, et puisque les seigneurs s'attribuaient le privilège de certaines professions et s'en interdisaient d'autres; mais la fantaisie individuelle eût pu continuer à régir les autres états. L'Église subordonna les fonctions de professeur, d'avocat, de médecin à des épreuves préalables; un costume spécial distingua du reste des hommes et entre eux les gradués de chaque université. Elle fit du latin, quand on cessa de le parler autour d'elle, l'organe de la science dans l'école comme dans les livres. D'autre part, elle réserva le commerce de l'argent à une race spéciale, dotée elle aussi d'un costume et reléguée dans un quartier spécial. Ce ne fut pas elle qui créa les jurandes et les maîtrises; mais, dans une société où, après tout, chaque roturier choisissait à son gré parmi tous les états manuels, où le commerce a fait la puissance de quelques villes fameuses, ces gênes n'auraient pas été supportées pendant de longs siècles, si elles ne se fussent accordées avec l'esprit d'une discipline sacro-sainte.

Enfin l'Église a bien donné un même Dieu à toutes les nations de l'Europe, mais, dans chacune de ces nations elle a momentanément desserré des liens qui rapprochaient, fût-ce pour augmenter quelquefois des haines réciproques, les citoyens antiques. Elle ne combattait nullement le patriotisme; mais elle faisait Dieu si grand qu'auprès de lui des princes à puissance bornée semblaient fort petits et que la vraie patrie était le ciel. Aussi, tandis que les âmes étaient rapprochées par la foi, les esprits s'isolaient pour se renfermer chacun dans le cercle de sa profession. Ajoutons l'effet moral des privilèges particuliers à chaque corporation, et nous comprendrons ces mots qui, appliqués à une profession, n'auraient pas eu de sens dans l'antiquité : « l'esprit de corps, l'honneur du corps ». Chaque corporation devenait un clan avec ses titres de noblesse, c'est-à-dire ses droits reconnus par les pouvoirs, ses usages consacrés par la tradition, par conséquent avec ses vices et ses vertus dûment enregistrés par l'opinion publique.

Toutefois il faut se rappeler que la poésie a été longtemps appelée chez nous la gaie science; elle a comporté jusqu'après Molière beaucoup de fantaisie. Diverses causes l'empêchaient en général de procéder avec méthode et gravité à l'étude des professions.

En premier lieu, un métier, libéral ou manuel, c'est avant tout un gagne-pain. Or, jusqu'à notre siècle, la littérature fut d'ordi-

naire animée d'un esprit aristocratique et dédaigneuse des soucis du pain quotidien. De même qu'elle refusait aux petites gens le droit de faire pleurer au théâtre et ne leur accordait que celui de faire rire, de même elle écartait de ses jeux une préoccupation qui lui semblait basse; le jongleur, qui vivait des libéralités des barons, se moquait de l'artisan qui vivait de ses bras. D'ailleurs, le poids de la misère, quoique beaucoup plus lourd alors, pesait moins parce qu'on ne se flattait pas de l'alléger un jour.

La comédie ramenait toujours la question d'écus à un bon tour à jouer ou à déjouer. Cette sérénité, au fond, était beaucoup moins légère qu'il ne paraît; les gueux ne sont pas nécessairement des gens heureux, mais ce n'est pourtant pas la chanson qui a inventé leur insouciance, leur gaîté. La littérature ne se souciait donc pas d'apprendre le métier de ses personnages pour les peindre plus exactement; elle en arrivait tout de suite aux travers saillants de leur profession et ne se refusait même pas le plaisir de les affubler de ridicules d'emprunt. Elle renvoyait tout ce qui sent l'érudition à l'histoire, aux commentateurs de l'antiquité. Là-dessus, les époques de décadence et les précurseurs, les Alexandrins et la Pléiade, avec leur pédantisme sénile ou juvénile, étaient d'accord avec les époques de perfection.

Pourquoi, depuis cent ans, la peinture des conditions est-elle devenue, sinon toujours plus fidèle, du moins plus laborieuse.

D'abord la société attache plus d'importance aux questions matérielles. Ensuite la philosophie et par suite la critique inclinent, depuis la fin du XVIII^e^ siècle, à considérer l'individu moins comme un être qui relève directement de lui-même que comme un être dominé par toute sorte de causes extérieures parmi lesquelles on rencontre le métier qu'il a choisi. On pourrait répondre que l'énergie collective a baissé comme l'énergie individuelle et que par suite l'esprit de corps agit moins. Il reste cependant que l'étude des conditions diverses a été pratiquée dans le XIX^e^ siècle avec une méthode, une sympathie, quelquefois une pénétration encore inconnues.

En effet ce n'est pas surtout le dégoût des vérités générales et une curiosité maladive du détail qui poussent à une étude plus sérieuse des conditions. Car le monde payen, au III^e^ siècle de notre ère, était certainement plus blasé, plus malade. Or, de Fronton à Symmaque, c'est uniquement par des artifices de forme que les écrivains cherchèrent à réveiller leur public. Au contraire, nos romanciers et dramaturges tâchent souvent de mettre du fond dans leurs ouvrages et le public y tient. Le peuple même, s'il

veut surtout qu'on amuse son imagination et sa sensibilité, n'est pas fâché d'apprendre de temps en temps quelque chose. Voilà pourquoi la littérature s'est mise en quête d'informations précises.

Nous voudrions montrer avec quelle lenteur on en est venu à chercher à peindre les professions d'après nature, et comment a varié d'une époque à l'autre l'idée qu'on donnait de telle ou telle.

## II

Toutes les professions se rencontrent dans la littérature du moyen âge, surtout le clergé qui y essuie force quolibets. Mais il faut attendre la Renaissance pour en voir quelques-unes étudiées d'une manière un peu suivie, et ici encore, au lieu de portraits, on nous donnera d'amusantes caricatures; la malice populaire taillera pour chacune un costume grotesque et uniforme. Alors en effet apparaissent les trois types, j'allais dire les trois masques (d'autant que les deux derniers proviennent de la comédie italienne), du soldat, du pédant, du valet.

Le soldat, depuis le milieu du XV^e^ siècle jusque vers le milieu du XVII^e^, est généralement, dans la littérature d'imagination, un insolent dont la poltronnerie seule tempère la méchanceté. Les mercenaires de cette époque déshonorent en effet la profession. Le type du pédant fut, non pas plus divertissant, mais plus curieux. On épargnait les humanistes, qu'on n'eût pu atteindre sans se frapper soi-même. On ne se signalait qu'à demi-voix et en latin les ridicules des Cicéroniens. Toutefois le seul hommage qu'on leur rendit fut de tourner en ridicule ceux qu'ils avaient supplantés. On berna la scolastique dans la personne des professeurs de droit ou de logique de l'ancienne école [1].

Mais, parmi les gradués d'Université, la Renaissance choisit une classe à part pour la livrer à une antipathie qui allait parfois jusqu'à la haine : les gens de justice. Il semblerait que ces collaborateurs des rois de France dans l'établissement de l'unité et de l'ordre auraient dû avoir dès les premiers jours l'appui des gens de lettres. Mais chez nous, encore une fois, la littérature a été longtemps du parti des Grands. Nos trouvères rencontraient souvent, dans les seigneurs, des confrères aussi légers de science qu'eux-mêmes, des auditeurs plus follement généreux que le roi. Puis, à mesure que la juridiction royale se substitua à toutes les autres,

1. Je me propose d'étudier dans un travail à part le type du professeur dans notre littérature.

elle se chargea de châtier les écarts de pensée et de conduite. De là des ressentiments qui, tempérés chez Villon par le remords, chez Marot par la gaîté, aboutissent par moments chez Rabelais à l'exaspération [1].

Une corporation tout autrement partagée fut celle des valets, à qui la comédie pardonnait tous les tours qu'elle inventait en leur nom. Remarquons cependant qu'on ne la peignit pas alors d'après nature. Les comiques d'alors ne prétendirent pas sérieusement faire croire qu'au service de chaque famille bourgeoise il se trouvait un facétieux sacripant.

Molière vint, mais il tenait trop aux applaudissements du parterre, ou, pour mieux dire, il entrait trop bien dans l'esprit de la comédie, pour bannir absolument la fantaisie. Seulement, avec le tact de l'homme de génie et du praticien, il discerna les types qui allaient cesser de divertir et les élimina; pour les autres, il les présenta plus rarement ou les rhabilla au goût du jour.

Par exemple, il proscrivit le capitaine Fracasse [2]. Il savait que la noblesse ne se reconnaissait plus simplement comme naguère sa place au théâtre et qu'elle eût dès lors pris pour une insinuation injurieuse le type du soldat fanfaron. Il a de même supprimé les parasites ou du moins leur a prêté des moyens plus adroits et une ambition qui vise au besoin la fille, la femme et la fortune de l'amphitryon.

Il a aussi décrassé le pédant. A cela près, il le remit plusieurs fois sur la scène. Toutefois on peut s'étonner que dans son théâtre et chez les auteurs contemporains le poète ne joue jamais un rôle sympathique. M. Beaugénie, dans le *Mercure Galant* de Boursault, est simplement grotesque; mais à quel signe Boileau avait-il reconnu qu'un des invités du Repas ridicule était poète? *A sa mine discrète, à son maintien jaloux*, signalement qui conviendrait fort bien à Charroselles, l'homme de lettres de Furetière. Lorsque Dancourt introduit dans la *Femme d'Intrigue* M. de la Protase, ce n'est pas pour le proposer à notre admiration. Avant eux, Régnier n'émettait pas une opinion plus favorable. Les auteurs voulaient-ils par cette sévérité faire leur cour aux gentilshommes qui pressentaient vaguement l'importance que les gens de lettres prendraient un jour à leur détriment? Je le crois; si Malherbe et Boi-

1. Liv. IV, *passim*.

2. Alcidas est un impertinent, mais non pas un faux brave. Les rodomontades dont on effraie Géronte ne sont pas d'un matamore, mais d'un fourbe. On ne fait point métier chez Molière de fausse bravoure; on s'y essaie en passant par rancune (maître Jacques) ou par peur même (Sosie).

leau comparent l'un après l'autre le talent de faire des vers à celui de jouer aux quilles, c'est évidemment pour qu'on ne les accuse pas de grossir leur importance. Le même motif explique les railleries peu charitables sur la pauvreté habituelle des poètes et sur les duels à coups d'injures. Mais d'autre part les satiriques ne s'inspirent que d'eux-mêmes quand ils flétrissent les calculs intéressés, les basses complaisances qui déshonorent la profession.

D'ailleurs les chrétiens rigides en revenaient à la considérer simplement comme *un innocent exercice* de l'esprit : le mot est de Bossuet à la fin du premier point du sermon sur l'honneur du monde, où il ne condamne pas seulement les vices des gens de lettres, mais raille leurs travers. Ici encore il entre un peu de dédain aristocratique; membre d'un des deux ordres privilégiés, Bossuet, en prêchant ce passage devant le roi, préparait, sans y penser, le mot par lequel Louis XIV punit Racine de son Mémoire sur la misère publique. Pourtant Bossuet parle surtout en chrétien.

Mais, la littérature d'imagination trouvait son bouc émissaire dans l'école d'Esculape. En effet, le vrai pédant chez Molière, c'est le médecin. Molière avait très bien discerné que de tous les docteurs de la vieille comédie française et italienne, le moins usé était le docteur en médecine parce que c'est celui à qui la pluralité des hommes a le plus souvent affaire, celui sur qui elle fonde les plus grandes espérances et dont les erreurs coûtent le plus cher. Le moyen âge aurait plutôt pris parti pour les médecins; c'est sur les maladies réelles ou fausses, sur l'intempérance qu'il plaisantait[1]. Mais la foi aveugle dans les anciens devait plus choquer chez un médecin que chez un homme de lettres; car le progrès, qui n'est pas la loi de l'art, est la loi de la science. Cependant les médecins n'étaient point tous des sots[2]. Si donc Molière se moqua des médecins, c'est avant tout parce que le type faisait rire. Il concéda seulement que plusieurs exerçaient leur profession en toute bonne foi et avec une sottise ferme, courageuse, désintéressée : distinction qu'il observa également dans une autre et plus nouvelle variété de pédants, les maîtres d'arts d'agrément infatués d'eux-mêmes.

A l'endroit des juges, il en usa plus prudemment[3]. Toutefois l'habitude est alors si bien prise de gloser sur leurs prévarica-

1. V. l'article intitulé *Le Médecin dans la littérature du moyen âge* dans le *Moyen âge médical*, par M. Ed. Dupouy, Paris, Meurillon, 1888.

2. Fagon, le médecin du roi, s'était déclaré dès sa jeunesse pour la circulation du sang. Les remèdes violents qu'on employait alors convenaient aux tempéraments sanguins de l'époque.

3. Un passage de Molière offre un tableau fort noir du monde judiciaire; mais

tions, et le roman, la comédie tirent encore si peu à conséquence que Furetière, Racine, comme Boileau et La Fontaine, daubent sur la justice. On se rabattait pourtant plutôt sur les agents inférieurs. Dans le Roman Comique, un prévôt, ancien voleur, se souvient trop de son premier métier et aurait été roué sans un parent conseiller du Parlement. Les procureurs, c'est-à-dire les avoués, sont plus souvent attaqués et ne s'en inquiétent guères, témoin MM. Brigandeau et Sangsue dans le *Mercure Galant* de Boursault. La meilleure étude du type est dans le roman de Furetière.

Nous sommes davantage surpris du pied sur lequel Molière met les notaires. Celui des *Femmes Savantes* est sensé et doucement railleur, mais celui de l'*École des femmes* essuie un traitement qui stupéfait[1]. Celui du *Malade Imaginaire* est une sorte de courtier marron qui revendique pour sa corporation une obligeance criminelle que d'après lui on attendrait en vain des avocats[2].

Une autre fantaisie eut alors pour victime la police. Tout le monde filait doux devant La Reynie. Déjà en 1644, dans un ballet dansé à la cour, un sergent avait dit :

> Tout me fuit, personne ne m'aime;
> Et je crois que dans l'enfer même
> Les diables craignent les sergents.

Mais dans l'*Étourdi*, qui précéda, il est vrai, la réforme de la police, Mascarille trouvait des agents traitables pour arrêter momentanément un pauvre diable, et d'autre part apprenait bientôt qu'ils s'étaient laissé mettre en fuite par un homme seul, vu que ce sont *gens d'ordinaire à craindre pour leur corps*[3]; et après cette réforme, en 1669 l'exempt de *M. de Pourceaugnac*, en 1673 ceux d'un intermède du *Malade imaginaire* ne se comporteront pas mieux. J.-B. Rousseau, dans *Le Café*, sera encore plus explicite.

Quant aux valets, Molière s'est toujours réservé de reproduire, quand il le voudrait, le vieux type des serviteurs au dos et à la conscience également endurcis, mais, dans ses chefs-d'œuvre, il nous présente des serviteurs aussi dévoués que francs et bien

c'est Scapin qui parle (II, 8) et il a de bonnes raisons pour déterminer Géronte à un accommodement.

1. *École des femmes*, IV, 2.
2. I, 1.
3. IV, 9; V, 1.

autrement conformes à la vérité du temps [1]. A ce propos, ce sont les servantes qui, chez lui, de par le privilège de leur sexe, contrecarrent leurs maîtres : maître Jacques n'est pas beaucoup plus fier devant Harpagon que Sganarelle devant Don Juan. De plus, Dorine, Nicole, Martine, ne mènent point les personnes qu'elles prétendent servir [2].

Molière supprime les courtisanes et les bretteurs. La Rapinière paraît à peine dans les *Fâcheux* : Sbrigani et Nérine veulent bien s'en tenir pour cette fois à berner le malheureux Pourceaugnac. Dans l'*Avare*, Frosine ne participe qu'à une négociation matrimoniale.

Il n'a pas beaucoup plus médité sur le commerçant. MM. Josse, Guillaume, Dimanche ne paraissent chacun que dans une scène, et le ménage Jourdain n'a jamais rien vendu. Toutefois chez les commerçants, un trait a frappé Molière, c'est une naïveté particulière qui trahit tantôt la cupidité, tantôt la timidité, tantôt l'étroitesse d'esprit. M. Dimanche se laisse fermer la bouche par des politesses comme le marchand de *Maître Pathelin* avait laissé sortir trop tôt de sa boutique l'étoffe qu'il se réjouissait d'avoir si bien vendue. L'ingéniosité de Josse et de Guillaume se décèle par le piège candide qu'ils tendent au père de Lucinde. Il n'est pas bien sûr que Jourdain se fût laissé trop facilement duper en affaires : comme ses comptes avec Dorante sont bien tenus et quelle heureuse idée que de les avoir toujours sur lui pour saisir l'instant où le noble débiteur daignerait s'acquitter! Comme il sait reconnaître sur le dos du tailleur l'étoffe qu'il a payée! Mais il ne sait que ce qu'il a dans le sang. Seulement, avec leur fortune, ses parents lui ont laissé un héritage de droiture, de candeur qu'il entamera, comme il fait de leurs écus, sans arriver à l'épuiser. L'idée ne lui vient seulement pas d'usurper ou d'acheter la noblesse; il voudrait la mériter par son instruction, ses manières, ajoutons par une infidélité conjugale dont il est encore à faire l'apprentissage. Sa femme a gardé le langage du comptoir où pourtant elle ne s'est jamais assise. Elle ne s'est pas affinée parce qu'elle garde ses relations et que *l'opinion du quartier* est sa conscience. Au temps de Molière, l'instruction même (et elle n'en a guère reçu) et la délicatesse des sentiments ne comblent pas l'intervalle entre bourgeois et nobles. Cléante, dans la même pièce,

1. Bien entendu alors comme aujourd'hui les serviteurs sans défaut étaient rares; voir quelques mots de Béline (*Malade imaginaire*, I, 6).

2. Ce n'est pas Dorine, c'est Elmire qui invente le piège où Tartuffe laissera son prestige; Toinette ne fera exception que parce que Molière vise ici à la bouffonnerie.

n'est point fils de marchand; ses parents ont *tenu des charges honorables*; il s'est « acquis dans les armes l'honneur de six ans de services »; mais il est loin d'avoir l'aisance de Clitandre des *Femmes Savantes*[1].

Molière a en outre démêlé une sorte de négociants qui tranche sur les autres, ceux dont le caprice du jour fait des personnages indispensables. Le tailleur à la mode qui veut bien travailler pour Jourdain prendrait peut-être un ton un peu moins décisif chez un seigneur, mais peut-être parce que le seigneur ne lui ferait pas tant d'observations; car il n'est pas habitué à en entendre, ce chef de maison qui peut mettre vingt garçons à un seul vêtement, qui fournit également des bas et des habits, que l'on consulte sur la perruque et les plumes. Jugez si Jourdain déconcertera l'illustre fournisseur en se plaignant d'avoir payé tout seul l'étoffe dont ils sont tous deux vêtus! Le fameux artiste capillaire dont un amoureux prend le nom dans *Champagne le coiffeur* de Boucher (1662) avait montré jusqu'où peut aller le crédit de ceux que Ch. Blanc appelait les décorateurs de la personne humaine.

Furetière au contraire n'aperçoit que les petits côtés de l'esprit d'ordre, de tradition, d'économie ou plutôt n'en voit que certains effets, car cet esprit en somme lui échappe. Molière ne jugeait peut-être pas plus sagement que lui de l'éducation sévère imposée aux filles de ce temps, et il ne nous a nulle part montré un de ces bourgeois d'autrefois fermes, énergiques, indépendants sans le savoir, qui ne frondent pas le pouvoir mais ne lui demandent rien, pas même un avis sur la manière dont il convient d'adorer Dieu. Mais Furetière ne découvre chez les bourgeois et même chez leurs filles que sottise ou duplicité : Molière voit bien au contraire l'effet que l'aisance, dans un bon naturel, produit à la longue à défaut d'éducation : la fille de Madame Jourdain parle déjà un tout autre langage que sa mère.

Quant aux gagne-petit, on les aperçoit quelquefois dans les ballets de cour où Louis XIV admettait les magots qu'il ne voulait pas voir dans Téniers; on les aperçoit aussi dans La Fontaine et Molière, parfois sombres, plus souvent gais; leur belle humeur fait envie aux financiers; s'ils appellent la mort, ils la prient de les aider à se recharger de leur fardeau. Ils battent leurs femmes ou sont battus par elle; les seigneurs prennent avec eux des privautés, leur distribuent des horions : jeux de princes, pris en bonne part.

1. Il est bien autrement naïf dans ses chagrins d'amour; on lui donnerait dix-sept ans dans la scène de dépit amoureux qu'il fait à Lucile, loin de songer à provoquer ce *Monsieur le comte* à qui il se croit sacrifié.

Précisément parce qu'il chérissait la règle, ce siècle regardait avec curiosité les professions où l'on vit de hasard. La Fontaine ne consultait pas seulement ses goûts personnels quand, à trois reprises différentes, il revenait sur les charlatans (Fables, VI, 19; VII, 15; IX, 8). Au surplus, l'époque s'intéressait à tout ce qui avait une apparence de surnaturel. Très peu chimérique pourtant, elle hésitait toujours, par respect pour les miracles, à rejeter les faits qui troublaient les lois de la nature.

La curiosité pour la vie d'aventures qu'on ne menait pas soi-même, quoiqu'on se fît moins prier qu'aujourd'hui pour passer les mers, explique encore la place accordée aux comédiens dans la littérature où pour des raisons que j'ai exposées ailleurs[1], ils n'avaient point paru, du moins jusqu'à Shakespeare. L'originalité de Molière, quand il se mit à les peindre après Shakespere, Corneille et Rotrou, consista à représenter au naturel une scène de foyer. De plus, si l'on rapproche l'*Impromptu de Versailles* du *Saint-Genest* de Rotrou, il semble qu'il y avait alors, au moins entre les membres de certaines troupes, une intimité, une franche camaraderie qu'on ne retrouvera plus. Il faut dire aussi que, l'opinion étant alors beaucoup plus sévère, les gens de lettres sentaient qu'ils auraient porté aux comédiens un coup trop dangereux en étalant leurs pires faiblesses.

Le clergé sous toutes ses formes est absent de la littérature d'imagination au XVII^e^ siècle. Le Lutrin n'est qu'un badinage; les scandaleux exploits attribués aux prêtres et aux moines dans les Contes de La Fontaine ne sont que de vieilles historiettes. Restent quelques plaisanteries clairsemées dans les fables du Bonhomme, dans le *Roman bourgeois* de Furetière, où les religieuses de certains couvents ne peuvent subsister que par les grasses pensions que leur paient les femmes qui plaident contre leurs maris ou viennent se cacher après esclandre; restent surtout *les Provinciales* où Pascal a réellement voulu en quelques endroits dépeindre les travers de la Sorbonne; mais il attaque d'ordinaire une opinion théologique et un Ordre qu'il met à part dans l'Église. Ce n'est pas que la malice ou la hardiesse manquât. Les traits des railleurs sont souvent fort vifs. Bourdaloue enseignait tout le premier à faire la part des ecclésiastiques dans la censure des mœurs, et les satiriques, les moralistes se moquaient fort librement des mauvais prédicateurs, des directeurs choyés par leurs pénitentes. Si le

1. *Les femmes dans la comédie française et italienne au* XVIII^e^ *siècle.* Paris, Colin, 1899.

roman et le théâtre touchèrent rarement alors à ces matières, ce fut en partie parce que pour bien des raisons il semblait tout simple qu'un homme entrât dans les Ordres; la profession recrutait tant d'adhérents dans toutes les classes qu'elle ne piquait pas la curiosité.

La fin du règne de Louis XIV et l'approche de la Régence donnèrent une place plus grande sur le théâtre aux professions qui servent les plaisirs des dissipateurs. Molière n'avait guère peint la vie voluptueuse; son *Don Juan* même peint plutôt la méchanceté d'un grand seigneur que l'exaltation volage d'un amoureux de vingt-cinq ans. Ses étourdis les plus irrévérencieux visent au mariage et paraissent aimer pour la première fois. Au contraire, les chevaliers de Dancourt et de Régnard conduiront les dames dans des lieux de plaisirs où jamais une amoureuse du grand comique n'eût mis les pieds. Ces couples se promèneront chez les rotisseurs, les marchands de vin à la mode, ou dans les bals des environs de Paris. Les traiteurs n'y gagneront pas toujours en vraie gloire; car, dans ce siècle aristocratique, ils ne paraissent pas avoir réussi à tenir tête aux cuisiniers officiels. Les auteurs du temps, qui ont dîné chez les Condé et chez le roi, les suspectent et les surveillent. On ne voit pas que jamais traiteur ait acquis alors le prestige, l'autorité que nous admirions chez le tailleur de M. Jourdain. Ils font en personne l'article aux passants; dans l'*Amant indiscret* de Quinault (1654), deux d'entre eux se disputaient un consommateur en se dénigrant à l'envi; de même dans le *Bal* de Régnard (1696), deux autres apportent eux-mêmes, l'un un formidable plat, l'autre un panier de vin et s'entendent déclarer que leurs lièvres sont des lapins et leurs bouteilles des flacons armés d'un triple osier.

Néanmoins toutes les industries qui fondent leur cuisine, pour parler le langage de l'époque, sur le dérèglement excitent alors la curiosité. Molière s'était tenu dans le vague quand il avait peint les intrigants de profession; il ne nous avait pas ouvert leurs officines [1]. Au contraire, six ans après sa mort, Th. Corneille montrait le laboratoire où opère le savoir-faire de sa *Devineresse;* mais il avait, et pour cause, donné à sa pièce un air de fantasmagorie. Dancourt pousse la précision jusqu'où elle peut aller. Toutefois le XVII[e] siècle avait si bien retrempé la conscience publique que la Régence elle-même n'osa pas faire monter les courtisanes sur le

1. On ne voit pas les relations de Sbrigani avec ses agents; il n'a pas une maison montée; c'est un Scapin loué pour la circonstance. Frosine, par une distraction de Molière, s'entend quelquefois parler comme à une fille de service.

théâtre. On les voit alors dans *Gil Blas*, mais il faut attendre le milieu du siècle pour trouver à la scène la fille entretenue. Encore les auteurs s'arrangeront-ils de manière qu'on ne soit pas toujours sûr que leurs filles ne sont pas simplement des coquettes [1].

## III

Sous Louis XV, la littérature ne gardait plus le silence sur le clergé. Sans parler des traités de polémique, de l'histoire, de la tragédie voltairienne, la comédie lui décoche, comme nous le verrons, d'innombrables malices. Mais les autres classes privilégiées furent ménagées. Le fameux mot « Le cléricalisme, voilà l'ennemi » est bien plus ancien qu'on ne croit. Sous Louis XV et sous Louis XVI, la littérature simplement amusante épargna par exemple les magistrats. A la vérité, les gens de lettres les aimaient encore moins que les prêtres; mais le gouvernement n'eût pas permis à la scène de répéter ce qu'on pouvait malaisément empêcher les factums de dire. Dans le *Mariage de Figaro* même, Bridoison est raillé avec une clémence que Beaumarchais n'avait pas jadis accordée au Conseiller Goezman.

Les financiers, cet autre support de la puissance royale, ne furent guère plus inquiétés, sauf par Lesage qui n'insiste pas sur les moyens par lesquels s'enrichit la rapacité de Turcaret. Bientôt d'ailleurs ils gagnèrent par des faveurs ou des flatteries les gens de lettres que les magistrats prétendaient tenir en bride. Il est vrai que si les philosophes du XVIII[e] siècle sont moins irréconciliables avec les partisans que Boileau et Le Bruyère, c'est qu'ils comprennent mieux l'importance nécessaire du commerce de l'argent.

Les modestes exécuteurs des décisions de la justice continuaient à essuyer des épigrammes. Lesage y mit de l'âpreté, parce que son caractère le voulait aussi [2]. Dans le *Jenneval* de Mercier, on voit un ancien agent qui a fort mal tourné. Legrand avait opposé, dans une comédie de 1721, à la poltronnerie du guet le courage de Cartouche. Le gouvernement ne prit de précautions sur ce point que plus tard : dans le manuscrit d'une pièce de 1786, un monologue où un agent de police ouvre le troisième acte en méditant sur les arrestations arbitraires a été supprimé par la main, si je ne me trompe, de Suard, dont l'approbation se lit à la

1. V. mes *Femmes dans la comédie*, p. 207-215.
2. *Gil Blas*, liv. III, ch. 2; liv. X, ch. 9.

fin de la comédie[1]. En réalité la réputation de pusillanimité faite à la police n'était qu'une revanche de la docilité craintive que Louis XIV avait implantée pour près d'un siècle et demi chez les Parisiens[2].

Les notaires aussi restaient en butte à la satire. Régnard appelle exprès un d'eux Scrupule afin de dire « Voilà pour un notaire un nom bien ridicule! » Mais c'est l'effet d'une vieille habitude. Toutefois durant ce siècle la compagnie paraît s'être un peu compromise, au moins dans la personne de quelques membres. On le comprend à lire le chapitre cxv du *Tableau de Paris* de Mercier. Sous l'ancien régime, où les institutions se modifiaient encore moins vite que les mœurs, le développement du crédit n'avait pas entraîné la création des diverses professions qui s'y consacrent aujourd'hui; ce furent quelques notaires qui jouèrent les premiers le rôle d'agents de change, de coulissiers, de courtiers d'emprunts. Mercier nous les montre *remueurs d'argent*, agioteurs. Aussi, d'une part, plus de 400 000 jeunes gens, s'il fallait l'en croire, se disputaient les 113 charges de Paris et, d'autre part, les notaires faisaient quelquefois faillite comme des négociants. Mais nous verrons plus tard qu'en réalité ces rares scandales n'avaient pas entamé la considération de la compagnie; d'ailleurs Mercier reconnaît que les gens de loi la détestaient parce qu'elle prévenait beaucoup de procès.

Ce qui étonne davantage, c'est la froideur du XVIII[e] siècle à l'endroit d'un ordre que nous sommes habitués à voir à la tête de toutes les innovations, celui des avocats. Mais les vues de la Basoche d'autrefois ne dépassaient pas l'enceinte du Palais de Justice, parce que son ambition ne pouvait aller au delà. La facilité, la chaleur étaient les qualités qu'elle cultivait le moins. La lenteur des procès, la fréquence des vacances, la moindre variété des affaires empêchaient d'acquérir la promptitude, la souplesse de conception. D'ailleurs, aux époques de foi rigide, une profession qui amène aussi souvent à parler contre sa pensée ne peut briller de tout son éclat : le déclin de cette foi n'ayant pas entraîné la chute des barrières entre lesquelles les avocats se trouvaient resserrés, ils continuaient à faire corps avec la magistrature et en gardaient les travers et les qualités. Ainsi s'expliquent les jugements de Mercier

1. *Le Français à Genève*, n° 9264 du fonds français à la Bibliothèque nationale.

2. « Le peuple de Paris », dit Mercier, qui préfère la brutalité des Anglais, « se disperse devant le bout d'un fusil, fond en larmes devant les officiers de la police, se met à genoux devant son chef; c'est un roi pour toute cette canaille. » *Tabl. de Paris*, ch. 20; v. aussi le ch. 460.

qui les dit pédants, superstitieux du droit romain et plus jaloux entre eux que les gens de lettres : « Les écrivains se battent pour la gloire, les avocats se battent pour la gloire et pour la soupe. » Encore quelle gloire leur permet-il de rêver? Il constate qu'ils écrivent mal, qu'ils parlent mal[1]. Linguet à qui, d'après Mercier, la corporation fit payer sa supériorité, est le premier en effet qui se soit avisé de ce que l'avocat allait pouvoir devenir. On ne soupçonnait pas la puissance future du barreau. Pathelin ne réussissait à escroquer une pièce de drap et à faire acquitter un coupable que pour être joué par son client, et l'éloquence de l'Intimé finissait par endormir Perrin Dandin.

Les médecins auraient pu s'attendre qu'un siècle qui ne sacrifiait plus le corps à l'âme les remît en honneur. Comparez l'estime fort intermittente que Louis XIV accordait à Fagon avec la cour que l'Europe entière, grâce un peu à Voltaire, faisait à Tronchin! Diafoirus n'eût plus dit que le métier était fâcheux auprès des grands; ce n'était plus le médecin qui avait tort quand un illustre malade mourait. Pourtant les sectateurs d'Hippocrate n'imposent pas beaucoup plus aux comiques du xviii^e^ siècle qu'à Molière; la comédie suit d'un œil moqueur les débats qui s'élèvent entre eux; elle nous montre çà et là l'émancipation de l'apothicaire qui au xvii^e^ siècle marchait dans l'ombre du médecin. Tantôt dans la *Tontine* de Lesage, le pharmacien traite de pair à compagnon avec le médecin; ils se vantent réciproquement devant les malades et se procurent l'un à l'autre des clients; celui-ci force les doses pour faire aller le commerce et celui-là rabat tacitement sur l'ordonnance pour que l'augmentation de ses bénéfices ne nuise du moins qu'à la bourse de ses clients. Tantôt, dans le *Légataire Universel* de Régnard, Clistorel se vante d'avoir fait *bouquer* la Faculté qui prétendait obliger les apothicaires à manier la seringue en personne. Il est vrai qu'à partir du milieu du siècle les médecins au théâtre ne sont plus des pédants. Si fidèle que fût la comédie aux types consacrés, il avait bien fallu se rendre à l'évidence : le médecin ne s'était que trop corrigé du pédantisme. La pluralité de la corporation demeurait routinière puisque la Faculté fit la guerre à l'inoculation et que Louis XVI dut pour la tenir en échec fonder la Société de Médecine. Mais cette routine amusait moins le public depuis qu'on sentait qu'elle n'avait plus l'autorité pour elle. Louis XV lui-même, qui ne serait peut-être pas mort (soit dit sans regret) en 1774, si de son vivant le vaccin n'avait encore ren-

1. *Ibid.*, ch. 117.

contré de nombreux détracteurs, avait en 1743 affranchi les chirurgiens de l'association peu flatteuse avec les barbiers que la Faculté avait prononcée en 1655. Mais les médecins ne gagnèrent pas grand chose à la tolérance de la comédie pour les derniers restes de leur pédantisme. Car elle s'en prit aux docteurs joviaux, à ces médecins de dames dont MM. de Goncourt ont exposé les théories. Sous Louis XIV, dans les *Eaux de Bourbon* de Dancourt, le docteur Grognet était fort mécontent que ses malades se divertissent. Le *Cercle* de Poinsinet, le *Mari garçon* de Boissy, le *Mariage de Julie* de Saurin nous montreraient que cinquante ans plus tard ses confrères avaient absolument changé de méthode [1].

D'ailleurs, et il n'y a pas lieu de s'en étonner, ce qui frappa surtout la comédie au XVIII[e] siècle, ce fut l'introduction de la frivolité dans les fonctions les plus graves. Delille décrira plus tard cette transformation des mœurs dans un brillant passage de l'*Imagination* [2]. La comédie y toucha quelquefois à propos des magistrats; mais les abbés galants surtout lui payèrent tribut. Dans une foule de pièces trop peu connues, elle cribla d'épigrammes les chanoines gourmands, surtout les petits abbés qui se piquaient de bel esprit ou de succès auprès des femmes; elle les mit en personne sur la scène, quelquefois même en masque et en domino. Elle pénétra dans les couvents de femmes pour en décrire, il est vrai, les menus travers. Le monde ecclésiastique lui a certainement inspiré quelques-uns de ses plus jolis tableaux. D'un autre côté, le drame, d'accord avec les philosophes qui espéraient confirmer la règle par les exceptions, mit pour la première fois sur le théâtre le bon prêtre. Sous Louis XIV, la littérature profane se permettait encore moins de glorifier les vertus du clergé que de plaisanter ses faiblesses. Mais il y eut un moment, sous Louis XVI, où l'on crut à une réconciliation prochaine entre toutes les opinions; en matière religieuse, on s'imagina que le déisme philanthropique contenterait tout le monde, et, sous cette réserve, les adversaires eux-mêmes des vœux monastiques chantèrent quelquefois au théâtre la louange du clergé [3].

Les gens de lettres n'en devenaient pas plus religieux; ils n'en devenaient pas plus démocrates. On ne se souciait pas de peindre

1. V. pour le détail mes *Femmes dans la comédie*, p. 101-103.

2. « On vit tous nos abbés raccourcir leurs manteaux..... » chant VII, p. 238 du VIII[e] vol. de l'édition des Œuvres de Delille de Paris, 1832.

3. Sur les magistrats damerets, v. mes *Femmes dans la comédie*, p. 103-104; sur les travers du monde ecclésiastique, v. mes *Abbés et abbesses dans la comédie française et italienne au XVIII[e] siècle* (*Revue Bleue* des 24 septembre et 1[er] octobre 1898).

sérieusement les mœurs du peuple. On mettait encore des paysans sur le théâtre; on y avait d'abord gardé aux valets une assez large place et même, à l'approche de la Régence, on institua entre quelques-uns de leurs maîtres et eux la familiarité du vice. Mais bientôt la décence extérieure se rétablit et, à partir du milieu du siècle, ils perdirent de leur importance dans l'action dramatique. Après Jean-Jacques, le drame rendra quelquefois hommage aux vertus populaires, mais, quand les théâtres du boulevard exhiberont le bas peuple dans toute la vulgarité de ses manières et de son argot, il en faudra seulement conclure que la bonne compagnie recommence à s'amuser de la mauvaise. La remarque s'applique à plus forte raison au succès de Restif de la Bretonne. Beaumarchais n'assaisonnera pas de jargon l'impertinence de Figaro, mais il peindra en lui un déclassé prêt à tout faire, sinon à tout supporter, plutôt qu'un prolétaire respectueux de sa dignité d'homme.

Cependant il y a une classe de petites gens qui a fait alors sans bruit son chemin dans la littérature, celle des soldats; mais sur ce point, je renvoie à l'étude que j'en ai publiée dans la *Revue Bleue* (7 oct. 1899).

Pour le progrès fait par la classe moyenne dans l'opinion des lettrés, il n'est pas besoin de recourir au microscope de l'érudition. Sedaine, Mercier, Beaumarchais, comme les publicistes, célèbrent les services que rend le commerce, les qualités d'esprit qu'il suppose, les vertus qu'il admet. En même temps, les auteurs témoignent de l'intérêt avec lequel ils l'observent par l'attention qu'ils donnent aux artifices des banqueroutiers[1].

Les gens de lettres s'oubliaient-ils eux-mêmes? Non. Mais ils en usèrent avec une prudence qui marque qu'ils n'étaient pas encore sûrs de leur public. Pendant longtemps ils n'osèrent pas se couronner au théâtre de leurs propres mains. Jusque vers la fin du siècle, ils y paraissent plutôt contre leur gré pour s'entendre dénoncer comme d'hypocrites perturbateurs. On dira que le gouvernement n'eût pas permis de répondre sur la scène à Palissot, mais les traits charmants sous lesquels s'est peint La Bruyère eussent pu y être prêtés à un inoffensif littérateur. La comédie n'arriva même pas tout d'abord, à leur égard, à l'indulgence. Dans *Gil Blas*, le plus favorablement traité, Fabrice a d'abord été employé peu scrupuleux dans un hôpital, et les poésies qu'il débite avec emphase sont d'inintelligibles imitations de Góngora[2]. C'est

1. V. l'appendice C. de mes *Femmes dans la comédie*.
2. Liv. VII, ch. 13, et liv. X, ch. 5.

cependant un progrès pour les gens de lettres que la bienveillance souriante avec laquelle Piron fit écouter son jeune métromane; Molière eût craint de choquer par une peinture séduisante de cet enthousiaste. Notons aussi que le théâtre commence à dénoncer la manière dont les grands seigneurs entendent la collaboration littéraire. On connaît la sentence rendue par l'Almaviva de Beaumarchais sur le débat d'un auteur et de son perfide Mécène. Avant lui, Carmontelle avait peint la même situation dans une fort jolie petite pièce, *Le seigneur amateur*. Ce seigneur sue sang et eau sur une pièce de vers et ne trouve rien; son valet lui fait ingénument remarquer qu'il n'avait pas tant de peine quand il avait un secrétaire et lui conseille de laisser entrer M. Ronflant, poète tragique, et M. Décousu, librettiste. Ces deux messieurs sont admis, et, après s'être disputés sur la prééminence de leurs genres, lui font, sans qu'il s'en aperçoive, les couplets dont il a besoin; le noble auteur est ravi d'avoir retrouvé sa veine et, en écrivant les vers qu'ils lui suggèrent, croit *se les voler à lui-même*, n'ayant pas eu, dit-il, autre chose en tête toute la matinée.

Les noms de Ronflant, de Décousu, et la dispute par laquelle ils préludent à leur obligeante intervention nous montrent la persistance de la tradition qui voulait que le poète au théâtre fît rire. Pourtant les professions libérales commençaient manifestement à inspirer au public une curiosité moins moqueuse. Le monde des arts, indifférent la veille aux écrivains comme aux bourgeois, paraît sur le théâtre. Les auteurs lui donnent, non des ridicules postiches, mais ses véritables faiblesses. Ce n'est pas Voisenon qui a inventé que certains peintres prennent à la dérobée, sur commande, des visages à l'Opéra, et qu'ils aiment les femmes qui, sans changer de peintres, changent d'*amis*, parce que celles-ci se font peindre souvent, tandis qu'on ne peint qu'une fois les femmes honnêtes[1]; ce n'est pas Mme de Beaunoir qui a inventé que certains sculpteurs se laissent débaucher par des camarades qui complotent de leur souffler les amateurs opulents[2]. Il y a bien un peu de chimère et de fantaisie dans *Les arts et l'amitié* de Bouchard (1788), dans l'*Intrigue épistolaire* de Fabre d'Églantine (1791), dans *Caroline ou le tableau* de Roger (1800), mais il y a aussi de la grâce, de la gaîté, de l'observation et, ce qui nous importe ici, une bienveillance toute nouvelle[3].

Les comédiens furent un peu moins bien partagés, du moins si

1. *La coquette fixée* (1740).
2. *Le sculpteur* (1784).
3. V. mes *Femmes dans la comédie*, p. 395 7.

l'on tient compte de la place qu'ils venaient de prendre dans la société. Le théâtre se borna en effet à ne pas divulguer leurs faiblesses. Lesage dans *Gil Blas* leur avait attribué des mœurs éhontées[1]; mais il forme une exception et paraît en vouloir plutôt à la Comédie-Française qu'à la corporation tout entière. Les chroniqueurs avertissaient bien le public des rivalités de coulisses, de la querelle des auteurs représentés par Mercier et Beaumarchais avec la Comédie-Française; il s'y associait par des huées, des applaudissements frénétiques, des épigrammes ou des factums[2]; mais ni dramaturge ni romancier n'en prenait avantage; car l'insipide pièce attribuée à Mercier, *Les Comédiens ou le foyer*, ne vaut pas qu'on s'y arrête. Il faut pour trouver des peintures mordantes du monde comique chercher parmi les auteurs oubliés ou parmi ceux qui ne destinaient pas leurs pièces aux scènes publiques. En effet je ne pourrais citer en ce genre qu'une scène du *Sculpteur* précité de Mme de Beaunoir et une d'un proverbe de Carmontelle; et ce sont des danseuses, non des actrices proprement dites que les deux auteurs nous présentent. Les deux pièces sont d'ailleurs des plus hardies, et la deuxième, *La ruse paternelle ou la Petite maison*, égale à cet égard tout notre Théâtre Libre; il est vrai qu'on ne la jouait que dans les salons.

## IV

Le renversement du pouvoir absolu a produit dans la comédie française un changement curieux qui n'a peut-être pas été assez remarqué. Il a fort diminué la part de la convention dans la peinture des professions diverses ou du moins l'a subordonnée plus étroitement aux changements alternatifs de l'opinion publique. De nos jours, les mœurs sont mobiles et la satire à la fois plus hardie et moins rancunière. Les diverses professions n'ont pas toujours à attendre de nos romanciers et de nos dramaturges beaucoup plus d'impartialité. Mais l'opinion ne leur en abandonne aucune que dans la mesure de ses griefs passagers, et l'injustice temporaire qu'elle encourage comporte encore une part plus notable de vérité que les railleries traditionnelles d'autrefois. La satire s'en prend désormais ou à des torts réels ou à des torts auxquels la multitude croit sincèrement. C'est surtout de nos jours

1. Liv. II, ch. 8; liv. XII, ch. 3.
2. V. les ch. 19-21 des *Curiosités théâtrales de Victor Fournel*, Paris, Garnier, 1878; et les *Mémoires secrets de Bachaumont, passim*.

qu'on peut chercher dans la littérature les véritables sentiments d'une génération sur une carrière donnée.

Sans doute il va de soi qu'on ne peut plus railler les médecins sur leur costume et sur leur latin puisqu'ils ont abandonné l'un et l'autre, ni les magistrats sur la longueur des procès puisqu'ils n'en tirent plus aucun bénéfice; les domestiques séjournent si peu dans la plupart des familles qu'il devient malaisé de soutenir qu'ils les mènent. Mais ces types n'ont pas été remplacés par d'autres, et voilà ce qui est caractéristique. Or on doit surtout expliquer ce fait par un besoin croissant de vérité et de justice; car après tout, par la force des choses, certains ridicules spéciaux sont attachés à chaque métier, et aujourd'hui encore, si on les remet à la scène de loin en loin avec gaîté, le public y prend du plaisir; seulement il ne tolère pas qu'on y revienne trop souvent, sauf quand il s'agit de flatter ses griefs de l'heure présente.

Cherchons donc ces variations de l'opinion publique.

On pourrait croire que la scène, qui commence à s'ouvrir aux militaires durant le XVIII^e^ siècle, leur appartient, sous le premier Empire, par droit de conquête. Point du tout. Ils en sont presque totalement absents. Cantates et dithyrambes naissent sous les pas de Napoléon. Mais, durant son règne, la littérature réfléchie et désintéressée est si peu militaire, si peu chauvine, que M^me^ de Staël prêche visiblement la révolte aux Allemands. Beaucoup moins téméraire, Chateaubriand restreint toutefois à un seul passage la part qu'il fait aux combats dans son épopée. C'est après l'invasion que la France s'est rattachée à ses souvenirs de gloire. Par malheur, l'empereur déchu fut transformé en pionnier de la liberté. Pourquoi le théâtre ne s'en tint-il pas à faire aimer les brillants officiers, les vieux grognards qu'on représenta souvent alors avec bonheur? Glorifier l'état militaire, c'était glorifier l'abnégation active, le courage, les vertus nécessaires par-dessus toutes les autres à l'État. Nos victoires d'Algérie, de Crimée, d'Italie sont dues en grande partie aux *pièces à colonels* et aux peintres, aux dessinateurs qui ont popularisé le type du troupier.

L'importance de la bourgeoisie s'accrut à partir de 1815 dans le domaine de l'art. Mais les gens de lettres traitèrent d'une manière fort différente les diverses classes qui la composent. Ils furent indulgents pour une partie de la bourgeoisie à laquelle au reste beaucoup d'entre eux avaient plus ou moins longtemps appartenu; ce fut alors que pour la première fois ils s'amusèrent à dessiner l'employé de Ministère. Sous l'ancien régime, beaucoup

d'hommes de lettres avaient aussi traversé les administrations publiques ou même, comme Charles Perrault, n'en étaient jamais sortis. Mais aucun n'avait songé à décrire comme Scribe l'*Intérieur d'un bureau*. Au contraire, le dramaturge et le romancier nous ont alors souvent promenés dans ces méandres. Ils sourient des petites ruses, des petites intrigues qu'ils y surprennent; l'expéditionnaire qui copie une chanson satirique mais ne l'a pas lue, le solliciteur infatigable et obligeant qui offre sa protection aux autres et, s'ils déclarent pouvoir s'en passer, requiert la leur n'ont pas véritablement à se plaindre de leur malice. Les auteurs ménagent ces pauvres hères qui déjeunent d'une flûte et ne manquent de zèle que parce qu'il ne leur servirait à rien d'en avoir. C'est d'ailleurs alors un monde plus fermé qu'aujourd'hui. Les intrigants mêmes y attendent tout en général de leurs chefs, plus forts, plus indépendants que de nos jours; c'est à eux qu'ils feront les sacrifices pénibles.

Balzac a consacré tout un roman à la condition des employés; on y trouve bien des détails curieux; il nous les montre mariés à des lingères, à des débitantes de tabac, à des directrices de bureaux de loterie ou de cabinets de lecture, dont les gains aident le ménage à subsister, on bien commanditant des entreprises de commerce; il aperçoit parmi eux quelques figures originales, celle de l'ancien capitaine dont le libéralisme affiché consiste en partie à ne pas payer ses dettes, le jacobin sincère mais discret qui souhaiterait une place dans les messageries pour se donner enfin le droit de penser à sa guise. Il devine même les drames qui agitent ces existences régulières : un chef de bureau qui a fait un trop beau mariage élabore un plan vaste et profond de réformes; ce plan lui est dérobé, livré à ses supérieurs, perfidement commenté; et sa femme, honnête mais vaniteuse et dépensière, joue inutilement auprès d'un secrétaire général un jeu dangereux pour le sauver. En somme, Balzac a entrevu un des premiers le développement qu'allait prendre, non pas tant la bureaucratie qui suppose un pouvoir fort, mais le parasitisme officiel.

La haute bourgeoisie au contraire dut acquitter les frais de la victoire qu'elle avait remportée en 1830. Les gens de lettres revinrent alors au dédain aristocratique qu'ils affichaient avant Sedaine. Ils affectèrent de ne voir en elle qu'une vanité faite pour tomber dans tous les pièges. La garde nationale avait beau payer tous les ans de sa personne pour maintenir l'ordre : le théâtre et le roman l'accusaient de jouer au soldat et constataient impitoyablement que les épaulettes y coûtaient quelquefois toute la for-

tune d'un négociant. Mais il ne faudrait pas en conclure qu'on revenait là aux injustices gratuites d'autrefois, et qu'on faisait en pleine connaissance de cause du bourgeois un nouveau type à nasardes. Les railleries dont on le poursuivait tenaient à l'impatience que son humeur frondeuse inspirait aux amis de la monarchie de Juillet (c'est le cas pour *Bertrand et Raton*) ou partaient de l'esprit d'opposition démocratique. La preuve qu'avec toute leur malveillance pour lui, les gens de lettres ne le traitèrent pas en pur fantoche, c'est que celui d'entre eux qui étala alors davantage cette hostilité, Balzac, démêla fort bien ses mâles et solides vertus. Il a beau dépouiller le plus souvent qu'il peut César Birotteau de tout talent pour le commerce et vouloir rejeter l'honneur de sa fortune sur les utiles avis du bon Monsieur Vauquelin ; il ne peut pas s'empêcher par moments de nous le montrer agissant avec tact et fermeté avec ses fournisseurs ; surtout, quand la ruine est venue, il nous fait admirer en lui et chez tous les siens les scrupules délicats, la probité simple, courageuse, laborieuse des martyrs de l'honneur commercial. Chez Sedaine, l'héroïsme du philosophe sans le savoir ne doit rien à la pratique du négoce ; c'est un gentilhomme qui a reçu de ses ancêtres la tradition du courage stoïque ; Sedaine a cru assez faire pour le commerce en reconnaissant qu'un cœur bien né ne s'y corrompt pas et que tout au contraire il en découvre la haute mission. Birotteau doit sa vertu à sa profession ; il a été nourri dans l'idée que l'honneur impose une limite infranchissable au savoir faire : libre à un négociant d'exagérer l'excellence de ses produits quand il a donné tous ses soins à les préparer ; mais sa fortune entière répond de ses engagements ; pour y faire face, il doit sacrifier jusqu'à son dernier sol, dût-il entraîner dans sa propre ruine sa femme et ses enfants ; et sa vie, dernier gage de ses créanciers, doit être ainsi que la leur consacrée à les dédommager. Si Jean le Bon avait lu *César Birotteau*, il eût peut-être été moins sûr que le cœur des rois pût devenir un jour l'unique asile de l'honneur.

Mais le commerce entretient encore d'autres vertus : ses bénéfices sont d'ordinaire individuellement assez minces et par là il donne des habitudes d'ordre et d'économie ; en attachant l'homme à sa boutique et en associant souvent sa femme et ses enfants à ses travaux, il l'attache à ses devoirs. De là aussi un esprit un peu timoré, que les gens de lettres ne remarquaient guère quand le négoce était moins en vue, mais qui devait choquer particulièrement une école qui traitait le bon sens en ennemi dans la poésie et la régularité des mœurs comme un signe de médiocrité. Pour

leur plaire, il faut que le commerçant s'offre sous les traits du commis voyageur tel qu'on le connut au temps des diligences, hâbleur intarissable, roi des tables d'hôte, aussi prompt à dépenser l'argent qu'habile à le gagner, nouveau Panurge mais qui a trouvé moyen de se rendre utile, car il colporte à la fois les denrées et les idées.

La Révolution avait réconcilié le clergé avec la littérature; Chateaubriand avait pu reprendre l'œuvre entamée par Bernardin de Saint-Pierre dans les *Études de la nature*, puis reniée à partir de *Paul et Virginie*; Mme de Staël, longtemps hostile, avait désarmé à partir de *L'Allemagne*. La Restauration amena une nouvelle brouille que la révolution de Juillet ne fit pas cesser. Toutefois, on n'oublia pas comme au temps de Voltaire que le prêtre de campagne est pauvre, charitable; on aimait seulement à se représenter son cœur comme miné par le sacrifice que lui impose le vœu de chasteté, et Lamartine écrivait *Jocelyn*. La soutane était pourtant devenue si impopulaire à Paris qu'on n'osait plus la produire au théâtre, de même que pendant les premières années du règne de Louis-Philippe on n'osait pas la porter dans les rues[1], ou bien si on faisait monter un ecclésiastique sur la scène, c'était pour qu'il rompît ses vœux ou bénît des poignards; l'opéra est alors aussi anticlérical que le roman et le drame.

Mais remarquons l'impartialité relative du XIXe siècle. On ne prêtait plus aux Jésuites ni incontinence, ni petitesse ridicule. E. Sue présentait dans son Rodin un corrupteur incorruptible dont l'austérité farouche garde un air de grandeur dans les actes les plus odieux. Bayard, dans le *Mari à la campagne* (1844), taxe d'ennuyeux et orgueilleux puritanisme le monde nobiliaire et clérical, mais non d'hypocrisie. Dans Balzac, on trouve à peu près autant de mauvais prêtres que de bons et certains mots qui lui échappent dans son *Curé de Tours* ne sont pas très favorables à l'ensemble de la caste[2]; toutefois la laideur de quelques-uns de ses ecclésiastiques cache des âmes célestes, et les autres pécheront par

1. La comédie de mœurs contemporaines évite alors le personnage du prêtre, qu'on aperçoit à peine dans le vaste répertoire des vaudevilles de Scribe. On pourra voir dans le *Soprano* (1831), pièce amusante, sans méchanceté ni portée, un cardinal qui escompte la mort du pape et, en attendant, se laisse mener par sa gourmandise et son entourage. On relèverait aussi quelques malices jetées en passant : dans *Le Savant* (1832), un ancien bedeau qui, ayant perdu sa place, a faill mourir de faim, s'écrie (scène I) : « A quoi peut servir un bedeau destitué? » Dans le *Chaperon*, un jeune homme a risqué d'être fait prêtre parce que *la soutane noire régnait* et que sa mère était ambitieuse.

2. Le chanoine Chapeloud devine l'innocente convoitise que sa bibliothèque inspire au vicaire Birotteau, feint pourtant de ne pas la remarquer et la lui pardonne, *ce qui peut sembler moins facile chez un prêtre;* l'égoïsme inné chez toute créature

incrédulité, par ambition, par curiosité, par excès de rigorisme, par ignorance de toute science profane, plutôt que par libertinage.

Mais la classe que les littérateurs traitèrent avec le plus de ménagement, fut celle dont ils faisaient partie. Nous avons vu que sous l'ancien régime l'homme de lettres paraissait toujours dans la littérature d'imagination sous les traits d'un pédant besogneux ou tout au moins d'un fou. Au temps du romantisme, la pauvreté du poète le rend plus sacré encore : on somme la société de savoir deviner, de défrayer le génie qu'on érige en guide de l'humanité. La vie des écrivains est soustraite aux règles ordinaires, et l'on plaint ces rois de l'humanité martyrs de leur génie.

Toutefois, on ne peut nier que cette génération qui se magnifiait ainsi elle-même a introduit le charlatanisme mercantile dans la littérature, non pas que l'art d'acquérir des protecteurs et des protégés non moins utiles date de ce siècle, mais parce que la clientèle et les moyens d'action se sont fort accrus en même temps que les scrupules n'augmentaient pas. Scribe, dans la *Camaraderie*, Balzac dans plusieurs romans, l'auteur de *Jérôme Paturot*, ont signalé quelques-uns de ces procédés plus adroits que nobles. Balzac a même essayé de peindre avec franchise et gravité les misères morales de sa profession : Lousteau vend sans les lire les œuvres dont il doit rendre compte; Lucien de Rubempré, pour empêcher une cabale contre sa maîtresse, consent à écrire contre un livre qu'il admire et dont l'auteur est son ami.

La littérature, au surplus, ne revendiquait pas l'attention pour elle seule. Elle la réclamait aussi pour les artistes. David d'Angers doit une partie de sa réputation à Hugo, et Balzac nous a fait aimer ses collectionneurs naïfs, ses musiciens candides. Les gens de lettres ont également alors réhabilité celui qu'ils appelaient l'homme de l'art. Sans doute, de nos jours, la peur de la mort donne une grande importance à l'homme qui promet de guérir; les théoriciens de l'hygiène ne sont pas encore les tyrans décrits par M. Léon Daudet dans les *Morticoles;* mais le luxe de précautions qu'ils préconisent a déjà coûté bien cher. Balzac introduit pourtant avec raison dans ses romans quelques médecins pleins d'esprit et véritables bienfaiteurs publics. Quant aux *Morticoles*, remarquons qu'ici encore, tout en exagérant, l'auteur part, non de la fantaisie, mais de faits positifs, de nombreuses et authentiques anecdotes qui proviennent de salles d'hôpital, de cabinets de consultation.

humaine s'est renforcé chez le pauvre Birotteau de l'*égoïsme particulier au prêtre.* — Le *Curé de campagne* de Balzac n'offre qu'une étude très superficielle du clergé.

Les romantiques firent également beaucoup pour leurs acteurs. C. Delavigne avait encore insisté bien plus sur les défauts que sur les qualités de la profession[1]. Les romantiques distribuèrent à leurs interprètes les éloges les plus emphatiques. G. Sand déclarait les comédiens capables d'amours profondes et contenues[2]; elle et Hugo découvraient parmi les actrices des modèles de dévouement filial[3]. Fréd. Lemaître va de pair avec les plus grands noms du temps, et sur son exemple, l'ébriété pour laquelle on eût jadis obligé un acteur à des excuses publiques, devient, en théorie, sinon une des bienséances de la scène, du moins un délassement permis aux comédiens supérieurs[4]: Dumas père écrit *Kean, désordre et génie* (1836), où les défaillances morales des acteurs et actrices sont mises sur le compte des journalistes qui les dénigrent ou du monde qui subit leur prestige mais s'en venge. Balzac s'attendrit devant l'*humilité* de l'actrice Coralie s'offrant à un homme de lettres pauvre et beau presque sous les yeux du négociant qui l'entretient; il la félicite de trouver dans la liaison qui s'ensuit *un de ces dédommagements qui récompensent ces pauvres créatures de tous les chagrins passés et qui développent dans leur âme une poésie inconnue aux autres femmes*[5].

Franchissant le dernier pas, la bienveillance des romantiques s'étendit aux courtisanes. Au reste, pour faire passer *Marion Delorme*, il fallut l'éclat des beaux vers, de la mise en scène, des noms historiques. Le public ne voulait pas alors qu'on le menât dans un certain monde; dans *Le bal champêtre ou les grisettes* de Scribe (1826), les demoiselles de magasin étaient malicieuses mais honnêtes; dans son *Moulin de Javelle* (1833), elles seraient assez disposées à prendre des amants, mais n'en sont encore qu'au projet et aux parties de plaisir; dans ses *Élèves du Conservatoire* (1827), il est bien moins hardi que Goldoni dans sa *Scuola di ballo;* ses trois futures virtuoses, tout en rêvant la fortune, renvoient les lords séducteurs, visent au mariage et ne veulent pas donner leur main sans leur cœur.

Il est plus méritoire aux gens de lettres de n'avoir pas tiré vengeance d'une corporation qu'ils maudissent souvent et dont ils ne sauraient se passer, celle des libraires. A peine trouve-t-on avant le XIX^e^ siècle quelques brocards contre eux; par exemple, ce mot

1. Toutefois, dans ses *Comédiens*, les actrices cherchent tout au plus à se faire épouser et les acteurs n'ont pas de maîtresses.
2. *Pierre qui roule; Le beau Laurence.*
3. On connaît la Tisbé de l'*Angelo* de Hugo.
4. V. le comédien Boccaferri dans le *Château des Désertes* de G. Sand.
5. *Illusions perdues.*

prêté à un d'eux dans un ballet de 1644 intitulé *Le libraire du Pont-Neuf* :

> J'ai de la science en mes mains,
> Mais je n'en ai pas dans ma tête.

C'est peu, si l'on songe qu'un auteur s'étonne toujours que des négociants n'exposent pas leurs capitaux sur la foi de son génie et prétendent se faire payer des risques qu'ils ont courus. Il est vrai que, durant ce siècle, les auteurs, forts de leur importance accrue, ont appris à se défendre et que jadis il leur fallait plutôt compter sur les libéralités des grands seigneurs ou du roi. Ensuite, de notre temps, les libraires sont devenus tributaires des journaux. Balzac nous dit même qu'ils l'étaient plus encore dans le premier quart du siècle qu'aujourd'hui; car il nous apprend que jusqu'en 1827 les cabinets de lecture ne tenaient pas les romans mais seulement les gazettes et que la vente des livres dépendait par là uniquement des jugements émis par les journalistes.

On aperçoit dans son œuvre immense quelques silhouettes d'éditeurs : par exemple Doguereau, qui ayant trouvé du talent dans le premier roman de Rubempré veut lui en offrir mille francs avec un traité par lequel l'auteur s'engagerait à livrer deux romans par an pendant six ans; puis, à la vue de son intérieur pauvre, réduit mentalement à diverses reprises le chiffre des honoraires et finit par proposer quatre cents francs; par exemple encore, Dauriat chez qui se réunissent des lettrés et des politiques et qui dit avoir *fait* les écrivains qu'il édite, et Barbet « le libraire trembleur, qui vit de noix et de pain, qui souscrit peu de billets, qui grappille sur les factures, les réduit, colporte lui-même ses livres on ne sait où, mais qui les place et se les fait payer [1] ».

Ces grippe-sou sont déjà bien éloignés de nos mœurs; les libraires en vogue cherchent plutôt maintenant à évincer l'auteur qui rapporte peu qu'à exploiter celui qui rapporte beaucoup. Le seul dramaturge qui, à ma connaissance, ait peint la corporation d'une manière un peu saillante, Bayard, nous présente un libraire qui au moins se fait honneur de sa rapacité :

> Tout Paris vient chez moi, je plais dans les salons:
> On me trouve à la Bourse, au Gymnase, aux Bouffons.
> Recherché des acteurs, estimé des actrices,
> Je fais des marchés d'or jusque dans les coulisses.

1. *Illusions perdues.*

Pour me mettre en crédit j'ai partout un prôneur.
Et dans chaque journal j'engraisse un rédacteur.
On dîne mieux chez moi que chez une Excellence[1].

Par contre, Balzac rompit alors la trêve conclue par les philosophes avec les manieurs d'argent : rupture préparée par la brouille des romantiques avec le commerce. Il ne s'en tint pas aux anciens griefs; il dénonça, comme un châtiment de la démocratie, la ploutocratie. De nos jours, on le loue fort de cette découverte. Pourtant la puissance de l'argent est aussi vieille que le monde[2]. S'il y avait un régime capable de la réduire, ce serait non pas celui des castes, mais celui du pouvoir absolu, parce qu'un souverain absolu n'a que faire de se vendre; et en effet sous Louis XIV et Napoléon III on n'impute à l'argent que des méfaits d'ordre privé : Molière lui reproche l'égoïsme d'Harpagon; Ponsard l'accuse de faire préférer par les pères de famille un gendre peu scrupuleux mais riche, à un gendre pauvre mais délicat; il l'accuse de corrompre les âmes une à une et non de dominer les tribunaux ou la politique. Encore un souverain absolu a, comme un autre, des amis, des conseillers, et par eux l'or peut ressaisir sur lui son empire.

L'erreur de Balzac tient d'abord à ce que les transactions d'argent se font aujourd'hui au grand jour et frappent par suite tous les regards; les compagnies de finances étalent leur capital et l'exagèrent plutôt que de le dissimuler. Ensuite la puissance de l'or soulève aujourd'hui une clameur plus forte parce qu'il excite une convoitise plus universelle. Jadis la pluralité des hommes n'aspirait qu'à ne pas mourir de faim. On dit souvent que l'accroissement des convoitises vient d'un contraste plus frappant aujourd'hui qu'autrefois entre la richesse et la pauvreté. Mais ce qui s'affiche aujourd'hui, c'est la fortune collective, laborieuse, serviable des entreprises d'intérêt public; la fortune qu'on pourrait appeler, non pas inutile (car elle fait vivre des milliers des bras), mais oisive, celle des oisifs, se montre beaucoup moins qu'autrefois. Seul jadis le Juif cachait sa fortune. Aujourd'hui que de maisons de riches dont le dehors ne trahit pas l'opulence! Qu'est-ce qu'une voiture de maître de nos jours auprès des litières, des carrosses d'autrefois? A quel signe, sous l'uniformité des habits modernes, découvre-t-on dans la foule le millionnaire que

1. *Roman à vendre ou les deux libraires*, 3 actes, 1825.
2. Sans remonter à l'antiquité, v. les plaintes des écrivains du XIVe siècle contre Dom Argent.

jadis auraient annoncé de loin la magnificence de son costume et le nombre de ses laquais? Le pauvre ne voit donc pas plus qu'autrefois la fortune d'autrui; il ne connaît plus les famines d'autrefois; mais il ne croit plus à l'immuabilité de sa condition et il croit moins aux dédommagements de l'autre vie.

L'effacement de la noblesse n'a nullement livré le monde à la domination de la fortune. Non seulement il y aura toujours des hommes que l'or n'achètera pas, mais il y en a d'autres qui l'obligent à compter avec eux ou qui se passent de lui pour réussir ; il est puissant, mais le talent sous toutes ses formes, art de bien écrire, de bien dire, de s'attacher aux hommes influents ou aux causes à la mode, est puissant aussi. L'argent s'accommode comme il le peut de la société moderne, mais il est bien clair que ce n'est pas lui qui l'a faite; car elle s'ordonne de plus en plus contre lui.

Balzac a du moins vigoureusement marqué quelques-uns des vices dont il exagérait la puissance, par exemple le cynisme, les longues rancunes des manieurs d'argent, leur habileté à tirer parti de leurs convictions réelles ou fausses. Seulement il s'est souvent embrouillé dans l'exposition de leurs plans, de leurs manœuvres; trop souvent il fait d'eux des abstractions, des épouvantails.

## V

Sans égaler la profondeur de son coup d'œil, la génération suivante a plus observé que ne faisaient les romantiques. Certains types s'en sont trouvés sur-le-champ modifiés. Par exemple celui du comédien.

L'acteur est parvenu de nos jours à des satisfactions qu'on lui refusait encore il y a quelques années; mais aussi la littérature, sans lui contester aucun titre, fixe surtout ses yeux sur les déshérités de la corporation. Ni M. L. Halévy dans *Criquette*, ni M. Claretie dans *Brichanteau* n'entendent se moquer. Il est même difficile de refuser à Brichanteau une estime qui ressemble à du respect; ce comédien qui souffre de n'être point arrivé aussi haut qu'il le méritait peut-être, mais qui n'en veut à personne, qui trouve une demi-consolation dans son amour pour l'art, dans le souvenir des succès qu'à certains jours il a obtenus, qui reste serviable, compatissant, expansif, a une trempe d'âme peu commune. Mais le personnage est comique parce que, comédien de la tête aux pieds par son langage déclamatoire ou affecté, ses gestes, son tour

d'esprit, il ne nous laisse pas un instant oublier sa profession, c'est-à-dire ses déboires. Sa finesse, sa gaîté, sa bonté sentent la rampe et la rampe de province. Il varie ses effets et vise à la familiarité noble et aimable autant qu'à l'éloquence, mais il s'étudie toujours, même quand il se livre. Le Delobelle d'Alphonse Daudet s'oublie moins encore parce qu'il est moins enthousiaste et moins sensible, peut-être aussi parce que le mariage et la paternité lui ont donné des admiratrices et des gagne-pain bénévoles. De plus, la littérature contemporaine ne surprend pas uniquement les faiblesses des comédiens dans l'exercice de la profession, dans les rivalités de coulisse; elle en montre l'empreinte ineffaçable sur le fond de l'âme.

Le type de la courtisane a également perdu de son éclat.

Sauf exception[1], depuis le milieu du XIX^e^ siècle, les auteurs ne croient plus que l'amour puisse purifier le cœur de la fille perdue. La *Vie de Bohème* de Murger remonte à 1848, la *Dame aux Camélias* de Dumas à 1852, et dans l'une et dans l'autre la vérité a sa place à côté de la chimère. Le souvenir de Balzac a pu inspirer les deux auteurs autant que la vie réelle[2]; mais les filles folles de Murger sont des grisettes plutôt que des courtisanes proprement dites; elles sont encore jeunes, gaies, naïves même; Marguerite Gautier relève d'une maladie qui ne lui a pardonné qu'en apparence et qui, jusqu'à un certain point, explique sa transformation; enfin auprès d'elle et de Mimi on aperçoit des figures moins flattées. Il est vrai que quinze ans plus tard Dumas donnera de la courtisane cette définition beaucoup trop indulgente, parce qu'elle ressemble à une apologie, *une fille sans éducation, sans famille, sans profession, sans pain*, mais il la mettra dans une préface. Dans ses pièces postérieures à la *Dame aux Camélias*, il réserve sa tendre pitié aux filles mères, ou bien il décrit le demi-monde à la naissance duquel il croit assister parce qu'il l'a vu renaître après la période de vertu bourgeoise qui avait suivi la Révolution et dont le romantisme avait hâté la fin. Quand il revient aux courtisanes, c'est pour en peindre incidemment une variété très réelle dans l'Albertine du *Père prodigue*, qui n'est romanesque qu'à bon escient, qui offre au besoin à ceux qu'elle a ruinés de leur prêter de l'argent, qui les estime au reste s'ils

1. V. p. 342-343, 359-363 de mes *Études sur la tragédie*.

2. Dans *Esther heureuse*, qui fait partie de *Splendeurs et misères des courtisanes*, l'héroïne retourne comme Marguerite Gautier à son métier d'autrefois pour rendre la liberté à son amant; cette même Esther et la Coralie des *Illusions perdues* ont pu prêter quelques traits à la Mimi de Murger.

refusent, et veut mener la vie galante jusqu'à ce qu'elle ait quarante mille francs de rentes; alors elle aimera *si elle trouve un cœur qui comprenne le sien*. Pailleron, dans les *Faux ménages*, admet encore qu'une ancienne fille de joie puisse rompre de cœur avec sa profession, mais il confesse que son front en garde la marque et que toute la bonne volonté du monde ne peut lui rouvrir l'accès des familles honnêtes, sans la condamner à s'en exiler elle-même.

Augier avait, lui aussi, gardé sa part des illusions du romantisme. Son plaidoyer en faveur du divorce ne doit pourtant pas faire oublier qu'il a combattu l'intrusion des courtisanes dans le monde régulier, quoique la première de ces polémiques ait causé plus de mal que la deuxième n'a procuré de bien. En 1848, il croyait au repentir final de son *Aventurière*, mais c'est un vice, l'orgueil hautain, qui a préservé Clorinde de la corruption totale. Bientôt il écrira le *Mariage d'Olympe*, où il exagère la *nostalgie de la boue* qui peut déconcerter les projets d'une intrigante de bas étage. Il garde au contraire la juste mesure dans la Navarette de la *Contagion* qui a parfois plus de tenue qu'une grande dame, mais dont la fausse générosité cache le dessein d'isoler, de ruiner le baron d'Estrigaud pour l'épouser[1].

Un autre type glorifié naguères, le poète, le penseur, ne paraît presque plus sur le théâtre et dans le roman, parce qu'on n'attend plus de lui le progrès de la civilisation. Il a été remplacé, on le sait, par l'ingénieur.

Pour d'autres classes, la littérature prend volontiers le contrepied de l'opinion dominante.

Ceci ne s'applique point à la classe ouvrière; car ce n'est pas par hostilité, loin de là, que le roman naturaliste lui attribue une grossièreté, une brutalité repoussantes. Mais ceux-là seuls connaissent l'ouvrier que les circonstances ont amenés à vivre près d'eux, parmi eux.

Sous un scepticisme, sous une grossièreté qui ne sont d'ailleurs pas aussi répandus qu'on le dit, ces témoins de leur existence aperçoivent les restes d'une simplicité confiante et par moments affectueuse. A Paris même, que dis-je, dans les quartiers excentriques, sur le *Mont-Aventin de la démocratie*, le propriétaire, au jour du terme, dans l'exercice de ses fonctions, devient, sans le souhaiter, le confesseur des locataires; s'il habite sa maison, s'il

1. La courtisane Blanche, dans *Jean de Thommerey*, est plus sincèrement généreuse, mais le rôle est tout épisodique. — Inutile d'ajouter que l'évincement des courtisanes serait fort heureux si la femme adultère n'avait pas pris leur place.

est ancien dans le quartier, on lui raconte ses joies, surtout ses soucis; on entre dans les détails les plus délicats, querelles de ménage, inquiétudes que donnent un fils qui ne travaille pas, une fille qui se dérange ou même qui a mal tourné, un gendre avide. Sans besoin ni envie de lui arracher la moindre concession, on cède devant lui au plaisir de l'épanchement qui est chez les hommes d'autant plus vif qu'ils sont moins cultivés. C'est dans ces entretiens spontanés qu'on apprend à connaître l'ouvrier. Certes il gagne durement son pain, quelquefois il se procure malaisément du travail, mais c'est le lot de tous les états; et pour peu qu'il ait de conduite et de santé (double condition à laquelle nulle carrière n'échappe), il parvient à laisser un petit pécule. Il trouve au surplus à tous les coins de rue les moyens d'acquérir gratuitement les connaissances nécessaires à son avancement; et rien de plus fréquent que de voir un patron le commanditer ou se l'attacher en qualité d'associé ou de gendre. La plupart des entrepreneurs millionnaires sont fils ou petits-fils d'ouvriers. Il y a cent fois plus d'expérience et de vérité dans un modeste écrit d'Em. Souvestre que dans les romans naturalistes. Ses *Mémoires d'un ouvrier* ne fardent rien; le héros est un fils de maçon qui risque un instant de devenir ivrogne comme son père, de s'aigrir, au milieu des brutalités qu'il exerce ou subit, dans sa jalousie d'ouvrier habile mais borné à la pratique du métier contre ceux qui ont pu s'élever plus haut; il ne réussit d'abord à s'établir que pour connaître des angoisses qu'il ne soupçonnait pas; endetté, ruiné à plusieurs reprises, sans que pour cela les maladies et la mort épargnent son entourage, ce n'est qu'au seuil de la vieillesse qu'il goûte enfin la joie paisible du devoir victorieusement accompli. Sans gros mots, Souvestre sait peindre la vie des chantiers dans sa rudesse[1]; mais il montre ce que peut, dans les conditions les plus humbles, l'envie persévérante de bien faire.

Voici, maintenant, des classes qui, assez mal en cour aujourd'hui auprès des partis dominants, trouvent un plus favorable accueil près de la littérature.

Je ne dirai qu'un mot des agents de police. De nos jours, le feuilleton, le drame louent le courage et la sagacité déployés dans la chasse aux malfaiteurs. Béranger n'écrirait plus l'*Agent provocateur*, ne chanterait plus les contrebandiers *dont les balles voient clair dans l'ombre* pour trouver la poitrine des douaniers. Nos

1. Pusillanimité de la foule devant l'ouvrier fort et méchant, sévices des *compagnons* sur le *goujat*, féroces vengeances contre un camarade de chambrée, voies de fait contre un concurrent, etc.

hommes de lettres savent que les chefs de la Sûreté ne se recrutent plus comme au temps de Balzac parmi les anciens forçats.

Les notaires, ces conservateurs des fortunes particulières, ont monté dans l'estime des littérateurs. Jamais sans doute on n'avait peint avec la vigueur d'Augier un praticien malhonnête; mais d'abord les auteurs ont fait réparation aux tabellions d'autrefois. Balzac, en constatant certaines défaillances contemporaines, nous montre les commerçants parisiens convaincus que *le notaire de Paris est un être vénérable, une image vivante de la probité*[1]. L. Reybaud, dans *Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale*, est du même avis[2]. Aussi le notaire est-il devenu en littérature un personnage important et sympathique. Il ne révèle plus à ses clients les échappatoires offertes par la loi qu'avec l'espérance qu'ils n'en profiteront pas. Celui de *L'honneur et l'argent* de Ponsard, celui du *Roman d'un jeune homme pauvre* d'O. Feuillet veillent à la fois sur la vertu et sur le bonheur de leurs mandataires. Le *Duc Job* de Laya, le *Fils naturel* de Dumas, nous offrent aussi des notaires exemplaires, tout de même qu'*Estelle* et *Etre aimé ou mourir* de Scribe. Les avoués, jadis si décriés sous le nom de procureurs, méritent également l'estime dans *Une chaîne* de Scribe et la *Princesse de Bagdad* de Dumas. Les magistrats sont rarement pris à partie[3].

Enfin il est remarquable qu'en général la littérature ne fait plus la guerre aux banquiers, à la Bourse, contre qui Ponsard et, à ses débuts, Dumas fils avaient continué la lutte entreprise par Balzac. Dumas fils et Ponsard avaient même renchéri sur le grand romancier. Car pour les écrivains du second Empire, les spéculateurs n'étaient au fond que de vulgaires escrocs destinés à se prendre dans leurs filets. Étudiez la *Question d'argent* de Dumas (1857) où se trouve le fameux mot : « Les affaires, c'est l'argent des autres »; le personnage de Giraud vous montrera que l'auteur est naïvement convaincu qu'on peut être prodigieusement bête hors des opérations financières, et gagner des millions. Nos littérateurs ne combattent plus la fièvre de la spéculation parce qu'elle est devenue plus générale et plus perfidement bénigne. Alors les grandes faillites frappaient davantage, parce qu'un nombre beaucoup moindre de personnes s'exposaient à y être englobées : les terres, les maisons, les rentes sur l'État formaient une plus grande partie de la fortune publique. Aujourd'hui, bon gré mal gré, on

1. *César Birotteau.*
2. 1re partie, ch. 13.
3. Rarement ne veut pas dire jamais.

s'habitue à comprendre que, quand on conclut un pacte avec le hasard, il faut en supporter les conséquences. D'autre part, le goût des carrières à appointements fixes avec pension de retraite assurée, ne grandit que trop. L'heure serait donc déplorablement choisie pour discréditer encore davantage l'esprit d'entreprise. Au théâtre, où la foule oublie souvent ses opinions politiques, elle entrevoit cette vérité : les longs succès ne vont pas aux pièces socialistes; les manufacturiers, les *maîtres de forge* demeurent pour le public des personnages intéressants, non plus comme il y a quarante ans pour la science qu'on leur suppose, mais parce qu'ils savent trouver des affaires et faire vivre une légion d'ouvriers.

Les violentes attaques dirigées contre l'armée depuis que les écrivains et leurs fils n'échappent plus à la conscription ne l'ont pas encore, heureusement, assez discréditée dans l'opinion de la foule pour qu'on la lui offre en pâture sur le théâtre. A la vérité, les officiers ne paraissent plus sur la scène que dans les pièces militaires; ils ont cessé de fournir les jeunes premiers, et les plaisanteries qu'on se permet à leur endroit sont plus irrévérencieuses. Les travers qu'on leur prêtait jadis, dans le *Fils de famille* de Bayard, dans *Les vivacités du capitaine Tic* de Labiche, avaient tous quelque chose de mâle[1] ou c'était, comme dans la *Chanoinesse* de Scribe, un triste écart d'un jour amèrement regretté. En ces temps de guerres continuelles, la vie de garnison ne pouvait faire oublier les vertus héroïques qui en rachètent les petitesses.

Mais les plaisanteries d'aujourd'hui ne respirent ni malveillance ni rancune, parce que, à la différence de quelques bourgeois, la foule n'a pas gardé un mauvais souvenir de la vie militaire, plus saine que la vie d'atelier, moins pénible que la vie des champs. Aussi le public goûte-t-il encore aujourd'hui, à la scène, les facéties de chambrée comme au temps où Bayard écrivait les *Enfants de troupe*. Les pièces militaires ne sont guère moins nombreuses qu'à l'époque où l'on ressassait sous toutes les formes la vie de Napoléon Ier. Seulement ce n'est plus le despotisme conquérant qui s'étale dans tous ces drames, c'est l'obligation pour un peuple de défendre son territoire, c'est-à-dire son honneur. Et le public le plus raffiné comme le plus simple s'y plaît. La *Fille de Roland* aux Français n'a pas été moins applaudie que le *Drapeau* et le *Régiment* à l'Ambigu.

Il est même à remarquer que le drame historique qui, avec Hugo

1. V. même à cet égard de pures caricatures comme l'amusant Bitterlin de *Trente et quarante* d'About.

et Dumas père, demeurait une pièce d'intrigue et d'alcôve, tourne généralement de nos jours au drame militaire.

Les prêtres figurent très souvent aujourd'hui dans le roman et le théâtre, précisément parce que le profane s'étonne davantage de leur vocation. Mais le dernier assaut qu'ils aient subi dans notre littérature remonte à la dernière période de puissance qu'ils aient traversée, c'est-à-dire au second Empire. Lorsque le clergé entama la lutte avec Napoléon III à propos de Rome, libéraux et bonapartistes firent un moment alliance contre lui[1]. Depuis 1870, le roman est quelquefois revenu à la charge; mais en général il a dans ce cas reporté au temps du second Empire ou du moins à la période où la troisième République n'était pas encore assise la scène des intrigues qu'il décrivait, et il a d'ordinaire accordé la chasteté aux moins sympathiques de ses ecclésiastiques[2]. M. Ferd. Fabre, s'il a écrit l'*Abbé Tigrane* et *La Petite Mère*, a remis à la mode, avec plus de simplicité, le type du bon prêtre. V. Hugo avait introduit dans les *Misérables* un prélat d'une angélique perfection, comme pour dire : « Voilà quel devrait être le prêtre pour qu'on pût s'entendre avec lui! » Les humbles curés de F. Fabre se font aimer à meilleur compte : ils aiment leur troupeau, leur cure, souffrent l'injustice avec résignation et meurent en silence. Le cadre même garantit la sincérité du tableau : ces desservants habitent de petites paroisses voisines de leurs berceaux, parmi des populations montagnardes, pauvres, où tous sont restés catholiques au moins d'imagination et de tradition. Autour de ces dignes ecclésiastiques se groupent un certain nombre de confrères qui empoisonnent leur vie; mais prendre la défense des prêtres naïfs contre des confrères trop adroits, ce n'est pas marquer de l'hostilité au clergé. La *Petite Paroisse* d'A. Daudet, l'*Abbé Constantin* de M. L. Halévy attestent encore que la mode, dans les romans destinés au grand monde, est à ces ecclésiastiques ingénus. A l'Ambigu, le naïf abbé devient un saint. Tantôt, ancien militaire, il se rappelle son premier métier pour défendre une maison que des Chauffeurs assiègent, abritant d'abord de sa poitrine un poltron, puis prenant le fusil lui-même pour lui donner une leçon de courage; tantôt il se débat entre le désir de sauver un innocent et le devoir de garder le secret d'une confession. Et le moins clérical de tous les publics applaudit.

1. On oublie trop, en louant à cette occasion le courage d'Augier, que le clergé était alors dans l'opposition.

2. M. Zola rejette dans le lointain les escapades qu'a pu commettre l'abbé Farjas (*Conquête de Plassans*); l'abbé Mouret, dans le roman qui fait suite, ne peut être appelé non plus un débauché.

La foule qui oublie ainsi ses antipathies au théâtre y oublie aussi ses sympathies. Les triomphateurs du jour, les meneurs des assemblées politiques, paient cette omnipotence, à la scène et dans le roman.

D'ordinaire, jusqu'ici on s'en prenait aux coureurs de places, aux minces parasites. Les ministres demeuraient cachés dans le nuage sous lequel s'agitaient d'amusantes et obscures intrigues[1], ou bien la satire tournait manifestement à la plaisanterie : personne ne croyait, en écoutant le *Diplomate* de Scribe, que l'auteur réduisît effectivement le talent des ambassadeurs à une étourderie aventureuse. La description des manèges électoraux tient une certaine place dans la *Camaraderie*, mais comme un des spécimens de l'esprit de coterie; les partis et leurs chefs n'y sont pas engagés. Dans la *Calomnie*, du même auteur, le ministre n'est pas l'inspirateur, mais la victime du mensonge. Quand les comiques veulent oser davantage, ils transportent la scène à l'étranger et leurs ambitieux ont au moins grand air[2]. C. Delavigne, plus hardi, nous fait toucher du doigt les rancunes, les convoitises qui réussissent par moments à se faire passer pour l'opinion publique, mais en face des courtiers d'élections et des folliculaires, il dresse deux hommes d'État probes jusqu'à l'abnégation.

Aujourd'hui le monde politique ne paraît plus au théâtre et dans le roman que pour y être bafoué. Le terme de politicien a presque remplacé dans la langue courante des lettrés celui de législateur. Il ne désigne même plus des hommes animés d'âpres ressentiments comme le Godwin de la *Popularité*, mais de bons vivants qui ne demandent pas mieux que de laisser vivre tout le monde pourvu qu'ils fassent du bruit et qu'ils aient de quoi mener grand train. Le mépris des gens de lettres pour l'inconscience des politiciens va même croissant; car, après tout, le Rabagas de M. Sardou sait qu'il n'a pas de convictions; mais le Numa Roumestan de M. A. Daudet n'est ni perfide ni cynique. Il dépend tout entier de la circonstance, de l'assistance, qui lui prêtent pour un instant des émotions et des idées; il manque à la foi conjugale, comme à toutes ses autres promesses, presque sans s'en apercevoir. C'est dans le même esprit que Pailleron dépeint le type dans les *Cabotins* et qu'en général le public se le représente.

Pourtant ce mépris cache de l'indulgence. La littérature s'amuse du charlatanisme des politiciens, mais glisse sur leurs trafics

1. Scribe et son école évitaient même de spécifier le département dont était chargé le ministre qui figurait dans la pièce.
2. V. le très spirituel comte de Rantzau dans *Bertrand et Raton* de Scribe.

d'argent. De plus, ce n'est pas les châtier que faire rire d'eux. Refuser la conscience à un coupable, c'est le ravaler peut-être, mais c'est aussi plaider l'irresponsabilité. D'autre part, les fautes des hommes ne s'expliquent pas seulement par leurs vices mais par leurs qualités. Une sensibilité crédule et molle a autant de part que la cupidité à bien des mesures fâcheuses. Surtout il ne faut pas exposer les institutions à payer les fautes des individus. Il n'y a pas toujours plus de désintéressement à flatter la minorité qu'à flatter la majorité, et il n'y a certainement pas plus de prudence, puisque la minorité d'aujourd'hui peut être la majorité de demain.

Mais, on le voit, soit que nos auteurs étudient avec impartialité les conditions, soit qu'ils cèdent aux préoccupations de l'heure présente, ce n'est plus comme jadis la fantaisie qui conduit leur plume : nouvel exemple de la prépondérance que prend l'esprit positif sur l'imagination.

CHARLES DEJOB.

# BRUSCAMBILLE ET LES POÈTES BERNESQUES

On sait qu'en passant d'une langue dans une autre les mots peuvent perdre toute leur noblesse : par exemple, celui qui dans son pays d'origine désigne les chevaux de guerre n'est devenu français que pour désigner les chevaux efflanqués. Il arrive parfois — pour d'autres raisons, d'ailleurs — aux genres littéraires de subir la même humiliation : transplantés hors du sol qui les a vus naître, ils ne s'acclimatent sur une terre nouvelle qu'à la condition de dépouiller leur dignité et, pour dire le mot, de s'encanailler. Tel fut le sort de la satire bernesque : en Italie, elle avait été le régal des plus délicats; en France, elle ne parvint à vivre que lorsqu'elle se fut ravalée à la condition de poésie de cabaret et de parade de tréteaux.

Aucun genre de poésie n'avait été chez nos voisins plus littéraire. Il avait eu pour représentants un vrai poète, Francesco Berni; d'excellents artisans en vers, comme Mauro et Firenzuola; des auteurs, qui, comme Dolce et della Casa, s'étaient fait un nom dans des genres plus sérieux. Les choses réputées les plus frivoles ou les plus nuisibles avaient toutes trouvé quelque homme de talent pour célébrer en beau langage et en bons vers leur mérite méconnu. Les salles de toutes les académies avaient retenti de ces éloges paradoxaux, et quelques-unes semblent même n'avoir été fondées que pour offrir à des écrivains distingués l'occasion de prononcer des plaidoyers en faveur des œufs durs ou des réquisitoires contre l'honneur.

Séduite par le charme de cette poésie brillante, spirituelle et pittoresque, l'école de la Pléiade fit quelques tentatives pour la transplanter chez nous. Ronsard composa le panégyrique du *Verre*, d'après Bino[1], de la *Salade*, d'après Molza[2], des *Nues* ou *Nouvelles*, d'après Mattio Franzesi[3]; il vanta aussi le *Hous* et la

1. *Le Verre*, à Jean Brinon, dans *le Bocage Royal*; éd. Blanchemain, t. III, p. 402. — Bino, *Capitolo in lode del Bicchiere*, dans *Il secondo libro delle opere burlesche* (Londres, 1723), p. 214.

2. *La Salade*, dans le premier livre des *Poèmes*; éd. Blanch., t. VI, p. 87. — Molza, *Capitolo dell' Insalata*, dans *Il primo libro delle opere burlesche* (Londres, 1723), p. 223.

3. Les *Nues ou Nouvelles*, dans le second livre des *Poèmes*; éd. Blanch., t. VI, p. 257. — Franzesi, *Capitolo sopra le nuove*, dans *Il secondo libro...*, p. 97.

*Grenouille*[1]. Du Bellay réhabilita la *Surdité*[2]. Amadis Jamyn déshonora l'*Honneur*[3]. Mais la faveur du public n'encouragea pas beaucoup ces essais, et la poésie bernesque paraissait avoir avorté en France, lorsqu'aux environs de 1610 elle poussa tout à coup de nombreux rejetons.

C'est qu'elle avait rencontré deux terrains propices à son épanouissement.

Le premier était un caveau : ce cabaret de la *Pomme de Pin* où se réunissaient des poètes spirituels et grivois, Régnier, Motin, Berthelot, Sygognes, Lépine, d'autres encore. De leurs soirées partagées entre la débauche et les chansons sortit toute une moisson de piécettes bernesques : portraits de dames en ruines; descriptions de vêtements en loques; éloges en faveur de la profession dont Macette est chez nous le plus illustre représentant; discours pour montrer qu'une paire de cornes est le plus bel ornement d'un front masculin. J'ai parlé ailleurs de ces œuvres licencieuses auxquelles se rattachent étroitement par leur caractère trois satires de Régnier[4]. On les trouvera, si l'on tient à les lire, dans le recueil fameux où leurs auteurs les ont réunies et qui porta successivement les titres de *Muses Gaillardes*, de *Cabinet satyrique*, de *Parnasse satyrique*[5].

Vers le même temps, encouragée peut-être par l'estime où la tenaient les célèbres clients de la *Pomme de Pin* et surtout par l'honneur que lui faisait Mathurin Régnier en la transportant dans la satire régulière, la poésie bernesque se risqua sur un nouveau terrain, et elle s'y trouva si bien à l'aise qu'elle s'y installa pour plusieurs années.

L'usage était alors à l'Hôtel de Bourgogne que le spectacle fût précédé d'un prologue. Cette harangue était peut-être un vieux souvenir de la parade faite au seuil du théâtre par laquelle les comédiens, dans leurs tournées de province, essayaient d'attirer le monde à leurs représentations. Ils l'avaient conservée à Paris comme un moyen d'amuser le public et surtout de faire prendre patience aux premiers arrivés, en attendant que la salle se remplît et que le spectacle pût commencer : il était rare, à cette date, que

1. Le *Hous* est dans le second livre des *Poèmes*, la *Grenouille* dans les *Poèmes retranchés*; éd. Blanch., t. VI, p. 181 et 315.

2. *Hymne de la surdité*, à Pierre de Ronsard; éd. Marty-Laveaux, t. II, p. 399.

3. *Œuvres poétiques d'Amadis Jamyn*, avec sa vie par Coletet et une introduction par Charles Brunet (Paris, Wilhem, 1879), t. II, p. 203-207.

4. Joseph Vianey, *Mathurin Régnier* (Paris, Hachette, 1896), p. 59, 85 et suiv., 131 et suiv.

5. *Les Muses gaillardes recueillies des plus beaux esprits de ce temps*, par A. de Breuil, Paris, 1609. Le *Cabinet satyrique* est de 1618, le *Parnasse* de 1622.

les acteurs fussent exacts, parce qu'il était rare que les spectateurs prissent leur place à l'heure fixée.

Dans le premier tiers du XVII[e] siècle, le farceur chargé de haranguer les habitués de l'Hôtel de Bourgogne était Deslauriers, dit Bruscambille. Il avait l'oreille du public, et tel fut le succès de ses prologues qu'il en fit imprimer un très grand nombre[1].

Ces prologues n'étaient pas autre chose que des satires bernesques.

Tantôt Bruscambille reprenait les sujets mêmes des poètes italiens; tantôt il en choisissait d'analogues. Il loua la *Pauvreté*, comme Mattio Franzesi, la *Colère*, comme Giovanni della Casa; la *Poltronnerie*, comme Mauro; le *Mensonge*, comme Vincenzo Martelli; l'*Ane*, comme un autre bernesque dont le recueil du Lasca ne nous donne pas le nom[2]. Bronzino avait dit le bonheur des *Goutteux* et le mérite des *Moustiques* : Bruscambille conta les joies des *Galleux* et les vertus des *Puces*. S'il ne fit pas comme Domenichi l'apologie de la *Soupe*, ni comme Varchi celle du *Fenouil*, il fit celle des *Naveaux* et des *Choux*. S'il ne vanta pas les longs nez comme Dolce, il n'oublia pas du moins les gros. S'il ne consacra pas deux harangues, comme le même Dolce, à nous prier de ne point nous gêner quand nous avons envie de cracher, il n'en consacra pas moins de trois à encourager un autre genre d'incongruité, et il reporta sur la chambre la plus secrète de nos maisons la sympathie que Berni avait eu pour les meubles qu'on y relègue... pendant le jour. Étant Gaulois, non Italien, c'est-à-dire étant plus grossier encore que licencieux, il eut une prédilection marquée pour les sujets sales : il dépensa pour célébrer les mystères de la chaise percée et les acteurs qui y jouent le premier rôle autant d'éloquence que ses modèles en avaient dépensé, eux, pour célébrer le bois de gayac, la maladie dont la racine de ce bois est le remède, et les maisons où on la prend.

Les sujets de Bruscambille étaient donc bien, on le voit, ceux

1. Voir Rigal, *Alexandre Hardy* (Paris, Hachette, 1889), p. X-XI (bibliogr.) et 152 *sqq.* — Je tiens à dire ici que c'est en lisant le livre de M. Rigal que j'ai compris l'intérêt que pouvaient avoir les *Prologues* de Bruscambille pour l'histoire de la satire bernesque. — J'ai eu entre les mains les deux volumes suivants : *les Nouvelles et plaisantes imaginations de Bruscambille*, à Bergerac, chez Martin La Babille, 1615; *Les Fantaisies de Bruscambille*, à Lyon, jouxte la copie imprimée à Paris, 1618 (réimpressions faites pour une société de bibliophiles, à Bruxelles, chez A. Mertens, 1863). — Le premier recueil des *Facéties* de Bruscambille avait été imprimé en 1609, l'année même de la publication des *Muses Gaillardes* : il contenait seize prologues.

2. *Capitolo in lode dell' Asino*, dans *Il secondo libro dell' opere burlesche*, p. 290. L'auteur n'est désigné que par les initiales M. B. Peut-être faut-il entendre Messer Bino.

de la satire bernesque; et pour les traiter, s'il ne copiait jamais, s'il imitait même toujours d'assez loin les Italiens, que peut-être il entendait mal, il ne laissait pas de leur emprunter la plupart de leurs procédés. Comme eux, il cherchait le comique dans le mélange des bouffonneries vulgaires et des réflexions sérieuses, des comparaisons triviales et des images précieuses [1]. Comme eux, il tirait ses arguments tour à tour d'un mauvais calembour ou d'un exemple historique. Et c'était parfois de très près qu'il les rappelait. Avec Dolce, il affirmait que les nez en trompette supposaient chez leurs possesseurs une aspiration habituelle vers l'idéal, et il invoquait en faveur des nez trop gros les nez de Numa Pompilius, de Lycurgue et de Solon, comme le même Dolce avait invoqué en faveur des nez trop longs le nez de Nabuchodonosor. Avec Mauro, il souhaitait l'avènement d'un empereur de la poltronnerie, et pour peindre le *Seigneur Fouilletrou*, il ramassait, on va le voir, le pinceau dont Firenzuola avait brossé la caricature de son amoureuse :

Primo, c'est un chevalier de la Table ronde, accomply de toutes les qualitez qui peuvent faire mal au cœur à une personne; il est honneste et gracieux comme une demie livre de chandelle,... propre comme un tournebroche; il est... liberal comme un riche avare, sincere comme un soldat chez la bonne femme en temps de guerre, plaisant comme un gouteux, blanc comme un bourgeois d'Ethiopie, civilisé comme un paysan de montagne.

Que voulez-vous davantage? Le compere Foüilletrou (à qui Dieu doint bonne vie jusques à tant qu'il soit mort) est plus agreable à voir qu'un teigneux sans bonnet : il a les joues rebondies comme deux vessies de pourceau; son nez est composé d'un gros cervelas; son bonnet d'une crouste de pasté de venaison; pour pendans d'oreilles, il porte deux grosses poires cuites; ses dents sont fabriquées de pieds de mouton, sa barbe d'artichaux; son pourpoint de costelettes de mouton, chamarré de cardes d'artichaux et brodé de verjus de grain.... Voilà pas un brave et galant homme !

(Bruscambille, *A la louange du seigneur Fouilletrou* [2].)

Ses cheveux sont proprement deux écheveaux de lin, posés sur une canne à sécher. Que dirai-je de cette allègre face, qui brille comme un

1. Les phrases précieuses comme celles-ci sont chez lui très fréquentes : « Les amoureux, sur lesquels je pourrois estendre mon discours, — mais un grand volume n'y suffiroit pas, — ne mouilleroyent pas si aisément l'anchre de leurs désirs au havre tant désiré de tous les amans, s'ils n'employoient le vent d'une infinité de menteries pour y parvenir. » (*Prologue en faveur du Mensonge*; dans les *Fantaisies*, p. 131.)

2. Dans les *Nouvelles et plaisantes imaginations*, p. 109.

UNIVERSITY OF CALIFORNIA



vieil étang, nette comme des œufs brouillés et de l'eau de lessive? De côté et d'autre pend une oreille beaucoup plus belle que celle de mon grand seau, que j'achetai hier chez un marchand de ferraille. Sa tête semble un morceau de savon; ses deux petits yeux, deux pesons à faire tourner les fuseaux; ils sont peints à l'huile, teints au charbon. Son nez est comme celui d'un mortier; ses joues ressemblent à des navets de janvier; sa gueule paraît proprement une cruche de cuivre sur l'évier.

(Firenzuola, *Sopra le bellezze della sua inamorata* [1].)

En eux-mêmes et quand nous n'y cherchons point de renseignements sur le théâtre, les prologues de Bruscambille ne méritent pas de nous arrêter. Mais ils nous intéressent parce qu'ils nous aident à comprendre le caractère de la satire bernesque des Italiens, et parce que les changements apportés à cette satire par le farceur de l'Hôtel de Bourgogne nous permettent de nous expliquer pourquoi Du Bellay et Ronsard y avaient médiocrement réussi.

Leur principal tort avait été d'oublier les conditions dans lesquelles cette poésie avait vu le jour. Les poèmes bernesques avaient été composés en général, non pour être lus dans le silence du cabinet, mais pour être récités dans des réunions littéraires. C'étaient des discours; c'étaient des discours académiques, mais c'étaient des discours, et par ses sujets une pareille poésie ne pouvait guère être, en effet, qu'oratoire. Elle devait donc presque nécessairement échouer en France tant qu'elle n'aurait pas trouvé un véritable auditoire : et c'est ce que prouve d'abord très bien le succès du seigneur Bruscambille.

Mais il ne suffisait pas à la satire bernesque pour vivre dans notre pays d'y rencontrer des auditeurs, il fallait encore qu'elle sût s'accommoder, comme doit le faire toute éloquence, aux goûts de son public. Bruscambille le comprit bien, et comme il s'adressait, non pas à un petit groupe d'écrivains choisis, confortablement installés sous un lustre brillant dans les fauteuils commodes d'un Institut, mais à une cohue de gens, pour la plupart sans lettres ni sans éducation, obligés de se tenir debout dans une salle mal éclairée, il dépouilla les discours bernesques de tout ce qu'ils avaient de trop élégant dans le tour, de trop fin dans la plaisanterie, de trop érudit dans les allusions. Il força les effets, exagéra

1. Voir aussi Strascino da Siena, *Delle bellezze della Dama* : c'est le portrait d'une meunière; Strascino compare chaque partie du corps de la belle à quelque plante ou à quelque fruit, de même que Bruscambille compare chaque partie du corps de Fouilletrou à quelque victuaille.

les bouffonneries; il puisa dans le *Moyen de parvenir* l'ordure à pleins seaux; il enfla les périodes, et il ne réussit point mal, il réussit même parfois assez bien dans cette opération difficile qui consistait à transformer en une éloquence purement populaire une éloquence tout académique.

Il y fut aidé par l'exemple de certaines pages de Rabelais.

On sait avec quelle ampleur l'auteur du *Pantagruel* célèbre quelque part l'industrie humaine alors qu'il semble faire tout simplement un éloge paradoxal du pantagruélion, c'est-à-dire du chanvre. De combien de bienfaits l'homme n'est-il pas redevable à cette modeste plante! elle lui fournit des liqueurs et des remèdes, des papiers pour rédiger ses actes et des cartables pour enfermer ces papiers, des voiles pour faire marcher ses navires, du fil pour coudre ces voiles et des cordes pour les fixer au mât, combien d'autres choses encore! Mais, qu'est-ce à dire, sinon que l'homme a une telle puissance d'invention qu'il a forcé une seule plante — et une plante que rien ne désignait cependant à son attention — à lui rendre les services les plus divers et les plus précieux? Aussi n'est-il point téméraire de penser qu'au chanvre l'homme empruntera un jour le moyen de monter jusqu'aux astres et de déposséder les dieux. Certes, Pantagruel n'a pas besoin d'emporter avec lui autre chose qu'une bonne provision de pantagruélion, ou en d'autres termes d'intelligence : car, avec de l'industrie, l'homme se tire de toutes les difficultés.

Ce qu'il y a de piquant, c'est que l'éloge du chanvre, si sérieux au fond et d'une inspiration si élevée, ne cesse point un instant d'avoir tous les caractères et toutes les qualités d'un boniment de charlatan. Bruscambille fut assez avisé pour s'en apercevoir et, considérant avec raison cette page de Rabelais comme un type absolument parfait de harangue populaire, il essaya souvent, et notamment dans le *Prologue du Papier*, de s'en rapprocher.

Rabelais lui rendit un autre service.

En devenant populaire par ses procédés de développement et de style, la satire bernesque n'était pas encore pour cela suffisamment appropriée au goût des spectateurs de l'Hôtel de Bourgogne. Populaire ou savant, un public en France se lasse vite de ceux qui rient pour le plaisir de rire et de ceux qui parlent pour le plaisir de parler. Bruscambille, qui connaissait fort bien le tempérament de ses auditeurs, comprit qu'il fallait donner à la satire bernesque un autre intérêt que celui de la forme. Tantôt il fit des dissertations morales, comme dans son éloge de la *Colère*, qui est si différent de celui de Della Casa et qui ressemble à une page de

Montaigne. Tantôt il afficha une intention satirique, comme dans trois prologues, qui sont extrêmement grossiers par le sujet, mais qui contiennent une parodie judicieuse des procédés de la scolastique[1]. Tantôt enfin, comme Rabelais dans l'éloge du chanvre, il essaya de démontrer quelque idée générale.

Par ce caractère nouveau, par ce caractère, si l'on peut dire, utilitaire, la satire bernesque s'éloignait beaucoup de son premier type. Je ne dis pas que chez les Italiens elle fut toujours vide d'idées, ni qu'elle ne servit jamais de prétexte à de mordantes railleries; quoi de plus méchant, au contraire, que l'éloge des *Moines* par Mauro ! quoi de plus riche en aperçus que le fameux éloge de la *Peste* par Berni! et quelle juste satire des descriptions pétrarquistes que tel portrait grotesque qu'on lit dans le recueil du Lasca! Mais enfin, si la poésie bernesque des Italiens ne perd rien à avoir quelquefois un fonds solide, il s'en faut qu'elle en ait toujours un, et pour réussir il n'était pas nécessaire qu'elle en eût un : tant l'intérêt y était d'abord dans les qualités de la plaisanterie et dans la fantaisie du style!

On voit maintenant quel genre d'enseignement on peut utilement demander aux *Prologues* de Bruscambille.

Ils démontrent d'abord que la satire bernesque, étant faite pour être entendue beaucoup plus que pour être lue, pouvait difficilement réussir en France avant d'avoir trouvé des auditeurs. Ils semblent démontrer ensuite que, par la nature de ses sujets, elle ne pouvait guère s'adresser chez nous qu'à un auditoire populaire. Ils démontrent enfin — et cela clairement — que pour plaire à un public français, fût-il populaire, elle devait s'imposer comme condition de perdre ce caractère d'éloquence purement formelle qui avait été chez les Italiens sa principale originalité et sa raison d'être. Et cela revient à dire qu'il était impossible à ce fruit d'une littérature avant tout artiste d'émigrer hors de son pays d'origine sans se dénaturer.

C'est à cette conclusion que nous avait conduit jadis l'étude des poésies bernesques de Berthelot, de Sygognes et de Régnier. Nous avions vu, en effet, ces poètes choisir dans les volumes du Lasca les portraits de préférence aux éloges paradoxaux, plus foncièrement burlesques, et nous avions constaté que dans leurs imitations, à tout le moins dans celles de Régnier, les descriptions des modèles perdaient en fantaisie ce qu'elles gagnaient en réa-

1. Voir dans les *Fantaisies*, p. 102 et suiv.

lisme. Ainsi, c'était ce que Berni avait de commun avec ses autres modèles que Régnier s'appropriait, et non pas ce qu'il avait de plus « bernesque ».

Avec Bruscambille, la satire burlesque des Italiens, pour devenir française, n'a pas dû subir une moindre transformation.

JOSEPH VIANEY.

# TURGOT ET DEVAINES D'APRÈS DES LETTRES INÉDITES

Il est des hommes qui pour prendre conscience de leurs forces et d'eux-mêmes ont besoin d'un appui, semblables en cela à ces plantes qui ne sauraient s'élever sans le secours d'un tronc plus fort. L'énergie fait défaut à ces natures et jamais elles ne seront assez vigoureuses pour se hausser au premier rang et primer ce qui les entoure. Mais toujours elles sont flexibles et souples, attachées d'ordinaire à qui les soutient, et elles peuvent faire preuve, à l'ombre de ce patronage, de qualités très réelles quoique secondaires.

C'est ainsi que la haute personnalité de Turgot abrite celle de Jean Devaines. On a dit avec raison de celui-ci que la circonstance de sa vie qui eut la plus heureuse influence sur sa destinée fut sa liaison avec Turgot. Tous deux étaient bien faits pour se comprendre et pour s'entendre, car leurs goûts étaient semblables et, lorsqu'ils différaient, ils se complétaient mutuellement. Comme Turgot, Devaines aimait les lettres, et, comme lui, il avait dû entrer dans l'administration; aussi faisaient-ils l'un et l'autre de la littérature le délassement de leurs graves occupations. Mais tandis que l'esprit hardi de Turgot ne redoutait nulle part les nouveautés — ses tentatives de vers rythmés le prouvent, — le tempérament pondéré de Devaines se donnait carrière dans des travaux moins audacieux. Les contemporains sont unanimes à reconnaître que les qualités maîtresses de celui-ci étaient le bon sens et le bon goût : il réunissait à une instruction solide et variée la sûreté et la délicatesse du jugement. Plein d'urbanité, d'affabilité dans les relations sociales, il avait ce qui manquait au commerce de Turgot, cordial et ouvert avec ses amis, mais timide et renfermé avec ceux qui lui étaient indifférents. « Il est d'un froid à glacer », disait de Turgot M^me^ de Boufflers, et la brusquerie de ses manières fit autant d'ennemis au ministre que lui en valurent les audaces de ses conceptions et la décision de sa conduite. Certes, Devaines ne pouvait pas avoir et n'eut jamais de prétentions à l'originalité créatrice de celui qui le protégeait, mais il se fit le défenseur convaincu et habile des opinions de son chef. On

ne pouvait guère approcher Turgot d'aussi près sans être entraîné, jusqu'à un certain point, dans le cercle de ses idées. Devenu le principal collaborateur de ce penseur profond mais austère, Devaines essaya de rendre plus aisée l'application des principes généraux en veillant aux formes et en réglant les détails.

C'est là, si l'on veut, un office subalterne. Il était assez relevé cependant pour que bien des aptitudes diverses pussent s'y produire. Devaines se tira toujours à son honneur de cet emploi, tant il possédait ce qu'il fallait pour y réussir : souplesse, entregent, bonne grâce accueillante et aisée. Parny, son successeur à l'Académie française, a tracé de lui un portrait qui mérite d'être reproduit : « La nature, dit-il de Devaines, l'avait doué d'une disposition singulière à réunir des qualités qui paraissent peu compatibles : c'était un des traits distinctifs de son caractère. Il joignait une grande force de volonté à une grande flexibilité d'opinion, l'amour du plaisir à l'amour du travail, un esprit droit et une raison calme à une imagination vive et mobile, de la légèreté dans certaines affections à beaucoup de fidélité dans l'amitié. Laborieux et dissipé, avide d'amusements et attaché à ses devoirs, il se donnait à la société comme s'il eût été absolument désœuvré; et lorsque les affaires réclamaient son temps, il s'y livrait de même sans efforts et sans distractions. » Par le mélange piquant de tous ces contrastes, Devaines était bien le fils d'un siècle qui sut garder à ses affaires l'allure de ses plaisirs et passer du loisir au travail sans paraître changer. C'était le type accompli de ces fonctionnaires, de ces *commis*, comme on en vit alors, hommes du monde consommés et administrateurs habiles, épris des lettres et frottés d'art, mêlant volontiers aux soucis de leur profession l'attrait des distractions de toutes sortes, et qui donnèrent à la diplomatie et à la finance de ce temps l'air dégagé qui les caractérise. En tous cas, par ses qualités comme par ses défauts, c'était bien là le collaborateur qui convenait le mieux à un homme tel que Turgot, l'aide aimable et enjoué d'un ministre sec et morose.

Si la vie de Turgot est bien connue, il n'en est pas de même de celle de Devaines, car il n'a laissé dans l'histoire que les traces discrètes d'un homme de goût qui a passé sans s'appesantir. On peut suivre jour à jour, pour ainsi dire, avec certitude, la marche des idées de Turgot et les étapes qui le conduisirent au pouvoir. On sait que, destiné tout d'abord à l'état ecclésiastique, il fut un *sorbonniste* remarqué et promettait d'être un théologien éminent, mais que l'indépendance de ses croyances lui fit renoncer bientôt à cette voie pour s'engager dans la magistrature. Tour à tour

conseiller substitut du procureur général, ensuite conseiller au Parlement, puis maître des requêtes, il fréquente assidûment le monde des philosophes et des économistes et prend de plus en plus le sentiment de lui-même au contact de D'Alembert et de Condorcet, de Quesnay et de Gournay. En 1761, il est nommé à l'intendance de Limoges qu'il devait occuper treize ans et les *Encyclopédistes*, dont il est le collaborateur et l'idole, saluent avec joie cette entrée dans l'administration : déjà ils considèrent Turgot comme un ministre futur, destiné à mettre en pratique quelques-unes de leurs idées, capable de rétablir les finances et de réformer les abus de la monarchie ébranlée. C'est l'homme d'action de la secte, autour duquel se groupent toutes les bonnes volontés et s'agitent toutes les espérances. « Un de nos confrères vient de m'écrire, mande aussitôt Voltaire à Turgot, qu'un intendant n'est propre qu'à faire du mal : j'espère que vous prouverez qu'il peut faire beaucoup de bien. » Tel est le sentiment des amis et Turgot s'efforce généreusement de le réaliser.

C'est à Limoges, dit-on, qu'il rencontra Devaines. Celui-ci, plus jeune de quelques années que le nouvel intendant, avait fait, comme lui, des études brillantes au collège Louis-le-Grand, alors dirigé par les Jésuites. De bonne heure, il s'y était distingué par la vivacité de son esprit et la facilité de sa conception. Au sortir de là, les prédilections de Devaines le portaient vers la littérature et surtout vers le théâtre. Dès 1764, il collaborait à divers recueils périodiques, à la *Gazette littéraire*, au *Mercure*, insérait de-ci delà quelques essais d'une plume plus distinguée que brillante. Pourtant il dut, pour complaire à sa famille, suivre une carrière administrative; mais, comme le dit Parny, il étudia la finance sans renoncer aux lettres et son activité y suffit. Ce que ses fonctions lui laissèrent de loisir Devaines le consacra à ses goûts et, lorsque sa destinée le rapprocha de Turgot, tous deux se trouvèrent bien vite unis par l'analogie de leurs préférences et la communauté de leurs aspirations.

Si l'on en croit un libelle anonyme lancé plus tard contre lui, Devaines n'aurait pas renoncé si aisément à son penchant naturel pour la littérature; il se serait fait comédien ambulant, aurait ainsi couru la province et sa famille ne l'aurait rattrapé qu'à Lyon, au milieu d'une représentation de *Zaïre* où il jouait le rôle d'Orosmane. En fut-il vraiment ainsi? En ce cas, Devaines ne serait pas le seul homme sérieux dont la carrière débuta par un coup de tête. Il est plus certain que, peu après, il entra dans les bureaux d'un financier, M. de La Galaisière, pour passer ensuite dans ceux du

contrôle, où ses dispositions heureuses le firent avancer rapidement. Il fit aussi un mariage brillant, en épousant Mlle de Salverte, la belle-fille d'un autre financier. Diderot, qui fréquentait la famille, en a laissé le portrait dans une lettre du 18 octobre 1769 à Mlle Volland. Il nous montre M. de Salverte « faible de santé, un peu vaporeux, inattentif, cherchant le mot désobligeant et heureusement ne le trouvant pas toujours, aimant le faste, la table, le bon vin, même un peu plus qu'il ne faut pour sa force ». Au demeurant, nature de traitant « très despote et très personnel ». Au contraire, Mme de Salverte est « cachée, silencieuse; on la croirait fausse, à la juger sur sa physionomie, elle est certainement sèche »; mais Diderot ne la croit pas mauvaise. Évidemment ce croquis, si vrai en quelques touches, n'est pas flatté; celui des jeunes époux l'est davantage. « Pour Mme Devaines, c'est une des femmes ou plutôt des enfants les plus aimables qu'il soit possible de voir; de la raison, de la vivacité, de la gaîté, de la naïveté avec un peu de réflexion, une figure assez agréable, tout plein de talents, elle a tout cela et je l'aime beaucoup. » A ce contact, « Devaines commence à perdre ce ton léger et charmant qu'il tenait du grand monde, soit que le séjour habituel à la campagne, soit que des pensées plus sérieuses l'aient un peu rembruni », ou, plus simplement peut-être, parce que le voisinage de pareils beaux-parents n'était pas fait pour stimuler un gendre. Diderot ne le dit pas, mais il ajoute : « Je lui soupçonne plus d'ambition qu'il n'en montre ».

Avantageux et ambitieux, Devaines le fut toujours, en effet, peu ou prou. Diderot lui-même nous apprend que cette ambition ne s'endormait pas. Quelques mois après, en août 1770, Diderot se trouvait alors aux eaux de Bourbonne lorsqu'il fut informé qu'un certain M. de Propriac, receveur des domaines à Dijon, venait d'être frappé d'une congestion. Or, Devaines guettait depuis longtemps cette place. « Il y a deux ou trois ans, écrit Diderot, que M. Devaines m'avait dit que si l'apoplectique receveur de Dijon venait à manquer, il aurait les prétentions les mieux fondées à lui succéder. C'est une place de vingt-cinq à trente mille francs. J'apprends le matin l'accident de M. de Propriac, et sur-le-champ j'écris à M. Devaines. Le soir, je me trouve à côté de M. de Propriac mourant et de sa femme. Mme de Propriac me confie qu'elle part pour Paris, et qu'elle va solliciter la place de son mari pour un de ses parents, et une pension pour elle et pour ses enfants. A présent, imaginez-vous qu'elle apprenne, en arrivant à Paris, qu'elle a pour concurrent M. Devaines, que ce M. Devaines est

mon ami, et que c'est moi seul qui l'ai instruit de la mort de M. de Propriac. Imaginez quel abominable homme je deviens tout à coup. J'ai l'art de consoler la femme, j'apprends ses projets, et c'est pour en profiter, pour les croiser, pour servir un autre. Imaginez tout ce que cette aventure peut devenir dans la bouche des méchants. Et puis voilà ce qu'on appelle un philosophe! » L'âme ardente de Diderot ne peut se faire à cette perspective. Vite il court à la poste, y arrive au moment où le paquet allait se clore et retire sa lettre à Devaines. Et, par suite de ce scrupule de conscience, au lieu d'aller à Dijon, comme il le souhaitait, celui-ci fut nommé directeur des domaines de Limoges.

Ce passage de Diderot n'est pas le seul souvenir qui nous soit resté des bons rapports du littérateur et du financier. Dans une longue lettre familière datée du 19 septembre 1770, dont l'original est récemment passé en vente, Diderot racontait à Devaines lui-même les incidents de son séjour à Langres. Puis, passant à d'autres sujets et parlant tour à tour de M^lle^ Clairon, à qui il a le plus vif désir d'être utile, ou du prince Galitzine, Diderot annonce qu'il vient d'écrire à ce dernier afin de savoir de lui si l'impératrice de Russie forme un cabinet d'histoire. Précisément, trois ans plus tard, lorsqu'il se rendait en Russie, appelé par les instances de la grande souveraine dont il est question ici incidemment, Diderot ne manqua pas de passer par la Haye pour y voir, avec la Hollande, son ami le prince Galitzine. Une autre lettre écrite à Devaines le fut pendant ce séjour, le 13 août 1773. Diderot prie instamment Devaines de ne jamais l'oublier; il craint de ne plus le revoir car il emporte au fond du cœur un pressentiment funeste. Et ce sont des souvenirs pour les amis absents, d'abord pour M. de Salverte, le beau-père de Devaines. « Prononcez mon nom à M^lle^ d'Espinasse (*sic*). Je regrette le temps que j'ai passé sans la connaître. Embrassez pour moi D'Alembert. C'est un homme et un homme essentiel. » On sait, au reste, comment la nostalgie s'empara de Diderot au point de le rendre réellement malade et de lui faire abréger son éloignement de Paris.

Le séjour de Devaines à Limoges ne dura guère, car, dès l'année suivante, l'abbé Terray, alors contrôleur général des finances, ayant enlevé à la Bretagne les privilèges des droits domaniaux, en fit une régie au profit du roi et en confia la direction à Devaines. Pourtant ce séjour en Limousin avait suffi pour rapprocher Devaines de Turgot et leurs fonctions mutuelles, en les mettant en contact, fournirent sans doute au directeur des domaines l'occasion de contribuer à quelqu'une des saines entre-

prises auxquelles l'intendant travaillait. Turgot, lui, fut bien aise de rencontrer tout ensemble dans son collaborateur beaucoup de savoir, des façons excellentes, l'amour des lettres et la capacité dans les affaires; il est permis de croire que, s'il tira quelque profit de son aide, il prit surtout plaisir à son commerce. Quant à Devaines, si sa vocation pouvait être encore chancelante, elle dut être singulièrement assurée par ce rapprochement. Il acquit ainsi des vues d'ensemble qui guidèrent désormais ses travaux personnels, et, s'il trouva en Turgot un ami et un protecteur, il y trouva surtout un modèle et un maître qui lui traça, par son exemple, la véritable direction dans laquelle devaient s'engager désormais les efforts de l'administration royale. Le profit fut donc énorme pour lui qui gagna de la sorte l'estime d'un homme dont la fréquentation était si précieuse, et quand la volonté du roi appela Turgot à des destinées plus hautes, celui-ci ne manqua pas de se souvenir de son collaborateur de Limoges.

Il est vrai que l'éloignement n'avait point relâché les liens noués ainsi. Tout occupé qu'il fût à ses travaux locaux, Turgot prêtait volontiers l'oreille aux bruits du dehors qui lui parvenaient dans sa retraite provinciale. Il entretenait une correspondance considérable : avec Caillard, son homme de confiance à Paris, qui le délassait en parlant de poésie et de belles-lettres; avec Condorcet, qui raisonnait sur la philosophie et sur les sciences; avec M^lle^ de Lespinasse ou avec D'Alembert, qui ne laissaient pas oublier l'absent dans le monde des Encyclopédistes. Devaines lui aussi se rappela fréquemment de la sorte à la mémoire de l'intendant de Limousin. Toutes les lettres de Turgot sont loin d'être connues; si on a publié celles que Condorcet et lui échangèrent, les lettres à Caillard et à M^lle^ de Lespinasse n'ont pas encore été mises en lumière, soit qu'on ne les ait pas retrouvées, soit que des archives particulières les tiennent à l'abri des regards. La correspondance avec Devaines ne nous est sans doute pas parvenue tout entière. Les lettres qui suivent suffiront cependant à en donner le ton et à montrer sous leur jour véritable les réflexions échangées entre les deux correspondants. Voici la première en date des lettres de Turgot :

A Limoges, le 10 septembre 1771.

Il est bien honnête à vous, Monsieur, de vous obstiner à me faire du bien, malgré l'idée que je vous ai donnée de ma paresse à y répondre. C'est là l'amour désintéressé de Fénelon. Soyez bien persuadé que dans tous les cas votre correspondance littéraire et de nouvelles ne peut que me faire le plus grand plaisir, et que, si j'ai hésité à l'accepter, c'est

uniquement parce que je me faisais un scrupule de vous ôter des moments précieux; et d'autant plus de scrupule que, ne pouvant vous promettre une entière exactitude dans les réponses, je sentais que ce commerce serait trop inégal, puisque tout l'agrément en serait de mon côté et la peine du vôtre. Je n'en suis que plus reconnaissant.

Je vous trouve un critique aussi terrible que Clément. Vous n'avez trouvé qu'un beau vers dans l'ouvrage de La Harpe. Pour moi, le morceau tout entier sur Voltaire m'a paru de la plus grande beauté; il aurait suffi seul pour mériter le prix. Mais dans le reste il y a beaucoup de vers heureux et, ce que j'estime beaucoup, dans différents genres. La pièce entière est écrite avec correction, harmonie et facilité, à un très petit nombre de vers près. Il est vrai que les passages d'un morceau à l'autre sont quelquefois peu naturels, que le sujet est étranglé, que l'ensemble s'en développe mal, et, à cet égard, l'auteur a lui-même fait la critique de sa pièce par le titre long et embarrassé et encore vague qu'il lui a donné. J'ai été en tout plus content du discours que de la pièce de vers, en désirant cependant une touche plus sensible.

Apparemment que puisque M. Foulon est abandonné à Linguet nous ne le verrons pas contrôleur général : il faut se consoler de tout.

Je serais pourtant fort fâché que les auteurs de *la Gazette* perdissent leur place pour une aussi misérable cause que celle que vous m'annoncez. Le pauvre Suard serait infiniment à plaindre et sa catastrophe affligerait sensiblement plusieurs amis.

Vous voyez qu'on m'a enfin envoyé ce Clément si peu clément. Il est aussi méchant que les Fr[éron], Pal[issot] et consorts, mais a beaucoup plus de goût et de bonne critique. Mais il est cruellement amer, et souvent bien injuste. Il donne aussi des limites trop étroites au langage de la poésie. Je n'y vois pourtant pas un mot qui puisse autoriser son emprisonnement. Cette injustice l'emporte sur toutes les siennes.

J'ignore comment se terminera l'affaire de Parme, mais d'après tous les détails que j'en ai sus, il me paraît évident que M. de Boisgelin n'a nulle part à ce qui s'est passé, et que, quand il en aurait, il n'y aurait pas grand mal.

Je crois M. de La Galaisière bien mieux justifié par l'absurdité des accusations qu'on répand contre lui que par tous les arrêts du Conseil du monde. Le voilà bien payé d'avoir abandonné tous les principes de la liberté et écouté le torrent des idées populaires.

Adieu, monsieur; vous savez aussi bien que moi ce qui s'est passé dans nos Parlements du midi.

J'oubliais de vous dire ce qui regarde ma goutte. Vous savez qu'elle m'a promptement fait revenir sur mes pas. J'ai d'autant mieux fait que depuis mon retour j'ai ressenti quelque atteinte au genou de l'autre côté. C'est la première fois que j'ai le genou attaqué et cela me fâche beaucoup. M. de Schomberg arrive. Il est très scandalisé de votre jugement. Le morceau sur Voltaire l'a fait pleurer. Il se joint à moi pour vous dire mille choses et assure M^me^ de Vaines de tous les sentiments

qu'elle mérite. M. Allaire est un peu malade. M. de Schomberg sera bientôt à Paris. Toutes les grandes opérations sont remises à un autre temps.

Comme on le voit, c'est Devaines qui s'était engagé à entretenir cette correspondance, que Turgot caractérise fort bien en l'appelant « littéraire et de nouvelles ». Les appréciations littéraires y alternent, en effet, avec les événements du jour. La Harpe, qui fait les frais d'une partie de cette première lettre, venait de remporter une double récompense à l'Académie française avec un éloge en prose de Fénelon et un discours en vers sur *les Talents dans leurs rapports avec la société et avec le bonheur*. Turgot trouve ce titre assez peu heureux; aujourd'hui, il nous fait sourire par son air d'allégorie surannée. Peut-être le sujet était-il alors tout spécialement de mise et Suard et Clément, cités tous deux dans cette lettre, venaient de faire, pour des raisons diverses, l'expérience que le talent peut ne pas marcher de pair avec le bonheur. Clément, rogue mais sincère, avait eu le tort de ne pas goûter comme il convenait le poème des *Saisons* de M. de Saint-Lambert et d'imprimer son sentiment. Le poète eut le crédit d'obtenir contre le critique une lettre de cachet et la maladresse de faire enfermer celui-ci au For-l'Évêque. Cet emprisonnement ne dura que deux jours, car il souleva d'unanimes protestations. C'était assez cependant pour faire mieux sentir l'arbitraire d'une institution qui pouvait servir ainsi à ménager la vengeance des écrivains mécontents. Quant à Suard, quoique plus souple que Clément, et quoique philosophe, on se disposait à le priver de ses fonctions de directeur de la *Gazette de France* convoitées par d'autres. Cet événement, que Turgot redoutait avec tous les Encyclopédistes, se produisit bientôt et Suard dut céder la place, au moment où le roi refusait aussi de ratifier son élection par l'Académie française. Tels étaient les faits dont Turgot s'entretient avec Devaines, comme il en parlait encore avec Condorcet. Les remarques sur la situation politique et financière s'y mêlent; mais nous ne croyons pas devoir les commenter. Outre que les opinions de Turgot à cet égard sont trop connues pour qu'il soit besoin d'y insister, les mêmes observations ont été faites pour la plupart, et plus amplement, dans les lettres à Condorcet. C'est donc là qu'il faudra aller chercher les rapprochements qui seraient de mise.

Moins d'un mois seulement après, Turgot écrivait à Devaines la longue lettre suivante, plus personnelle et plus instructive.

A Limoges, le 2 octobre 1771.

Je me presse, Monsieur, de vous répondre sans attendre le courrier et en profitant de l'occasion de M. de Luxémont, parce que je suis vraiment inquiet de votre état. Ce retour des douleurs à un point déterminé accompagné de fièvres ne me plaît point du tout. Je suis fâché que vous ayez attendu si tard à consulter; je le suis un peu aussi que vous n'ayez consulté que Bordeu, dont, entre nous, je n'ai pas une grande idée. D'ailleurs, ce mal est encore plus du ressort de la chirurgie que de la médecine : il aurait fallu vous saigner davantage; mais du moins faut-il observer le plus grand régime et vous interdire toute application et toute écriture. La diète et l'eau ne peuvent suffire quand il y a un dérangement local occasionné par un coup. L'essentiel est de ne pas laisser former le dépôt, car alors il faudrait peut-être recourir au trépan, extrémité bien cruelle. Je vous fais peur, mais ici la peur est très bonne à éloigner le danger.

Il y a longtemps que je connais toute l'imprudence de votre ami. Quand je vois de tels disparates dans des hommes de beaucoup d'esprit, je me tâte et je crains presque de devenir homme de lettres de peur de contracter les tristes maladies dont ils sont tourmentés. Je n'ai vu, au reste, ni la lettre dont vous me parlez ni aucun mémoire de ce Luneau que je ne connais que pour ses commentaires sur Racine, qui ne sont pas d'un homme d'un goût bien fin.

Je ne connais pas davantage le factum de M. de Soyecourt, ni celui de Linguet contre Foulon. J'avais ouï dire que l'exil de M^me^ de La Garde avait été ordonné à l'insu de M. l'abbé. Quoi qu'il en soit, il n'est pas de ceux dont il est écrit :

> Quiconque ne sait pas dévorer un affront
> Loin de la cour des rois qu'il s'écarte, qu'il fuie.

Il ne fuira point. On le dit plus affermi que jamais et je crois qu'il tiendra par l'impossibilité de le remplacer. Je crois vous avoir dit que je m'en louais beaucoup et qu'il m'avait accordé les secours que je lui avais demandés.

C'est assurément se faire mettre à la Bastille pour un plat sujet que d'y être pour avoir fait entrer à Paris la suite de la *Correspondance*, si la suite répond à la bêtise du commencement.

M. de Montyon sera sans doute remplacé par M. de Chazerat, homme assez plat, à tous égards, et qui a pour principal mérite de s'être mis en avant pour présider le nouveau conseil supérieur. Mais Escobar a décidé qu'on devait, en conscience, payer les catins, les faux témoins, etc., etc.

On doit avoir de bonnes notes du jeune M. de Lille, car M. de Clermont s'en était informé à ses supérieurs, à La Rochelle, et vous avez

vu sa lettre à M. de Chaumont. Je crois qu'il faut changer ce jeune homme, dont l'état actuel ne le mènerait à rien et ne lui donnerait aucun talent. Il faut trop de crédit pour avoir des entrepôts ou autres places lucratives de plein saut. Il n'y a donc d'autre parti à prendre que de le mettre à portée de s'avancer en travaillant. S'il n'était pas possible de le placer dans les domaines, je me retournerais du côté des aides : mais je vois dans la partie des domaines l'avantage d'acquérir des connaissances utiles de jurisprudence et l'habitude du travail; ce qui laisserait une ressource si quelque jour il arrivait qu'on détruisît cet édifice magique des fermes. Il n'y a pas trop d'apparence : mais cet événement est possible comme d'autres, et alors l'homme le plus profond dans les parties des aides se trouverait sans place et sans talent.

Vous exigez beaucoup de moi en me demandant *Gallus*. Je manque à tous mes principes, mais je ne puis rien refuser à un malade que je vois condamné à renoncer à toute application. Ce morceau, du moins, n'exigera pas de contention d'esprit. Vous voudrez bien ne le point montrer et me le renvoyer. Peut-être le ferai-je écrire en prose et je vous proposerai d'essayer la sagacité de votre ami Diderot, en le lui donnant comme un essai de traduction; mais il faut attendre que je sois à Paris. J'aimerais, ainsi que vous, beaucoup mieux que *Didon* fut finie, mais on prend ce qui vient en attendant que ce qu'on voudrait vienne.

Adieu, monsieur. Faites-moi savoir des nouvelles de votre santé, mais ne m'écrivez, je vous prie, qu'une ou deux lignes.

Je ne suis point du tout content de l'état de M. Allaire. Sa maladie est une vraie fièvre maligne, et il essuye à présent une espèce de rechute. J'en serais très fâché. M. de Luxémont vous dira que je commence à marcher. Assurez M^me^ de Vaines de mon respectueux attachement.

A côté du financier qui s'occupe des nouvelles de *M. l'abbé*, c'est-à-dire de l'abbé Terray auquel il devait succéder comme contrôleur général des finances, on voit poindre ici le poète tout occupé à ses essais de traductions rythmées. *Gallus*, c'est la X^e^ églogue de Virgile, versifiée en français suivant des règles particulières qui se rapprochaient fort de celles de la prosodie antique, comme *Didon* était un poème écrit d'après l'*Énéide* et suivant les mêmes principes. Turgot eût souhaité que la poésie française renonçât à ses formes propres pour adopter l'alternance des syllabes longues ou brèves qui fait le fond de la poésie antique. C'est un des projets qui lui tinrent le plus au cœur et qu'il poursuivit avec le plus de persévérance. J'ignore si l'expérience de ces innovations fut tentée auprès de Diderot, comme Turgot le souhaitait; elle le fut auprès de Voltaire et ne réussit que

médiocrement. Sous le pseudonyme de l'abbé de Laage, Turgot lui envoya quelques échantillons de ses vers en sollicitant un avis. Voltaire, assez déconcerté, ne se hâta pas de répondre, et, devant de nouvelles instances, écrivit le billet suivant : « Un vieillard accablé de maladies, devenu presque entièrement aveugle, a reçu la lettre du 28 avril, datée de Paris, et n'a point reçu celle de Gênes; il est pénétré d'estime pour M. l'abbé de Laage; il le remercie de son souvenir, mais le triste état où il est ne lui permet guère d'entrer dans des discussions littéraires. Tout ce qu'il peut dire, c'est qu'il a été infiniment content de ce qu'il a lu, et que c'est la seule traduction en prose dans laquelle il ait trouvé de l'enthousiasme. » Prendre des vers pour de la prose, voilà certes qui n'était pas encourageant! Ce jugement mécontenta fort le faux abbé de Laage, qui avait déjà presque autant de susceptibilité qu'un véritable homme de lettres pouvait en avoir. Pourtant Voltaire n'avait pas tort de parler ainsi, si on en juge par les essais de prétendus vers français que Turgot publia plus tard dans un volume spécial. Il est vrai que le poète eut plus de succès en vers latins et l'on sait qu'il est l'auteur du célèbre hexamètre composé à la gloire de Franklin et qui reste présent à la mémoire de tous :

*Eripuit cœlo fulmen sceptrumque tyrannis.*

Turgot revient encore dans la lettre suivante sur ses travaux et mêle ses confidences à cet égard aux propos qu'il pouvait tenir à un homme du même métier que lui.

A Limoges, le 29 octobre 1771.

Je réponds à la fois, Monsieur, à vos deux lettres du 5 et du 22, mais je vous ai prévenu que l'exactitude épistolaire n'était pas ma principale vertu. D'ailleurs, votre première lettre roulait principalement sur les moyens de rendre service à M. Grandjean de Lisle et je ne puis vous rien dire de positif à son sujet avant d'avoir reçu la réponse à une lettre que je lui ai écrite pour savoir sa dernière décision sur les différents partis qu'il peut suivre. Lorsque je le saurai, je vous l'écrirai ou vous le dirai, car le parti que j'ai pris de faire à Limoges tous mes départements me donnera, à ce que j'espère, la facilité de hâter mon retour à Paris. Je trouve La Harpe bien fol de vouloir argumenter contre la Sorbonne; il ne sait pas qu'on n'a jamais raison contre les corps et encore moins contre des gens qui se croient obligés ou intéressés à être de tel ou tel avis.

Je ne sais pourquoi M. de Bacquencourt est si désolé de la marque de confiance qu'on lui témoigne. Il me semble que de tout temps il s'en est

montré digne et ses succès à Pau devaient naturellement le conduire à déployer ses talents sur un théâtre plus éclatant.

M. de Saint-Étienne m'a remis les volumes dont vous l'avez chargé. J'ai été plus content des deux nouveaux volumes que des précédents, non qu'il n'y ait encore des rabachages et des platitudes, mais il y a plus de choses nouvelles, plus de gaieté surtout, et quelques articles excellents. Pour *L'année 2240*, il y a un fond de bonnes intentions dans tout cela, mais bien de la vanité, de l'ignorance et de la folie. L'auteur loue Linguet à outrance et n'est de son avis que sur le commerce des grains.

Je ne suis pas tenté par l'*Encyclopédie* de Cramer. Il faudrait beaucoup de loisir et, si j'en avais, je n'écrirais pas un dictionnaire : j'aimerais mieux commencer en toutes choses par le commencement.

Je crois la traduction de la VIII^e^ églogue au moins aussi fidèle et aussi harmonieuse que celle de la X^e^. La supériorité de celle-ci vient uniquement de l'original. Mais si cette méthode n'est préférale *qu'à raison d'analogie*, si le mérite des vers métriques se borne à donner plus de facilité pour y en substituer de rimés, s'il n'y a pas dans les premiers une harmonie incomparablement plus variée, plus riche et plus sensible, il faut bien se garder d'en faire, car il ne faut pas se donner dix fois plus de peine pour faire moins bien. Par votre manière de me louer vous m'avez, sans le vouloir, fait connaître que cette harmonie ne fait pas sur vous la même impression que sur moi. Ainsi je me garderai bien de vous envoyer la seconde églogue, que j'ai traduite (*mutatis mutandis*) avec une facilité qui m'a étonné. Je n'y ai mis que quatre à cinq jours, en faisant beaucoup d'autres choses et n'employant que des moments perdus. Si c'était une affaire de patience, je l'aurais plutôt appliquée à finir *Didon* qu'à ces morceaux détachés.

Je vous plains des inquiétudes et du malaise que vous éprouvez encore, mais je n'en suis plus alarmé. Je crois comme vous que c'est une humeur de goutte qui n'est point fixée. Pour moi, je marche à présent assez bien. J'éprouve cependant encore bien du malaise et de temps en temps de légères inquiétudes dans les pieds et les genoux ; cependant elles vont en diminuant de jour en jour. Adieu, monsieur. Vous connaissez mon estime et mon attachement. Mille respects à M^me^ de Vaines.

Vous m'avez oublié pour les morceaux de Diderot que vous m'aviez annoncés. Je n'aurais pas été fâché de recevoir aussi par l'occasion de M. de Saint-Étienne quelques mémoires qui ont fait du bruit.

Ici le versificateur découvre la raison qui le guide dans ses innovations : son oreille de latiniste est surtout sensible à la quantité des syllabes, longues ou brèves, qu'il croit, à tort, retrouver dans la langue française. Ce qu'il veut, ce n'est pas rendre le plus

fidèlement qu'il est possible, à grand effort, toutes les nuances de la pensée, mais bien l'harmonie elle-même de la forme. C'est là une utopie, toujours inutilement appliquée, depuis les efforts de Turgot jusqu'aux tentatives, aussi soutenues dans ce sens et aussi infructueuses, de Louis Bonaparte, l'ancien roi de Hollande, le père de Napoléon III. Mais sa mésaventure avec Voltaire avait sans doute rendu Turgot plus indulgent pour ceux qui ne sentaient pas comme lui l'arrangement d'une pareille mélopée. Devaines est du nombre — en compagnie de beaucoup d'autres assurément. — Il a laissé deviner son sentiment à ce sujet. Plus tard, il s'en confesse bravement et reçoit son absolution dans la lettre suivante :

A Limoges, le 15 novembre 1771.

Vous savez, Monsieur, que les philosophes ne s'embarrassent de rien. Mon système n'est pas que la goutte ne soit point un mal, mais l'existence de ce mal n'ébranle point une croyance aux causes finales et à la grande cause dont elles me paraissent démontrer l'action. Tout ce que je vois bien clairement, c'est que l'homme n'est pas le centre du système total des causes finales, quoiqu'il y entre comme partie d'un très grand tout. Il n'entre pas dans le système général ni qu'il soit impassible ni qu'il vive éternellement, du moins sous sa forme actuelle. Je n'en sais pas davantage, mais les arguments que l'on tire de quelques maux particuliers me paraissent des arguments *ab ignoto*, qui ressemblent beaucoup aux raisonnements qu'on fait à Limoges sur toutes les parties de l'administration.

Je ne suis guère à portée de vous donner des conseils sur votre situation. Je vois avec peine qu'elle peut devenir incertaine. Dans ce temps-ci tout l'est. La ferme générale l'est aussi, mais j'ai appris en Sorbonne qu'il faut toujours s'attacher au gros de l'arbre. Au fond, si quelque cause que ce soit renverse la ferme, les fermes particulières des domaines de Bretagne tomberont encore plus tôt, et elles pourraient tomber par des causes auxquelles la ferme générale résisterait. Voilà tout ce que je puis vous dire de loin. Je serai peut-être bientôt à portée de savoir mieux l'état de la question.

Vous n'avez pas besoin de profession de foi sur l'harmonie métrique. Je suis trop tolérant pour en demander sur aucune doctrine et sur cet article encore moins que sur un autre, car il n'est nullement *fondamental*. Vous pouvez donc le trouver mauvais sans vous en défendre. Ce n'est donc pas pour punir votre hétérodoxie que je ne vous envoie point *Églé*, mais parce qu'étant très voisin de mon départ il vaut mieux vous la porter. Je crois que l'églogue doit plaire davantage sous cet habit que sous celui que lui a donné l'auteur original. J'avoue qu'elle ne m'avait pas non plus charmé. Cependant, quoiqu'elle soit

beaucoup moins passionnée et moins intéressante que *Gallus*, il y a de la poésie, de la grâce et de la naïveté.

Adieu, Monsieur. Vous connaissez tout mon attachement. Mille respects à M^me^ de Vaines. Ne me répondez plus.

Qu'on approuvât ou non sa tentative, Turgot y tenait beaucoup et voulut en faire juges le public et la postérité. Tandis que la plus grande partie de ses écrits contenant ses idées économiques ou politiques les plus importantes demeuraient inédits de son vivant, il ne manqua pas de mettre au jour en un volume *Didon, poème en vers métriques hexamètres, divisé en III chants, traduits du IV^e^ livre de l'Énéide de Virgile, avec le commencement de l'Énéide et les II^e^, VIII^e^ et X^e^ églogues du même* (1778, in-4, de 108 p.). Ce sont les pièces dont il est question ici et qui, depuis, ont été jointes aux œuvres de Turgot. Si ces laborieux passe-temps purent tromper parfois les souffrances de la goutte dont Turgot était atteint, tout l'effort ne fut pas perdu. Chaque siècle a ses maux qui le travaillent et qu'il étale volontiers. Le XVIII^e^ siècle eut la goutte, qu'un homme d'esprit d'alors appelait « la croix de Saint-Louis de la galanterie », et, bien que sa vie fut sobre et laborieuse, personne n'y fut plus enclin que Turgot. On a vu comment sa philosophie s'en accommodait : loin d'en gémir inutilement, elle y voyait un argument assez inattendu en faveur des causes finales.

L'échange des lettres avec Devaines paraît avoir été interrompu pendant près d'un an, soit que les deux correspondants aient été rapprochés, comme peuvent le faire croire les lignes précédentes, soit que ce commerce épistolaire se soit relâché effectivement. Les deux lettres suivantes sont postérieures de plusieurs mois.

A Limoges, le 22 septembre 1772.

Je m'étais trompé, Monsieur, M. Naurissart était déjà revenu de Paris lorsque je vous écrivais. Ainsi, je ne sais plus quelle occasion vous indiquer pour faire venir les livres que je vous ai demandés, à moins que M. de Lostende ne parte bientôt, ce que vous pourrez savoir chez moi de M. Caillard. Quant au Dithyrambe, je ne vois aucune raison pour l'envoyer autrement que par la poste.

J'ai lu *Roméo* et je n'en ai pas été aussi mécontent que vous me le paraissez. Ce que je blâme le plus dans la contexture de la pièce, c'est le cinquième acte et le peu de motifs qu'a Juliette pour se déterminer au parti désespéré qu'elle prend. C'est aussi avec bien peu de raison que la scène dans ce dernier acte est placée au milieu des tombeaux. Il semble que le duc de Vérone se soit occupé de pourvoir à la décora-

tion et à l'effet théâtral du dénouement. L'auteur aurait pu mieux tirer parti de ce cinquième acte, quant à l'effet, en mettant la scène de tendresse de Juliette avec Roméo avant la précédente. L'aveu de l'empoisonnement après que Juliette et Roméo seraient entrés sur la scène en venant de s'épouser aurait été bien plus déchirant pour le spectateur.

Je conviens du défaut de coloris, mais le dialogue m'a souvent paru naturel et par là même énergique.

Ce n'est pas du naturel qu'il faut chercher dans les fragments du poème du *Bonheur* ni dans la préface. C'est, en vérité, se moquer du public que de s'extasier sur un amphigouri tel que ce poème et sur les grandes vues, la méthode et l'honnêteté du livre de l'*Esprit*. Je ne conçois pas comment Saurin, qui était vraiment ami de M. Helvétius, a pu consentir à l'impression de cette rhapsodie.

Adieu, monsieur. Vous connaissez tout mon attachement. Mille respects à M^me^ de Vaines.

Le *Roméo* dont il est question ici est celui que Ducis venait de faire représenter au Théâtre-Français. Après avoir essayé trois ans auparavant l'effet de l'*Hamlet* de Shakespeare sur le public français, Ducis menait maintenant plus avant le dessein de mettre ainsi sur notre scène les autres pièces de l'auteur anglais. Le succès fut énorme. « L'auteur, nous dit Grimm en parlant de Ducis, obtint les honneurs du triomphe, c'est-à-dire qu'il fut poussé par un comédien sur le théâtre pour faire sa révérence au public. » Comme Devaines qui avait consacré à l'anglomanie quelques pages pleines de sens, Turgot qui traduisit des fragments de poètes anglais ne pouvait demeurer indifférent à cette tentative. Peut-être est-ce alors qu'il s'essayait à rendre, suivant sa méthode, quelque poème de Gray, dans la fleur de sa réputation. « Vous en ferez meilleur usage que moi, mandait-il, en envoyant ces poésies à Letourneur, un des apôtres, comme Ducis et comme Suard, de la littérature anglaise en France. Je les ai gardées longtemps parce que j'ai voulu essayer de traduire l'ode sur le Collège d'Eton, mais, malgré le tempérament que j'étais obligé de mettre à chaque ligne à mon système de traduction littérale, je désespère de pouvoir rendre d'une manière supportable les expressions guindées et entortillées de cet auteur, qui, avec des idées heureuses, corrompt presque toujours la beauté par la recherche et le travail excessif de son style. Malgré ce jugement que Macdonald trouvera sévère, il mérite que vous en donniez une idée à notre nation. »

Turgot, qui avait été l'adversaire résolu des doctrines sensualistes d'Helvétius et qui avait désapprouvé le livre *de l'Esprit* dès son

apparition, revient ici à la charge à propos du poème du *Bonheur*, publié récemment, après la mort d'Helvétius. Bien que peu personnelles, les idées de l'auteur étaient exposées dans son livre *de l'Esprit* avec clarté, avec enchaînement, avec conviction : « il a fait son ouvrage, disait d'Helvétius sa tante M^me^ de Graffigny, avec les balayures de mon salon », et l'appréciation est vraie, mais on avait su tirer un assez bon parti de ces « balayures ». Quant au poème du *Bonheur*, ce n'était plus qu'une œuvre froide et raisonneuse, qu'on eût pu laisser inédite par égard pour la mémoire même de celui qui l'écrivit. « Quel rapport trouvez-vous entre le livre *de l'Esprit*, qui se lit avec plaisir, et le poème, qui est mortellement ennuyeux? » demandait Turgot à Cordorcet. Mais Turgot, qui désapprouvait si nettement les doctrines d'Helvétius, rendait justice à ses qualités privées et le savait honnête homme, bon et modeste, généreux et serviable. C'est pour cela qu'il eût souhaité qu'à cet égard son éloge fût complet et sans réserve. Aussi n'est-il pas satisfait de l'éloge d'Helvétius composé par le marquis de Chastellux, dont il est question ci-dessous, pas plus qu'il ne se montre enthousiaste de l'*Essai général de tactique*, mis au jour par le comte de Guibert, le favori de M^lle^ de Lespinasse, qui occupait grandement les esprits. On voit à la diversité des opinions exprimées de la sorte par l'intendant de Limoges qu'il n'était indifférent à rien de ce qui pouvait servir à l'instruire et à le faire réfléchir.

A Limoges, le 22 septembre 1772.

J'ai reçu, Monsieur, la pièce de vers et je commence par faire tous mes remerciements à M^me^ de Vaines de la bonté qu'elle a eue de la copier tout entière de sa main.

Je ne suis pas frappé des avantages du dialogue. La distinction des interlocuteurs n'est pas toujours fondée. Dans le vrai, la pièce n'a point été faite sous cette forme et les changements de ton n'ont rien qui ne soit naturel à un homme d'une imagination vive et qui s'y laisse entraîner. En la supposant l'ouvrage d'un seul, elle ne perd rien de son mérite du côté de la verve et de la variété. Il y a quelques légères incorrections d'un homme qui s'abandonne à sa facilité, mais, au total, elle m'a encore fait grand plaisir. Il y a de la force, de la grâce, de la chaleur et surtout du mouvement. Le morceau d'Aristide est de toute beauté, ainsi que tout ce qui précède depuis *Je vais chanter un autre empire*. Votre ami devrait se mettre à faire des vers.

Je vous trouve toujours trop sévère pour *Roméo*, que je ne prétends pas pourtant être une bonne pièce.

Quant à l'éloge de M. Helvétius, je ne puis en aucune manière par-

tager l'enthousiasme qu'on a pour un ouvrage fait d'aussi mauvaise foi. L'auteur aurait mieux servi son héros en supprimant ses vers. Je crois que Saurin aimait véritablement M. Helvétius qui lui avait véritablement fait beaucoup de bien, et je suis surpris pour cette raison qu'il ne se soit pas opposé à cette publication.

Le mal qu'on vous a dit de M. de Maizeroi ne m'empêcherait pas de le lire. Ce sont des gens du métier qui vous en ont dit du mal, et j'ai vu qu'en général tous les gens d'un métier décrient les livres systématiques dont ils n'approuvent pas les opinions; ils s'imaginent qu'on leur demande un catéchisme qu'il faille croire aveuglément lorsqu'on les consulte sur les livres du métier.

Je crois bien que les gens qui se mêlent des subsistances ne trouveront pas le sens commun à M. Guibert sur cet article. Ce n'est pas sur leur témoignage qu'il faut le juger, non plus que la théorie de l'impôt sur le témoignage des fermiers généraux.

Adieu, monsieur. Vous savez peut-être que je pars pour Angoulême et que jusqu'à mardi prochain inclusivement, c'est là qu'il faut adresser mes lettres. Le dimanche 4 ce sera à Limoges.

Mille respects, je vous prie, à M^me^ Devaines.

Deux ans après, Turgot était ministre, d'abord de la marine, pour un mois seulement, puis contrôleur général des finances, le 24 août 1774. Aussitôt en fonctions dans ce poste où l'appelaient toutes ses aptitudes, Turgot s'empressa de congédier le personnel de son prédécesseur et de s'entourer de collaborateurs sur lesquels il pût compter. Il fit de Devaines son premier commis et ce choix fut généralement approuvé. « M. Devaines qui remplace M. Leclerc, lit-on dans les *Mémoires secrets* dits de Bachaumont, ordinaire écho des commérages du jour, ne l'imitera vraisemblablement pas dans son luxe. La philosophie dont il est le sectateur le rendra traitable et modeste. Il est connu pour avoir travaillé à l'Encyclopédie, ce qui donne une grande idée de ses lumières et de sa sagesse. » En fait, Devaines fut alors auprès de Turgot un véritable sous-secrétaire d'État. Certains services ressortissaient directement à lui et il devait s'occuper spécialement des fonds et dépenses du trésor, centraliser entre ses mains tous les états de situation des comptes, dresser et expédier les ordonnances de paiement des fonds destinés à presque tous les grands services publics. C'était là une charge considérable et fort lourde, exigeant une grande somme de travail et d'application. Faut-il dire, avec M^lle^ de Lespinasse, qu'en l'acceptant Devaines avait « sacrifié son intérêt à son amitié pour Turgot et à son amour pour le bien public » ? C'est beaucoup prétendre. Ce qui est certain c'est que

les connaissances techniques de Devaines se trouvèrent là parfaitement en leur place et purent se donner carrière au profit de l'intérêt général.

Il fut à cet égard d'un grand secours pour Turgot, mais ses services ne se bornèrent pas là. Dans les nombreux accès de goutte qui tourmentèrent Turgot et qui parfois le tinrent éloigné des affaires durant plusieurs mois, Devaines le suppléa très utilement. Il lui épargna encore des soucis moins relevés, mais aussi pressants, qui répugnaient à la nature de l'homme d'état. Turgot n'aimait pas à recevoir, et, dans les réunions où il était, à sa table ou dans ses salons, se montrait froid, taciturne, trouvant péniblement les mots aimables à dire à ceux qui ne lui agréaient que médiocrement. Devaines se chargea volontiers aussi de tous ces devoirs de courtoisie : au contrôle général, il fut l'homme du monde comme il y était l'homme d'affaires. Né avec « des muscles très forts et des nerfs très délicats, très sensibles », ainsi que Garat nous l'apprend, doué d'une « santé vigoureuse réparée plutôt qu'altérée par de violents accès de goutte » dont il souffrait lui aussi, il pouvait sans fatigue mener de front les obligations de la société et celles de sa profession. « Des choses qui par leur genre paraissent s'exclure ou se faire obstacle, dit encore Garat, non sans une pointe d'admiration, les travaux d'un cabinet et ceux d'un bureau, l'étude et la dissipation, les vers et les calculs, les méditations et les voluptés, se rapprochaient dans la vie de M. Devaines comme des nuances voisines de la même vie; il passait des unes aux autres sans s'en apercevoir lui-même et en étonnant beaucoup ceux qui en étaient les témoins. Une grande fortune, si indispensable à une telle existence, il la fit rapidement et par des travaux utiles à la fortune de la nation; il l'a toujours maintenue par un grand ordre et sans aucune économie, surtout dans ses générosités. » Tout ceci met en pleine lumière la véritable nature d'esprit de Devaines et son rôle auprès de Turgot : habile à servir le bien public sans négliger ses propres intérêts, mêlant avec aisance ses plaisirs et ses devoirs, travailleur diligent et mondain accompli, il se rendit indispensable par l'ensemble de ces qualités diverses dans un emploi où les belles manières étaient autant de mise que les connaissances techniques et, pour cela, son savoir-faire lui servit autant que son savoir.

Arrivé aux affaires, Devaines s'empressa de réunir dans l'hôtel du contrôle, rue des Petits-Champs — aujourd'hui dépendance de la Bibliothèque Nationale, — les hommes de goût des diverses classes de la société qui pouvaient le mieux établir sa réputation

d'hôte aimable et bienveillant. Bientôt le salon de M^me^ Devaines, dont la bonne grâce était parfaite, fut fréquenté par une élite de bon ton et ses dîners du mardi furent aussi renommés que ceux qui étaient alors le plus en vue pour la bonté de la chère et l'agrément de l'accueil. Les personnes les plus diverses s'y rencontraient; financiers et philosophes, grands seigneurs et hommes de lettres s'y coudoyaient sans gêne et sans froissement, tant le tact des maîtres de la maison savait rapprocher les distances et établir une allure générale sans morgue comme sans laisser-aller. Garat, qui y fut admis, en est émerveillé et son esprit un peu servile s'extasie devant le ton « confiant et facile », « familier » même que Devaines emploie avec ses convives les plus nobles sans paraître les amoindrir ou les froisser. « Le sentiment de l'égalité, remarque-t-il, qui se développait partout en France, ne l'était pas encore assez pour que la familiarité d'un financier avec des noms de la monarchie n'eût pas un extrême besoin de cette mesure délicate dont tous parlaient tant à cette époque, les uns pour en élever plus haut la barrière, les autres pour la renverser ou pour la baisser. » Ce sentiment, Devaines l'avait, paraît-il, au plus haut point, et il en faisait preuve soit chez lui, au milieu des invités qui s'y pressaient, soit dans les autres salons, où il aimait à se montrer et où le charme de sa conversation et de sa personne le faisait si volontiers rechercher.

Plus répandu, plus abordable que Turgot, on s'adressait à lui plus couramment, de vive voix ou par lettre. Voltaire fut ainsi un de ses correspondants les plus assidus et les plus aimables. C'est Condorcet qui les avait mis en relations et il s'ensuivit bientôt un échange de lettres pleines de chatteries, de la part de Voltaire, où les demandes se mêlent agréablement aux compliments, et où cet habile enjôleur déploie toutes ses ressources pour tirer pied ou aile du financier en place. Les billets aimables adressés à Devaines abondent dans les œuvres de Voltaire. Le suivant donne bien la note des propos échangés : « Il est digne des Welches de s'opposer aux grands desseins de M. Turgot; et vous, monsieur, qui êtes un vrai Français, vous êtes aussi indigné que moi de la sottise du peuple. Les Parisiens ressemblent aux Dijonnais, qui, en criant qu'ils manquaient de pain, ont jeté deux cents setiers de blé dans la rivière. Les mêmes Dijonnais ont écrit que le style du Bourguignon Crébillon était plus coulant que celui de Racine, et qu'Alexis Piron était au-dessus de Molière : tout cela est digne du siècle. Nous n'avons point encore à Genève le fatras du Genevois Necker contre le meilleur ministre que la France ait jamais eu.

Necker se donnera bien de garde de m'envoyer sa petite drôlerie. Il sait assez que je ne suis pas de son avis. Il y a dix-sept ans que j'eus le bonheur de posséder, pendant quelques jours, M. Turgot dans ma caverne. J'aimai son cœur et j'admirai son esprit. Je vois qu'il a rempli toutes mes vues et toutes mes espérances. L'édit du 13 de septembre (1774) me paraît un chef-d'œuvre de la véritable éloquence. Si Necker pense mieux et écrit mieux, je crois, dès ce moment, Necker le premier homme du monde; mais, jusqu'à présent, je pense comme vous. Je suis pénétré de vos bontés, monsieur, et de votre manière de penser, de sentir et de vous exprimer » (8 mai 1775).

Tous ces compliments étaient quelque peu intéressés. Voltaire attendait de Turgot qu'il affranchît le pays de Gex des gabelles et de Devaines qu'il contribuât à l'exécution de ce dessein. Le succès ne vint que plus tard, mais aussitôt qu'il se fut produit, Voltaire s'empressa de remercier Devaines. « Il faut, monsieur, que je vous interrompe un moment. Il faut absolument que je vous dise, au nom de dix à douze mille hommes, combien nous avons d'obligations à M. Turgot, à quel point son nom nous est cher, et dans quelle ivresse de joie nage notre petite province. Je ne doute pas que ce petit essai de liberté et d'impôt territorial ne prépare de loin de plus grands événements. La plus petite province du royaume ne sera pas sans doute la seule heureuse. Je sais bien qu'il y a de fameux déprédateurs qui redoutent la vertu éclairée; je sais que des fripons murmurent contre le bonheur public, qu'ils se font écouter de leurs parasites. Ils crient que tout est perdu, si jamais le peuple est soulagé et le roi plus riche; mais j'espère tout de la fermeté du roi, qui soutiendra son ministre contre une cabale odieuse. Il a déjà confondu cette cabale, quand il a répondu à ses libelles en vous nommant son lecteur. Vous ne pouvez jamais lui faire lire un meilleur ouvrage que ceux auxquels vous travaillez sous les yeux de M. Turgot » (11 janvier 1776).

L'administration de Turgot n'allait pas sans de grandes difficultés. Ce n'est pas le lieu de résumer ici toutes les réformes du ministre auxquelles Voltaire fait allusion ni les oppositions de toutes sortes qu'elles soulevèrent. Rappelons seulement les discussions suscitées par la liberté du commerce des blés, l'intervention du Genevois Necker, les désordres de la guerre des farines à Dijon et à Paris. Puis, les six édits, d'importance inégale, présentés par Turgot à la signature du roi en janvier 1776 et dont le but était surtout d'abolir les privilèges et d'instituer, pour les membres de la noblesse et du clergé, un impôt établi dans les

mêmes conditions que pour les autres citoyens, n'étaient ni plus ni moins qu'une véritable révolution dans l'assiette même de l'impôt et devaient provoquer les ripostes ardentes de ceux qu'ils visaient[1]. Aussi les attaques ne manquèrent pas contre le ministre assez courageux pour vouloir mettre en pratique ce qu'il pensait être le véritable intérêt du bien public, et la lutte contre les réformes en devenant sans merci sut employer tous les moyens. Voltaire parle de libelles. C'est en effet un des procédés dont on usa le plus volontiers pour discréditer le ministre, et son collaborateur Devaines ne fut pas épargné. Tandis qu'il était à Limoges, Turgot s'était avisé de faire figurer des livres fictifs sur une porte de son cabinet où étaient simulées des tablettes qui semblaient continuer les véritables rayons de la bibliothèque. Les titres de ces livres ainsi supposés étaient imaginaires, et, par une plaisanterie renouvelée du catalogue de la fameuse bibliothèque de Saint-Victor dans Rabelais, Turgot, en les composant, n'avait pas manqué de mettre dans chacun d'eux quelque raillerie à l'adresse de divers auteurs d'alors. On n'oublia pas de lui jouer un tour pareil lorsqu'il fut lui-même au pouvoir. La facétie était pourtant réchauffée. On répandit dans le public un *Catalogue des livres nouveaux qui se trouvent chez l'abbé Roubaud, secrétaire perpétuel de la Franche Loge Économiste sous la protection de M. Turgot, le très vénérable grand-maître*, ouvrages supposés, bien entendu, pour les besoins de la cause, comme si les titres mêmes des libelles qui virent vraiment le jour contre le ministre ne suffisaient pas à fournir un catalogue instructif de l'injustice et de la méchanceté de ses adversaires.

Turgot s'affecta, dit-on, d'imputations qu'il aurait dû mépriser. Devaines lui aussi se montra fort sensible aux attaques qu'on ne lui épargna pas. Il est vrai que celles-ci furent particulièrement violentes : les pamphlétaires usaient d'autant moins de ménagements qu'ils espéraient bien, en discréditant les collaborateurs, perdre aussi le ministre dans l'opinion publique. Le 1er juillet 1775 paraissait un libelle anonyme, intitulé *Lettre d'un profane à M. l'abbé Baudeau, très-vénérable de la scientifique et sublime Loge de la Franche-Économie*, tout entier dirigé contre Devaines. L'abbé Baudeau, comme l'abbé Roubaud, était un des plus chauds partisans de Turgot, ce qui faisait dire aux plaisants que la troupe des économistes ressemblait par ses noms à une meute de chiens courants. Sous prétexte d'éclairer Turgot, dont la bonne foi aurait

1. Léon Say, *Turgot*, chapitres V et VI.

été surprise par les manières cauteleuses de Devaines, on lançait contre celui-ci les imputations les plus diffamatoires. On lui reprochait d'être fils d'un laquais et de s'être poussé dans le monde par les moyens les moins honorables. On l'accusait surtout de se servir de ses emplois pour faire sa propre fortune et on citait divers exemples de ses concussions, en particulier sur les fermes de Lorraine. Comme Devaines avait beaucoup d'envieux et de jaloux, ces attaques eurent beaucoup d'écho. Le libelle fut colporté avec empressement : « on a eu l'insolence, dit un nouvelliste, de le faire tenir à toutes les portes cochères des faubourgs Saint-Honoré et Saint-Germain ». C'était un véritable coup de massue pour Devaines, que sa carrière, jusque-là si heureuse, n'avait pas accoutumé à de semblables agressions. Il souffrit beaucoup de cette perfidie et pourtant les gens sensés ne la prenaient guère au sérieux. « Il est à présumer, dit Bachaumont, que le gouvernement vengera ce suppôt de la secte économique, si, comme il faut le croire, il n'est pas coupable des friponneries qu'on lui reproche. Quant à son origine, sortie d'un laquais, elle ferait plus d'honneur à son mérite personnel, si elle était accompagnée de cette modestie qui sied bien à tout le monde et surtout aux gens parvenus. » C'est le langage même du bon sens.

Turgot se chargea de donner à Devaines une réparation éclatante. Quatre fois, il relut le pamphlet pour bien saisir la portée des accusations qu'il contenait, et, quand leur fausseté lui fut démontrée, il vengea Devaines en obtenant pour lui la charge de lecteur de la chambre du roi, avec les appointements de lecteur du cabinet et le droit aux grandes entrées. Il fit part de cette décision à Devaines dans une lettre qui était la meilleure réparation qu'on pût donner de l'injustice anonyme. « J'ai cru, disait-il, devoir proposer à S. M. de vous donner une marque publique de la satisfaction qu'elle a de vos services, dans un moment où on cherche à vous déchirer par un libelle infâme. Vous n'avez pas besoin de justification, mais ayant vu que les auteurs et fauteurs de ce libelle s'imaginent pouvoir accréditer auprès de moi leurs mensonges, par une multitude de lettres anonymes, je me devais à moi-même de montrer authentiquement mon mépris pour leurs calomnies atroces. Il est dans l'ordre que vous y soyez exposé, vous, tous ceux qui ont quelque part à ma confiance, et moi peut-être plus que personne. Trop de gens sont intéressés au maintien des abus en tous genres, pour que tous ne fassent pas une cause commune contre quiconque s'annonce pour vouloir les réformer. Attendez-vous donc qu'ils emploieront les armes qu'ils

savent manier, le mensonge et la calomnie; il faut s'armer contre eux de courage et de mépris. Il faut se dire à soi-même ce que le roi me disait le jour de l'émeute, à Versailles : « Nous avons pour nous notre bonne conscience; avec cela nous sommes bien forts ». Si les honnêtes gens se laissaient décourager par de telles horreurs, il faudrait donc que les méchants fussent irrévocablement maîtres d'opprimer et de piller le genre humain. C'est donc un devoir de les braver. Il faut regarder tous leurs traits comme des blessures honorables, et ne pas augmenter la force de ces gens-là par une sensibilité qui les encourage à redoubler leurs attaques. Je vous prêche la morale que je tâcherai de suivre moi-même. Si la raison ne peut dissiper entièrement l'impression que vous a faite cet amas d'atrocités, je souhaite que l'assurance de mon estime et de mon amitié vous serve de consolation. » Bien entendu, Devaines se para comme il convenait de cette lettre si digne. Il en répandit des copies autant qu'il le put. Les gazetiers, les nouvellistes l'insérèrent dans leurs feuilles. Lui-même ne manqua pas d'en faire part à Voltaire qui répondit : « Vous m'avez fait un plaisir extrême, monsieur, de m'envoyer la copie de la belle lettre de M. Turgot; elle est d'un philosophe qui est votre ami; on n'écrivait pas ainsi autrefois. » Puis, par allusion aux nouvelles fonctions de Devaines auprès du roi, il disait : « Vous pourrez lui lire les ouvrages de ces messieurs afin de l'en dégoûter à jamais. »

Pourtant, cette satisfaction si honorable qu'elle fût ne contentait point Devaines : il voulait la destruction du pamphlet, la punition des coupables. Il faisait opérer des recherches pour découvrir les uns et les autres : « tout est en combustion dans la librairie à l'occasion de cette *Lettre d'un profane* », remarque Bachaumont. En agissant avec cette décision, Devaines espérait pouvoir anéantir le libelle dirigé contre lui, mais cette attente fut déçue. Un certain Duroc de La Cour, qui remplissait auprès de D'Alembert les fonctions de secrétaire, s'était entremis pour cela et avait remis à Devaines un ballot contenant, prétendait-il, toute l'édition, moyennant un prix de cinquante louis. Le courtier infidèle avait détourné des exemplaires qu'il s'empressa de faire circuler dans le public. D'Alembert congédia bien vite ce louche personnage et Devaines, trompé par cette manœuvre, dut chercher d'autres moyens de faire disparaître la satire qui le blessait si cruellement. « Il offre douze livres, dit Bachaumont en parlant de Devaines et des exemplaires qu'il s'efforcait de rattraper, pour chacun de ceux qu'on lui rapporte, ce qui prouve que la lettre

de M. le Contrôleur général n'est pas un contrepoison suffisant contre les traits envenimés de la calomnie sous laquelle il gémit. »

En effet, la calomnie est une plante vivace : lorsqu'on croit l'avoir anéantie sur un point, elle repousse ailleurs plus hardie et plus ferme. On ne connut le nom de l'auteur du premier libelle que quelques mois après, à l'apparition d'un second. En novembre 1775, fut publiée une nouvelle *Lettre écrite à M. Turgot par un de ses amis* et dirigée encore contre Devaines. Elle contenait les mêmes accusations, mais plus habilement présentées, moins violemment, avec « le zèle d'un auteur intéressé à la gloire du ministre, à la prospérité de son administration ». Le pamphlétaire laissait l'outrage pour la calomnie fielleuse et emmiellée. La manœuvre n'a rien d'anormal, mais elle cachait une embûche pour Turgot. Quelque parti qu'il dût prendre à l'égard de Devaines, on espérait bien pouvoir discréditer le ministre et tourner son attitude contre lui. « S'il garde son premier commis, pensait-on, on l'accusera d'un aveuglement tel qu'il annonce une tête peu en état de gouverner; s'il le renvoie, on l'accusera de faiblesse, et on s'enhardira à de nouvelles tentatives contre les autres personnages auxquels il donne sa confiance. » Turgot, qui avait déjà exprimé ses sentiments à Devaines dans la belle lettre qu'on connaît, laissa dire cette fois-ci et ses ennemis purent l'accuser à loisir d'entêtement.

Mais Devaines se montra plus irrité que jamais de cette seconde agression. Il fit agir la police avec plus de vigueur qu'auparavant. On perquisitionna chez un M. de La Charmoye, ci-devant attaché au fermier général du Mijean, qu'on soupçonnait d'avoir collaboré au pamphlet. Ses papiers furent fouillés, mais on ne trouva rien : « il crie comme un démon et se plaint de cet attentat contre les droits d'un citoyen sous le règne où l'on annonce vouloir les respecter », dit Bachaumont. On emprisonna un colporteur nommé Bourgeois, « fort renommé pour son intelligence à faire passer ce qu'on appelle en termes de l'argot de ces gens-là des *marrons* et pour les débiter ». Bourgeois ne fut relâché que dans les derniers jours de janvier 1776, et c'est lui qui, pour obtenir sa liberté, fit connaître l'auteur du libelle. La plupart des pièces de la procédure contre Bourgeois, ses interrogatoires, sont conservés dans le dossier qui lui est consacré aux archives de la Bastille, à la Bibliothèque de l'Arsenal. Nous en extrairons seulement la lettre suivante de Devaines au lieutenant général de police, qui marque bien l'état d'esprit du financier et l'incertitude des recherches.

Paris, 21 novembre 1775.

J'ai su, Monsieur, que l'opération que vous aviez jugée nécessaire est finie : je ne puis trop vous remercier de l'attention que vous voulez bien donner à la suite de cette douloureuse affaire. Tout dépend de l'interrogatoire de Bourgeois, de l'idée qu'il aura qu'en niant il restera en prison plus ou moins longtemps et du succès des notes que M. d'Hémery vous remettra aussitôt que vous lui direz que vous voulez interroger. Quant à la perquisition, je sais qu'elle a été infructueuse, que ce La Charmoye en parle partout comme du plus grand attentat aux droits des citoyens, la peint comme une scène de violence, dit que c'est sûrement moi qui l'ai fait faire, qu'il fera imprimer un mémoire contre moi, qu'il me prendra à partie, ainsi que l'inspecteur de police qui doit rendre compte aux magistrats de son ordre et de son motif. D'après les instructions que vous lui aviez données, on ne devait cependant pas lui laisser entrevoir l'objet. Je pense, si ses papiers ne le chargent pas, qu'on ne peut trop se presser de les lui rendre, vous, monsieur, de l'envoyer chercher, de le dérouter sur son idée, et de l'intimider, car il est très impudent, très bavard, ne ménage rien dans ses propos et ne redoute pas l'éclat, n'ayant rien à perdre et croyant pouvoir impunément tout oser. C'est dans votre prudence, votre activité et votre suite que je mets toute ma confiance. Je voudrais bien être assez heureux pour vous donner des preuves de ma reconnaissance et du tendre et respectueux attachement avec lequel je serai toute ma vie, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, DEVAINES.

L'auteur était, paraît-il, un nommé André Blonde, avocat au Parlement, demeurant rue du Plâtre-Saint-Jacques. Il fut enfermé à la Bastille le samedi 20 janvier 1776, à midi et demi, tandis que Bourgeois était élargi quelques heures après, et fut remis lui-même en liberté le lundi 29 janvier à huit heures du soir. Pourquoi cette incarcération avait-elle été si courte? Il est difficile de le dire. Tandis que les indications sur Bourgeois abondent relativement dans les archives de la Bastille, on n'y trouve rien sur Blonde en dehors de la lettre de cachet qui le concerne, de son ordre d'élargissement et de quelques renseignements de police. Les nouvellistes du temps assurent qu'en attaquant Devaines il n'avait pas obéi à des mobiles intéressés ou à des rancunes personnelles, mais à ce qu'il croyait être le souci du bien public. Au reste, il se défendit habilement : « celui-ci n'a pas désavoué l'ouvrage, mais il a soutenu ses interrogatoires avec fermeté et a déclaré être prêt à prouver tout ce qu'il avait avancé ». Blonde assura « qu'un zèle patriotique l'avait excité à cette démarche;

qu'il voyait avec douleur un ministre aussi intègre, aussi éclairé, aussi ami du bien public que M. Turgot obsédé par un pareil confident et qu'il avait cru devoir l'instruire; qu'au surplus il offrait le combat judiciaire à son ennemi et prouverait tous les faits avancés dans sa lettre; qu'il n'était point un calomniateur, mais s'était permis de révéler des turpitudes propres à démasquer un homme qui commençait à jouer un rôle important dans l'état ». Quelques jours après, le 16 février, Voltaire écrivait à Condorcet : « Qu'est-ce donc qu'un avocat nommé Blonde, qui s'est avisé d'écrire des horreurs contre M. Devaines, votre ami, et qui n'a pas épargné Turgot, votre autre ami? Est-il vrai que ce maraud est à la Bastille? Je ne puis croire que les apédeutes (les gens de justice) aient la hardiesse de refuser leurs griffes au sage et bienfaisant ministre, père du peuple, et s'ils faisaient les difficiles, je pense qu'ils trouveraient à qui parler et bientôt à qui ne plus parler. » Lorsque Voltaire s'exprimait de la sorte avec quelque fanfaronnade, les choses avaient déjà tourné tout autrement qu'il l'espérait : Blonde n'était plus à la Bastille; il avait écrit au Parlement, qui avait évoqué l'affaire, l'avait fait relâcher et il n'était plus question de poursuivre.

Ce qui résultait surtout de ces procédures diverses, c'est que les ennemis de Turgot étaient aussi puissants qu'acharnés. La mésaventure de Devaines n'avait guère fait de bruit dans les classes laborieuses de la population, mais elle combla de joie les financiers et les parlementaires, gens qui ne désarmaient pas devant les réformes. Ce n'est là qu'un épisode de la lutte menée contre Turgot et contre son système. Les pamphlétaires savaient le ministre haï de la cour dont il restreignait les dépenses, détesté de la magistrature dont il réprimait les empiétements, en butte enfin aux attaques de tous ceux dont il diminuait les privilèges ou dont il supprimait les abus. C'était plus qu'il n'en fallait pour se croire le droit d'injurier et se sentir couverts à l'avance et assurés de l'impunité. Quatre mois après, le 20 mai 1776, Turgot succombait sous ces haines coalisées et ses amis eurent à souffrir de cette disgrâce. Devaines garda sa place, ce qui prouve bien que son honorabilité n'avait pas été atteinte par les accusations dirigées contre lui. Ses connaissances techniques en faisaient un collaborateur précieux; aussi hésitait-on à se séparer de lui, au contrôle général. Du fond de la retraite où il vivait, à La Roche-Guyon, chez la duchesse d'Enville, Turgot lui-même adressait à son ancien premier commis une lettre de compliments.

A La Roche-Guyon, le 16 juin 1776.

Eh! bien, monsieur, voilà donc les vengeances de M. de Maurepas qui s'étendent et qui enveloppent dans leur cercle M. Albert. Cela m'annonce avec combien peu de pudeur on fait revenir le Roi sur ce qu'il a fait. C'est une consolation pour moi que les coups ne soient point encore tombés sur vous. Du moins pendant qu'ils croiront avoir besoin de vous, ils vous garderont et ils n'auront point de prétexte lorsqu'ils pourront s'en passer pour vous ôter votre retraite.

Je suis bien aise que vous soyez débarrassé de Meslin, et je suis seulement fâché que vous ne l'ayez pas fait plus tôt. Je crois toujours que les libelles venaient de sa boutique.

Du Pont m'a dit de vos nouvelles. Je souhaite que votre joue se guérisse promptement.

Mille tendres respects à M^me^ de Vaines.

Voilà une lettre pour M. de La Gallaisière, intendant de Lorraine, dont je ne sais pas l'adresse. Je vous prie de la lui faire passer.

Vous connaissez toute mon amitié.

Voltaire, lui aussi, se préoccupait de savoir si, dans ce naufrage de ses espérances, la barque de Devaines était sauve. « Restez-vous en place? » lui demandait-il aussitôt. Et, rassuré sur ce point, il lui écrivait : « Je suis presque consolé, monsieur; on vous rend justice, et vous pouvez dire : *Uno avulso, non deficit alter*... Je suis enchanté que vous conserviez votre place et que M. Turgot conserve sa philosophie. » La correspondance continue sur ce ton, plus aimable et plus suivie que jamais. « Je vous admire, monsieur, écrit Voltaire, de continuer à aimer, à cultiver les lettres, au milieu des prodigieux détails d'affaires dont vous devez être chargé; je vous admire encore plus d'avoir su conserver votre chambre quand le bâtiment s'est écroulé; c'est que vous avez su plaire, et c'est assurément le premier de tous les talents. Vous n'avez pas eu besoin des *Moyens* du sieur Moncrif. » Le bruit des qualités du financier était parvenu, en effet, jusque dans la solitude du « vieux malade de Ferney », qui le dissuade de songer à un rôle moins actif. « On dit que vous travaillez avec une facilité étonnante; que vous mettez le plus grand ordre et la netteté la plus lumineuse dans tout ce que vous faites; que vous n'avez jamais l'air occupé en vous occupant toujours; que vous êtes aussi aimable dans la société qu'essentiel en affaires : je conclus que c'est à vous de rester à Paris et dans votre place. » Pour si vraie qu'elle soit, cette esquisse est tracée d'après des impressions étrangères, ainsi qu'en témoigne le billet suivant,

l'un des plus flatteurs de tous ceux que Devaines reçut de son illustre ami. « Je m'intéresse à vous comme si je vous avais vu tous les jours. Il y a eu des gens devenus amoureux sur des portraits; je le suis de votre caractère et de votre esprit. Nous voilà bien éloignés l'un de l'autre; nous ne nous verrons probablement jamais : il n'y a point de plus malheureuse passion que la mienne. » Les deux correspondants devaient se voir pourtant, lors du fameux voyage qui ramena Voltaire à Paris, avant de mourir, et dont les émotions contribuèrent tant à sa fin.

En fait, Devaines garda ses fonctions de premier commis peu de temps après la chute de Turgot. Le successeur de celui-ci au contrôle général, Clugny, étant mort quelques mois seulement après, fut remplacé par Tabourot des Réaux avec Necker pour adjoint, qui finit lui-même bien vite par supplanter son maître. C'est alors que Devaines demanda et obtint une charge moins active. D'abord administrateur intérimaire des postes jusqu'au 1er janvier 1778, il fut bientôt désigné comme receveur général des finances de la généralité de Caen, en résidence à Paris. C'est dans cette situation que la Révolution le trouva, mêlant de plus en plus le culte des lettres au souci de sa situation. Comme financier, Devaines était bien plutôt un praticien qu'un théoricien, occupé surtout de la mise en œuvre des principes et s'efforçant d'administrer sainement. Il ne prit pas parti dans les querelles d'alors entre économistes, et se contenta d'appliquer avec jugement ce que d'autres avaient décidé. C'est pour cela qu'il put servir sous Necker comme il avait servi sous Turgot, quoique moins efficacement et bien que ses préférences cordiales allassent à ce dernier. Les deux ministres rendirent la même justice aux qualités professionnelles de leur collaborateur, et, comme le remarque Garat, s'il ne fut jamais question de Devaines pour le ministère, car le fardeau eût sans doute été trop lourd pour ses épaules, surtout en des temps si difficiles, l'un des premiers besoins de ceux qu'élevaient à la tête des finances leurs lumières et les choix de Louis XVI « fut d'avoir Devaines pour confident, pour juge, pour aide même de leurs pensées et de leurs travaux ».

D'ailleurs, si Devaines était ambitieux, il l'était d'une certaine façon et la piquante anecdote qui suit donnerait à penser que, s'il aimait le pouvoir, c'était moins pour le pouvoir en lui-même que pour les satisfactions frivoles qu'il peut donner parfois. « M. Devaines, homme de beaucoup d'esprit et très recherché alors pour cette branche orale de littérature qui se nommait la conversation,

avait une vocation plus ambitieuse : c'était à l'empire des personnes, et non à celui des choses, qu'il en voulait. Ses commencements avaient été difficiles, peut-être calomniés. Enfin, parvenu, bon gré, mal gré, à une recette générale des finances par le crédit de Turgot, dont il avait été secrétaire, il marcha à grands pas à la conquête du grand monde, où il se fit faire place par son instinct et par sa volonté. Bientôt il fut appelé partout, et entre autres admis habituellement et familièrement chez M^me^ la duchesse d'Enville de La Rochefoucauld, dont l'hôtel, situé rue de Seine, était l'un des plus brillants et des plus importants de Paris. La duchesse d'Enville tenait par le choix de sa société le même rang dans le faubourg Saint-Germain que la maréchale de Beauvau dans le faubourg Saint-Honoré et la maréchale de Luxembourg place Vendôme; ces grandes dames exerçaient une sorte de royauté non contestée dans la capitale. La duchesse d'Enville, déjà vieille, avait fini par être tellement subjuguée par M. Devaines qu'un jour qu'elle le savait indisposé, elle alla le voir. Elle le trouva bien entouré de sa famille et de ses amis, étendu sur une chaise longue auprès de laquelle il lui offrit un siège. Peu après, dans la chaleur de la conversation, M. Devaines ayant jeté son mouchoir par terre : « Duchesse, lui dit-il, ramassez mon mouchoir. » — L'anecdote avait eu des témoins : elle courut tout Paris; c'était ce qu'il voulait. Je l'appris dans le monde, et Dieu sait avec quels bien justes commentaires[1]. » C'était à la fois fat, mesquin et prétentieux, mais cet homme aimable sentait parfois son parvenu; il avait les défauts comme les qualités de son temps, et les événements prochains devaient encore les mettre en valeur.

On s'est demandé souvent ce qu'il serait advenu de Turgot, si au lieu de mourir de la goutte à cinquante-quatre ans, en 1781, le ministre qui avait tenté d'opérer lui-même tant de réformes et travaillé si courageusement à l'établissement de l'égalité devant l'impôt avait vécu davantage et avait pu voir la suite des événements. Sans doute qu'après avoir encouragé en ce qu'elles avaient de juste les revendications populaires, il eût été emporté par elles et peut-être eût-il péri misérablement comme son ami Condorcet ou fût-il monté à l'échafaud comme Malhesherbes, son collègue au ministère, pour avoir voulu remplir son devoir de sujet reconnaissant et dévoué. C'était, hélas! le sort trop souvent réservé alors à ceux qui osaient montrer quelque retenue, aux plus humbles comme aux plus en vue, qu'ils s'appelassent André

1. J. de Norvins, *Mémorial*, t. I, p. 165.

Chénier ou Lavoisier. La personnalité plus modeste de Devaines n'échappa qu'en partie au sort général. Le mouvement révolutionnaire essaya d'abord de mettre à profit les connaissances du financier. Une des principales préoccupations de l'Assemblée nationale avait été d'enlever au roi et aux ministres toute ingérence dans le maniement des deniers publics. Elle organisa la trésorerie nationale dont la direction appartenait à un comité de six commissaires. Devaines en fit partie, en compagnie de cinq collègues, dont le plus célèbre était Lavoisier. La situation était considérable, car ce comité avait le droit de nommer à toutes les places du trésor public, de révoquer les agents infidèles, correspondait directement avec tous les corps administratifs et aucun paiement ne pouvait être effectué sans son autorisation. Mais, en ce temps, les situations les plus élevées ne servaient qu'à attirer plus sûrement les convoitises des jaloux et la haine des envieux.

Certes, Devaines avait vu avec sympathie le grand mouvement qui entraînait la France dans une voie nouvelle. Mais l'enthousiasme général ne lui enleva rien de sa clairvoyance et de sa modération ordinaires. Dès le début, Devaines essayait de faire accepter quelques idées fort sensées dans diverses brochures sur les Etats généraux, leurs pouvoirs et l'esprit qu'on devait apporter à leur réunion. Son langage mesuré n'est ni celui d'un réformateur ni celui d'un profond politique; il se contente de parler comme quelqu'un auquel le maniement des affaires a donné de l'expérience et qui l'expose avec netteté et sans prétention. Son regard ne voit, dans la tempête qui s'amoncelle sous ses yeux, que le détail de quelques nuages, et ne sait pas découvrir, à travers l'apparence du ciel, les symptômes avant-coureurs de l'orage prochain. Il sourit encore, alors que le tonnerre gronde déjà. Les *Lettres de la comtesse de *** au chevalier de ****, que Devaines écrivit, sous le voile de l'anonyme, pendant les élections aux États généraux, sont malicieuses, aimables et raillent des travers auxquels on ne songeait guère. L'illusion de l'auteur est de croire que son ironie, fine et mesurée, pouvait quelque chose contre la passion naissante, comme si les épigrammes de salon atteignirent jamais les gens de la rue. Devaines était assurément mieux inspiré quand, reprenant certaines idées de Turgot, il signalait le danger du papier-monnaie. Ses observations, toujours prudentes, empruntaient une force particulière à l'expérience de celui qui les faisait inutilement.

Devaines demeura commissaire de la trésorerie nationale de 1791 à 1793, et, par une coïncidence assez curieuse, on voit l'an-

cien lecteur du roi signer en sa nouvelle qualité, le 29 septembre 1791, l'ordonnancement de 400 livres destinées à servir de gratification à ceux qui avaient arrêté Louis XVI à Varennes. Le nom de Devaines figure sur cette pièce parmi ceux de Lavoisier et de Condorcet. Il demeura encore en fonctions jusqu'au moment où la Convention, de plus en plus soupçonneuse, décréta l'emprisonnement des hommes de finances, anciens fermiers et receveurs généraux, pour leur faire rendre leurs comptes. C'est à Port-Libre, — ci-devant couvent de Port-Royal, aujourd'hui hôpital de la Maternité, — que les receveurs généraux furent incarcérés. Ils s'y trouvaient en nombreuse et bonne compagnie, car l'arbitraire du Comité de salut public y avait rassemblé les plus grands noms de France, et femmes, enfants, vieillards, vivaient relativement à l'aise dans cette prison aérée qui avait moins que les autres l'air d'une geôle. Devaines y trouva le vieux Malesherbes, qu'il avait intimement connu, vingt ans auparavant, alors que celui-ci était le collègue de Turgot au ministère. Leurs souvenirs remontèrent naturellement vers cette époque, dont tant d'événements les séparaient maintenant, et Malesherbes lui disait : « M. Turgot et moi, étions deux fort honnêtes gens, très instruits, passionnés pour le bien; qui n'eût pensé qu'on ne pouvait mieux faire que de nous choisir! Cependant nous avons mal administré. Ne connaissant les hommes que par les livres, manquant d'habileté pour les affaires, nous ne pouvions former le roi au gouvernement; nous l'avons laissé diriger par M. de Maurepas qui a ajouté sa faiblesse à celle de son élève, et, sans le vouloir ni le prévoir, nous avons contribué à la révolution. » Ainsi faite en des circonstances si tragiques, cette confession était courageuse, mais le courage ne manqua jamais à Malesherbes. Il aimait aussi à s'entretenir avec Devaines du procès de Louis XVI et du rôle qu'il avait joué dans la défense du roi. Il raconta de la sorte quelques faits connus de lui seul que Devaines ne manqua pas de coucher par écrit aussitôt qu'il en eut le loisir : ce récit a été imprimé depuis à la suite des *Mémoires* de l'abbé Morellet. C'est une preuve de plus de la fermeté du roi et de l'abnégation de son avocat. Un jour, Malesherbes, alors détenu lui-même, écrivait à un ami une lettre dans laquelle il s'applaudissait d'avoir été honoré de la suprême confiance de Louis XVI. On lui fit remarquer, au greffe où elle dut passer pour le visa, que cette lettre pouvait avoir des conséquences funestes pour celui qui l'avait écrite. « Vous avez raison : cette lettre pourrait bien me faire guillotiner », répondit Malesherbes. Et il ajouta : « Qu'importe?

elle partira : telle est mon opinion, je serais un lâche de la trahir; je n'ai fait que mon devoir. » La lettre partit, en effet, et servit plus tard dans le procès de celui qui l'avait envoyée.

On sait ce qu'il advint de Malesherbes; Devaines, lui, sortit sans dommages de la tourmente. « Il avait échappé aux dangers de la Révolution, dit le comte Mollien, le futur ministre du trésor de Napoléon Ier, sans s'en être racheté par des sacrifices reprochables; et à cette dernière époque, sauf quelques pertes dans sa fortune, il se retrouvait au point où elle l'avait pris, également recherché par tout ce qui restait alors de ses anciens amis dans toutes les classes. » Il s'empressa surtout de revenir aux lettres qui jadis le délassaient et qui pouvaient le consoler maintenant de l'amertume de l'heure présente. Jamais il n'écrivit davantage et ne collabora plus assidûment aux feuilles publiques, au *Journal de Paris*, aux *Nouvelles politiques*, au *Publiciste*, au *Narrateur universel*. Dès que la voix de la raison put se faire entendre sans danger, Devaines ne manqua pas de parler et de tenter de réagir soit contre le *Tutoiement* qui choquait sa bonne éducation, soit contre *Quelques mots qui ont produit de grands crimes*. En politique comme en littérature, c'est vers les hommes modérés et sages qu'il se sent attiré et, dans un article qu'il consacrait dès 1797 à Bonaparte, il loue surtout celui-ci de ses qualités de bon sens et de convenance. Si d'autres furent séduits principalement par la gloire du général, on peut dire que Devaines vit surtout en Bonaparte les mérites de l'organisateur. Aussi, quand la Constitution de l'an VIII rétablit le Conseil d'état, en lui assignant des pouvoirs singulièrement étendus, Devaines se trouvait être tout désigné pour en faire partie.

Mais le mouvement littéraire d'alors lui plaisait surtout et il aimait à apprécier les œuvres, au passage, qu'il s'agît de lettres inédites de Voltaire, d'opuscules de Montesquieu, d'un roman nouveau de Diderot, ou bien de la philosophie de Saint-Lambert et des productions de Mme de Genlis. La critique de Devaines est à fleur de peau, aimable et sans prétention. Je trouve dans ses papiers la lettre de remerciement suivante de Saint-Lambert, dont l'amour-propre était cependant difficile à satisfaire :

Sannois, mardi 8 juin [1798].

Je viens de lire, Monsieur, la feuille du *Publiciste* où vous daignez rendre compte de mon ouvrage. Vous êtes jusqu'à présent le seul de mes lecteurs qui ayez bien vu, bien senti le plan, l'ensemble, la marche du livre des *Principes des mœurs*. Il n'appartient pas à beaucoup de

gens de voir si bien la suite d'une longue chaîne et la place que doit occuper chaque partie d'un grand tout. Je vous assure que votre analyse m'a fait un extrême plaisir : vous me faites penser de mon ouvrage et de mon esprit mieux que je n'en pense d'ordinaire et je vous dois un grand plaisir dans un temps où le nombre des grands plaisirs est fort diminué.

Il y a un éloge que je voudrais bien que vous ne m'eussiez pas donné : c'est de me mettre à côté de Locke. Je n'ai de mérite que celui d'être le disciple très zélé de ce premier des précepteurs du genre humain. Si je sais quelque chose sur l'esprit humain, je lui dois ce que je sais.

Vous avez très bien fait de porter la courtoisie pour les femmes un peu loin ; il est pourtant vrai qu'en parlant d'elles si j'ai eu quelques observations fines, ce n'est pas des exceptions dont j'ai parlé : c'est de ce qu'elles sont toutes. Je n'ai eu en vue que celles de leurs qualités ou de leurs défauts qui ajoutent ou nuisent à leur bonheur et au nôtre.

Nous ne sommes pas au moment de l'analyse de la société. Si vous en aviez dit un mot, je crois que mon imprimeur aurait déserté le royaume. Si la partie morale que vous analysez si bien réussit, si vous parvenez à en faire penser une partie du bien que vous en dites, on donnera sans inconvénient le reste de mes œuvres philosophiques. La manière dont vous terminez votre analyse est aussi adroite qu'obligeante.

Je vous remercie, Monsieur, de la marque d'intérêt que vous venez de me donner. Cela est plus flatteur que tous les succès. Il est doux de se croire un peu aimé de vous. Vous ne savez pas combien je vous honore et vous aime.

Vit-on jamais personne se contraindre davantage pour être affectueux et y réussir plus mal? Guindé dans ses sentiments et déclamatoire dans leur expression, Saint-Lambert était, au demeurant, ami aussi sec qu'amant peu abandonné. A plus de quatre-vingts ans, le poète des *Saisons* s'était avisé de mettre au jour un *Catéchisme universel ou principes des mœurs chez tous les peuples*, ouvrage froid et dogmatique dans lequel, reprenant le sensualisme d'Helvétius, Saint-Lambert expose une morale toute égoïste, fondée sur l'intérêt bien entendu. C'est le livre dont Devaines avait parlé favorablement et que Saint-Lambert aimait avec l'illusion d'un vieillard dont l'âge n'avait pas affaibli l'amour-propre. Le morceau écrit par Devaines plut, d'ailleurs, tellement à Saint-Lambert qu'il le fit figurer en tête de son ouvrage, comme il nous l'apprend lui-même par une lettre au libraire Bastien, dans laquelle il nous fait savoir encore que le ministre de l'intérieur d'alors avait souscrit à 140 exemplaires de cette élucubration prétentieuse et sans portée.

Combien sont plus affectueuses, plus cordiales, sans y tâcher, les lettres suivantes dans lesquelles il sera encore question de Saint-Lambert! Elles ont été écrites par une femme qui fut, sous l'ancien régime, une maîtresse des élégances, un modèle de bon goût et de bon ton, en même temps qu'une épouse irréprochable, la maréchale de Beauvau. Sans morgue et sans affectation, d'âme aussi indépendante et aussi noble que l'était son mari, la maréchale avait toujours montré beaucoup d'attachement à ses amis et accueilli les gens de lettres avec une bienveillance marquée. Aussi lorsque Devaines eut repris quelque crédit s'empressa-t-il de le mettre au service de la grande dame, alors veuve, le maréchal étant mort pendant la Terreur, sans qu'on eût songé à le tracasser. La correspondance ci-dessous est pleine de la gratitude de la maréchale.

Ce lundi [1797].

Je ne puis pas dire, Monsieur, que je sois fâchée d'avoir des occasions fréquentes de vous écrire, mais je suis pourtant un peu embarrassée de vous occuper aussi souvent de l'affaire de M^me^ d'Arenberg. Elle n'en a qu'une et elle est en effet de quelque importance puisqu'il s'agit pour elle des moyens de vivre. En quittant le pays où l'on est né pour aller s'établir dans un autre, on aurait pu croire qu'on devenait étranger à la destinée du premier, et cette pensée m'a toujours paru donner plus d'intérêt au malheur des Belges. J'allais écrire à ma cousine, conformément à votre réponse, lorsque j'ai reçu sa lettre[1]: vous verrez qu'elle a encore recours à vous. J'aime sa confiance, parce qu'elle vient de l'intérêt que vous lui avez montré et surtout de l'opinion de votre amitié pour moi. Cependant comme il faut tâcher de n'abuser de rien, je vais lui mander que je vous ai envoyé sa lettre et sa pétition et que vous ferez tout ce qui dépendra de vous. Cette pétition me paraît claire et la demande qu'elle contient fondée sur la justice, s'il y a une justice. Mais ce que je vous demanderais encore ce serait de permettre à son homme d'affaires de vous parler un moment. Je vais lui demander que s'il croit en avoir besoin, il hasarde de vous demander en mon nom un rendez-vous. Voilà tout ce que je puis faire pour une des personnes à qui je dois le plus d'amitié et vous voyez que je ne balance pas à vous faire caution de ma dette.

J'attendrai donc l'époque auquel (*sic*) je puis espérer quelque chose de M. d'Orrai. Je vais vous dire ce qui m'aurait fait désirer de savoir ce que je puis avoir de cette créance. Le Val, cet objet si cher pour moi, est encore à vendre, l'acquéreur n'ayant pas payé. Si j'avais l'argent ou même partie de l'argent qui m'est dû, je l'achèterais tout de suite. Mais, quelque désir que j'en aie, je ne veux pour le satisfaire ni emprunter ni diminuer le revenu qui me reste, et d'ailleurs, je n'ai pas de fonds. Ma jouissance viagère paraissant assurée, ce n'est pas

pour moi que je désirerais cette propriété, mais pour en laisser après moi la jouissance à celle à qui elle était destinée. Dans deux mois donc, je suis bien sûre que vous voudrez bien vous en occuper.

L'abbé Morellet me paraît enchanté du fond et de la forme, qu'il appelle honorable. *Oh! grand pouvoir de mon orviétan!* Je suis bien aise surtout pour le pauvre et bien noble M. Gaillard.

M^me^ de Staël est-elle à Paris? Elle vient glâner dans le champ qu'elle a contribué à désoler. Pourvu qu'elle n'entraîne pas son père! A la bonne heure, car je crois qu'elle ne peut plus faire grand mal.

Il y a de grandes beautés dans les sermons de M. N[ecker]; mais pourquoi se faire prédicateur? Et puis ce style. On voit que l'éloignement l'a encouragé à tout ce qu'il a d'insupportable. Ah! si vous lui prêtiez le vôtre. Quand je suis bien triste et bien dégoûtée, j'ouvre ce précieux recueil et j'y trouve ce que je ne trouve plus que là.

Je ferai ce que vous me prescrivez, si j'ai jamais l'exemplaire, et cela est déjà à peu près fait sur la copie que j'avais, sauf les corrections de mon Aristarque. Cet avenir est ma plus douce pensée.

M. de S[aint] L[ambert] va venir ici. J'en suis bien fâchée. Je croirais presque avoir un tort avec lui s'il n'en avait pas tant avec moi. Mais ce n'est pas moi, car je ne vis que pour un autre et par un autre. Les souvenirs sont ma richesse : voilà pourquoi je n'y veux pas d'alliage.

En voilà un peu long, Monsieur, mais songez que je ne vous vois pas.

A côté des sentiments intimes de la femme, des regrets qu'elle avait voués à jamais à la mémoire d'un mari adoré, se trouve l'expression des difficultés de la vie. D'abord M^me^ de Beauvau s'occupe d'atténuer les déboires des autres. Mais, si ses moyens le lui permettaient, avec quel empressement elle rachèterait ce domaine du Val, près Saint-Germain, que Louis XV avait donné au maréchal et que l'État reprit en 1794. Tandis qu'elle passait l'hiver dans son hôtel du faubourg Saint-Honoré, aujourd'hui hôtel du ministre de l'Intérieur, c'est sous les ombrages du Val qu'elle voyait s'écouler la belle saison. Le Val rappelait de doux souvenirs à M^me^ de Beauvau. Heureusement qu'on le lui rendit peu après. Déjà lorsque cette lettre fut écrite, Saint-Lambert, qui avait été l'ami du prince de Beauvau durant toute son existence, avait écrit la vie du défunt maréchal. Mais la composition de Saint-Lambert était loin de satisfaire la maréchale qui lui avait fourni, à ce propos, des notes et des souvenirs. Elle fait allusion dans cette lettre au dissentiment qui commençait de naître, à cet égard, entre elle et l'auteur, refusant de rien changer à ce qu'il avait écrit. C'était là un grand chagrin pour M^me^ de Beauvau. Nous verrons qu'il devait s'accroître encore.

Le billet suivant à Devaines est, au contraire, tout plein de cordialité, exprimée avec autant de bonne grâce que de sincérité.

Ce vendredi [1797].

Tout ce que vous voulez bien me dire, Monsieur, que vous a fait éprouver mon départ je l'ai senti en vous quittant, et les souvenirs douloureux que renouvelle pour moi cette époque ne m'en ont pas distrait, car un des liens qui m'attachent tendrement à vous c'est le sentiment et le goût qu'il avait pour vous.

Voilà ce que je lisais hier dans un article de la Bibliothèque britannique : « Rien n'est plus envié que le talent d'un homme qui sait commander l'attention lorsqu'il parle, qu'on voit arriver avec un plaisir nouveau et qu'on voit partir avec un sentiment semblable à celui des habitants du nord quand le soleil les quitte ». A qui pensez-vous que je puisse penser en lisant cela? et croyez-vous qu'il existe encore *un autre* à qui on pût faire cette application?

M^me^ d'Arenberg est bien reconnaissante de votre intérêt pour elle et sa fille ne l'est pas moins. Je les verrai partir avec regret, car je les aime et j'en suis aimée, et plus le cercle de mes affections s'est réduit plus elles se sont fortifiées.

Je comprends le plaisir que vous avez eu à revoir l'évêque d'Alais, et je partage bien tendrement le plaisir de ce succès.

Puisqu'il faut bien que je m'occupe aussi de ce qui aide à supporter la vie, je vous remercie de songer à mes intérêts et je vous remercie surtout de ce que ma confiance en vous me dispense de m'en occuper, car c'est un des objets sur lesquels je me trouve bien près de l'imbécillité. Dans ma jeunesse, je ne connaissais aucun intérêt de ce genre; dans un autre âge, je n'en ai connu qu'un et celui qui en était l'objet faisait tout pour moi comme il était tout pour moi.

M. d'Invau est bien sensible à votre souvenir; il a pour moi le mérite de sentir tout le vôtre.

Pourquoi a-t-on dit ici que M. de Coigny avait été arrêté à La Bretèche? a-t-on quelque inquiétude pour lui?

J'espère bien que M. N[ecker] croira plus à sa raison qu'à la folie de sa fille.

Je vous prie, Monsieur, de remercier particulièrement M^me^ de Vaines de ce qu'elle veut bien regretter pour vous ce qui est bien plus regrettable pour moi. L'heure où je vous voyais se marque tristement pour moi tous les jours.

L'évêque d'Alais que Devaines avait eu tant de plaisir à retrouver est le futur cardinal de Bausset, le futur historien de Bossuet et de Fénelon, qui avait montré dans les troubles autant de sagesse que de résolution. Necker, dont il est également question dans les deux lettres précédentes, avait entretenu jadis les

rapports les plus étroits avec le maréchal et avec sa famille et, dès que les circonstances le lui avaient permis, il n'avait pas manqué de se rappeler aux bons souvenirs de Mme de Beauvau par une lettre dans laquelle il est aussi fait mention de Devaines : « J'ambitionne, disait l'ancien ministre, la continuation de son intérêt et de son amitié ». Necker ajoutait : « On vous enverra incessamment de ma part un ouvrage qui s'imprime chez Bayeux et qui, je l'espère, aura de l'attrait pour vous ». C'est le livre *De la Révolution Française*. Contrairement à ce que Necker attendait Mme de Beauvau se récusa. « Vous ne croyez pas, madame, pouvoir juger le livre, lui répondait l'auteur; cette opinion sera reçue et pour qui d'ailleurs écrirait-on si les personnes à votre hauteur d'esprit refusaient de se prononcer? » On vient de voir ce que pensait Mme de Beauvau de tous ces « sermons » et surtout son peu de sympathie pour les turbulences de Mme de Staël.

« Vous donneriez de la majesté à votre chaise de paille! » s'écrie autre part Necker de Mme de Beauvau. La bonne grâce dont elle entourait toute chose savait aussi parer ses billets les plus minces. Le suivant en est la preuve.

Ce mardi [1797].

Ma confiance en vous, Monsieur, est égale à l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi et à ce qui me touche, et c'est lui donner une grande mesure. Comme j'écrivais à ma cousine ce que vous m'aviez dit hier, j'ai reçu d'elle la lettre que je joins ici avec la note. Si vous trouvez quelque chose à faire encore, je vous le demande; ou bien si vous jugez ne rien pouvoir, il faut encore que je puisse l'en instruire. Je viens de lui mander qu'il vous semblait que c'était son préfet qui devait agir; mais il paraît par sa lettre qu'il l'a déjà tenté avec peu de succès.

La petite Belge dont elle parle est Mme d'Hénin, que nous désignions ainsi parce que vous avez vu qu'elle attachait un peu de prix à cette qualité.

Chaque fois que je quitte Paris, j'éprouve quelle place vous y tenez pour moi; il s'en faut si peu que ce ne soit la première, qu'en vérité je n'ose pas me le demander.

Déjà, dans la correspondance de Mme de Beauvau, il a été fait allusion au projet de ranimer l'Académie française, étouffée par la Convention, et des difficultés que ce projet, imaginé par l'abbé Morellet, rencontrait de la part de quelques anciens académiciens et, en particulier, de l'honnête historien Gaillard. Pour compléter l'Académie ainsi restaurée, on songeait à y faire entrer Devaines

et c'est sans doute pour augmenter ses titres littéraires que celui-ci collaborait si activement aux recueils périodiques du temps. Voltaire, jadis, avait aimablement insinué à Devaines le désir de faire un jour partie des immortels. « On dit, monsieur, que vous êtes l'un des soixante, lui mandait-il, en août 1776, par allusion au nombre des fermiers généraux; je vous crois plus fait pour être l'un des quarante; je crois que je viendrais à Paris exprès pour vous donner mon suffrage. » Un pareil patronage en valait bien d'autres. Mais au moment où la candidature de Devaines allait se produire utilement, elle rencontrait quelque opposition. Elle était discutée notamment par le poète Boufflers, le propre neveu par sa mère du maréchal de Beauvau. Il va sans dire que Devaines ne manqua pas de se plaindre à la maréchale de l'attitude de ce neveu récalcitrant.

Samedi soir.

Je ne savais rien de ce que vous me mandez, Monsieur, mais je suis plus étonnée de ce que vous m'apprenez de M. de Boufflers que du désir qu'on vous a montré de vous faire contribuer à la résurrection de cette pauvre Académie. Il est bien vrai que tel eût été le vœu de celui qui y prenait un vif intérêt et je crois remplir un devoir encore plus envers lui qu'envers vous en le faisant connaître à M. de Boufflers. M^me^ de Poix, dans son enfance, disait d'une de mesdames ses tantes : *Ma tante est un peu, un peu impertinente.* Dans ma vieillesse je me permets de le dire de mon neveu; il est devenu bien tudesque s'il ne sent pas l'avantage d'un tel choix.

Vous pensez bien que je ne ferai pas connaître que je suis informée par vous. Mais, au reste, l'étrange opinion de M. de Boufflers n'aura d'inconvénient que pour lui, car je ne pense pas qu'elle puisse être celle d'aucun autre, et ce qui me reste d'intérêt pour ce que M. de Beauvau a aimé suffirait pour m'engager à vous remercier de votre consentement.

Je sens le regret de vous avoir quitté; le goût et même le besoin de la solitude ne m'empêche pas de sentir celui de vous revoir. Mon goût et mon cœur vous sont bien acquis.

Je regretterais M. de Caraman s'il ne me paraissait pas qu'il vaut mieux mourir que souffrir.

J'ai pensé que vous pourriez envoyer cette lettre par un commissionnaire ou, si vous l'aimiez mieux, l'envoyer chez moi d'où on la porterait à son adresse, en en chargeant le portier.

Faisant trêve à ses propres préoccupations, l'excellente femme n'avait pas manqué de chapitrer Boufflers, dont les objections contre Devaines n'étaient pas toutes sans fondement. Pour

accroître ses chances, celui-ci s'empressa de réunir, dans un volume in-4 de 220 pages, le *Recueil de quelques articles tirés de différents ouvrages périodiques*. C'était la collection de ce qu'il avait écrit de plus important, mais cette collection n'était pas destinée à une publicité étendue, car l'auteur, toujours discret, ne fit, dit-on, tirer son livre qu'à quatorze exemplaires, sur les presses d'une imprimerie particulière. Aussi restreint que le nombre en ait été, il est certain que M^me^ de Beauvau ne fut pas oubliée dans la distribution et la lettre qui suit contient, entre autres choses, l'expression de ses remerciements.

Ce lundi.

Votre lettre et celle de M. Suard m'ont donné un grand soulagement. Mais ce service si essentiel, si touchant pour moi, n'est pas le seul bien dont j'aie à vous remercier. Monsieur, le présent que vous m'avez fait et dont je me suis imposé de ménager la lecture pour les moments où je sentirais le plus de besoin d'être puissamment distraite, m'a donné ce que je ne trouve plus : le plaisir d'admirer en aimant. Je ne vous dirai pas tous les différents mérites que je trouve dans les divers morceaux, car mes éloges n'ont pas autant de prix que j'en crois à mes sentiments. Tout en lisant, je pensais : *Si M. de Boufflers faisait cette lecture (et en le supposant bon juge) demanderait-il qu'a fait M. Devaines?* C'est bien dommage, en vérité, que le bien que vous pouviez et que vous ne pouvez pas faire occupe le temps que vous emploiriez si utilement à rendre au goût sa pureté et à la raison toute sa force. Comme vous ne m'aviez pas dit si vous aviez fait à M^me^ de Poix le même don qu'à moi, j'ai résisté au désir de lui faire partager mon plaisir. Dites-moi si je le puis.

Nous sommes consternés de ce que vous me mandez sur Morlaix. C'était la plus grande ressource qui restât et pour elle, et pour son cousin et, par conséquent, aussi pour moi. C'est pour elle surtout que je crains la guerre; je n'en doute pas.

Si je n'avais pas à défendre le premier de tous mes intérêts, je m'interdirais de parler de S[aint] L[ambert]. Je crois que sa conduite étonne autant la loyauté de M. Suard qu'elle a étonné la vôtre. Je souhaiterais bien qu'il pût déterminer Agasse à traiter avec moi pour la suppression des mémoires. Serait-il possible de m'en procurer un exemplaire?

Je n'ai point reçu la lettre que vous me dites avoir fait partir par les petites voitures. Renfermait-elle celles que j'avais jointes à la mienne? Par un sentiment bien différent, je les regretterais comme la vôtre.

Viendrez-vous nous voir? Il n'y a point de discrétion qui m'empêche de vous dire combien je le désire.

M^me^ de Beauvau était de plus en plus inquiète au sujet de l'ouvrage que Saint-Lambert avait voulu consacrer à la mémoire de

son mari. Non seulement l'auteur n'avait tenu qu'assez peu de compte des modifications de la maréchale, qui trouvait que la part faite à l'histoire militaire était trop large et eût souhaité une biographie plus intime et plus familière, mais encore il fit imprimer l'ouvrage sans l'aveu de celle qui avait tant de droits à être consultée utilement. Saint-Lambert s'obstina à prétendre qu'il entendait mieux que la veuve du vieux maréchal les intérêts de la renommée du défunt et son livre allait être publié à la suite de ses œuvres, lorsque l'écrivain, déjà fort avancé en âge, perdit l'usage de sa raison et de sa volonté. Alors, grâce à l'entremise de Devaines et de Suard, un arrangement intervint avec le libraire Agasse qui allait publier les *Mémoires de Beauvau*, et l'édition tout entière, retirée de ses mains, fut détruite, sauf cinq ou six exemplaires. M^me^ de Beauvau était désormais rassurée à cet égard. Mais là ne s'arrêtait pas sa sollicitude pour la chère mémoire à laquelle elle avait voué le reste de sa vie. Il ne lui suffisait pas d'avoir empêché la publication d'un livre qu'elle jugeait indigne de celui qu'il prétendait honorer. Elle voulait consacrer elle-même un pieux hommage au souvenir du maréchal et veiller à ce que sa pensée ne fût point trahie. Cette fois-ci, c'est à Devaines qu'elle allait demander, pour l'y aider, le secours de son amitié, avec une confiance éloquente et émue.

Ce mardi.

J'ai un tel besoin, Monsieur, de savoir entre vos mains ces mémoires qui m'ont causé tant de peines et que je ne voudrais pourtant pas qui fussent anéantis, qu'il faut que vous me pardonniez cette sollicitude. Vous connaissez mon vœu et j'ai votre promesse. Je ne vous presse point pour le temps de la remplir et je n'ajouterai pas cette indiscrétion à mon extrême confiance, car soit pendant mon reste de vie, soit après ma mort je suis bien sûre qu'elle sera justifiée.

Vous me demandiez de m'en charger et vous ne savez pas combien je suis au-dessous du peu que j'étais. C'est avec une extrême peine que j'écris une lettre de deux pages et vous devez bien vous en apercevoir. Je ne sais pas dicter même un billet et, d'ailleurs, ce ne pourrait pas être le cas. Tous les matériaux sont dans ces mémoires si infidèlement livrés à l'impression; il ne s'agit que de leur donner une forme plus convenable et d'y faire les retranchements nécessaires. Indépendamment de l'intérêt que vous voulez bien y prendre, qui le peut mieux que vous? ou plutôt vous êtes pour moi le seul qui en soyez et digne et capable. Je joins à cet envoi les notes que j'avais faites pour M. de S[aint L[ambert], lorsqu'il entreprit l'ouvrage. Il en a fait usage, mais il a compté pour rien les observations que vous avez trouvées écrites de ma main à plusieurs pages de l'imprimé.

Je vous remercie aujourd'hui, Monsieur, comme je vous remercierais en recevant de vous cette preuve si touchante de vos sentiments et pour lui et pour moi, car c'est avec la même plénitude de confiance que si ce vœu de mon cœur était déjà rempli. C'est avec larmes, c'est avec le retour le plus douloureux sur ce que j'ai perdu que je vous demande cette unique consolation, que je ne puis tenir que de vous et que je ne voudrais devoir à aucun autre, quand j'en connaîtrais qui eussent et le moyen et la tendresse pour moi qui me ferait regarder comme un bonheur de contracter une telle obligation.

En relisant le papier que vous avez joint à l'envoi des mémoires, je vois que vous désirez que je mette en note des observations et corrections; c'est ce que j'ai joint par des renvois à plusieurs pages de l'imprimé.

Si M^me^ de Beauvau s'intéresse encore aux événements extérieurs c'est pour s'occuper aussitôt après du projet qui lui tient tant au cœur et que Devaines doit accomplir avec elle.

Saint-Germain, ce samedi [1801].

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt, Monsieur, l'ouvrage que je vous renvoie. Il en donnerait même pour l'auteur si on n'assurait pas que, lorsqu'il a vu par terre celui qu'il venait de tuer, il a dit seulement : *Et de sept*. Voilà comme la Révolution a rendu un grand nombre d'hommes. Abdallah est tellement compromis qu'il pourrait bien chercher à devenir le huitième. S'il est vrai qu'il ait été si bien reçu par le Premier Consul, le général Reinier ne doit pas être content. Bonaparte aime mieux imiter le sénat romain qu'Auguste, puisqu'il n'a pas dit à Menou : *Varrus, rends-moi mes légions.*

Est-il vrai aussi qu'il n'a pas été content de son sénat? Il s'en dépiquera avec le peuple souverain. On m'a dit qu'on était fâché d'être obligé à cette signature. Après tant d'autres qu'il fallait donner ou mourir, je ne comprendrais pas la répugnance pour celle-ci; je demandais hier si on pouvait faire mieux que de consulter sa conscience et si elle ne disait pas qu'on préfère ce qui est à ce qui peut être. Quand on en viendra à l'hérédité, je comprends mieux la difficulté, car ce que les circonstances font accorder de bonne volonté à un homme qui (il faut l'avouer) ne ressemble pas à un autre homme, on ne voudrait pas l'étendre au hasard sur tel autre. Vous savez bien que quand je voudrai le flatter, je lui dirai ce qui a été dit sur un ministre persan : *Lui écarté, tous les hommes étaient égaux. Dieu le conserve*, comme dirait M^me^ de Sévigné, et elle ajoutait *vous savez de quel ton.*

Vous êtes à la campagne, mais le froid y est aussi et je crains qu'il ne soit bien contraire au lendemain de la goutte. Nous gelons ici et on dit que de cette nuit la campagne est perdue. Le pain est encore aug-

menté d'un sol; les misérables jacobins que nous avons ici en triomphent. S'il augmente encore ce ne sera pas sans danger.

Je ne me permets de vous désirer qu'avec la chaleur. Vous recevrez M^me^ de Poix ces jours-ci. Elle vous dira pourquoi vous feriez bien d'y venir les premiers jours de juin. Vous m'y verriez prendre le seul plaisir que je puisse pouvoir et vouloir me permettre.

Adieu, Monsieur; adieu, mon véritable ami : ce titre ne permet pas de rien ajouter.

« Vous m'y verrez prendre le seul plaisir que je puisse vouloir et pouvoir me permettre! » C'est le suprême plaisir des âmes délicates, alors que l'âge s'appesantit et qu'augmentent autour d'elles les ombres de la vie finissante : penser à ce qui n'est plus, éprouver par le souvenir les sentiments et les émotions de jadis, en parler à ceux qui purent les connaître et qui dans le présent personnifient le passé. C'est là aussi ce qui faisait pour M^me^ de Beauvau le charme de cette amitié que les mauvais jours avaient accrue. « Nul de ceux qui conservent encore quelqu'intérêt pour moi, dit-elle dans une note intime consacrée à Devaines, n'avait mieux compris et la force et l'étendue et la durée de ma douleur; il avait su apprécier le mérite de celui que j'ai perdu : il l'aimait et il en était aimé. » Si l'on joint à cela toutes les grâces de l'esprit de Devaines, on n'ignorera rien de ce qui pouvait rendre cette liaison plus étroite. « Pendant le peu de mois que je passais à Paris, ajoute M^me^ de Beauvau, il m'en faisait jouir avec une assiduité journalière dont rien ne le détournait. Ma confiance en lui était entière, parce que j'estimais autant son caractère, sa morale et sa conduite que je goûtais son esprit et la sûreté de son goût. » Telles étaient donc les secrètes affinités d'une amitié qui me semble avoir trouvé dans le dernier billet qui suit son expression la plus affectueuse et la plus touchante.

Ce mardi [1801].

J'en suis bien sûre, Monsieur, que votre tendre amitié pour moi vous fait partager mes sentiments : rien ne répond mieux de ceux sur lesquels on peut compter que le sentiment intérieur qu'on les mérite par les siens. C'est une perte réelle pour moi que celle de M. d'Invau; il m'avait montré et inspiré une véritable amitié. Je crois que son goût pour vous et celui que je vous avais vu pour lui me l'avaient rendu plus cher. Il reste si peu de témoins du temps que nous avons vu qu'à cet égard encore sa vie m'était précieuse. Il ne lui manquait pour moi que de n'avoir pas assez connu cet objet toujours présent à ma pensée comme il est vivant dans mon cœur. Vous ajoutez pour moi ce charme

à tous les autres; il me reste assurément bien peu d'amis, je n'oserais pas faire ce compte, mais soyez bien sûr que votre place est la première et cette idée que je ne veux pas perdre que ce sera par vous qu'il revivra est vraiment celle qui soutient ma vie.

Je vous reverrai dans bien peu de jours. Faites-moi retrouver Paris. Si vous n'y étiez pas, j'aurais trop de peine à y rentrer.

Devaines, hélas! ne devait pas pouvoir rendre à M^me^ de Beauvau le dernier service qu'elle attendait de lui et qu'elle lui rappelait avec une insistance si aimable, car la mort ne lui en laissa pas le temps. Les *Mémoires du maréchal de Beauvau* et les *Souvenirs* de sa vie, tels que Devaines les avait revus de concert avec Suard, ne purent voir le jour que soixante-dix ans plus tard par les soins de l'arrière-petite-fille du maréchal, M^me^ Standish, née Noailles. Le vœu de la maréchale se trouvait ainsi accompli tardivement, mais avec une piété filiale qui aurait singulièrement touché son cœur. Ceux qui lisent maintenant ces pages sont aussi émus par la tendresse persévérante de celle qui les écrivit que par le commentaire discrètement affectueux dont les a accompagnées celle qui les publia.

Revenons à Devaines dont le souvenir ne pouvait qu'être honoré par l'amitié que lui voua une femme aussi noble que la princesse de Beauvau. Lorsqu'un arrêté du 3 pluviôse an XI (23 janvier 1803) vint réorganiser l'Institut, Devaines fut compris dans la seconde classe, celle qui, sous le titre de *Classe de la langue et de la littérature françaises*, allait renouer les traditions de l'ancienne Académie française, sans pouvoir encore en prendre le nom. Mais Devaines ne jouit pas longtemps de cette distinction qu'il avait tant ambitionnée. Il semble qu'une véritable épidémie régnât alors sur la seconde classe de l'Institut renaissant. A peine l'arrêté de réorganisation avait-il paru que Saint-Lambert mourait, suivi dans la tombe, deux jours après, par La Harpe, et que Devaines décédait lui aussi, dans la nuit du 24 au 25 ventôse an XI (15 au 16 mars 1803), laissant une troisième place vacante à l'Académie. Il n'avait pas occupé son fauteuil seulement deux mois. Quand on l'inhuma, le 26 ventôse, au cimetière de Montmartre, Suard ne manqua pas de célébrer, au nom de l'Institut, les qualités de celui qui allait reposer à jamais. « Il aima et fut aimé, disait l'orateur, en parlant du défunt en style d'oraison funèbre. Il a trouvé surtout dans l'intérieur de sa famille toutes les jouissances que mérite un bon père et un bon mari. C'est avec la plus douce émotion que j'ai lu dans l'acte qui contient ses dernières volontés le témoi-

gnage qu'il rend à sa femme et à son fils... Ah! quand on peut se rendre, après une assez longue carrière, de si doux témoignages, la vie a été un grand bien et le terme n'est un mal que pour ceux qui ont à regretter un mari, un père, un ami. »

Devaines, en effet, était trop répandu dans le monde pour que sa disparition n'y causât pas de vifs regrets. Nous n'en citerons ici qu'une preuve empruntée à une lettre inédite de Mme de Staël à Mme de Pastoret. « Vous aurez éprouvé beaucoup de peine à la mort de M. Devaines, lui écrivait-elle de Copet, le 31 mars 1803, et je l'ai sentie comme vous avec un vif sentiment de douleur. Cet hiver il avait été meilleur pour moi que depuis que je vis. J'en avais reçu sur *Delphine* une lettre telle que je pouvais à peine l'attendre d'un esprit enthousiaste. Il s'était occupé sincèrement des chagrins qui m'ont empêchée de revenir cet hiver. Il semblait enfin qu'avant de mourir il voulait donner à ses amis de nouveaux motifs de regret. Et quel homme était plus aimable! En vérité, je ne le sais pas. Qu'une longue absence est triste! On retrouve à son retour des places vides et je ne sais quels changements dont on ne se serait pas aperçu successivement. » Mme de Staël n'avait cependant pas toujours autant apprécié ni les bons avis de Devaines ni même son amabilité. J'en trouve encore la preuve dans la même correspondance. « J'ai reçu, mandait-elle, le 20 prairial, à Mme de Pastoret, au sujet de *Delphine*, vingt lettres sur mon ouvrage les plus flatteuses du monde, de Suisse et de Genève. M. Devaines juge-t-il toujours mon livre d'après la table? Voulez-vous que je vous montre le chemin qu'a fait son opinion fondée sur le titre des chapitres? Il l'a dit à Talleyrand, qui l'a dit au Premier Consul, qui l'a dit à mon père, avec beaucoup d'éloges d'ailleurs (ceci entre nous); et dans tous ces juges il n'y avait pas un lecteur. »

Pourtant la mort de cet homme aimable cachait un drame. Mme de Beauvau laisse entrevoir les tourments de Devaines. « Il semblait réunir tout ce qui peut encore composer le bonheur dans les circonstances où nous achevons notre vie; et cependant, par une fatalité singulière, il a été malheureux, et sa vie a été abrégée par ces mêmes sentiments, qui à d'autres époques en avaient fait le bonheur. » Le successeur de Devaines à l'Académie, Parny, fait encore, dans son discours de réception, une allusion à ces tourments, aussi discrète que le temps et le lieu pouvaient le permettre. « Le spectacle de cette prospérité renaissante rendit heureux ses derniers jours et consola sa mort, disait-il de Devaines. Plaignons ceux pour qui la tombe fut un refuge et dont les yeux se sont fermés avant d'avoir vu l'aurore brillante qui succède enfin

aux tempêtes. » Ainsi il résulte de toutes ces réticences que Devaines s'était volontairement donné la mort, mais pourquoi avait-il abrégé ainsi une existence dont les dehors étaient si séduisants?

La vie de famille de Devaines était assurément moins patriarcale que ne le prétendaient les auteurs d'épitaphes. M. Charles Nisard a trouvé dans les papiers de Suard et publié quelques lettres de M^me^ Devaines à celui-ci, qui peuvent sembler bien tendres même en un temps où chacun se piquait de sensibilité. Mais ce n'est pas là, paraît-il, qu'il faut chercher le secret de la mort de Devaines. Sainte-Beuve nous a laissé le mot de l'énigme, dans une de ces petites notes insidieuses dont il garnit volontiers la fin de ses livres et qui éclatent comme des pétards entre les doigts du lecteur attardé. Si Devaines, l'aimable, le spirituel Devaines a attenté à ses jours, c'est pour les beaux yeux de M^me^ Cottin, l'auteur populaire de *Malvina*, de *Claire d'Albe* et de tant d'autres romans qui passionnaient alors une multitude de lecteurs. Nous sommes tentés de sourire de cette passion sénile, aujourd'hui que le charme est rompu et que ces personnages démodés n'ont plus l'heur de nous émouvoir. M^me^ Cottin mourut peu après, à Palaiseau, tragiquement aussi, dit-on, en 1807, à l'âge de trente-cinq ans seulement; mais, pendant les dix années de sa production littéraire, elle goûta toutes les joies du succès. Pourquoi Devaines s'éprit-il si violemment de la romancière, lui si plein de sens, d'ordinaire, et un peu sceptique en amour comme en tout? « Elle n'était pas belle, nous apprend Sainte-Beuve, ni même agréable : blonde, un peu sur le roux, parlant peu, ayant l'air d'être toujours dans les espaces; mais elle avait de l'âme, du feu, de l'imagination. » Et pourquoi cette passion extraordinaire amena-t-elle de si lamentables résultats? Désespoir de n'être pas aimé ou bien de ne l'être plus? Qui pourrait maintenant le dire avec certitude? Lorsque lady Morgan visita, en 1816, la maison de campagne de M^me^ Cottin à Palaiseau, le souvenir de cette tragique aventure y était encore vivant, mais on ne sut pas lui donner de détails précis sur ce drame, ce qui n'a rien d'étonnant puisqu'il n'eut pas lieu en cet endroit. Qu'il ait été ou non distingué par la femme de lettres, le sceptique Devaines, mordu au cœur par une passion plus forte que sa constance, se désespéra de ne pouvoir plus être heureux et courageusement prit le poison de Cabanis pour abréger une existence désormais douloureuse, qui pouvait encore être utile et qui avait été jusque-là pleine d'émotions plus douces et plus mesurées.

PAUL BONNEFON.

# QUELQUES SOURCES DE « NOTRE-DAME DE PARIS »

(*Suite et fin*[1].)

## VII

La description des fêtes occupe une grande place dans *Notre-Dame*. La chose est toute naturelle. Victor Hugo avait pu être frappé de l'importance que les historiens donnent aux réjouissances publiques. Non seulement la *Chronique scandaleuse* mais Sauval lui-même racontent avec d'abondants détails les entrées des rois et des reines, des princes, des ambassadeurs. Sauval consacre plus de vingt pages aux réceptions d'ambassadeurs, depuis Charles VI jusqu'à Louis XIV. On pense bien que Victor Hugo n'aurait pas voulu reconstituer, de pure imagination, une fête du temps de Louis XI. Mais on voit aussi qu'il pouvait trouver facilement les matériaux qu'il lui fallait.

C'est par une fête que s'ouvre le récit : ce qui met en émotion tout le populaire de Paris, c'est « la double solennité, réunie depuis un temps immémorial, de la fête des rois et de la fête des fous ». Mais on a reçu deux jours auparavant les ambassadeurs flamands chargés de conclure le mariage entre le dauphin et Marguerite de Flandre, et le mystère [2] qu'on joue au Palais est une pièce d'actualité. Victor Hugo nous montre d'abord (p. 39) quatre personnages, Noblesse, Clergé, Marchandise, Labour. Puis (p. 65), on voit sur la scène « une jeune enfant vêtue de damas blanc et tenant à la main une marguerite (diaphane personnification de mademoiselle de Flandre) ». Peut-être Victor Hugo a-t-il pris l'idée de ce mystère dans la *Chronique scandaleuse* qui raconte ainsi l'entrée de la dauphine au mois de juin 1483 : « Le Lundy 2. Juin,

1. Voir *Revue d'histoire littéraire*, 1901, p. 48 et 425.

2. Victor Hugo emploie indistinctement les mots *mystère* et *moralité*. — Pour bien montrer à quoi se réduisait, dans l'opinion du public, la part de l'écrivain dans la pièce qu'on jouait, il représente l'écrivain lui-même se mettant sur la même ligne que le charpentier qui a fait les échafaudages (p. 38). Gringoire, après s'être déclaré l'auteur du mystère, ajoute cette restriction : « ... c'est-à-dire nous sommes deux : Jehan Marchand qui a scié les planches et dressé la charpente du théâtre et toute la boiserie, et moi qui ai fait la pièce. » Si bizarre que nous paraisse cette façon de comprendre la collaboration, Victor Hugo n'a rien imaginé. Il cite d'ailleurs, à la fin du tome II (p. 420), un document authentique : « A Jehan Marchand et Pierre Gringoire, charpentier et compositeur, qui ont fait et composé le mystère fait au

environ cinq heures du soir, fist son entrée en la ville de *Paris* Madame la *Dauphine*, accompagnée de Madame de *Beaujeu*, Madame l'*Admiralle*, et autres Dames et gentils femmes. Et entrerent à laditte heure audit lieu de *Paris* par la porte *sainct Denys*, où estoient preparés pour sa venuë trois beaux eschaffaux, en l'un desquels tout en haut estoit un personnage représentant le Roy comme Souverain. Au second estoient deux beaux enfans, un fils et une fille, vestus de damas blanc, faisant et représentant Mgr. le *Dauphin*, et maditte Damoiselle de *Flandres*... Et si y avoit aussi quatre personnages : c'est assavoir l'un de labeur, l'autre de Clergé, l'autre marchandise, et l'autre Noblesse, qui tous dirent un couplet à icelle entrée. » — Lenglet-Dufresnoy, II, 170 (B. de Mandrot, II, 132).

Victor Hugo trouve moyen, d'ailleurs, de parler avec assez de détails de la réception des ambassadeurs flamands. Dès les premières lignes du roman, il dit que le cardinal de Bourbon, « pour plaire au roi, avait dû faire bonne mine à toute cette rustique cohue de bourgmestres flamands, et les régaler, en son hôtel de Bourbon, d'une *moult belle moralité, sotie, et farce*, tandis qu'une pluie battante inondait à sa porte ses magnifiques tapisseries ». La *Chronique scandaleuse* nous parle de cette représentation et de la tapisserie endommagée par la pluie : « Et d'icelle venue et bonne paix, en furent resjouys et joyeux très noble et très reverend pere en Dieu Mgr. le Cardinal de *Bourbon*, qui à l'occasion d'icelle bonne paix, fist faire en son hostel de *Bourbon* à *Paris*, une moult belle moralité, sottie et farce, où moult de gens de la ville alerent pour les veoir jouer, qui moult priserent ce qui y fut fait. Et eussent les choses dessusdites esté plus triomphantes, se n'eust esté le temps qui moult fut pluvieux et mal advenant, pour la belle tapisserie et le grand appareil fait en la cour dudit hostel. Laquelle cour fut toute tenduë de la tapisserie du mondit Sgr. le Cardinal, dont il en avoit grand quantité et de belle. » (L.-D., 168-69; B. de M., II, 127.)

Châtelet de Paris, à l'entrée de monsieur le légat, ordonné des personnages, iceux revêtus et habillés ainsi que audit mystère était requis, et pareillement d'avoir fait les échafauds qui étaient à ce nécessaires, et pour ce faire, cent livres. » C'est à peu près le texte donné par les *Comptes de la Prévôté* en l'an 1502. Dans plusieurs autres endroits nous voyons que Jehan Marchand, charpentier de la grand coignée, et Pierre *Gregoire* (sic), *historien et facteur*, étaient des collaborateurs habituels. La part de l'écrivain, quel qu'il soit, paraît même si peu importante et si peu distincte, que nous trouvons dans les *Comptes* en 1531 (p. 614) : « A deux menuisiers, pour avoir, suivant la bonne et louable coustume... fait faire les eschafaux, composé les misteres, habits des personnages, loué tapisseries, salerié les Chantres, Menestriers et autres personnes, pour avoir servi aux misteres qu'il a convenu faire à l'entrée de la Reine... cent quinze livres parisis. »

Dans un autre chapitre (I, 321) une discussion s'engage entre Oudarde Musnier et sa voisine Gervaise. Il s'agit de savoir où les Flamands ont dîné la veille. C'est à l'Hôtel de Ville, dit Oudarde, au Petit-Bourbon, dit Gervaise. « C'est si bien à l'Hôtel de Ville, reprit Oudarde avec aigreur, que le docteur Scourable leur a fait une harangue en latin, dont ils sont demeurés fort satisfaits. » Il est question d'une harangue en latin dans Sauval et dans la *Chronique*, mais Victor Hugo paraît s'être servi plutôt du texte de Sauval (II, 88). « Comme les Ambassadeurs venoient pour jurer la paix, entre le Roi et l'Archiduc, et par même moyen signer le contrat de mariage de Charles, Dauphin, avec Marguerite d'Autriche; Alaudet, Evêque de Marseille et Gouverneur de Paris, fut envoyé au devant, accompagné du Prevôt des Marchands et quantité de Bourgeois, et d'un Docteur de l'Université nommé Scourable, qui les harangua en Latin, dont ils demeurerent fort satisfaits. »

« C'est si bien au Petit-Bourbon, répondit Gervaise non moins vivement, que voici ce que leur a présenté le procureur de M. le cardinal : douze doubles quarts d'hypocras blanc, clairet et vermeil; vingt-quatre layettes de massepain double de Lyon doré; autant de torches de deux livres pièce, et six demi-queues de vin de Beaune, blanc et clairet, le meilleur qu'on ait pu trouver. J'espère que cela est positif. Je le tiens de mon mari qui est cinquantenier au Parloir-aux-Bourgeois, et qui faisait ce matin la comparaison des ambassadeurs flamands avec ceux du Prêtre-Jean et de l'empereur de Trébisonde, qui sont venus de Mésopotamie à Paris sous le dernier roi, et qui avaient des anneaux aux oreilles. » Les présents énumérés par Gervaise sont exactement ceux qui furent offerts en 1530 au cardinal Du Prat, légat à latere et chancelier de France, faisant son entrée à Paris. D'après Sauval (II, 90) le prévôt des marchands et les échevins « lui firent presenter par le Procureur et les Sergens de la Ville, vetus de leurs robes mi-parties, douze doubles quarts d'hypocras blanc, clairet et vermeil, vingt-quatre layettes de massepain double de Lyon et doré, autant de torches de deux livres pièce, et six demi-queues de vin de Beaune blanc et clairet, le meilleur qu'on put trouver [1]. » C'est aussi à Sauval (II, 86) que Victor Hugo emprunte les détails relatifs aux autres ambassades que le mari de Gervaise compare à

1. Les présents qu'on faisait en pareille occasion étaient quelquefois assez originaux. Victor Hugo (I, 297) nous dit que Robert d'Estouteville « avait offert à la reine un très merveilleux cerf en confitures le jour de son entrée à Paris en 14... » C'est par les bourgeois de Paris qu'un cerf en confitures fut offert à la reine en 1467. Voir *Chronique scandaleuse*, L.-D., II, 64 (B. de M., I, 178).

l'ambassade flamande : « Jamais pour une seule fois on ne vit tant d'Ambassadeurs que sous Charles VII, en 1461, lorsque ceux de Perse, du Pretre-Jean, de l'Empereur de Trebisonde, du Roi d'Armenie et du Roi de Mesopotamie, ne faisant qu'un corps arriverent... La façon de leurs habits à tous surprenoit, tant elle estoit estrange : un entre autres avoit des anneaux aux oreilles. »

« Il est si vrai qu'ils ont soupé à l'Hôtel de Ville, répliqua Oudarde peu émue de cet étalage, qu'on n'a jamais vu un tel triomphe de viandes et de dragées [1]. — Je vous dis, moi, qu'ils ont été servi par Le Sec, sergent de la ville, à l'hôtel du Petit-Bourbon, et que c'est là ce qui vous trompe. — A l'Hôtel de Ville, vous dis-je! — Au Petit-Bourbon, ma chère! si bien qu'on avait illuminé en verres magiques le mot *Espérance* qui est écrit sur le grand portail. — A l'Hôtel de Ville; à l'Hôtel de Ville! Même que Husson-le-Voir jouait de la flûte! » Sauval (II, 88) parle d'une ambassade de l'Empereur qui vint à Paris en 1500. C'est au service de celle-là que fut mis Le Sec, sergent de la ville : « Tant que ces Ambassadeurs demeurerent à Paris, ils furent defrayés aux depens de la Ville, et servis par Le Sec, Sergent de la Ville, choisi exprès avec Bloinville, dit d'Arcy. » C'est encore Sauval (II, 210) qui nous apprend qu'on lisait sur le portail du Petit-Bourbon le mot *Espérance* : « A l'égard du portail de ce Palais, il y a grande apparence qu'il étoit fort riche... on y lit encore en lettres capitales et dorées le mot ESPERANCE. » Enfin le nom d'Husson-le-Voir est celui d'un serrurier mentionné, pour certaines fournitures, dans les *Comptes de la Prévôté*, en 1487.

La fête des rois et la fête des fous sont elles-mêmes très longuement décrites. Mais, pour tous les détails qui s'y rapportent, il n'est pas très facile de distinguer les emprunts de la description purement imaginative. Victor Hugo a beaucoup embelli le fond que lui fournissaient différents textes. Je me bornerai à relever deux détails, pour montrer que l'imagination ne joue pas dans ce récit un rôle exclusif. Gringoire prend la résolution de s'enfoncer au cœur même de la fête, et d'aller à la place de Grève (I, 88). « Au moins, pensa-t-il, j'y aurai peut-être un tison du feu de joie pour m'y réchauffer, et j'y pourrai souper avec quelque miette des trois grandes armoiries de sucre royal qu'on a dû dresser sur le buffet public de la ville. » Mais Gringoire trouve table rase

1. Il est possible que Victor Hugo ait dans l'esprit ce mot cité par Sauval à propos de la réception d'une ambassade d'Angleterre sous François Ier (II, 90) : « ... brievement on ne sauroit exposer le triomphe fait tant en viandes qu'en paremens. »

(p. 100). « Il ne lui restait même pas un misérable camichon à cinq sous la livre. » Ces deux détails sont tirés des *Comptes de la Prévôté* (p. 633). Nous y voyons les dépenses faites en 1572 à l'occasion du feu de la Saint-Jean « pour donner la collation au Roi, Messieurs ses freres, et leurs compagnies. » On paya pour cela à Jean de la Bruyère, Marchand, Bourgeois de Paris, trois cent quinze livres, cinq sols, six deniers, et parmi les articles énumérés figurent « quatre livres de camichons, à cinq sols » et « trois grandes armoiries de sucre Royal dorées à vingt-cinq sols ».

Revenons à la seconde scène du roman. Gisquette la Gencienne et Liénarde interrogent Gringoire sur la moralité qui va être jouée. « C'est une moralité toute neuve, et qui n'a pas encore servi. — Ce n'est donc pas la même, dit Gisquette, que celle qu'on a donnée il y a deux ans, le jour de l'entrée de monsieur le légat, et où il y avait trois belles filles faisant personnages... — De sirènes, dit Liénarde. — Et toutes nues, ajouta le jeune homme. » Et les deux jeunes filles, d'abord alternativement, puis parlant toutes deux à la fois, énumèrent tous les détails de cette mémorable journée. Tous ces détails sont exacts, mais ce n'est pas pour un légat qu'eurent lieu des fêtes si brillantes. C'est pour une bien plus grande occasion, pour l'entrée du roi Louis XI à Paris après son avènement. Victor Hugo a trouvé que le récit de ces réjouissances lui offrait une excellente occasion de mettre dans son œuvre de la couleur locale. Mais il ne pouvait pas les laisser à leur date. Il fallait que les jeunes filles y eussent assisté, et que le souvenir en fût bien vivant dans leur esprit. D'ailleurs, si Victor Hugo a transporté les faits à une autre époque, il a gardé cependant une demi-exactitude. Très réellement, un peu plus de deux ans auparavant, au mois de septembre 1480, un légat du pape, le cardinal de Saint-Pierre ad Vincula, fit son entrée dans Paris, et la *Chronique scandaleuse* raconte les honneurs qui lui furent rendus[1]. C'est elle aussi qui a fourni à Victor Hugo le récit de l'entrée de Louis XI (L.-D., II, 9; B. de M., I, 27-29).

« Ce jour là il y avait à la fontaine du Ponceau des hommes et des femmes sauvages qui se combattaient et faisaient plusieurs contenances en chantant de petits motets et des bergerettes... » — *Chronique* : « Un peu avant dans ladite Ville estoient à la fontaine du *Ponceau* hommes et femmes sauvages, qui se combattoient et faisoient plusieurs contenances, et si y avoit encores trois belles

1. Langlet-Dufresnoy, II, 159. (B. de Mandrot, II, 99-100.)

filles faisans personnages de Seraines toutes nuës... et disoient de petits motets et bergerettes ».

« Et près d'eux, reprit Liénarde, joutaient plusieurs bas instruments qui rendaient de grandes mélodies. » — *Chronique* : « Et pres d'eux joüoient plusieurs **bas instrumens** qui rendoient de grandes melodies. »

« Et pour rafraîchir les passants, continua Gisquette, la fontaine jetait par trois bouches, vin, lait, et hypocras, dont buvait qui voulait. » *Chronique* : « Et pour bien raffreschir les entrans en ladite Ville y avoit divers conduits en ladite fontaine jettans laict, vin et ypocras, dont chacun buvoit qui vouloit... »

« Et un peu au-dessous du Ponceau, poursuivit Liénarde, à la Trinité, il y avait une passion par personnages et sans parler. — Si je m'en souviens ! s'écria Gisquette : Dieu en la croix et les deux larrons à droite et à gauche. » — *Chronique* : «... et un peu au-dessous dudit *Ponceau* à l'endroit de la Trinité, y avoit une passion par personnages, et sans parler; Dieu estendu en la croix, et les deux larrons à dextre et à senestre. »

« Et plus avant, à la porte aux Peintres, il y avait d'autres personnes très richement habillées. » — *Chronique* : « Et plus avant à la porte aux Peintres avoit autres personnages moult richement habillez. »

« Et à la fontaine Saint-Innocent, ce chasseur qui poursuivait une biche avec grand bruit de chiens et de trompes de chasse ! » — *Chronique* : « Et à la fontaine saint Innocent y avoit aussi personnages de chasseurs, qui accueillirent une bische illec estant, qui faisoient moult grand bruit de chiens et de trompes de chasses. »

« Et à la boucherie de Paris, ces échafauds qui figuraient la bastille de Dieppe ! » — *Chronique* : « Et à la boucherie de *Paris* y avoit eschaffaux figurez à la bastille de Dieppe. »

« Et quand le légat passa, tu sais, Gisquette, on donna l'assaut, et les Anglais eurent tous les gorges coupées. » — *Chronique* : « Et quand le Roy passa il se livra illec merveilleux assaut de gens du Roy à l'entour des *Anglois*, estans dedans ladite bastille, qui furent pris et gaignez, et eurent tous les gorges coupées. »

« Et contre la porte du Châtelet, il y avait de très beaux personnages ! » — *Chronique* : « Et contre la porte du Chastellet y avoit de moult beaux personnages. »

« Et sur le pont au Change, qui était tout tendu par-dessus ! — Et quand le légat passa, on laissa voler sur le pont plus de deux cents douzaines d'oiseaux; c'était très beau, Liénarde. » — *Chro-*

*nique* : « Et outre ledit Chastellet sur le pont aux changes y avoit autres personnages, et estoit tout tendu par-dessus, et à l'heure que le Roy passa on laissa voler parmy ledit pont plus de deux cens douzaines d'oyseaux de diverses sortes et façons... »

Dans un autre chapitre, la provinciale Mahiette parle du sacre de Louis XI à Reims (I, 321) : « Ah ! ma chère... qu'est-ce que vous diriez donc si vous aviez vu, en 61, au sacre de Reims, il y a dix-huit ans, les chevaux des princes et de la compagnie du roi! Des houssures et caparaçons de toutes sortes ; les uns de drap de damas, de fin drap d'or, fourrés de martres zibelines les autres, de velours, fourrés de pennes d'hermine ; les autres, tout chargés d'orfévrerie et de grosses campanes d'or et d'argent! Et la finance que cela avait coûté! Et les beaux enfants pages qui étaient dessus! » C'est encore l'entrée de Louis XI à Paris qui fait les frais de la description : « En icelle entrée faisant, le Roy estoit moult noblement accompagné de tous les grans Princes et nobles Seigneurs de son Royaulme... qui pour honneur lui faire en ladite entrée avoient de moult belles et riches housseures dont leurs chevaux estoient tous couverts, lesquelles housseures estoient de diverses sortes et façons, et estoient les unes d'icelles de fin drap d'or, fourrées de martres sebelines, les autres de veloux fourrées de pennes d'ermines, de drap de damas, d'orfeverie, et chargées de grosses campanes d'argent, blanches et dorées, qui avoient cousté moult grant finance, et si y avoit sur lesdits chevaux et couvertures de beaux jeunes enfans Pages, et bien richement vestus. »

## VIII

Il y a dans *Notre-Dame de Paris* des pages entières d'histoire, comme celles qui sont consacrées au droit d'asile (II, 206-208). On trouve aussi mentionnés isolément des faits d'inégale importance : le ravage fait parmi les Bourguignons par la serpentine de la tour de Billy (I, 46) ; l'explosion de la poudre emmagasinée à la porte du Temple (id.) ; la mort du roi d'Angleterre, probablement due à un flacon du cru royal de Chaillot (I, 52) ; la comète prodigieuse de 1465, dont un homme devint fou (I, 158) ; l'explosion de la bombarde de Jean Maugue (id.)[1], la peste de 1466 (I,222). On peut presque toujours contrôler le récit de Victor Hugo en se reportant simplement aux auteurs qu'il nomme plusieurs fois.

1. Victor Hugo s'est servi de ces deux faits pour la biographie de Gringoire.

Souvent même on peut indiquer avec précision le texte qu'il a consulté [1].

Il en est de même pour les institutions, pour l'organisation de Paris. Quelquefois Victor Hugo a mal interprété les textes. Dans la rapidité du travail, il a pu faire quelques confusions. Mais ce qu'il importe de constater, c'est que voulant peindre, comme il le dit à son éditeur, « l'état des mœurs, des croyances, des lois, des arts, de la civilisation » au xv[e] siècle, il n'a négligé aucune partie de son programme, et, sur tous les points, a cherché à se procurer les renseignements nécessaires.

Mais, naturellement, ce ne serait pas une parfaite exactitude des faits, une exposition scrupuleuse des institutions qui pourraient donner à son roman la vie et la réalité. Aussi Victor Hugo a-t-il apporté beaucoup plus de soin aux menus détails qu'aux grands traits [2]. Il tient, par exemple, quand il parle des monnaies, à ne pas en nommer une qui ne soit en usage du temps de Louis XI. Jehan Frollo vide sur une borne la bourse que lui a jetée son frère (II, 75). « Vrai Dieu! grommela Phœbus, des targes, des grands blancs, des petits blancs, des mailles d'un tournois les deux, des deniers parisis, de vrais liards à l'aigle! c'est éblouissant! » Et le capitaine compte la monnaie. « Savez-vous, Jehan, qu'il y a vingt-trois sous parisis! » C'est la somme que contenait une bourse qui fut trouvée en 1471 sur les degrés de l'église du Sépulcre, et les pièces énumérées sont aussi les mêmes. (Sauval, III, 399) : « Une bourse de cuir noir trouvée sur les degrés de l'Eglise du Sepulchre en la rue St Denys, en laquelle avoit 23 sols parisis en monnoye, tant en grands blancs, targes, petits blancs et doubles tournois, que lyars à Leigle et autres, avec mailles d'un tournois les deux et deniers parisis. » On peut se demander pourquoi, dans un autre passage, Jehan Frollo étale une si exacte connaissance de la valeur des monnaies (II, 43). « Je vous le demande, messer Cicero et messer Seneca, dont je vois les exemplaires tout racornis épars sur le carreau, que me sert de savoir, mieux qu'un général des monnaies ou qu'un juif du pont aux

1. Droit d'asile, Sauval, I, 499 et suivantes; — Serpentine, *Chronique*, 45 (B. de M., I, 119); — Poudre, *Chronique*, 39 (B. de M , I, 100); — Roi d'Angleterre, *Chronique*, 169 (B. de M., II, 130-131); — Comète, *Chronique*, 52 (B. de M., I, 141); — Bombarde, *Chronique*, 153-54 (B. de M., II, 81); — Peste, *Chronique*, 60 (B. de M., I, 165).

2. C'est ainsi que, tout en ignorant beaucoup de choses au sujet de l'organisation de Paris, nous savons très exactement l'étendue de la juridiction du bailli du Palais. Louis XI interroge Coictier sur ce point quand il croit le bailli du Palais menacé et espère profiter de l'événement (II, 326-27). La réponse de Coictier ne fait que reproduire les renseignements donnés par Du Breul (151-152).

changeurs, qu'un écu d'or à la couronne vaut trente-cinq unzains de vingt-cinq sous huit deniers parisis chaque, et qu'un écu au croissant vaut trente-six unzaines de vingt-six sous et six deniers tournois pièce, si je n'ai pas un misérable liard noir à risquer sur le double-six! » Victor Hugo utilise un renseignement donné dans la *Chronique scandaleuse*[1].

Ce soin minutieux est sensible dans le chapitre où Florian Barbedienne, auditeur au Châtelet, distribue des condamnations[2] (I, 301). Nous ne connaissons les jugements qu'indirectement, par l'intermédiaire de Jehan Frollo. « Tiens, disait-il tout bas à son compagnon Robin Poussepain qui ricanait à côté de lui, tandis qu'il commentait les scènes qui se déroulaient sous leurs yeux, voilà Jehanneton du Buisson. La belle fille du cagnard au Marché-Neuf[3]! — Sur mon âme, il la condamne, le vieux! il n'a donc pas plus d'yeux que d'oreilles. Quinze sols quatre deniers parisis, pour avoir porté deux patenôtres! C'est un peu cher! » C'était bien le tarif. Dans les *Comptes de la Prévôté*, en 1463, nous voyons « Jehanneton du Buisson condamnée en quinze sols quatre deniers parisis, pour le port de deux Pastenotes » (p. 370).

« Qu'est celui-là? Robin Chief-de-ville, haubergier. — Pour avoir été passé et reçu maître audit métier? — C'est son denier d'entrée. » En 1466 (p. 388) nous lisons au chapitre *Amendes civiles* : « De Robin Chief-de-ville, Haubergier, pour son entrée d'avoir été passé et reçeu Maistre audit métier. »

« Hé! deux gentilshommes parmi ces marauds! Aiglet de Soins, Hutin de Mailly. Deux écuyers, *corpus Christi!* Ah! ils ont joué aux dés. Quand verrai-je ici notre recteur? Cent livres parisis d'amende envers le roi! Le Barbedienne frappe comme un sourd,

1. Il est question d'une décision prise en 1475 au sujet de la valeur des monnaies (L.-D., 128; B. de M., II, 1).

2. Victor Hugo dit de la condamnation de Quasimodo (p. 309) : « La teneur en était simple et brève. La coutume de la prévôté et vicomté de Paris n'avait pas encore été travaillée par le président Thibaut Baillet et par Roger Barmne, l'avocat du roi. Elle n'était pas obstruée alors par cette haute futaie de chicanes et de procédures que les deux jurisconsultes y plantèrent au commencement du XVI^e^ siècle. » Ce passage est probablement inspiré par un passage des *Comptes de la Prévôté* (p. 514). Nous y voyons des fournitures faites en 1511 par un tapissier « pour tendre et parer la grande salle de l'Evesque de Paris pour l'espace de six jours entiers; dedans laquelle salle assisterent Me Thibaut Baillet President en la Cour de Parlement, Me Roger Barmne, Avocat du Roi en ladite Cour, Commissaires delegués par le Roi notre Sire pour arrester les coutumes generales et locales de la Prevosté et Vicomté de Paris... »

3. Sauval, I, 174 : « On condamna en même tems une autre ruelle, qui reste encore en partie entre les premieres maisons du petit-pont et quelques logis du Marché-neuf et qu'on appelloit le Caignard, à cause qu'elle servoit de passage aux hommes et aux femmes de mauvaise vie, qui y passoient, en se retirant la nuit sous les logis du petit pont, où ils menoient une étrange vie. »

— qu'il est. » Nous voyons bien dans les *Comptes*, en 1465, au chapitre des *Amendes criminelles* (p. 374) : « Aiglet de Soins, Escuyer, et Hutin de Mailly, Escuyer, condamnés chacun en cent livres parisis d'amende envers le Roi. » Nous voyons aussi, formant un autre alinéa : « Condamnez pour le jeu de Dez. » Mais il est probable que cette mention ne concerne pas les deux écuyers. Elle s'applique à plusieurs personnes qui ne sont pas désignées individuellement. C'est ainsi qu'à la page où figure Jehanneton du Buisson, nous lisons en tête du chapitre : « Condamnés pour port de dagues. Pour juremens. Femmes pour port de ceintures... Condamnés pour le jeu de Dez. »

« Sainte Vierge, que de filles! l'une après l'autre, mes brebis! Ambroise Lécuyère! Isabeau la Paynette! Bérarde Gironin! Je les connais toutes, par Dieu! A l'amende! à l'amende! Voilà qui vous apprendra à porter des ceintures dorées! dix sols parisis! coquettes! » A chaque instant nous trouvons dans les *Comptes* cette mention collective : « Femmes condamnées pour port de ceinture. » On voit que Victor Hugo a voulu ne pas mentionner une seule condamnation qui ne pût paraître vraisemblable[1].

Ce que Victor Hugo dit de l'exposition des enfants trouvés est conforme à ce que dit Du Breul[2]. Le règlement des bonnes-femmes de la chapelle Étienne-Haudry, les noms des divers personnages qui l'ont établi, se trouvent dans Sauval, et il est inutile de s'arrêter aux très légères inexactitudes qui ont pu se glisser dans le texte de Victor Hugo[3]. Les bréviaires publics sont aussi mentionnés dans Sauval[4]. D'après lui, on en voyait dans plusieurs églises, où ils étaient à la disposition des prêtres trop pauvres pour acheter des livres. Ce n'est pas tout à fait la même chose que le bréviaire de la Tour Roland, placé à la disposition des passants, mais il est pourtant visible que le passage de Sauval a pu suggérer ce détail.

Ce qui séduit surtout Victor Hugo dans les mœurs du XV^e^ siècle ce sont les singularités. On trouve une foule de détails qu'il n'a choisis qu'à ce titre. A ses yeux sans doute ils servaient mieux que d'autres à dater une scène, à bien placer à son époque tel ou

1. Gringoire dit à la Esmeralda (I, 150) : « Vous n'ignorez pas pourtant que Noël Lescripvain a été condamné il y a huit jours en dix sous parisis pour avoir porté un braquemard. » On voit dans les *Comptes de la Prévôté* (p. 510) qu'en 1494 Noël Lescripvain fut condamné en dix sols parisis pour avoir porté un braquemard et en dix sols parisis pour blasphème.
2. *Notre-Dame*, I, 213 et suivantes; — Du Breul, p. 40-41.
3. *Notre-Dame*, I, 214; — Sauval, I, 601 et suivantes.
4. *Notre-Dame*, I, 313; — Sauval, II, 634.

tel tableau. Les écoliers, des fenêtres de la grand'salle, aperçoivent les théologiens avec leurs surplis blancs (I, 26). « Ce sont là les théologiens? Je croyais que c'était six oies blanches données par Sainte-Geneviève à la ville pour le fief de Roogny. » On lit dans les *Comptes*, en 1383 (p. 261) : « Le Mont-Ste Geneviefve, l'Abbaye Ste Geneviefve, pour le fief de Roogny, six Oës blanches, le jour Notre Dame en Septembre. » Victor Hugo avait bien le droit de parler encore de cette redevance sous Louis XI, car elle est encore mentionnée en 1574 (p. 614). Un peu plus loin, on dit de Marie la Giffarde : « Elle fait le lit du roi des ribauds[1]. » Sauval (III, 26) cite diverses explications au sujet du roi des ribauds, de la nature de ses fonctions. Du Tillet, dit-il, « prétend que c'étoit le grand Prevot de l'Hotel lui-même, auquel appartenoit de juger des dissolutions et des crimes qui se commettoient à la suite de la Cour hors de la Maison du Roi; que les femmes publiques étaient sous sa charge et que tous les ans, tant que le mois de Mai duroit, elles étoient tenues de faire son lit et sa chambre[2]. »

Ailleurs ce sont les vieilles enseignes de Paris que Victor Hugo nous fait connaître. Jehan Frollo et Phœbus de Châteaupers se demandent où ils iront boire les vingt-trois sous de l'archidiacre (II, 76) : « Où irons-nous? dit Phœbus. A *la Pomme d'Ève*? — Non, capitaine. Allons à *la Vieille-Science*. Une vieille qui scie une anse. C'est un rébus. J'aime cela. » Un autre calembour de ce genre se voit à la porte d'un cabaret, à la Cour des Miracles (II, 264) : « Sur la porte il y avait en guise d'enseigne un merveilleux barbouillage représentant des sols neufs et des poulets tués, avec ce calembour au-dessous : *Aux sonneurs pour les trépassés*. » Dans celui-là, la prononciation même est archaïque. Sauval (III, 57) consacre une demi-page aux enseignes. « Quant aux Enseignes le ridicule qui s'y trouve vient de mauvais Rebus. » Il cite plusieurs exemples, entre autres ceux de la *Vieille-Science* et des *Sonneurs pour les trépassés*[3].

1. Mahiette dit de Paquette la Chantefleurie (I, 326) : « Au sacre, dans la même année 61, c'est elle qui fit le lit du roi des ribauds. »

2. Toujours en parlant de Marie la Giffarde, les écoliers crient : « Elle paye ses quatre deniers; *quatuor denarios*. — *Aut unum bombum*. — Voulez-vous qu'elle vous paye au nez? » Nous trouvons l'explication de ce passage dans la « vingt-unième liasse des Adveux de Bourbonnois ». (*Comptes*, p. 652.) « Adveu de la Terre du Breuil, rendu par Marguerite de Montluçon, le vingt septième Septembre 1498. — Item in et super filia communi, sexus videlicet viriles quoscumque cognoscente, de novo in Villa Montislucii eveniente, quatuor denarios semel, aut unum bombum, sive vulgariter Pet, super Pontem de Castro Montislucii solvendum. »

3. Nous apprenons même de Victor Hugo « la vieille huée goguenarde dont on poursuivait alors les ivrognes : — Aux Houls, saouls, saouls, saouls! » (II, 80.) —

Une des principales singularités du vieux Paris, c'est la Cour des Miracles. C'est elle aussi qui a fourni à Victor Hugo un des plus curieux chapitres de son livre. Déjà la procession du pape des fous nous donne un aperçu de cette étrange population à laquelle la Cour des Miracles sert de campement. « D'abord marchait l'Égypte... Puis c'était le royaume d'argot; c'est-à-dire tous les voleurs de France, échelonnés par ordre de dignité; les moindres passant les premiers. Ainsi défilaient quatre par quatre, avec les divers insignes de leurs grades dans cette étrange faculté, la plupart éclopés, ceux-ci boiteux, ceux-là manchots, les courtauds de boutanche, les coquillarts, les hubins, les sabouleux, les calots, les francs-mitoux, les polissons, les piètres, les capons, les malingreux, les rifodés, les marcandiers, les narquois, les orphelins, les archisuppôts, les cagoux; dénombrement à fatiguer Homère. Au centre du conclave des cagoux et des archisuppôts, on avait peine à distinguer le roi de l'argot, le grand coësre, accroupi dans une petite charrette traînée par deux grands chiens » (I, 103). Nous retrouverons plus tard l'Égypte, et aussi l'Empire de Galilée que Victor Hugo met à la suite du royaume d'argot, et qui n'avait nullement son siège à la Cour des Miracles. L'énumération *homérique* des argotiers est empruntée entièrement à Sauval, sauf le mot *narquois* qui est ajouté, mais que Sauval explique ailleurs. Victor Hugo place les termes dans l'ordre exactement inverse, simplement pour que les principaux officiers, les cagoux et les archisuppôts, se trouvent derrière, près du grand coësre.

Sauval (I, 510-516) consacre tout un chapitre à la Cour des Miracles, ou plutôt aux Cours des Miracles, car il y en eut d'autres avant celle que décrit Victor Hugo. Il définit très exactement toutes les catégories d'argotiers dont nous venons de lire l'énumération. C'est d'après Sauval que Victor Hugo nous montre le grand Coësre traîné par deux chiens (II, 514) : « Leur Roi prend d'ordinaire le nom de grand Coësre, quelquefois de Roi de Thunes, à cause d'un scelerat appellé de la sorte, qui fut Roi trois ans de suite, et qui se faisoit traîner par deux grands chiens dans une petite charette, et mourut à Bordeaux sur une roue ».

Gringoire, égaré dans les rues inextricables du quartier des Halles, s'engage sans le savoir dans la rue qui conduit à la Cour des Miracles. « A peine avait-il fait quelques pas dans la longue ruelle, laquelle était en pente, non pavée et de plus en plus

Sauval (I, 154) nous dit qu'on l'enseignait aux enfants pour crier dans les rues, après les ivrognes. Dans *Notre-Dame*, en effet, c'est un enfant qui crie *aux Houls!*

boueuse et inclinée qu'il remarqua quelque chose d'assez singulier. » (I, 121.) Cette description coïncide bien avec ce que dit Sauval (p. 511) : « Pour y venir, il se faut souvent égarer dans de petites rues, vilaines, puantes, detournées; pour y entrer il faut descendre une assés longue pente de terre, tortue, raboteuse, inégale. » Gringoire s'aperçoit trop tard de son erreur : « Le pauvre poète jeta les yeux autour de lui. Il était en effet dans cette redoutable Cour des Miracles, où jamais honnête homme n'avait pénétré à pareille heure; cercle magique où les officiers du Châtelet et les sergents de la prévôté qui s'y aventuraient disparaissaient en miettes ». Victor Hugo exagère peut-être un peu. Sauval (512) dit seulement : « Lorsque les Commissaires et les Sergens y venoient faire leurs charges, ils en sortoient sans rien faire, que de recevoir des injures et des coups. »

Puis Victor Hugo décrit les diverses espèces de truands que Gringoire voit autour de lui : « C'était une espèce de faux soldat, un narquois, comme on disait en argot, qui défaisait en sifflant les bandages de sa fausse blessure... » Sauval dit (p. 515) : « Ces miserables qui, l'épée au côté, contrefont les soldats estropiés, étoient Narquois, ou gens de la petite flambe. »

« Au rebours c'était un malingreux qui préparait avec de l'éclaire et du sang de bœuf sa *jambe de Dieu* du lendemain. » Sauval (p. 515) dit qu'il existait deux catégories de malingreux, ceux qui contrefaisaient les hydropiques, et ceux qui avaient une jambe ou une main pleine d'ulcères. A la page suivante, il décrit minutieusement les opérations par lesquelles on préparait une *jambe de Dieu*.

« Deux tables plus loin, un coquillart, avec son costume complet de pèlerin, épelait la complainte de Sainte-Reine, sans oublier la psalmodie et le nasillement. » Victor Hugo paraît confondre ici les coquillarts et les callots. C'étaient les callots qui faisaient le pèlerinage de Sainte-Reine. Sauval dit (p. 516) : « Les Callots feignoient d'être guéris de la teigne, et de venir de Ste Reine... les Coquillarts avoient fait le pelerinage de St Jaques ou de St Michel, et vendoient bien leurs coquilles à ceux mêmes qui en revenoient ».

« Ailleurs un jeune hubin prenait leçon d'épilepsie d'un vieux sabouleux qui lui enseignait l'art d'écumer en mâchant un morceau de savon. » D'après Sauval (p. 516), la spécialité des hubins différait assez de celle des sabouleux : « Les Hubins disoient et montroient avec un certificat, qu'un chien ou loup enragé les avait mordus, et qu'ils alloient faire le voyage de St Hubert... les

Sabouleux contrefaisoient les malades de Saint[1] avec un morceau de savon en la bouche qui jettoit bien de l'écume... » — Sauval raconte l'histoire d'un malingreux qui feignait d'être hydropique, et, dans *Notre-Dame*, le réalisme de son récit est beaucoup atténué. La citation qui est faite ensuite montre combien Victor Hugo a peu songé à dissimuler ses sources. Il est certain qu'il jugeait, avec raison, ses emprunts très légitimes.

On amène Gringoire devant le roi d'argot. « Clopin Trouillefou, revêtu de ses insignes royaux, n'avait pas un haillon de plus ni de moins. » Sauval dit en effet (p. 514) : « Ses habits Royaux étoient faits de mille haillons rapetacés et bigarrés de mille couleurs. » Clopin prononce la condamnation de Gringoire : « Je vais te faire pendre pour amuser les truands, et tu leur donneras ta bourse pour boire. Si tu as quelque momerie à faire, il y a là-bas dans l'égrugeoir un très bon Dieu-le-Père en pierre que nous avons volé à Saint-Pierre-aux-Bœufs. Tu as quatre minutes pour lui jeter ton âme à la tête. » Il est question de ce Dieu-le-Père dans Sauval (p. 512) : « Il est vrai qu'en apparence ils sembloient reconnaître un Dieu : pour cet effet, au bout de leur cour ils avoient dressé dans une grande niche, une image de Dieu le Pere, qu'ils avoient volé dans quelque Eglise... »

Gringoire a pourtant un moyen de ne pas être pendu : c'est de devenir truand. Clopin lui-même énumère les avantages de cette condition : « En qualité de franc bourgeois, tu n'auras à payer ni boues, ni pauvres, ni lanternes, à quoi sont sujets les bourgeois de Paris. » Les habitants de la Cour des Miracles avaient en effet gardé dans leur nouveau repaire les privilèges dont ils avaient joui dans le quartier du Temple. Sauval (511) dit qu'en 1415 un bourgeois nommé Le Mazurier avait donné au grand prieur de France plusieurs maisons de ce quartier, afin d'y établir un asile pour quarante-huit pauvres. « Parce que les miserables qu'on y retiroit, étoient exemts, ou francs de payer ni boues, ni pauvres, ni lanternes, à quoi sont sujets les Bourgeois de Paris, on les appela francs-Bourgeois, et on donna à leur rue le nom de la rue des Francs-bourgeois, au lieu de celui de la rue des Poulies qu'elle prenoit auparavant. » Sauval nous apprend d'ailleurs que ces francs bourgeois se conduisirent fort mal. Ils firent de leur rue un coupe-gorge, jusqu'au moment où d'honnêtes gens vinrent s'y établir et les contraignirent à la quitter.

Mais pour devenir truand, il faut d'abord subir l'épreuve du

1. Les épileptiques.

mannequin. Clopin explique à Gringoire en quoi elle consiste et quel sort lui est réservé selon qu'il aura ou non réussi. On suspend un mannequin couvert de grelots et de sonnettes et Clopin fait monter Gringoire sur un vieil escabeau chancelant : « Maintenant, poursuivit le roi de Thunes, tourne ton pied droit autour de ta jambe gauche et dresse-toi sur la pointe du pied gauche... de cette façon tu pourras atteindre jusqu'à la poche du mannequin : tu y fouilleras; tu en tireras une bourse qui s'y trouve; et si tu fais tout cela sans qu'on entende le bruit d'une sonnette, c'est bien; tu seras truand. Nous n'aurons plus qu'à te rouer de coups pendant huit jours. » Victor Hugo complique un peu l'épreuve, mais au fond, c'est bien à peu près ainsi que Sauval décrit l'un des chefs-d'œuvre à accomplir pour être reçu coupeur de bourses (p. 513) : « On attache au plancher et aux solives d'une chambre une corde bien bandée, où il y a des grelots avec une bourse, et il faut que celui qui veut être passé Maître, ayant le pied droit sur une assiette posée au bas de la corde, et tournant à l'entour le pied gauche, et le corps en l'air, coupe la bourse sans balancer le corps, et sans faire sonner les grelots; s'il y manque en la moindre chose, on le roue de coups; s'il n'y manque pas on le reçoit Maître. Les jours suivants on le bat autant que s'il y avoit manqué, afin de l'endurcir aux coups, et on continue de le battre jusqu'à ce qu'il soit devenu insensible. »

La cérémonie de la cruche cassée, qui termine la scène si heureusement pour Gringoire, se rattache plutôt à l'Égypte qu'au royaume d'argot. Gringoire, sur l'invitation de la Esmeralda, jette à terre une cruche d'argile qui se brise en quatre morceaux. « Frère, dit alors le duc d'Egypte en leur imposant les mains sur le front, elle est ta femme ; sœur, il est ton mari. Pour quatre ans. Allez. » Le *Dictionnaire infernal* de Collin de Plancy, au mot *Bohémiens*, donne une indication qui correspond assez bien à cette scène : « Quand une bohémienne se mariait, elle se bornait, pour toute cérémonie, à briser un pot de terre devant l'homme dont elle voulait devenir la compagne; et elle vivait avec lui autant d'années qu'il y avait de fragments du vase. Au bout de ce temps, les époux étaient libres de se quitter ou de rompre ensemble un nouveau pot de terre. » Mais Victor Hugo connaissait ce détail avant que parût la seconde édition du *Dictionnaire infernal*. Une note de Collin de Plancy renvoie à *Han d'Islande*, chap. XLI, où le bourreau Nychol Orugix dit à la bohémienne qu'il a épousée : « Et toi, ma vieille bohémienne, réjouis-toi aussi! tu peux t'acheter des colliers de verre bleu pour orner ton cou de cigogne étranglée.

Notre engagement expire bientôt; mais va, dans un mois, quand tu me verras le premier bourreau des deux royaumes, tu ne refuseras pas de casser une autre cruche avec moi. »

Pour donner plus de pompe et de pittoresque à la procession du pape des fous, Victor Hugo a eu l'idée d'unir dans une alliance fraternelle l'Égypte, le royaume d'argot, et l'empire de Galilée. C'est pour cela que nous trouvons la Esmeralda en si mauvaise compagnie. Dans Sauval, le chapitre sur les Bohémiens ou Égyptiens suit immédiatement celui qui est consacré à la Cour des Miracles, mais il est évident que les deux associations sont toujours restées bien distinctes, malgré d'assez nombreuses ressemblances. Victor Hugo a tiré grand parti du récit de Sauval dans un autre passage de son roman (I, 330). Mahiette raconte comment arriva jadis près de Reims une troupe de bohémiens. Ces bohémiens ressemblent beaucoup à ceux qui étaient venus camper près de Paris en 1427.

« Il arriva un jour à Reims des espèces de cavaliers fort singuliers. C'étaient des gueux et des truands qui cheminaient dans le pays conduits par leur duc et par leurs comtes. » — Sauval, 517 : « En 1427, il arriva à Paris et aux environs une compagnie de gueux et de coupeurs de bourses d'une autre espece que ceux-ci... leurs Officiers prenoient le titre de Ducs et de Comtes; ils n'alloient qu'à cheval; le peuple les suivoit à pied... »

« Ils étaient basanés, avaient les cheveux tout frisés, et des anneaux d'argent aux oreilles. » — Sauval, 518 : « Ils avoient le visage bazanné, les cheveux tout frisés, les oreilles percées, et un ou deux anneaux d'argent à chacune ».

« Les femmes étaient encore plus laides que les hommes. Elles avaient le visage plus noir et toujours découvert, un méchant roquet sur le corps, un vieux drap tissu de cordes lié sur l'épaule, et la chevelure en queue de cheval. » — Sauval, 518 : « Le visage des femmes étoit tout découvert, et encore plus bazanné que celui des maris; leurs cheveux étoient noirs et faits comme la queue d'un cheval; elles portoient un méchant roquet ou une mauvaise chemise, avec un vieux drap tissu de cordes et lié sur l'épaule; c'étoit en un mot les plus noires et les plus laides femmes qu'on ait jamais vues en France. »

« Tout cela venait en droite ligne de la basse Égypte à Reims par la Pologne. Le pape les avait confessés, à ce qu'on disait, et leur avait donné pour pénitence d'aller sept ans de suite par le monde, sans coucher dans des lits. Aussi ils s'appelaient Penanciers et puaient. Il paraît qu'ils avaient été autrefois sarrazins, ce

qui fait qu'ils croyaient à Jupiter, et qu'ils réclamaient dix livres tournois de tous archevêques, évêques et abbés crossés et mitrés. C'est une bulle du pape qui leur valait cela. Ils venaient à Reims dire la bonne aventure au nom du roi d'Alger et de l'empereur d'Allemagne. » — Sauval, 517-18 : « Ils venoient, disoient-ils, de la basse Egypte, où ils avoient pris naissance. Autrefois ils avoient été Sarrazins et Idolâtres, à present ils faisoient profession de la Religion Chrétienne, que les Chrétiens de leur voisinage leur avoient enseignée par force; car ces voisins ayant subjugué leur pays, tuerent tous les Egyptiens qui ne voulurent pas se faire Catholiques, et rendirent le Royaume à ceux qui embrasserent la Loi de Jésus-Christ. Cela dura quelque tems, après quoi les Sarrazins envahirent presque sans peine la basse Egypte, et contraignirent les vaincus de devenir Renegats. A cette nouvelle, l'Empereur, le Roi de Pologne et autres Princes Chrétiens leur font la guerre, les obligent d'abjurer leur Religion, les chassant de leur patrie; et au lieu de les y retablir comme les Chrétiens avoient fait auparavant, ils les envoyent à Rome, les contraignent d'y traîner jusqu'à leurs enfans, et leur declarent qu'ils ne les souffriront pas en leur pays, qu'après en avoir eu ordre du Pape. Pour leur obéïr il fallut que ces Relaps allassent à Rome. Le Pape les confessa et leur donna pour penitence d'aller sept ans de suite errans par le monde, sans coucher dans des lits. Toutefois, afin qu'ils ne mourussent pas de faim dans ce tems-là, il leur fit expedier des Bulles, par lesquelles il ordonne aux Archevêques, aux Evêques et aux Abbés crossés et mitrés qu'ils rencontreroient en leur chemin, de leur donner chacun dix livres tournois... et parce qu'en 1427 on disoit Penance au lieu de Penitence, et Penanciers au lieu de Penitenciers, qui signifioient alors des gens qui faisoient penitence, ces malheureux prenoient le nom de Penanciers. »

« Vous pensez bien qu'il n'en fallut pas davantage pour qu'on leur interdît l'entrée de la ville. Alors toute la bande campa de bonne grâce près de la porte de Braine... » — Sauval, 517 : «... on ne voulut point les y laisser entrer (dans Paris), et on les logea à La Chapelle, petit Village hors de la porte St Denys ».

« Et ce fut dans Reims à qui les irait voir. Ils vous regardaient dans la main et vous disaient des prophéties merveilleuses... Il courait cependant sur eux de méchants bruits d'enfants volés et de bourses coupées... » — Sauval, 517 : « Leurs femmes en regardant dans les mains de ceux qui les alloient voir, leur disoient ce qui leur étoit arrivé et ce qui leur arriveroit... Cependant elles coupoient la bourse de ceux qu'elles amusoient par leurs discours. »

Arrivons à l'empire de Galilée. Victor Hugo nous le montre à son rang, dans le cortège du pape des fous (p. 103-104). « Après le royaume des argotiers, venait l'empire de Galilée. Guillaume Rousseau, empereur de l'empire de Galilée, marchait majestueusement dans sa robe de pourpre tachée de vin, précédé de baladins s'entre-battant et dansant des pyrrhiques, entouré de ses massiers, de ses suppôts et des clercs de la chambre des comptes. » Nous retrouvons Guillaume Rousseau à la Cour des Miracles. Clopin dit à Gringoire : « Tu es devant trois puissants souverains : moi Clopin Trouillefou, roi de Thunes, successeur du grand coësre, suzerain suprême du royaume de l'argot; Mathias Hungadi Spicali, duc d'Égypte et de Bohême, ce vieux jaune que tu vois là avec un torchon autour de la tête; Guillaume Rousseau, empereur de Galilée, ce gros qui ne nous écoute pas et qui caresse une ribaude. » On sait que l'empire de Galilée était l'association formée par les clercs des procureurs de la Chambre des Comptes, comme le royaume de la Basoche comprenait les clercs des procureurs au Parlement. Nous voyons dans les *Comptes de la Prévôté* en 1532 (p. 615) : « Guillaume Rousseau, Empereur de l'Empire de Gallilée, et Suppôts d'icelui, Clercs en la Chambre des Comptes, vingt-cinq livres parisis, aux frais et charges dudit Empire, mesmement aux dances morisques, mommeries et autres triomphes que le Roi veut et entend être faites par eux pour l'honneur et recreation de la Reine. » A d'autres dates figurent les noms de Louis de la Cherne, empereur de Galilée (1505), de Louis Vente, trésorier et receveur général de l'Empire (1523), etc. L'empire de Galilée avait donc un rôle à jouer dans les réjouissances publiques. Guillaume Rousseau pouvait bien se trouver à la procession du pape des fous. Il est peu probable qu'il ait été un habitué de la Cour des Miracles.

## IX

Il n'était guère possible de faire un tableau des mœurs et des croyances du xv^e^ siècle sans donner une place importante à la magie, à la sorcellerie, en général aux sciences occultes. Claude Frollo s'adonne à la magie et à l'alchimie, et il n'est pas isolé dans le roman. L'auteur cherche à nous faire comprendre quelle place occupent le surnaturel et le mystérieux dans l'esprit des contemporains de Louis XI.

Claude Frollo, dans sa cellule, presque en haut d'une des tours

de Notre-Dame[1], déplore l'impuissance de son esprit et l'insuccès de ses expériences (II, 52). « Je n'ai seulement pu retrouver le secret de Cassiodore, dont la lampe brûlait sans mèche et sans huile... Quoi! je tiens dans ma main le marteau magique de Zéchielé! à chaque coup que le redoutable rabbin, du fond de sa cellule, frappait sur ce clou avec ce marteau, celui de ses ennemis qu'il avait condamné, eût-il été à deux mille lieues, s'enfonçait d'une coudée dans la terre qui le dévorait. Le roi de France lui-même, pour avoir un soir heurté inconsidérément à la porte du thaumaturge, entra dans son pavé de Paris jusqu'aux genoux. — Ceci s'est passé il n'y a pas trois siècles. » La rabbin Zéchielé vivait en effet au XIII[e] siècle. Sauval raconte le fait dont parle Claude Frollo (II, 551-52).. Zéchielé avait une lampe qu'il n'allumait que la veille du sabbat et qui brûlait toute la semaine sans huile, mais avec une matière qui y ressemblait assez. « Or comme cela vint à être sû, les passans pour lui faire piece et l'interrompre prenoient plaisir à heurter à sa porte. Le Juif pour se venger de ces importuns, ficha un cloud dans terre, et si tôt qu'ils commençoient à heurter, donnant un coup de marteau sur ce cloud la terre en même tems s'entrouvroit afin de les engloutir. Le Roi curieux de voir cette lampe que Zéchielé ne lui avoit jamais voulu faire voir, l'assurant même que cela n'étoit point, vint de nuit à son logis accompagné de quelques Seigneurs et n'eurent pas plutôt heurté, que les voilà enfoncés en terre jusqu'aux cuisses, et seroient péris si au second coup de marteau le cloud n'eut rejailli en l'air. » Le rabbin étonné court à sa porte, reconnaît le roi, le fait entrer, et lui montre sa lampe « dont sans doute il n'auroit pas fait grand cas, s'il avoit su que Cassiodore Secretaire d'Etat de Theodoric, en avoit plusieurs qui brûloient sans s'éteindre. »

Claude Frollo essaie de retrouver le mot magique dont se servait Zéchielé. « Voyons, essayons, reprit vivement l'archidiacre. Si je réussis, je verrai l'étincelle bleue jaillir de la tête du clou. — Emen hétan! Emen hétan! — Ce n'est pas cela. — Sigéani! Sigéani! » Il est probable que Victor Hugo a tiré ces mots du *Dictionnaire infernal* de Collin de Plancy. Au mot *Sabbat* nous y

1. Victor Hugo dit de cette cellule (I, 246) : « Cette cellule avait été jadis pratiquée presque au sommet de la tour... par l'évêque Hugo de Besançon, qui y avait maléficié en son temps. » Il ajoute en note : *Hugo II de Bisuncio*, 1326-1332. Du Breul, dans la liste des évêques de Paris (p. 54), mentionne « Hugo. 2. de Bisoncio », et ajoute en marge : Besançon. L'évêque Hugo de Besançon n'a peut-être jamais maléficié. On comprend que Victor Hugo s'amuse à voir ces deux noms assemblés et prenne un prétexte quelconque pour les introduire dans son roman.

voyons que les sorcières, avant d'enfourcher le manche à balai qui doit les conduire au sabbat, « répètent plusieurs fois ces mots : *Emen-hétan! emen-hétan!* qui signifient, dit Delancre, *Ici et là! ici et là!* » Le mot *Sigéani* se trouve aussi dans le *Dictionnaire infernal* avec cette explication : « Esprit qui dans le royaume d'Ava préside à l'ordre des éléments et lance la foudre et les éclairs. »

Dans le chapitre suivant, nous entendons la conversation de Claude Frollo et de Jacques Charmolue. Ils parlent de Marc Cenaine, sommelier de la chambre des Comptes, accusé de sorcellerie. Charmolue a trouvé chez lui un parchemin couvert de formules mystérieuses. « Donnez, dit l'archidiacre. Et jetant les yeux sur cette pancarte : — Pure magie, maître Jacques! s'écria-t-il. *Emen hétan!* c'est le cri des stryges quand elles arrivent au sabbat. *Per ipsum et cum ipso et in ipso!* c'est le commandement qui recadenasse le diable en enfer. *Hax, pax, max!* ceci est de la médecine. Une formule contre la morsure des chiens enragés. » Et Charmolue présente encore à Claude Frollo un creuset. « L'archidiacre se mit à examiner le vase. — Qu'a-t-il gravé sur son creuset? *Och! och!* le mot qui chasse les puces! Ce Marc Cenaine est ignorant. » Nous avons déjà rencontré *Emen-hétan*. Tout le reste se trouve dans Collin de Plancy, sous ce titre : *Paroles magiques* : « On n'est point mordu des puces si l'on dit en se couchant : *Och, och...* On fait rentrer le diable en enfer avec ces mots : *Per ipsum et cum ipso et in ipso...* On prévient les suites funestes de la morsure des chiens enragés en disant *Hax, pax, max.* »

A une question de Charmolue, Claude Frollo, répondant affirmativement, ajoute : « C'est Augustin Nypho qui l'a écrit, ce docteur italien qui avait un démon barbu lequel lui apprenait toutes choses. » Le nom de Nypho se trouve dans le *Dictionnaire infernal* : « Nypho (Augustin). Fameux sorcier italien, qui avait un démon familier et barbu, dit Delancre, lequel lui apprenait toutes choses[1]. » Puis, revenant à Marc Cenaine, Charmolue le plaint de tant souffrir. « Pauvre homme! il aura souffert comme Mummol. Quelle idée aussi, d'aller au sabbat! un sommelier de la Cour des comptes, qui devait connaître le texte de Charlemagne, *stryga vel masca!* » Sauval (II, 592-93) raconte l'atroce supplice que, sous prétexte de sorcellerie, on fit subir à Mummol, sur

1. Charmolue, parlant de la chèvre de la Esmeralda, dit qu'elle sait la mathématique comme Picatrix. Le nom de Picatrix se trouve aussi dans le *Dictionnaire infernal.*

l'ordre de Frédégonde. Quant au texte de Charlemagne, c'est probablement un passage du *Dictionnaire infernal*, au mot *Stryge*, qui en a donné l'idée à Victor Hugo. « Le même Charlemagne, dans les Capitulaires qu'il composa pour les Saxons, ses sujets de conquête, condamne à la peine de mort, avec plus de raison, ceux qui auront fait brûler des hommes ou des femmes accusés d'être stryges. Le texte se sert des mots *stryga* vel *masca*, et l'on sait que ce dernier terme signifie, comme *larva*, un spectre, un fantôme. »

Les superstitions de ce genre s'étalent naturellement dans le procès de la Esmeralda. On va procéder à « l'interrogatoire de la chèvre ». L'expression pouvant sembler bizarre, Victor Hugo la commente (II, 117). « Rien de plus simple alors qu'un procès de sorcellerie intenté à un animal. On trouve, entre autres, dans les Comptes de la prévôté pour 1466, un curieux détail des frais du procès de Gillet-Soulart et de sa truie, *exécutés pour leurs démérites*, à Corbeil. Tout y est, le coût des fosses pour mettre la truie, les cinq cents bourrées des cotrets pris sur le port de Morsant, les trois pintes de vin et le pain, dernier repas du patient fraternellement partagé par le bourreau, jusqu'aux onze jours de garde et de nourriture de la truie à huit deniers parisis chaque. Quelquefois même on allait plus loin que les bêtes. Les Capitulaires de Charlemagne et de Louis le Débonnaire infligent de graves peines aux fantômes enflammés qui se permettaient de paraître dans l'air. » Il est facile de vérifier dans le troisième volume de Sauval (p. 387) l'exactitude des détails donnés sur le procès de Gillet-Soulart, dont les frais, exécution comprise, s'élèvent à neuf livres seize sols cinq deniers parisis. Pour les Capitulaires, Victor Hugo en parle d'après Collin de Plancy, qui dit, au mot *Stryge* : « Comme ces stryges sont punissables d'amendes, quelques-uns ont cru que ce nom devait s'appliquer exclusivement à des magiciennes. Mais en ces temps là on soumettait aux lois les spectres et les fantômes aussi bien que les êtres encore vivants : les Capitulaires de Charlemagne et de Louis le Débonnaire imposent de graves peines aux fantômes enflammés qui paraissaient dans les airs. Et ces apparitions lumineuses étaient des aurores boréales. »

La Esmeralda, dès qu'elle sent son pied serré dans le brodequin, avoue tout ce qu'on veut. Le *Dictionnaire infernal* a pu suggérer à Victor Hugo au moins deux des questions qui lui sont posées. « Vous avouez avoir vu le bélier que Belzébuth fait paraître dans les nuées pour rassembler le sabbat, et qui n'est vu

1. Il faut lire *et*.

que des sorciers? — Oui. — Vous confessez avoir adoré les têtes de Bophomet, ces abominables idoles des Templiers? — Oui. » Collin de Plancy dit, au mot *Sabbat* : « En cas d'urgence, le diable fait paraître un mouton dans une nuée (lequel mouton n'est vu que des sorciers), pour rassembler son monde en un instant. » A la fin de l'article sur les Templiers, une note parle des *têtes de Bophomet* : « M. de Hammer... a trouvé dans le cabinet des antiquités du muséum impérial de Vienne quelques-unes de ces idoles nommées *têtes de Bophomet*, que les Templiers adoraient ou du moins gardaient chez eux avec un soin religieux. »

L'accusée est ramenée à l'audience. Puisqu'elle a avoué son crime, son avocat n'a pas grand chose à dire pour la défendre. « Monsieur le président, répondit l'avocat, puisque la défenderesse a confessé le crime, je n'ai plus qu'un mot à dire à messieurs. Voici un texte de la loi salique : — Si une stryge a mangé un homme, et qu'elle en soit convaincue, elle payera une amende de huit mille deniers, qui font deux cents sous d'or. — Plaise à la chambre condamner ma cliente à l'amende. » C'est encore dans le *Dictionnaire infernal*, au mot *Stryge*, que Victor Hugo a trouvé cette bizarrerie : « Stryges. C'étaient de vieilles femmes chez les anciens. Chez nos ancêtres, c'étaient des sorcières ou des spectres qui mangeaient les vivants. Il y a même dans la loi salique un article contre ces monstres : — Si une stryge a mangé un homme et qu'elle en soit convaincue, elle paiera une amende de huit mille deniers qui font deux cents sous d'or. »

Nous retrouvons de pareilles croyances dans un milieu tout différent. A la Cour des Miracles, le duc d'Égypte fait un cours de magie et de sorcellerie (II, 267). « Fils, disait à son auditoire le duc d'Égypte parlant en fausset, les sorcières de France vont au sabbat sans balai, ni graisse ni monture, seulement avec quelques paroles magiques. Les sorcières d'Italie ont toujours un bouc qui les attend à leur porte... — Tout crapaud qu'on baptise doit être vêtu de velours rouge ou noir, une sonnette au cou, une sonnette aux pieds. Le parrain tient la tête, la marraine le derrière. — C'est le démon Sidragasum qui a le pouvoir de faire danser les filles toutes nues. » Ces détails sont pris dans le *Dictionnaire infernal*. Au mot *Sabbat*, on lit : « Il y avait cependant en France des sorcières qui allaient au sabbat sans bâton, ni graisse, ni monture, seulement en prononçant quelques paroles. Mais celles d'Italie ont toujours un bouc à leur porte qui les attend pour les emporter. » Au mot *Crapaud* : « On baptise ces crapauds au sabbat. Jeanne Abadie et d'autres illustres ont même révélé qu'elles

avaient vu baptiser des crapauds dans les cimetières de Saint-Jean de Luz et de Siboro... Ces crapauds étaient habillés de velours rouge et quelques-uns de velours noir, ayant une sonnette au cou et une autre aux pieds, avec un parrain qui leur tenait la tête et une marraine qui leur tenait les pieds. » Au nom de *Sidragasum* nous trouvons le même détail que dans la leçon du duc d'Égypte.

Pendant la défense que Quasimodo oppose aux truands, on se demande quel est ce démon qui passe et repasse devant le feu allumé entre les deux tours (II, 294). « Pardieu, dit Clopin, c'est le damné sonneur, c'est Quasimodo. » Le duc d'Égypte pense autrement : « Je vous dis, moi, que c'est l'esprit Sabnac, le grand marquis, le démon des fortifications. Il a forme d'un soldat armé, une tête de lion. Quelquefois il monte un cheval hideux. Il change les hommes en pierres dont il bâtit des tours. Il commande à cinquante légions. C'est bien lui. Je le reconnais. Quelquefois il est habillé d'une belle robe d'or figurée à la façon des Turcs. » Tous ces détails, sauf le dernier, se trouvent au nom de *Sabnac* dans le *Dictionnaire infernal* [1].

Victor Hugo nous montre les superstitions relatives à la magie et à la sorcellerie répandues dans tous les rangs de la société. Les alchimistes sont au contraire une élite, que représente Claude Frollo. L'archidiacre a des disciples, Gringoire, Charmolue, mais Gringoire est trop léger et Charmolue trop sot pour devenir de vrais adeptes. Je ne parle pas de Louis XI, qui voudrait bien déchiffrer l'alphabet des alchimistes, car Notre-Dame sait qu'il a grande nécessité d'argent : nous ne faisons que l'entrevoir sous cet aspect. Claude Frollo, bien qu'il tente quelques expériences magiques, est presque tout entier à l'alchimie, la seule science qu'il tienne « vraie et certaine ».

Claude Frollo visite souvent le cimetière des Saints-Innocents où sont enterrés ses parents, mais se montre surtout attentif aux figures dont est orné le tombeau de Nicolas Flamel. Après bien d'autres hermétiques, il fouille les caves de la maison du maître écrivain, dans l'espoir d'y trouver la pierre philosophale. Il contemple surtout pendant de longues heures le portail de Notre-Dame, « cette page de grimoire écrite en pierre par l'évêque Guillaume de Paris ». Dans sa conversation avec Louis XI, il énumère les endroits où sont écrits en signes hiéroglyphiques « quel-

1. La robe de l'esprit Sabnac pourrait bien être celle de l'ambassadeur du roi d'Alger, dont parle Sauval (II, 92), et qui « étoit habillé d'une robe de toile d'or figurée à la façon des Turcs ».

ques fragments du livre d'Hermès ». Ailleurs il explique à Jacques Charmolue certaines figures de Notre-Dame. Dans un autre chapitre, c'est Charmolue lui-même qui essaie de lire tout seul le mystérieux portail. Tout ce symbolisme hermétique épars dans le roman de Victor Hugo s'explique très simplement par quelques passages de Sauval. En parlant des Saints-Innocents (I, 359), Sauval dit : « Ce qu'il y a de plus singulier en ce Cimetière, c'est le tombeau de Nicolas Flamel et de Pernelle sa femme, qui est près de la porte du côté de la rue de St Denys sous les Charniers, où il y a plusieurs figures que les Chimistes croyent renfermer les mysteres de la pierre philosophale... » Sauval donne quelques détails sur la vie de Nicolas Flamel en commentant une indication des *Comptes de la Prévôté*, Registres des confiscations, 23e cahier (III, 307). Il parle de ses grandes richesses, de l'origine la plus probable de sa fortune, de l'emploi qu'il en fit en construisant plusieurs portails d'églises, entre autres le petit portail de Saint-Jacques-de-la-Boucherie, et le portail de Sainte-Geneviève des Ardents. Dans un autre passage il est question de la maison de Nicolas Flamel et des recherches infructueuses qu'y ont faites les alchimistes (II, 237-238) : « Ces souffleurs au reste, après avoir évaporé, et reduit en fumée leurs biens, et celui de leurs amis, pour dernier recours, ont tant de fois remué, fouillé, et tracassé dans cette maison, qu'il n'y reste plus que deux caves, assés bien bâties, et les jambes étrières toutes barbouillées de hiéroglyphes capricieux, de gravures mal faites, de mauvais vers, et d'inscriptions gothiques, que les Hermetiques subtilisent à leur ordinaire, et quintessencient. Que si on a la curiosité de descendre avec eux dans ces caves là, aussi-tôt ils montrent le lieu où Flamel s'enterroit pour faire de l'or et voudront faire croire que ce petit morceau de terre produit et renferme de meilleur or, et en plus grande quantité que toutes les Indes Orientales, et Occidentales. Ils ajoutent qu'en 1624 le Pere Pacifique, Capucin, grand Chimiste, ayant criblé une partie de cette terre, ensuite fouillant plus avant il trouva des urnes, et des vases de grès, remplis d'une matiere minerale, calcinée, grosse comme des dés, et des noisettes; qu'au reste, quoiqu'il pût faire pour en tirer de l'or, toute la science, et son art échouérent contre ce petit banc de grès et de sable. » Enfin dans un chapitre consacré spécialement aux hermétiques (III, 55-57), Sauval énumère les figures qui ont donné matière à leurs interprétations. Il serait beaucoup trop long d'indiquer ce que Victor Hugo a pris dans ce chapitre. Je me bornerai à quelques exemples.

Charmolue, dans une scène que nous avons déjà vue plusieurs

fois, pose diverses questions à Claude Frollo (II, 66) : « Votre révérence est-elle bien sûre que l'ouverture de l'ouvrage de physique y est figurée du côté de l'Hôtel-Dieu, et que, dans les sept figures nues qui sont aux pieds de Notre-Dame, celle qui a des ailes aux talons est Mercurius? » Sauval dit : «... que sans difficulté à la porte du côté de l'Hôtel-Dieu, l'ouverture de l'ouvrage de Physique y est figurée et dans les deux autres la suite et la consommation. » Et un peu plus haut : « Quels discours ne tiennent-ils point... de la Vierge même ayant à ses pieds sept figures nues, dont l'une qui a des ailes passe à leurs ïeux pour Mercure?... »

« En passant sous le portail, vous m'expliquerez aussi ce que veut dire le jardinier de plate-peinture qu'on voit en entrant dans l'église. N'est-ce pas le Semeur? » — Sauval : « C'est assez près d'un jardinier de plate peinture qu'on voit en entrant dans l'Eglise, et qu'ils appellent le Semeur, qu'ils prennent encore pour un Hieroglyphe ».

Descendu avec Charmolue sur le parvis Notre-Dame, Claude Frollo montre à son disciple une figure de portail (p. 73) : « C'est Guillaume de Paris qui a fait graver un Job sur cette pierre couleur de lapis lazuli, dorée par les bords. Job figure la pierre philosophale, qui doit être éprouvée et martyrisée aussi pour devenir parfaite, comme dit Raymond Lulle : *Sub conservatione formae specificae salva anima.* » — Sauval : « C'est, disent-ils, le même Evêque Guillaume qui a fait graver au portail sur une pierre de la couleur du Lapis-Lazuli dorée par les bords, le Job qu'on voit au milieu de ses amis qui se moquent de lui, avec ces paroles, *Patientia Job.* Que par Job il a figuré la Pierre Philosophale dont la matiere doit souffrir toutes sortes d'alterations et de martyrisations, au rapport de Raimond Lulle, avant que d'arriver à la perfection, *Sub conservatione formae specificae salva anima.* »

Pendant les apprêts du supplice de la Esmeralda, Charmolue s'oublie à contempler le bas-relief du grand portail (II, 181) : « La condamnée demeurait immobile à sa place, attendant qu'on disposât d'elle. Il fallut qu'un des sergents à verge en avertît maître Charmolue, qui, pendant toute cette scène, s'était mis à étudier le bas-relief du grand portail qui représente, selon les uns, le sacrifice d'Abraham, selon les autres, l'opération philosophale figurant le soleil par l'ange, le feu par le fagot, l'artisan par Abraham. » Sauval : « Dans un sacrifice d'Abraham qu'il a fait faire encore, où à l'ordinaire se voit un Ange avec Abraham, un mouton et un fagot, ils prétendent que par là il a représenté le soleil, le feu et

l'artisan, qui sont les trois parties en quoi consistent la Pierre des Philosophes avec toutes les preparations et les operations de cette Pierre. »

## X

La langue de *Notre-Dame de Paris* est une langue très curieuse, souvent archaïque de parti pris, quelquefois aussi, probablement, sans que Victor Hugo en ait conscience. Ses lectures n'ont pu manquer de laisser quelques traces dans son vocabulaire et même dans sa syntaxe. Il n'est pas toujours facile de distinguer chez lui ce qui est archaïsme voulu et ce qui s'est, au moins momentanément, incorporé dans sa langue. Il serait tout à fait téméraire de vouloir attribuer à chaque mot archaïque son origine. Je vais essayer de le faire pour quelques-uns. Dans les exemples que je citerai, tantôt le rapport me paraît évident, tantôt il me paraît seulement vraisemblable. Quant aux archaïsmes de syntaxe, il est évident que leur origine est multiple, et qu'on ne pourrait guère faire des rapprochements avec certitude.

Gringoire raconte à la Esmeralda sa jeunesse misérable, la façon dont il s'est fait poète et compositeur de rythmes (I, 157-58). « Cela vaut mieux que de voler, comme me le conseillaient quelques jeunes fils brigandiniers de mes amis. » Pourquoi de jeunes fils brigandiniers, c'est-à-dire de jeunes ouvriers en brigandines [1], donnent-ils à Gringoire de si mauvais conseils? Peut-être faut-il s'en prendre à la *Chronique scandaleuse*. Nous y voyons qu'un jeune fils brigandinier vola deux mille cinq cents livres tournois et fut pendu pour ce larcin, en 1475 [2]. Victor Hugo, pensant au mot *brigand*, a pu mal comprendre *brigandinier*, d'autant mieux que le fait rapporté s'accordait avec cette fausse interprétation.

Victor Hugo parle des « lourdes couppetées du beffroi de Notre-Dame » (I, 209.) Du Breul (443) emploie *couppetée* comme participe : «... ladite Messe sera sonnée par trois fois et après la dernière fois couppetée... » Mais à la *Table des matières*, le mot paraît pris substantivement : « Couppetee pour cloche tintee ».

Une des haudriettes qui regardent Quasimodo exposé sur le bois de lit des enfants-trouvés (I, 215) dit : « J'espère bien qu'il ne sera

1. Le mot désigne aussi un soldat portant une brigandine.

2. Lenglet-Dufresnoy, 114. (B. de M., I, 325.) Le texte de Lenglet-Dufresnoy dit : *Un jeune fils de brigandinier*. La différence est insignifiante. On en trouve quelquefois de plus grandes entre le texte donné par Lenglet-Dufresnoy et celui de Victor Hugo. Ces différences ne prouvent pas que Victor Hugo se soit servi d'un autre texte, car souvent, sans doute, c'est de mémoire qu'il reproduit telle ou telle phrase.

postulé par personne ». Du Breul emploi le mot *postulé* dans le passage auquel Victor Hugo a emprunté plusieurs détails de ce chapitre (p. 41) : « Lesdits enfans trouvez sont quelquesfois postulez et pris par bonnes personnes qui n'ont point d'enfans, en s'obligeant de les nourrir et élever comme leurs propres enfans ».

Dans une des scènes où Jehan Frollo vient demander de l'argent à son frère (II, 55), l'archidiacre l'interroge sur un nouveau méfait. Il s'agit d'un page que l'écolier a frappé de coups de bâton. « Oh ! dit Jehan, grand'chose ! un méchant page qui s'amusait à escailbotter les écoliers en faisant courir son cheval dans les boues. » Le mot *escailbotter* se trouve, justement dans les mêmes circonstances, employé par Du Breul (p. 461). En racontant le quatrième trouble de l'Université, Du Breul dit que les gens de Charles de Savoisy attaquèrent les écoliers « en vengeance de ce qu'ils avoient battu un de leurs pages, qui avoit escailbotté quelques Escholiers en faisant courir son cheval dans les bouës ».

La douairière de Gondelaurier, énumérant les chevaliers qui se trouvaient à l'entrée de Charles VII à Paris, nomme le sire de Matefelon, « un chevalier de stature gigantale » (II, 169). Le mot *gigantal* est employé par Sauval (II, 663) : « Le Marquis d'Hérault, Lieutenant de Roi en Touraine, qui a pour armes des Cornets écartelés, et pour Cimier une Couronne gigantalle, couronnée d'une Couronne Royale [1]. »

A la Cour des Miracles, avant l'attaque de Notre-Dame, Clopin Trouillefou fait une distribution d'armes (II, 265) : « Une autre cohue s'épaississait autour de notre ancien ami, le vaillant roi de Thunes, armé jusqu'aux dents. Clopin Trouillefou, d'un air très sérieux et à voix basse, réglait le pillage d'une énorme futaille pleine d'armes, largement défoncée devant lui, d'où se dégorgeaient en foule haches, épées, bassinets, cottes de mailles, *platers*, fers de lances et d'*archegayes*, *sagettes* et *viretons*, comme pommes et raisins d'une corne d'abondance. » Il est certain que toute cette énumération est tirée d'un passage de Sauval, dans la description du Louvre (II, 12) : « Il y avoit là une chambre pour les Empenneresses, qui empennoient les sagettes et les viretons : de plus un atelier où l'on ébauchoit, tant les viretons que les flèches, avec une armoire... où étoient enfermées les cottes de maille, platers [2], les bacinets, les haches, les épées, les fers de

1. Victor Hugo pensait sans doute à cette phrase en écrivant dans le *Journal d'un révolutionnaire de 1830* : « Napoléon exprimé en blason, c'est une couronne gigantale surmontée d'une couronne royale. » (*Littérature et philosophie mêlées*, 225.)

2. Il faut peut-être lire *plates*.

lances et d'archegayes et quantité d'autres armures nécessaires pour la garnison du Louvre. »

Louis XI, se récriant sur les dépenses de sa maison (II, 310), dit à Olivier le Daim : « Tous les mugots du Louvre fondront à un tel feu de dépense. » Victor Hugo a probablement trouvé ce mot dans Sauval (II, 319). On voit par le passage de Sauval que le mot n'était plus dans l'usage courant au XVII^e^ siècle. « Jusqu'à François I, les tresors de nos Rois étoient en masse, dont la Chambre du Tresor de Paris quelquefois, et quelquefois les Officiers de l'Epargne et des Finances avoient la direction. Souvent ce n'étoit qu'un gros magot ou mugot (car pour un A ou un U, il ne faut pas se mettre mal avec ses amis), et nos Rois faisoient porter à ce magot tout l'or et l'argent qu'ils pouvoient épargner. »

Gringoire dit en parlant de Louis XI (II, 364) : « C'est un vilain méchant vieux roi. Il est tout embrunché dans les fourrures. » Le mot *embruncher* est bien fréquent dans l'ancienne langue, et il est plus d'un endroit où Victor Hugo a pu le trouver. Cependant, comme il parle, dans un autre chapitre, de l'exécution du connétable de Saint-Pol, on pourrait penser à cette phrase de la *Chronique scandaleuse* : « Et estoit ledit Mgr. le Connestable vestu et habillé d'une cappe de camelot doublée de veloux noir, dedans laquelle il estoit fort *embrunché*. » (L.-D., 122; B. de M., 350-51.)

Du reste Victor Hugo n'a pas cherché l'archaïsme d'une façon choquante. Il a usé des vieux mots avec beaucoup de réserve, et l'on a pu voir dans plusieurs cas qu'en empruntant tel ou tel passage, il substituait au mot ancien, même très intelligible, un mot plus moderne. Je n'en rappellerai qu'un exemple. P. Mathieu disait : « Son épargne est la ratelle qui s'enfle de la *maigresse* des autres membres. » Victor Hugo remplace *maigresse* par *maigreur*.

J'ai cité au commencement de cette étude une lettre au libraire Gosselin. Je terminerai en la rappelant. On a pu voir que Victor Hugo reste toujours fidèle à sa conception du roman historique. On a pu constater dans tous ses emprunts le même souci, celui de faire un XV^e^ siècle vrai le plus souvent possible, et toujours vraisemblable. Quant à la légitimité de ces emprunts, personne sans doute ne la contestera. Victor Hugo n'a pas cherché à les dissimuler, puisqu'il cite souvent ses sources. Mais à quoi bon le défendre quand personne ne pense à l'attaquer? On pourrait dire de lui ce qu'il disait de Shakespeare : « C'était un puissant assimilateur. Il s'amalgamait le passé. »

EDMOND HUGUET.

# MÉLANGES

## LETTRES DE BUFFON ET DE MAUPERTUIS ADRESSÉES A JALABERT

Jean Jalabert, né le 26 juillet 1712, est un savant genevois dont la carrière scientifique a été courte, non pas seulement à cause de sa mort prématurée, par suite d'une chute de cheval, le 9 avril 1768; mais parce qu'à quarante-cinq ans, il avait abandonné le professorat pour entrer dans la magistrature : il fut nommé membre du Conseil des XXV, le 21 décembre 1757, et syndic en 1765.

Les ouvrages de Jalabert sont en petit nombre : du seul qui ait quelque étendue, Buffon a parlé avec éloge dans une des lettres qu'on va lire. On a publié en 1829 quelques lettres adressées à Jalabert par Jean-Jacques Rousseau, qui parle de lui dans les *Confessions*, pour l'avoir vu à Genève en 1754 : « M. Jalabert, dit-il, alors professeur de physique, auquel je lus mon *Discours sur l'inégalité*, et qui en parut transporté. »

Au tome 50 des œuvres de Voltaire, dans le *Supplément à la Correspondance*, M. Moland a publié deux lettres de Voltaire à Jalabert, sans date :

N° 10 256 : « L'oncle et la nièce apprenhent avec le plus grand plaisir... »

N° 10 266 : « Je vous renvoie, monsieur, la rhapsodie.... » — M. Moland, par inadvertance, a reproduit cette lettre au tome 52, p. 580.

Ces deux lettres sont données par M. Moland comme adressées à M. Jalabert, syndic de Genève. Mais la seconde est de l'été de 1755 : à cette date, Jalabert était professeur. La première doit avoir été écrite en 1757, quand il fut nommé conseiller.

La Société d'Histoire de Genève possède deux volumes de lettres manuscristes, adressées à Jalabert par des savants de tout pays. A cette époque, le latin servait encore souvent de langue internationale. Dans le recueil que j'ai sous les yeux, on trouve un certain nombre de lettres en langue latine, datées de Cambridge, de Leyde, de Bologne, de Parme et de Padoue. Parmi les lettres françaises, à côté de celles que je publie, on en rencontre quelques-unes qui sont de Mairan. Au XVIII[e] siècle, les correspondants de l'Académie des Sciences de Paris étaient désignés sur les listes comme correspondants de tel académicien. Jalabert avait été nommé en 1739 correspondant de M. de Mairan.

Sur la vie et les œuvres de Jalabert, on n'a que la notice de Senebier, dans l'*Histoire littéraire de Genève* (1786), et quelques pages de M. Borgeaud, dans l'*Histoire de l'Université de Genève* (1900). Au temps où il reçut les lettres qu'on va lire, Jalabert était professeur de philosophie expérimentale à l'Académie de Genève.

EUGÈNE RITTER.

### 1. Buffon à Jalabert.

Monsieur,

J'ai bien des excuses à vous faire d'avoir tardé si longtemps à répondre à la lettre dont vous m'avés honoré. Un séjour à la campagne, et quelques affaires pressantes dans le temps de mon retour à Paris, sont la cause de ce retardement. J'aurois été charmé de vous marquer par mes empressements combien je suis sensible à l'honneur de votre souvenir et de vos attentions obligeantes.

J'avois dessein, dans une préface que je dois mettre à la tête de ma traduction des *Fluxions* de Newton, de faire une petite histoire, un peu détaillée, du calcul différentiel. J'avois déjà rassemblé des matériaux et quelques anecdottes singulières; mais, mieux réfléchi, j'ai senti qu'il y avoit quelque présomption, et même du danger, à dire une infinité de choses dont la vérité seroit choquante pour bien des gens intéressés, et même pour quelques grands hommes encore vivants; aussi je me suis contenté des faits généraux. Cet ouvrage est prêt à paroitre; et je vous supplierai, dans le temps, d'en agréer un exemplaire, et d'en remettre un à M. Cramer, à qui je vous supplie faire mille tendres complimens de ma part. Je conserve pour luy l'estime la plus parfaitte et l'attachement le plus inviolable; vous êtes heureux d'être ensemble, et de vous occuper de moitié d'aussi belles choses que celles dont vous me faittes part.

Cette idée de M. Bernoulli est bien ingénieuse, et les calculs dont il l'a décorée sont de la main d'un grand maître. Cependant je doutte qu'il puisse faire succéder une pratique utile à cette brillante théorie, et j'en doutte encore plus depuis que j'ai vu le succès de vos expériences sur cela; car il me paroit (en supposant que j'aie bien entendu ce que vous me faittes l'honneur de me dire) qu'il y auroit toujours plus d'avantage à [se] servir de la rame, ou d'une roue appliquée à la poupe d'un vaisseau, que d'une ou plusieurs pompes pour le remuer; et puisqu'un homme avec la rame fait prendre au fil une inclinaison de 20 degrés, tandis qu'avec la pompe il ne peut l'incliner que de 9 degrés, je ne vois pas qu'il y ait rien à espérer de l'augmentation du nombre des pompes : car deux pompes ne feroient un effet quadruple qu'en emploiant le double du temps. Au reste, vous m'obligerés infiniment, monsieur, si vous avés la bonté de me communiquer vos veues et vos nouvelles découvertes sur cette matière, qui est aussi belle qu'elle est neuve.

Vous savés peut être que le résultat des mesures de M. de Maupertuis du degré compris entre Paris et Amiens, diminue un peu l'aplatissement de la terre vers les pôles, et se raproche de fort près de la proportion des diamètres donnée par Newton.

J'ai encore entre mes mains tous les papiers de M. Dufay sur les couleurs et sur quelqu'autres matières d'optique. Je rendrai compte au

public de son travail sur le Crhrystal d'Islande, qui contient des choses nouvelles et très ingénieuses.

Il paroit un livre de géométrie sur les affections des courbes, par M. l'abbé de Gat [1], dont on dit quelque bien : si vous en étiés curieux, j'aurois l'honneur de vous l'envoier, avec un exemplaire de la *Statique des végétaux* que je dois à M. Kœnig, et un pour M. Cramer.

Je vous demande quelque part à votre souvenir, et suis, monsieur, plus que personne au monde, votre très humble et très obéissant serviteur.

BUFFON.

Au Jardin du Roy, le 11e jan[vier] 1740.

### 2. Le même au même.

Au château de Montbard en Bourgogne, le 2e août 1745.

J'ai reçu, monsieur, avec un extrême plaisir, votre lettre et l'excellent discours sur la fécondation des plantes, que vous avez prononcé à l'Académie. Personne n'avoit jusqu'icy mis cette doctrine au point de netteté et de précision où vous la présentez. Je suis persuadé comme vous, monsieur, que les étamines sont les parties mâles, et les pistilles les parties femelles de la plante; la poussière des étamines est la *semence*, la liqueur séminale mâle : car, quoique cette poussière paroisse sèche, elle contient cependant une liqueur, que j'ai souvent vüe au microscope, au moyen d'une petite opération. Il faut, pour cela, prendre les sommités (*apices*) avant qu'elles ayent, en s'ouvrant, jetté la poussière, et les faire tomber dans de l'eau : vous voirez dans l'instant une portion très sensible d'huile essentielle surnager. Je crois donc en effet que les plantes se propagent de cette façon, par le concours de deux sexes.

J'ai fait à cet égard plusieurs expériences qui m'ont réussi; il n'y en a qu'une qui m'a laissé quelques doutes :

Dans un jardin, éloigné de tous côtés des bois de plus de trois mil pas, et situé au milieu d'une campagne où il n'y a pas un chesne, j'ai semé quelques glands il y a sept ans; un des jeunes chesnes que ces glands ont produit avoit au bout de trois ans sept pieds de hauteur; je fis arracher tous les autres jeunes chesnes, et je ne réservai que celuy-cy comme le plus vigoureux. Ce jeune arbre, au moien d'une culture assidue et étudiée, avoit, après la cinquième *pousse* ou année, un pied de circomférence en tige, trente pieds de circomférence en branches; et on se mettoit aisément cinq ou six à l'ombre dessous; cette même cinquième année, il poussa des embrions femelles, et ne poussa point de fleurs mâles : je l'examinai très scrupuleusement; les embrions femelles devinrent des glands qui se perfectionnèrent et

1. GUA DE MALVES, *Usage de l'analyse de Descartes pour découvrir les propriétés ou affections principales des lignes géométriques*, Paris, 1740.

mûrirent. Comme je n'avois vu aucune fleur mâle ou *chaton* sur ce jeune arbre, et que j'étois sûr qu'il n'y avoit aux environs, à plus de trois mil pas, aucun chesne qui pût luy faire part de la poussière de ses étamines, je crus que les embrions femelles ne seroient pas fécondés, et que par conséquent les glands ne produiroient pas. Cependant, les ayant semé, ces mêmes glands (venus sur un chesne de cinq ans, qui n'a point poussé de chatons, et qui est si éloigné de tous les autres qui en poussent) ils ont produit des jeunes chesnes. L'année suivante, le chesne de six ans produisit tout de même de bons glands, sans aucune fleur mâle; et cette année, qui est la septième, il a produit des chatons et des glands.

Cette expérience, qui est très certaine, fait voir que les glands peuvent être féconds sans le concours des étamines; ou bien il faudroit supposer que la poussière des étamines auroit été apportée d'une distance de 3000 pas : ce qui, au fond, n'est pas absolument impossible; mais cela suffit pour faire douter, et je ne voudrois pas encore blâmer le sentiment de Pontedera jusqu'à ce que nous aïons des preuves plus certaines de la manière dont s'opère la fécondation.

J'imagine que dans différentes plantes, elle s'opère bien différemment, puisque dans la même plante elle est produitte de deux façons si différentes qu'elles n'ont aucune analogie : sçavoir la graine et la bouture; et de même que nous connoissons actuellement des animaux qui se produisent sans le concours des sexes, il y a grande apparence que peut-être la plus grande partie des plantes se produisent de même.

On pèche en physique en attribuant à la nature trop d'uniformité; c'est aussi par là que pèchent touttes les méthodes de botanique; et celle de Linnæus me satisfait encore moins que touttes les autres. J'ai lu, l'année passée, à la séance publique de l'Académie des sciences, un discours à ce sujet, dans lequel je crois avoir démontré les défauts et l'insuffisance des méthodes, et l'impossiblité de les rendre bonnes et générales en ne se servant que de quelques parties pour caractères; et je conclus par faire voir que la méthode de Linnæus est de touttes la moins sensée et la plus monstrueuse, puisqu'il met sous la même classe, et souvent sous le même genre, des plantes absolument différentes : comme le chesne avec la pimpernelle, l'orme avec la carotte, le mûrier avec l'ortie, etc. Je vous envoirois volontiers, monsieur, ce discours; mais il doit être imprimé cet hivert dans un premier volume d'un ouvrage considérable que je fais, et qui a pour titre : *Catalogue raisonné du cabinet du Jardin roial.*

Je doutte aussi beaucoup de l'observation de Linnæus sur les poissons; j'ai eu l'occasion de les examiner icy, où j'ai des étangs et des bassins dans mes jardins. Les poissons mâles et femelles avalent le *fray*; mais ils avalent aussi les œufs et les embrions qui en sortent; d'ailleurs j'ai trouvé, dans le temps du fray, que les mâles et les femelles ont le ventre plus chaud qu'à l'ordinaire, comme si ils s'étoient frottés; mais je vous avoue que pour moy cette matière est encore dans une

grande obscurité; et je n'ai pas grande confiance à Linnæus, qui me paroît un homme plus érudit que spirituel; mais je serois extrêmement satisfait de vo[ir la] table que vous avez dressée sur les vivipares et les ovipares.

A l'égard de la conversion du blé en ivroie, c'est une idée; et je n['en crois][1] rien du tout. L'ivroie est une plante très différente, comme vous le re[marquez] très bien; et sa graine a la propriété de se conserver sous terre penda[nt des] temps très considérables et des suittes d'années, sans se gâter; elle pa[sse] par le corps des animaux plusieurs fois sans être altérée, et on la [porte] avec les fumiers dans les terres, où elles ne germent guères que par des [années] pluvieuses, qui rammollissent assez le terrein pour que cette mauvaise gra[ine puisse] y pousser; car l'ivroye ne vient pas dans les preys, quoique les animau[x en] déposent beaucoup par leur fiente, et cela parce que le terrein est trop [...?...]

Je suis charmé, monsieur, que vous vous occupiez de toutes ces choses; et je sens combien il y auroit à gagner pour moy de r[ecevoir] de vos lettres. Vous ne pouvez assurément me faire de plus [grand plaisir que] de me donner souvent de vos nouvelles. Quand j'écrirai à M. de Mairan, je lui ferai vos compliments, et luy envoirai copie de votre beau discours. Lorsque vous voudrez m'envoyer par la poste quelques petits pacquets, mettez-y une enveloppe, avec l'adresse : *A M. Trudaine, Conseiller d'État, Intendant des finances à Paris*, et mon adresse ensuitte; et cela me sera rendu sur le champ; et toutes les lettres simples, je vous supplie de me les adresser directement.

MM. Bouguer et de la Condamine ont entretenu l'Académie pendant longtemps de ce qu'ils ont fait au Pérou; et je crois que l'hivert prochain ils donneront chacun quelque chose au public.

M. de Maupertuis nous quitte en effet, ou plutôt nous a quitté : je suis de ses intimes amis, et je le blâme beaucoup, et j'en suis très affligé.

Il ne me reste, monsieur, qu'à vous faire tous les remerciements que je vous dois des livres que vous avez eu la bonté de m'envoier; je ne sçai comment j'ai pu mériter touttes ces grâces. Oserois-je vous prier de faire mil tendres compliments de ma part à M. Cramer : j'ai eu bien des torts avec luy, et il y a longtemps que je luy dois réponse à une lettre savante au sujet de l'inventeur du calcul infinitésimal; mais j'ai été entraîné par tant d'affaires et d'objets différents que je n'ai pas été maître de mon loisir. Adieu, monsieur; je vous souhaitte une bonne santé : il ne vous faut que cela pour faire de grandes choses et en grand nombre.

J'ai l'honneur d'être, avec un très sincère attachement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

BUFFON.

1. Le papier a été coupé; les mots enlevés, rétablis par conjecture, sont placés entre crochets.

### 3. Le même au même.

J'ai reçû, monsieur, les deux exemplaires de votre livre sur l'Électricité [1], et j'ai remis à M. de la Condamine celuy qui luy étoit destiné. Je n'ai différé, monsieur, à vous en faire mes remerciements qu'autant de temps qu'il m'en a falu pour le bien lire. J'en ai été extrêmement satisfait; et quoique cette matière en général me paroisse encore fort obscure, il faut avouer que vous avez tiré des phénomènes connus tout ce que l'on pouvoit en tirer; vous y avez même répandu des lumières; et vos expériences sur le paralitique sont admirables, et elles peuvent devenir d'une utilité et d'une conséquence infinies.

Cependant il faut que je vous avoüe que je ne crois pas que ces expériences eussent le même succès sur tous les autres paralitiques; il me semble même que votre malade, quoique privé du sentiment et de l'action de l'un de ses membres, n'étoit pas dans le cas d'une vraie paralisie : c'étoit par accident, par un effort et une trop grande extension des muscles, qu'il avoit perdu l'usage de son bras; cela est fort différent d'une paralisie causée par une apoplexie et par un affaissement de quelques parties dans le cerveau. Il se pouroit donc que l'électricité, si utile dans le cas où vous l'avez appliquée, ne produisît pas les mêmes effets dans les paralisies ordinaires. Des expériences que l'on a faittes icy, et qui n'ont eu aucun succès, semblent le confirmer; et je croirois volontiers que votre méthode d'appliquer l'électricité réussiroit encore mieux pour les rhumatismes, les entorses, les extensions ou relâchement des muscles, que pour la vraie paralisie.

Quoi qu'il en soit, on ne sçauroit trop donner d'éloges à ce que vous avez fait; et en mon particulier, je ne puis trop vous marquer mes sentiments d'estime et ceux de ma reconnoissance : je vous supplie, monsieur, d'en être persuadé, aussi bien que du très sincère attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

BUFFON.

Au Jardin du Roy, le 29e may 1748.

### 4. Maupertuis à Jalabert.

De Berlin, du 18 février 1755.

Monsieur,

Rien ne m'est si agréable que de recevoir des marques d'amitié de ceux que j'aime et que j'estime. La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, du 31 du mois passé, m'a donc fait beaucoup de plaisir; et je vous remercie de tout mon cœur de l'intérêt que vous prennez à ce qui me regarde.

1. *Expériences sur l'électricité*, avec quelques conjectures sur la cause de ses effets, Genève, 1748.

Je savois que Voltaire erroit sur les bords de votre lac; mais je ne savois point qu'il y eût achetté une terre. Je savois au contraire qu'il faisoit cent bassesses pour tâcher de se rapprocher d'icy, après avoir essayé vainement d'obtenir la permission de rentrer en France. Ce n'est pas assurément, monsieur, sur mon méritte que je fonde mon insensibilité à toutes les sottises qu'il a publiées contre moy, c'est sur la persuasion que les libelles font plus de tort à ceux qui les font qu'à ceux contre qui on les fait. Cependant il vaudroit mieux qu'ils n'existassent, ni par les uns, ni contre les autres. Quant à ce que vous m'offrez, monsieur, d'empêcher, dans l'édition qu'il va faire, l'impression de ce qui pourroit m'intéresser, je reconnois en cela l'attention d'un véritable amy, et je vous seray fort obligé de tout ce que vous ferés à cet égard. Comme il est présentement citoyen de votre République, et que c'est sans doute par la permission des Supérieurs qu'il doit faire cette édition, je me repose sur la sagesse et sur la candeur de MM. les magistrats de Genève, et j'espère bien qu'ils n'autoriseront jamais les satyres ni les libelles. Le pauvre Voltaire s'est fait plus de tort qu'à moy.

Je vous remercie, monsieur, des observations du thermomètre que vous me communiquez. Je fais sur le froid, ici, de cruelles expériences; et je pourrois en marquer le degré par la quantité de sang que je crache tous les jours.

J'ai connu à Paris ce M. Micheli dont vous me parlez, exact observateur, mais qui n'auroit dû jamais se mêler que de thermomètres[1].

Je prens un véritable intérêt au progrès de l'inoculation : et parce que c'est une pratique très utile pour le genre humain, et parce que mon amy La Condamine en a mis l'utilité dans tout son jour. Je ne sçai pas cependant si c'est une chose meure pour ce païs-cy, où l'on meurt comme mouches de la petite vérole, et où l'on soutient qu'on n'en meurt point : c'est toujours quelque circonstance étrangère qui a causé les accidens.

J'ay l'honneur d'être, avec un véritable attachement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

MAUPERTUIS.

1. Il s'agit du « fameux Micheli du Crest », dont Rousseau parle aux livres V et XII des *Confessions*; il s'était mêlé de politique, et il était à ce moment prisonnier au château d'Arbourg.

# QUELQUES OBSERVATIONS SUR LES MOTS COMPOSÉS A PROPOS DES ŒUVRES POÉTIQUES DU CHANOINE LOYS PAPON

En ouvrant récemment par curiosité les œuvres poétiques de Loys Papon, publiées il y a une quarantaine d'années par M. Yemeniz [1], nous n'avons pas tardé à être frappé d'une particularité de style chère à cet auteur, nous voulons parler de la manie du mot composé. Certes notre poète n'est pas le premier qui au XVI^e^ siècle ait eu l'idée de donner une grande importance à ce qu'on considérait surtout alors comme un ornement du langage. Avant lui Ronsard et ses émules, du Bartas et d'autres encore lui avaient donné l'exemple en ouvrant largement la voie aux tentatives quelquefois les plus hardies. Néanmoins on peut affirmer que par la fréquence, la variété, et souvent l'audace de ses combinaisons, Loys Papon a singulièrement dépassé les hommes de son temps et s'est constitué une réelle originalité, qu'il nous a semblé curieux de mettre en lumière, cette étude n'ayant pas été, que nous sachions, faite encore jusqu'ici.

Nous allons donc faire passer sous les yeux du lecteur quelques échantillons de ces mots composés forgés par le poète forésien, nous attachant, bien entendu, à ceux qui sont le plus dignes de remarque, à ceux qui témoignent d'une plus grande faculté d'invention. Nous nous demanderons ensuite, et chemin faisant, si les audaces de Loys Papon sont en réalité aussi audacieuses qu'elles le paraissent au premier abord; cela nous donnera l'occasion de faire quelques remarques générales sur les mots composés qui ont subsisté et se multiplient dans la langue moderne.

***

Pour commencer par le plus simple, nous citerons d'abord, sans y insister, quelques exemples d'adjectifs juxtaposés, dont l'un explique ou renforce l'autre :

> Mais l'aise de l'honneur et du gain de la France
> Nous faict *riche-contens*
>
> *Pastor.*, p. 56.

> Une fraze si nette, et si *douce-eloquente*
>
> *Disc. à M. Panfile*, p. 49.

> Un *doux-royal* accent
>
> *Suppl.*, p. 12.

> Une onde *claire-calme*.
>
> *Disc. à M. Panfile*, p. 31.

1. Œuvres du chanoine Loys Papon, seigneur de Marcilly, poète forésien du XVI^e^ siècle, imprimées pour la première fois par N. Yemeniz. Lyon, Perrin, 1857. Supplément aux œuvres de Loys Papon, Lyon, 1860. Bibl. Ste Geneviève, 8° Y 1145^a^. 8° Z 74 Sup.

Dans l'exemple suivant un des deux adjectifs est pris adverbialement comme dans le moderne : *clairvoyant*

Comme celuy qui est seul *eterne-regnant*

*Pastor.*, p. 146.

*
* *

Autre genre de formation : ce sont les « substantifs jumeaux », comme les appelle M. Yemeniz, c'est-à-dire deux substantifs juxtaposés, dont l'un a pour rôle d'expliquer ou de qualifier l'autre. Ex. : ces *monstres-avortons* (*Pastor.*, p. 28); un *déluge-ravage* (*Pastor.*, p. 76); une *houle-fronde* (*Pastor.*, p. 23); des *jeune-pleurs* (*Pastor.* p. 146).

Tout le monde connaît l'expression très moderne et très usitée : la maison *Allez frères*, *MM. Dupont frères*, etc. Loys Papon semble en avoir eu l'intuition et deviné le parti qu'on en pouvait tirer, il l'a même exploitée avec amour. C'est ainsi qu'ayant à parler des Guises, pour lesquels il professe d'ailleurs un véritable culte, il les appelle successivement les *Guise-frères* (*Pastor.*, p. 63); ces *Guise-exécuteurs* (*Pastor.*, p. 55); ces *Guise-guerriers* (*Pastor.*, p. 84); ces *Guise-françois* (*ibid.*).

Inutile de dire que notre poète, dans cette série de mots composés, veut insister soit sur la *fraternité* des Guise, soit sur leur valeur, qui en fait de véritables types de *guerriers*, soit sur leur caractère de *Français*, de patriotes.

Loys Papon professe un tel goût pour le mot composé, qu'il en crée même de fictifs qui peuvent faire d'abord illusion, comme dans ces vers :

..... Ainsi, ces branche-fleurs
Qui virent des payens, les ydoles dontées
Seront à mesmes fins en France réplantées
Par les *Guyse-rameaux* de ces tyge-empereurs
Qui d'un mesme désir de zelles conquereurs
Les pourront rapporter aux terres Palestines.

*Pastor.*, p. 24.

L'auteur voudrait nous faire voir deux mots composés où il n'y en a réellement qu'un seul, ces *tyge-empereurs* (c'est-à-dire ces empereurs qui sont la tige, la souche de toute une famille d'empereurs); quant aux *Guyse-rameaux*, on ne saurait voir là un mot composé, le vers n'aurait en effet aucun sens si l'on ne voyait dans « rameaux de ces tyge-empereurs » une simple apposition à ce qui précède.

Mais passons sur ce petit artifice (nous pourrions en signaler de bien plus enfantins) et terminons ce qui nous reste à dire des substantifs juxtaposés. Nous croyons d'abord devoir mettre en relief un exemple où Loys Papon a fait preuve d'une certaine invention poétique :

« ..... Ainsi m'ayment les roys.
Pour tirer leurs hauts-noms des *éclipse-ténèbres*.

*Pastor.*, p. 18.

L'expression surprend d'abord un peu, elle a évidemment quelque chose d'un peu « hugotique ». Mais ne serait-ce qu'à ce titre, elle mériterait d'être retenue. Que veut dire au juste notre auteur? Se comparant à un moment à Homère

immortalisant Achille, Loys Papon parle de la puissance de son génie évocateur qui tire les noms des grands personnages de l'oubli où ils sont ensevelis ou le seront bientôt; l'oubli, ce sont les *ténèbres*, second mot de notre expression.

Mais que vient faire ici l'idée d'*éclipse*? Suivant nous elle ne sert qu'à redoubler, en la fortifiant, l'idée de ténèbres. Ces noms vont se noyant dans les ténèbres, où ils subissent une *éclipse* qui durerait toujours si le poète n'était là qui les fait sortir de la nuit. Somme toute, l'expression est concise, poétique et intéressante.

Jusqu'à présent, les substantifs juxtaposés que nous avons cités sont tous de véritables substantifs; voici maintenant quelques exemples, dans lesquels un des deux mots joue le rôle d'un véritable adjectif :

... digne du renc sublime aux souvereines
Par les *Reine-vertus* (les vertus royales) dont votre ame jouyt.

*Suppl.*, Dedicace.

Les plus saintes horreurs de ces *umbre-forestz* (de ces forêts ombreuses).

*Pastor.*, p. 32.

Ces *vice-vapeurs* (ces vapeurs vicieuses, malsaines).

*Pastor.*, p. 7.

***

Nous n'avons encore rien dit d'un mode de formation très simple, très populaire et encore très usité, c'est la composition sur le type *porte-feuille*, *porte-manteau*, etc. On en trouve chez Loys Papon quelques exemples intéressants. Qu'il appelle Sylla un *guyde-soldatz* (*Pastor.*, p. 76), il n'y a rien là d'extraordinaire, l'expression aurait même pu rester, tant elle est naturelle (cf. le moderne *guide-âne*). Mais nous devons signaler une expression comme celle-ci, ces loups *amequerans* (*Pastor.*, p. 6), remarquable d'abord par la place qu'y occupe le complément par rapport au verbe, et aussi, ajoutons-le, par sa valeur poétique. Loys Papon s'est inspiré évidemment du « leo quærens quem devoret » de l'Écriture.

N'y a-t-il pas aussi quelque audace à dire en parlant d'agitations politiques, des « troubles *hume-sang* » (*Pastor.*, p. 29). Le poète veut dire évidemment qu'à la faveur des troubles des guerres civiles, beaucoup de sang est répandu. Ces troubles sont personnifiés, assimilés à la Discorde, qui aspire avec joie, qui *hume* le sang qui coule à son instigation.

***

Venons-en maintenant à des modes de formation plus insolites, du moins en apparence. Mentionnons d'abord le procédé qui consiste à juxtaposer deux verbes dont l'un est représenté par un simple radical, à moins qu'on n'y voie la troisième personne de l'indicatif. Ex. *ayme-louer* (*Pastor.*, p. 58), *brûle-tuer*, (*Pastor.*, p. 62), *presse-tuer*... c'est-à-dire tuer en accablant, en étouffant sous les coups, sous le nombre :

Il trenche, espouvantable, il fend, il *presse-tue*.

*Pastor.*, p. 76.

Voici un exemple assez curieux de *se melle-verser*, pour dire : se mêler à un mouvement, à une guerre, en *versant* dedans :

A *vous mesle-verser* à ces femelles guerres.

*Disc. à M. Panfile*, p. 36.

Voici enfin un exemple de mot composé assez heureusement employé et dont le sens nous est attesté clairement par un passage d'un écrivain contemporain :

De tant de regions, ou les flambes des lys
Souloient *regne-fleurir* [1] sous un seul France-guide.

*Pastor.*, p. 6.

Loys Papon a eu le sentiment que ces deux idées de *régner* et de *fleurir* pouvaient être naturellement associées en parlant des fleurs de lys, ces emblèmes de la royauté, et il a créé l'expression *règne-fleurir* [1].

***

Autre formation qui paraît d'abord contraire au génie de la langue [2] : elle consiste à juxtaposer deux mots qui normalement devraient être réunis par la préposition *de*. Nous venons de voir il y a un instant l'expression « un *France-guide* », pour un guide de la France, un chef d'État, un monarque : nous pourrions en citer d'autres exemples : ces *aragnes-tissus* (*Pastor.*, p. 28), pour ces toiles d'araignée, des *compagne-misères* (*ibid.*, p. 25), pour des compagnes de misères, un *France-brûleur*, pour un brûleur de la France (*ibid.*, p. 68), un *terre-tremblement* pour un tremblement de terre (*ib.*, p. 60).

Nous en arrivons maintenant au mode de composition le plus hardi peut-être, et qui a le plus fourni à Loys Papon l'occasion de déployer son originalité. Un substantif est plus ou moins violemment accolé à un verbe ou à un participe avec lequel il a les rapports les plus variés : *a*) rapport d'attribution comme dans les exemples suivants :

Des marbres *veine-madrès*, c'est-à-dire des marbres dont les veines sont rayées (*Pastor.*, p. 101), un chef *tresse-crespelu*, c'est-à-dire une tête dont les cheveux sont frisés, ondulés (*Pastor.*, p. 44), des pasteurs *âme-troublés*, c'est-à-dire dont l'âme est troublée, des spectateurs au ciel *ame-fichés* :

D'œil, de vois et de mains au ciel *ame-fichés*
Assistions en esprit aux combats de ces armes.

*Pastor.*, p. 20.

Et nous *cueur-esperdus*... (*Pastor.*, p. 89), ailleurs, pour les *ame-vexer*; c'est-à-dire pour les tourmenter dans leur âme.

*b*) rapport de cause ou de moyen. Ex. :

L'une (nymphe) de cent bouquets *fleurodore* ces chambres,

*Disc. à M. Panfile*, p. 28.

1. Cf. J. DE MAUMONT, *Hist. de Zonaras*, p. 29, éd. 1561 : « quand cependant leur voisin loyal prince de Judee faisant bonne chère en Jérusalem, prospéroit, vivoit, *regnoit et fleurissoit* en toute heureuse grandeur ».

2. En réalité il n'en est pas tout à fait ainsi. Cf. *abri-vent*, *timbre-poste*, *maison Delagrave*, et voir *Dict. gén.*, Tr. de la form. de la langue, § 1200.

c'est-à-dire parfume d'une odeur de fleurs, mot à mot *odore avec* des fleurs.

Des crins *moule-tournés*,

*Pastor.*, p. 35.

c'est-à-dire des cheveux tournés, frisés au moule.

La hune *air-soufflé* de ce voile,

*Poes.*, p. 87.

c'est-à-dire la hune soufflée par l'air, sur laquelle souffle le vent.

Ces grands *France-brûleurs* furent *flamme-bruslés*.

*Pastor.*, p. 68.

Dans les Champs Vimorins se sont *glaive-meslés*,

c'est-à-dire se sont rencontrés, et en sont venus à une *mêlée* avec le glaive (*ibid.*).

Signalons encore *nombre-passer*, passer en nombre (*Pastor.*, p. 4); des agneaux *force-ravis*, c'est-à-dire ravis par la force. *Au mot Guise-donne*, c'est-à-dire donné par Guise. *Se gloire-signaler*, se signaler par la gloire (*Suppl.*, p. 25); des guerriers, des partisans... *armes-levés*, c'est-à-dire levés avec leurs armes. (*La const. à la reine*, p. 23.)

Pour finir cette longue énumération, citons encore deux exemples assez curieux.

Termes *arme-sanglans*, paroles sagittaires,
Motz *bronze-foudroyés*, exemples militaires.

*Pastor.*, p. 26.

Des mots *bronze-foudroiés*, qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire? Le contexte nous permet de deviner à peu près le sens. Loys Papon entend sans doute des mots qui sont *lancés comme la foudre* en produisant un effet foudroyant, première idée ou première métaphore du poète, et aussi : *comme lancés par* des *canons de bronze*. Ces « mots » sont en somme comme des décharges d'artillerie dont ils ont la dureté, la violence et la brutalité. Quant à cette expression de termes *armesanglans*, bien qu'elle pût à la rigueur trouver place ici, nous la réservons pour une autre subdivision. Voici maintenant le dernier exemple de la même catégorie que nous tenons à citer, à cause de l'intéressante ellipse qui la distingue :

(Les labeurs inconstants)
Que j'ay *coursse-frayés* aux questes *dure-sombres*
D'une fille perdue aux mains du roy des umbres.

*Pastor.*, p. 6.

Dans cette expression les labeurs sont assimilés à des chemins difficiles à parcourir. Le mot de *course* qui déroute un peu tout d'abord ne s'applique proprement qu'à frayer. On pourrait traduire : les chemins laborieux que j'ai parcourus dans mes courses inconstantes, car inconstant s'applique ici plutôt

à *course* qu'à *labeurs*. Il y a là en somme un hypallage renforcé qui devait sembler à Loys Papon valoir les plus belles figures des poètes anciens...

*c*) Rapport de lieu ou d'origine. Ex. :

Des traîtres *France-meslés*,

*Pastor.*, p. 61.

expression qui n'est pas d'une clarté parfaite mais signifie sans doute : des traîtres qui se combattent *à travers* la France, qui divisent, qui déchirent la France.

Des noms *cendre-fumés*,

*Pastor.*, p. 18.

c'est-à-dire abîmés dans la fumée, dans la poussière des cendres.

(Des eaux) *source-puysées*,

*Ib.*, p. 46.

c'est-à-dire puisées à la source.

*d*) Il nous reste à parler de certains mots composés de la catégorie générale que nous étudions en ce moment, dans lesquels il est assez difficile d'établir un rapport bien clair ou bien logique entre le substantif et le verbe ou le participe qui l'accompagne; reprenons le vers que nous avons cité déjà tout à l'heure :

Termes *arme-sanglans*; paroles sagittaires...

*Arme-sanglans* qu'est-ce à dire? Il s'agit sans doute de termes à la fois *sanglants et offensifs*, d'où l'emploi du mot *arme* : ils ensanglantent en faisant des blessures *comme avec des armes*...

Voici un exemple plus simple, mais qui rentre dans la même catégorie :

A se *poudre-semer* des atomes de Cypre
Qui farinent son poil d'odorante blondeur.

*Poes.*, p. 31.

Se *poudre-semer*, c'est-à-dire se couvrir, se parsemer, *comme avec une poudre*.

Citons encore :

Sous l'arc *flesche-tendu*.

*Poes.*, p. 77.

L'ellipse ne laisse pas ici que d'être assez forte; car il faut entendre l'arc tendu, *pour recevoir* ou *pour lancer* la flèche.

On trouverait une ellipse analogue dans l'exemple suivant d'une forme plus dure encore :

Quittant non seulement l'aise ou le superflu,
Ains tout ce qu'il leur est nécessaire de plus,
Jusqu'à se despoulher du plus *ame-sensible*,

*Suppl.*, p. 29.

c'est-à-dire de *ce qui est le plus sensible à l'âme*.

***

Avant de finir cette longue énumération qui finirait par fatiguer l'attention de nos lecteurs, nous leur présenterons encore deux ou trois types de mots composés forgés par Loys Papon : c'est d'abord le double mot composé. C'est ainsi qu'il dira :

> Traynant comm' un Hercul, *Neme-Lyon vestu* [1],
> Les mesmes ennemys aux rays de ta vertu.
>
> *Pastor.*, p. 70.

*Neme-lyon* pour lion de Némée, voilà un premier mot composé, *Nemée-lyon-vestu* en voilà un second formé d'après le procédé que nous avons étudié plus haut. Il faut comprendre : vestu *quant à*, ou *de la dépouille* du lion de Nemée. On voit qu'il y a encore une ellipse à noter. C'est décidément là un mot complet qui devait ravir d'aise notre poète.

Signalons encore une sorte de mot composé, qui, à ne s'en tenir qu'à la seule apparence, semble formé sur le type *porte-plume* ou *presse-papier*..., mais qui en réalité s'en distingue complètement, nous voulons parler du mot *sauve-détour*, qui signifie un détour qui vous sauve, un détour sauveur :

> De ne voir pour retraicte un seul *sauve-detour*.
>
> *Pastor.*, p. 46.

Le verbe a donc ici véritablement le rôle d'un adjectif.

Mentionnons enfin une sorte de mot composé qui a son intérêt, parce qu'elle nous paraît l'origine de formations assez récentes et qui tendent à se développer.

> Deux vrais *Guyso-françois*,
>
> *Pastor.*, p. 63.

dit Loys Papon voulant montrer le lien étroit qui existe entre ces deux qualités de Guise et de Français. Ces *Castro-Pollucins*, dit-il à la page suivante en termes un peu plus énigmatiques, mais dont le sens ne fait pas de doute : il s'agit des Guise qui, par leur union fraternelle, rappellent les célèbres jumeaux : Castor et Pollux. Eh bien si étrange que cela paraisse, Loys Papon donne ici, selon nous, l'exemple de formations toutes modernes, telles que *politico-littéraire*, *philosophico-littéraire*, *politico-social*, etc.

***

Après l'étude à laquelle nous venons de nous livrer, nos lecteurs penseront sans doute comme nous que Loys Papon s'est vraiment distingué parmi ses contemporains par son ardeur à la recherche du mot composé étrange ou inédit. Qu'il y ait chez lui de l'affectation et de la manie, on ne saurait le nier; n'empêche que tous ses essais ne sont pas malheureux. Notre poète semble avoir été frappé de la concision que peut donner au style l'emploi de ces mots qui se forment si naturellement dans certaines langues, comme la langue grecque. En cela il voyait juste, et, nous le répétons, les tentatives

1. Cf. une expression de Ronsard à peu près aussi hardie : il dit en parlant des prêtres de Cybèle des *hommes-femmes-troupeaux*, pour dire *des troupeaux d'êtres à moitié mâles, à moitié femelles*. (*Œuvres*, VI, 114, Blanchem.)

qu'il a faites pour habituer notre langue à exprimer en un seul mot une idée assez complexe, ont été couronnées d'un certain succès. Les deux vers suivants que nous avons déjà cités ne sont peut-être pas tout à fait français, mais on se prend à regretter qu'ils ne le soient pas absolument, car ils sont très bien frappés :

> Termes *armes-sanglans*, paroles sagittaires,
> Mots *bronze-foudroyés*, exemples militaires,

Nous en dirons autant de ces deux vers :

> De tant de régions où les flambes des lys
> Souloient *règne-fleurir* sous un seul France-guide.

Loys Papon est également bien inspiré lorsqu'il invente un mot comme *fleurodorer* que nous avons eu déjà l'occasion de citer. Enfin nos lecteurs ont pu remarquer eux-mêmes telle ou telle expression qui leur a paru ingénieuse ou forte. Mais il est une autre considération qu'il nous paraît utile de présenter avant de terminer cette étude. C'est que, si hardi que paraisse ou que soit en effet un poète comme Loys Papon en ses inventions, la langue spontanée ne l'est quelquefois pas moins en ses créations, particulièrement en ce qui regarde les mots composés, et que si celles-ci ne nous frappent pas lorsque nous nous en servons ou que nous entendons les autres s'en servir, c'est qu'une longue habitude nous a amenés à les trouver toutes naturelles. Prenons par exemple le verbe *bouleverser* qui signifie mettre en un complet désordre. Quel rapport semble-t-il y avoir tout d'abord entre cette idée et l'idée qu'éveille le mot *boule*? Aucune; aussi n'arrive-t-on à comprendre comment le mot bouleverser peut avoir ce sens que si l'on sait d'abord que verser avait en ancien français le sens de renverser, précipiter (et déjà à lui seul le sens de bouleverser); ensuite que *boule* n'est pas dans ce mot composé le complément de verser, et qu'il faut comprendre : remuer *comme une boule, à la manière d'une boule.*

Prenons encore un mot couramment employé comme *colporter* : c'est-à-dire porter *sur* le cou, *maintenir*, tenir *avec* la main, *saupoudrer*, poudrer, parsemer *avec* du sel, *boursoufler*, souffler *de manière à* obtenir un gonflement. On voit que dans tous ces mots on constate une ellipse aussi marquée que lorsque Loys Papon nous parle de ceux qui furent *flamme-brulés*, ou se sont *glaive-meslés*, etc. La différence, c'est que l'usage a consacré les premiers mots et n'a pas admis les seconds qui ne paraissaient pas répondre au même besoin. Il est vrai que cet usage est quelquefois capricieux. Pourquoi, par exemple, ne dirait-on, plus, comme Loys Papon, un cigne *blanc-aylé* (*Poes.*, p. 23) et dit-on encore très bien *blanc-poudré*, poudré à blanc ? Pourquoi dit-on tous les jours Dieu *tout-puissant*, un ministre *tout-puissant* et ne dirait-on plus comme notre poète : *tout-souverain* (*Suppl.*, p. 25) ? Le mot toute-puissance est toujours en usage : mais *toute-rigueur* employé par Papon (*Suppl.*, p. 28) ne serait plus admis. Une femme *ivre-morte* se dit couramment : nous ne dirions pas comme notre auteur (*Pastor.*, p. 63), des bergères *vive-mortes* pour dire à moitié mortes.

L'usage a donc ses caprices, peut-être serait-il plus exact de dire qu'il opère dans les mots un triage, une sélection qui ne s'explique toujours pas logiquement, bien qu'une certaine logique y préside sans doute, mais souvent trop subtile pour que notre analyse ait pu encore la discerner et la saisir. D'une manière générale on peut dire que l'usage crée et garde ce qui répond à un besoin du langage, du langage précis et scientifique comme du langage spontané et pittoresque. On peut vérifier cette loi en ce qui regarde les mots composés. De tous ceux qu'a forgés notre poète, il se trouve qu'aucun ne s'est imposé, et

n'a subsisté. Le hasard y est certainement pour quelque chose, car dans le long dénombrement (bien qu'encore incomplet) que nous en avons donné, il y en avait quelques-uns de mieux faits et de plus utiles que les autres. Mais il faut bien reconnaître que dans la plupart des cas, ce sont des mots *littéraires*, qui dénotent bien chez l'auteur une imagination souvent vive et forte, et un intéressant besoin de concision, mais qui ne sont pas tels qu'ils soit pour ainsi dire impossible de les remplacer, quelquefois même avec avantage, par un autre mot ou une autre tournure. Loys Papon a violenté la langue plus qu'il ne l'a enrichie. Toutefois il serait injuste de ne pas reconnaître que ses efforts joints à ceux des poètes de la Pléiade n'ont peut-être pas été stériles, et ont pu développer l'aptitude qu'avait la langue à former de ces mots composés, bien moins répandus alors qu'aujourd'hui dans la langue usuelle. Ils semblent avoir deviné la fortune croissante de ces mots qui — l'on est maintenant fixé à cet égard — n'ont rien de contraire à son génie, pourvu qu'on ne veuille pas les lui imposer de force, comme faisaient trop souvent les auteurs de la Pléiade, mais qu'on les fasse entrer sans violence dans la trame si simple de notre langue, instrument admirable et toujours perfectible aux mains de ceux qui savent la manier.

PAUL GODEFROY.

# QUELQUES LETTRES INÉDITES OU PERDUES DE CHATEAUBRIAND

Moins heureux que la plupart des grands écrivains qui l'ont suivi, — moins heureux par exemple que Lamartine et Victor Hugo, moins heureux que ses compatriotes Lamennais et Renan, — Chateaubriand n'a pas encore trouvé un éditeur qui prît la peine de recueillir en volume sa correspondance. Personne encore, que je sache, n'a même songé — chose plus facile et presque aussi méritoire — à dresser la liste méthodique des lettres ou fragments de lettres qui sont parvenus jusqu'à nous. M. Kerviler, dans sa précieuse, encore que très incomplète *Bio-bibliographie de Chateaubriand et de sa famille*, s'est contenté, ou peu s'en faut, de dépouiller un certain nombre de recueils d'autographes : il a négligé de mettre à contribution non seulement les dépôts publics, mais encore les ouvrages imprimés. Peut-être quelque jour essaierai-je ici même, pour faciliter la tâche du futur éditeur de la correspondance, de dresser la liste des pièces, aujourd'hui connues, qui devront la composer. En attendant, et pour mettre en goût les chercheurs, voici une douzaine de lettres, dispersées un peu partout, et qui me paraissent avoir échappé à presque tous ceux qui se sont occupés de Chateaubriand. Quelques-unes — ce ne sont peut-être pas les plus intéressantes — sont très probablement inédites. J'en dois la communication à trois de mes amis, MM. Charles Bonin, Gabriel Brunhes et Augustin Leger, qui ont bien voulu m'en adresser une copie, et je les en remercie vivement, soigneusement collationnée sur l'original autographe. Quant aux autres, elles sont extraites de divers livres ou recueils devenus assez rares, difficiles à trouver par conséquent, et où d'ailleurs on n'irait pas les chercher si l'on n'était point prévenu.

*
* *

La première est l'une des plus anciennes lettres connues de Chateaubriand [1]. Elle a été insérée dans le journal que Peltier, ce curieux personnage dont les *Mémoires d'outre-tombe* nous ont tracé un si amusant portrait, rédigeait à Londres sous le titre *Paris*. Elle est un peu postérieure, comme on verra, à la publication de l'*Essai sur les Révolutions*, dont elle est inséparable.

1. La plus ancienne lettre complète et imprimée que l'on connaisse, si je ne me trompe, de Chateaubriand, est une *Lettre sur l'art du dessin dans les paysages*, datée de Londres, 1795, adressée *à Monsieur* "", et qui se trouve dans la plupart des éditions courantes des *Œuvres complètes de Chateaubriand*, l'édition Furne, Jouvet et Cie (Tome XII, p. 543-547), l'édition Didot, 1849 (Tome V), etc. Le volume qui la contient étant loin d'être introuvable, il n'y a pas lieu de la reproduire ici. — M. l'abbé Pailhès, dans son livre sur *Chateaubriand, sa femme et ses amis* (Paris, Champion, 8°, 1896, p. 39), en signale deux autres, les deux plus anciennes lettres de lui connues : elles sont datées de 1789. « Je lis dans la seconde », nous dit-il, « du samedi soir 28 mars, Fougères, hôtel Marigny » : « ... J'ai, mon cher Châtenet, passé des jours et des nuits bien tristes auprès du lit de ma sœur. Il est si douloureux de voir souffrir la personne qu'on aime. » « Cette sœur, ajoute M. Pailhès, c'était Julie. »

**Au rédacteur.**

Monsieur,

En insérant le morceau suivant dans votre journal, vous donnerez une preuve de votre impartialité, et vous obligerez celui qui a l'honneur d'être,

Monsieur, votre, etc. C.

*Réponse générale à ceux qui m'ont fait l'honneur de m'écrire.*

J'aime le repos. Je vis seul. Je n'entretiens personne de moi. J'ai poussé l'amour de la tranquillité jusqu'à prier M. P. [1] de ne point faire l'analyse de l'*Essai Historique, Politique et Moral sur les Révolutions*. Cependant, par une fatalité singulière, on sait où je demeure et on m'écrit. Depuis quatre mois on n'a cessé de m'envoyer lettres sur lettres. J'ai gardé obstinément le silence. A la fin on veut m'arracher une réponse. La voici : c'est la première, ce sera la dernière.

Des lettres dont on m'a honoré, les unes sont auonymes, les autres sont signées. Les unes Françaises, les autres Anglaises. Je commence par celles-ci.

Une lettre, sans signature, datée du 20 du mois dernier, a été remise pour moi, cette semaine, chez le libraire Deboffe. Elle était accompagnée d'un sermon sur *The Ends and Advantages of an Establish'd Ministry* [2]. Le Rev. Mr. *Symons* est l'auteur de cet écrit qui m'a paru excellent tant pour la matière que pour la manière. Mais je ne suis point Théologien et je suis prêt à reconnaître tout ce qu'on voudra. Si j'ai avancé des erreurs, je les désavoue. Je respecte aussi bien que le R. M. S. [3] la Religion et ses ministres. Je pense comme lui qu'un peuple d'Athées serait un peuple de scélérats. En un mot personne plus que moi n'est convaincu que la Révolution a été faite par des moyens *exécrables*, et ne l'ai-je pas répété depuis la première jusqu'à la dernière page de mon livre! Si le R. M. S. et beaucoup d'autres m'avaient lu avec un peu d'attention, ils auraient vu qu'au fond j'étais essentiellement de leur avis : alors on n'aurait pas prêché contre un ouvrage qu'on voulait décrier. Prêcher c'est sonner le tocsin, c'est assembler des lecteurs.

Que si le R. M. S. s'est alarmé des louanges, très peu méritées sans doute, que le *Monthly Review* a données à l'*Essai*, M. S. aurait dû remarquer, le tout pour sa tranquillité, que tout en comparant mon style à celui de *Bernardin de Saint-Pierre*, les rédacteurs n'ont pas laissé de relever amèrement ce même passage qui a si fort offensé mon vertueux admoniteur. D'ailleurs le *Critical Review* n'a-t-il pas chanté la palinodie? Le public avait donc à la fois le poison et le contre-poison.

1. M. Peltier.
2. *L'objet et les avantages d'un culte établi.*
3. Rev. M. Symons.

Il en est de même des Universités. Un révérend ministre d'Oxford s'est donné la peine de me faire passer une leçon; j'ai reçu au contraire de Cambridge la lettre la plus flatteuse. Un autre ministre m'écrit pour me complimenter sur l'article même que désapprouve M. *Symons*. Je le demande à mon respectable Aristarque : Que dois-je penser d'après toutes ces contradictions? Ah! sans doute, ce qu'il pensera lui-même : Qu'il faut se contenter d'être simples de cœur, amis des malheureux, adorateurs de celui qui voit et juge les hommes, et laisser les disputes d'opinion à ceux qui s'occupent de songes.

Je viens aux lettres Françaises. Elles contiennent presque toutes de grands éloges ou beaucoup d'avis. Je ne m'enorgueillis point des louanges; je remercie des conseils. J'ai aussi reçu des injures anonymes, par la poste. J'assure le monsieur *aux injures* que je n'en conserve pas le moindre ressentiment. J'ai lu *ses injures*. Eh! bon Dieu! que de sottises n'est-on pas forcé de lire tous les jours, dans le siècle où nous sommes! Et pourquoi celles de ce monsieur n'auraient-elles pas leur tour, tout comme les autres? Je ne sais plus si c'était Chamfort, ou M. de la Harpe, ou Fontanes, un jour que je dînais chez ce dernier, qui me disait sérieusement qu'un certain homme *était mort de bêtise*. O mon *pauvre* correspondant! *Vulnus alis venis.*

J'espère qu'on sera satisfait de cette réponse et qu'on voudra bien désormais me laisser tranquille. Je vis de mon travail. Quand je suis obligé de lire beaucoup de *petits* papiers, cela me fait perdre de *grandes* heures. D'ailleurs les ports de lettres sont chers.

C.

(*Paris, journal de M. Peltier*[1], 10 juillet 1797; Tome XIII, p. 644-646.)

*
* *

Une autre lettre plus connue de Chateaubriand est celle qu'il adressa au *Publiciste* et au *Journal des Débats* du 10 germinal an IX (1er avril 1801), pour annoncer la prochaine publication d'*Atala*, et qu'il a reproduite dans un certain nombre des éditions d'*Atala* et du *Génie du Christianisme*. Mais dans ces diverses éditions, Chateaubriand, sans prévenir son lecteur, a fait subir de nombreuses corrections à son texte primitif. Il a paru intéressant de reproduire ici le texte du *Journal des Débats* avec les variantes du texte courant qu'on a rejetées en note. On a eu sous les yeux la quatrième édition du *Génie du Christianisme* (9 vol. in-18, Lyon, Ballanche père et fils, an XIII-1804), la première[2] qui ait donné le texte corrigé (Tome I, p. XIII-XIV, note). Les passages mis entre crochets ont été supprimés dans cette édition et celles qui ont suivi.

1. C'est aussi dans le journal de Peltier, sous la date du 11 décembre 1797, qu'a paru pour la première fois une pièce de vers que Chateaubriand a réimprimée plus tard dans la collection de ses *Œuvres complètes* (édition de 1826, t. XXII), et qu'il avait intitulée *les Tombeaux champêtres*, Elégie imitée de Gray (« par M... de S. Malo, auteur de l'*Essai sur les Révolutions anciennes et modernes* », disait mystérieusement le journal).

2. Pour être tout à fait exact, il faut dire que les cinq premières éditions isolées d'*Atala*, en 1801, reproduisaient sans changement le texte des *Débats*. . . . . .

**Au rédacteur.**

Citoyen, dans mon ouvrage sur *le Génie du Christianisme* ou *les Beautés [poétiques et morales] de la religion chrétienne*, il se trouve une section [1] entière consacrée à la *poétique du christianisme*. Cette section [2] se divise en trois parties [3] : poésie, beaux-arts, littérature [4]. [Ces trois parties sont terminées par une quatrième, sous le titre d']*Harmonies de la religion avec les scènes de la nature et les passions du cœur humain.* Dans cette partie [5] j'examine plusieurs sujets qui n'ont pu entrer dans les précédentes [6], tels que les effets des ruines gothiques comparées aux autres sortes de ruines, les sites des monastères dans les solitudes [7], [le côté poétique de cette religion populaire qui plaçait des croix aux carrefours des chemins dans les forêts, qui mettait des images de vierges et de saints à la garde des fontaines et des vieux ormeaux; qui croyait aux pressentiments et aux fantômes, etc.], etc. Cette partie est terminée par un roman [8] intitulé : *Atala ou les amours de deux sauvages dans le désert.* Ce roman, extrait de mes voyages en Amérique, a été écrit sous les huttes des sauvages. Quelques épreuves de cette petite histoire s'étant trouvées égarées, pour prévenir un accident qui me causerait un tort infini, je me vois obligé de le publier [9] à part, avant mon grand ouvrage. [On la trouvera, le douze germinal, chez Migneret, rue Jacob, n° 118; et rue de la Loi, ancienne librairie de Dupont; et chez le Normant, libraire-imprimeur du Journal des Débats, rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrrois, n° 42, la porte cochère vis-à-vis de l'église [10].]

Si vous vouliez, citoyen, me faire le plaisir de publier ma lettre, vous me rendriez un important service.

J'ai l'honneur d'être, etc.

[L'auteur du *Génie du Christianisme.*]

(*Journal des Débats* du 10 germinal an IX-1er avril 1801 [11].)

1. Var. 1804 : une *partie.*
2. Var. 1804 : cette *partie.*
3. Var. 1804 : en *quatre livres.*
4. Var. 1804 : littérature, harmonies de la religion, etc.
5. Var. 1804 : Dans *ce livre.*
6. Var. 1804 : dans les *précédents.*
7. Var. 1804 : dans *la solitude*, etc. *Ce livre* est *terminé.*
8. Var. 1804 : par *une anecdote extraite* de mes voyages en Amérique, *et écrite* sous les huttes mêmes des Sauvages; *elle* est *intitulée : Atala*, etc. Quelques épreuves, etc.
9. Var. 1804 : *de l'imprimer.*
10. Il va sans dire que cette phrase entre crochets ne se trouve reproduite dans aucune des éditions même isolées d'*Atala.* — *Atala* a donc paru non pas le 15 avril, comme l'écrivait récemment M. Léon Séché (*Revue bleue* du 27 avril 1901), mais bien le 3 avril 1801.
11. Le même numéro du *Journal des Débats* publiait comme inédite la célèbre pièce d'André Chénier : « Elle a vécu, Myrto, etc. » La pièce avait déjà été publiée

***

Dans le court billet qui va suivre, j'imagine qu'il doit s'agir des deux opuscules intitulés : *Opinion de M. le Vicomte de Chateaubriand sur le projet de loi relatif aux journaux, imprimée par ordre des pairs* (séance du 22 février 1817), Paris, P. Didot l'aîné, 1817, 8°, et *Opinion sur le projet de loi relatif aux finances* (séance du 21 mars 1817), *id.*, *ibid.*, 8°.

J'ai l'honneur d'envoyer à Monsieur de Folmont ma dernière opinion et la précédente, qu'il a paru désirer. Je le prie d'agréer tous mes compliments.

DE CHATEAUBRIAND.

Ce mercredi 25 mars 1817.

(*Bibliothèque publique de Rouen, Collection Duputel, n° 122. Original autographe.*)

***

Le destinataire de la lettre qu'on va lire est un certain M. Stephen Arnoult, auteur du *Comte de Charny*. Il résulte d'une note communiquée par lui-même au bibliothécaire d'alors de la ville de Dijon, M. Toussaint, et qui a été conservée, qu'ayant lu dans les journaux du temps des stances de Chateaubriand, alors ambassadeur à Rome (ce sont celles qui sont intitulées *le Départ*, et qui ont été recueillies dans les *Poésies* du grand écrivain), « saisi d'un enthousiasme douloureux à la lecture de ces nobles plaintes, il improvisa immédiatement leur contre-partie », et adressa de suite à Chateaubriand, « dont il était déjà connu par correspondance », l'improvisation qu'il nous a naturellement gardée, et dont nous faisons grâce au lecteur. Voici la réponse de Chateaubriand :

Rome, le 16 octobre 1828.

Vous avez fait, Monsieur, de mes méchants vers, des stances touchantes et harmonieuses. Malgré vos obligeants regrets, je ne vous en écris pas moins des bords du Tibre. Je revois des ruines que j'avais vues; elles me font souvenir seulement de mes années qui ne dureront

quelques jours auparavant par le *Mercure de France*, dans son numéro du 1er germinal an IX (22 mars 1801). C'est vers le même temps que Chateaubriand commençait au *Mercure* une série d'articles sur la littérature anglaise. Le premier, intitulé *De l'Angleterre et des Anglais*, est daté du 16 messidor an IX (5 juillet 1801); le second, sur *Young*, est daté du 15 germinal an X (5 avril 1802). Si j'insiste sur ces dates, c'est que M. Kerviler les a rapportées fort inexactement d'après Chateaubriand dans sa *Bio-bibliographie*, et qu'ici, comme en tout, la chronologie a son importance. L'article sur Young était précédé de la lettre suivante :

**Aux rédacteurs du Mercure.**

Citoyens,

Vous m'avez demandé quelques observations sur la littérature anglaise. Je commencerai par les *Nuits d'Young*, dont on vient de donner une nouvelle édition. Je pourrai continuer ce travail dans la suite, si vous jugez qu'il en vaille la peine.

J'ai l'honneur d'être, etc.

CHATEAUBRIAND.

pas autant qu'elles. J'aurais mieux aimé mourir en France, mais enfin *qu'importe le lieu*[1]?

Je vous remercie, Monsieur, et de vos vers et de votre souvenir et vous prie d'agréer avec la nouvelle assurance de mon dévouement celle de ma considération très distinguée.

CHATEAUBRIAND.

(*Bibliothèque publique de Dijon, n° 143. Original autographe.*)

***

Le *British Museum* possède trois pièces manuscrites signées Chateaubriand. Les deux premières ne sont évidemment pas de l'auteur du *Génie du Christianisme*. Elles font partie de la correspondance de Thomas Pelham, second comte de Chichester (*Pelham Papers, Correspondence of Thomas Pelham, 2nd Earl of Chichester. 1776-1826, vol. XI, oct. 1802-feb. 1803. Additional, 33, 110. f. 313; — vol. XII, march-aug. 1803; f. 102-103. Additional, 33, 111*). Ce sont deux longues requêtes — peut-être d'un parent de Chateaubriand — datées du 30 décembre 1802 et du 1er avril 1803, écrites d'un style souvent incorrect et d'une orthographe plutôt douteuse, et adressées à milord Pelham, à la charité duquel on fait très vivement appel. Elles sont l'œuvre d'un émigré français qui a épousé une Anglaise et qui sollicite quelques secours pour empêcher sa femme et ses deux enfants de mourir de faim. L'écriture est petite, nette et pleine. Ce n'est point là le signalement de Chateaubriand, qui d'ailleurs était en France à cette époque. — Mais la troisième est une lettre autographe de Chateaubriand à son secrétaire, H. Pilorge. Elle n'est pas signée; mais l'écriture est aisément reconnaissable. Au dos, il y a un cachet de cire rouge, aux initiales F. C. surmontées d'une couronne. Le timbre de la poste porte : *Genève, 9 octobre 1831*. Je suppose, n'ayant pas sous la main le recueil de Ladvocat, que le fragment dont il est ici question est une lettre *à M. de Béranger* qui figure au tome I, p. 219, de *Paris ou le livre des Cent et un* (Paris, Ladvocat, 1831 à 1834, 15 vol. in-8°).

A Monsieur
Monsieur H. Pilorge
Rue d'Enfer, n° 84
à Paris

Samedi, octobre 1831.

Ceci, mon cher Hyacinthe, est pour vous dire d'abord que nous partirons jeudi prochain, 13, au lieu de lundi 17. Nous serons à Paris dimanche 16, pour dîner.

Ensuite, M. Béranger m'a mandé que Ladvocat avait le *duplicata* et qu'il l'imprimerait dans son recueil qui doit paraître le 15. M. Ballanche m'écrit de son côté à ce sujet, et sur une observation de M. de La Souche, je me détermine à rayer ces mots : *car si dans l'anarchie de la nouvelle école vos sujets sont*[2] *votre style n'en est pas* (dans la phrase que

1. C'est un hémistiche du *Départ*.

2. Ici, un mot qu'on n'a pu déchiffrer. Je ne suis pas sûr non plus d'avoir bien lu « M. de La Souche » (on sait que l'écriture tourmentée et hautaine de Chateau-

je coupe ici de votre manuscrit). Il restera un sens complet, et je ne me ferai pas de querelles avec les romantiques. Courez donc chez Ladvocat et, s'il en est encore temps, rayez les mots. Au surplus, il est assez douteux que son Recueil paraisse le 15; vous le connaissez. Dans tous les cas, comme j'arrive le 16, s'il retardait sa publication de deux fois 24 heures, je reverrais les épreuves. Cela vaudrait encore mieux.

Vous voyez que je ne recevrai aucune de vos lettres ici. J'espère que vous avez remis le manuscrit à M. Le Normant. J'apporte quelques phrases à ajouter aux épreuves. J'écrivais encore avant de partir. M^de^ de Ch. est fort souffrante; bien des choses à tous les amis. Dites à M. de Béranger que je lui porte[rai moi-m ']ême ma réponse à sa lettre.

(*British Museum, Miscellaneous Autograph Letters* 1584-1836. *Additional* 29, 320, f. 27.)

*
* *

En 1834, au moment où Chateaubriand, avec le concours ou la complicité des principaux critiques en renom, organisait autour des *Mémoires d'outre-tombe* la savante « réclame » que l'on sait, Buloz lui écrivit pour lui en demander quelques pages inédites. Chateaubriand lui répondit par la lettre que voici, et que Buloz s'empressa de publier dans la *Revue des Deux Mondes* en tête de la *Préface testamentaire*, en y joignant une note qu'il y a lieu de reproduire, elle aussi : les deux « documents » suffiraient à prouver, s'il en était besoin, que Sainte-Beuve n'a point été obligé, pour écrire son article sur les *Mémoires*, de prendre des notes « sur ses manchettes », pendant les lectures de l'Abbaye-au-Bois; Chateaubriand a dû être trop heureux de lui ouvrir sa porte et de lui confier son manuscrit.

**A M. le directeur de la « Revue des Deux Mondes ».**

Paris, ce 10 mars 1834.

Monsieur,

Je reçois la lettre que vous avez bien voulu m'écrire, et par laquelle vous avez la bonté de me demander la *Préface testamentaire* de mes *Mémoires*. A présent que M. J. Janin a fait connaître avec tant d'éclat, de talent et d'obligeance l'existence de ces *Mémoires*, mon travail n'étant plus un secret, aucune raison ne s'oppose à la communication du manuscrit de la Préface : j'ai donc l'honneur de vous l'envoyer.

Agréez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

CHATEAUBRIAND [2].

(*Revue des Deux Mondes* du 15 mars 1834.)

briand est l'une des plus difficiles à lire que l'on connaisse). — *Vos sujets sont , votre style n'en est pas*, est écrit entre les deux lignes, au-dessus de : *dans l'anarchie de la nouvelle école.* »

1. Ici, un défaut dans le papier : les syllabes entre crochets sont une conjecture.

2. « En insérant avec reconnaissance la préface que l'illustre écrivain veut bien nous communiquer, nous sommes sûr d'éveiller assez puissamment l'attention de nos lecteurs sur ce beau et grand travail, que tous ceux qui l'ont entendu s'accor-

***

Dans un livre trop peu connu, l'*Histoire des idées littéraires en France au XIX^e^ siècle et de leurs origines dans les siècles antérieurs*, par Alfred Michiels (4^e^ édition très augmentée et continuée jusqu'en 1861, 2 vol. in-8°, Paris, Dentu, 1863), on trouve une lettre fort intéressante de Chateaubriand. L'existence m'en avait été signalée par quelqu'un dont les historiens littéraires ne déploreront jamais trop la perte si cruellement prématurée, notre pauvre ami Joseph Texte. Le livre contient tout un chapitre (T. I, liv. II, chap. II) sur la *Restauration catholique des premières années du XIX^e^ siècle*, et sur le *Génie du Christianisme*; et le chapitre se termine par cette note : « Cette appréciation générale, écrit A. Michiels, que tout le monde a depuis lors adoptée (il tenait beaucoup à ses droits de priorité), parut neuve à Chateaubriand lui-même quand je l'imprimai pour la première fois : la lettre suivante, qui me fut adressée par lui, sans que j'eusse l'honneur de le connaître, le prouve péremptoirement. »

Paris, 8 février 1841.

J'ai lu, monsieur, avec une extrême reconnaissance, non pas votre article, mais votre bel et savant ouvrage sur le *Génie du Christianisme*. Tous les défauts que vous reprochez à mon travail s'y trouvent en effet et je les traite plus sévèrement que vous dans mes *Mémoires*. Du reste, depuis l'époque de la publication du *Génie du Christianisme*, j'ai mille fois combattu dans mes divers écrits les erreurs sur les arts et sur les principes dans lesquelles j'étais tombé. Il restera pourtant vrai que j'ai posé les premiers fondements de cette critique moderne que tout le monde suit aujourd'hui, en montrant ce que la religion chrétienne a changé dans les caractères des personnages dramatiques et dans les descriptions de la nature, en chassant les dieux des bois. Ce sont là deux résultats dont je me contente, moi qui n'ai aucune prétention à la critique. Je crois aussi avoir porté un rude coup au voltairianisme, et, si cela est, j'aurai rendu un grand service à la société. Au surplus, monsieur, je me permets de causer avec vous, comme vous avez eu la bonté de causer avec moi dans votre article : revenu de tout, je n'attache aucun prix à ce que j'ai fait, ni à ce que je pourrais faire. Les éloges me font toujours un très grand plaisir, parce que, tout vieux que je suis, je suis homme; mais très sincèrement je ne crois pas les mériter. La foi me manque en toute chose, excepté en religion : voilà pourquoi les volumes de critiques auxquelles j'ai été exposé ne m'ont jamais blessé, parce que je me suis toujours dit : « On a peut-être raison. »

Vous, monsieur, vous maniez la critique avec tant de sûreté et de grâce, que je n'aurais à me plaindre que de votre indulgence. Agréez,

dent à reconnaître comme le plus important et le plus achevé d'un génie si fécond en œuvres. Nous espérons au reste en donner bientôt une plus ample idée par l'organe d'un de nos collaborateurs qui en a une exacte et complète connaissance. »
(N. du D.)

je vous prie, avec mes félicitations, mes remerciements les plus empressés et l'assurance de ma considération très distinguée.

CHATEAUBRIAND.

(Alfred Michiels, *Hist. des idées litt. au XIX^e siècle*, 4^e éd., t. I, p. 442.)

***

Voici enfin, pour terminer, quelques lettres ou fragments de lettres que j'extrais du *Catalogue d'autographes de la collection Morrison*. Les passages entre guillemets sont cités en français dans le *Catalogue*. Le reste, indications, références ou analyses, a été littéralement traduit de l'anglais.

I. *Lettre autographe signée à M. Abel. Datée de Paris, 29 septembre 1815, 4 pages in-4°, avec l'adresse sur l'enveloppe.*

Il remercie son correspondant de lui avoir communiqué le manuscrit d'une relation de ce qui avait eu lieu lors de sa réception à l'Académie ; il rend compte lui-même de ce qui s'est passé : « La phrase citée se trouvait dans mon discours même, et venait à la suite d'un morceau très vif contre les *Régicides*. Ce fut ce morceau et un autre où je réclamais la liberté de la pensée, qui amenèrent les fureurs de Buonaparte et ses nouvelles menaces de me faire fusiller si jamais mon discours était prononcé en public. J'avais reçu l'ordre du duc de Rovigo de me présenter pour candidat à l'Institut, sous peine d'être enfermé pour le reste de mes jours à Vincennes. Ne voulant occuper aucune place sous l'assassin du duc d'Enghien, et forcé de me présenter pour demander celle de Chénier, je fis mon discours de manière qu'on serait obligé de me défendre de le prononcer, malgré l'éloge de droit dont chaque récipiendaire était obligé de couronner son discours. Je réussis dans ce dessein, mais je pensais y perdre la vie. »

(*De la collection Fillon*[1].)

II. *Lettre autographe signée à une dame. Datée de Paris, 12 septembre 1820. Une page et demie, in-4°.*

« Si nos ennemis n'étaient pas aussi dépourvus d'âme et de goût qu'ils le sont d'esprit et de raison, nous vous prierions de chanter pour les séduire et nous serions sûrs de la victoire. »

III. *Sept lettres autographes signées au maréchal duc de Bellune (maréchal Victor) et à la duchesse de Bellune. Datées de Paris, du 23 octobre 1823 au 16 mars 1824. 21 pages in-4°.*

Chateaubriand, alors ministre des Affaires étrangères dans le cabinet Villèle, presse le maréchal qui venait de résigner le portefeuille de la

1. M. Kerviler (*Bio-bibliographie*, etc., p. 32) a déjà cité cette lettre, mais d'après un autre *Catalogue*, qui lui a fourni un texte sensiblement moins complet.

Guerre à cause de certains malentendus avec le duc d'Angoulême, d'accepter l'ambassade de Vienne. Il finit par triompher des scrupules du maréchal; mais, en fin de compte, le projet fut abandonné à cause des difficultés que soulevait le gouvernement impérial pour reconnaître son titre de duc de Belluno.

IV. *Lettre autographe signée à un inconnu, datée de Paris 30 septembre 1824. 1 page in-4°.*

Il s'excuse de n'avoir pas répondu plus tôt et parle de ses nombreuses occupations. Il se peut qu'il ait à aller une seconde fois à Neufchâtel, mais il reviendra pour les funérailles du roi. « Les rois ont besoin de moi à leur couronnement et à leur mort, et de leurs valets pendant leur règne. »

(*Collection of autograph letters and historical documents formed by Alph. Morrison*, tome I, p. 197-198.)

VICTOR GIRAUD.

# L'AFFAIRE VOLTAIRE-JORE
## TROIS DOCUMENTS INÉDITS

Ce n'est pas ici le lieu de raconter par le menu l'histoire, assez mal connue d'ailleurs, des relations de Voltaire et du libraire Jore. Desnoiresterres l'a fait, d'une façon un peu décousue, puisqu'il faut chercher dans ses deux premiers volumes les fragments dispersés de cette histoire, mais enfin il a dit tout ce que la correspondance du poète et du libraire nous permettait de savoir des circonstances qui les mirent en présence dès 1731 et des intérêts qui presque aussitôt les divisèrent[1]. Le lecteur curieux du détail devra donc se reporter à l'édition Moland et à l'ouvrage de Desnoiresterres. Prendre parti pour Jore contre Voltaire, ou pour Voltaire contre Jore, semble également difficile. Ni l'un ni l'autre ne se recommandent par leur sincérité et tous deux sont passés maîtres dans l'art du pamphlet. Jore, suivant Desnoiresterres, « n'eut d'autre visée que de faire chanter Voltaire ». Et cela est de toute évidence. Mais ne peut-on croire que si le poète se montra d'une voix aussi complaisante durant près de quarante années — une lettre de Jore[2] prouve qu'il recevait encore des secours en 1773, — il devait avoir quelque raison de craindre son ancien libraire qui peut-être conservait contre lui des armes dont il eût su se servir à l'occasion?

Quoi qu'il en soit, voici deux lettres de Jore et une réponse de Voltaire que je crois[3] inédites et qui viennent, sinon éclaircir la question, du moins grossir le dossier de l'affaire. Elles ont été trouvées copiées sur quelques feuillets blancs reliés à la suite d'un exemplaire du *Voltariana*[4] (1748, in-8°). Elles sont suivies de cette note : « Ces copies ont été faites sur des copies faites par le sieur Jore lui-même sur les originaux. » Provenance des plus douteuses, dira-t-on, puisque le libraire, déjà si sujet à caution, avait de plus intérêt à faire des faux, ou tout au moins à altérer dans ses copies l'esprit et la lettre des originaux. D'accord; mais, en ce cas, on devrait rejeter également comme apocryphe telle autre lettre de Voltaire qui ne nous est parvenue que par le factum où Jore l'inséra et qui n'en est pas moins publiée à sa date dans l'édition Moland[5]. Il faut donc logiquement, jusqu'à preuve du contraire, tenir les lettres qui suivent pour authentiques. Ce ne seront pas les seules, malheureusement, dans la correspondance de Voltaire, dont l'autographe ait disparu.

MARCEL DUCHEMIN.

1. G. Desnoiresterres, *Voltaire et la société au XVIII^e siècle*; cf., I, 427, 433-435. II, 31-37, 87-95, 161-165.

2. De Milan, 25 septembre 1773. Ed. Moland, lettre n° 8940.

3. Je dis *je crois*, parce qu'on a déjà retrouvé tant de lettres inédites de Voltaire qui ont été publiées un peu partout, qu'il faut faire toutes ses réserves.

4. Cet exemplaire, dans une bonne reliure en veau fauve de la seconde moitié du XVIII^e siècle et dans le style de Derome, fait partie de ma bibliothèque.

5. Cf. la lettre de Voltaire datée du 25 mars 1736 de Cirey en Champagne; Ed. Moland, lettre n° 584, et Bengesco, *Bibliographie des œuvres de Voltaire*, t. III, pp. 70 et 390.

**Lettre[1] du S^r Jore libraire au S^r Arrouet de Voltaire du 15 mai 1759.**

Mon sieur

Puis ie me flatter de trouver un moment plus favorable pour implorer vôtre secours que lorsque ie le fis a mon passage a Strasbourg en allant en Pologne? Vous me fites esperer alors que dans tout autre tems ie ne l'implorerais pas en vain; mais que le mauvais traitement que vous veniez d'essuier a francfort (de la part du Roi de Prusse qui l'y avait fait arrêter prisonnier)[2] vous mettait dans l'impuissance de satisfaire à ma demande.

J'habite, depuis trois ans la ville d'Amsterdam ou je suis connu sous le nom d'Alibourg. A mon rétour de Pologne, ou j'ai resté quinse mois, j'eprouvai de nouveau l'injustice des hommes. Le sieur Le Lièvre, apoticaire du Roi, que je regardais cõme un ami depuis près de vingt années et qui m'en avait souvent donné des preuves, est celui dont je me plains et qui m'a réduit à m'expatrier.

Le voïage que je faisais en Pologne regardait le S^r Le Lievre et j'avais sa parole pour la remise de moitie du produit qu'il en esperait. Je l'ai fait a sa satisfaction, puis que j'en ai rapporté dix mille livres dont le S^r Le Lievre convint de bonne foi devoir m'en remettre la moitie tous frais déduits.

Je lui mandai de Strasbourg le jour de mon arrivée a Paris. Il vint a une lieue au devant de moi me marquer la satisfaction qu'il avait et de ma conduite et de mon succes. Il crut en devoir marquer sa reconnaissance par l'offre qu'il me fit de descendre chez lui pour y résider.

J'acceptai, sans balancer, cette offre et je remis au S^r Le Lievre les fonds du produit de mon voïage, convertis en marchandises, dont il n'eut que lieu de se louër, puisque par leur vente a Paris, il y a eu au moins un tiers de bénéfice.

J'ai passé deux années chez lui; et l'on me proposa un emploi en Auvergne. Je fis part au S^r Le Lievre du dessein que j'avais d'y passer. Mais quelle fut ma surprise, lors qu'au lieu de recevoir ce qui devait me revenir, il me présenta un memoire de son métier de deux années de pension et frais faits dans une maladie que j'essuiai chez lui a mon retour? Enfin il absorbait par ce memoire toutes mes prétentions.

J'exposai a quelques amis communs son injustice. M^r l'Abbé Delaporte, ainsi que les autres qui voulurent bien s'emploïer aupres du sieur Le Lievre trouverent un homme endurci dans son odieux procedé et je me vis hors d'état de me rendre en Auvergne.

Vn Baron allémand, auquel j'exposay mes griefs, indigné d'un tel procedé, me dit, j'ai de quoi vous vanger de lui : il tient son *secret de*

1. « Ces lettres doivent être à la suite de la page 94 du Voltariana. » Note du copiste.
2. Note du copiste, ou de Jore lui-même. L'arrestation de Voltaire est du 20 juin 1753.

*baume de vie*, du S^r^ Margrave mon ami; jl m'a, ainsi qu'a lui, donné ce secret depuis plus de deux ans; je n'en fait aucun usage; je vais vous en faire part. Le debit qu'il en fait est considerable; en passant en Hollande vous pourrez vous tirer d'affaire avec ce remede, qui peut meme par sa bonté vous procurer une petite fortune. Ce Baron eut l'attention de faire emplette des drogues necessaires pour sa composition et le lendemain il opera à sa perfection en ma présence.

Je n'eu aucun lieu de douter que ce remede ou cet élixir ne fut le même du S^r^ Le Lievre; aiant toute confiance en moi il retirait dans ma chambre les drogues qui servaient a sa composition, et que ie reconnu être les mêmes que celles dont le Baron avait fait emplette. J'en eu la preuve encore plus certaine, lors qu'il fut dans sa perfection, par le goût, l'odeur et la couleur, et enfin par les cures qu'il opéra.

Je ne balançai donc plus a me rendre en Hollande ou je publia mon remede. Les cures merveilleuses et reïtérées que j'y ai faites y ont donné un debit qui m'a jusqu'a present fait vivre, avec cette difference que ce remede a produit au sieur Le Lièvre plus de cent mille écus en trois années, et qu'ici a peine ai pû vivre. Vous connaissez l'esprit de cette nation qui ne donne point dans les remedes étrangers et que les faits même ne persuadent que difficilement : et je sérais dans un plus triste etat, si le français, qui habite ce païs, ne se fut laissé persuader par les cures opérées sous ses yeux; ce qui l'a mis dans le cas d'en faire usage.

J'ai cru, en arrivant ici, devoir y prendre le nom de Dalibourg[1], nom d'un de mes oncles, qui a été en france chirurgien major de la Gendarmerie, plus tôt que de m'exposer a donner ce remede sous le nom de Jore, nom qui eut peu prévenu comme Ex libraire.

Le peu d'aisance ou ie me trouve me fait craindre un avenir affreux. J'espère, Mon sieur, que touché de mon sort, vous bannirez, en me secourant, ces cruelles pensées. Je suis dans ma soixantieme année. Je crains une affreuse vieillesse, et j'espère de vous un secours qui me la fasse supporter avec patience;

J'espère que vous m'honorerez d'une reponse telle que je la dois attendre de vous dans l'état ou je me trouve;

J'ai l'honneur d'être avec respect,
Mon sieur
Vôtre tres humble et
tres obeïssant serviteur

JORE DALIBOURG.

*A M^r^ Dalibourg chez Mad^e^ La Veuve Joly libraire a Amsterdam; ce 15 mai 1759.*

1. Le copiste avait commencé d'écrire d'Alibourg comme ci-dessus, mais il s'est repris et a écrit Dalibourg.

**Réponse du S^r^ Arrouet de Voltaire a la lettre precedente.**

L'etat ou vous êtes touche mon cœur, quoi que j'aie eu beaucoup a me plaindre de vous. Vous pouvez tirer sur moi une lettre de change de deux cents cinquante livres, argent de france. Je vous aiderai tant que vous serez a plaindre. Mais vous devez *a Dieu*, au Public et a moi la reparation du *factum* [1] calomnieux et indecent que l'Abbé Desfontaines vous fit signer.

Quand on a fait une faute, il y a de l'honneur a la reparer. Vous devez m'écrire avec les sentimens que vous me devez; que vous ne vous pardonnerez jamais l'ecrit calomnieux auquel l'abbé Desfontaines vous a obligé de mettre vôtre nom; que ie vous ai comblé de bien faits, et que vous conserverez toujours pour moi le respect, le repentir et la reconnaissance dont vous ne pouvez vous dispenser; Je ne payerai la lettre de change qu'en recevant votre lettre signée de vous. Si vous avez en effet un véritable repentir de votre faute, j'y aurai toujours égard.

VOLTAIRE, gentilhomme ordinaire du Roi, Comte de Tourney [2]; A Tourney par Genève, 26 mai 1759.

J'exige de vous la lettre la plus forte et la plus convenable; Il faut que vous vous tiriez du nombre des ingrats, dont j'ai été le bienfaiteur, et que vous vous en fassiez gloire en me le disant d'une manière qui puisse me convenir.

**Reponse du S^r^ Jorre a la lettre ci dessus.**

Votre reponse a ma lettre du quinse mai dernier m'est parvenuë. La lettre de change de deux cent cinquante livres que vous me dites de tirer sur vous m'est offerte a des conditions trop basses pour y consentir. J'ai toujours regarde cõme un sot celui qui ne jouë pas a jeu egal. Votre connaissance a causé ma ruine. Il ne me reste que l'honneur d'avoir été vôtre victime et je ne le sacrifierai qu'au pair avec vous. Je ne puis me resoudre a desavouër tous les faits qui m'ont justifié qu'en me remettant dans l'état ou j'etais ci-devant. Je puis, sans trop dire, assurer que vous m'avez jetté dans une perte de cinquante

1. Il s'agit du mémoire publié par Jore le 9 juin 1736. Quoique signé Bayle, Desnoiresterres (II, 89) y reconnaît la main de l'abbé Desfontaines. La lettre ci-dessus vient apporter à cette conjecture l'autorité de Voltaire lui-même. Le *Voltariana*, publié en 1748, reproduisit le mémoire. On le trouvera aux pages 72-95.

2. Gentilhomme ordinaire depuis 1746, Voltaire avait acheté Tournay du président de Brosses en 1758, et en avait pris possession le 24 décembre de la même année. Cf. Desnoiresterres, III, 119, et VI, 132.

mille écus. A ce prix je me chargerai de l'opprobre dont vous voulez que je me couvre, sinon je resterai dans ma misère, dût-elle m'accabler; et j'estime au dela de deux cents cinquante livres la lettre que vous m'écrivez.

JORE DALIBOURG,
Chévalier Du Saint Sepulchre.

A Amsterdam, le 5 juin 1739.

Je ne me refuserai jamais de rendre un témoignage au Public des bien faits que vous pourriez me faire. Si vous vous y portez, vous me trouverez toujours prest a les publier. L'ingratitude ne fut jamais mon vice. On doit par honneur et sans honte secourir ceux qu'on a rendus malheureux.

Nota bené, ces copies des autres parts ont été faites sur des copies faites par le sieur Jore lui-même sur les originaux. Elles sont relatives a son memoire et doivent être placées a la suite page 94, du Voltariana de l'édition in-8° dattée de Paris 1738[1].

1. Lapsus du copiste. Il faut lire 1748.

# A PROPOS DE DEUX LETTRES DE GEORGE SAND

Il a été question de George Sand à diverses occasions, ces temps derniers. D'abord, l'Académie française a fait poser une plaque commémorative sur la chaumière que l'écrivain habitait par intermittences à Gargilesse, un bourg sur la Creuse, dont tous les environs ont été si admirablement décrits dans les *Promenades autour d'un village*. Et cette cérémonie fut un prétexte naturel à des discours et à des banquets, le 11 août 1901.

C'est à Gargilesse que George Sand venait se retirer deux ou trois fois l'an, lorsqu'elle avait besoin de calme et que la société de Nohant troublait son repos. Mais, ainsi que le remarque M. Edmond Plauchut qui a rendu compte dans *le Temps* (13 août) des fêtes de Gargilesse, ce que George Sand appelait calme ou repos n'était le plus souvent qu'une étude ou un roman de longue haleine à composer et pour lesquels il fallait plus de tranquillité d'esprit qu'on n'en pouvait avoir à Nohant. M. Plauchut cite, à ce propos, un fragment du journal, encore inédit, de George Sand, écrit à Gargilesse en mai 1858 et que nous croyons devoir reproduire ici.

Temps chaud, magnifique et brûlant; et pendant que mes amis chassent le papillon sur le *Terrier*, la colline au-dessus de la Gargilesse, je reste à la maison et je finis mon roman, *Elle et Lui*, commencé le 4! 620 pages en vingt-cinq jours, c'est un joli coup de collier. Je n'ai jamais travaillé avec autant de plaisir qu'à Gargilesse, malgré de longues promenades et la visite d'un jeune imbécile qui vient de Nohant à pied pour me demander des conseils, des recommandations et, autant que je peux croire, le *moyen* de ne rien faire... A cinq heures, je vais faire un bon tour d'ascension sur le susdit Terrier, à peu près à pic, et d'où nous reviendrons tous pour dîner.

Puis, après la plaque commémorative de Gargilesse, on a inauguré à la Châtre, le 15 septembre, une statue de George Sand. Et ce fut une nouvelle occasion de pèlerinages aux endroits illustrés par la romancière, de réjouissances et de discours. Le Berry, qui revit si bien sous la plume de George Sand, avait voulu que l'image de celle-ci fût désormais présente sans cesse aux yeux de ses compatriotes et saluait avec enthousiasme l'apothéose de la grande artiste. C'est Paris qui devait posséder la statue érigée aujourd'hui à la Châtre. Œuvre un peu sévère, dit-on, du sculpteur Millet, elle devait se dresser au square du boulevard Saint-Michel, à Paris, et fut le produit d'une souscription dont les amis et les admirateurs de George Sand prirent l'initiative, sous la présidence de Victor Hugo. Les Berrichons intervinrent pour que l'effigie de celle qui leur appartenait à tant de titres fût conflée à leur culte et ils obtinrent gain de cause. Et c'est ainsi que le marbre destiné à Paris s'élève maintenant à la Châtre, cette modeste sous-préfecture provinciale dont George Sand avait la nostalgie même à Venise et qui lui inspirait, sur les bords de l'Adriatique, cette œuvre exquise intitulée *André*. Pourtant Paris a contribué à la glorification de George Sand dans son pays natal, car la Comédie-Française vint y donner une représentation applaudie de *François le Champi*, qu'elle allait reprendre peu après sur la scène de la rue de Richelieu.

Nous mentionnerons encore ici quelques autres hommages à la mémoire de George Sand dont les fêtes de Gargilesse et de la Châtre furent l'occasion plus ou moins directe. M. l'abbé S. Clément, actuellement chanoine titulaire de la métropole de Bourges, jadis curé de Lourouer-Saint-Laurent, humble village à un quart d'heure de marche de Nohant, a publié dans *la Quinzaine* (1er juillet) les souvenirs d'un curé de campagne sur George Sand, et ces souvenirs sont tels qu'ils ne démentent pas l'impression de bienfaisance, d'aménité obligeante et de générosité laissée dans la contrée par celle qui l'habita si longtemps. Ce sont les mêmes bienfaits discrets, la même réserve avec tout le monde, la même délicatesse à ne froisser personne. Le prêtre était éclairé, tolérant. D'ailleurs, la châtelaine de Nohant n'était pas sa paroissienne. Les relations furent donc ce qu'elles devaient être : rares, mais cordiales, et sans ombre de prosélytisme déplacé de part et d'autre.

L'étude que M. Joseph Ageorges a consacrée à *George Sand paysan* dans la *Revue hebdomadaire* (4 mai) devait servir, dans la pensée de l'auteur, d'introduction à un ouvrage biographique sur *George Sand en Berry*, dont la publication de Waldimir Karénine a arrêté la composition. Telle qu'elle est, cette étude donne un tableau assez complet des tendances rustiques de George Sand, de ses goûts champêtres, de tout ce qui la rattachait à la terre. C'est la terre qui apaisa l'âme de George Sand, imprima à sa vie, à son œuvre ce caractère de calme qui les distingue, fit sentir à son génie la pleine conscience de lui-même. Robuste au labeur et patient comme un travailleur des champs, l'écrivain en a l'activité raisonnée et continue, la satisfaction lente et pleine d'espoir devant la besogne que chaque heure abat avec une puissante monotonie. Tranquille avec des élans de passion, telle était la bonne dame de Nohant et tels sont aussi, au dire de M. Ageorges, les gens du Berry, placides et rusés, crédules et finassiers, dont la patience cède parfois sous des poussées de colère brusque et sauvage. Et l'écrivain sut démêler et traduire tous les sentiments qui s'agitaient ainsi confusément en lui. Il fit revivre l'âme paysanne, conta ses émois, parla son langage, et c'est pour cela qu'une province lui reste attachée par tant et de si indestructibles liens.

Peu de temps après les fêtes de la Châtre, mourait la belle-fille de George Sand, celle qui faisait avec une bonne grâce accueillante les honneurs de Nohant aux visiteurs. C'était la veuve de Maurice Sand et la fille du graveur Calamatta. On savait combien Mme Lina Sand était fière du nom qu'elle devait à son mariage et quel culte respectueux et pieux elle avait voué à la mémoire de sa belle-mère. On n'ignorait pas que, depuis plusieurs années, elle travaillait à d'importantes choses, qu'elle classait des manuscrits avec recueillement et préparait ainsi la publication de la correspondance générale de George Sand. Ce fut assez pour que ce décès soulevât des curiosités indiscrètes, ranimât des polémiques et des discussions. Voici, pour mettre les choses au point, une partie de ce que dit à ce sujet M. Henri Amic, l'exécuteur testamentaire de Mme Maurice Sand, aux obsèques de celle-ci :

Et plus tard, après la mort de la « bonne mère », ce culte ardent que lui avait voué sa fille Lina ne fit que s'accroître. En classant les lettres de George Sand, et celles que lui avaient écrites d'illustres correspondants tels qu'Armand Barbès, Gustave Flaubert, Victor Hugo et tant d'autres, il lui sembla que son âme s'unissait plus étroitement à l'âme de celle qui n'était plus. Chaque jour, elle pénétrait plus intimement sa pensée, et c'était une joie infinie. La morte illustre revivait à ses yeux; elle était présente dans son cœur; et souvent Mme Maurice se demandait au moment de prendre une décision : « Mme Sand m'approuverait-elle? » C'était là comme une conscience dédoublée.

Tout en classant ces lettres admirables qui lui avaient été léguées, Mme Lina Sand entrevit une œuvre haute. Elle rêva pour un temps lointain, une correspondance générale de George Sand et de ses correspondants. Il lui sembla justement que c'était là une sorte de résumé des idées du dix-neuvième siècle, comme un pendant à ce que fut la correspondance de Voltaire pour le dix-huitième.

Dès lors, elle donna tout son temps à ce travail. Elle savait qu'elle ne verrait jamais paraître cette œuvre colossale; elle savait que sa peine demeurerait ignorée; mais peu lui importait : il s'agissait bien d'elle! N'était-ce pas pour la gloire de George Sand qu'elle travaillait? Et elle ne se lassait pas; à mesure que passaient les jours, elle redoublait d'ardeur.

Elle me disait ici, au mois de juin dernier : « Il faut que je me dépêche, j'ai tant à faire encore! On ne sait pas ce qui peut arriver; je puis être arrêtée brusquement, avoir la main paralysée : alors, que deviendrait ma pauvre chère copie? » Hélas! ses prévisions ne se sont que trop rapidement réalisées. La mort a interrompu sa tâche; mais cette tâche, nous sommes bien sûrs que ses filles la continueront. Ce sera, pour elles, une double façon d'honorer la mémoire de leur mère et de leur aïeule.

Après cela, la publication de la correspondance de George Sand ne saurait plus faire de doute. Reste à savoir seulement si ce projet sera exécuté prochainement. Mais il paraît qu'on n'aura pas trop longtemps à attendre. M. Henri Amic a fait sur ce point des confidences à M. Raoul Aubry, rédacteur du *Temps*, qui les a divulguées dans son journal (13 novembre).

M. Henri Amic nous le disait, hier, à nous-même, écrit M. Raoul Aubry : cette correspondance de George Sand avec les hommes les plus illustres de ce siècle va constituer un très beau monument littéraire. Ce monument ne peut être édifié en quelques jours, et bien des recherches sont encore indispensables, bien des mois s'écouleront avant que la mise au point de cette œuvre soit terminée. Mais les deux filles de Mme Maurice Sand, Aurore et Gabrielle, s'y consacreront, et l'amitié des fidèles de Nohant ne leur fera pas défaut : Paul Meurice, Edmond Plauchut, Henri Amic.

Ce dernier, comme exécuteur testamentaire, va procéder au partage de quelques souvenirs. Il a eu, par Mme Maurice Sand, les lettres de Gustave Flaubert sous les yeux, et il nous assure que c'est un volume du plus rare intérêt qui se prépare, si l'accord tant désirable intervient avec les éditeurs de Flaubert pour la publication intégrale de cette correspondance.

Reste la production des fameuses lettres de Musset. Les amis de la famille Sand, à cet endroit, sont intraitables : elle aura lieu, il faut qu'elle ait lieu. C'était la volonté de George Sand, qui mit prudemment les papiers de cette époque à l'abri de toute surprise : les autographes furent confiés à M. Émile Aucante, avec mission déterminée; celui-ci

ne s'en est pas dessaisi, mais, par précaution, deux copies en ont été faites, et l'une, écrite de la main même de M. Aucante, est en la possession de M. Henri Amic.

Cette correspondance, quand la publiera-t-on? Ceci est encore incertain. Mais au plus tard dans quatre ans; car en 1906, cinquante ans après la mort de Musset, ses héritiers ne peuvent plus empêcher la publication quelconque de ses œuvres, tombées dans le domaine public.

L'impatience des défenseurs de George Sand saura-t-elle néanmoins attendre jusque-là? Il est fort probable que non.

Puisque les choses en sont là, il n'y a qu'à souhaiter qu'elles s'accomplissent le plus tôt possible et que la publication annoncée vienne bientôt apporter des éléments certains pour la connaissance d'une liaison qui a déjà fait couler tant de flots d'encre. Il convient aussi, en attendant, de rassembler les lettres de George Sand éparses çà et là et de les mettre au jour, pour que le recueil de sa correspondance réunisse le plus grand nombre possible de pages tracées par sa plume. On va lire ci-dessous deux billets que nous avons transcrits sur les originaux conservés au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Nationale dans le volume n° 1308 des nouvelles acquisitions françaises, f° 26 et 29. En outre du charme qu'il y a toujours à lire les lignes tracées dans l'intimité par un écrivain illustre, celles-ci serviront à faire connaître comment George Sand répondait à ceux qui avaient confiance en elle et sollicitaient ses avis littéraires.

P. B.

Il faut que vous m'excusiez, monsieur; je vous confesse que je ne sais pas si j'ai reçu les vers dont vous me parlez et que je ne peux pas les retrouver. Si vous saviez, monsieur, combien on fait de vers! et que j'en reçois tous les jours, et que le temps manque absolument pour lire les monceaux de manuscrits qui s'accumulent dans les tiroirs des gens de lettres! Mes confrères ont assez l'habitude de répondre, de remercier, d'encourager. Quelques-uns, m'a-t-on dit, donnent des éloges à tout le monde, sans même avoir décacheté les envois. C'est plus tôt fait et ne mécontente personne. Permettez-moi d'être plus sincère et de vous donner un conseil que je donnerais à mon propre fils. Ne publiez pas de vers avant d'avoir la certitude de les faire mieux que tout le monde, car tout le monde en fait et peu de gens en lisent aujourd'hui. Ne vous mettez pas en dépense surtout pour vous donner le plaisir de la publicité, car les plus beaux vers ne se vendent pas. Et puis, si vous n'agréez pas mon avis et que vous persistiez à tenter la fortune, prenez pour sujet quelque idée générale, ne vous renfermez pas dans une épître à un nom propre. Les personnalités sont toujours des sujets étroits, et, pour ma part, j'aime mieux qu'on ne s'occupe pas de la mienne. Les vivants n'ont à compter qu'avec la critique. L'éloge poétique les ridiculise quand ils l'acceptent, et j'ai toujours trouvé de mauvais goût qu'on se laissât couronner même par ses amis.

Je réponds à votre dernière lettre. Je ne sais pas si elle résume les

précédentes dont vous me parlez et que je ne crois pas avoir reçues, — que j'ai perdues peut-être sans les lire. — C'est mal sans doute, mais c'est involontaire. Il me faudrait beaucoup d'ordre pour tenir une correspondance impossible avec deux ou trois cents personnes qui me font l'honneur tous les ans de s'adresser à moi pour me consulter. Je n'ai pas beaucoup d'ordre, je l'avoue, et je n'ai pas le temps d'en avoir. Je n'ai pas le moyen d'avoir un secrétaire et d'ailleurs un secrétaire ne pourrait répondre à ma place en matière littéraire.

Voyez donc à marcher tout seul, monsieur; croyez-moi. Personne ne pourra vous aider si vous n'avez pas de talent. Si vous en avez, vous n'avez besoin de personne. Le talent est sûr de lui-même et n'a besoin de la protection d'aucun nom. Personne ne vous trouvera un éditeur à l'heure qu'il est. Les éditeurs jugent par eux-mêmes, bien ou mal, ce qui peut leur rapporter de l'argent et leur meilleur ami ne les déciderait pas à en risquer ou à en perdre. Si la poésie est un délassement pour vous, cultivez-la dans vos loisirs. Si vous comptez sur elle comme sur une ressource, détrompez-vous. Voilà ce que je dis à tous les jeunes gens qui me consultent, quand j'ai un moment pour leur répondre. Ce n'est pas agréable, mais c'est vrai et je me reprocherais beaucoup de dire autre chose que la vérité.

Agréez, monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

GEORGE SAND.

Nohant, 27 juin 1851.

*Suscription* : Monsieur Eugène Baillet, rue des Égouffes (*sic*), 25, Paris.

Monsieur, je vous remercie du fond du cœur, bien que je ne mérite pas vos généreux éloges et que je n'aie fait, en servant comme j'ai pu la cause du peuple, qu'une chose bien simple et une œuvre où je m'étonne beaucoup d'avoir si peu de compagnons. J'accepte de vous, poète prolétaire, ce qu'il me répugne beaucoup en général d'accepter : des louanges. Mais il me semble pas que vos louanges, à vous autres, puissent jamais corrompre. Elles sont si pures, si naïves et si désintéressées! Ce n'est pas ceux à qui vous les adressez, c'est vous-mêmes qu'elles élèvent. Eux, n'ont fait que leur devoir en vous aimant; vous, vous portez dans votre reconnaissance d'être aimés une effusion extrême. Mais dans l'attendrissement que cause cette expansion généreuse de votre gratitude, il y a pour ceux qui chérissent le peuple un sentiment bien triste. C'est donc une vertu bien rare que de porter l'humanité dans son cœur et la loi de l'égalité dans sa conscience? *O malheureux humains que nous sommes!* comme disait Jean-Jacques Rousseau.

Il y a des choses bien touchantes, bien senties et bien exprimées dans votre épître. Je me suis permis de vous signaler d'un trait

quelques incorrections. On ne dit pas *nous* fait pleuvoir sur *notre*, *Fumier de paille* est peut-être un pléonasme. Vous pourriez peut-être remplacer par *grabat de paille*. Mais j'ai tort de vous indiquer des corrections dont vous vous tirerez mieux que moi. Je n'aime pas que vous compariez le peuple à un *pourceau*, même quand vous placez cette insulte dans la bouche de vos ennemis. Il y en a bien peu, j'espère, qui osent dire cela aujourd'hui et de pareils outrages ne mériteraient pas qu'on les relevât.

Puis, je voudrais que vous changeassiez les quatre derniers vers. La phrase n'est pas très bien construite et manque de clarté. Il faut que l'on comprenne que c'est le peuple qui est *le géant* et non pas moi.

Pardonnez-moi de hasarder quelques avis. En ai-je le droit? Accordez-le-moi, car la sympathie profonde et l'intérêt véritable m'ont seuls enhardie à cette courte critique. Tout le reste de votre pièce mérite bien que vous preniez un peu de soin pour la rendre parfaite.

Merci encore et croyez-moi bien, en esprit et en vérité, tout à vous.

GEORGE SAND.

Je vous exprime bien mal ce que je sens, mais j'ai la fièvre depuis plusieurs jours et j'ai bien de la peine à écrire.

*Suscription* : Monsieur Barillet, ouvrier typographe.

# JOACHIM DU BELLAY ET LES « RIME DIVERSE DI MOLTI ECCELLENTISS. AUTORI »

Dans une communication au Congrès d'Histoire comparée sur les sources italiennes de « l'Olive », M. J. Vianey a très heureusement complété et précisé quelques pages de la thèse de M. H. Chamard sur Joachim du Bellay. M. Vianey a prouvé que le poète français avait eu entre les mains deux de ces anthologies qu'affectionna l'Italie du XVI^e^ siècle, mais il n'a pu en feuilleter les premières éditions, que très probablement du Bellay posséda plutôt que les réimpressions. Plus heureux, j'ai pu, pour mon livre sur *Le Sonnet en Italie et en France au XVI^e^ siècle*, acquérir chez Hœpli, à Milan, ces deux volumes, le premier, sous la date de 1549, mais le second, avec la date de 1547. Et, tout récemment, le 102^e^ catalogue de la librairie O. Weigel renfermait l'édition princeps de 1545 du premier livre, que j'ai actuellement sous les yeux.

Une bibliographie détaillée de ces anthologies serait fort désirable et remplacerait avantageusement la notice assez maigre que leur consacre Brunet. IV, 1503-5, mais elle encombrerait la *Revue d'Histoire Littéraire* et je me restreins à quelques notes.

Sans dénier à du Bellay le mérite d'avoir été « à l'affût des nouveautés », il faut pourtant reconnaître qu'à tenir compte des éditions des *Rime* de 1545 et 1547, il eut quatre ans pour utiliser celle-là dans son recueil de 1549 et trois ans pour prendre « huit pièces » dans celle-ci. Il a donc pu leur appliquer le précepte du poète :

*Nocturna versate manu, versate diurna.*

Cette observation perdrait de sa valeur si du Bellay n'avait eu que les éditions citées par M. Vianey, mais il faudrait alors établir que le poète français a utilisé des pièces de la « nuova additione » et, après vérification des citations qui ont dû coûter beaucoup de recherches au savant professeur de Montpellier, je crois pouvoir affirmer que les textes cités se retrouvent en 1545 et 1547, aussi bien qu'en 1546 et 1548. Pour le second volume, il n'existe qu'une foliotation, et non une pagination. Au reste, les chiffres donnés par M. Vianey d'après les éditions de 1546 et 1548 s'appliquent très bien aux éditions de 1549 et 1547,

La solution de ce petit problème est réservée sans doute à celui qui mettra la main sur l'exemplaire annoté par le poète ou signé de sa main.

HUGUES VAGANAY.

# HISTORIQUE DU MOT « PATRIE »

Sous le mot *Patrie*, La Curne dans son dictionnaire cite ce passage qu'il attribue à Jean Chartier :

« Suivant le proverbe qui porte qu'il est licite à un chacun et louable de combattre pour sa patrie. »

Jean Chartier, *Hist. de Charles VII*, p. 147.

Littré, qui avait trop de confiance en La Curne, reproduit le même exemple, et Godefroy ou ses continuateurs, ce qui est moins excusable, le répètent dans le *Complément du Dictionnaire de l'ancienne langue française*.

Em. Person qui a donné une excellente édition de *La Défense et Illustration de la langue française* par Du Bellay, au mot *patrie*, p. 47, met en note : « Le *Quintil Horatian* a reproché ce mot à Du Bellay, comme un néologisme, et Ménage a confirmé l'observation de Ch. Fontaine, mais tous deux se sont trompés. Littré cite un exemple du chroniqueur Jean Chartier, mort en 1462, qui prouve que le mot était déjà employé au XV^e^ siècle. »

Il serait trop long d'énumérer tous ceux qui, s'en rapportant à La Curne ou à Littré, ont fait honneur à Jean Chartier d'avoir francisé ce mot. Nous citerons seulement M. Poincaré, qui n'est pas le premier venu. Voici ce qu'il a dit dans un discours qu'il prononça à Vaucouleurs, en 1893, à l'occasion du monument élevé en l'honneur de Jeanne d'Arc :

« Le mot lui-même de *patrie*, si beau, si expressif, et qui dit si bien toute la douceur du pays paternel, fait son apparition dans la langue française au XV^e^ siècle. L'historien de Charles VII, Jean Chartier, est un des premiers qui l'emploie. »

N'ayant jamais réussi à rencontrer le mot *patrie* dans les prosateurs et poètes de la première moitié du XVI^e^ siècle, il y a longtemps que je me défiais de la citation donnée par La Curne, pour cette raison surtout qu'il l'avait tirée d'une édition de la *Chronique de Charles VII* publiée en 1661 par Denis Godefroy. Or cet éditeur, dit Valet de Viriville (*Chron. de Charles VII*, p. XXVII de la notice sur le livre et la Chron. de Jean Chartier), « a d'un bout à l'autre rajeuni le texte de J. Chartier, au point d'effacer, ou du moins d'altérer, d'une manière variable et inégale, mais constante, la physionomie propre de l'original ». C'est pourquoi je cherchai longtemps dans l'édition de Valet de Viriville l'exemple allégué dans les trois dictionnaires, afin de m'assurer si la citation était oui ou non exacte, et je rencontrai ce passage :

« Eulx (les Écossois) ayant devant les yeulx le proverbe de Chaton qui dit : *pugna pro patria*, et voyant les Anglois importunement et sans quelconque droit venir dans leur pays, ils se preparerent et misdrent peine de résister à l'encontre d'eus ».

(T. II, 89, bibl. elz.)

C'était justement celui que Denis Godefroy a si bien travesti qu'il était à peu près impossible de le reconnaître sous ce singulier déguisement. Je crois qu'il faut laisser à Du Bellay l'honneur d'avoir vulgarisé le mot *patrie*, mais il n'est pas le premier qui l'ait employé, ex. :

1537. Cyrus... esmeu de l'esprit de Dieu permit a cinquante mille Juifs retourner en leur *patrie*.

(C. Gruget, *Leçons de P. Messie*, 3e partie, chap. II.)

1544. Si je n'aymois uniquement le bien et l'honneur de ma *patrie*, je ne me mettrois en telz et si excessifs labeurs.

(Et. Dolet, *Deux dialogues de Platon*, 52, édit. 1868.)

1545. Ils estoient peu, mais la nécessité
Les animoit, et rendoit plus vaillans,
Pour résister aux Gregeois assaillans,
Et mesmement pour la protection
De leur *patrie* et generation.

(Hugues Salel, *Iliade*, VIII, 111ro, édit. 1605.)

Si la *patrie* et illustre lignage
Aux hommes fait augmenter le courage.

(Id., VII, 102ro).

Je termine ce petit article en faisant remarquer que les auteurs du *Dictionnaire général* ne sont pas tombés dans l'erreur commune à La Curne, Littré et Godefroy.

A. Delboulle.

# COMPTES RENDUS

**Pascal**, par E. Boutroux. Hachette, 1900, 1 vol. in-16, de 207 pages (*Collection des Grands Écrivains français*).

Le livre de M. Boutroux était impatiemment attendu; les auditeurs du cours où il a d'abord été professé nous en avaient fait espérer beaucoup; et ni cette attente ni ces espérances n'ont été trompées. On a vu peu d'exemples d'un effort aussi heureux et aussi constamment heureux pour revêtir les idées, les sentiments, l'âme même de l'auteur à étudier et pour s'identifier aussi pleinement avec lui. Les recherches approfondies de M. Boutroux sur son sujet, sa maîtrise en philosophie, sa pénétration psychologique, et sans doute aussi une certaine affinité naturelle avec Pascal, lui ont permis de nous donner un livre hors pair : l'accent pascalien de la petite introduction de M. Boutroux suffirait à en convaincre ceux-là même qui ne le connaîtraient pas ou qui n'auraient lu que cette page du livre. Il a donc admirablement réussi dans sa tentative. Il a trop bien réussi : parfois, nous sommes aussi embarrassés devant certaines pages de M. Boutroux sur les actes de Pascal que devant ces actes eux-mêmes, parce que nous ne pouvons plus séparer le héros de son historien, et que nous voudrions pourtant bien savoir ce que l'historien pense, *en son nom*, de son héros.

Je note ici, page par page, les observations que m'a suggérées cette lecture.

P. 8. « la personne de confiance que Mme Perier appelle *ma fidèle* ». — Je ne me souviens pas d'avoir lu cette expression dans les lettres de Mme Perier. Elle est au contraire dans les lettres de Jacqueline (*Lettres, opuscules*, etc., édit. Faugère, p. 323 et 342); mais n'y désigne-t-elle pas Mme Perier elle-même? « M. Perier, mon frère et ma fidèle vous baisent très humblement les mains », dit Jacqueline à son père; et à son frère : « J'écris à ma fidèle; je vous supplie de la consoler si elle en a besoin et de l'encourager. Je lui mande que si elle s'y sent disposée et qu'elle croie que je la pourrai encore davantage fortifier, je serai ravie de la voir; mais que si elle vient pour me combattre, je l'avertis qu'elle perdra son temps. » Cela me paraît se rapporter à Gilberte (cf. Cousin, *Jacqueline Pascal*, p. 182).

P. 22. « il résolut notamment de mettre fin à ces curieuses recherches auxquelles il s'était appliqué jusqu'alors. » — Mais il n'y a pas renoncé du tout (cf. p. 31, 37, 47) et Mme Périer qui nous le dit se trompe : entre 1647 et 1649 les travaux scientifiques se mêlent aux écrits jansénistes. Il ne semble pas qu'il y ait là « oscillation » entre le monde et Dieu. M. Boutroux remarque fort justement (p. 47 et 70) que la première conversion de Pascal a été surtout « intellectuelle » : « il n'appartient donc en réalité ni à la science ni à la religion. Toutes deux sont des objets extérieurs dont il contemple la vérité. Et ainsi, il peut se prêter *à la fois* à la religion et à la science » ; ce sont les expressions de M. Boutroux (p. 47), je n'y ai changé qu'un mot : *à la fois* au lieu de *tour à tour*.

P. 58. La « Sapho » de Clermont-Ferrand « ne pouvait souffrir les compliments vulgaires ». — Cathos et Madelon non plus, n'en déplaise à Fléchier; et je

voudrais être bien sûr que cette Sapho avait réellement bon goût, pour être sûr que c'est en 1652, *après Méré*, que Pascal l'a admirée.

P. 61. « Il est vraisemblable qu'il a aimé. » — S'il avait aimé n'y en aurait-il pas eu des traces autres que le *Discours*; et, s'il y en avait eu des traces, quelque janséniste (hors des siens) ne l'aurait-il pas su, et ne se serait-il pas dépêché de le consigner pour faire mieux ressortir la puissance qu'a eue sur lui l'appel de la grâce? Il y a bien des saints qu'on loue ainsi, pour ainsi dire, de la profondeur du « bourbier » dont ils ont été retirés : ne l'aurait-on pas fait pour Pascal? Du reste j'avoue qu'il ne peut y avoir sur ce sujet que des suppositions et pas de démonstration indiscutable.

P. 68-84. Voilà un chapitre très original, où M. Boutroux, cherchant les causes de la seconde conversion, supprime à la fois *toutes celles* qu'on a coutume d'alléguer. — Je le comprends très bien pour l'accident de Neuilly : comme *cause*, il n'a aucune valeur; et toute l'histoire qu'on a échafaudée là-dessus mérite ou le silence que lui réserve ici M. Boutroux ou l'allusion méprisante qu'il y fait p. 196. Mais n'y a-t-il pas d'autres causes, et, sans insister sur celles qui sont seulement vraisemblables, n'y en a-t-il pas une qui nous est *attestée*, l'influence de Jacqueline? M. Boutroux représente Jacqueline comme toute passive; pourtant Mme Périer écrit : « Comme mon frère la voyait souvent, elle *lui en parlait souvent aussi*; et enfin *elle le fit avec tant de force et de douceur*, qu'elle *lui persuada*, etc. » : voilà qui est formel. Cela me gêne un peu pour suivre M. Boutroux, et pourtant j'aurais plaisir à le suivre : ce chapitre est une analyse admirable.

P. 71. L'argument du pari serait de 1654. — L'hypothèse est fort plausible; mais apparaît toujours cette objection : pourquoi le résumé d'Étienne Périer ne le contient-il pas? c'est cependant une chose assez frappante et qui aurait fait impression sur des auditeurs. D'autre part, rattacher le pari au concours de la roulette, comme M. Brunschwicg, n'est pas non plus sans difficultés. La théorie de M. Lanson (que le pari avait un but à part et n'appartenait pas à l'*Apologie*) a du moins l'avantage de supprimer le problème, mais n'est-elle pas un peu absolue?

P. 79. Le sermon de M. Singlin [1]. — C'est une question bien difficile à résoudre, si le sermon est du 21 novembre ou du 8 décembre. — De plus, si le sermon est de M. Singlin, puisque Jacqueline, comme il est dit p. 75, « a informé [de l'état de son frère] quelques personnes de Port-Royal » et assurément M. Singlin, Pascal n'a pas lieu de s'étonner que « par une conduite spéciale de la Providence, tout cela ait été dit exprès pour lui »; dans ce cas, en effet, c'est trop visiblement et trop *humainement* dit exprès pour lui.

P. 80. Le ravissement, couronnement de la conversion complète et sans réserve. — M. Boutroux doit le considérer ainsi, puisqu'il a placé le sermon deux jours avant. Mais sans doute Pascal, converti *sans réserves*, en a tout de suite averti sa sœur tant aimée qui en devait être si heureuse. Je suis frappé alors que Jacqueline attende jusqu'au 8 décembre pour communiquer cette nouvelle à sa sœur; je suis frappé du ton de cette lettre hâtive s'il ne s'est rien passé ce jour-là qui la provoque; et je suis frappé aussi que dans cette lettre, Jacqueline parle des hésitations récentes de Pascal, si ces hésitations avaient cessé dès le 21 novembre.

P. 91. « Lié aux personnes de Port-Royal, il ne crut pas faire partie d'une

1. Pour comprendre cette note et la suivante il faut savoir qu'en examinant à nouveau la question je suis arrivé : 1° à penser que la date de Marguerite Perier, 8 décembre, est la bonne; 2° à me demander si le sermon, bien que recueilli dans les œuvres de M. Singlin, est de lui; 3° à croire que, malgré sa promesse de « soumission totale à son directeur », Pascal a encore eu à lutter après le ravissement et que c'est le sermon qui a mis fin à ces combats. — J'espère exposer avant peu mes raisons.

communauté. » — N'est-ce pas ce qu'on appelle au théâtre une « préparation »? M. Boutroux songe visiblement ici à l'affirmation future des *Provinciales* : « Je ne suis pas de Port-Royal » (p. 134). Cette affirmation sera à examiner. Mais ici, ne pouvons-nous pas dire que cette remarque, dans la psychobiographie de Pascal, est un anachronisme? A ce moment-là assurément, Pascal n'a pas eu cette distinction à faire, et il n'a sans doute pas même songé à se demander s'il y avait une différence de situation entre ces « Messieurs » et lui : c'est une idée qui n'a dû lui venir que plus tard, quand elle a pu lui être utile. Je noterai que M. Gazier écrit *tout naturellement* à cette date : « Pascal, *devenu l'un des Messieurs de Port-Royal*, fut admis sans délai aux conférences qu'ils avaient organisées entre eux » (*Hist. litt. française*, IV, 592), et cette formule *spontanée* vaut d'être remarquée.

P. 95. Il semble qu'à la page 95, M. Boutroux fasse dater de 1655 l'idée d'une *apologie* que, page 100, il atténue un peu et représente cette idée comme plus vague, que, page 141, il la fasse naître du miracle. Si j'ai bien compris, la première pensée de la possibilité et de l'intérêt d'une *apologie*, la préoccupation de la méthode qu'elle exigerait, seraient de 1655, l'intention formelle et l'entreprise même d'après le miracle? Mais est-ce que les études de 1655 ne se rapporteraient pas plus simplement aux travaux d'Arnauld et de Nicole, d'où devait sortir plus tard la *Logique de Port-Royal*?

P. 125. faute d'impression : *avril* pour *mars*, si je ne me trompe.

P. 134. « Je ne suis pas du Port-Royal ». — J'ai beau faire, je ne peux pas ne pas voir là une espèce de jeu verbal autour d'une vérité gênante ; et cela me choque. Ces « Messieurs » de Port-Royal ne formaient pas un couvent, une corporation régulière où l'on entrât et d'où l'on sortît par un acte en forme; c'était une libre réunion rattachée par un lien spirituel bien plus que matériel; et Pascal était lié par ce lien. Il écrivait pour eux, en leur nom; c'étaient eux qui l'en avaient prié; c'étaient eux qui collaboraient avec lui; leurs idées, leurs sentiments, leurs désirs, leurs espérances, leurs amis et leurs ennemis, tout leur était commun avec Pascal : qu'est-ce qu'il faut de plus pour « être de Port-Royal »? Certes je ne dis pas que ce soit un mensonge, mais enfin, c'est bien une équivoque.

P. 135. « Ils nient que ces propositions se trouvent *mot à mot* dans Jansénius ». — Cependant elles y sont « à peu près ». On aimerait savoir ce que pense M. Boutroux de ce *mot à mot* qui revient sans cesse sous la plume des jansénistes et de la valeur qu'il accorde à cette réponse.

Même page. Peut-on vraiment dire que poser la question de fait ou la question de l'obéissance à une décision de l'église portant sur un fait, ce soit « confondre les méthodes »? Et si le philosophe et le savant dans Pascal ont pu penser ainsi, le catholique en lui a-t-il le droit de penser ainsi (entendez : tant qu'il n'a pas *nettement* distingué l'autorité du pape de l'autorité de l'église; et il me semble bien qu'en effet il ne l'a distinguée nettement que plus tard)?

P. 136. Peut-on dire qu'en effet « les jansénistes admettent la coopération du libre arbitre » ? Ce sont des questions très subtiles et très ardues; M. Boutroux expose à merveille l'opinion de Pascal; on aimerait à le voir se prononcer lui-même : l'opinion d'un philosophe tel que lui vaut d'être entendue; je dirais même qu'elle est plus précieuse que celle d'un théologien, prévenu sur ce point en un sens ou en l'autre, suivant l'école à laquelle il appartient [1].

P. 142. M. Boutroux croit que Pascal avait « déterminé les lignes principales de son plan », quand il l'exposa à Port-Royal. Dans ce plan tel qu'il le reconstitue (p. 178) le pari a sa place ; et le pari a été imaginé dès 1654 (p. 71). Alors

1. Il vient de paraître dans la collection des Grands Philosophes (Alcan) un *Pascal* de feu M. Hatzfeld (XII-291 pages, 1901). M. Hatzfeld se prononce très nettement; mais son souci et sa préoccupation visibles sont de sauver l'orthodoxie de Pascal en sacrifiant les *Provinciales* et en y attribuant l'erreur à Arnault, Nicole et les

pourquoi Etienne Perier n'en parle-t-il pas? C'est toujours ce problème, insoluble sans doute. Pour soutenir contre M. Lanson que le pari entre dans l'*Apologie*, M. Boutroux ne pourrait-il pas se servir de ces mots (si vagues, je l'avoue) de Mme Perier : « en voyant clairement qu'il ne pouvait prendre un meilleur *parti*, ni plus raisonnable, etc. »?

On voit combien le livre de M. Boutroux soulève de questions; mais on ne voit pas assez et je n'ai pas assez dit combien il en résout, et avec quelle maîtrise de son sujet, avec quelle intelligence puissante et fine, avec quelle émotion intime M. Boutroux reconstitue le dessein des *Pensées*, et, plus encore, déroule et dénoue devant nous le drame intérieur dont l'âme de Pascal fut le théâtre.

G. Michaut.

---

**Un poète philosophe au commencement du XVIIIe siècle. Houdar de La Motte (1672-1731)**, par Paul Dupont, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Lille. Paris, Hachette, 1898.

Dans ce livre, M. Dupont ne s'est pas proposé de redresser en pied la figure de La Motte, et de nous le montrer se faisant mener, dans sa chaise à porteurs, sur le pavé qui borde la galerie du Louvre, pour s'y chauffer au soleil, ou au café Gradot, pour discuter avec les beaux esprits. — Il n'a pas voulu non plus, après Hippolyte Rigault, revenir sur le rôle que La Motte joua dans la querelle des anciens et des modernes. — Et on peut regretter qu'il ne l'ait pas fait, car il était très capable de nous donner un livre complet sur La Motte. Mais on ne peut lui en faire de reproche, car en s'élevant, pour ainsi dire, au-dessus des contingences de son sujet, il a tracé un portrait tout intellectuel, un peu abstrait et, comme on eût dit au siècle dernier, « métaphysique », de son auteur. Et je suis sûr que La Motte lui-même eût été content d'être traité suivant cette méthode.

La Motte chez les Jésuites n'apprend rien qui lui donne le sens du concret, du réel, du vivant; pas de grec, d'histoire, de sciences. Plus tard il devient un héros de concours académiques, un académicien. C'est un esprit sage et correct. Il ménage, attire ou désarme tout le monde, Fontenelle, Fénelon, Boileau. Jusque-là c'est un écrivain correct et médiocre, à demi traditionnel.

Mais il devient bientôt un « esprit universel ». Il trône au café Gradot. Au commencement du XVIIIe siècle, l'influence des cafés est considérable. Les esprits s'y échauffent, y fermentent, s'y exaspèrent. Les auteurs sont entre eux, hors du monde. Plus d'influence des salons, des femmes. Plus de points de contact avec la vie, plus d'observation. Le moi des écrivains se débride. Ils ne sont plus qu'écrivains. Et on voit poindre, au loin, le Gendelettre de Veuillot. Les savants et les littérateurs entrent en commerce, et ceux-ci en acquièrent un semblant de méthode. — Je ferai observer que tout ceci éclaire singulièrement la genèse de l'esprit classique tel que Taine l'entend, l'esprit d'abstraction à outrance, hors de toute réalité. Pour commencer, tout ce monde traite la littérature comme une catégorie, une forme vide, une chose abstraite. Et La Motte y reste superficiel, en y devenant ordonné. En outre il subit l'influence de Fontenelle, mais restreint son scepticisme au bel esprit.

autres. Je crains que M. Hatzfeld n'éloigne plus Pascal du jansénisme que Pascal ne l'admettrait. — Ce livre a une autre originalité : la partie scientifique en a été confiée à un spécialiste, le lieutenant Perrier : la partie traitée par M. Perrier, à la fois très enthousiaste et un peu sévère dans ses conclusions, est fort intéressante aussi.

M. Dupont, voulant étudier le poète philosophe, étudie d'abord le poète, puis le philosophe. Le poète est franchement médiocre. Il transforme la poésie classique en poésie artificielle. — Dans ses odes, il emploie le procédé préconisé par Boileau, il est méthodiquement lyrique, soigne ses plans et règle son désordre. Idées, forme, tout est banal. Il ne sait même pas versifier comme Jean-Baptiste Rousseau. — Dans ses Eglogues, il est galant, ingénieux et curieux de complications sentimentales. Il a tout ce qu'il faut pour n'y pas réussir. La nature est absente, la mythologie fade. — Son *Iliade* en douze chants est un contresens énorme. On a tiré d'Homère des règles artificielles pour l'épopée. Ces règles se sont dépouillées et épurées; La Motte les applique à Homère pour l'émonder. Il abrège, régularise, modernise et police l'*Iliade*. Et ses contemporains ne blâment point ses intentions, ils ne font que trouver son talent médiocre. — Il essaye d'innover dans la fable. Il y loge de la politique, de la philosophie, de la critique littéraire, des sciences. Il y introduit des personnages abstraits. Comme il croit qu'Ésope a créé ses fables artificiellement, il veut inventer ses sujets au lieu de les emprunter à la tradition. D'ailleurs il reste froid, abstrait, hors de l'observation directe, ingénieux, spirituel. (J'ajoute qu'on voit ici naître l'apologue du XVIII^e^ siècle, ingénieux et didactique, tel qu'on le trouvera chez Dorat, Vadé et même Florian. — A cinquante ans, il écrit des tragédies, pour se montrer universel. Il est hardi en théorie, timide en pratique. Dans ses discours, il blâme la règle des trois unités, la nécessité de nouer toute tragédie par l'amour, l'abus des récits, des monologues. Il réclame plus de spectacle et d'action. Mais, en pratique, il procède comme ses prédécesseurs et contemporains. Il échafaude sa tragédie dans l'abstrait avant de la réaliser. Il ne fait qu'écourter les monologues. Non content de conserver les confidents, il crée un confident de confident. Il conserve les songes, les oracles, les prophéties. Il introduit artificiellement l'amour comme le faisait Corneille. Les mœurs sont mal observées. Dans *Romulus*, toutefois, il accorde au spectacle un peu plus qu'on ne faisait avant lui; dans *Inès* il multiplie les personnages. — Ses comédies ne sont que jeux d'esprit sans portée. — Ses drames lyriques sont passables, car le genre touche de la poésie légère. — Et c'est dans la poésie légère qu'il réussit mieux, sans toutefois, dans ce badinage de société, se montrer supérieur.

Le poète est médiocre, car il regarde presque entièrement le passé, et s'asservit à des routines, mais le philosophe est intéressant parce qu'il annonce l'avenir. Il loue Descartes et marche derrière Fontenelle. Son scepticisme est modeste. Il ne s'attaque pas aux grands sujets. Chez lui, néanmoins, on voit poindre le XVIII^e^ siècle libre et hardi : il substitue à l'admiration l'analyse. Il n'en est pas encore à la démolition. Ainsi, en politique, il est un sujet fidèle, et, en religion, un chrétien soumis. Mais, comme l'abbé de Saint-Pierre, il abhorre la guerre. Et c'est en littérature qu'il se montrera le plus audacieux. Contre Aristote, l'insurrection de Descartes avait été philosophique; la sienne est littéraire. Il veut revendiquer les droits de la raison contre les attaques de la prévention.

La Motte trouvait devant lui une critique presque entièrement hostile aux novateurs. C'étaient les érudits infatués d'antiquité, ayant pour eux l'Académie des Inscriptions, l'Université, une partie de l'Académie Française, contre eux les Jésuites. C'était M^me^ Dacier qui connaissait bien Homère, le comprenait assez bien, et l'admirait aveuglément. C'étaient des érudits qui glosaient sur le détail comme les abbés d'Olivet et Desfontaines. C'étaient des insulteurs comme Gacon, des humoristes comme les auteurs des Calottes, des parodistes, des ironistes.

Enfin La Motte avait des écrivains plus particulièrement acharnés contre lui, le poète Roy, assez piètre personnage, La Chaussée, et surtout Jean-Baptiste Rousseau. Les démêlés des deux « lyriques » sont restés fameux.

Mais de nombreux amis le soutenaient : Fontenelle au premier rang; la marquise de Lambert; Mme de Tencin; La Faye; Montesquieu qui, d'une manière fort inattendue, le compare à Rembrandt; Trublet, son historiographe; Marivaux, qui est un ennemi déterminé des anciens; l'abbé de Pons, son prophète, que l'on nomme « le bossu de M. de La Motte »; enfin les Jésuites et surtout le Père Tournemine.

Qu'étaient-ce au juste que ces idées dont on menait si grand bruit, et quelle était au juste leur valeur? — La Motte, comme critique, a de réelles qualités. Il introduit la courtoisie dans la discussion littéraire, la prise chez les autres, méprise l'injure et la parodie. Il conseille la modération, les tendances « positives ». Il revendique les droits de l'esprit d'examen. Il préconise l'ordre, la méthode, la clarté. Il veut « vulgariser » la critique littéraire comme Fontenelle vulgarise la critique religieuse, comme Montesquieu vulgarisera la science des lois, s'adresser, non aux seuls érudits, mais à tous les honnêtes gens, et qui raisonnent.

Mais il reste emprisonné dans l'abstraction classique. Il ne tient nul compte du réel, du concret, du vivant. Il se défie de la sensibilité, de l'imagination. Il ne fait nul cas de l'expérience, de la nature, de l'histoire, de tout ce qui tombe sous les sens ou vient du cœur. Il se méprend absolument sur l'essence de toute poésie, et spécialement de la poésie lyrique. Il use et abuse de la logique où il n'en est nul besoin. Il ne subsiste, chez lui, qu'un jugement sur des formes vides.

La versification, les fictions, les figures, tels sont les éléments constitutifs de toute poésie. La Motte se fait de la poésie une conception exclusivement formelle. Il réduit la poésie à sa forme; bientôt, il supprimera cette forme même, et par suite toute poésie.

Les règles doivent être fondées en expérience et en raison, mais surtout en raison. Les règles rationnelles sont seules respectables. En somme, La Motte s'insurge surtout contre le principe d'autorité. Il croit fermement au progrès, et dans les lettres aussi bien que dans les sciences. Par là il annonce les idées de d'Alembert. Il faut se délivrer de la superstition, de l'admiration, de la prévention. Son principal effort porte contre Homère, et, pour M. Dupont, dans cette discussion, il va plus loin que ne le prétend H. Rigault. Ce n'est pas le véritable Homère qu'il attaque, celui qu'ont entrevu de rares esprits, Racine, Fénelon, Mme Dacier, mais un faux Homère, gigantesque, factice et convenu, créé de toutes pièces par les modernes. Il a ruiné la fausse poésie antique : s'il n'est pas allé jusqu'à la vraie, il en a du moins préparé l'avènement. En outre, il a substitué à l'antiquité le XVIIIe siècle dans l'admiration des hommes, et, sur cette voie, il sera suivi par Voltaire.

Enfin, éparses dans son œuvre, on trouve souvent chez lui des pensées fines et neuves. — Ses paradoxes ont fait quelque bruit. Pour la tragédie, il a attaqué, mollement, les trois unités : il a réclamé, avant Voltaire, un spectacle plus pompeux et plus varié, et plus d'incidents dans la pièce. — Il a attaqué la versification, et en même temps la poésie; ses contemporains les ont défendues par de mauvais arguments, tellement le temps était prosaïque.

En résumé, et c'est ce qu'a voulu montrer M. Dupont, La Motte est un « homme de transition ». C'est là un rôle fâcheux à jouer. On risque de mourir tout entier. La Motte a été méprisé par les classiques comme poète médiocre, par les philosophes comme novateur timide. Mais s'il est devenu illisible, il est curieux à étudier. Il représente un temps d'arrêt dans la pensée française, un flottement et une incertitude. Routinier et révolutionnaire, il contient du passé et de l'avenir. Rien de plus utile à regarder que ces esprits moyens : ils nous renseignent sur une foule d'autres, qui leur ressemblent. Le livre de M. Dupont est donc une excellente contribution à l'histoire littéraire de notre pays.

HENRI POTEZ.

Le Vte de Spoelberch de Lovenjoul. — **La genèse d'un roman de Balzac : les Paysans.** *Paris, Société d'éditions littéraires et artistiques, librairie Paul Ollendorff*, 1901. In-8 de 324 p.; prix : 7 fr. 50.

Du même. — **Sainte-Beuve inconnu.** *Paris, Librairie Plon*, 1901. In-18 de VIII-248 p.

M. le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul continue, avec une conscience éclairée, à mettre le public dans la confidence des raretés concernant l'histoire littéraire du XIXe siècle qu'il a su rassembler dans son cabinet d'autographes. Bien que son zèle de collectionneur diligent se soit appliqué à conserver les souvenirs de tous les grands noms — ou à peu près — des lettres françaises au temps du romantisme, quelques-uns seulement de ces grands noms — Balzac, Théophile Gautier, George Sand, Sainte-Beuve — ont gardé jusqu'au bout la sympathie qu'ils avaient provoquée chez le chercheur et continué d'exciter sa curiosité sans la lasser. Il serait superflu de rappeler ici, même d'un mot, les précédentes publications que nous devons déjà à ce goût d'information intime et auxquelles viennent s'ajouter les deux livres dont nous avons à parler aujourd'hui.

Le premier concerne Honoré de Balzac. C'est un chapitre, avec preuves à l'appui, de sa vie mouvementée, aussi mouvementé que tout le reste, le récit de la préparation d'une de ces œuvres qu'il enfantait péniblement et dont les contemporains ne lui firent pas toujours compliment. Balzac devait être attiré par la terre et par les questions qu'elle soulève comme il le fut par tous les problèmes de la vie de son époque. L'inconvénient pour lui était qu'il se trouvait peu préparé par ses goûts comme par ses occupations antérieures à traiter convenablement un pareil sujet. Pour bien parler des paysans, de leurs habitudes et de leurs passions, il fallait au préalable les avoir vus de près, les avoir observés et avoir saisi sur le vif le mystère de leur humeur. C'est en effet en devenant propriétaire que Balzac songea à consacrer un de ses volumes aux personnes qui vivaient de la terre, propriétaires ou fermiers. Lorsqu'il acheta le coin de la banlieue parisienne où il pensait se reposer, aux Jardies, à Ville-d'Avray, il se trouva tout naturellement à portée, soit dans les pourparlers de ses acquisitions, soit dans sa villégiature même, d'étudier les coutumes de ceux qui l'entouraient. La pensée lui vint alors d'une œuvre qu'il devait intituler *le Grand propriétaire*, œuvre qu'il commença sans la pousser très loin et dont M. de Spoelberch de Lovenjoul publie un long fragment inédit.

Si l'on en juge par le début, ce roman projeté devait surtout mettre en scène les rivalités et les haines de la bourgeoisie des petites villes: Balzac ne donna pas suite à son projet sous cette forme et, quelques années plus tard, il l'exécutait de façon assez différente et composait l'étude de mœurs rurales qu'il a finalement intitulée *les Paysans*. Mais les œuvres de Balzac ne sortaient pas d'une seule venue de son cerveau, comme Minerve surgissant tout armée du front de Jupiter : il y avait une gestation longue et pénible, durant laquelle l'auteur, reprenant sans cesse son œuvre, lui donnait laborieusement et par des retouches successives l'aspect définitif qu'elle devait avoir. *Les Paysans* ne firent pas exception à cette règle à peu près absolue dans le travail intellectuel de Balzac. Celui-ci fit d'abord composer typographiquement en épreuves le premier jet de sa pensée, ainsi qu'il en avait l'habitude, et il put de la sorte revoir, retoucher, modifier ce qu'il avait écrit à l'origine. M. de Spoelberch de Lovenjoul a retrouvé et sauvé une partie des épreuves ainsi corrigées par Balzac et il en publie d'importants fragments dans son livre. C'est un utile terme de comparaison qui servira d'abord à faire mieux connaitre les procédés de travail de Balzac et qui permettra en outre, dans le

cas présent, de constater combien la première version des *Paysans* diffère de ce que le roman devait être plus tard.

Mais la publication d'un nouveau livre de Balzac était, d'ordinaire, aussi laborieuse que sa composition. La première partie des *Paysans* parut dans *la Presse* d'Émile de Girardin; après quelles péripéties on le verra dans le livre de M. de Spoelberch de Lovenjoul où l'on suivra avec certitude les manèges du journaliste, tour à tour obligeant ou sec, affable ou tyrannique, suivant les moments et suivant les besoins. Ces procédés si bizarres et si cavaliers finirent par blesser Balzac, qui s'en fâcha et rompit ses relations avec le journal et avec la direction. M. de Spoelberch de Lovenjoul a conté par le menu ce dénouement et les péripéties qui l'amenèrent, grâce aux lettres échangées dans ces circonstances et qu'il a réussi à retrouver. Les pièces du dossier ainsi recueillies, la philosophie et l'enseignement de cette lamentable histoire s'en dégage naturellement, et l'on plaint Balzac de sa mésaventure, dans laquelle sa négligence entra certainement pour une part, mais qui se termina par des façons d'agir trop cruelles de la part d'Émile de Girardin. Après cela, le romancier se dégoûta du sujet qu'il avait traité partiellement; il n'acheva pas de retracer l'histoire qu'il rêvait d'écrire et dont une main étrangère dut préparer ensuite le dénouement.

Le roman de Sainte-Beuve que M. de Spoelberch de Lovenjoul a publié dans un autre volume, est également resté inachevé, mais pour une autre raison. C'est une œuvre de jeunesse qui devait être écrite en collaboration par deux amis et qui, pour des causes diverses, ne fut pas exécutée sous cette forme. Sainte-Beuve et Ulric Guttinguer avaient projeté de composer ensemble un roman qui était la mise en œuvre de certains épisodes de la vie de celui-ci. Mais Guttinguer ayant renoncé bientôt à écrire ainsi cette fiction romanesque et ayant terminé seul et publié une œuvre sur ce sujet, Sainte-Beuve ne voulut pas continuer et pousser au bout ce qu'il avait commencé de son côté; il laissa dans ses tiroirs ce qu'il avait écrit et ce sont ces pages négligées que M. de Spoelberch de Lovenjoul a fait paraître. Tout incomplet qu'il soit, ce roman n'en est pas moins intéressant, car, composé à vingt-cinq ans, avant *Volupté*, il donne des aperçus vrais sur l'état d'esprit du jeune homme et sur la nature de son talent.

A cette ébauche de roman, M. de Spoelberch de Lovenjoul a cru devoir joindre le prospectus inconnu écrit par Sainte-Beuve pour l'édition des œuvres complètes de Victor Hugo, mise en vente par Gosselin en 1829, et les lettres de Marceline Desbordes-Valmore à Sainte-Beuve (1836-1855). Ces deux morceaux achèvent heureusement l'ensemble et si nous n'insistons pas davantage maintenant à leur sujet, c'est que nous n'avons pas manqué de les analyser précédemment, lorsqu'ils ont paru dans *la Revue hebdomadaire*.

P. B.

---

Le R. P. A. Chauvin de l'Oratoire. **Le Père Gratry** (1805-1872). L'homme et l'œuvre, d'après des documents inédits. *Paris, Bloud et Barral*, 1901. Petit in-8 de VIII-480 p. et 1 portrait.

Le P. Gratry eut une existence douloureuse et simple. « Ce qui en fait l'intérêt, a dit son biographe, ce ne sont pas les événements extérieurs qui y tiennent peu de place; ce sont les mouvements intérieurs, les pensées, les sentiments et les nobles passions qui furent les mobiles de sa multiple et féconde activité. » Son histoire est donc surtout celle d'un caractère, celle d'une âme, éprise de généreuses aspirations, vibrante et sincère par-dessus

tout. D'ordinaire, de semblables qualités préparent aux mécomptes, dans la vie; c'est pourquoi ils ne furent pas épargnés à l'abbé Gratry.

Mais les générations actuelles ne connaissent guère les péripéties historiques, les luttes d'idées auxquelles fut mêlé le nom du P. Gratry. Si ce nom éveille encore dans le souvenir un écho sympathique, il ne rappelle plus les résultats d'une vie active et agitée, dont l'activité semble avoir été inféconde et les efforts stériles et vains. C'est là surtout ce que s'est proposé le P. Chauvin en traitant avec ampleur et un louable souci d'équitable vérité le récit de la vie de son prédécesseur à l'Oratoire, et, en ressuscitant aux yeux des lecteurs contemporains la véritable image du P. Gratry, il a voulu nous donner surtout la leçon qui se dégage des actions d'une nature très respectable et très tourmentée. La leçon qui ressort des pages émues du P. Chauvin est-elle bien celle qu'il souhaite dégager et mettre en valeur? Ce n'est pas le lieu de le rechercher ici, ni de constater combien le P. Gratry fut mal avisé ou mal compris chaque fois qu'il tenta de faire acte d'indépendance intellectuelle et de traiter aux lumières de sa raison et de sa foi les problèmes sur lesquels l'Église avait une autre opinion, traditionnelle ou momentanée. Pareilles remarques nous entraîneraient trop au dehors de notre cadre, et il nous suffit de noter que la mémoire du P. Gratry ne perd rien au récit de ses tentatives généreuses, que le respect qui s'en dégage se mêle au contraire d'un sentiment de sympathie attendrie bien fait pour l'accroître. A cet égard le livre du P. Chauvin est d'un salutaire effet, car il montre avec un incontestable souci de véracité un esprit ardent et généreux, toujours de bonne foi, aux prises avec ces immortelles questions qui pressent notre existence de toutes parts, sollicitent les réflexions de tout homme qui pense et sont comme les mystérieux points d'interrogation qui jalonnent notre route. Je ne vois pas de pages plus pénétrantes et plus émouvantes, dans leur allure simple et mesurée, que celles que le P. Chauvin a consacrées à conter le détail des combats que le P. Gratry ne cessa de soutenir contre des adversaires divers pour défendre ce qu'il regardait comme la cause de la vérité et l'obligation de son sacerdoce. Souvent, — trop souvent même — les attaques furent vives, inconsidérées aussi, mais toujours elles furent loyales et franches, et maintenant que la flamme qui échauffa ces débats est depuis longtemps éteinte, si on suit avec moins d'attention les phases de la lutte, on est toujours pris à la noblesse d'attitude des combattants, et, vainqueurs ou vaincus, on envisage avec la même sympathie les hautes convictions qui les soutiennent dans la défaite comme dans la victoire. Et c'est là une leçon qui en vaut bien une autre : pareils spectacles sont toujours rares et réconfortants, c'est pour cela qu'il convient de s'y arrêter quand l'occasion s'en offre.

Le récit de la vie du P. Gratry offrait d'autres difficultés que celle d'en rapporter avec franchise les événements extérieurs : il fallait pénétrer le plus avant possible dans l'intimité de cette nature mobile et prompte, suivre tous les motifs de ces convictions pour les bien juger et les apprécier sainement, avec les moindres chances d'erreur possibles. A cet égard, le P. Chauvin a été admirablement informé, et la sérénité de son opinion, le ton de parfaite convenance avec laquelle il l'exprime, sont évidemment le résultat d'une enquête aussi minutieuse, aussi bien conduite qu'on le pouvait. La vérité y gagne beaucoup et le P. Gratry n'eût pas désavoué un pareil hommage, lui qui se déclarait par-dessus tout le serviteur et l'adorateur de la vérité. L'histoire de ses tribulations humaines devient ainsi un chapitre de l'histoire des idées contemporaines, comme l'analyse de son talent est un chapitre de l'histoire des lettres françaises, et ce chapitre le P. Chauvin l'a écrit comme il convenait, avec toute l'affection qu'on doit à un illustre confrère et toute l'impartialité qu'il faut garder même à l'égard de ceux qu'on aime et qu'on respecte le plus.

P. B.

# PÉRIODIQUES

**Academy.** — N° 1516 : Hannigan, *The love-letters of Hon. de Balzac.*

**L'Amateur d'autographes.** — 15 juillet : E. Levesque, *Lettre de Fénelon à l'abbé Alamanni.* — 15 août : Dr A. C., *Une lettre inédite de Lamennais au baron d'Eckstein.* — *Autographes de M. et Mme Edmond Rostand.* — 15 septembre : Th. Lhuillier, *Guérapin de Vauréal, évêque de Rennes, membre de l'Académie française, sa naissance, son décès, renseignements inédits.*

**Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen.** — VI, 3 et 4 : Warnke, *Die Quellen des Esope der Marie de France* (Cohn). — V. Giraud, *Taine* (Tobler). — Harbottle and Dalbiac, *Dictionary of quotations*; Alexandre, *Les mots qui restent* (Tobler). — Mistral, *Mireio*, éd. Koschwitz (B. Schneider). — VII, 1,2 : Toinet, *Quelques recherches autour des poèmes héroïques épiques français du XVIIe siècle* (Morf). — Ulrich, *Franz. Volkslieder* (Carel).

**Athenaeum.** — N° 3836 : Spoelberch de Lovenjoul, *Sainte-Beuve inconnu.*

**Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire.** — 15 juillet : A. Claudin, *Liste chronologique des imprimeurs parisiens du XVe siècle* (1470-1500). — Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles.* — 15 août et 15 septembre : Maurice Tourneux. *Un factum inconnu de Diderot.* — Louis Morin, *Les Febvre, imprimeurs et libraires à Troyes, à Bar-sur-Aube* (?) *et à Paris.* — Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles.*

**Le Correspondant.** — 25 juillet : marquise de San Carlos de Pedroso, *La poésie populaire en Espagne; un peuple poète, les Cantares.* — 25 juillet et 10 août : Louis Joubert, *Les œuvres et les hommes, chronique du monde, de la littérature, des arts et du théâtre.* — 25 août : Saint-Quirin, *Une correspondance inédite de Chateaubriand* (1826-1836). — Louis Joubert, *Les œuvres et les hommes, chronique du monde, de la littérature, des arts et du théâtre.* — 10 septembre : Léon Lavedan, *Un poète oublié : une statue à Colardeau.* — 25 septembre : E. Lecanuet, *Montalembert; le château de la Roche-en-Brény, la famille et les amis.* — Louis Joubert, *Les œuvres et les hommes, chronique du monde, de la littérature, des arts et du théâtre.*

**Deutsche Literaturzeitung.** — N° 19 : Ottmann, *Jakob Casanova von Seingalt, sein Leben und seine Werke* (P. A. Becker). — N° 22 : Eggert, *Phonet. und method. Studien in Paris.* — Faguet, *Hist. de la litt. française.* — Willert, *Mirabeau* (Glogau). — N° 23 : G. Paris, *Villon* (Söderjhelm). — N° 25 : Régnier, *Macette*, p. Brunot (P. A. Becker). — N° 32 : Renard, *La méthode scientifique de l'histoire littéraire* (John). — Mistral, *Mireio*, p. Koschwitz (Appel). — N° 35 : Born, *George Sand Sprache in Les maîtres sonneurs.*

**Die neueren Sprachen.** — IX, 2 : W. Mrünch, *Der Betrieb der neueren Sprachen seit 1890.* — Ch. Thudichum, *Napoleon und die englische Sprache.* — IX, 3 : Klinghardt, *Entwurf zu einem lehrplan für den franz. Unterricht am Realgymnasiam.* — Wohlfeil, *Der Kampf um die neusprachlische Unterrichts methode* (Klinghardt). — IX, 4 : Poppritz, *Schiller und Hugo.* — Éditions diverses.

**Flegrea.** — I, 1 : R. de Gourmont, *La littérature française en 1900.* — II, 2 : Rachilde, *Des tendances actuelles du roman français.*

**Internationale Literaturberichte.** — VII, 14 : L. Katscher, *George Sand.*

**Journal des débats politiques et littéraires.** — 1er juillet : Émile Faguet, *la Semaine dramatique.* — Henri Chatavoine, *Mémoires nouveaux.* — 3 juillet : Arvède Barine, *les Conteurs florentins du moyen âge.* — 6 juillet : J. Bourdeau, *Un Anglais idéaliste (Ruskin).* — 8 juillet : Émile Faguet, *la Semaine dramatique.* — 10 juillet : Émile Gebhart, *Au pied de l'Acropole* (L'École française d'Athènes). — 13 juillet : L., *Les théâtres et la saison prochaine.* — 15 juillet : Émile Faguet, *la Semaine dramatique.* — 17 juillet : Maurice Muret, *Le Cartésianisme à Genève : Robert Chouet.* — 18 juillet : Maurice Muret, *Voltaire inédit.* — 20 juillet : Henri Chatavoine, *Sur le style.* — 22 juillet : Émile Faguet, *la Semaine dramatique.* — 23 juillet : André Beaunier, *Arthur Rimbaud.* — 24 juillet : Augustin Filon, *Lettres d'amour.* — 28 juillet : G. Baguenault de Puchesse, *Michel de l'Hôpital et la liberté de conscience.* — 29 juillet : Émile Faguet, *la Semaine dramatique.* — 2 août : André Hallays, *Montreuil-Bellay et le père Grandet.* — 5 août : Émile Faguet, *la Semaine dramatique.* — 6 août : André Beaunier, *Victor Considérant.* — 7 août : Arvède Barine, *D'où nous est venue « la Marseillaise »?* — 9 août : Maurice Muret, *La banqueroute de la science au XVIe siècle : Agrippa de Nettesheim.* — 10 août : L., *L'Homère de Chatenay.* — 12 août : Émile Faguet, *la Semaine dramatique.* — 13 août : Maurice Demaison, *Le métier dramatique.* — 18 août : *André Heurteau.* — 19 août : Émile Faguet, *la Semaine dramatique.* — 23 août : André Hallays, *les Logis de Mlle Clairon.* — 26 août : Émile Faguet, *la Semaine dramatique.* — 28 août : Augustin Filon, *Johnson redivivus.* — 1er septembre : André Chaumeix, *Chateaubriand inédit.* — 2 septembre : Émile Faguet, *la Semaine dramatique.* — Michel Salomon, *Quelques billets inédits de Prosper Mérimée.* — 4 septembre : Arvède Barine, *Michel Kramer, drame en quatre actes par Gerhart Hauptmann.* — 6 septembre : André Hallays, *Le monument de Paul de Kock.* — 9 septembre : Émile Faguet, *la Semaine dramatique.* — 13 septembre : Albert Émile Sorel, *Charles Baudelaire et M. Alphonse Allais.* — 16 septembre : Émile Faguet, *la Semaine dramatique.* — 18 septembre : Émile Gebhart, *A propos de Tirso de Molina.* — 21 septembre : Maurice Muret, *L'influence française à la cour de Berlin : Frédéric Ier et Sophie-Charlotte.* — 23 et 30 septembre : Émile Faguet, *la Semaine dramatique.*

**Literarisches Centralblatt.** — N° 22 : Régnier, *Macette*, p. Brunot. — N° 23 : Marie de France, *Lais*, p. Warnke, 2e éd. — Ottmann, *Casanova.* — N° 26 : Hatzfeld, Darmesteter et A. Thomas, *Dictionnaire général.* — N° 28 : Schlösser, *Rameau's Neffe.* — N° 34 : Rigal, *Le théâtre français avant la période classique.*

**Literaturblatt für germanische und romanische Philologie.** — N° 7 : Welter, *Mistral* (Koschwitz). — Bräutigam, *Das franz. Bayreuth* (Koschwitz). — N° 8-9 : Sauerstein, *Charles d'Orléans* (Glöde). — *Mireio*, trad. Bertuch, 5e éd. (Hennicke). — N° 10 : G. Paris, *Villon* (Schneegans). — Köhler, *Alliteration bei Ronsard* (Becker). — Rigal, *Le théâtre français avant la période classique* (Dannheisser).

**Modern Language Notes.** — XVI, 5 : John, *The French condition contrary to fact.* — Clément, *Henri Estienne et son œuvre française* (Keidel). — XVI, 6 : Doumic, *Etudes sur la littérature française* (Schinz). — E. Meyer, *Grillparzer und Rostand.*

**Neuphilologische Mitteilungen** (d'Helsingfors). 15/5 1901 : J. Poirot, *Sur les Orientales.* — W. S. *La réforme de la réforme orthographique.* — Eggert, *Phonet. und method. Studien in Paris zur Praxis des neuspr. Unterrichts.* — Rossmann, *Ein Studienaufenthalt in Paris*; Mey, *Frankreichs Schuden* (J. U ).

**Neue philologische Rundschau.** — N° 16 : A. M. Hartmann, *Gedichte Hugos* (R. M. Meyer). — Tandel, *Das engl. Fremdwort in der modernen franz. Sprache* (Beckmann).

**Neuphilologisches Centralblatt.** — XV, 7-8 : *Vorschriften für das Franz. und Englische in den Lehrplänen und Lehraufgaben für die höheren Schulen in*

*Preussen 1901. — Vereinfachung des franz. Elementarunterrichts auf Grund des Erlasses vom 26 febr. 1901.* — Hornemann, *Wie lässt sich der Erlass des franz. Unterrichtsministers verwerthen?*

**La Quinzaine.** — 16 juin : le R. P. A. Lavaille, *Les deux Lamennais et les études ecclésiastiques.* — Michel Salomon, *Une vue de la philosophie du siècle* (fin). — 1er juillet : Ernest Tissot, *Petite histoire du courant ibsénien en France.* — Abbé S. Clément, *George Sand; souvenirs d'un curé de campagne.* — 16 juillet : Émile de Saint-Auban, *Chronique dramatique.* — 1er août : Jean Lionnet, *Chronique littéraire : de « Sac au dos » à « Sainte Lydwine ».* — 16 août : Charles Baille, *Manifestations politiques à l'Académie française.* — 1er septembre : Camille Mauclair, *La carrière et la vocation chez l'écrivain actuel.* — Émile de Saint-Auban, *Chronique dramatique.* — 16 septembre : Abbé L. Follioley, *Louis Veuillot journaliste.* — 1er octobre : Henri Potez, *André Chénier.* — Ch. M. des Granges, *Versification et poésie.* — 16 octobre : Édouard Ruel, *Les Essais de Montaigne envisagés comme une œuvre d'art.* — Paul Bonnefon, *Pensées et fragments inédits de Charles Perrault.*

**Revue bleue** (Revue politique et littéraire). — 6 avril : Louis Chevallier, *Conférences d'aujourd'hui.* — J. du Tillet, *Théâtres : Théâtre Sarah-Bernhardt, « Ménage moderne »* (par M. Guiches). — 13 avril : Michel Salomon, *Psychologie de l'amour au XIXe siècle.* — Émile Faguet, *La duchesse de Bourgogne à vingt ans.* — Fernand Gregh, *Les œuvres posthumes de Maupassant.* — 20 avril : Michel Salomon, *Psychologie de l'amour au XIXe siècle* (fin). — J. du Tillet, *Théâtres : Variétés, « la Veine »* (par M. Alfred Capus). — 27 avril : Léon Séché, *Chateaubriand et le centenaire d' « Atala ».* — J. du Tillet, *Théâtres : Odéon, « Pour l'amour »* (par M. Auguste Dorchain). — 4 mai : Fernand Gregh, *Un nouveau roman de M. Émile Zola.* — 11 mai : Émile Faguet, *Quelques poètes,* I. — Ernest-Charles, *La vie et les mœurs : les chansonniers de Montmartre.* — J. du Tillet, *Théâtres : Vaudeville, « la Course du flambeau »* (par M. Paul Hervieu). — 18 mai : Léon Séché, *Les premières années de Jules Simon, souvenirs personnels.* — Émile Faguet, *Quelques poètes* (fin). — 25 mai : Fernand Gregh, *M. Henri de Régnier.* — Ardouin Dumazet, *Au pays de Lamartine.* — 1er juin : Paul Flat, *Honoré Daumier.* — J. du Tillet, *Théâtres : Théâtre-Antoine, « le Voiturier Henschel »* (par M. Gérard Hauptmann). — 8 juin : Émile Faguet, *Darwinisme idéaliste.* — Ernest-Charles, *La vie et les mœurs : l'usage des pseudonymes.* — J. du Tillet, *Théâtres : A la Comédie-Française, « l'affaire Chérubin ».* — 15 juin : Émile Faguet, « *L'Élue* », de M. Claude Lorris. — J. du Tillet, *Théâtres : « Décadence »* (par M. Albert Guinon). — 22 juin : Ernest Tissot, *M. Paul Adam, conversations, souvenirs et lectures.* — 29 juin : Émile Faguet, « *Le pays natal* » (par M. Henry Bordeaux). — 20 juillet : Paul Margueritte, *Jean Lombard.* — 3 août : H. Doüesnel, *Souvenirs de M. Edmond de Amicis.* — 10 août : *Le métier dramatique : opinions de MM. Paul Hervieu et Maurice Donnay.* — J. Ernest-Charles, *Le Dandysme.* — Gustave Kahn, *Arthur Rimbaud.* — 17 août : Léon Séché, *Le dernier secrétaire de Chateaubriand : Julien Danielo.* — *Le métier dramatique : opinions de MM. François de Curel et Alfred Capus.* — 24 août : André Beaunier, *La Poésie nouvelle : Jules Laforgue.* — Léon Séché, *Le dernier secrétaire de Chateaubriand : Julien Danielo* (fin). — Jean Reynié, *Normaliens et Sorbonnards.* — 7 septembre : *Le métier dramatique : opinions de MM. Edmond Rostand et Brieux.* — Emmanuel des Essarts, *Les Romantiques oubliés : Alexandre Soumet.* — 14 septembre : Charles de Larivière, *Le prince Henri de Prusse à Paris en 1784 et 1788.* I. — 21 septembre : Léon Séché, *Balzac à Fougères : la genèse des « Chouans ».* — *Le métier dramatique : opinions de MM. Fernand Vandérem, Émile Fabre et Jean-Jullien.* — 28 septembre : Charles de Larivière, *Le voyage du prince Henri de Prusse à Paris en 1788* (fin).

**Revue Bossuet.** — 25 juillet; F. Brunetière, *Le testament de Bossuet et l'inventaire de ses biens.* — A. Rébelliau, *Un fragment inédit de Bossuet sur les*

*prêts et emprunts usuraires des fermiers généraux et des sous-fermiers. — Notes et documents : 1° Relation de la mort de Bossuet; — 2° Profession de foi catholique, signée par Bossuet; — 3° Lettre de Ch. Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, à l'abbé Bossuet.*

**Revue critique d'histoire et de littérature.** — N° 22 : Simond, *Paris de 1800 à 1900.* — N° 25 : Faguet, *Problèmes politiques du temps présent* (E. d'Eichthal). — N° 26 : Haraszti, *La poésie lyrique en France* (J. Kont). — Boutmy, *Taine, Scherer, Laboulaye* (V. Giraud). — Mey, *Les écoles de la France* (L. R.). — Specchio, *Études de phonétique française* (Ch. J.). — N° 28 : Erichson, *Bibliographie de Calvin* (R.). — Chamard, *Joachim du Bellay, Jacques Peletier* (M. Lanusse). — Crousté, *Bossuet et le protestantisme* (Ch. Dejob). — N° 30 : Monlaur, *Angélique Arnauld* (A. Gazier). — Barzellotti et V. Giraud, *Taine* (F. Baldensperger). — P. Thomas, *Sénèque et J.-J Rousseau* (P. L.). — Harbottle et Dalbiac, *Dictionnaire des citations* (C. Stryienski). — Ropes, *Éditions d'Erckmann-Chatrian* (A. C.). — N° 32 : Morel-Fatio, *Salazar et l'espagnol sous Louis XIII* (H. de Curkoz). — N° 33 : Wild, *Mirabeau à Berlin* (R.). — N° 34 : Lettre de M. Victor Giraud. — N° 35 : Le Breton, *Le roman français au XIX^e siècle*, I (A. C.). — Menasci, *De Ronsard à Rostand* (Ch. D.). — Chadourne, *La poésie française au XIX^e siècle* (P. Brun). — N° 36 : Tourneux, *Marie-Antoinette devant l'histoire* (A. C.). — N° 37 : M^me^ Roland, *Lettres*, I, p. Perroud (A. C.). — Tourneux, *Bibliographie de l'histoire de Paris*, III (A. C.). — Tuetey, *Répertoire de l'histoire de Paris*, V. (A. C.). — Corlieu, *Fagon* (A. C.). — W. Mangold, *Voltairiana inedita* (A. C.). — Friedwagner, *M^me^ de Staël et le romantisme* (A. C.). — L. Morel, *Gœthe et les Français de passage en Allemagne* (A. C.). — N° 38 : Conway, *Thomas Paine* (A. C.). — N° 39 : Spoelberch de Lovenjoul, *La Genèse des Paysans de Balzac* (A. C.). — N° 40 : Gouverneur Morris, journal, p. E. Pariset (A. C.). — N° 41 : Un siècle, mouvement du monde de 1800 à 1900 (G. Gazier). — Schulze, *Calvin et la méditation de la vie future* (R.). — Moreau, *Souvenirs*, II, p. Hermelin (G. Gazier). — N° 43 : Hastings, *Le théâtre français et anglais* (J.-J. Jusserand). — Savary, Mémoires, p. D. Lacroix (A. C.).

**Revue de Paris.** — 1^er^ juillet : Ernest Renan, *Turgot.* — Maurice Muret, *Un précurseur d'Henric Ibsen : Soeren Kierkegaard.* — 15 juillet : François Ponsard, *Lettres à la duchesse Decazes* (fin). — Julien Brégeault, *Le véritable Claude Gueux.* — 1^er^ août : Gustave Lanson, *La « Défection » de Chateaubriand.* — André Rivoire, *Albert Samain.* — 15 juillet : Henri Lichtenberger, *Le pessimisme d'Ibsen.* — Adolphe Boschot, *La réforme de la prosodie.* — 1^er^ septembre : docteur H. Folet, *Ambroise Paré.* — 15 septembre : Gaston Paris, *Roncevaux.*

**Revue des Deux Mondes.** — 15 juillet : René Doumic, *Revue littéraire : les derniers travaux de la psychologie collective.* — 1^er^ août : Émile Faguet, *Une histoire de la Révolution française.* — Le vicomte Eugène Melchior de Vogüé, *Maxime Gorky, l'œuvre et l'homme.* — 15 août; Arvède Barine, *La Grande Mademoiselle. V. La Fronde.* — Augustin Filon, *La caricature en Angleterre : Gillray et Rowlandson.* — René Doumic, *Revue littéraire : Victor Hugo et la critique contemporaine.* — 1^er^ septembre : Camille Bellaigue, *Un poète musicien : Franz Grillparzer.* — 15 septembre : Gaston Paris, *Un nouveau dictionnaire de la langue française*, I. — Augustin Filon, *La caricature en Angleterre : la société sous George* III. — René Doumic, *Revue littéraire : le décor de la tragédie de Racine.*

**Revue Hebdomadaire.** — 13 juillet : Charles Esquier, *Les comédiens à la ville*, IV (fin). — 20 juillet : Henry Bordeaux, *Les livres et les mœurs : livres divers.* — 27 juillet : Adolphe Boschot, *Convient-il encore d'écrire en vers?* — 3 août : Henry Bordeaux, *Les livres et les mœurs : Lucien Leuwen, de Stendhal.* — 17 août : Henry Bordeaux, *Les livres et les mœurs : M^me^ Henry Gréville.* — 14 septembre : Henry Bordeaux, *Les livres et les mœurs : M^me^ Daniel Lesueur.*

— 21 septembre : Paul d'Estrée, *Le chevalier de La Morlière*. — 28 septembre : Henry Bordeaux, *Les livres et les mœurs : les poètes et le sentiment de la nature*. — 5 octobre : Félicien Pascal, *Chronique dramatique*. — 12 octobre : Georges Druilhet, *Un poète français : M. François Coppée*, I. — Henry Bordeaux, *Les livres et les mœurs : M. Charles Guérin*; *M. Francis Jammes*. — 19 octobre; Georges Druilhet, *Un poète français : M. François Coppée*, II (fin). — Félicien Pascal, *Chronique dramatique*. — 26 octobre : Henry Bordeaux, *Les livres et les mœurs : du roman historique*.

**Revue universelle** (Revue encyclopédique). — 6 juillet : *Les spectacles populaires aux pays de France* (numéro spécial avec nombreuses illustrations). — 13 juillet : Auguste Pawlowski, *L'Université de Nancy*. — 20 juillet : Gustave Geffroy, *Le Théâtre*. — 27 juillet : Jacques Boyer, *L'Université de Tokyo*. — 3 août : *Les livres : roman et histoire*. — 10 août : Anatole Le Braz, *La Terre bretonne*. — 17 août : Marie Regnault, *Cadet Roussel*. — 24 et 31 août : Hugues Rebell, *Le langage populaire chez nos écrivains*. — 7 septembre : Ch. Le Goffic, *Les livres : Poésie*. — 14 septembre : Gustave Geffroy, *Le Théâtre*. — B.-H. Gausseron, *Les Livres : le roman*. — 21 septembre : H. Castets, *Le château de Compiègne*. — B.-H. Gausseron, *Les livres*. — 28 septembre : Gustave Lejeal, *Les origines du féminisme contemporain, d'après M. Léopold Lacour*.

**Le Temps**. — 1er juillet : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale*. — 7 juillet : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : des vers*. — 8 juillet : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale*. — 14 juillet : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Loin de Paris*. — 15 juillet : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale*. — 19 juillet : *la République de Lamartine*. — *La bibliothèque de M. de Montaiglon*. — 20 juillet : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : les miettes du génie* (Victor Hugo). — 21 juillet : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : jugement d'un Anglais sur la France*. — 22 juillet : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale*. — 27 juillet : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : la Suisse qui chante*. — 28 juillet : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : de l'amour dans le mariage*. — 29 juillet : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale*. — 31 juillet : Camille Bellaigue, *Silhouettes de musiciens : Beaumarchais*. — 4 août : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : un roman sur l'Algérie*. — 5 août : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale*. — 6 août : le *Buste de Victor Considerant*. — Albert Sorel, *Études et réflexions d'un pessimiste* (Challemel-Lacour). — 11 août : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les impressions d'une étrangère* (Marie Bashkirtseff). — 12 août : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale*. — 13 août : Edmond Plauchut, *George Sand à Gargilesse*. — 18 août : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la voix d'une province*. — 19 août : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale*. — *Le monument de Mlle Clairon*. — 20 août : F. Raoul-Aubry, *Villégiatures d'écrivains*. — 25 août : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : un journaliste, André Heurteau*. — 26 août : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale*. — 27 août : Alfred Mézières, *Gouverneur de princes* (Mme de Genlis). — 27, 28 et 29 août : Paul Boyer, *Chez Tolstoï : trois jours à Iasnaïa-Poliana*. — 29 et 31 août : F. Raoul-Aubry, *Villégiatures d'écrivains*. — 31 août : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : les Prophètes, M. Jules Guesde*. — 1er septembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : deux poètes de Toulouse*. — 2 septembre : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale*. — 3 septembre : Jacques Rigaud, *La première de « Germanicus » en 1817 et les échauffourées théâtrales*. — 7 septembre : Th. Lindenlaub, *A travers les mémoires : Clairon*. — 8 septembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : femmes d'Amérique*. — 9 septembre : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale*. — 11 septembre : Adolphe Brisson, *Promenades et visites : les Prophètes, M. Jean Grave*. — 15 septembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : littérature américaine*. — 16 septembre : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale*. — 17 et 19 septembre : Edmond Plauchut, *les Fêtes en l'honneur de George Sand*. — 23 septembre : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale*. — 24 septembre;

Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les satires d'Hamlin Garland*. — 25 septembre : *La Chambre et l'Académie*. — 29 septembre : Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la méditation de la souffrance*. — 30 septembre : Gustave Larroumet, *Chronique théâtrale*. — *La Chambre et l'Académie*.

**Türmer (der)**. — III, 9 : A. Brunnemann, *George Sand*. — III, 11 : Fr. Funck-Brentano, *Fénelon*.

**Zeitschrift für französische Sprache und Literatur**. — XXIII, 4-6 : Wulff, *La rhytmicité de l'alexandrin français* (Stengel). — Saran, *Versuch über die Grundlagen der roman. Rhytmik*; *Zur roman. und deutschen Rhytmik* (Stengel). — Alain Chartier, *Le Curial*, p. Heuckenkamp (M. J. Minckwitz). — Régnier, *Macette*, p. Brunot (Kiessmann). — Faguet, *Hist. de la litt. française* (Mahrenholtz). — Preusner, *Les poésies diverses de Racine*; Warmuth, *Das Ideal Pascals*; Ganser, *Hugo und Chateaubriand* (Mahrenholtz). — Ulrich, *Villers* (Süpfle). — Rigal, *Hugo, poète épique* (Haas). — Livres de lectures et d'exercices.

**Zeitschrift für romanische Philologie**. — XXV, 4 : P. Toldo, *Études sur la poésie burlesque française de la Renaissance* (suite). — Schuchardt, Horning, Ulrich, *Étymologies diverses*.

# LIVRES NOUVEAUX

**Aguettant** (L.). *Victor Hugo paysagiste. Lyon, Vitte.* In-8, de 39 p. (Extrait de *l'Université catholique.*)

**Alengry** (Frank). *Essai historique et critique sur la sociologie chez Auguste Comte. Paris, Alcan.* In-8, de XVII-513 p.

**Art** (L') **théâtral.** Congrès international de 1900, tenu à l'Exposition universelle, au Palais des Congrès, du 27 au 31 juillet 1900. *Paris, Parizet.* In-8, de 189 p.

**Asse** (Eugène). *Une nièce du grand Corneille : Mlle Bernard. Paris, Revue biblio-iconographique.* In-8, de 62 p.

**Audiffrent** (Le Dr G.). *Quelques mots sur la vie et l'œuvre d'Auguste Comte.* Réponse à M. Emile Ollivier, de l'Académie française. *Paris, Leroux.* In-18, jésus, de 23 p.

**Auvray** (Lucien). *Giordano Bruno à Paris, d'après le témoignage d'un contemporain* (1585-1586). *Nogent-le-Rotrou, imp. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 16 p. (Extrait des *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XXVII.)

**Barbey d'Aurevilly** (J.). *Premier mémorandum* (1836-1838). *Paris, Lemerre.* In-18 jésus, de 292 p. Prix : 3 fr. 50.

**Barbier** (Alfred). *René Descartes : sa famille, son lieu de naissance* (documents et commentaires nouveaux). *Poitiers, Blais et Roy.* In-8, de 77 p. avec grav. et fac-similés.

**Batbedat** (Th.). *De Lesseps intime. Paris, Juven.* Petit in-8, de 240 p. et grav. Prix : 3 fr. 50.

**Baudrier** (Le Président). *Bibliographie lyonnaise.* Recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de lettres de Lyon au XVIe siècle, publiées et continuées par J. Baudrier. 4e série. *Paris, Picard.* In-8, de 427 p. avec 175 reproductions en fac-similé. Prix : 20 fr.

**Bellanger** (Justin). *Les Matinées Ballande*, souvenirs intimes. *Paris, Lemerre.* In-18 jésus, de 72 p. Prix : 1 fr.

**Biré** (Edmond). *Une amie de Mme de Chateaubriand* (Mme Bayard), d'après les souvenirs de Mme Auguste Johanet. *Paris, De Soye.* In-8, de 48 p. (Extrait du *Correspondant.*)

**Biré** (Edmond). *Alfred Nettement. Paris, Lecoffre.* In-8, de 571 p.

**Boehm** (Joh.). *Die dramatischen Theorien Pierre Corneilles, ein Beitrag zur Geschichte uno Kritik des franz. Dramas.* Dissertation de Kiel. *Berlin, Mayer et Müller.* In-8°, de VIII et 153 p.

**Boucherie** (J.). *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Bordeaux.* Supplément. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de 51 p.

**Bourdaloue.** *Sermons inédits*, d'après des recueils contemporains, publiés et annotés par le P. Eugène Griselle, S. J., avec une préface du P. Henri Chérot, S. J. *Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de VII-350 p.

**Bridier** (L.). *Une famille française : les De Lesseps. Paris, Fontemoing.* In-8, de 545 p.

**Brun** (Pierre). *Autour du XVIIe siècle* (Les Libertins; Maynard; Dassoucy;

Desmarets; Ninon de Lenclos; Carmain; Boursault; Mérigon; Pavillon; Saint-Amant; Chaulieu; Manuscrits inédits de Tallemant des Réaux). *Grenoble, Falque et Perrin.* In-16, de VII-409 p.

**Buchetmann** (F.-E.). *Jean de Rotrou's Antigone und ihre Quellen. Leipzig, Deichert.* 8 fr. 25.

**Buffenoir** (Hippolyte). *La comtesse d'Houdetot.* Une amie de J.-J. Rousseau. *Paris, Calmann Lévy.* In-8, de IV-360 p. avec portrait et grav. Prix : 7 fr. 50.

**Burger** (P.). *Ueber typische Durchbrechungen der dramatischen Einheit im franz. Theater in seiner Entwicklung bis an den Ausgang des klassischen Zeit.* In. Dissertation de Breslau. In-8 de 73 p. *Breslau, Preuss et Jünger.* 2 fr. 50.

**Cagnac** (L'abbé Moïse). *Fénelon directeur de conscience. Paris, Poussielgue.* In-8, de XXVIII-409 p.

**Catalogue** *des ouvrages et éditions de Guy du Faur, seigneur de Pibrac,* depuis 1542 jusqu'à nos jours, avec la nomenclature des livres parlant de cet illustre personnage. *Orléans, Herluison.* In-8, de 36 p.

**Catalogue** *général des livres imprimés de la Bibliothèque Nationale.* (Auteurs.) *Paris, Imprimerie Nationale.* In-8, à deux colonnes. Tome VI (Baade-Bancroffi), de 1,207 col.

**Chabaud** (Louis). *Les précurseurs du féminisme* (Mmes de Maintenon, de Genlis et Campan; leur rôle dans l'éducation chrétienne de la femme). *Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de XXIV-339 p.

**Chauvin** (Le R. P. A.). *Le Père Gratry* (1805-1872) : l'homme et l'œuvre, d'après des documents inédits. *Paris, Bloud.* Petit in-8, de VIII-480 p. et portrait.

**Cognet** (L'abbé A.). *Antoine Godeau, évêque de Grasse et de Vence, un des premiers membres de l'Académie française* (1605-1672). *Paris, Picard.* In-8, de XVII-531 p. et portrait.

**Compayré** (Gabriel). *J.-J. Rousseau et l'éducation de la nature. Paris, Delaplace.* In-18, de 112 p. (Les Grands Educateurs.)

**Danheisser** (E.). *Die Entwicklungsgeschichte der französischen Literatur bis 1901, gemeinverständlich dargestellt. Zweibrücken, Lehmann.* In-8°, de 216 p. 1 fr.

**Dannschacher** (H.). *Molières Monomanen.* Programme de Fürth. In-8° de 30 p.

**Dejey** (Marius). *Le séjour de Lamartine à Belley.* Souvenirs de son éducation classique, d'après ses ouvrages et des documents inédits. 3e édition, revue et augmentée. *Paris, Amat.* In-8, de XII-448 p. et grav.

**Delmont** (L'abbé Th.). *Bossuet et le père Quesnel. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 49 p. (Extrait de la *Revue de Lille.*)

**Delmont** (L'abbé Th.). *Le roman français aux XVIIe et XVIIIe siècles. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 32 p. (Extrait de la *Revue de Lille.*)

**Despagnet** (Frantz). *Démocratie et politique, d'après Anatole France. Nimes, impr. coopérative la Laborieuse.* In-8, de 16 p.

**Dreyfus-Brisac** (Edmond). *Les classiques imitateurs de Ronsard* (Malherbe, Corneille, Racine, Boileau). Extraits recueillis et annotés. *Paris, Calmann Lévy.* In-18 jésus, de 195 p. Prix : 2 fr.

**Dubedout** (Ernest). *Le sentiment chrétien dans la poésie romantique. Paris, Poussielgue.* In-8, de 291 p.

**Du Bled** (Victor). *La Société française du XVIe au XXe siècle.* 2e série : XVIIe siècle (les Prédicateurs; le Cardinal de Retz; la Famille de Mazarin; le Salon de Mlle de Scudéry; les Amis de Mme de Sévigné; Modes et costumes). *Paris, Perrin.* In-16, de XII-331 p.

**Gaudefroy** (A.). *Les premières au théâtre de Lille* (1899-1900, 1900-1901). *Lille, Morel.* In-8, de 59 p.

**Grasset** (Eugène). *Joseph de Maistre, sa vie et son œuvre.* Ouvrage posthume, avec une préface de M. François Descostes. *Chambéry, Perrin.* In-8, de XXIII-267 p.

**Grenier** (A.). *Un auteur dramatique nancéen : Guilbert de Pixérécourt. Nancy, Berger-Levrault.* In-8, de 19 p. (Extrait des *Annales de l'Est.*)

**Griselle** (Le P. Eugène), S. J. *A propos des sermons de Fénelon. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 13 p. (Extrait de la *Revue de Lille.*)

**Haigneré** (Le chanoine D.). *Le patois boulonnais comparé avec les patois du nord de la France. Paris, Picard.* In-8, de 536 p.

**Hatzfeld** (Ad.). *Pascal. Paris, Alcan.* In-8, de XII-291 p. Prix : 5 fr. (Les Grands Philosophes.)

**Jaubert** (Joseph). *Le droit de réponse, en matière de presse.* Thèse. *Paris, Pedone.* In-8, de 284 p.

**Joannidès** (A.). *La Comédie-Française de 1680 à 1900.* Dictionnaire général des pièces et des auteurs. Préface de Jules CLARETIE. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de XI-413 p. et 19 fac-similés.

**Joly** (Henri). *Malebranche. Paris, Alcan.* In-8, de XII-294 p. Prix : 5 fr. (Les Grands Philosophes.)

**Kesselring** (M.). *Die Beziehungen der Chronique gargantuine zu Rabelais' Gargantua.* Programme d'Aschersleben. In-4°, de 12 p.

**La Chesnaye** (Jehan de). *Les Revenants et la Poésie dans les traditions du Bocage vendéen. Vannes, Lafolye.* In-8, de 19 p. (Extrait de la *Revue du Bas-Poitou.*)

**Lachèvre** (Frédéric). *Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700*, donnant : 1° la description et le contenu des recueils; 2° les pièces de chaque auteur classées dans l'ordre alphabétique du premier vers, précédées d'une notice bio-bibliographique, etc.; 3° une table générale des pièces anonymes ou signées d'initiales (titres et premier vers), avec l'indication des noms des auteurs pour celles qui ont pu leur être attribuées; 4° la reproduction des pièces qui n'ont pas été relevées par les derniers éditeurs des poètes figurant dans les recueils collectifs; 5° une table des noms cités dans le texte et le premier vers des pièces des recueils collectifs, etc. Tome Ier (1597-1635) : Recueils des Du Petit-Val, des Bonfons, des Du Breuil, de Mathieu Guillemot, de Toussainct du Bray, etc., et Pièces non relevées par les éditeurs de Bertaut, de Brach, Agrippa d'Aubigné, Des Portes, Des Yveteaux, Du Perron, Maynard, Racan, N. Rapin, Saint-Gelais, Théophile. *Paris, Leclerc.* In-4, de XII-444 p.

**Le Blond** (Marius). *Le théâtre héroïque et social*, conférence. *Paris, Stock.* In-18 jésus, de 24 p. Prix : 50 centimes.

**Lecigne** (L'abbé C.). « *L'Aiglon* », *d'Edmond Rostand. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 31 p. (Extrait de la *Revue de Lille.*)

**Lecigne** (L'abbé C.). *Anatole France. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 43 p. (Extrait de la *Revue de Lille.*)

**Lecigne** (L'abbé C.). *René Bazin. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 43 p. (Extrait de la *Revue de Lille.*)

**Lefranc** (Abel). *Deux « Plutarque » inconnus de la bibliothèque de Rabelais. Paris, Charavay.* In-8, de 21 p. (Extrait de *l'Amateur d'autographes.*)

**Lefranc** (Abel). *Le Platon de Rabelais* (étude sur un autographe inédit de la bibliothèque de Montpellier). *Paris, Leclerc.* In-8, de 28 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile.*)

**L'Estoile** (Pierre de). *Registre-Journal* (1574-1589). Notice et extraits inédits d'un nouveau manuscrit conservé à la Bibliothèque Nationale, publiés par H. OMONT. *Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 42 p. (Extrait des *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XXVII.)

**Levrault** (Léon). *La Comédie* (Évolution du genre). *Paris, Delaplane.* In-18, de 126 p. (Les Genres littéraires.)

**L'Hermite** (Tristan). *La Mariane*, tragédie. Texte collationné sur les meilleures éditions publiées du vivant de l'auteur par Edmond GIRARD. Deuxième

partie. *Paris, Girard.* In-8, de 74 p. (Publications de la Maison des poètes, 3e fascicule.)

**Louis** (Eugène). *A propos de Talma. Vannes, Lafolye.* In-8, de 8 p. (Extrait de la *Revue du Bas-Poitou.*)

**Mabille** (H.). *L'église de Port-Royal des Champs* (1204-1710). *Paris, Langlois.* In-8, de 54 p. avec grav. et plan.

**Madeleine** (Jacques). *Denys Feret, avocat à Moret, près Fontainebleau.* (Quelques poètes français des XVIe et XVIIe siècles.) *Fontainebleau, Bourges.* In-16, de 158 p. et portrait. Prix : 1 fr.

**Mallarmé** (Stéphane). *Vers et prose.* Morceaux choisis. *Paris, Perrin.* In-16, de 224 p. et 1 portrait. Prix : 3 fr. 50.

**Mangold** (Wilhelm), *Voltairiana inedita aus den kõnigl. Archiven zu Berlin. Berlin, Wiegandt und Grieben.* In-8, de VIII et 91 p. Prix : 6 fr. 25.

**Marmier** (C.). *Geschichte und Sprache der Huguenottenkolonie Friedrichsdorf am Taunus.* Dissertation de Marbourg. *Marbourg, Elwert.* In-8°, de 105 p.

**Marsillac.** *Les vraies origines de la langue française; ses rapports avec l'anthropologie et la physique du globe. Paris, Schleicher.* In-8, de 199 p.

**Marty-Laveaux** (Charles). *Études de langue française* (XVIe et XVIIe siècles). (De l'enseignement de notre langue; la Pléiade; Corneille; Racine; La Fontaine; Molière; Remarques sur l'orthographe française.) *Paris, Lemerre.* Grand in-8, de 377 p. et portrait. Prix : 7 fr. 50.

**Moell** (O.). *Beiträge zur Geschichte der Entstehung der Orientales von Victor Hugo.* Dissertation de Heidelberg. In-8°, de 108 p.

**Molière.** *L'Avare*, comédie, publiée conformément au texte de l'édition des Grands Écrivains de la France, avec une vie de Molière, une notice, une analyse et des notes par G. LANSON. *Paris, Hachette.* Petit in-16, de 183 p. Prix : 1 fr.

**Morin** (Louis). *Les Oudot, imprimeurs et libraires à Troyes, à Paris, à Sens et à Tours. Paris, Leclerc.* In-8, de 36 p. et grav. (Extrait du *Bulletin du bibliophile.*)

**Nazelle** (L.-J.). *Étude sur Alexandre Vinet, critique de Pascal.* Thèse. *Alençon, Guy.* In-8, de 260 p.

**Nick** (Émile). *Étude sur l'Art poétique de Boileau.* Programme de Güstrow. In-4°, de 26 p.

**Oettinger** (W.). *Das Komische bei Molière. Strasbourg, Heitz et Mündel.* In-8°, de 72 p. 3 fr. 25.

**Pawlowski** (Auguste). *Les plus anciens hydrographes français* (XVe-XVIe siècles). Pierre Garcie, dit Ferrande, et ses imitateurs. *Paris, Imprimerie Nationale.* In-8, de 41 p. (Extrait du *Bulletin de Géographie historique et descriptive.*)

**Pellissier** (Georges). *Etudes de littérature contemporaine.* 2e série. *Paris, Perrin.* In-16, de 319 p.

**Pellissier** (Georges). *Le mouvement littéraire contemporain. Paris, Hachette.* In-16, de VII-304 p. Prix : 3 fr. 50.

**Porée** (L'abbé). *M. le duc de Broglie* (1821-1901). *Evreux, Odieuvre.* In-8, de 14 p.

**Renouard** (Ph.). *Documents sur les imprimeurs, libraires, cartiers, graveurs, fondeurs de lettres, relieurs, doreurs de livres, faiseurs de fermoirs, enlumineurs, parcheminiers et papetiers* ayant exercé à Paris de 1450 à 1600, recueillis aux Archives nationales et au département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale. *Paris, Champion.* In-8, de XI-368 p.

**Rey** (Édouard). *Vaugelas et la société polie du XVIIe siècle vue à travers son œuvre*, conférence. *Bourg-en-Bresse, Allombert.* Petit in-8, de 35 p. (Extrait des *Annales de la Société d'émulation et d'agriculture de l'Ain.*)

**Risson** (Paul). *La vie et l'œuvre de Gelu, poète marseillais, d'après ses mémoires inédits. Avignon, Roumanille.* In-8, de 124 p. Prix : 3 fr. 50.

**Roumejoux** (A. de), P. de **Bosredon** et F. **Villepelet**. *Bibliographie géné-*

*rale du Périgord.* Tome IV : Complément. *Périgueux, impr. de la Dordogne.* In-8, à deux col., de II-180 p. (Publications de la Société historique et archéologique du Périgord.)

**Sarcey** (Francisque). *Quarante ans de théâtre.* Feuilletons dramatiques (Victor Hugo, Dumas père, Scribe, Casimir Delavigne, Balzac, G. Sand, E. Legouvé, A. de Musset, Ponsard, d'Ennery, Labiche, etc.). *Paris, bureaux des Annales politiques et littéraires.* In-18 jésus, de 443 p. et portrait. Prix : 3 fr. 50.

**Schlaehter** (F.). *Spottlieder in franz. Sprache, besonders auf die Franzosen, im Beginne des siebenjährigen Krieges. Erlangen, Junge.* Dissertation. Gr. in-8°, de XV et 37 p. 1 fr. 25.

**Sepet** (Marius). *Origines catholiques du théâtre moderne* (Les Drames liturgiques et les Jeux scolaires; les Mystères; les Origines de la comédie au moyen âge; la Renaissance). *Paris, Lethielleux.* In-8, de VIII-576 p.

**Sourlau** (Maurice). *Une aventure de Bernardin de Saint-Pierre à l'île de France. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie.* In-8, de 18 p. (Extrait de la *Revue des cours et conférences.*)

**Stein** (Henri). *Un Rabelais apocryphe de 1549. Paris, Picard.* In-8, de 18 p. avec grav. et fac-similé.

**Stendhal.** *Lucien Leuwen.* Roman reconstitué sur les manuscrits originaux et précédé d'un commentaire par Jean de MITTY. *Paris, éditions de la Revue blanche.* In-18 jésus, de XVIII-503 p. Prix : 3 fr. 50.

**Sully-Prudhomme.** *Testament poétique. Paris, Lemerre.* In-18 jésus, de 311 p. Prix : 3 fr. 50.

**Tarde** (Gabriel). *L'opinion et la foule. Paris, Alcan.* In-8, de VII-227 p. Prix : 5 fr.

**Thédenat** (Henry). *Une carrière universitaire.* Jean-Félix Nourrisson, membre de l'Institut (1825-1899). *Paris, Fontemoing.* In-16, de VI-363 p.

**Tornezy** (A.). *Fontanes*, étude biographique et historique. *Poitiers, Biais et Roy.* In-8, de 52 p.

**Treis** (K.). *Die ausgeführten Vergleichungen in Bossuet's Predigten.* Programme de Charlottenburg. In-4, de 32 p.

**Valois** (Noël). *Gerson, curé de Saint-Jean-en-Grève. Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 11 p. (Extrait du *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XXVIII.)

**Vèze** (Raoul). *Jacques Jasmin, sa vie.* Conférence. *Paris, Garnier.* In-18 jésus, de 47 p. et portrait.

**Vigny** (Alfred de). *Stello*, avec une introduction de Jules CASE. Édition spéciale avec 65 compositions de Georges SCOTT. *Paris, 4, rue des Petits-Champs.* In-8, de VIII-343 p.

# CHRONIQUE

— A mesure qu'il est mieux connu, notre moyen âge séduit davantage les poètes et les conteurs. Ce n'est plus le moment où les Romantiques prenaient avec lui des libertés outrancières et, sous prétexte de le rajeunir, le travestissaient sans vergogne en lui prêtant toutes leurs audaces. Ce sont au contraire les esprits délicats et mesurés qui sont charmés par les gestes de nos vieux trouvères et qui s'essaient le plus volontiers à en redire, soit en prose, soit en vers, les histoires naïves et gauches, à en faire passer les sentiments dans des restaurations pleines de soins.

M. Georges Gourdon qui devait à cette matière le succès d'un de ses poèmes précédents, *Guillaume d'Orange*, en a tiré d'autres *Chansons de geste*, ainsi qu'il les appelle, qu'il a réunies sous ce titre dans un volume présenté au public par une préface du vicomte E. Melchior de Vogüé. C'est le fonds de nos vieilles épopées remis à neuf et condensé par des mains pieuses, délicates et habiles. Les poèmes ainsi recueillis se nomment, entre autres, *la chanson du roi Sighebert*, *Aude et Roland*, *Girart de Roussillon*, *la Dame aux annels*, et c'est, dans tous, la même inspiration généreuse et noble, le même souci filial qui rattache les émotions du passé à celles d'aujourd'hui. « C'est l'attrait de votre poésie, a dit M. de Vogüé en s'adressant à l'auteur, qu'elle plane ainsi sur tous les moments épiques de notre histoire, et qu'elle opère sans efforts dans les sentiments éternels, une majestueuse fusion des âmes françaises à travers les siècles. »

M. Gustave Michaut, lui, s'est tenu à une seule œuvre du moyen âge, la fameuse chante-fable du XIIe siècle, *Aucassin et Nicolette*, qu'il a mise en français moderne, comme M. Bédier l'avait fait précédemment, avec un rare bonheur, pour l'histoire de *Tristan et Iseut*. C'est, d'ailleurs, M. Bédier qui patronne l'entreprise de M. Michaut et la présente au public dans une préface savoureuse qui en dit bien les difficultés et les mérites. Il a souligné d'un trait sûr et précis l'originalité de cette idylle, qui, à l'encontre des autres idylles, a germé dans un sol neuf, dans un cerveau vierge, et n'est pas une fleur tardive et raffinée d'un sentimentalisme sur le retour. M. Michaut a parfaitement senti le mélange de naïveté naturelle et voulue qui donne tant de charme à cette chante-fable et il l'a respecté de son mieux en la restaurant. Translateur consciencieux et probe, il a donné à nos contemporains l'histoire fidèle contée il y a sept siècles par le trouvère inconnu à ses concitoyens et qui leur parut alors si délectable qu'elle ne manquera pas de plaire encore aux délicats d'à présent.

— *L'écrivain Claude Du Verdier* (1565-1649), auquel M. l'abbé Reure vient de consacrer une brochure, était le fils d'Antoine Du Verdier, précédemment étudié par le même auteur. Dans sa jeunesse, il promettait beaucoup et semblait devoir acquérir une réputation que les années ne confirmèrent pas. Les vers latins ou même grecs qu'il composa n'ont aucune personnalité et les ouvrages en prose qu'il mit au jour sont plus outrecuidants que bien informés. En parlant de Claude Du Verdier, M. l'abbé Reure jugé l'occasion

bonne de revenir à Antoine Du Verdier et de donner, sur le compte de ce dernier, quelques indications bibliographiques ou biographiques qui n'avaient pas trouvé place dans son premier travail.

— Dans une autre brochure de M. l'abbé Reure intitulée *Épisodes des guerres de la Ligue dans le Forez*, on trouve divers renseignements intéressants pour l'histoire littéraire et qui ont trait à la vie d'Honoré d'Urfé. Il s'agit de la prise du château d'Essalois par Honoré d'Urfé en 1590, de la levée d'armes faite par le même, à l'automne de 1594, et de la démission d'Anne d'Urfé, comme gouverneur du Forez, après les malencontreuses équipées de son frère.

— L'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen a commencé la publication dans ses *Mémoires* des lettres inédites de P. D. Huet à son neveu de Charsigné, conseiller et procureur du roi au bureau des finances de Caen. C'est M. Armand Gasté qui donne ses soins à cette mise au jour et fait suivre le texte de Huet des éclaircissements nécessaires pour l'expliquer, lorsqu'il en est besoin. Sans avoir l'intérêt historique ou littéraire de telle autre correspondance de Huet précédemment imprimée, celle-ci n'en est pas moins assez curieuse, elle abonde en particularités bonnes à noter pour la connaissance du véritable caractère de Huet, envisagé comme abbé commendataire de Fontenay et d'Aunay. Le savant, l'humaniste s'y montre juriste retors, fort au courant de ses droits et nullement enclin à les laisser prescrire.

— Dans une étude intitulée *A propos de « l'aveu » de la princesse de Clèves*, M. F. Baldensperger constate, dans la *Revue de philologie française* (1er trimestre 1901), que l'épisode le plus fameux du roman de Mme de La Fayette, mis en vente au mois de mars 1678, se trouve déjà dans le numéro de janvier du *Mercure galant* de cette même année 1678. Nous voulons parler de la scène où la femme éperdue confesse à son mari l'amour qui entraine son cœur vers un autre homme. Comment expliquer cette coïncidence? M. Baldensperger examine plusieurs hypothèses, dont la plus vraisemblable semble être que le même fait divers galant a inspiré à la fois le journaliste et le romancier

— M. Ferdinand Brunetière a publié, dans la *Revue Bossuet* (25 juillet), en les faisant précéder d'une introduction, le testament du prélat; l'inventaire de ses meubles et effets, dressé tant à Paris qu'à Meaux et à Germigny; l'estimation des livres de ses bibliothèques de Paris et de Meaux. Ces documents sont conservés actuellement en originaux dans l'étude de M. Nottin, notaire à Paris.

Du testament, il n'y a guère rien à dire, car il n'apprend que ce qu'on sait par ailleurs. L'inventaire est plus intéressant et plus instructif et on en pourrait tirer plus d'un renseignement sur les habitudes et sur le caractère de Bossuet. M. Brunetière fait remarquer, en le mettant au jour, qu'il confirme ce que nous connaissions des goûts de l'évêque, de son amour de l'aisance large et aussi de son manque d'ordre dans ses affaires.

Il est plus important encore de posséder un document officiel sur l'état des livres de Bossuet au moment de son décès. Il en a bien été imprimé, en 1742, un catalogue, mais dans lequel les livres de l'oncle et du neveu sont confondus, et où l'on pouvait craindre que des ouvrages étrangers se soient mêlés. Dorénavant on aura une liste complète et exacte des instruments de travail de Bossuet et cette énumération officielle, pour ainsi dire, servira grandement à nous montrer ses habitudes d'esprit et ses méthodes d'information.

— Nous signalerons encore dans la même *Revue Bossuet* (25 juillet), *Un fragment inédit de Bossuet sur les prêts et emprunts usuraires des fermiers*

*généraux et des sous-fermiers*, mis au jour, avec des éclaircissements, par M. Alfred Rébelliau. Bossuet y répond à des objections qui durent être faites contre ses idées sur la fructification de l'argent par des hommes d'état ou des gens de finance. Entre autres choses, Bossuet préconise la perception directe des impôts par le roi, ce qui eût été évidemment un progrès indiscutable pour le temps; mais, outre que cette idée n'est exprimée que secondairement et sans insistance, le moyen exposé avec le plus d'autorité par Bossuet consistait à bien choisir les fermiers et sous-fermiers et à ne pas leur demander des redevances exagérées.

— On annonce la publication prochaine d'une *Revue Bourdaloue*, recueil trimestriel de sermons et de documents inédits, consacré tout entier au souvenir de l'illustre jésuite, comme *la Revue Bossuet* l'est déjà au souvenir de l'évêque de Meaux, et destiné comme ce dernier recueil à préparer la commémoration du deuxième centenaire de la mort de Bourdaloue (14 mai 1704), qui suivit de près Bossuet dans la tombe (12 avril). Les directeurs ou promoteurs de la nouvelle revue sont MM. Eugène Griselle et Henri Chérot, qui promettent des renseignements nouveaux soit sur l'histoire de la vie de Bourdaloue, soit sur la constitution du texte de ses œuvres. Nous ne manquerons pas de signaler ces trouvailles au fur et mesure de leur publication.

Mentionnons, en attendant, un deuxième fascicule de l'*Iconographie de Bourdaloue* que traite le P. Henri Chérot. L'auteur y poursuit l'exposé de ses investigations sur « le Type aux yeux fermés » qu'il a précédemment étudié dans une première brochure. Dans celle-ci il examine deux autres portraits, ou prétendus tels, de Bourdaloue. Le premier qui a figuré à l'Exposition de portraits nationaux organisée au Trocadéro en 1878, appartient actuellement à M. Paul Hastier, conseiller référendaire à la Cour des comptes; il est attribué avec vraisemblance à Philippe de Champaigne, mais il ne représente pas Bourdaloue. Il reproduit seulement les traits d'un jésuite inconnu du XVII^e^ siècle.

Le second portrait examiné par le P. Chérot est actuellement conservé à Tours, chez M. Sarton. Il provient de la famille du conventionnel Ysabeau, alliée à celle de Bourdaloue. Suivant le P. Chérot qui l'a examiné à loisir et qui en publie un fac-similé, ce portrait semble être une peinture faite d'après le dessin original de Jouvenet et exécutée par une main inconnue, à une date incertaine. C'est donc une réplique d'un type connu, non un type nouveau original et différent.

— Sous ce titre : *Un épistolier de l'école de Voiture et de Balzac, l'abbé de Lagarde et la société tulloise au temps de Mascaron*, M. G. Clément Simon ressuscite « un zélateur des élégances de la capitale, un dameret singeant les façons de la cour, émule de Voiture et de Balzac, limant la phrase, déroulant la période chargée de comparaisons et d'antithèses, s'ingéniant aux grâces de la pensée et du style, aux jeux de mots, aux pointes, aux concetti, moitié prose, moitié vers; et trouvant partie, ayant des correspondants des deux sexes, capables de l'entendre, de lui répondre et d'y prendre un plaisir extrême ». Il est curieux, en effet, de saisir ainsi sur le vif la survivance des goûts précieux, après la mort de Voiture et de Balzac, alors que l'éclat de l'hôtel de Rambouillet est déjà en décroissance, et comment ces goûts se traduisent dans une petite ville isolée comme Tulle, sous l'œil bienveillant et sous la crosse enrubannée de l'évêque Mascaron.

— M. Paul Bonnefon a publié en même temps, dans deux recueils périodiques différents, deux articles sur la famille Perrault, qu'il convient de rapprocher et de signaler. Ce sont d'abord des *Pensées et fragments inédits* de Charles Perrault, l'auteur des *Contes*, insérés dans *la Quinzaine* du 16 octobre. Les

réflexions morales ainsi mises au jour d'après le manuscrit autographe nous apportent des indications utiles sur les sentiments de Ch. Perrault durant sa vieillesse, à l'époque même où il composa ses *Contes*. Le second article est intitulé *Claude Perrault architecte et voyageur*, et a paru dans *la Gazette des Beaux-Arts* de septembre et de novembre derniers. C'est la mise en œuvre, en outre de quelques documents inconnus, d'un journal de route de Claude Perrault, l'architecte de la colonnade du Louvre, qui parcourait la France et a retracé ses étapes de Paris jusqu'à Bordeaux.

— Le *Factum inconnu de Diderot*, publié par M. Maurice Tourneux dans le *Bulletin du bibliophile* (15 août-15 septembre), est un appel *au public et aux magistrats* que Diderot fit imprimer pour répondre aux allégations de Luneau de Boisjermain et qu'il dut retirer ensuite de la circulation, on ne sait pour quelle cause. Toujours est-il que cette œuvre était demeurée ignorée des bibliographes et que le seul exemplaire qui paraisse avoir survécu est celui qu'on conserve actuellement dans les papiers de Diderot, à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg et d'après lequel M. Tourneux a donné sa réimpression.

— M. Armand Gasté vient de consacrer deux études à deux épisodes de la vie de Voltaire. La première est intitulée *Voltaire à Caen en 1713* et a paru dans les *Mémoires* de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. Sans faire le jour complet sur cet événement assez obscur de la jeunesse de Voltaire, M. Gasté donne des éclaircissements sur les sociétés et sur les personnages que Voltaire put fréquenter à Caen, par exemple le salon de M^me^ d'Osseville et le P. de Couvrigny, un jésuite dont les aventures ont défrayé la chronique. La seconde étude du même auteur sur le même personnage est intitulée *Voltaire et l'abbé Asselin : une première célèbre au collège d'Harcourt, la Mort de César représentée le 11 août 1735*. Elle a été insérée dans *la Revue des langues romanes* de mai-juin. C'est le récit des négociations du proviseur du collège d'Harcourt pour faire jouer par ses élèves la pièce de Voltaire, imitée de Shakespeare et non encore représentée sur un théâtre régulier. *La Mort de César* eut alors un grand succès devant le public spécial auquel elle fut donnée pour la première fois. Elle ne trouva pas un accueil aussi sympathique, lorsque la Comédie-Française la représenta, le 29 août 1743, mais elle demeura longtemps la tragédie à la mode dans les collèges et même dans les pensionnats de jeunes filles.

— La correspondance de M^me^ de Warens a été considérable et on connaît déjà un assez grand nombre de ses lettres. Presque toutes ont trait à la revendication de ses biens, à son exploitation de mines, à ses fabriques de poterie de fer et à ses demandes de secours. On y pourra joindre désormais un groupe de *Nouvelles lettres de M^me^ de Warens* (*Suisse et Savoie*, 1722-1760), publié par M. François Mugnier avec un commentaire explicatif. Celles-ci sont au nombre de dix-neuf et leur ton ne diffère guère de celui des précédentes. Si elles contribuent grandement à nous faire connaître le véritable état d'esprit de M^me^ de Warens, elles ne nous apprennent rien — et c'est grand dommage — sur la gracieuse « maman » de Jean-Jacques.

— *Le Correspondant* a publié, dans son fascicule du 25 août, *Une correspondance inédite de Chateaubriand* (1826-1836). Ce sont soixante-douze lettres adressées à M^me^ de Cottens, née Laure de Cazenove d'Arlens, qui, à l'âge de seize ans, avait failli épouser son cousin Benjamin Constant. Pendant dix ans, Chateaubriand écrivit ponctuellement à cette noble femme « affectueuse, spirituelle et infortunée », à laquelle il avait voué des sentiments très sympathiques et très sincères. Le trait caractéristique de cette correspondance

est que l'écrivain s'y humanise; le visage de René s'y montre moins olympien et ses confidences deviennent plus naturelles et plus intimes. Quelques-unes de ces lettres pourront servir à préciser les véritables sentiments de Chateaubriand à des dates diverses de cette période si importante de sa vie; sans parler de l'agrément qu'on éprouve toujours à l'entendre discourir de lui-même avec les accents qu'il sait trouver.

— M. Gustave Lanson examine une partie de la même époque de la vie de Chateaubriand dans l'étude très complète et très documentée sur *La Défection de Chateaubriand*, qu'il a publiée dans *la Revue de Paris* du 1er août. Cette « défection », c'est le passage de Chateaubriand à l'opposition constitutionnelle, après sa chute du ministère. Celle-ci avait été trop brusque et trop peu ménagée pour que le grand écrivain ne gardât pas rancune à M. de Villèle, dont il était depuis longtemps séparé par une réelle incompatibilité d'humeur. Après avoir été congédié, Chateaubriand fit dans le *Journal des Débats* une campagne de presse très vive et très soutenue à laquelle le ministère fit répondre de la même encre dans les journaux à sa dévotion. M. Lanson a raconté par le menu les multiples incidents de cette lutte et analysé en parfaite connaissance de cause l'état d'esprit des combattants. Après cela, Chateaubriand était devenu un objet de mépris pour les ultras royalistes et cléricaux, qui ne lui épargnèrent aucune injure et traitèrent son attitude de « défection ». En réalité, la contradiction de cette attitude est plus apparente que réelle, et Chateaubriand, en s'opposant ainsi à ceux qui préparaient pour la France tant de mesures d'autorité maladroite, restait fidèle à son tempérament et à ses traditions de libéral.

— Sous ce titre : *Un prédécesseur de René en Amérique*, M. F. Baldensperger signale et analyse, dans la *Revue de philologie française et de littérature* 3e trimestre 1901), un roman intitulé *Florello, histoire méridionale*, publié en 1776, à Paris, par Joseph-Marie Loaisel de Tréogate. « Il est curieux, dit-il, de trouver, dans cette œuvre de jeunesse d'un compatriote de Chateaubriand, comme une ébauche hésitante et maladroite de la donnée qu'illustra plus tard l'auteur des *Natchez*. »

— Les *Quelques billets inédits de Prosper Mérimée* publiés par M. Michel Salomon dans le *Journal des Débats* du 2 septembre, ont été adressés, paraît-il, à la même destinataire que la *Correspondance inédite* mise au jour en 1897 par M. Brunetière. En tout cas, c'est le même tour d'esprit et le même ton. Il s'agit encore là de tentative de conversion de Mérimée, qui défend son « paganisme » avec convenance, mais sans transiger.

— Le P. Henri Chérot esquisse, dans le numéro du 20 août des *Études*, revue fondée par des Pères de la Compagnie de Jésus, la physionomie de *Marie Pharou, un petit poète romantique inconnu, d'après des lettres inédites de Hugo, Lamartine, Chateaubriand, Sainte-Beuve, etc.* Le jeune homme avait adressé, tout à fait à ses débuts, quelques vers aux différents personnages énumérés ci-dessus, et ce sont les réponses de ceux-ci, leurs encouragements, qui sont mis au jour dans cet article. Mais Pharou ne persista pas dans la voie poétique. Élève de l'École normale supérieure, agrégé de grammaire, professeur de l'Université, il entra plus tard dans la Compagnie de Jésus, où il demeura jusqu'à sa mort (25 décembre 1899).

# TABLE DES MATIÈRES


Gustave Lanson. Après les « Provinciales ». Examen de quelques écrits attribués à Pascal..... 1
Ch. Beaugrand. Est-ce un madrigal de Bossuet?..... 35
Edmond Huguet. Quelques sources de « Notre-Dame de Paris »..... 48, 425 et 622
Abel Lefranc. Fragments inédits d'André Chénier..... 177
Louis Clément. Antoine de Guevara, ses lecteurs et ses imitateurs français au XVI^e siècle (*fin*)..... 214
Paul d'Estrée. Les origines de la Revue au théâtre..... 234
L. Brunel. Note sur un passage de M^me de Sévigné..... 337
F. Baldensperger. La résistance à « Werther » dans la littérature française..... 377
Gustave Lanson. Études sur les rapports de la littérature française et de la littérature espagnole au XVII^e siècle. Poètes espagnols et poètes français : Sarasin..... 395
C. Latreille. Un poète du premier cénacle romantique : Michel Pichat..... 408
Ch. Dejob. Les professions et l'opinion publique dans la littérature française. 533
Joseph Vianey. Bruscambille et les poètes bernesques..... 569
Paul Bonnefon. Turgot et Devaines, d'après des lettres inédites..... 577


## Mélanges.


Joseph Bédier. Chateaubriand en Amérique. Réplique à un contradicteur..... 80
P. B. L'Énéide burlesque. Traduction inédite du sixième livre par les frères Perrault..... 110
Eugène Ritter. Lettres inédites de Voltaire..... 143
Maurice Tourneux. Un projet d'encouragement aux lettres et aux sciences sous Louis XVI..... 281
Armand Gasté. Jean Racine et Pierre Bardou, prieur de Lavoux (1694)..... 312
Joseph Vianey. Le sonnet LXXXIV de « l'Olive »..... 323
Ch. Urbain. Lettre inédite de La Bruyère à Santeul..... 325
Paul Levin. La « Romance mauresque » des « Orientales »..... 327
Paul Berret. Comment la scène du théâtre du XVIII^e siècle a été débarrassée de la présence des gentilshommes..... 456
Raphael Petrucci. Sur un passage obscur de « la Divine Comédie » : le « Veltre »..... 460
Félix Chambon. A travers les autographes : les papiers de Boissonade..... 462
A. Delboulle. Notes lexicologiques (*suite*)..... 488
Eugène Ritter. Lettres de Buffon et de Maupertuis adressées à Jalabert..... 650
P. Godefroy. Quelques observations sur les mots composés, à propos des œuvres poétiques du chanoine Loys Papon..... 657
Victor Giraud. Quelques lettres inédites ou perdues de Chateaubriand..... 666
Marcel Duchemin. L'affaire Voltaire-Jore. Trois documents inédits..... 676
P. B. A propos de deux lettres de George Sand..... 681
Hugues Vaganay. Joachim du Bellay et les « Rime diverse di molti eccellentissimi autori..... 687
A. Delboulle. Historique du mot « Patrie »..... 688

## Comptes rendus.

HENRI CHAMARD. Joachim du Bellay (Joseph Vianey)..... 151
VICTOR GIRAUD. Pascal, l'homme, l'œuvre, l'influence (G. Michaut)..... 155
EUGÈNE RIGAL. Le théâtre français avant la période classique (Gustave Lanson). 328
E. MARTINENCHE. La comédie espagnole en France de Hardy à Racine (Gustave Lanson)..... 332
J. PAQUIER. L'humanisme et la Réforme : Jérôme Aléandre, de sa naissance à la fin de son séjour à Brindes (1480-1529) (Louis Delaruelle)..... 334
V. SCHRŒDER. Un romancier français au XVIIIe siècle, l'abbé Prévost (Henri Potez)..... 337
ALFRED RÉBELLIAU. Bossuet (Victor Giraud)..... 506
ALFRED MOREL-FATIO. Ambrosio de Salazar et l'étude de l'espagnol en France sous Louis XIII (Gustave Lanson)..... 512
— Le Diable prédicateur, traduit par Léo Rouanet (Gustave Lanson)..... 514
JOSEPH DUMOULIN. Vie et œuvres de Frédéric Morel (1557-1583) (Louis Delaruelle). 515
E. BOUTHOUX. Pascal (G. Michaut)..... 690
PAUL DUPONT. Un poète philosophe au commencement du XVIIIe siècle. Houdar de la Motte (1672-1731) (Henri Potez)..... 693
LE VICOMTE DE SPOELBERCH DE LOVENJOUL. La genèse d'un roman de Balzac : « les Paysans ». — DU MÊME : Sainte-Beuve inconnu (P. B)..... 696
R. P. A. CHAUVIN. Le Père Gratry (1805-1872) : l'homme et l'œuvre d'après des documents inédits (P. B.)..... 697
**Périodiques**..... 159, 339, 518 et 699
**Livres nouveaux**..... 165, 344, 523 et 705
**Chronique**..... 169, 348, 527 et 710

UNIVERSITY OF CALIFORNIA

*Le Gérant :* **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. P. BRODARD.

THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE STAMPED BELOW

AN INITIAL FINE OF 25 CENTS
WILL BE ASSESSED FOR FAILURE TO RETURN THIS BOOK ON THE DATE DUE. THE PENALTY WILL INCREASE TO 50 CENTS ON THE FOURTH DAY AND TO $1.00 ON THE SEVENTH DAY OVERDUE.

FEB 5 1939.

AUG 2 1940

LIBRARY USE

SEP 18 1952

15Mar'56RE

3 Jan'60BS

RECD LD

JAN 19 1961

26Oct65GP

IN STACKS

OCT 13 1965

REC'D LD

OCT 13'65 -5 PM

SEP 21 1966 14

RECEIVED

NOV 28'67 -6 PM

LOAN DEPT.

REC. CIR. JUN 4 '77

LD 21-95m-7,'37

U.C. BERKELEY LIBRARIES

C039609858

**LIBRARY USE**
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED

**LOAN DEPT.**

THIS BOOK IS DUE BEFORE CLOSING TIME
ON LAST DATE STAMPED BELOW

LIBRARY USE

JUL 25 1966

REC'D LD JUL 25 '66 -10 PM

LD 62A–50m-7,'65
(F5756s10)9412A

General Library
University of California
Berkeley